



CHAMBRE
DES
DEPUTES

Xavier Carpentier-Tanguy, Patrick Dumont, Raphaël Kies,
Astrid Spreitzer et Philippe Poirier (dir.)

Les élections législatives de 2013
et européennes de 2014
au Grand-Duché de Luxembourg

Rapport élaboré pour la Chambre des Députés



Chaire de recherche
en études parlementaires

Faculté des Lettres, des Sciences humaines, des Arts et des
Sciences de l'Éducation

<http://www.chaireparlementaire.eu>



UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Claude FRIESEISEN

Secrétariat Général de la Chambre des Députés du Luxembourg

23, rue du Marché-aux-Herbes

L-1728 Luxembourg

Téléphone : (00352) 466 966 – 206

Courriel : cfrieseisen@chd.lu

Site internet : <http://www.chd.lu>

Philippe POIRIER

Titulaire de la Chaire de recherche

Université du Luxembourg

162a, avenue de la Faïencerie

L-1511 Luxembourg

Téléphone : (00352) 46 66 44 6400

Télécopie : (00352) 46 66 44 6401

Courriel : demos@uni.lu

Site internet : <http://www.chaireparlementaire.eu>

Ce rapport a été réalisé pour la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg. Il ne reflète pas les points de vue de la Chambre des Députés et de ses membres. Toutes interprétations ou opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs.

« Le mode de scrutin détermine le système des partis en agissant sur le transfert de suffrages en sièges et en modifiant la vision de l'enjeu électoral de tous les participants [ou bien] ; Le mode de scrutin n'agit pas (en tant que tel sur le système des partis). Le mode de scrutin joue seulement sur le degré de proportionnalité du résultat (pourcentage de suffrages en rapport avec pourcentage des sièges). La structure sociologique des nations et leur histoire politique sont les éléments essentiels en ce qui concerne le système des partis. »

Bernard Owen, *Le système électoral et son effet sur la représentation parlementaire des partis : Le cas européen.*

Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 2002

INTRODUCTION

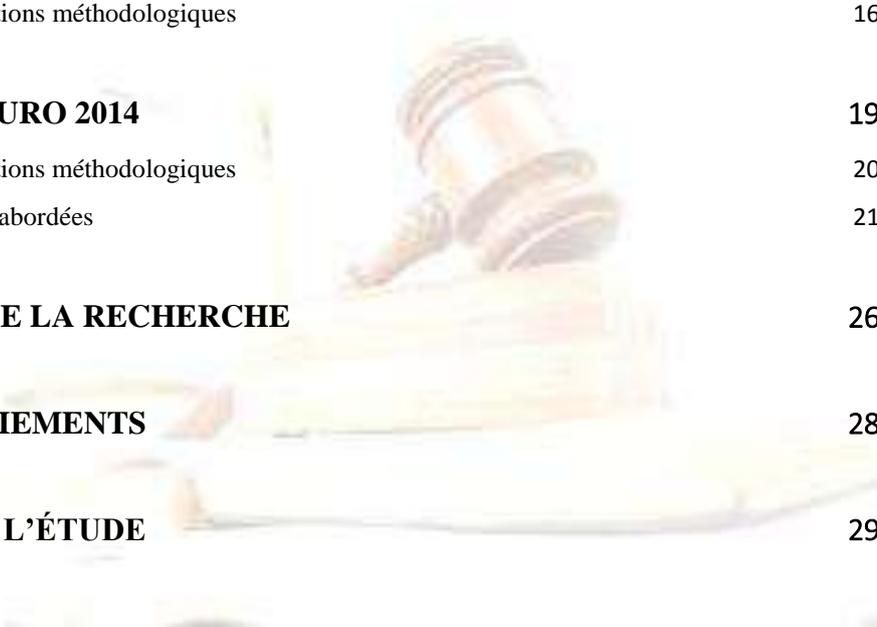
PHILIPPE POIRIER



TABLE DES MATIÈRES

Page | 5

EQUIPE DE RECHERCHE	6
PARTENAIRES	8
Elections législatives 2013	8
Elections européennes 2014	8
ÉTUDE ELECT 2013	9
Principaux thèmes	10
Considérations méthodologiques	16
ETUDE EURO 2014	19
Considérations méthodologiques	20
Questions abordées	21
CADRE DE LA RECHERCHE	26
REMERCIEMENTS	28
PLAN DE L'ÉTUDE	29



EQUIPE DE RECHERCHE



Philippe Poirier (1971), français, **titulaire de la Chaire**, coordinateur du programme de recherche sur la Gouvernance européenne à l'Université du Luxembourg, docteur en science politique de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Rennes I, habilité à diriger des recherches, professeur de science politique associé au Collège des Bernardins et à l'Université Paris Sorbonne (Celsa), directeur de la **collection études parlementaires aux éditions Larcier**, conseiller auprès du Groupe d'Etats contre la Corruption du Conseil de l'Europe, délégué général de la Fondation européenne des sciences politiques, délégué général de l'Association de science politique du Luxembourg.



Patrick Dumont (1971), belge, docteur en science politique de l'Université de Genève, habilité à diriger des recherches, co-responsable du réseau international **'The Selection and Deselection of Political Elites'**, coéditeur de la collection **Routledge Research on Social and Political Elites**, membre du comité de rédaction de la Revue internationale de politique comparée, trésorier de l'Association de science politique du Luxembourg. Chercheur invité au Center for the Study of Democracy, 2014-2015, University of California Irvine.



Raphael Kies (1973), italo-luxembourgeois, docteur en

Page | 7

science politique de l'Institut universitaire européen de Florence, chercheur en science politique, co-fondateur du E-Democracy Center de l'Université de Genève, membre du Réseau de démocratie électronique et du groupe de recherche ECPR sur Internet et politique, secrétaire de l'Association de science politique du Luxembourg. Engagé à partir du 1^{er} juillet 2015 comme chercheur en science politique à l'Université du Luxembourg (Chaire- Chambre des Députés).



Xavier Carpentier-Tanguy (1972), Français, docteur en sciences

sociales, chercheur en science politique. Il a été auparavant, Visiting Fellow du Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut universitaire européen de Florence et au Research fellow au Center for International Studies de la London School for Economics and Political Science et au Centre virtuel des Connaissances sur l'Europe. Il enseigne à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) de Strasbourg et à l'Institut d'Etudes Européennes de l'Université Libre de Bruxelles. Engagé le 15 novembre 2013 jusqu'au 15 septembre 2014 comme collaborateur scientifique (Convention- Elections 2013- Chambre des Députés)



Astrid Spreitzer (1978), autrichienne, docteure en

science politique, ayant bénéficiée d'une bourse Aide à la Formation Recherche pour une recherche consacrée aux effets de l'intégration européenne sur le contrôle parlementaire au Luxembourg. Engagée le 15 février 2011. **Défense de thèse 14 mars 2014. Directeur de thèse Philippe Poirier.** Consultance du 1^{er} décembre 2014 au 31 décembre 2014 (Convention Elections européennes).

PARTENAIRES

ELECTIONS LÉGISLATIVES 2013



L'administration des sondages pour les élections législatives de 2013 a été rendue possible grâce à la collaboration de la société LDL CONNECT, (www.ldlconnect.lu) et l'investissement de sa directrice **Yasmina Belarbi** et de son responsable d'études **Marco Useldinger**.

ELECTIONS EUROPÉENNES 2014



L'administration des sondages pour les élections européennes de 2014 et l'organisation des focus groupes a été rendue possible grâce à la collaboration de la société TNS-ILRES (www.tns-ilres.com) et l'investissement de son directeur de recherche **Charles Margue** et de sa chercheuse **Antonia Di Pasquale**.

ÉTUDE ELECT 2013

Le projet de recherche a comme finalité de contribuer à la compréhension du fonctionnement du système politique luxembourgeois et des rapports de forces tels qu'ils se manifestent aux élections législatives d'octobre 2013.

L'étude met en œuvre quatre approches complémentaires :

1. L'exécution de deux sondages électoraux (un pré & un post électoral) pour analyser les déterminants du vote, les valeurs et les comportements politiques des électrices et des électeurs ainsi que d'un sondage (dit « partiel ») plus limité pour analyser la participation et les valeurs politiques des étrangers résidant au Luxembourg ;
2. L'étude des résultats et des comportements politiques du scrutin national notamment à travers le dépouillement d'un échantillon de 6000 bulletins ;
3. L'analyse du processus du choix des candidatures et la définition du parcours social des candidats ;
4. L'étude qualitative des stratégies de tous les acteurs du système politique et économique au début et pendant la campagne électorale par une série d'entretiens et à partir d'un questionnaire standardisé.

PRINCIPAUX THÈMES

LES VALEURS POLITIQUES

Nous nous attachons à vérifier si des cultures et des systèmes de valeurs politiques perdurent ou se transforment au Grand-Duché en partant de la définition qu'ils sont des manières de penser, d'agir et de reconstruire des réalités de manière plus ou moins formalisées participant ainsi de la citoyenneté et du rapport d'un individu au régime politique en vigueur. Autrement dit, appris et partagés par une pluralité de personnes, une culture et un système de valeurs politiques servent, de manière objective et symbolique, à constituer des groupes d'électeurs distincts et variés, à canaliser des votes vers un parti politique particulier ou bien encore à déterminer partiellement un vote en dépit des enjeux socio-économiques ou du contexte politique national ou international du moment.

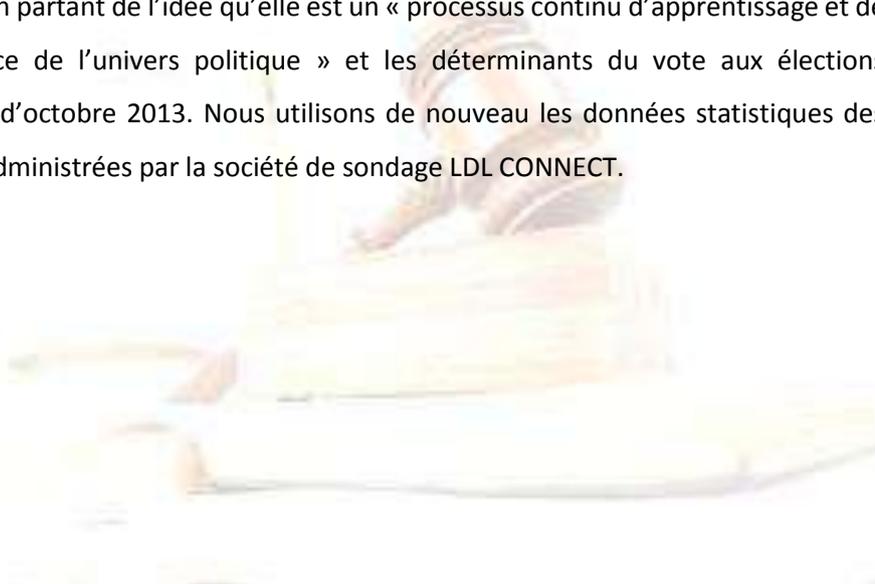
Dans les études précédentes ELECT 99, ELECT 2004, ELECT 2009¹(dans lesquelles une grande partie de l'équipe de recherche était déjà engagée), nous avons déjà initié cette approche. Notamment nous avons repéré par exemple la permanence et le déclin d'une culture dite « ouvriériste » au détriment de certaines formations politiques avec des conséquences jusque dans le comportement politique (l'importance puis la régression progressive du vote de liste ou intra-liste dans la circonscription Sud).

¹ Fehlen, F, Piroth-Pigeron, I. & Poirier P (2000). Les élections législatives au Grand-Duché du Luxembourg. Luxembourg : Chambre des Députés du Luxembourg, 430p. Dumont, P, Fehlen, F, Kies, R. and Poirier P. (2006), Les élections législatives et européennes de 2004 au Grand-Duché de Luxembourg. Rapport élaboré pour la Chambre des Députés. Luxembourg : Service Central des Imprimés de l'Etat, 493 p. Philippe Poirier (sous la direction de), Les élections législatives et européennes de 2009 au Grand-duché du Luxembourg. Luxembourg : Service Imprimerie Centrale de l'Etat, Chambre des Députés, 473 p, décembre 2010.

De plus nous avons constaté d'une part des processus de désaffiliation et de recomposition partisane et d'autre part d'importants transferts de votes entre partis, en relevant l'émergence et la confirmation de l'existence de nouveaux clivages sociopolitiques, socio-économiques, sociétaux et éthiques notamment mais pas exclusivement sur l'axe matérialiste/post matérialiste. Pour vérifier la relation entre culture politique, transformation des valeurs et comportements politiques, nous utilisons les résultats des enquêtes d'opinions de la société de sondage LDL CONNECT (sondage électoraux et sondage partiel).

LA SOCIALISATION POLITIQUE ET LES DÉTERMINANTS DU VOTE

Nous analysons la socialisation politique des Luxembourgeois et des résidents étrangers en partant de l'idée qu'elle est un « processus continu d'apprentissage et de connaissance de l'univers politique » et les déterminants du vote aux élections législatives d'octobre 2013. Nous utilisons de nouveau les données statistiques des enquêtes administrées par la société de sondage LDL CONNECT.



Nous recourons aussi aux enquêtes *eurobaromètres* publiées aux cours de l'année 2012 et 2013 et *European values study 2008-2012*² et les données des études précédentes ELECT 1999, ELECT 2004, REFERENDUM 2005 et ELECT 2009 pour établir des comparaisons sur la longue durée³. Des corrélations sont également établies entre des caractéristiques sociodémographiques, tirées du recensement de 2011, des données statistiques sur la population en 2012 et en 2013 du STATEC et de celles de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale de 2013 et les résultats des partis au niveau des 106 communes du Luxembourg. Nous sommes en mesure de savoir dès lors si par exemple la socialisation d'un individu et le processus de détermination du vote s'effectuent à travers son milieu social, son cadre familial, son lieu de résidence, son sexe et les questions liées à la sexualité, son niveau d'éducation, sa situation par rapport au travail, son secteur d'activité, sa nationalité, son rapport à la religion, à l'emploi des langues, à la construction européenne et à sa construction sociale d'enjeux etc.

Nous pouvons vérifier aussi si sa socialisation politique et son vote sont le fruit d'un discours imposé par un certain nombre d'acteurs (par exemple les initiatives « 5 vir 12 », « 2030.lu », etc.) ou si les médias et les nouveaux instruments d'information (Facebook, Twitter, etc.) et de participation politique (l'e-démocratie parmi d'autres) se sont substitués aux groupes de référence traditionnels que pouvaient être les églises, les syndicats ou les notabilités.

² European Values Study, European Maps, <http://www.atlasofeuropeanvalues.eu/new/europesekaarten.php>, 2014.

³ Dumont, P, Fehlen, F, Kies, R. & Poirier P. (2007), Le référendum du 10 juillet 2005 sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe. Rapport élaboré pour la Chambre des Députés. Luxembourg : Service Central des Imprimés de l'Etat, 212 p.

Dans les projets ELECT 1999, ELECT 2004, ELECT 2009, nous avons remarqué parmi d'autres choses, qu'en raison du régime électoral, le vote panaché et le système des notabilités perduraient. Ceci confirmait l'idée que la socialisation politique et le vote des Luxembourgeois restait largement le résultat d'un discours imposé par les « professionnels de la politique », avec des « scores fleuves » de votes préférentiels pour certaines personnalités pouvant renforcer du même coup les entreprises politiques personnelles et contribuer à l'affaiblissement de la cohésion idéologique et identitaire des partis politiques. Ce phénomène a été renforcé en 2009 par l'usage des nouveaux instruments de communication politique comme Facebook.

LES ACTEURS POLITIQUES

Nous procédons à l'étude des forces politiques, c'est-à-dire des « forces manifestes ou diffuses qui concourent à la compétition pour le pouvoir et à sa répartition ». Trop souvent, l'analyse d'un système politique au moment des élections législatives se limite en effet au rôle des partis politiques. Or d'autres acteurs sont aussi déterminants, notamment les groupes d'intérêts, qu'ils soient une institution, qu'ils prennent la forme associative, syndicale, corporative ou ecclésiale (par exemple Chambre de Commerce, OGBL, LCGB, ASTI, Mouvement écologique, etc.). Cette partie vise donc à définir ce que sont les partis politiques au Luxembourg et leurs relations avec les autres acteurs du régime politique luxembourgeois dans la définition de l'agenda politique des élections législatives d'octobre 2013.

Ainsi dans l'étude ELECT 2009, les partis politiques étaient, immédiatement après les fédérations de patronat, le mode participatif le moins soutenu par l'ensemble des personnes interrogées. Pendant toute la campagne électorale 42% des sondés leur accordaient leur confiance (bien qu'en diminution par rapport à 1999 et 2004, c'était tout de même l'un des meilleurs résultats de l'Union européenne). Les sondés préféraient les « formes autres de médiation politique » (associations, initiatives citoyennes, mouvements sociaux, etc.) à l'action des partis politiques. Cependant, elles n'étaient pas soutenues de la même façon suivant la nationalité, le lieu de résidence et la position dans l'espace social. Ce processus de contestation de la monopolisation de l'activité politique par les partis doit donc être vérifié de nouveau.

Nous nous intéressons spécifiquement aux partis politiques. Plus particulièrement, nous dressons leur typologie, leur fonction, notamment dans le choix des candidatures, leur organisation et leur fonctionnement interne, la mise en forme de leurs identités politiques –notamment à travers l'étude de leurs sites Internet, de leurs pages Facebook, Twitter– et leurs thèmes de campagne à travers leurs programmes électoraux, et par un dépouillement exhaustif de la presse quotidienne et hebdomadaire luxembourgeoise de langue allemande et française à caractère politique les concernant.

Dans ELECT 2009, nous avons remarqué parmi d'autres choses que la plupart des candidats des grands partis possédaient un mandat politique (soit local, national ou européen) au moment des élections de 2009. C'était le cas de 81,7% des candidats du PCS et du POSL et de 73,3% des candidats du PD. Les candidats Verts étaient quant eux 60% à posséder un mandat, ce qui correspondait à une augmentation de plus de 20% par rapport à 2004 en relation avec la progression du nombre de leurs mandataires communaux lors du scrutin de l'automne 2005. Nous nous attacherons donc de nouveau à réaliser une étude proso-graphique des candidats.

Vient ensuite une sous-section sur les seuls groupes d'intérêts et les autres modes de représentation, de médiation et d'action politique pour les Luxembourgeois et les résidents étrangers. Plus précisément, nous déterminons les conditions de la mise sur l'agenda politique d'un thème de campagne par ces autres acteurs et nous dressons les modèles de mobilisation qui peuvent exister au moment d'une élection au Luxembourg : pluraliste, néo-corporatiste, protestataire etc. Cette démarche s'intéresse par exemple aux liens structurels qui peuvent exister entre un syndicat et un parti ou bien un média et une association professionnelle. Les études du même ordre menées dans les autres États européens, notamment dans les États scandinaves et britanniques lors des derniers scrutins de 2010 et 2012, ont montré tout l'intérêt de cette problématique du fait qu'elles ont apporté des pistes de réflexion sur l'amélioration du système démocratique et le renforcement de la confiance dans les institutions démocratiques.

Les documents émis par les autres acteurs du système politique pour les années 2012 et 2013 dans la perspective des élections législatives sont donc étudiés, les principaux responsables de ces organisations sont interviewés d'après un questionnaire standardisé qui avait été particulièrement riche d'enseignements lors du projet de recherche REFERENDUM 2005 & ELECT 2009 (en incluant aussi par exemple les initiateurs de « 5 vir 12 », « 2030.lu », etc.). Nous utilisons aussi à ce stade les données statistiques des sondages pré et post électoraux.

LES COMPORTEMENTS POLITIQUES

Finalement nous évaluons si le panachage reste un élément central du système politique luxembourgeois, tant au niveau de la motivation des électeurs que des stratégies des hommes et des femmes politiques. Dans ELECT 2009, nous avons noté que l'existence d'un « marché » et les transformations du cadre légal du scrutin en décembre 2008 n'avaient pas provoqué une contestation des modalités du système électoral en lui-même reposant sur le panachage intra et inter-listes. Plus particulièrement en juin 2009, nous avons constaté que plus de 74% des électeurs étaient en effet en faveur du maintien dudit système.

Dans ELECT 2009, nous avons montré aussi que le nombre de personnes effectuant un vote panaché entre plusieurs listes (76,6%) était à présent plus de trois fois supérieures au vote panaché sur une seule liste (23,4%). Cette évolution, comme nous le constatons déjà en 2004, court-circuitait encore plus la monopolisation de la sélection du personnel politique par les partis. Nous avons à la fois des électeurs « stratèges », des électeurs sans orientation politique précise et des électeurs qui se déterminent très tardivement (1/3 choisissent pour qui voter dans la dernière semaine et/ou le jour même).

L'étude des bulletins marque la continuité avec les études précédentes, puisque c'est la neuvième fois qu'il sera procédé à un échantillonnage des bulletins réels pour les élections législatives. Cette analyse permet, d'une part, d'évaluer les proximités entre les partis eux-mêmes et, d'autre part, de mesurer les performances des politiques électorales personnelles des candidats, indépendamment de leurs affiliations partisans.

CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Pour définir le comportement électoral au Luxembourg, nous recourons à la méthode du sondage d'opinion, c'est-à-dire une investigation sociologique destinée à recueillir des informations au sujet d'un « groupe d'individus de la population en vue d'estimer quelles sont les caractéristiques, attitudes et préférences de cette population face aux événements et aux questions d'intérêt général ». Les sondages sont administrés par la société de sondage LDL CONNECT, mais les concepteurs des questions sont l'équipe de recherche de l'Université du Luxembourg.

Nous proposons de reprendre les sondages électoraux (pré & post électoral) du projet ELECT 2009 dans un souci de continuité et de comparaison des données, avec un questionnaire qui sera partiellement retravaillé en étroite collaboration avec le *Consortium for European Research with Election Studies*, successeur du projet *Providing an Infrastructure for Research on Electoral Democracy in the European Union* (PIREDEU). Le projet ELECT 2013 est complété, du moins dans l'analyse par un projet EURO 2014 établi dans le cadre de la Chaire de recherche en études parlementaires pour tenir compte pour la première fois depuis 1979 de la non simultanéité des scrutins national et européen.

Un sondage « partiel » réservé uniquement aux étrangers résidant au Luxembourg permet d'évaluer leurs perceptions et leurs intérêts de la vie politique au Luxembourg. Au moyen de questions similaires posées aux électrices et électeurs et aux résidents étrangers nous pouvons évaluer d'éventuels clivages entre la population électorale et l'ensemble de la population du Grand-Duché.

LES QUESTIONS ABORDEES

Les questionnaires des deux sondages électoraux (pré & post électoral) et partiel seront différents, tout en gardant néanmoins une partie de questions communes (notamment l'attitude vis-à-vis des institutions, de la construction européenne, des questions socioéconomiques et identitaires ou encore celles concernant les intentions de votes). Différentes parties dans le sondage partiel sont aussi plus ciblées sur les résidents étrangers notamment sur leurs attentes vis-à-vis du système politique luxembourgeois et leur engagement politique.

Page | 17

Dans les alinéas qui suivent nous n'entrons pas dans le détail et nous appelons l'ensemble des questions « le questionnaire ». Ce procédé est aussi justifié par le fait que la définition du détail du questionnaire et de l'organisation des sondages sera la première étape du projet.

Le questionnaire du sondage électoral comporte un volet pour appréhender la motivation explicite des personnes interrogées (la perception de la politique, la situation économique, l'identification partisane) et un volet pour les situer dans un milieu social (le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le lieu de résidence, la pratique religieuse, etc.).

L'intérêt principal de notre analyse consiste à dégager, d'une part, des liens qui peuvent exister entre la trajectoire sociale d'un individu et son comportement électoral et d'autre part à évaluer si l'électeur luxembourgeois se détermine suivant un « calcul coût avantage » immédiat. Les questions sont réparties en plusieurs groupes afin de mieux répondre aux objectifs de la recherche que nous nous sommes assignés.

Une série de questions porte sur ce que l'on nomme les déterminants socio-démographiques du vote (le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le lieu de résidence, la pratique religieuse, etc.). En sachant par exemple que l'âge correspond moins à un cycle biologique qu'à des modes d'insertion sociale variant avec le temps. Ainsi, la « jeunesse » étant peu insérée socialement, ses choix électoraux sont plus fluctuants. Ou bien encore s'agissant du statut socio-économique, en rappelant que sa relation avec le vote se vérifie dans tous les cas, à condition de concevoir le degré d'intégration à une catégorie sociale clairement identifiée (agriculteurs, ouvriers, cadres, fonctionnaires, etc.).

Une série de questions porte sur la sécurité de l'emploi, la maîtrise des langues, les revenus et le capital culturel et l'univers idéologique. Des études du même acabit, menées notamment lors des élections présidentielles de 2012 en France et précédant les élections législatives britanniques de 2010, ont démontré que la prévisibilité du résultat et la compréhension des évolutions électorales avaient été affaiblies du fait même que ce type de questions n'avaient pas été posées. Dans ce groupe de questions sont aussi traités le rapport à l'Autre, la signification de ce qu'est la citoyenneté ou bien encore l'« ancrage identitaire » et le comportement civique de l'ensemble de la population grand-ducale.

Une série de questions porte sur le problème de la mobilité électorale pour vérifier l'hypothèse de l'effacement des clivages politiques et des mécanismes d'identification partisane.

Une série de questions a pour objectif de vérifier la volatilité électorale et la thèse de l'électeur raisonnable d'après laquelle un électeur est un acteur rationnel qui adapte à court et moyen terme ses intérêts à l'offre du marché politique. En d'autres termes, conscient de ses choix, le citoyen maximise ses chances de profit par un calcul.

Une série de questions porte sur des aspects plus conjoncturels de l'offre politique, du poids de la conjoncture, autrement dit le cadre de l'élection (le vote panaché, la loi sur le financement des partis politiques), la nature de l'élection (législatives et européennes) et les contingences locales, nationales et européennes associées (conjoncture économique, directives européennes, etc.). Bien que le vote soit obligatoire au Luxembourg, nous posons également des questions sur l'abstentionnisme électoral et le refus même de répondre à des questions portant sur la politique. Nous souhaitons donc donner une interprétation du vote protestataire et, peut-être du cens caché, c'est-à-dire le fait que des électeurs se sentent « dominés » et « dépossédés » ou se déclarent « indifférents » comme des études électorales l'ont démontré aux législatives portugaises en 2011, grecques et françaises en 2012, italiennes en 2013.

Une série de questions a finalement pour objectif de mesurer la contrainte de l'offre. Ceci signifie l'appréciation que se font les électeurs des partis des institutions et des autres acteurs en présence, par exemple les qualités ou les compétences qu'ils leur reconnaissent, leur perception des enjeux externes au régime politique luxembourgeois et le poids de la campagne électorale et des médias, y compris les nouveaux réseaux d'information type internet dans la détermination de leurs choix.

ETUDE EURO 2014

Le projet de recherche a comme finalité de contribuer à la compréhension du fonctionnement du système politique luxembourgeois et des rapports de forces tels qu'ils se manifestent aux élections européennes de mai 2014.

L'étude met en œuvre trois approches complémentaires :

1. L'exécution d'un sondage post-électoral pour analyser les déterminants du vote, les valeurs et les comportements politiques des électrices et des électeurs qu'ils soient Luxembourgeois ou résidents étrangers au Luxembourg avec un focus particulier sur la disjonction pour la première fois depuis 1979 entre les élections législatives et européennes et leurs conséquences :
2. L'exécution de quatre focus groupes, composé chacun de 10 à 12 personnes et répartis comme suit : un groupe de jeunes résidents (16-24 ans) indépendamment de leurs citoyennetés ; un groupe de luxembourgeois – fonction publique ; un groupe de luxembourgeois – secteur privé ; un groupe d'étrangers résidents – électeurs et non-électeurs. Les focus groupes ont pour objet de connaître l'opinion des citoyens sur la Politique européenne à travers l'analyse de leurs opinions ou attitudes sur différents sujets ou objets politiques qui sont directement ou indirectement liés à la Politique européenne, comme la Gouvernance économique de la zone euro, la coopération interparlementaire entre la Chambre des Députés du Luxembourg et le Parlement européen, la cohésion sociale entre les Européens, les questions géostratégiques et l'élargissement de l'Union du type Ukraine et Turquie, la politique environnementale en Europe, etc. ;

3. L'étude des résultats et des comportements politiques du scrutin européen notamment à travers le dépouillement d'un échantillon de 3000 bulletins.

D'autres aspects notamment ceux ayant trait au programme des partis politiques et à leurs positionnements sur la Politique européenne de manière comparée sont abordés en étroite collaboration avec le projet EUANDI, coordonné par l'*European Union Democracy Observatory* (EUDO) de l'Institut universitaire européen de Florence et avec le projet Elections européennes 2014 de l'Observatoire des élections en Europe de la Fondation Robert Schuman pour lesquels le responsable du projet et les chercheurs associés à celui-ci sont partenaires⁴.

CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

Pour définir le comportement électoral et politique au Luxembourg à l'occasion des élections européennes de mai 2014, nous recourons en premier lieu à la méthode du sondage d'opinion. Les sondages sont administrés par la société de sondage TNS-ILRES, mais les concepteurs des questions sont l'équipe de recherche de l'Université du Luxembourg en collaboration avec le groupe d'accompagnement de la Chambre des Députés.

Nous organisons en second lieu des focus groupes dans la logique de ceux que nous avons déjà réalisés pour la Chambre des Députés à l'occasion du référendum sur le Traité constitutionnel européen de juin 2005⁵.

Les focus groupes contribuent en effet à capter les opinions des individus sur des faits culturels, économiques et sociaux qui sont impossibles à retracer dans un questionnaire notamment en raison de ses coûts, de l'objet et de l'origine de son commanditaire.

⁴European Union Democracy Observatory (EUDO) <http://www.eui.eu/Projects/EUDO/EUandi/Index.aspx>; Observatoire des élections en Europe de la Fondation Robert Schuman, <http://elections-europeennes.robert-schuman.eu/toutes-nos-publications-sur-le-parlement-europeen/>, 2014.

⁵ Philippe Poirier, Patrick Dumont, Fernand Fehlen & Raphaël Kies, *Etude sur le référendum sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe*. Luxembourg : Service Imprimerie Centrale de l'Etat, Chambre des Députés, 220p, <http://www.chd.lu/wps/wcm/connect/a0c135804e295b92b693f7010df100bc/referendum2005.pdf?MOD=AJPERES>, février 2007.

De plus, le recours à des focus groupes vise notamment à réduire – dans la mesure du possible – l'inégalité des individus par rapport à la politique par le fait même que chacun est en mesure de prendre la parole et que les autres soient « obligés » de l'écouter.

Page | 21

Le choix du recours à de tels groupes a aussi pour objectif de faire ressortir les logiques sociales qui sont propres à un milieu ou un groupe et que le sondage sous forme d'entretien individuel ne peut nullement ou faiblement retranscrire. C'est-à-dire identifier non seulement les mécanismes d'accès et d'interprétation des phénomènes politiques à travers le prisme d'une culture politique propre à un milieu ou un groupe social – que les individus adoptent par conformisme ou en legs – mais aussi les logiques de domination et/ou de mimétisme social.

QUESTIONS ABORDEES

Nous proposons de reprendre les sondages électoraux (pré & post électoral) du projet ELECT 2009 et d'ELECT 2013 dans un souci de continuité et de comparaison des données, avec un questionnaire qui sera partiellement retravaillé en étroite collaboration avec l'*European Union Democracy Observatory* (EUDO) de l'Institut universitaire européen de Florence. Certaines questions sont également en conformité avec les sondages Eurobaromètre de la Commission européenne, qu'ils soient standards, spéciaux ou dits « flash »⁶.

Le questionnaire du sondage électoral comporte un volet pour appréhender la motivation explicite des personnes interrogées (la perception de la politique, la situation économique, l'identification partisane) et un volet pour les situer dans un milieu social (le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le lieu de résidence, la pratique religieuse, etc.).

⁶ Commission européenne, Opinion public, Eurobaromètre, http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm, 2014.

L'intérêt principal de notre analyse consiste à dégager, d'une part, des liens qui peuvent exister entre la trajectoire sociale d'un individu et son comportement électoral et d'autre part à évaluer si l'électeur luxembourgeois et/ou résident étranger se détermine suivant sa représentation sociale des enjeux politiques et économiques de l'Union européenne ou bien d'après le nouveau contexte politique luxembourgeois établi depuis les élections législatives de 2013. Les questions sont réparties en plusieurs groupes afin de mieux répondre aux objectifs de la recherche que nous nous sommes assignés.

Une série de questions porte sur ce que l'on nomme les déterminants socio-démographiques du vote (le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le lieu de résidence, la pratique religieuse, etc.). En sachant par exemple que l'âge correspond moins à un cycle biologique qu'à des modes d'insertion sociale variant avec le temps. Ainsi, la « jeunesse » étant peu insérée socialement, ses choix électoraux sont plus fluctuants. Ou bien encore s'agissant du statut socio-économique, en rappelant que sa relation avec le vote se vérifie dans tous les cas, à condition de concevoir le degré d'intégration à une catégorie sociale clairement identifiée (agriculteurs, ouvriers, cadres, fonctionnaires, etc.).

Une série de questions porte sur l'univers identitaire des électeurs Luxembourgeois et des résidents étrangers. Seront interrogés notamment la signification de ce qu'est la citoyenneté, le sentiment d'appartenance individuelle au Luxembourg et/ou à l'Union européenne, la représentation sociale de l'élargissement de l'Union et de ses frontières, la perception des flux migratoires internes et externes à l'Union.

Une série de questions porte sur l'appréciation des politiques économiques et sociales décidées depuis 2009 au niveau de l'Union européenne et pour certains de ses Etats membres. Seront abordés le niveau d'adhésion aux Traités et pactes européens sur la Gouvernance européenne, le niveau d'appréciation et de compréhension des critères d'ajustements structurels appliqués notamment en Grèce et au Portugal, la perception de la place des gouvernements et des parlements nationaux dans le processus décisionnel économique contemporain, les attitudes vis-à-vis du « duopole germano-français » et de la Commission européenne dans la définition de l'agenda budgétaire et économique européen.

Une série de questions porte sur la situation politique nationale en lien avec la constitution d'une coalition gouvernementale inédite au Luxembourg depuis les élections législatives d'octobre 2013. Seront analysés ainsi la candidature de l'ancien Premier ministre au poste de Président de la Commission européenne, la perception de l'action du nouveau gouvernement dans le domaine de la politique économique, sociale et européenne ou bien encore la situation de l'emploi au Luxembourg.

Une série de questions a finalement pour objectif de mesurer la contrainte de l'offre. Ceci signifie l'appréciation que se font les électeurs des partis, des institutions et des autres acteurs en présence dans la définition de la Politique européenne et de sa construction sociale, par exemple les qualités ou les compétences qu'ils reconnaissent aux partis et aux candidats ou bien encore leurs jugements sur les modalités du choix des candidats et les candidats eux-mêmes auxdites élections.

LES FOCUS GROUPES

Les focus groupes réunissent généralement un nombre peu élevé de participants issus d'une population cible bien définie afin de susciter des discussions autour d'une série de thèmes sélectionnés à l'avance, sous la direction d'un modérateur. Le constat des limites des sondages peut justifier le recours à des méthodes alternatives ou complémentaire de recherche.

En effet, les données découlant des sondages reflètent les intérêts prioritaires du chercheur et/ou du commanditaire ; leur interprétation est toujours limitée par la standardisation des questions et des réponses. Ainsi, bien qu'il soit une technique décisive pour étudier un sujet donné au sein d'une population dont on est sûr qu'elle est bien représentée, le sondage peut être utilement complété par la flexibilité d'une approche qualitative. En recourant à celle-ci il est possible d'éclairer le phénomène d'intérêt en accédant à une analyse plus approfondie des facteurs et des processus en jeu. Les focus groupes illustrent bien l'ouverture du chercheur à ce que la population qu'il étudie peut apporter à sa thématique de recherche. Dans les focus groupes, à la différence des sondages, le sens subjectif qu'attribuent les acteurs à la réalité sociale peut émerger spontanément à travers la discussion entre les participants. Les détails contextuels sont également rendus disponibles de sorte qu'il est possible d'atteindre une compréhension fine de l'objet étudié.

Dans le cadre luxembourgeois, le recours aux focus groupes peut affiner la compréhension des attitudes de défiance ou de confiance à l'égard des institutions et des politiques européennes (et nationales) constatées dans les enquêtes précédentes, en 2004, en 2005 et en 2009. Les échanges au sein des focus groupes peuvent en effet se révéler utiles pour identifier les croyances et les références normatives qui alimentent les aspirations des citoyens pour un accroissement de la légitimité des institutions européennes ou au contraire pour une restauration de la légitimité nationale. Ils sont susceptibles de répondre aux questions de savoir comment se déclinent l' « euroscepticisme de gauche », l' « euroscepticisme attaché à la souveraineté nationale et fiscale », celui des groupes indifférents à l'intégration européenne et à partir de quels arguments et raisonnements leurs regards se développent. Il devient ainsi possible d'examiner de près de quelle manière s'articulent et s'élaborent les perceptions positives ou négatives des enjeux européens (la politique environnementale, le politique étrangère et de sécurité commune, la monnaie unique, la place de l'Union européenne dans la globalisation économique et culturelle, etc.) et dans quels types de discours ils trouvent leurs sources. Le poids des acteurs de la « société civile » (syndicats, groupes d'intérêts, organisations non gouvernementales, etc.) et des médias nationaux dans la définition de la politique européenne peut-être aussi particulièrement bien étudiés à travers cette méthode.

L'absence de réalisation de focus groupes en 2009 et 2004 justifie leur usage pour les élections européennes de 2014. Mises en œuvre dans un tel cadre, ils s'inscrivent dans la lignée d'études similaires notamment et *Citizens Talking About Europe* qui a recouru aux focus groupes en France, en Angleterre et en Belgique Francophone pour déterminer les ressorts des attitudes et des perceptions à l'égard du régime politique européen⁷. Les résultats obtenus pourront donc entrer en dialogue avec ceux des études précitées.

⁷ Oxford University, Citizens Talking About Europe, http://oxpo.politics.ox.ac.uk/projects/discussion_political/index.asp, 2013.

L'institut TNS-ILRES est chargé d'identifier les citoyens disponibles et volontaires (recevant une rémunération pour leurs déplacements et leurs temps de présence, 3h00 heures en moyenne) à travers une méthode basée sur des critères objectivables (âge, secteurs d'activités, origine géographique et citoyenneté). Quatre focus groupes de 10 à 12 personnes (voir ci-dessous la liste) sont ainsi constitués : un groupe de jeunes de 16 à 24 ans indépendamment de leurs citoyennetés, un groupe de Luxembourgeois – fonction publique ; un groupe de Luxembourgeois – secteur privé ; un groupe d'étrangers résidents – électeurs et non-électeurs.

L'institut TNS-ILRES a pour responsabilité – avec la participation des politistes de l'Université du Luxembourg (Philippe Poirier et Raphaël Kies) – d'animer, d'encourager la discussion et d'inciter toutes les personnes à participer à partir de thématiques déterminées au préalable par l'équipe de l'équipe de recherche de l'Université du Luxembourg en collaboration avec le groupe d'accompagnement de la Chambre des Députés.



CADRE DE LA RECHERCHE

La Chaire de recherche en études parlementaires de la Chambre des Députés du Luxembourg, en étroite relation avec le Président de la Chambre des Députés, Mars di Bartolomeo, le Secrétaire général, Monsieur Claude Frieseisen, le Comité de pilotage composé des députés Claude Adam (Les Verts), Taina Bofferding (POSL), Alex Bodry (POSL), Eugène Berger (PD) et Laurent Mosar (PCS), a pour finalité de contribuer à la connaissance, à l'étude et au fonctionnement du parlementarisme dans le processus décisionnel national et européen. Elle contribue à des activités de recherches principalement en sciences politiques dans les domaines de la démocratie, de la législation nationale et de la politique comparée en Europe.

1. Parlement et exercice de la gouvernance économique au niveau national et européen ;
2. Parlement, fonctions délibératives, pratiques référendaires et pétitionnaires ;
3. Parlement, code de déontologie, statut de l'élu et européanisation des normes d'organisation de la démocratie ;
4. Parlementarisme et élections ;
5. Parlementarisme, éthique et sciences.

A court terme des projets de recherche ont pour sujet l'implication comparée des Parlements dans la Conférence interparlementaire sur l'Union économique et monétaire d'une part et les Parlements et les pratiques référendaires en Europe d'autre part. La Chaire est responsable également de l'organisation de conférences internationales et de cours en sociologie politique sur l'état de la démocratie, du parlementarisme et la prise de décision en Europe.

La Chaire permet finalement de soutenir financièrement et sur un plan logistique des projets de recherche, de financer et de développer des recherches doctorales, de procéder à des publications académiques ([Collection études parlementaires](#) – éditions Larcier) et grand public et de créer un programme de stage professionnalisant au sein du Parlement pour des étudiants du Master en Gouvernance européenne de l'Université du Luxembourg.

De plus, la Chaire de recherche développe des collaborations scientifiques et institutionnelles avec l'ensemble des centres et chaires en études parlementaires déjà existants dans le Commonwealth et au sein de l'Union européenne. De plus, la chaire de recherche développe des collaborations scientifiques et institutionnelles avec l'ensemble des centres et chaires en études parlementaires déjà existants dans le Commonwealth et au sein de l'Union européenne.

La Chaire de recherche en études parlementaires avait été fondée le 14 juillet 2011 et renouvelée jusqu'à la fin de la législature 2014-2019.



REMERCIEMENTS

Nous remercions particulièrement Pierre Baudewyns, enseignant-chercheur à l'Université catholique de Louvain, pour ses vérifications statistiques, Fernand Fehlen, enseignant-chercheur en sociologie, et Isabelle Pigeron-Piroth, chercheuse statisticienne à l'Université du Luxembourg, pour leurs soutiens tout au long de cette étude ; et cette dernière en particulier pour la réalisation des cartes ; les étudiants lors du tirage « fastidieux » des bulletins pour les élections législatives⁸ et européennes⁹, stagiaires ou non de la Chaire de recherche en études parlementaires.

Nous adressons toute notre gratitude à la Conférence des présidents [Michel Wolter (PCS), Ben Fayot (POSL), Claude Meisch (PD), François Bausch (Les Verts)] et à l'ancien président de la Chambre des Députés, Laurent Mosar (PCS) de la législature 2009-2013 qui nous ont confié une nouvelle fois la rédaction de ce rapport. Nous le faisons de même aux sensibilités parlementaires, l'ADR et La Gauche et à leurs représentants respectifs, Gast Gibéryen et Justin Turpel, aux partis et mouvements non représentés au Parlement, le Parti communiste luxembourgeois (PCL), le Parti pirate du Luxembourg (PPL), le Parti pour une démocratie intégrale (PID) qui tous ont été ouverts et coopératifs pour nos recherches sur ce projet en particulier et sur l'état de la démocratie en Europe et au Luxembourg en général.

Nous sommes redevables de l'écoute, de l'aide et de la disponibilité pendant les travaux de recherche du Secrétaire général de la Chambre des Députés, Claude Frieseisein, de ses collaborateurs, Sonja Benassutti et Laurent Scheeck et particulièrement du nouveau Président du Parlement, pour la législature 2014-2019, Mars Di Bartolomeo (POSL).

Luxembourg, le 28 février 2015

⁸ Anne Beaumont, Fabiola Cavallini, Magda Teixeira Santos, Haykuhi Margaryan, 2013-2014.

⁹ Pierre Casole, Noemi Candelora, Christine Chiriac, Raphaël Durante, Ilaria Ragone, Elie Voltz, Milos Hranisavljevic, 2014-2015.

PLAN DE L'ÉTUDE

Page | 29

Chapitre I	ANALYSE DE LA STRUCTURATION DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ET DE SES ACTEURS	31
Chapitre II	ANALYSE DU VOTE DES LUXEMBOURGEOIS DE NATIONALITÉ D'APRÈS LES SONDAGES PRÉ ET POST- ÉLECTORAUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2013	185
Chapitre III	ANALYSE DU VOTE VIRTUEL DES ÉTRANGERS D'APRÈS LE SONDAGE POST-ÉLECTORAL ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2013	331
Chapitre IV	ANALYSE DU VOTE DES LUXEMBOURGEOIS DE NATIONALITÉ ET DES ÉTRANGERS DE RÉSIDENCE D'APRÈS LE SONDAGE POST-ÉLECTORAL ET LES GROUPES DE DISCUSSION ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2014	405
Chapitre V	ANALYSE DU VOTE D'APRÈS LES RÉSULTATS ET LE TIRAGE DES BULLETINS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2013 ET EUROPÉENNES DE 2014	547
Conclusion		673
Annexes		683



ANALYSE

DE LA STRUCTURATION

DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

ET DE SES ACTEURS

XAVIER TANGUY-CARPENTIER



TABLE DES MATIÈRES

Contexte, acteurs et thèmes	35
Le contexte économique	35
Le contexte social	44
Le contexte politique	50
Le rôle de l'Etat	59
Parlementarisation et pressions sur le Gouvernement : la mise aux normes européennes et internationales	80
De nouveaux vecteurs, de nouveaux acteurs ?	84
La circulation des idées et de information au Luxembourg	98
La circulation des idées, Facts Checking : Comparaison avec des élections récentes de pays limitrophes du Luxembourg	101
Luxembourg, l'émergence de nouveaux acteurs politiques	114
Acteurs traditionnels au Luxembourg, les partis et les candidats	136
Le processus de sélection des candidats	137
L'âge moyen des candidats par circonscription aux législatives	144
La comparaison des candidatures par genre	149
L'analyse par circonscription électorale	150
Le renouvellement des candidatures aux législatives	153
Les mandats politiques	154
Les professions des candidats	160
L'évolution des professions par parti	164
Les candidatures aux élections européennes	171



TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 Evolution de la population étrangère entre 2011 et 2014	41
Figure 2 Présentations des élections sociales – 2013. Affaiblissement de la représentation structurée	46
Figure 3 Comparaison du nombre de personnes suivant l'actualité de groupes politiques et de syndicats sur Facebook (mai 2014)	49
Figure 4 Confiance affichée dans les partis politiques luxembourgeois	53
Figure 5 Part relative de la dotation dans les recettes globales des partis politiques en euros et en %	73
Figure 6 Budget estimé des dépenses de campagne de 2004 et de 2009 par parti politique en euros	76
Figure 7 Répartitions des crédits alloués après les élections législatives de juin 2009 en euros	77
Figure 8 Dons au-dessus de 200 euros, déclarés par parti, depuis 2008	78
Figure 9 Extrait du bilan 2013 présenté à Moutfort le 1 Mars 2014, par Les Verts	79
Figure 10 Partis politiques et agences de conseils	79
Figure 11 Budget de la campagne législative (chiffres annoncés en 2013)	80
Figure 12 Lancement de la campagne et adoption des thèmes, année 2013	85
Figure 13 Profil de connectivité internet au Luxembourg	90
Figure 14 Comparaison des profils connectés entre pays limitrophes	91
Figure 15 Pyramide des âges au Luxembourg à la veille des législatives de 2013	92
Figure 16 Nombre d'adhérents à un parti donné	93
Figure 17 Données brutes au 27 février 2014 des comptes et des abonnés aux réseaux sociaux des partis politiques représentés à la Chambre des Députés (2013-2018)	93
Figure 18 Comparaison du nombre d'abonnés aux comptes Facebook et Twitter – 2011 / 2013	94
Figure 19 Extrait du rapport d'activité 2013 du PCS présentant ses outils sociaux	95
Figure 20 Données brutes des comptes et du nombre d'abonnés aux réseaux sociaux des partis luxembourgeois (au 27 février 2014)	96
Figure 21 Exemple d'animateur du débat à l'échelle locale (Toulouse, France)	106
Figure 22 Exemple de plateforme d'information (a) POLITIQUE en Belgique	109
Figure 23 Comparatif démographique et économique des pays de la Grande Région	113
Figure 24 Comparatif des systèmes politiques	114
Figure 25 Comparaison du nombre d'inscrits selon les acteurs	121
Figure 26 Présentation de 2030.lu sur la question du vote des non-luxembourgeois	123
Figure 27 5 vir 12	125
Figure 28 Exemple de benchmarking des programmes politiques	128
Figure 29 Structure des acteurs de l'expertise et du conseil politique au Luxembourg	134
Figure 30 Structuration des acteurs dans la circulation des idées au Luxembourg	135
Figure 31 Age moyen des candidats par circonscription et par parti	144
Figure 32 Age moyen des candidats ADR par circonscription	145
Figure 33 Age moyen des candidats PCS par circonscription	145
Figure 34 Age moyen des candidats PD par circonscription	146
Figure 35 Age moyen des candidats POSL par circonscription	146
Figure 36 Age moyen des candidats Verts par circonscription	147
Figure 37 : Age moyen des candidats La Gauche par circonscription	147
Figure 38 Age moyen des candidats PCL par circonscription	148
Figure 39 Age moyen des candidats PID par circonscription	148
Figure 40 Age moyen des candidats Pirates par circonscription	148
Figure 41 Comparaison de la moyenne d'âge des candidats par parti entre 2004, 2009 et 2013	149
Figure 42 Proportion des candidat-e-s aux législatives de 2013 par parti	149
Figure 43 Evolution des candidatures féminines depuis 1999 par parti	150
Figure 44 Proportion des candidatures féminines et masculines par circonscriptions	150
Figure 45 Proportion des candidates (pourcentage) par circonscription depuis 1979	151
Figure 46 Pourcentage comparé par circonscription entre 2009 et 2013	152
Figure 47 Représentations des candidatures féminines aux législatives de 1979 à 2013	152
Figure 48 Proportion de nouvelles candidatures par parti	153

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

<i>Figure 49 Moyenne du nombre de mandats des candidats par circonscription</i>	154
<i>Figure 50 Mandats politiques de la circonscription Sud</i>	154
<i>Figure 51 Candidats mandataires et élus, circonscription Sud</i>	155
<i>Figure 52 Mandats politiques de la circonscription Centre</i>	155
<i>Figure 53 Candidats mandataires et élus, circonscription Centre</i>	156
<i>Figure 54 Mandats politiques de la circonscription Nord</i>	156
<i>Figure 55 Candidats mandataires et élus, circonscription Nord</i>	157
<i>Figure 56 Mandats politiques de la circonscription Est</i>	157
<i>Figure 57 Candidats mandataires et élus Est</i>	158
<i>Figure 58 Moyenne par circonscription de l'âge, du nombre de mandat(s) et proportion des candidates</i>	158
<i>Figure 59 Proportion des candidatures féminines et des candidatures nouvelles par parti</i>	159
<i>Figure 60 Candidatures par groupes de profession et par parti en 2013</i>	161
<i>Figure 61 Représentation des professions aux trois dernières élections législatives</i>	162
<i>Figure 62 % des candidats exerçant une profession directement ou indirectement financée par les fonds publics</i>	163
<i>Figure 63 Moyenne des représentations du fonctionariat en 2004, 2009 et 2013</i>	163
<i>Figure 64 Professions des candidats ADR, comparaisons élections législatives 2004, 2009 et 2013</i>	165
<i>Figure 65 Professions des candidats PCS, comparaison élections législatives 2004, 2009 et 2013</i>	166
<i>Figure 66 Professions des candidats PD, comparaison élections législatives 2004, 2009 et 2013</i>	167
<i>Figure 67 Professions des candidats POSL, comparaison élections législatives 2004, 2009 et 2013</i>	168
<i>Figure 68 Professions des candidats Les Verts, comparaison élections législatives 2004, 2009 et 2013</i>	169
<i>Figure 69 Professions des candidats La gauche, comparaison élections législatives 2004, 2009 et 2013, comparaison élections législatives 2004, 2009 et 2013</i>	170
<i>Figure 70 Parité interne, représentation nationale en 2013</i>	170
<i>Figure 71 Mandats politiques détenus par les candidats aux européennes de 2014</i>	175
<i>Figure 72 Age moyen des candidats par parti en 2013</i>	176
<i>Figure 73 Age moyen des candidats aux européennes de 1999 à 2014</i>	176
<i>Figure 74 Professions des candidats aux européennes de 2014</i>	178
<i>Figure 75 Candidatures par genre aux élections</i>	179
<i>Figure 76 Proportions de candidatures féminines depuis 1979</i>	179
<i>Figure 77 Recours à des agences de communication</i>	181
<i>Figure 78 Extrait du rapport d'activités du PCS</i>	182

CONTEXTE, ACTEURS ET THÈMES

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Page | 35

UN PAYS RICHE RATRAPÉ PAR LA CRISE

Le PIB par habitant du Grand-Duché demeure le plus élevé de l'Union européenne. Le salaire minimum est de 1921 euros par mois et le seuil de pauvreté est fixé à 1639 euros. Le PIB stagne toutefois depuis 2012 et le chômage a atteint près de 7% de la population active. Un taux qui atteint près de 19% pour les jeunes. De telles données économiques confortent voire aggravent l'atmosphère générale et les conséquences sur le vote, notées dans le rapport sur les élections législatives au Grand-Duché de 2009¹.

Un rapport du service national de statistiques vient de souligner "l'aggravation des inégalités de niveau de vie" depuis le début de la crise financière, un tassement des revenus et du pouvoir d'achat, de 5% inférieur à son niveau de 2009². En dépit de transferts sociaux assez généreux, la population en situation de "risque de pauvreté" augmente. Elle était supérieure à 15% l'an dernier, avec de fortes disparités entre nationaux (7%) et étrangers, pour lesquels le taux est trois fois supérieur aux Luxembourgeois.

Comme beaucoup de petits pays, le nombre d'étrangers est très élevé, atteignant près de 43 % de l'ensemble des habitants, dont plus du tiers sont des Portugais, traditionnellement employés dans le secteur du bâtiment³.

LA PARTICULARITÉ DE LA MAIN D'ŒUVRE AU LUXEMBOURGEOISE

Parallèlement, le système éducatif révèle des faiblesses en ne parvenant pas à former suffisamment de profils qualifiés et hautement qualifiés. Cette situation spécifique oblige les employeurs à aller chercher une partie de leur main d'œuvre à l'étranger. Quelque 150.000 frontaliers viennent travailler chaque jour au Luxembourg, dont plus de la moitié de Français et quelque 40.000 Belges.

¹ Le rapport les élections législatives et européennes de 2009 au Grand-Duché de Luxembourg faisait état d'une même préoccupation, p. 61 ; « en dépit des clivages sur les questions éthiques et sur les arrangements constitutionnels, notamment en raison de l'incompatibilité des valeurs du Chef de l'Etat avec l'adoption d'une loi sur l'euthanasie votée avec une courte majorité au parlement, c'est bien et bien les questions économiques qui se sont imposées dans les débats au cours de l'année 2008 et pendant toute la campagne électorale jusqu'au scrutin de juin 2009 ».

² *Rapport "Travail et cohésion sociale"*, Rapport du Statec, 15 octobre 2013.

³ *Notes de conjoncture du Statec*, publiée en 2013, <http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/note-conjoncture/2013/PDF-NDC-01-13.pdf>

Le logement constitue un autre point noir de la situation sociale du Grand-Duché.

"Nous avons échoué dans notre politique du logement. Les prix ont explosé dans une mesure non acceptable. Nous avons besoin d'un frein. Il faut accélérer le rythme et mettre l'accent sur les logements à louer et les rénovations" déclarait Jean-Claude Juncker lors du congrès de son parti le 21 septembre 2013⁴.

Selon la Banque centrale, les prix des logements ont presque triplé entre 1995 et 2011⁵, conséquence d'une hausse continue de la population, principalement de travailleurs non luxembourgeois, attirés par la croissance économique du pays. Le Statec a élaboré un scénario démographique pour 2030, selon lequel la population du Luxembourg atteindra alors 646.740 personnes⁶. Les prix de l'immobilier atteignent depuis 10 ans les niveaux des grandes capitales européennes et, obligeant même les plus modestes à se loger hors des frontières, en France, en Belgique ou en Allemagne.

Face à cette pénurie de logement, qui voudrait plus de 6000 constructions de logements par an alors que le dernier Plan sectoriel logement en prévoit environ 3000⁷, et aux hausses des loyers, le parc social reste sous-dimensionné avec un peu plus de 4.000 logements. Cela représente seulement 3% du parc immobilier résidentiel du pays, contre 17% en France et jusqu'à 32% aux Pays-Bas. Se saisissant de ce thème dans une de ces publications, l'organisation Caritas annonçait alors qu'il en faudrait 26.000 supplémentaires pour faire face aux besoins⁸. Le retard dans l'offre de logements locatifs est alors jugé difficile à rattraper, d'autant que les rentrées fiscales s'annoncent complexes à évaluer dans les années à venir alors que s'annonce la fin programmée du secret bancaire qui a contribué à l'enrichissement du pays.

Le secteur financier assurait encore en 2008, avant la crise, près de la moitié des recettes fiscales du Grand-Duché. Or si les données macro-économiques montrent un niveau élevé de richesse par habitant, il n'en va pas de même en ce qui concerne le bien-être social.

⁴ *L'essentiel*, édition du 21 septembre 2013, « le CSV présente ses idées pour les élections »

⁵ *Bulletin*, Mars 2011, Banque centrale du Luxembourg

⁶ « Projection des ménages privés et des besoins en logements 2010 – 2030 » In : « *Working Papers Economie et Statistique* N°55 du Statec, Luxembourg

⁷ Zahlen, Paul in « Regards 02 », Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC), Luxembourg, 2012

⁸ « Sortir de l'échec, la politique du logement au Luxembourg », document consultable depuis <http://www.caritas.lu/Ce-que-nous-disons/Questions-politiques-et-sociales/Sortir-de-l-%C3%A9chec-La-politique-du-logement-au-Luxembourg>

Selon l'étude réalisée par la Chambre des salariés, en 2013⁹ « *l'analyse des inégalités sous leurs différentes formes mène à un même constat : les inégalités continuent à suivre une tendance haussière. Si certains indicateurs semblent s'améliorer légèrement par rapport à l'année précédente, cela pourrait être dû à une détérioration de la situation des ménages les plus aisés plutôt qu'à une véritable amélioration de la situation des ménages les plus défavorisés. D'ailleurs la détérioration du pouvoir d'achat des plus bas salaires se poursuit* ».

L'étude poursuivait sur le thème de la pauvreté et observait que le nombre de bénéficiaires du RMG en général, et plus particulièrement de ceux ayant des revenus propres et/ou un emploi, ne cesse d'augmenter. Pour les ménages monoparentaux ainsi que pour les chômeurs, le taux de risque de pauvreté dépasse toujours 40%.

En matière de chômage, le Luxembourg affichait, selon la même étude, de bonnes performances comparativement aux autres pays d'Europe. Toutefois le chômage, y compris de longue durée (supérieur à 12 mois) poursuivait son ascension, et cela malgré la récente amélioration de la conjoncture. Les personnes ayant le plus de difficultés à s'intégrer sur le marché du travail sont les femmes, les jeunes ainsi que les personnes ayant un faible niveau de formation.

Depuis 1995 les données statistiques analysant les inégalités sociales démontrent leur tendance à la hausse.

LA SITUATION DES RÉSIDENTS NON-NATIONAUX ET LE DROIT DE VOTE

Avec 43% de résidents non nationaux, le Luxembourg vit une situation unique en Europe. Le thème du droit de vote des étrangers, au premier plan lors de cette campagne, demeure un sujet sensible voire clivant pour chaque parti politique. Une attention soutenue est donc portée à la question et plusieurs études sont réalisées sur un suivi des comportements électoraux des non nationaux¹⁰.

⁹ *Panorama sociale au Luxembourg 2013*, Chambre des salariés du Luxembourg.

¹⁰ RED n° 17, *Les élections communales d'octobre 2011*, étude réalisée par Sylvain BESCH, Nénad Dubajic, Altay Manço, Monica Schmidt. Éditeur CEFIS, Luxembourg, février 2013, 160 pages - ISBN 978-2-9599806-9-5

L'article qui subordonne la qualité d'électeur à la nationalité luxembourgeoise est en cours de modification dans le cadre de la révision de la Constitution¹¹. Si la question de droit est résolue, l'accès des étrangers aux votes des élections législatives ne serait juridiquement plus un obstacle et la décision deviendrait purement politique.

Ceci permettrait au Luxembourg de se mettre en conformité avec l'article 40 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne qui préconise pour les élections municipales "les mêmes conditions [pour les citoyens de l'Union] que pour les ressortissants de cet Etat. Le législateur a réalisé plusieurs modifications de la Loi afin de faciliter l'accès des résidents non-luxembourgeois aux votes, celles-ci sont analysées dans une partie ultérieure de l'étude. Conscient de cette particularité nationale de nombreuses institutions luxembourgeoises se sont associées autour de la thématique. Pour reprendre les réflexions de la conférence "Quel droit de vote pour les étrangers au Luxembourg?" : « *Environ trois salariés et créateurs d'entreprises sur quatre ne sont pas Luxembourgeois. Les entreprises sont de vrais laboratoires d'intégration et d'échanges entre Luxembourgeois et étrangers. En l'absence de ressources transfrontalières - et notamment des hommes et des femmes travaillant dans nos entreprises - l'économie luxembourgeoise et le pays tout entier tels qu'ils rayonnent aujourd'hui cesseraient tout simplement d'exister* »¹².

En Juillet 2013, par une lettre ouverte, l'association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI) s'adressait aux différents partis politiques du pays.

¹¹ Sur les raisons de la révision de la Constitution luxembourgeoise, voir le blog du professeur Meyers, « La révision de la Constitution - les motifs », http://www.forum.lu/pdf/artikel/4386_198_Meyers.pdf

¹² Texte de présentation de la conférence organisée le 29 janvier 2013 à la Chambre de Commerce. Organisée la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers organisent en étroite collaboration avec l'ASTI Luxembourg, l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés. Le président de la Chambre des Députés, Laurent Mosar, était présent

« Les électeurs luxembourgeois se préparent à aller aux urnes en octobre. Cette échéance électorale obligera les partis politiques luxembourgeois à prendre position sur les défis d'avenir de notre pays. Ceux-ci ne se limitent pas aux questions économiques et financières. Avec une proportion de résidents étrangers sans pareille en Europe, la cohésion sociale revêt une importance capitale pour notre pays, et les questions liées au « vivre ensemble » sont cruciales pour notre avenir. Une des questions centrales est la participation pleine du plus grand nombre de nos citoyens à la vie économique, sociale, culturelle et politique, permettant de rassembler les citoyens pour la construction d'un avenir commun et d'une nation solidaire. Deux thèmes, parmi beaucoup d'autres, préoccupent particulièrement l'ASTI: la réforme de la nationalité et la participation politique des étrangers au niveau national. Concernant la réforme de la nationalité et le projet de loi 6561, nous demandons que les partis politiques et leurs candidats prennent position dans leur programme électoral sur les changements à introduire à la loi du 23 octobre 2008, notamment sur les questions suivantes:

1. Est-ce que le Luxembourg ne doit pas enfin assumer son caractère de pays d'immigration et aller plus loin dans la consécration du droit du sol?
2. Les exigences des tests de langue luxembourgeoise ne doivent-elles pas être adaptées, vu la manifeste difficulté de beaucoup de candidats à la nationalité luxembourgeoise à les passer? À notre avis, l'augmentation du taux d'échec, qui atteint plus d'un tiers, est due à l'inadéquation de certaines épreuves par rapport au but recherché.

La participation politique des non-Luxembourgeois constitue un défi d'avenir pour le Luxembourg: il n'est pas normal que plus de 44% des habitants du pays, contribuant à sa richesse économique, sociale et culturelle, soient écartés des choix fondamentaux qui les concernent et exclus de la participation aux élections législatives. La position de l'ASTI est connue! Pour nous, la participation aux élections législatives doit se faire sur la base de la résidence. Nous pensons que ce débat doit être mené. Le fait que les élections ont lieu à une date anticipée ne doit pas servir à escamoter ces questions ».

Les lignes programmatiques des partis sur un sujet clivant

Avec presque la moitié de la population n'étant pas en mesure de voter (43 % des Luxembourgeois¹³), le droit de vote des étrangers s'impose donc comme un thème important et constant des élections¹⁴.

C'est également une source de questionnement pour le législateur qui cherche des solutions d'intégration et de reconnaissance comme le démontre le chapitre consacré au système politique. Etienne Schneider, ministre POSL de l'économie, avait d'ailleurs clairement pris parti en faveur du vote des étrangers lors des élections nationales, et cette prise de position semblait clairement dessiner une ligne de discussion pour les élections législatives à venir. Les étrangers résidents au Luxembourg sont autorisés à voter aux élections communales à condition de s'inscrire et après avoir résidé dans le pays depuis au moins 5 années. Pour ces mêmes élections, ils peuvent également se porter candidats. Toutefois, en 2011, le taux de participation des étrangers aux élections communales était resté particulièrement bas avec près de 13% de votants. Tous les partis font le constat d'un manque de représentativité du corps électoral. C'est pourquoi la question du vote constituait une étape par laquelle chaque parti se situait, s'appuyant sur un sondage TNS-ILRES (janvier 2013) selon lequel les Luxembourgeois sont 59% à approuver l'idée du droit de vote pour les étrangers. Les sondés s'accordaient en effet sur l'effet coercitif du vote et de la participation commune aux affaires publiques. De plus une forme de consensus semblait se dégager entre les sondés non luxembourgeois et les sondés luxembourgeois sur les conditions d'accès à ce vote : 75% considérait la maîtrise de la langue luxembourgeoise comme requise et 48% une durée de résidence d'au moins de 7 ans.

¹³ La ville de Luxembourg est habitée par plus de 75% de non-luxembourgeois.

¹⁴ Voir l'étude « Les partis politiques et les étrangers au Luxembourg », 2009, réalisée par l'ASL SENOPI avec l'appui financier du Ministère de la Famille et de l'Intégration, Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration.

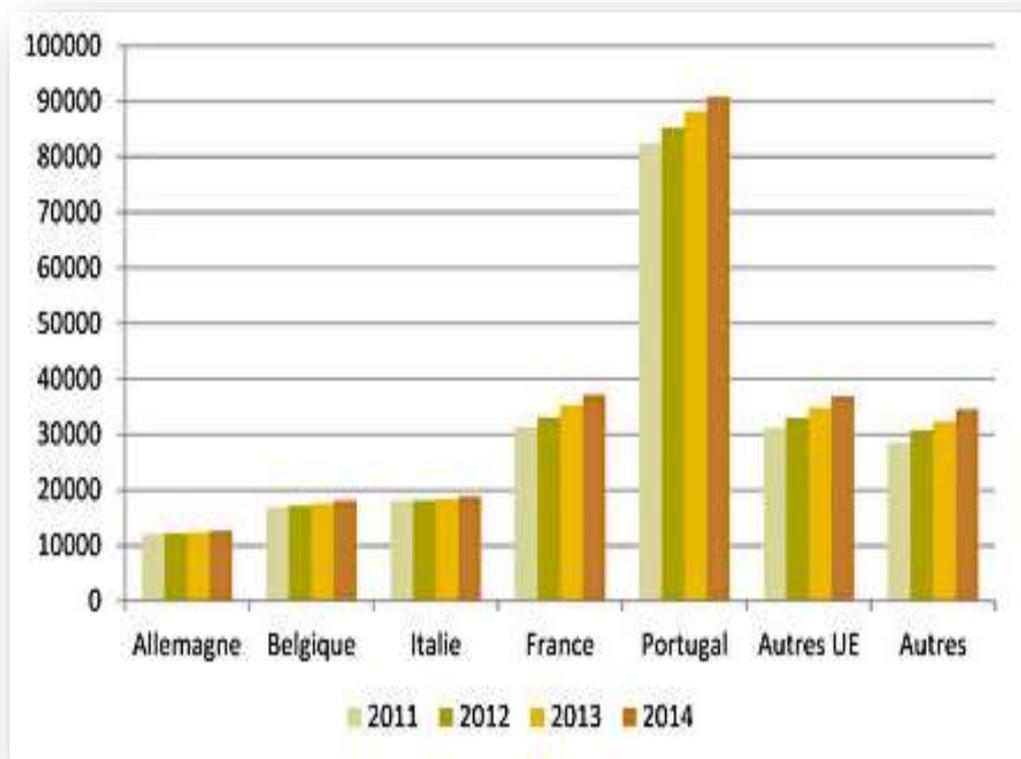


FIGURE 1 EVOLUTION DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE ENTRE 2011 ET 2014

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES POSITIONS DES PARTIS SUR LA QUESTION DU VOTE DES RESSORTISSANTS NON LUXEMBOURGEOIS.

Les Verts

Les Verts militent pour que les critères soient les mêmes que pour les élections communales, c'est à dire cinq ans de résidence, avec une inscription d'office sur les listes électorales. Selon eux, une démocratie n'est pas tenable si à peine 50 % des gens peuvent voter.

La Gauche

La Gauche se positionne sur une ligne similaire: selon Serge Urbany «Il est anormal que 44 % de la population ne puisse pas voter. Nous sommes pour une citoyenneté de résidence, car on travaille au Luxembourg, on y paie ses impôts»¹⁵. Il semblait souhaitable que ce vote soit toutefois introduit par étape.

¹⁵ Cité par le journal *Le Quotidien*, 2 octobre 2013.

Le PD

Pour le PD, en faveur de l'élargissement du corps électoral, il faut faciliter l'accès à la nationalité luxembourgeoise. Il s'agit de privilégier l'accès à la double nationalité par une modification de ces conditions : - la condition de résidence passant de 7 à 5 ans ; - un niveau moins élevé en langue luxembourgeoise. Cela n'empêche pas le PD d'être favorable au droit de vote des étrangers, même si le parti ne s'est pas encore fixé sur les années de résidence minimum. «

Le POSL

Le programme pour les législatives de 2009 du POSL comportait déjà une partie consacrée à cette thématique. Le parti considère la nécessité de procéder par différentes «étapes». «Ceux qui ont déjà voté aux élections communales ou européennes seraient enregistrés automatiquement sur les listes pour les élections législatives, avec un droit de vote obligatoire»,

Pour le POSL, après cinq ans de résidence, un étranger pourra s'inscrire aux élections communales et européennes, voté, et seulement ensuite sera inscrit pour voter aux élections législatives... Ce qui équivaut à quelques années de plus que les cinq ans requis pour les élections communales. Il milite pour un référendum sur la question.

Le PCS

La position du PCS à la veille des législatives prônait le maintien d'un statu quo¹⁶

Le Parti pirate considère qu'une année de résidence permet d'accéder à une inscription automatique dans les cinq ans.

Le PID, l'ADR et le PCL

Le Parti de Jean Colombera propose un référendum : selon lui le calcul est assez simple : « Plus d'étrangers signifie plus de pensions, il faut qu'il y ait un déclin de la population...».

Opposants au vote des résidents non-nationaux l'ADR et le PCL prônent un accès aux urnes par la double nationalité avec une résidence minimum de trois ans et une compréhension au moins passive du luxembourgeois.

¹⁶ Le positionnement du PCS est expliqué sur leur site internet <https://csv.lu/2014/07/participation-politique-et-nationalite/>

PÉTITIONS ET INTÉRÊT PUBLIC

Page | 43

Si l'ensemble des partis a pris une position sur la question du droit des étrangers qui semblait s'imposer sur l'agenda politique, un élément nouveau dans la culture politique luxembourgeoise donnait, dès juin 2013, des informations sur la viabilité d'une campagne trop axée sur ce thème. Perçues comme un moyen de rapprocher les citoyens et le Parlement et de modernisation de la vie publique, les pétitions électroniques (e-pétition), enregistrées depuis un site dédié de la Chambre, et lancées à partir d'octobre 2013, doivent récolter 4500 signatures en six mois pour donner lieu à un débat public.

Or la *pétition pour le droit des votes des étrangers au Luxembourg*, lancée par Pierre Da Silva¹⁷ et enregistrée sous le numéro 346, n'a pas atteint le nombre de signataires requis dans les délais. Si son initiateur voulait faire voter les étrangers aux élections nationales, gage selon lui de «l'augmentation de la qualité de la démocratie luxembourgeoise», l'auteur de la pétition 342, son pendant exact puisque nommée *pétition contre le droit de vote des étrangers au Luxembourg* n'avait pas réussi non plus à mobiliser les intérêts¹⁸.

Malgré le positionnement des partis et d'acteurs importants du champ politique, le travail de cohésion du récit politique, le sentiment du vivre-ensemble, ne sont pas véhiculés par d'autres vecteurs et idées.

¹⁷ Pierre Da Silva, Luxembourgeois d'origine portugaise est membre du CSV. La pétition a été enregistrée le 17 avril 2014 : <http://www.chd.lu/wps/portal/public/PetitionDetail?action=doPetitionDetail&id=57>

¹⁸ Joe Thein est un conseiller communal ADR.

LE CONTEXTE SOCIAL

Significatives du contexte social et de l'impact de la crise économique sur le pays, différentes modifications et applications de réformes fiscales et sociales, sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2013. La réforme des pensions (régime général et régime nouveau applicable aux fonctionnaires) est ainsi entrée en fonction au 1^{er} janvier. Les assurés sont notamment invités à prolonger leur carrière active, afin d'aligner la carrière professionnelle à l'évolution de l'espérance de vie.

La pension minimum personnelle (actuellement 1.661,58 euro par mois pour au moins 40 années de carrière d'assurance) se réduit de 1/40^e de ce montant pour chaque année manquante à condition que la carrière comprenne au moins 20 années. Le projet de réforme prévoit aussi de lier la liquidation de l'allocation de fin d'année à la situation financière du régime. Dans le but d'améliorer cet outil de régulation du système, la durée de la période de couverture, ainsi que la fréquence des révisions, sont adaptées.

En termes de fiscalité, une augmentation du taux d'impôt à 40% pour certains revenus devient également opérante. Cette augmentation concerne l'impôt sur le revenu des personnes physiques, un échelon à 40% sera introduit pour un revenu dépassant 100.000 euros dans la classe 1 et 200.000 euros dans la classe 2. De même l'impôt de solidarité passe de 7 à 9% pour les ménages et de 5 à 7% pour les entreprises.

Sur un plan social, le 1^{er} janvier 2013 marque également l'adaptation du forfait d'éducation « Mammerent » dorénavant limitée aux femmes qui ne disposent d'aucune assurance pension.

Enfin, on peut également noter l'adaptation de deux révélateurs et paramètres sociaux significatifs : La première porte sur le prix des tickets de bus et de trains qui passent à 2 € au lieu de 1,50 pour les billets de courte durée, 75 € au lieu de 50 pour la « *Jumbo-Kaart* » et 100 € au lieu de 50 pour la carte senior.

Le second révélateur porte sur le salaire social minimum. Celui-ci augmente en effet, de 1,5% et passant à 1.874,19 € pour un travailleur non qualifié et à 2.249,03 euros pour un travailleur qualifié. Ce salaire social minimum relevé, s'il est significatif de la richesse du pays l'est surtout de l'impact du coût de la vie sur les salaires perçus : cette donnée nécessite un travail d'indexation et des accords très forts entre les acteurs économiques, politiques et sociaux du Luxembourg.

La prospérité luxembourgeoise repose donc en grande partie sur la croyance que le dialogue social permet une meilleure compétitivité et une véritable paix sociale : c'est le consensus social. Les Chambres professionnelles créées en 1924 ont institutionnalisé ce dialogue puis le Conseil national du travail, organe de conciliation sur base paritaire (patronat et syndicats) créé en 1936, permet les premières conventions collectives. Enfin, le Conseil économique et social, dont l'origine se situe en 1966, est le premier organe de dialogue social Tripartite (syndicats, patronat, Etat) du Luxembourg. Révélateur d'un mal être, ce Conseil économique et social ne produit plus de rapport sur l'état économique du pays depuis 2011 (et encore il se limite à des parties de son rapport d'activités).

LA FIN DE LA TRIPARTITE

Pour André Roux et Guy Scoffoni, auteurs d'un rapport sur le rôle de l'Etat, « *le Luxembourg, par-delà les politiques qu'il a connues, n'a versé ni dans les excès de l'intervention et de l'étatisme à outrance, ni dans ceux de l'ultra-libéralisation avec son cortège de dérégulations et de privatisations. (...) Il existe donc un consensus minimal (...) sur la nécessité d'un Etat fort et dynamique* »¹⁹.

Ce consensus constitue le socle de la Tripartite et explique, qu'historiquement celle-ci a notamment facilité la manière de surmonter la crise sidérurgique des années 1975-1985. La «paix sociale» qui caractérise les relations professionnelles s'est inscrite dans la réalité des rapports professionnels au point qu'il est commun de parler du consensus luxembourgeois ou de la Tripartite luxembourgeoise, un espace où chacun s'accordait à toujours penser que «compétitivité» et «cohésion sociale» devraient aller de pair²⁰.

Toutefois, selon Paul Zahlen²¹ pour Le Luxembourg, le sentiment que l'origine des décisions économiques se situe désormais largement en dehors de ses frontières contribue à la crispation. Le consensus sur la définition de la «compétitivité», pourtant au centre du «corporatisme compétitif» qui définit le «tripartisme» luxembourgeois se serait perdu et cet affaiblissement est visible dans les dernières élections sociales

¹⁹André Roux, Guy Scoffoni, «Le Rôle de l'Etat au Luxembourg», Rapport commandé par l'Etat luxembourgeois, 2003.

²⁰ Colloque «Le dialogue social au Luxembourg: actualités et perspectives»: Colloque du 10 février 2011 et organisé par le CEPS/Instead, le gouvernement et l'Institut Pierre Werner.

²¹ Chef de la division des statistiques sociales au Statec, intervention au colloque du 10 février 2011.

ELECTIONS SOCIALES DE 2013

Le taux de syndicalisation élevé, estimé par l'OCDE à 42 %, est un facteur traditionnel de stabilité: il montre pourtant une véritable érosion par rapport aux 64 % du début des années 1970. Une telle régression s'explique par l'augmentation dans le secteur privé, d'une main-d'œuvre plus des deux tiers étrangères (immigrés et frontaliers). Ces salariés sont nettement moins favorables au militantisme syndical, car plus vulnérables quand la situation économique se dégrade : près de 140 000 frontaliers sans emploi n'apparaissent ainsi pas dans les statistiques de chômage au Luxembourg, mais dans celles de leur pays d'origine.

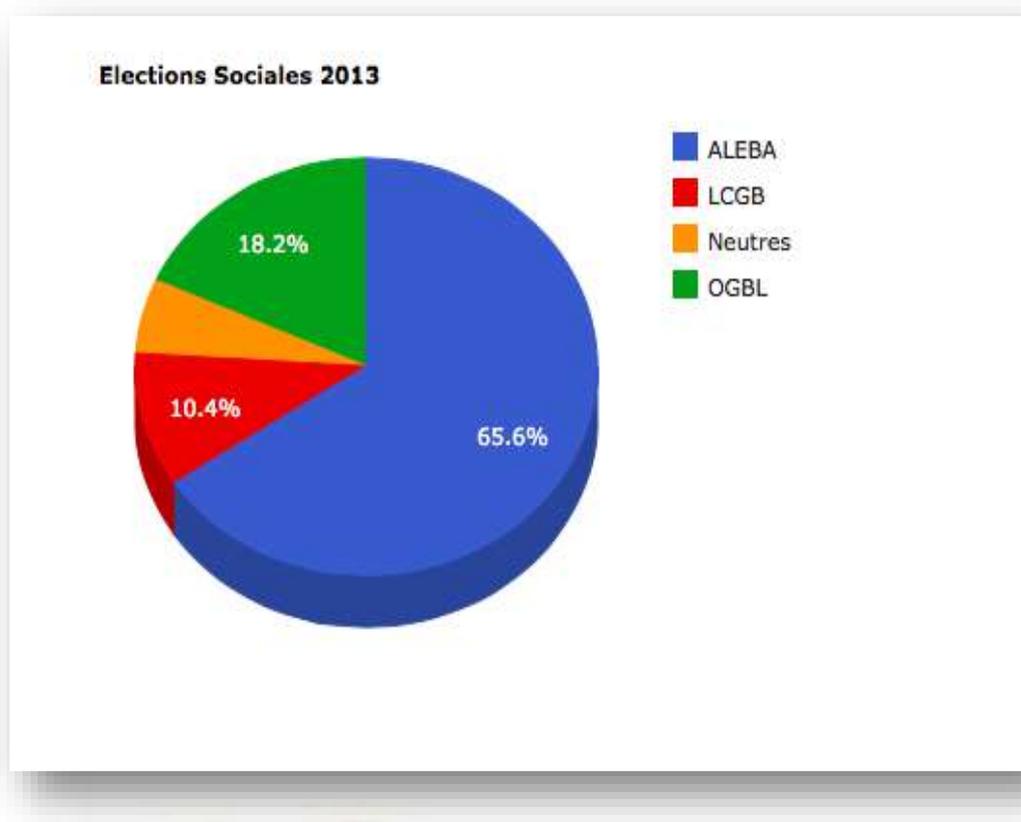


FIGURE 2 PRÉSENTATIONS DES ÉLECTIONS SOCIALES – 2013. AFFAIBLISSEMENT DE LA REPRÉSENTATION STRUCTURÉE

Les grands vainqueurs du scrutin de 2013 sont les délégués non affiliés à un syndicat. Ces derniers ont remporté 48,52% des suffrages, soit 1,18% de plus qu'au soir des élections sociales de 2008. Suivent ensuite les formations syndicales avec, en tête, l'OGBL qui – fort d'un taux de 31,21% – a lui aussi amélioré (+0,55%) son score d'il y a cinq ans.

Les syndicats représentés ensuite sont les suivants :

- le LCGB avec 14,07% des suffrages (-1,37%),
- l'Aleba avec 5,10% (-1,54%),
- le NGL-SNEP avec 0,46% (-0,10%),
- la FNCTTFEL avec 0,13% (-0,23%) è
- le Syprolux avec 0,02% (-0,06%).

Sur les 4.569 délégués élus, les non-affiliés obtiennent 2.217 mandats, l'OBL obtient 1.426 mandats; 643 mandats pour le LCGB; 233 mandats pour l'Aleba; 21 mandats pour le NGL-SNEP; six mandats pour la FNCTTFEL et un mandat pour le Syprolux. Ainsi en termes d'élus, si Aleba demeure la première force syndicale du pays, elle perd près de 100 sièges alors que l'OGBL continue de gagner en visibilité

Les élections sociales ont été précédées d'un travail préparatoire réalisé par la Chambre des salariés, créée en 1924, qui, après une réforme organisationnelle en 2005, fonctionne de manière identique à celle des députés, avec 60 représentants, répartis selon l'importance des secteurs professionnels. Les élections législatives anticipées du 20 octobre ont obligé la Chambre des salariés à modifier son approche des élections sociales en termes d'information et de communication.

De fait, les élections sociales concernaient l'ensemble des salariés du Luxembourg, étrangers compris, soit près de 450.000 élections potentiels. Pour les salariés non luxembourgeois, ces élections sont d'ailleurs les seules par lesquelles ils peuvent influencer la politique nationale. Dans cette optique, une stratégie web a dû être réalisée afin de favoriser la communication et la réactivité : un « web editor » a ainsi été engagé. Les efforts réalisés par la Chambre des salariés afin de toucher les électeurs potentiels ont été conséquents et, dans cette mesure, les résultats des élections sont significatifs de l'état politique du Luxembourg.

La Chambre des salariés a en effet réalisé des brochures d'informations (« flyers ») en quatre langues, français, anglais, allemand et portugais de manière à toucher le plus de salariés possibles. Ces flyers étaient également téléchargeables depuis des sites internet dédiés, de même qu'un grand nombre de documents explicatifs du rôle et de l'importance de ces élections. Toutefois, malgré ces efforts en termes de pédagogie, de visibilité et disponibilité, les élections sociales ne sont pas parvenues à mobiliser franchement les salariés. Nous assistons même à un léger recul du taux de participation général y compris dans des secteurs durement touchés et qui firent l'actualité récente.

Le groupe 1, constitué des salariés du secteur de la sidérurgie (5 membres à élire et 5 suppléants, sur un nombre potentiel de 4.059 électeurs n'a, par exemple, obtenu que 2.254 votants, soit 55,02 % alors que 57,64% s'était encore mobilisé en 2008.

Le groupe 2 (salariés appartenant aux secteurs des autres industries : 8 membres effectifs et 8 suppléants) n'a mobilisé que 33% des électeurs potentiels.

Le groupe 3 (salariés appartenant au secteur de la construction, 6 membres effectifs et 6 suppléants), pour sa part, n'a touché que 29,06%.

Une mobilisation décevante malgré des efforts des organisations

Ce résultat peut être considéré comme décevant dans la mesure où il s'agit d'un secteur (le bâtiment) relativement segmenté et où l'information diffusée et les supports auraient pu faciliter la mobilisation des travailleurs portugais.

Le groupe 4 (salariés appartenant au secteur des services financiers et de l'intermédiation financière), là également un secteur particulièrement concerné par les évolutions les plus récentes de la politique, n'a vu que 33% des salariés voter pour ses représentants.

Seuls deux groupes sur les huit permettent de tirer vers le haut le taux de participation : le groupe 6 (salariés appartenant au secteur de l'administration publique : 4 membres effectifs) et le groupe 8 (actifs et retraités de la CFL : 3 membres) ont atteint respectivement 50,91% et 75,63%. Toutefois cette mobilisation élevée pour le groupe 8 ne porte que sur peu de membres de la Chambre, mais surtout, elles indiquent elles aussi une certaine baisse puisque en 2008, les élections avaient mobilisé 80,59% des membres du groupe 8. A l'image de la Chambre des salariés et de ses efforts de pédagogie et de visibilité, les représentants politiques et syndicaux se sont également familiarisés avec les réseaux sociaux. Sur la capture d'écran de la page Facebook du syndicat OGB-L on note qu'il présente un nombre de personnes suivant son actualité ²² supérieur aux principales forces politiques luxembourgeoises, ce qui illustre ici l'aspect militant des personnalités membres de ce réseau social et par conséquent, la difficulté, également, à toucher les salariés les moins 'politisés', les moins 'syndiqués', c'est à dire les plus volatils en matière de mobilisation.

²² Capture d'écran en date du 19 mai 2014

Partis	Facebook
OGBL	8 217
PCS	4 416
POSL	1 220
PD	1 008
Les Verts	3 314
ADR	2 54
La Gauche	1 490

FIGURE 3 COMPARAISON DU NOMBRE DE PERSONNES SUIVANT L'ACTUALITÉ DE GROUPS POLITIQUES ET DE SYNDICATS SUR FACEBOOK (MAI 2014)

La mobilisation politique et syndicale: cette inconnue.

L'objectif final de la campagne lancée par la Chambre des salariés était d'augmenter la participation des salariés aux votes, malgré de réelles difficultés en terme de visibilité : un système de panachage du vote peu évident, des syndicalistes peu connus du grand public et surtout des salariés étrangers peu informés ou peu convaincus de l'intérêt du vote. A ces difficultés structurelles et sociales, s'ajoutaient deux problématiques politiques : l'attente portant sur le projet de loi sur la réforme du dialogue social et les élections anticipées elles-mêmes, l'ensemble créant un contexte politique très spécifique.

LE CONTEXTE POLITIQUE

L'élection de 2013 possède des facteurs spécifiques la différenciant des précédentes. Les études réalisées les années précédentes dans le cadre de la Chaire de recherche en études parlementaires de la Chambre des Députés permettent de dresser de premières différences²³. Il s'agit tout d'abord d'une élection anticipée, conséquence d'une crise politique après la démission du Gouvernement de Jean-Claude Juncker, le 10 juillet. Or le Luxembourg possède une tradition politique de stabilité, proche de la tradition allemande (depuis octobre 1960 à aujourd'hui, l'Allemagne n'a connu que 5 chancelier(e)s)²⁴. Plusieurs éléments propres à la vie politique et sociale du Luxembourg se sont également révélés avec des implications fortes sur les résultats de ces élections.

Ces élections anticipées, furent par conséquent, au-delà de cette particularité déjà marquante, - également hors normes en terme de durée de la campagne qui fut très **courte**.

La question Juncker: Après 18 ans comme Premier Ministre, Juncker, très affaibli au sein même de sa famille politique par la manière dont il aurait géré les à-côtés de l'affaire dite du « Stay Behind » et sa gestion des services de renseignement de l'Etat Luxembourgeois (SREL), allait-il encore être soutenu par son parti quand 12 % des Luxembourgeois seulement, selon un sondage, pensent qu'ils disaient la vérité²⁵ et l'indice de confiance dans le Gouvernement était en constante baisse.

La proximité des élections européennes: la proximité des élections européennes ajoute une composante à ce scrutin national. Accusé d'avoir trop favorisé ses responsabilités européennes et s'être peu occupé de la gestion des affaires luxembourgeoises, Jean-Claude Juncker dut en effet à plusieurs fois assurer qu'il donnait l'entière priorité à sa carrière nationale, tant, déjà, son nom circulait parmi les prétendants à la succession de Manuel Barroso, Président de la Commission européenne.

²³ Patrick Dumont, Raphael Kies, Philippe Poirier, (2013), *Luxembourg*. European Journal Political Research, Yearbook, Volume 52: pp 152–157. Voir également ; *European journal of Political Research* , *Political date Yearbook*, Volume 51, Issue 1, December 2012, Pages: 201–209, Voir également

- Volume 50, Issue 7-8, December 2011, Pages: 1058–1064

- Volume 49, Issue 7-8, December 2010, Pages: 1076–1088,

- Volume 48, Issue 7-8, December 2009, Pages: 1037–1046

- Volume 47, Issue 7-8, December 2008, Pages: 1060–1070

²⁴ Depuis 1949, l'Allemagne (RFA) n'a connu que huit chancelier(e)s, alors que les élections au Bundestag se tiennent tous les 4 ans.

²⁵ Baromètre réalisé par TNS/ILReS pour RTL et le *Lëtzebuurger Wort*, publié le 19 septembre 2013 et réalisé entre le 27 août et le 13 septembre.

Autre spécificité de ces élections, les réformes économiques, auxquelles avait souscrit le Luxembourg : d'importantes réformes structurelles en matière fiscale et de droit bancaire introduisent des réflexions techniques et inscrivent les élections nationales au cœur de véritables enjeux internationaux : la standardisation des échanges financiers incitaient, notamment, le Luxembourg à repenser la spécificité de ses compétences techniques en la matière, elle l'inscrivait, par ailleurs, dans une compétition plus ouverte encore, et tout spécifiquement avec la place de Londres.

Il faut toutefois noter que le scrutin législatif du 20 octobre fut le premier depuis 1979 à **ne pas être organisé en même temps** que le scrutin européen.

La réorganisation des systèmes d'information: la crise de la presse écrite observée dans l'ensemble des pays occidentaux a été observée également au Luxembourg avec la disparition de deux journaux d'opinion en 2011-2012²⁶. Or cette crise est corrélée avec l'émergence des sites d'information en temps réels et le rôle informatif de certains médias sociaux. Les élections législatives de 2013 sont les premières à permettre une évaluation réelle de ce phénomène.

La proximité avec les élections sociales qui ont révélé des modifications de la structuration de l'espace politique et syndical à cette échelle. De plus, il est particulièrement notable que, lors de la campagne une passe d'armes se tint entre Jean Claude Juncker et le principal syndicat luxembourgeois. Début octobre 2013, lors d'un meeting, l'OGB-L avait lancé un appel à ne pas voter pour le PCS en argumentant que le parti chrétien-social avait l'intention d'abolir l'indexation au Luxembourg²⁷. Il s'agit là d'une véritable rupture dans la tradition politique du Luxembourg où les syndicats ne s'immiscent pas directement dans les campagnes avec des préférences partisans affichées, principalement en vertu d'un consensus politique jusque-là solidement établi. Cet appel de l'OGB-L est significatif de la **fin du consensus dit luxembourgeois** qui aura des répercussions que l'étude détaillera ultérieurement.

²⁶ *La voix du Luxembourg* (créée en 2001, dernier numéro en septembre 2011) *Point 24* (créée en 2007, dernier numéro décembre 2012).

²⁷ Dans sa publication mensuelle en date 9 septembre 2013 il était écrit « L'OGBL n'incite pas à un vote particulier mais invite ses membres qui éliront la nouvelle Chambre des députés le 20 octobre prochain à analyser les programmes des partis et les déclarations des candidats à la lumière du programme de l'OGBL et particulièrement de la résolution du Comité national et de ne voter pour aucun parti ou candidat qui s'oppose aux revendications et propositions essentielles de l'OGBL ». Toutefois en meeting à Differdange le 9 octobre 2013, le président du syndicat a clairement pris position « le CSV est très clair en matière de manipulation de l'index. Le parti s'engage dans un processus qui finira par éliminer l'indexation. » Le président de l'OGBL a donc été catégorique : « Il ne faut pas voter pour Juncker »

Deux partis, nouvellement créés, se présentèrent pour la première fois à des élections : le Parti pour une démocratie intégrale (PID), créée en juin 2013, après le départ du député Jean Colombara de l'ADR et le Parti pirate, fondé après les élections législatives et européennes de 2009.

L'étude doit enfin noter l'un des signes les plus intéressants est le résultat des élections lui-même. Les élections donnent en effet naissance à **la première coalition à trois partis** formée dans l'histoire politique du Luxembourg (avec des jeunes quadras – Xavier Bettel, Etienne Schneider, Claude Meisch, Félix Braz au leadership). Et pour la première fois depuis 1944 (il s'agissait alors d'un Gouvernement d'union nationale), à l'exception des élections de mai 1974, le PCS passe dans l'opposition. Ce qu'il est alors possible de résumer sous deux observations.

Tout d'abord et selon le mot de Xavier Bettel pour lequel « *Le statut quo que nous avons eu Luxembourg (doit) s'arrêter* »²⁸, les élections législatives de 2013 ont signifié la fin du « consensus luxembourgeois et du statut quo. Le résultat des élections législatives de 2013 manifeste donc un changement de paradigme social et politique. Les nombreuses « affaires » qui ont précédé ces élections ont certainement contribué à cette volonté de changement par la succession de leurs révélations, des mises en causes de personnalités de premier plan et les soupçons d'entente entre différents acteurs officiels (banques, représentants de l'Etat, ministères...). Aussi, si Jean-Claude Juncker a choisi de présenter la démission de son Gouvernement suite aux questions posées dans le cadre de l'affaire dite du « Bommeleeër »²⁹, de nombreuses autres révélations ont contribué à instaurer un fort climat de défiance vis à vis du politique comme l'indique un sondage réalisé en septembre 2013 (qui ne porte ici que sur les partis politiques eux-mêmes)³⁰.

²⁸ Entretien à l'issu du comité directeur du parti libéral, tenu à Hesperange et publié dans le Luxemburger Wort le 21 octobre 2013, <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/vers-une-coalition-a-trois-sans-le-csv-52656c01e4b071b37c172b0b>

²⁹ Pour une présentation historique du réseau *Stay behind*, voir le document *NOTE HISTORIQUE N°17, Retour sur les réseaux Stay Behind en Europe: le cas de l'organisation luxembourgeoise*, Centre français de recherche sur le Renseignement. <http://www.cf2r.org/fr/notes-historiques/retour-sur-les-reseaux-stay-behind-en-europe-le-cas-de-lorganisation-luxembourgeoise-2.php>

³⁰ Sondage réalisé par PolitMonitor Lëtzebuerg – RTL – Luxemburger Wort, réalisé sur un échantillon de 1009 personnes âgées de plus de 18 ans, du 27 août au 13 septembre 2013 par téléphone et internet.

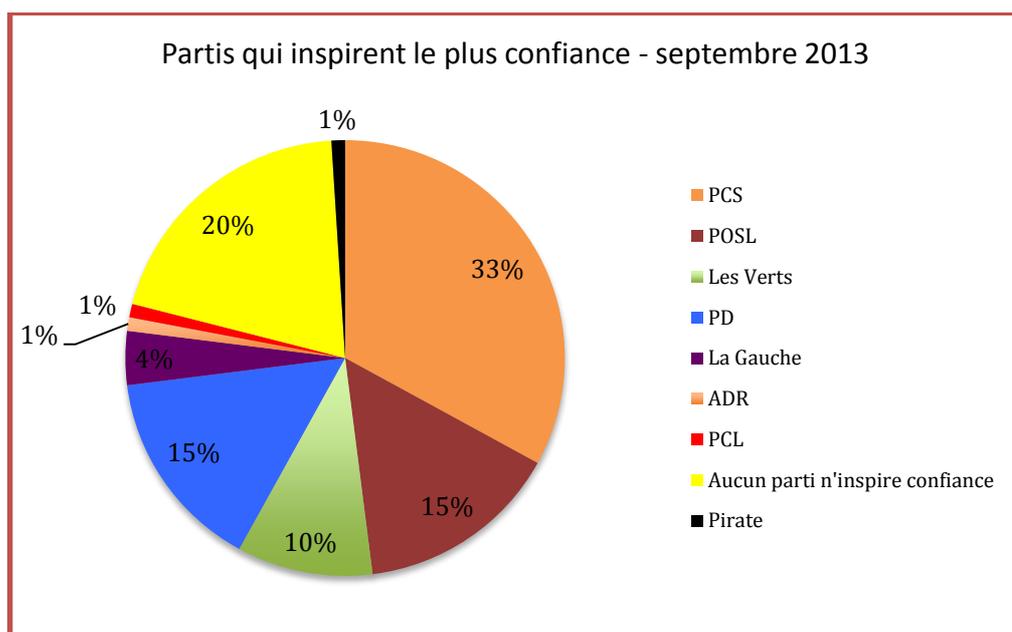


FIGURE 4 CONFIANCE AFFICHÉE DANS LES PARTIS POLITIQUES LUXEMBOURGEOIS

UN CLIMAT D'AFFAIRES

La « démission » du Gouvernement Juncker, le 10 juillet 2013, marque l'usure d'un Gouvernement qui aura dû défendre ses positions au Parlement suite aux enquêtes et aux demandes d'enquêtes réalisées par des parlementaires très actifs, manifestant de cette manière la volonté générale de plus de transparence.

L'affaire dite de Livange/Wickrange

Les projets concurrents relatifs à la construction du grand stade national (et d'un vaste complexe commercial y afférant : «Shopping-Center» à Wickrange et «stade-mall» à Livange) – l'un à Livange, l'autre à Wickrange ont donné naissance à une vaste enquête mettant en cause un vaste panorama des décideurs économiques et politiques du Luxembourg. De nombreux rebondissements, dont la presse s'est fait largement écho, ont, de plus, alimenté semaine après semaine un sentiment de connivence entre ces « élites ».

Si les promoteurs des projets concurrents ont commencé à s'accuser mutuellement, l'opposition parlementaire (sous l'impulsion première du parti Les Verts³¹) s'est ensuite saisi de cette question, réalisant une enquête, obtenant que le public soit informé de celle-ci, jusqu'à ce que la Spuerkess, elle-même, soit considérée comme ayant joué un rôle trouble afin de favoriser le prêt du promoteur du projet de Wickrange puis de donner finalement un avis privilégiant le projet de Livange³². La question du secret bancaire était donc posée³³.

Les Verts et le PD accusent les deux ministres Jeannot Krecké et Jean-Marie Halsdorf, l'ancien ministre POSL de l'Économie et le ministre PCS de l'Intérieur, d'avoir fait pression, avec le soutien présumé du Premier Ministre Jean-Claude Juncker, auprès de Guy Rollinger pour qu'il renonce à son projet de construction. Ces « pressions » réelles ou supposées auraient été réalisées « en le menaçant » de ne plus lui fournir d'autorisations administratives pour ses futurs projets, de ne plus lui octroyer de marchés publics, et en faisant planer la menace du non-renouvellement de ses lignes de crédit auprès de certains établissements bancaires dans lesquels l'État détient des participations, etc.

S'appuyant sur la question de la prise d'influence éventuelle du Gouvernement et des ministres dans les deux projets, sur la nature des engagements du Gouvernement auprès des promoteurs, les décisions gouvernementales au sujet des projets commerciaux de Wickrange et Livange, et enfin sur le rôle de la BCEE, une discussion s'est donc engagée sur une résolution portant création d'une Commission d'enquête conformément au Chapitre 18.- De la procédure des enquêtes parlementaires du règlement de la Chambre des Députés à l'état de 2012-2013.

Les groupes parlementaires PD et Les Verts ont ainsi demandé par une lettre ouverte de juillet 2012 que soit élucidé le rôle du Gouvernement : les deux partis d'opposition considéraient donc que le Gouvernement avait fait passer les intérêts privés avant ceux des citoyens luxembourgeois.

³¹ Voir la réponse du Ministre de l'environnement Lucien Lux, à la question parlementaire 3206 <http://www.greng.lu/sites/greng/files/20090310-3206-GI-Env-LivangeStadeFoot-QR.pdf>

³² Voir la lettre de Dei greng, le 21 septembre 2011, <http://www.greng.lu/sites/greng/files/20110929-ODJ-FIN%26COEXBU-Livange.pdf>

³³ Il est à noter que Jean-Claude Finck, directeur générale de la BCEE, a justifié du secret bancaire pour ne pas se rendre à l'invitation de la commission des Finances

Les termes de la lettre sont révélateurs en choisissant le terme de démission (le choix de la négation n'effaçant pas le poids de ce mot). Lors d'une conférence de presse commune, le 7 juin 2012, François Bausch (Les Verts) et Claude Meisch (PD) avaient évoqué la possibilité de sanction :

Page | 55

« Nous ne demandons pas la démission du Gouvernement actuel ou de l'un des protagonistes. Nous voulons juste que les zones d'ombres et les non-dits soient éclaircis. Ensuite une sanction pourra tomber si besoin est »³⁴.

L'usage de ce mot très fort reprend les termes de « dysfonctionnement », « chantage » et « corruption », trois accusations particulièrement fortes que Les Verts et le PD avaient utilisé lors de la conférence de presse retransmise en direct sur les sites des deux partis (l'annonce en avait été faite que très tardivement à la presse...ce qui témoignent une utilisation nouvelle des réseaux sociaux)³⁵.

Il fut décidé, dès le 24 juillet 2012, que l'enquête préliminaire réalisée par la police judiciaire serait rendue publique (voir le site suivant à la Publication officielle de l'enquête : Parquet général le 12 juillet 2012³⁶). Les groupes PD et Les Verts étant pour une publication partielle, le PCS et POSL étant en faveur d'une publication totale selon un principe d'information transparente.

Jean-Claude Juncker avait été également mis en cause, à la fois comme Premier Ministre responsable d'un Gouvernement attaqué mais également à travers ses propres propos où le PD et Les Verts notaient des incohérences.

L'affaire a réellement durci les débats entre le Gouvernement et les partis politiques d'opposition et affaibli la position du Premier Ministre (le PCS n'ayant pas forcément cherché à le protéger « à tout prix »). Elle a également contribué à dévaloriser les fonctions de décision et les décideurs politiques et économiques en place par l'instauration d'un climat où le discours du « tous coupables » s'imposait dans les médias.

Toutefois, dans une perspective plus large encore, elle témoigne surtout d'un changement de positionnement politique et économique du pays.

³⁴ Conférence de presse commune des groupes parlementaires PD et Les Verts, le 7 juin, <http://www.wort.lu/fr/luxembourg/dossier-livange-dp-et-verts-demandent-une-commission-d-enquete-4fd07fb1e4b0965f19d16dfe>

³⁵ La conférence commune est présentée en intégralité sur le site suivant <http://www.youtube.com/watch?v=DFTUjEW4sSA&feature=youtu.be>

³⁶ http://www.chd.lu/wps/wcm/connect/2896fe004c176dfc8ad8dfa64b7659a9/2012-04495_Courrier+IMG_TXT2.pdf?MOD=AJPERES

En effet, selon les deux partis, le Gouvernement aurait usé de ces pratiques, faute d'avoir pu faire valider l'annulation du projet Wickrange par les juridictions administratives compétentes. La législation luxembourgeoise limitant en effet l'étendue des surfaces commerciales dans le pays, le projet Livange aurait été condamné si le shopping center de Wickrange avait été choisi.

Comme le Premier Ministre l'avait annoncé dans ses réponses à la Chambre, et à la suite de l'avis juridique rendu par le PD³⁷, cette affaire démontrait le choix de miser davantage sur les projets commerciaux, car le pays ne peut pas vivre uniquement de la place financière. Selon ses propres mots : « *Il faut qu'on se diversifie, cela stimulera l'emploi et la croissance* »³⁸.

Les liens entre les banques et le Qatar

L'orientation économique du Luxembourg peut également être perçue par une autre affaire qui a nourri la presse.

La cession de la *Banque Internationale à Luxembourg* (BIL) à un repreneur qatari (*Precision Capital*) a en effet provoqué de nombreuses interrogations dont s'étaient fait écho le PD puis Les Verts qui, dès 2011, demandaient un « débat d'orientation » pour « *une analyse approfondie des évolutions du système bancaire et financier au cours des dernières années..* » (Il est à noter qu'à l'époque, la BIL s'appelait encore Dexia-BIL).

De fait, en 2011, la famille royale qatarie a réalisé l'acquisition de deux institutions bancaires luxembourgeoises : elle a acquis de 100% de KBL European private bankers (pour 1,05 milliard d'euros) et de 90% de la Bil (pour 657 millions). Sur un dossier éminemment politique le groupe politique des Verts craignait la fragilisation du Luxembourg et de son économie et déplorait le manque de transparence dans lequel s'opéraient les négociations.

³⁷ Voir le document rendu le 21 mai 2012, par Maître Turk, avocat à la cour, http://www.dp.lu/docs/pdf/20120522_avis_juridique_affaire_livange_wickrange.pdf

³⁸ Intervention de Jean-Claude Juncker 31 mai 2012

Ce dossier s'ajoute à celui de *Cargolux* dont le capital fut ouvert à *Qatar Airways* avant que la compagnie ne se retire une année plus tard. Dans un tel cadre, le syndicat OGB-L (par la voix de Hubert Hollerich, secrétaire central de la branche aviation civile du syndicat) a clairement demandé la démission du ministre Luc Frieden³⁹, qui fut le grand artisan de l'entrée de la compagnie du Golfe. Il est assez remarquable qu'à la recherche de bons signaux quant à la diversification de la place financière luxembourgeoise, le Conseil de Gouvernement a approuvé, trois jours seulement avant la dissolution de la Chambre des Députés le principe du lancement d'un emprunt souverain obéissant aux principes de l'Islam (dont l'interdiction des intérêts et de la spéculation) : un *sukuk*. La forte demande et le triple A de la place luxembourgeoise devraient séduire des investisseurs internationaux.

L'association Protinvest dénonce une mauvaise gouvernance

Révélatrice d'une opinion publique soucieuse de ces questions, en septembre 2013, et marquant une inquiétude comparable sur les termes de transparence et d'éthique, Protinvest (association luxembourgeoise de protection et de défense des investisseurs, crée en 2008) et qui a pour objectif de rassembler et de protéger des investisseurs souffrant des effets de la crise⁴⁰ se saisit de ces questions et choisit de s'adresser directement à l'échelle européenne. Elle rédige donc à l'intention de Michel Barnier, alors commissaire européen pour le marché intérieur et les services, une lettre ouverte dénonçant le Gouvernement luxembourgeois et tout particulièrement Luc Frieden.

³⁹ Cet appel fut publié le 17 novembre dans la revue *Cargo Forwarder*. Dans un communiqué, Hubert Hollerich a ensuite déclaré qu'il ne parlait alors qu'en son nom propre.

⁴⁰ Il s'agit d'une association sans but lucratif régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 et les statuts qui suivent. Voir ses statuts publiés sous <http://protinvest.org/FR/Statuts.htm>

Selon le texte de l'association, le Luxembourg est le théâtre d'un « *conflit d'intérêts manifeste* » et d'une violation des principes de bonne gouvernance des sociétés telle qu'appliquée par le ministre des Finances (...). Protinvest considère en effet que ce dernier a nommé un premier conseiller de Gouvernement de son ministère comme président du conseil d'administration du régulateur du secteur financier, la CSSF (Commission de surveillance du secteur financier). Il a également nommé « le même premier conseiller de Gouvernement dans le conseil d'administration de la BIL et dans le conseil d'administration de la Bourse de Luxembourg »⁴¹. Ces deux entités sont contrôlées par la CSSF. Protinvest appuie sa démonstration sur des textes du Fonds monétaire international⁴² et revient également sur quelques points, remontant notamment à l'époque de la vente de la Banque internationale à Luxembourg, sortie du giron de Dexia. Pour Protinvest

« Le ministère des Finances a vendu cette banque à un investisseur qatari, avec licence bancaire comprise. Cette façon de procéder était de nature à pouvoir dissuader d'autres investisseurs potentiels qui auraient dû demander au préalable l'agrément », « La licence bancaire est émise à discrétion par le ministère des Finances », ce qui contrevient aux règles du FMI. « Ceci met en doute l'approche de l'indépendance de la supervision du secteur financier au Luxembourg telle que pratiquée par le ministre des Finances », conclut l'association⁴³.

⁴¹ Voir le document <http://download.rtl.lu/2013/09/12/6b32f94816b2c0a7baecff5fc61e197f.pdf>

⁴² <http://download.rtl.lu/2013/09/12/6b32f94816b2c0a7baecff5fc61e197f.pdf>

⁴³ cf note de bas de page 13

LE RÔLE DE L'ETAT

L'ensemble des questions traitées dans les pages précédentes dressent le tableau d'un pays faisant face à plusieurs crises : la crise financière et économique mondiale, les mutations rencontrées par de nombreux acteurs importants de l'économie luxembourgeoise, les transpositions directes des certaines directives européennes ont eu – sur un temps très court - un impact sur l'Etat et sur le regard posé par les Luxembourgeois sur celui-ci. S'il est sans doute exagéré – ou trop tôt – pour parler de crise identitaire, la difficulté de la Chambre des salariés à mobiliser un grand nombre d'électeurs, le climat des affaires qui révèlent la difficulté de l'Etat à se positionner sur des questions délicates (actionnariat, participation..), Si l'environnement général était propice au développement des affaires et permettait une haute attractivité pour des acteurs luxembourgeois, la crainte de voir cette attractivité chuter était réelle.

De fait, près d'un tiers des recettes de l'Etat est directement liée à la place financière⁴⁴, ce qui a donc grande incidence sur le financement du modèle social luxembourgeois. Il n'est donc pas surprenant d'observer les difficultés – voire la fin – de la Tripartite.

De plus près de 60% des Luxembourgeois travaillent pour l'Etat luxembourgeois ou indirectement pour celui-ci⁴⁵. Si le secteur public est animé par de nombreuses institutions, plusieurs expriment des vues différentes : la *Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat*, Entreprise des P&T ou la Société nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois agissent avec des objectifs économiques et de services différents. La Banque Centrale du Luxembourg bien qu'entièrement nationale, bénéficie d'une indépendance totale du fait de son statut.

La question des statuts demeure cependant faible en comparaison des mouvements récents réalisés par l'Etat actionnaire : si Arcelor devenu *Arcelor Mittal* dès 2006 avait inquiété sur les capacités d'un Etat à résister à des grands groupes industriels, les affaires *Luxair* et *Cargo*, grâce auxquelles le Luxembourg retira longtemps des subsides importantes, semblaient confirmer un affaiblissement accéléré de la Puissance publique.

⁴⁴ Selon le Conseil économique et social, publié in *Avis juillet 2014* « Perspectives économiques sectorielles à moyen et long terme dans une optique de durabilité » (1er volet) Le secteur financier .

⁴⁵ Publication de la Chambre de commerce et d'industrie sur les principaux employeurs au Luxembourg, au 1^{er} janvier 2014 ; voir page 49, http://www.cc.lu/fileadmin/user_upload/cc.lu/Luxembourg_une_economie_dynamique/ECOLUX_FEVRIER_2014.pdf

Ainsi c'est à la fois le champ de l'autorité publique qui est à redéfinir mais également ses capacités d'anticipation ou de gestion. Jusqu'en 2008 « 52% du budget de la Sécurité sociale (était) supporté par les dotations budgétaires de l'Etat »⁴⁶

Le champ de l'autorité publique est redéfini. Il peut être perçu comme toujours plus limité.

Il convient donc d'inclure également tout ce qui touche à la gestion du patrimoine appartenant à l'Etat mais également à la sécurité sociale et au régime des pensions, tout particulièrement alors que l'impact du vieillissement de la population luxembourgeoise sur le système de sécurité sociale ne rassemble pas un consensus de l'ensemble des acteurs luxembourgeois⁴⁷.

Face aux doutes sur le rôle de l'Etat et à sa capacité à gérer et à anticiper tout comme aux démonstrations de puissance d'acteurs indépendants du champ de l'autorité publique, il est logique que la question de la transparence s'impose alors.

LA CONFIANCE ET LA TRANSPARENCE : TRANSPARENCE DES CAMPAGNES, TRANSPARENCE DES PARTIS ?

Un dispositif nouveau et déjà mis à l'épreuve

Les études précédemment réalisées par la Chaire avaient montré que la Loi électorale du 18 février 2003, en remplacement de la loi datant du 31 juillet 1924, avait eu des conséquences sur le résultat des élections de juin 2004⁴⁸. La chute du Gouvernement Juncker et la nécessité de provoquer des élections législatives anticipées de 2013, en retour, demande au système législatif d'adapter la loi du 21 décembre 2007 portant réglementation du financement des partis politiques (modifiée par la Loi du 16 décembre 2011) qui ne correspond plus aux deux scrutins dorénavant séparés.

⁴⁶ Compte rendu de la réunion organisée par le Centre d'études prospectives du Luxembourg (Cepros), en 2007 sur le rôle de l'Etat, acteur économique.

⁴⁷ Serge Allegrezza, Dieter Ferring, Helmut Willems, Paul Zählen (édit.) : *La société luxembourgeoise dans le miroir du recensement de la population*, Saint Paul editions, 2014

⁴⁸ Service Central de la Législation, *loi électorale du 18 février 2003*. Luxembourg : Mémorial, journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg, A- n°30, p446, 21 février 2003.

De fait, depuis janvier 2008, les partis politiques luxembourgeois sont directement et partiellement financés par l'Etat suite à leur inscription dans la Constitution et au vote sur la loi de financement, en décembre 2007. Leur comptabilité est strictement séparée de celle des groupes politiques qui sont légalement des entités distinctes avec un personnel propre. Afin de bénéficier du financement public, un parti doit prouver qu'il a une activité politique régulière, il doit présenter des listes complètes de candidats aux élections législatives et européennes et y avoir obtenu au moins 2 % des voix : cette liaison entre les deux élections posent une difficulté inédite dans la configuration de 2013.

De nombreuses modifications et modernisations des lois, âprement discutées lors de la première partie de la décennie ne soulèvent plus d'observations⁴⁹.

C'est le cas, en premier lieu, du vote obligatoire (pour les électeurs de moins de 75 ans) qui avait déjà été maintenu par un large consensus de l'ensemble des formations politiques au risque sinon, d'après les débats de l'époque, de réduire encore plus le niveau d'attention et d'assentiment de la population résidente vis-à-vis de la politique nationale déjà amputée par ailleurs d'une large partie des grand-ducaux n'ayant pas la citoyenneté politique luxembourgeoise. Seuls les mouvements à la « gauche de la gauche » [La Gauche, le Parti communiste luxembourgeois (PCL)] furent alors d'avis contraire.

En second lieu, s'appuyant sur la hausse de l'espérance de vie de la population, le législateur avait procédé au relèvement de la limite d'âge de 70 à 75 ans pour la participation aux élections. Cette nouvelle disposition avait bénéficié principalement au Parti chrétien social (PCS) et dans une moindre mesure au Parti démocratique réformateur (ADR).

En troisième lieu, il avait été également introduit le droit électoral actif et passif à partir de 18 ans pour les élections législatives, communales et européennes (dont les principaux gagnants furent en juin 2004 Les Verts, le PCS et dans une moindre mesure La Gauche). La généralisation de la pratique du tirage au sort en cas de parité de voix entre deux candidats avait été également étendue à toutes les élections (législatives, européennes, communales). Auparavant, le candidat le plus âgé était toujours estimé vainqueur.

⁴⁹ *Les élections législatives et européennes de 2009 au Grand-Duché de Luxembourg*, rapport élaboré pour la Chambre des Députés, Patrick Dumont, Raphael Kies, Astri Spreitzer, Maria Bozini, Philippe Poirier (dir.), p. 20 et suivantes.

En quatrième lieu, il avait été inclus dans le corps de la loi l'augmentation du nombre des signatures de soutien nécessaires pour la présentation des listes de candidatures : 100 signatures lors des législatives et 250 pour les européennes, compliquant notamment la tâche des partis de la gauche radicale pour présenter des listes dans toutes les circonscriptions électorales aux nationales.

En cinquième lieu, il y avait eu une simplification de l'accès au vote par correspondance ainsi que des modalités pratiques de son déroulement au nom de la « mobilité croissante de la population électorale et du nombre d'étudiants poursuivant leurs études à l'étranger » dont les bénéficiaires (du moins pour les deux plus grandes villes du Luxembourg (Luxembourg-ville et Esch) furent Les Verts, le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (POSL) et dans une moindre mesure le Parti démocratique (PD). L'électeur pouvait faire sa demande d'admission au vote par correspondance jusqu'à un mois avant la date prévue pour les élections.

Enfin, pour les ressortissants communautaires, le délai de résidence obligatoire pour avoir la qualité d'électeur avait été ramené de 7 à 5 ans et pour être éligible de 10 à 5 ans aux européennes, mettant fin ainsi au régime dérogatoire accordé au Luxembourg par la directive européenne 93/109/CE, avec l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht⁵⁰.

Le travail législatif et de simplification a été poursuivi au cours des années précédentes afin d'aboutir à la Loi du 20 décembre 2013 portant modification de la Loi électorale modifiée du 18 février 2003⁵¹.

Tout d'abord le 27 janvier 2011, la Chambre des Députés a voté la réforme de la loi électorale, ouvrant l'accès aux mandats communaux aux étrangers. Un citoyen étranger, ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne ou d'un pays tiers, étant dorénavant en mesure, sous condition d'avoir résidé au Luxembourg depuis au moins 5 ans⁵², devenir bourgmestre ou échevin. Jusqu'ici, les postes de bourgmestre et échevin étaient réservés aux Luxembourgeois, ceux de conseiller communal aux ressortissants de l'Union européenne.

⁵⁰ Commission Européenne, *Directive 93/109/CE du Conseil, du 6 décembre 1993, fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen pour les citoyens de l'Union résidant dans un État membre dont ils ne sont pas ressortissants.* http://europa.eu.int/smartapi/cgi/sga_doc?smartapi!celexapi!prod!CELEXnumdoc&lg=FR&numdoc=31993L0109&model=guichett, 6 décembre 1993.

⁵¹ Chambre des Députés, document en ligne, <http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2013/0223/a223.pdf>

⁵² La Chambre des Députés a décidé, par le biais d'une résolution, de rediscuter le délai de résidence pour l'exercice de l'électorat actif et passif à l'issue des élections communales du 9 octobre 2011. A noter que la Loi du 13 février 2011 portant modification de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et de la loi électorale modifiée du 18 février 2003, définit les fonctions incompatibles avec un mandat communal.

Le texte confirme le régime des langues à utiliser lors des séances du conseil communal, c'est-à-dire que la langue usuelle parlée au conseil communal est le luxembourgeois et que les conseillers peuvent s'exprimer également dans une des autres langues officielles du pays (allemand ou français), sans pour autant pouvoir demander une interprétation de la langue parlée ou une traduction des documents écrits.

La Loi de 2011 modifie certains articles de la Loi de 2003 stipulant que « les ressortissants étrangers désireux de participer pour la première fois aux élections communales font une demande d'inscription sur la liste électorale afférente ». S'il doit s'engager à produire des papiers stipulant son identité et qu'il n'est déchu d'aucun droit dans son pays d'origine, la Loi de décembre 2013 abroge les délais de résidence obligatoire : l'article 3 est modifié en conséquence, pour les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne, ceux-ci doivent résider au Grand-Duché au moment de la demande d'inscription sur la liste électorale afférente ».

Le projet de loi de 2007 avait pour objet de modifier et de compléter la loi électorale de 2003 ainsi que d'adapter l'article 35 de la loi du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national. Son toilettage était présenté par le Gouvernement comme une opération essentiellement technique. En réalité, le projet de loi se proposait de modifier 85 articles, d'en abroger 2 et d'y ajouter 3 nouveaux⁵³. Il voulait également tenir compte de trois propositions de lois émanant à la fois des rangs de la majorité et de l'opposition parlementaire de la législature 2004-2009 :

- La proposition de loi de Lydie Err et de Ben Fayot (POSL), concernant notamment la prolongation du délai d'inscription des étrangers sur les listes électorales et la diminution de la durée de résidence pour les non- Luxembourgeois de cinq à deux ans ;
- La proposition de loi d'Anne Brasseur (PD) introduisant la simplification de la procédure d'envoi des convocations pour le vote relatif à un référendum au niveau national ;
- La proposition de Paul-Henri Meyers (PCS) visant à réduire à six le nombre des candidats pour les listes à présenter pour les européennes et à donner deux suffrages préférentiels à l'électeur à ce scrutin.

⁵³ Chambre des Députés, *Projet de Loi portant modification de la loi électorale modifiée du 18 février 2003*, n°5859, Session ordinaire 2007-2008, 15 avril 2008

La première modification du projet gouvernemental avait donc trait aux nouvelles dispositions relatives au délai d'inscription des ressortissants communautaires sur les listes électorales. D'après la loi électorale de 2003, les listes électorales pour les européennes étaient clôturées 14 mois avant le déroulement du scrutin. Le Gouvernement proposa de prolonger le délai d'inscription jusqu'à environ 3 mois avant l'élection, de sorte à prolonger les délais d'inscription actuels de 11 mois. Il reprenait également de la proposition susmentionnée des élus socialistes, qu'un ressortissant communautaire pouvait voter aux européennes seulement après un délai de 2 années de résidence au Grand-duché. La proposition de loi des parlementaires sociaux-démocrates visait également à modifier l'article 51(7) de la Constitution⁵⁴. Il s'agissait de donner le droit pour les étrangers de participer aux référendums car, selon ses auteurs, pour certaines questions, « il faut laisser la possibilité d'entendre la voix de l'intégralité de la population résidente, Luxembourgeois et non-Luxembourgeois confondus » au motif par ailleurs que le référendum est « décisionnel » et « non pas simplement consultatif » rappelant à ce titre le précédent du référendum sur le Traité constitutionnel européen (TCE).

Le Gouvernement salua cette initiative mais rappela également que le Conseil d'Etat avait retenu dans son avis non publié du 18 janvier 2005, « que tant l'emplacement de l'article 51 (7) de la Constitution que son rapprochement avec les articles 52 et 53 de la Constitution plaident en faveur de la conclusion que seuls les électeurs valablement inscrits sur les listes électorales pour les élections législatives étaient juridiquement habilités à participer à un référendum organisé sur base de l'article 51 (7) de la Constitution ». Le Gouvernement était donc disposé à suivre les élus sociaux-démocrates mais en privilégiant seulement une discussion sur la révision la Constitution et sans inclusion dans la nouvelle loi électorale.

⁵⁴ Chambre des Députés, *Proposition de loi portant modification de 1) l'article 51 (7) de la Constitution 2) la loi du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national 3) la loi électorale du 18 février 2003*. Dépôt (Mme Lydie Err et M. Ben Fayot) et transmission à la Conférence des Présidents (16.5.2006), Session ordinaire 2005-2006, n°5575, 1er juin 2006.

La législation interdisant la double candidature (en 2004, 58 des candidats sur 60 des cinq partis représentés à la Chambre avaient concouru à la fois aux élections nationales et européennes) ne fut pas retenue. Dans son avis, la Haute corporation insista sur ce point que les « règles réaménagées resteront inefficaces si des candidats continuent à briguer une élection qui ne les intéresse que dans la mesure où elle leur permet de se situer par rapport à d'autres candidats, alors que le choix exprimé par les électeurs reste lettre morte ». Qui plus est, le Conseil d'Etat dans cet avis attirait l'attention sur le risque d'une élection complémentaire qui demeurerait. Il suffisait selon lui « qu'une liste ne soit plus à même de fournir le suppléant nécessaire en vue de colmater la vacance qui s'est ouverte, pour que tout le pays soit appelé à une élection complémentaire »⁵⁵.

Le projet modifiant la loi électorale de 2003 introduisait également la mission d'observation des élections. Il répondait ainsi à l'engagement politique du Luxembourg, mais non contraignant, pris lors de la conférence du 29 juin 1990 à Copenhague : « Les Etats participants estiment que la présence d'observateurs, étrangers et nationaux, est de nature à améliorer le déroulement des élections dans les Etats où elles ont lieu. En conséquence, ils invitent des observateurs de tout autre Etat participant à la CSCE, ainsi que de toute institution et organisation privée compétente qui le souhaiterait, à suivre le déroulement des opérations de leurs élections nationales, dans la mesure prévue par la loi. Ils s'appliqueront également à faciliter un accès analogue pour les élections organisées à un niveau inférieur au niveau national. Ces observateurs s'engageront à ne pas s'immiscer dans les opérations électorales»⁵⁶

DE LA RÉGULATION FINANCIÈRE DU MARCHÉ ÉLECTORAL AU LUXEMBOURG

La refonte de la loi électorale s'inscrivait également dans un mouvement de réflexion plus large sur le financement de la vie politique en général et de la constitutionnalisation des partis politiques au Luxembourg que le rapport ELECT 2004 avait nourri amplement.

⁵⁵ Avis du Conseil d'Etat du 8 avril 2008 sur la Proposition de loi, portant modification de la loi modifiée du 25 février 1979 relative à l'élection directe des Représentants luxembourgeois au Parlement européen.

⁵⁶ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, *Document de Copenhague, signé à l'occasion de la conférence de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) du 29 juin 1990 sur la Dimension humaine*, http://www.osce.org/documents/odihr/1990/06/13992_fr.pdf, 1er septembre 2010

Les élections législatives et européennes de juin 2009 au Luxembourg ont été les premières qui se sont déroulées avec une loi de financement public des partis politiques en plus de ce que déjà envisageait la loi électorale de 2003 concernant le remboursement des frais de campagne et de ce que prévoyait le règlement interne de la Chambre des Députés comme soutien logistique et pécuniaire aux groupes et aux sensibilités parlementaires pendant toute la durée d'une législature⁵⁷.

La simultanéité des scrutins national et européen en 1979 avait généré un long débat sur le financement public de la vie politique luxembourgeoise dans le cadre des élections proprement dites ou en dehors de celles-ci⁵⁸. Qui plus est, le financement public n'étant en la matière que l'un des éléments de la dispute sur le rôle et la fonction des partis et de leur éventuelle constitutionnalisation au cours de ces trente dernières années.

Au cours des années 80 de nombreuses questions parlementaires ont été en effet adressées au Gouvernement – surtout à l'initiative des formations alors dans l'opposition particulièrement sur la nécessité de la personnalité juridique des partis politiques dans le cadre d'une réforme de la loi sur les associations de 1936⁵⁹, sur les dons émanant des personnes morales, sur les conditions de location d'immeubles appartenant à l'Etat luxembourgeois au profit de l'un des deux partenaires de coalition.

Tout au long de cette décennie, le Conseil d'Etat s'est toujours opposé à la Chambre des Députés dès lors que celle-ci a voulu modifier la loi électorale notamment pour le financement public du scrutin de 1984 et par ricochet pour soutenir financièrement, même de façon indirecte, les partis politiques.

⁵⁷ Chambre des Députés, *Règlement de la Chambre des Députés*, Art. 16.- Pour assurer le fonctionnement des groupes politiques et techniques ainsi que des sensibilités politiques, le Bureau de la Chambre met à leur disposition les locaux et les installations nécessaires, ainsi que des crédits de fonctionnement calculés sur la base de leur représentation proportionnelle à la Chambre. Sur présentation des pièces justificatives, les groupes politiques et techniques ont encore droit au remboursement, jusqu'à un montant à déterminer par le Bureau de la Chambre, des frais relatifs à l'engagement de personnel. Dans les conditions à fixer par le Bureau de la Chambre, le remboursement des frais relatifs à l'engagement de personnel peut également être accordé par le Bureau aux sensibilités politiques, sur présentation des pièces justificatives. Le Bureau de la Chambre met à la disposition de chaque député, à sa demande, un bureau équipé, à proximité du palais de la Chambre. <http://www.chd.lu/docs/pdf/reglement.pdf>, 25 octobre 2007.

⁵⁸ Frieden, Luc, « Le droit constitutionnel et les partis politiques au Parlement ». In, *Annales du Droit Luxembourgeois*, volume 1/1991, p123-153, 1992. « Le prix de la démocratie pluraliste ». In, *Annales du Droit Luxembourgeois*, volume 3/1993, p173-181, 1994.

⁵⁹ Chambre des Députés, *Proposition de Loi ayant pour objet de modifier la loi du 11 mai 1936 garantissant la liberté d'association*. M. Robert Krieps (POSL), session ordinaire 1980-1981, n° 2512, 25 juin 1981. Question n° 42 de M. Alex Bodry (POSL) concernant la réglementation du financement des partis politiques. Question 262 de Mme Anne Brasseur (PD) concernant la mise à disposition de locaux par l'Etat, Session ordinaire 1980-1990, 19 avril 1989.

A l'époque, pour la Haute corporation, l'inscription même du terme parti dans la loi électorale risquait de « restreindre des libertés et des droits dont ils bénéficient actuellement en tant qu'associations de fait [...] et pour ceux des Luxembourgeois qui ont fait le choix de ne pas être affiliés à un parti »⁶⁰. Au moment de la réforme de la Constitution en 1988, la Commission parlementaire en charge de celle-ci, utilisa le même argumentaire pour rejeter l'enchâssement constitutionnel des partis politiques⁶¹. Legs de cette décennie jusqu'en 2007, le droit électoral luxembourgeois n'a pas créé de lien direct entre les partis et les groupements de candidats.

Comme mentionnée dans le rapport ELECT 2004 et 2009, Le Grand-Duché dans l'Europe des 15 était encore le seul Etat qui n'avait pas de loi sur le financement public des partis. Les Verts estimèrent en 2002 qu'un contrôle du statut et du fonctionnement des partis devenait inéluctable. Le parti écologiste souligna aussi que « *cette loi (d'exécution) devra obliger tous les partis ou groupements politiques à publier leurs comptes annuellement afin de garantir la transparence financière. En plus, les partis devront être tenus à respecter leurs propres statuts, des statuts qu'ils sont libres de choisir eux-mêmes, sous condition que ces derniers respectent les valeurs démocratiques et la Constitution...* »⁶². On s'interrogea aussi sur les modes de financements de certaines sections de jeunesse de certains partis politiques financées éventuellement par le Ministère de la Famille⁶³.

⁶⁰ Rapport de La Commission spéciale J-1983-O-0047 *Projet de loi portant modification de la législation régissant les élections au Parlement Européen, à la Chambre des Députés et aux conseils communaux* - n°2736. 1. Avis du Conseil d'Etat (8.12.1983). 2.1. Amendements proposés par la Commission spéciale Lettre du Président de la Chambre des Députés au Président du Conseil d'Etat (14.2.1984). 2.2. Avis complémentaire du Conseil d'Etat (1.3.1984). 2.3. Rapport de la Commission spéciale, 2 mars 1984.

⁶¹ Chambre des Députés, *Commission révision constitutionnelle, Projet de Révision de l'article 26 de la Constitution, Session ordinaire 1987 – 1988, n°3228*, 1er septembre 1988.

⁶² Les Verts, *Financement des Partis : Qui a peur de la transparence ? Luxembourg : Publications Déi Gréng, collection Démocratie et Institutions*, 10 octobre 2002.

⁶³ Chambre des Députés, *Réponse de Madame la Ministre de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse Marie-Josée Jacobs à la question parlementaire 2069 de M. Robert Garcia (Les Verts), Session ordinaire 2002-2003*, 4 mars 2003.

La Loi de 2003 prévoyait un financement public pour tout parti et pour tout groupe ou sensibilité parlementaire en fonction des sièges obtenus. Qui plus est, tout parti aurait eu le droit d'accepter les dons de particuliers ou de personnes morales. Les dons consentis à un parti ne pouvaient dépasser toutefois annuellement 10 000 euros, indice 100 par donateur. Les dons en liquide et les dons anonymes annuels supérieurs à 1000 euros, indice 100 n'étaient pas autorisés⁶⁴. Finalement, l'accord de coalition signé en août 2004 entre chrétiens démocrates et socialistes⁶⁵ annonçait une loi sur le financement des partis politiques, effective en décembre 2007⁶⁶.

Le financement officiel de la vie politique au Grand-duché (sans compter le règlement de la Chambre des Députés) s'opère depuis lors la manière suivante :

- La loi du 21 décembre 2007 portant réglementation du financement des partis politiques nationaux modifiée du 6 décembre 2011⁶⁷ prévoit un financement dans le seul cadre de la campagne des élections législatives et européennes ;
- Le règlement européen relatif au statut et au financement des partis politiques européens de 2004 ;

Ce corpus législatif a été opérationnel pour la première fois lors des scrutins de juin 2009 mais toucha ses limites lors du scrutin des législatives 2013 pour les raisons suivantes.



⁶⁴ Chambre des Députés, *Proposition de loi relative aux partis politiques et portant modification de la loi du 12 décembre 1967 modifiée concernant l'Impôt sur le Revenu. Luxembourg : Chambre des Députés, Session ordinaire 2003-2004*, p3, 27 janvier 2004.

⁶⁵ Service Information et Presse, Ministère d'Etat, *Programme Gouvernemental, Questions Institutionnelles*, http://www.gouvernement.lu/gouvernement/programme/programme2004/programme_accord.pdf, 4 août 2004.

⁶⁶ Service Central de la Législation, *Loi du 21 décembre 2007 portant réglementation du financement des partis politiques*. A -n° 237, 28 décembre 2007.

⁶⁷ La loi du 21 décembre 2007 portant réglementation du financement des partis politiques nationaux modifiée du 6 décembre 2011⁶⁷ Mém. A - 261 du 21 décembre 2011, p. 4326; parl. doc. 6263

En effet, la loi électorale de 2003 stipule qu'un « *parti politique ou groupement de candidat est une association de personnes physiques, dotée ou non de la personnalité juridique, qui concourt, dans le respect des principes fondamentaux de la démocratie, à l'expression du suffrage universel et de la volonté populaire de la manière définie dans ses statuts ou son programme...* »⁶⁸. Lors de l'examen du projet de loi, le Conseil d'Etat abandonna sa position traditionnellement peu favorable à l'égard de l'institutionnalisation des partis en arguant cette fois-ci qu'il était fondamental d'avoir « une définition plus générale et plus complète des partis politiques capable de les ancrer fermement dans le régime institutionnel luxembourgeois »⁶⁹ !

Concrètement, l'Etat luxembourgeois assure les frais d'affranchissement postaux d'une seule communication adressée sous forme d'imprimé aux électeurs à chaque parti ou groupement de candidats. La dotation est allouée, à condition que le parti ou le groupement présente des listes complètes de candidats dans toutes les circonscriptions aux législatives et aux européennes. Avant la réforme de 2007, le parti devait avoir également recueilli au moins 5% des suffrages valables. Le montant de la dotation pour les élections législatives était forfaitaire (c'est aussi le cas pour les européennes) : 50 000 euros pour les partis ou groupements qui comptent 1 à 4 élus à la Chambre ; 100 000 euros pour les partis ou groupements qui comptent 5 à 7 élus au Parlement, etc. La Chambre des Députés fixait par son règlement intérieur les montants de remboursement des frais de campagne⁷⁰.

Dorénavant avec la Loi de 2007, modifiée en 2011, la dotation annuelle à charge du budget de l'Etat, des partis constitués et reconnus, est déterminée comme suit:

Les partis reçoivent un montant forfaitaire de 100.000 euros et un montant supplémentaire de 11.500 euros est attribué pour chaque point de pour cent des suffrages supplémentaires recueilli lors des élections nationales.

⁶⁸ Service Central de la Législation, Titre III.- Des collèges électoraux, Chapitre IX.- Du financement des campagnes électorales Article 91. In, *Loi électorale du 18 février 2003*. Mémorial, A- n°30, p.457, 21 février 2003

⁶⁹ Conseil d'Etat, op.cit, p8, 9 juillet 2002.

⁷⁰ Chambre des Députés, op.cit, Art. 165.- Conformément à l'article 93 de la loi électorale du 18 février 2003, les partis et groupements ayant satisfait aux conditions présentent, dans les deux mois qui suivent les élections à la Chambre des Députés et au Parlement européen, un rapport des dépenses électorales effectuées jusqu'à concurrence du montant de la dotation fixée à l'article 93. Des pièces y afférentes sont à produire. Le Bureau de la Chambre fixe les dotations par parti et groupement politique d'après les dispositions du même article 93. <http://www.chd.lu/docs/pdf/reglement.pdf>, 25 octobre 2007.

La difficulté nait de la relation effectuée dans la Loi entre les élections législatives et les élections européennes qui ont été pour la première séparées en 2013. De fait, la Loi de 2007 modifiée 2013, établit qu'un montant supplémentaire de 11.500 euros pour chaque point de pour cent des suffrages supplémentaires recueilli lors des élections européennes. Un tel calcul ne peut être pris en compte sous la forme des élections de l'année 2013⁷¹. Le dispositif de la Loi de 2007 a en effet été mis en place en vue du double scrutin des législatives et des européennes, sans prévoir le cas de figure d'élections anticipées.

Ainsi, pour prétendre au remboursement partiel des frais engagés, un parti doit s'être présenté aux deux scrutins, national et européen. Et, deuxième condition cumulative, il doit avoir recueilli 2% des suffrages dans chacune des circonscriptions du pays.

En octobre 2006, en reprenant les travaux de la Commission pour la Démocratie par le Droit (Commission de Venise) et le Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe, la Commission parlementaire des institutions et de la révision constitutionnelle s'est finalement prononcée à l'unanimité pour l'enchâssement constitutionnel des partis politiques sur proposition d'Alex Bodry, alors président du POSL:

« Les partis politiques concourent à la formation de la volonté populaire et à l'expression du suffrage universel. Ils expriment le pluralisme démocratique ». Selon son rapporteur, la formulation, retenue par la suite par le Gouvernement, était plus concise que la première définition légale donnée dans la loi électorale de 1999. Dans l'exposé des motifs, le leader socialiste expliqua que la notion de « parti politique » incluait également les groupements politiques se présentant aux élections, sans que dans leur dénomination officielle soit repris le terme de parti politique. Le député socialiste rappela sans son rapport que

« ...L'expérience de la loi dite « muselière » de 1937 montre d'ailleurs qu'un quelconque contrôle des partis quant à leur légalité est une opération très hasardeuse, difficilement conciliable avec certains principes fondamentaux d'un régime démocratique »⁷².

⁷¹ Il est à noter que pour l'attribution du montant supplémentaire, chaque point de pour cent des suffrages supplémentaires recueilli sera pris en compte jusqu'à la deuxième position derrière la virgule. La dotation, déterminée conformément aux alinéas qui précèdent, ne peut excéder 75 pour cent des recettes globales de la structure centrale d'un parti politique. La charge de la preuve incombe au parti politique concerné.

⁷² Chambre des Députés, *Proposition de révision portant création d'un article 32bis nouveau de la Constitution* Dépôt (M. Alex Bodry, Vice-Président de la Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle) et transmission à la Conférence des Présidents le 30 janvier 2007, Session ordinaire 2006-2007, n°5673, 22 février 2007. Gouvernement du Luxembourg, *Prise de Position du Gouvernement. Dépêche de la Secrétaire d'Etat aux Relations avec le Parlement au Président de la Chambre des Députés*, Session ordinaire 2006-2007, n°5673/1, 31 août 2007.

En mars 2007, une proposition cosignée de nouveau par le président du POSL Alex Bodry, le président de l'ADR, Robert Mehlen, le président du PD, Claude Meisch et le président du groupe parlementaire des Verts, François Bausch⁷³ est déposée sur le financement des partis politiques. Le texte de la proposition de loi faisait habilement la distinction entre le financement des partis politiques d'une part et celui des groupes parlementaires et des sensibilités politiques d'autre part. Pour pouvoir profiter d'une dotation annuelle de l'Etat un parti politique devait selon la proposition: - participer de façon active et permanente à la vie politique du pays; - présenter une liste complète dans les quatre circonscriptions électorales lors des législatives et une liste aux européennes; - avoir obtenu 2% à la fois aux législatives et aux européennes; - déposer ses statuts au greffe de la Chambre des Députés; - déclarer ses sources de financement en fournissant une liste précisant les donateurs et les dons de chaque donateur supérieur à 250 euros; - engager 10% de l'allocation étatique à la recherche, à la formation et à des études en matière politique; - veiller à ce que chaque structure centrale d'un parti politique soit obligée de tenir une comptabilité qui couvre l'ensemble de ses recettes et dépenses ainsi que sa situation patrimoniale active et passive; - veiller à ce que toute entité constituée au niveau des circonscriptions électorales, toute section locale et toute organisation sectorielle d'un parti soit tenue de présenter annuellement au parti politique dont elle relève un compte rendu de la caisse. A l'inverse donc de la législation sur les partis politiques européens, les cosignataires refusaient de suspendre ou de conditionner un éventuel financement d'un parti politique s'il contrevenait à certaines valeurs comme la Convention européenne des droits de l'Homme⁷⁴.

⁷³ Chambre des Députés, *Proposition de loi portant réglementation du financement des partis politiques*, Dépôt : (Monsieur François Bausch en son nom propre et au nom de Monsieur Marco Schank, Monsieur Alex Bodry, Monsieur Claude Meisch et Monsieur Robert Mehlen), Session ordinaire 2006-2007, n°5700, 22 mars 2007.

⁷⁴ 39Eur-lex, *Règlement (CE) no 2004/2003 du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003*, op.cit, 2004 : « Respecter, notamment dans son programme et par son action, les principes sur lesquels l'Union européenne est fondée, à savoir les principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'État de droit,... ».

La loi luxembourgeoise de 2007 sur les partis politiques issue du Gouvernement a repris les critères de représentativité dans toutes les circonscriptions pour les deux scrutins (national et européen) de la loi électorale de 2003 (et sa définition de parti) et de la proposition susmentionnée avec l'obligation de recueillir 2% des suffrages en moyenne nationale tant aux législatives qu'aux européennes. Cette dernière condition fut fortement critiquée par La Gauche et le PCL bien qu'elle leur fût destinée. Un montant forfaitaire de 100 000 euros, un montant supplémentaire de 11500 euros pour chaque point de % des suffrages supplémentaires recueilli lors des législatives et des européennes, sont dorénavant attribués à chaque parti. La dotation, ne peut toutefois excéder 75% des recettes totales du parti politique (reprenant ainsi une disposition du règlement européen).

Curieusement, le financement des campagnes des candidats aux élections, ne sont pas sujet à des règles en matière de transparence, de comptabilité, de contrôle et de sanctions similaires à celles applicables aux partis politiques. Il n'existe pas par ailleurs de modèle commun aux partis pour établir leurs comptes annuels.

Pour bénéficier des subventions, la formation politique dans la loi de 2007 doit déposer auprès du Ministre d'Etat, ses statuts, une liste de ses dirigeants au niveau national, un relevé de ses donateurs et des dons. Seules les personnes physiques sont autorisées à faire des dons aux partis et à leurs « composantes ». L'interdiction des dons pour les personnes morales s'étend aussi pour les associations, groupements ou organismes ne jouissant pas de la personnalité juridique. Par composante, il faut entendre « toute entité nationale, régionale, locale ou sectorielle d'un parti politique ainsi que tout organisme contribuant à l'action de celui-ci par des activités de formation, d'études et de recherche ou de gestion du patrimoine, quelle qu'en soit la forme juridique ».

Dans son rapport en date du 31 décembre 2012, la Cour des Comptes du Luxembourg observait tout d'abord que les comptes des partis étaient bien tenus et respectait le seuil des 75% comme spécifié par l'Article 2, alinéa 3 de la Loi de 2007⁷⁵.

⁷⁵ Rapport sur l'observation des dispositions des articles 2, alinéas 3, 6, 8, 9, 11, 12 et 13 de la loi du 21 décembre 2007, portant réglementation du financement des partis politiques pour l'exercice 2011. <http://www.chd.lu/wps/wcm/connect/0c657e09-77b5-481a-ab79-bd3c8212b49d/Rapport+-+Cour+des+comptes.pdf?MOD=AJPERES>

	Dotations	Recettes Globales	Part
PCS	851.982, 00	1 288.804, 24	66,11 %
POSL	525.850, 00	927.981,91	56,67 %
PD	440.864, 00	613.317, 78	71,88 %
Les Verts	382.208, 00	642.076, 45	59,53 %
ADR	232.484,00	319.558,68	72,75 %
La Gauche	130.472, 00	215.167,33	60,64 %

FIGURE 5 PART RELATIVE DE LA DOTATION DANS LES RECETTES GLOBALES DES PARTIS POLITIQUES EN EUROS ET EN %

Pour rappel, en 2009, le remboursement partiel des coûts de campagnes électorales s'élevait à 1 624 500 €, les dotations aux groupes politiques à 2 389 219,30 € et les dotations aux partis politiques à 2 503 185 €. Selon les chiffres communiqués par les formations politiques en début de campagne en 2009, le budget total du PCS avoisinait le million d'euros (+5% par rapport à 2004), celui du PD 800 000 € (-18%) et celui du POSL 750 000 € (-10%), celui de l'ADR 750 000 € (+20%) et celui des Verts 650 000 € (+40%), en tenant aussi compte des 70 000 € prévus pour fêter le vingt-cinquième anniversaire du mouvement. Les deux formations de la gauche radicale reconnaissent avoir dépensé entre 80 000 (PCL +25%) et 125 000 euros (La Gauche + 40%)⁷⁶. Comme en 2004, les partis politiques estimaient avoir consacré entre 10 et 15% de leur budget total de campagne aux seules élections européennes. A l'exception des Verts et du PD, aucune formation politique luxembourgeoise n'avait reconnu avoir reçu une aide financière et logistique des partis politiques ou des groupes parlementaires auxquels ils sont rattachés au niveau européen.

Le système électoral et les Luxembourgeois

Le régime démocratique peut être perçu comme un marché dont les principaux acteurs, les partis politiques, seraient des entreprises cherchant à monopoliser l'activité politique. Cette vision est reprise de manière nouvelle dans les études portant sur la démocratie et ses relations avec les élections⁷⁷.

⁷⁶ Hansen, Josée, « Au marché des idées. In *d'Lëtzebuurger Land*, 30 janvier 2009.

⁷⁷ Olivier Ihl, Démocratie et élections, « Lectures critiques » in *Revue Française de Science Politique*, Volume 64, N°4, pp.784-790. Voir également « La représentation politique », N°50 de *Raisons Politiques*, 2013.

De très nombreux travaux soulignent l'affaiblissement sociopolitique des partis politiques dans la plus grande partie des pays occidentaux. Tous soulignent des données communes : baisse du nombre des adhérents, faiblesse des discussions internes, difficultés de mobilisation sur des thématiques fédératrices et développement de l'émotion éphémère au détriment des débats d'intérêt généraux⁷⁸.

Entre de nombreux acteurs jouant des rôles, autrefois impartis aux partis, ces derniers conservent encore la capacité de sélectionner les candidats et des thématiques qui leur réussissent (les thématiques pouvant être imposées de l'extérieur)⁷⁹.

Le parti politique doit réaliser des opérations de marketing, utilisant des nouvelles technologies de communication et d'interaction dont les coûts doivent être pris en compte dans leur budget (alors que ceux-ci, avec l'affaiblissement des adhérents peut déjà être sous tension) et dont l'utilisation elle-même peut ne pas correspondre à la culture historique du parti. Ce fut par exemple le cas de l'ADR, lors des élections législatives de 2009 qui recourut à une campagne à « l'américaine » qui ne correspondait par son ADN ni aux aspirations de son électorat traditionnel.

Or l'objectif n'est plus seulement de promouvoir un idéal mais de fidéliser des clientèles électorales et d'en capter de nouvelles. En d'autres termes, outre la recherche de solutions et de compromis sur les problèmes économiques et sociaux, qui demeurent tout de même l'essentiel de l'exercice du pouvoir, le parti est aussi assujéti à la problématique de l'« électeur consommateur ».

La monopolisation de l'activité politique et la fonction entrepreneuriale des partis s'exercent notamment par la quasi sélection de l'ensemble des candidats et par conséquent pour les vainqueurs, la distribution des fonctions gouvernementales, par l'énonciation de propositions législatives susceptibles de solutionner les problèmes identifiés comme tels et exclusivement par les partis, ou bien encore par la mise en place de structures satellites susceptibles d'intervenir elles aussi dans le champ politique comme les organes de presse, les fondations et les syndicats.

⁷⁸ On citera par exemple, Florence Haegel, « How to manufacture Party Membership » in *Partysip in Europe: Exploration into the Anthills of Party Politics*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1997, pp.95-107.

⁷⁹ Jean-Benoit Pilet, William P Cross (dirs.), *The selection of political Party Leaders in Contemporary Parliamentary Democracies, A comparative Study*, Routledge, 2014.

Les partis au Luxembourg, pour différentes raisons déjà analysées dans l'étude ELECT 2004 puis 2009 ne sont pas parvenus à monopoliser parfaitement l'activité politique, l'entreprise partisane étant court-circuitée notamment par l'entreprise personnelle de tel ou tel candidat dans un système électoral où les votes préférentiels et inter-listes sont permis. Le financement public des partis politiques voté en 2007 ne mit pas fin à cet état de fait : si les donations, par exemple, sont rendues publiques, la manière dont les documents sont rédigés ne permet guère d'affiner la connaissance des fonds et leur origine⁸⁰.

De plus, la régulation financière du marché électoral au Luxembourg plutôt qu'une technique nécessaire de moralisation de la vie politique, correspond principalement à un enjeu normatif permettant de définir la démocratie ; même si le législateur se soit bien gardé d'obliger les formations politiques pour recevoir des fonds publics de se conformer à des traités ou conventions internationales. Le mécanisme du financement public fixe pour un certain temps les familles et structures politiques qui concourent aux élections. C'est en cela qu'il demeure un aspect normatif puisque le choix de l'électeur est réduit et de surcroît le financement public « refroidit » ceux et celles qui voudraient créer de nouveaux partis. Si un parti politique est une organisation professionnelle qui opère dans un marché spécifique dont les règles sont en partie déterminées par des contraintes administratives et juridiques liées à l'extension du domaine d'intervention de l'Etat, cela doit toujours être aussi une association organisée qui rassemble des citoyens unis par une philosophie ou une idéologie commune qui a pour objectif affiché la détention et l'exercice du pouvoir.

Le 30 juillet 2013, soit à peine trois semaines après l'annonce de la « démission » du Gouvernement Juncker, un accord conjoint du PCS, du POSL, du PD, des Verts et de l'ADR était officialisé. Celui-ci définissait les règles des dépenses des partis signataires pour la campagne à venir. Les spots publicitaires dans la presse⁸¹ ne pouvaient, par exemple, excéder un total de 75 000 euros.

Un même effort de maîtrise des coûts concernait le nombre de grandes affiches (les partis s'accordant 140 grandes affiches) ainsi que les cadeaux et gadgets habituellement dévolus à soutenir publiquement les partis et leurs slogans: chaque parti choisissant un seul gadget pour l'ensemble de la campagne.

⁸⁰ Voir les documents présentées sur la page de la Chambre des Députés : <http://www.chd.lu/wps/portal/public/FinancementDesPartisPolitiques>

⁸¹ Les spots publicitaires concernaient l'ensemble des annonces pour les médias écrits et audiovisuels à l'exception du cinéma (qui étaient interdits).

Le plafonnement de ces budgets a été renforcé par les partis afin de subventionner leurs dépenses de campagnes 2013 (il faut toutefois encore noter que deux campagnes électorales séparées – législatives et européennes – favorisent le sentiment de réduire les budgets...qui sont eux même, de fait, séparés). Le Parti pirate annonçait donc des dépenses comprises entre 22.000 et 25.000 euros en tout. Les principaux partis (PD, PCS, POSL) annoncèrent 600.000 euros de budget. Fidèle à l'image du parti, utilisant *Twitter*, Sven Clément, l'un des fondateurs et animateurs du Parti pirate avait d'ailleurs annoncé que son parti, était dès lors le plus économique (ou le plus efficace) de tous. Puisque, en rapportant son budget aux nombres de voix (2,94% des suffrages), le parti aurait dépensé l'équivalent de 0,26 euro par voix. Poursuivant ce calcul et tablant sur les chiffres – peu sûrs – annoncés par les grands partis, Sven Clément considérait un rapport très déséquilibré et injuste entre les acteurs de la vie politique luxembourgeoise : « *Si nous affichons un 'coût' de 26 cents par voix, certains autres partis ont dépensé entre 85 cents et 2 euros par voix* »⁸² L'effort de clarification, de maîtrise et d'équité se signale donc des campagnes précédentes, comme le montre le tableau suivant⁸³ :

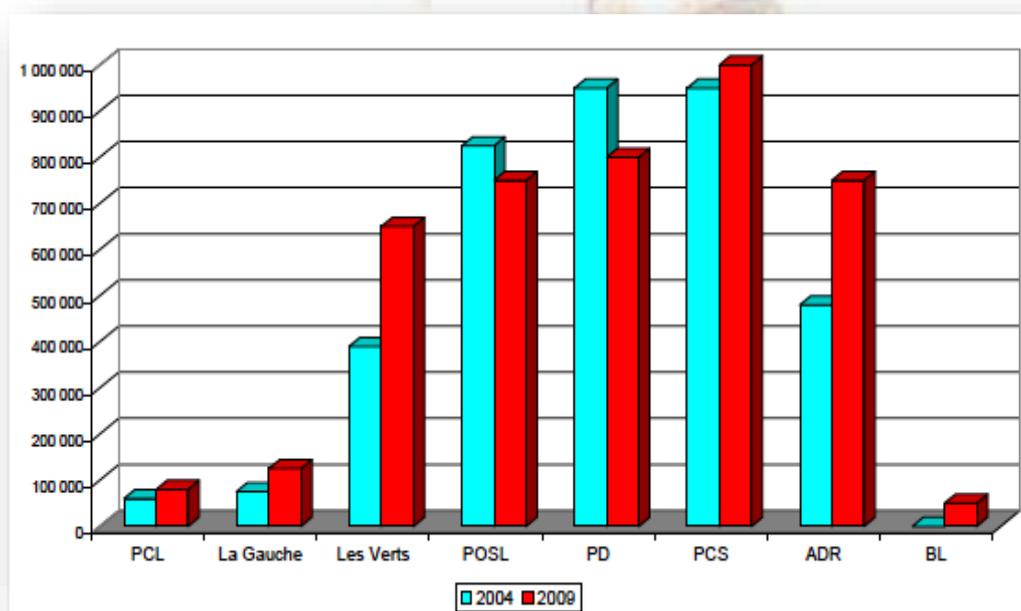


FIGURE 6 BUDGET ESTIMÉ DES DÉPENSES DE CAMPAGNE DE 2004 ET DE 2009 PAR PARTI POLITIQUE EN EUROS

⁸² Entretien avec Sven Clément, *Paperjam*, 21 octobre 2013

⁸³ Tableau issu du rapport, *Les élections législatives et européennes de 2009 au grand-Duché*, Philippe Poirier (dir.), p. 32

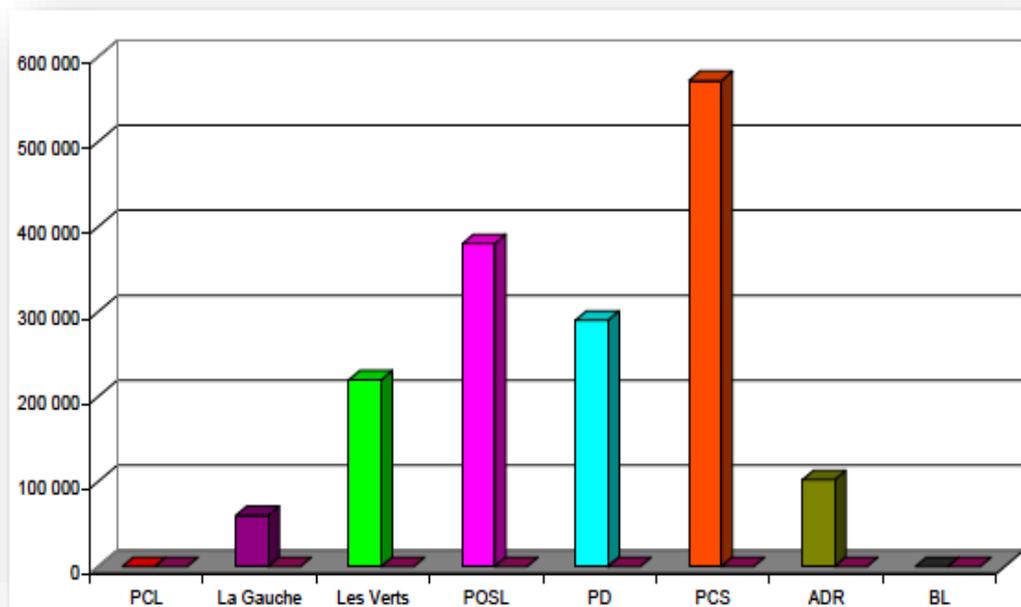


FIGURE 7 RÉPARTITIONS DES CRÉDITS ALLOUÉS APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 2009 EN EUROS

L'accord ayant été signé à la Chambre, les seuls partis y étant déjà représentés, ont été en mesure de le négocier – La Gauche, par principe ne l'a pas signé s'en tenant – historiquement – à des dépenses plus réduites.

L'accord révèle deux éléments, deux marqueurs de l'élection à venir : le rôle des partis et du Parlement dans la tentative d'accompagner une demande générale de transparence. Par la loi du 21 décembre 2007 sur le financement des partis politiques, le législateur a mis en place un ensemble de moyens permettant d'assurer les ressources financières nécessaires à l'activité des partis politiques et de veiller ainsi à une transparence absolue du financement des partis politiques, à une égalité de chances et de droits des formations politiques, à l'indépendance des partis politiques et à l'absence de tout conflit d'intérêt.

En exécution de l'article 6 de la loi précitée, les documents suivants ont été déposés par les différents partis politiques:

- Leurs statuts;
- Une liste de leurs dirigeants au niveau national;
- Un relevé de leurs donateurs et des dons obtenus (conformément à l'article 9);

- Leurs comptes et bilans (conformément à l'article 14).

En outre, l'article 16 prévoit que la Cour des comptes établit pour chaque exercice comptable un rapport sur l'observation par les différents partis politiques des dispositions prévues par la loi en question. Ces données peuvent également être consultées librement par toute personne intéressée auprès de l'administration parlementaire.

	2012	2011	2010	2009	2008
PCS	3.045 euros / 9 donateurs	65.065,66 / 79 donateurs	6.142,80 / 10 donateurs	17.453/ 26 donateurs	23.658,35 /
POSL	300/1	31.302 /36	2.980 / 4	8.604,92 /9	300 / 1
PD	4.115 / 9	30.565/ 42	3.813,60/6 (5)*	36.205/ 20	415 / 1
Les Verts	55.782 /55	26.700,96 / 34	10.609, 28 / 25	26 246,50 / 27	9 347,58 / 21
ADR	1042 /3	-	270 /1	2059 / 5	586 / 1
La Gauche	-	3456,15 /9	1777,61 / 20 *	-	-

FIGURE 8 DONS AU-DESSUS DE 200 EUROS, DÉCLARÉS PAR PARTI, DEPUIS 2008

Nous notons ici un doute sur l'identification de certains donateurs soit par manque de précisions dans le cadre des informations notifiées soit dans le cadre possible d'homonymie concernant plusieurs donateurs. Il est à noter que quelques personnalités politiques participent, à titre individuel, de manière active au soutien de leur famille politique, parmi lesquelles, en 2012⁸⁴ : Vivianne Loschetter, 2012, 8200 euros ; François Bausch, ministre du développement durable et des infrastructures, 4200 euros ; Collette Flesch, PD, 1200 euros.

⁸⁴ Cette présentation est visible sur le site officiel du parti : <http://www.greng.lu/sites/greng/files/files/Bilan2013-Budget2014.pdf>

Campagne électorale 2013 suivant l'accord entre différents partis politiques :**Campagne médiatique**

Selon l'accord, les partis ne devaient pas dépasser un seuil fixé à 75.000€ pour l'achat d'espace additionnel de publicité dans certains médias :

Dépenses de déi gréng :

Presse :	6.388,94€ (dont 3.496€ par une composante locale qui diffuse régulièrement ses messages dans un bulletin d'annonces distribué sur le territoire d'une commune)
Internet :	3.731,30€
Radio :	33.341,65€
Télévision :	33.217,31€
Cinéma :	Renonciation d'y diffuser de la publicité selon accord
<u>Total :</u>	<u>76.679,20€ TTC</u>

FIGURE 9 EXTRAIT DU BILAN 2013 PRÉSENTÉ À MOUTFORT LE 1 MARS 2014, PAR LES VERTS

La réduction – ou l'encadrement - des couts de campagnes passe par une utilisation mesurée des agences marketing et des « spin doctors » externes. Le PCS en 2009 avait recouru aux services d'Imedia, ADR à ceux de Medienfabrik, le POSL avait travaillé avec Comed, le PD avec Conceptfactory en collaboration avec l'agence KloseundDetering (Hambourg). Les Verts choisissant l'agence Zum Goldenen Hirschen. Par comparaison avec les élections de 2013, l'aide extérieure en conseils (positionnement face aux demandes des électeurs, éléments de discours – storytelling...), a été fortement réduite :

Partis	2009	2013
PCS	Imedia	Luc Mullenberger et Sacha Rein
POSL	Comed	Comed
PD	Conceptfactory/KloseungDetering	FischerAppelt
La Gauche		interne
Les Verts	Zum Goldenen Hirschen	Bizart
ADR	Medienfabrik	Interne
PID	(pas encore crée)	Interne
Parti pirate	(crée juste après la campagne)	Interne

FIGURE 10 PARTIS POLITIQUES ET AGENCES DE CONSEILS

La partie du budget consacré à Internet - comme nous l'avons vu dans les pages précédentes - peut être difficile à évaluer en amont, selon la variation des coûts du « reach » propre à la politique de Facebook (les cibles – nombre, catégorie - la durée d'une campagne spécifique etc.). Dans le cas d'une campagne législative, les chiffres annoncés par Les Verts sont « remarquablement » bas.

Partis	Budget 2009 (2 élections)	Budget 2013 (législatives)
PCS	980.000	600.000
POSL	730.000	600.000
PD	860.000	600.00
La Gauche	90.000	200.000
Les Verts	615.000	400.000
ADR	710.000	300.000 e
PID		
Parti pirate		25 .000

FIGURE 11 BUDGET DE LA CAMPAGNE LÉGISLATIVE (CHIFFRES ANNONCÉS EN 2013)

PARLEMENTARISATION ET PRESSIONS SUR LE GOUVERNEMENT : LA MISE AUX NORMES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

L'ensemble de ces affaires fut porté à la fois sur la place publique par la presse et soutenues également par différents partis à la Chambre des Députés. La politisation et donc également une parlementarisation de ces affaires.

La crise chypriote par laquelle l'Europe découvre l'importance de l'économie russe des banques de l'île, l'affaire dite "Cahuzac", du nom du ministre délégué au Budget du premier gouvernement de François Hollande qui reconnut posséder des comptes offshore, ainsi l'enquête *Offshore Leaks* ont particulièrement contribué à imposer le thème de la transparence aux décideurs politiques.

Début avril 2013, le ministre des Finances, Luc Frieden, annonçait à la surprise générale le passage du Luxembourg à l'échange automatique d'informations fiscales dans le cadre de la directive européenne sur la fiscalité de l'épargne dans sa version de 2003⁸⁵. Cette déclaration qui fit beaucoup réagir témoignait des pressions très fortes exercées au cours des dernières années sur l'économie et la politique luxembourgeoise. Wolfgang Schaüble, le ministre fédéral des finances, par exemple, annonça se réjouir de la décision luxembourgeoise⁸⁶, quand Luc Frieden affirma à plusieurs reprises n'avoir parlé qu'en son nom propre.

De fait le forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales qui se tenait en juillet 2013 sous le patronage de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), a publié son étude portant sur 98 Etats ou régions et a jugé les pratiques d'échanges d'informations du Luxembourg avec d'autres pays inférieures aux exigences internationales⁸⁷.

Avec la volonté de temporiser et de défendre ses intérêts, le Luxembourg a dû s'adapter à des normes et à des formes nouvelles de régulations internationales (mondiales et européens) ayant une forte influence sur le secteur financier. Les affaires se sont traduites une forte parlementarisation à travers les enquêtes des certains partis, dont tout particulièrement Les Verts et le PD.

L'impact des modifications nécessaires et des adaptations à réaliser pour une économie reposant pour une bonne partie sur son secteur financier - lui-même construit autour du secret bancaire – soulevait de nombreuses craintes.

1. L'Institut luxembourgeois de la statistique (Statec) a ainsi noté que, par la seule hausse des frais administratifs (surtout informatiques) liés à l'introduction de l'échange automatique et par la pression exercée sur le revenu des banques, près 800 emplois seraient menacés dont 200 dans le seul secteur des banques privées.

⁸⁵ „Bankgeheimnis lockern“ in *Frankfurter Allgemeinen Sonntagszeitung*, 06 avril 2013: «Wir wollen eine verstärkte Zusammenarbeit mit den ausländischen Steuerbehörden»

⁸⁶ "Ich begrüße jeden Schritt hin zu einem automatisierten Informationsaustausch", Saarbrucker Zeitung Seite A7, 8 avril 2013

⁸⁷ Voir les annexes p.37 et suivantes : <http://www.oecd.org/fr/sites/forummondialsurlatransparenceetlechangederenseignementsadesfinsfiscales/rapport%20annuel%20forum%20mondial%202013.pdf>

Le Statec estimait également que 15 milliards d'euros d'actifs sous gestion (et même plus selon les derniers chiffres) pourraient quitter le Luxembourg (soit 5% du total), alors même que l'institution ne prend pas en compte l'extension du champ d'application de la directive décidée lors du dernier Conseil européen le 20 mars. Le texte de 2003 ne concerne que les informations relatives aux revenus de l'épargne.

Associée à une hypothèse de hausse des coûts, cette perte d'actifs générerait une baisse de la valeur ajoutée de 5 à 10% de l'ensemble du secteur, entraînant à son tour une baisse de l'emploi de légèrement plus de 1.000 personnes (soit 1 à 3% du total selon les modèles utilisés). 500 à 1.000 emplois supplémentaires dans le reste de l'économie pourraient également être menacés.

Les analystes du Statec se sont basés sur les comptes de pertes et profits des banques de la place en dissociant les activités de banque universelle de celles de banque privée et gestion de fortune, ainsi que sur des données agrégées concernant les avoirs sous gestion. Le Statec rappelle néanmoins l'avis de ceux qui jugent que le passage à l'échange automatique d'informations pourrait aussi avoir des conséquences positives «corrigeant partiellement ou totalement les effets négatifs». Mais la prise en compte de l'impact positif est plus difficilement quantifiable.

L'Association des banques et banquiers, Luxembourg avait d'ailleurs réagi à ces estimations. *« L'ABBL ne conteste pas les calculs du Statec, mais d'après notre compréhension cette étude d'impact est une pure simulation qui dit simplement: si nous perdons 15 milliards d'euros d'actifs, nous perdons aux alentours de 2.000 emplois au Luxembourg. Il n'y a aucune base empirique permettant de dire que 15 milliards seront effectivement perdus dans la banque privée. Il n'y a aucune prise en compte d'un éventuel gain de nouveaux clients. Dans les faits, depuis 2009 les avoirs sous gestion en banque privée restent constants autour de 300 milliards d'euros »*⁸⁸.

Il convient de signaler que les négociations sur les formes d'échange automatiques courent depuis le début des discussions sur la directive «Épargne» au début des années 2000. Cette directive prévoit des possibilités d'échange automatique entre pays européens. Le Luxembourg et l'Autriche, dont une partie de leur activités fiscales reposent sur le secret bancaire bénéficiaient alors d'une exemption temporaire.

⁸⁸ Réaction du syndicat Aleba, publié dans *Paperjam* le 18 septembre 2014, voir paperjam.lu/news/lechange-automatique-coulera-cher

Mais l'énoncé des motifs de la loi du 29 mars 2013 relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal indique que ladite loi a pour ambition de transposer les dispositions de la directive 2011/16/UE «à l'exception de celles relatives à l'échange automatique des informations pour lesquelles la directive prévoit un délai de transposition jusqu'au 1^{er} janvier 2015». Celles-ci feront l'objet d'un projet de loi ultérieur ».

En vertu de la clause de la nation la plus favorisée, l'échange d'informations avec les États-Unis induit la fin du secret fiscal luxembourgeois. C'est pourquoi un fiscaliste Marc Schmitz, souligne que « la place financière luxembourgeoise doit être réinventée, qu'elle doit gagner ce pari de se restructurer dans une ère de transparence et d'échange d'informations ». En se basant notamment sur un modèle de coopération quasiment inédit en Europe, entre le Gouvernement et le secteur privé. Il y va de l'intérêt national, car sans une industrie de la finance forte, ce sera la fin du modèle social luxembourgeois »⁸⁹.

2013 : LA REMISE EN CAUSE OU LA FIN DU MODÈLE SOCIAL AU LUXEMBOURG ?

L'Aleba (Association luxembourgeoise des employés de banque) a dénoncé l'accord trouvé avec les syndicats de la Tripartite, qualifié de « marchandage ». «Après avoir clairement mis en garde, voire menacé, le Gouvernement devant toute atteinte au système d'indexation automatique actuel, les syndicats de la Tripartite, OGB-L, LCGB et CGFP, se sont accordés lors d'une réunion avec le Gouvernement, afin de procéder à une nouvelle manipulation de l'index. Après la « manipulation » de l'index en 2006, les syndicats de la Tripartite ont donc de nouveau trahi les intérêts de leurs membres ainsi que ceux de l'ensemble du salariat», proteste le syndicat qui n'a pas participé aux discussions ».

Un accord était également intervenu entre les membres de la coalition gouvernementale (PCS et POSL) sur cette même question de l'index.

Des contraintes économiques – comme pour l'étude portant sur les élections législatives et européennes de 2009 – la crise économique est prégnante – mais également sociales et politiques semblent dominer les débats. Tout ceci témoigne de l'émergence de nouveaux paradigmes.

⁸⁹ « Tectonique des plaques », publié par Paperjam, le 5 octobre 2014

DE NOUVEAUX VECTEURS, DE NOUVEAUX ACTEURS ?

Une anecdote peut révéler certaines évolutions politiques. Le 23 octobre 2013, alors que les partis préparaient les négociations pour le nouveau Gouvernement, une rumeur courue que le PCS acceptait de participer au nouveau Gouvernement en sacrifiant sa tête de liste : Jean-Claude Juncker. Face à cette rumeur, la première réaction du président d'alors du POSL, Alex Bodry, fut de se servir de ses comptes *Twitter* et *Facebook* (afin de mettre en doute la sincérité du PCS). C'est également sur le compte *Twitter* et sur la page *Facebook* officielle que le PCS assura, ensuite, que le futur Gouvernement, à ses yeux, était inenvisageable sans Jean-Claude Juncker. La politique luxembourgeoise – c'est à dire ici la communication des principaux responsables – avait donc choisi des canaux de communication immédiate et généralisée : les réseaux sociaux.

EMERGENCES TECHNIQUE ET COMPARAISONS INTERNATIONALES

L'une des questions soulevées par cette enquête porte sur manière dont les élections de 2013, tenues dans un pays hautement développé⁹⁰ peuvent consacrer l'avènement des médias sociaux (*web 2.0*), révélateurs de ce qui est nommé l'E-inclusion⁹¹ (et les netizens : citoyens du net), et d'une avancée vers une *démocratie (plus) participative*, sujet sur lequel de très nombreux travaux ont été menés dans ce domaine⁹².

Etant donnée la durée particulière de cette campagne, les vecteurs de mobilisation sociale et politique peuvent avoir été favorisés par les partis.

⁹⁰ Voir le travail analytiques et statistiques in *Études économiques de l'OCDE : Luxembourg 2012*, eds. OCDE. A noter toutefois que les résultats du test PISA et d'autres études convergentes considèrent que le système scolaire luxembourgeois démontre des faiblesses et n'offrent pas un accès équitable à tous.

⁹¹ Nous renvoyons ici aux travaux de la Commission européenne sur le sujet : par exemple la campagne lancée par la Commissaire Vivien Reding (luxembourgeoise) 'e-Inclusion: be part of it!' campaign at a Ministerial debate on e-Inclusion, Lisbonne, 2 et 3 décembre 2007

⁹² Parmi les plus significatifs, on citera ceux de Pippa Norris, *Democratic Deficits: Critical Citizens Revisited*, Cambridge University Press, 2011, et sa réflexion plus critique sur l'apport de l'internet: (2001) *Digital Divide: Civic Engagement, Information Poverty, and the Internet Worldwide*, 2001, Cambridge University Press, Cambridge. Voir également les premiers travaux de l'OCDE. *Citizens as Partners: Information, consultation and public participation in policymaking and engagement*, 2001, Et *Promises and problems of edemocracy; Challenges of Citizen on-line*, 2003. Voir également Ann Macintosh, Eric Smith, "Citizen Participation in Public Affairs" In: R.Traunmuller and K.Lenk (Eds); *Electronic Government, First International Conference; proceedings / EGOVS 2002*, Aix-en-Provence, France, September 2002. Springer (Lecture Notes in Computer Science; Vol. 2456), pp. 256-264

Partis	Date d'adoption des thèmes	Moyen de présentation
Les Verts	14 septembre	Congrès
La Gauche	4 et 5 octobre	Congrès
PID	Mi-septembre	
ADR	7 septembre	Congrès le 3 octobre
PCS	21 septembre	Congrès
Parti pirate	Mai 2013	Congrès
PD	9 septembre (conseil national)	14 septembre (Congrès)
ADR	7 septembre (conseil national)	3 octobre (Congrès)

FIGURE 12 LANCEMENT DE LA CAMPAGNE ET ADOPTION DES THÈMES, ANNÉE 2013

On notera que les partis ont concentré leurs efforts sur les Braderies de Luxembourg, Clervaux, Bettembourg et Schiffflange (qui se tinrent respectivement les 2, 8, 14 et 21 septembre)⁹³.

Devant les impératifs d'informer et de mobiliser en très peu de temps l'opinion, les partis politiques luxembourgeois pouvaient développer les réseaux sociaux afin de profiter un excellent taux de connectivité à l'échelle nationale puisque plus de 50 % de la population luxembourgeoise est, par exemple, inscrite sur Facebook, soit supposément près 280.000 utilisateurs.

Le rôle d'internet comme vecteur d'informations et, surtout, de mobilisations politiques est plus clairement apparu lors des élections présidentielles américaines de 2004⁹⁴. On rappelle par exemple que les élections présidentielles américaines de 2012 ont ainsi été surnommées les « élections Facebook » (ou Facebook aurait été perçu comme le seul réel Swing State) à la faveur du déploiement par le parti démocrate d'outils spécifiques (et de millions de dollars) pour utiliser la plateforme en sa faveur.

⁹³ Entretiens avec Philippe Modert le 7 juillet, Sven Clement : 8 Juillet, Laurent Zeitmet, le 9 juillet, Joelle Gio: 10 Juillet.

⁹⁴ Christian Vaccari, "From the air to the ground: The Internet in the 2004 US presidential campaign". *New Media Society*, 10, 647–65. 2008.

Ce qui fut (improprement) nommé le **printemps arabe** ou plus récemment encore les événements en Turquie à la suite d'une décision politique concernant la transformation d'un parc très populaire d'Istanbul (la **place Taksim**) ont permis de révéler l'incroyable force de mobilisation des réseaux sociaux. Le mouvement **Occupy Wall Street**, de manière identique à également montrer, outre, la puissance de mobilisation, la capacité de structuration d'un espace de revendication, à la fois capable de saturer le fil médiatique et de générer sa propre histoire : donnant naissance au concept de *Digital Activism*⁹⁵.

Dans le même temps, l'ensemble des pays démocratiques observait une baisse constante du taux de participation lors d'élections⁹⁶. Ces quelques exemples démontrent comment en très peu de temps des oppositions peuvent se fédérer et contribuer à faire émerger des revendications qui s'imposent alors sur l'agenda politique⁹⁷.

Dès lors, les professionnels de la politique ont également dû apprendre à utiliser de tels outils, afin d'occuper ces espaces de persuasions et d'émotions. L'une des données les plus marquantes de la représentation politique récente concerne aujourd'hui la présence des acteurs politiques sur Internet⁹⁸ afin d'informer et, possiblement, de favoriser la circulation – la fluidité - des idées de manière *top down* (approche classique) et *bottom up*.

Cette dernière approche est la plus facilitée par les outils sociaux dans la mesure où ils favorisent les réactions des acteurs et leurs agrégations sur des thèmes qu'ils identifient et font émerger dans la sphère publique à la faveur de réactions et de débats⁹⁹.

⁹⁵ Mary Joyce (ed.), *Digital Activism Decoded, the new mechanics of change*, International Debate education Association Press, 2010

⁹⁶ Si l'érosion de la participation aux votes est assez ancienne, la baisse est devenue récurrente à partir des années 90's : voir Richard Flickinger, et Donley Studlar, « One Europe, many electorates? Models of turnout in European Parliament elections after 2004 » in *Comparative Political Studies*, 40(4), 383–404 (2007)

⁹⁷ Sur la démocratisation politique favorisée ou non par le développement d'internet, voir, Yochai Benkler, *The Penguin and the Leviathan: How Cooperation Triumphs over Self-Interest*, Crown Business, 9 août 2011, 240 p ; Gabriella Coleman, « Hacker Politics and Publics » in *Public Culture*, Vol. 23, No. 3, 511-516, 2012 ; Evgeny Morozov, *The Net Delusion: The Dark Side of Internet Freedom*, PublicAffaire, 2012

⁹⁸ *Int. J. Electronic Governance*, Vol. 5, Nos. 3/4, 2012 "The Art: Theory, Practice, and comparative insights", Guest Editors: Dr. Vasiliki Triga, Dr. Uwe Serdült and Professor Theodore Chadjipadelis

⁹⁹ Un exemple pertinent d'analyse est démontré par Maurice Vergeer, Liesbeth Hermans, "Campaigning on Twitter: Microblogging and Online Social Networking as Campaign Tools in the 2010 General Elections in the Netherlands" in *Journal of Computer-Mediated Communication*, Volume 18, Issue 4, pages 399–419, Juillet 2013. Voir également John Parmelee, Shannon Bichard, *Politics and the Twitter revolution: How tweets influence the relationship between political leaders and the public*. Lanham, MD: Lexington Books, 2012.

QUELS SONT LES OBJECTIFS D'UN CANDIDAT UTILISANT LES RÉSEAUX SOCIAUX?

Accroître sa notoriété : notamment via Facebook, en ayant une présence, en publiant des contenus de qualité et de façon régulière, et en répondant aux commentaires de ses « fans ».

Page | 87

Gagner en visibilité (de soi et de ses actions) : le candidat peut combiner blog, envoi de courriels, Twitter, Facebook¹⁰⁰.

Engager la conversation avec son électorat, recueillir les doléances de la population, lancer des discussions avec les sympathisants, tout cela grâce au potentiel de réactivité que représente Twitter (à condition que le réseau soit suffisamment utilisé).

Recruter et fidéliser ses militants en faisant en sorte qu'ils prennent part à la campagne, qu'ils se sentent investis d'une mission, tels des ambassadeurs du candidat. Pour cela, il est indispensable de leur donner les moyens de se saisir des outils de campagnes. Des conférences Google Hangout, ou le partage de documents et de calendrier en ligne peuvent être des moyens d'atteindre cet objectif.

Aider les militants sur le terrain.

L'objectif premier est de faciliter le travail de terrain des militants. L'application permet de repérer facilement les lieux stratégiques pour faire du porte-à-porte, télécharger les noms des personnes à aller voir dans le voisinage, comptabiliser à la fin de chaque journée le nombre de personnes sensibilisées aux enjeux de l'élection...

Faciliter la centralisation des données

L'application est une véritable plateforme de collecte de données pour les équipes au QG de Chicago puisque les militants n'auront qu'à mettre à jour leurs actions de la journée pour que celles-ci soient directement centralisées dans le système informatique de la campagne.

La campagne d'Obama en 2008 s'est construite sur l'effort collectif de millions d'Américains. Le développement de cette application tend à renforcer les initiatives « grassroots » en usant la technologie au service de citoyens engagés.

Selon une étude, il est possible d'observer trois niveaux de participation au processus de réalisation politique (policy making)¹⁰¹ :

¹⁰⁰ On parle ici du « reach », c'est à dire le taux de lecteurs pour une information donnée.

¹⁰¹ Ann McIntosh, Euripidis Loukis, Yannis Charalabidis *E-Participation in Southern Europe and the Balkans: Issues of Democracy and Participation Via Electronic Media*, Routledge, 2012

- L'information (production et mise en circulation d'information ;
- La consultation (les citoyens donnent un retour sur les informations données) ;
- La participation (les citoyens participent à l'élaboration des contenus et à l'agenda).

L'appropriation des outils de communications *web* par les partis politiques et par les candidats permet de travailler sur ces niveaux de participation politique et de combattre l'importante érosion du nombre de membres inscrits et militants au sein des partis.

La présence des partis principaux sur les médias sociaux permet tout d'abord d'observer leur degré d'engagement dans la reconnaissance de ces pouvoirs d'animation des débats et dans l'effet de délégation. C'est pourquoi nous portons attention aux pages Facebook des partis et à leurs 'chaines' d'information vidéo (Youtube) et relais (Twitter).

L'articulation de ces outils de parti avec ceux développés par des candidats doit également renseigner sur le niveau de structuration des débats au sein même des partis ainsi que sur la manière dont les informations sont traitées.

Enfin, cette étude favorise l'observation de la relation entre ces outils (partis, candidats) et d'autres chaînes et relais d'acteurs du politique (syndicats, fondations...), révélant ainsi les modèles réticulaires à l'œuvre dans l'organisation des débats et la structuration de l'espace public luxembourgeois.

LUXEMBOURG : PLUSIEURS QUESTIONS SONT ALORS À AFFINER DANS UNE LOGIQUE RÉTICULAIRE ET À DIFFÉRENTES ÉCHELLES:

1- Quelles sont les relations sur ces plateformes entre les partis luxembourgeois et leurs alliés internationaux. Le cas des Verts est tout particulièrement intéressant puisque ce e-militantisme est à la fois partagé par les partis Verts allemands, français etc. mais s'inscrit également dans des logiques réelles transnationales (et européennes) de recherche d'alternatives politiques aux outils traditionnels de communication politique.

2- Quelles sont les relations entre les plateformes des partis luxembourgeois et leurs candidats ?

3- Quelles sont les relations entre les plateformes des partis luxembourgeois, des candidats et d'autres acteurs ? Les partis politiques luxembourgeois étaient en mesure de s'interroger sur la validité stratégique d'un déploiement de la campagne sur les réseaux sociaux grâce à l'une des spécificités du Grand-Duché : son taux d'équipement et de connectivité internet.

UNE INFORMATION, UNE CIBLE, UN COÛT

Toutefois l'usage des plateformes évolue très rapidement et la campagne Obama de 2008 s'avère déjà un modèle en grande partie obsolète dans la mesure où Facebook – pour ne citer que cet exemple – est dorénavant un outil payant.

Page | 89

En 2012, après les annonces ciblées pour les entreprises, il est également devenu possible pour l'ensemble des utilisateurs de bénéficier d'outils qui ciblent les lecteurs potentiels des statuts (privés ou publics). De fait, seulement 12% des amis ou abonnés d'une page ne lisent pas réellement les mises à jour de cette page. Souvent l'information est effacée dans la masse des autres informations. Il devient alors primordial, pour un parti ou un homme politique, se s'assurer que l'information véhiculée soit lue et retenue en étant et en restant visible sur le fil d'actualité du lecteur.

L'exposition de l'information pour l'ensemble des lecteurs ciblés (il s'agit ici de deux types de « services » proposés par Facebook) possède un coût qu'il s'agit donc d'intégrer aux frais des campagnes politiques, coût qui s'ajoutent aux temps et aux compétences requises d'un consultant, d'un content manager ou encore d'un

Cette question de financement est d'autant plus importante que le coût d'une telle valorisation de l'information ciblée n'est pas toujours stable. Une étude évaluant les coûts de visibilité concédés des entreprises – démontre des évolutions entre le mois de janvier et le mois de mars 2013 : par exemple le coût a été stable (moins de 4 dollars). Toutefois, il a évolué de 5 à 9 dollars entre début avril et...mi-avril. Il arrive même que dans le cadre de certaines campagnes, ce montant atteigne 12 dollars.¹⁰² !

Si l'étude repose sur l'évolution des dépenses en matière de « reach » des 3 plus importants clients de l'agence qui la réalisa l'étude, elle démontre clairement que l'augmentation est générale puisque même des clients plus modestes ont ressenti les hausses dans cette proportion lors des 6 derniers mois. Par ailleurs, la hausse du coût de visibilité n'entraîne pas une hausse assurée du taux d'engagement. Selon les campagnes (« post » promus, captation de nouveaux « likes », promotion d'un événement, etc..) et les budgets alloués, le taux d'engagement reste généralement stable. Cette information indique que les marques devront dépenser plus d'argent pour atteindre (d'où le terme « reach ») le même nombre de fans.

¹⁰² <http://www.flightpath.com/insights/index.php/2014/06/future-facebook-paid-reach/>

Année	Usagers	Population	% Population
2000	100,000	440,400	22,7
2003	165,000	457,700	32,8
2006	270,800	459,393	58,9
2007	339,000	463,273	72,2
2009	387,000	491,775	78,7
2010	425,500	497,538	85,3

FIGURE 13 PROFIL DE CONNECTIVITÉ INTERNET AU LUXEMBOURG

Le tableau ci-dessus démontre la forte connectivité du Luxembourg, un profil ancré dans les habitudes. De fait, dès 2003, puis 2004, à la faveur d'études¹⁰³ réalisées par l'association CEPROS (Centre d'études prospectives), et signées par des acteurs reconnus de ce milieu¹⁰⁴, il apparaissait que le Luxembourg occupait la première place en Europe pour la pénétration ISDN (47%), sans oublier les 11% de part de l'ADSL (contre seulement 3% pour la câblo-diffusion).

Concernant l'utilisation d'Internet, avec un taux de 55% de la population, le Luxembourg se classait en 2003, 4^{ème} au sein de l'UE, après les Pays-Bas, le Danemark et la Suède. Une mesure de l'importance que revêtent les Technologies de l'information et de la communication (TIC) est aussi la part du produit intérieur brut qui y est consacrée. Là aussi, le Luxembourg avait investi près de 0,6% de son PIB, ce qui le positionnait, mondialement – et selon l'étude - à la 19^{ème} place.

¹⁰³ "Luxembourg Business in the New Digital Economy", CEPROS, décembre 2000, actualisation en janvier 2004 : voir http://www.edge.lu/docs/cepros_isc2.pdf

¹⁰⁴ Romain Bausch, Christoph Haas, Mark Hoffmann, Raymond Kirsch, Yves Mersch, François Tesch et Michel Wurth.

Statistique	Luxembourg	France	Allemagne	Belgique
Abonnements téléphone fixe pour 100 habitants	50,9	61,4	60,5	41,9
Abonnements Mobile pour 1000 habitants s	145,4	97,4	111,6	113,3
Abonnements téléphone câblé pour 1000 habitants	32,4	37,5	33,7	33,3
Abonnements téléphone mobile (wifi) pour 100 habitants	80,6	51,8	40,7	32,9
Foyer possédant un ordinateur (%)	92	80	87	80
Foyer utilisant internet à la maison (%)	93	80	85	78
Utilisateurs individuels utilisant Internet (%)	92	83	84	82

FIGURE 14 COMPARAISON DES PROFILS CONNECTÉS ENTRE PAYS LIMITOPHES

Le tableau 15 révèle le taux d'équipement luxembourgeois **en matière de télécom, un taux plus élevé de manière beaucoup plus significative** (en termes de téléphone portable et de connexion internet) que ses pays voisins.

Quelle est alors la relation entre ces équipements fortement développés et les capacités d'information et de mobilisation politique ?

Une rapide comparaison avec l'Allemagne est là encore intéressante. Les élections pour le Bundestag étaient en effet distantes de très peu de mois de celle de la Chambre des Députés luxembourgeois.

Il existe différents outils permettant de suivre l'activité du Bundestag sur les réseaux sociaux ; parmi ceux-ci on notera cette page nommée <http://www.fanpagekarma.com/wahl2013> qui, permettait de suivre en tel réel les informations disposées par les candidats ainsi que les réactions (Like, Fan, commentaires) du public.

Il est possible, par le biais de cet outil de retrouver certaines activités équivalentes au Luxembourg.

Auparavant, toutefois, l'observation (tableau 3) du nombre d'abonnés au fil Twitter des partis, des « fans » de leurs pages Facebook ou encore des chaînes de Youtube révèlent une autre spécificité du public politique luxembourgeois : la faible corrélation entre taux d'équipement et mobilisation politique.

La démographie joue ici un premier rôle. Les électeurs luxembourgeois sont relativement âgés et l'usage des réseaux sociaux dans la mobilisation politique n'est pas entré dans leurs mœurs. De plus les données démographiques des électeurs varient de manière significative selon les circonscriptions et les communes : selon les données statistiques de 2012, l'âge moyen des électeurs varie de 34,2 à 42,9 ans selon les communes¹⁰⁵. Le développement par conséquent d'outils sociaux peut s'avérer plus ou moins adapté ou pertinent selon le substrat électoral. Or la connaissance de l'âge médian des électeurs luxembourgeois est également un facteur clef afin d'apprécier la manière dont les technologies peuvent être développées et utilisées.

On notera ainsi que la pyramide des âges présente une forme spécifique au Luxembourg avec une surreprésentation des quaranténaires et une très forte représentation des plus de 50 ans. Le Luxembourg apparaît par conséquent principalement constitué d'une population active ou retraitée pour laquelle certains thèmes sont plus porteurs que d'autres de même que les vecteurs à privilégier pour la circulation de ces informations

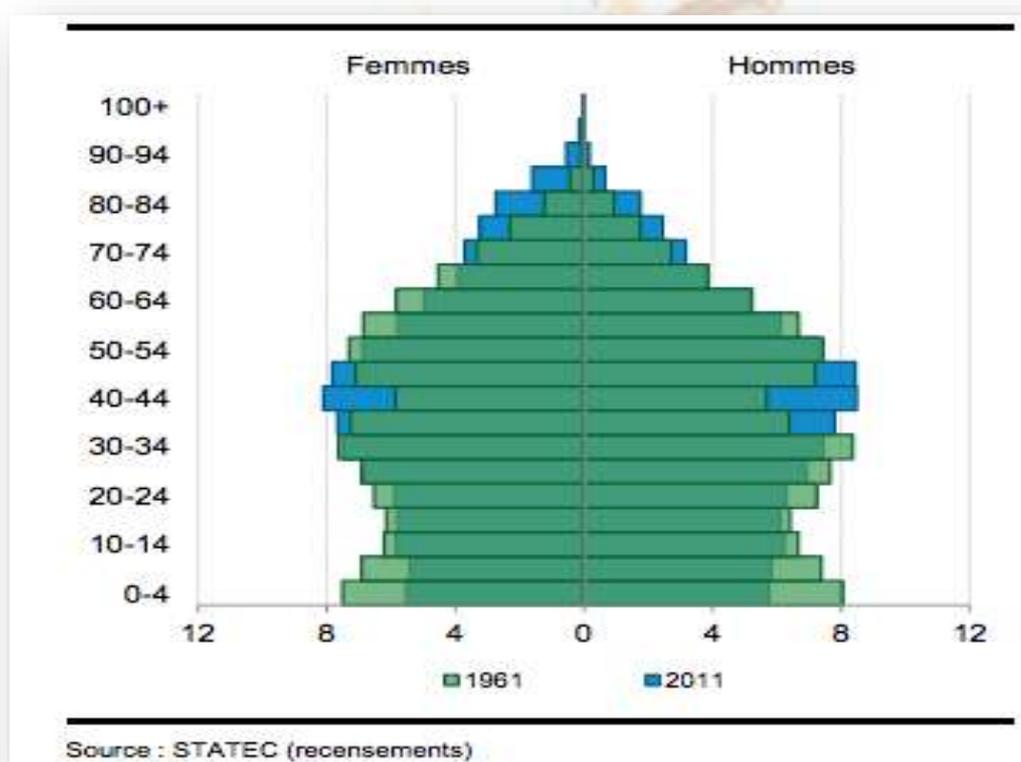


FIGURE 15 PYRAMIDE DES ÂGES AU LUXEMBOURG À LA VEILLE DES LÉGISLATIVES DE 2013

¹⁰⁵ Rapport 2012 du Statec, données complémentaires

Parti	adhérents
PCS	10.000
PD	7.000
POSL	6.000
Les Verts	1.500
Parti pirate	300

FIGURE 16 NOMBRE D'ADHÉRENTS À UN PARTI DONNÉ

Le tableau ci-dessous permet d'observer l'écart entre la base militante de certains partis luxembourgeois et leur inscription ou impact sur les réseaux sociaux, en comparaison du tableau 16

Partis	Nombre de sièges	Facebook	Twitter	Chaîne Youtube
PCS	23 députés	4416	286 abonnés	(depuis 2011) 30 abonnés 16 252 vues
POSL	13 députés	1220	657 abonnés	(depuis 2010) 13 abonnés 2300 vues
PD	13 députés	1008	490 abonnés	(depuis 2008) 36 abonnés 16 850 vues
Les Verts	6 députés	3314	1089 abonnés	(depuis 2007) 60 abonnés 42 027 vues
ADR	3 députés	254	387 abonnés	(depuis 2007) 48 abonnés 90 856 vues
La Gauche	2 députés	1490	573 abonnés	(depuis 2009) 54 abonnés 46 954 vues

FIGURE 17 DONNÉES BRUTES AU 27 FÉVRIER 2014 DES COMPTES ET DES ABONNÉS AUX RÉSEAUX SOCIAUX DES PARTIS POLITIQUES REPRÉSENTÉS À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS (2013-2018)

Analyse

Ce tableau permet en premier lieu d'observer une faible corrélation directe entre les résultats politiques et les représentations sur les médias sociaux.

Le PCS par exemple est le dernier des grands partis à avoir ouvert une chaîne *Youtube*. Il est également celui qui possède le moins d'abonnés à son compte *Twitter* (compte qui permet de suivre en temps réel les informations et les réactions du parti).

En revanche, La Gauche et Les Verts sont les deux partis plus suivis sur les médias sociaux, révélateurs d'une base militante qui s'informe par les canaux des partis et cherchent à relayer ensuite ces données. Les Verts semble tout particulier orienté dans une logique structurée d'utilisation des médias sociaux dans la mesure où les vidéos de la chaîne *Youtube* tout comme les tweets peuvent être renvoyés sur les pages *Facebook*, créant un effet de 'buzz', d'agitation ou d'écho, qui permet de souligner certaines informations et de les faire émerger dans l'actualité quotidienne.

Les partis PD et POSL démontrent également des différences significatives avec une présence faible sur Facebook ainsi que sur *Youtube* révélateurs d'un faible investissement des partis sur ces plateformes et d'un manque d'attrait des militants pour ces canaux. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce faible investissement. Les difficultés, pour un certain public, de comprendre l'usage de ces outils sont une raison. Une analyse de la base des électeurs en s'appuyant sur l'âge et sur l'éducation peut alors renforcer cette approche. Une autre raison – celles-ci sont compatibles et peuvent également se renforcer – serait que les électeurs de ces partis s'informent à d'autres sources et n'ont pas la culture de 'relais' entre l'ensemble des acteurs.

On notera toutefois une inflexion réelle des partis en matière de développement des outils sociaux. Le rapport d'activité 2013 du PCS, par exemple consacre une page à l'application développée par le parti pour les téléphones intelligents (smartphones).

L'effort de mise en réseau est réel pour un certain nombre de partis. On note en effet une augmentation très significative du nombre d'abonnés en les élections communales de 2011 et les élections législatives de 2013

Partis	Facebook 2011	Facebook 2013	Twitter 2011	Twitter 2013
PCS	794	4416	Pas de compte	286 abonnés
POSL	785	1220	141 abonnés	657 abonnés
PD	232	1008	Pas de compte	490 abonnés
Les Verts	237	3314	91 abonnés	1089 abonnés
ADR	79	254	76 abonnés	387 abonnés
La Gauche	240	1490	91 abonnés	573 abonnés

FIGURE 18 COMPARAISON DU NOMBRE D'ABONNÉS AUX COMPTES FACEBOOK ET TWITTER – 2011 / 2013



FIGURE 19 EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013 DU PCS PRÉSENTANT SES OUTILS SOCIAUX

Observations :

La faible utilisation des outils sociaux, parmi les partis présents dans la nouvelle Chambre des Députés, pour les élections luxembourgeoises de 2013 peut surprendre. Il s'observe en effet un fort contraste avec la manière dont le web participatif est utilisé dans les pays limitrophes, et plus encore au regard du taux d'équipement en téléphonie et réseaux mobiles du Luxembourg.

Une connaissance plus fine du positionnement des partis renvoie alors à la nécessité d'étudier la politique interne des partis et de contacter les webmasters et rédacteurs de chaque parti. Etre en mesure de travailler sur les données qu'ils ont collectées peut également étoffer les connaissances sur les manières dont sont utilisées et perçus ces outils.

On notera également le cas de trois partis non représentés à la Chambre des Députés mais présents lors de la campagne. Ceux présentent des caractéristiques identiques en termes d'écart entre la mesure de leur visibilité et d'activisme sur internet et leurs résultats. Les trois partis sont les suivants : Parti communiste luxembourgeois (PCL) www.kp-l.org; Parti pirate www.piratepartei.lu; Parti pour la démocratie intégrale www.pid.lu

Parti	Facebook	Twitter	Chaines Youtube
PCL	327		
Parti pirate	3314	2566 abonnés	(Depuis 2010) 15 353 vues
PID	942		

FIGURE 20 DONNÉES BRUTES DES COMPTES ET DU NOMBRE D'ABONNÉS AUX RÉSEAUX SOCIAUX DES PARTIS LUXEMBOURGEOIS (AU 27 FÉVRIER 2014)

Ces trois cas sont intéressants à plusieurs titres.

Le cas du Parti pirate est sans doute les plus significatifs car il porte dans ses gènes l'hybridation de l'activisme politique, le militantisme sociétal et l'univers digital.

Sa page Web est la seule à proposer d'autres outils sociaux : aux trois principaux s'ajoutent en effet Flickr (<http://www.flickr.com/photos/piratepartei>), Google+ et surtout un Wiki (<http://wiki.piratepartei.lu/wiki/PirateWiki>). Ce parti possède deux particularités dans le cas de cette étude : il est un parti de réseaux (le Parti pirate est né en Suède et a connu ensuite un succès dans certains länders allemands), adhérent du Parti pirate International. Il s'intéresse tout particulièrement aux questions digitales et aux formes participatives. Il peut utiliser par exemple en interne un logiciel développé par d'autres partis pirates nationaux (logiciel nommé *LiquidFeedback*) qui permet à chacun de converser et de réagir aux réflexions et propositions de tous. Dans le cas précis du Luxembourg, la dimension du parti et son nombre d'adhérents (300) ne justifient pas son exploitation.

Le nombre de fans de sa page Facebook ou le nombre de ses abonnés *tweeter* sont alors en termes de pourcentage sans mesure avec ceux des partis traditionnels et avec les résultats obtenus (aucun élu, avec un taux d'électeurs obtenu de 2,94 % pour sa première participation à de telles élections).

Selon les responsables du Parti, la faiblesse des scores tient à deux données : l'âge relativement élevé des électeurs luxembourgeois et, surtout, le besoin de se faire connaître sur le terrain¹⁰⁶. Pour le Parti pirate, les thématiques porteuses si elles peuvent s'inscrire dans le monde numérique, doivent essentiellement assumer une différence avec les autres partis et être présentées dans les modalités classiques de la politique luxembourgeoise : réunion publique et rencontre dans les localités.

¹⁰⁶ Entretien avec Svens Clément, Walferdange, le 8 juillet 2014.

Le PID né de la volonté d'un ancien député – Jean Colombera, de l'ADR – de créer un nouveau parti, n'a pas activé d'autres outils sociaux. Sa page web, par exemple n'est plus visible. La page Facebook ne renseigne plus sur des évènements à venir : le dernier indiqué étant daté du 10 décembre 2013. A cette époque, 582 personnes avaient « liké » sa page

Enfin, le PCL, est historiquement, un parti fortement structuré comme un réseau international. Il est également fortement hiérarchisé et dans la logique de l'activisme digital, il est alors soumis à une forte tension entre le besoin de faire remonter des informations et les décisions qui sont prises par un comité en haut de la pyramide hiérarchique. Sur les principaux outils du web social, le PCL est donc invisible.

Les tableaux de données brutes rassemblant le nombre de « fans » et d'abonnés démontrent donc un investissement faible des partis principaux dans les outils du web social.

Cet investissement surprend d'une part au regard du taux d'équipement du Luxembourg. Toutefois, contrairement à l'idée générale, l'usage de manière professionnelle des réseaux sociaux à un coût.

Par ailleurs, ces tableaux démontrent que la participation digitale (ou le militantisme) n'a que peu d'incidence sur les résultats des élections comme l'illustre la comparaison entre les deux principaux partis politiques et le Parti pirate.

Aussi, l'articulation entre décision de voter pour un parti et outils d'information et de militantisme politique ne semble pas pouvoir être démontrée. Dans le cas luxembourgeois la dimension du contact local demeure primordiale. Les partis ont donc fait le choix de consacrer des efforts aux marchés, aux rencontres physiques et peu aux réseaux sociaux.

Les élections de 2013, à l'échelle de la communication politique, seraient donc restées, par leurs méthodes de mobilisation, des élections traditionnelles.

Si les partis n'ont pas constitué des prescripteurs importants au regard du web social, deux autres échelles doivent toutefois être prises en considération.

- **Echelle locale** : les candidats et leurs activistes et visibilité sur le net ;
- **Les acteurs « externes »**, agence de communication, publicitaire ou autres prescripteurs d'idées.

LA CIRCULATION DES IDÉES ET DE INFORMATION AU LUXEMBOURG

1 – LA PRESSE

Le Luxembourg, composé de 549.680 (janvier 2014) habitants constitue un marché restreint mais avec la particularité d'être essentiellement polyglotte (43 % d'étrangers issus d'une immigration plus ou moins récente). L'économie particulièrement ouverte accueille plus de 155 000 salariés frontaliers quotidiens.

L'étroitesse du marché constitue un premier facteur déterminant. Les rédactions des journaux sont majoritairement de petite taille et souvent constituées de généralistes, sans spécialisation. En l'absence d'une agence de presse nationale, les rédactions passent leur temps à couvrir en premier lieu les mêmes événements que la concurrence.

Par ailleurs, la presse luxembourgeoise possède l'autre particularité d'être partisane.

La presse luxembourgeoise n'échappe pas au phénomène généralisé d'un recul du lectorat. Grâce à l'importance des abonnements, cette baisse du lectorat est cependant plus graduelle.

Le Luxembourg compte à présent six quotidiens dont quatre principalement germanophone et deux francophones.

Les six quotidiens traditionnels sont:

- le quotidien d'inspiration catholique sociale **Luxemburger Wort**, fondé en 1848 est un des plus anciens journaux d'Europe;
- le journal de tendance socialiste **Tagblatt**, fondé en 1913;
- le quotidien libéral **Lëtzebuenger Journal**, fondé en 1948;
- le journal communiste **Zeitung vum Lëtzebuenger Vollek**, fondé en 1946;
- le quotidien francophone **Le Quotidien**, fondé en 2001
- le quotidien francophone gratuit, **l'Essentiel**, fondé en 2007

L'essentiel est diffusé par exemple à 98.000 exemplaires gratuits. Selon le site Metriweb, il attire par ailleurs 317000 visiteurs uniques par mois sur son site. Le journal annonce une moyenne de 186 800 lecteurs par jour, résidents et frontaliers, pour un tirage moyen de 105 000 exemplaires (tirage de 91 353 exemplaires en 2009, chiffre certifié par CIM²). Selon TNS ILRES), en 2010, *L'essentiel* est le journal le plus consulté chez les résidents entre 15 et 49 ans, chez les résidents étrangers, les frontaliers français et les frontaliers belges.

Deux journaux papier ont disparu : *La voix du Luxembourg* (créée en 2001, dernier numéro en septembre 2011) *Point 24* (créée en 2007, dernier numéro décembre 2012).

Le nombre élevé de titres par rapport à la population – actuellement pas moins de six quotidiens et onze hebdomadaires – s'explique également par le fait que ces journaux sont non seulement soumis à une rentabilité économique, mais aussi à une rentabilité politique. Les maisons d'édition de tous les quotidiens et de la plupart des hebdomadaires sont historiquement proches d'un parti politique. Ainsi, l'introduction de l'aide à la presse après les trente glorieuses de l'après-guerre était également censée être une forme d'aide aux partis, et devait offrir un organe à chaque parti représenté au Parlement. La domination de la presse de parti engendra cependant dès la moitié du XIXe siècle une forme de scepticisme et créa ainsi une niche occupée de façon presque ininterrompue jusqu'à nos jours par un journal satirique.

La loyauté politique des abonnés, observée parfois sur plusieurs générations, réduit la pression concurrentielle entre les publications, qui sont ainsi souvent protégées de la compétition quotidienne ou hebdomadaire au kiosque. Mais avec la sous-capitalisation, provoquée par les faibles tirages, de la plupart des maisons d'édition, cette tendance freine néanmoins l'innovation rédactionnelle et technique.

Le minuscule marché, de surcroît divisé en groupes linguistiques, ainsi qu'une formation tardive de l'État nation expliquent sans doute également le retard pris au cours des siècles par rapport aux pays voisins en matière d'introduction de l'imprimerie, de la presse, de quotidiens ou de l'impression sur rotatives, de la spécialisation et de la professionnalisation de la presse. Limitées par les petits tirages et les faibles revenus qu'elles en retirent, les journaux au Luxembourg ont pour plupart des rédactions en sous-effectif chronique et doivent malgré tout produire des journaux que les lecteurs comparent consciemment ou non aux grandes publications étrangères – et qui sont encore bien meilleur marché que dans les pays voisins.

Ainsi, la presse luxembourgeoise a gardé certaines caractéristiques de la presse du XIXe siècle, comme la survie des journaux de parti, en grande partie disparus dans de nombreux autres pays depuis la Seconde Guerre mondiale. Les éditoriaux, les rapports parlementaires et les comptes des Conseils des ministres occupent une place bien plus importante que dans les journaux étrangers¹⁰⁷. La majorité des émissions sont diffusées dans la langue indiquée, mais certaines peuvent l'être dans d'autres langues¹⁰⁸.

Les vecteurs traditionnels de l'information politique et sociale, les journaux, les radios et télévisions, ne permettent pas aux candidats une maîtrise complète de leur agenda comme peuvent le proposer Facebook, Twitter etc. Des évolutions fortes sont néanmoins observables. Comme nous le verrons dans la partie consacrée aux élections européennes, certains réseaux devenus internationaux peuvent dorénavant organiser des événements qui dépassent les frontières culturelles ou linguistiques. Dans cette mesure de véritables plateformes d'information émergent également parmi ces acteurs. Toutefois, dans le cadre des élections législatives, l'échelle est restée luxembourgeoise avec ses sphères d'influence linguistiques que se partagent radios et télévisions. Les émissions politiques radiofusées et télévisées, pas plus que la presse – malgré des proximités culturelles et des modèles linguistiques proches – n'ont pas développé d'études critiques, de « fact checking ». Cette place a donc été laissée vacante, disponible pour d'autres acteurs.

Une vraie demande de transparence se fait jour. Elle est aujourd'hui documentée par de nombreuses structures et think tanks. Des 'discussions' d'experts et de contrôle des informations (processus nommé aux USA « facts checking ») émergent dans l'ensemble des vecteurs d'information.

Lors des campagnes électorales, différents types de structures, travaillent, en amont, à l'analyse plus ou moins fouillée des programmes de chacun. Ce phénomène a pu s'observer lors des élections les plus récentes de l'ensemble des pays limitrophes du Luxembourg.

¹⁰⁷ <http://www.luxembourg.public.lu/catalogue/medias/ap-medias/AP-Medias-2013-FR.pdf>

¹⁰⁸ <http://www.luxembourg.public.lu/catalogue/medias/ap-medias/AP-Medias-2013-FR.pdf>

LA CIRCULATION DES IDÉES, FACTS CHECKING : COMPARAISON AVEC DES ÉLECTIONS RÉCENTES DE PAYS LIMITROPHES DU LUXEMBOURG

Page | 101

En 2007 un projet particulièrement novateur émergea lors de la préparation des élections présidentielles américaines. Hébergé sous le nom (et sur le site éponyme de Politifact.com), une échelle de vérité nommée « Truth-O-Meter »¹⁰⁹ permettait de vérifier les déclarations des candidats déclarés avec les données économiques, politiques et sociétales : des données vérifiées par différents experts des domaines concernés. Le travail était collaboratif, et utilisant une plateforme internet, particulièrement réactif.

Cette double innovation - portant sur le travail collaboratif d'experts et de leurs vérifications précises - eut un impact considérable sur la manière de travailler des journalistes : c'est pourquoi la plateforme Politifact.com (et son créateur Bill Adair) reçut dès 2009, le prestigieux prix Pulitzer qui entend « témoigner des plus hautes qualités requises pour l'information du grand public »¹¹⁰.

Le modèle fut donc repris par plusieurs journaux nationaux lors des campagnes présidentielles ou législatives. Les grands pays limitrophes du Luxembourg, La France, La Belgique et l'Allemagne ont ainsi, avant le Luxembourg, proposé leurs propres adaptations de cet outil de vérifications. Leurs types d'adaptation sont révélateurs de l'environnement institutionnel et politique et c'est pourquoi il est intéressant d'observer, par comparaison ensuite, le modèle luxembourgeois qui en découlera.

COMPARAISON AVEC LA FRANCE

Le monde politique, ses professionnels, a beaucoup changé, en terme d'exigences, de compétences mais également en termes d'animation¹¹¹.

¹⁰⁹ Cette échelle, imagée, allait de « truth » à « pants on fire » lorsqu'un mensonge était clairement démontré.

¹¹⁰ Selon la définition donnée par l'organisation du prix lui-même : <http://www.pulitzer.org/>

¹¹¹ Voir Patrick Le Lidec, Didier Demazière, *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Presses Universitaires de Rennes, 2014

L'une des illustrations de ce changement s'observe par les pratiques toujours plus précises et récurrentes du Fact-checking. Les grands journaux français ont ainsi largement couvert la plus récente campagne présidentielle en recourant au modèle de vérification. La particularité française repose sur l'utilisation du travail de structures non liées directement aux journaux dans une large mesure. Le 29 octobre 2011, *Le Figaro Magazine* titrait à la une sur l'évaluation coût du programme du candidat socialiste François Hollande: une évaluation entièrement réalisée par la *Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques* (Ifrap).

Le journal *Le Parisien* a développé, lui aussi, une rubrique nommée « Le Bureau de la vérification de la petite phrase » quand *Le Nouvel Observateur* propose « L'Addition s'il vous plaît ». On peut également rappeler, que, lors de la convention UMP le 18 octobre 2011, un compteur identique à celui du Téléthon matérialisait les hausses de dépenses socialistes. A la plus grande joie des militants, il ne cessa d'ailleurs de grimper, comptabilisant plus de «255 milliards d'euros» de dépenses supplémentaires sur cinq ans dans le cadre d'une application du programme socialiste.

Des différences notables entre les estimations étaient, par exemple, relevées par Les « Pinocchio » du *Nouvel l'Observateur*.

Dans cette étude, le travail était beaucoup plus technique et fouillé car il dépassait le seul cadre d'une donnée statique citée par tel ou tel politique. La volonté de rigueur des calculs tient vraisemblablement en grande partie à la crise de la dette: il s'agit dorénavant de montrer que les caisses ne seront pas vidées par des promesses trop onéreuses où l'on rase gratis.

Le terme expertise renvoie dorénavant également aux agences de notation, devenues en quelques mois une entité symbolique de détestation ou de colère. C'est pourquoi les think tanks français qui possèdent de l'ambition proposent, en prévision de la présidentielle, des analyses quantitatives fouillées des programmes de chacun.

Déjà lors de la présidentielle de 2007, les coûts des programmes avaient été évalués. *L'Institut de l'entreprise*, d'obédience libérale, mais aussi le Centre d'observation économique et de recherches pour l'expansion de l'économie et le développement des entreprises (une association de Loi 1901 regroupant des membres du COE, de la Chambre de Commerce et d'industrie de Paris) avaient tenté l'aventure: *Libération* s'en était fait l'écho (le 4 mai 2007) ainsi que les Echos (16 mars 2007).

De l'autre côté de l'échiquier politique, un collectif nommé L'Autre campagne avait lui aussi procédé à une analyse des différents programmes (cité par le Monde le 13 février 2007). Mais alors que son mode de fonctionnement s'appuyait sur une mobilisation militante, la force de *l'Institut de l'entreprise* résidait dans la continuité de sa méthode avec le rapport Pébereau sur la dette publique (l'économiste était alors président de *l'Institut de l'Entreprise*), commandé en 2005 par Thierry Breton, le ministre des Finances. Cet antécédent légitime clairement le travail d'évaluations de l'Institut de l'entreprise et peut expliquer son succès médiatique puisqu'il fut repris par *Libération* (13/02/07), *le Nouvel Observateur*, *L'Express* (semaine du 15 février), *Le Figaro* (21 février) et, surtout, *le Monde*, avec 9 articles entre octobre 2006 et le 20 février 2007.

De manière intéressante, l'Institut de l'entreprise qui appartient au réseau de Stockholm (*Stockholm network*) gérait le site nommé Débat 2007 sans réellement faciliter le lien entre la plateforme web d'analyse des comptes et l'hébergeur. De fait, le terme think tank et son activité ne jouissait pas, il y a cinq ans –et avant le succès de telles opérations– des mêmes faveurs médiatiques. La création et l'animation de *Débats 2007* fut un très joli coup stratégique.

Un espace politique structuré et normalisé

Plusieurs instituts politiques et indépendants (think tanks) se chargent, dorénavant, à chaque élection de décrypter quantitativement les programmes des partis, entretenant une bataille de chiffres; cette arme qui s'ajoute au combat des idées et des valeurs et aux querelles des slogans et des petites phrases.

L'Institut Montaigne, qui a installé sa plateforme consacrée et Terra Nova informent globalement sur leur identité et leurs moyens: toutes deux associations Loi 1901, elles bénéficient d'un budget annuel respectivement d'environ 3 millions d'euros et 1 million euros. En revanche, l'Institut de l'entreprise, association régie par la loi de 1901, garde secret ses propres financements, tout comme la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (Ifrap) qui permet juste de savoir qu'elle est uniquement financée par ses membres (voir la liste des membres).

A l'opposé de cette «normalisation» du débat à l'aune des critères anglo-saxons, et à l'opposé de cette structuration de l'espace politique par les think tanks, le collectif l'Autre campagne, auteur en 2007 d'un livre aux éditions La Découverte qui rassemblait 80 thèmes non évoqués par les candidats à la présidentielle, possède aujourd'hui un petit «frère». Les idées étaient mises à disposition afin de les discuter et de les amender sur un site Internet dédié, selon le principe «Nos idées sont libres de droit». Ceci se retrouve dorénavant sous la signature de l'universitaire Patrick Weil à travers à la fois un livre nommé *80 propositions qui ne coûtent pas 80 milliards* (Grasset, 336 p. 20 €) et qui regroupe les propositions d'une cinquantaine de personnalités, rassemblées autour du Club du 6 mai créé en 2009. Là aussi, un site dédié permet de collecter et de mutualiser idées et observations.

Ce collectif de gauche est principalement constitué de figures scientifiques (CNRS, EHESS...) d'experts nationaux sur les questions sociales, médicales et d'intellectuels reconnus. Sur de nombreux points (valorisations de l'expertise universitaire, modèles d'organisation des débats, appels à contributions...) il rappelle l'organisation de Attac, portant sur le référendum de la ratification du traité constitutionnel de 2005 – qui en termes de diffusions d'idées et d'organisation du débat fut un succès.

CHANGEMENT D'ÉCHELLE, CHANGEMENT D'ÉLECTIONS : LES MUNICIPALES

Certains think tanks sont d'autant plus particulièrement visibles qu'ils ont lié des partenariats avec le *Figaro*, *Les Echos*, *Libération*, ou *le Monde*. De tels accords de contenus reposent sur la reconnaissance de leurs compétences internes (lisibilité des notes, pertinences des thématiques) mais également sur un certain historique.

L'Institut Montaigne ou *Fondapol* approchent en effet les dix années d'existence. C'est d'ailleurs ce qui leur permet d'utiliser des outils déjà développés en les affinant spécifiquement pour les élections municipales. La fondation pour l'innovation politique a développé lors des élections présidentielles et législatives un simulateur de vote (<http://www.fondapol.org/simulateur-des-municipales-2014/>) qui permettait d'évaluer les possibilités de reports de vote et ainsi de mesurer de manière très concrète la manière dont les votes de chacun influençaient le choix final.

Ce simulateur a été repris dans le cadre des municipales. La démarche est à la fois pédagogique mais également permet de réaliser une matrice très intéressante car elle utilise principalement le travail des internautes pour documenter et affiner le logiciel. *Fondapol* se dote donc à travers les multiples élections d'un outil performant et fin qui utilise les vertus d'internet de manière très astucieuse tout en suivant de façon ludique et pédagogique les élections.

L'institut Montaigne, a travaillé dans une veine plus traditionnelle en proposant l'analyse critique des principaux programmes électoraux des grandes villes françaises (<http://www.electionsmunicipales2014.fr> à savoir les 10 grandes villes : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Strasbourg, et Toulouse. Ces études demandent des compétences spécifiques (une méthodologie) et une organisation très importante et, là encore, *L'institut Montaigne* a capitalisé sur ces produits maisons (analyse des programmes électoraux de candidats et couts estimés au regard de ceux annoncés).

Ces études permettent d'intéresser la presse locale (*Nice Matin, Presse Océan...*) ce qui facilite la couverture média et présente l'institut dans une perspective assez décentralisée, les limites de ce programme d'études portent sur un lectorat urbain principalement concentré sur les 10 villes sélectionnées.

Une fondation possédant une certaine visibilité grâce à ses travaux provocateurs (car inscrits dans une vision très libérale de l'économie), la *fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques* (IFRAP) avait publié en février (et dévoilé dans *Le Point*) un palmarès des villes en fonction du taux d'absentéisme des fonctionnaires locaux. L'approche des élections municipales était perçue sous un angle assez... original mais proche également d'un appel à des votes sanctions ou de satisfaction.

Vers des changements d'échelle (dynamisation des territoires)

La France suit un long processus de décentralisation et de renforcement de la puissance des régions et, à l'échelle suivante, des communautés urbaines. Il est donc possible d'observer que de nombreuses villes françaises ont vu émerger des groupes de pressions consacrés à l'intérêt général (par opposition aux intérêts privés) plus ou moins formalisés : des fondations à l'ambition territoriale telles que : Institut Kervegan à Nantes ; Le Labo 76 à Rouen ; L'Institut des Deux Rives à Bordeaux ; La compagnie Riquet à Toulouse

En termes d'innovation politique, directement née des élections municipales, on notera tout particulièrement la *Compagnie Riquet* (<http://compagnie.riquet.overblog.com>), un laboratoire d'idées, à l'échelle locale, (ou une autre forme de groupe de pression) regroupant des personnes venues d'horizon différents et se rassemblant afin de peser dans la campagne municipale toulousaine en lançant des propositions alternatives mais concrètes.

L'intérêt ici de la comparaison repose sur la proximité en terme de taille (habitant) de l'agglomération toulousaine (plus de 400.000 habitants) avec le Luxembourg : comment est-il dès lors envisageable de peser sur le débat et d'occuper un espace de cette taille ?

Des groupes d'influences et d'expertises locaux... L'apparition, en France, de structures s'intéressant à des problématiques territoriales est relativement récente en comparaison des think tanks apparus depuis plusieurs années chez nos voisins anglo-saxons. Elles n'ont pas les mêmes dimensions ou ambitions mais elles aspirent à rassembler des acteurs qui sont influents dans la société civile – dans des domaines aussi variés que l'architecture, l'enseignement supérieur, le développement durable, les nouvelles technologies, la gestion d'entreprises, etc. – pour proposer de nouvelles idées susceptibles d'orienter les politiques publiques.



FIGURE 21 EXEMPLE D'ANIMATEUR DU DÉBAT À L'ÉCHELLE LOCALE (TOULOUSE, FRANCE)

Le cas de la compagnie-Riquet, qui se consacre à la politique toulousaine est intéressant dans la mesure où l'agglomération regroupe près de 440.000 habitants (recensement de 2008, ONU). Une attention identique pourrait être également portée à Lyon (dont le dernier recensement fait état de 474.946 habitants – assez proche donc du recensement luxembourgeois du 1er janvier 2013, estimant à 537.039 ses habitants), mais l'institut Aspen qui se trouve à Lyon consacre ses travaux à des visions plus internationales. Cette forme de mobilisation politique est typique d'internet avec un blog et un compte Twitter qui permet d'informer les abonnés mais également de les maintenir dans l'agenda défini. Des réunions de discussions et des forums favorisent la remontée d'information et permettent de hiérarchiser les idées/revendications selon un format dit *Grassroots*.

Il est donc possible d'observer une normalisation, une standardisation, toujours plus poussée du débat politique dans des espaces nationaux différents comme l'illustrent deux autres comparaisons nationales.

COMPARAISON AVEC LA BELGIQUE

Si la Belgique avec plus de 11 millions d'habitants ne peut être comparée au Luxembourg en terme démographique, son organisation politique peut procurer des éléments d'analyses et de comparaisons intéressants pour notre étude. Certes Bruxelles, comme capitale et comme siège de nombreuses institutions européennes possède un grand nombre de structures spécifiques, chargées d'évaluer les réalisations des acteurs européens ou de faciliter leur travail. Bruxelles représente donc une entité spécifique où se traduit l'hybridation de compétences politiques, techniques propres à différents modèles politiques, principalement anglo-saxons et où se traduisent et s'élaborent des politiques avec des visées régionales, nationales et européennes.

Observer des acteurs experts en recommandation et formulations politiques spécialisés sur les questions belges constitue une tâche plus ardue mais qui se justifie par des caractéristiques proches de certaines spécificités luxembourgeoises. La Belgique dans son ensemble se présente en effet comme une entité particulière sur un plan linguistique, social, historique.

La Belgique possède ainsi trois langues officielles : l'allemand, le français et le néerlandais.

Il est également à noter que la Belgique partage avec le Luxembourg l'exception du vote obligatoire. Selon la Constitution belge :

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

- Art. 1 La Belgique est un État fédéral qui se compose des communautés et des régions ;
- Art. 2 La Belgique comprend trois communautés : Communauté française, Communauté flamande et Communauté germanophone ;
- Art. 3 La Belgique comprend trois régions : la Région wallonne, la Région flamande et la Région bruxelloise ;
- Art. 4 La Belgique comprend quatre régions linguistiques : la région de langue française, la région de langue néerlandaise, la région bilingue de Bruxelles-Capitale.

L'Etat belge nécessite des capacités de délégations et de négociations importantes par lesquelles l'information et l'expertise entre régions et structures décisionnelles puissent être sélectionnées ou adaptées. Dans cette mesure une institution est tout particulièrement reconnue depuis de très nombreuses années.

Une institution belge d'aide à la décision et d'évaluation: le CRIPS

Fondé dès 1959, à Bruxelles, le **Centre de recherche et d'information socio-politiques** (CRISP) est un organisme indépendant de recherche qui appartient depuis lors au paysage politique belge. Il publie régulièrement des monographies scientifiques (le *Courrier hebdomadaire du CRISP* (plus de 2 000 numéros) ; des ouvrages courts, les *Dossiers du CRISP* (plus de 70 numéros) ; des livres (environ 50 titres, hors secteur africain). Il a également développé un *Vocabulaire politique* en ligne ainsi qu'un *Répertoire permanent de l'actionnariat des entreprises wallonnes* (qui répertorie plus de 30 000 sociétés). L'ensemble de ces travaux a pour mission de fournir en données et réflexions les médias belges ainsi que les décideurs politiques, économiques et sociaux. Ses travaux sont régulièrement cités dans les journaux.

De nombreuses structures plus récentes et moins ancrées dans les habitudes politiques évoluent également sur ce marché, on notera deux outils particulièrement réactifs, construit sur une communauté d'auteurs et des outils agrégeant des flux d'informations.

Le site suivant (<http://be2505.euwatch.eu>) illustre la manière d'animer une campagne et de réaliser un suivi fluide de celle-ci

- **Partis Politique** : il suffit d'utiliser **#be2505** dans vos publications, elle viendront se loger dans le menu (haut de page) dans la section de votre parti politique, sans aucune modération. - si vous n'êtes pas dans le menu, ou si un de vos compte twitter ne s'affiche pas, contactez nous : **euwatchers@gmail.com**

Liste des # Belge en relations
: #wa2505 #mrwa12014

Europe :
en construction

Retrouver les info de votre choix :

Actualités
: <http://be2505.euwatch.eu/Actu>

Européenne Belgique
: <http://be2505.euwatch.eu/EP2014>

Ils en parlent
: <http://be2505.euwatch.eu/be2505>

Les Pirates
: <http://be2505.euwatch.eu/Pirates>

Rassemblement R
: <http://be2505.euwatch.eu/RR>

PTB-GO/PVDA
: <http://be2505.euwatch.eu/PTBGO>

Ecolo : <http://be2505.euwatch.eu/Ecolo>

MR : <http://be2505.euwatch.eu/MR>

PDF : <http://be2505.euwatch.eu/PDF>

PS : <http://be2505.euwatch.eu/PS>

CDH : <http://be2505.euwatch.eu/CDH>

NVA : <http://be2505.euwatch.eu/NVA>

OVLD : <http://be2505.euwatch.eu/OVLD>

CD&V : <http://be2505.euwatch.eu/CDV>

SP.A : <http://be2505.euwatch.eu/SPA>

Candidates Belges élections européennes
: <http://beuvote2014.eu/les-candidats/>

memorise sur des sujets importants

- Cherche un/plusieurs collaborateur/trices Néerlandophone
- Vous avez des idées ?
- contact : Rick Mendes @RikMende euwatchers@gmail.com

27 Feb

Share

Campagne #ptbGO #BE2505



Veille Politique sur les élections en Belgique #BE2505

27 Feb

be2505.euwatch.eu

Share

Elections Européennes en Belgique #EP2014





Veille Politique sur les élections en Belgique #BE2505

27 Feb

be2505.euwatch.eu

Share

Politics for People - Belgique



Bienvenue dans notre campagne "Politique pour les peuples" Belgique. Agissez aujourd'hui et demandez à nos députés au Parlement européen de défendre les citoyens et la démocratie contre l'influence excessive des lobbies bancaires et industriels.

Beaucoup de nos lois nationales se décident au niveau de l'UE, et les grosses multinationales et banques dépensent des centaines de millions d'euros chaque année pour s'assurer que les décisions de l'UE répondent à leurs intérêts. Et cela fonctionne. Leurs victoires nous font perdre des droits. Les grosses banques ont réussi à éviter les régulations malgré leur responsabilité



ITINERA
Paving New Ways

NL | EN | FR

Thèmes d'Itinera

Mot-clé

Knowledge-center



9 priorités pour le prochain gouvernement

Itinera plaide pour Réalisme audacieux

Press release

Aging & Pensions

Economy & Innovation

Education

Energy & Environment

Government & Taxation

Health Care

Migration & Integration

Poverty & Inequality

Work

22/5/2014

FIGURE 22 EXEMPLE DE PLATEFORME D'INFORMATION (A) POLITIQUE EN BELGIQUE

En six ans d'existence, le groupe de réflexion politico-économique Itinera Institute¹¹² est parvenu à prendre une place significative dans le débat public. Particulièrement présent dans les médias, lancé pour « identifier, défendre et construire les chemins de réformes qui garantissent une croissance économique et une protection sociale durables en Belgique et dans ses régions » Itinera, qui rassemble essentiellement des universitaires francophones ou des décideurs économiques importants fournit de multiples études destinées à faciliter la mise en place des réformes structurelles ad hoc. Si son succès médiatique pose quelques questions (les statuts juridiques ne mentionnent que deux personnes) ainsi que les sources de financement qui demeurent peu visibles, l'institut a su prendre une place significative dans l'écosystème politique belge.

L'institut Destrée

Parmi les structures que nous avons identifiées comme des animateurs de du débat politique en Belgique, nous trouvons également l'Institut Destrée, une association sans but lucratif indépendante, créée en 1938 à Namur. Sur le site www.institut-destree.eu, l'Institut se définit comme un « Service général d'éducation permanente et centre de recherche européen à vocation interuniversitaire (...) L'Institut Destrée fonctionne à la fois comme détecteur du changement et comme générateur d'idées pour l'action concrète, au profit de la démocratie délibérative et de l'intérêt général ». Les travaux réalisés ont, là aussi, pour objectif, d'analyser des situations spécifiques, et de procéder à des évaluations critiques des politiques réalisées.

Si ces structures pâtissent d'une comparaison avec les instituts et fondations sises sur le sol belge mais se consacrant uniquement à la politique européenne, ces exemples témoignent d'une tradition d'aide à la décision et d'une décentralisation de l'expertise en Belgique, ainsi que de la variété des réponses institutionnelles et fonctionnelles apportées. Cette souplesse est poussée à un degré encore supérieur d'intégration en Allemagne.

¹¹² Une présentation réalisation par l'acteur lui-même est à trouver sur le site suivant : <http://www.itinerainstitute.org/fr/propos-ditinera>

COMPARAISON AVEC L'ALLEMAGNE

Des outils institutionnels (mais non administratifs) de recommandation et d'expertise

Le système institutionnel et politique allemand diffère de manière importante avec le système français et belge. Des fondations allemandes jouent un rôle important de conseil et d'expertise en mesure d'encadrer à la fois les décideurs politiques et d'alimenter les médias en données scientifiques.

Page | 111

Ceci s'explique par un héritage historique particulier. L'Allemagne possède en effet une longue tradition de centres de réflexion et d'Instituts de recherche indépendants, et constitue, après les Etats-Unis, le second pays dans le monde le plus riche en nombre d'institutions de ce type (entre 130 et 150)¹¹³. Ces Instituts, financièrement indépendants et sélectionnant leurs propres chercheurs, sont le plus souvent hautement spécialisés et travaillent sur à une dimension locale, régionale ou nationale. Certains comme l'Institut de Wuppertal (*Institut für Klima, Umwelt, Energie*) sont consacrés au climat, à l'environnement et à l'énergie. D'autres comme la *Münchener Konferenz für Sicherheitspolitik* (aussi nommée *Munich Security Conference – MSC*) sont considérés comme des acteurs d'influence mondiale dans le domaine des relations internationales¹¹⁴.

Ceci ne peut être comprise sans une appréhension historique du cadre dans lequel se sont développés ces instituts : de très nombreuses structures ont été fondées pour représenter à l'étranger d'un Etat alors privé de moyen¹¹⁵.

¹¹³ James McGann estime à 187 le nombre de *think tanks* allemands en 2007. Cf. *The Global "GO-TO THINK TANKS" The Leading Public Policy Research Organizations in the World, 2007. The Think Tanks and Civil Society Program*, Ed. Foreign Policy Research Institute. La méthode est discutable, précisément parce que les chercheurs ne tiennent pas compte des spécificités nationales et placent à égalité des structures profondément différentes par les moyens et les ambitions, cependant elle donne des éléments intéressants en termes d'échelle.

¹¹⁴ Nous renvoyons ici aux travaux de Dorota Dakowska, « German Political Foundations: Transnational party go-betweens in the process of EU enlargement », in Wolfram Kaiser and Peter Starie (eds.), *Transnational European Union*, London, Routledge, 2005, p. 150-169; « Les fondations politiques allemandes en Europe centrale », in *Critique internationale*, n° 24, 2004 dossier « Promouvoir la démocratie ? », p. 139-157; « Des acteurs partisans dans la politique étrangère : les fondations politiques allemandes », in *La revue internationale et stratégique*, n° 55, automne 2004, p. 27-34.

¹¹⁵ William Wallace, "Between Two Worlds. Think Tanks and Foreign Policy" in *Two Worlds of International Relations, Academics, Practitioners and the Trade of Ideas*, Edited by Christopher Hill and Pamela Beshoff. New York: Routledge, , 1994, p. 152.

La fondation *Friedrich Ebert* créée en 1925 et apparentée au SPD (Parti social-démocrate), dispose d'un budget de près de 100 millions d'euros et anime plus de 90 bureaux dans le monde, dont un important à Bruxelles. Les fondations allemandes sont très complémentaires de l'action étatique par leur capacité à faire vivre des réseaux et à entretenir différentes formes de dialogue, aiguillonnant et préparant les décisions politiques¹¹⁶.

De surcroît, elles entretiennent des liens très étroits avec les partis politiques. Les principales forces politiques du pays possèdent chacune un interlocuteur privilégié avec qui elles partagent les ambitions idéologiques et souvent, aussi, des responsables et des administrateurs¹¹⁷. La *fondation Konrad Adenauer* est ainsi proche de la CDU, la *fondation Friedrich Ebert* du SPD, la *Friedrich Naumann* du FPD, *Hans Seidel* de la CSU, et enfin *Heinrich Böll* des Bündnis 90 / Grünen. De plus ces fondations possèdent leurs domaines de compétence privilégiés : la *Fondation Ebert* travaille de manière étroite avec les syndicats alors que la *Fondation Naumann* possède une véritable expertise sur les questions des médias. Si chaque fondation possède un domaine de compétence particulier (décentralisation, administration locale, réforme du système social), leurs modes d'intervention sont comparables : il s'agit de conseil, de dialogue avec les groupes politiques - et non pas exclusivement l'homologue de la formation politique à laquelle est rattachée la fondation- de l'organisation de séminaires et de conférences, de financement de projets, de publication d'études - notamment sur l'état des relations bilatérales - de "transfert de savoir-faire" lors de séminaires de formation - pour des élus, des journalistes.

Cette entente contribue à leur conférer une plus grande autonomie et une certaine flexibilité, en se rapprochant des partis ou de l'Etat selon leurs besoins. En outre, elle garantit aux fondations des financements publics réguliers – malgré de récentes réductions budgétaires – qui respectent assez précisément l'équilibre des forces partisans, selon le soutien des députés membres de la Commission budgétaire¹¹⁸.

¹¹⁶ Cf. Uwe Otpenhögel, "die politischen Stiftungen", in C. Bertram, F. Daube (dir.), *Wem dient der Auswärtige Dienst? Erfahrungen von Politik, Wirtschaft, Gesellschaft*, Opladen, Leske und Budrich, 2002.

¹¹⁷ Cf. Josef Braml, *Think Tanks versus « Denkfabriken » ? U.S. and German Policy Research Institutes' Coping with and Influencing their Environments, (Strategien, Management und Organisation politikorientierter Forschungsinstitute)*, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, 2004, p. 116-143.

¹¹⁸ Cf. Sébastien Bartsch, „Politische Stiftungen: Grenzsäger zwischen Staaten- und Gesellschaftswelt“, in W.-D. Eberwein, K. Kaiser (dir.), *Deutschland Neue Aussenpolitik (4 - Institutionen und Ressourcen)*, Munich, DGAP/Oldenburg Verlag, 1998.

Certaines fondations se concentrent très spécifiquement sur l'expertise et la recommandation, jouant un rôle de conseiller officiel de l'Etat fédéral, des Länder et intervenant de manière privilégiée dans les médias.

Une décentralisation forte et le poids des régions

Page | 113

Enfin, la structure fédérale de l'Allemagne explique une décentralisation que n'a pas modifiée le changement de capitale, de Bonn à Berlin.

Le fédéralisme allemand favorise une autonomie réelle des régions et une spécialisation marquée des conseillers politiques et des médias. La République fédérale d'Allemagne est constituée de 16 Etats fédérés (ou länder) qui coopèrent avec le Gouvernement fédéral pour assumer les tâches nationales tout en conservant leur autonomie régionale et culturelle, autonomie qui leur permet de mener leurs propres politiques à l'International comme nous le verrons à la fin de cette partie. Les niveaux de décision sont donc multiples : au deux Chambres parlementaires qui définissent la politique nationale s'ajoute les tâches du président fédéral (emblème de la cohésion nationale, il a pour responsabilité de prendre position sur des problèmes fondamentaux), qui a pour fonction de donner des points de repère pour l'orientation politique et morale des citoyens. Tous comme l'ensemble des instituts et *stiftungen*, la presse allemande est forte et ancrée dans une double culture : décentralisée (régionale) et critique. Cet état d'esprit se retrouve dans le développement des outils de « fact checking ». Sur le site de la télévision ZDF, un « [ZDFcheck](#) » permet de vérifier, presque en temps réel, les interventions des hommes politiques qu'il s'agisse de leur entretien dans la presse, de leur discours ou encore de leur fil Twitter. De manière identique, la *Zeit Magazin* développe des « [Faktomaten](#) ». Les lecteurs et lectrices participent directement à ces vérifications en saisissant la rédaction d'une demande particulière afin de procéder à des vérifications. Les outils de vérifications sont également présents sur le site du journal Spiegel avec « [Münchhausen-Check](#) ».

Pays	Démographie	PIB
Belgique	11, 14 millions	483,7 milliards \$
France	65,7 millions	2,613 billions \$
RFA	81,89 millions	3,4 billions \$
Luxembourg	549.680 (janvier 2014)	57,12 milliards \$

FIGURE 23 COMPARATIF DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE DES PAYS DE LA GRANDE RÉGION

Pays	Système constitutionnel
Belgique	Etat fédéral qui se compose des communautés et des régions
France	Régime hybride présentant simultanément des caractéristiques propres au régime présidentiel et au régime parlementaire
RFA	République fédérale, démocratie représentative à régime parlementaire
Luxembourg	Démocratie représentative, sous la forme d'une monarchie constitutionnelle

FIGURE 24 COMPARATIF DES SYSTÈMES POLITIQUES

Ces rapides comparaisons démontrent la particularité du Luxembourg qui partage avec ces voisins certaines des spécificités des uns ou des autres et demeure un modèle particulier : avec une différence essentiel qui serait l'absence des outils (particulièrement des outils externes) d'études de suivi (monitoring) et de recommandations politiques.

LUXEMBOURG, L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX ACTEURS POLITIQUES

COLLECTES DE DONNÉES ET AGRÉGATEURS (OUTILS EXISTANTS) :

En matière d'aides à la décision et d'évaluation de la politique le Luxembourg diffère de ses voisins. Il ne possède pas la riche tradition allemande en matière d'instituts indépendants, et sa presse, si elle travaille en différentes langues et s'appuie sur des cultures politiques différentes, n'a pas un lectorat assez important (et par conséquent une rédaction assez fournie) pour permettre une expertise très poussée en interne comme c'est encore un peu le cas en France ou en Belgique.

Depuis 2010, le Conseil économique et social (CES) ne remet plus d'avis consultatif et de réalise plus l'étude de la situation économique et financière du pays. En attendant sa refonte et sa modernisation, peu d'outils ont été développés par l'Etat avec la mission d'évaluer ses politiques tout en produisant de manière publique des recommandations et des analyses.

Cet espace n'est pas encore totalement occupé et cette opportunité réellement saisie par des structures clairement identifiables et des fondations aux statuts juridiques définis¹¹⁹.

¹¹⁹ On notera toutefois ici la création d'une structure de type think tanks, nommé Idea, après la campagne législative, et animée par Marc Wagener qui est également le coordinateur de l'initiative 2030.lu que nous présentons dans les pages suivantes.

C'est pourquoi les travaux de collectes et d'analyse s'inscrivent dans des cadres principalement individuels.

Les travaux réalisés par le consultant Jerry Weyer – qui dirige avec Sven Clément le Parti pirate luxembourgeois - peuvent constituer une source précieuse d'analyse dans la mesure où il collecte les « tweets » des élus et candidats depuis plusieurs mois en les classant selon plusieurs catégories (Europe, local, etc.)¹²⁰

Ce « mur » de données brutes permet de rassembler deux types d'informations : le premier consiste à collecter l'information directe, c'est à dire les idées et les valeurs que les candidats et les prescripteurs politiques contribuent à faire circuler parmi leurs 'abonnés » en réagissant à un événement, en les invitant à une conférence, etc.

La seconde information consiste en la mesure (partielle) du succès de ces idées ou de cette circulation dans la mesure où certaines sont relancées (retweetées) parmi les différents cercles du micro-blogueur (l'abonné) qui envoie à ses amis, à ses collègues le premier texte (texte de 140 caractères, au maximum).

Un deuxième outil de suivi la page <http://newslux.worPDress.com> qui rassemble tous les articles et toutes les informations de tous les candidats ou partis qui prennent position sur un sujet en rapport avec la campagne.

Ce travail constitue un suivi spécifique dédié à la politique luxembourgeoise et crée pour le temps **des élections qui ne constituent donc pas des éléments d'analyses et de critiques, idéologiquement** (et officiellement) structurés.

On note toutefois que certaines structures ont su saisir le temps de la campagne afin de rendre public leurs doutes ou leurs souhaits. Ce fut par exemple le cas de la Choura, l'assemblée de la communauté musulmane du Grand-Duché, qui a publié le 13 octobre 2013 une analyse des programmes électoraux nommé « ce que disent les programmes électoraux concernant le conventionnement du culte musulman »¹²¹. Si la Choura publie régulièrement des rapports, ils sont tous produits sous l'angle spécifique qui justifie son assemblée¹²², sur la durée, elle ne peut être enregistrée comme un acteur politique équivalent à un think tank généraliste.

¹²⁰ Voir son site : <http://jerryweyer.lu/politwall/>

¹²¹ L'étude est téléchargeable sur le site suivant <http://www.shoura.lu/wp-content/uploads/2013/10/Shoura-analyse-et-commentaires-des-programmes-des-partis.pdf>

¹²² Elle a par exemple publié le 4 octobre une lettre ouverte à une trentaine d'acteurs de la finance islamique au Luxembourg, en leur demandant de prendre position sur le traitement jugé discriminatoire que le gouvernement luxembourgeois réserve à leur culte.

En revanche, la campagne des législatives 2013 aura vu l'émergence de figures nouvelles au Luxembourg et innovantes dans leurs formes comme dans leurs actions : des plateformes qui veulent politiques mais non partisans. Dans ces élections législatives atypiques, elles constituent clairement l'un des éléments les plus marquants.

Les plateformes et les structures externes en matière de conseil politique

Comme ses voisins, le Luxembourg héberge différents acteurs politiques, médiatiques ou sociaux, désireux d'exercer un pouvoir d'influence politique. S'ils sont historiquement plus récents et moins intégrés aux acteurs institutionnels du pays, les relations personnelles peuvent jouer un rôle plus fort, étant donné la taille du Grand-Duché et sa population.

On note ainsi auprès de certains partis, la présence de quelques acteurs appartenant à la sphère du conseil et de la diffusion d'idées et de valeurs. C'est le cas de la *Fondation Robert Krieps*, fondation reconnue d'utilité publique en 2011 et dont le soutien apparaît dès la page principale du site internet du Parti socialiste ouvrier luxembourgeois. De manière plus générale – car se voulant à la disposition du Gouvernement plutôt qu'au service d'un seul parti - c'est également le cas de l'*Economist Club Luxembourg*. Anciennement nommé *Adusec* et créée en 1963, l'*Economist Club* qui a donc changé de nom en 1998, se définit comme un relais entre les idées et les décisions. Il est l'auteur d'un rapport, en 2000, « *L'avenir de nos pensions* », qui en sous-titre annonçait 'une contribution au débat public'¹²³.

La définition du relais est ici intéressante et on notera alors le rôle également significatif en termes de valorisation de certains acteurs et de nombreuses idées du journal *PaperJam* qui offre une vitrine aux personnalités actives dans ces structures.

L'ancien directeur du club, Vito Cassone en affirme la modernité – démontrant également la porosité ou l'adaptation d'un modèle anglo-saxon, en parlant d'une "vocation de think tank dans lequel le politique pourrait puiser quelque inspiration"¹²⁴.

¹²³ Voir le document sous le lien suivant :

http://www.economist.lu/archives/index_files/Rapport_pensions_ECL.pdf

¹²⁴ Entretien de Vito Cassone dans *Paperjam* du 17 septembre 2010 « plus qu'un club »

Deux articles assez programmatiques sont révélateurs des enjeux sur lesquels entend se positionner le club : le « branding » du Luxembourg, à l'échelle nationale¹²⁵ et « L'euro fédéralisme : une voix pour sauver l'Europe »¹²⁶. Toutefois, ce club semble connaître un ralentissement en termes d'activité puisque nous n'avons pas trouvé de publications ou de prises de positions lors du temps électoral (précédant et pendant la campagne).

A ces deux exemples qui procèdent d'une prise de parole institutionnelle, encadrée par les médias s'ajoutent des organes classiques, étatiques, de vérification comme, par exemple, le Conseil économique et social.

Toutefois, comme nous l'avons vu, le Conseil économique et social, institution du Luxembourg et émanation du consensus Tripartite, ne dresse plus d'état économique et social du pays. Une autre structure, indépendant puisque association à but non lucratif, a également cessé de produire des analyses et des recommandations. Créée en 1996, le *Centre d'Etudes Prospectives (Cepros)* avait pour objet de mener des études et des réflexions dans les domaines sociaux, politiques, économiques ou scientifiques pouvant servir, ensuite, de base d'action pour les décideurs économiques et politiques.

Le Cepros avait publié plusieurs rapports et études, dont les plus importants ont concerné, en 2001, puis en 2004, l'analyse des forces et faiblesses du Luxembourg dans la société globale de l'information et, en 2005¹²⁷, une étude sur les perspectives du système hospitalier de la Grande Région à l'horizon 2015 et enfin une étude sur le rôle de l'Etat dans l'économie en novembre 2007. Cette structure, volontiers définie comme un think tank, s'est dissoute après estimé que la recherche et les recommandations étaient dorénavant assumées par l'Université du Luxembourg.

Dès lors, sur un plan médiatique comme sur un plan politique, un espace était laissé ouvert.

INITIATIVES ET PLATEFORMES DE MISES SUR L'AGENDA

La campagne politique de 2013 diffère donc des précédentes par son contexte mais également par son animation qui a été en partie captée par un certains nombres d'acteurs nouveaux ou agissant différemment.

¹²⁵ Voir le document sous le lien suivant <http://economist.lu/?p=36>

¹²⁶ Article signé Pierre-Yves Ausburger, *Le Jeudi*, édition du 12 juin 2012

¹²⁷ Ces travaux sont cités en notes de bas de pages 57 et également lisibles sous le lien suivant : http://www.edge.lu/docs/cepros_isc2.pdf

Trois « initiatives », trois plates-formes cherchant à animer le débat et à l'encadrer ses des thématiques spécifiques afin l'imposer sur l'agenda politique ont alors su s'imposer dans cet espace en mutation.

La première des 'initiatives', si elle est novatrice par sa forme, demeure circonscrite à une revendication particulière.

L'INITIATIVE « MAKING LUXEMBOURG »

Initiée en novembre 2012, l'initiative «Making Luxembourg», animée par l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI), s'est déployée à partir d'un site internet : www.makingluxembourg.lu et de sa page Facebook. L'Asti que nous avons cité pour la publication d'une lettre ouverte aux partis – adressée en juillet 2013 - et aux candidats des législatives¹²⁸, avait donc ici lancée une campagne sur un mode nouveau, modernisant son approche, par un travail plus émotionnel que réflexif, s'installant sur l'espace des réseaux collaboratifs.

L'Asti possède une certaine expérience d'animation et de suivis des thématiques sur des campagnes électorales. Elle avait par exemple rejoint le collectif nommé le Cercle de Coopération des ONG de développement (à l'époque formé de 14 organisations socio-politiques et de solidarité) : ce cercle fut l'auteur d'une étude sur les positions des partis et de leurs candidat-e-s par rapport à des questions précises de l'actualité politique. 21 questions ont été posées et concernaient la lutte contre le chômage, l'appui aux familles, les relations des genres, l'éducation, l'immigration, les droits humains et la solidarité internationale. Une telle démarche a été absente des débats de la campagne 2013.

L'approche choisie par Making Luxembourg est délibérément protéiforme et non pyramidale. Elle a donc également organisé des ateliers proposés dans les lycées ou les maisons de jeunes, et des tables de conversation dans les cours de langues, des discussions avec les commissions consultatives d'intégration au niveau communal ou encore les stands d'animation et d'informations lors d'événements les plus divers.

Pour son directeur, Sergio Ferreira, l'initiative, après six mois était réussite en étant parvenu à rassembler des milliers de personnes via Facebook et une forte présence médiatique : près de 500 diffusions du spot radio ou 70 spots TV/cinéma.

¹²⁸ Voir la partie 1.1 la situation des non-résidents et le droit de vote

Il est délicat d'apprécier le nombre de personnes réellement touchées par l'initiative «100% Lëtzebuerg». Toutefois, l'intérêt que suscite la démarche est révélé quelques chiffres. Plus de 24 nouveaux partenaires en quelques semaines ont rejoint l'opération Making Luxembourg, portant leur nombre total à 96. En six mois, 724 personnes ont créé leur t-shirt ou sweat-shirt personnalisé, plus de 1.200 personnes ont «liké» la page Facebook, près de 1.500 avatars ont été créés sur www.makingluxembourg.lu

Dépourvu d'objectif chiffré, l'initiative, qui repose sur des phénomènes de d'émotivité et de compassion – ce que Sergio Ferreira résume par la volonté de « *parvenir à toucher le plus de personnes possible, afin que cette thématique puisse être vraiment débattue* »- s'intégrait dans l'agenda des élections législatives, sociales et européennes.

«C'est un peu le bémol que nous observons: le monde politique, au moins pour l'instant, est encore un peu loin de ce débat. Il n'y a eu que de trop rares exceptions, notamment avec Laurent Mosar qui nous a reçus à la Chambre des Députés en décembre, ou bien le soutien, y compris financier, que nous recevons de la part de certains députés européens. Mais à part ça, le monde politique semble actuellement plus intéressé par d'autres questions. Nous espérons évidemment que cette question sera également débattue à ce niveau-là. Quand on voit, sur les réseaux sociaux, que certains s'expriment encore avec des idées racistes et xénophobes, et même si la justice luxembourgeoise a condamné les auteurs de certains propos, le Luxembourg n'est pas une île, et est loin d'être épargné par cette montée du phénomène que l'on observe par ailleurs dans les pays voisins »¹²⁹.

L'espoir clairement affiché, du côté de l'Asti, est que la plateforme, qui n'est plus alimentée depuis la fin des élections, ait pu servir de base à de nouveaux débats et de nouveaux échanges d'idées autour de cette thématique.

¹²⁹ Entretien de Sergio Ferreira, Paperjam.lu, 13 mai 2013.

LE RÔLE DE 2030.LU

Officiellement clôturée en novembre 2013, l'initiative, selon son site web, se présentait ainsi¹³⁰

“Ce grand débat citoyen prend la forme d'une interaction directe et inédite entre décideurs économiques, responsables associatifs, représentants de la société civile et citoyens. Pour cela, « 2030.lu - Ambition pour le futur » a vocation à réunir le plus grand nombre de personnes qui souhaitent s'impliquer. Hommes ou femmes, jeunes et moins jeunes, Luxembourgeois et étrangers, résidents et frontaliers, entrepreneurs et salariés, chefs d'entreprises ou acteur de la société civile, représentants du monde associatif ou caritatif, etc.

« 2030.lu - Ambition pour le futur » vise à interpeller les pouvoirs publics et l'ensemble des citoyens sans esprit partisan. Il s'agit d'une démarche ouverte et indépendante dont les résultats seront présentés publiquement à l'automne 2013.

« 2030.lu - Ambition pour le futur » bénéficie du soutien de nombreuses personnalités issues de tous les courants de pensée de la société luxembourgeoise qui y participent à titre individuel. Ouverte à toute personne souhaitant y participer, l'initiative « 2030.lu - Ambition pour le futur » n'appartient à aucune organisation ni à aucun parti politique.

Le résultat des débats appartiendra collectivement à l'ensemble des participants. D'un point de vue logistique, « 2030.lu - Ambition pour le futur » bénéficie du soutien organisationnel de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, qui n'intervient cependant pas dans le façonnement des pistes de réflexions et idées”.

La plateforme, à la fois innovante et très intuitive, présente sur l'ensemble des outils web 2.0 : Facebook (1440 «mention j'aime»), tweeter, Google+, pininterest, StumblUpon, Tumblr, etc...

¹³⁰ Site <http://www.2030.lu/fr/home/> vu le 21/08/2014.



Elle a créé et animé un espace de discussions avec des modérateurs identifiables avec de rassembler des idées et des thèmes fédérateurs.

<http://2030lu.ideascale.com>. Initié en mars 2013, ce travail d'animation, a permis, à cette structure récente, et dans un temps très court, de rassembler plus de **16.000 personnes** autour des actualités du site, et **6.500** ont visionné les vidéos du site. Pour rappel les chiffres des principaux partis politiques sont les suivants (2030.Lu n'a formellement existée que de mars à fin novembre 2013).

2030. LU	Plateforme	1440		6.500 vues
PCS	23 députés	4416	286 abonnés	30 abonnés 16 252 vues
POSL	13 députés	1220	657 abonnés	(depuis 2010) 13 abonnés 2300 vues
PD	13 députés	1008	490 abonnés	36 abonnés 16 850 vues

FIGURE 25 COMPARAISON DU NOMBRE D'INSCRITS SELON LES ACTEURS

La collecte des idées s'est conclue par la publication – gratifiante pour les participants – d'un livre. Ce succès d'animation du débat peut alors être confronté à la faible utilisation des partis politiques luxembourgeois, et il devient envisageable de s'interroger sur l'effet de délégation par lequel les partis principaux ont laissé une structure interne (proche de la Chambre de Commerce) ou bien ont bénéficié) structurer le débat. Si l'initiative a été surprise par la démission du Gouvernement, elle a su s'adapter en adressant aux partis politiques dès août 2013 deux recueils de recommandations, alors que le calendrier original tablait sur une présentation en octobre 2013.

Une démarche inclusive, un calendrier politique spécifique et des acteurs connus

Ce succès en termes d'adaptation politique et d'écho populaire s'explique pour deux raisons principales :

- Tout d'abord 2030.lu s'inscrit dans une démarche inclusive (selon leur propre slogan), facilitée par les outils du web sociaux et portée par la sensibilité politique de la démocratie participative ;
- La structure a repris des thèmes de débats donc certains étaient récurrents, tel celui du vote des non-luxembourgeois. Différents supports ont été réalisés et le travail de présentation et de clarification est notable¹³¹.

¹³¹ Les documents sont téléchargeables sous format PDF et en plusieurs langues. Voir par exemple http://www.2030.lu/fileadmin/user_upload/documents/2030.lu_TNS_ILRES_Droit_de_vote_FR_28032013.pdf

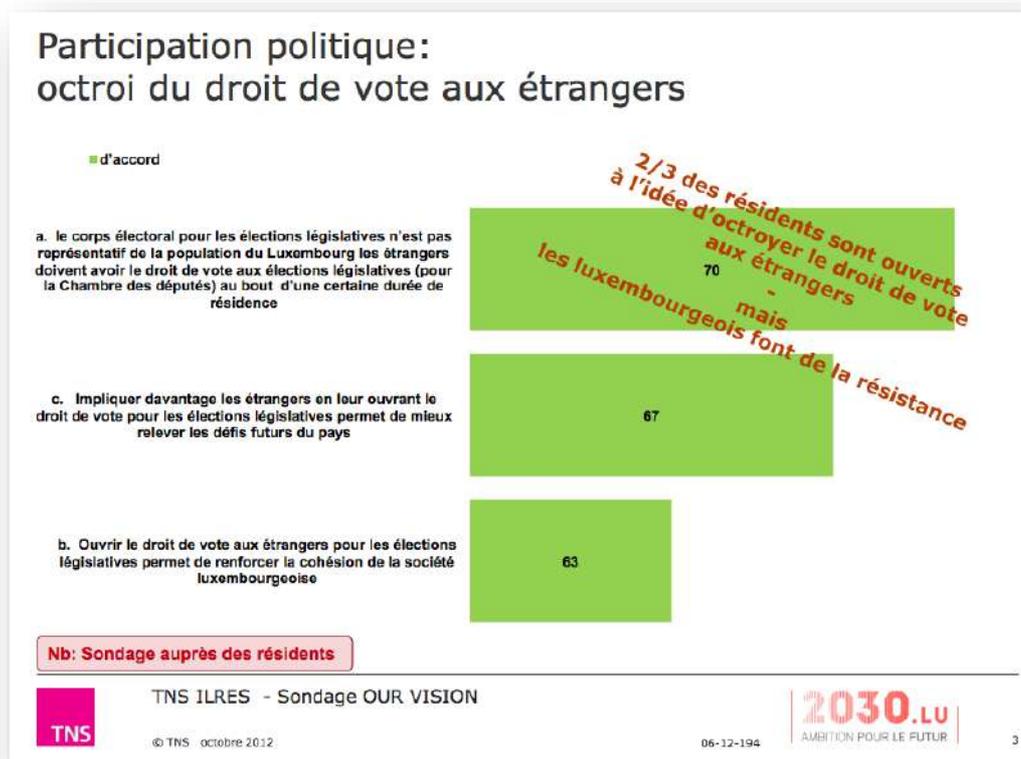


FIGURE 26 PRÉSENTATION DE 2030.LU SUR LA QUESTION DU VOTE DES NON-LUXEMBOURGEOIS

Toutefois, les acteurs qui ont organisé et structuré les débats ainsi que l'agencement de l'agenda ne sont pas totalement inconnus et s'appuient sur un contexte historique. Selon l'un des initiateurs, Carlo Thelen, de la Chambre de commerce, l'échec de la Tripartite – cette culture du consensus (également nommée dialogue luxembourgeois) entre le Gouvernement, les syndicats et le patronat – justifiait une telle initiative s'appuyant sur des bases différentes.

Tripartite : un échec fondateur?

La Tripartite ne fonctionnant plus de manière satisfaisante, deux acteurs institutionnels s'activent : les partis et les structures patronales. Certains partis luxembourgeois ne cachent pas leurs racines patronales et la manière dont leurs programmes économiques sont élaborés.

2030. lu : Une pépinière fédératrice ?

Des noms bien connus des journalistes et des membres de la Chambre de Commerce, se retrouvent autour de 2030.Lu. L'Observatoire de la Compétitivité, déjà initiatrice de la création de la Solep – aujourd'hui en restructuration, est également partie prenante ici.

La Société luxembourgeoise de l'évaluation et de la prospective, association sans but lucratif créée en 2009 par l'Observatoire de la compétitivité, avait pour mission « de contribuer à la qualité des prises de décision en recourant aux méthodologies de l'évaluation et de la prospective », et de promouvoir l'utilisation de ces techniques dans les organisations publiques et privées. Le ralentissement de son activité est donc pallié par de nouvelles structures et élaborées dans une vision réticulaire poussée.

En effet, avec l'objectif assumé de procurer une aide à la décision politique, les 80 participants bénévoles, personnes physiques ou morales appartiennent au ministère de l'Économie, à la Chambre de commerce, au CRP Henri Tudor, Luxinnovation, le réseau Objectif Plein Emploi et à des sociétés adhérant à la démarche, La Solep, le Nexpros (anciennement CePros)

Ainsi, 2030.lu se présente d'emblée comme complémentaire à d'autres démarches, telle celle du collectif « 5 vir 12 », rassemblant principalement des entrepreneurs luxembourgeois souvent actifs dans d'autres structures.

Dans cette logique réticulaire, 2030.lu, 5 vir 12 et NexPros sont associés à la grande table ronde – au Cercle Cité – qui a mis sur la place publique le débat menant vers l'horizon 2030, manifestation pour laquelle la Ville de Luxembourg a également accordé son parrainage.

Le **Cepros** (son héritage patrimonial a été légué à l'Université du Luxembourg et à la Sacred Heart University, dont Norbert Becker préside le conseil de gouvernance), avait publié des études sur les forces et faiblesses du Luxembourg dans la société globale de l'information, une réflexion de fond sur le rôle de l'État dans l'économie – en partenariat avec paperJam – ou encore une analyse sur les perspectives du système hospitalier de la Grande Région à l'horizon... 2015.

NexPros est, également, un groupe informel, dont les membres ont pour la plupart contribué aux projets du **Cepros** (dont les soutiens financiers étaient Arcelor, la Banque Centrale du Luxembourg, la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, Clearstream International, la Dexia BIL, Ernst & Young, Le Foyer Assurances et SES Global). Nexpros travaille sur un rapport sur le capital intellectuel, dans une vision du futur du Grand-Duché.

Il compte enfin en son sein des membres actifs du New Club of Paris (NCP). Le New Club of Paris une organisation internationale pour la promotion du capital intellectuel). Il s'agit ici de son émanation à Luxembourg. Ces membres du NCP sont également à la l'initiative de LuxIC (Luxembourg association for intellectual capital), une association à but non lucratif dont la première sortie officielle aura été de organiser la conférence « The Future of Luxembourg ».



FIGURE 27 5 VIR 12

« Nous avons régulièrement, dans le cadre de réunions où se retrouvaient décideurs et chefs d'entreprises, l'occasion de discuter librement de l'avenir de l'économie du Luxembourg. En novembre dernier, nous avons un peu plus que d'habitude, refait le monde, ou plutôt le Luxembourg. Nous avons lancé un certain nombre d'idées, établi un certain nombre de constats et proposé réfléchi à des pistes. Mais nous nous sommes dit qu'il serait mieux d'ouvrir ces discussions vers l'extérieur, plutôt que tout cela ne reste entre nous ».

S'agit-il d'une association ? D'un mouvement ? D'une société ? D'un parti (a)politique ?

Selon ses principaux instigateurs Jean-Claude Bintz, Raymond Schadeck et Dan Schneider - l'association laisse une totale liberté dans la structure qui se veut inclusive et ouverte.

Une organisation qui se veut apolitique et non-revendicative ?

L'association annonce avoir pour objectif de lancer une série de messages afin de sensibiliser le public aux enjeux majeurs auxquels doit faire face le pays, le collectif anime un site Internet (www.5vir12.lu) où certains thèmes sont traités en profondeur, avec des propositions de solutions. L'objectif annoncé est qu'une jonction soit réalisée avec le monde politique.

Une démarche en nom propre

La manière dont a procédé la plateforme est comparable à celles qui ont connu des succès réels comme par exemple les premiers rapports de the *European Roundtable of Industrialists*, un groupement des principaux dirigeants des plus grands groupes industriels européens qui ont, à la demande de la Commission européenne, réalisé plusieurs rapports sur l'état de l'Union et sur leur vision des grands projets à développer. Deux rapports (*The Missing Link*, 1984, *Changing Scales*, 1985) et ont connu un succès très marqué puisque de nombreuses phrases ont été reprises telle quelle dans les textes de la Commission. Jacques Delors, alors président de la Commission, a les a également directement cités plusieurs fois¹³². Pour l'ancien directeur de l'ERT entre 1988 et 1998, Keith Richardson, "*Missing Links* aurait laissé une trace indélébile sur la carte de l'Europe"¹³³.

Le travail de la plateforme *5Vir12* en termes d'identification de décideurs et d'acteurs économiques importants du Luxembourg est similaire. Il présente une expertise qui s'inscrit dans une vision du Bien commun, semblant dégagée d'intérêt privé et d'un agenda précis.

*« Bien que la plupart d'entre eux soient membres d'associations, de partis politiques ou de fédérations, les membres de '5 vir 12' agissent en leur nom personnel. Nous avons conscience que nous allons marcher sur les plates-bandes de tout le monde. Mais nous savons aussi que sous prétexte que nous sommes tous des entrepreneurs ou des dirigeants d'entreprises, nous allons être automatiquement associés, même inconsciemment, à l'Union des Entreprises Luxembourgeoises, par exemple. Et pourtant nous n'agissons ni au nom d'une telle association, ni pour un quelconque parti politique, ni dans aucune autre organisation ».*¹³⁴

Dès avril 2012, *5Vir12* a obtenu une **couverture médiatique spéciale** grâce à un accord avec *PaperJam* qui a présenté tout d'abord une édition exceptionnelle avec 10 premières pages (couvertures) présentant ses principaux animateurs : (ici par ordre alphabétique : Jean-Claude Bintz, Betty Fontaine, Robert Goeres, Paul Helming, Jacques Lanners, Laurent Muller, Raymond Schadeck, Alex Sulkowski, Dan Schneider et Christiane Wickler.

¹³² L'ERT constitue un cas d'étude particulièrement bien connu du lobbying et des groupes d'intérêt à Bruxelles. Voir Cowles, M., G., *Setting the agenda for a new Europe: the ERT and EC 1992*, In: *Journal of Common Market Studies*, 33, 1995 et Bastiaan Van Apeldoorn, (2000) 'Transnational Class Agency and European Governance: The Case of the European Round Table of Industrialists', *New Political Economy*, 5: 2, 157 — 181

¹³³ Keith Richardson, (2000), "Big business and the European Agenda", *SEI Working paper* n 35, p. 25

¹³⁴ Entretien avec Jean-Claude Bintz in *Paperjam*, publié le 1^{er} Septembre 2013, <http://mobile.news.paperjam.lu/news/5-vir-12-faire-bouger-les-choses>

De plus les différentes thématiques ont également été développées et débattues en textes et images sur www.paperjam.lu et sur www.paperJam.TV, la chaîne de télévision de *PaperJam* (également disponible sur le canal 49 de la Télé vun der Post). En d'autres termes *5Vir12* a fourni du contenu à un vecteur d'information spécifique dont un cas très spécifique peut en révéler l'approche.

Fact checking 'non partisan » mais clairement politique. Une évaluation des programmes (aides à la décision politique) réalisée par 5vir12 ;

Le collectif *5vir12* a réalisé une évaluation des programmes autour de huit domaines dans lesquels ce groupement informel de chefs d'entreprises et décideurs économiques considère qu'il est urgent de mener des réformes et des actions concrètes (création d'emploi; croissance, compétitivité et attractivité du site; droit de vote aux étrangers; éducation; entrepreneuriat; gouvernance; sélectivité des transferts sociaux; solidarité intergénérationnelle).

Il est intéressant de noter que certains des membres - candidats aux élections - se sont abstenus de se livrer à cet exercice. La plateforme démontre donc clairement qu'elle est clairement politique puisque ces experts sont également – pour certains – des membres de partis et désireux de prendre part aux décisions politiques. Cela concerne donc, par ordre des listes électorales, plusieurs membres du collectif qui étaient également inscrits sur les listes électorales et n'ont, par conséquent pas n'ont pas participé à cette évaluation, à savoir, selon les partis

- PD : Jacques Lanners
- Les Verts : Christiane Wickler et Françoise Folmer
- POSL : Jean-Claude Bintz
- PCS : Marc Glesener

Et ass 5 vir 12
Evaluation des programmes électoraux

Numéro de liste électorale	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Parti politique	Déli Lénk	ADR	KPL	DP	Piraten	Déli Grèng	LSAP	CSV	Pid
Création d'emplois									
Croissance, compétitivité et attractivité du site									
Droit de vote aux étrangers									
Education									
Entrepreneuriat									
Gouvernance									
Sélectivité des transferts sociaux									
Solidarité intergénérationnelle									

FIGURE 28 EXEMPLE DE BENCHMARKING DES PROGRAMMES POLITIQUES

Une méthode a été élaborée, selon laquelle pour chacun des thèmes et pour chacun des neuf partis en lice, 5vir12 a attribué un feu rouge, orange ou vert, en fonction de la concordance entre les points de programme et les priorités affichées par le collectif, le degré de spécificité et de faisabilité de ces propositions. POSL recueille le plus d'avis «favorables», avec cinq feux Verts, deux oranges et un seul rouge (concernant la solidarité intergénérationnelle).

Le PD arrive ensuite avec trois feux Verts, quatre oranges et un seul rouge (le droit de vote aux étrangers). Les Verts n'est pas loin, avec également trois feux Verts, mais trois oranges et deux rouges (sélectivité des transferts sociaux et solidarité intergénérationnelle).

Le parti suivant à récolter le plus de feux Verts (deux) est l'ADR (pour la création d'emploi et la solidarité intergénérationnelle), qui récolte également cinq feux orange et un seul rouge (concernant, sans surprise, le droit de vote aux étrangers).

Les autres partis récoltent presque tous une majorité de feux rouges: quatre pour le PCS, contre un seul vert (au sujet de la gouvernance); six pour La Gauche contre un seul vert également (pour le droit de vote aux étrangers) et, carton plein, huit sur huit pour le PID et pour le PCL.

Création d'emploi et droit de vote aux étrangers les mieux notés

Quant au Parti pirate, avec six feux oranges, il laisse plutôt perplexes les «analystes» de 5vir12 qui ne lui octroient qu'un seul feu rouge (création d'emplois) et un seul feu vert (droit de vote aux étrangers).

Sur les huit thématiques abordées, celles qui ont recueilli le plus de feux Verts sont la création d'emploi (ADR, PD, Les Verts et POSL) et le droit de vote aux étrangers (La Gauche, Parti pirate, Les Verts et POSL). Mais c'est également cette dernière question, très «clivant» dans le débat politique, qui a compilé le plus de feux rouges (cinq), tout comme la sélectivité des transferts sociaux (La Gauche, PCL, Les Verts, PCS et PID) et la solidarité intergénérationnelle (PCL, Les Verts, POSL, PCS et PID).

«5vir12 ne suggère ni une priorité, ni une pondération de l'importance des sujets. Il importe aux citoyens de déterminer quels domaines et quels sujets sont les plus importants pour eux», rappelle encore le collectif.

On notera, dans le cadre de cette élection particulière, et sans doute pour les raisons de la durée spécifique de cette campagne, que cette approche médiatique et techniques s'est imposée à des modalités opératoires plus classiques : en 2004, par exemple, différentes associations avaient produit un rapport mutuel afin de rappeler les partis à certains engagements sociaux. Le travail avait été publié sous le nom commun du Cercle

Extrait du résumé de ce travail d'évaluation :

« En tout 21 questions ont été posées dans les domaines aussi variés que la lutte contre le chômage, l'appui aux familles, les relations des genres, l'éducation, l'immigration, les droits humains et la solidarité internationale. L'objectif était de sonder les opinions des partis par rapport à des questions précises qui préoccupent la société civile du Luxembourg. Le résultat de l'enquête et les commentaires des associations peuvent être consultés sur le site <http://www.waalen.cercle.lu>¹³⁵.

¹³⁵ Le site dédié qui permettait d'accéder aux informations n'est plus en fonctionnement

Tous les partis qui se présentent aux élections nationales et européennes ont été interpellés ; seuls les cinq suivants ont répondu : Parti Démocratique, POSL, Les Verts, PCS et La Gauche.

*En analysant les réponses données, on doit constater que **la campagne électorale passe à côté de nombre de questions importantes**. Ainsi, seuls Les Verts et La Gauche seraient d'accords pour porter le congé paternel au moment de la naissance d'un enfant de 2 à 10 jours. Le refus des autres partis ne va pas favoriser une répartition équitable des charges parentales dès la naissance d'un enfant entre les parents.*

*Dans le même contexte des relations des **genres**, on doit constater que plusieurs réponses restent superficielles. Par exemple, pour combattre le risque de précarité qui menace avant tout les femmes âgées, l'introduction d'un système d'individualisation des droits de pensions - pourtant élaboré et discuté depuis plusieurs années - n'est pas prioritaire pour les grands partis.*

Un deuxième exemple : Ce sont le PD et le POSL qui refusent catégoriquement des quotas pour garantir une représentation équilibrée d'hommes et de femmes dans les institutions politiques et économiques, sans toutefois proposer d'autres mesures.

Par contre, le POSL, La Gauche et Les Verts sont disposés à réformer profondément l'accès au marché de travail et la gestion des permis de travail et de séjour. Les partis de la coalition brillent par leur silence sur ce point qui est particulièrement important pour les personnes engagées dans une procédure de demande d'asile ou les personnes dites « sans-papiers ». Il s'avère que la plupart des partis font un amalgame complet entre les personnes sans-papiers, les demandeurs d'asile déboutés et les demandeurs d'asile en procédure. Ces non-électeurs semblent ne pas compter dans le débat politique.

Par rapport aux résidents étrangers issus de pays de l'UE, seuls Les Verts et La Gauche et leurs candidat-e-s se posent la question de la légitimité démocratique d'une société qui exclut plus d'un tiers de ses résidents du droit de vote.

Cette attitude de « non-concerné » se remarque également quand on aborde les questions internationales. Que ce soit la transposition du Protocole de Kyoto, la cohérence des politiques commerciales et agricoles avec l'effort de coopération au développement, le respect des droits humains au niveau international ou un effort nécessaire pour débloquer la crise au Proche-Orient, partout on a l'impression que le Luxembourg en fait assez ou ne peut rien faire. Cette absence de signal politique à six mois de la présidence européenne que le Luxembourg assurera en début 2005, nous interpelle fortement.

Finale­ment dans quel­ques autres domaines, le consensus est plutôt la règle. La prochaine législa­ture devrait connaître une nette avan­cée au niveau de la pondé­ration des langues dans l'ensei­nement, puisque sauf le PD, tous les partis sont dis­posés à réflé­chir dans ce sens. Le monde poli­tique se montre éga­le­ment prêt à légifé­rer pour inciter la place finan­cière à déve­lopper des outils d'investis­sement socia­le­ment et éco­lo­gi­que­ment res­pon­sables. Au niveau de la ges­tion des ter­rains à cons­truire, le bail emphytéoti­que (mise en loca­tion du sol, acqui­sition de l'immeuble cons­truit) semble être unani­me­ment une solu­tion à mettre en pra­tique à large échelle.

En conclu­sion, on peut regretter qu'une série de ques­tions impor­tantes ne soient pas suf­fi­sam­ment dis­cutées par les partis, nota­ment l'inclu­sion d'un tiers de la popu­lation dans la vie poli­ti­que du pays. Au niveau de la poli­ti­que inter­na­tionale, le Luxem­bourg prend sys­té­ma­ti­que­ment pour pré­texte "l'Europe" pour ne pas adop­ter un profil actif et refuse ain­si de tra­vailler pour un monde plus juste. Trop sou­vent les partis refusent de se mon­trer à la hau­teur des res­pon­sa­bi­lités qui revien­nent pour­tant à l'un des pays les plus riches du monde »¹³⁶.

Ce travail de notation s'intègre parfaitement aux nouvelles normes d'appréciations que cette étude a présentées à travers des comparaisons nationales. Il s'agit d'un processus d'inscription du fait politique (un programme) dans des champs normés qui, sans en avoir la valeur réelle, correspondent à (ou s'approchent de) des méthodes scientifiques. Toutefois, cette méthode d'évaluation sous-entend des valeurs qui ne sont pas scientifiques : la faisabilité d'une politique ou les coûts estimés ne peuvent être rapportés que par comparaison avec ce qui est jugé prioritaire dans le domaine collectif (le fait social, le fait économique etc.)

Le fait significatif, est donc la convergence de compétences et de projets d'évaluations portant sur le politique qui sont en mesure de nourrir l'espace délibératif et l'espace d'information tout en précisant, au final, ce qui semble le plus nécessaire pour le pays.

Or, à travers les quelques noms que nous avons cités dans cette étude qui participent aux plateformes, les entreprises qui financent officiellement certaines des entités nous observons deux mouvements.

¹³⁶ Communiqué de presse « Une campagne électorale qui passe à côté des questions », publié in *Paperjam* le 10 décembre 2012 ; <http://mobile.news.paperjam.lu/communique/une-campagne-electorale-qui-passe-cote-des-questions-essentielles>

Deux mouvements convergeant de politisation

Le premier correspond à la politisation de certains profils : des professionnels de l'industrie ou des médias s'inscrivent sur les listes électorales afin d'obtenir un mandat (et dans ce cas, ne peuvent remplir tous les engagements pour les entités apolitiques où ils commencent leur engagement public.

L'élaboration du programme électoral des Libéraux correspond à des sensibilités et des discussions avec des grandes firmes d'audit et du patronat. Après la nomination de Xavier Bettel comme formateur par le Grand-Duc Henri, le nom d'Alain Kinsch, dirigeant de Ernst and Young, avait été cité pour intégrer la délégation plénière du PD en charge de négocier le programme gouvernemental pour les cinq ans à venir¹³⁷.

De fait Alain Kinsch a participé à l'élaboration de la plateforme commune du PD, du POSL et des Verts. Kinsch est un membre de longue date du PD et préside depuis plusieurs années un groupe interne du parti libéral.

Depuis les élections : certaines personnalités non-élues ont été appelées par les Libéraux pour siéger dans des groupes de travail chargés de mettre au point, avec les deux autres partenaires politiques qui, eux, n'ont pas osé faire appel à la société civile, le programme commun de la coalition bleue, rouge et verte.

- Norbert Becker, le fondateur du cabinet Arthur Andersen et administrateur de BIP Investment Partners dont il est actionnaire minoritaire siège dans les groupes de travail de l'économie et des finances.
- Kik Schneider, membre du comité de direction de BGL BNP Paribas, est, pour sa part, partie prenante dans le groupe dédié aux Finances

Le second mouvement, plus original, porte sur le rôle affirmé des acteurs de la Chambre de commerce, qui, semblant prendre acte des évolutions juridiques, des modifications des normes européennes et internationales en matières bancaires décident de réfléchir au futur du Luxembourg en engageant plusieurs fronts.

¹³⁷ Voir Paperjam, édition du 20 novembre 2013, <http://paperjam.lu/news/pas-dambitions-politiques-pour-michel-wurth>

Le rôle du patronat et de la Chambre de commerce du Luxembourg

L'ensemble des structures présentées dans cette étude et engagées dans des travaux socio-économiques ou socio-politiques (et souvent à valeur prospective) travaille de concert pour un projet nommé LuxIC qui a pour objectif de préparer le Luxembourg à une transition autant intellectuelle (en terme de formation et d'éducation) que économique.

Page | 133

Il s'agit en effet de prendre acte de l'abandon des systèmes bancaires qui firent (et font encore) la richesse du pays pour évoluer vers des compétences de niveaux mondiales sur les formes de propriétés intellectuelles soutenues par les révolutions technologiques dans le matériel et l'immatériel ; cette structure commune a été créée par le *Nouveau Club de Paris* (NPC)¹³⁸.

Les principaux animateurs de ces structures se retrouvent dans les plus grands groupes et également dans des initiatives socio-politiques

Dans le cas de Nexpros (ex. Cepsos) qui rassemble Norbert Becker, Yves Mersch, François Tesch, Frank Wagener, Michel Wurth, le parcours professionnel de chacun d'eux illustrent bien les sensibilités du groupe.

Norbert Becker (ATOZ), était, par exemple, dans les coulisses de deux campagnes électorales menées par Gaston Thorn dans les années 70.

Yves Mersch est depuis décembre 2012, Membre du directoire de la Banque centrale européenne et François Tesch dirige les assurances Foyer, Frank Wagener préside Dexia ; Michel Wurth : Arcelor Mittal) et est le président de la Chambre de Commerce et président de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises. Michel Wurth est également membre du Nouveau Club de Pari. L'ensemble de ces noms et groupes démontrent le fort effet de structuration de l'espace de discussions entre le politique et l'économique à l'œuvre au Luxembourg.

Le croisement de ces données permet de structurer le champ de l'expertise et du conseil politique suivant :

¹³⁸ Voir le document http://new-club-of-paris.org/wp-content/blogs.dir/1/files/2012/12/App2_LuxIC_BackgroundConfAppendix-2.pdf

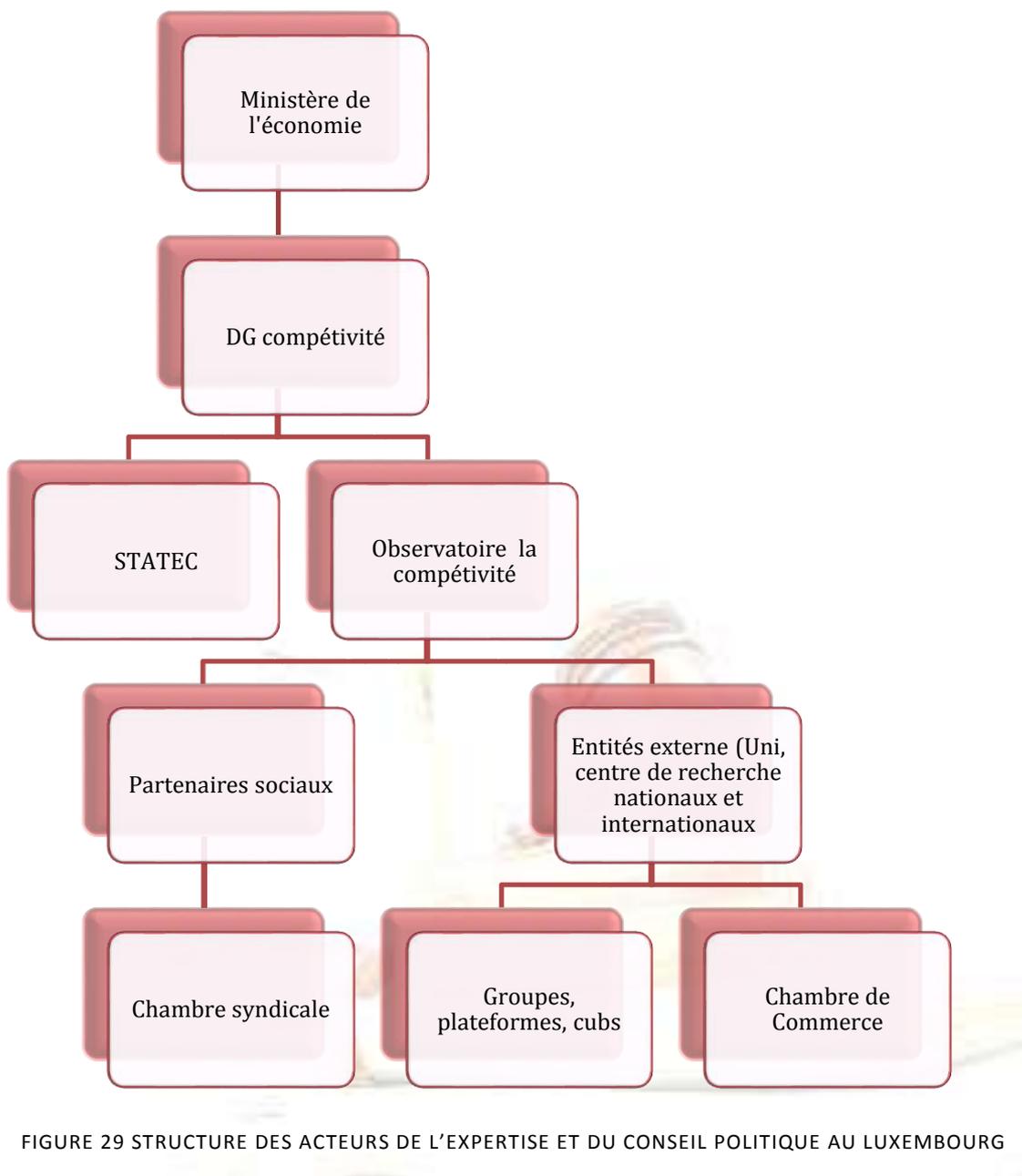


FIGURE 29 STRUCTURE DES ACTEURS DE L'EXPERTISE ET DU CONSEIL POLITIQUE AU LUXEMBOURG

En croisant les acteurs et les thématiques des structures (clubs, groupes et plateformes) actives entre 2012 et 2013 et se positionnant sur des thématiques sociétales et politiques, nous observons la structuration suivante de l'espace des idées au Luxembourg :

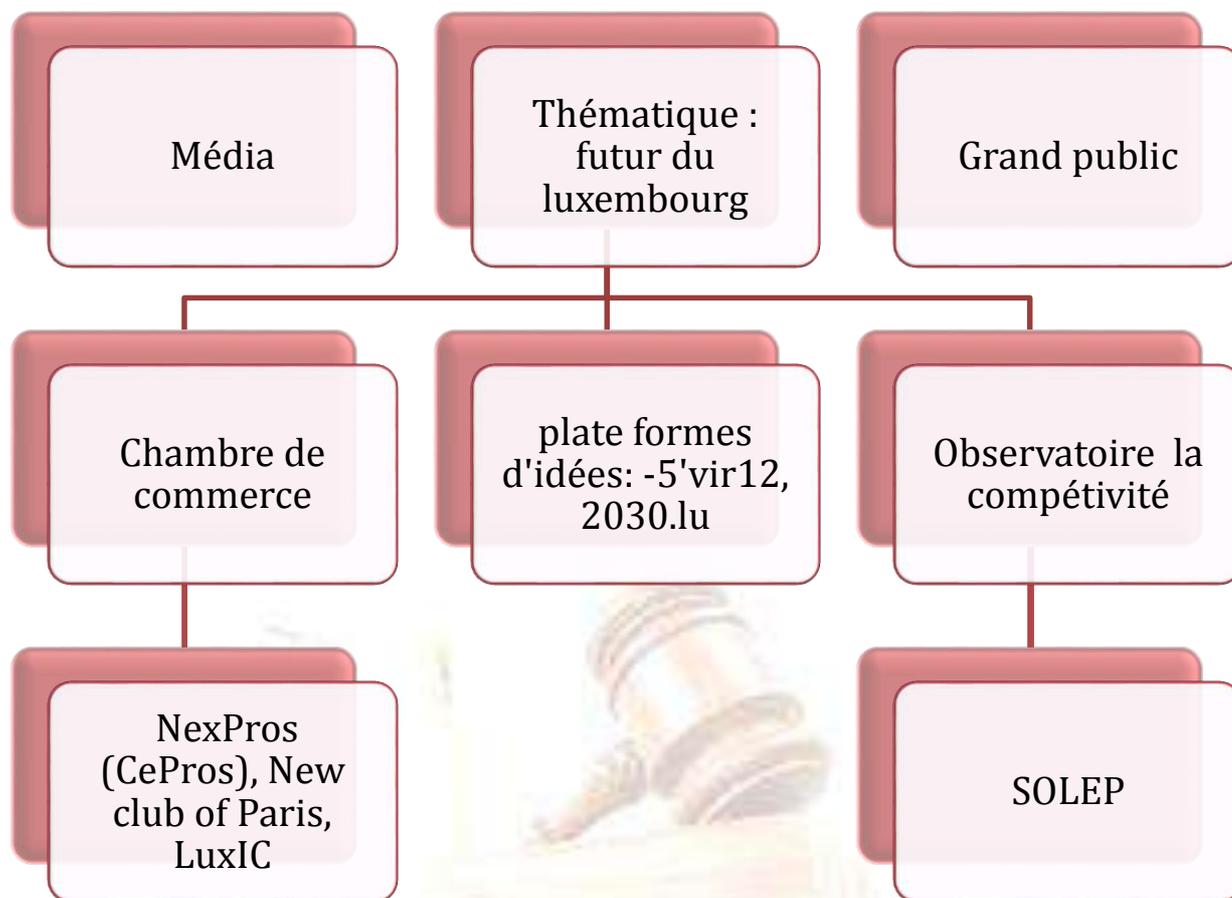


FIGURE 30 STRUCTURATION DES ACTEURS DANS LA CIRCULATION DES IDÉES AU LUXEMBOURG

ACTEURS TRADITIONNELS AU LUXEMBOURG, LES PARTIS ET LES CANDIDATS

Les circonscriptions, telles qu'elles apparaissent statistiquement

Les circonscriptions luxembourgeoises possèdent des spécificités en termes de profil sociologique et démographique. Les partis présentant des candidats doivent en tenir compte afin de rassembler le plus grand nombre d'électeurs possible dans chacune des circonscriptions. Les plus de 60 ans représentent par exemple 34,8% des électeurs dans la circonscription du Centre, contre 29,1% dans l'Est. A l'opposé, Le Nord constitue la circonscription la plus jeune puisque les 18-39 ans représentent 35,3% des électeurs. Toutefois, c'est encore dans la circonscription du Centre que l'on retrouve le plus d'étudiants avec 8,4% contre 7,5% dans le Nord.

51,1% des électeurs du Luxembourg travaillent dans le secteur privé et c'est dans la circonscription du Sud qu'ils sont le plus représentés (53,3%). Le Centre est celle où on en trouve le moins. La plupart travaillent d'ailleurs dans le secteur «commerce, transports et Horeca» (18,3%). Viennent ensuite le secteur financier (9,3%) et l'industrie (8,3%). C'est aussi dans le Sud que les chômeurs sont les plus nombreux. Ils représentent 3% de la part des électeurs contre 2,4% dans le Centre et 2,3% dans le Nord et le Centre. Le Statec fait également remarquer que c'est dans le Nord que l'on retrouve le plus d'employés de l'industrie (10,8%), mais aussi d'agriculteurs (6,2%).

A l'Est 79,6% de l'électorat fait partie d'une famille. Parmi elles, 40,2% sont en couple avec un ou plusieurs enfants. Au niveau des branches de métier, l'Est est surtout représenté par l'administration publique (43,1%) et le commerce (18,6%). Enfin, l'Est est la circonscription avec le Nord où il y a le plus d'électeurs par rapport au nombre d'habitants. Si pour la population globale du Luxembourg le Statec compte 57,4% d'électeurs, dans l'Est, la part est de 66,6% et de 68,9 dans le Nord.

LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES CANDIDATS

LA GAUCHE

Mode de sélection

Les procédures d'élaboration des listes au sein de La Gauche sont celles définies par les statuts adoptés le 30 janvier 1999 lors de la fondation du parti. La coordination nationale d'après les listes d'adhérents et de sympathisants dresse une première liste des candidats souhaités pour les élections nationales. Ensuite les sections de circonscription en étroite collaboration avec la coordination nationale proposent une liste à l'acceptation des congrès de circonscription. Au niveau du congrès de circonscription, les adhérents ont la possibilité de voter soit pour la liste entière proposée conjointement par la coordination nationale et par le comité de circonscription soit d'attribuer une voix à chaque candidat. Si la majorité des adhérents réunis a voté la liste entière celle-ci est retenue. Dans le cas contraire, ce sont les candidats qui ont reçu le plus de voix qui seront présentés sur les listes officielles¹³⁹.

Choix des candidats

Pour les élections anticipées de 2013, la rupture d'avec le PCL était totalement actée: les congrès ordinaires du parti, organisés avant les élections ont permis d'identifier les personnalités représentatives: Ainsi, lors du 8^{ème} congrès ordinaire, le 3 avril 2010, les travaux préparatoires pour les élections et la liste de coordination nationale ont été adoptés par près de 80 participants. Le congrès du 22 avril 2012 a également adopté une coordination nationale, tout comme lors du dernier congrès précédent les élections législatives, le 23 avril 2013, qui chaque fois rassemble environ une centaine de participants. Lors du Congrès extraordinaire, début août, au casino de Bonnevoie, La Gauche a délibérément abandonné l'idée de présenter des têtes de listes afin proposer une vision plus homogène de l'ensemble des candidatures. Ce choix précédait le programme électoral qui n'était alors pas arrêté. Toutefois L'ancien député Serge Urbany se présentait de nouveau dans la circonscription Sud, apportant son expérience à l'ensemble de la liste.

¹³⁹ La Gauche, *Statuten angenommen auf dem Gründungskongreß vom 30. Januar 1999 in Luxemburg, abgeändert auf dem nationalen Kongreß vom in Tetingen, Artikel 16.* 28 mai 2000.

Mode de sélection

Selon l'article 32 (établissement des listes électorales) des statuts du parti, adopté en février 2013, l'assemblée de la circonscription a seule le droit de décider lors de l'établissement des listes électorales pour les élections nationales. Les listes électorales sont établies de façon paritaire entre femmes et hommes. Sur une liste, la différence entre le nombre de candidatures féminines et masculines ne peut être supérieure à une unité. Par ailleurs (article 4) Les deux premières places d'une liste électorale doivent être occupées par une femme et un homme. Les places suivantes sont déterminées par l'ordre alphabétique. La commission électorale est composée des instances suivantes : le président et la présidente du parti ; un ou une représentante du conseil à l'égalité entre femmes et hommes ; un représentant ou une représentante du groupe parlementaire ; le ou la porte-parole des Jeunes Verts; un représentant ou une représentante du chaque circonscription. La commission électorale, lorsqu'elle est constituée lance un appel à candidature auprès des membres du parti. La liste proposée au congrès ou à l'assemblée de circonscription doit respecter l'obligation de parité.

Choix des candidats

François Bausch qui fut le Rapporteur de la Commission d'enquête sur les dysfonctionnements du SREL, et bénéficiant d'une grande popularité bien au-delà de son parti, s'est imposé de manière naturelle comme tête de liste. Camille Gira au Nord, Henri Kox à l'Est et Felix Braz au Sud, expérimentés et reconnus ont complété cette première liste. Vivianne Loschetter, députée depuis 2009 ou François Bausch, député depuis 1994, pour la liste Centre structuraient également de manière forte des listes d'une moyenne d'âge de 47 ans et avec un équilibre respecté entre candidates et candidats. Steve Schleck, déjà échevin, et frère aîné des célèbres cyclistes, présentait pour la première fois sa candidature.

Mode de sélection

Page | 139

Conformément aux statuts du POSL régissant l'organisation interne et le fonctionnement du parti – et adoptés au Congrès extraordinaire du 24 mars 1991 à Soleuvre puis amendés aux Congrès du 24 janvier 1993 (Niederanven), du 23 janvier 1997 (Bonnevoie), du 17 mars 2002 (Vianden), du 25 mars 2007 (Junglinster), 9 mars 2008 (Wiltz) et du 14 mars 2010 (Roodt-Syre) - Le processus de sélection des candidats POSL doit être initié au plus tard huit mois avant la date des élections. Une commission électorale est instaurée dans les différentes circonscriptions et a pour objectif d'établir la liste provisoire de candidats pour chaque circonscription. Chaque commission est composée de cinq membres, comportant au moins deux femmes et deux hommes. Trois membres de la commission sont désignés par le comité de la circonscription respectif et deux membres par le comité directeur (la plus haute instance du parti). Les membres de la commission qui ont été désignés par le comité directeur doivent être choisis en dehors de la circonscription pour laquelle la commission est responsable.

Une fois adoptée, la liste provisoire doit être approuvée par un les congrès extraordinaire de circonscription qui doit être appelé au plus tard quatre mois avant la date des élections. Lors de ce congrès extraordinaire la liste provisoire est adoptée si elle obtient la majorité des suffrages exprimés. Si aucune majorité n'est obtenue, il est procédé à un second vote portant sur la liste des candidats proposée par la commission électorale ainsi que sur des nouveaux candidats qui auraient proposé lors du congrès. Lors de cette seconde phase chaque ayant droit au vote dispose d'autant de voix qu'il y a de candidatures à pourvoir dans la circonscription. La liste ainsi formée est ensuite soumise au comité directeur¹⁴⁰. Si le Comité directeur n'approuve pas cette liste de candidats, il revient au le Conseil général¹⁴¹ de décider, en dernière instance, de la composition de la liste¹⁴². Les listes complètes ont été annoncées en juillet 2013.

¹⁴⁰ Pour composition et fonction du comité directeur voir : voir POSL, *Statuts, Adoptés au Congrès extraordinaire du 24 mars 1991. Article 42-43*. Amendés aux Congrès du 24 janvier 1993, 23 janvier 1997, 17 mars 2002 et 25 mars 2007,

¹⁴¹ Pour composition du Conseil général voir POSL, *op.cit*, Article 40-41.

¹⁴² Pour de plus amples informations sur le processus de nomination aux législatives voir : POSL, *op.cit*, Article 56-64. Voir aussi : Dumont et al., *op.cit.*, pp.193-196, 2006.

Choix des candidats

Puisque la campagne électorale ne pouvait commencer avant le 16 septembre 2013, les Commission électorales ont soumis les listes pour vote au Congrès extraordinaire. La commission électorale Nord du POSL, présidée par Monsieur Alex Bodry, président du POSL, a ainsi remis sa liste, 28 juillet 2013 et la Commission électorale Est du POSL, présidée par Madame Jeanne Welter, trésorier général du POSL, souhaite soumettre pour vote au Congrès extraordinaire de la circonscription Est ce vendredi, 26 juillet 2013. Si des personnalités comme Ben Fayot, Jean-Pierre Klein ou Mady Delvaux-Stehres (ministre de l'Éducation nationale avaient choisis de ne pas se représenter, la liste Sud était menée par Jean Asselborn, vice Premier Ministre et ministre des Affaires étrangères. Il était épaulé par Lucien Lux, chef de fraction parlementaire, présent en 2009, sur la liste du Sud Mars Di Bartolomeo, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale y était également présent.

La circonscription Centre était menée par Etienne Schneider, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur. Jean-Claude Bintz, célèbre entrepreneur (dont Tango) était présenté sur la liste Centre également.

PARTI DÉMOCRATIQUE

Mode de sélection

Le mode de désignation des candidatures est définie au *Chapitre IX* (Elections Législatives, européennes et Communales : articles 21) des statuts du PD tels que votés en date du 21 novembre 2006.

L'article 21 propose une méthode souple du système de sélection et d'approbation dans la mesure où les comités locaux possèdent « le droit de soumettre des propositions de candidatures éventuelles au président du comité régional compétent ». Celui-ci, après concertation avec le bureau exécutif national, soumet ses propositions au comité régional concerné, puis au comité directeur pour approbation définitive.

Choix des candidats

Les élections de 2009 signifiaient le début d'une nouvelle ère pour le PD qui entérinait le départ de deux figures historiques du parti : Henri Grethen et Charles Goerens. Cette fois, Charles Goerens dirigeait de nouveau une liste, celle du Nord.

Le Sud est emmené par Claude Meisch, député maire de Differdange et président du groupe parlementaire PD. Corinne Cahen, ancienne journaliste et présidente d'honneur de l'Union des commerçants de la Ville de Luxembourg (UCVL), présente sur la liste Sud, Sylvia Camarda, chorégraphe et Sven Bindels, arbitre UEFA apportaient une touche de popularité de la société civile populaire. Avec 12 candidats nouveaux pour 23, la circonscription Sud présentait un profil différent de celle du Centre, plus technique et dirigée par Xavier Bettel. Cette dernière liste présentait en effet un âge moyen pour les candidats légèrement supérieur à 45 ans et surtout seulement 9 nouvelles candidatures).

PARTI CHRÉTIEN SOCIAL

Mode de sélection

Les élections anticipées de 2013, décidées par Jean-Claude Juncker, ont, parmi de nombreuses conséquences, ont la particularité d'avoir placé le PCS dans une situation délicate vis à vis de ses propres statuts. En effet selon l'article 56 de ses statuts, portant sur le choix de ses candidats, il est stipulé que le Comité national doit porter 12 mois avant toute élection à l'attention des comités de circonscriptions quels candidats sont éligibles afin qu'ils se prononcent. L'article 60 précise également que pour l'élaboration des listes provisoires de candidatures, pas plus que deux tiers des candidatures ne peuvent dépasser les 40 ans. Une convenance interne au parti est aussi d'avoir pour objectif un tiers de candidates à la fois aux élections législatives.

Les comités de circonscription enregistrent donc des candidatures proposées par les sections locale du parti, ainsi que des candidatures spontanées à condition d'être membre depuis au moins un an du parti et d'avoir le soutien d'au moins 25 membres du parti. Des candidatures peuvent également être proposées directement par les comités de circonscription afin de respecter les équilibres politiques et régionaux ainsi que les convenances internes : une convenance interne au PCS prévoit que les députés sortants sont systématiquement repropasés.

Les candidatures étant généralement plus nombreuses que le nombre de place disponible sur la liste, il appartient alors au comité de circonscription de procéder à un vote candidat par candidat. Une commission électorale au niveau national peut enfin se saisir des cas restants à trancher. Une fois la liste complétée, elle est soumise pour vote au congrès extraordinaire de circonscription qui est appelé au plus tard cinq mois avant la date des élections. Si une majorité est obtenue, la liste est adoptée. Si aucune majorité n'est obtenue, il est procédé à un second vote portant sur la liste des candidats proposée par la commission électorale ainsi que sur des nouveaux candidats qui auraient été proposés lors du congrès. Lors de cette seconde phase chaque ayant droit au vote dispose d'autant de voix qu'il y a de candidatures à pourvoir dans la circonscription.

Choix des candidatures

Si personnalités de premier plan comme Fernand Boden, Marie-Josée Frank ou Lucien Clément avaient choisi de ne plus se présenter en 2013, le PCS a misé – tout comme lors des élections de 2009 - sur l'expérience et la renommée de ses cadres afin de mener la campagne des législatives. Premier Ministre démissionnaire, Jean-Claude Juncker a donc été désigné comme chef de file et à la tête de la liste sud, pour les élections législatives. Les autres têtes de liste étant pour le Sud, Luc Frieden, ministre des Finances et ministre des Communications et des Médias ; pour le Nord Marco Schank, ministre du Logement et ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures et pour l'Est, Françoise Hetto-Gasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme.

Si les candidatures sont globalement assez âgées et présentent des profils très tournés sur l'expérience politique, on note également l'apparition de certaines étoiles montantes du parti, comme par exemple, sur la liste Sud, Laurent Zeimet, bourgmestre de Bettembourg et secrétaire générale du Parti, ou l'ancienne championne de Karaté Tessy Scholtes devenue en 2011, la 26^{ième} députée (et plus jeune) à la Chambre après le décès de Mil Majerus.

PARTI DÉMOCRATE RÉFORMATEUR (ADR)

Procédure de nomination

Les statuts tels que modifiés en 2007 puis actualisés et amendés au congrès national du 3 Avril 2011 et au Congrès national le 17 Mars 2013 ¹⁴³ veulent décentraliser le processus de sélection et de nomination des candidatures afin de revitaliser renouveler les candidatures de l'ADR. Les membres des comités de circonscription sont invités à proposer des candidatures. Celles-ci candidatures sont discutées en présence de la commission électorale - composée du président et vice-président du parti ainsi que du secrétaire générale du parti. Les statuts précises que leur présence se justifie à des fins de « coordination ». La liste provisoire est ensuite soumise au congrès de circonscription lors duquel tous les membres sont invités à voter sur celle-ci. Si une majorité est obtenue, la liste est entérinée. Dans le cas où une majorité ne se dégage pas, le comité de circonscription peut proposer de nouveaux candidats et doit voter sur la nouvelle liste de candidats. S'agissant d'un vote individuel, les membres du comité de circonscription disposent d'autant de voix qu'il y a de candidats prévus dans les différentes listes. Sont finalement retenus les candidats qui obtiennent le plus de voix personnelles.

Choix des candidatures

L'ADR connaît une profonde crise d'identité et de positionnement politique. En 2012, l'exclusion de deux jeunes adhérents après qu'ils aient publié dans les réseaux sociaux des propos xénophobes a servi de révélateur des tensions entre plusieurs courants dans le parti. En 2013, les députés Jacques-Yves Henckes et Jean Colombero ont décidé de quitter l'ADR et reprendre leur indépendance, s'estimant en profonds désaccords avec leur président Fernand Kartheiser. Celui-ci a démissionné peu après, suivi par Marc Gatti, vice-président du parti.

¹⁴³ http://www.chd.lu/wps/wcm/connect/a73d9cbc-99eb-486e-bfd0-1513d77866dc/ADR_Statutten-2014.pdf?MOD=AJPERES

Si l'ADR eut sept députés en 1999, seuls 2 postes étaient encore occupés à la veille des élections législatives de 2013: Fernand Kartheiser, l'ancien président du parti, et Gast Gybérien, le président du groupe parlementaire. L'objectif de l'ADR est alors de tenter de retrouver un groupe parlementaire (4 députés). Les listes des quatre circonscriptions sont emmenées par deux têtes de listes, notamment Gast Gibéryen et Fernand Kartheiser aux Sud et composées de 23 femmes et 27 hommes (cette parité n'est pas dans les statuts du parti qui estime logique et normale la recherche d'un tel équilibre). La moyenne d'âge, de 48,6 ans, pour l'ensemble des listes, est habituelle pour l'ADR.

L'ÂGE MOYEN DES CANDIDATS PAR CIRCONSCRIPTION AUX LÉGISLATIVES

La moyenne d'âge générale des candidats connaît une évolution significative en 2013 en comparaison des élections précédentes qui suivaient toutes une même courbe croissante.

Alors qu'elle était de 47,6 années en 2009, de 47,3 en 2004 et de 46,9 en 1999, elle est, en 2013, de 44,4 ans.

Une volonté de renouvellement des candidatures sur l'ensemble des circonscriptions apparaît à travers cette moyenne.

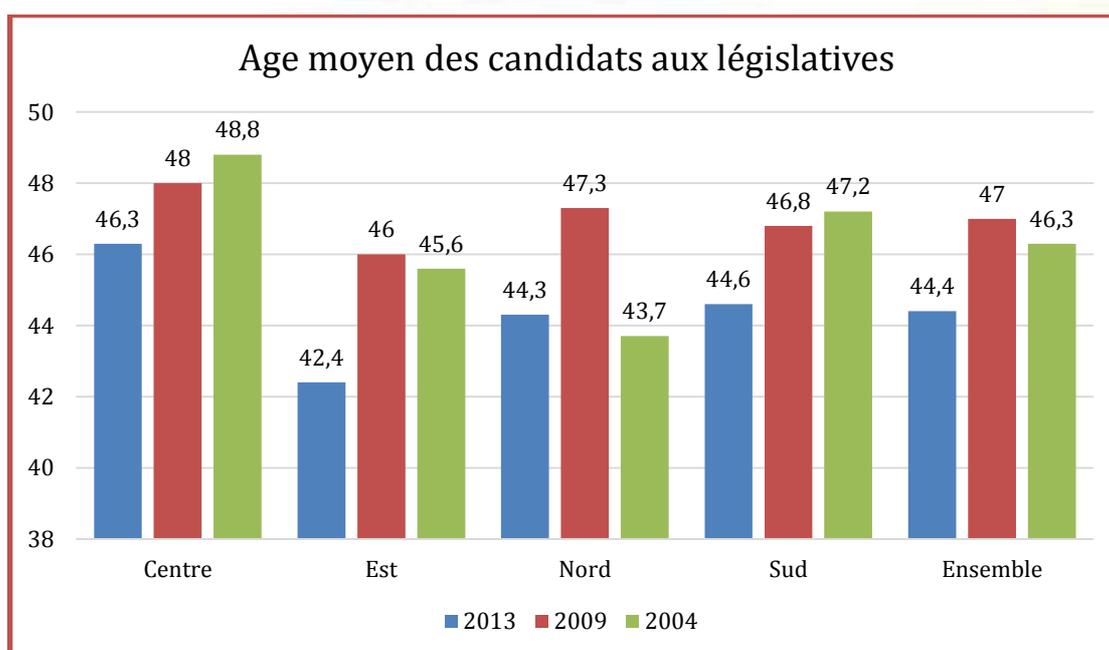


FIGURE 31 AGE MOYEN DES CANDIDATS PAR CIRCONSCRIPTION ET PAR PARTI

L'ADR constitue avec le Parti pirate, l'une des deux exceptions en termes d'âge moyen de cette élection. Il s'agit du seul parti qui connaît une évolution constante de ses courbes en termes d'augmentation de l'âge moyen de ses candidats. Cette évolution démontre en effet le vieillissement général de ses représentants. Si la différence n'est pas totalement significative (plus ou moins trois ans de plus que les moyennes générales), rapportée à l'ensemble des courbes des autres partis et aux évolutions sur les différentes élections, l'ADR semble ici marquer les difficultés rencontrées lors des années précédentes avec des changements de sa direction, des défections et un électorat vieillissant.

Age moyen candidats ADR	2013	2009	2004
Centre	47,2	44	51,4
Est	51,3	50,6	45,6
Nord	49	50	48,7
Sud	51,7	43,3	49,4
Moyenne Générale	49,8	47	48,7

FIGURE 32 AGE MOYEN DES CANDIDATS ADR PAR CIRCONSCRIPTION

Le PCS a réalisé un renouvellement de certains de ses représentants et tout particulièrement dans les circonscriptions Est (-6,3) et Nord (-8,4) afin d'abaisser une moyenne générale particulièrement marquée lors des élections de 2009 puisqu'elle était alors la plus âgée de l'ensemble des partis. La Moyenne générale perd 3,7 années entre deux élections.

Age moyen candidats PCS (PCS)	2013	2009	2004
Centre	47,3	46,5	51,9
Est	45	51,3	48
Nord	45,2	53,6	45,5
Sud	48,7	49,3	49,5
Moyenne Générale	46,5	50,2	48,7

FIGURE 33 AGE MOYEN DES CANDIDATS PCS PAR CIRCONSCRIPTION

Le PD présente la particularité sur cette élection d'un rajeunissement particulièrement marqué dans la circonscription Est avec près de 10 années de gagner par rapport aux élections de 2004. La circonscription Centre perd, elle, 3,5 années. Le rajeunissement de certaines candidatures de ces deux circonscriptions permet au PD de présenter une baisse de l'âge moyen à l'échelle nationale alors que les circonscriptions Nord et Sud n'ont connu aucune évolution significative (la courbe « Nord » a même connu une augmentation de + 1,7).

Age moyen candidats PD	2013	2009	2004
Centre	47,5	51	52,1
Est	38,6	49,4	48,1
Nord	45,6	43,9	43,9
Sud	46,7	47,6	47,2
Moyenne Générale	44,6	47,8	47,8

FIGURE 34 AGE MOYEN DES CANDIDATS PD PAR CIRCONSCRIPTION

Le POSL illustre une particularité intéressante: l'âge moyen de ses candidats en 2013 est étonnement proche de celui des élections de 2004. Alors que l'élection de 2009 avaient - à l'exception notable de la circonscription Est (-6,6) - avaient révélé une augmentation de l'âge des candidats dans l'ensemble des circonscriptions, les élections de 2013 présentent un rajeunissement général : la circonscription Est par conséquent connaît une augmentation en comparaison des élections de 2009 mais il est plus correct de l'analyser comme une mise à niveau avec l'ensemble des autres circonscriptions.

Age moyen candidats POSL	2013	2009	2004
Centre	49,15	51,8	48,5
Est	43,8	38	44,6
Nord	43,6	52,2	43,9
Sud	46,8	48,6	46,9
Moyenne Générale	45,8	47,6	46

FIGURE 35 AGE MOYEN DES CANDIDATS POSL PAR CIRCONSCRIPTION

Les Verts conservent une grande cohérence dans leur moyenne d'élections en élections avec des variations peu marquées sur les moyens générales. L'analyse par circonscriptions, à l'inverse, révèle des évolutions fortes entre les élections: rajeunissement marqué du Centre (-3,1) et du Sud (- 3,4) alors que le Nord accuse une augmentation de + 7,6 ans qui poursuit la tendance au vieillissement de cette circonscription depuis 2004. C'est également, la moyenne la plus âgée de l'ensemble des candidatures disposant d'un groupe parlementaire.

Age moyen candidats Les Verts	2013	2009	2004
Centre	45	48,1	48,5
Est	47,4	43,1	44,6
Nord	52,2	44,6	43,9
Sud	42,1	45,5	46,9
Moyenne Générale	46,7	45,3	46

FIGURE 36 AGE MOYEN DES CANDIDATS VERTS PAR CIRCONSCRIPTION

La Gauche, à l'exception notable de la circonscription Centre, a significativement rajeuni ses candidatures avec 4,7 années de moins en moyenne générale entre 2013 et 2009. Le rajeunissement est particulièrement marqué dans la circonscription Est où la moyenne générale des candidats est de 36,8 ans (tout comme le PD dans cette même circonscription) : - 6,6 ans entre 2013 et 2009, Le Sud : - 6 et Nord : - 8,1 connaissent également un rajeunissement très marqué que contredit toutefois le Centre avec une augmentation de l'âge moyen : + 1,95.

Age moyen candidats La Gauche	2013	2009	2004
Centre	48,55	46,6	45,1
Est	36,8	43,4	47,4
Nord	41,3	49,4	41,8
Sud	40,8	46,8	46,2
Moyenne Générale	41,8	46,5	45,1

FIGURE 37 : AGE MOYEN DES CANDIDATS LA GAUCHE PAR CIRCONSCRIPTION

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

Le PCL révèle des moyennes élevées et tout particulièrement dans le Centre qui constitue la moyenne la plus élevée pour l'ensemble des candidatures depuis 2004. Le Sud et l'Est rejoignent les tendances générales observées pour l'ensemble des partis avec un rajeunissement des candidats : - 2 pour l'Est, - 3,9 pour le Sud.

Age moyen candidats PCL	2013	2009	2004
Centre	58,3	51,1	52,3
Est	46	48	/
Nord	51,2	45,7	/
Sud	45,9	49,8	47,3
Moyenne Générale	50,3	48,6	

FIGURE 38 AGE MOYEN DES CANDIDATS PCL PAR CIRCONSCRIPTION

Le PID, créé peu avant les élections, est parvenu à rassembler en peu de temps des listes et des candidatures pour l'ensemble des circonscriptions. Il s'inscrit de manière homogène dans les tendances dégagées par l'ensemble des partis à l'échelle nationale avec des moyennes qui contribuent à baisser quelque peu les chiffres globaux.

Age moyen candidats PID	2013	2009	2004
Centre	42,4		
Est	37,6		
Nord	44,6		
Sud	46,7		
Moyenne Générale	42,8		

FIGURE 39 AGE MOYEN DES CANDIDATS PID PAR CIRCONSCRIPTION

Jeune parti nouvellement créé, le parti pirate possède une moyenne d'âge des candidats particulièrement basse qui a concouru à baisser les moyens des candidatures à l'échelle nationale et par circonscription.

Age moyen candidats pirates	2013	2009	2004
Centre	33,5		
Est	35,6		
Nord	26,2		
Sud	32,5		
Moyenne Générale	31,9		

FIGURE 40 AGE MOYEN DES CANDIDATS PIRATES PAR CIRCONSCRIPTION

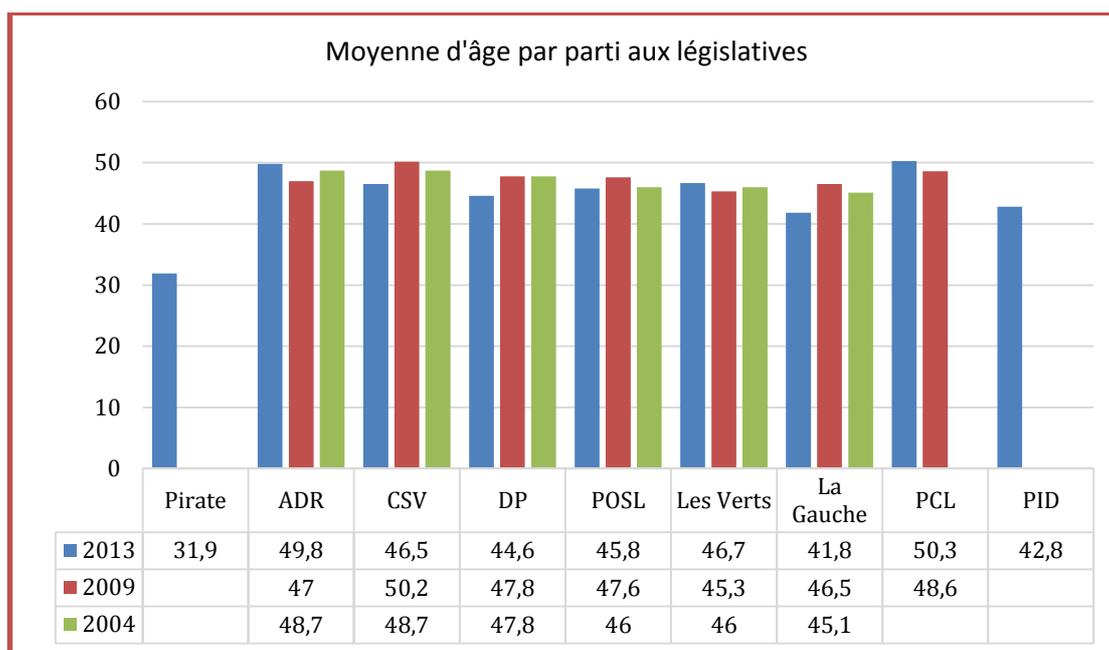


FIGURE 41 COMPARAISON DE LA MOYENNE D'ÂGE DES CANDIDATS PAR PARTI ENTRE 2004, 2009 ET 2013

LA COMPARAISON DES CANDIDATURES PAR GENRE

La question de la représentation féminine dans les élections s'inscrit dans un large débat portant sur les représentations à toutes les échelles de la décision (politique, économique, sociale etc.). Plusieurs partis ont ainsi inscrit dans leurs statuts l'obligation de présenter un équilibre statistique dans leur liste de candidatures. La Gauche et Les Verts atteignent ainsi des données statistiques proches de la parité. A l'opposé le PD (25% de candidatures féminines), le POSL (26,66%) et surtout le Parti pirate présentent des taux particulièrement bas.

Parti Politique	Femmes	Hommes	Femmes (%)	Hommes (%)
PCL	20	40	33,33	66,67
La Gauche	29	31	48,33	51,67
Les Verts	29	31	48,33	51,67
POSL	16	44	26,66	73,34
PD	15	45	25,0	75
PCS	19	41	31,7	68,3
ADR	23	37	38,33	61,67
Pirate	11	49	18,33	81,67
PID	24	36	40	60

FIGURE 42 PROPORTION DES CANDIDAT-E-S AUX LÉGISLATIVES DE 2013 PAR PARTI

Evolutions des proportions des candidates sur les élections 2009 – 2013

Ce tableau illustre l'attention portée par les partis à la représentation de candidatures féminines. A l'exception de La Gauche qui a augmenté de manière très significative ses statistiques (révélant un changement politique de sélection), et des Verts qui ont toujours porté une attention soutenue aux questions d'équilibre et de représentation, on note que les autres partis présentent des évolutions très marginales des données statistiques avec environ une candidate pour trois candidatures. Alors que le PCL et l'ADR avaient présenté une augmentation significative du nombre de candidatures féminines en 2009, ces deux partis ne parviennent pas à poursuivre cette tendance en 2013. L'ADR présente même une chute de 6,67 % de ces candidatures féminines.

Parti Politique	Elections 1999	Elections 2004	Elections 2009	Elections 2013	Evolution 09 – 13
PCL		22,7	35	33,33	- 1,67
La Gauche	41,7	41,7	31,7	48,33	+16,63
Les Verts	43,3	46,7	48,3	48,3	=
POSL	20	21,7	25	26,66	+1,66
PD	16,7	25,0	26,7	25	-1,7
PCS	28,3	33,3	33,3	31,7	-1,6
ADR	23,3	25	45	38,33	-6,67
Pirate				18,33	
PID				40	

FIGURE 43 EVOLUTION DES CANDIDATURES FÉMININES DEPUIS 1999 PAR PARTI

L'ANALYSE PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

La comparaison des candidatures masculines et féminines par circonscriptions illustre la manière dont des limites semblent atteintes dans la recherche de la parité. Le Centre demeure à part tant les candidatures masculines sont statistiquement plus importantes. Les autres circonscriptions présentent des données relativement proches mais restent en déséquilibres.

Circonscription	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)	Hommes (%)
Centre	55	130	185	29,7	70,3
Est	20	36	56	35,7	64,3
Nord	27	54	81	33,3	66,7
Sud	70	133	203	34,5	65,5
Total	172	343	525	32,7	67,3

FIGURE 44 PROPORTION DES CANDIDATURES FÉMININES ET MASCULINES PAR CIRCONSCRIPTIONS

Entre 1979 et 2013, la représentation politique des Femmes a connu une évolution positive et certaines circonscriptions sont ainsi passées d'un taux de 7,1% de femmes représentées (circonscription Est en 1979) à 35,7% en 2013. Sur cette même durée, on doit cependant noter que la circonscription Sud qui présentait le taux de féminisation le plus élevé en 1979 (16,2%) a atteint 33,3 % en 2013. De fait, plus précisément encore le record de représentation féminine est détenu par la circonscription Centre en 2009, et l'année 2013 montre un indice en recul (-0,2). La tendance à la féminisation a donc été constante et significative entre 1979 et 2009 mais semble montrer une réelle stagnation comme si l'effet nommé « plafond de verre » était là aussi à l'œuvre.

Page | 151

Ces données doivent par conséquent être plus finement analysées afin de savoir s'il s'agit d'un problème que rencontrent les partis afin d'identifier des candidates potentielles, s'il s'agit d'une volonté moins marquée des Femmes d'intervenir dans la vie politique professionnelle ou bien d'un problème plus générale encore de structures sociales.

Ces questions sont d'autant plus marquantes et révélatrices qu'elles portent sur l'ensemble des candidatures et non pas sur les positions principales permettant d'obtenir un siège de députés.

	1979	1984	1989	1994	1999	2004	2009	2013
Centre	13,7	23	29	32,1	31,1	33,3	38,1	29,7
Est	7,1	11,4	28,6	30,6	28,6	31,0	32,7	35,7
Nord	8,2	8,9	23,8	30,2	25,4	28,6	30,6	33,3
Sud	16,2	20,4	19,7	24,5	29,8	31,7	32,6	34,5
Ensemble	11,3	15,9	25,3	29,3	28,7	31,1	33,5	33,3

FIGURE 45 PROPORTION DES CANDIDATES (POURCENTAGE) PAR CIRCONSCRIPTION DEPUIS 1979

La comparaison des pourcentages des taux de candidatures féminines pour chaque circonscription en 2009 et 2013 révèle une stabilisation sinon un plafonnement – s'agit-il d'un effet « plafond de verre » appliqué au domaine politique luxembourgeois?

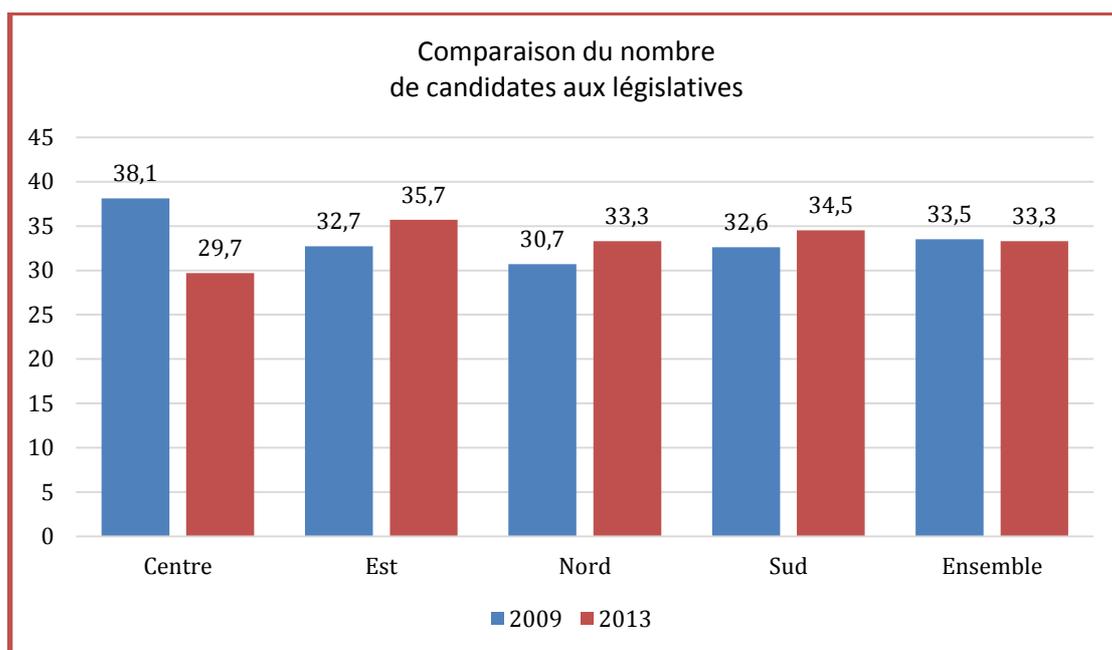


FIGURE 46 POURCENTAGE COMPARÉ PAR CIRCONSCRIPTION ENTRE 2009 ET 2013

De manière identique, la progression de la représentation féminine pour les candidatures aux législatives apparaît à la fois lente mais également soumis à des effets de plafonnement successif depuis 1979. 1999 et 2013 sont deux années où les taux ont reculé par rapport à l'immédiate élection précédente. Si 2009 et 2013 ont dépassé des taux de représentation de plus de 30%, on observe qu'entre 2004 et 2013, alors que ce sujet constitue un domaine considéré comme essentiel, la marge de progression est minime.

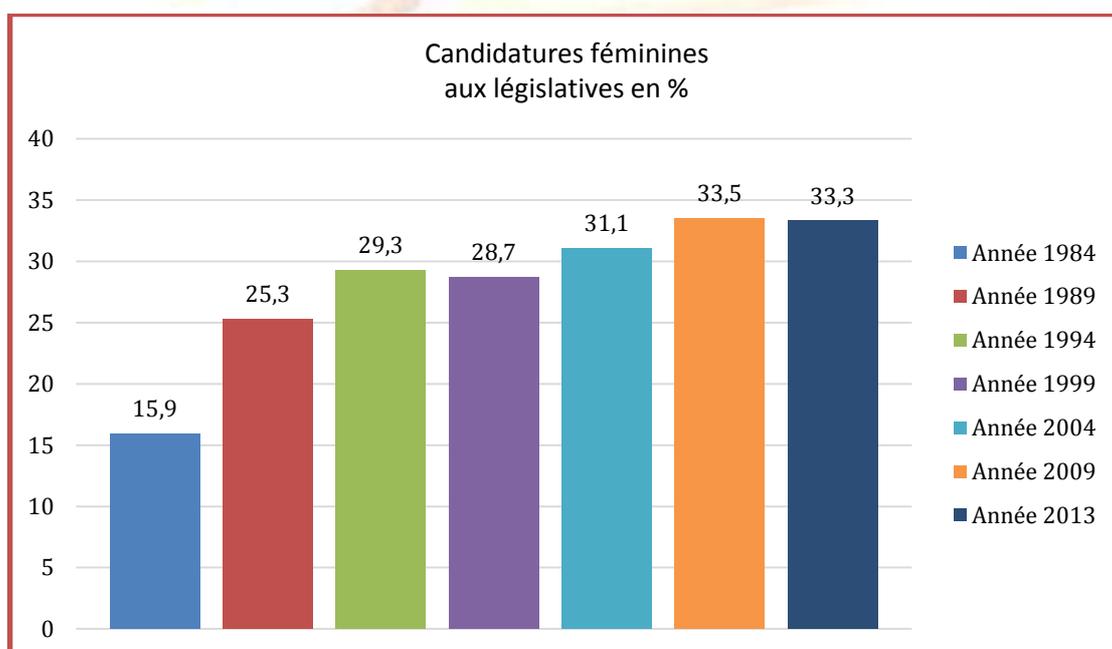


FIGURE 47 REPRÉSENTATIONS DES CANDIDATURES FÉMININES AUX LÉGISLATIVES DE 1979 À 2013

LE RENOUVELLEMENT DES CANDIDATURES AUX LÉGISLATIVES

Le taux de reproduction des candidatures est particulièrement révélateur de la capacité d'un parti à mobiliser son électorat, en trouvant un équilibre entre des visages et des compétences nouvelles – affirmant un certain dynamisme régénérateur – et des personnalités établies dont l'expérience affirme une certaine stabilité. Le taux de primo-candidats, particulièrement au regard de l'âge des candidats permet alors de réaliser une photographie de la capacité mobilisatrice des partis. La Gauche avec un taux de renouvellement de 55% pour un âge moyen bas (42 ans) a voulu faire passer un message clair de renouvellement de ses forces et de ses représentants. Le PD a joué une carte identique avec un taux de renouvellement de 43,3% et un âge moyen bas (44 ans). Les Verts, en revanche, marque un recul net, avec un taux de renouvellement très moyen (35%) et un âge moyen des candidats élevé (47 ans). L'ADR illustre ses difficultés récentes par un taux de renouvellement très bas (33,3%) et un âge médian des candidatures élevé (48 ans). Le PCS semble avoir cherché à capitaliser sur l'expérience en tablant sur un renouvellement très limité (38,3%) et un âge médian élevé identique à celui des Verts ((47 ans).

Parti Politique	Nombre des candidates	Age moyen des candidats	Candidatures nouvelles	Pourcentage renouvellement
PCL	20	50	33	33,3
La Gauche	29	42	21	55
Les Verts	29	42	26	35
POSL	16	45	21	43,3
PD	15	44	28	46,6
PCS	19	47	23	38,3
ADR	23	48	20	33,3
Pirate	11	33	60	100
PID	24	42	57	95

FIGURE 48 PROPORTION DE NOUVELLES CANDIDATURES PAR PARTI

LES MANDATS POLITIQUES

La majeure partie des candidats des grands partis possédaient un mandat politique (soit local, national ou européen) lors des élections de 2013, comme ce fut le cas lors des élections précédentes.

Circonscription	Nombre moyen de mandats par parti	de	Nombre de sièges à pourvoir
Centre	7,8		21
Sud	8,1		23
Nord	3,8		9
Est	3,1		7

FIGURE 49 MOYENNE DU NOMBRE DE MANDATS DES CANDIDATS PAR CIRCONSCRIPTION

Note : pour l'élaboration de ces données, dans le cas de fonction double telle que député-maire ou député et conseiller nous avons compté chaque fonction afin de présenter le degré de professionnalisation et de représentation sur l'ensemble des échelles de la décision politique des candidats.

La circonscription Sud présente le profil le plus « technico-politique » de toutes. Avec une moyenne de 8,1 mandats détenus par chaque parti – en notant par ailleurs que l'ADR en possède ici 2 comme le PCL– le Sud est une circonscription pour laquelle les partis jouent la carte de l'expérience et de la connaissance du terrain.

Circonscription Sud

	Député	Maire	Echevin	Conseiller
PCL	0	0	0	2
La Gauche	1	0	0	4
Les Verts	2	0	3	8
POSL	6	7	4	7
PD	2	1	4	7
PCS	9	7	0	5
ADR	2	0	0	0

Total : 73 mandats. Moyenne : 8,1

FIGURE 50 MANDATS POLITIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION SUD

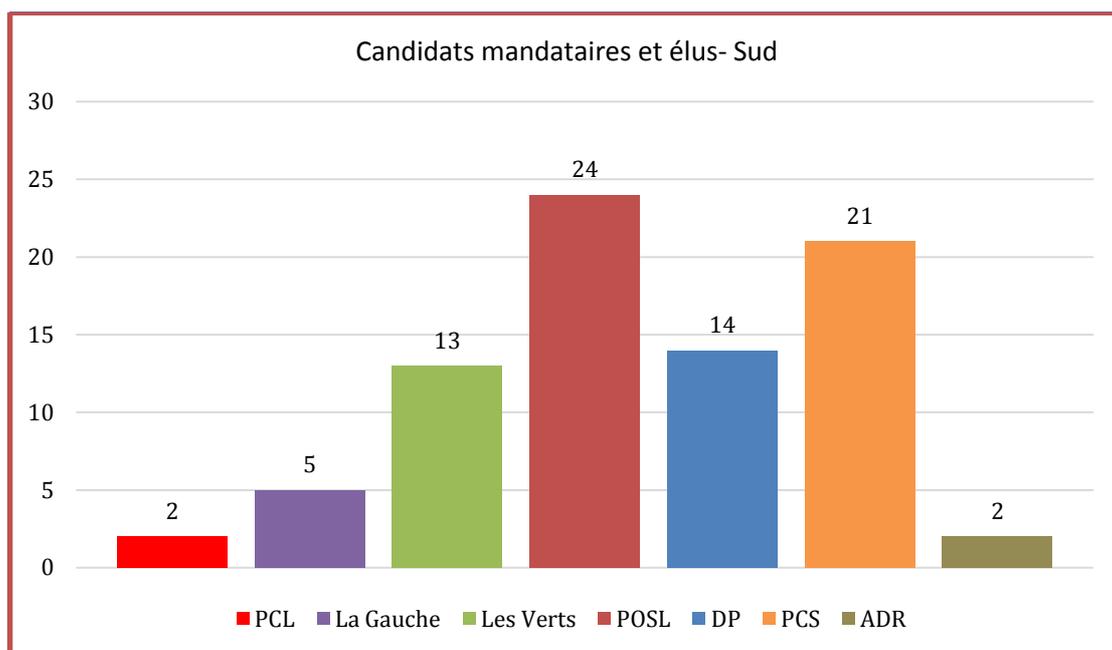


FIGURE 51 CANDIDATS MANDATAIRES ET ÉLUS, CIRCONSCRIPTION SUD

Circonscription Centre

	Député	Maire	Echevin	Conseiller
PCL	0	0	0	0
La Gauche	0	0	0	2
Les Verts	3	0	3	6
POSL	3	2	2	9
PD	4	4	4	4
PCS	10	3	5	4
ADR	0	0	0	1

FIGURE 52 MANDATS POLITIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION CENTRE

La circonscription Centre démontre le degré de technisation politique atteint par certains partis qui y possèdent un réel ancrage local. Le PCS avec 22 mandats détenus (au total) par ses candidats s'y impose comme un parti avec des racines solides. Le PD avec 16 mandats le suit, ainsi que Les Verts et le POSL mais principalement grâce à leurs conseillers : leurs assises aux leviers politiques étant moins diversifiées.

La moyenne par parti sur l'ensemble de la circonscription est de 7,8 élus par liste.

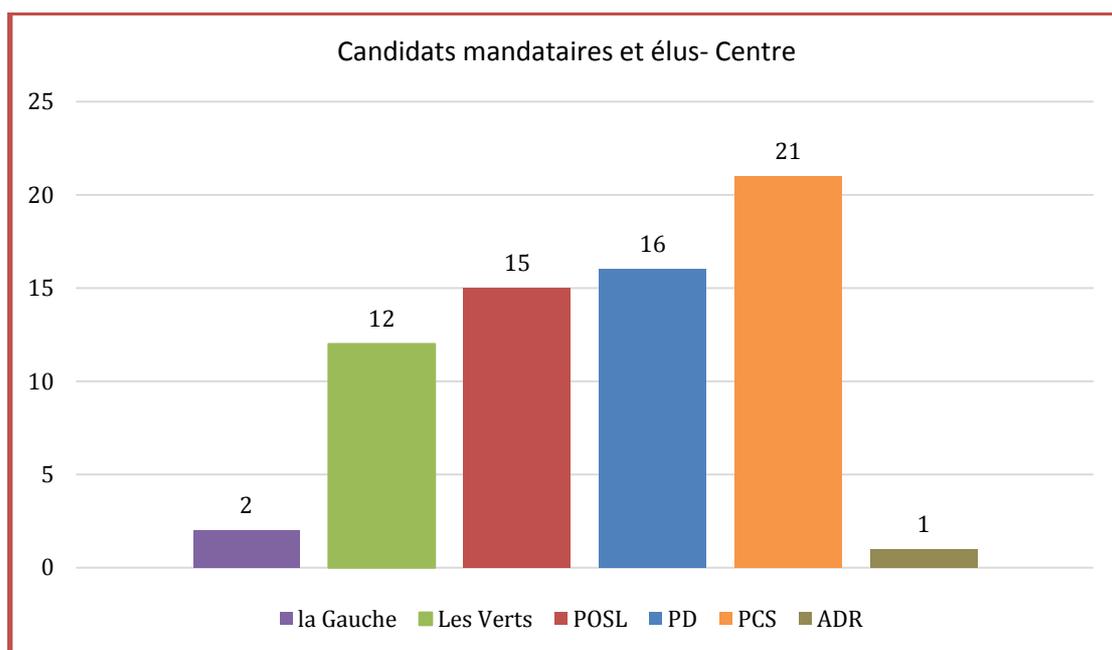


FIGURE 53 CANDIDATS MANDATAIRES ET ÉLUS, CIRCONSCRIPTION CENTRE

Circonscription Nord

	Député	Maire	Echevin	Conseiller
PCL	0	0	0	0
La Gauche	0	0	1	0
Les Verts	1	1	1	5
POSL	1	2	4	0
PD	3	3	3	2
PCS	3	3	0	1
ADR	0	0	0	1

FIGURE 54 MANDATS POLITIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION NORD

Total : 35 mandats. Moyenne de mandats pour la circonscription : 3,8

Le Nord présente des profils de candidats moins techniques avec une moyenne de mandats de 3,8 mandats pour l'ensemble de la circonscription. On notera l'homogénéité de la liste PD qui possède un nombre quasi égal de députés, de maire, d'échevins et de conseillers, démontrant son ancrage local dans cette circonscription.

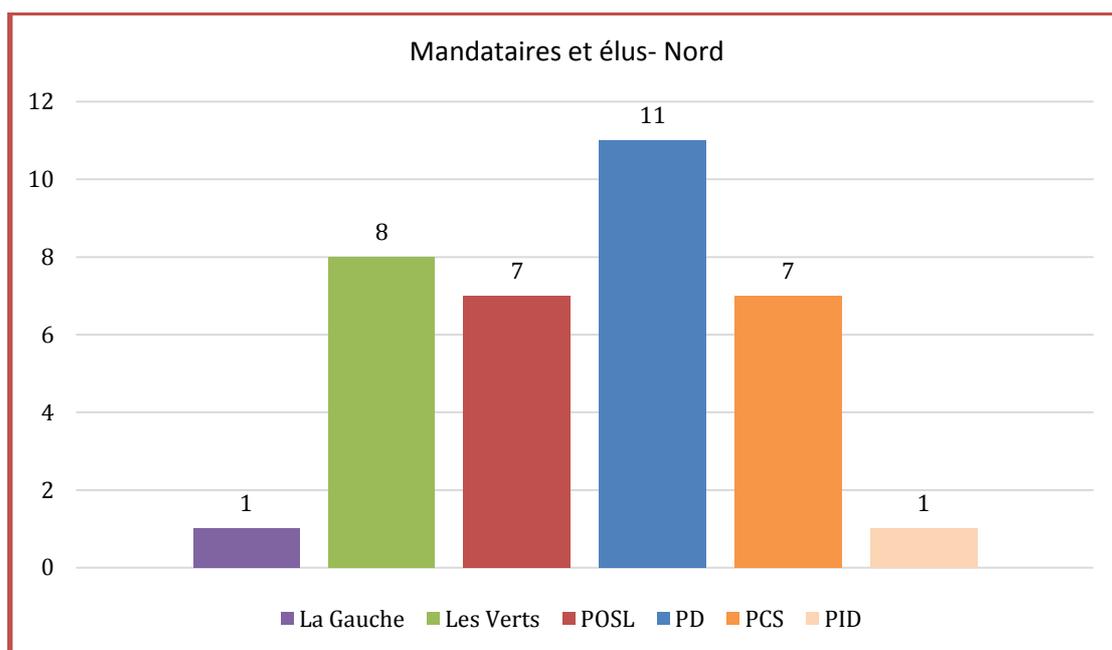


FIGURE 55 CANDIDATS MANDATAIRES ET ÉLUS, CIRCONSCRIPTION NORD

Circonscription Est

	Député	Maire	Echevin	Conseiller
Les Verts	1	1	2	3
POSL	1	1	2	2
PD	0	1	3	2
PCS	4	5	0	0
ADR	0	0	0	1

FIGURE 56 MANDATS POLITIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION EST

Avec une moyenne de 3,1 mandats pour l'ensemble de la circonscription, l'Est présente un profil assez identique à celui du Nord. A l'opposé des autres partis, le PD n'y présente pas de député déjà en poste, le POSL et Les Verts, en revanche possèdent un profil homogène. Le PCS avec 4 députés et 5 maires candidats s'affirment comme la puissance locale.

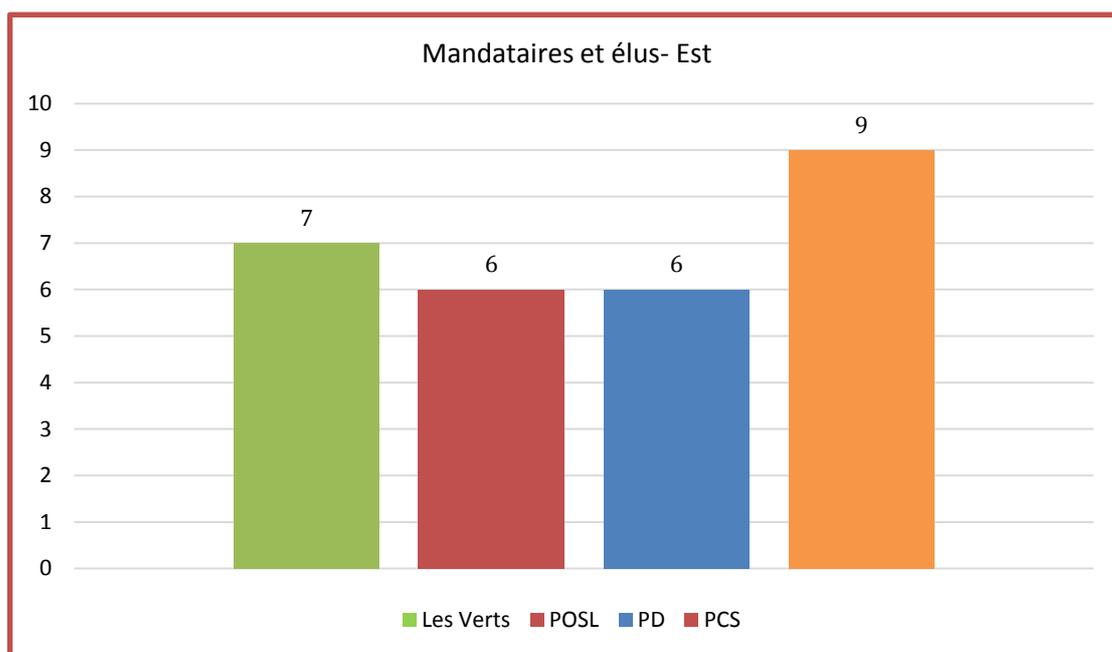


Figure 57 Candidats mandataires et élus Est

Circonscription	Age Moyen	Nombre moyen de Mandats	Pourcentage de candidates
Centre	46,3	7,8	29,7
Sud	42	8,1	35,7
Nord	44,3	3,8	33,3
Est	44,6	3,1	34,5

FIGURE 58 MOYENNE PAR CIRCONSCRIPTION DE L'ÂGE, DU NOMBRE DE MANDAT(S) ET PROPORTION DES CANDIDATES

Idéalement, les listes répondent à des exigences et des recherches d'équilibres: expérience et renouvellement, parité des sexes, diversité socioéconomique, engagements sociaux et syndicaux, et représentation de citoyen(ne)s issu(e)s de l'immigration.

Deux circonscriptions – le Centre et le Sud – mieux dotées en matière de candidatures expérimentées mais le Centre a présenté moins de candidates.

Avec une moyenne d'âge de 42 ans, un taux de candidatures féminines de 35,7% et un nombre moyen de mandats de 8,1% détenus, les listes du Sud apparaissent comme à la fois comme les plus techniques, les plus jeunes et les plus féminines.

La confrontation des pourcentages de renouvellement des candidatures et de la représentation des candidatures féminines permet d'étudier la manière dont se réalise le renouvellement des listes.

On note en effet que les partis ayant atteint les taux de renouvellement des candidatures les plus élevés (POSL et PD) – les taux du Parti pirate et PID ne pouvant être pris en compte – sont également ceux qui possèdent un taux de féminisation parmi les plus bas. Le choix de renouvellement se serait donc majoritairement porté, pour eux, sur des candidatures masculines. Ce qui signifierait en creux que les candidatures féminines sont principalement des personnalités déjà connues.

Ce choix semble inverse pour le PCL et La Gauche qui ont réalisé un véritable effort de renouvellement (33,3 % et 43,3%) et de féminisation (33,3% et 48,33%): les deux vont clairement de pair. La Gauche démontre ici la prise en compte très marquée de choix politiques et sociétaux. Les Verts, à l'inverse, ont un taux de renouvellement très moyen en 2013 (35%) des candidatures pour un taux de féminisation proche de l'équilibre (48,33%) : ces chiffres attestent d'un historique favorable à l'équilibre des genres, la féminisation des candidatures ayant été réalisée des années auparavant. En revanche le faible taux de renouvellement pour un parti institué peut signifier la difficulté à renouveler sa base politique, voire un certain essoufflement en termes de mobilisation partisane.

Parti Politique	Renouvellement des candidatures %	Femmes (%)
PCL	33,3	33,33
La Gauche	55	48,33
Les Verts	35	48,33
POSL	43,3	26,66
PD	46,6	25,0
PCS	38,3	31,7
ADR	33,3	38,33
Pirate	100	18,33
PID	95	40

FIGURE 59 PROPORTION DES CANDIDATURES FÉMININES ET DES CANDIDATURES NOUVELLES PAR PARTI

LES PROFESSIONS DES CANDIDATS

En 2009 comme en 2004 les professions les plus représentées sur les listes de candidatures étaient celles issues du monde éducatif puis celles des employés du secteur privé. L'étude assistait à un renforcement entre 2004 et 2009 de ces catégories alors que la part du secteur « administration publique » baissait, tout comme elle baisse dans les catégories professionnelles au Luxembourg.

Pour 2013, la répartition des candidats par groupe de profession et par parti s'établit comme suit. Il est important de noter que les comparaisons entre les résultats des deux plus récentes élections sont calculées sur le nombre de candidats de 2013 (560 candidats au total) et de 2009 (452 candidats).



	PPL	ADR	PCS	PD	POSL	Les Verts	La Gauche	PCL			%	Dif. 2009
Agriculteur, agronome, viticulteur	0	3	0	2	0	0	0	0	0	5	0,89	-0,91
Artisan, commerçant, vendeur	1	6	3	1	1	0	0	5	5	22	3,92	-0,71
Autres professions libérales	6	3	1	0	0	3	1	1	5	20	3,57	+0,67
Cadre moyen, employé de banque	3	2	2	3	3	2	0	2	7	19	3,39	+0,99
Cadre supérieur, chef d'entreprise consultant	7	1	3	2	1	4	0	0	2	20	3,6	+2,5
CFL & P&T	1	1	1	1	3	3	1	4	2	17	3	+0,3
Chauffeur, ouvrier	0	0	0	0	0	0	1	2	0	3	0,5	-0,3
Employé privé	5	13	5	3	7	5	9	6	4	57	10,2	-2,2
Etudiant	17	3	1	2	2	3	5	1	9	43	7,6	+3,8
Fonctionariat et employé public	1	4	2	3	9	8	8	5	2	42	7,5	-4,4
ingénieur	5	0	2	2	0	3	1	0	1	14	2,5	+0,5
Journaliste	0	0	4	2	1	0	2	3	0	12	2,1	-0,7
professeur/instituteur/éducateur	5	3	2	4	5	9	9	5	4	46	8,2	-16,4
Professions juridiques	0	3	12	9	6	3	2	0	0	35	6,2	-1
Professions médicales	2	6	9	4	1	4	2	3	4	33	5,9	-0,11
Professions politiques	0	4	5	9	5	7	2	0	0	32	5,71	-1,4
Professions psycho-sociales	3	0	2	2	1	2	0	1	4	15	2,7	+1,6
Retraité	2	6	1	0	1	0	6	11	5	32	5,7	-2,5
Sans profession/au foyer/chômeur - invalidité	5	2	0	0	1	0	1	8	6	23	4,1	+0,8
Syndicaliste	0	0	1	0	2	0	1	0		4	0,7	-0,4
Total	60	60	60	60	60	60	60	60	60	560		

FIGURE 60 CANDIDATURES PAR GROUPES DE PROFESSION ET PAR PARTI EN 2013

Ce tableau peut être affiné sur les dernières élections afin de dessiner des tendances : nous avons marqué en jaune les baisses clairement observées de certaines catégories entre 2004 et 2013 et en rouge les hausses manifestes

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

	En % 2013	En % 2009	En % 2004
Agriculteur, agronome, viticulteur	0,89	1,8	2,4
Artisan, commerçant, vendeur	3,92	4,6	5,1
Autres professions libérales	3,57	2,9	4,1
Cadre moyen, employé de banque	3,39	2,4	3,6
Cadre supérieur, chef d'entreprise, consultant	3,6	1,1	1,9
CFL & P&T	3	2,7	2,9
Chauffeur, ouvrier	0,5	0,9	1,2
Employé privé	10,2	12,4	9,4
Etudiant	7,6	3,8	2,7
Fonctionariat et employé public	7,5	11,9	9,2
Ingénieur	2,5	2	1,5
Journaliste	2,1	2,9	3,1
Professeur/ instituteur/ éducateur	8,2	16,6	15,7
Professions juridiques	6,2	7,3	8,2
Professions médicales	5,9	6	5,8
Professions politiques	5,71	7,1	2,7
Professions psycho-sociales	2,7	1,1	2,9
Retraité	5,7	8,2	7,5
Sans profession/ homme ou femme au foyer/ chômeur -invalidité	4,1	3,3	6,1
Syndicaliste	0,7	1,1	2,2

FIGURE 61 REPRÉSENTATION DES PROFESSIONS AUX TROIS DERNIÈRES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les enseignements principaux sont les suivants : les listes de 2013 ressemblent assez fortement dans leurs équilibres socio-professionnels à celles de 2004 puisque l'on retrouve des proportions relatives identiques des métiers. Toutefois trois tendances relativement claires se dessinent : Nous assistons à une présence marquée des étudiants (qui ne tient pas uniquement à la présence du Parti pirate bien que l'augmentation des données soit rendue conséquente avec lui). En revanche, une érosion claire du monde agricole est marquée, elle s'accompagne de la même érosion de la traditionnelle surreprésentation du monde éducatif. Enfin une réelle érosion de la représentation des professions juridiques s'est également manifestée.

La proportion des candidats par parti travaillant dans le secteur public et/ou dans un secteur conventionné par le public peut être connue. Nous avons pour cela agrégé les données des candidats travaillant dans la « fonction publique », dans « l'éducation », dans les chemins de fer (CFL) et/ou la Poste (PT), ainsi que ceux exerçant « une profession politique ». Comme pour le rapport 2009, il est important de noter que nous n'avons pas intégré dans cette catégorie les catégories de professions qui ne sont qu'en partie, directement ou indirectement, financées par les fonds publics tels que les « professions juridiques », « professions médicales », « journalistes » et « agriculteurs ».

	2013	2009	2004
PCL	23,3	23,3	/
La Gauche	35	43,4	43,4
Les Verts	43,3	60	50
POSL	36,6	53,3	48,3
PD	48,3	38,3	35,1
PCS	36,6	36,7	20,1
ADR	20	23,4	10
Pirate	11,6	/	/
PID	8,3	/	/
Moyenne nationale (tous partis hors Pirate et PID)	34,7	39,7	35,3

FIGURE 62 % DES CANDIDATS EXERÇANT UNE PROFESSION DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT FINANCÉE PAR LES FONDS PUBLICS

Moyenne corrigée en prenant en compte les partis présents aux élections depuis 2004

	2013	2009	2004
PCL	23,3	23,3	/
La Gauche	35	43,4	43,4
Les Verts	43,3	60	50
POSL	36,6	53,3	48,3
PD	48,3	38,3	35,1
PCS	36,6	36,7	20,1
ADR	20	23,4	10
Moyenne	34,7	42,5	34,5

FIGURE 63 MOYENNE DES REPRÉSENTATIONS DU FONCTIONNARIAT EN 2004, 2009 ET 2013

La proportion des candidats travaillant directement ou indirectement pour le public a fortement progressé entre 2004 et 2009 mais abaissé en 2013, au point de revenir aux données de 2004. Les partis qui ont le plus de travailleurs liés au public sont le PD (48,3%), Les Verts (43,3%), le POSL (36,6%) et Le PCS étant à égalité (36,6%).

Le plus significatif, ici, est la très importante augmentation de la représentation du public dans les professions des candidats du PD : celle-ci est en partie dû à la sélection de candidats « professionnels » de la politique (10 professionnels sur les 60) et donc aguerris. Cette augmentation poursuit donc celle observée lors des élections de 2009 et témoigne de l'institutionnalisation et de la professionnalisation du PD.

Les Verts (43,3%) et La Gauche (35%) poursuivent une mutation observée sur d'autres tableaux (âges des candidats, genre et reproduction des candidatures) en infléchissant très sérieusement la part dévolue (et traditionnellement très forte) au « public ».

L'ÉVOLUTION DES PROFESSIONS PAR PARTI

Professions des candidats ADR, comparaison élections législatives 2004, 2009 et 2013

Historiquement, l'ADR possède une base fidèle parmi les employés privés (21,7%) qui se maintient d'élection en élection. Cette représentation est beaucoup plus élevée que la moyenne nationale étant de 10,2%. Cette moyenne étant pourtant en baisse de 2 points par comparaison avec les élections de 2009. Les catégories des « commerçants, artisans » et des « professions médicales » (respectivement 9 et 10%) se sont également maintenues. Les « retraités », eux, gagnent en représentation en atteignant les 10 %, une évolution qui se réalise sur la représentation des « travailleurs dans la fonction publique » (passant de 8,3 à 6,7%).

Globalement, l'ADR présente une représentation particulièrement proche de celle de ses listes de 2009. L'apparition des candidats travaillant dans la fonction publique ainsi que dans l'enseignement manifestait la volonté du parti de s'ouvrir à l'électorat des fonctionnaires qui, pour cause de son programme politique originel (défense des retraites des employés privés), ne constituait pas son électorat cible. Cette volonté politique a donc été maintenue, tout en préservant la forte domination de sa base première.

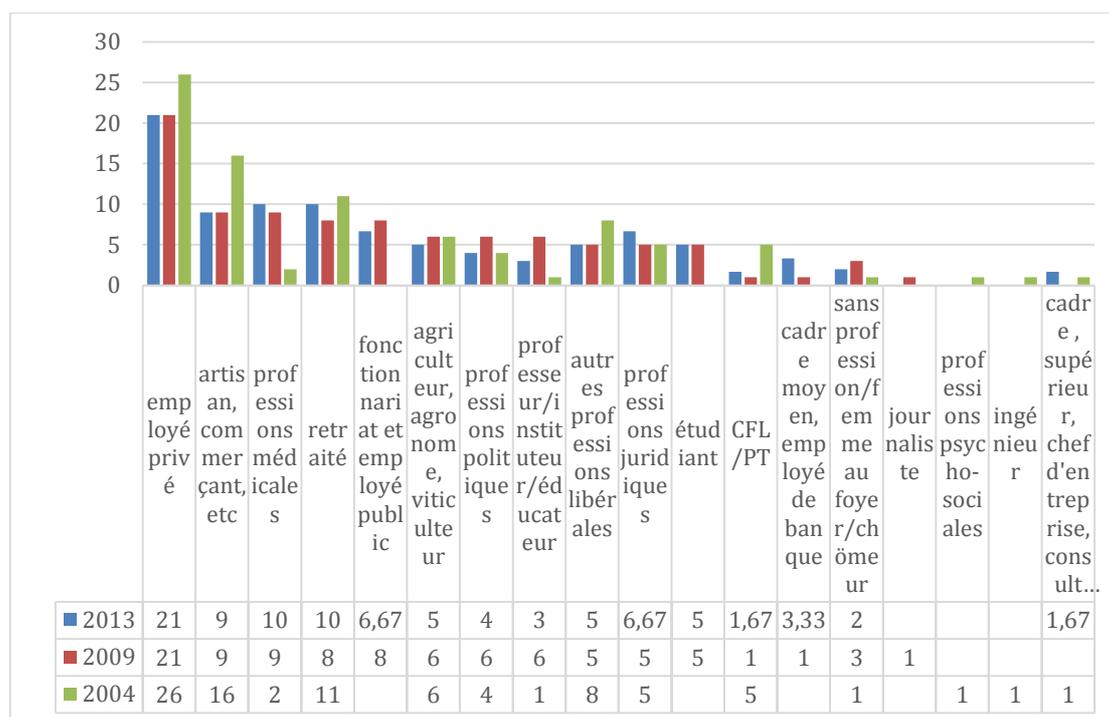


FIGURE 64 PROFESSIONS DES CANDIDATS ADR, COMPARAISONS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2004, 2009 ET 2013

Professions des candidats PCS, comparaison élections législatives 2004, 2009 et 2013

PCS

Les candidats du mouvement chrétien-démocrate appartiennent majoritairement aux « professions juridiques » (20%). La progression observée lors les précédentes élections (13,3% en 1999, 19,3% en 2004) est dorénavant stable (représentation identique en 2009 et 2013 : 20%) mais correspond toujours à près de trois fois la moyenne nationale qui est de 6,2%. Les « professions médicales » réalisent ensuite une percée significative, passant de 13,3 à 15%, témoignant là aussi d'un ancrage très fort. Ce sont les « professions d'enseignement » qui marquent le pas avec une chute drastique, passant de 15% à 3,3. La très forte augmentation de 2009 de la représentation des « employés publics » (+5%), n'est pas confirmée puis que, là également, le pourcentage chute à 3,3%. Les candidats qui ont fait de la politique leur profession demeurent au même pourcentage (8,3% quand la moyenne nationale est de 5,7%). Les candidats « sans professions » sont de nouveau absents des listes en 2013, alors que ceux-ci correspondaient à 10% des candidatures de 2004.

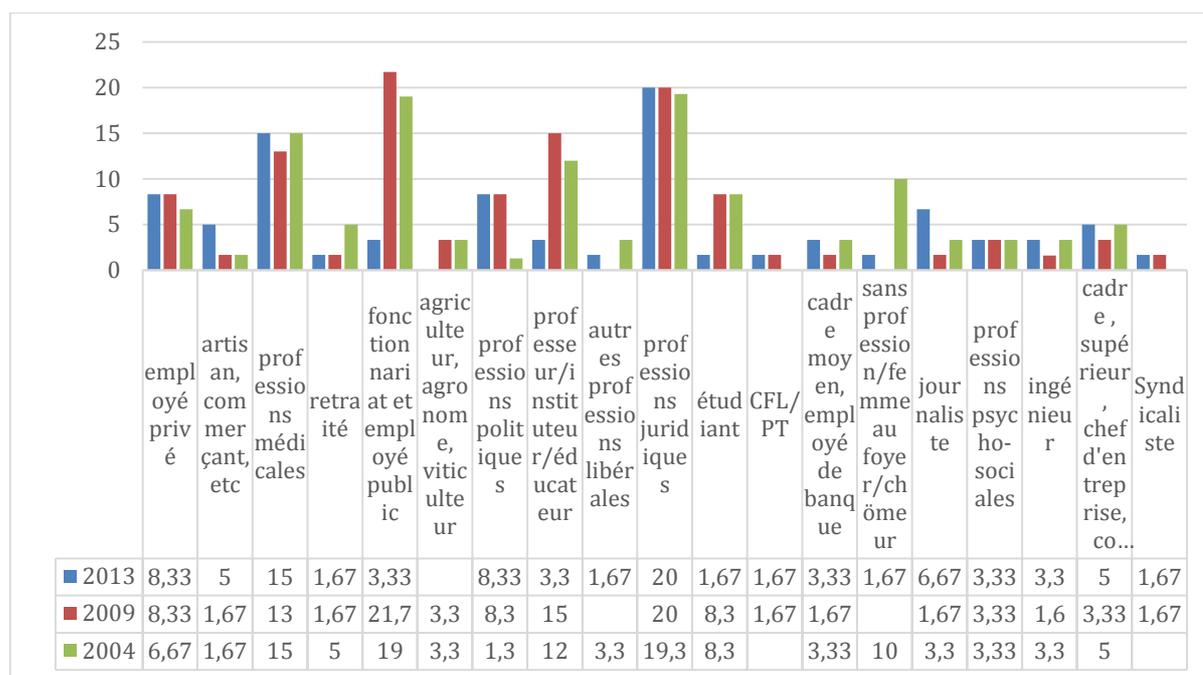


FIGURE 65 PROFESSIONS DES CANDIDATS PCS, COMPARAISON ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2004, 2009 ET 2013

Professions des candidats PD, comparaison élections législatives 2004, 2009 et 2013

Parti Démocrate

Alors que le cœur des candidatures PD de 2009 était porté par les professions d'enseignement (18,3%), les listes 2013 ont apporté des changements avec une baisse significative de près de 12% de ces professions. Les professions juridiques se sont maintenues (15%), ainsi qu'à professions liées à la politique (15%), démontrant l'ancrage du parti auprès de ces professions.

Par rapport à 2004, il s'agit du parti qui a le plus profondément modifié les candidatures du point de vue de leur profession. L'orientation définie entre 2004 et 2009 semble donc confirmée avec des représentations homogènes depuis lors, et des évolutions très faibles entre les professions. Ceci est tout particulièrement démontré par les candidats issus de la fonction publique qui en 2004 représentaient 21,7% des candidatures, et représentent en 2013 5% des candidatures tout comme en 2009 (-16,7% entre 2009 et 2004).

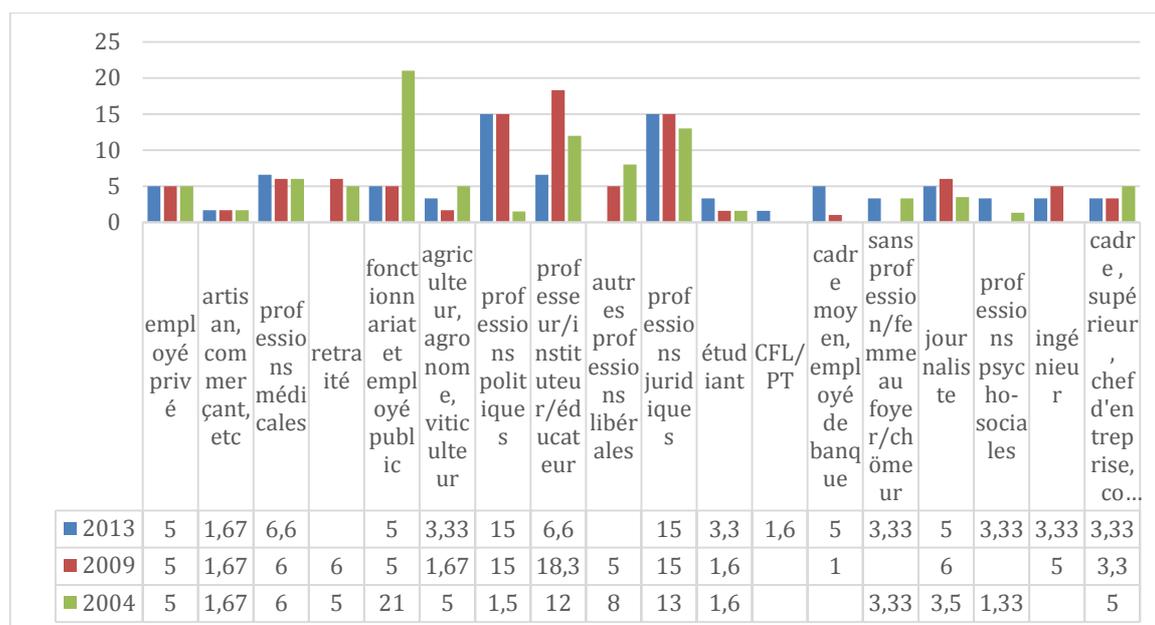


FIGURE 66 PROFESSIONS DES CANDIDATS PD, COMPARAISON ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2004, 2009 ET 2013

Professions des candidats POSL, comparaison élections législatives 2004, 2009 et 2013

POSL

Deux importantes tendances s'observent pour le POSL. Alors que plus d'un quart des candidats provenait de la « fonction publique » (25%) en 2009, auxquels il fallait ajouter 15% issu de l'« éducation », nous notons en 2013 une ventilation plus large : celle-ci se réalise donc au détriment de ces deux bastions traditionnels avec un recul de 15 points pour « la fonction publique » et de 7 points pour l'éducation. On note une apparition des professions libérales (1,33%) jusqu'ici non représentées par les listes de candidatures. A l'inverse, aucune profession liée à l'agriculture n'est plus représentée.

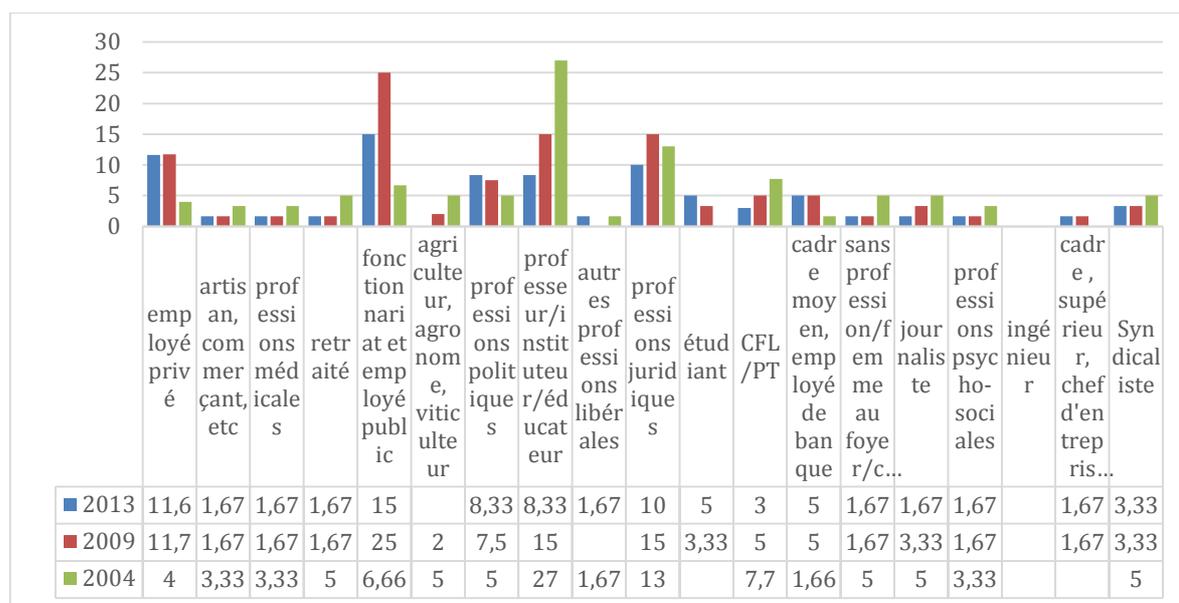


FIGURE 67 PROFESSIONS DES CANDIDATS POSL, COMPARAISON ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2004, 2009 ET 2013

Professions des candidats Verts, comparaison élections législatives 2004, 2009 et 2013

Les Verts

Les listes du parti Vert présentent également une ventilation plus homogène des catégories professionnelles.

Si comme en 2009, les secteurs «éducation, enseignement» et «employé privé» constituent le plus fort pourcentage (15%), nous observons un recul de près de 6 points pour l'«éducation». Un recul presque similaire est marqué (- 4 points) pour le secteur «fonctionariat» qui recule de 21,7% à 13,33%. La moyenne nationale en 2013 étant de 7,5%. Les ingénieurs sont toujours absents de la représentation alors que les étudiants gagnent 2 points à 5% (moyenne nationale : 7,6%).

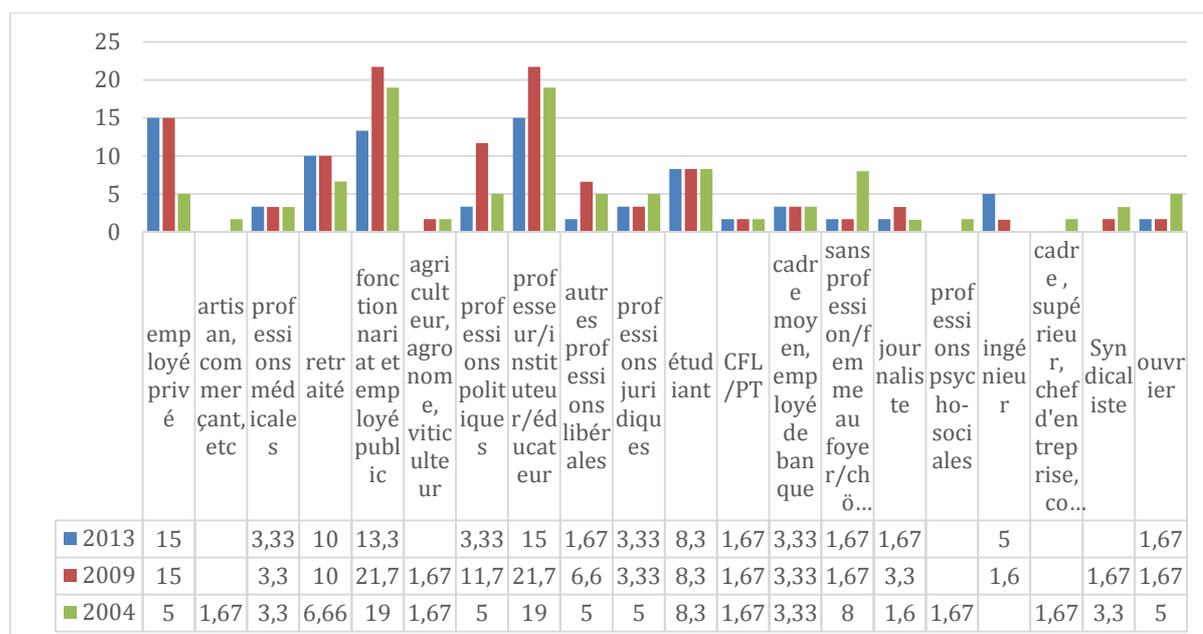


FIGURE 68 PROFESSIONS DES CANDIDATS LES VERTS, COMPARAISON ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2004, 2009 ET 2013

Professions des candidats de La Gauche, comparaison élections législatives 2004, 2009 et 2013

La Gauche

Alors que le secteur public et celui de l'éducation représentaient chacun 21,7 % des candidats en 2009, l'homogénéisation des catégories s'observe également pour La Gauche, puisque ces deux catégories reculent respectivement de 8 points et de 6 points : le secteur éducation représentent toutefois 15% (moyenne nationale : 8,2), et les fonctionnaires 13,33% (moyenne nationale 7,5%). Les retraités conservent une part importante des candidats avec un pourcentage identique entre 2009 et 2013 (10%).

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

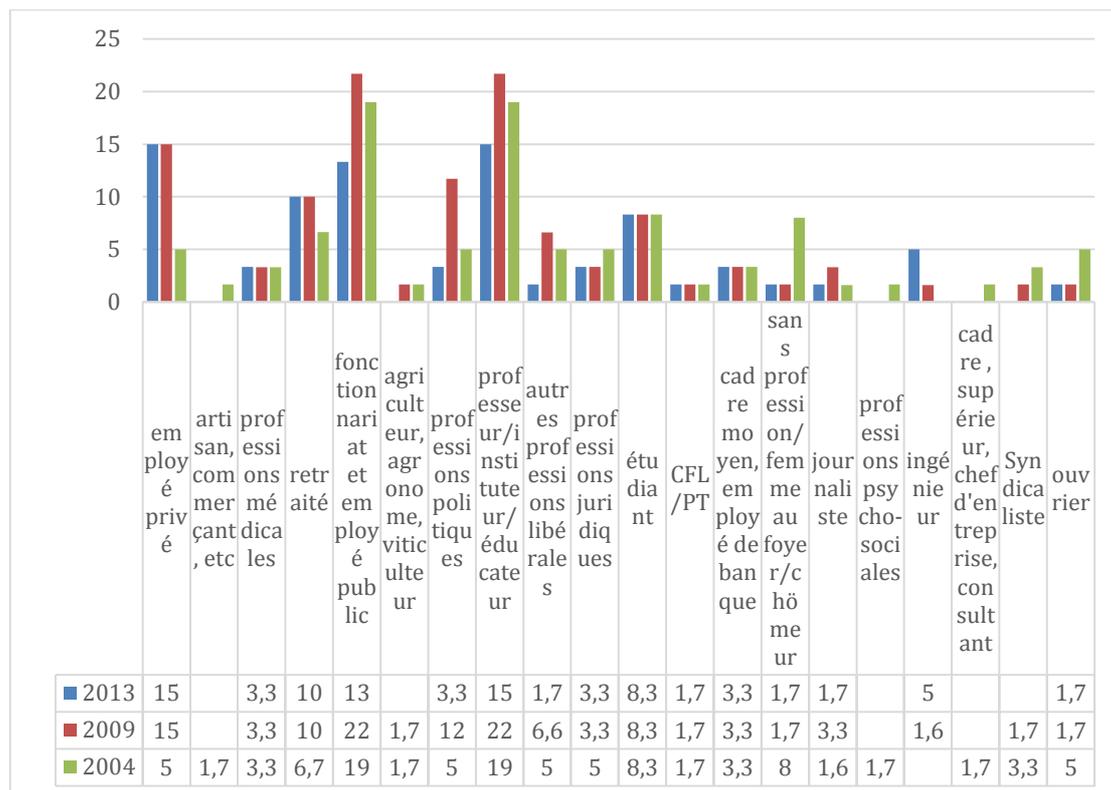


FIGURE 69 PROFESSIONS DES CANDIDATS LA GAUCHE, COMPARAISON ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2004, 2009 ET 2013, COMPARAISON ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2004, 2009 ET 2013

	Femmes	Hommes
Les Verts	29	31
La Gauche	29	31
PID	24	36
ADR	23	37
PCS	19	41
POSL	16	44
PD	15	45
Parti pirate	11	49

FIGURE 70 PARITÉ INTERNE, REPRÉSENTATION NATIONALE EN 2013

LES CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Pays fondateurs du projet politique européen, le Grand-Duché peu de temps après les élections européennes possédait cette caractéristique de s'afficher comme toujours aussi volontaire et confiant dans cette union. Alors que seulement 43% des Européens ont confiance dans les institutions de l'UE, ce chiffre monte à 70% parmi les Luxembourgeois. Et 78% des citoyens en effet estimaient que l'appartenance à l'UE comme «une bonne chose», selon un sondage Eurobaromètre réalisé le 25 mai¹⁴⁴. Le sentiment d'être européen était d'ailleurs annoncé comme partagé par 90% de la population.

Toutefois, seuls 59% des sondés estimaient que le Parlement européen «prend en compte les préoccupations des citoyens». Cette nuance significative a constitué l'axe principal des campagnes électorales des partis de 2013.

Une première historique

La campagne électorale pour les européennes, pour la première fois de son histoire, s'est trouvée séparée de celle des législatives. Elle a donc eut à s'appuyer sur les résultats de ces dernières avec le risque pour le PD et les partis de la coalition de se voir pénaliser des premières décisions politiques. Pour le PCS, en revanche, la difficulté constituait principalement à trouver un positionnement face aux ambitions européennes de Jean-Claude Juncker. Le retour de la vice-présidente de la précédente Commission européenne, Viviane Reding, sur la liste des candidats du PCS constituait par conséquent un élément très fédérateur et un signe fort pour structurer le débat. Il s'agissait de convaincre, avec l'expérience acquise, de démontrer ce qu'il était envisageable d'améliorer dans ce projet.

Le PD de son côté devait capitaliser sur l'élan créé par sa victoire aux législatives et visait un deuxième siège à Strasbourg c'est pourquoi il a également concentré son discours sur une vision positive de l'Europe avec, là aussi, des projets d'amélioration. Selon Charles Goerens, député sortant « *Notre objectif reste de poursuivre la construction européenne, car les opportunités offertes par les traités européens ne sont pas suffisamment exploitées, indique l'eurodéputé. Nous devons travailler pour améliorer l'assainissement des finances publiques, la recherche et le développement ou la formation des jeunes* »¹⁴⁵.

¹⁴⁴ Commission européenne, Eurobaromètre standard 81, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb81/eb81_fr.htm, 2014.

¹⁴⁵ Charles Goerens, présentation de la liste des candidats, Luxembourg, le 15.04.2014.

Une campagne aussi organisée à l'échelle européenne

Une campagne politique permet de vivifier ou de centrer le débat autour de thèmes émergents. Elle constitue souvent un espace où des compétiteurs présentent leurs arguments. Dans le cas de la campagne pour les européennes, les réseaux européens peuvent intervenir par le biais d'éléments nationaux afin d'attirer l'attention sur un thème spécifique. Cet effet d'europanisation s'observe par exemple dans le cas de l'a.s.b.l. Fairtrade Lëtzebuerg qui a mené campagne auprès des candidats luxembourgeois afin de les sensibiliser au commerce équitable et qui se faisait le relais de l'ONG internationale Oxfam. 36 des 54 candidats ont signé un texte afin de défendre le droit à un travail décent et à l'alimentation¹⁴⁶. Cette initiative reconnaît ainsi implicitement, le rôle du Parlement européen dans la défense des grands enjeux de société sur lesquels le commerce international peut réellement peser. Elle démontre également la valeur que peuvent avoir certaines normes et standards face aux grandes négociations internationales (dans ce cas précis Le Partenariat transatlantique de *commerce* et d'investissement (TTIP) en cours de négociation entre les institutions européennes et les Etats Unis).

La campagne pour les européennes possède une seconde particularité. Le bureau d'information au Luxembourg du Parlement européen a organisé en effet des rencontres et des tables rondes où les candidats pouvaient débattre et rencontrer les électeurs. Une partie de la campagne n'était donc pas nécessairement du ressort des partis luxembourgeois.

Quatre tables rondes ont été ainsi organisées entre le 5 et le 19 mai au Grand-Duché : le 5 mai au centre culturel de Grevenmacher, le 13 mai à l'Aalt Stadthaus de Differdange, le 15 mai à l'Hôtel de ville de Dudelange et le 19 mai au Château de Wiltz.

De grands médias spécialisés sur l'Europe ont également – et ce fut une grande première – organisé des débats qui ont contribué à rythmer la campagne des européennes. Le 9 avril, France24 a invité Jean-Claude Juncker (Parti populaire européen) et Martin Schulz (représentant du Parti des Socialistes européens) à débattre.

¹⁴⁶ Le [manifeste Vote4FT](#) était principalement un outil de sensibilisation lancé par Oxfam, l'une des ONGs les plus puissantes au monde.

Un second débat fut organisé par l'Université de Maastricht et diffusé par Euronews. Furent également conviés Guy Verhofstadt pour l'Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe et Ska Keller du parti des Verts européens. Enfin, le 28 avril, sur *Euronews*, tous ces candidats se retrouvèrent avec Alexis Tsipras (Parti de la Gauche européenne) en direct, également sur *Euronews*. L'ensemble fut traduit en treize langues¹⁴⁷.

L'autre enjeu, en termes d'informations, portait sur la possibilité pour les résidents non-luxembourgeois de participer au vote. Le site <http://www.jepeuxvoter.lu/fr/> animé par l'office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration et soutenu par le Parlement européen, invitait les résidents à s'inscrire et expliquait les enjeux de leur participation dans leur vie quotidienne. De fait, avec la Loi du 20 décembre 2013 portant modification à la loi électorale, la condition de résidence de deux années a été supprimée, fluidifiant ainsi l'entrée et la participation de tous les résidents dans la vie politique luxembourgeoise alors que le vote est obligatoire pour les Luxembourgeois.

Une telle modification de la loi démontre que le Luxembourg connaît une remise en cause de son identité et de son activité dont une large partie prend sa source dans différentes formes d'eupéanisation des lois et des normes ainsi que dans une politique migratoire spécifique. Les prémices de la campagne des législatives l'avaient déjà démontré. C'est pourquoi les campagnes organisées par les partis luxembourgeois ne pouvaient faire l'impasse d'une organisation spécifique qui puisse répondre aux interrogations des électeurs du Grand-Duché.

Le POSL, le PD, Les Verts, le PCS, l'ADR et le PID se sont ainsi accordés sur un code de bonne conduite début mars 2013. Celui-ci faisait suite à un premier accord portant sur les élections législatives et signé le 20 octobre. Alors que dans ce cadre, la limite des frais avaient alors fixées à 75.000 euros, elle a été fixée pour les élections européennes pour les dépenses publicitaires à 65.000 euros par parti, tous supports confondus. Des normes politiques s'élaborent donc répondant aux attentes de transparence et de bonne gestion des éléments publics.

Par ailleurs, un effort concret d'adaptation aux exigences fut plus précisément réalisé en termes de genre, de rajeunissement des listes mais également en termes de retour d'expérience des professionnels des questions européennes. Enfin, les thématiques rappelées par les candidats ont été centrées autour des compétences luxembourgeoises.

¹⁴⁷ Euronews couvre 415 millions de foyers dans 156 pays.

La demande de plus de régulation est générale. Mais sans perdre le bénéfice des compétences acquises. Selon Claude Turmes «*Nous avons rassemblé au Luxembourg une quantité inestimable de compétences bancaires et financières que nous pouvons dorénavant utiliser pour assurer le financement de l'économie réelle en Europe, le développement des grands projets d'infrastructure, de la révolution énergétique, etc. Et ceci en toute transparence fiscale*»¹⁴⁸.

Reconductions des candidatures

Si un tiers (33%) des candidats aux européennes de 2009 s'était déjà présenté pour les élections européennes de 2004, les élections de 2013 apportent des variations très significatives entre les partis. L'ADR se singularise avec des candidats familiers de telles listes : Roy Reding, Gaston Gybérien et Roby Mehlen s'étant présenté en 2009 (50 % de reproduction) et un ancien de ce même parti, Jean Colombera avait été candidat à leur côté avant de présenter sa propre liste en 2013.

Le PCS présente deux députés européens de la précédente mandature. Si Astrid Lulling ne tente pas de renouveler son mandat, Viviane Reding, ancienne vice-présidente de la Commission sortante, se représente. Ceci représente là aussi 50 % de reconduction des candidatures pour le PCS.

Les Verts présentent leur député sortant Claude Turmes, de même que le PD maintient Charles Goerens comme candidat à sa réélection (il était également sur les listes européennes en 2004). La plupart des autres partis ont eu seulement deux candidats par liste qui ont été reproduits. Pour La gauche ne voit pas Robert Goebbels se présenter de nouveau.

Mandats politiques

Si entre 1999 et 2004 on observait une diminution importante des candidats possédant un mandat politique, entre 2009 et 2013, une stabilisation est à l'œuvre. En 2009, 35,4% des candidats possédaient un mandat ; ce chiffre atteint près de 33 % pour les candidats de 2013 aux européennes. La chute depuis 2004 avec près de 72,6% des candidats mandataires semble annoncer, là aussi, une certaine professionnalisation ou spécialisation de candidats facilitant l'entrée en politique d'autres profils ainsi parrainés.

¹⁴⁸ Paperjam, entretien avec le candidat, le 23 mai 2013

En 2013, le POSL et le PCS ont présenté des listes expérimentées avec 5 mandataires politiques chacun. Les Verts et le PD suivent avec trois chacun. Le parti communiste suit avec un mandataire en exercice

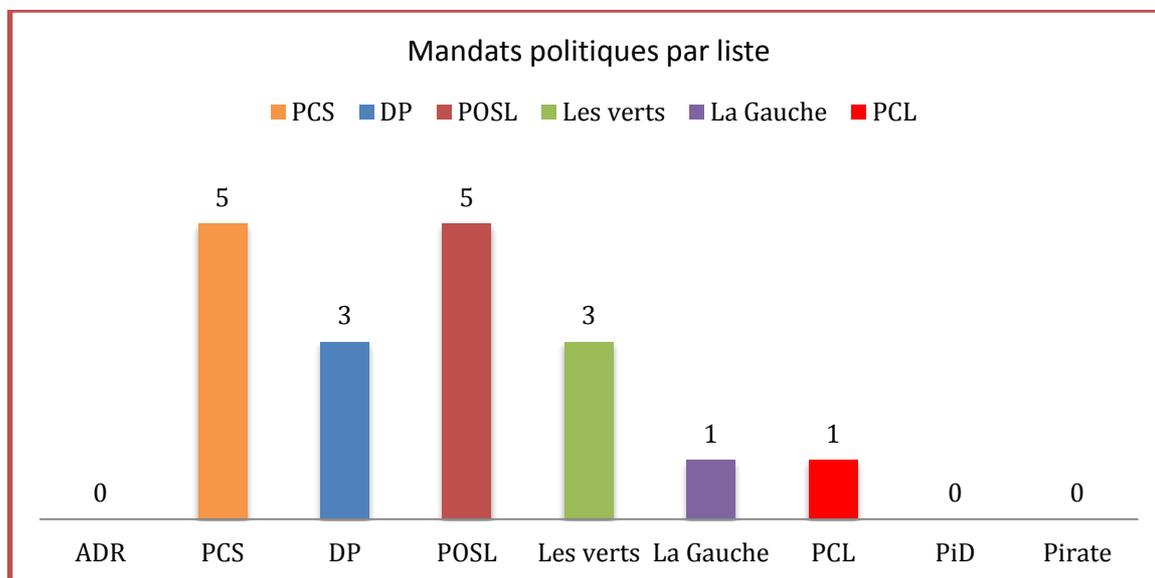


FIGURE 71 MANDATS POLITIQUES DÉTENUS PAR LES CANDIDATS AUX EUROPÉENNES DE 2014

Il faut toutefois noter que les élections européennes étant séparées pour la première fois des élections législatives certains résultats peuvent également être la conséquence de cette nouveauté. En 2009, les principaux partis (POSL, PCS, PD, Les Verts) s'étaient interdit de présenter des doubles candidatures pour les européennes et nationales. Les grands partis avaient alors choisi de privilégier pour la compétition européenne des têtes de listes à la compétence européenne reconnue, tels que Turmes pour Les Verts, ou Goerens pour les libéraux.

AGE DES CANDIDATS AUX EUROPÉENNES

Age moyen en 2013 : 39 ans

La moyenne nationale des candidats aux européennes est de 39 ans. Ceci constitue un rajeunissement marqué des candidatures. Cette moyenne était de 50,9 ans en 2009, de 52,3 en 2004 et de 48,3 en 1999. Le Parti pirate participe à la baisse générale de cette moyenne.

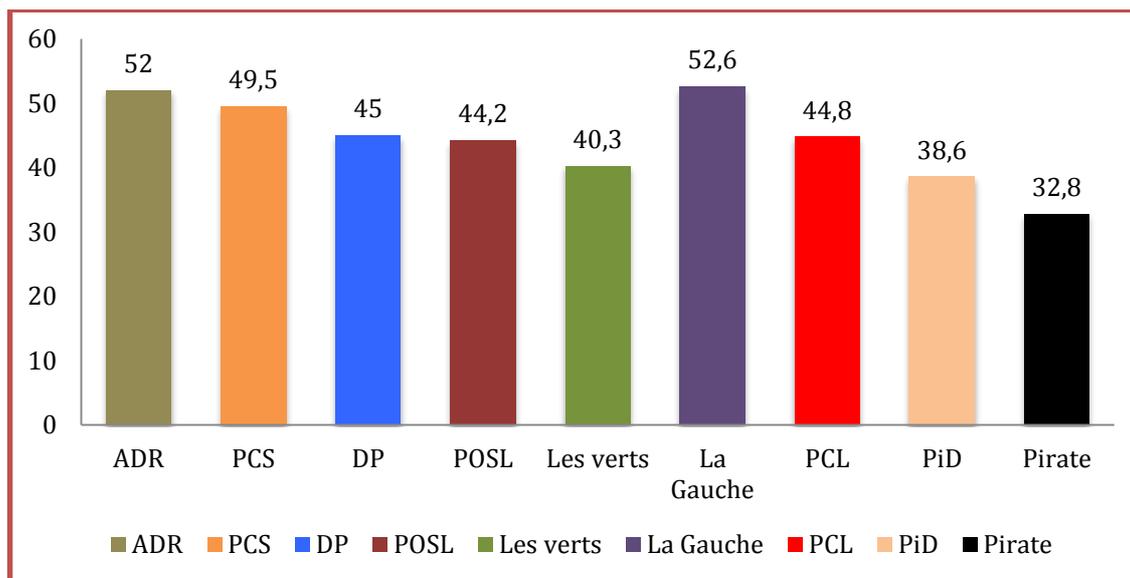


FIGURE 72 AGE MOYEN DES CANDIDATS PAR PARTI EN 2013

Si l'on excepte le Parti pirate – toujours très jeune – qui possède une moyenne de 32,8 ans, le parti présentant la liste la plus jeune est le parti Vert avec 40,3 ans (42,3 en 2009, 45,3 en 2004 et 42 en 1999). L'ADR et La Gauche avec respectivement 51 et 52,6 accuse la moyenne la plus élevée ce qui s'inscrit dans la lignée de leurs listes précédentes. Le POSL a significativement rajeuni, à l'inverse, sa liste de candidats, principalement en pariant sur de nouvelles figures alors que Robert Goebbels ne se représente plus.

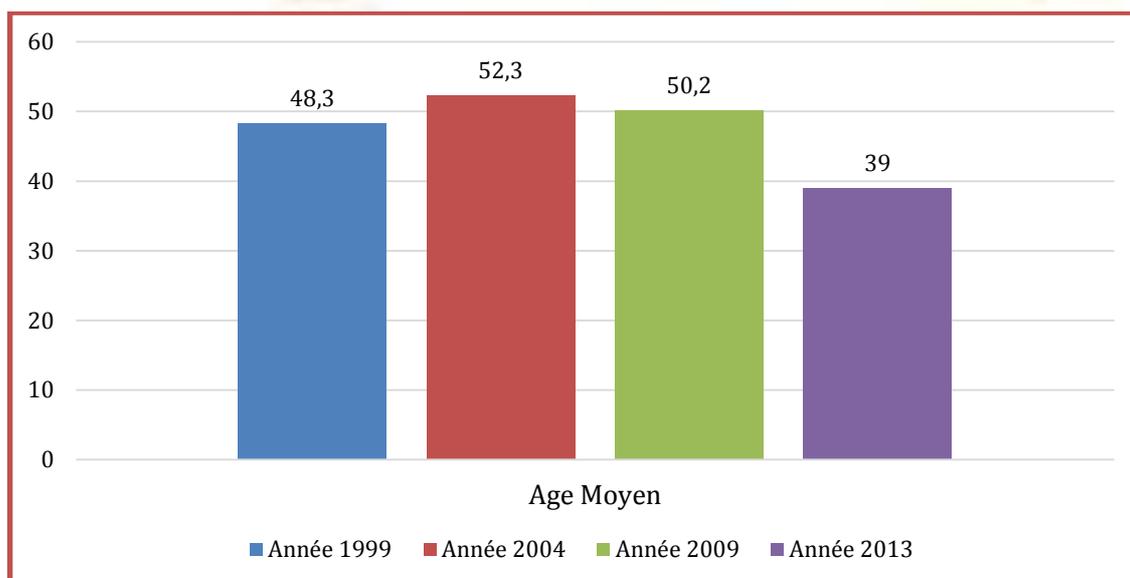


FIGURE 73 AGE MOYEN DES CANDIDATS AUX EUROPÉENNES DE 1999 À 2014

PROFESSION DES CANDIDATS

Si les professions liées à « l'éducation » se retrouvent, en 2013 comme auparavant parmi les professions les plus exercées par les candidats aux européennes, on notera tout d'abord qu'en termes de pourcentage, il s'opère un affaiblissement de cette catégorie professionnelle.

Page | 177 12,5% des candidats de 2009 étaient des enseignants, professeurs ou instituteurs. Ils représentent aujourd'hui 9,3%. Cette diminution en termes de proportion s'explique par la montée de deux autres catégories. Les professionnels de la politique (dont les députés sortants) font une percée particulièrement significatives ; les personnes issues du secteur privé les suivent ensuite.

L'érosion des professions liées à l'éducation (en 2009 où elle représentait 16,6% des candidats et 20,2% des candidatures en 2004) est donc compensée par un panachage plus important de différents secteurs. Dans le même temps, le secteur « éducation » est dorénavant représenté dans l'ensemble des partis, symbole d'une fragmentation des électors traditionnels. En 2004, pour rappel, un tiers des candidats du Parti verts aux européennes était issu du même secteur. Outre un effet de fragmentation, ceci révèle également la professionnalisation de certains candidats qui se sont spécialisés sur des thématiques ou des environnements politiques.

Ceci est donc bien corroboré par l'augmentation des candidats issus des « professions politiques ». Cette catégorie représente 18,3% des candidatures quand en 2004 aucun candidat ne déclarait exercer une fonction politique. De manière identique à la catégorie « éducation », nous notons la stabilisation des candidats exerçant une « profession juridique ». De 16,7% en 2004 à 8,3% en 2009, ils sont dorénavant 7,4 %. En revanche les « employés privés » ainsi que les « cadres supérieurs » sont également plus représentés, démonstration de l'évolution socio-professionnelle du Luxembourg (effet de tertiarisation de son économie).

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

	PID	ADR	PCS	PD	POSL	Les Verts	La Gauche	PCL	PPL	Total	%
Agriculteur, agronome, viticulteur	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	3,7
Aartisan, commerçant, vendeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres professions libérales	1	0	0	0	1	0	0	0	2	4	3,7
Cadre moyen, employé de banque	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Cadre supérieur, chef d'entreprise, consultant	0	0	0	1	1	0	0	0	2	4	7,4
CFL & P&T	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1,8
Chauffeur, ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Employé privé	3	0	0	0	0	0	0	2	0	5	9,3
Etudiant	0	0	0	1	0	1	0	0	1	2	3,7
Fonctionariat et employé public	0	1	0	1	0	2	1	0	0	5	9,3
Ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Journaliste	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1,8
Professeur/ instituteur/ éducateur	0	0	0	1	1	1	1	1	0	5	9,3
professions juridiques	0	2	0	2	1	0	0	0	0	4	7,4
Professions médicales	1	1	0	0	0	0	0	1	0	3	4,2
Professions politiques	0	1	4	0	2	2	1	0	0	10	18,5
Professions psycho-sociales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retraité	0	0	0	0	0	0	2	1	1	4	5,5
Sans profession/ au foyer/ chômeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Syndicaliste	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1,8
Total	6	6	6	6	6	6	6	6	6	54	100

FIGURE 74 PROFESSIONS DES CANDIDATS AUX EUROPÉENNES DE 2014

Candidatures par genre

Les candidates aux élections européennes de 2009 représentaient 35,4 % du total des candidatures. En 2013, avec 32 hommes et 22 femmes candidates, toutes listes confondues, le pourcentage atteint 40,7%. La parité est atteinte pour les grands partis politiques à l'exception des partis suivants : l'ADR a présenté une femme pour 5 hommes. En 2009, l'ADR n'avait présenté aucune femme à la députation européenne. Le Parti pirate n'est parvenu qu'à présenter qu'une femme pour cinq hommes. Ce qui est également le cas du PID. On notera enfin que le POSL présente la particularité d'une liste plus féminine que masculine avec quatre candidates pour deux hommes.

	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)	Hommes (%)
PCL	3	3	6	50	50
La Gauche	4	2	6	50	50
Les Verts	3	3	6	50	50
POSL	4	2	6	67,7	33,3
PD	3	3	6	50	50
PCS	3	3	6	50	50
ADR	1	5	6	16,7	83,3
PPL	1	5	6	16,7	83,3
Total	22	32	48	35,4	64,6

FIGURE 75 CANDIDATURES PAR GENRE AUX ÉLECTIONS

Depuis 1979 tous les partis politiques (sauf ADR) présentent une évolution favorable au regard de leurs candidatures féminines aux élections européennes. Cette évolution positive en plusieurs étapes est plus visible pour le PCS, le POSL et le PD, alors que Les Verts et La Gauche gardent leur participation paritaire depuis plusieurs élections.

	1979	1984	1989	1994	1999	2004	2009	2013
PCL	16,7	16,7	25	16,7		33,3	33,3	50
La Gauche				50	50	50	50	50
Les Verts		50		50	50	50	50	50
POSL	8,3	16,7	16,7	16,7	25	25	33,3	67,7
PD	8,3	16,7	25	25	25	25	50	50
PCS	16,7	16,7	25	33,3	33,3	33,3	50	50
ADR				16,7	16,7	16,7		16,7

FIGURE 76 PROPORTIONS DE CANDIDATURES FÉMININES DEPUIS 1979

CONCLUSION

Bien qu'ayant des caractéristiques très spécifiques, puisque anticipées à la suite de la démission du Gouvernement Juncker, la campagne des législatives 2013 au Luxembourg présente des éléments de modernisation de la vie politique. Ceux-ci s'intègrent aux mouvements généraux observés dans l'ensemble des pays occidentaux.

C'est le cas, entre autres données, des exigences de féminisation et d'une transparence accrue. Toutefois – et malgré les préoccupations légitimes dues à la crise - la particularité de cette élection (cette très courte durée de campagne) peut également avoir favorisé un déplacement des sujets sociaux fédérateurs vers des thématiques plus générales et principalement axées autour de la future identité du pays : vers une transition du secteur bancaire vers les produits à très hautes valeurs ajoutées comme le capital intellectuel.

Plusieurs évolutions politiques et sociétales apparaissent donc lors de cette élection. C'est notamment le cas de la féminisation des cadres politiques et des postes à responsabilité : les listes des candidat(e)s des partis révèlent cette première évolution. On note ici la faiblesse, en terme de parité, de certains partis qui ne possèdent pas de charte les obligeant à respecter cette norme et dont le nombre d'adhérents (le Parti pirate s'appuie sur 300 adhérents) rend difficile un tel équilibre.

La seconde évolution est marquée par l'accord du 30 juillet entre les principaux acteurs politique du Luxembourg et portant sur un effort de transparence en termes de financement et de moyens techniques dévolus à la campagne électorale. La durée de la campagne et la convergence des thématiques imposée par cette courte période permettrait sans grande contrainte cette évolution, démontrant une forme de modération imposée par la crise.

Modération des frais de campagne

La modération des frais de campagne est un élément à la fois caractéristique de la campagne de 2013 et difficile à appréhender précisément dans la mesure où, rupture historique et législative, la campagne législative fut séparée de la campagne européenne.

C'est ainsi que le PCS, POSL, PD, Les Verts et ADR ont limité la campagne à cinq semaines en s'accordant sur un financement maximum de 75.000 euros pour les dépenses dans les médias. Les petits partis, qui n'étaient pas représentés à la Chambre où fut signé l'accord, n'éprouvaient pas la nécessité de rendre dans ce cadre.

Par exemple, dans le cas du Parti pirate, 25.000 euros ont été rassemblés, dont 14000 obtenus par la mobilisation de 8000 particuliers rassemblés à travers le *crowdfunding*. Sur cette somme, le parti aurait alloué 12000 euros à la campagne sur les réseaux sociaux. Pour ADR, qui a perdu son statut de fraction à la Chambre, le budget de la campagne a également été revu à la baisse. En 2009, la campagne, élaborée par l'agence Mediafabrik, avait coûté un million 500.000 euros. En 2013, elle est évaluée à 500.000 euros. Dans le cadre de ces financements, les messages publicitaires et les supports ont donc été développés souvent en interne.

Parti	Développement des thèmes et des outils de campagne
Les Verts	Agence de communication Bizart
La Gauche	en interne
PD	agence de communication
ADR	agence pour les visuels / interne
Parti pirate	interne

FIGURE 77 RECOURS À DES AGENCES DE COMMUNICATION

Transparence des partis

A la suite de la loi du 21 décembre 2007, les partis ont des financements clairement encadrés, soutenus par l'Etat. Les groupes politiques sont eux, reconnus comme des entités distinctes. Ce travail d'encadrement permet de connaître de manière plus fine la manière dont les partis travaillent et comment ils allouent leurs ressources.

Le Rapport de la cour des comptes sur l'observation des dispositions des articles 2, alinéa 3, 6, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 de la loi du 21 décembre 2007, portant réglementation du financement des partis politiques, publié en décembre 2012, estime ainsi que les partis respectent les exigences réglementaires et se sont mis en conformité avec la loi en publiant comme demandé les informations jugées nécessaires.

Toutefois, ce même rapport constate, page 9, « que trois partis ont omis d'inclure dans le relevé initial de noter plusieurs donateurs (PCS : 43 donateurs manquants ; PD : 37 donateurs manquants ; POSL : 2 donateurs manquants). Il note également plus loin, que le PCS ne travaille pas avec un logiciel de gestion, alors que les autres partis ont tous adopté le même. Et, enfin, que certaines sections, dans le pays, ne possède pas de livre de caisse. Le travail pédagogique et de contrôle doit donc se poursuivre afin d'aller vers une transparence plus forte des ressources des partis.

Pas de différenciations fortes des thématiques, personnalisation des scrutins

En s'appuyant sur le nombre d'abonnés, sur les citations des journaux et le suivi réalisé par le consultant Jerry Weyer (membre directeur du Parti pirate), les membres les plus actifs (ou les plus réactifs) sur les réseaux sociaux sont les personnalités suivantes :

- Mars Di Bartolomeo, POSL, ancien ministre socialiste de la Santé,
- Alex Bodry, le président du parti socialiste,
- Le ministre de la Famille Marc Spautz (PCS)
- Jean Claude Juncker (PCS) qui possède une page gérée par son parti
- Etienne Schneider (POSL) possède une page gérée par le parti

- Xavier Bettel

Les résultats démontrent que les partis choisis par les électeurs sont des partis ayant développé une politique traditionnelle qui n'obéit pas à une recherche de positionnement originaux et n'y dédie pas des outils sociaux spécifiques.

Le rapport d'activité 2013 du PCS illustre ces choix par le rappel de l'ensemble des dates ce qui fut nommé « Juncker on tour », c'est à dire les dates où la tête de liste et Premier Ministre sortant tenait ses meetings. L'importance donnée aux rencontres physiques est révélatrice de l'approche politique estimée comme la plus judicieuse pour la campagne des législatives 2013. Une grande partie de l'organisation de la campagne, pour les partis (y compris le Parti pirate, supposé plus technophile) s'est en effet structurée autour des foires et des rencontres de village.

27. Juli	Wahlkonvent in Ettelbrück
7. September	Nationalrat zum Wahlprogramm in Mamer
14. September	Nationalrat zum Wahlprogramm in Mamer
21. September	Nationalkongress und Start der Wahlkampagne in Junglinster
3. Oktober	Juncker on Tour in Grevenmacher
7. Oktober	Juncker on Tour in Diekirch
10. Oktober	Juncker on Tour in Esch
11. Oktober	Junckerlive@LifeBar in Luxemburg-Stadt
14. Oktober	Juncker on Tour in Luxemburg-Stadt
17. Oktober	Wahlabschlusskundgebung in Niederanven
20. Oktober	Wahlabend im Hotel Alvisse in Luxemburg-Stadt

FIGURE 78 EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PCS

Les élections sociales de 2013 ont démontré la difficulté de mobiliser – malgré de réels efforts de sensibilisation réalisés par leurs organisateurs – les électeurs (dans une élection pour laquelle la participation n'est pas obligatoire contrairement aux législatives). Ainsi, alors que ni les structures syndicales ni les partis ne semblent en mesure d'animer soit sur la durée, soit de manière ponctuelle des débats de fond ce sont d'autres acteurs qui ont saisi l'occasion de structurer les débats et d'imposer aux médias et aux publics leurs propre agenda.

Les Plateformes de discussions et de mises en débats

A travers le développement du “fact checking” et de certains outils de suivis (La page <http://newslux.worPDress.com> collectait par exemple tous les articles et toutes les informations de tous les candidats ou partis qui prennent position sur un sujet en rapport avec la campagne) qui ont su fédérer en très peu de temps un grand nombre d’intérêt (issus des média comme du grand public) nous observons un phénomène général aux démocraties développées. Il s’agit d’une manière générale d’une appréhension plus directe de la politique, qui ne passerait plus directement – ou uniquement) par les corps traditionnels du politique (partis, syndicats, représentants Gouvernementaux...).

Cette possibilité, toutefois très théorique, d’une démocratie plus directe ou revivifiée, est toutefois très souvent animée et structurée par des associations ou des fondations représentant les acteurs traditionnels. Plus précisément, l’approche quantitative et comparée des politiques et des programmes révèlent une approche méthodique, économique, entrepreneuriale du politique où la gestion s’effectue à court terme. La particularité luxembourgeoise de cette campagne législative transparait à plusieurs niveaux. Le temps très court dont disposèrent les partis afin de structurer leurs listes et leurs campagnes a justifié des choix pragmatiques : une campagne de terrain et de rencontres, des listes beaucoup plus homogènes en termes de professions et d’âges. L’animation sur le terrain des idées s’est donc jouée ailleurs, autour de quelques sensibilités spécifiques qui correspondaient plus spécifiquement aux thématiques de la Chambre de Commerce et de sa volonté de favoriser une transition économique et culturelle au Luxembourg après l’abandon du secret bancaire.

La politique incarnée ?

Ainsi la campagne, au final, s’est jouée sur des questions de personnes plutôt que sur des thèmes et des recours à des outils de proximité. C’est d’ailleurs ce que permet de révéler les pages personnelles des candidats. Les candidats les plus importants possèdent des pages et des comptes gérés de manière professionnelle. Il s’observe donc un double mouvement de personnification du parti (le PCS avec la page de Juncker ; le PD avec celle de Bettel) et de construction identitaire d’un parti à travers des personnalités très présentes et au profil technique (Les Verts à travers Felix Braz, François Bausch, Viviane Loschetter ou Claude Adam).



ANALYSE DU VOTE

DES LUXEMBOURGEOIS DE NATIONALITÉ

D'APRÈS LES SONDAGES PRÉ ET POST-ÉLECTORAUX

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2013

PHILIPPE POIRIER



TABLE DES MATIÈRES

Caractéristiques des différents électorats de nationalité luxembourgeoise aux législatives	191
La structure de l'électorat par âge	191
L'implantation géographique des partis	198
La structure de l'électorat par genre	203
La structure de l'électorat par niveau de formation	205
La structure de l'électorat selon l'activité, l'occupation, le secteur et le statut professionnel	210
Analyse des électorats de nationalité luxembourgeoise à travers les valeurs	220
Le positionnement sur la politique, la démocratie et ses institutions	227
Les déterminants de l'identité politique	246
Comprendre le vote du corps électoral de nationalité luxembourgeoise de 2013	282
L'information pour les élections législatives	284
Les motifs du vote aux élections législatives	291
Les modalités du vote aux législatives	307
Les votes préférentiels intra-listes aux élections législatives	315
Les conditions de la formation d'un nouveau gouvernement en 2013	324

TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 Structure de l'électorat par âge en 2009 & 2013</i>	196
<i>Figure 2 Vote principal des moins de 70 ans, des 70-75 ans, des plus de 75 ans en 2009 & 2013</i>	197
<i>Figure 3 Part des électeurs dans la population totale des 18 ans et plus et selon les circonscriptions électorales (en %), recensement de 2011</i>	199
<i>Figure 4 Structure de l'électorat par circonscription en 2009 & 2013</i>	202
<i>Figure 5 Structure de l'électorat selon le genre en 2009 & 2013</i>	204
<i>Figure 6 Niveau d'instruction par nationalité pour les personnes âgées de 15 ans et plus ne suivant plus un enseignement (en %), recensement de 2011</i>	206
<i>Figure 7 Le niveau d'éducation des électeurs (en%), recensement de 2011</i>	207
<i>Figure 8 Structure de l'électorat par niveau d'instruction en 2009 & 2013</i>	208
<i>Figure 9 Structure de l'électorat selon le niveau de formation en trois catégories en 2009 & 2013</i>	209
<i>Figure 10 Les secteurs d'activité des électeurs, recensement de 2011</i>	211
<i>Figure 11 Structure de l'électorat selon l'activité en 2009 & 2013</i>	212
<i>Figure 12 Structure de l'électorat par occupation professionnelle en 2009 & 2013</i>	215
<i>Figure 13 Vote des retraités par anciens secteurs d'activité en 2009 & 2013</i>	217
<i>Figure 14 Vote des actifs par secteur d'activité en 2009 & 2013</i>	219
<i>Figure 15 Structure de l'électorat selon l'intérêt pour la politique en 2009 & 2013</i>	228
<i>Figure 16 Satisfaction sur la démocratie au Luxembourg en 2009 & 2013</i>	230
<i>Figure 17 Satisfaction sur de la démocratie au niveau de l'Union européenne en 2009 & 2013</i>	232
<i>Figure 18 Confiance dans les institutions nationales- Eurobaromètre automne 2013</i>	233
<i>Figure 19 Confiance envers le Gouvernement 2009 & 2013</i>	234
<i>Figure 20 Avis sur le bilan du Gouvernement sortant en 2009 & 2013</i>	236
<i>Figure 21 Confiance envers la Chambre des Députés en 2009 & 2013</i>	238
<i>Figure 22 Avis sur le système électoral par parti en 2009 & 2013</i>	240
<i>Figure 23 Participation si le vote n'était pas obligatoire par parti en 2009 & 2013</i>	242
<i>Figure 24 Avis sur une circonscription unique aux élections législatives en 2009 & 2013</i>	244
<i>Figure 25 Avis sur des listes aux élections législatives et européennes distinctes par parti en 2009 & 2013</i>	245
<i>Figure 26 Structure de l'électorat selon le positionnement gauche-droite en 2009 & 2013</i>	248
<i>Figure 27 Structure de l'électorat selon le positionnement gauche-centre-droite en 2009 et 2013</i>	250
<i>Figure 28 Structure de l'électorat selon le positionnement extrême gauche-extrême droite en 2009 et 2013</i>	252

<i>Figure 29</i> Priorité nationale à l'emploi en 2009 & 2013	254
<i>Figure 30</i> Droit de vote des étrangers aux élections législatives en 2009 & 2013	256
<i>Figure 31</i> Les langues en politique en 2013	258
<i>Figure 32</i> Structure de l'électorat selon le mode d'organisation de l'économie en 2009 & 2013	260
<i>Figure 33</i> Structure de l'électorat selon l'axe « Protection de l'environnement - Sécurité de l'emploi » en 2009 & 2013	261
<i>Figure 34</i> Structure de l'électorat selon l'axe « Protection de l'environnement-Croissance économique » en 2009 & 2013	263
<i>Figure 35</i> Structure de l'électorat selon l'axe « Qualité de vie-Croissance économique » en 2009 & 2013	264
<i>Figure 36</i> Les Luxembourgeois et le budget en équilibre de l'Etat	266
<i>Figure 37</i> Les Luxembourgeois et l'école	267
<i>Figure 38</i> Les Luxembourgeois et le revenu minimum social	268
<i>Figure 39</i> Les Luxembourgeois et la fiscalité verte	269
<i>Figure 40</i> Les Luxembourgeois et la gestion des entreprises	270
<i>Figure 41</i> Les Luxembourgeois et l'échelle matérialisme/post-matérialisme en 2013	271
<i>Figure 42</i> Structure de l'électorat selon l'appartenance religieuse et/ou philosophique en 2009 & 2013	276
<i>Figure 43</i> Structure de l'électorat selon la pratique religieuse en 2009 & 2013	278
<i>Figure 44</i> Structure de l'électorat vis-à-vis du maintien ou non des conventions avec les cultes en 2013	280
<i>Figure 45</i> Structure de l'électorat vis-à-vis du conventionnement avec l'Islam en 2013	280
<i>Figure 46</i> Structure de l'électorat vis-à-vis du conventionnement avec les mouvements philosophiques en 2013	281
<i>Figure 47</i> Structure de l'électorat vis-à-vis du conventionnement avec les autres religions en 2013	281
<i>Figure 48</i> Intérêt pour la campagne des législatives en 2009 & 2013	283
<i>Figure 49</i> Sources d'informations aux législatives par électors en 2004 et 2009	286
<i>Figure 50</i> Sources d'informations aux législatives par électors en 2013	286
<i>Figure 51</i> Principales sources d'informations principales aux législatives en 2009 & 2013	288
<i>Figure 52</i> Personnalisation du choix électoral en 2009 & en 2013	290
<i>Figure 53</i> Les problèmes les plus importants que le Luxembourg doit affronter en 2009 & 2013	292
<i>Figure 54</i> Ventilation des principaux problèmes que le Luxembourg doit affronter par parti en 2009 & 2013	293
<i>Figure 55</i> Le parti qui parvient le mieux à solutionner le chômage en 2009 & 2013	295
<i>Figure 56</i> Compétences des partis en 2013	296
<i>Figure 57</i> Motif principal du vote par électoralat : Ensemble 2009 & 2013	298

<i>Figure 58 Motif principal du vote par électorat : La Gauche 2009 & 2013</i>	301
<i>Figure 59 Motif principal du vote par électorat : Les Verts 2009 & 2013</i>	302
<i>Figure 60 Motif principal du vote par électorat : POSL 2009 & 2013</i>	303
<i>Figure 61 Motif principal du vote par électorat : PD 2009 & 2013</i>	304
<i>Figure 62 Motif principal du vote par électorat : PCS 2009 & 2013</i>	305
<i>Figure 63 Motif principal du vote par électorat : ADR 2009 & 2013</i>	306
<i>Figure 64 Vote principal par parti en 2009 & 2013</i>	308
<i>Figure 65 Modalités du vote aux législatives en 2009 & 2013</i>	310
<i>Figure 66 Eléments déterminants dans le choix de vote en 2009 & 2013</i>	312
<i>Figure 67 Raisons du panachage aux législatives de 2013</i>	313
<i>Figure 68 Eléments déterminants dans le choix des candidats en 2013</i>	314
<i>Figure 69 Panachage général aux législatives de 2013</i>	316
<i>Figure 70 Panachage La Gauche aux législatives de 2013</i>	318
<i>Figure 71 Panachage Les Verts aux législatives de 2013</i>	318
<i>Figure 72 Panachage POSL aux législatives de 2013</i>	319
<i>Figure 73 Panachage PD aux législatives de 2013</i>	319
<i>Figure 74 Panachage PCS aux législatives de 2013</i>	320
<i>Figure 75 Appréciation de l'endogamie en politique en 2013</i>	321
<i>Figure 76 Moment du choix électoral en 2009 & 2013</i>	323
<i>Figure 77 Opinion sur la Commission parlementaire sur les Services de renseignement de l'Etat</i>	324
<i>Figure 78 Opinion sur la fin de la coalition PCS-POSL par ce dernier en 2013</i>	325
<i>Figure 79 Le Premier Ministre devrait être issu du parti arrivé en tête aux législatives en 2013</i>	326
<i>Figure 80 Opinion sur une coalition des deux premiers partis en 2013</i>	327
<i>Figure 81 Opinion sur la coalition tripartite en 2013</i>	328
<i>Figure 82 Opinion sur la coalition écologiste, libérale et socialiste de 2013</i>	328
<i>Figure 83 Structure de l'électorat selon les intentions de vote aux européennes post-législatives en 2013</i>	329

Note de lecture

Dans les graphiques qui suivent, nous avons pris le parti pour lequel les électeurs déclarent avoir « principalement » voté (soit un vote de liste, soit un vote personnalisé sur une seule liste, soit un vote panaché inter-listes mais avec une dominante pour les candidats d'un parti en particulier).

Nous avons croisé ce vote avec une série de variables sociodémographiques, de motivations données pour justifier son vote, et de positions sur une série de valeurs afin de caractériser les différents électorats des partis politiques luxembourgeois en 2013.

Nous établissons de manière systématique des comparaisons avec l'étude de 2009 et nous reprenons les cadres d'analyses déjà utilisés en 2004 et en 2009 lorsqu'ils sont toujours pertinents et/ou les adaptons si nécessaires (ils sont en surlignage de couleur « bordeaux »). Nous avons aussi développé de nouvelles hypothèses de travail pour les élections européennes de 2014 qui sont elles aussi surlignées en « bordeaux ».

Nous utilisons les données pondérées pour l'âge et le sexe, la circonscription électorale, la situation par rapport à l'activité (actifs - inactifs), le niveau d'éducation et le vote principal estimé. Nous ne donnons que les résultats valables d'un point de vue statistique. C'est pourquoi, il nous est impossible de donner pour les élections législatives de 2013 des résultats probants pour le Parti communiste du Luxembourg, pour le Parti pirate du Luxembourg et le Parti pour une démocratie intégrale car les effectifs n'étaient pas suffisants pour en tirer un « enseignement scientifique raisonnable ».

Lorsque nous utilisons le terme de « corps électoral législatif », il s'agit des électeurs de nationalité luxembourgeoise pour les élections nationales d'octobre 2013.

Le terme de « corps électoral virtuel » correspond aux étrangers qui résident légalement au Luxembourg et qui ont été interrogés sur les élections législatives de l'automne 2013 « comme s'ils avaient voté ».

Le terme de « corps législatif européen » comprend les citoyens de nationalité luxembourgeoise et les citoyens européens inscrits sur les listes électorales pour le scrutin européen de mai 2014.

CARACTÉRISTIQUES DES DIFFÉRENTS ÉLECTORATS DE NATIONALITÉ
LUXEMBOURGEOISE AUX LÉGISLATIVES

LA STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT PAR ÂGE

Cadre d'analyses générales 2009-2013

L'âge est une donnée fondamentale dans l'explication du vote. Généralement, dans les démocraties de l'Europe de l'Ouest, quatre états coïncident avec un comportement électoral particulier.

Les 18-25 ans, c'est-à-dire les primo-votants, votent tendanciellement beaucoup plus au centre gauche et à gauche que l'ensemble de l'électorat. Ce sont eux aussi qui reproduisent plus fortement les votes de leurs milieux sociaux d'origine. Pourtant autant, leur volatilité électorale est la plus élevée de tous les électors pendant une campagne et entre deux scrutins du même type à partir du moment où ils ont commencé à voter. C'est un défi permanent pour les partis politiques d'une part de les amener à voter pour eux et d'autre part à rendre cette population électorale captive pour les futurs scrutins. Les partis écologistes ont bénéficié très fortement de cette classe d'âge jusqu'alors.

Les 25-34 ans, constituant les nouvelles cohortes sur le marché du travail, de plus en plus qualifiés en termes d'éducation et d'expériences professionnelles (le niveau s'élève constamment depuis 2004), sont soucieux de l'emploi et de la réussite pour une majorité d'entre eux.

Ces préoccupations provoquent des réalignements électoraux parfois « brutaux » entre deux élections du même type en raison de l'appréciation de la situation économique et de la supposée responsabilité politique de tel ou tel gouvernement et/ou parti. Ils sont aussi dans la période de détermination de choix de vies d'un point de vue affectif, familial, géographique et qualitatif.

Ces orientations personnelles participent parfois à la création et à la fixation d'une génération politique. Autrement dit, ils reproduiront plus facilement à l'avenir le vote qu'ils ont exprimé au moment de leurs 25- 34 ans¹. Les cohortes électorales des Verts luxembourgeois constituées en 1989 et 1994 en sont une bonne illustration.

Les 35-59 ans, les cohortes d'électeurs qui sont encore les plus nombreuses dans les démocraties de l'Union européenne, mais en recul particulièrement en Allemagne et au Luxembourg, connaissent quant à eux un parcours de distanciation critique vis-à-vis de la vie politique confinée à l'activité partisane et aux politiques publiques. Ces électors se concentrent sur ce qui les touche de manière privée ou vivent, sous d'autres formes, un engagement à prétention politique, conscient ou inconscient, à travers des activités culturelles, économiques, internationales et sociales.

Ces électors qui font toujours la balance dans les résultats aux législatives, sont « conservateurs », dans le sens où ils veillent à maintenir leur position sociale acquise pendant leur 25-34 ans et craignent de la perdre (par exemple, l'arrivée du chômage aux alentours des 50 ans). Ils seront donc plus susceptibles de revoter pour un parti qui leur assure la pérennité de leur « confort social ». Ce groupe peut être néanmoins sujet à émettre de vives critiques à l'endroit du système partisan et des institutions politiques, les conduisant alors à opérer des votes de sanction à l'encontre même de leurs préférences partisans affichées ou quand cela est possible à se réfugier dans l'abstention. Ces électors qui sont les plus distants de la vie politique quotidienne sont aussi avec les 18-25 ans, ceux qui se déterminent le plus tard dans une campagne électorale, renforçant la difficulté des formations politiques à articuler leurs revendications diffuses et contradictoires par la position sociale différente et parfois antagonique que les 35-59 ans occupent dans le domaine du travail et de la vie privée.

Les 59 ans et +, qui sont de plus en plus nombreux dans les démocraties occidentales européennes (le Luxembourg en détient le record de nouveau en 2013), qui quittent le marché du travail (ou sont en train de le faire) avec satisfaction, de manière contrainte ou avec regret, qui peuvent avoir un pouvoir d'achat beaucoup plus important que les 35-59ans, qui souhaitent vivre autrement leur période de retraite que leurs parents, ne modifient quasiment plus leurs comportements électoraux.

¹ Achen Christopher H., "Parental socialization and rational party identification". In, *Political Behavior*, 24, pp.151-169, 2002. Kroh, Martin & Selb, Peter, "Inheritance and the Dynamics of Party Identification". In, *Political Behavior*, 31, 4, pp.559-574, 2009.

La crise économique et financière de 2009 et sa continuité a cependant modifié quelque peu ce schème d'analyse dans la mesure où leurs inquiétudes se concentrent désormais sur les futures générations notamment en ce qui à trait le maintien et la qualité de vie qu'ils ont atteints et la recherche couronnée de succès d'un emploi stable pour leurs petits-enfants.

En 2009 et en 2013, les plus jeunes d'entre-deux correspondent à la première et à la seconde génération de « baby-boomers ». Ils ont connus à la fois une transformation radicale des valeurs occidentales dans un sens libertaire en appuyant celle-ci ou la rejetant fortement. Ils ont généralement un attachement très fort à l'Etat providence et protecteur dans le domaine de la santé, de la sécurité et dans sa responsabilité dans la transmission d'un ensemble de valeurs qu'ils ont reçues ou acquis. Dans la perspective de R. Inglehart², ils sont plutôt matérialistes, même parmi les moins âgés. Phénomène récent, dans la plupart des enquêtes de sociologie électorale, leur angoisse est souvent supérieure sur la situation économique et sociale de leur Etat et ils se préoccupent plus du devenir des 18-25 ans et des 25-34 ans que les premiers concernés. Leurs votes sont plutôt captifs à partir du moment où le parti et le gouvernement qu'il anime sont en mesure de leur assurer la pérennité de leurs systèmes de sécurité et de protection sociale tout en incluant les nouvelles cohortes d'électeurs dans le modèle social hérité mais ébranlé par la continentalisation des économies européennes et la mise en concurrence accrue des ensembles régionaux. Il n'existe toutefois aucune preuve que les électeurs les plus âgés votent de manière préférentielle pour les partis conservateurs. Seule certitude, les personnes âgées semblent avoir une préférence pour les grands partis issus du libéralisme, du socialisme et de la démocratie chrétienne qui peuvent laisser des impressions de bonne gouvernance sur eux à mesure qu'ils vieillissent indépendamment de la situation économique et sociale réelle.

Il faut remarquer aussi que parmi ces cohortes d'électeurs, le sentiment de confiance et d'approbation de l'Union européenne et de sa gouvernance politique et économique est généralement beaucoup plus élevé que dans le reste de la population électorale. Leur attachement à l'Union européenne est proportionnel à sa construction historique, c'est-à-dire que plus ils sont âgés plus ils seront supporters de celle-ci.

² Inglehart, F. Ronald, *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles among Western Publics*. Princeton: Princeton University Press, 1977. Goerres, Achim, "The grey vote: Determinants of older voters' party choice in Britain and West Germany". In *Electoral Studies*, 27, 2, pp.285-304, June 2008.

Les élections législatives de juin 2013 au Luxembourg sont plutôt fidèles à cette modélisation des électorats par âge. Pour ce premier croisement, nous disposons de trois points de comparaison dans le temps. Cette analyse figure en effet également dans les rapports pour la Chambre des Députés sur les élections parlementaires de 1999, de 2004 et de 2009.

En 1999, l'étude comparée du poids des cohortes de répondants âgées de plus de 65 ans parmi les différents électorats aboutissait au constat suivant : sur une période d'environ 10 ans, les électorats du PCS mais aussi et surtout du POSL avaient vieilli. Pour ce dernier parti, on constatait même un triplement du poids de cette catégorie (de 9% à 27%). Pour l'électorat du PCS comme pour celui du POSL, cette catégorie d'âge était devenue la composante la plus importante. Pour ces deux échantillons, les 35-49 ans qui étaient pourtant au total les plus nombreux n'arrivaient qu'au troisième rang dans les électorats du POSL et du PCS (en 1999 les 35-49 ans avaient un poids équivalent aux 50-64 ans et étaient donc en réalité au deuxième rang ex aequo). En 2004, la catégorie des 35-49 ans arrivait en tête dans les électorats des quatre plus grands partis (PCS, POSL, PD et Verts). Pour l'électorat du PCS, il avait suffi d'un petit tassement de la catégorie des personnes âgées de plus de 65 ans (qui constituait encore 27% des électeurs chrétiens-sociaux, soit 1% de moins qu'en 1999) pour que la classe des 35-49 devienne la plus imposante. Pour le POSL la diminution de poids de la catégorie des plus de 65 ans était plus marquée, puisqu'elle passait de 27% à 22,4% tandis que la classe des 35-49 bondissait à plus de 29%. En 2009, les 35-49 ans étaient toujours les plus nombreux à voter par catégorie d'âge mais on constatait un léger vieillissement de l'ensemble de la population électorale. Les plus de 50 ans représentent 48,6% alors qu'ils étaient « seulement » 45,2% en 2004.

En 2013, la part des 50-64 ans est désormais la plus grande catégorie d'âge (35,9%), soit un bond de 12% tout électorat confondu. Dans le même temps et de manière logique, les 35-49ans et les 18-34ans ne représentaient plus respectivement que 27,8% et 12% du corps électoral. **Tout comme en 2009, l'électorat le plus âgé se situait surtout au PCS et au POSL (respectivement 66,6% (52,9% en 2009) et 61,6% (52,6% en 2009) ont plus de 50 ans).** Les chrétiens sociaux perdaient plus de 10 points entre 2009 et 2013 parmi les électorats de moins de 34 ans.

Le mouvement ADR, dans son nouveau « tassement électoral » de 2013, enregistrait de nouveau une plus grande diversité sociale au niveau de l'âge avec un relativement bon score chez les 35-49ans (36,4%). Il réalisait dans cette classe d'âge sa troisième meilleure performance. Mais il **s'effondrait parmi les moins de 34 ans perdant plus de 26 points par rapport à 2009 ! Chez Les Verts, la catégorie des 50-64 ans est, fait nouveau, de très loin dominante, puisqu'elle représentait à elle seule près de 41,4% de son électorat en 2013.** C'est la génération des fondateurs du parti. Le déclin du vote écologiste dans la cohorte 25-34 ans s'est poursuivi : 14,3% en 2013 (15,7% en 2009, 18% en 2004 près de 30% en 1999) ce qui est préoccupant pour son maintien électoral. Idem parmi les 18-25 ans : 8,6% en 2013 (17,3% en 2009 contre 16,4% en 2004). La faible part des 25-34 ans dans l'électorat écologiste n'a plus pour origine, comme en 2009, l'importance qu'il occupait dans celui du Parti démocratique (21,7% en 2009). Le vieillissement du corps électoral général en 2013 a fait aussi baisser cette catégorie en son sein puisqu'elle ne représentait plus que 9,1% des électeurs libéraux. **La part des 34-49 ans devient en revanche la cohorte la plus dynamique de l'électorat du PD avec 32,5% en 2014 (30,2% en 2009). Pour autant, en 2013, le mouvement libéral avait lui aussi sa plus grande part d'électeurs parmi les 50-64ans (34,2%).**

Dans cette logique, il est intéressant de nouveau de se pencher plus particulièrement sur le vote des plus de 65 ans et + en 2013 (d'autant plus qu'au recensement de 2011, ils représentaient 26,2% de la population électorale). Trois enseignements à retenir : Premier enseignement, Les Verts (10,8% en 2009, 6,3% en 2013 des + de 65ans) sont toujours désavantagés par le relèvement de l'âge de la dispense de vote obligatoire et pour la première fois, c'est aussi le cas pour l'ADR (4,5% en 2009 et 2,9% en 2013).

Second enseignement, **les partis bénéficiaires étaient essentiellement en 2013 comme en 2009, le PCS et dans une moindre mesure le POSL.** Mais chacun a enregistré une érosion plus ou moins forte : PCS (47,1% en 2009, 44,8% en 2013) ; POSL (21,6% en 2009 ; 17,1% en 2013). Le PCS par rapport à 2009 a toutefois perdu et gagné certaines positions dans l'ensemble des catégories d'âge de plus de 65 ans (-2,3% parmi les moins de 70ans, -4,3% parmi les 70-75 ans, +4 points dans les + de 75 ans !-). Troisième enseignement, **le mouvement libéral a gagné en force parmi les plus de 65 ans. Il est passé de 11,2% en 2009 à 21,1% en 2013 avec une augmentation de + de 10 points parmi les 65-70ans !** La Gauche a amélioré aussi sensiblement sa position sur les plus de 65 ans (3,3% en 2009, 5,1% en 2013).

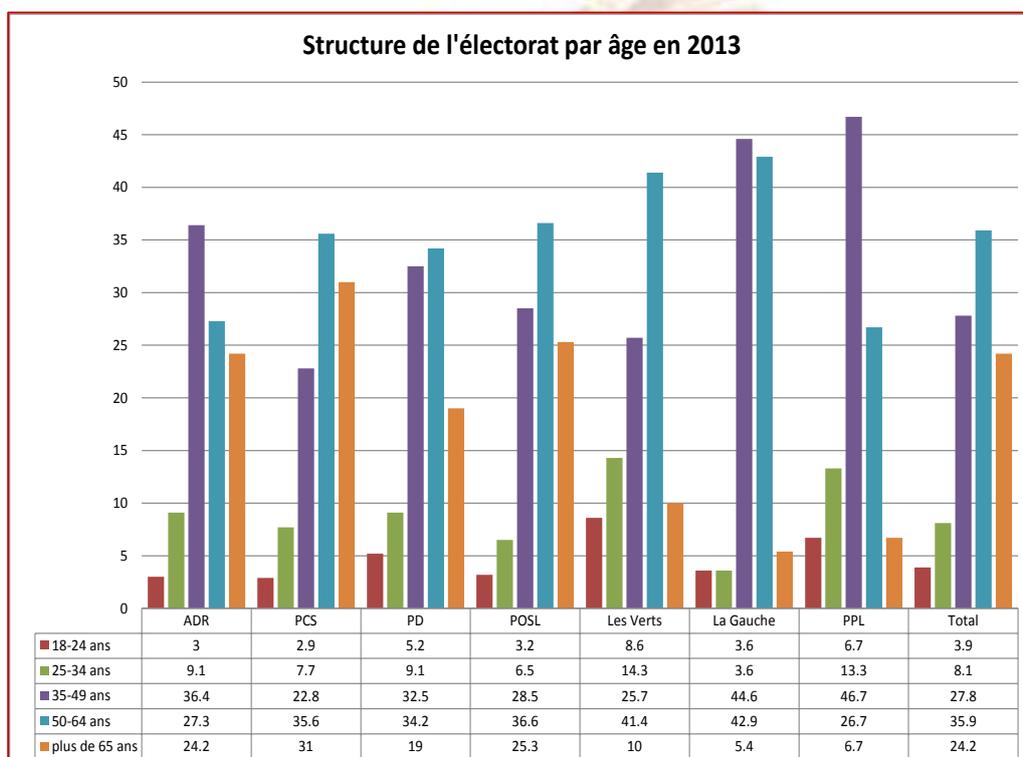
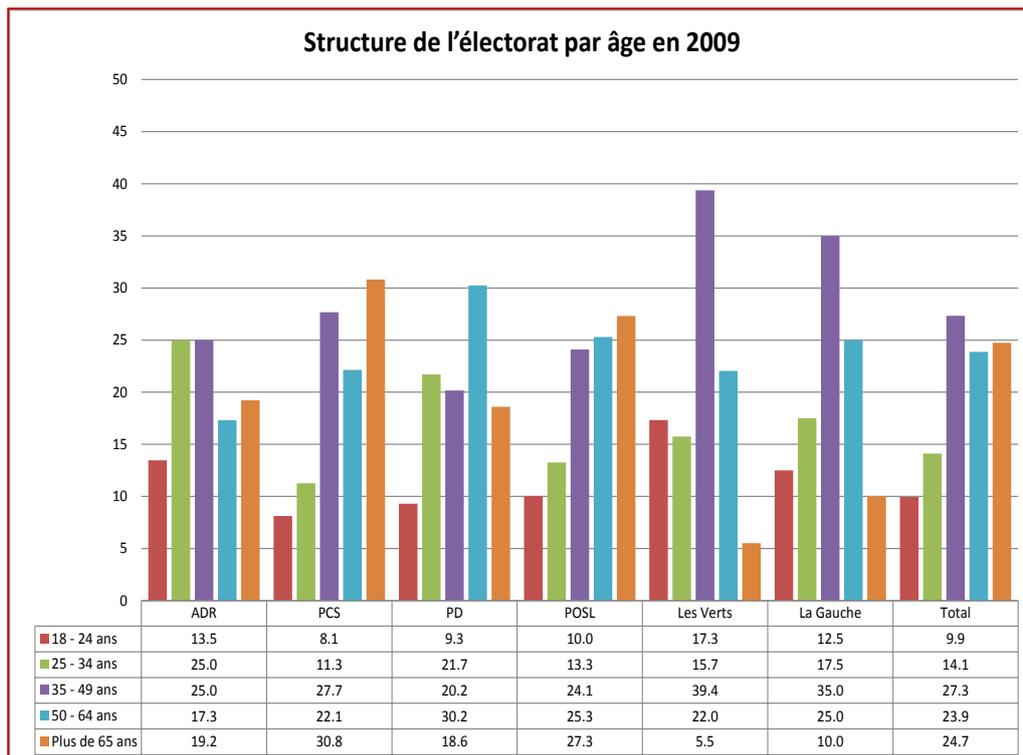


FIGURE 1 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT PAR ÂGE EN 2009 & 2013

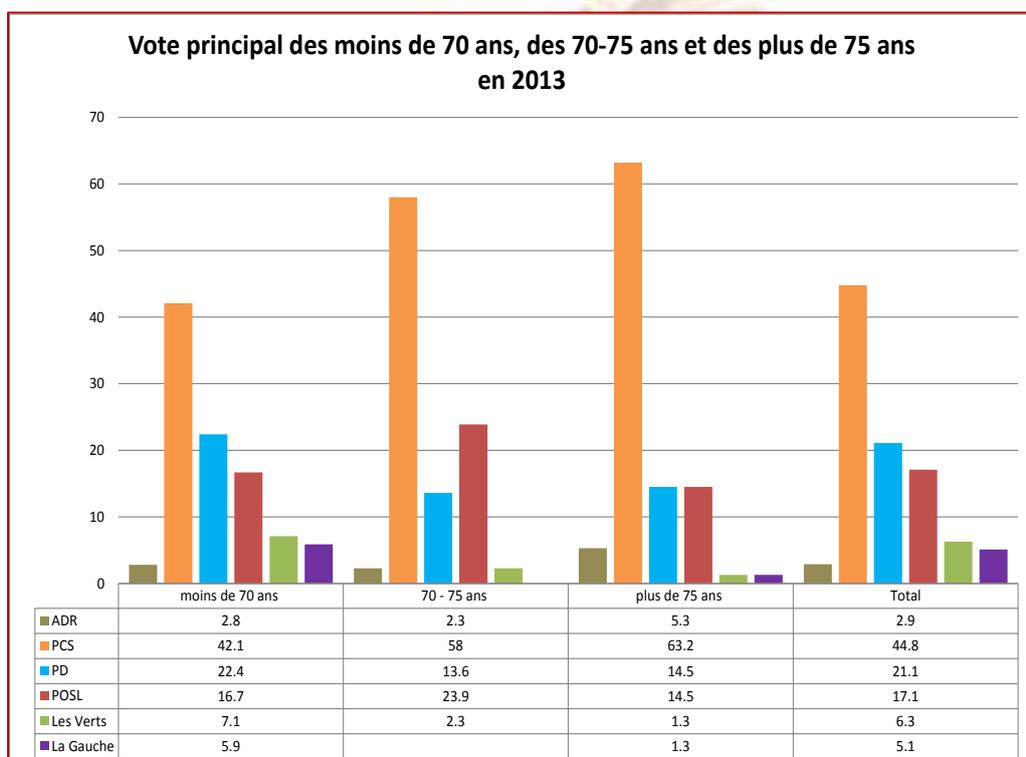
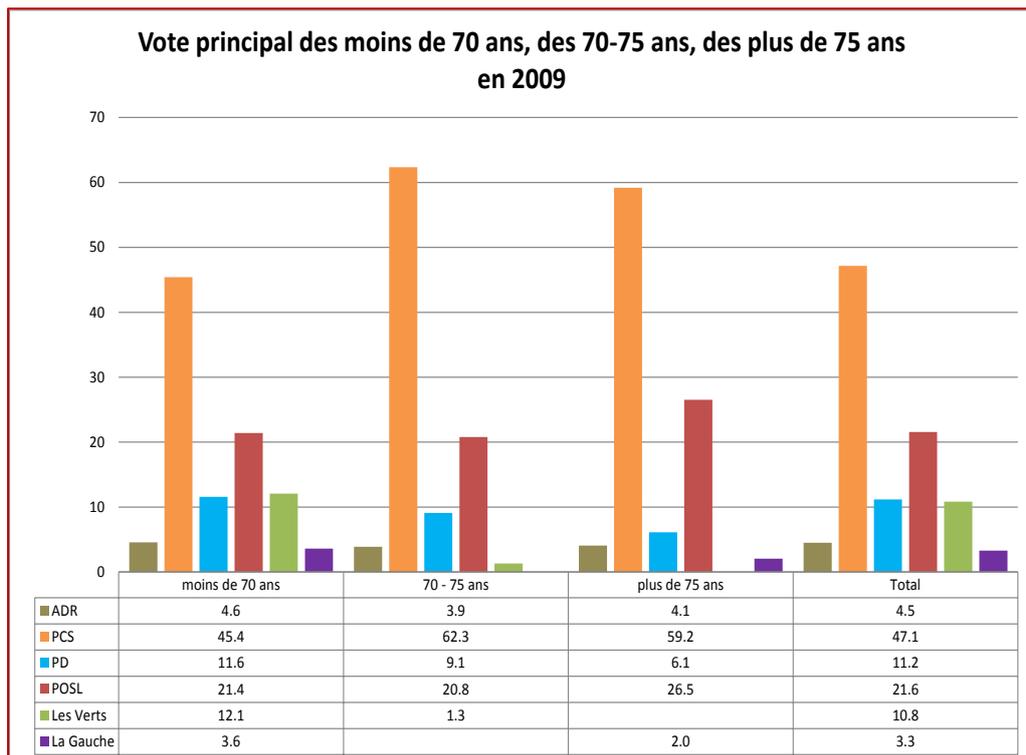


FIGURE 2 VOTE PRINCIPAL DES MOINS DE 70 ANS, DES 70-75 ANS, DES PLUS DE 75 ANS EN 2009 & 2013

L'IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DES PARTIS

Cadre d'analyses générales 2009-2013

Le vote, on l'oublie trop souvent est l'expression d'un territoire et d'une culture politique qui le domine. Jusqu'à la fin des années 90, les études électorales en Europe de l'Ouest, à l'exception de certaines grandes agglomérations, montraient la pérennité du vote dominé par une ou deux cultures politiques dans des proportions stupéfiantes aussi bien dans leur importance que dans leur durée³. L'enracinement géographique électoral est désormais fortement perturbé par de nombreux facteurs (dont la liste n'est pas exhaustive) :

Par les migrations internes aux Etats pour des raisons économiques ou de qualité de vie sans compter par les effets d'émigrations à caractère politique et économique extracommunautaires ;

Par la modification de la trajectoire personnelle dans la sphère privée (croissance exponentielle des divorces et des unions hors mariage, des familles monoparentales, du vieillissement de la population, etc.) ;

Par la fin de la grande industrie au service d'une économie sans cesse plus tertiaire qui entraîne une redéfinition du rapport de la personne au travail et aux organisations censées le représenter ;

Par la restructuration industrielle et économique de nombreuses régions européennes, parfois de manière brutale et rapide, indépendamment de la taille des Etats ; Par la transformation du rapport culturel, économique et social d'un centre urbain vis-à-vis de sa périphérie et de son hinterland immédiat ;

Par le poids du maintien ou du retrait de l'Etat interventionniste en économie ; Par le rapport au marché unique européen et aux traités et aux institutions qui l'incarnent ;

Par la transformation des valeurs religieuses et philosophiques à un niveau personnel et au niveau collectif.

³ Elaza, Daniel J., "Political science, geography, and the spatial dimension of politics". In, *Political Geography*, 18, 8, pp.875-886, November 1999.

Aux élections d'octobre de 2013, le poids électoral des circonscriptions d'après le sondage s'est modifié quelque peu. **Davantage d'électeurs luxembourgeois se trouvaient dans la circonscription Sud (40,3% en 2009 pour 41,5% en 2013) et un peu moins dans la circonscription Centre (29,4% en 2009 pour 28,3% en 2013).** Le Nord enregistrait plus d'électeurs en 2013 alors que le poids de l'Est a reculé sensiblement. Ces données correspondent d'ailleurs en proportion à celles du recensement de 2011 (voir le tableau ci-dessous). Au-delà d'une nouvelle allocation des sièges par circonscription électorale qui tiendrait mieux en compte l'état du corps électoral législatif et/ou de la population adulte en âge de voter (incluant notamment les 16 ans et+ et les résidents étrangers), la transformation du poids des circonscriptions a eu des conséquences diverses selon les formations politiques en 2013.

Circonscription	Electeurs en %de la population totale des 18 + ans	Répartition des électeurs par circonscription (en %)
Circonscription Sud	61.2	39.9
Circonscription Centre	45.4	28.3
Circonscription Est	66.6	13.7
Circonscription Nord	68.9	18.0
Source : STATEC – RP2011	57.4	100.0

FIGURE 3 PART DES ÉLECTEURS DANS LA POPULATION TOTALE DES 18 ANS ET PLUS ET SELON LES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES (EN %), RECENSEMENT DE 2011

Les Libéraux ont amélioré très fortement leur position dans la circonscription Centre (36,1% en 2013, 29,2% en 2009). C'est d'ailleurs dans cette seule circonscription où ils ont progressé fortement dans la diversité du total de leurs votes. Ils ont reculé dans le Nord et ont stagné dans le Sud alors que le total de ces électors est en augmentation en 2013. Par conséquent, la dépendance vis-à-vis de la circonscription Centre constitue en soi un risque à l'avenir pour le PD sans modification de la composition du corps électoral législatif actuel (et encore comme nous le verrons les étrangers de la Ville de Luxembourg et de sa périphérie ne voteraient pas forcément plus en sa faveur). Si tel n'est pas le cas (un éventuel échec référendaire en juin 2015) c'est le mouvement libéral qui a le moins intérêt de procéder à une hypothétique redistribution des sièges suivant le modèle existant de quatre circonscriptions.

La majorité des électeurs du POSL se trouvait quant à elle et toujours dans la circonscription historique du Sud et qui plus est en léger progrès (55,9% en 2013, 54,8% en 2009, 56,8% en 2004). Son déclin dans la circonscription Centre que nous avons qualifié en 2009 de « préoccupant pour une formation qui a toujours la prétention d'être la première force électorale des gauches luxembourgeoises » a été enrayé. Selon le sondage, les Socialistes sont passés de 21% à 23,1% du total de leurs votes dans cette circonscription. Par conséquent, c'est le parti politique qui a non seulement le plus intérêt à une redistribution des sièges suivant l'état réel du corps électoral législatif actuel mais aussi de son extension partielle aux citoyens étrangers.

Les Verts ont connu de profondes modifications selon l'origine géographique de leurs votes. **En 2009 la plus grande partie de leur électorat était dans la circonscription Centre (35,2%). En 2013, c'est dans le Sud avec 37,7% du total de leurs votes.** L'amélioration est très sensible dans l'Est puisque le parti de centre-gauche et écologiste est passé de 11,2% en 2009 à 26,1% en 2013. Ces « gains » signifient peu de choses pour l'avenir dans la mesure où le poids électoral de l'Est a diminué suivant les sondés. A l'image des Socialistes, ce mouvement serait l'un des gagnants si le nombre de députés à élire par circonscription était modifié mais sur la seule base du corps électoral législatif actuel.

La distribution géographique de l'électorat du PCS éclaire à nouveau l'état des forces et des faiblesses de cette formation bien qu'elle soit restée la première du pays en 2013. En 2009, son résultat dans toutes les circonscriptions, était le plus proche de la moyenne de l'échantillon. **En 2013, les votes PCS ont progressé principalement dans le Sud (37% en 2009 pour 39,5% en 2013) et dans le Nord (16,2% en 2009, 21,4% en 2013). Le recul est marqué dans la circonscription Centre (33% en 2009, 27,1% en 2013).** Evidemment c'est la force des candidatures personnelles de Jean-Claude Juncker et de Martine Hansen notamment qui assurent cet étiage très haut dans les circonscriptions Sud et Nord. Le Parti chrétien-démocrate a donc le plus intérêt de tous à une modification du nombre des sièges à distribuer avec la composition actuelle du corps électoral législatif (avec Les Verts).

La forme de la distribution géographique de l'électorat de l'ADR est de nouveau très fragmentée en 2013 par rapport à la moyenne de l'échantillon avec des surreprésentations nouvelles en 2013 (l'Est et le Sud), et un effondrement dans le Nord, ce qui est une nouveauté par rapport à 1999, à 2004 et 2009 (30,2% en 2009 et 9,1% en 2013). Ce phénomène est dû principalement à sa dissidence, le PID, mené par Jean Colombero. Le mouvement souverainiste luxembourgeois a donc intérêt au *statu quo* en termes de corps législatif électoral et de distribution des sièges à moins de récupérer une « locomotive électorale » dans le Nord.

Notons encore la physionomie de l'électorat de La Gauche, qui était déjà proche de celle du POSL en 2009. Cette fois-ci, on a assisté à un déséquilibre important dans l'origine des votes entre le Sud (44,7% en 2009 pour 51,8% en 2013) et le Centre (39,5% en 2009 et 25% en 2013). Le mouvement néo-socialiste a donc intérêt à une redistribution des sièges suivant l'état actuel du corps électoral législatif.



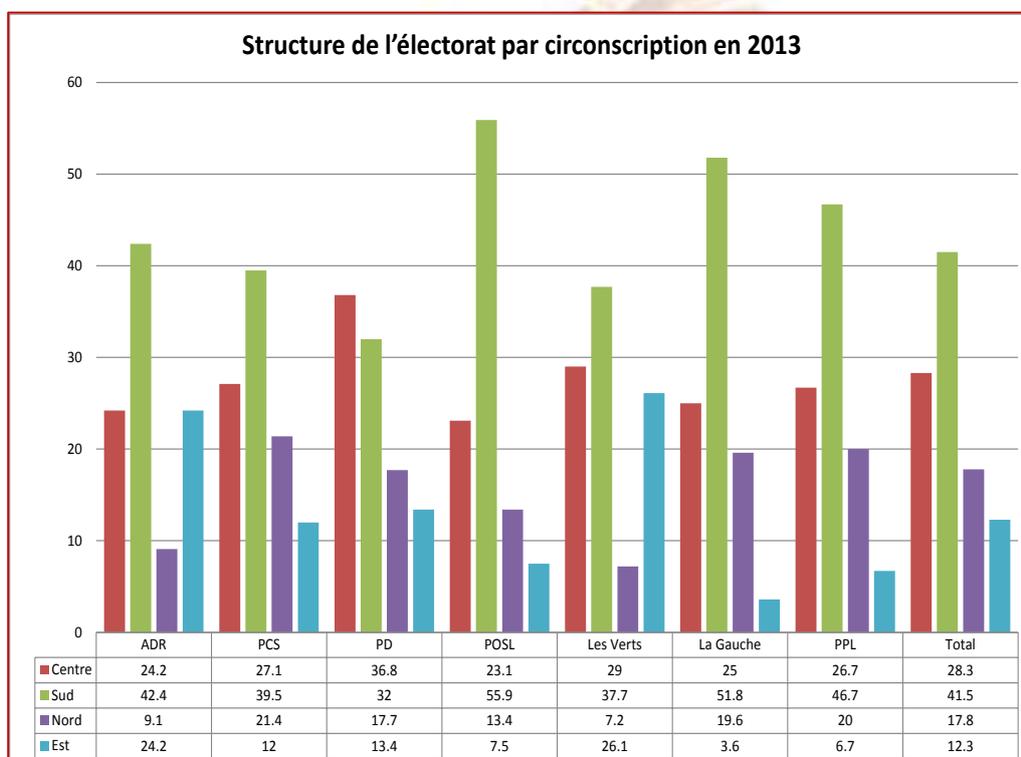
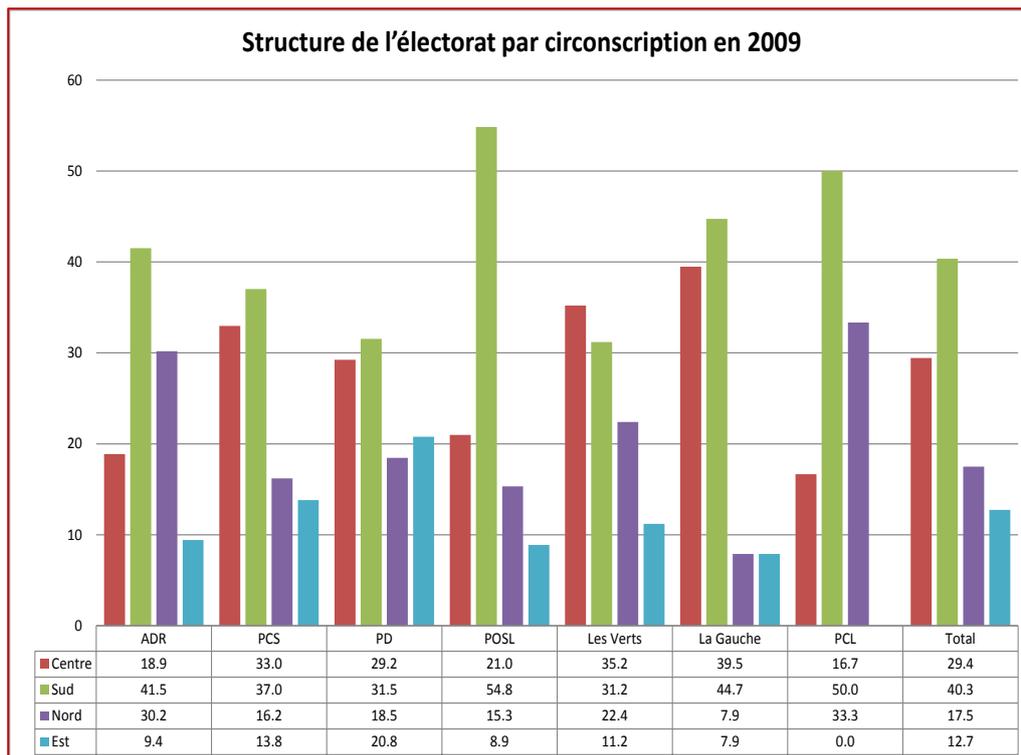


FIGURE 4 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT PAR CIRCONSCRIPTION EN 2009 & 2013

LA STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT PAR GENRE

Cadre d'analyses générales 2009-2013

Page | 203

La question du genre est devenue omniprésente dans les politiques publiques des Etats-membres de l'Union européenne par l'adoption depuis le milieu des années 90 d'un ensemble de directives qui visent à garantir, du moins au travail et dans la formation, l'égalité des chances. Il succède à l'adoption d'un agenda culturel libertaire dans le domaine des mœurs initié pendant les années 70 où les droits de la Femme occupent désormais une place de choix. En 2013 (à l'image de 2009), la question de la représentativité des Femmes en politique dans une logique paritaire n'était plus pour les partis, une priorité à l'exception des Verts. Les partis ont considéré à tort ou à raison d'une part qu'il n'existait pas une forte demande de leur électorat sur cette question et d'autre part que la féminisation du personnel politique s'opère progressivement par des mesures propres à chacun d'entre eux suivant un accord tacite. En revanche, la question de la maîtrise du corps des Femmes dans une logique libertaire était bel et bien présente dans les programmes des Libéraux, des Socialistes et des Verts, notamment concernant un assouplissement des conditions de l'avortement.

Comme depuis 1999, **un peu plus de la moitié des personnes interrogées étaient des Femmes (51,8% en 2013 contre 50,6% en 2009)**. Certains électorats se différencient comme étant légèrement majoritairement masculins. En octobre 2013, c'était toujours le cas de l'ADR (51,5% en 2013, 54,7% en 2009) et pour le mouvement libéral (50,6% en 2013). C'était un *bis repetita* pour le PD après 2004. En 2009, nous avions attiré l'attention sur le fait que la « masculinisation des gauches originellement ouvriéristes est un fait important du scrutin », particulièrement pour le POSL (53,6% en 2009 pour 52,5% en 2004). **L'année 2013 est marquée au contraire par un retournement de situation au profit d'une plus grande féminisation dans l'électorat social-démocrate** (46,4% en 2009 étaient des électrices ; 54,5% en 2013, avec une forte augmentation et une surreprésentation des Femmes venant du Sud et parmi les plus jeunes dans cette circonscription). Au contraire, **la part des Femmes a régressé dans l'électorat écologiste. 61,9% des électeurs écologistes étaient des Femmes en 2009. Elles n'étaient plus que 51,9% en 2013** (avec au niveau des données sociodémographiques un recul important parmi les moins de 35 ans).

Depuis 1999, la composition par genre de l'électorat chrétien démocrate était toujours majoritairement féminine (51,6% en 2009 pour 52,3% en 2013) avec une surreprésentation de ce vote parmi les plus jeunes (moins de 34ans dans le Sud et 24 ans dans le Nord) et les plus âgées dans le Sud.

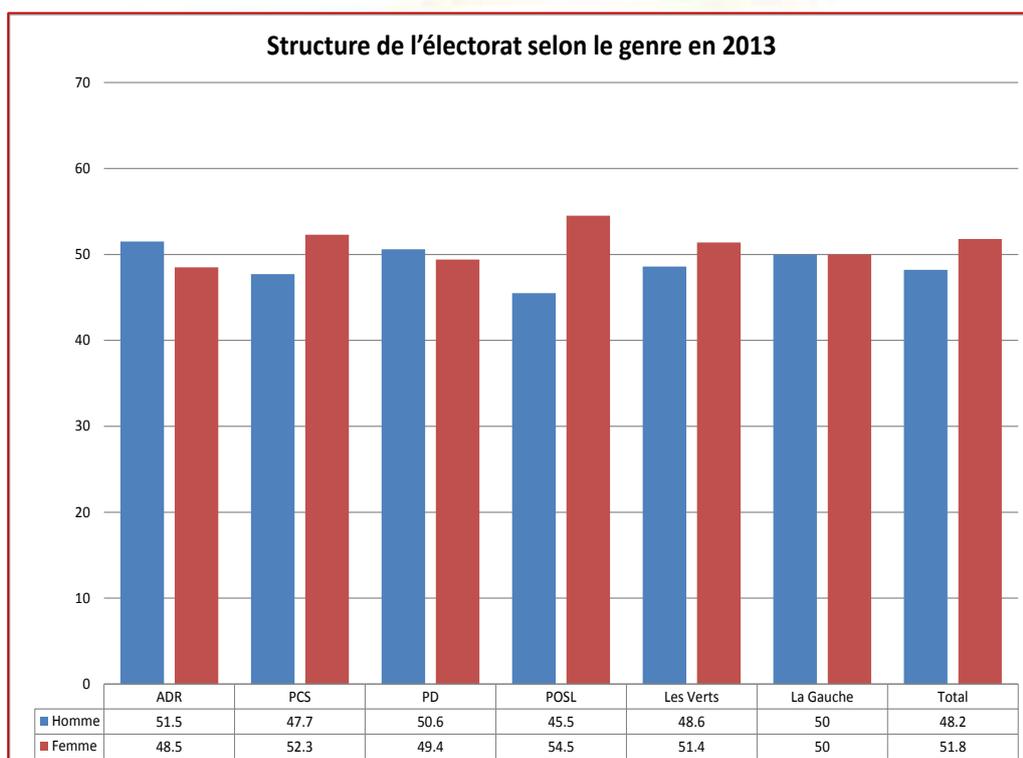
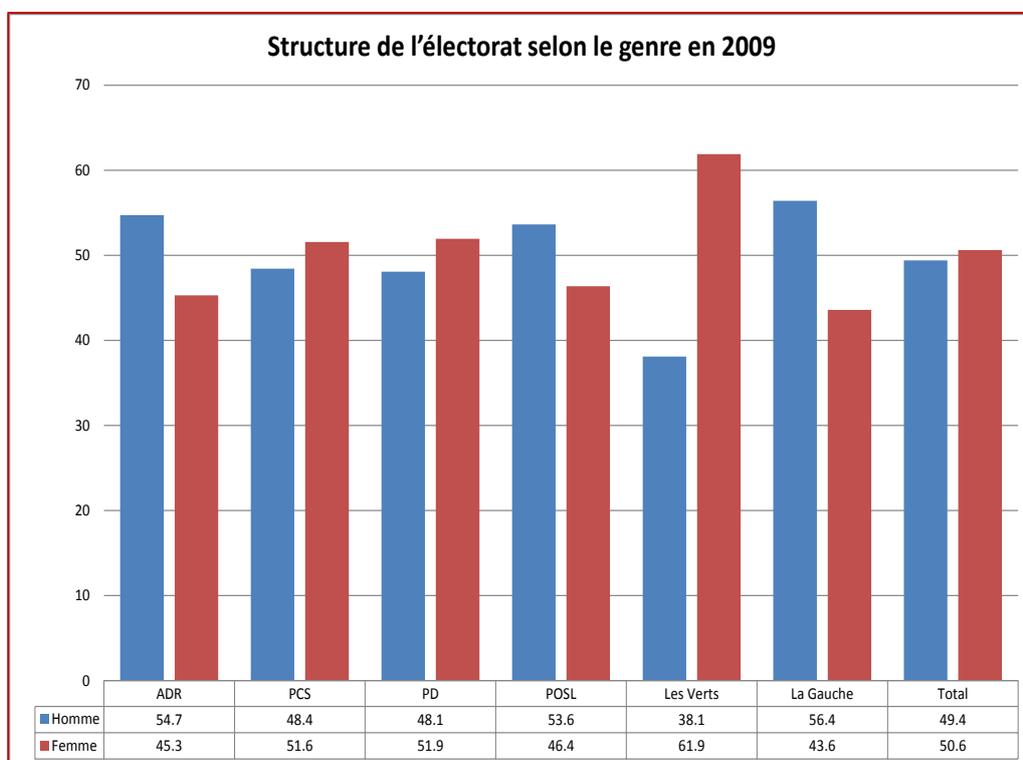


FIGURE 5 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON LE GENRE EN 2009 & 2013

LA STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT PAR NIVEAU DE FORMATION

Cadre d'analyses générales 2009-2013

Page | 205

De manière générale le niveau d'instruction du corps électoral législatif progressait depuis 1999. Les électeurs, ayant suivi seulement des études primaires, étaient 4,2% en 2009 contre 18,6% en 1999. Les électeurs ayant suivi « seulement » une formation secondaire « premier cycle (CATP, 9^{ème},...) » étaient 14,5% en 2009 contre 29% en 1999. L'augmentation du niveau d'instruction était inégale suivant un axe gauche/droite et à l'intérieur même des camps idéologiques. Au sein des gauches luxembourgeoises, la progression du niveau d'études avait bénéficié principalement aux Verts et dans une moindre mesure à La Gauche. Le POSL restait quant à lui dans un schéma plutôt classique d'une surreprésentation des électeurs n'ayant suivi que les primaires et secondaires. Au sein des droites luxembourgeoises, le PD profitait le plus de cette augmentation du niveau des études alors que le PCS et encore plus l'ADR restait dans une structure plus classique : à la fois « populaire » et un peu moins instruite que la moyenne nationale sur la décennie 1999-2009.

Les élections de 2013 se sont illustrées par un nouveau progrès des électeurs ayant reçus un niveau d'éducation inférieure (ceci est naturellement à corrélérer avec le vieillissement du corps électoral législatif ; les cohortes les plus âgées sont les moins éduquées). En 2013, 9% de l'électorat avait reçu une instruction primaire et 30% une formation secondaire « premier cycle « CATP, 9^{ème},...). Autre information, **plus de 64% des électeurs n'avaient pas le baccalauréat en 2013 contre près de 54% en 2009 !** Cela correspond d'ailleurs aux données du recensement de 2011 produit par le Statec (voir ci-dessous le tableau).

Nationalité	Primaire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Supérieur	Autre
Luxembourgeois	16.8	14.7	41.9	23.7	2.8
Belges	4.9	6.2	24.6	62.2	2.1
Français	5.9	5.8	30.2	56.2	1.9
Allemands	8.4	5.2	34.7	47.5	4.2
Italiens	27.6	14.1	28.6	26.2	3.6
Portugais	45.0	24.0	23.1	4.8	3.0
Autre UE27	4.4	4.5	22.1	66.5	2.6
Total	19.9	14.6	35.5	27.0	2.9
Source : STATEC - RP2011					

FIGURE 6 NIVEAU D'INSTRUCTION PAR NATIONALITÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS NE SUIVANT PLUS UN ENSEIGNEMENT (EN %), RECENSEMENT DE 2011

En 2013, **deux électorats étaient les plus représentés parmi les électeurs ayant reçu seulement une instruction primaire : l'électorat de l'ADR et celui du POSL (comme en 2009)**. La formation souverainiste s'est distinguée également par un poids plus important de la catégorie « secondaire 1er cycle » que la moyenne de l'échantillon (respectivement 35,5% contre 30% pour l'ensemble des électorats en 2013). Le PCS est aussi surreprésenté dans cette catégorie en 2013 : 34,2% (13,1% en 2009).

Les Verts se sont démarqués tout comme en 2009 avec des proportions très faibles d'électeurs peu instruits. En 2009, la catégorie vaut pour seulement 4,4% de leur électorat. **De même qu'en 1999, 2004 et 2009, Les Verts étaient le premier parti, et de très loin, par rapport à la moyenne de tous les électorats parmi ceux qui avaient fait des études supérieures : 56,9% pour une moyenne nationale de 35,3% en 2013 (52,3% contre 38%)**. A l'identique de 2009, les Libéraux étaient aussi mieux représentés parmi les électeurs qui ont fait des études universitaires (39,7% en 2009 pour 39,2% en 2013).

La structuration « peu instruite », c'est-à-dire en dessous du baccalauréat du corps législatif électoral est la seule des Etats de l'Union européenne à 15 à être aussi élevée (64% en moyenne au Luxembourg, 49,2% UE15 en 2012). **Qui plus est, le différentiel entre le corps électoral législatif réel et virtuel est aussi important (respectivement plus de 64% n'ont pas fait d'études universitaires contre 43,4% pour la population adulte en âge de voter à l'exclusion de la population lusophone qui comme les Luxembourgeois partagent un niveau d'éducation plus « faible » !)**. Les données du recensement de 2011 accentuent ce phénomène (voir le tableau ci-dessous).

Un fossé culturel dans la fabrication de la Loi (et sur sa qualité) risque donc de s'établir entre les représentés au Parlement et celles et ceux qui sont exclus et s'excluent de même de la vie politique au Luxembourg. En effet, indépendamment de la question de la composition du corps électoral législatif sur le seul critère ou non de la détention de la nationalité luxembourgeoise, le fait qu'une majorité des électeurs, sans que ceci soit vue comme une stigmatisation et ne pouvant être considérée comme une discrimination à rebours, risque de conduire le travail parlementaire à prendre en considération des revendications qui ne correspondent plus tout à fait à l'état de la société de connaissances au Grand-Duché. Surtout, cet état peut avoir des implications directes dans les politiques publiques de l'éducation et dans celles de la formation professionnelle dans la mesure où le législateur serait tenté à la fois de s'affranchir « de trop » du corps électoral législatif en l'état pour combler le fossé susmentionné et dans le même temps de ne pas intégrer des revendications « non sanctionnables » par un corps électoral législatif virtuel.

	Sud	Centre	Est	Nord	Electeurs	Total
Primaire	19.7	12.4	16.0	17.5	16.8	19.9
Secondaire inférieur	14.7	12.7	14.8	17.0	14.6	14.5
Secondaire supérieur	42.5	39.6	43.8	43.1	42.0	35.5
Supérieur	20.3	32.7	22.6	19.1	23.8	27.1
Autre	2.9	2.5	2.8	3.2	2.8	2.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Source : STATEC – RP2011						

FIGURE 7 LE NIVEAU D'ÉDUCATION DES ÉLECTEURS (EN%), RECENSEMENT DE 2011

Un coup d'œil au graphique par niveau d'éducation permet de reclasser les électors par niveau de formation, du plus faible au plus élevé. L'électorat du PCS et de l'ADR étaient en 2013 en moyenne les moins éduqués. Plus de 70% n'avaient pas le baccalauréat !

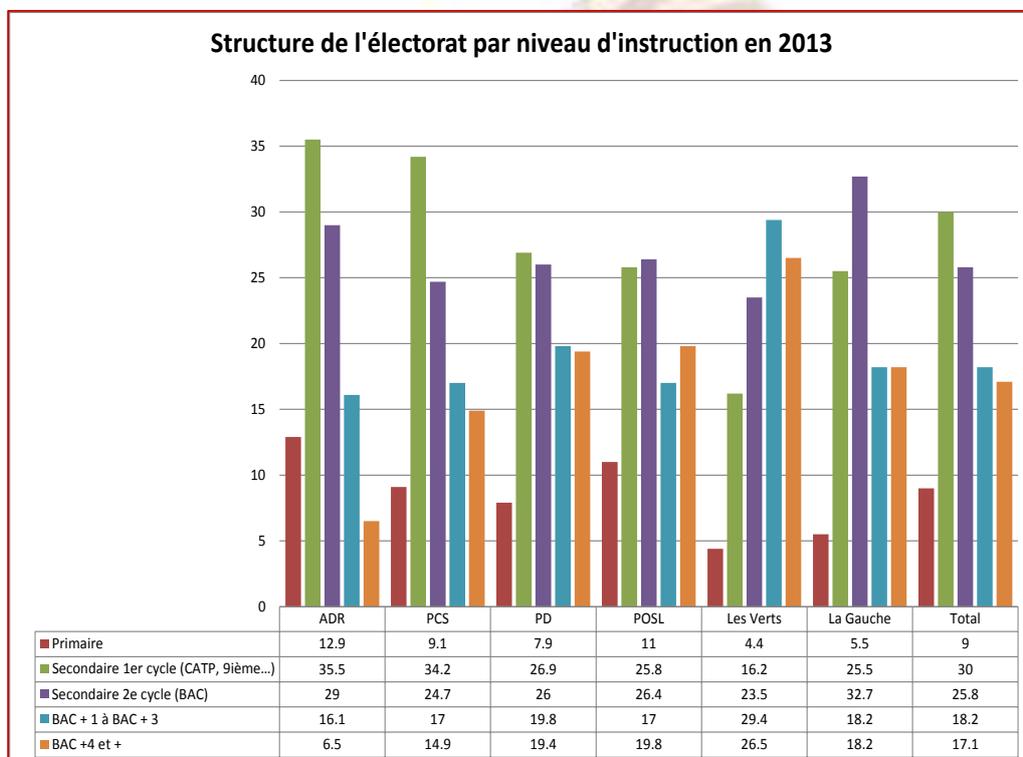
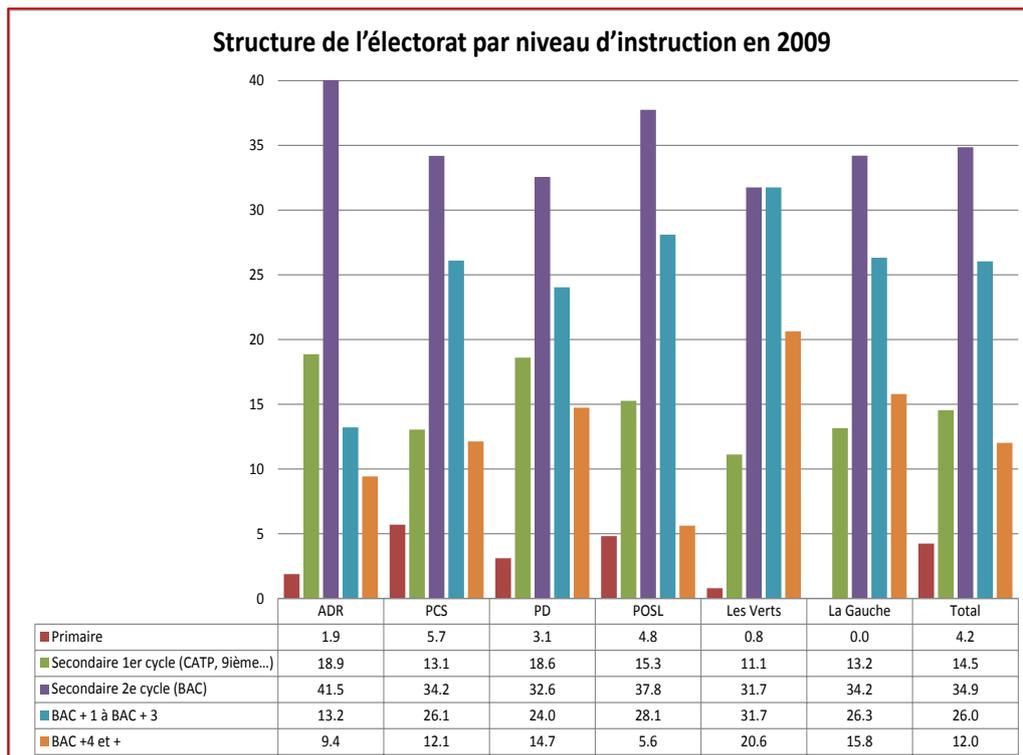


FIGURE 8 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT PAR NIVEAU D'INSTRUCTION EN 2009 & 2013

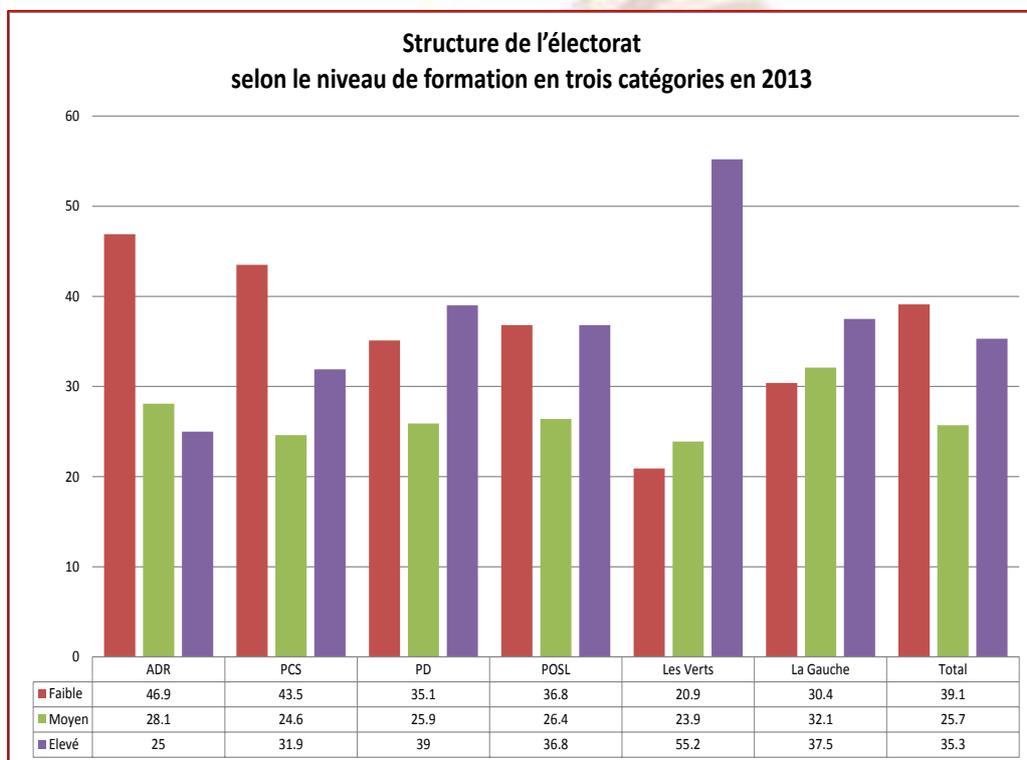
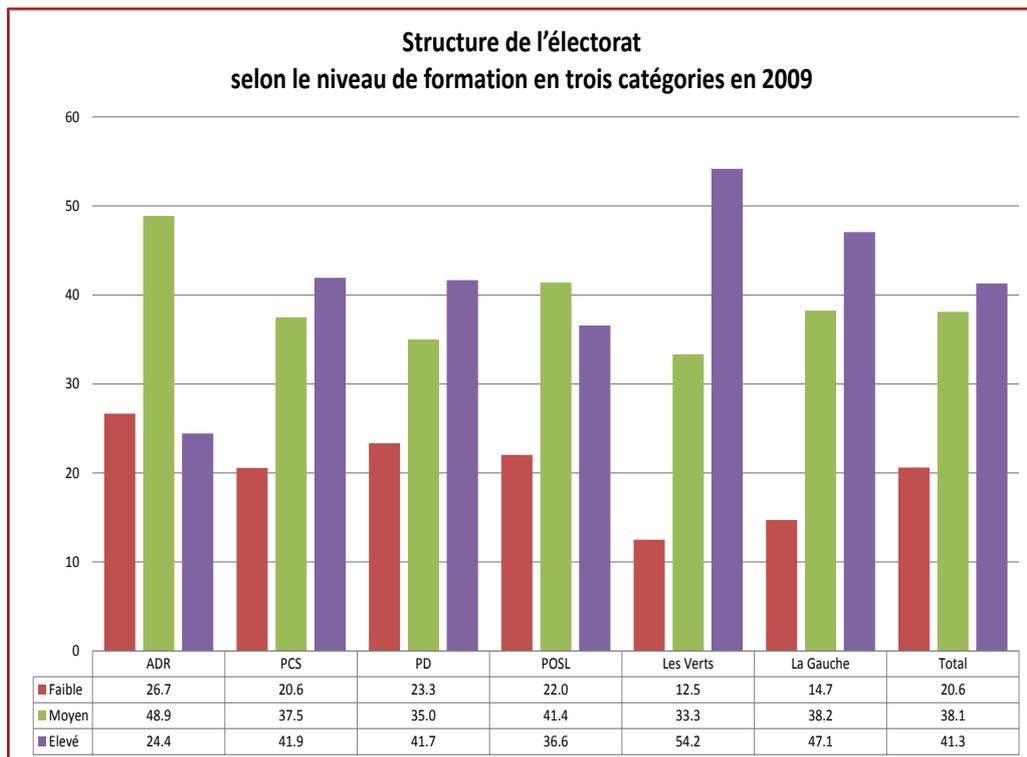


FIGURE 9 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON LE NIVEAU DE FORMATION EN TROIS CATÉGORIES EN 2009 & 2013

LA STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON L'ACTIVITÉ, L'OCCUPATION, LE
SECTEUR ET LE STATUT PROFESSIONNEL

Cadres d'analyses 2009-2013

La trajectoire professionnelle et l'état par rapport au travail des électeurs sont des éléments essentiels de la compréhension du vote. Qui plus est, les gouvernements et les partis politiques, dans l'élaboration des programmes et des politiques publiques, sont obligés de représenter la relation que les personnes entretiennent au travail et de tenir compte des secteurs d'activité dans l'économie, dans la distribution des emplois et les recettes fiscales. La lente transformation du monde de travail luxembourgeois se poursuit de nouveau au quatrième trimestre de l'année 2013 avec quatre enseignements majeurs :

- L'emploi au Luxembourg était réparti comme suit : 161 994 de travailleurs frontaliers, 104 497 de nationalité luxembourgeoise et 88 278 pour les résidents étrangers, c'est-à-dire que le corps électoral législatif ne représente plus que 29,45% de l'emploi intérieur⁴ au Luxembourg ;
- Une nouvelle fois le renforcement du vote des électeurs issus du secteur public et parapublic ! En 2013, 43,1% était fonctionnaire de l'Etat, des communes et des chemins de fer, et 17,4% travaillaient dans des activités du secteur parapublic et/ou subventionné par la Puissance publique ;
- La domination des actifs⁵ sur les non actifs⁶ dans l'électorat en 2013 alors que c'était pour la première fois l'inverse en 2009 [(la part des non-actifs était en effet légèrement supérieure à celle des actifs (50,9% contre 49,1%)].
- D'après le recensement de 2011, parmi les électeurs ayant un emploi, 51,1% travaillaient en tant que salariés dans le secteur privé. Dans la population totale des 18 ans et plus (Luxembourgeois et étrangers), le pourcentage correspondant était beaucoup plus fort avec 62,8%.

⁴ Emploi des personnes travaillant sur le territoire du Grand-Duché qu'elles y aient leur résidence ou non. Il englobe donc les frontaliers étrangers mais ne comprend ni les frontaliers luxembourgeois, ni les fonctionnaires ni les agents des institutions internationales considérées comme extraterritoriales.

⁵ La population active comprend toutes les personnes des deux sexes au-dessus d'un âge déterminé qui fournissent, durant une période de référence spécifiée, la main-d'œuvre nécessaire aux activités de production (telles que définies dans la frontière de la production du système). Elle comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions pour être considérées comme personnes pourvues d'un emploi (salariés ou travailleurs indépendants) ou comme chômeurs.

⁶ Toutes les personnes qui ne sont pas classées comme personne occupée ou comme chômeur.

- D'après le recensement de 2011, le deuxième secteur d'activités dans lequel les électeurs étaient les plus nombreux, était « commerce, transports, HORECA » (17,1%), et la troisième, les activités financières (9.2%). Moins d'un dixième des électeurs (8.0%) travaillait encore dans le secteur industriel. C'est la quasi-disparition d'un vote ouvrier au Luxembourg en 2013 !⁷
- De même, la quasi disparition d'un vote agricole (2% de l'électorat d'après le recensement de 2011. Il n'est plus statistiquement fiable dans les sondages et pour la première fois depuis l'introduction du suffrage universel direct en 1919 ;

	Sud	Centre	Est	Nord	Electeurs	Population totale des 18 ans et plus
Agriculture	0.9	1.1	3.9	6.2	2.4	1.5
Industrie	8.3	6.1	7.2	10.8	8.0	7.4
Construction	4.1	3.5	3.3	4.5	3.9	8.6
Commerce, transport, HORECA ⁵	18.3	14.9	18.6	16.6	17.1	19.1
Information et communication	3.8	3.8	3.7	2.9	3.6	3.2
Activités financières et d'assurance	9.3	10.8	9.9	6.0	9.2	10.7
Activités immobilières ⁰	0.7	0.8	0.6	0.4	0.6	0.7
Activités spécialisées scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	6.1	8.7	5.9	4.9	6.6	10.4
Administration publique, éducation, santé humaine et action sociale.	44.4	44.9	43.1	44.5	44.3	29.4
10 Autres services ⁴	2	5.4	3.9	3.2	4.3	8.9

Source : STATEC – RP2011

FIGURE 10 LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES ÉLECTEURS, RECENSEMENT DE 2011

En ce qui concerne le sondage, au niveau des partis, un enseignement très important : **La majorité des électeurs PCS étaient en 2013 des non-actifs. C'est désormais le seul parti à être dans cette situation en 2013 (l'ADR et le POSL l'étaient aussi en 2009) !**

⁷ Paul Zahlen et Corinne Thill, Regards n°15, Profil des électeurs, Institut national de la statistique et des études économiques, octobre 2013.

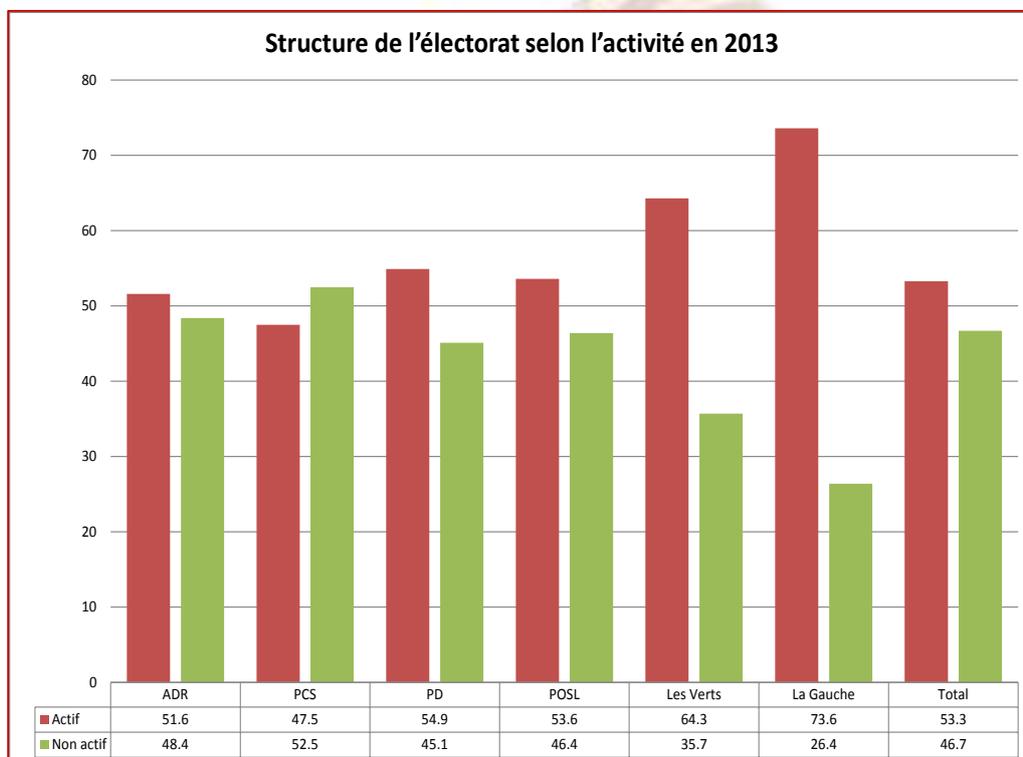
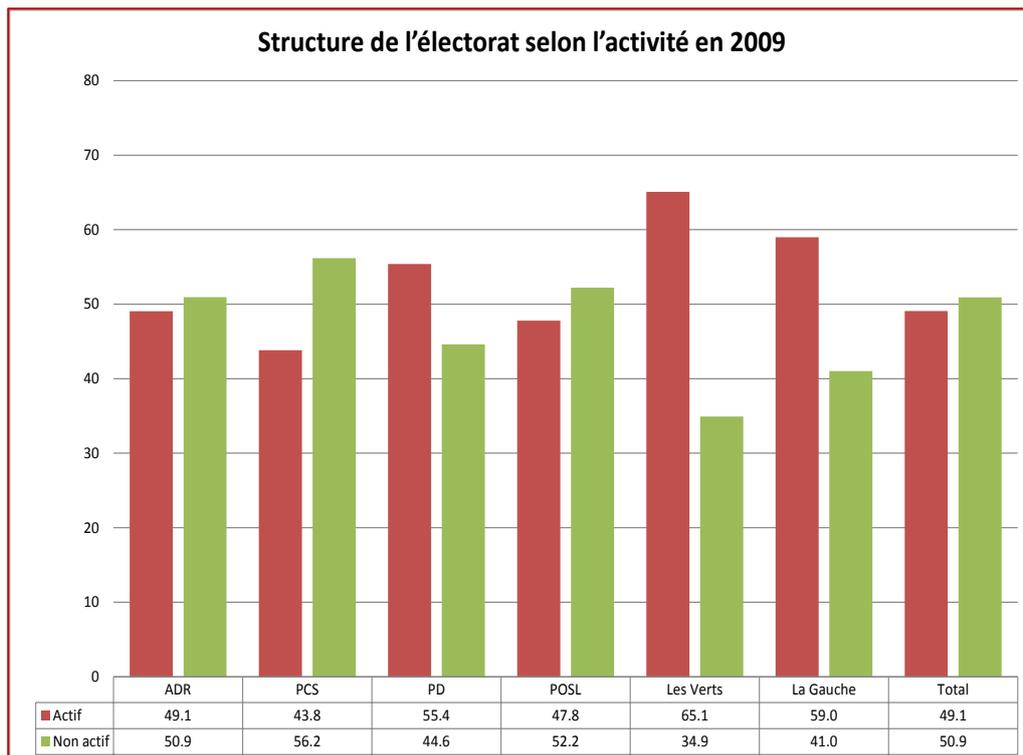


FIGURE 11 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON L'ACTIVITÉ EN 2009 & 2013

Dans le sondage, en 2009, si nous regardons la seule variable « occupation actuelle », 43,5% des personnes interrogées se déclaraient « salariés »⁸, soit un léger recul de deux points par rapport à 2004. **En 2013, les salariés n'ont pratiquement pas bougé avec un taux de 43,5% A l'image de 2009, la part des salariés est toujours surreprésentée et en augmentation dans les électorsats de La Gauche, des Verts et légèrement pour celui du PD (respectivement 70,4%, 54,7% et 43,8%).** Depuis 1999, mis à part l'apparition du mouvement souverainiste en 2009 (ce qui n'est pas le cas en 2013), la surreprésentation de cette catégorie est une constante dans les électorsats des partis susmentionnés. Logiquement au regard de la relation actifs/non actifs, il faut noter que la part des salariés dans l'électorat PCS s'est contractée en 2013 par rapport à 2009 (respectivement 39,1% en 2013 et 36,6% en 2009).

Selon notre sondage, **en 2009, 30,7% de l'ensemble de l'électorat se déclarait « être en retraite » (soit près de 8% de plus par rapport à 2004). En 2013, c'est désormais 32,7% ! Un tiers de l'électorat ne participait plus à la production et/ou à la création de richesses ! C'est avec l'Allemagne, le record de l'Union européenne en 2012-2013 (31,9% pour la République de Berlin). Le premier parti des retraités est toujours le PCS, 38,8% (36,7% en 2009), suivi du POSL 35,2% (34,3% en 2009), avec des surreprésentations respectives dans le Nord et dans le Sud au niveau des données sociodémographiques.**

⁸ Personnes travaillant pour le compte d'un employeur, disposant d'un contrat de travail et percevant une rémunération sous la forme d'un traitement, d'un salaire, d'émoluments, de gratifications, d'un salaire aux pièces ou d'une rémunération en nature. On estime qu'il existe un rapport d'employeur à salarié lorsque l'on se trouve en présence d'un accord, formel ou non, conclu entre une entreprise et une personne, contrat habituellement conclu volontairement par les deux parties et stipulant que la personne dénommée « salariée » travaille pour l'entreprise en échange d'une rémunération en espèces ou en nature. Un travailleur est considéré comme salarié d'une unité particulière s'il perçoit un traitement ou un salaire de cette unité quel que soit l'endroit où s'effectue son travail (que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'unité de production). Les travailleurs intérimaires sont considérés comme salariés de l'entreprise de travail temporaire et non de l'unité de production (cliente de la précédente) dans laquelle ils exercent. Sont notamment considérés comme salariés: les gérants d'entreprise salariés ; les étudiants ayant conclu un engagement formel par lequel ils contribuent au processus de production de l'entreprise en échange d'une rémunération et/ou de services d'éducation ; les personnes en recherche d'emplois fixes qui bénéficient d'un contrat de réinsertion ou de retour à l'emploi ; les travailleurs à domicile lorsqu'il existe un accord explicite aux termes duquel ces travailleurs sont rémunérés sur la base du travail effectué, et à condition qu'ils figurent sur la liste des employés de l'entreprise considérée. Appartiennent à cette catégorie les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers et les travailleurs en congé de courte durée ; sont en revanche exclues les personnes en congé pour une durée indéterminée. Les travailleurs bénévoles ne sont pas pris en compte. Le nombre de salariés est calculé de la même manière que le nombre de personnes occupées : il s'agit d'un chiffre d'effectif qui est mesuré sous forme d'une moyenne annuelle établie sur la base de données mensuelle de la période de référence.

En 2013, les indépendants, les professions libérales et les professions intellectuelles étaient désormais la troisième catégorie d'électeurs luxembourgeois au détriment des personnes au foyer. Les premiers représentaient 9,8% en 2013 contre 4,7% en 2009. **Le PCS et le PD, électors des centres-droits par excellence, étaient surreprésentés en 2013 parmi cette catégorie** par rapport à la moyenne nationale (alors que c'étaient l'ADR, le PD et Les Verts en 2009). C'est d'ailleurs dans cet électorsat que ceux qui étaient les plus susceptibles de panacher en 2013, de procéder à des migrations entre le PCS et le PD et de voter différemment entre les élections législatives et européennes au profit de la formation démocrate-chrétienne, étaient les plus nombreux.

Les seconds (les personnes au foyer) étaient 10,9% de l'échantillon en 2009 ; ils n'étaient plus que 4,4% en 2013 avec une surreprésentation cette année par ordre décroissant des Verts, de l'ADR et du PCS.

En 2009, les personnes à la recherche d'un emploi⁹ étaient 1,3% en 2009 (soit 0,4% de plus qu'en 2004). En 2013, ils étaient désormais 2,7% de l'électorsat avec une surreprésentation par ordre décroissant parmi les électors de l'ADR, des Verts et de La Gauche. Bien que cette catégorie soit en progression, **cela montre ô combien la différence abyssale que les électors se font de la réalité de l'emploi au Luxembourg et le chômage « vrai » qu'ils subissent.** Dans le même temps, **l'existence du chômage des étrangers résidents « en partance », de celle de frontaliers inscrits au chômage dans leurs Etats de résidence, du système de rentes et d'allocations généreux pour l'ensemble de la population grand-ducale risque de conduire en partie le Législateur à ne pas intégrer à la « hauteur voulue » la réalité socio-économique du pays et la question de l'emploi au seul regard du corps électorsal législatif.**

***In fine*, il faut attirer aussi l'attention sur le fait que sur cette question, près de 26% de l'échantillon a refusé de répondre ou à déclarer ne pas savoir !**

⁹ Le nombre de chômeurs publié à chaque fin de mois représente le nombre de demandeurs d'emploi enregistrés à l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM). Une personne est considérée comme demandeur d'emploi si elle est âgée entre 16 et 64 ans, réside sur le territoire national, est sans emploi, à la recherche d'un emploi approprié et disponible pour le marché du travail. Le demandeur d'emploi qui, à la date du relevé statistique, est en congé de maladie depuis plus de 7 jours ou en congé de maternité n'est pas considéré comme disponible pour le marché du travail. En outre, le demandeur d'emploi doit avoir respecté les obligations de suivi de l'ADEM. La population des demandeurs d'emploi comprend les personnes qui bénéficient de l'indemnité de chômage ainsi que les demandeurs d'emploi non indemnisés. Les personnes enregistrées à l'ADEM qui participent à une mesure pour l'emploi ne sont pas reprises dans la population des demandeurs d'emploi disponibles.

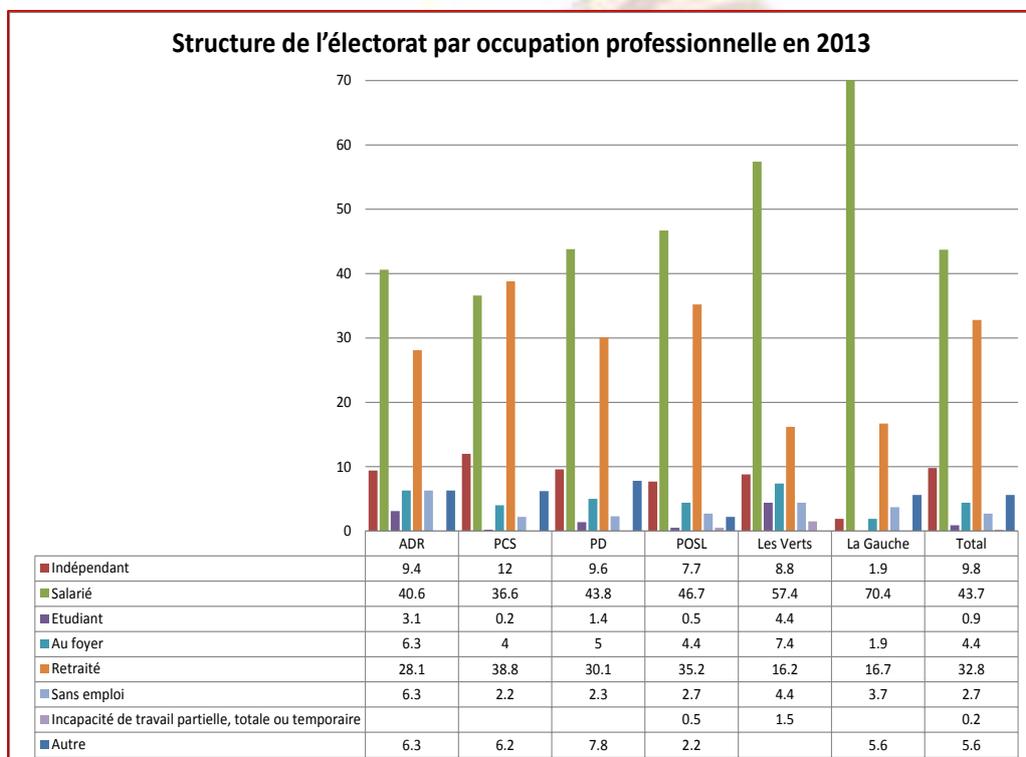
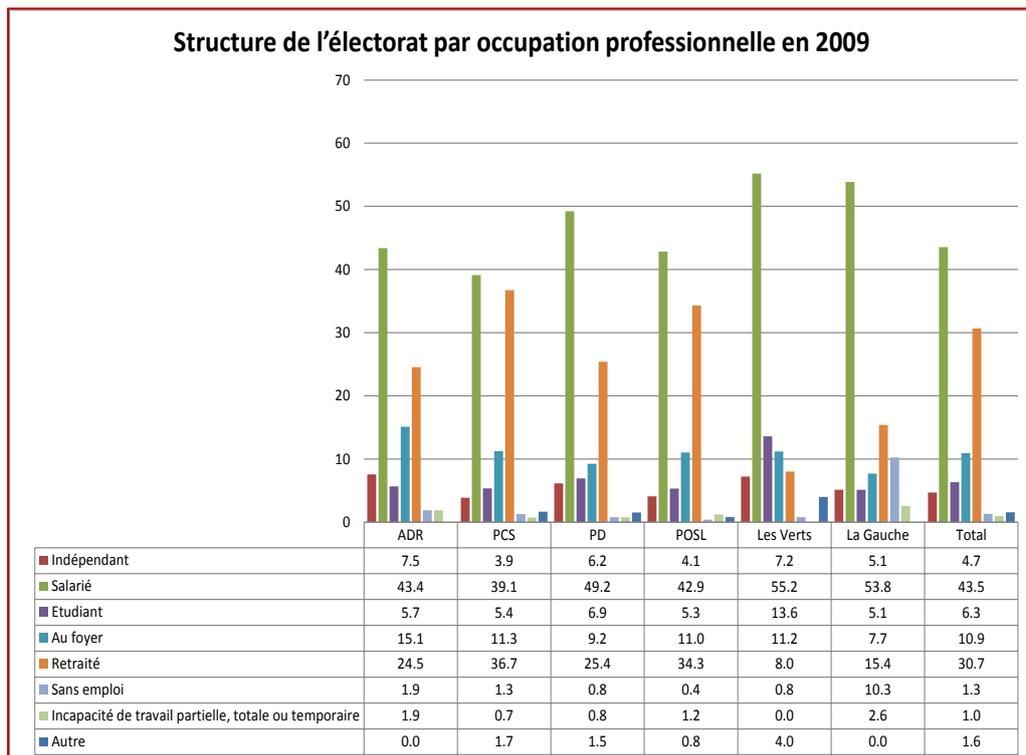


FIGURE 12 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT PAR OCCUPATION PROFESSIONNELLE EN 2009 & 2013

Comme déjà il a été déjà indiqué, le comportement électoral des seniors devient de plus en plus important pour les formations politiques, du fait de l'accroissement de l'espérance de vie due à l'amélioration des conditions de vie, des systèmes de soins et de protection sociale et aux progrès de la médecine et de la part importante qu'ils représentent spécifiquement dans l'électorat au Luxembourg (près d'un tiers). Nous proposons ici d'analyser, tout comme en 2004 et 2009, le choix partisan des retraités selon le secteur dans lequel ils étaient actifs avant de prendre leur pension puisqu'ils sont désormais plus d'un tiers de l'électorat. En 2013, la majorité des retraités était toujours issue du secteur privé (66,5% en 2013 contre 56,8% en 2009). Par rapport à la moyenne nationale des retraités du secteur privé, le PD et le POSL sont surreprésentés alors que c'étaient les cas pour le PCS et l'ADR des retraités du secteur public en 2013.



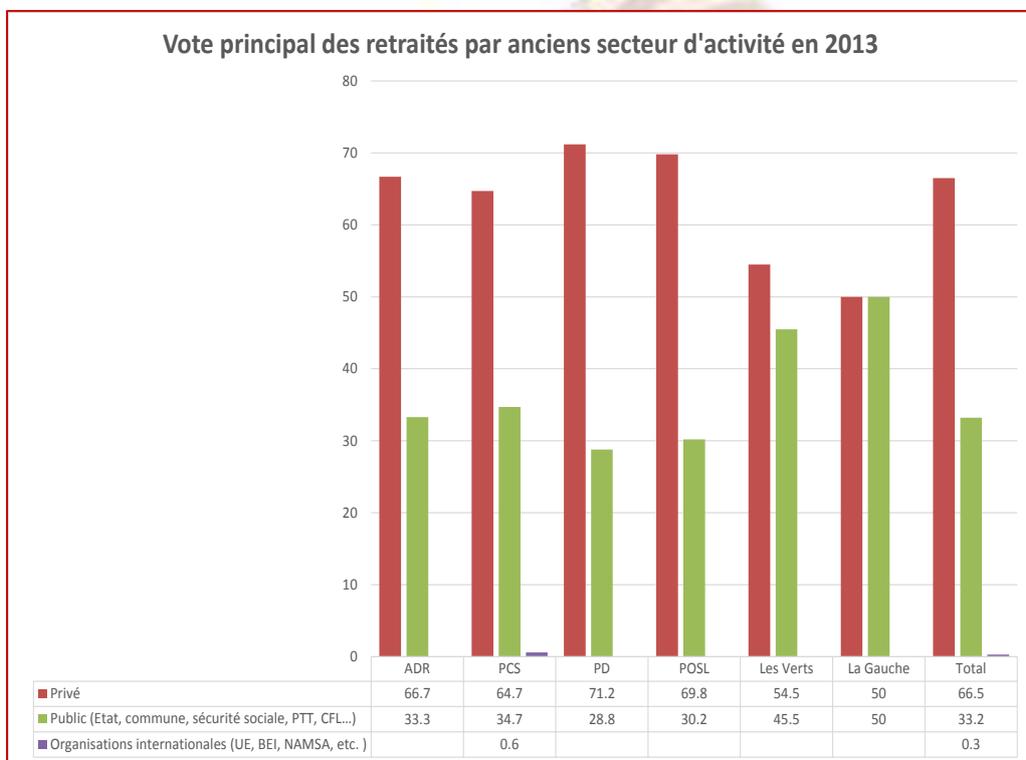
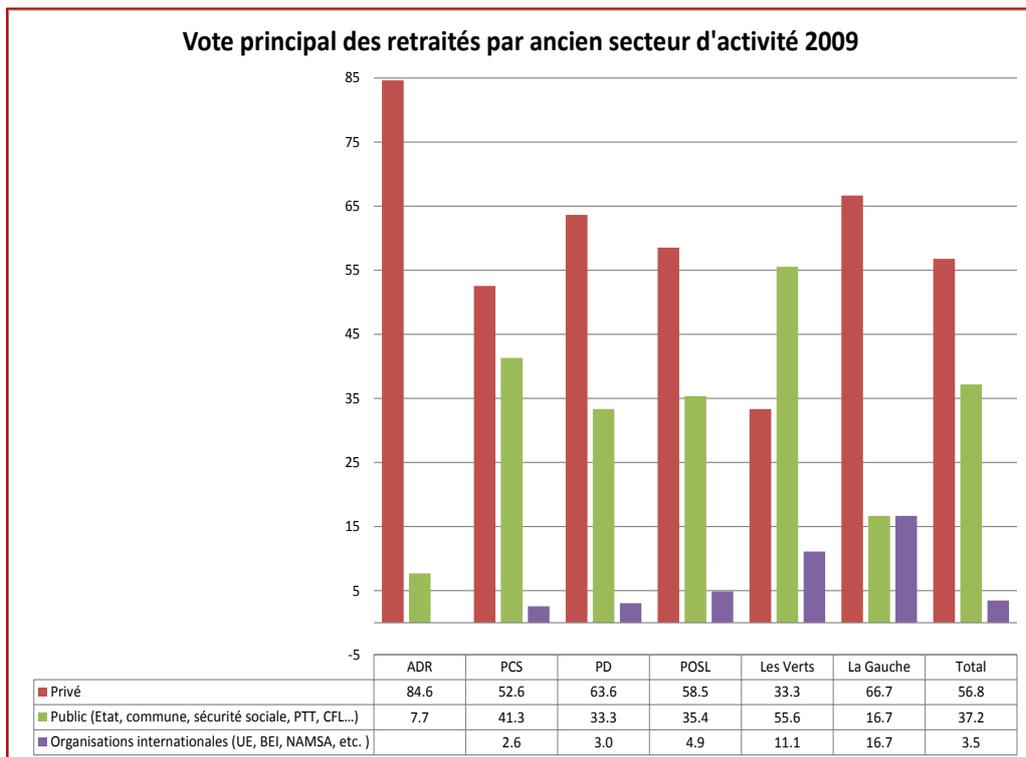


FIGURE 13 VOTE DES RETRAITÉS PAR ANCIENS SECTEURS D'ACTIVITÉ EN 2009 & 2013

En 2009, une faible majorité du corps électoral législatif parmi les actifs était apparenté au secteur public et parapublic (50,5% des personnes interrogées). En 2013, plus de 60% travaillaient dans le secteur privé. Comment expliquer ce retournement de situation ? Première hypothèse de travail, **les premières générations de baby-boomers surreprésentées dans le secteur public commencent à partir en retraites et ne sont donc plus comptabilisées parmi les actifs** ; Seconde hypothèse, sur cette question, le taux de non-réponse est très élevé ce qui peut provoquer un biais important dans la répartition des effectifs entre secteur privé et secteur public. **Plus de 25% n'ont pas donné de réponses ou ne savaient pas se « positionner »** ; Troisième hypothèse, **la part de l'emploi public et parapublic diminue en raison d'une capacité d'attraction moins grande parmi les Luxembourgeois de 18 à 34ans** (26,1% de l'électorat d'après un calcul fait selon le recensement de 2011).

En 2009, le PCS avait réussi le tour de force d'être le premier parti à la fois dans les secteurs privé et public (respectivement 43,8% et 38,4%). En 2013, il ne l'était plus que dans le secteur privé (63,3%) alors que cette année, La Gauche, Les Verts et le POSL étaient surreprésentés dans le secteur public (respectivement 56,6%, 46,2% et 42,6% pour une moyenne nationale de 39,3%).



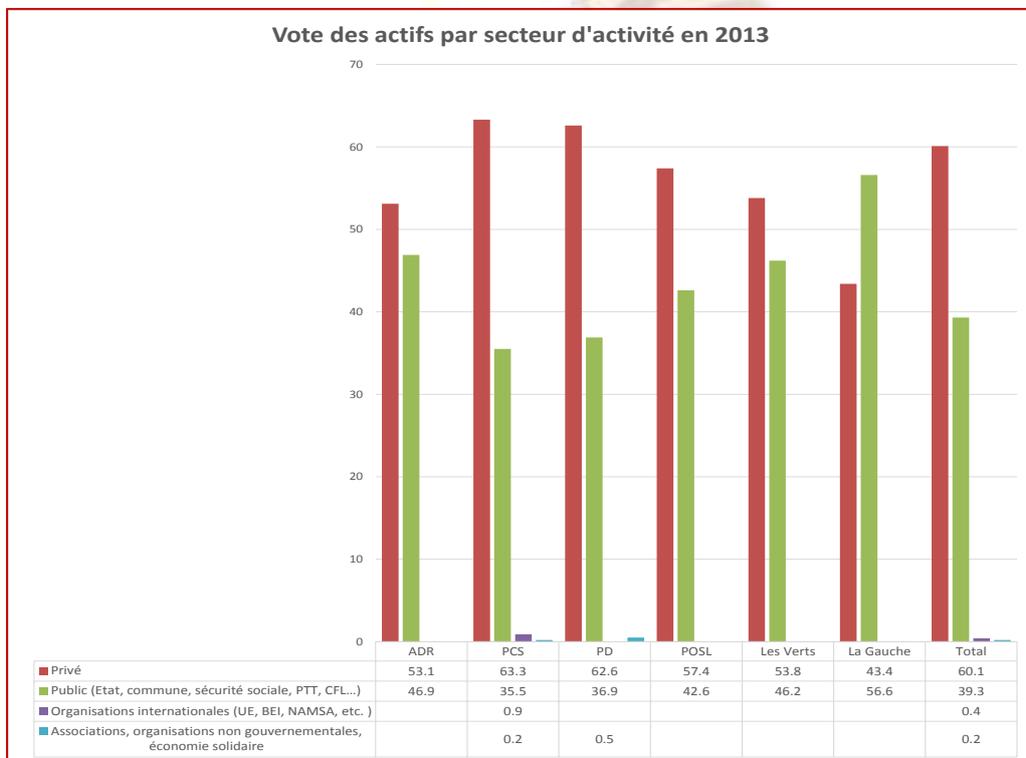
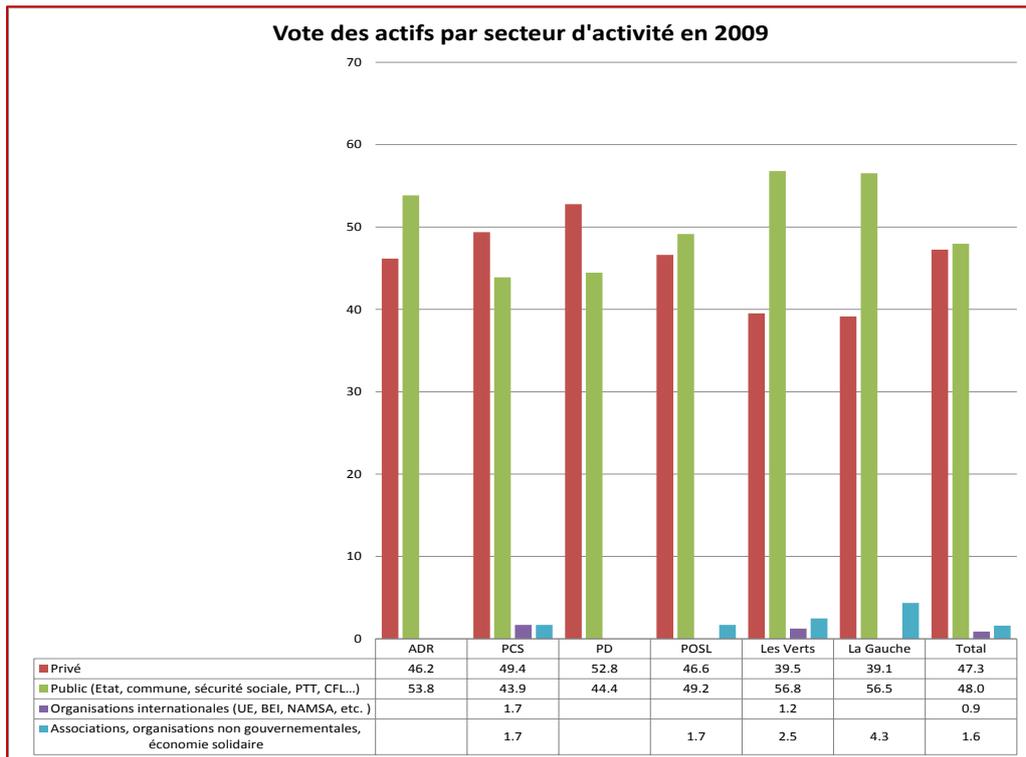


FIGURE 14 VOTE DES ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2009 & 2013

ANALYSE DES ÉLECTORATS DE NATIONALITÉ LUXEMBOURGEOISE À
TRAVERS LES VALEURS

Cadre d'analyses générales en 2009 et 2013

L'ensemble des valeurs des électors des démocraties occidentales font l'objet depuis les années 70 de nombreuses enquêtes internationales (*European Values Survey, World Values Survey, International Social Survey Programme, etc.*¹⁰). Ces études répétées tous les cinq, six ou huit ans ont permis de vérifier notamment que les modifications des opinions individuelles sur la démocratie, l'économie, l'environnement, la religion, la sécurité et le travail, et bien d'autres choses encore, ont entraîné progressivement des réalignements électoraux¹¹. Au Luxembourg, les modes opératoires et les catégories d'analyse de ces programmes internationaux de recherche ont été opérationnalisés déjà dans les études pour la Chambre des Députés en 1999, en 2004 et 2009 et dans les différentes enquêtes sur les valeurs des Européens.

Sur un plan institutionnel, les élections de juin 2009 confirmaient la confiance très élevée dans les fondements et les institutions de la démocratie parlementaire nationale par les Luxembourgeois. Dans le même temps, on notait l'amplification d'une indifférence, voire d'un rejet du système de gouvernance de l'Union européenne et d'une perte de confiance dans les instruments de la concertation sociale au Grand-Duché pour répondre aux défis de la mondialisation économique qui se poursuit. Un pôle d'électeurs eurosceptiques et d'inquiets sur la pérennité et la performativité du modèle économique et social national s'est donc constitué et renforcé depuis le référendum sur le Traité constitutionnel européen de juin 2005.

¹⁰ EVS (2011): European Values Study 1981-2008, Longitudinal Data File. GESIS Data Archive, Cologne, ZA4804 Data File Version 2.0.0, doi:10.4232/1.11005.

¹¹ Halman, Loek, *the European Values Study: A Third Wave. Sourcebook of the 1999-2000 European Values Study Surveys*, Tilburg, WORC-Tilburg University, 2002. Inglehart, F. Ronald, *Modernization and Postmodernization. Cultural, Economic and Political Change in 43 Societies*, Princeton, Princeton University Press, 1997, Bréchon, Pierre. « Les grandes enquêtes internationales (eurobaromètres, valeurs, ISSP) : apports et limites ». In, *L'Année sociologique*, 52, 1, pp.105-130, 2002. Rezsöházy, Rudolf. *Sociologie des Valeurs*. Paris : collection Cursus. Ed Armand Colin, 2006.

Sur un plan économique et social, les scrutins de 2009 et de 2013 montrent aussi toute l'ambivalence des Luxembourgeois. Une grosse minorité d'entre eux protégés par la détention d'un emploi public et parapublic demeure toujours très attachée à l'égalité sociale et aux fonctions de l'Etat régulateur et providentialiste. Pour autant, leur pouvoir d'achat, encore renforcé depuis 2009, et la ferme volonté de maintenir d'une certaine forme de souverainisme fiscal, conduisent les Luxembourgeois à adopter aussi des positions plus libérales en économie. En d'autres termes, l'Etat demeure le garant de la protection individuelle des nationaux luxembourgeois dans un contexte de globalisation économique et de rivalité exacerbée entre les personnes sur le marché de l'emploi. Mais, la viabilité d'un tel système passe nécessairement par le maintien et le développement de la compétitivité de l'économie nationale et de son hinterland, quitte à soutenir et à prendre des mesures visant à accroître la concurrence des économies, y compris avec celles des autres Etats membres de l'Union¹².

La progression du libéralisme culturel sur les questions de société s'accroît. L'accentuation du libéralisme et le développement de l'individu « egocrate », conscient ou inconscient, mènent à une remise en cause de l'humanisme chrétien et à l'effacement des solidarités issues de la culture ouvriériste au Luxembourg. Ils participent aussi au rejet de l'autorité –et de son discours globalisant– incarnée aussi bien par l'État, les partis politiques, les syndicats ouvriers que la famille.

De plus, ce libéralisme, dans un contexte de crise financière et économique, affecte la notion même du travail, et des desseins de celui-ci. Le travail est partiellement remplacé par la recherche du plaisir, de l'émancipation personnelle, de la qualité de vie ou de l'environnement pris au sens large (l'effet « nimby » étant très important). Si, le libéralisme culturel est désormais majoritaire dans la communauté des Luxembourgeois, il provoque pour autant la constitution d'un pôle minoritaire d'électeurs qui manifestent de plus en plus leur affection pour le conservatisme social. Cet attachement à des valeurs présentement minoritaire est partagé toutefois par toutes les cohortes d'électeurs avec des proportions plus élevées parmi les moins de 34 ans que parmi les 49-60ans.

¹² Poirier, Philippe, « Forces et faiblesses de la contestation européenne aux élections européennes de 2009 ». In, Reynié, Dominique, *Opinion européenne en 2010*. Paris : Editions ligne de repères, pp.29-45, 2010. Lefort, Claude, *L'Invention démocratique*. Paris: Fayard, 1981.

Cette pluralisation des valeurs et leur cohabitation dans la société ont donc encore de lourdes conséquences en politique et permettent de redistribuer les électeurs selon de nouveaux clivages dont le plus important est toujours la division entre l'électorat « matérialiste » et l'électorat « post-matérialiste » (désormais dominant dans tous les électorsats luxembourgeois) mais aussi à travers des pôles de valeurs¹³.

En premier lieu, les électeurs se positionnent par rapport au libéralisme culturel, c'est-à-dire à l'ensemble des attitudes et des valeurs hédonistes qui se sont développées depuis le début des années 60 dans le monde occidental dans le domaine de l'éducation, du genre, des mœurs, de la sexualité, de la santé et de la bioéthique. Dans ces domaines, l'autonomie individuelle et la souveraineté du sujet sont préférées à un système normatif collectif et/ou transcendantal. L'individu est estimé comme doué de jugement et de responsabilité par nature et devant exercer aussi dans ces domaines sa pleine liberté de choix. Parmi les législations libérales culturelles, on notera par exemple la légalisation de l'avortement, la dépénalisation de stupéfiants ou bien encore la reconnaissance juridique des couples homosexuels.

D'autres se rapprochent du conservatisme social, autrement dit l'ensemble des attitudes et des valeurs qui visent à réaffirmer le principe d'autorité, de naturalité et de normes transcendantes dans le domaine de l'éducation, du genre, des mœurs, de la sexualité, de la santé et de la bioéthique. Dans ces domaines, il existerait un caractère immuable de certaines normes et règles de comportements en société s'imposant à tout individu. Le respect de ces normes et règles admises collectivement garantirait l'harmonie de la société. Parmi les législations conservatrices sociales, on notera par exemple la définition constitutionnelle de la famille composée d'un homme et d'une femme, le moratoire d'expériences scientifiques sur les embryons ou bien encore l'instauration des soins palliatifs au moment de la fin de vie de préférence à l'euthanasie.

¹³ Inglehart, F., Ronald, "Changing Values among Western Publics from 1970 to 2006". In, *West European Politics*, 1 & 2, pp.130-146, 2008.

Des Luxembourgeois se rapprochent également du libéralisme économique, c'est à dire l'ensemble des attitudes et des valeurs qui consacrent le travail, la propriété, la liberté d'appropriation et la croissance comme les moteurs essentiels pour assurer l'équilibre et le bonheur d'une société. L'agent de régulation n'est pas l'Etat ou toute autre institution publique mais le marché lui-même composé d'individus et d'entreprises acceptant librement de contractualiser leurs rapports. Depuis le début des années 80, le libéralisme économique est considéré aussi comme l'ensemble des politiques publiques qui ont été mises en place principalement par l'administration de R. Reagan aux Etats- Unis et par les gouvernements de B. Mulroney et de Lady M. Thatcher au Canada et au Royaume-Uni (et qui se sont répandues dans l'ensemble des démocraties occidentales) visant à proposer une « alternative » à l'Etat-providence supposé « en crise ». Parmi les politiques publiques du libéralisme économique, on notera l'équilibre budgétaire de l'Etat assuré par la loi ou la Constitution, la libéralisation ou la privatisation de l'ensemble des mécanismes ou des agents économiques dans le domaine des transports, de l'intermédiation bancaire, etc. la libéralisation des échanges économiques au niveau européen et au niveau mondial à travers l'Organisation Mondiale du Commerce.

Certains Luxembourgeois sont en revanche plus proches du modèle universaliste qui relève de l'ensemble des attitudes et des valeurs qui considèrent que des droits, des devoirs et des normes sont partagés par tous les Hommes indépendamment du contexte culturel, économique, politique et social. L'Universalisme suppose que la société tend à l'harmonie à partir du moment où sont garantis l'échange, l'égalité de traitement et les libertés fondamentales. L'Universalisme tend aussi à imaginer des systèmes de gouvernance de plus en plus intégrés et incluant un maximum d'acteurs. L'Universalisme croit aux principes fonctionnalistes et à l'interdépendance croissante des sociétés humaines. Parmi les exemples de législations universalistes, on notera par exemple l'extension des droits politiques depuis le XIXème siècle, la dissociation progressive de la nationalité de la citoyenneté, l'adoption de règles juridiques communes et le principe de cohésion sociale.

Des Luxembourgeois plébiscitent la Protection de l'environnement, autrement dit l'ensemble des attitudes et des valeurs qui estiment que le développement culturel, économique et social ne peut faire abstraction de l'état et de la transformation de la Nature par l'action des sociétés humaines. Il s'agit de penser non seulement à des mesures de préservation de la Nature mais aussi d'assurer un développement qualifié de « durable » dans la mesure où il serait moins dispendieux en termes de ressources naturelles et surtout moins polluant. La Protection de l'environnement implique également de manière individuelle (ou en groupe) d'autres modes de consommation notamment en termes de transport ou d'alimentation, la recherche d'une qualité de vie dont le pouvoir d'achat et des attitudes consuméristes ne seraient plus les attributs essentiels. La protection de l'environnement peut s'accompagner d'un discours de décroissance économique et de recherche de la mise en pratique de l'écologie sociale stipulant développement durable, droits sociaux universels et échange « équitable ». Parmi les législations environnementales, on notera par exemple les mesures incitatives fiscales pour le développement des énergies renouvelables et l'amélioration d'isolation des logements, le protocole de Kyoto pour la limitation des émissions de CO2 dans l'atmosphère ou bien encore les programmes de dénucléarisation civile.

Des électeurs insistent sur la participation démocratique comprise comme l'ensemble des attitudes et des valeurs qui supposent que le fonctionnement et la légitimité d'un régime politique passent nécessairement par l'extension continue des droits politiques, une représentation équitable notamment entre les sexes, l'existence de mécanismes et d'instruments du contrôle démocratique (séparation des pouvoirs, Charte des droits et des libertés fondamentaux, ordre et juridiction constitutionnels, Cour des comptes, parlementarisme, Médiateur, référendums, etc.). La Participation démocratique est l'expression du Libéralisme politique caractérisant tous les systèmes politiques de l'Union européenne dont les pierres angulaires sont égalité et liberté. Parmi les législations de Participation démocratique, on notera par exemple le Traité de Maastricht en 1993 qui autorise depuis la libre inscription des ressortissants communautaires sur les listes électorales dans la perspective des communales et des européennes, l'introduction de quotas par sexe pour la constitution des listes de candidats présentées par les partis politiques ou bien encore le droit d'initiative populaire pour l'organisation de referenda.

Des Luxembourgeois seront à proprement parler des traditionalistes, c'est à dire l'ensemble des attitudes et des valeurs qui évaluent l'harmonie d'une société à partir du moment où les Hommes qui la composent acceptent de reconnaître que leur souveraineté et leur liberté d'action sont limitées par des principes supérieurs, et pour certains immuables, qui les dépassent. L'innovation est rendue possible et acceptable dans le respect de certains us et coutumes et si son caractère de « bien » est reconnu « supérieur » à l'existant et à l'héritage. Le Traditionalisme insiste sur la nécessité de la religion, de la solidarité, de la communauté culturelle d'origine, de l'éthique au moment de l'adoption de législations se rapportant à la Vie, aux questions économiques ou bien encore aux relations internationales. Parmi les législations traditionalistes, on notera par exemple la création des Comités d'éthique dans chacun des Etats membres de l'Union, les incitations fiscales pour les placements éthiques et socialement responsables ou bien encore la définition constitutionnelle du mariage composé d'un homme et d'une femme.

Des Luxembourgeois se réfèrent à l'Etat social, autrement dit l'ensemble des attitudes et des valeurs qui considèrent que pour garantir l'égalité entre les Hommes il est indispensable que l'Etat, en plus des attributs de souveraineté, de justice et de sécurité, exerce une fonction régulatrice en économie et réparatrice dans le domaine social. De telles fonctions supposent l'égalité de traitement de tous les individus et de tous les groupes qui composent une société indépendamment de leurs appartenances culturelles, communautaires, raciales, sexuelles et sociales. Les politiques publiques mises en pratique par l'Etat social ont un caractère providentiel, c'est-à-dire de soutien et de régulation, principalement dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'emploi, de la formation professionnelle, de la santé, du travail et de l'économie. Parmi les législations de l'Etat social, on notera la mise en place d'un revenu minimum garanti, les allocations familiales ou bien encore la limitation de la durée du temps de travail.

Enfin, ils se positionneront sur l'Ordre et la Sécurité, c'est-à-dire l'ensemble des attitudes et des valeurs qui estiment que la protection des biens et des personnes et le respect de la Loi et de l'Autorité sont fondamentaux pour le bon fonctionnement d'une société. Il s'agit en l'occurrence d'identifier et de juguler les formes de criminalité contemporaines, les « déviations », les expressions du terrorisme et les actes de violence ou de dégradation envers les biens publics et privés en recourant notamment à tout l'appareil répressif policier et judiciaire à disposition dans un Etat de droit. Le caractère répressif est privilégié par rapport au caractère préventif. L'Etat doit toujours avoir l'exercice du monopole de la violence. Au-delà du caractère sécuritaire, ce type d'attitudes souhaite restaurer les principes d'autorité dans la famille, à l'école ou bien encore au niveau des pouvoirs publics qui supposément auraient été ébranlés et « défaits » par le libéralisme culturel initié dans les années 60 par toutes les démocraties occidentales. Parmi les législations sécuritaires, on notera par exemple l'abaissement de l'âge pour l'incarcération des jeunes délinquants, la multiplication des caméras de surveillance en permanence dans les communes ou bien encore le renforcement de la durée des peines incompressibles notamment pour les actes de terrorisme et les agressions à caractère sexuel.



LE POSITIONNEMENT SUR LA POLITIQUE, LA DÉMOCRATIE ET SES
INSTITUTIONS

LA VALEUR ACCORDÉE À LA POLITIQUE ET À LA DÉMOCRATIE

En 2009, l'intérêt pour la politique était déjà très fort au Luxembourg. 22,2% des sondés affirmaient être « très intéressés » et 54,2% « assez intéressés » par la politique¹⁴. **Le niveau d'intérêt a encore progressé en 2013, respectivement 32,4% et 46,6% des personnes interrogées déclaraient être « très intéressées » et « assez intéressés » par la politique.** En 2013, les électeurs qui étaient en plus grande nombre « peu intéressés » ou « pas du tout intéressés » par la politique étaient plus en faveur du Parti pirate et beaucoup moins qu'en 2009 ceux de l'ADR (73,4% des électeurs pirates n'étaient pas intéressés par la politique et 36% des électeurs souverainistes avaient la même attitude). Ces partis mobilisent des catégories d'électeurs dont la socialisation politique s'est construite sous la forme de la protestation du fonctionnement du système politique et de la dénonciation de la professionnalisation de l'activité politique, il n'est donc pas surprenant de retrouver (une nouvelle fois pour l'ADR) ces électors parmi ceux qui sont les « moins politisés » au quotidien.

L'intérêt si élevé pour la politique au Luxembourg doit être toutefois replacé dans un cadre général de regain pour la politique constatée dans l'enquête européenne sur les valeurs sur la période 2008-2012 (55% d'intérêt général pour le Luxembourg pour une moyenne des Etats membres du Conseil de l'Europe de 42%). Cette embellie pour la politique est née avec la crise économique et financière en 2008. La progression pour l'intérêt de la politique a été aussi le premier indice d'une polarisation forte du système politique en 2013, c'est-à-dire l'émoussement de la démocratie consociative qui distinguait jusqu'alors les Etats du Benelux des autres démocraties européennes¹⁵.

¹⁴ La question était la suivante : « Dans quelle mesure diriez-vous que vous vous intéressez à la politique? Très intéressé, Assez intéressé, Peu intéressé, Pas du tout intéressé, Ne sait pas, Sans réponse ».

¹⁵ European Values Study, Atlas 2008-2012, <http://www.atlasofeuropeanvalues.eu/new/europa.php?ids=186&year=2008&country=LU>, 2012.

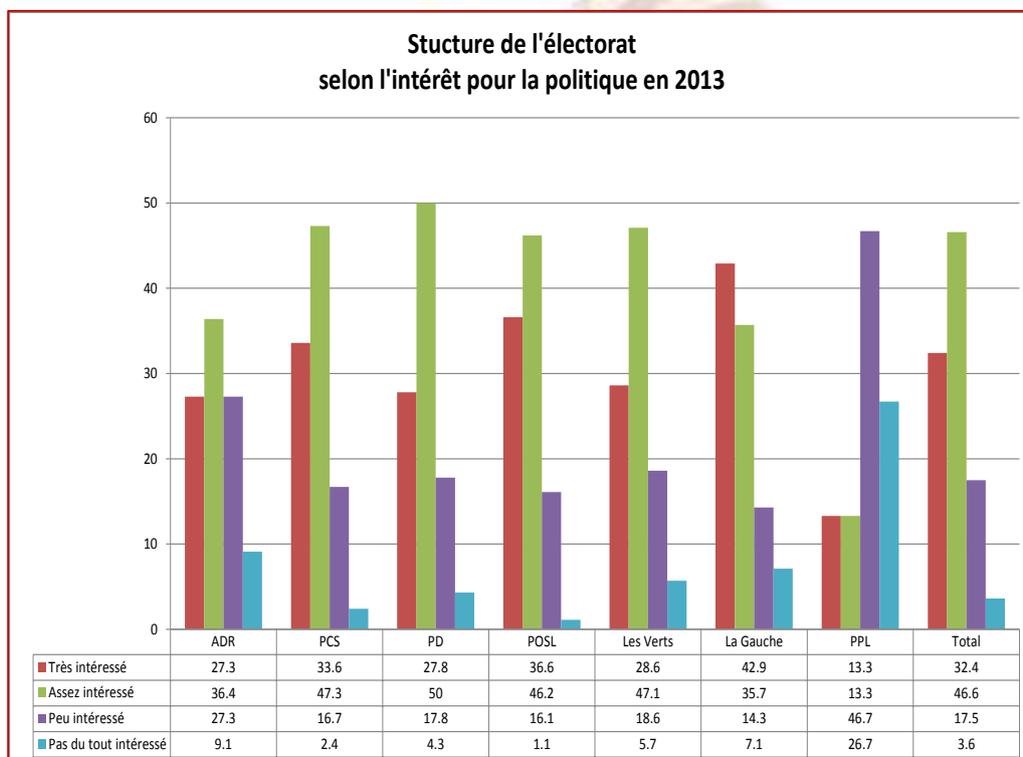
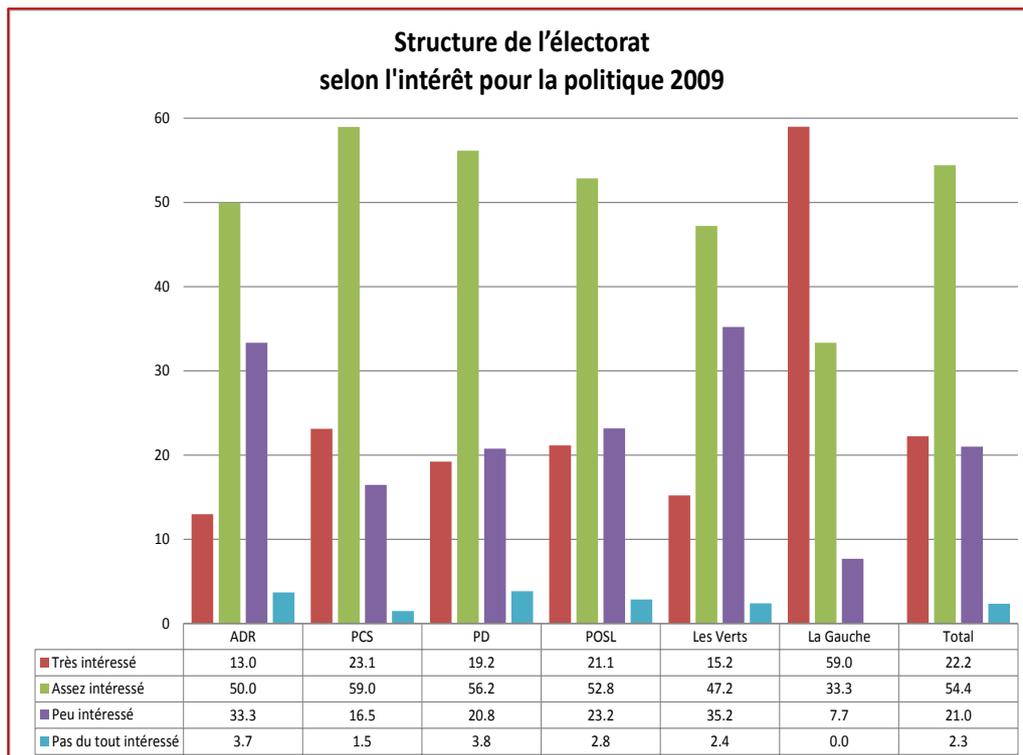


FIGURE 15 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON L'INTÉRÊT POUR LA POLITIQUE EN 2009 & 2013

Les Luxembourgeois étaient toujours très satisfaits du fonctionnement de leur démocratie nationale en 2013 (88,4 % en 2013 se déclaraient « très satisfaits » et « assez satisfaits, 86,7% en 2009) en dépit des conditions de la fin de la législature PCS/POSL¹⁶.

Page | 229

Pour autant les élections législatives de 2013 sont marquées par une montée de l'insatisfaction non seulement parmi les électors les plus à gauche (La Gauche) ce qui une donnée « classique » mais aussi parmi les électors dont les partis formeront la coalition tripartite à l'exception de l'électorat libéral qui lui au contraire à une plus grande confiance dans la démocratie nationale en 2013 qu'en 2009. A contrario, l'électorat écologiste déjà parmi les plus critiques du fonctionnement de la démocratie nationale en 2009, a vu son insatisfaction passée de 16,9% en 2009 à 28,1% en 2013.



¹⁶ La question était la suivante : « Dans l'ensemble, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait ou pas du tout satisfait du fonctionnement de la démocratie au Luxembourg ? Diriez-vous que vous êtes : Très satisfait, Assez satisfait, Peu satisfait, Pas satisfait du tout, Ne sait pas, Sans réponse ».

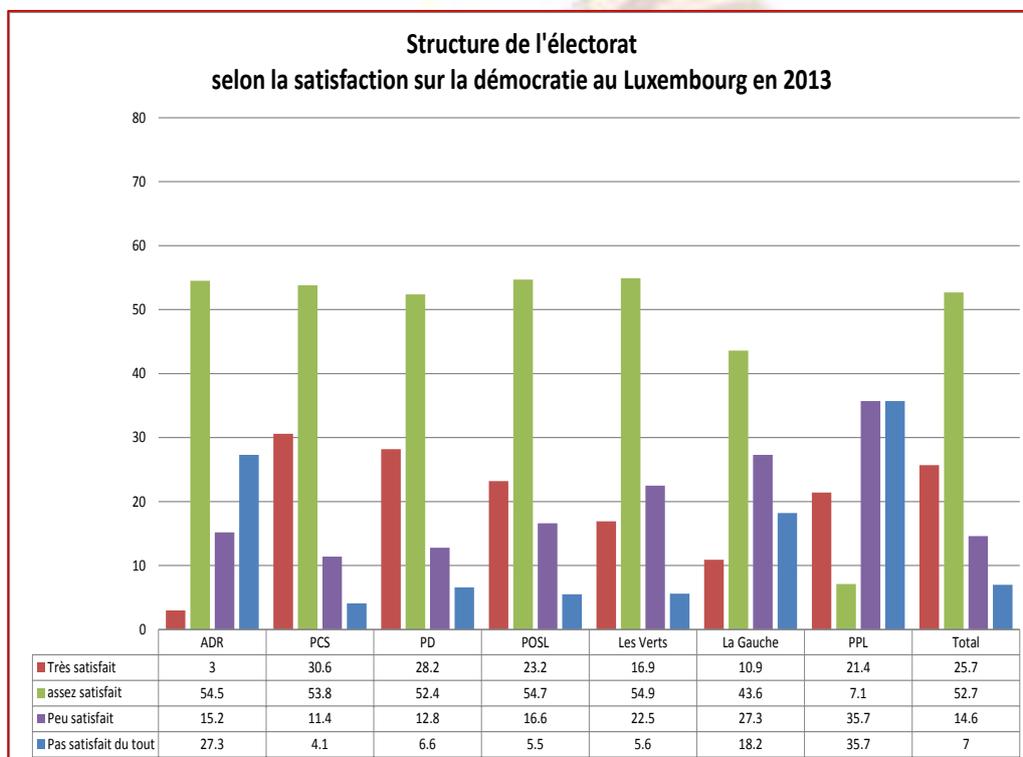
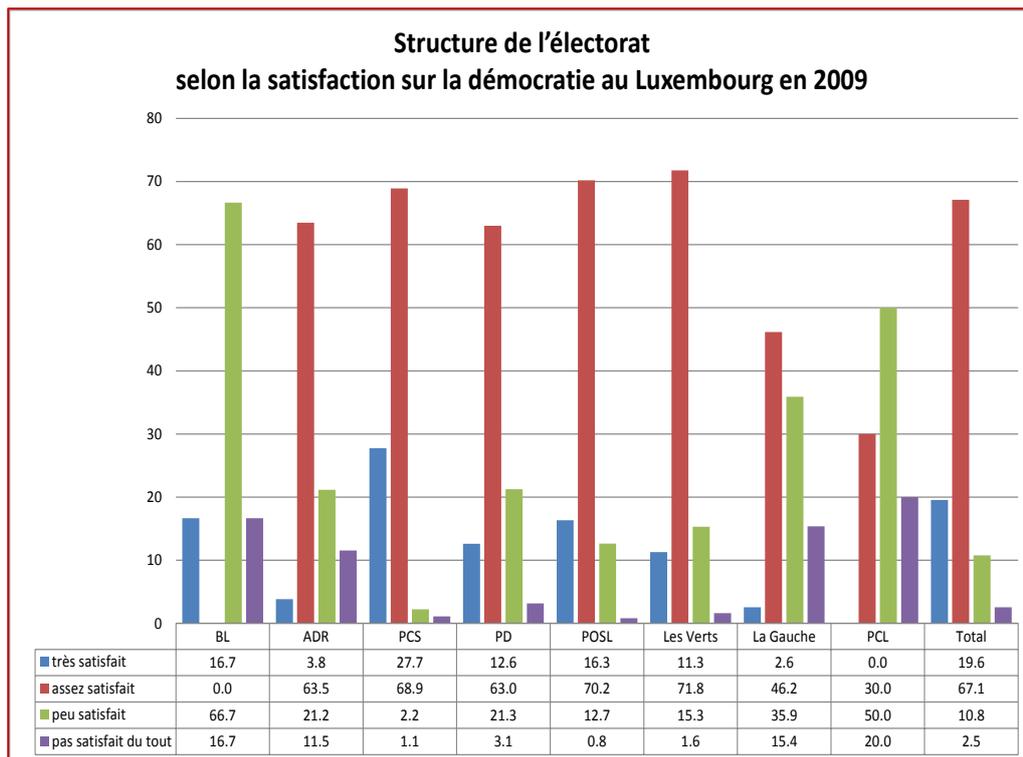


FIGURE 16 SATISFACTION SUR LA DÉMOCRATIE AU LUXEMBOURG EN 2009 & 2013

Si les électeurs exprimaient toujours une confiance majoritaire dans le fonctionnement de la démocratie européenne, le total des satisfaits s'élevait désormais à 51,2% en 2013, il était en recul de plus de 7 points par rapport à 2009 (58,9% en 2009) dans une progression linéaire préoccupante à court terme pour la légitimité de l'Union européenne (62,8% en 2004)¹⁷. Tout comme en 2009, l'électorat des gauches luxembourgeoises (POSL, Verts et La Gauche) était de loin le plus critique vis-à-vis de l'état de la démocratie au niveau de l'Union européenne.

En 2004, nous avons déjà remarqué le développement de cet euroscepticisme, que nous préférons qualifier d'eurocriticisme (la remise en cause de politiques publiques et de traités européens jugés « libéraux » et dont le mode d'adoption remettrait partiellement en cause des éléments de la démocratie représentative) chez une forte minorité des électeurs des partis plus anciens à gauche (POSL, La Gauche).

Cette forme de contestation de l'Union européenne s'est encore amplifiée à gauche. **Les électeurs POSL, 52,2% (45,7% en 2009), de La Gauche 81,9% (86,9% en 2009) et des Verts 52,8%, (44,6% en 2009) se déclaraient des plus insatisfaits quant au fonctionnement de la démocratie européenne, pour une moyenne de 48,8% dans l'échantillon.**

La critique de la démocratie européenne a gagné aussi du terrain parmi les électeurs de centre droit et plus particulièrement parmi ceux du PCS et encore plus chez ceux du PD. En 2009, 31,2% était insatisfaits de la démocratie européenne pour 38,8% en 2013. 48,2% des électeurs libéraux se déclaraient insatisfaits de la démocratie en Europe contre 43,6% en 2009. Cette image dégradée « colle » d'ailleurs avec l'étude Eurobaromètre réalisée à l'automne 2013. En effet le corps électoral européen (dont 65% sont de nationalité luxembourgeoise) avait une image plutôt nuancée de l'Union européenne avec 40% de personnes qui la jugeaient « très ou assez positive ». L'équivalent des réponses se retrouvaient dans les opinions neutres. La proportion de ces dernières était identique pour l'ensemble des 28 pays de l'Union alors que 31% seulement des citoyens européens avaient une vision positive¹⁸.

¹⁷ La question était la suivante : « En ce qui concerne le fonctionnement de la démocratie dans l'Union Européenne? Diriez-vous que vous êtes : Très satisfait, 2. Assez satisfait, Peu satisfait, Pas satisfait du tout, Ne sait pas, Sans réponse ».

¹⁸ Eurobaromètre Standard 80, Rapport National sur le Luxembourg, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb80/eb80_lu_fr_nat.pdf, décembre 2013, décembre 2013.

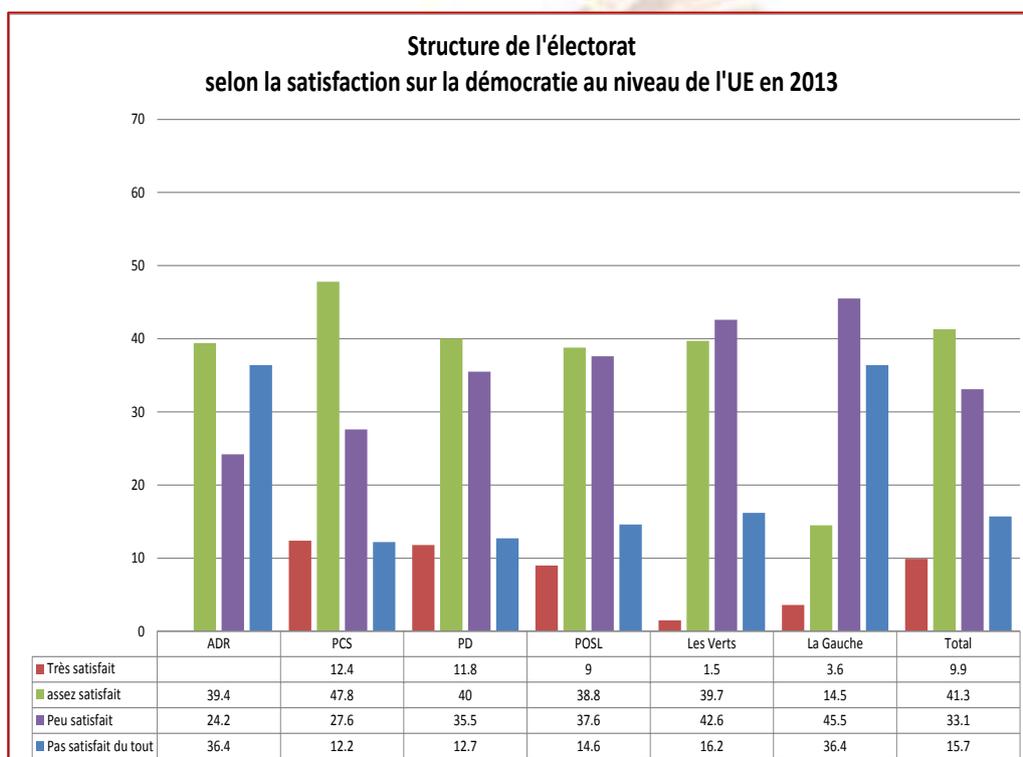
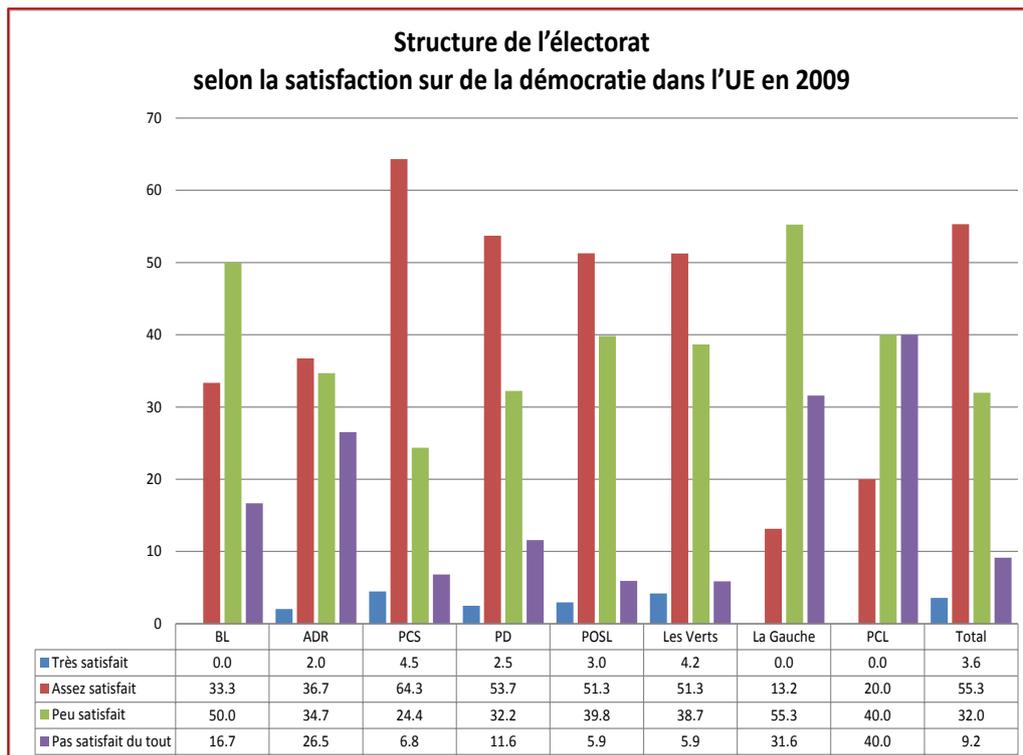


FIGURE 17 SATISFACTION SUR DE LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2009 & 2013

Dans l'étude eurobaromètre de l'automne 2013, le Luxembourg d'après le corps électoral européen était bien au-dessus de la moyenne lorsqu'il s'agissait de la confiance accordée aux institutions nationales de la démocratie représentative. Mais la même étude par rapport à celle du printemps constatait un recul de 8 points pour le Parlement, de 11 points pour le Gouvernement et de 9 points pour les partis politiques¹⁹.

	Autorités régionales et locales	Parlement	Gouvernement	Partis politiques
Allemagne	65	44	38	16
Belgique	55	48	48	26
France	52	19	14	7
Luxembourg	74	41	51	26
Union européenne	44	25	23	14

FIGURE 18 CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS NATIONALES- EUROBAROMÈTRE AUTOMNE 2013

En 2009, il fallait remarquer une perte de confiance dans le Gouvernement (62,5% en 2009, 71,3% en 2004). La moyenne dans les Etats du Conseil de l'Europe pour la période 2008-2009 était de 34%²⁰. C'étaient parmi les électeurs de la « gauche de la gauche » (PCL et La Gauche) et de l'ADR (mais ce sentiment était déjà fort en 2004), respectivement 62,5%, 48% et 25% qui affirmaient le plus « ne pas avoir confiance » en cette institution pour une moyenne de 12,6% de l'échantillon. La défiance vis-à-vis de l'institution « Gouvernement » était plus forte aussi parmi les électeurs libéraux et dans une moindre mesure pour les électeurs des Verts. **Nous assistons à une amplification de ce phénomène en 2013 non seulement dans les électors traditionnellement contestataires mais aussi parmi les électeurs libéraux et écologistes et pour la première fois, socialistes²¹. 45% des électeurs en préélectoral faisaient « seulement » confiance dans l'institution « Gouvernement ».**

¹⁹ Eurobaromètre 80, Eurobaromètre Standard 80 Automne 2013 L'Opinion publique européenne, http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm, novembre 2013.

²⁰ European Values Study, Atlas 2008-2012, Pourcentage des personnes qui ont beaucoup de confiance dans le Gouvernement, <http://www.atlasofeuropeanvalues.eu/new/europa.php?ids=222&year=2008>, 2012.

²¹ La question était la suivante : Dans quelle mesure faites-vous confiance aux instances suivantes, en sachant que je vous demanderais d'utiliser l'échelle allant de 1 à 10 : 1 signifie « vous ne faites pas du tout confiance à l'instance en question » et 10 signifie que « vous faites pleinement confiance » ? Si vous ne connaissez pas suffisamment bien une de ces instances, dites-le moi et Je passerai à la suivante : Le Gouvernement

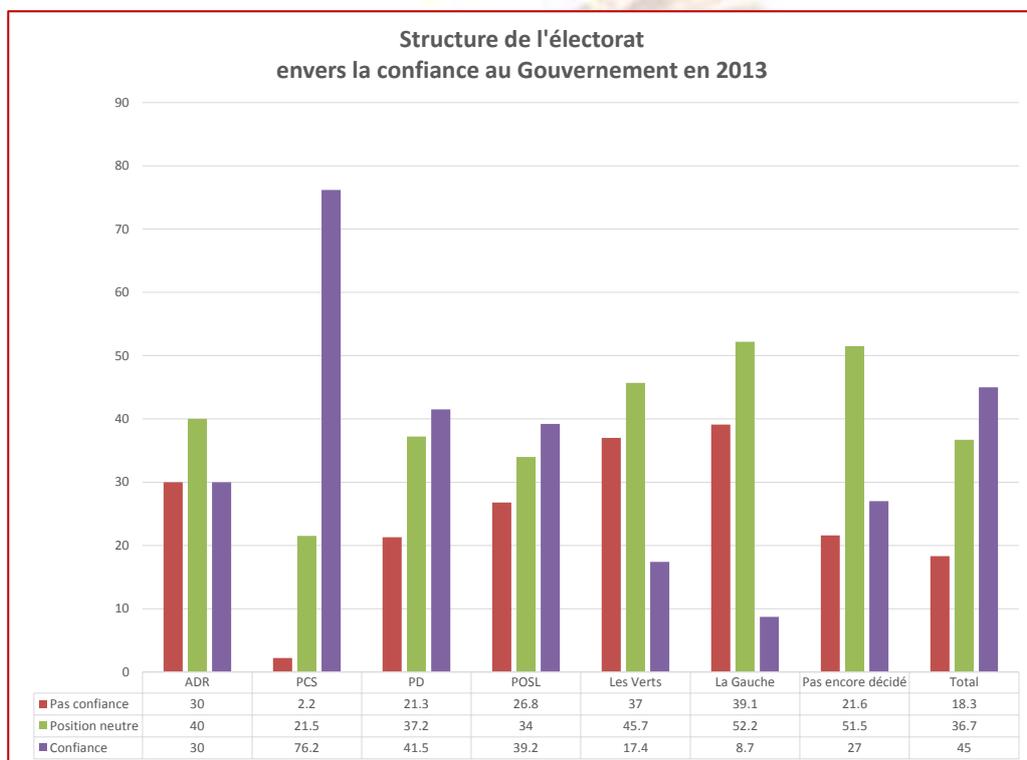
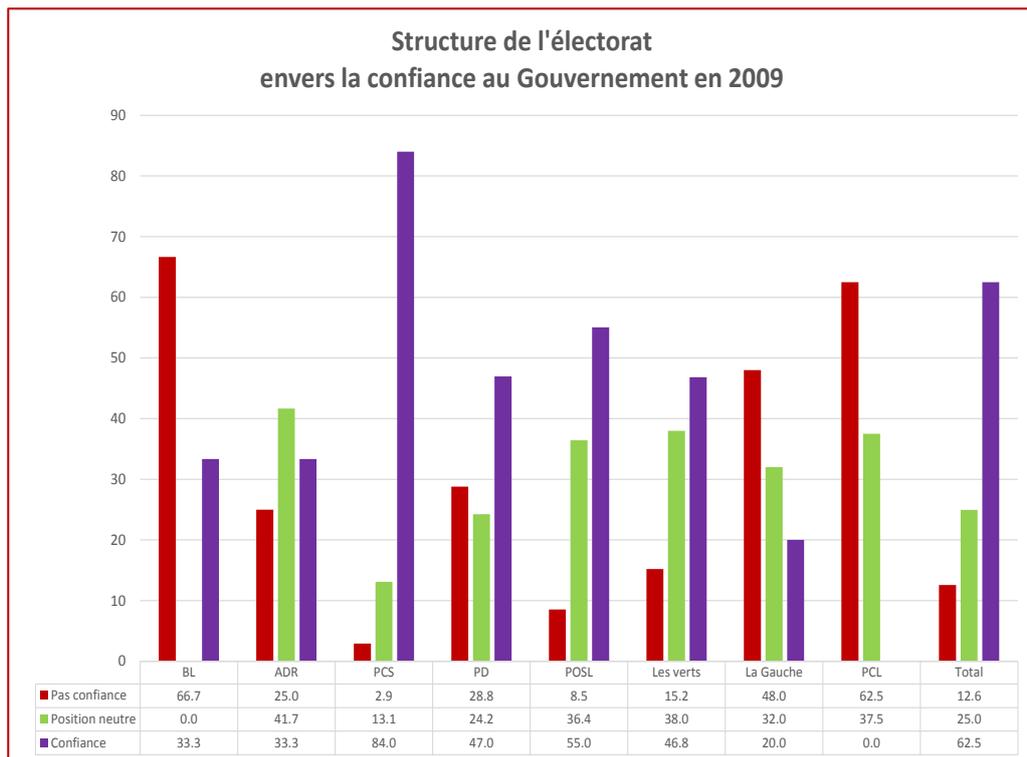
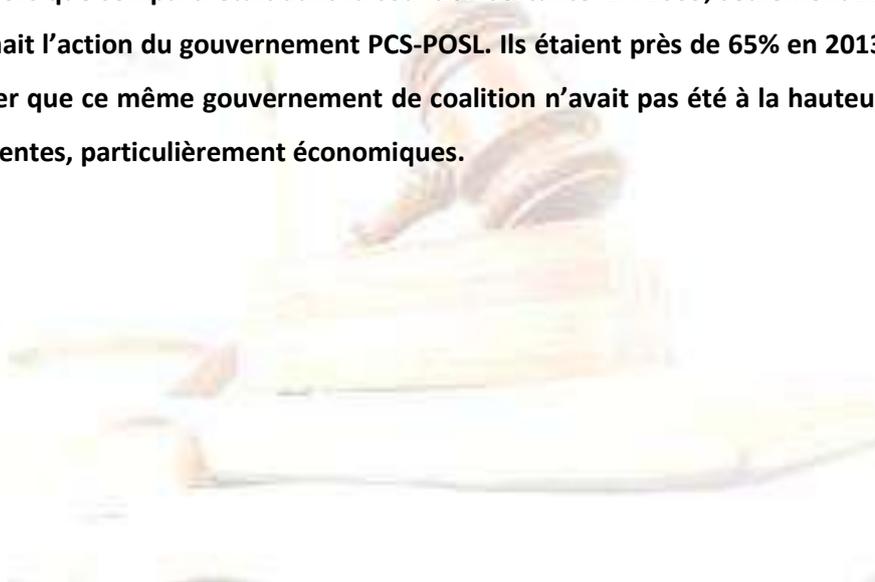


FIGURE 19 CONFIANCE ENVERS LE GOUVERNEMENT 2009 & 2013

L'action du Gouvernement sortant formé du PCS et du POSL avait été plébiscitée en 2009 (78,2% d'opinions favorables, soit près de 18 points supplémentaires par rapport à 2004)²². Inversement et **pour la première fois depuis 1999, le bilan du Gouvernement sortant en 2013 était désapprouvé par la majorité du corps électoral législatif : 56,8% des personnes interrogées le pensaient ainsi. La désapprobation l'a emporté dans tous les électors de manière majoritaire à l'exception de celui du PCS, où tout de même un tiers était du même avis (ils n'étaient que 4,6% en 2009 à juger contestable le bilan du Gouvernement d'alors).**

L'électorat libéral, rejeté dans l'opposition depuis 2004, était déjà majoritairement contre en 2009, cette critique s'est encore renforcée en 2013 avec un taux de désapprobation avoisinant les 75% (61% en 2009).

Le phénomène le plus remarquable est le retournement complet de l'électorat socialiste alors que son parti était dans la coalition sortante. En 2009, seulement 12 % condamnait l'action du gouvernement PCS-POSL. Ils étaient près de 65% en 2013 pour estimer que ce même gouvernement de coalition n'avait pas été à la hauteur de leurs attentes, particulièrement économiques.



²² La question était la suivante : « Revenons maintenant au Luxembourg. Approuvez-vous ou désapprouvez-vous le bilan du Gouvernement sortant ? Approuve, Désapprouve, Ne sait pas, Sans réponse ».

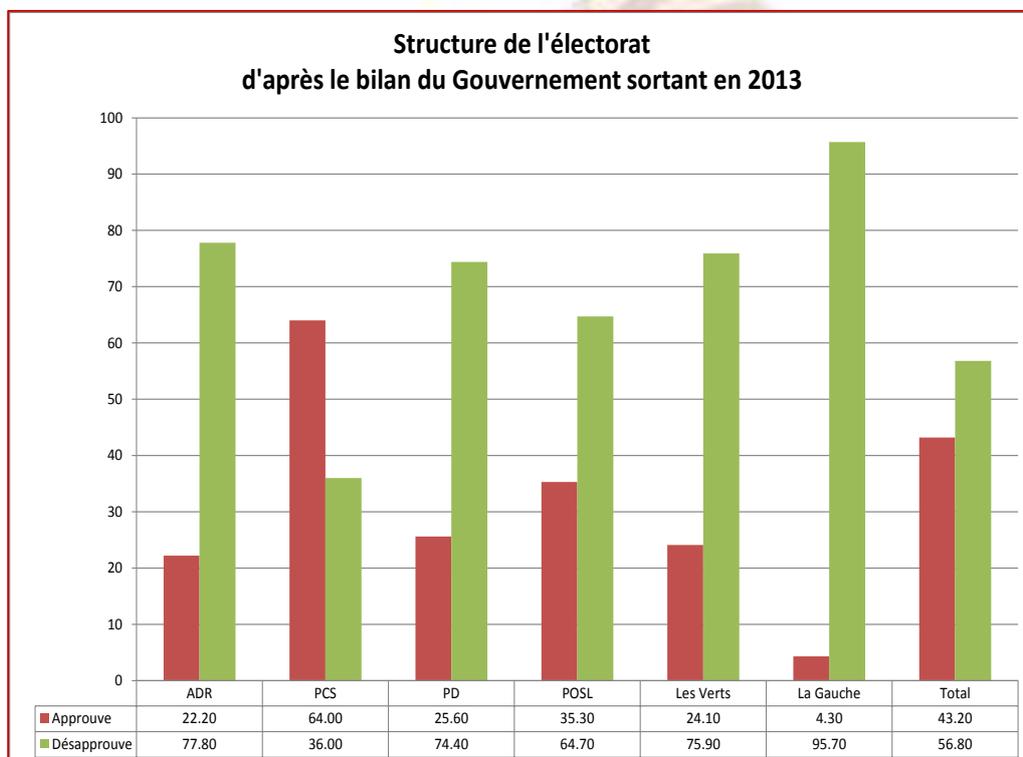
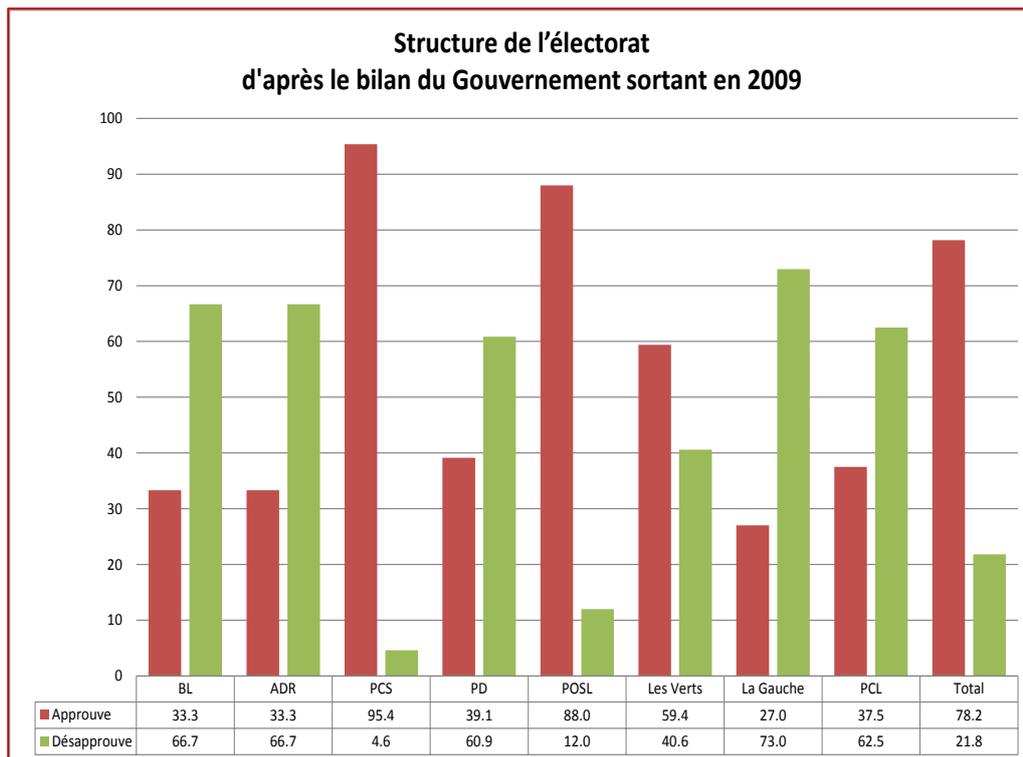


FIGURE 20 AVIS SUR LE BILAN DU GOUVERNEMENT SORTANT EN 2009 & 2013

LA CONFIANCE DANS LE PARLEMENT

Seuls 10% des électeurs en 2009 avaient une confiance limitée dans l'institution parlementaire nationale (+ 3 points toutefois par rapport à 2004). **En 2013, le degré d'insatisfaction du Parlement est monté à 15,2%**. Il avait été de 22% en 2012 dans une autre enquête européenne pour une moyenne de 68% dans les Etats du Conseil de l'Europe²³. Surtout, pour la première fois depuis 2004, le degré de satisfaction du parlementarisme luxembourgeois n'était plus majoritaire en 2013 (47,8%)²⁴.

La nouvelle perte de confiance, « relative » mais réelle est due principalement aux électors des gauches luxembourgeoises (POSL, Verts et La Gauche). A titre d'exemple **plus de 20% de l'électorat socialiste était mécontent de l'institution législative** alors que c'était le cas seulement de 9,3% en 2009.

Assurément ce fléchissement tient au fait des conditions de la fin de la législature et de la dissolution du Parlement avant la date normale prévue. Mais c'est un phénomène qui doit être aussi replacé dans une dynamique européenne d'insatisfaction tant envers les institutions gouvernementales que législatives nationales. Ce déclin est concomitant du passage que nous avons déjà identifié à maintes reprises, du système de gouvernement représentatif à celui de la gouvernance où le processus décisionnel et législatif est partagé avec d'autres acteurs que les gouvernements et les parlements. Les électeurs, découvrant partiellement l'état de leurs régimes politiques, sont donc tentés d'adopter progressivement une attitude contestatrice envers l'institution qui incarne le plus le gouvernement représentatif. Cette attitude n'est nullement irrévocable à l'exemple des démocraties allemandes et scandinaves (qui ont connu elles-aussi un recul de confiance dans leurs parlements dans la première moitié des années 2000). La condition sine qua non est de « replacer » notamment les Parlements dans le système de gouvernance économique européenne²⁵.

²³ European Values Study, Atlas 2008-2012, Pourcentage des personnes qui ont beaucoup de confiance dans le Parlement, <http://www.atlasofeuropeanvalues.eu/new/europa.php?ids=211&year=2008>, 2012.

²⁴ Dans quelle mesure faites-vous confiance aux instances suivantes, en sachant que je vous demanderais d'utiliser l'échelle allant de 1 à 10 : 1 signifie « vous ne faites pas du tout confiance à l'instance en question » et 10 signifie que « vous faites pleinement confiance » ? Si vous ne connaissez pas suffisamment bien une de ces instances, dites-le moi et Je passerai à la suivante : Le Parlement.

²⁵ Ph. Poirier (sous la direction), Les pouvoirs d'un Parlement : L'exemple de la Chambre des Députés du Luxembourg. Bruxelles : Editions Larcier, collection études parlementaires, 2014.

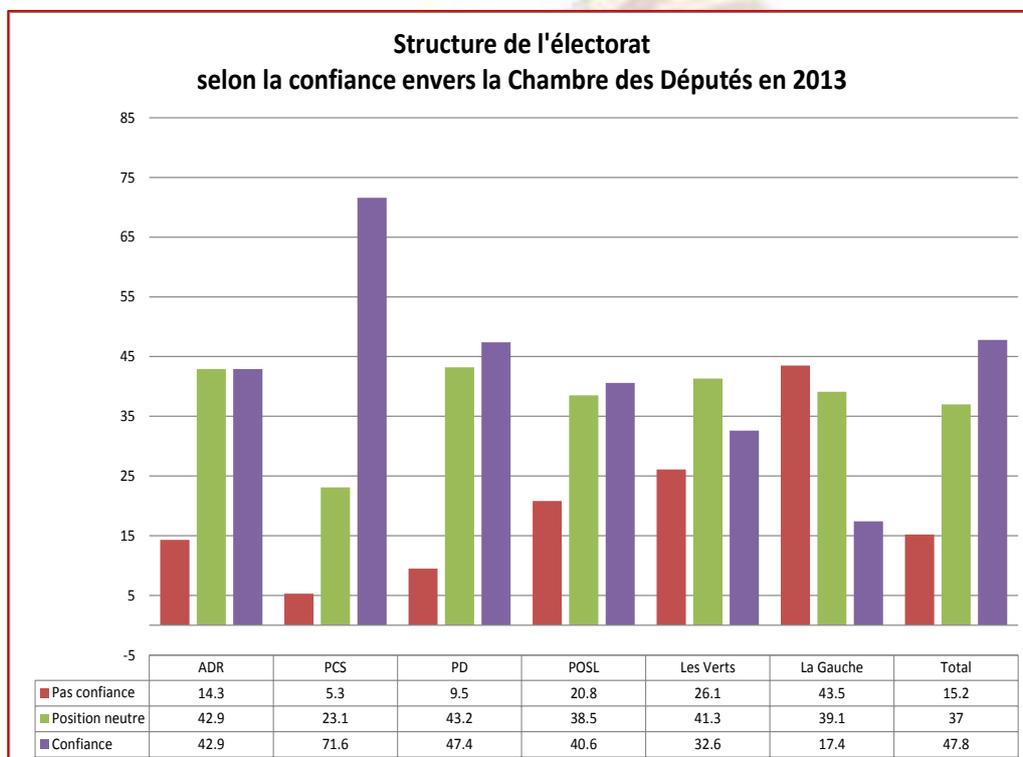
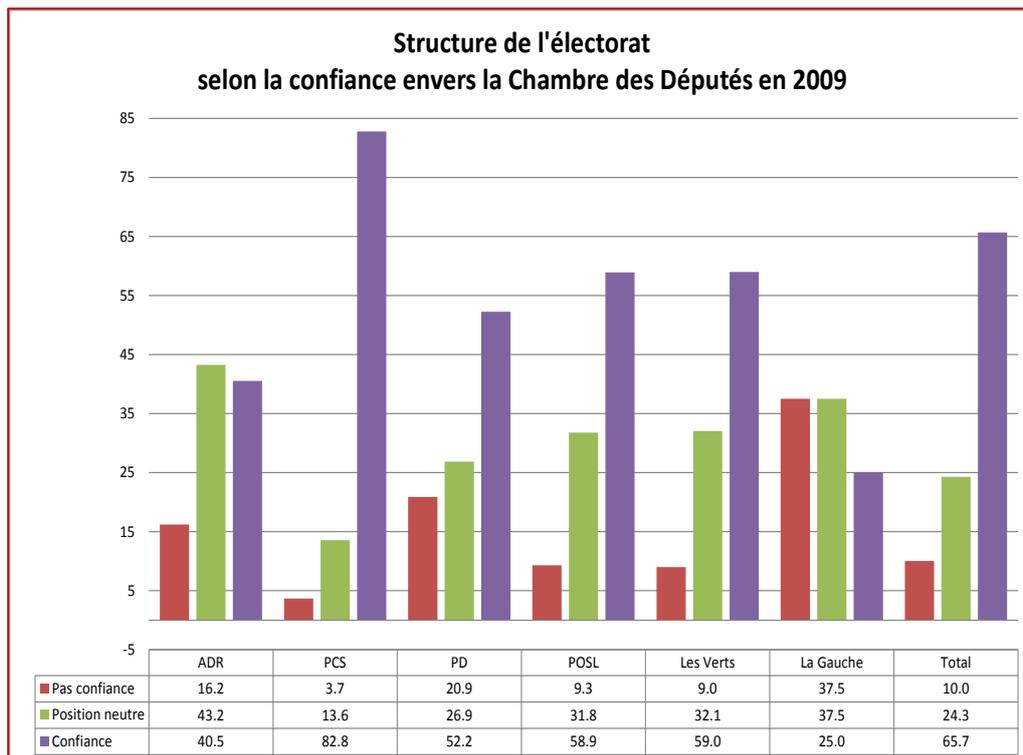


FIGURE 21 CONFIANCE ENVERS LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS EN 2009 & 2013

LES APPRÉCIATIONS SUR LE SYSTÈME ÉLECTORAL

En juin 2009, plus de 92% des électeurs étaient en faveur du maintien du système électoral basé sur un scrutin proportionnel de listes avec des votes préférentiels nominatifs intra-listes et inter-listes organisé en quatre circonscriptions électorales avec obligation de vote.

En 2013, le taux d'adhésion était encore très élevé puisqu'il se situait à 81,5%. Cela étant dit, il fallait remarquer que ce taux reculait de 10 à 18 points respectivement parmi les électeurs libéraux et socialistes. C'est d'ailleurs dans les partis issus de la tradition ouvriériste que le degré de contestation était le plus fort (POSL 27,4% et La Gauche 33,3%)²⁶.



²⁶ La question était la suivante : « Etes-vous en faveur du maintien du système électoral actuel qui permet au choix le vote de liste, de voter pour des candidats uniquement sur une même liste ou pour des candidats sur plusieurs listes ? Oui, Plutôt oui, Plutôt non, Non, Ne sait pas, Sans réponse ».

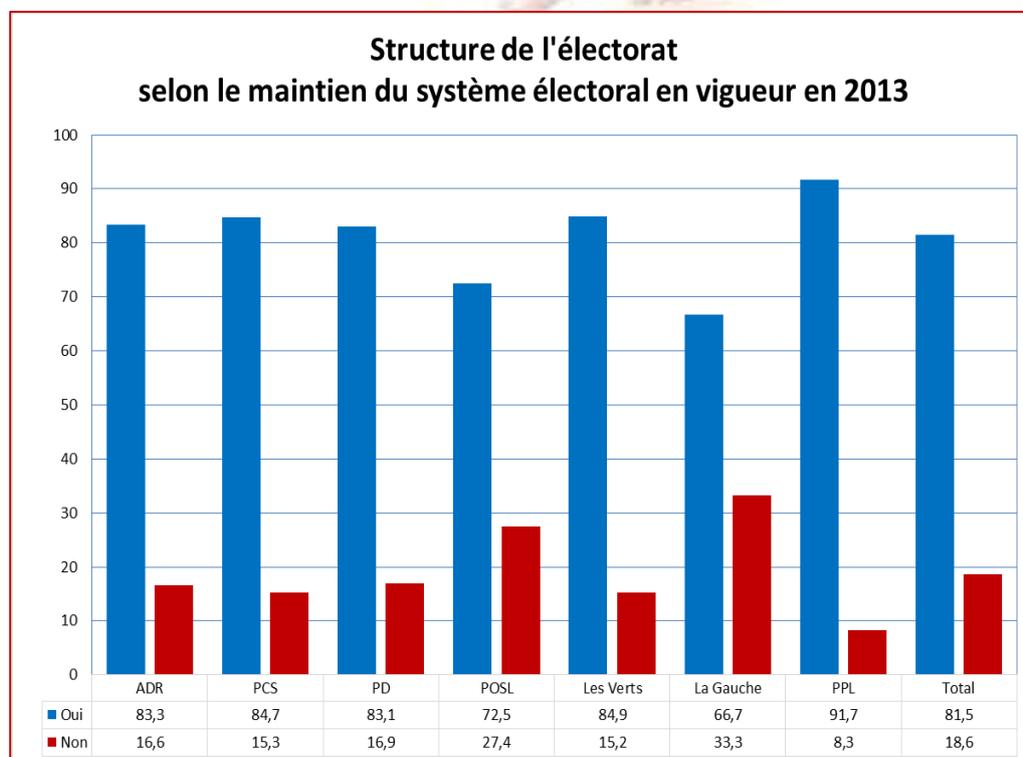
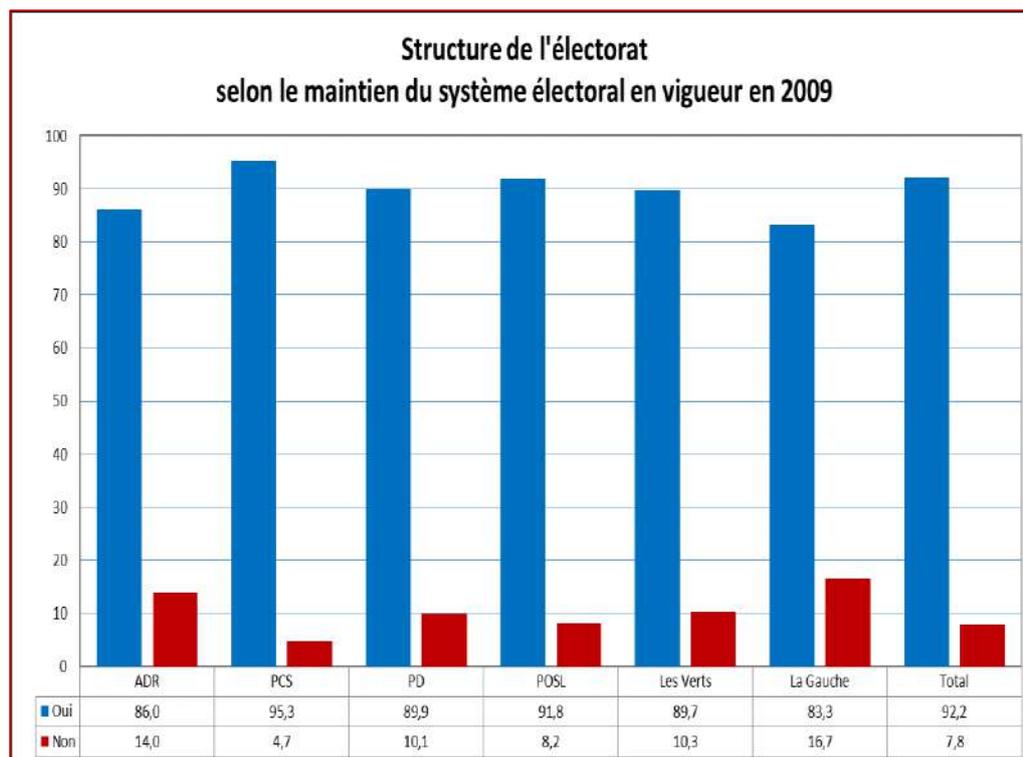


Figure 22 Avis sur le système électoral par parti en 2009 & 2013

Qui plus est, la suppression du vote obligatoire n'entraînerait nullement une forte baisse de la participation électorale, du moins dans un premier temps²⁷. 86,8% du corps électoral législatif continuerait de se rendre aux urnes (88,2% en 2009). Il faut noter toutefois que la fin de l'obligation du vote handicaperait surtout l'ADR (36,3% de ses électeurs pourraient s'abstenir « toujours » ou « parfois »). Le Parti pirate serait lui aussi des plus touchés par cette fin d'obligation (surtout parmi les 18-24 ans). Plus de 50% de son électorat d'octobre 2013 ne se rendrait pas aux urnes.

Comme nous l'expliquions déjà en 2009, d'une autre manière, des électeurs voteraient pour ces partis et listes parce qu'ils ne peuvent pas se réfugier dans l'abstention en raison d'éventuelles sanctions pécuniaires. Nous pouvons émettre l'hypothèse que ces électeurs sont plutôt insatisfaits à la fois de leurs conditions sociales et des mécanismes de la décision et de la représentation. En votant pour les partis qui contestent le plus le système politique tel qu'il est, ils ont peut-être l'impression ainsi d'attirer l'attention sur leurs sorts et/ou de protester contre le système.



²⁷ La question était la suivante : « Si le vote n'était plus obligatoire au Luxembourg (il l'est pour l'instant pour les personnes de moins de 75 ans), iriez-vous encore voter au Luxembourg pour les élections législatives ? Toujours, Souvent, Parfois, Jamais, Ne sait pas, Sans réponse ».

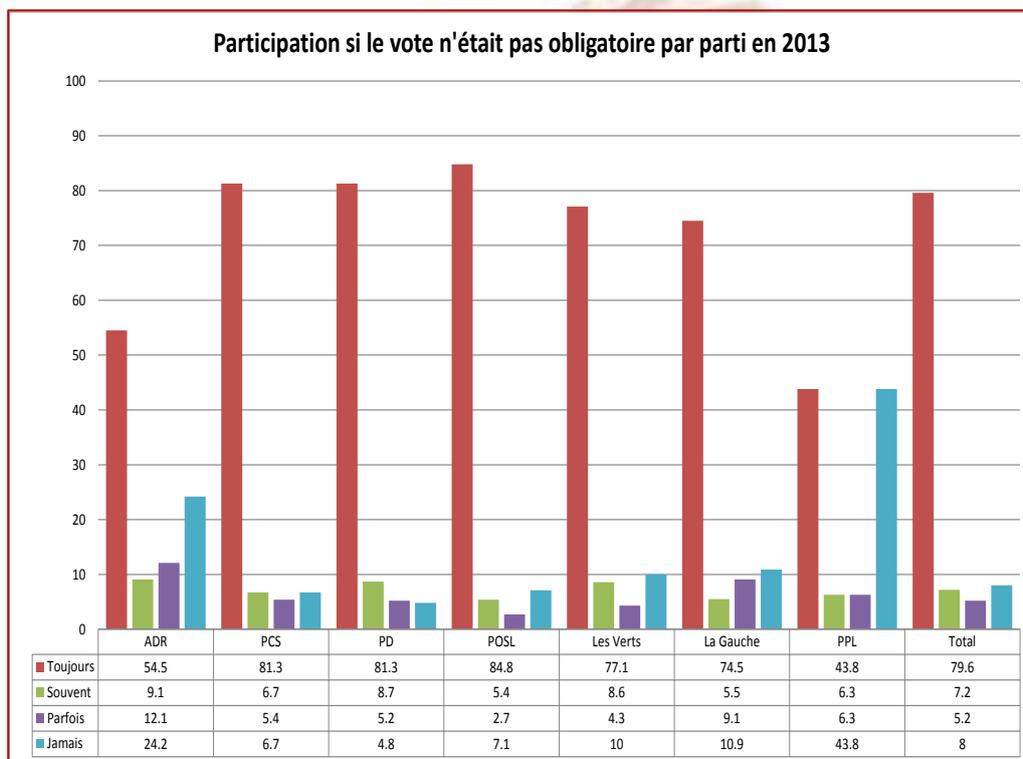
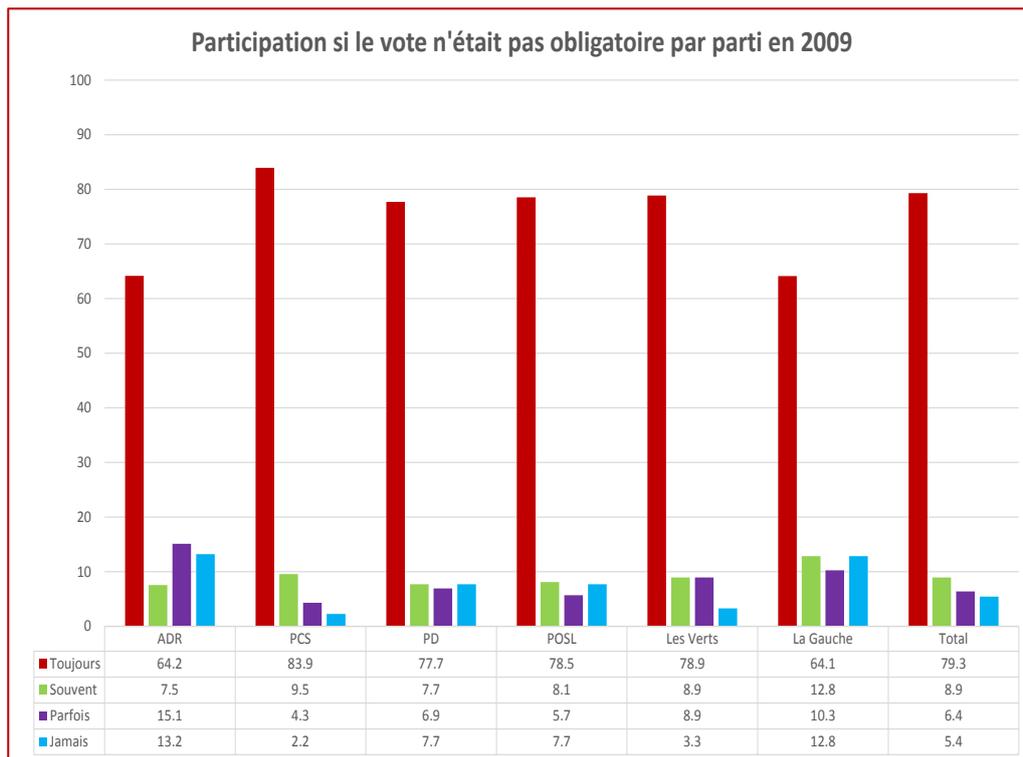


Figure 23 Participation si le vote n'était pas obligatoire par parti en 2009 & 2013

Si l'on ne souhaitait pas changer le système de vote reposant sur une distribution de votes préférentiels, en revanche une majorité des Luxembourgeois était tout comme en 2009 désormais en faveur de la création d'une circonscription nationale unique pour les élections législatives. C'est la seconde fois depuis ELECT 1999. 69% d'entre eux étaient en faveur d'une telle modification en 2013 (53,3% en 2009).

De manière identique à 2009 et toute proportion gardée, c'étaient les électeurs du PCS qui étaient les « moins majoritaires » pour une telle option : 60% en 2013 (50,4% en 2009), alors que ceux du PD et de La Gauche étaient les plus en faveur d'une telle circonscription (respectivement plus de 82% et 74%)²⁸.

La progression parmi l'électorat libéral est très élevée. Elle gagne plus de 30 points sur cette modification de circonscription, désireux peut-être d'arbitrer ainsi le leadership entre les personnalités libérales susceptibles de « vouloir et pouvoir » devenir Premier Ministre : Xavier Bettel et Charles Goerens.

En octobre 2013, une majorité des électeurs était toujours (56,6%) avec l'idée d'instaurer des listes distinctes de candidats aux élections législatives et européennes que soit le parti (ou la liste) voté²⁹. Mais c'est un effondrement par rapport à 2009 où les personnes interrogées l'étaient à 96,3% !

En 2009, nous émettions l'hypothèse, quel que soit leurs votes au référendum sur le Traité constitutionnel européen ou leurs opinions sur l'état et la nature de l'Union européenne, les Luxembourgeois étaient aussi intéressés à choisir leurs élus au Parlement européen en court-circuitant quelque peu le jeu des partis politiques nationaux qui jusque-là leur imposaient la double candidature, pour mesurer en quelque sorte l'influence nationale de leurs leaders respectifs. Cette courte majorité en 2013 est due principalement au revirement sur cette proposition très élevé des électeurs de centre droit (PCS et PD) dans la perspective (nouvelle hypothèse) d'un risque « d'amplification de la sanction ou de punition » pour leurs formations politiques et leurs leaders qui s'étaient « écharpés » immédiatement au moment de la formation du gouvernement d'octobre à novembre 2013.

²⁸ La question était la suivante : Seriez-vous en faveur d'une circonscription nationale (au lieu des quatre circonscriptions actuelles) pour les élections législatives ? Oui, Plutôt oui, Plutôt non, Non, Ne sait pas, Sans réponse ».

²⁹ La question était la suivante : « Trouvez-vous que le jour des élections législatives et européennes soient distinctes pour la première fois depuis 1979 est une bonne chose ? Oui, Plutôt oui, Plutôt non, Non, Ne sait pas, Sans réponse ».

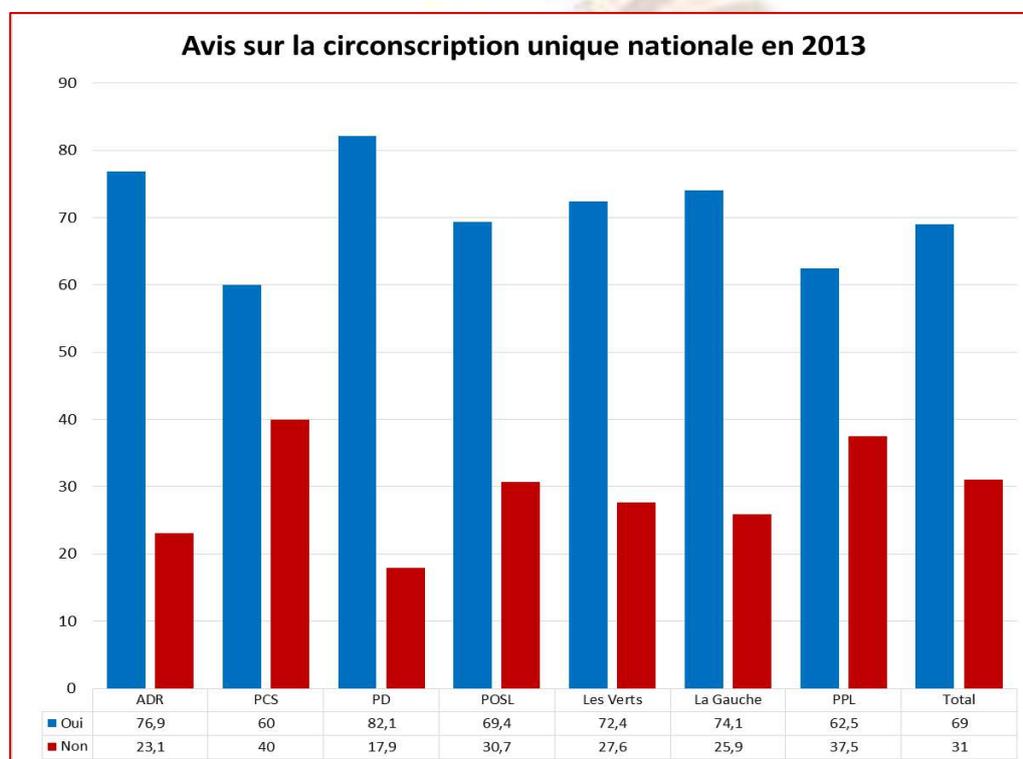
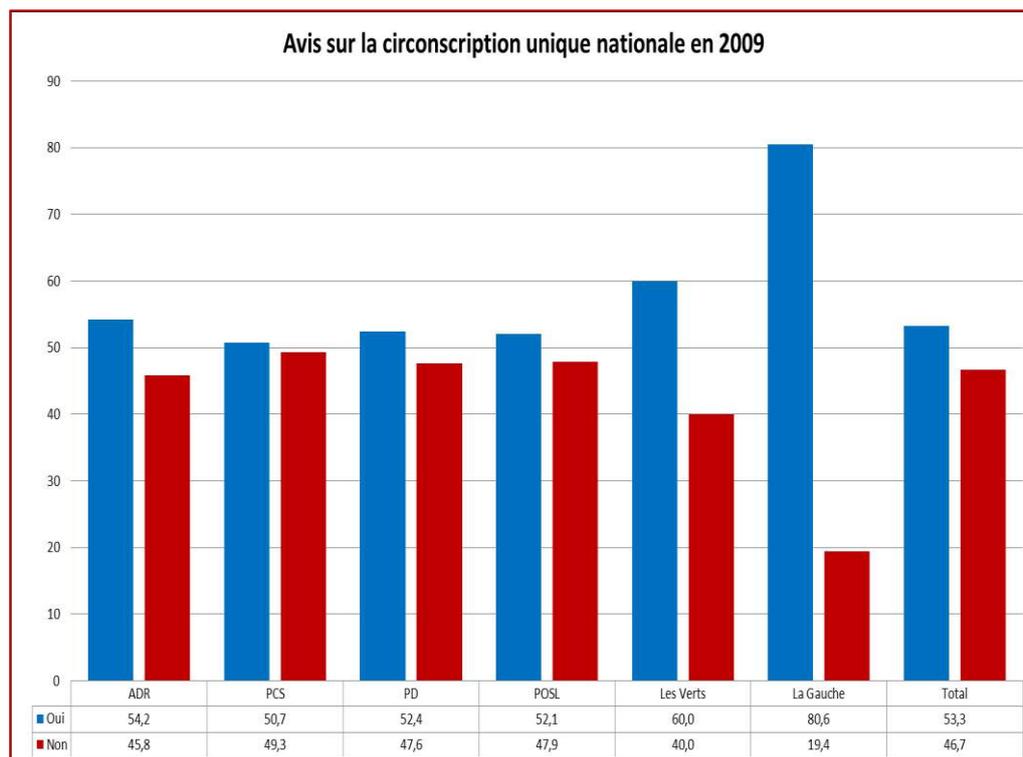


Figure 24 Avis sur une circonscription unique aux élections législatives en 2009 & 2013

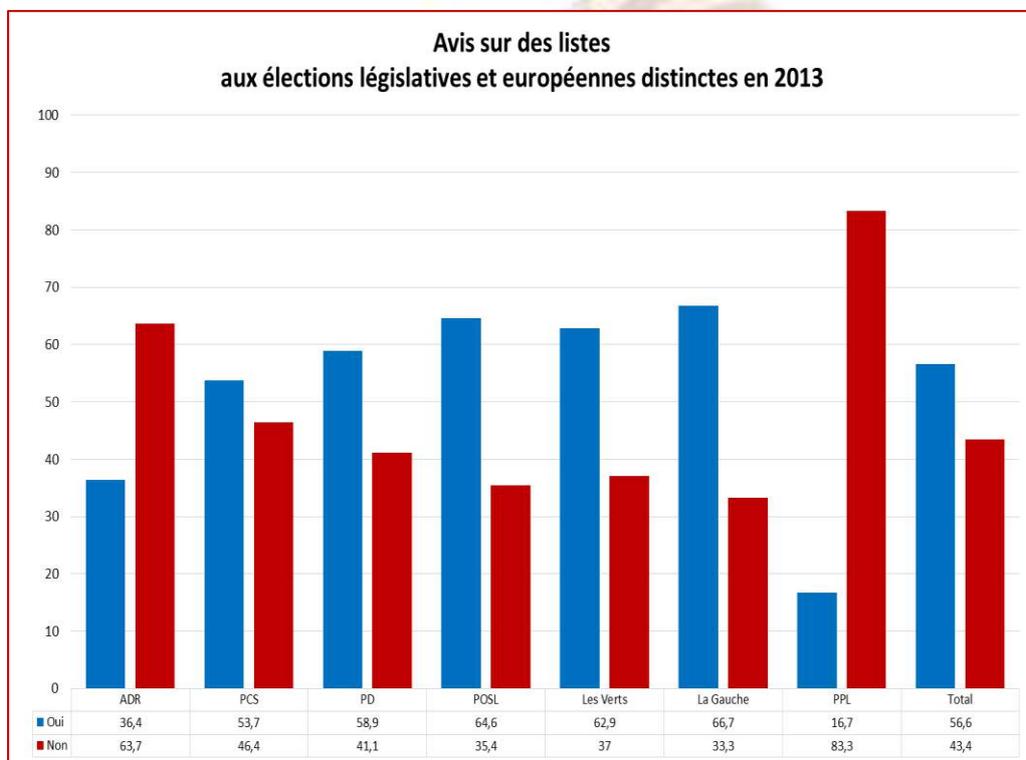
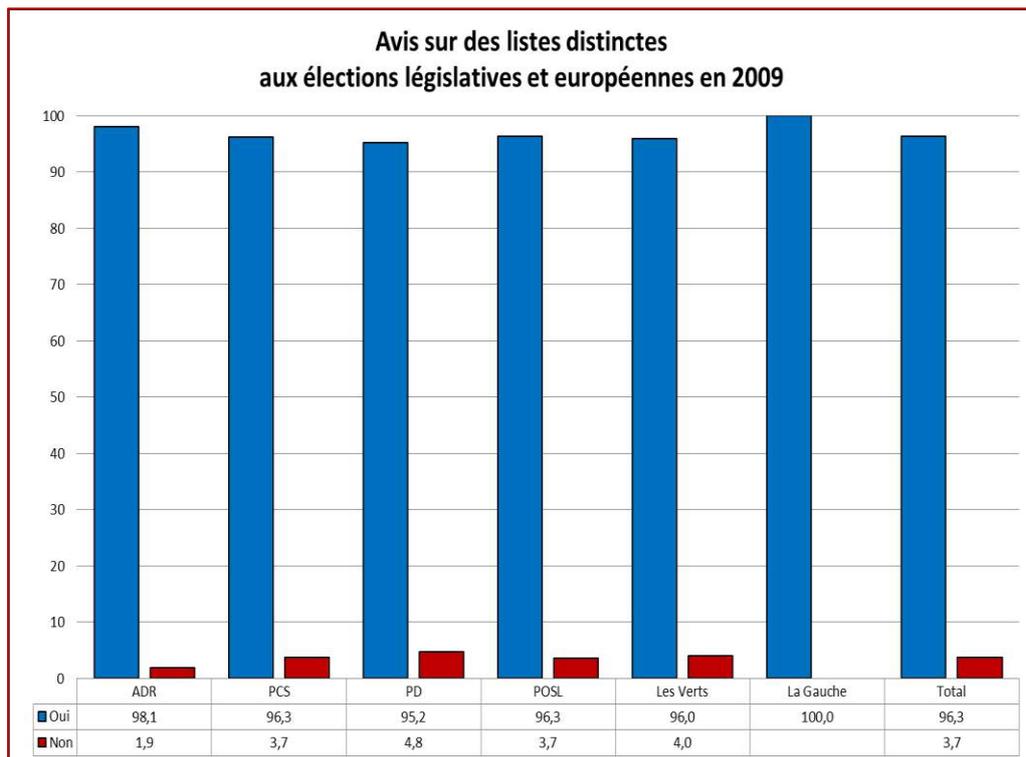


Figure 25 Avis sur des listes aux élections législatives et européennes distinctes par parti en 2009 & 2013

LES DÉTERMINANTS DE L'IDENTITÉ POLITIQUE

LE POSITIONNEMENT GAUCHE-DROITE

Cadre d'analyses générales 2009-2013

Les partis politiques au Luxembourg, à l'exception de ceux situés à gauche, refusent traditionnellement de s'inscrire officiellement dans une dichotomie droite-gauche pourtant fondatrices des systèmes politiques européens et dans laquelle les électeurs européens, y compris ceux au Luxembourg affirment s'y reconnaître à la fois comme identité politique personnelle et comme élément structurant la vie politique nationale.

Les gauches de manière majoritaire souhaitent le développement d'un Etat social, arbitre et régulateur de l'activité financière et économique au risque sinon du maintien et de l'accroissement des inégalités sociales. Les gauches considèrent dès lors que la mission fondamentale de l'Etat est d'assurer les conditions de l'égalité, la justice et l'équité sociale par la Loi. Les gauches désirent que des législations encadrent le capital, le travail et les revenus et que l'Etat ou tout autre organisme parapublic ne se prive pas d'être lui-même un agent économique si besoin par la nationalisation, la collectivisation ou la prise de participation dans plusieurs secteurs d'activité. Les gauches, pour assurer la fonction providentielle de l'Etat, privilégient le recours à l'impôt direct progressif suivant les revenus des personnes physiques et des entreprises. Les gauches sont en faveur de politiques publiques redistributives de richesse.

Le centre droit et les droites de manière majoritaire souhaitent le développement d'un Etat subsidiaire dont la mission fondamentale est d'assurer la libre entreprise, la convention sans recours excessif à la Loi entre les partenaires économiques et sociaux et le respect de la propriété privée.

L'Etat n'est nullement un agent ou un acteur économique, son rôle est d'assurer avant tout les conditions de l'enrichissement personnel, gage de prospérité et de stabilité pour une société, ce qui suppose le minimum « d'entraves » fiscales ou du nombre et de l'ampleur de législations sur le travail. A l'exception des droites nationale et sociale, l'Etat n'intervient pas comme une institution régulatrice de l'économie mais au contraire comme une instance garantissant la libre circulation des biens, des capitaux, des services et des Hommes. A un régime progressif d'imposition suivant les revenus, ceux-ci préfèrent la mise en place d'incitants fiscaux pour investir par exemple dans la recherche développement des entreprises ou dans le crédit accordé aux sociétés à travers l'actionariat et les marchés financiers internationaux.

Les gauches croient dans la force de l'Etat social et subliment l'idée d'égalité. Le centre droit et les droites accordent une plus grande confiance dans la force du marché et subliment l'idée de liberté³⁰.

En 2009, les électeurs luxembourgeois avaient été toujours plus nombreux à adopter une position centre -centre gauche (50,5%, +1,8% par rapport à 2004)³¹. On constatait toutefois que l'écart entre les électeurs se situant à droite (dans une position intervalle de 6 à 9 dans le graphique ci-dessous) et à gauche (de 1 à 4) s'était nettement accru au profit des premiers (respectivement 38,5% contre 23,9%), soit une augmentation de près de 14 points par rapport à 2004 ! Sur la période 2008-2012, sur une échelle de 0 (gauche) à 100 (droite) dans l'enquête européenne sur les valeurs, les Luxembourgeois se situaient à 48³². **En 2013, près de la moitié des électeurs se situaient au centre de l'échiquier politique soit une augmentation de près de 20 points !** Ce basculement tient au fait que les électeurs déclarent moins à droite qu'en 2009 : 28,7% en 2013 contre 43,3% en 2009 !

³⁰ Se reporter à Bobbio, Norberto, *Left & Right: The significance of a political distinction*. Cambridge: Polity Press, "The objection which can easily be raised is that ideologies have not disappeared at all, but are still very much with us. The ideologies of the past have merely been replaced by others, which are new or claim to be new. The ideological tree is always green. Besides, it has been shown repeatedly that there is nothing more ideological than declaring the demise of ideologies. To reduce them to purely ideological expressions would be an unjustifiable simplification: they indicate opposing programmes in relation to many problems whose solutions are part of everyday political activity. These contrasts concern not only ideas, but also interests and judgements on which direction society should be moving in, they exist in all societies, and it is not apparent how they could disappear", p3, 1996.

³¹ La question était la suivante : « En politique, on parle souvent de « gauche » et de « droite » comment vous situez-vous sur une échelle allant de 1 à 10 ? Le 1 signifie « extrême gauche » et le 10 « extrême droite ». 1 « gauche » 2. 3. 4. 5. 6. 8. 9. 10. « droite », refuse de se positionner, Ne sait pas, Sans réponse ».

³² European Values Study, Position des opinions politiques sur les tendances politiques de gauche (0) - de droite (100), <http://www.atlasofeuropeanvalues.eu/new/europa.php?ids=193&year=2008>, 2012.

Le fléchissement est moindre pour l'identification à gauche : 21,7% en 2013 contre 27% en 2009.

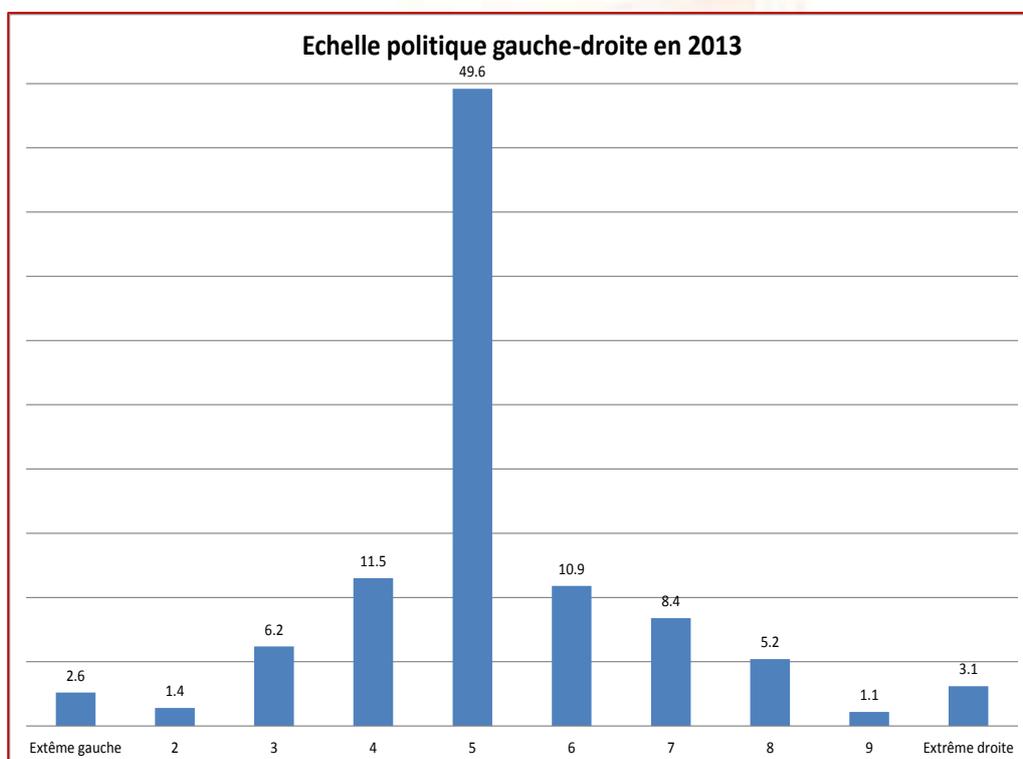
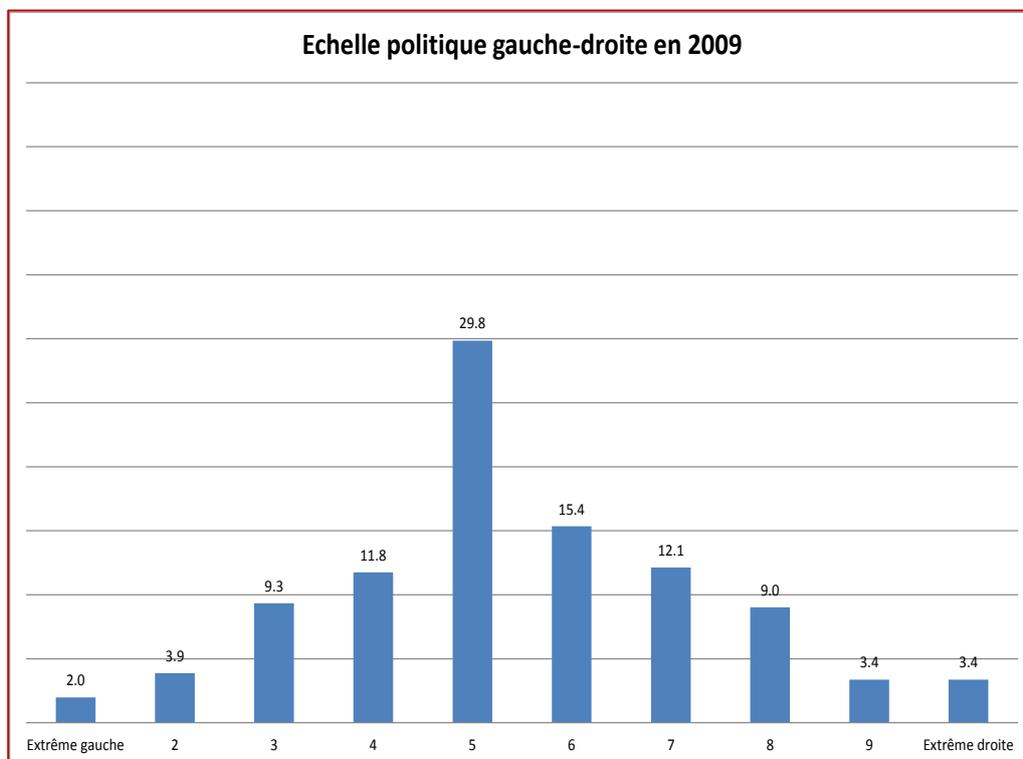
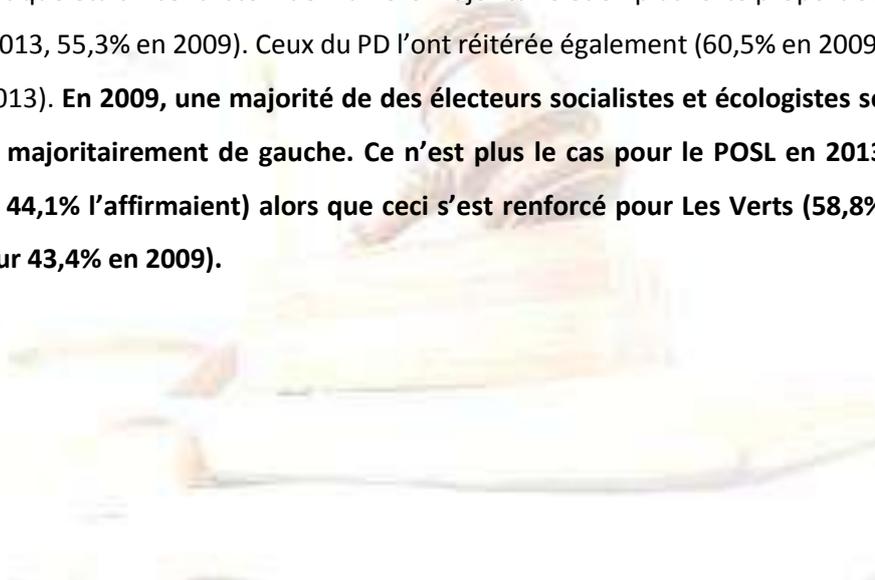


FIGURE 26 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON LE POSITIONNEMENT GAUCHE-DROITE EN 2009 & 2013

La domination du centre (l'intervalle 5 ci-dessus) dans le chef de l'électeur luxembourgeois n'est pas alimentée et ressentie de la même manière suivant son vote en faveur de tel ou tel parti.

En 2013, plus les partis se situaient à droite ou appartiennent à des familles politiques européennes de centre droit ou de droite, plus les électeurs se déclaraient « centristes » alors qu'ils se disaient beaucoup plus de « droite » en 2009. Plus particulièrement, si 46,5% des électeurs chrétiens-sociaux se déclaraient encore « centristes » en 2009, ce qui était une inadéquation avec le discours affiché par sa direction nationale se considérant à tort ou à raison majoritairement « centriste », ils ont de nouveau revendiqué en 2013 leur identité politique au centre de l'échiquier (65,5% en 2013).

En 2013, les électeurs de l'ADR affirmaient pour la seconde fois depuis 1999 que leur identité politique était « centriste » de manière majoritaire et en plus forte proportion (67,7% en 2013, 55,3% en 2009). Ceux du PD l'ont réitérée également (60,5% en 2009, 64,4% en 2013). **En 2009, une majorité de des électeurs socialistes et écologistes se déclaraient majoritairement de gauche. Ce n'est plus le cas pour le POSL en 2013 (seulement 44,1% l'affirmaient) alors que ceci s'est renforcé pour Les Verts (58,8% en 2013 pour 43,4% en 2009).**



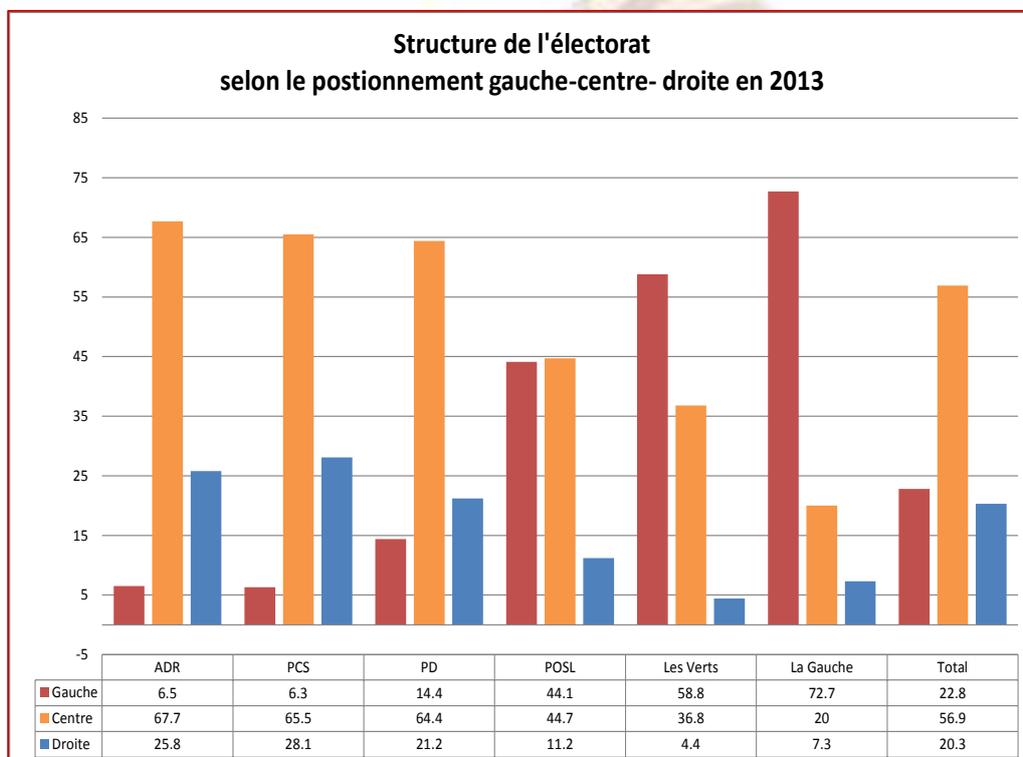
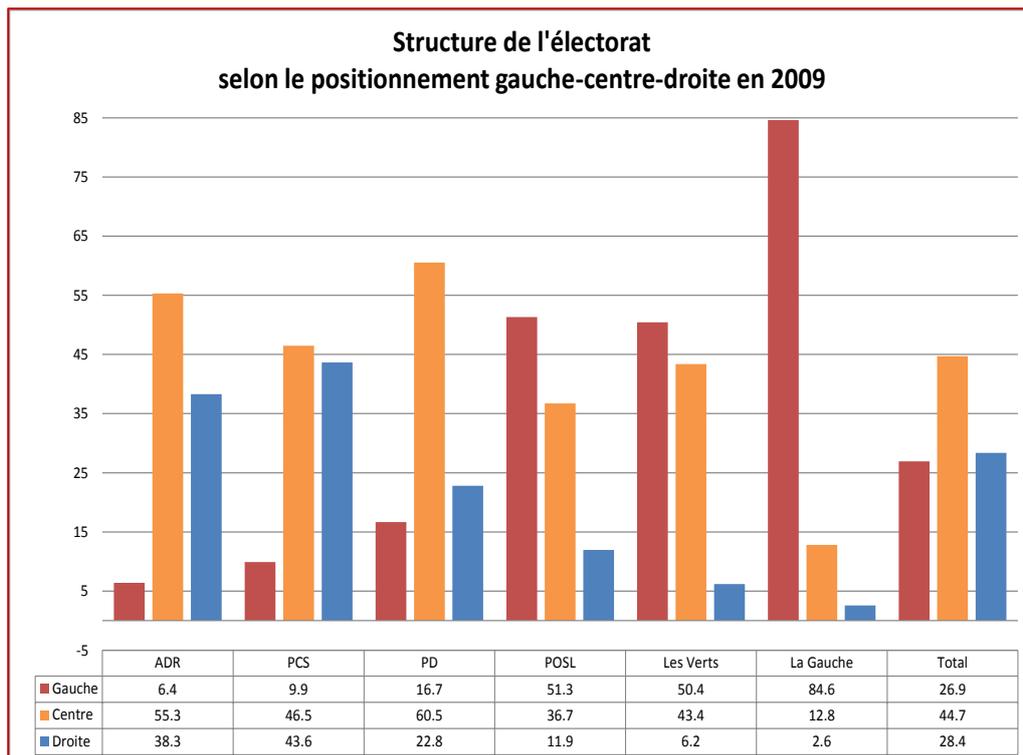


FIGURE 27 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON LE POSITIONNEMENT GAUCHE-CENTRE-DROITE EN 2009 ET 2013

Un résultat qui doit être souligné également, c'est le faible nombre d'électeurs luxembourgeois qui s'auto-positionnaient clairement à l'extrême droite : 5,3% en 2013 (6,8% en 2009, 6,3% en 2004). Cet auto-positionnement a diminué le plus dans les partis de centre droit et de droite. Pour l'ADR il était de 6,5% en 2013 (14,9% en 2009, 20% en 2014) ; pour le PCS, il se situait à 6,6% lors du dernier scrutin législatif (11,1% en 2009, 6,6% en 2004). Il faut toutefois remarquer une « incongruité ». Plus de 7,7% des Libéraux se situaient à l'extrême droite en 2013 contre 3,5% en 2009 et 4,4% des écologistes le faisaient aussi en 2013 ! Cependant, il ne faut pas oublier que pour ces deux formations politiques, il existe aussi en leurs seins un électorat mineur relevant du libéralisme national d'une part et d'autre part d'une tradition agrarienne conservatrice.



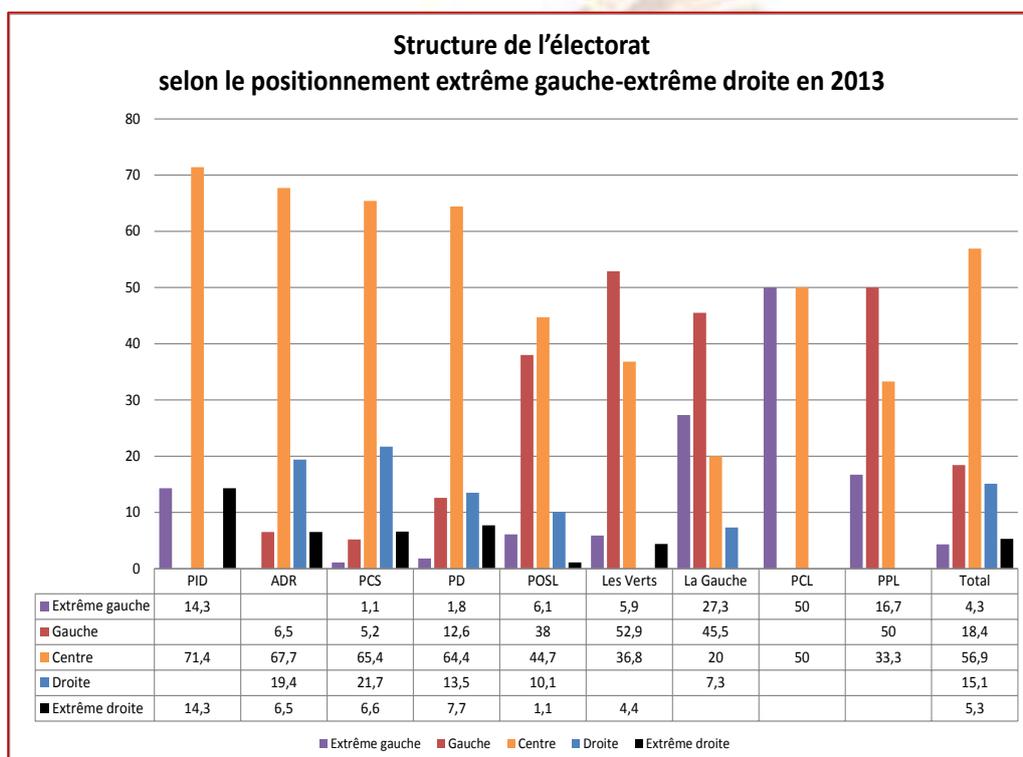
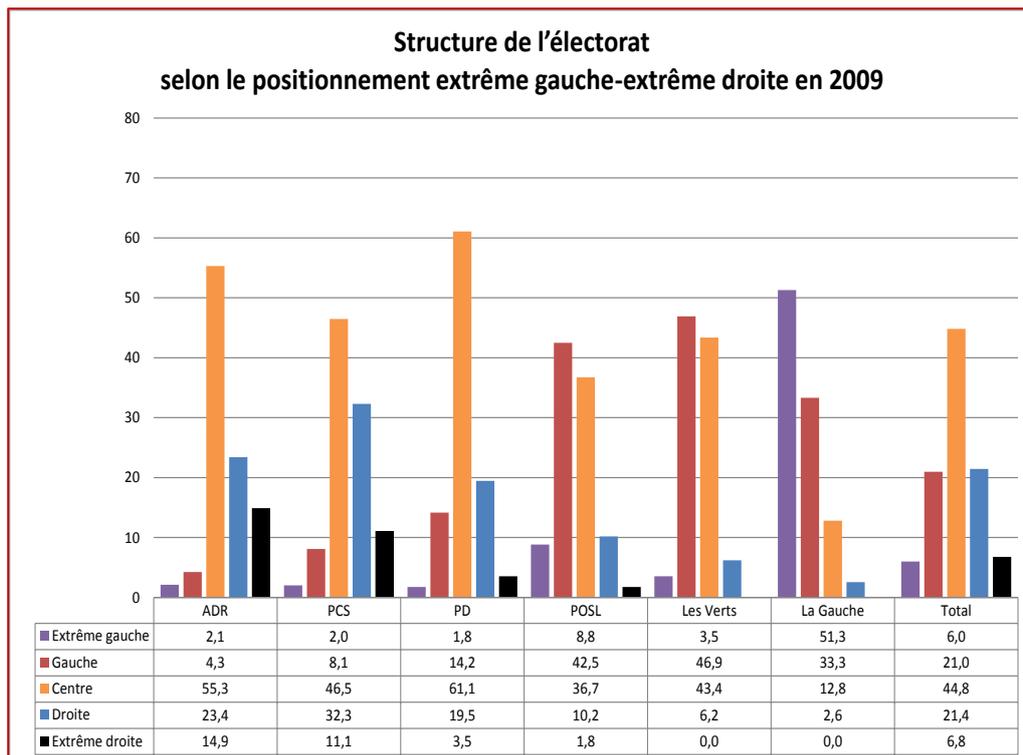


FIGURE 28 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON LE POSITIONNEMENT EXTRÊME GAUCHE-EXTRÊME DROITE EN 2009 ET 2013

LA CONSTRUCTION DU RAPPORT À L'AUTRE

Le fait que le corps électoral législatif se représentait la situation de l'emploi comme le problème le plus important révèle de nouveau, comme en 2004 aux élections législatives, en 2005 lors du référendum sur le Traité constitutionnel européen et aux élections législatives de 2009, ce que nous avons appelé une « convulsion sociale et identitaire forte ». C'est particulièrement le cas lorsque l'on prête attention au taux d'adhésion à la préférence nationale au travail, qui dans tout autre système politique national européen est défendu principalement par les droites nationales et extrêmes³³. **60,9% de l'ensemble des sondés étaient toujours d'accord avec la préférence nationale à l'emploi (71,1% en 2009, 71% en 2005, 68% en 2004)**. C'est une position exceptionnelle dans l'Europe des 15 mais proche de celle des Etats d'Europe centrale et orientale³⁴.

La légère décline est imputable au recul de cette position par ordre de grandeur aux électors écologistes, gauchistes, socialistes et chrétiens-sociaux. **L'électorat de La Gauche, positionnement différent de 2004 et 2009, accordait de façon majoritaire son soutien à une telle mesure. L'attachement a également grandi parmi les Luxembourgeois du secteur public (68,2% en 2009 ; 74,8% en 2014). Dernier élément plus de 26% des personnes interrogées n'ont pas voulu se prononcer sur une telle mesure ce qui peut « dissimuler » une réponse positive dans la mesure où pour certains, elle s'apparente de fait à admettre une discrimination basée sur l'appartenance communautaire nationale.**

³³ La question était la suivante : « Lorsque le nombre d'emplois diminue, pensez-vous que les employeurs devraient donner la priorité à l'engagement de Luxembourgeois plutôt qu'à d'autres ressortissants de l'Union européenne Tout à fait d'accord, D'accord, Pas d'accord, Pas du tout d'accord, 98 Ne sait pas, 99 Sans réponse. ».

³⁴ European, Values Study, Pourcentage des personnes qui conviennent à l'énoncé que lorsque les emplois sont rares, les employeurs devraient accorder la priorité aux citoyens plutôt que les immigrés non-naturalisés, <http://www.atlasofeuropeanvalues.eu/new/europa.php?ids=102&year=2008>, 2012. La moyenne pour le Luxembourg dans cette étude est de 41% mais lorsque l'on se concentre uniquement sur les ressortissants de nationalité luxembourgeoise, celle-ci était de 61,4%.

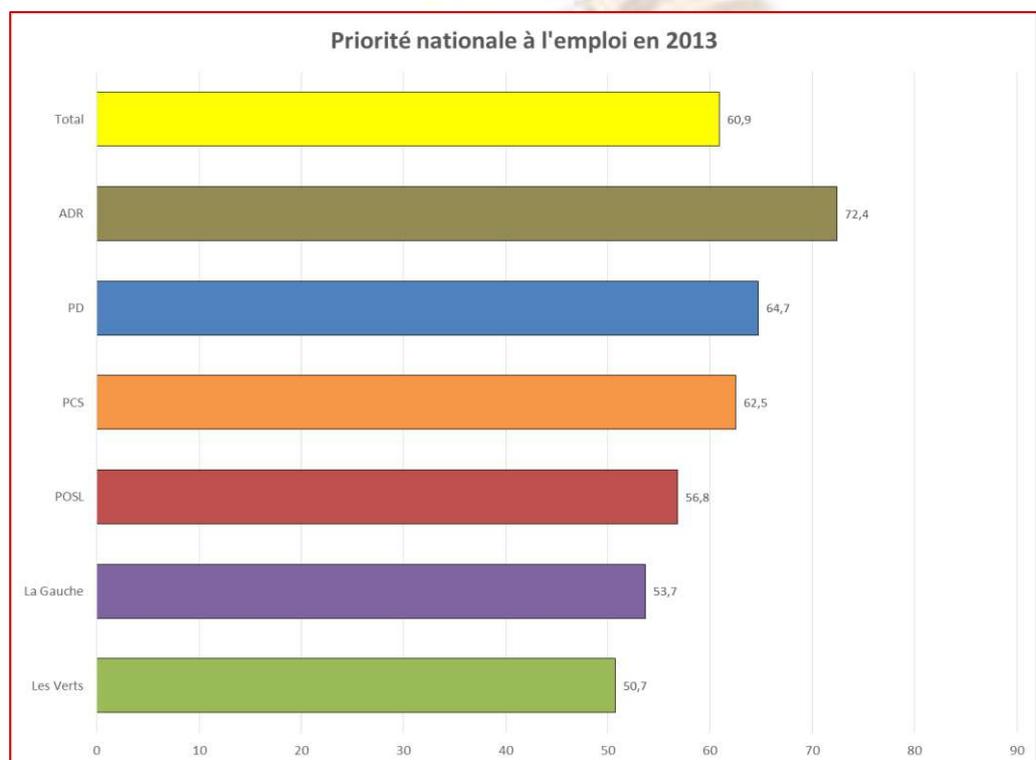
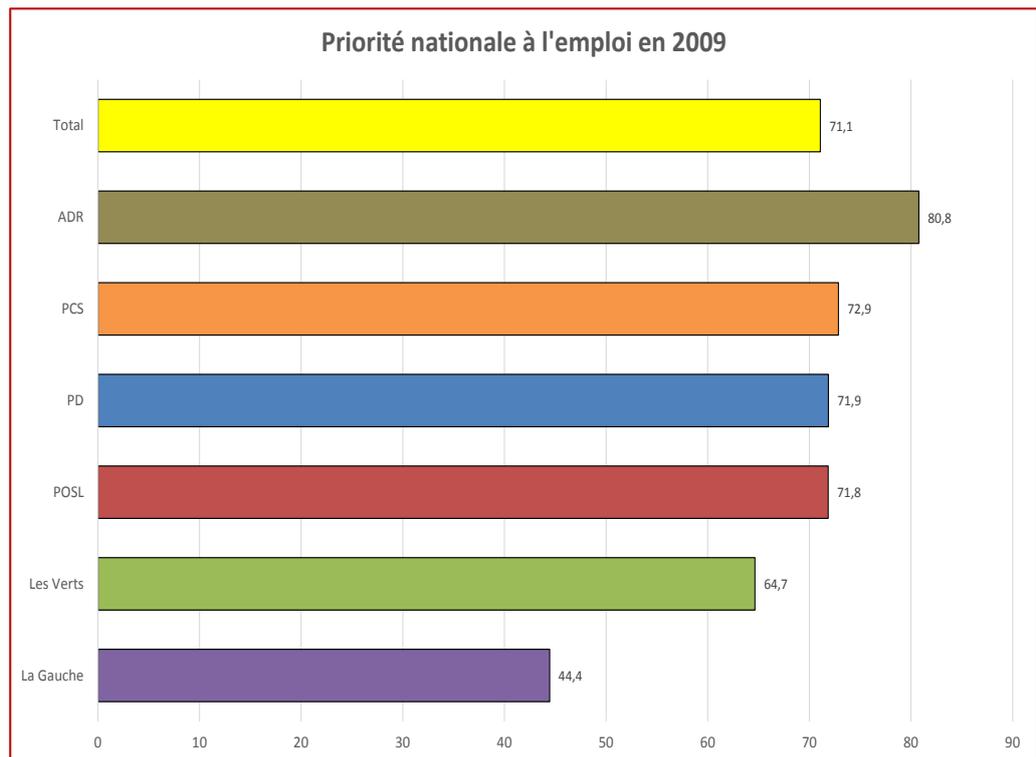


Figure 29 Priorité nationale à l'emploi en 2009 & 2013

Ce « chauvinisme social » ne s'accompagnait pas d'un processus de légitimation de l'exclusion politique. Ce paradoxe avait déjà été remarqué en 2004 et 2009. Bien au contraire, la participation électorale des ressortissants communautaires et extracommunautaires à toutes les élections (européennes, législatives et communales) était majoritairement soutenue par l'actuel corps électoral législatif à la condition d'un délai de résidence de cinq ans³⁵.

En 2013, plus de 56,5% d'entre eux étaient d'accord avec cette proposition (en léger recul toutefois par rapport à 2009, 57,9%). Tous les électorats des partis supportaient de façon majoritaire cette offre politique à l'exclusion de l'ADR et pour la première fois en 2013 de l'électorat PCS (49,8% en 2013, 55,3% en 2009). Sur une échelle droite-gauche, plus le parti est à gauche, plus ses électeurs souhaitaient une redéfinition de la communauté des citoyens au bénéfice d'une plus grande inclusion mais dans une proportion moins grande par rapport à 2009 et constante depuis 2004. Il est à noter la forte progression du soutien à l'ouverture après 5 ans du droit de vote aux étrangers pour les élections parlementaires parmi l'électorat libéral (57,9% en 2009 et 63,4% en 2013).

Il faut remarquer toutefois de nouveau que plus de 26% du corps électoral n'a pas voulu se prononcer sur le droit de vote des étrangers aux élections législatives ce qui peut « cacher » un sentiment de désapprobation.

³⁵ La question était la suivante : «Éstimez-vous que les étrangers doivent bénéficier du droit de vote pour les élections législatives ? Je vais vous citer plusieurs propositions et j'aimerais que vous puissiez me répondre D'accord, Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord, Pas d'accord, Ne sait pas, Sans Réponse. Après cinq ans de résidence, Après deux ans de résidence Sans conditions particulières ?

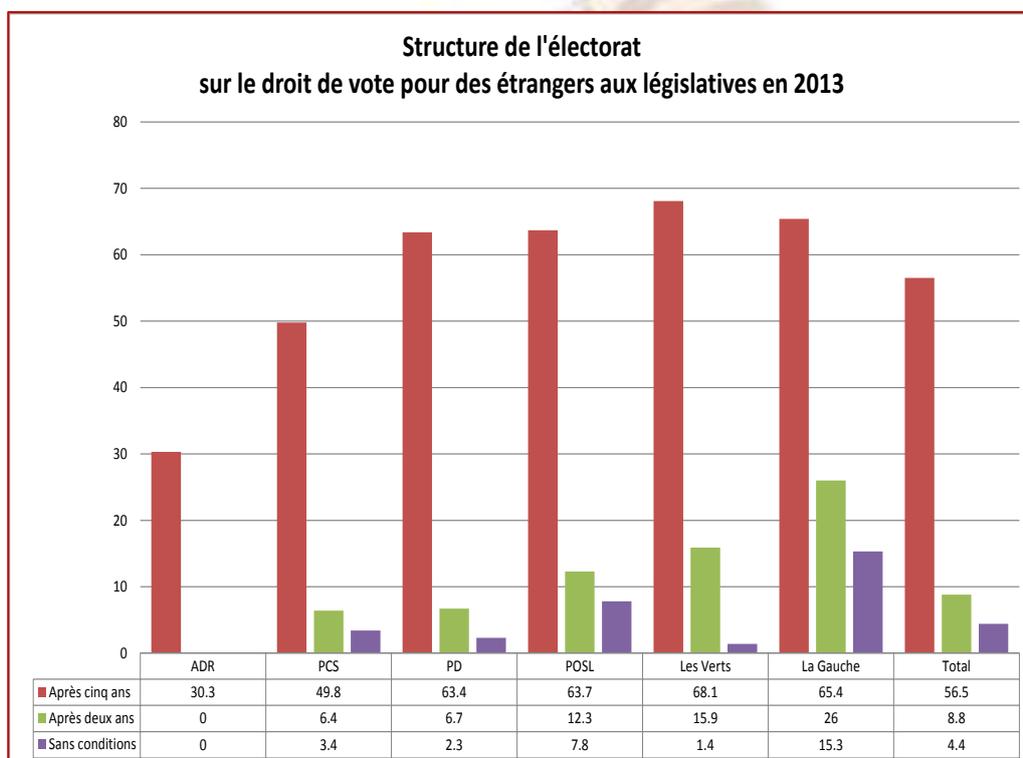
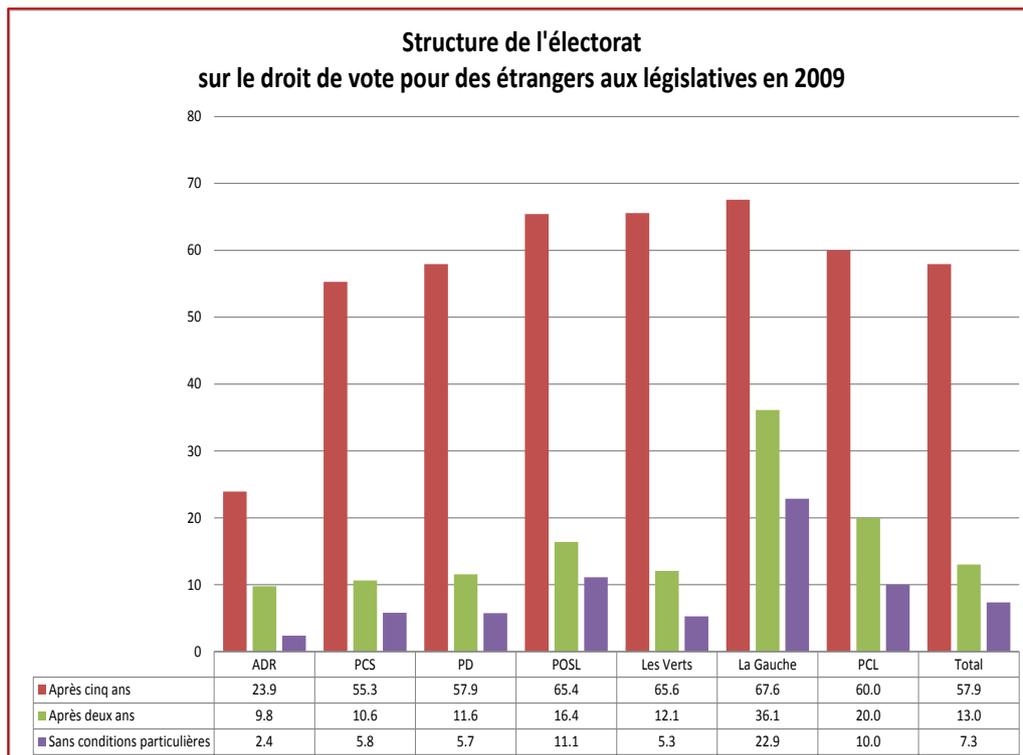


Figure 30 Droit de vote des étrangers aux élections législatives en 2009 & 2013

Nous avons demandé pour la première fois l'usage des langues en politique pour le corps électoral législatif³⁶. Une distorsion cognitive entre ce dernier et la réalité sociolinguistique du Grand-Duché s'est développée. D'un côté, la francophonie orale et écrite progresse dans l'ensemble de la société au Luxembourg et particulièrement dans le secteur privé (qui plus est avec l'anglais qui croît également au détriment de l'allemand et encore plus du luxembourgeois). De l'autre, sur l'ensemble des items proposés (voir le graphique ci-dessus), les électeurs plébiscitent le luxembourgeois (à l'oral en politique) à l'exception de la presse (trilinguisme allemand/français/luxembourgeois), des textes de lois (presque parité luxembourgeois/français) et relativement des programmes électoraux (domination du luxembourgeois avec le français).

Au niveau des données sociodémographiques, ce sont les 24-35ans qui sont les plus en faveur de l'emploi du luxembourgeois en politique, résultat qui doit être mis en relation avec l'inquiétude qu'ils expriment (aussi les plus nombreux avec les 18-24ans) sur la situation de l'emploi et du chômage au Luxembourg. L'emploi des langues en politique reste d'ailleurs une question ouverte pour tous les partis d'autant plus si le vote des étrangers aux législatives est permis après le référendum de juin 2015 et en fonction de la pénétration lente au sein des conseils communaux d'édiles de citoyens non nationaux³⁷.



³⁶ La question était la suivante : « Dans les cas que je vais vous citer, pourriez-vous m'indiquer quelles langues (parmi les 3 langues officielles) ils seraient souhaitables d'utiliser d'avantage ? Allemand, Français, Luxembourgeois, Non, Ne sait pas, sans réponse. Les débats au Parlement, Les débats au niveau du conseil communal, Les textes de loi, Les programmes et autre matériel de campagne publiés par les partis, les meetings électoraux des partis, Les débats à la télévision et à la radio, La presse écrite (support papier ou en ligne) ».

³⁷ Sur la période 2008-2012, 88% des sondés au Luxembourg dans l'enquête sur les valeurs jugeaient « qu'il est très ou assez important d'être capable de parler la langue nationale pour être un vrai citoyen de leur pays », <http://www.atlasofeuropeanvalues.eu/new/europa.php?ids=279&year=2008>, 2012.

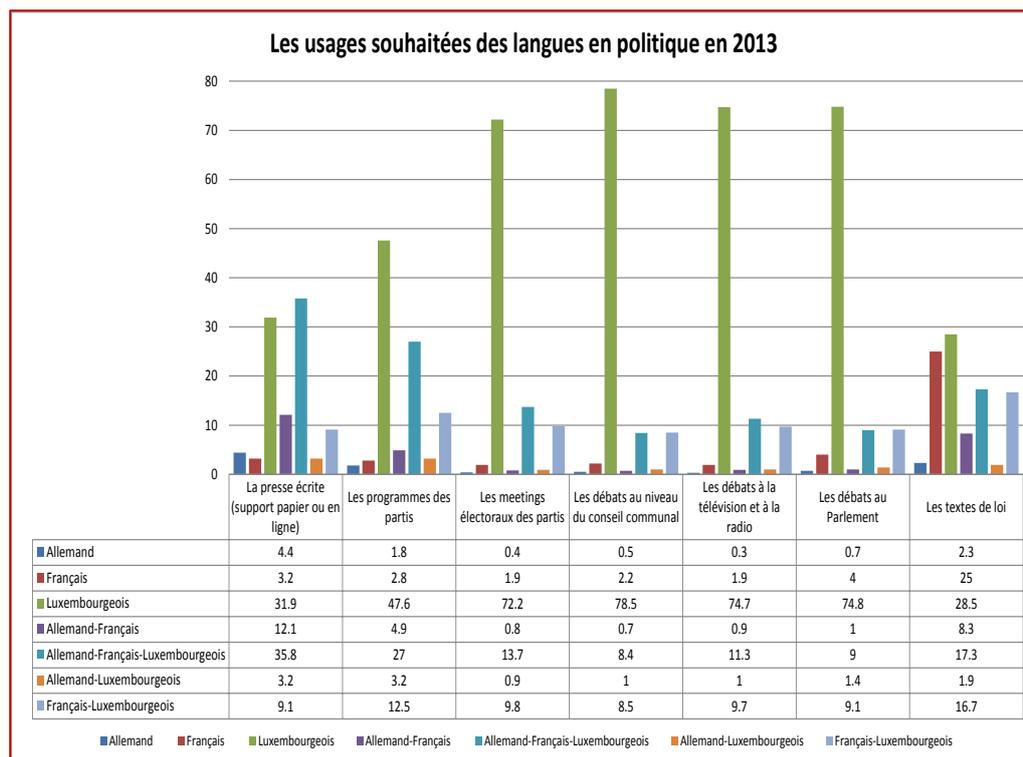


FIGURE 31 LES LANGUES EN POLITIQUE EN 2013



ATTITUDES VIS-À-VIS DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ÉGALITÉ

En 2013, les personnes interrogées dans le sondage postélectoral étaient 46,2% (41,9% en 2009, 46% en 2004) à penser tendanciellement que l'Etat devait avoir un « certain contrôle sur les entreprises ».

En 2009, nous avons noté un net fléchissement du contrôle des entreprises par l'Etat voulu dans l'électorat socialiste (44,94% en 2009 pour 54% en 2004) et dans une moindre mesure pour celui du PCS (39,9% en 2009 pour 46,4% en 2004)³⁸. En 2013, c'est l'effet inverse. **Non seulement tous les électeurs des gauches luxembourgeoises souhaitent un plus grand contrôle [POSL : 54,7% en 2013 ; Les Verts 47% en 2013 (34,7% en 2009)] mais c'est aussi le cas pour l'électorat chrétien démocrate (53,3% pour un plus grand contrôle des entreprises).**

En 2009, nous émettions l'hypothèse notamment d'une « droitisation économique » de ces électeurs à l'image des électeurs de l'ADR et du PD, donnée nouvelle pour un système politique borné par le néo-corporatisme et le consensualisme. Cette hypothèse est donc infirmée par l'ampleur de la perception de la crise économique en Europe, l'action renouvelée des syndicats OGB-L et LCGB respectivement dans les « piliers » socialiste et chrétien social (le poids des élus « syndicalistes » ?) ainsi que par la concentration supérieure des votes en faveur de ces formations dans la circonscription Sud, où la culture ouvriériste et syndicale, même si les ouvriers luxembourgeois disparaissent (moins de 9% du corps électoral législatif), reste tout de même comme l'un des marqueurs forts de l'identité politique.

Curieusement, et c'est pour nous le second et dernier résultat « aberrant » dans un contexte de stagnation économique au dilemme « protection de l'environnement/sécurité de l'emploi », les Luxembourgeois préféraient très nettement le premier ou adoptaient une position « neutre » [respectivement 35,6% (47% en 2009) et 38,7% (38,2% en 2009)].

³⁸ La question était la suivante : « En politique, il faut parfois choisir entre des alternatives. Par exemple, il est parfois difficile de poursuivre en même temps une politique qui garantit la protection de l'environnement et une politique qui vise la sécurité de l'emploi. Supposons qu'on vous demande d'indiquer votre préférence. Où vous situeriez-vous une échelle de 1 à 10 ? 1. Protection de l'environnement = 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10 = croissance économique 98 Ne sait pas, 99 Sans réponse 2. Protection de l'environnement = 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10 = sécurité de l'emploi 98 Ne sait pas, 99 Sans réponse 3. Qualité de vie = 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10 = croissance économique, 98 Ne sait pas, 99 Sans réponse ».

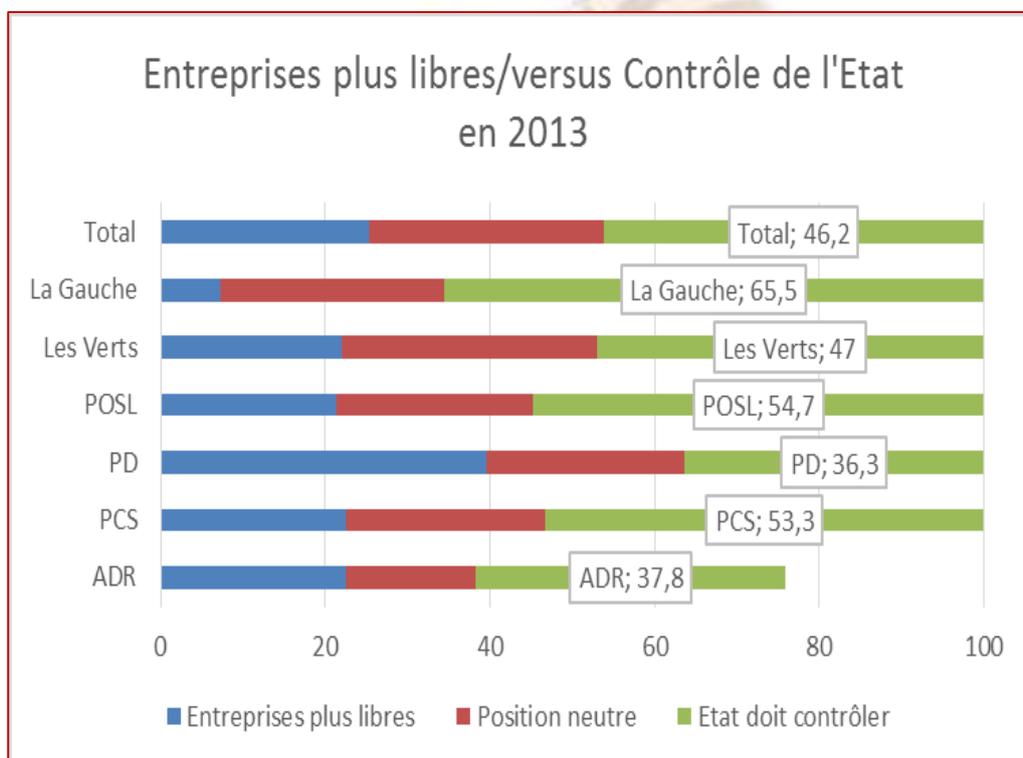
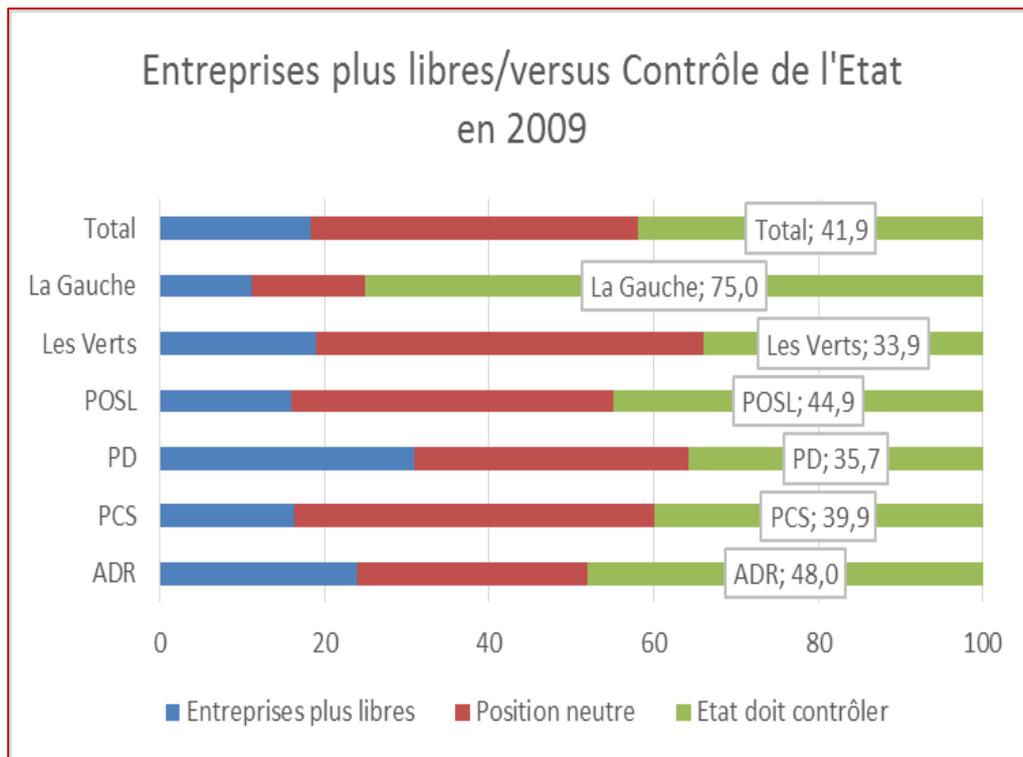


FIGURE 32 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON LE MODE D'ORGANISATION DE L'ÉCONOMIE EN 2009 & 2013

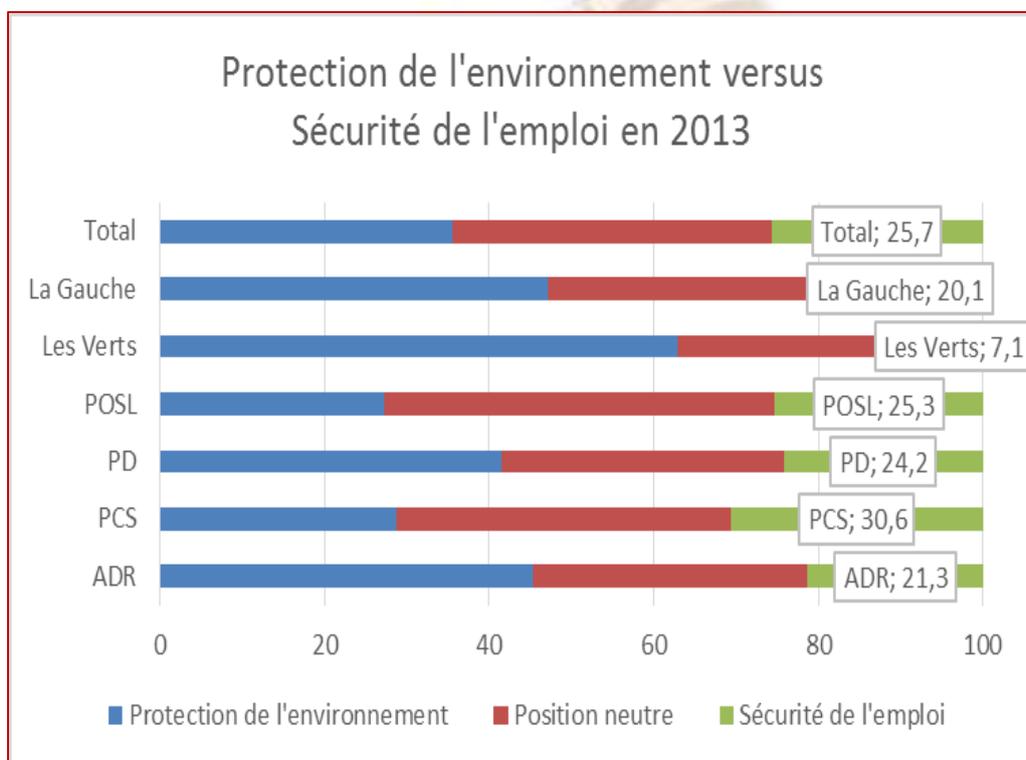
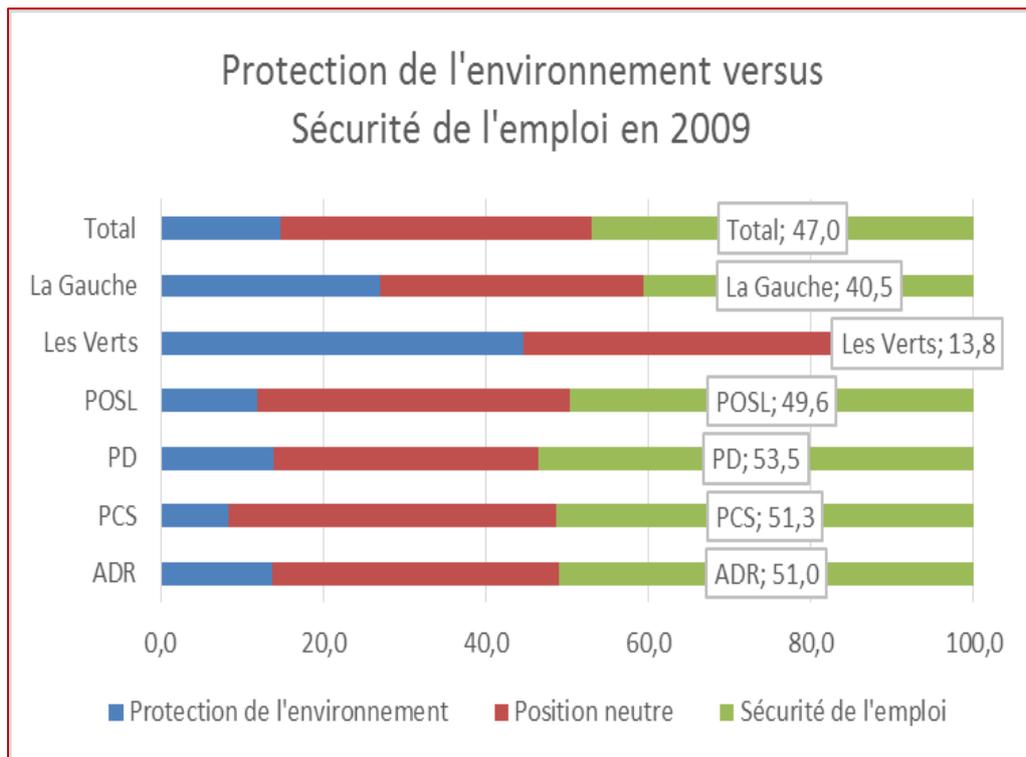


FIGURE 33 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON L'AXE « PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ DE L'EMPLOI » EN 2009 & 2013

Les résultats sont ci-dessus sont d'autant plus « incompréhensibles » que **lorsqu'il s'agit de choisir entre la protection de l'environnement et la croissance économique. Les Luxembourgeois, ont choisi en 2013 (52%) nettement la seconde alors qu'en 2009, ils adoptaient avant tout une position neutre (47,5%)**. Mais, a contrario, concernant le choix entre qualité de vie et croissance économique, les Luxembourgeois (avec une surreprésentation parmi les 18-25 ans et ceux qui travaillent dans le secteur public et parapublic) optaient franchement pour la première (45,6%) et/ou pour une position neutre (40,6%).

De manière générale, sur l'ensemble des données liées au matérialisme économique, les Luxembourgeois se distinguaient en trois groupes.

- Les électeurs de La Gauche (ce qui est une nouveauté surtout sur le long terme par rapport à 1999 et à 2004) et ceux des Verts (amplification par la rétraction du vote en 2013) tendaient à préférer des valeurs de qualité de vie et d'environnement. La surreprésentation dans leurs électors de la fonction publique et parapublique, de la classe d'âge des 50-64ans (surtout pour les écologistes) au-delà d'un strict agenda politique environnementaliste, explique cette progression vers « moins » de matérialisme.
- Les électeurs socialistes, tirés qu'ils sont par une « certaine pérennité syndicale » qui considère le travail et le développement économique comme des valeurs cardinales, par une plus forte concentration dans le Sud, un électorat vieillissant (parmi les + de 64ans) sont dans une position intermédiaire, entre qualité de vie et croissance économique.
- Les électeurs PD, PCS et ADR, bien qu'eux aussi soient moins matérialistes en termes économiques que leurs alter egos dans les autres Etats du Conseil de l'Europe, notamment sur les questions de rémunération et autres, sont tout de même relativement « plus attirés » vers la croissance économique que des items non matérialistes, « travaillés » qu'ils sont, de manière différente, soit par le syndicalisme, le libéralisme économique et/ou le néo-conservatisme (vécu comme doctrine politique)³⁹.

³⁹ European Values Study, Pourcentage des personnes qui pensent que l'accentuation moins sur l'argent et les possessions matérielles serait une bonne chose, <http://www.atlasofeuropeanvalues.eu/new/europa.php?ids=1&year=2008>, 2012.

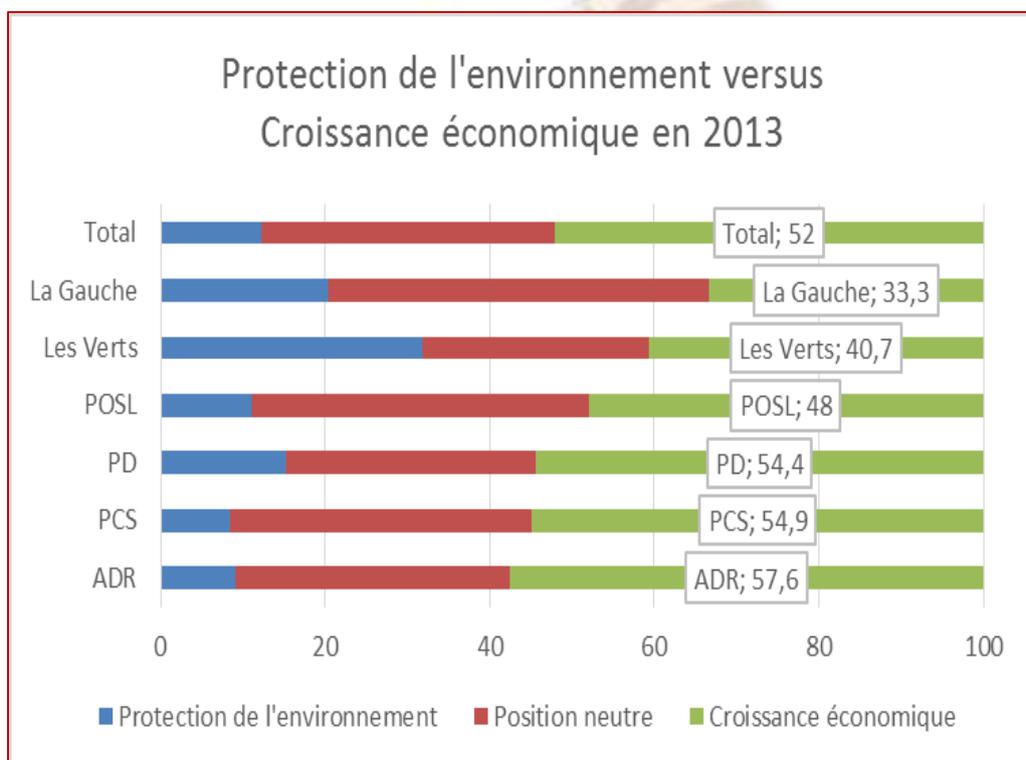
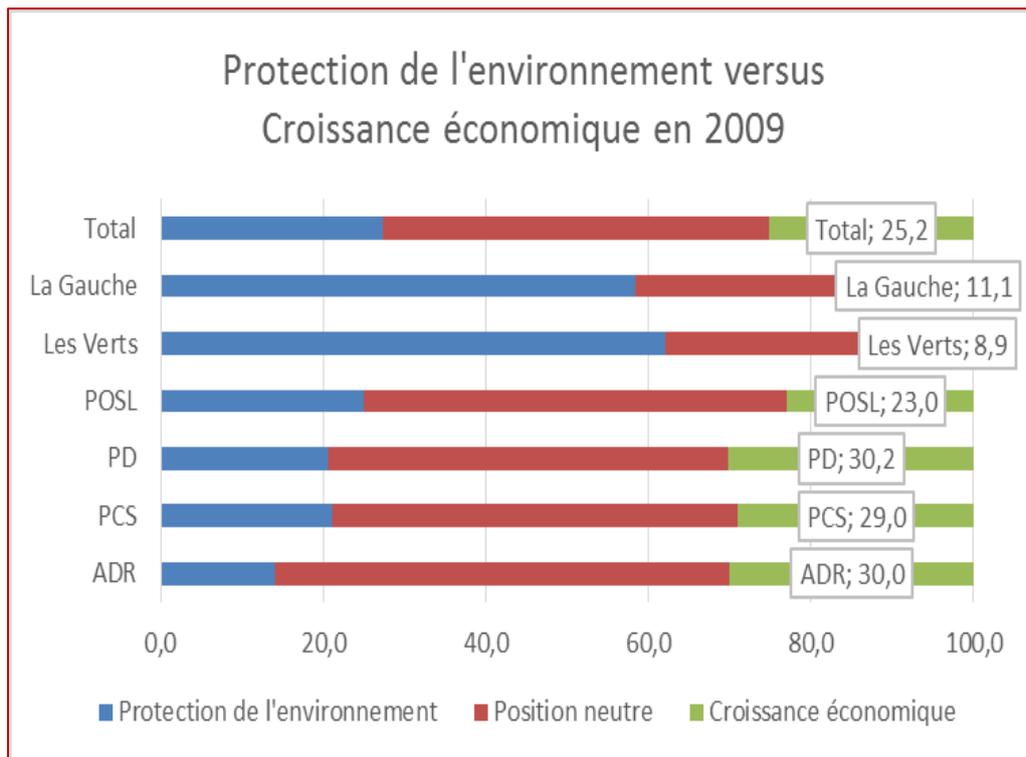


FIGURE 34 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON L'AXE «PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT-CROISSANCE ÉCONOMIQUE » EN 2009 & 2013

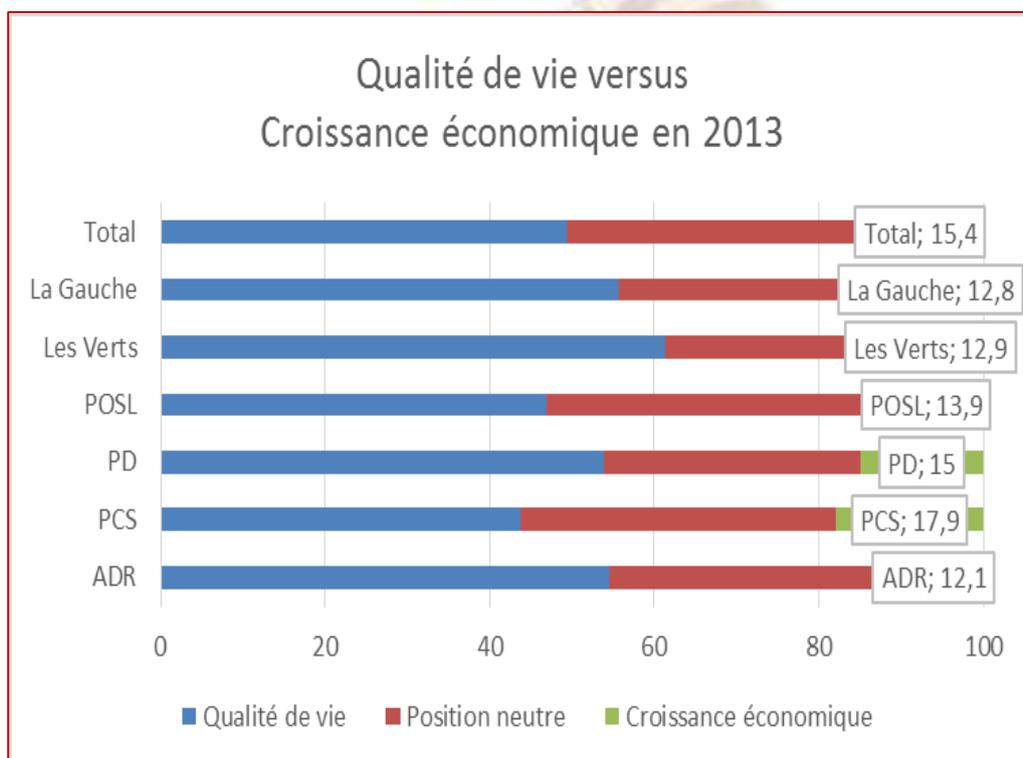
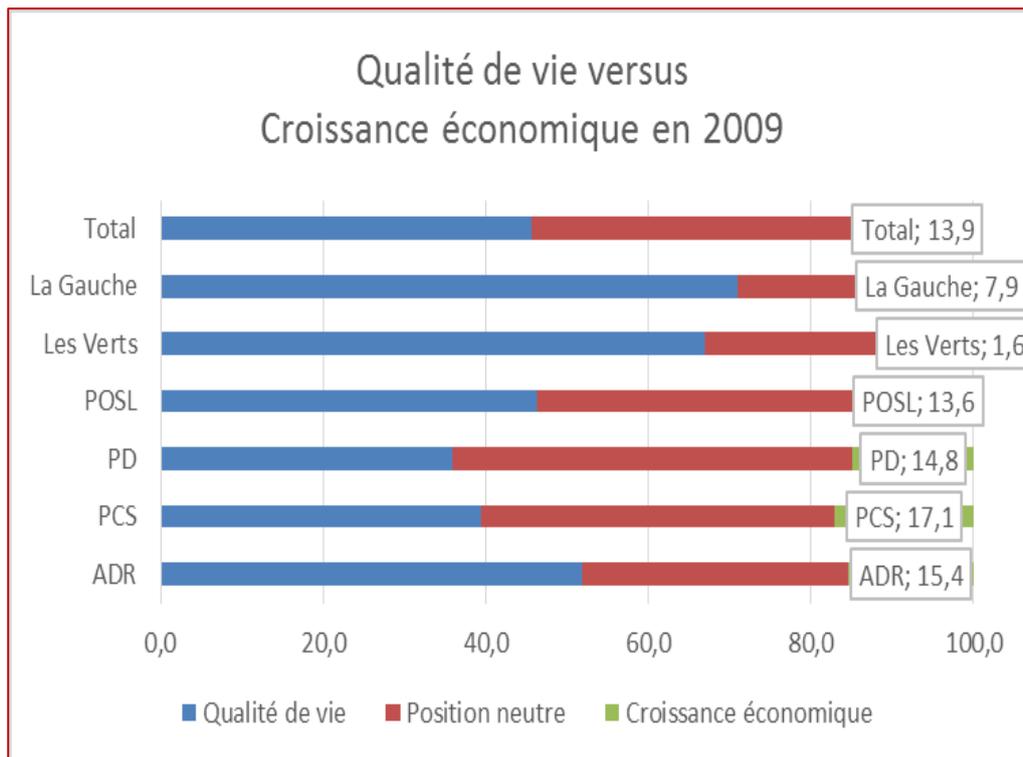


FIGURE 35 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON L'AXE « QUALITÉ DE VIE-CROISSANCE ÉCONOMIQUE » EN 2009 & 2013

Cadre d'analyses 2013

Nous avons choisi de tester « à l'aveugle » des mesures proposées par les partis politiques et les groupes d'intérêts économiques (groupes d'entrepreneurs et syndicats) pendant la campagne des législatives d'octobre 2013.

De nouveau, le taux de non réponse sur ces questions est entre 26 et 28% des personnes interrogées. C'est peut être un signe de la « non connaissance » effective des programmes électoraux des partis bien que les électeurs affirment le contraire dans d'autres questions du sondage⁴⁰.

On s'attendrait dans une stricte dichotomie « droite » et « gauche » que les électorats se divisent sur le rôle de la Puissance publique et/ou des syndicats en économie. Les électeurs de nationalité luxembourgeoise apparaissent en réalité ambivalents, travaillés qu'ils sont par la pratique de la démocratie consociative par leurs élites, leur attachement au modèle national de concertation et de protection sociale (la Tripartite notamment), qu'ils jugent par ailleurs supérieur aux autres modèles sociaux européens et leur intériorisation de la compétitivité fiscale des économies des Etats membres de l'Union, ce qui implique une stricte orthodoxie budgétaire pour les Gouvernements.

Cette ambivalence les conduit de nouveau à privilégier le matérialisme économique en 2013 et chose curieuse à l'adoption général d'un agenda plutôt libéral économique et une privatisation de certaines fonctions jusqu'alors dévolues à la puissance publique, y compris par les électorats classés à « gauche ». Cette « ambivalence » est la plus forte dans la circonscription Centre, où l'on assiste clairement à une homogénéisation des valeurs en économie entre tous les électorats (à l'exception de La Gauche).

⁴⁰ La question était la suivante : « Voici certaines réformes économiques et sociales proposées par différents partis ou associations politiques, quelle est votre opinion, en utilisant toujours avec la même échelle ? Tout à fait d'accord ; Plutôt d'accord ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord ; Pas encore réfléchi ; L'école doit s'adapter aux exigences de l'économie. Le différentiel entre le salaire social minimum et les indemnités chômage doit être plus élevé qu'en ce moment ; L'Etat doit inciter fiscalement la création d'emplois verts et durables. Le budget de l'Etat devrait être toujours en équilibre ».

Ainsi, le corps électoral législatif était en faveur (et tous électorats confondus) en faveur de l'une des mesures phares de la nouvelle gouvernance économique européenne à savoir l'équilibre budgétaire des Etats-membres. Plus de 81% des personnes interrogées le pensaient ainsi ! L'appui à la « règle d'or » en matière budgétaire place l'électorat de nationalité luxembourgeoise le plus proche dans l'Union européenne de ceux de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Finlande suivant l'enquête eurobaromètre de l'automne 2013 déjà citée.

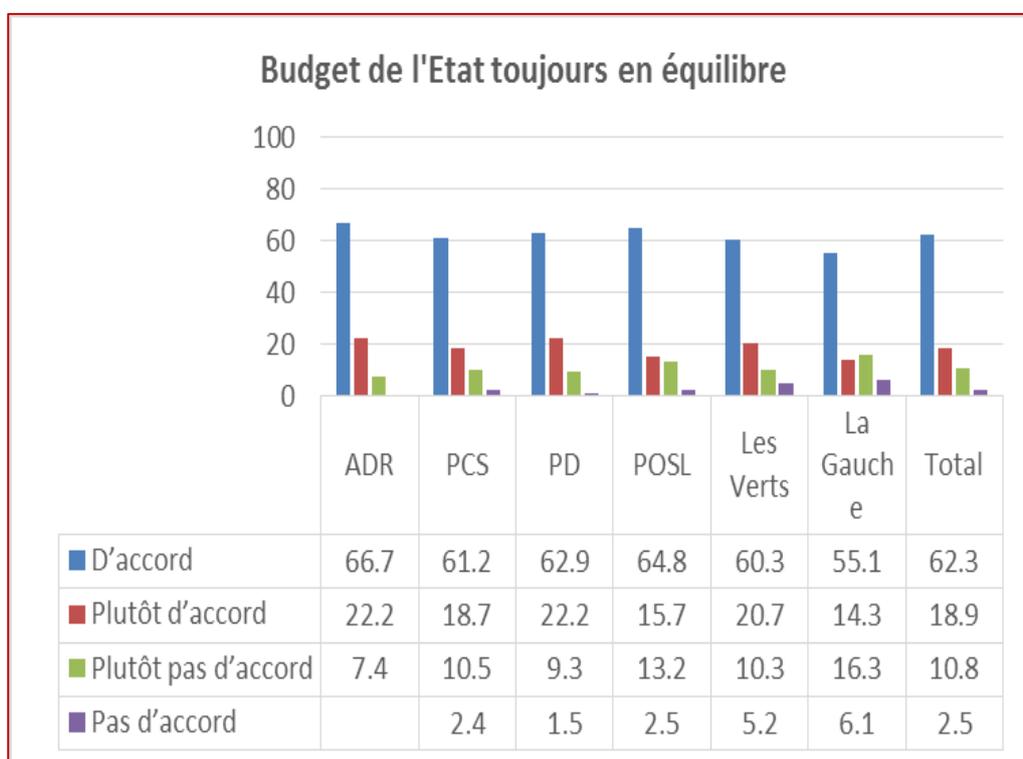


FIGURE 36 LES LUXEMBOURGEOIS ET LE BUDGET EN ÉQUILIBRE DE L'ÉTAT

L'adaptabilité de l'école aux exigences de l'économie était également soutenue à plus de 64% par les Luxembourgeois, marque assurément du recul de l'autonomisation de la Puissance publique par rapport au néo-corporatisme économique caractéristique du système décisionnel luxembourgeois (mise sur agenda et décision de politique publique). Bien que ce sentiment soit aussi majoritaire parmi les électeurs issus des gauches ouvriéristes, il l'était légèrement de moindre ampleur (58,1% pour le POSL ! et 50,9% pour La Gauche !). Cette privatisation des matières à enseigner à l'école peut être aussi interprétée comme une critique en creux de l'état du système publique d'éducation et du peu de confiance qu'il inspire auprès des Luxembourgeois.

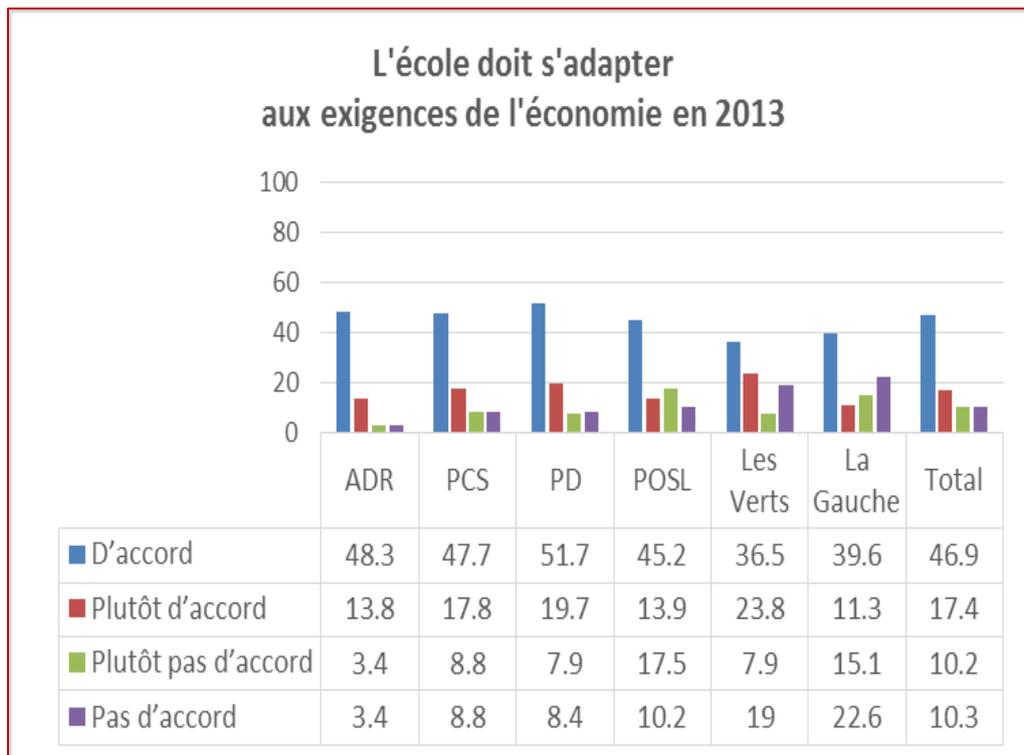


FIGURE 37 LES LUXEMBOURGEOIS ET L'ÉCOLE

Le différentiel entre le salaire social minimum et les indemnités de chômage au bénéfice de ce dernier était aussi majoritaire parmi tous les électors (64,8%), montrant ô combien que la valeur « travail » demeure très importante parmi les Luxembourgeois. L'enquête européenne sur les valeurs rappelaient d'ailleurs que 97% de la population grand-ducale (sans que l'on fasse une distinction entre nationaux et étrangers) estimaient en 2012 que le travail est une valeur essentielle de la société et pour son organisation⁴¹.

C'est peut-être un indice également supplémentaire que derrière l'identité politique « centriste » plébiscitée par les électeurs, les Luxembourgeois ont en réalité des valeurs socio-économiques qui les situent nettement au centre-droit et dans une perspective matérialiste et libérale, où l'effort individuel tend à remplacer progressivement la solidarité et le partage collectif des risques en économie⁴².

⁴¹ European Values Study, Pourcentage des personnes qui disent que le travail est très ou assez important dans leur vie, <http://www.atlasofeuropeanvalues.eu/new/europa.php?ids=1&year=2008>, 2012.

⁴² En 2009, nous notions déjà à travers d'autres questions : le croisement avec le vote principal pour un parti politique et à partir du moment où les électeurs choisissent par exemple 4 items « matérialistes » sur 6, il est dès lors possible d'affirmer que les Luxembourgeois aux élections de juin 2009 avaient d'abord et de nouveau une identité matérialiste ».

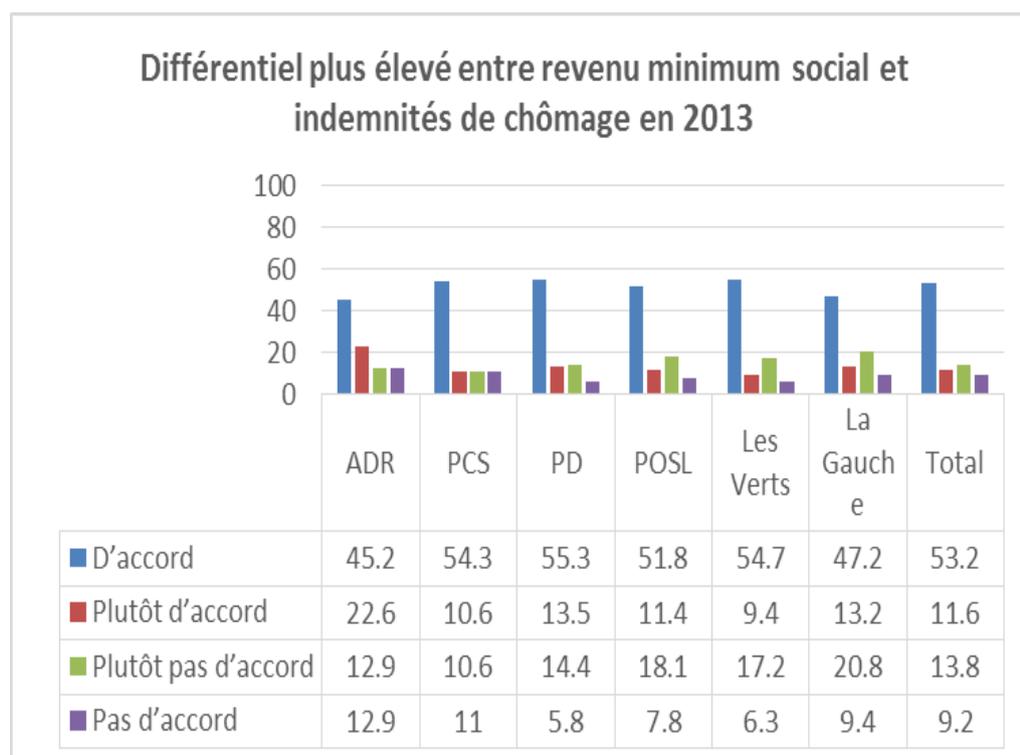


FIGURE 38 LES LUXEMBOURGEOIS ET LE REVENU MINIMUM SOCIAL

En 2009, les résultats étaient plutôt mitigés dès lors qu'il s'agissait de choisir entre la protection de l'environnement et la croissance économique. Comme nous le remarquons, les Luxembourgeois, face à la difficulté d'apporter des réponses précises sur ce qu'était la protection de l'environnement, adoptaient avant tout une position neutre (47,5%).

En 2013, les Luxembourgeois, avec une nouvelle question qui leur était proposée, ont « solutionné » ce dilemme en conciliant leur attachement à l'environnement avec leurs principes généraux de matérialisme par le plébiscite des mesures fiscales soutenant des entreprises éthiquement et écologiquement responsables et/ou accommodant des innovations techniques avec des préoccupations de développement durable. Près de 90% soutenaient tous les mesures fiscales définies comme « vertes ».

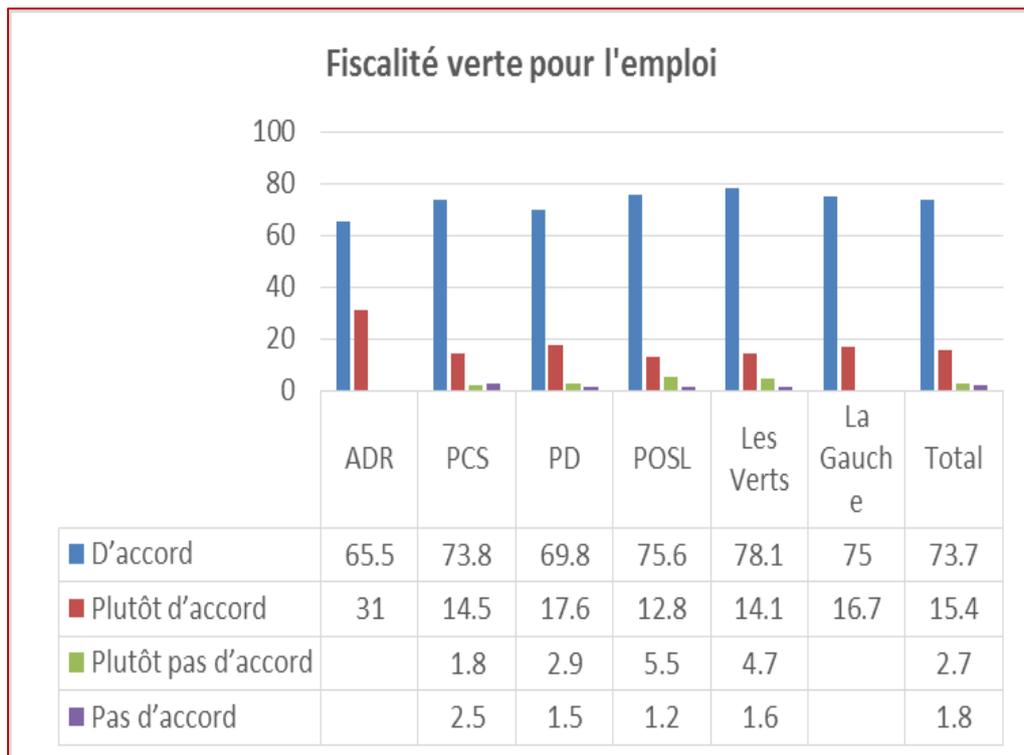


FIGURE 39 LES LUXEMBOURGEOIS ET LA FISCALITÉ VERTE

Pour autant, **l'attachement à une forme de « démocratie sociale » demeurait** (lié aussi à la perception de la crise économique de la zone euro et de ses conséquences sur l'emploi). En 2013, la gestion paritaire des entreprises entre les syndicats et les entreprises était soutenue par plus de 55% des Luxembourgeois, avec une surreprésentation « naturelle » à gauche⁴³. Ceci corrobore le fait que dans l'enquête sur les valeurs en Europe, 55% des grand-ducaux avaient confiance dans leurs syndicats sur la période 2008-2012. Bien que ce chiffre soit en retrait par rapport aux enquêtes précédentes (62%), il restait nettement au-dessus de la moyenne des Etats du Conseil de l'Europe (42%)⁴⁴.

⁴³ En 2009, Les personnes interrogées dans le sondage postélectoral étaient 41,9% (-4,1 points par rapport à 2004) à penser tendanciellement que l'Etat devait avoir un certain contrôle sur les entreprises.

⁴⁴ European Values, Study, Pourcentage des personnes qui ont beaucoup d'entente ou beaucoup de confiance de syndicats, <http://www.atlasofeuropeanvalues.eu/new/europa.php?ids=209&year=2008,2012>.

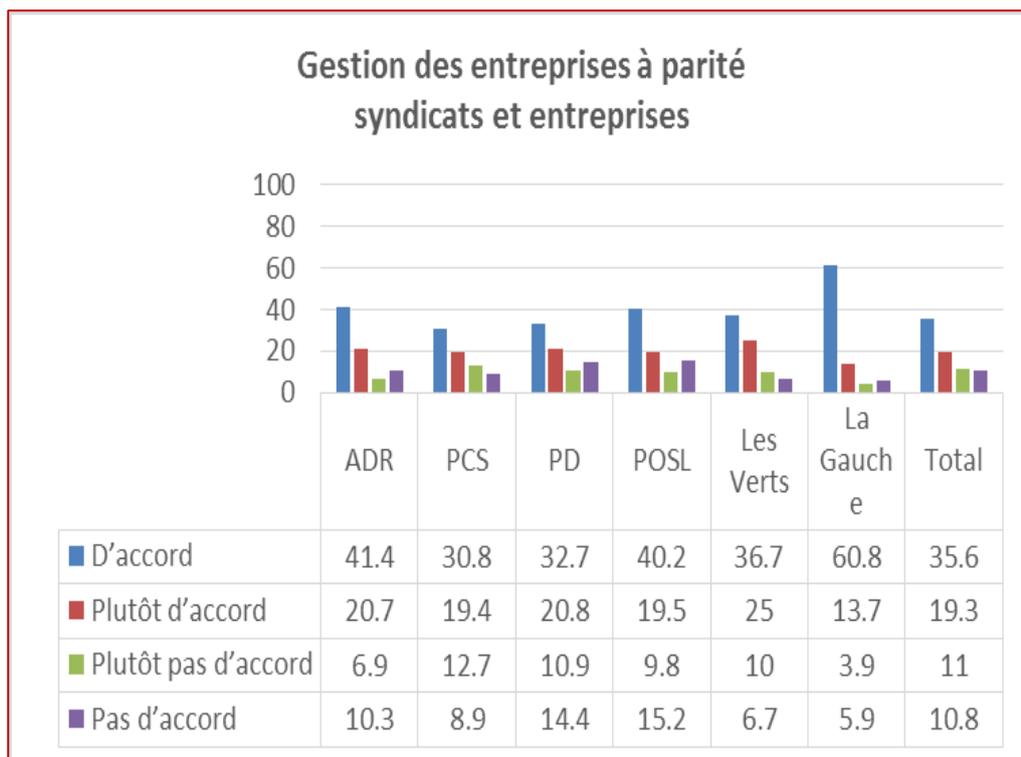


FIGURE 40 LES LUXEMBOURGEOIS ET LA GESTION DES ENTREPRISES

De manière logique avec les questions qui portaient sur l'organisation et les réformes économiques proposées par les partis et les groupes d'intérêts pendant la campagne électorale, suivant le modèle de Ronald Inglehart (que nous utilisons depuis 1999), les Luxembourgeois, se situaient in fine plutôt du côté matérialisme (à hauteur de 58%)⁴⁵. Aux élections de 1999, 54% des personnes interrogées pouvaient être définies comme « matérialistes ». Le scrutin de 2004 montrait que le rapport de force avait changé : désormais 53,3% des sondés étaient « post-matérialistes » et 46,7% étaient « matérialistes ». Aux élections de juin 2009, nous avons assisté à un nouveau basculement avec 54% pour le « matérialisme » en lien direct avec le déclenchement de la crise économique et financière de l'automne précédent ce scrutin.

Il faut remarquer ici également la convergence entre Luxembourgeois et étrangers sur des préoccupations matérialistes, dans des proportions quasi équivalentes (un peu plus de 60% pour les « non-nationaux »).

⁴⁵ La question était la suivante : « En politique, il est parfois impossible d'atteindre un grand nombre d'objectifs en même temps. Pouvez-vous me dire parmi la liste suivante quels sont pour vous les plus importants en indiquant votre première priorité et votre deuxième priorité, Maintenir l'ordre dans le pays, Augmenter la participation des citoyens, Combattre la hausse des prix, Garantir la liberté d'expression ».

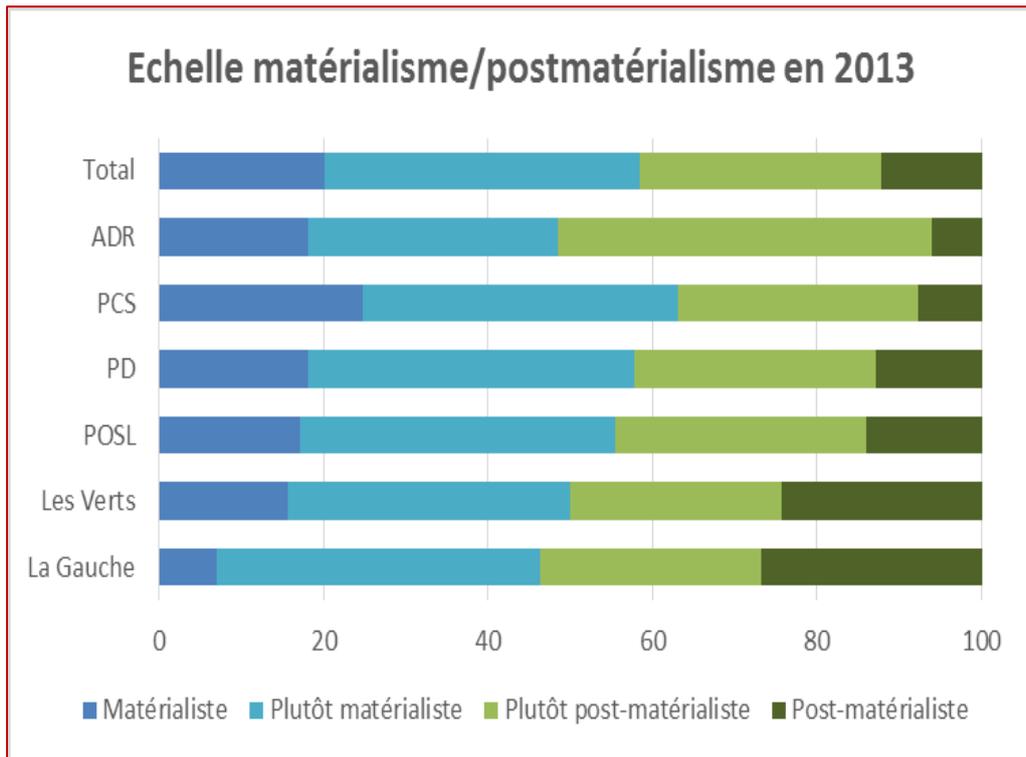


FIGURE 41 LES LUXEMBOURGEOIS ET L'ÉCHELLE MATÉRIALISME/POST-MATÉRIALISME EN 2013



Cadre d'analyses générales en 2009 et 2013

De la même manière que les autres Etats de l'Europe occidentale, le Luxembourg, un ancien bastion du catholicisme, et dont le système politique s'est fondé notamment sur le clivage Laïcité des politiques publiques l'Etat/Humanisme chrétien éclairant l'action politique, fait l'objet d'un large processus de sécularisation initié avec la révolution libérale des années 70 et qui se poursuit. Il faut toutefois constater que le Grand-Duché est confronté à un renouveau religieux dans le contexte institutionnel spécifique où la coopération entre l'Etat et les cultes est officialisée et où la diversité religieuse y est reconnue.

D'une part, dans les différentes enquêtes sur les valeurs de ses habitants, qui ont été réalisées au cours des deux dernières décennies (*European Values Study-EVS*, 1981, 1990, 1999, 2008 et 2012), pour une grande partie de la population luxembourgeoise, la religion avait « disparu » de son horizon. Ainsi, en 2008, 54,3% des répondants estimaient que la religion est « peu importante » ou « pas du tout importante ». En 2013 selon une enquête TNS-ILRES, les personnes interrogées affirmaient l'importance de la religion pour : l'engagement pour la justice et la solidarité, au Luxembourg et dans le monde (71%) l'engagement pour le respect des valeurs prônées par la société (67%) et proposer des fêtes religieuses et des célébrations pour les étapes importantes de la vie (65%)⁴⁶. Pourtant, les principes de conduite, issus de la religion anciennement et encore dominante chrétienne, ne servent plus ou peu à adopter de nouvelles législations particulièrement dans les domaines éthiques et sociétaux, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de l'étude.

⁴⁶ TNS-ILRES, Enquête auprès de la population résidente âgée de plus de 15 ans – 21 au 27 novembre 2013 Le fait religieux au Luxembourg. Luxembourg : <http://www.statistiques.public.lu/fr/actualites/conditions-sociales/loisirs/2013/12/20131206/index.html>, 2013.

Dans le même temps, la progressive sécularisation ne fait pas obstacle à une effervescence religieuse dans une minorité de la population luxembourgeoise en particulier par l'activité croissante des mouvements conservateurs catholiques, de nouvelles églises apostoliques et/ou évangéliques et des confréries musulmanes. Comme il a été déjà analysé pour d'autres pays européens de l'Ouest, les débats sociétaux et éthiques provoquent auprès d'une partie des citoyens un retour vers la religion pour trouver des réponses adéquates et dans le même temps un regain d'activités d'associations et de mouvements philosophiques et maçonniques, qui militent par exemple pour la fin de la relation existant encore entre l'Etat et les cultes.

Ces phénomènes précités sont désormais si important, non seulement au Luxembourg mais aussi dans le reste des pays européens que les sciences sociales sont obligées de repenser leurs approches pour comprendre et analyser l'état de la foi, le niveau d'influence réciproque de la politique et la religion et de comprendre la demande sociale pour la reconnaissance institutionnelle de la diversité religieuse. En d'autres termes, le processus final de la sécularisation des sociétés européennes est de plus en plus remis en cause par les transformations en cours des valeurs des Européens de l'Ouest (et ses réactions contradictoires) et par la coexistence des différents modes de gouvernance religieuse par les États membres de l'UE.

La thèse de la sécularisation irrévocable des sociétés européennes doit être en effet amendée pour trois raisons. Tout d'abord, il faut considérer que la sécularisation est une transformation du pluralisme structurel et culturel de la civilisation européenne sans dissoudre ses multiples sources religieuses et ses composantes philosophiques. Deuxièmement, l'Europe est confrontée à la renaissance de la religion suivant deux modes complémentaires.

D'une part, le sécularisme, mode d'intégration culturelle de l'Union européenne, est contesté par l'impact croissant des religions non chrétiennes qui n'acceptent pas ou peu le principe de sécularisation que les religions judéo-chrétiennes historiquement dominantes ont vécu depuis la fin de l'antiquité.

D'autre part, le mouvement actuel de mondialisation croissante de l'immigration et l'intensification des interactions entre les civilisations s'accompagnent d'une recrudescence non seulement des débats éthico-religieux sur les questions sociétales mais aussi les relations entre la politique et la religion parmi des populations de plus en plus diverses et dont les identités et pratiques culturelles sont souvent dissonantes, qu'elles soient chrétiennes musulmanes ou autres dans les sociétés européennes. Le pluralisme constitutionnel concernant les relations entre l'Etat, la religion et les mouvements philosophiques dans l'Union, tel que prévu à l'article 16 C du traité de Lisbonne, permet une relance des identifications partisans par rapport à la religion et/ou aux mouvements philosophiques.

En conséquence l'Europe et les Etats multiculturels comme le Luxembourg sont les sujets une modernité « multiple ». La transformation libertaire des années 60 ne conduit pas à une unification et à une convergence des structures sociales. Comme élément constitutif supplémentaire des sociétés européennes, elle implique certes un changement dans les systèmes de croyances religieuses et philosophiques mais aussi elle met en relation des groupes qui jusqu'ici s'ignoraient dans l'espace public. Le libéralisme culturel triomphant relativise aussi la portée générale de son discours dans la société et oblige ceux qui le refusent à réaffirmer leur identité religieuse. Les disconnexions et les dissonances importantes sur leurs valeurs et leurs médiations par les partis politiques peuvent s'accroître.



Logiquement avec ce qui a été susmentionné, les élections d'octobre 2013 auraient dû marquer éventuellement la réminiscence d'un clivage sur les valeurs religieuses et philosophiques (d'autant plus que les partis qui in fine ont formé la coalition avaient annoncé sous des formes variées amender et/ou abroger le conventionnement avec les cultes). Première surprise, **la part des Luxembourgeois qui se déclaraient « catholiques de culture » a progressé fortement entre les deux scrutins. En 2013, 86,2% se reconnaissent en religion catholique (74,7% en 2009, 64,9% en 2004). Les « sans religion », c'est-à-dire, ceux qui de déclarent « personne athée » et/ou « agnostique » sont en net recul (29,3% en 2004, 20,7% en 2009 et 10,3% en 2013)⁴⁷. Plus de 18% des sondés ne sont pas exprimés sur cet item.**

Comme en 2013, les « Catholiques » sont présents dans tous les électorsats de manière majoritaire (y compris pour celui de La Gauche ce qui n'était pas le cas en 2009). Plus particulièrement, la déclaration d'appartenance au catholicisme est toujours beaucoup plus forte et s'est renforcée par rapport à 2009 au sein du PCS dans une proportion non négligeable (94,1% en 2013, 88,3% en 2009, pour 75,8% en 2004). Elle a cru de près de 19 points parmi Les Verts (77,8% en 2013 58,3% en 2009, 47,9% en 2004) et de 4 points au POSL (61,9% en 2009, 54,9% en 2004).

Les partis de centre gauche et de gauche continuent d'avoir les électorsats qui affirment, en plus grande nombre, ne posséder aucune religion. L'athéisme et l'agnosticisme sont néanmoins aussi en fort recul par rapport à 2004 et 2009 parmi ces électorsats. Respectivement, pour une moyenne de 10,3% en 2013 (20,7% en 2009) qui déclarent être « sans religion » de l'échantillon en 2009, près de 20% le sont aussi chez les socialistes (29,5% en 2009), 14,3% chez Les Verts (36,1% en 2009), 15,6% chez La Gauche (43,8% en 2009).

Les électeurs des cultes réformés étaient surreprésentés cette fois-ci dans les électorsats de du PD, des Verts et de La Gauche. On note aussi que ceux qui déclaraient être d'une autre religion (musulmane et bouddhiste) sont également largement au-dessus de la moyenne nationale parmi les votants socialistes, comme en 2009.

⁴⁷ La question était la suivante : « Considérez-vous appartenir à une religion particulière ou à une sensibilité philosophique ? Si oui laquelle ? Liste à choix unique après réponse spontanée, Religion catholique, Religion protestante, Religion orthodoxe, Religion juive, Religion musulmane, Religion bouddhiste, Religion hindouiste, Autre religion, Agnostique (il n'existe pas de preuve définitive en faveur de l'existence ou de l'inexistence d'un dieu), Athée (ne conçoit pas l'existence ou affirme l'inexistence de quelque dieu), Ne sait pas, Sans Réponse ».

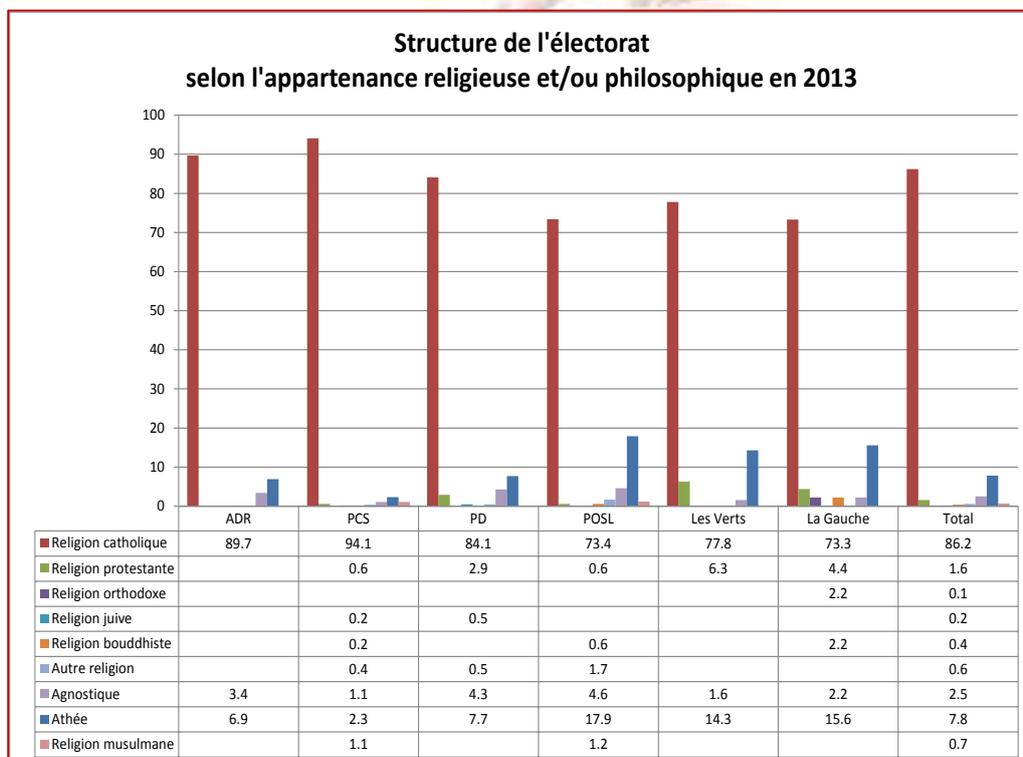
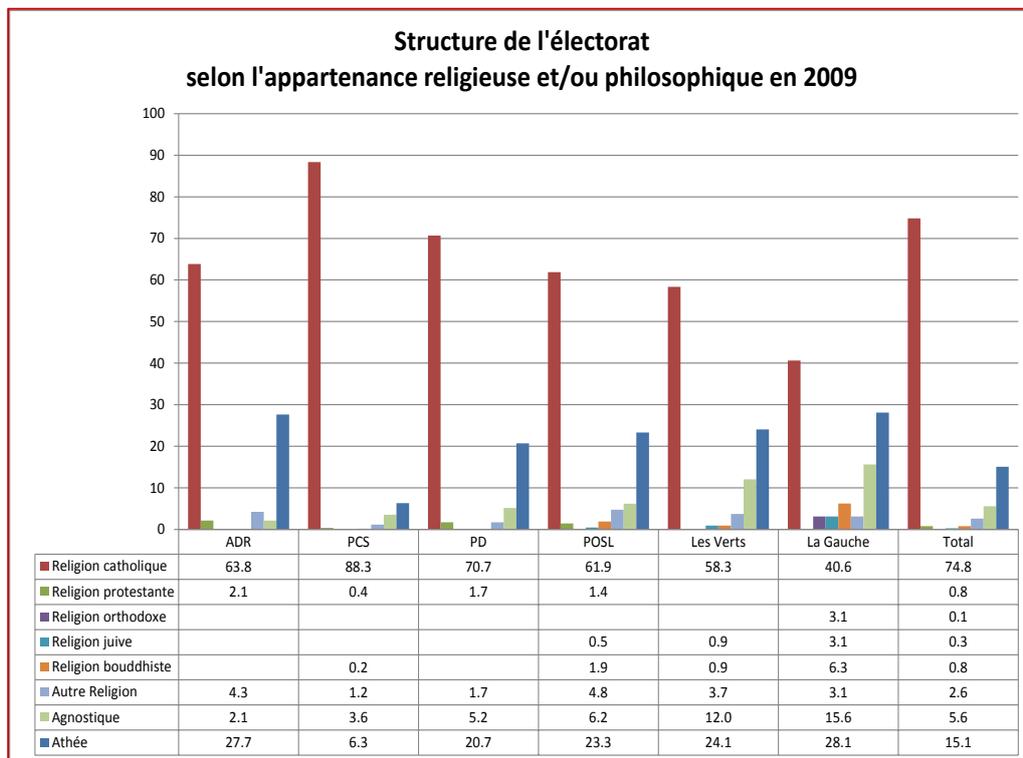


FIGURE 42 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON L'APPARTENANCE RELIGIEUSE ET/OU PHILOSOPHIQUE EN 2009 & 2013

Cette réaffirmation d'appartenance religieuse au détriment de conviction philosophique entraîne à l'inverse de 2009 une recrudescence de la pratique religieuse hebdomadaire⁴⁸. **15,5% en 2013 des Luxembourgeois vont de manière hebdomadaire à l'église, au temple, à la synagogue ou à la mosquée (8,2% en 2009, 13,1% en 2004).**

Page | 277

La pratique religieuse est vécue d'abord lors des fêtes marquant les différentes étapes de la vie (naissances, mariages et enterrements). C'est le cas de plus de 48% des personnes interrogés en 2013 (38,6% en 2009). **Mais plus de 26% des personnes n'ont pas répondu à cette question.**

En revanche, la part de ceux qui ne fréquentent jamais un lieu de culte a légèrement augmenté mais reste un niveau très inférieur à la première mesure de ce type en 2004 (16,2% en 2013, 15,5% en 2009, 45,1% en 2004). Sans surprise, les électeurs du PCS sont parmi ceux qui pratiquent le plus fortement leur religion aussi bien d'un point de vue hebdomadaire selon les rites du culte par rapport au reste de l'échantillon.

L'échelle gauche-droite est aussi toujours pertinente quant à la pratique religieuse puisque les électorats des gauches sont toujours les plus nombreux à ne jamais pratiquer, à aller une seule fois par an ou uniquement à l'occasion de mariages, et des enterrements, mais dans des proportions plus fortes qu'en 2009. **C'est dans les électorats de gauche que se produit la distorsion la plus importante entre la reconnaissance d'une identification religieuse et la pratique réelle même occasionnelle.**

⁴⁸ La question était la suivante : « Avec quelle régularité fréquentez-vous un lieu de culte ? Liste à choix unique, (Au moins) Une fois par semaine, Pour les fêtes religieuses (type Noël, Pâques, Ramadan etc.), Quelquefois par an à l'occasion de mariage, d'enterrement, Une fois par an ou moins, Jamais, Ne sait pas, Sans réponse ».

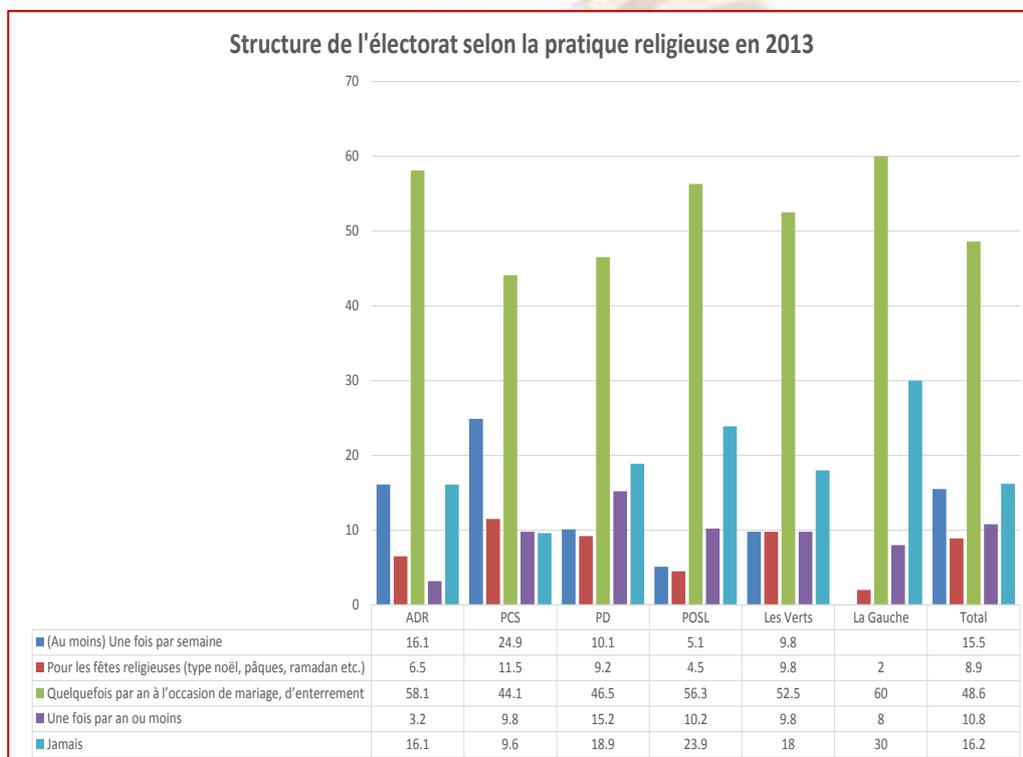
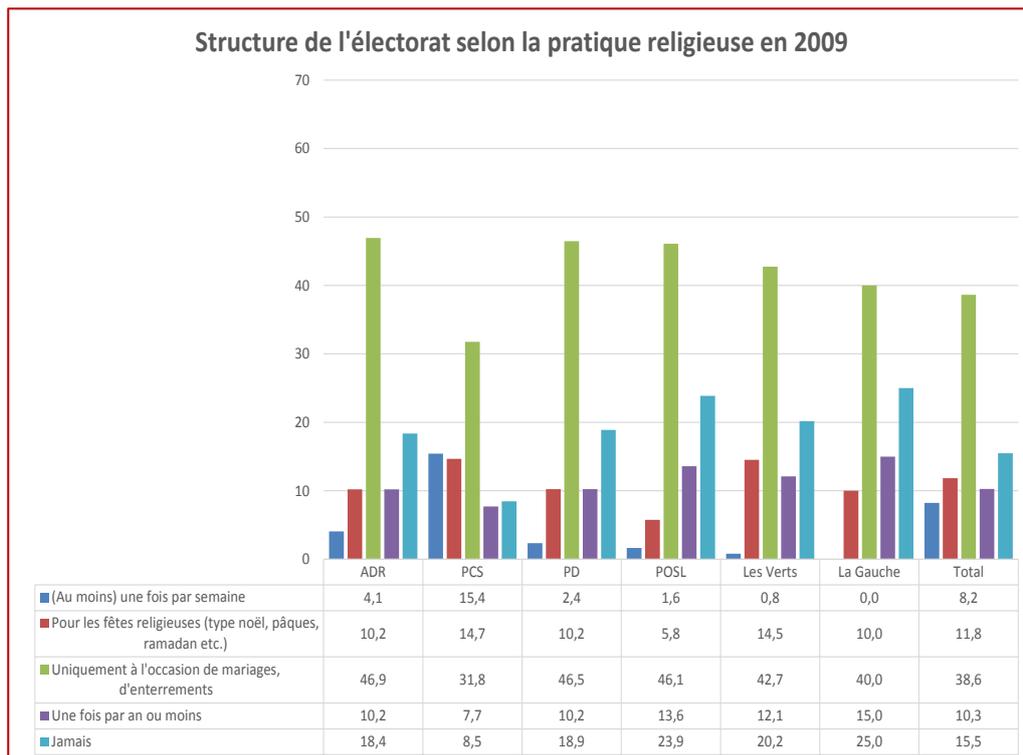


FIGURE 43 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON LA PRATIQUE RELIGIEUSE EN 2009 & 2013

La réforme envisagée par le Gouvernement tripartite de mettre fin au conventionnement des cultes et qui a été mis au préalable comme sujet de question au référendum de juin 2015, puis abandonnée en janvier 2015 pour un nouveau type de conventionnement, trouvait paradoxalement un écho dans le corps électoral législatif. 44,5% voulait le maintien du conventionnement tel qu'il était alors que 34,4% voulait sa suppression et 21,1% adoptait une position « neutre »⁴⁹.

Les électors ADR et PCS étaient majoritairement pour la conservation en l'état dudit système, les électors libéraux et verts (contrairement à leurs directions nationales) étaient très partagés. Ils étaient presque à égalité entre le maintien et l'abrogation des conventions avec les cultes alors que les électors des gauches issues de l'ouvriérisme étaient en faveur de sa suppression [mais seul l'électorat POSL était majoritairement en faveur de sa suppression (56,6%)].

Il est à remarquer que le conventionnement avec l'Islam et toutes formes d'orientations philosophiques ou autres religions étaient rejetés par le corps électoral législatif de manière majoritaire à l'exception de l'électorat des Verts mués par une stricte « orthodoxie » de l'égalité de traitement et de l'attachement au multiculturalisme⁵⁰.



⁴⁹ La question était la suivante : « Selon vous, L'Etat devrait maintenir les conventions qui régissent ses relations avec les Cultes ? Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Neutre, Pas d'accord, Pas du tout d'accord Ne sait pas, Sans réponse ».

⁵⁰ Selon vous, L'Etat devrait signer des conventions avec d'autres religions comme l'Islam, le Bouddhisme ou mouvements philosophiques comme la libre pensée etc. Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Neutre, Pas d'accord, Pas du tout d'accord Ne sait pas, Sans réponse ».

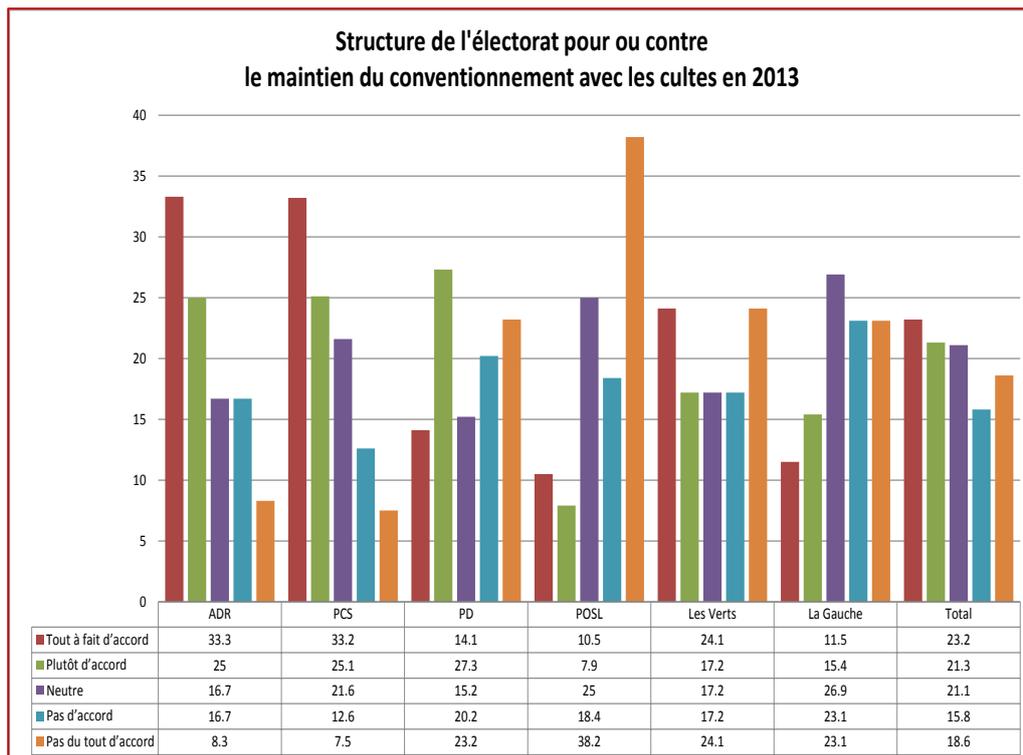


FIGURE 44 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT VIS-À-VIS DU MAINTIEN OU NON DES CONVENTIONS AVEC LES CULTES EN 2013

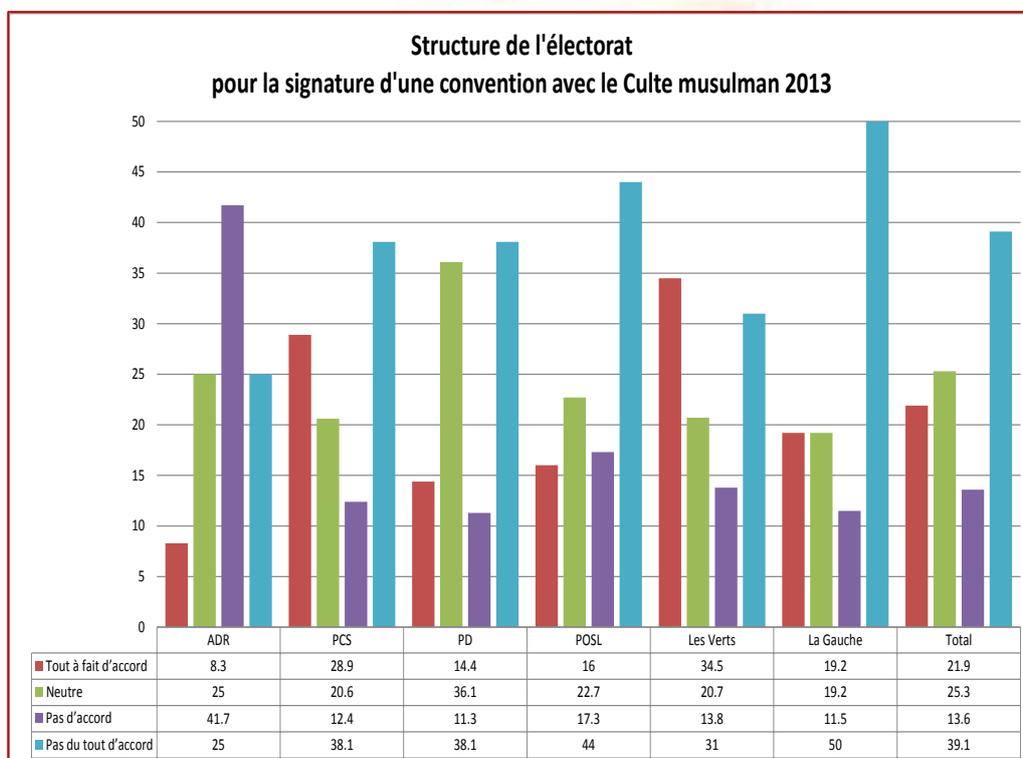


Figure 45 Structure de l'électorat vis-à-vis du conventionnement avec l'Islam en 2013

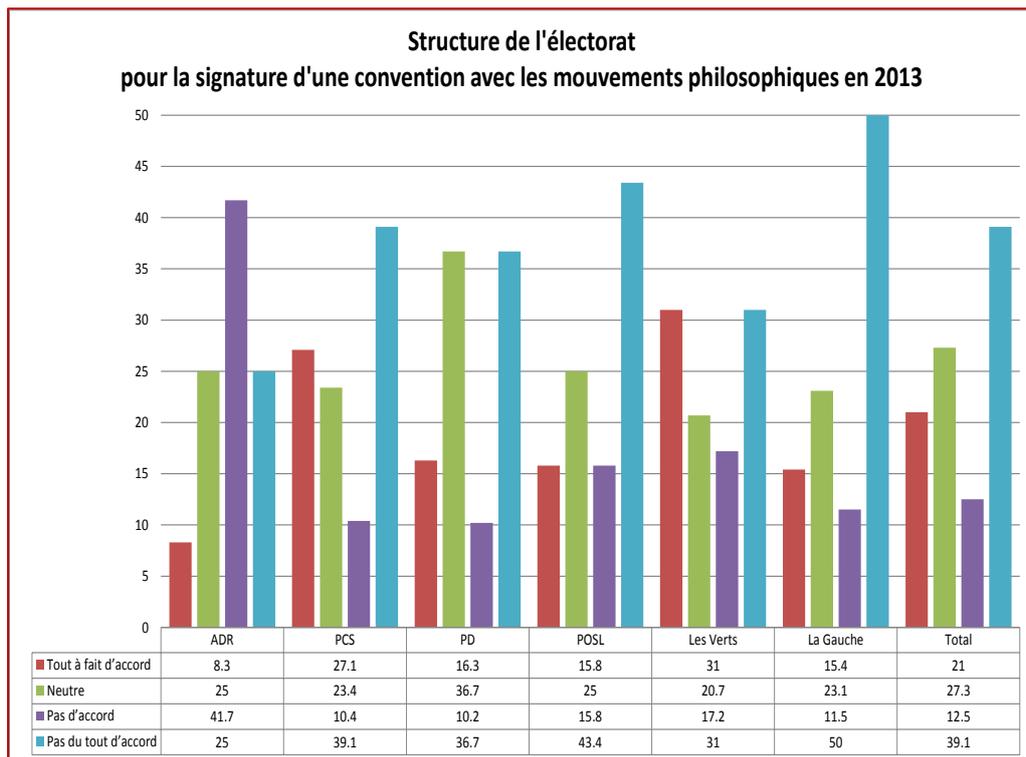


FIGURE 46 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT VIS-À-VIS DU CONVENTIONNEMENT AVEC LES MOUVEMENTS PHILOSOPHIQUES EN 2013

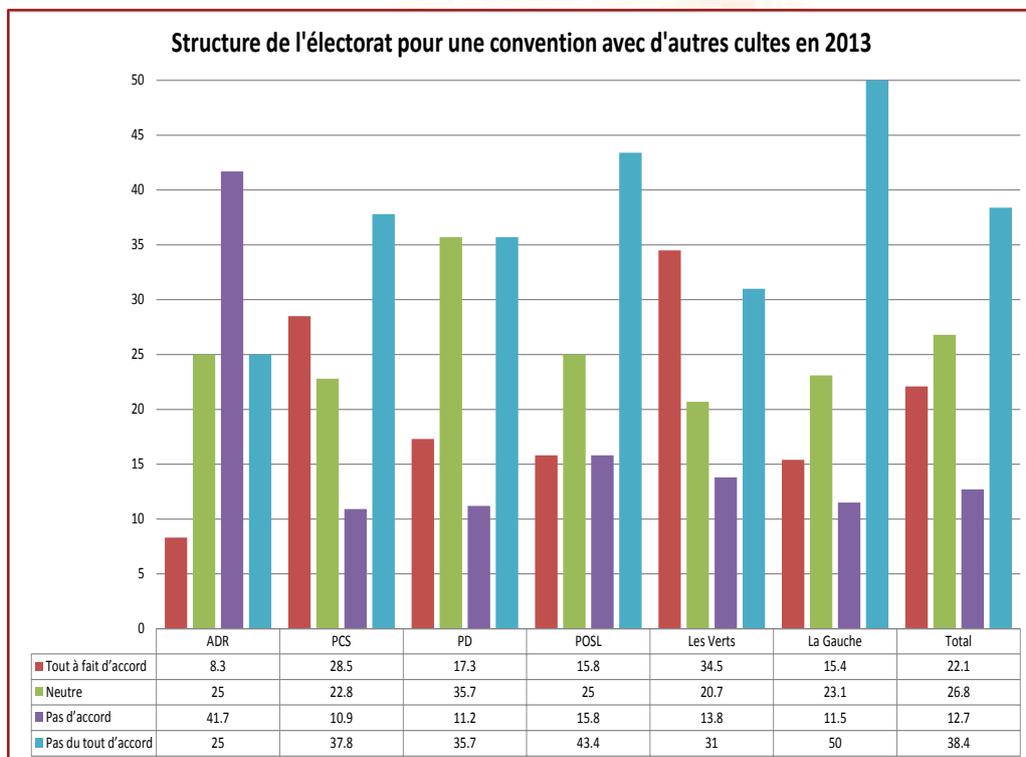


FIGURE 47 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT VIS-À-VIS DU CONVENTIONNEMENT AVEC LES AUTRES RELIGIONS EN 2013

COMPRENDRE LE VOTE DU CORPS ELECTORAL DE NATIONALITÉ
LUXEMBOURGEOISE DE 2013

Cadre d'analyses générales en 2009 et 2013

L'analyse des sources des informations électorales permet de mesurer si le choix des sources d'information électorale et l'intensité avec laquelle celles-ci ont été consultées, ont évolué depuis 2009. A ce propos, il est particulièrement intéressant d'analyser si la domination des médias de masse classique (Télévision, Presse, Radio) s'est estompée ? Si Internet a continué sa progression comme source d'information ? Et, si les nouveaux instruments d'informations électorales ont été utilisés par les électeurs ? Un autre révélateur de l'intérêt porté à la campagne est la connaissance que les électeurs ont de l'offre électorale. Un cercle vertueux est en place suivant lequel plus on connaît le système politique plus on s'y intéresse et, vice-versa, plus on s'y intéresse, plus la connaissance que l'on a de celui-ci s'accroît. Une façon, bien que limitée, d'appréhender la connaissance qu'a l'électorat luxembourgeois de son système politique consiste à analyser la proportion de candidats que les électeurs panacheurs déclarent connaître personnellement ou de par leurs idées.

Sans surprise en raison des conditions de convocation du corps électoral législatif, **l'intérêt général pour le scrutin a augmenté de près de 10 points par rapport à 2009 avec plus de 82% parmi les personnes interrogées**⁵¹. C'est dans la catégorie «très intéressé» que la stimulation pour cette élection a le plus progressé indépendamment de la nature partisane des électorats. Les Luxembourgeois étaient donc fortement politisés. Indéniablement cette politisation a ajouté à la « dramaturgie » de l'évènement mais dont la portée électorale (à qui a profité cette politisation ?) est difficile à mesurer. C'est un phénomène qui touche tous les électorats partisans où le vote est qui plus est obligatoire.

L'intérêt pour la campagne électorale a été comme nous l'avons vu dans le premier chapitre stimulé par des acteurs non conventionnels en politique (Luxembourg 2030, etc.). Ils ont imposé un rythme à la campagne et des thèmes qui ont pu mobiliser les électeurs.

⁵¹ La question était la suivante : « Maintenant, j'aimerais évaluer votre intérêt pour la campagne des élections législatives ? Diriez-vous que vous êtes : Très intéressé, Assez intéressé, Peu intéressé, Pas du tout intéressé, Ne sait pas, Sans Réponse ».

Ceci s'est opéré au détriment des partis politiques habitués à maîtriser l'agenda électoral et donc à rechercher avant tout à mobiliser les électeurs qui votent principalement pour eux.

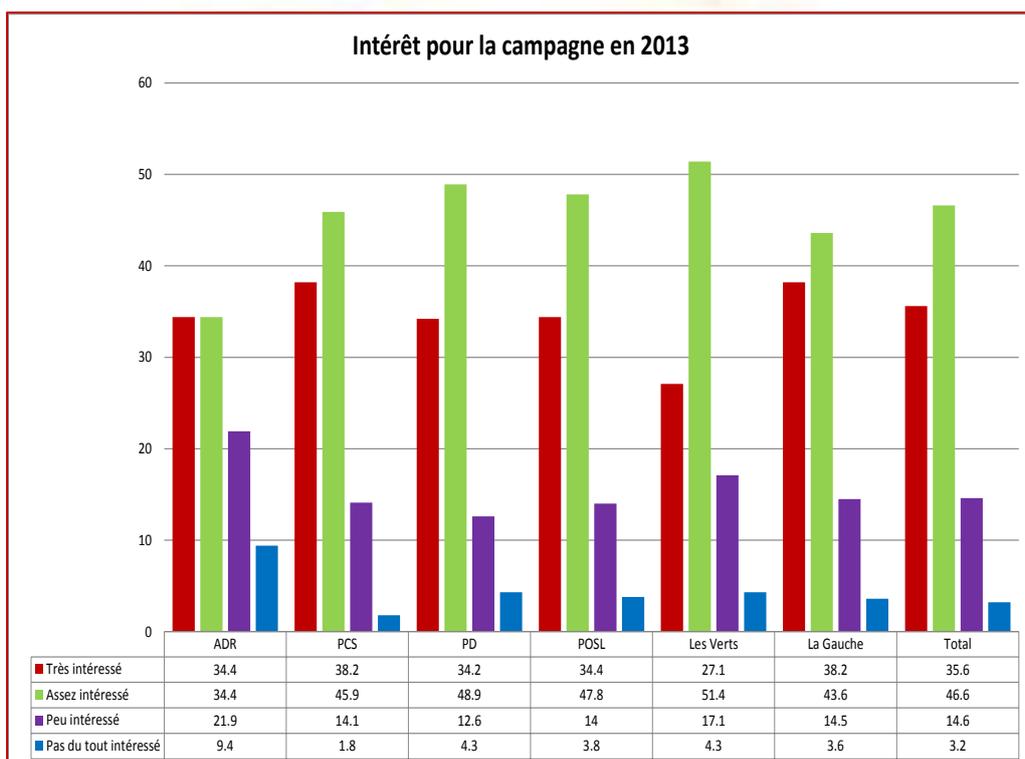
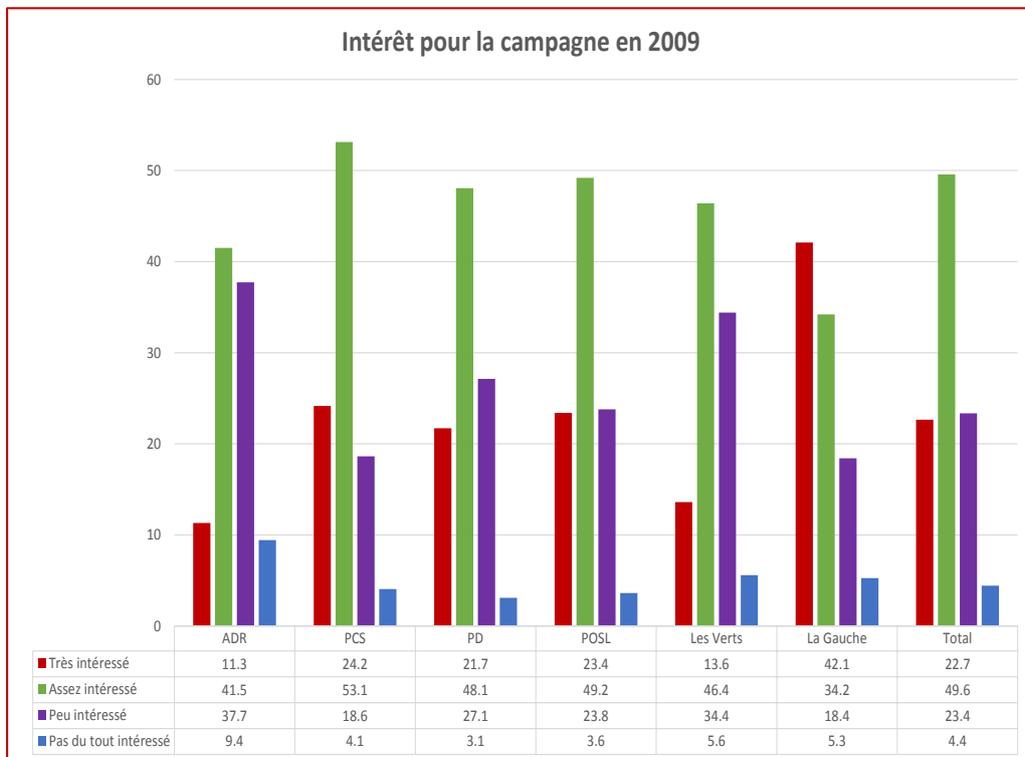


FIGURE 48 INTÉRÊT POUR LA CAMPAGNE DES LÉGISLATIVES EN 2009 & 2013

L'INFORMATION POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Encore plus qu'en 2009 les électeurs ont été de grands consommateurs de médias en tout genre sans négliger tous les autres formes de socialisation politique à leurs dispositions à l'exception des sites internet de proximité et des réseaux sociaux (type Facebook, twitter, LinkedIn) en recul selon le sondage⁵². **C'est ainsi que la « Presse » a été parcourue par 92,3% des personnes interrogées tant par ses supports papiers qu'électroniques (81,7% en 2009). Viennent ensuite les « débats avec des amis ou membres de la famille » dont 89,9% des sondés déclarent les avoir utilisés « souvent » et « parfois » (88,9% en 2009). La « Télévision » atteint elle aussi les 89,9% d'utilisation (83,1% en 2009). Celle de la radio a aussi fortement progressé (89,3% d'utilisateurs en 2013 contre 69% en 2009).**

A contre-courant de ceux qui misaient sur un déclin inévitable des meetings électoraux dû à une propagation des médias interactifs, il existe une minorité croissante qui continue à s'y rendre. Celle-ci est passée de 15,1% en 2004, à 23,5% en 2009, pour atteindre 73,8% en 2013 (faire ici le lien avec les acteurs politiques non conventionnels) ! En revanche, les sites de proximité politique marquent le pas avec un recul prononcé avec 14,9% en 2013 (22,6% en 2009). Idem pour les réseaux sociaux où leur utilisation était de 14,5% en 2004, de 36,5% en 2009 pour retomber à 24,9% en 2014.

Les différences les plus marquantes par parti sont pour chaque média sont les suivantes :

⁵² La question était la suivante : Toujours au sujet des élections législatives, et parmi les propositions suivantes, j'aimerais savoir s'il vous est arrivé de le faire souvent, parfois, ou jamais au cours de ces dernières semaines ? Souvent ; Parfois ; Jamais ; Ne sait pas, Sans réponse. Regarder une émission à la télévision ; Ecouter une émission à la radio ; Lire des articles dans les journaux et hebdomadaires Consulter un site internet concernant les élections législatives comme rtl.lu, wort.lu etc. ; Consulter le profil des candidats sur les réseaux sociaux type Facebook, twitter, LinkedIn, etc. Consulter un site internet renseignant sur votre proximité politique avec des partis ou des candidats comme smartvote.lu ; Parler des élections législatives avec des amis ou des membres de votre famille ; Assister à un meeting électoral organisé par un parti ; Assister à toute autre réunion publique concernant les élections (autre que par parti politique) ; Autre ».

- **Les électeurs de l'ADR se situaient légèrement au-dessus de la moyenne en ce qui concerne l'utilisation « souvent » des sites de proximité, 13,3% pour une moyenne nationale de 5,6%.** Ils sont aussi légèrement plus friands de réseaux sociaux que la moyenne nationale, respectivement 13,3% et 12,7%. Il n'en demeure pas moins qu'ils construisent d'abord leur information par la presse et ensuite en famille et avec les amis, respectivement 63,6% et 57,1%;
- Tout comme en 2009, les électeurs du PCS se situaient au-dessus de la moyenne pour toutes les sources d'informations à l'exception des meetings politiques (36,1% contre 40,1% en moyenne nationale) et des sites de proximité politique (5% pour une moyenne nationale de 5,6%). Plus de 80% de ses électeurs ont lu la presse, plus de 76% regardé la télévision et près de 63% écouté la radio « souvent » pour des moyennes nationales respectives, 77,5%, 72,3% et 60,5%. Le choix massif des médias traditionnels ne les empêchaient nullement d'être relativement actifs sur les réseaux sociaux avec 18,2% pour une moyenne de 12,7% ;
- En 2013, les électeurs du PD se situaient dans la moyenne pour les sources d'informations pour la télévision et la radio mais en dessous pour la presse et les discussions avec les amis. Tout comme en 2009, ils se situent par contre au-dessus de la moyenne pour l'usage des réseaux sociaux (19,5%), des meetings électoraux (11,5%) et des sites de proximité politique (6,3%) ;
- De manière identique à 2009, les électeurs du POSL présentaient les valeurs qui sont les plus proches de la moyenne nationale. La seule variation méritant d'être soulignée concerne (comme en 2009) la participation aux meetings électoraux (44% « souvent » pour une moyenne nationale de 40,1%) ;
- En 2013, les électeurs Verts ont été les plus grands consommateurs de presse : 81,3% ont utilisé « souvent » ce média pour une moyenne de 77,5%. Ils se distinguaient des autres électorats par une plus grande fréquentation « souvent » des réunions publiques sur les élections, 11,7% pour une moyenne de 8,3% et des sites de proximité politique (6,7% pour une moyenne « souvent » nationale de 5,6%) ;
- La Gauche était le seul parti pour lequel ses électeurs se situaient au-dessus de la moyenne pour toutes les sources d'informations dans la catégorie souvent à l'exception de la radio : 65,3% pour une moyenne nationale de 60,5%.

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

		ADR	PCS	PD	POSL	Les Verts	La Gauche	Total
1	Discussion	94.1 (+4,3)	90.9 (+1.1)	86.8 (-3)	87.9 (-2)	91.7 (+1.9)	92.1 (+2.3)	89.8
2	Télévision	71.4 (-11.7)	86.6 (+3.5)	81.0 (-2.2)	83.1 (=)	75.6 (-7.5)	84.2 (+1.1)	83.1
3	Presse	64 (-19.1)	87.3 (+4.2)	82.5 (-0.6)	81.1 (-2)	79.8 (-3.3)	84.2 (+1.1)	83.1
4	Radio	61.2 (-7.7)	70.3 (+1.4)	64.3 (-4.7)	71.8 (+2.8)	66.7 (-2.3)	73.0 (+4)	69.0
5	Réseaux sociaux	35.4 (-1.4)	32.7 (-4.2)	45.1 (+8.2)	37.3 (+0.5)	38.1 (+1.2)	59.5 (+22.6)	36.8
6	Réunion publique sur les élections	14.6 (-9.5)	25.2 (+1.1)	30.3 (+6.2)	28.4 (+4.3)	5.7 (-18.5)	35.3 (+11.2)	24.1
7	Site de proximité politique	26.1 (+2.5)	18.1 (-5.4)	24.2 (+0.6)	25.6 (+2.1)	36.1 (+12.6)	39.5 (+15.9)	23.6

FIGURE 49 SOURCES D'INFORMATIONS AUX LÉGISLATIVES PAR ÉLECTORATS EN 2004 ET 2009

			ADR	PCS	PD	POSL	Les Verts	La Gauche	PPL	Total
1	Presse	Souvent	63.6	80.7	75.2	78.5	81.3	73.9	28.6	77.5
Parfois		27.3	13.6	15.7	13.4	14.1	15.2	21.4	14.8	
Jamais		9.1	5.6	9	8.1	4.7	10.9	50	7.6	
2	Télévision	Souvent	48.3	76.7	72.3	72.6	58.3	70.6	42.9	72.3
Parfois		27.6	16.2	17	16.5	21.7	19.6	35.7	17.6	
Jamais		24.1	7.1	10.7	11	20	9.8	21.4	10.2	
3	Radio	Souvent	41.4	62.9	60.9	57.7	60.7	65.3	30.8	60.5
Parfois		44.8	19.3	24.3	29.5	21.3	24.5	23.1	23.4	
Jamais		13.8	17.8	14.9	12.8	18	10.2	46.2	16.1	
4	Discussion	Souvent	57.1	65.7	51	66.2	61.8	42.1	33.3	59.7
Parfois		35.7	34.3	37	24.6	28.2	47.4	11.1	30.2	
Jamais		7.1		12	9.2	10	10.5	55.6	10.1	
5	Meeting de parti politique	Souvent	25.9	36.1	40	44	40.6	29.4	11.1	40.1
Parfois		37	44.4	34.3	30.5	34.1	41.2	22.2	33.7	
Jamais		37	19.4	25.7	25.5	25.3	29.4	66.7	26.2	
6	Réseaux sociaux	Souvent	13.3	18.2	19.1	7.9	11.7		25	12.7
Parfois		6.7	22.7	14.7	10.5	10.2	15.4		12.1	
Jamais		80	59.1	66.2	81.6	78.1	84.6	75	75.1	
7	Réunion publique sur les élections	Souvent	7.7	2.9	11.5	3.4	11.7			8.3
Parfois			5.9	11.5	3.4	7.9	10.5		6.9	
Jamais		92.3	91.2	77.1	93.2	80.4	89.5	100	84.8	
8	Site de proximité politique	Souvent	13.3	5	6.3	1.4	6.7		25	5.6
Parfois		6.7	20	15.6	12.9	3.7		25	9.3	
Jamais		80	75	78.1	85.7	89.6	100	50	85.1	

FIGURE 50 SOURCES D'INFORMATIONS AUX LÉGISLATIVES PAR ÉLECTORATS EN 2013

Nous avons posé de nouveau en 2013, la question qui vise à déterminer non seulement quelle est le médium d'information qui est le plus susceptible d'influencer le choix des électeurs mais aussi celui ayant été le plus utilisé pour former son opinion⁵³.

Tout comme en 2009, la « Télévision » et la « Presse » restent les médiums au cœur de la sphère politique et électorale du Grand-Duché. Pour autant **la principale source d'information en 2013 a été la Presse et ses supports électroniques au détriment de la Télévision. 43,3% ont préféré ce média à tous les autres. Une augmentation de près de 9 points par rapport à 2009.** Si l'augmentation est générale parmi les électors partisans, c'est dans ceux de l'ADR (+ 19 points) et du PCS (+ 17 points) que ce dernier média a le plus progressé.

La Télévision passe quant à elle de 32,5% à 28.2%. Viennent ensuite, loin derrière, la Radio et la consultation de site internet, avec un score respectif de 16,9% (+5.1) et 9% (+3.1). **Il est intéressant de constater comme en 2009 que bien que la « discussion avec les proches » est une source d'information pour presque la totalité de la population elle n'est que très rarement considérée comme la principale source d'information et s'effondre désormais à 0,9%.** Cela pourrait signifier que l'influence sur le choix électoral de la famille et des proches est de moins en moins prégnante et confirme la progression de l'individuation en politique. Les réunions publiques sont fréquentées comme nous l'avons vu avec la question précédente mais également en recul comme « source principale d'information », 1,9% en 2013 (2,4% en 2009). Les sites de proximité politique ne sont plus statistiquement représentables en 2013 alors qu'1,2% des électeurs avaient affirmé en 2009 les avoir utilisés comme source principale d'information.

⁵³ La question était la suivante : « Parmi celles qu'on vient de mentionner quelle était votre source principale d'information sur les élections législatives durant la campagne ? Liste un seul choix ».

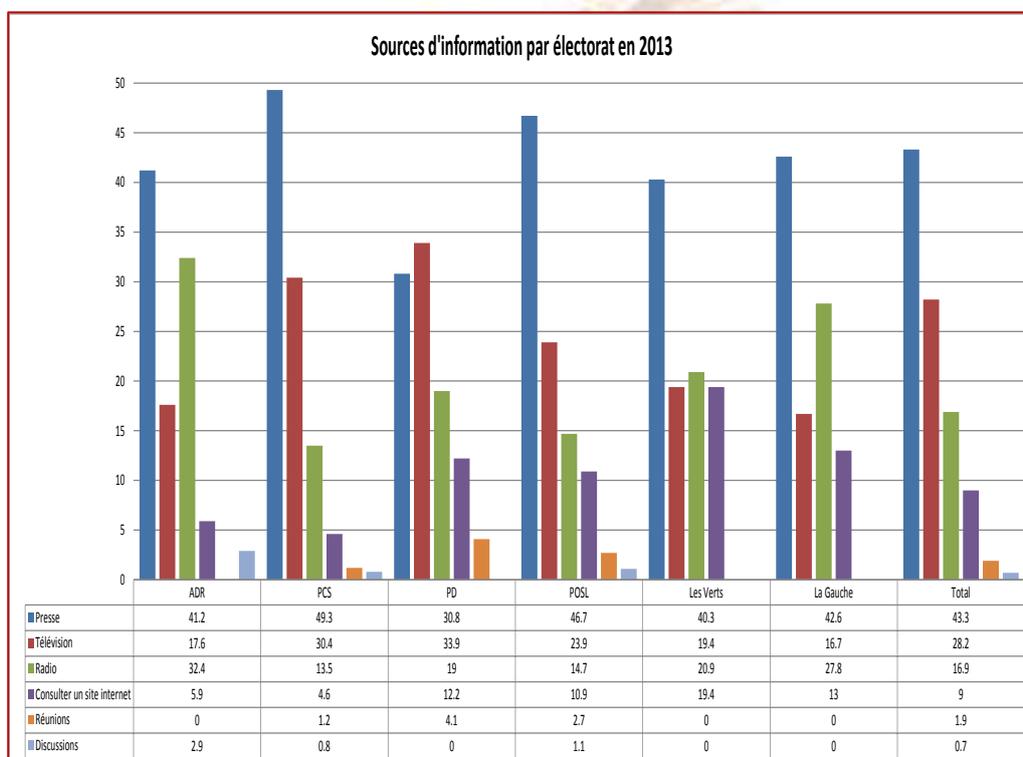
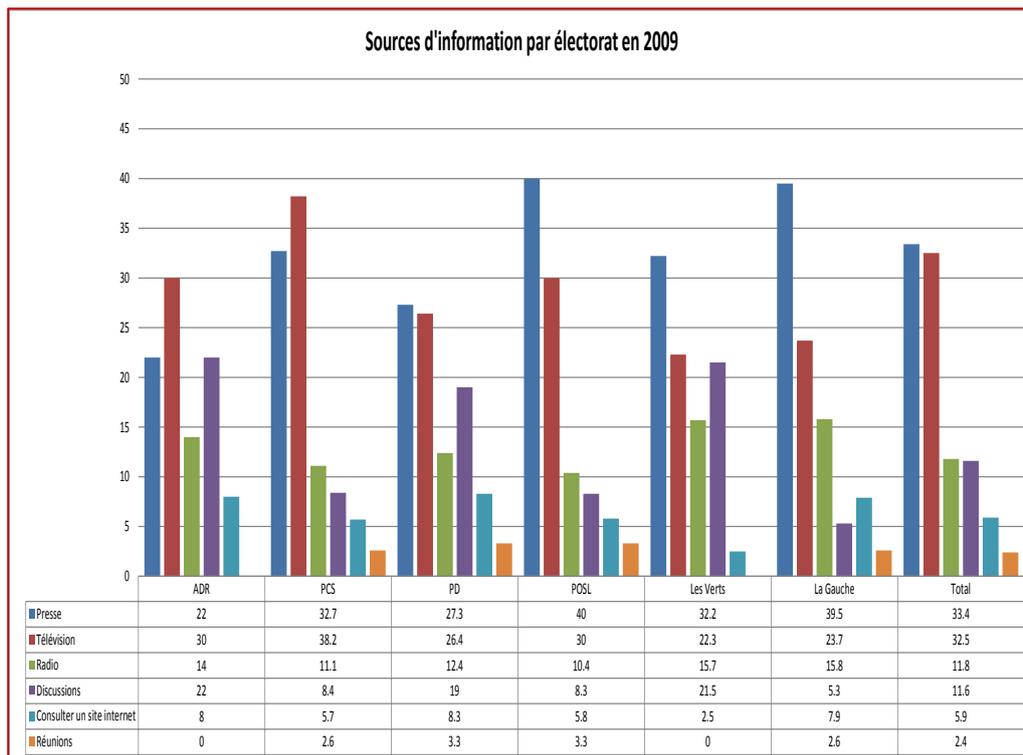


FIGURE 51 PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATIONS PRINCIPALES AUX LÉGISLATIVES EN 2009 & 2013

Cadre d'analyses générales en 2009 et 2013

Comme en 2009, il a été demandé aux électeurs d'évaluer la notoriété des candidats qu'ils panachent⁵⁴. Une telle mesure permet non seulement d'appréhender la connaissance de la politique luxembourgeoise par le prisme de ses acteurs individuels mais aussi, et peut-être plus essentiellement, d'observer si les panacheurs, qui représentaient encore près d'un tiers de l'électorat en 2013, connaissaient les candidats individuels qu'ils élisent. Le « bon sens » voudrait que les électeurs donnent leurs voix à des candidats qu'ils connaissent personnellement et/ou à travers leurs idées. En d'autres termes, ils ne devraient pas voter pour des candidats qu'ils ne connaissent pas, même s'ils disposaient encore de votes à distribuer parmi les candidats des différentes listes.

En 2009, le corps électoral législatif affirmait connaître à hauteur de 38% « tous ou presque tous les candidats » et près de 28% les « trois quart des candidats ». Le niveau de connaissance des candidats a cru **en 2013. 59,5% des sondés ont déclaré connaître « tous ou presque tous les candidats » et 22,4% les « trois quart des candidats ».**

En 2009, on constatait aussi que les électeurs qui connaissaient le mieux les candidats qu'ils avaient panachés selon les deux propositions susmentionnées étaient ceux du POSL (72,4%), suivis pas les électeurs de La Gauche (66,4%). **En 2013, les électorats des gauches issues de la tradition ouvriériste étaient aussi les plus informés sur les candidats avec des taux dépassant cette fois-ci les 85 et 90%.** Il faut constater également en 2013, la forte progression du degré de connaissance des candidats du PD par leur électorat ainsi que par celui du PCS. Lesdits électorats ont admis qu'ils les connaissaient respectivement les positions personnelles des candidats à hauteur de 83% et 80%.

⁵⁴ La question suivante était la suivante et posée en postélectoral : « Parmi les candidats pour lesquels vous avez voté, quelle est la proportion dont vous connaissiez les positions politiques personnelles? Tous ou presque, Environ trois quart, Environ la moitié, Environ un quart, Moins d'un quart ».

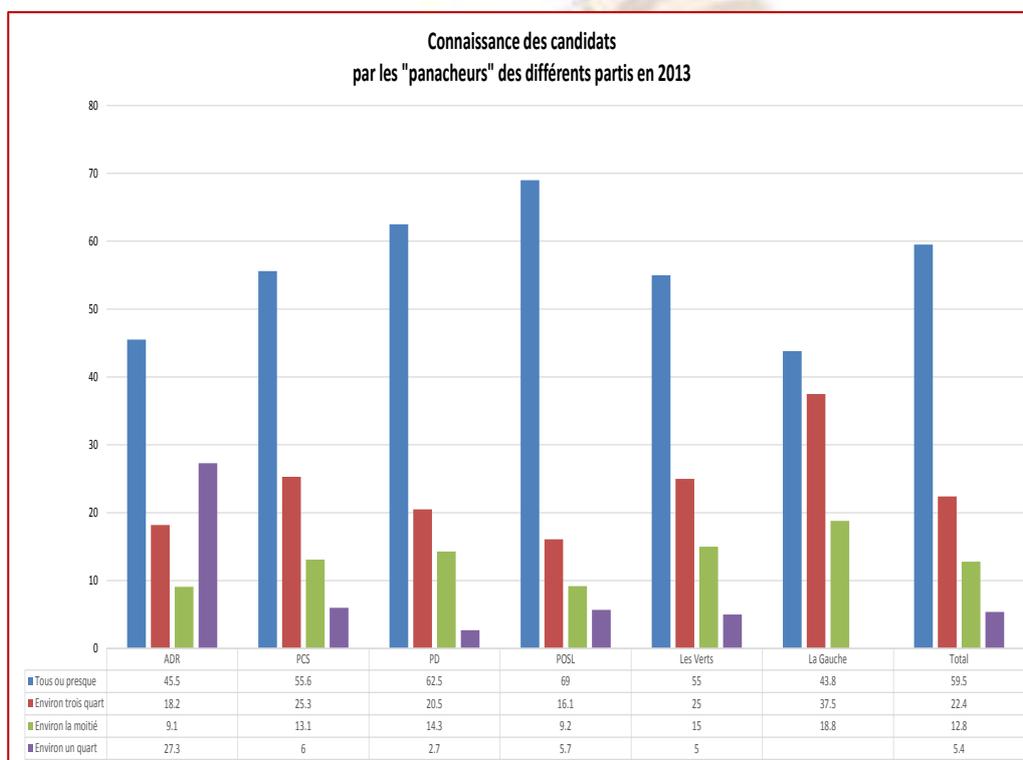
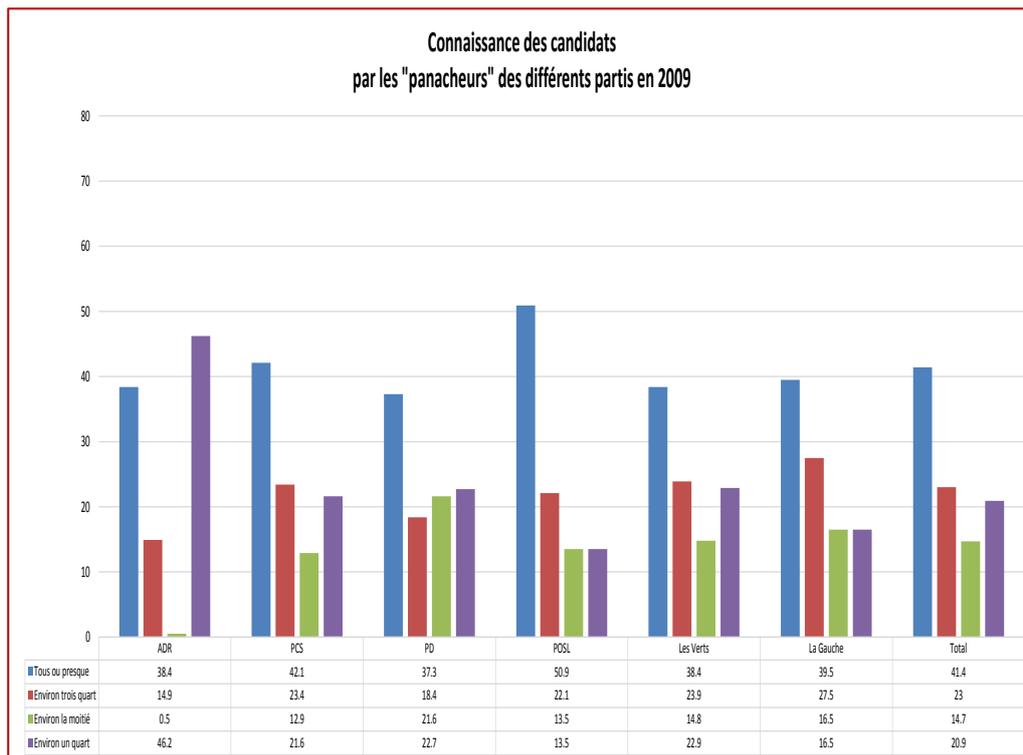


FIGURE 52 PERSONNALISATION DU CHOIX ÉLECTORAL EN 2009 & EN 2013

 LES MOTIFS DU VOTE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Aux élections de juin 2009, l'inquiétude des Luxembourgeois sur l'évolution de l'emploi était l'une des plus importantes de l'Union européenne⁵⁵. Cette angoisse s'était par ailleurs accentuée en 2009 par rapport à 2004 (25,4% des Luxembourgeois la mettait spontanément en tête des problèmes à relever pour le Grand-Duché contre 23% en 2004). **L'année 2013 est marquée de nouveau par une croissance de peur du chômage et qui plus est exponentielle. En 2013, 46% des personnes interrogées, de manière spontanée, la déclaraient comme le problème le plus important du Luxembourg (dans l'enquête eurobaromètre de l'automne 2013, 49% pour une moyenne de 49% dans l'Union européenne). Pour la première fois, 5,2% des personnes sondées évoquaient aussi de manière spécifique la question du chômage des jeunes⁵⁶.** Tout comme en 2009, apparaissait en second les préoccupations liées à la crise financière et économique surgie à l'automne 2008 avec un sentiment partagé par 9,7% des Luxembourgeois mais en net retrait par rapport à 2009 (23,4%). La question du logement surgissait de nouveau en 2013 avec des préoccupations partagées par les électeurs à hauteur de 6,6% en 2013 (5,3% en 2004). Dans l'enquête eurobaromètre, c'était nettement plus élevé de l'automne 2013 en raison de la nature de la population interrogée (38% pour une moyenne de 8% dans l'Union). **L'éducation et la formation a, au contraire, continué de reculer (19,2% en 2004, 14,3% en 2009, 6,4% en 2013). 13% dans l'eurobaromètre pour une moyenne de 8% en Europe. Les inquiétudes des électeurs sur la santé et la sécurité sociale n'apparaissaient plus (8,1% en 2004, 5,6% en 2009), idem pour les questions environnementales (8,6% en 2004 à 4,7% en 2009). Pour la première fois depuis 1999, les soucis sur le budget et la gestion de l'Etat étaient présents dans le chef des électeurs (3,5%).**

⁵⁵ La question était la suivante : « A1a. Quels sont, selon vous, les problèmes les plus importants que le Luxembourg doit affronter ? En voyez-vous d'autres ? [QO L'ENQUETEUR NOTE TOUS LES PROBLEMES MENTIONNES PAR L'INTERVIEWE. SI CELUI CI DEVELOPPE, RESUMEZ EN UN OU DEUX MOTS] ; Si plus d'un problème mentionné : De tous ces problèmes, quel est celui que vous considérez comme le plus important ? Question ouverte, Ne sait pas, Sans Réponse ».

⁵⁶ Dans l'enquête Eurobaromètre publiée en décembre 2013, le corps électoral européen, étaient d'avis plutôt nuancés par rapport à la situation future de l'emploi, moins d'une personne sur 5 estimait que la situation allait s'améliorer alors que 37% la voyaient se dégrader et 39% se résignaient à n'imaginer aucun changement. De plus, Quant aux répercussions de la crise économique sur l'emploi, l'opinion au Luxembourg était très peu enthousiaste (55% pensaient que le pire était à venir pour une moyenne de 50% dans l'Union européenne). Eurobaromètre Standard 80, Rapport National sur le Luxembourg, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb80/eb80_lu_fr_nat.pdf, décembre 2013.

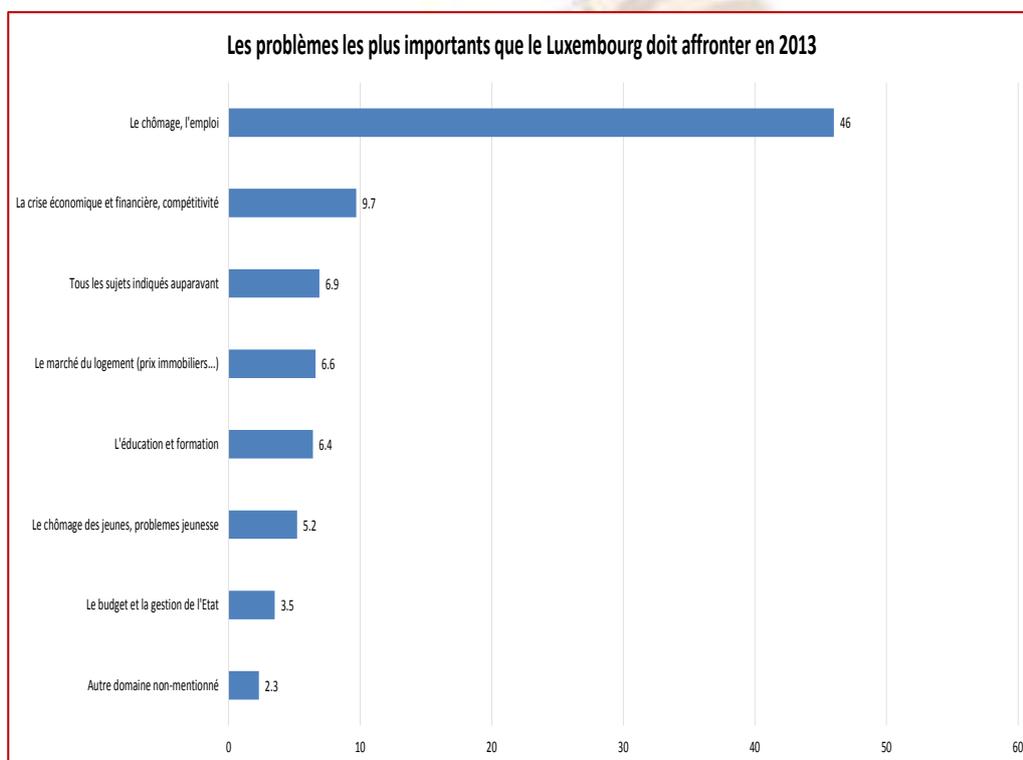
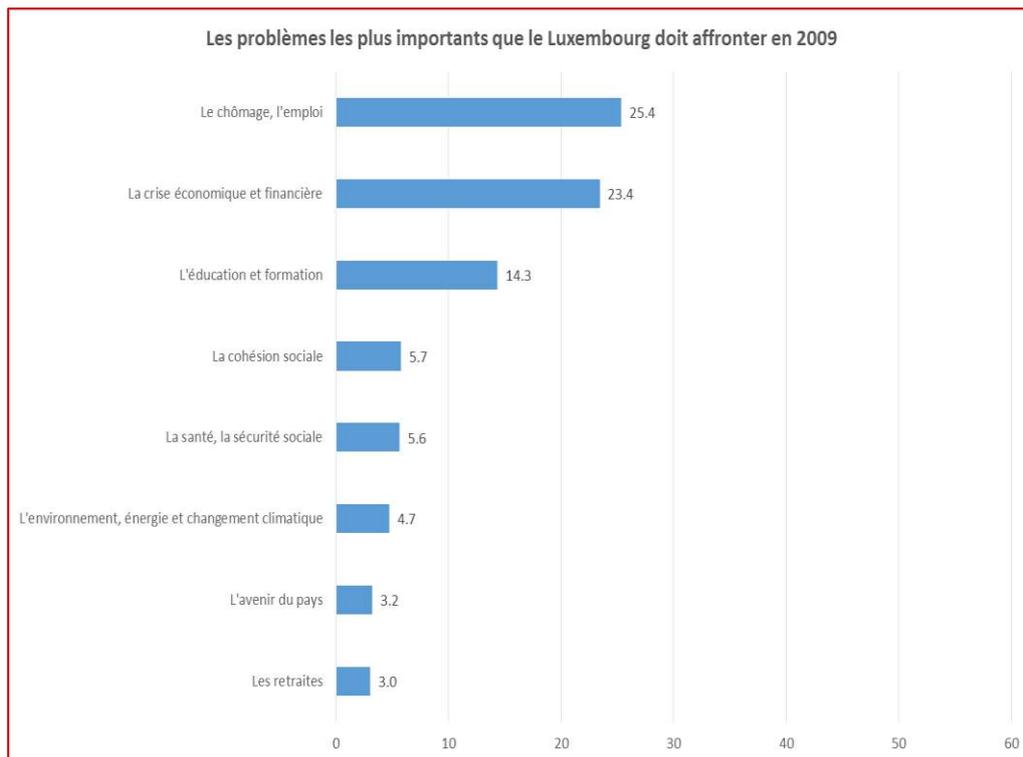


FIGURE 53 LES PROBLÈMES LES PLUS IMPORTANTS QUE LE LUXEMBOURG DOIT AFFRONTRE EN 2009 & 2013

Si la question de l'emploi préoccupait de manière générale le corps électoral législatif, des disparités sont à noter selon des électorats partisans (voir le tableau ci-dessous) :

- Les électorats de centre droit, PCS et PD, étaient aussi plus inquiets sur la question de compétitivité de l'économie grand-ducale ;
- L'électorat chrétien social se distinguait aussi par une plus grande angoisse sur la question de l'avenir des finances publiques ;
- Les électorats des gauches luxembourgeoises, POSL, Les Verts et La Gauche, considéraient beaucoup plus que la moyenne que le logement est l'un des problèmes du Luxembourg à résoudre ;
- L'électorat écologiste et chrétien social se rejoignaient sur la question du chômage des jeunes, avec un centre d'intérêt plus fort que la moyenne nationale.

2009	BL	ADR	PCS	PD	POSL	Les Verts	La Gauche	PCL	Total
Chômage...	33,3	21,6	26,6	27,3	25,2	14,4	35	33,3	25,2
Crise économique...	0	15,7	27	22,7	25,2	13,6	7,5	16,7	23,2
Education ...	0	15,7	14,9	18	10,6	16,8	17,5	8,3	14,5
Cohésion sociale	16,7	7,8	4,5	7	5,7	7,2	12,5	25	6,1
Santé...	16,7	5,9	5,7	2,3	7,7	4,8	7,5	0	5,7
Environnement...	0	2	3,4	5,5	2,4	16	5	0	4,7
Avenir du pays	0	2	3,8	2,3	1,6	4	2,5	0	3
Retraites	33,3	2	3,6	3,1	2	1,6	0	0	2,9

2013	PID	ADR	PCS	PD	POSL	Les Verts	La Gauche	PCL	PPL	Total
Chômage, emploi	42.9	46.9	43.4	45	52.5	35.2	64.8	50	42.9	46
Crise économique et financière, compétitivité	14.3	6.3	10.4	10.5	8.8	8.5	3.7	25	14.3	9.7
Tous les sujets indiqués auparavant			8.5	5.7	5	11.3	1.9		14.3	6.9
Marché du logement (prix immobiliers...)		6.3	5.3	5.2	9.4	9.9	9.3	25	7.1	6.6
Education et formation	14.3	6.3	4.5	11.4	5.5	7	3.7		7.1	6.4
Chômage des jeunes, problèmes jeunesse		3.1	6.2	4.4	4.4	9.9				5.2
Budget et gestion de l'Etat		3.1	5.3	3.1	1.1	1.4	1.9			3.5
Autre domaine non-mentionné		6.3	2.1	1.7	2.8	1.4	3.7			2.3

FIGURE 54 VENTILATION DES PRINCIPAUX PROBLÈMES QUE LE LUXEMBOURG DOIT AFFRONTÉ PAR PARTI EN 2009 & 2013

En 2009, le PCS était jugé comme le parti le plus compétent en matière d'emploi et de chômage, à plus de 55% et, de très loin par rapport à ses concurrents⁵⁷. En 2013, plus de 36% des électeurs estimaient qu'aucun parti n'est actuellement compétent pour résoudre les questions de l'emploi, témoignage d'une grande perte de confiance dans l'offre politique générale.

Il faut noter aussi que plus de 20% des sondés n'ont pas voulu répondre ou ne savaient pas quoi répondre.

Au niveau de l'érosion de la compétence des partis en matière d'emploi, les deux partis de la coalition sortante, PCS et POSL, étant les plus touchés, le PD améliorerait nettement sa position avec une compétence dans cette matière, passant de plus de 10% à plus de 20%. C'est donc le bilan en matière d'emploi qu'a été jugée la coalition sortante et que le sera les partis de la nouvelle coalition en charge des portefeuilles ministériels finances et économies, à savoir le PD et le POSL.



⁵⁷ La question était la suivante : « A votre avis quel parti parvient le mieux à solutionner ce problème [MENTIONNER LA PREOCCUPATION LA PLUS IMPORTANTE DE LA QUESTION A1a. ENQ: NE RIEN SUGGERER] Liste choix unique ; Parti Communiste du Luxembourg (KPL-PCL) ; La Gauche (Déi Lénk) ; Les Verts (Déi Gréng) ; Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP-POSL) ; Parti démocratique (DP-PD) ; Parti chrétien social (CSV-PCS) ; Parti réformateur démocrate (ADR-PRD) ; Parti pour une démocratie intégrale (PID) ; Parti pirate du Luxembourg (PPL) ; Autres partis ; Aucun de ces partis, Ne sait pas, sans réponse ».

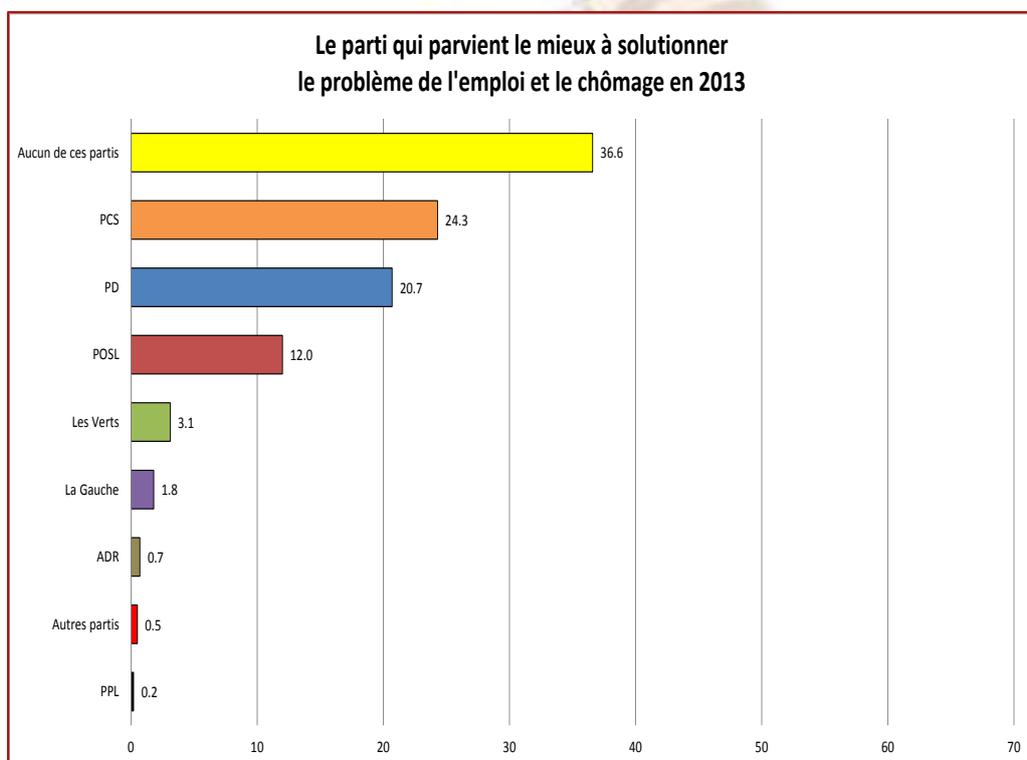
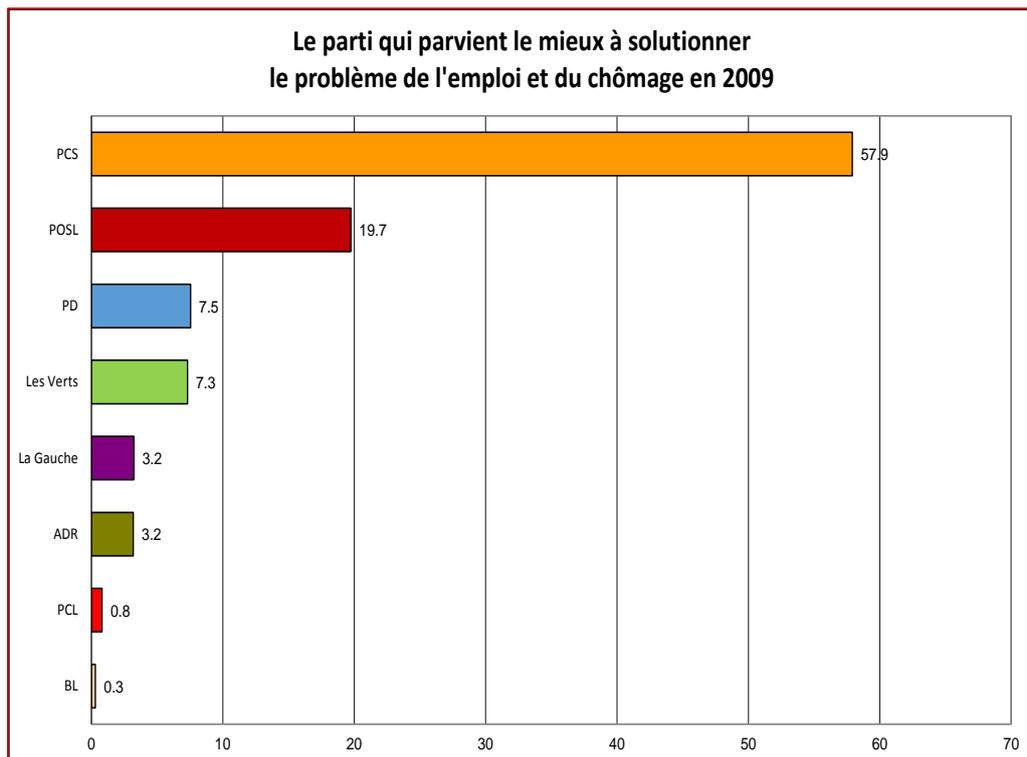


FIGURE 55 LE PARTI QUI PARVIENT LE MIEUX À SOLUTIONNER LE CHÔMAGE EN 2009 & 2013

Si l'on s'intéresse à l'ensemble des compétences attribuées par les électeurs en 2013, le PCS qui était jugé le plus compétent dans huit des premières préoccupations des électeurs de 2009, ne l'était plus en 2013 que dans deux : Budget et la gestion de l'Etat et certaines questions diffuses liées la crise de la zone euro et à la politique européenne. Mais ce qui est encore plus frappant est que sur les cinq autres items que les citoyens ont exprimé de manière spontanée, aucun des partis en 2013 n'était jugé compétent pour le faire (voir le tableau ci-dessous). Tout au plus les Libéraux étaient crédités d'une certaine « aura » pour « le chômage des jeunes, problèmes jeunesse » et pour l'emploi en général, en seconde position, et juste devant le PCS, qui lui était rétrogradé en 2013 à la troisième place.

	ADR	PCS	PD	POSL	Les Verts	La Gauche	PPL	Autres partis	Aucun de ces partis
Chômage, l'emploi	0.5	22.3	22.5	13.9	2.3	2.3	0.2		36.1
Crise économique et financière, compétitivité		24.2	21.1	10.5		1.1			43.2
Tous les sujets indiqués auparavant		54.7	13.2	5.7	1.9	1.9			22.6
Marché du logement (prix immobiliers...)	21.7	20	15		1.7	1.7		1.7	38.3
Education et formation		25	8.3	8.3	8.3	8.3		8.3	33.3
Chômage des jeunes, problèmes jeunesse	2.4	14.3	31	19	9.5				23.8
Budget et la gestion de l'Etat		37.1	34.3	8.6	5.7				14.3
Autre domaine non-mentionné	3.8	19.2	15.4	11.5	7.7	7.7			34.6

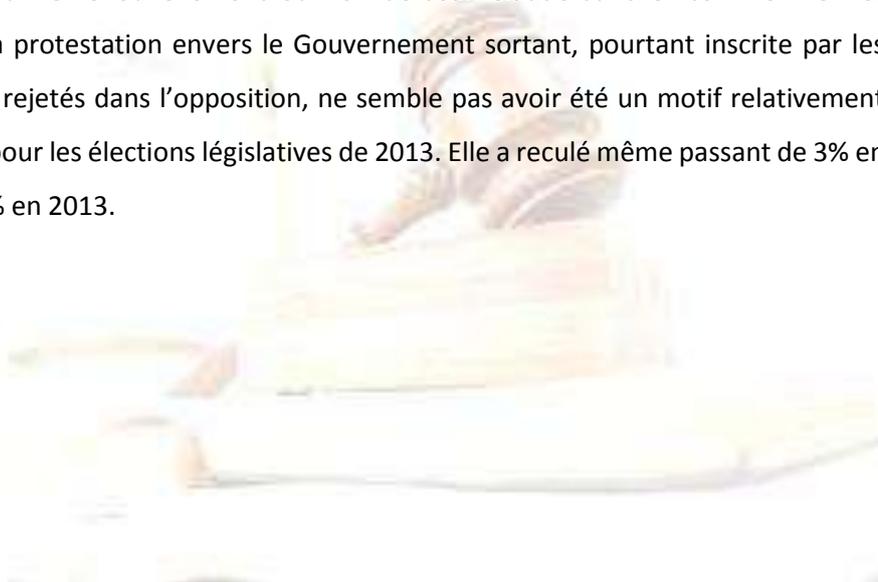
FIGURE 56 COMPÉTENCES DES PARTIS EN 2013

Au niveau du motif principal du vote, dans une telle élection fortement polarisée, il n'est pas surprenant de constater que les électeurs, et près du double par rapport à 2009, majoritairement se sont déterminés en 2013 suivant les principes de base (53,8%)⁵⁸. Si la confiance envers les Hommes et les Femmes du parti est le second motif en 2013, elle était en recul de plus de trois points par rapport à 2009 (12,9 en 2009, 9,4 en 2013).

Page | 297

Le programme électoral a été un élément déterminant pour 8% des électeurs contre 7% en 2009. Les réalisations des cinq dernières années du parti perdaient près de 5 points par rapport au scrutin précédant (13,2 en 2009 et 8,5 en 2013). La personnalisation pour le poste de Premier Ministre s'effondrait, passant de 7,2% en 2009 à 0,9% en 2013.

C'est peut-être ici le témoignage de l'ambivalence d'une partie de l'électorat partagé qu'il était sur le renouvellement ou non de Jean-Claude Juncker comme Premier Ministre. La protestation envers le Gouvernement sortant, pourtant inscrite par les partis alors rejetés dans l'opposition, ne semble pas avoir été un motif relativement important pour les élections législatives de 2013. Elle a reculé même passant de 3% en 2009 à 2,2% en 2013.



⁵⁸ La question était la suivante : « Nous aimerions savoir les raisons pour lesquelles vous choisirez le parti auquel vous allez donner le plus de voix (rappel du parti choisi en A7a). Voici une liste de raisons possibles, dites-nous pour chacun d'elle, s'il a joué (d'accord) ou non (pas d'accord) un rôle pour vous [ORDRE ALEATOIRE]. Vous pouvez me répondre par oui ou non : OUI, NON Les principes de base de ce parti correspondent à vos convictions ; Les réalisations de ce parti sur les 5 dernières années vous semblent bien ; Vous avez confiance envers les hommes et les femmes politiques de ce parti ; Vous êtes vous-mêmes actifs dans ce parti ; Des personnes que vous connaissez bien sont actives dans ce parti ; Pour le programme électoral de ce parti ; Par protestation contre le parti pour lequel vous votez habituellement ; Par protestation contre l'actuel gouvernement ; Pour exprimer votre avis vis-à-vis d'un point spécifique ; Ils ont de bonnes têtes de listes ; Vous seriez content si ce parti entrait à la Chambre des Députés ; Vous seriez content si ce parti entrait au Gouvernement ; Leur tête de liste doit devenir chef de gouvernement ; Ce parti pourrait vous procurer des avantages personnels ; La campagne de ce parti était convaincante ; Pour dénoncer les pratiques clientélistes de certains partis ; Autres raisons, lesquelles...Aucun de ces motifs, Ne sait pas, Sans Réponse ».

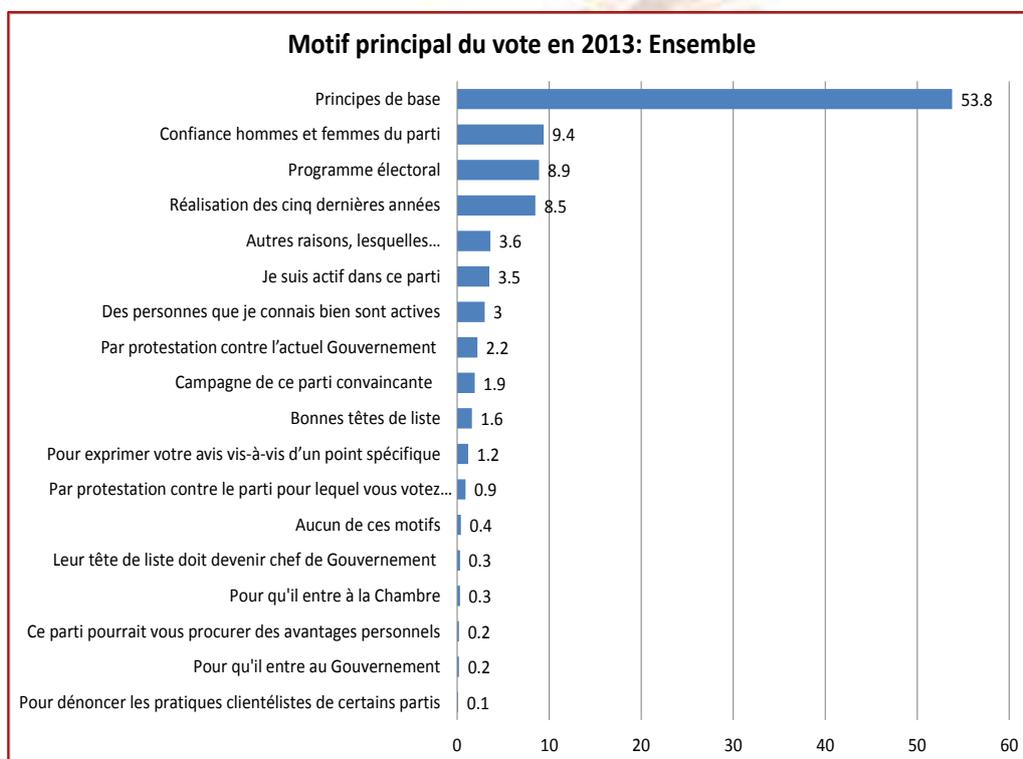
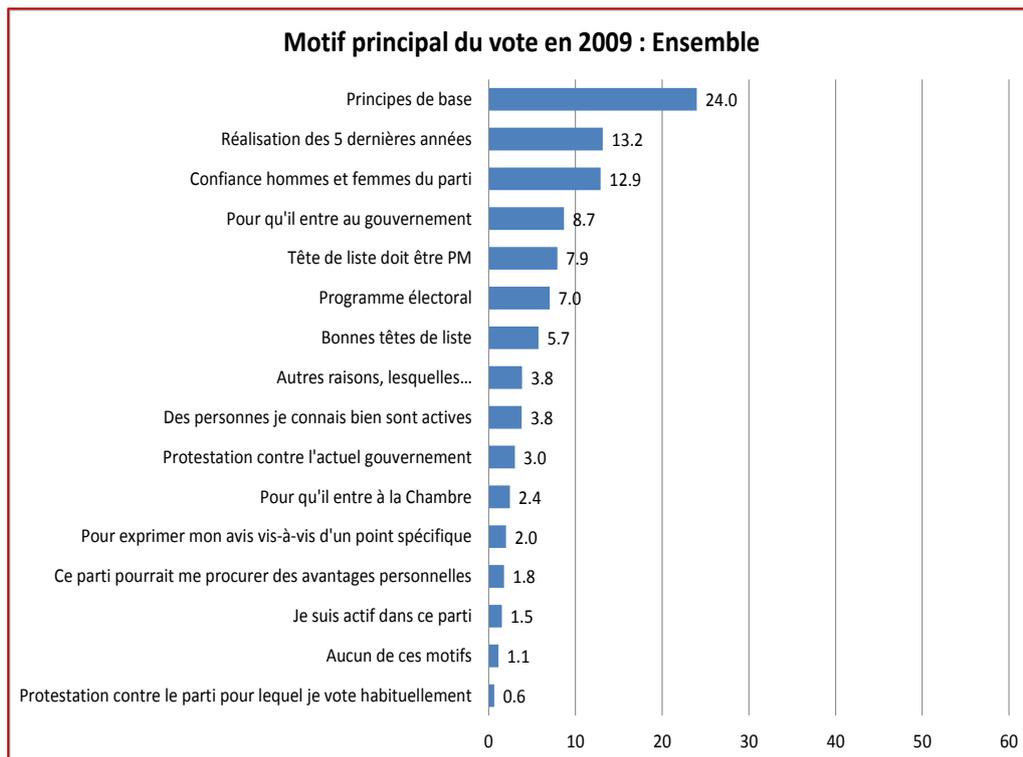


FIGURE 57 MOTIF PRINCIPAL DU VOTE PAR ÉLECTORAT : ENSEMBLE 2009 & 2013

De manière identique à 2009, les électeurs des partis de gauche et de centre gauche se déterminaient encore plus volontiers par rapport aux principes de base que ceux des autres partis, même si l'augmentation sur cet item était générale en 2013 : 65,4% en 2013, (59,5% en 2009) pour ceux de la Gauche ; 52,8% en 2013, (51,2% en 2009) pour ceux des Verts ; 54,4% en 2013 (25,6% en 2009) pour ceux du POSL.

Il faut souligner aussi immédiatement la progression phénoménale du vote PD au motif des principes de base. Il était de 21,9% en 2009. Il fut de 49,4% en 2013 ! C'est la plus forte progression sur cet item de tous les partis. Pour l'électorat libéral, il faut remarquer aussi que le vote identitaire était d'autant fort que c'est aussi celui qui affichait le plus « je suis actif dans ce parti » comme motif du vote avec un niveau de 4,7%.

Les électorats de La Gauche (13,6% en 2013 pour 5,4% en 2009), Les Verts (18,9% en 2013 pour 14% en 2009), POSL (8,8% en 2013 pour 6,6 en 2009) et PD (12,2% en 2013 et 10,8% en 2009) se sont déterminés aussi beaucoup plus que d'habitude par rapport au programme électoral. De plus, si le niveau de protestation a gagné dans tous ces partis en 2013, les électeurs de La Gauche se distinguaient par un niveau plus élevé de protestation contre le parti pour lequel il vote habituellement et envers le Gouvernement.

Les électorats de l'ADR et du PD étaient de tous les électorats ceux qui ont trouvé le plus la campagne électorale de leurs formations politiques respectives, les plus convaincantes (6,9% et 4,1%).

Le phénomène de notabilisation, c'est-à-dire la confiance envers les Hommes et Femmes du parti était en net en recul pour tous les partis qui ont participé ou participent à un gouvernement, particulièrement pour le PCS qui entre 2009 et 2013 perdait plus de 5 points (17,5% en 2009, 11,9% en 2013). Seule La Gauche a vu cet item (et pour la première fois) progresser comme motif du vote (4,5% en 2013).

Le POSL a perdu fortement parmi son électorat sur ses réalisations dans les cinq dernières années (6,8% en 2013 contre 14,5% en 2009). Les électeurs socialistes se déterminaient plus fortement que la moyenne nationale au niveau « des personnes que je connais bien sont actives dans le parti » (4,1% en 2013, 7,9% en 2009) et « Je suis actif dans ce parti » (6,8% en 2013, 2,9% en 2009).

Le vote PCS en 2013 était d'abord lui aussi pour ses principes de base (54,6% des sondés le justifiaient ainsi) ; ceci démontre à l'image des autres électorats, et particulièrement ceux de La Gauche et du PD, un niveau de cohésion identitaire jamais atteint par le parti depuis 1999 ! L'électorat chrétien-social se distinguait toujours de ceux des autres partis (même si c'est en recul) par ses réalisations au cours des cinq dernières années (12,2% en 2013 contre 17,9% en 2009). De plus, tout comme en 2009, si la personnalisation du vote était plus élevée parmi les votants PCS, elle était en constant déclin sur la confiance qu'ils accordaient aux hommes et femmes politiques de leur parti (11,9 en 2013, 17,5 en 2013, 22,9% en 2004).

L'électorat de l'ADR se différençait fortement par le niveau élevé de socialisation politique de ses électeurs par des membres du parti pour justifier leur vote. 17,2% de leurs électeurs avaient voté pour la formation souverainiste du fait qu'ils connaissaient «des personnes actives dans le parti. Il faut remarquer aussi que le motif pour le programme électoral a fortement chuté de 19,4% en 2009 à 3,4% en 2014.



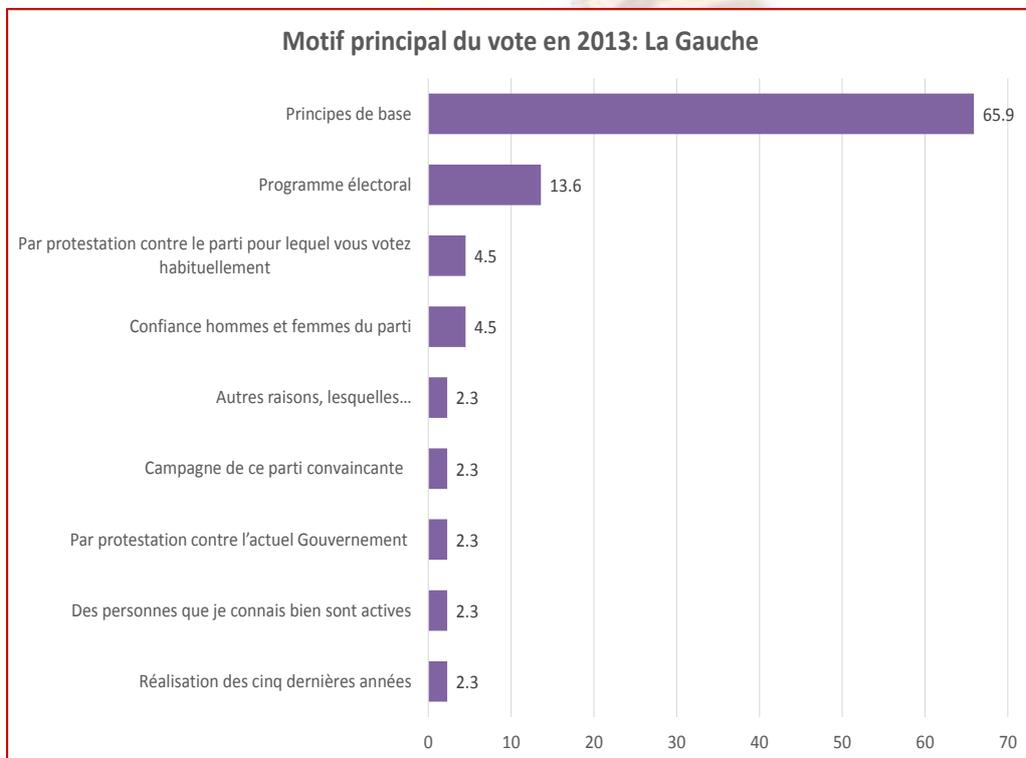
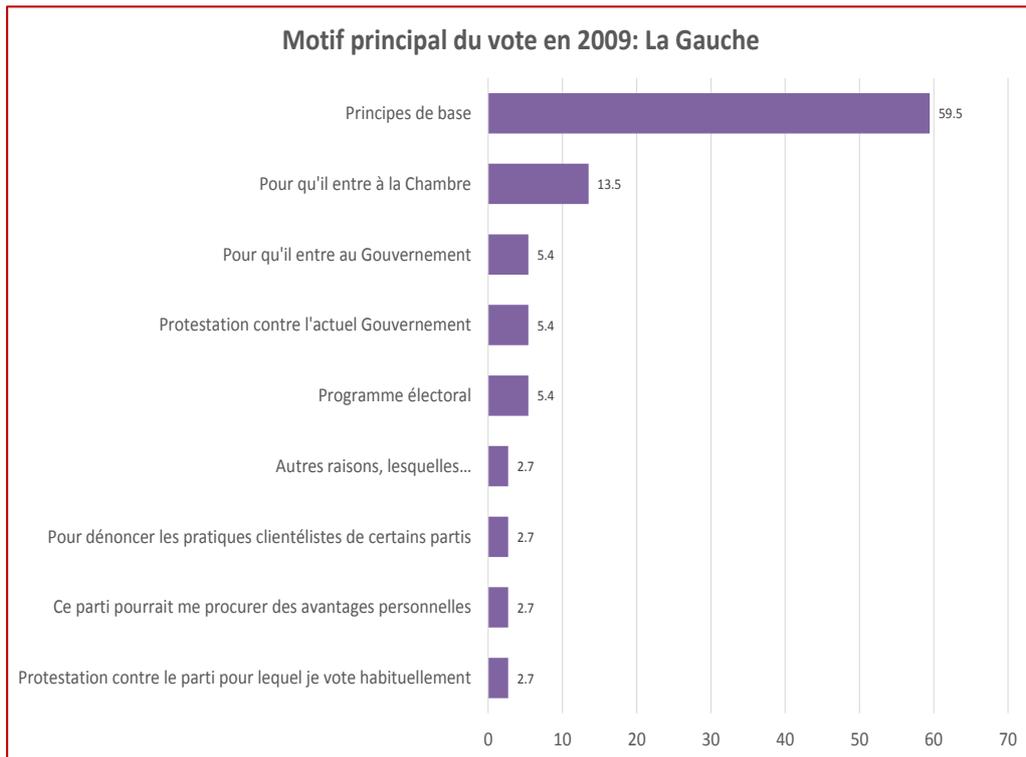


FIGURE 58 MOTIF PRINCIPAL DU VOTE PAR ÉLECTORAT : LA GAUCHE 2009 & 2013

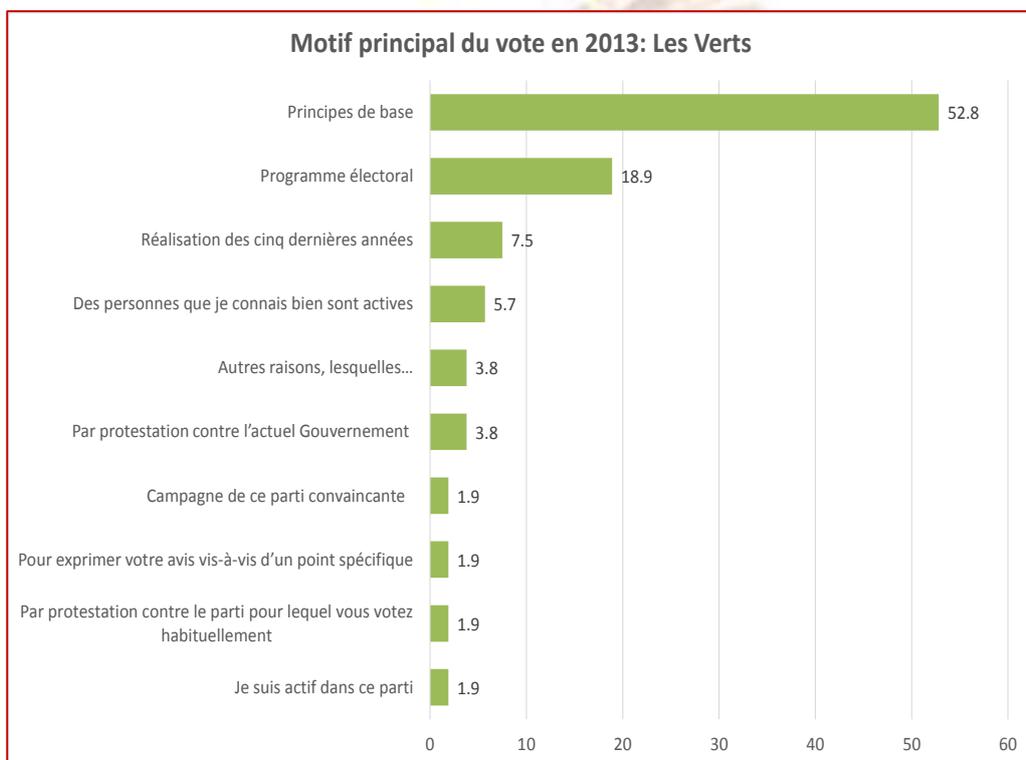
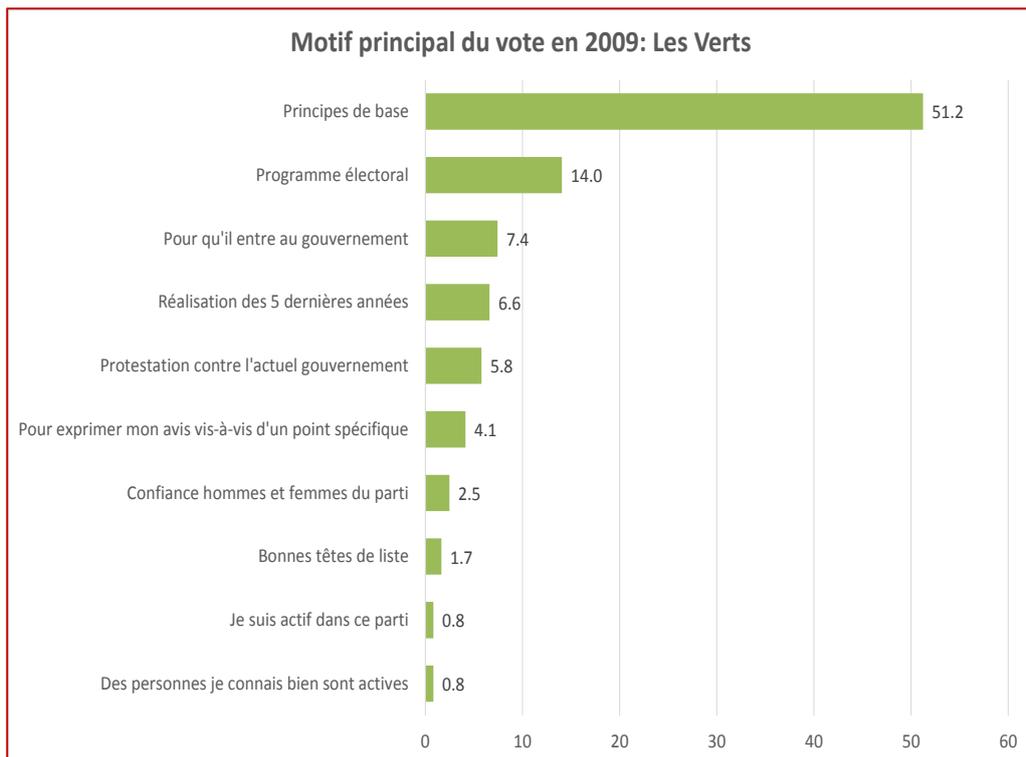


FIGURE 59 MOTIF PRINCIPAL DU VOTE PAR ÉLECTORAT : LES VERTS 2009 & 2013

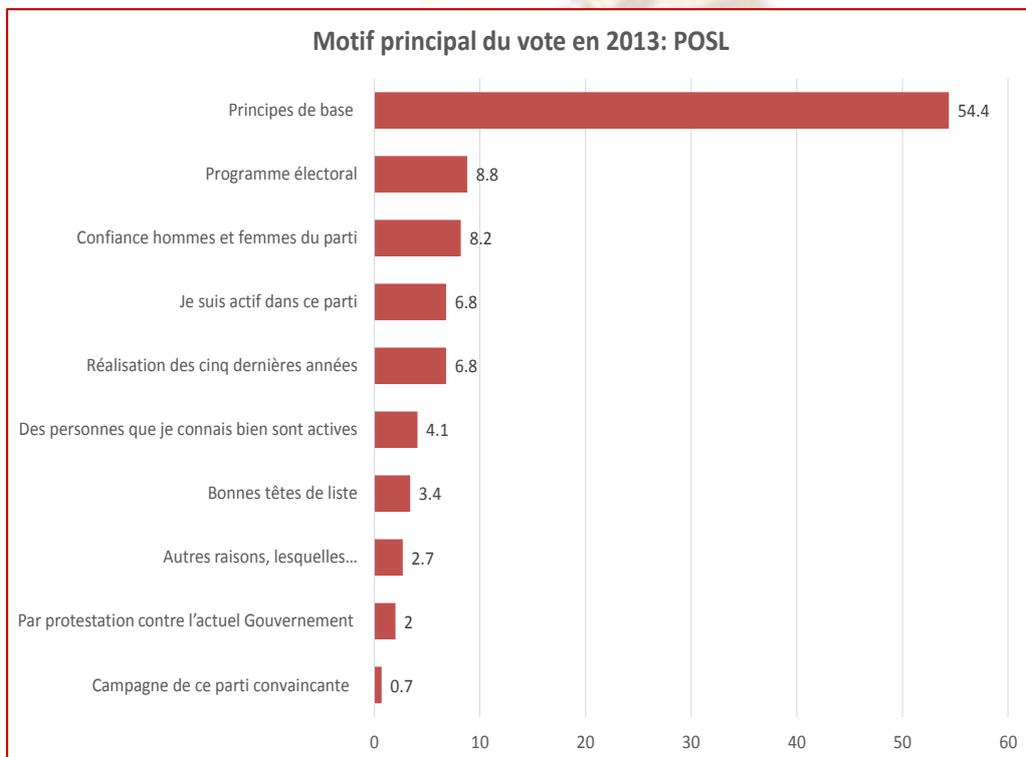
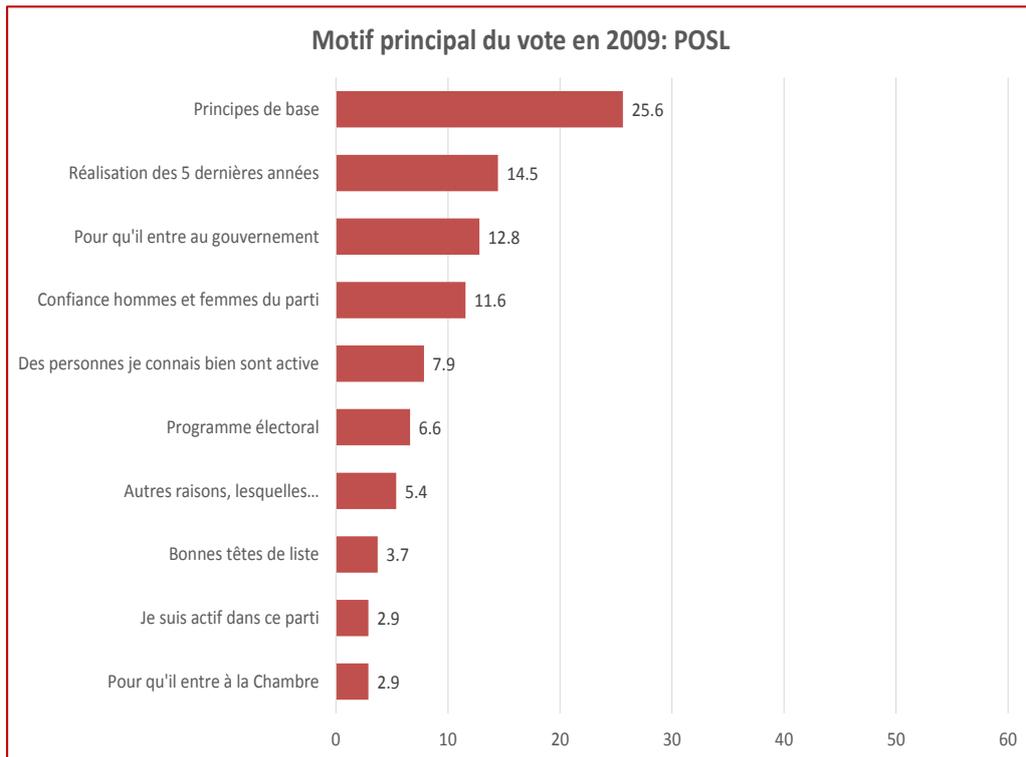


FIGURE 60 MOTIF PRINCIPAL DU VOTE PAR ÉLECTORAT : POSL 2009 & 2013

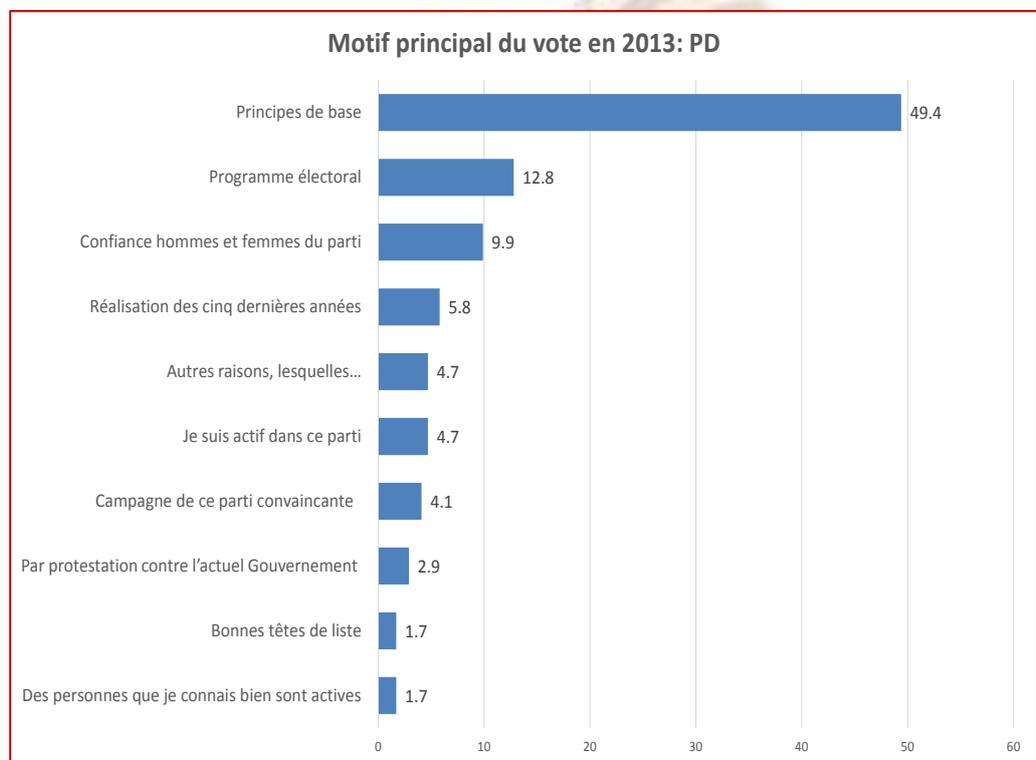
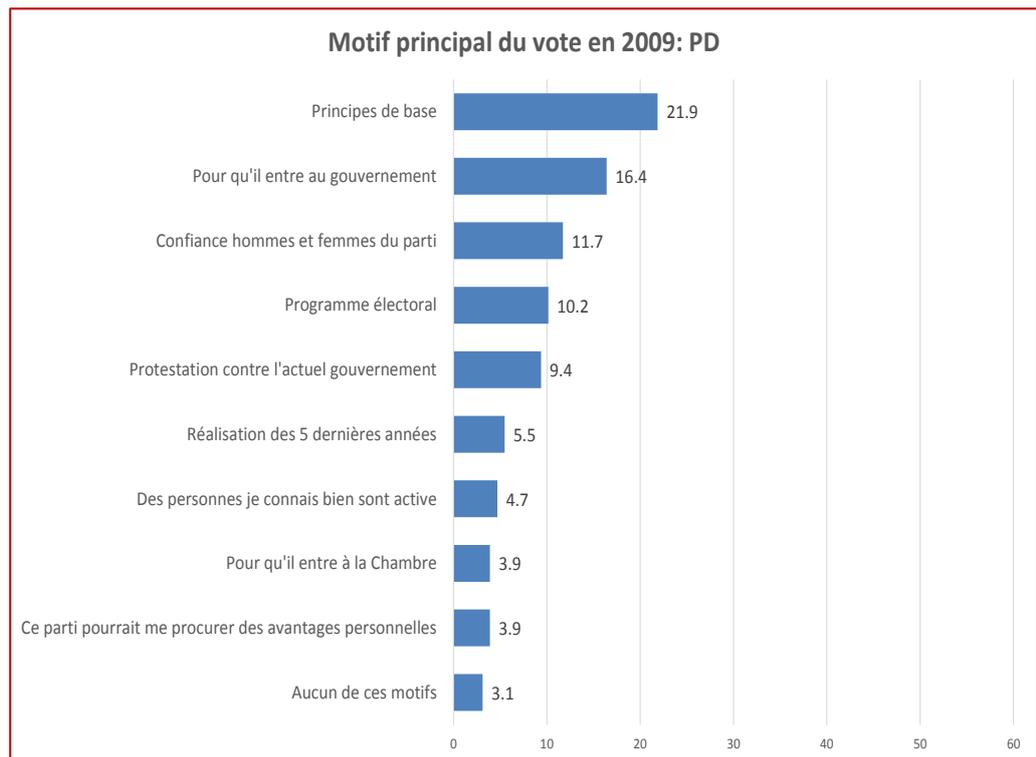


FIGURE 61 MOTIF PRINCIPAL DU VOTE PAR ÉLECTORAT : PD 2009 & 2013

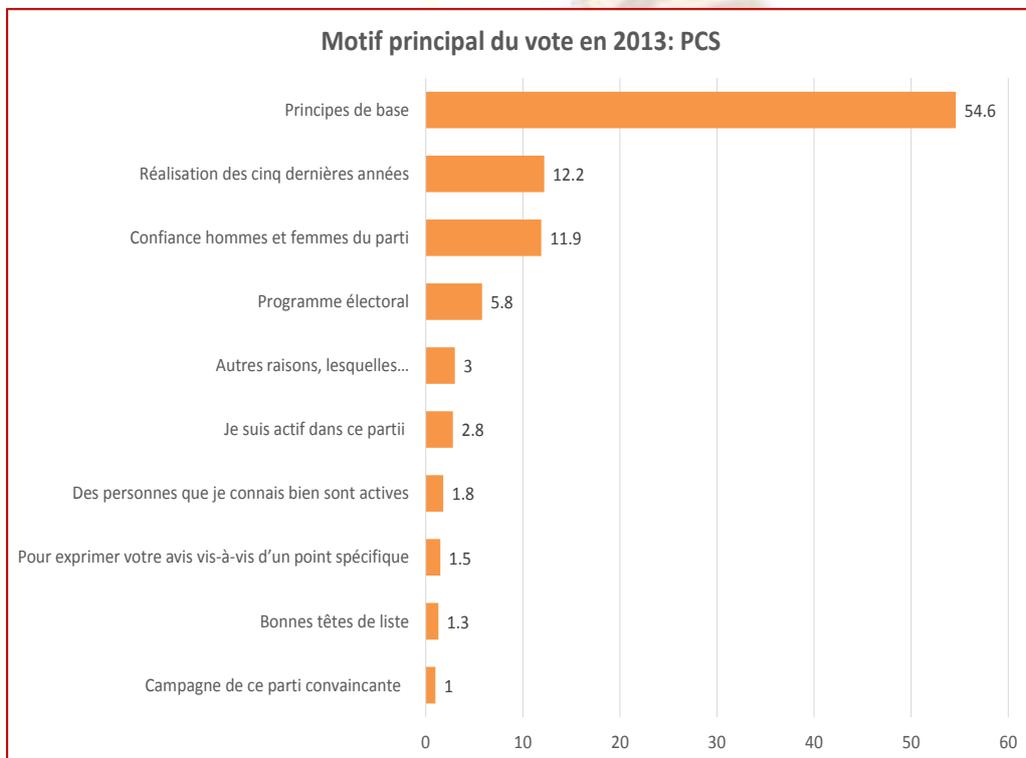
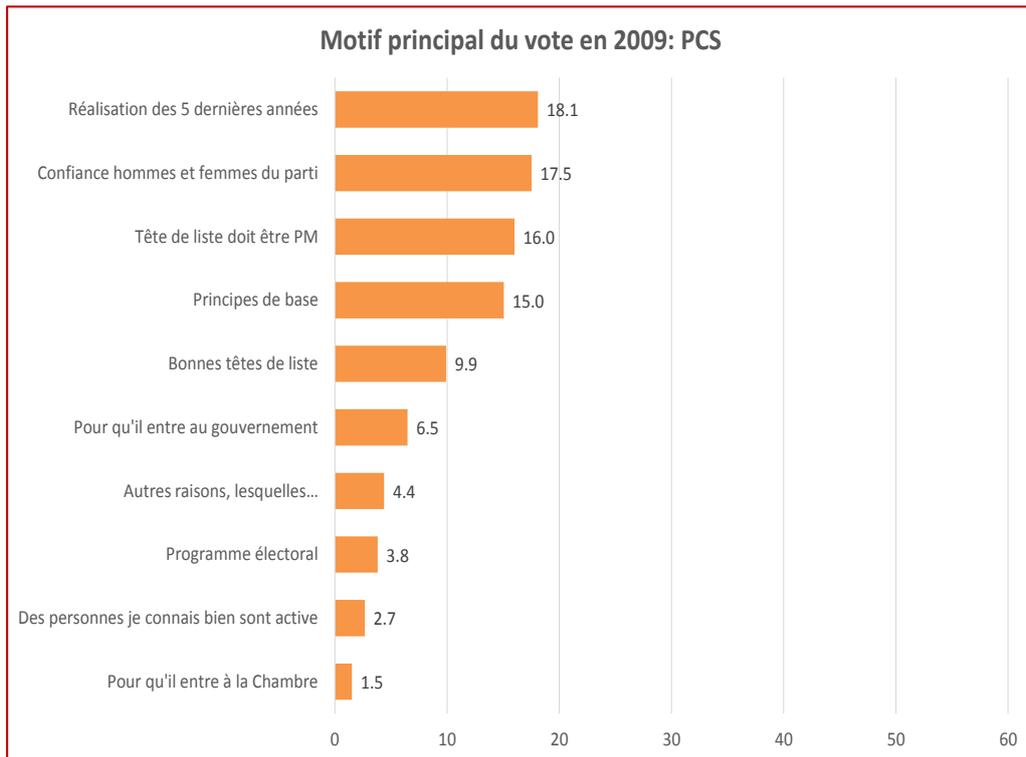


FIGURE 62 MOTIF PRINCIPAL DU VOTE PAR ÉLECTORAT : PCS 2009 & 2013

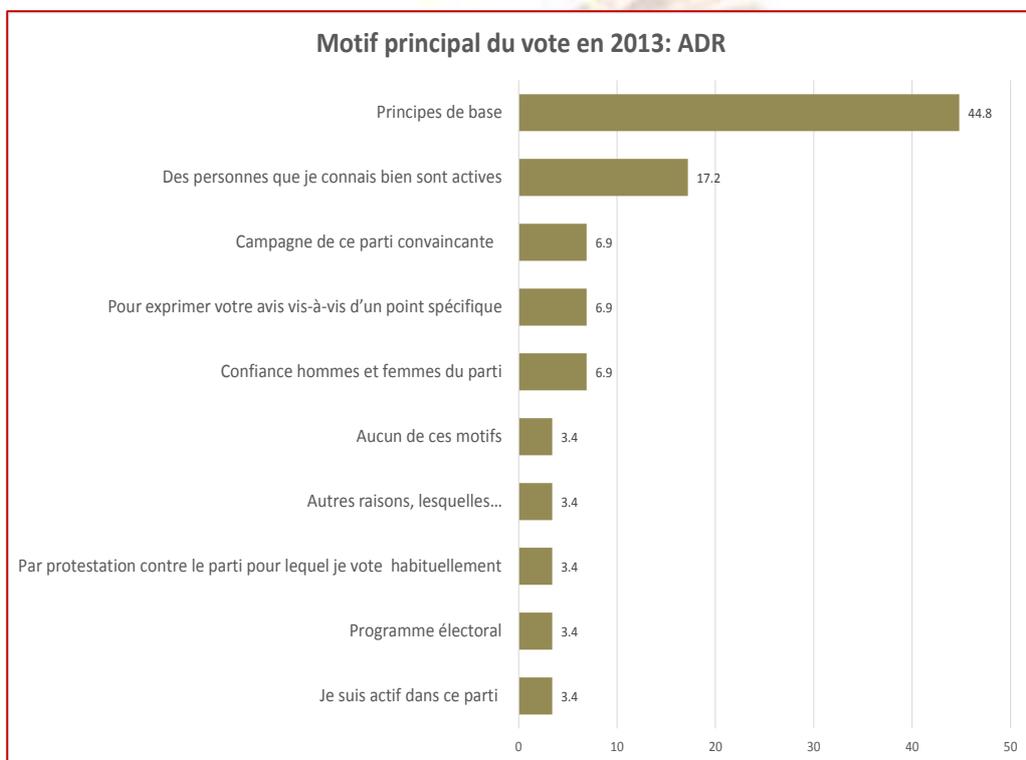
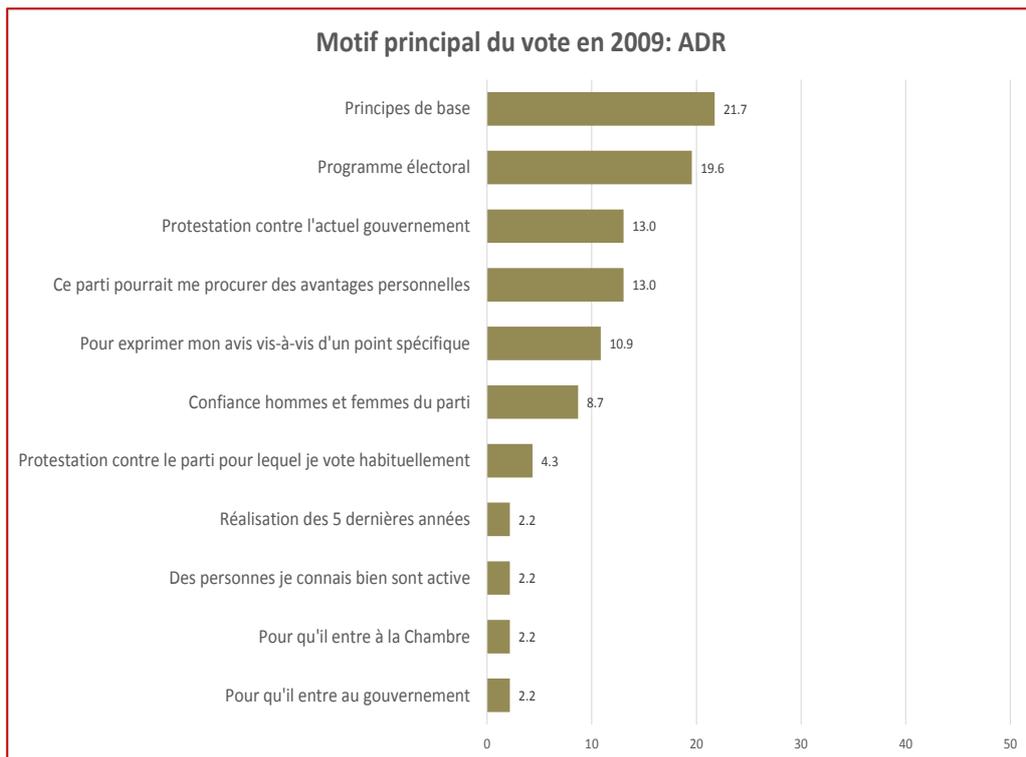


FIGURE 63 MOTIF PRINCIPAL DU VOTE PAR ÉLECTORAT : ADR 2009 & 2013

LES MODALITÉS DU VOTE AUX LÉGISLATIVES

Page | 307

Les électeurs au Luxembourg sont appelés à voter selon trois modalités : le vote de liste, le vote préférentiel intra-liste et le vote préférentiel inter-liste. Il a été demandé dans un premier temps, comme en 2009, aux électeurs d'indiquer pour quel parti, ils ont voulu concentrer leurs votes, indépendamment des modalités du vote pour comprendre leur attachement ou non à une identité politique précise⁵⁹.

L'électorat PCS était toujours mué par une cohésion identitaire très forte bien qu'en léger recul par rapport à 2009 (44,8% en 2013 pour 47% en 2009). C'était moins le cas pour le POSL et Les Verts en 2013, puisqu'ils perdaient entre 4 et 5 points sur la notion de « vote principal ».

La cohésion identitaire d'un point de vue politique a en revanche fortement progressé pour le PD (11,2% en 2009, 21,1% en 2013) et dans une moindre mesure pour La Gauche (3,3% en 2009, 5,1% en 2013).



⁵⁹ La question était la suivante : « A quel parti politique avez-vous donné le plus de voix (vote principal) aux élections législatives du 20 octobre 2013 ? Liste un seul choix Parti Communiste du Luxembourg-KPL-PCL ; La Gauche-Déi Lénk, Les Verts-Déi Gréng, Parti ouvrier socialiste luxembourgeois-LSAP-POSL ; Parti démocratique-DP-PD, Parti chrétien social-CSV-PCS, Parti réformateur démocrate-ADR, Parti pour une démocratie intégrale-PID, Parti pirate du Luxembourg-PPL, Je ne suis pas encore décidé, J'ai voté blanc / nul => Ne sait pas, Pas de réponse ».

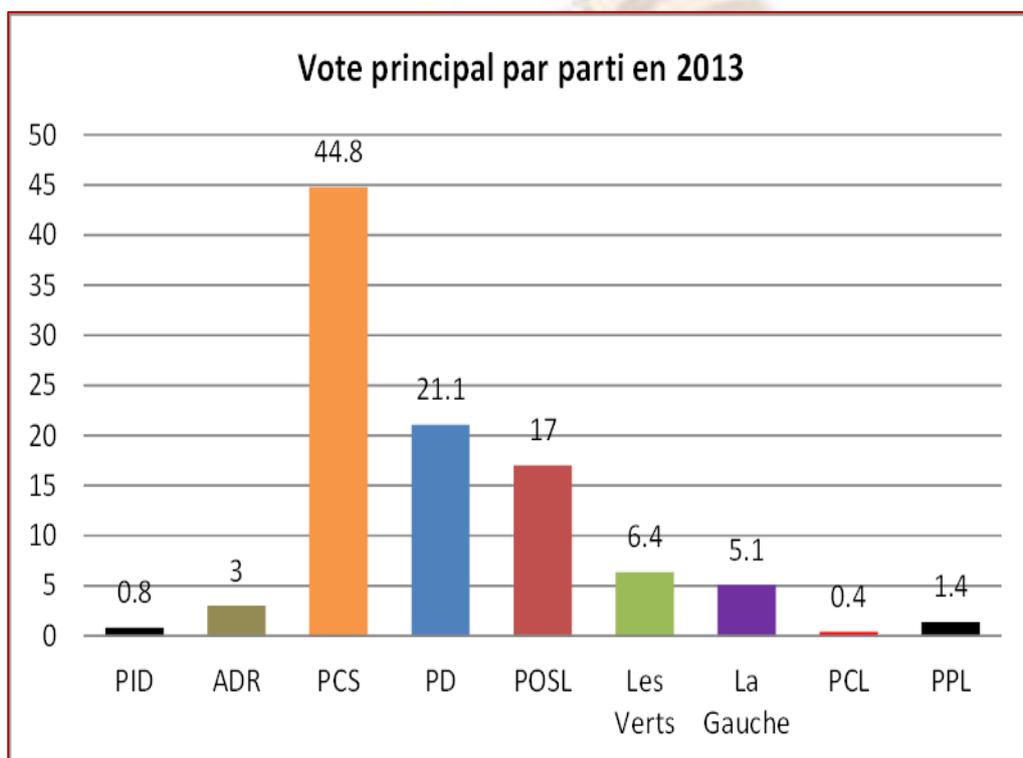
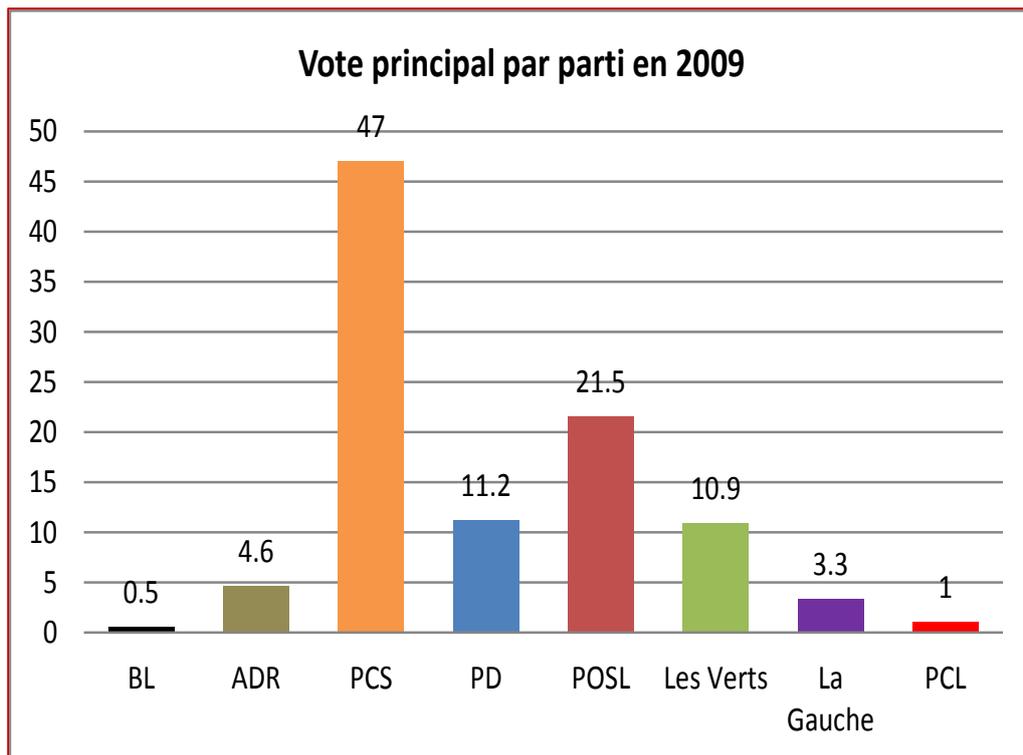


FIGURE 64 VOTE PRINCIPAL PAR PARTI EN 2009 & 2013

Dans un second temps, les électeurs ont été invités à se prononcer effectivement sur les modalités de leurs votes respectifs⁶⁰. De manière générale, en 2009, ils avaient été 48% à voter sur plusieurs candidats de plusieurs listes. **En 2013, ils n'étaient plus que 24,5%. La balance s'est faite essentiellement au profit du vote de liste (58,9% en 2013 pour 33,3% en 2009)**. Les votes de liste, traditionnellement plus élevés parmi La Gauche, l'ADR et les Verts, le demeuraient en 2013 avec parfois des proportions encore plus élevées qu'en 2009 pour certains, **mais ce qui frappe le plus c'est la part majoritaire en 2013 des votes de listes pour le PCS (59,6%) alors que ces derniers ne représentaient que 26,8% en 2009** ! La progression est aussi très forte parmi l'électorat socialiste et dans une moindre mesure mais à un niveau élevé parmi l'électorat libéral (voir le tableau ci-dessous). Plusieurs hypothèses de travail peuvent être évoquées :

Page | 309

- La polarisation de l'élection de 2013 impose aux électeurs de renouveler ou pas leur identification à une culture politique précise d'où l'importance dans les motifs du vote des principes de base et des votes de liste ;
- Les partis politiques et leurs directions nationales ont donné clairement des consignes de vote publiquement (à l'image aussi d'organisations syndicales comme l'OGB-L) ou « sous le manteau » pour que le vote préférentiel se fasse exclusivement au sein de leur liste dans une double compétition, vis-à-vis du PCS et entre les partis désireux de rentrer en coalition ;
- L'usure des « notables » au sein du PCS et du POSL a conduit « mécaniquement » à un plus fort vote de liste, corrélée à la présentation de nouveaux candidats ayant « par nature » une notoriété et une « surface » sociale moins élevée.

⁶⁰ La question était la suivante : Avez-vous exprimé un vote exclusif pour le parti que vous venez de mentionner ? Oui, J'ai émis un vote de liste ; Oui, J'ai voté pour des candidats uniquement de cette liste ; Non, J'ai panaché mes voix sur des candidats de différentes listes ».

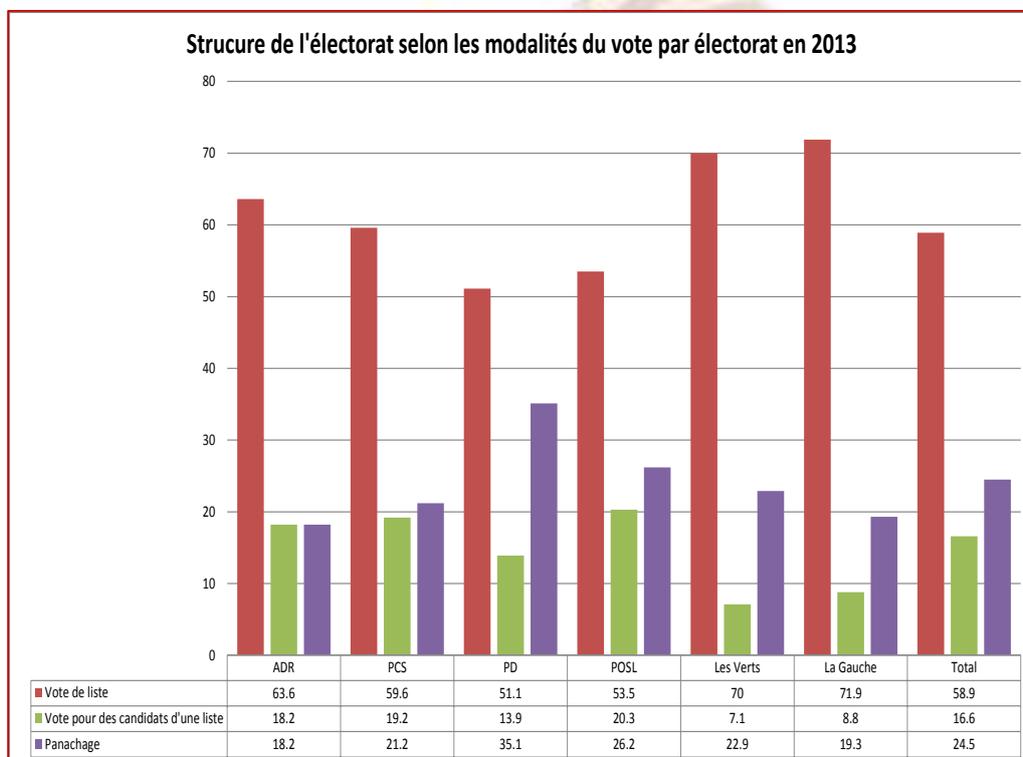
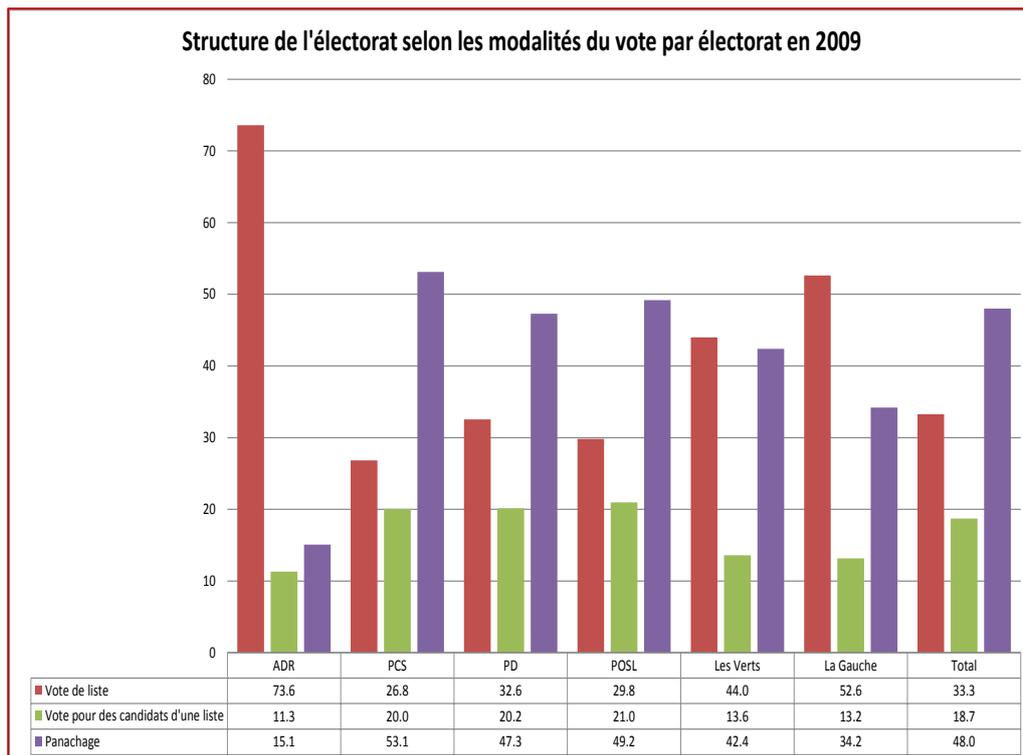


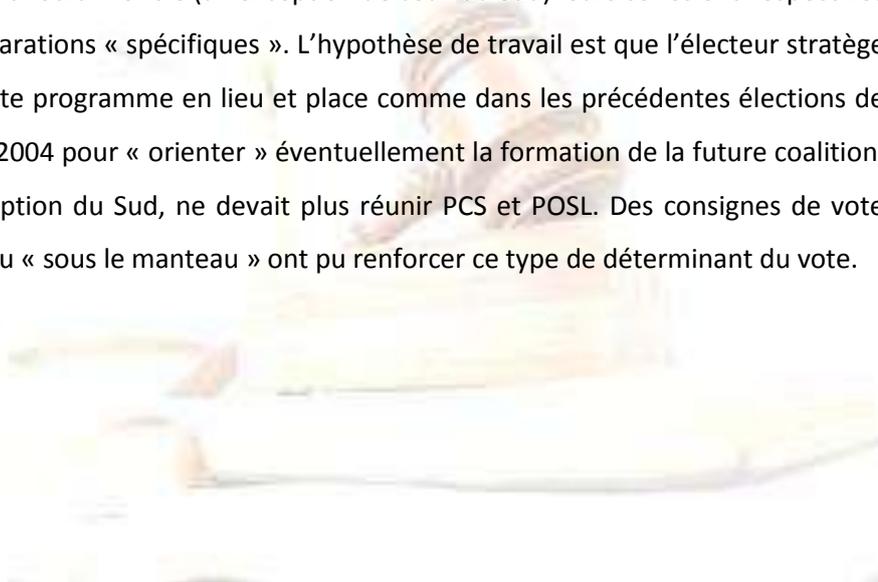
FIGURE 65 MODALITÉS DU VOTE AUX LÉGISLATIVES EN 2009 & 2013

Dans le détail, 44,2% des personnes interrogées ont choisi en 2013 de voter en fonction du programme électoral alors qu'ils l'avaient été seulement 21,1% en 2009⁶¹. C'est un phénomène qui ne recoupe pas la division survenue entre partis de la majorité et partis de l'opposition suite à la formation du Gouvernement en décembre 2013.

Page | 311

L'ADR et Les Verts ont été plus choisis pour leurs candidats en 2013 qu'en 2009 bien que pour les seconds le vote pour le programme reste la première motivation. C'est aussi la manifestation d'une crise d'attractivité. Plus les partis petits ont des votes préférentiels, plus ils sont fragiles pour les prochains scrutins.

Inversement le PCS et le POSL ont connu une très forte progression pour un vote d'après le programme, respectivement + 21 points et + 14 points. Nouvel élément de la polarisation de l'élection entre les deux anciens partenaires de coalition. Les électeurs ont voulu montré (à l'exception de ceux du Sud) leurs cohésions respectives et leurs séparations « spécifiques ». L'hypothèse de travail est que l'électeur stratège a usé du vote programme en lieu et place comme dans les précédentes élections de 2009 et de 2004 pour « orienter » éventuellement la formation de la future coalition, qui à l'exception du Sud, ne devait plus réunir PCS et POSL. Des consignes de vote publiques ou « sous le manteau » ont pu renforcer ce type de déterminant du vote.



⁶¹ La question était la suivante : .Nous aimerions savoir les raisons pour lesquelles vous avez choisi le parti auquel vous avez donné le plus de voix. Les principes de base de ce parti correspondent à vos convictions ; Les réalisations de ce parti sur les 5 dernières années vous semblent bien ; Vous avez confiance envers les hommes et les femmes politiques de ce parti ; Vous êtes vous-mêmes actifs dans ce parti ; Des personnes que vous connaissez bien sont actives dans ce parti ; Pour le programme électoral de ce parti ; Par protestation contre le parti pour lequel vous votez habituellement ; Par protestation contre l'actuel gouvernement ; Pour exprimer votre avis vis-à-vis d'un point spécifique ; Ils ont de bonnes têtes de listes Vous seriez content si ce parti entrait à la Chambre des Députés ; Vous seriez content si ce parti entrait au Gouvernement ; Leur tête de liste doit devenir chef de gouvernement ; Ce parti pourrait vous procurer des avantages personnels ; La campagne de ce parti était convaincante ; Pour dénoncer les pratiques clientélistes de certains partis ; Autres raisons, lesquelles... Lequel de ces motifs était le plus important ? Parmi les OUI de la liste ci-dessus ».

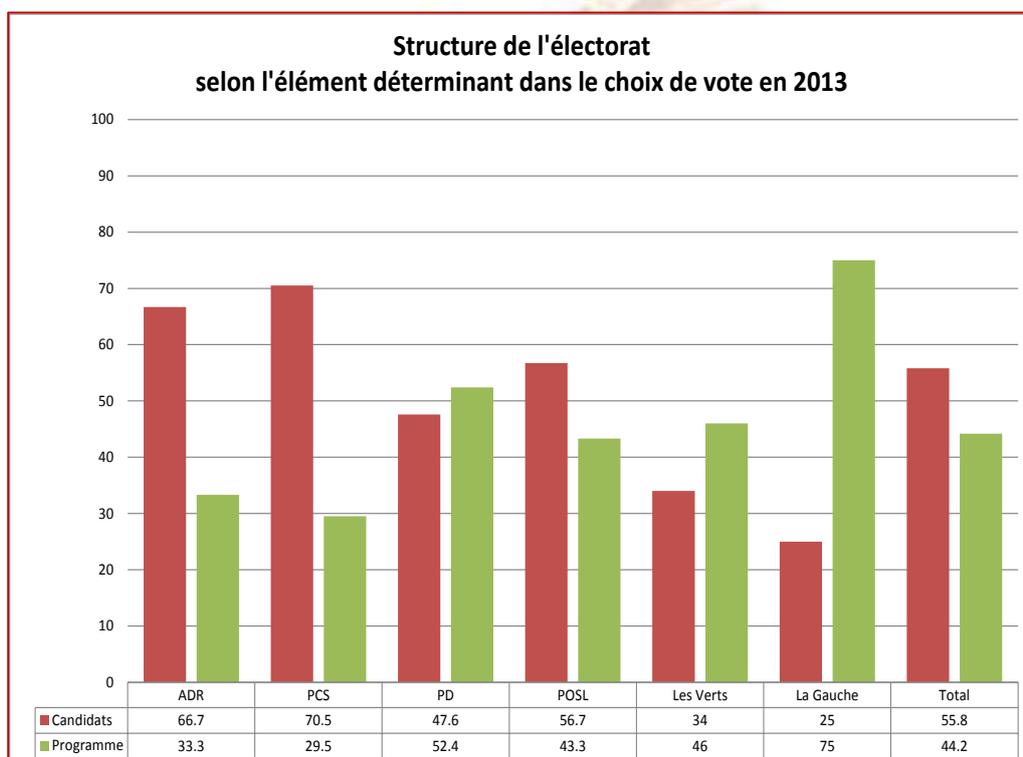
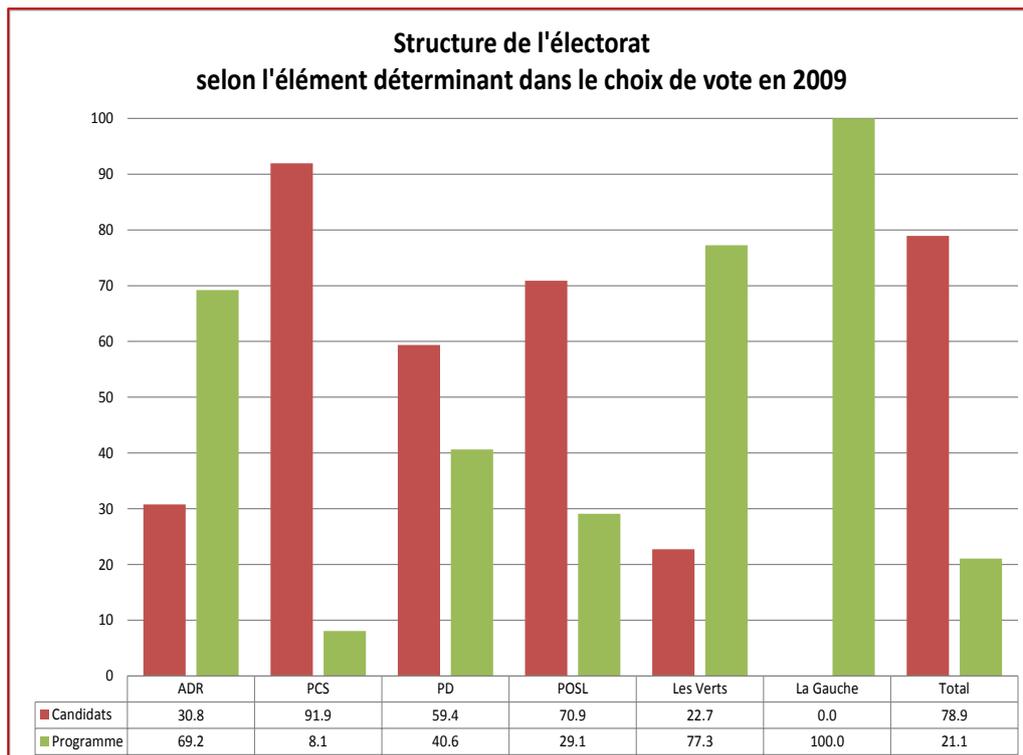


FIGURE 66 ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS DANS LE CHOIX DE VOTE EN 2009 & 2013

Le corps électoral législatif a choisi de justifier ses votes préférentiels en 2013 de manière exclusive et/ou principale pour des candidats qui partagent les mêmes opinions politiques qu'eux (47,1%)⁶². Il faut remarquer toutefois que la personnalisation et particulièrement au niveau des leaders des formations politiques demeurait très élevée en 2013, puisque selon la même configuration de justification, 35,6% l'ont fait en fonction de la tête de liste de leurs circonscriptions (particulièrement dans le Centre pour l'électorat libéral et écologiste) et 28,4% en fonction des premiers de liste (particulièrement pour le Centre pour l'électorat chrétien social et socialiste).

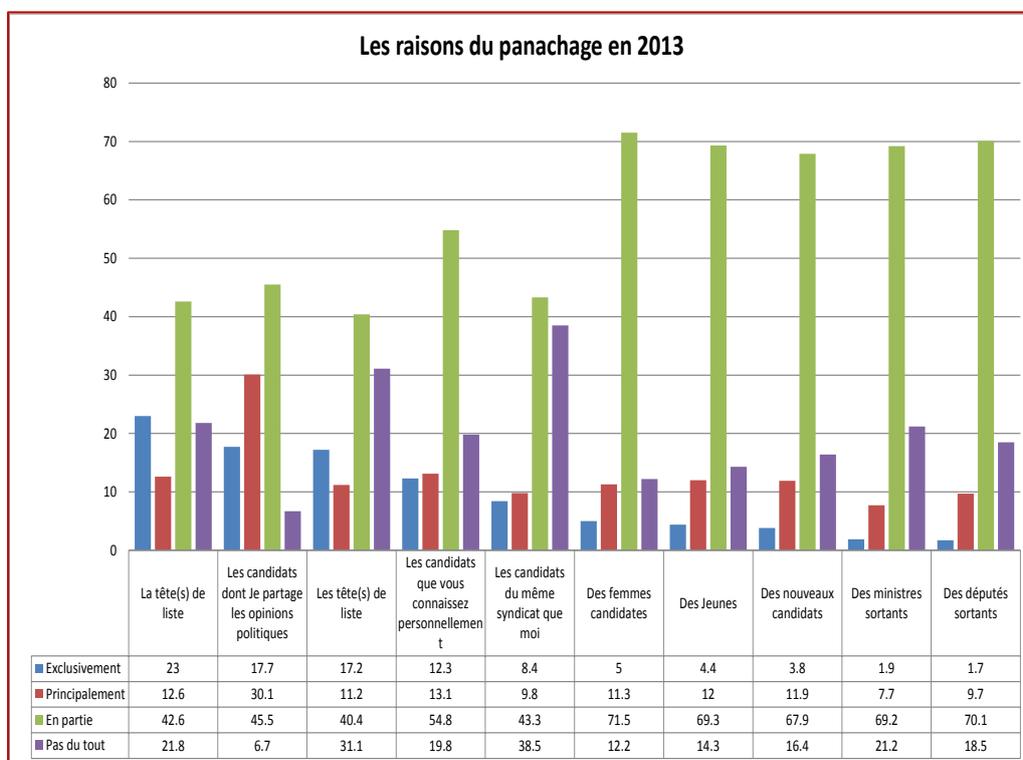


FIGURE 67 RAISONS DU PANACHAGE AUX LÉGISLATIVES DE 2013

Au niveau des partis, on retrouvait de nouveaux indices pour une grande politisation du scrutin. C'est ainsi que le vote préférentiel pour les Libéraux était toujours le plus personnalisé de tous.

⁶² La question était la suivante : « Merci de me dire pour quel type de candidat vous avez voté parmi la liste suivante. Ici il faudra m'indiquer votre choix sur l'échelle suivante: Exclusivement ; Principalement ; En partie, Pas du tout, Ne sait pas, Pas de réponse ; Le(s) ou les (pour ceux qui ont répondu c) à A7b)) tête(s) de liste ; Les candidats que vous connaissez personnellement ; Des femmes candidates ; Des Jeunes ; Des députés sortants ; Des ministres sortants ; Des nouveaux candidats ; Les candidats dont Je partage les opinions politiques ; Les candidats du même syndicat que moi ».

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

Plus d'un tiers de ses électeurs invoquaient les tête(s) de liste, les candidats qu'ils connaissent personnellement ou parce qu'ils partagent les mêmes opinions politiques (près de 50%) de manière exclusive et/ou principale. Pour la première fois depuis 1999, les électeurs PCS ont préféré en forte proportion l'identification idéologique à la reconnaissance du travail accompli par les ministres et les députés sortants. Les électors de centre-gauche (verts et socialiste) se distinguaient plus fortement sur le fait que près de 22% de leurs électors ont panaché en fonction de candidates féminines. Les électeurs de la nouvelle coalition étaient les plus nombreux à le faire selon l'appartenance syndicale (entre 20 et 25%).

2013		La Gauche	Les Verts	POSL	PD	PCS	ADR
Les tête(s) de liste	Exclusivement	14.3	30	6.1	21.6	19.4	
	Principalement		10	12.1	13.7	8.1	50
	En partie	42.9	60	42.4	37.3	40.3	50
	Pas du tout	42.9		39.4	27.5	32.3	
Les candidats que vous connaissez personnellement	Exclusivement	20	10	4.7	21	10.9	9.1
	Principalement	20	10	17.6	10.5	12.4	9.1
	En partie	40	45	64.7	43.8	58	72.7
	Pas du tout	20	35	12.9	24.8	18.7	9.1
Des femmes candidates	Exclusivement	13.3	9.5	4.7	5.7	3.2	
	Principalement		14.3	17.6	4.8	12.8	9.1
	En partie	73.3	57.1	69.4	75.2	72.3	72.7
	Pas du tout	13.3	19	8.2	14.3	11.7	18.2
Des Jeunes	Exclusivement	13.3	4.8	1.2	7.7	3.2	
	Principalement	13.3	14.3	15.1	6.7	12.7	18.2
	En partie	53.3	66.7	69.8	65.4	73.5	63.6
	Pas du tout	20	14.3	14	20.2	10.6	18.2
Des députés sortants	Exclusivement				2.9	2.2	
	Principalement	16.7	9.5	11	7.8	10.3	
	En partie	41.7	57.1	72	67.6	73.4	
	Pas du tout	41.7	33.3	17.1	21.6	14.1	
Des ministres sortants	Exclusivement				3.9	2.2	
	Principalement	8.3	4.8	10.8	3.9	9.2	
	En partie	50	47.6	73.5	58.3	76.6	
	Pas du tout	41.7	47.6	15.7	34	12	
Des nouveaux candidats	Exclusivement	7.1	10	2.4	4.9	2.7	
	Principalement	14.3	20	14.5	9.7	10.3	
	En partie	50	55	61.4	67	74.5	88.9
	Pas du tout	28.6	15	21.7	18.4	12.5	11.1
Les candidats dont je partage les opinions politiques	Exclusivement	6.7	4.8	15.2	27.5	16.9	10
	Principalement	60	42.9	32.9	21.6	29.4	20
	En partie	26.7	42.9	44.3	46.1	46.9	70
	Pas du tout	6.7	9.5	7.6	4.9	6.8	
Les candidats du même syndicat que moi	Exclusivement			2.1	15.2	10.7	
	Principalement	11.1	25	19.1	6.5	4.8	
	En partie	11.1	33.3	42.6	37	50	83.3
	Pas du tout	77.8	41.7	36.2	41.3	34.5	16.7

FIGURE 68 ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS DANS LE CHOIX DES CANDIDATS EN 2013

LES VOTES PRÉFÉRENTIELS INTRA-LISTES AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Page | 315

En 2009, les votes préférentiels inter-listes avaient bénéficié principalement au PCS avec des transferts relativement importants d'électeurs écologistes, socialistes et libéraux. Le solde était particulièrement bénéficiaire pour le PCS de la part des électeurs qui avaient voté aussi bien pour des candidats écologistes que libéraux et dans une moindre mesure socialistes dans la seule circonscription Sud⁶³. **En 2013, lorsque les électeurs aux législatives ont choisi le vote préférentiel inter-liste, ils se sont portés d'abord vers le PD (16,4%), le POSL (11,8%) et les Verts (8,7%) et ensuite selon un binôme PD-POSL (8%).** Le PCS qui était le premier parti en 2009 sur ce type de votes (plus d'un tiers) n'en reçoit plus que 7,2%. La dynamique personnelle des candidats des partis formant la nouvelle coalition n'était pas seulement forte c'est aussi le degré de « cohérence » dans le chef de l'électeur qui l'était puisque les binômes constitués n'incluaient le PCS qu'à hauteur de 7,4% alors qu'ils représentaient 21% pour la coalition « arc-en-ciel » en 2013.



⁶³ La question était la suivante : « Pour quels autres partis [autre que celui mentionné en A7a] allez-vous voter ? Parti Communiste du Luxembourg-KPL-PCL ; La Gauche-Déi Lénk ; Les Verts-Déi Gréng ; Parti ouvrier socialiste luxembourgeois-LSAP-POSL ; Parti démocratique-DP-PD ; Parti chrétien social-CSV-PCS ; Parti réformateur démocrate-ADR ; Parti pour une démocratie intégrale-PID ; Parti pirate du Luxembourg-PPL ».

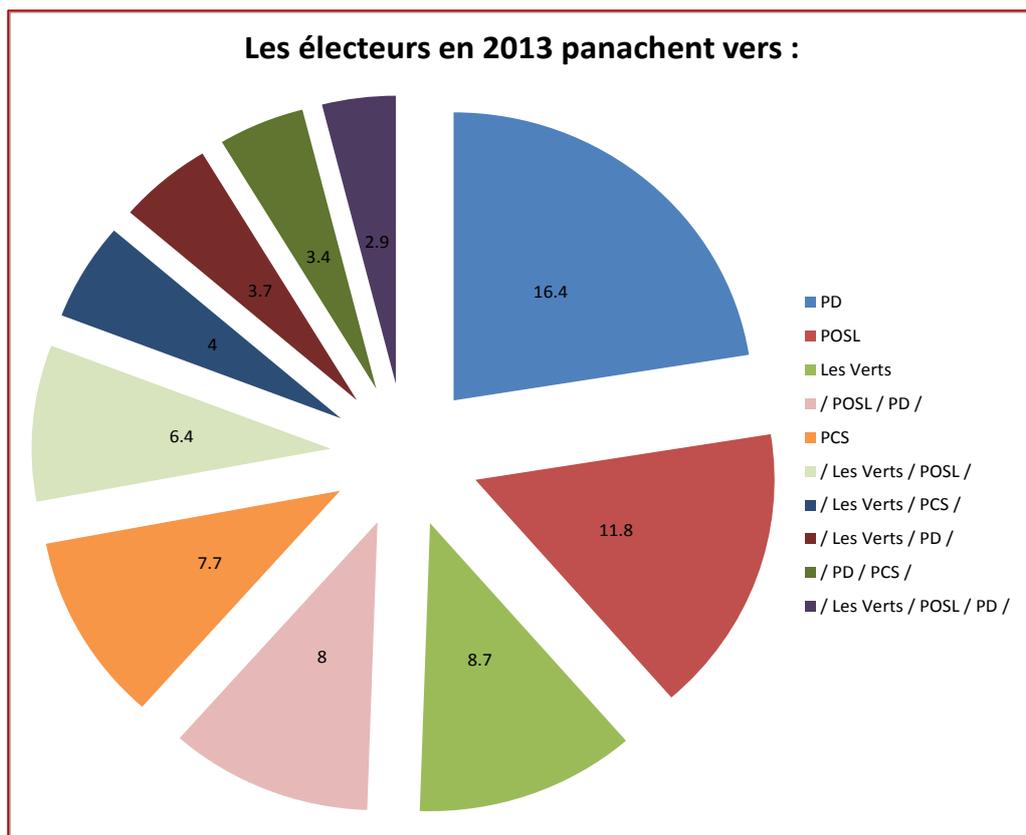


FIGURE 69 PANACHAGE GÉNÉRAL AUX LÉGISLATIVES DE 2013

Au niveau de la structuration du vote intra-liste des partis, les phénomènes de cohérence politiques sont aussi nombreux :

- **Les électeurs de La Gauche ont panaché essentiellement pour des partis de la gauche issus de la tradition ouvriériste (POSL et PCL) et/ou en faveur des Verts** bien qu'ils aient donné aussi une prime aux candidats du PD (principalement dans le Centre).
- **Les électeurs écologistes se sont eux aussi inscrits à la fois dans une logique des gauches luxembourgeoises pour le panachage et dans celle (inconnue) alors pour les partis de la future coalition.** L'électorat vert de 2013 n'a accordé que 12,6% de ses votes entre des candidats formés du binôme POSL/ PCS et/ou du seul PCS.

- Les électeurs socialistes ont été beaucoup plus partagés dans leurs votes puisqu'ils ont panaché de manière solitaire à hauteur de 16,3% pour Les Verts, idem pour le PCS (particulièrement dans le Sud) et pour le PD (particulièrement dans le Centre). Le maintien d'un vote préférentiel inter-partisan en faveur du PCS se retrouve dans les binômes les plus importants formés avec Les Verts (10,2%) et avec le PD (8,2%).
- Les électeurs libéraux ont été aussi dans une complexification des rapports qu'ils entretenaient entre les partis pouvant à l'époque rentrer avec eux en coalition. Ils ont d'abord préféré les Socialistes (particulièrement dans le Centre) 19,5%, ensuite le PCS avec 13,4% (particulièrement dans le Nord et l'Est et dans une moindre mesure le Sud) et Les Verts pour 12,2%. Qui plus est, de tous les électeurs, ce sont eux qui répartissaient leurs voix sur le plus grand nombre de candidats issus de partis différents (c'est un comportement électoral qu'ils partageaient avec les électeurs panacheurs chrétiens sociaux). Cela étant dit, au regard des binômes et ou des trinômes constitués, les électeurs libéraux de 2013 préféraient tout de même des candidats écologistes et socialistes (particulièrement dans le Centre) aux candidats chrétiens-sociaux ce qui sera l'exact contraire aux européennes de mai 2014 tant en termes de candidats que de circonscription à l'exception des Nord et Est qui restent le plus souvent ancrées dans une logique d'électorat de centre-droit.
- Les électeurs chrétiens-sociaux en 2013 sont restés quant à eux de préférence dans une logique d'union des centres droits en termes économiques puisqu'ils ont voté à plus de 28% pour des candidats libéraux (particulièrement dans le Centre et le Nord) donnant ainsi un à deux sièges supplémentaires au PD. 13,30% de leurs votes préférentiels sont allés au POSL, leur ancien partenaire de coalition (particulièrement dans le Sud) et 11,8% pour le binôme POSL/PD. Il est à remarquer également que 4,8% de leurs votes préférentiels sont allés vers des candidats de La Gauche (particulièrement dans le Sud) montrant que le parti avait toujours un petit électorat issu de la tradition ouvriériste et syndicaliste.
- L'analyse n'a pas été rendue possible pour l'ADR en 2013 en raison des trop faibles effectifs sur cette question dans les sondages pré et post électoraux.

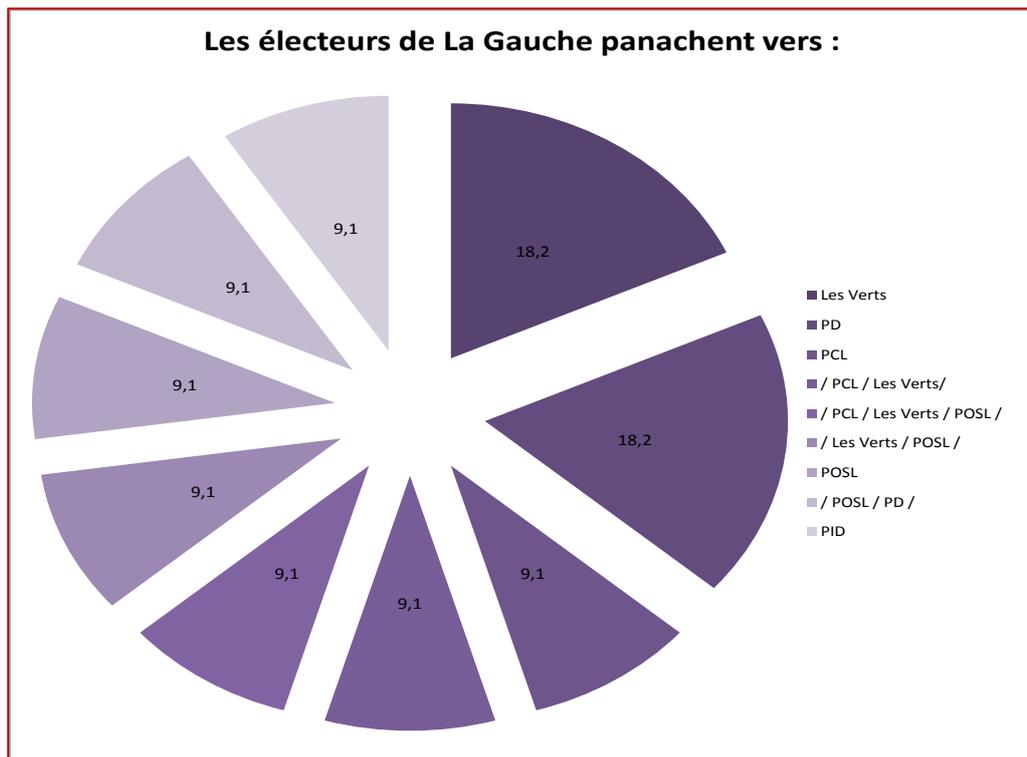


FIGURE 70 PANACHAGE LA GAUCHE AUX LÉGISLATIVES DE 2013

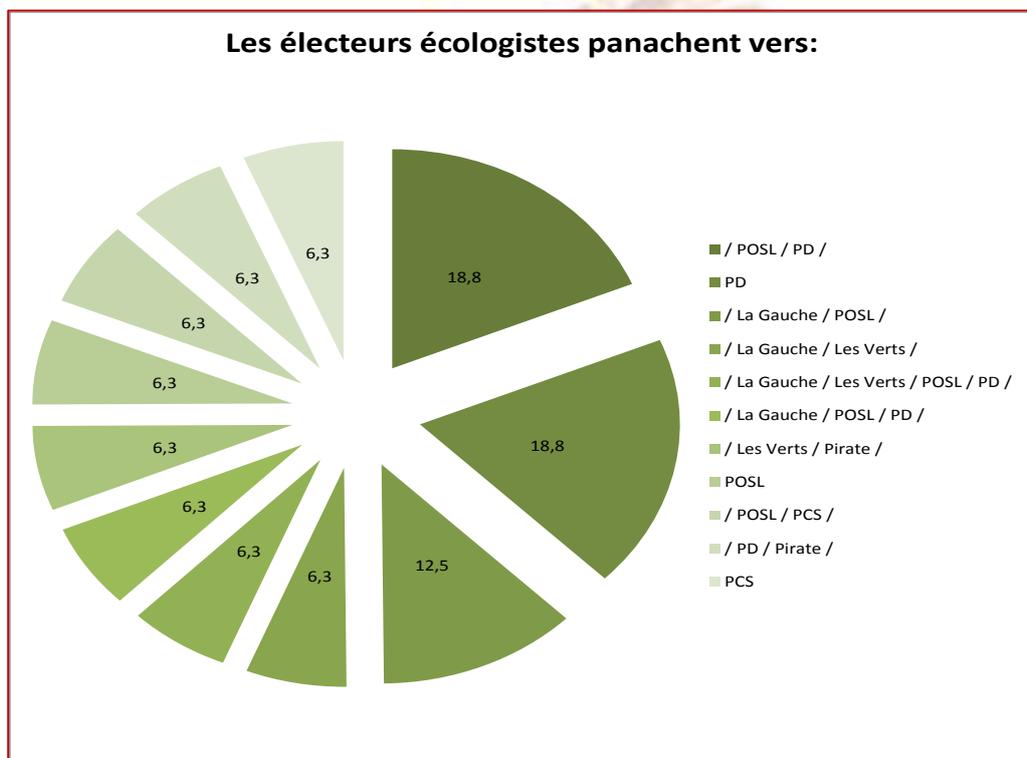


FIGURE 71 PANACHAGE LES VERTS AUX LÉGISLATIVES DE 2013

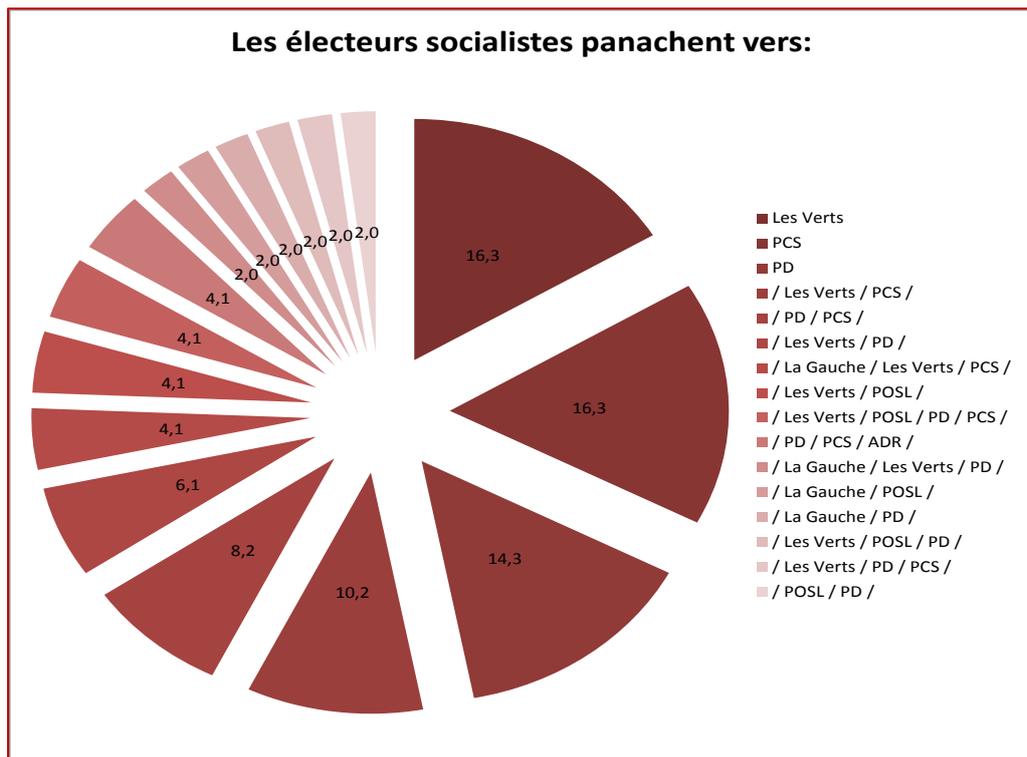


FIGURE 72 PANACHAGE POSL AUX LÉGISLATIVES DE 2013

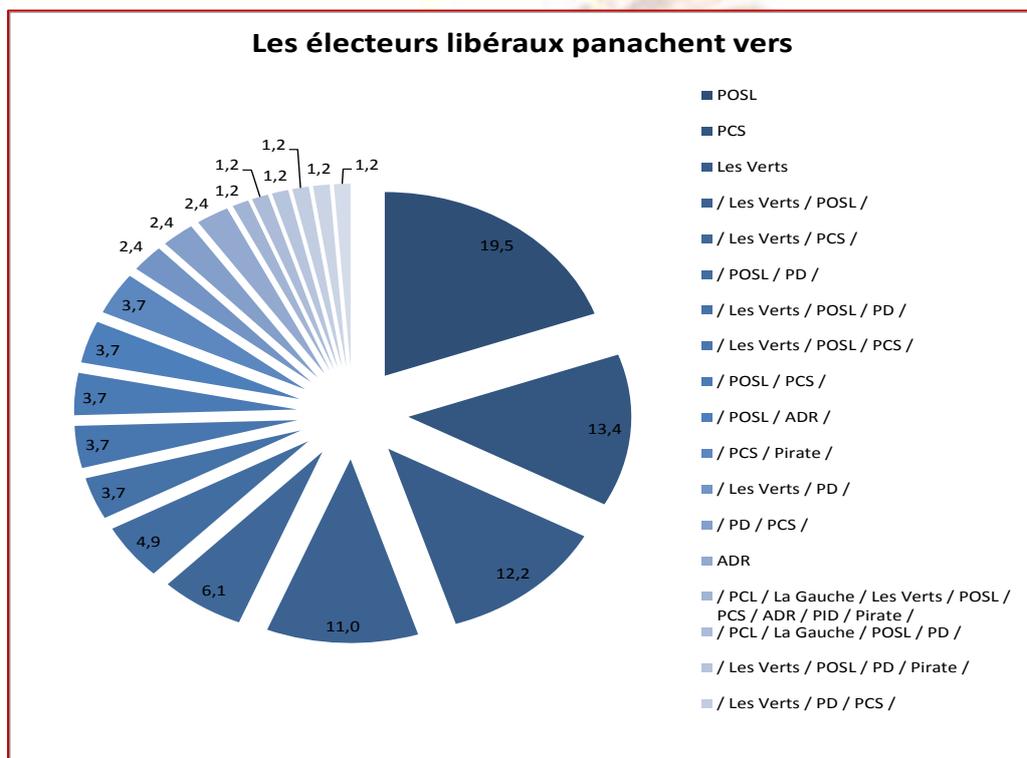


FIGURE 73 PANACHAGE PD AUX LÉGISLATIVES DE 2013

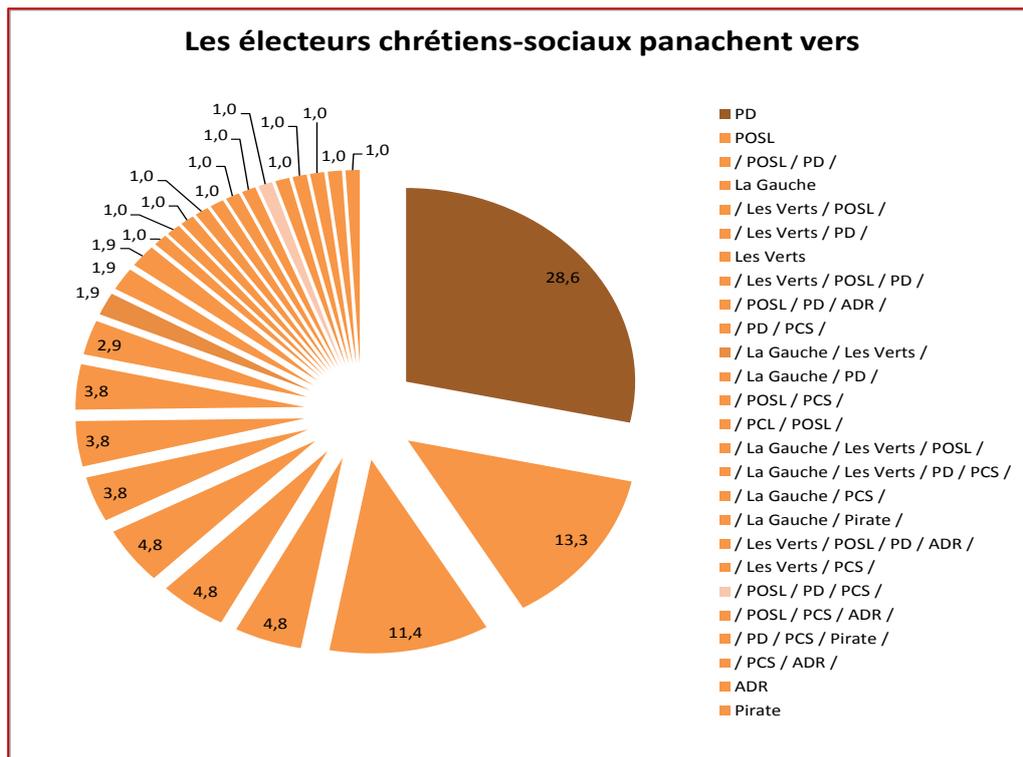


FIGURE 74 PANACHAGE PCS AUX LÉGISLATIVES DE 2013

En 2013, nous avons voulu vérifier le sentiment des électeurs sur l’endogamie en politique, c’est-à-dire, les candidats et les élus issus d’une même famille biologique et/ou par mariage, pacs et autres formes de concubinage notoire⁶⁴.

En 2013, 51,8% des électeurs trouvaient « qu’il y a trop de candidats issus de la même famille ».

⁶⁴ La question était la suivante : « Et maintenant, nous allons vous soumettre une série de propositions concernant la vie privée des hommes et des femmes en politique. Là aussi je vous demanderais de me dire si : lire ECHELLE Tout à fait d’accord Plutôt d’accord ; Plutôt pas d’accord ; Pas du tout d’accord ; Ne sait ; pas ; Pas de réponse ; Trop de candidats et d’élus au Luxembourg sont issus de la même famille ».

Cette condamnation « relative » de l’endogamie en politique est partagée avant tout par les électorats des partis qui sont les plus contestataires du fonctionnement de la démocratie au Luxembourg : à savoir l’ADR (55,2%) et La Gauche (65,4%). Il faut remarquer également qu’en dépit de l’augmentation du taux d’endogamie parmi les listes écologistes et socialistes en 2013, leurs électorats sont majoritaires pour dénoncer ce phénomène de « privatisation » de la politique (respectivement 54,3% et 56,9%). A contrario, une majorité des électeurs du PCS n’étaient pas d’accord avec cette critique récurrente du fonctionnement du système politique luxembourgeois (52,7% sont « plutôt pas d’accord » et « pas du tout d’accord »).

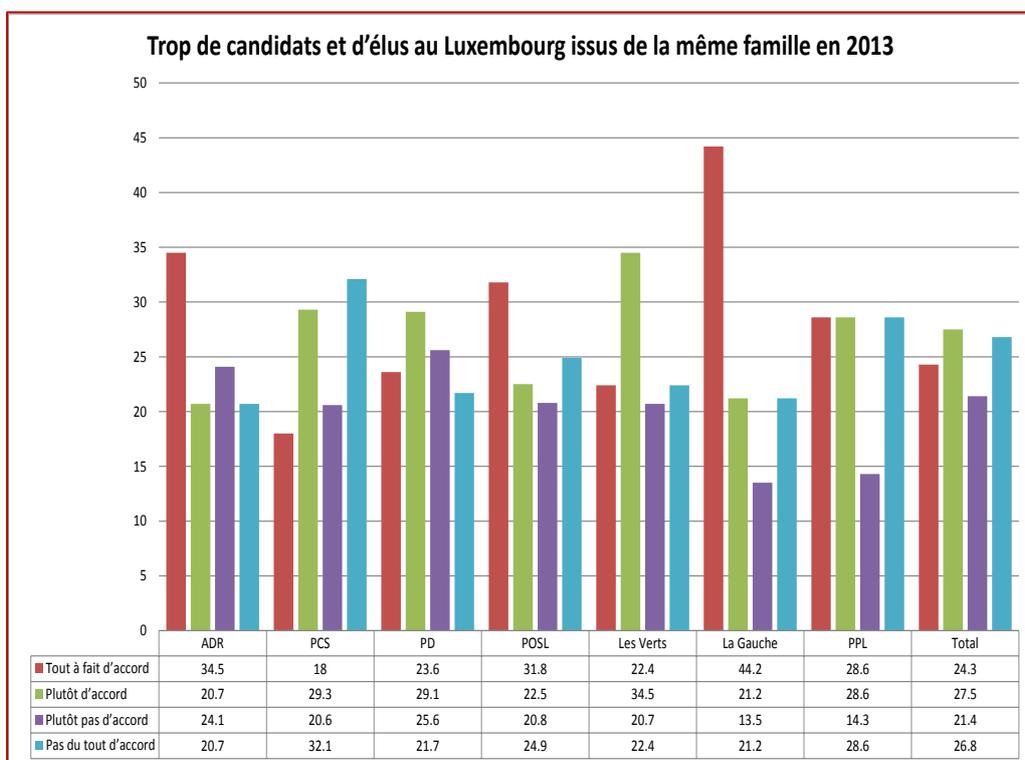


FIGURE 75 APPRÉCIATION DE L’ENDOGAMIE EN POLITIQUE EN 2013

En 2009, un tiers de l'électorat aux législatives avait décidé de leurs votes dans la dernière semaine dont 10% le jour même de l'élection⁶⁵. Nous sommes exactement dans la même proportion en 2013 !

Cette forte indécision de l'électorat dans le temps tient sans doute à la fois à l'obligation du vote qui dans d'autres démocraties se traduirait notamment par une plus forte abstention, notamment en raison du désintérêt de la politique et par l'absence d'une offre politique adéquate, par la difficulté cognitive de se représenter les véritables enjeux économiques et sociaux auxquels sont confrontés le Luxembourg dans une zone euro en crise. Il faut faire ici naturellement le lien entre le problème le plus important supposé ou réel qu'est la situation de l'emploi au Luxembourg. Une dernière raison, que nous avons invoquée à plusieurs reprises, est l'intensité de la politisation et de la campagne qui ont conduit à ne plus grande perplexité et/ou prise de décision « mature » dans le chef de l'électeur.

Le moment du choix électoral a connu certaines évolutions entre 2009 et 2013 suivant les électorats partisans. **La prise de décision des électeurs de La Gauche, pourtant expression d'une forte identité politique, s'est déforcée très nettement. En 2009 près de 49%, l'avait prise très longtemps à l'avance, ils n'étaient plus que 27,3%. Les électorats des autres gauches luxembourgeoises se distinguaient aussi par cet abaissement de la maturité longue dans la prise de décision par rapport à 2009 (POSL : 18,3% en 2013 contre 42,5% en 2009 ; Les Verts : 11,6% en 2013 contre 38,7% en 2009).** Ce phénomène bien que général a beaucoup moins touché le PCS en 2013 que les autres partis.

Très amont de l'élection, la formation chrétienne sociale pouvait bénéficier d'un socle électoral de 21,4% d'électeurs alors que la moyenne nationale était de 19,6%. Dans la « quasi immédiateté », ce sont les électorats les plus protestataires du fonctionnement de la démocratie luxembourgeoise qui se sont décidés ainsi le plus nombreux (ADR : 38,3%, La Gauche : 40%). **La fragilité du vote écologiste était aussi très élevée. Près de 42% se sont décidés la dernière semaine et 15,9% le jour même de l'élection !**

⁶⁵ La question était la suivante et posée en postélectoral : À quel moment avez-vous arrêté votre choix électoral ? Le jour même des élections ; Pendant la dernière semaine avant les élections ; Environ un mois avant les élections ; Environ deux mois avant les élections ; En juillet 2013, au moment de la fin de la coalition CSV-LSAP ; Je savais déjà pour qui voter avant juillet 2013 ; Ne sait pas ; Sans réponse ».

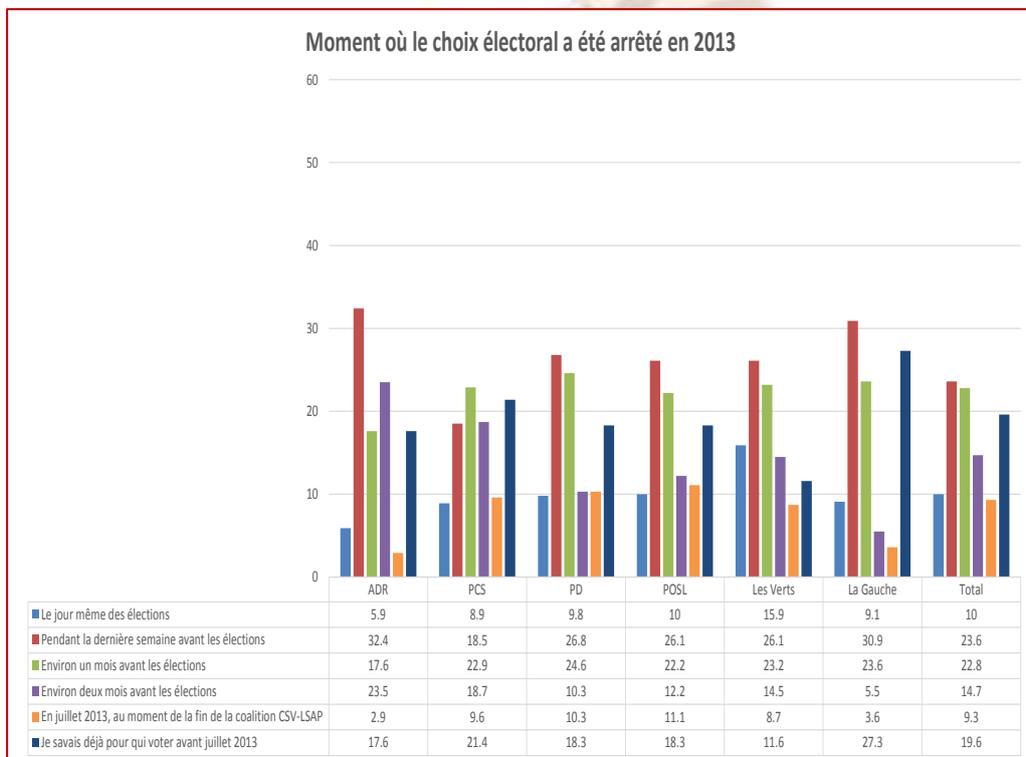
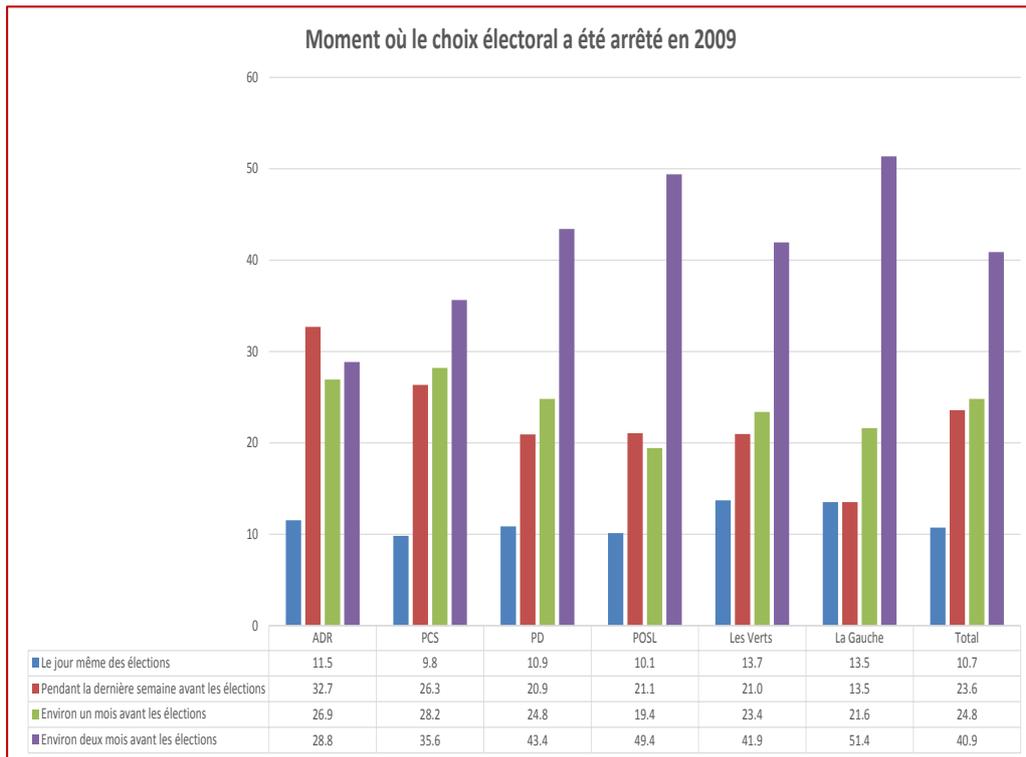


FIGURE 76 MOMENT DU CHOIX ÉLECTORAL EN 2009 & 2013

LES CONDITIONS DE LA FORMATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT EN 2013

Les élections d'octobre 2013 après que le Grand-Duc constatant que les deux partenaires de coalition d'alors (PCS-POSL) ne pouvaient plus gouverner ensemble après qu'une motion ait été déposée par le POSL et non soumise au vote en juillet 2013. Une **majorité d'électeurs a considéré que les travaux de la Commission d'enquête sur les services de renseignement de l'Etat et ses résultats, portant à la motion de censure, n'ont pas eu d'effet direct sur leurs comportements électoraux⁶⁶. Plus de 64% le pensaient ainsi.** Seul l'électorat chrétien social était d'avis contraire (56% ont admis avoir été influencés par les conclusions de la Commission. **Les dysfonctionnements réels ou supposés desdits services et imputés au Premier Ministre d'alors ont eu pour effet une « sur-mobilisation » de l'électorat PCS.**

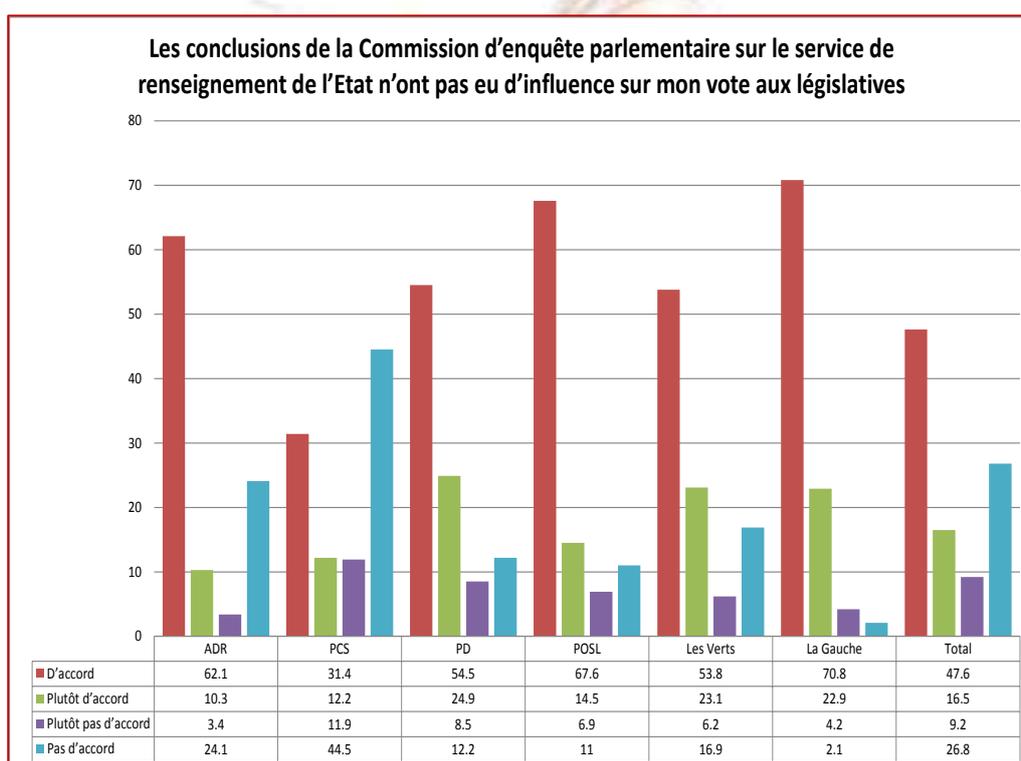


FIGURE 77 OPINION SUR LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LES SERVICES DE RENSEIGNEMENT DE L'ETAT

⁶⁶ La question était la suivante : « J'aimerais avoir votre opinion sur la fin de la législature précédente Il faudra me dire si vous êtes d'accord...: D'accord ; Plutôt d'accord ; Plutôt pas d'accord Pas d'accord, Ne sait pas, Sans Réponse, Les conclusions de la Commission d'enquête parlementaire sur le service de renseignement de l'Etat n'ont pas eu d'influence sur mon vote aux législatives ».

Sur la responsabilité de la fin de la coalition par l'introduction d'une motion de censure et sa suite logique, la dissolution, le corps électoral législatif approuvait largement l'action du POSL à près de 74%⁶⁷ ! L'approbation la moins forte, bien qu'aussi grandement majoritaire, était parmi l'électorat chrétien social à hauteur de près de 62%.

Autrement dit, le corps électoral législatif avait donc constaté l'impossibilité de continuer à gouverner entre les deux partenaires de coalition d'alors tout admettant que son comportement électoral a été déterminé principalement par d'autres motifs et comme nous l'avons vu essentiellement économiques (emploi, compétitivité, etc.).

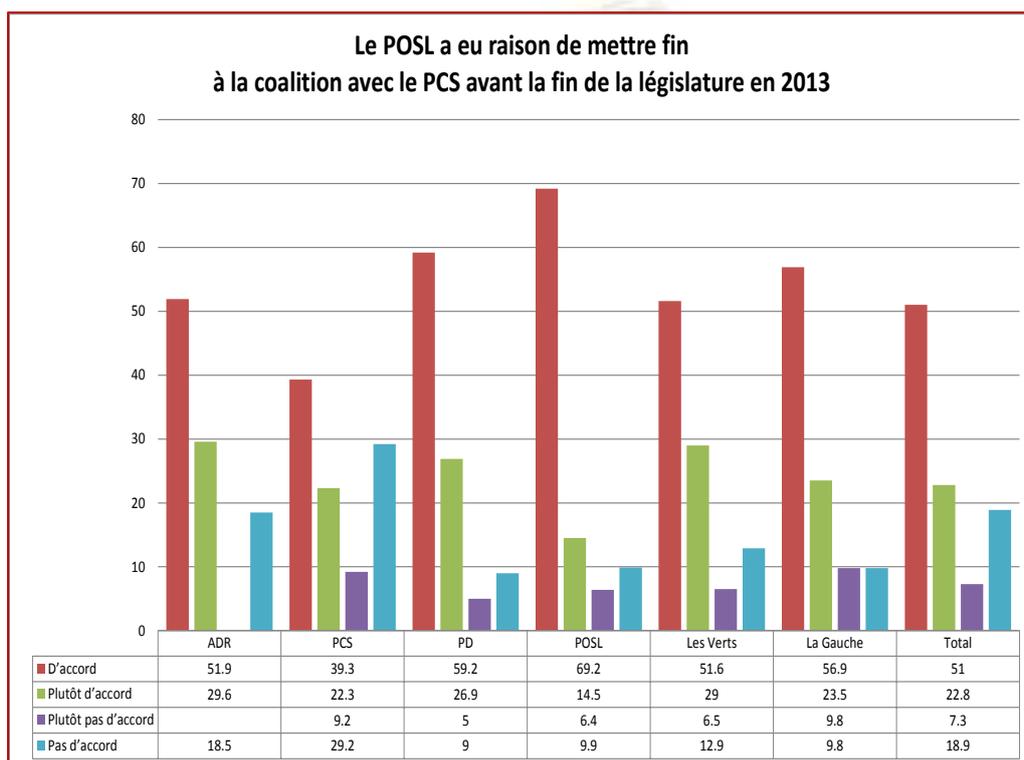


FIGURE 78 OPINION SUR LA FIN DE LA COALITION PCS-POSL PAR CE DERNIER EN 2013

⁶⁷ La question était la suivante : « J'aimerais avoir votre opinion sur la fin de la législature précédente Il faudra me dire si vous êtes d'accord...ECHELLE, aux affirmations suivantes : D'accord ; Plutôt d'accord ; Plutôt pas d'accord Pas d'accord, Ne sait pas, Sans Réponse, Le LSAP-POSL a eu raison de mettre fin à la coalition avec le PCS avant la fin de la législature ».

Le corps électoral législatif a été en revanche plus que dubitatif sur le fait que le Premier Ministre, indépendamment du nom de la personne, ne soit pas issu du parti arrivé en pole position⁶⁸. Plus de 62% des personnes interrogées jugeaient que le Grand-Duc doit confier la formation et la direction du Gouvernement au candidat pressenti par le parti arrivé en tête aux législatives. Il faut remarquer toutefois que les électeurs des partis qui ont constitué finalement un Gouvernement tripartite, étaient majoritairement opposés à cette solution.

64% du corps électoral législatif aurait souhaité de préférence une coalition formée par le PCS et le PD. Mais de nouveau les électorsats qui *in fine* ont formé le Gouvernement étaient majoritairement opposés à cette solution. Le moins de tous était l'électorat libéral avec près de 44,5% de taux d'adhésion à une telle formule.

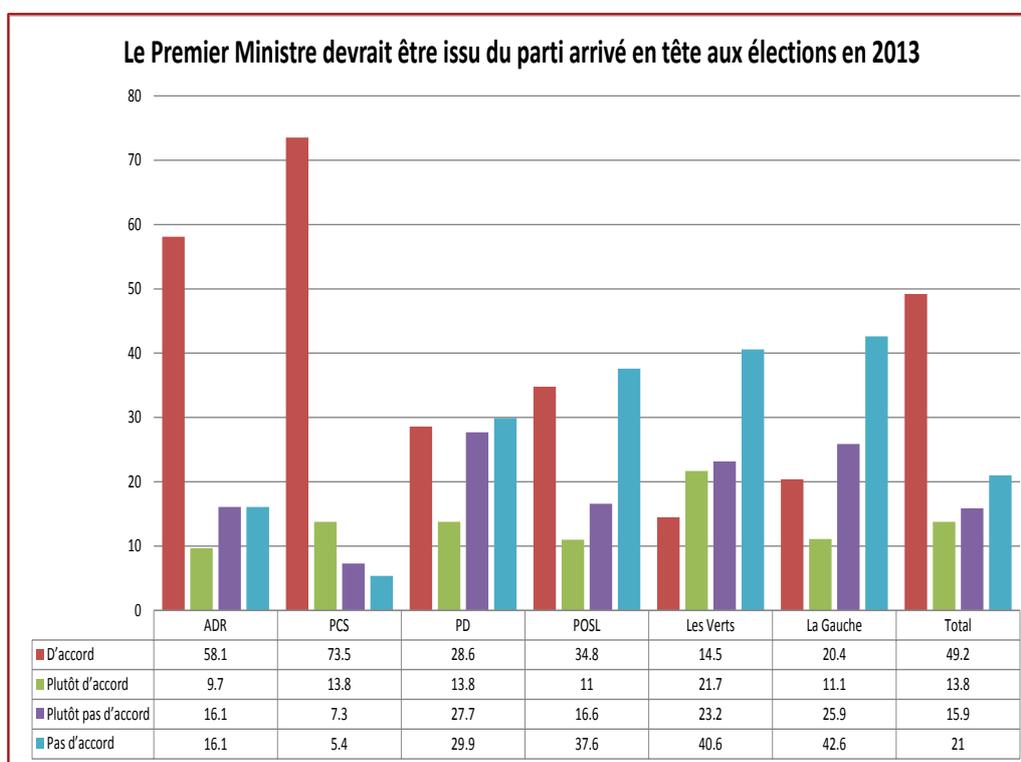


FIGURE 79 LE PREMIER MINISTRE DEVRAIT ÊTRE ISSU DU PARTI ARRIVÉ EN TÊTE AUX LÉGISLATIVES EN 2013

⁶⁸ La question était la suivante : «A présent, j'aimerais connaître votre opinion sur des sujets d'actualité et notamment sur la formation du Gouvernement : ECHELLE D'accord ; Plutôt d'accord ; Plutôt pas d'accord ; Pas d'accord ; Ne sait pas ; Sans réponse ; Le Gouvernement devrait être formé des deux premiers partis arrivés en tête aux élections ; Le Premier Ministre devrait être issu du parti arrivé en tête des élections ; Un Gouvernement avec trois partis est une bonne chose ; Le Gouvernement libéral, socialiste et écologiste est une bonne chose ; Un Gouvernement minoritaire (c'est-à-dire un gouvernement qui constitue des majorités parlementaires projet de loi par projet de loi) serait viable au Luxembourg ».

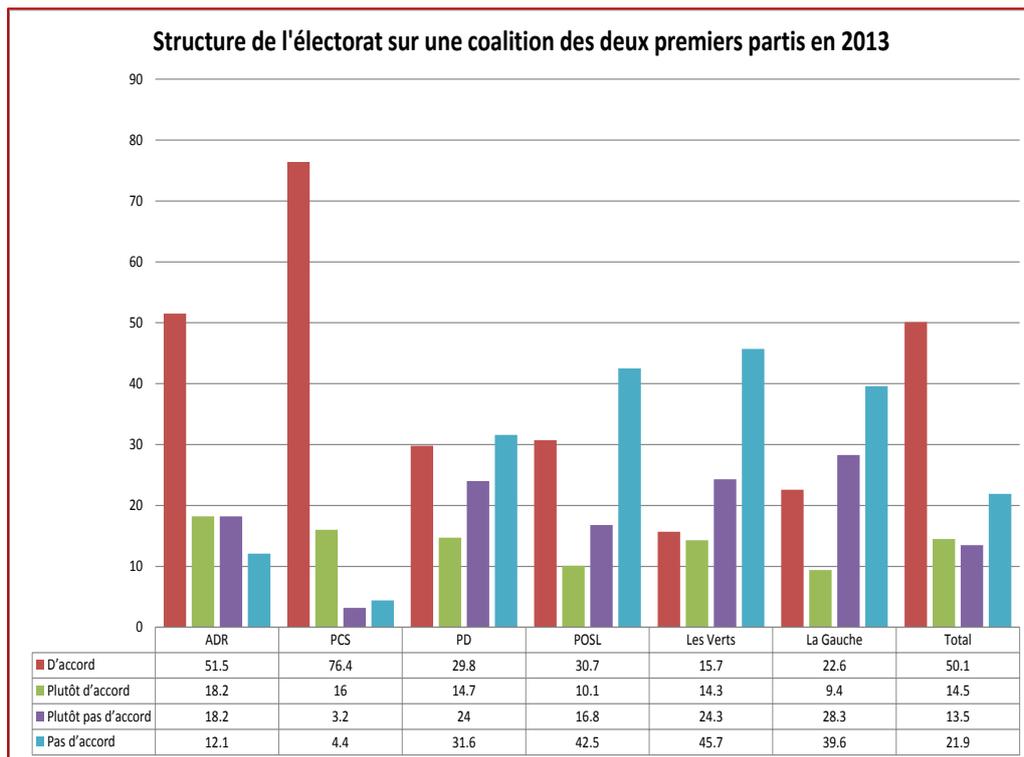


FIGURE 80 OPINION SUR UNE COALITION DES DEUX PREMIERS PARTIS EN 2013

Logiquement avec ce qui précède, le corps électoral législatif était majoritairement opposé à une coalition tripartite, quelle que soit sa nature mais dans une proportion moins grande. 52,8% des sondés l'estimaient ainsi. On doit également noter des phénomènes intéressants : les électeurs des partis les moins bien représentés au Parlement (ADR et La Gauche) sont plutôt voire très favorables à une telle coalition ; les électeurs de la coalition « arc-en-ciel » y étaient aussi « naturellement » favorables mais une partie de l'électorat écologiste (un peu plus d'un tiers) y étaient opposés, nouvelle indice d'une fracture au sein dudit électorat tant dans le choix des partenaires que dans l'attitude envers la participation gouvernementale.

Il a été demandé aussi si la formation d'une coalition « arc-en-ciel » telle que réalisée en décembre 2013, composée des Libéraux, des Socialistes et des Verts était approuvée ou non par le corps électoral législatif. La réponse était clairement positive à ce moment-là à l'exception de l'électorat chrétien-social (74,6% contre), marquant son isolement sur cette question par rapport à la moyenne nationale (57,2% pour).

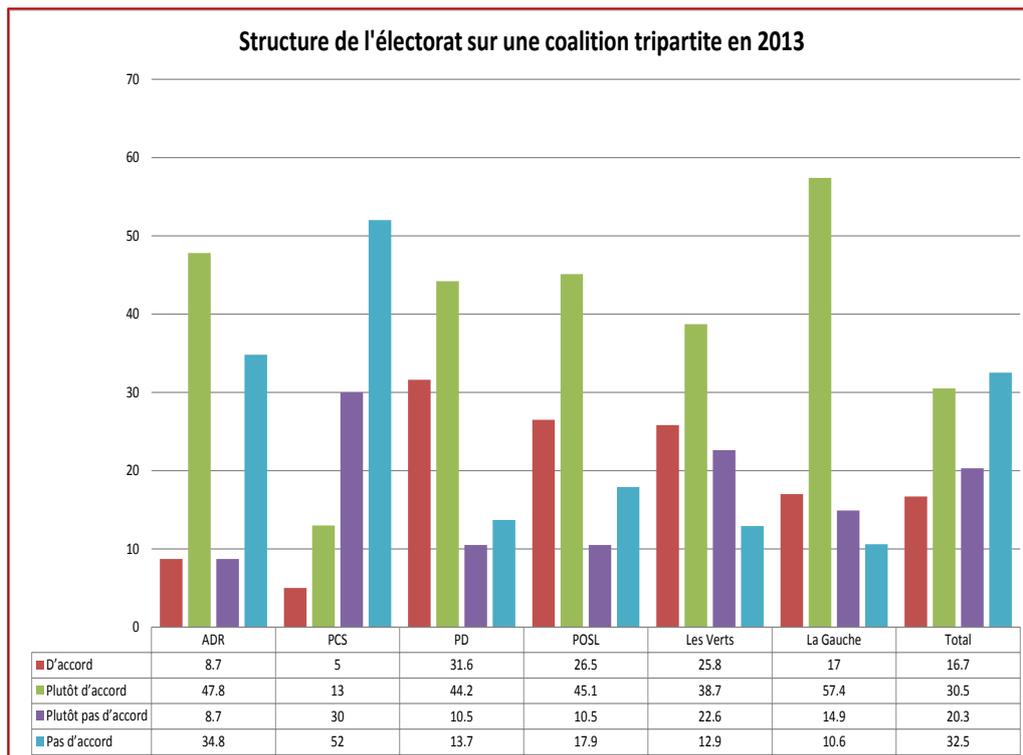


FIGURE 81 OPINION SUR LA COALITION TRIPARTITE EN 2013

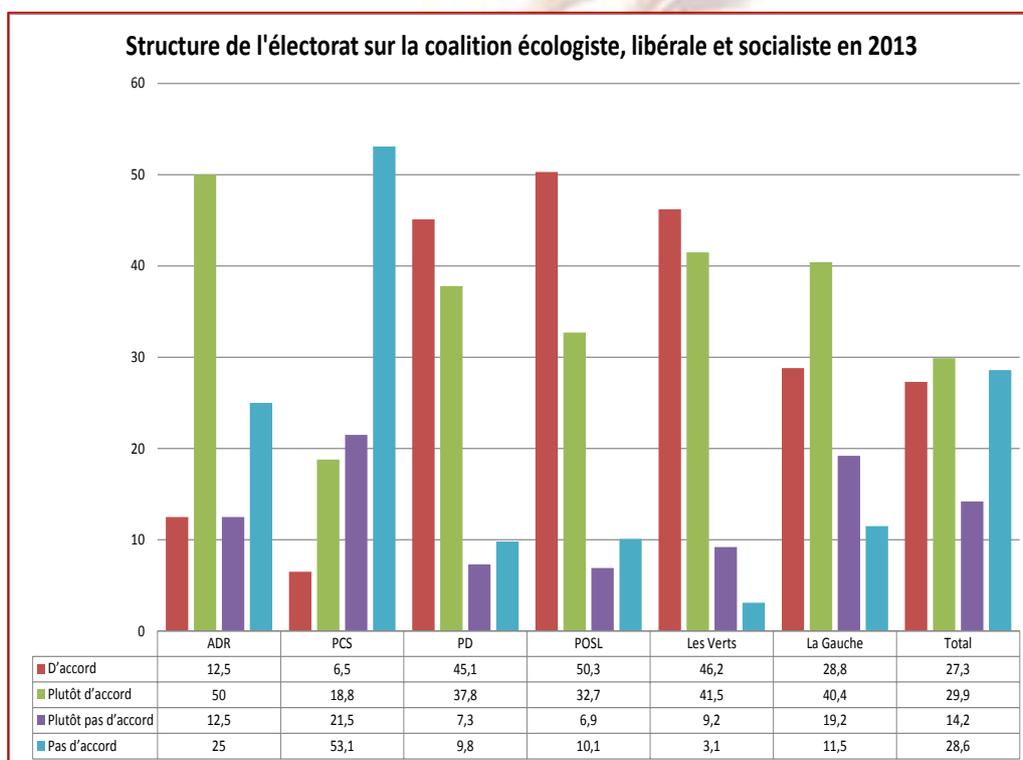


FIGURE 82 OPINION SUR LA COALITION ÉCOLOGISTE, LIBÉRALE ET SOCIALISTE DE 2013

Les intentions de vote aux européennes mesurées en décembre 2013⁶⁹ ne pouvaient prévoir la débâcle du POSL et le recul du PD par rapport aux législatives. Pourtant trois indices existaient déjà. Un électorat « europhile », représentant 6 à 10% des votants, flottait déjà entre le PCS, le PD et le POSL au regard des éventuelles migrations internes à ces partis. Le PCS a été en mesure non seulement d'empêcher une migration de ses électeurs, particulièrement vers le POSL mais aussi d'attirer les électeurs « migrants » de manière majoritaire venant à la fois du PD et du POSL. Une majorité des électeurs ADR aux législatives souhaitait voter pour le PCS. Ce dernier a réussi à capter une partie de la clientèle souverainiste tout comme il l'avait déjà fait d'ailleurs lors du referendum de 2005 sur la Constitution européenne. La liste écologiste était déjà en mesure d'attirer un plus grand nombre d'électeurs issus du POSL et du PD (particulièrement dans le Sud) qu'inversement d'électeurs écologistes « migrant » vers ces partis. Qui plus est, **l'intention de vote de l'électorat écologiste pour la liste menée par Claude Turmes était déjà la plus élevée avec celle pour le PCS.**

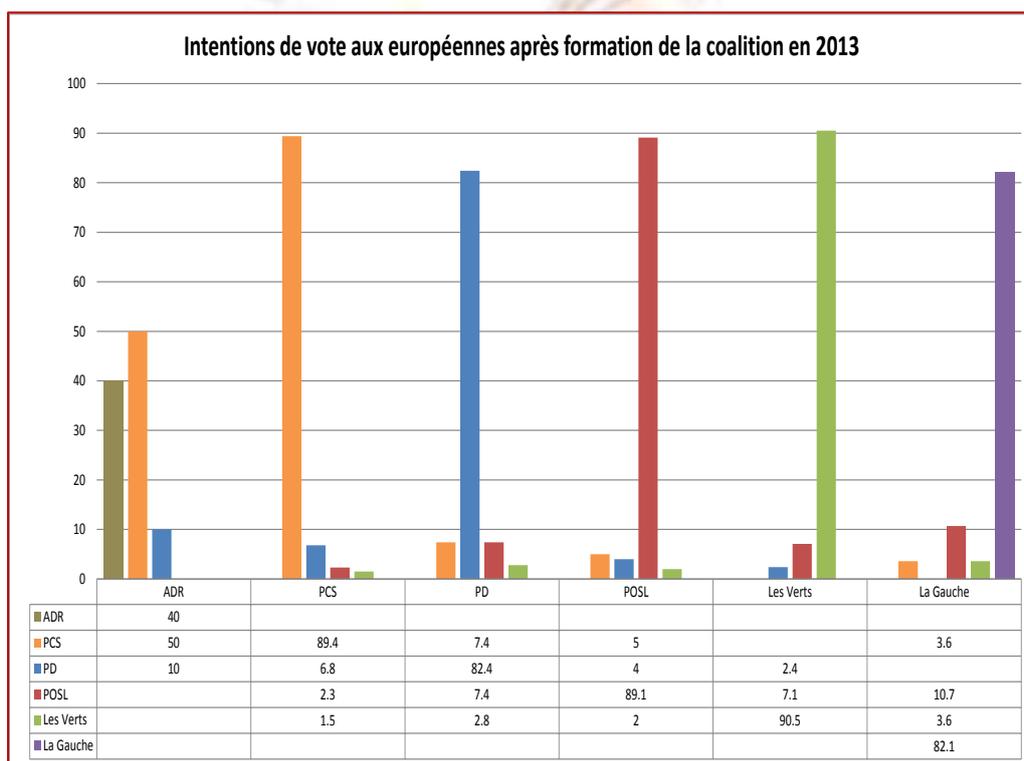


FIGURE 83 STRUCTURE DE L'ÉLECTORAT SELON LES INTENTIONS DE VOTE AUX EUROPÉENNES POST-LÉGISLATIVES EN 2013

⁶⁹ La question suivante était et posée en postélectoral : « Connaissant désormais le résultat des élections législatives et la formation d'un gouvernement de coalition à trois partis, pour quel parti donnerez-vous le plus de voix aux élections européennes de mai 2014 ? PCL ; La Gauche ; Les Verts ; POSL ; PD ; PCS ; ADR ; PID ; Parti pirate du Luxembourg-PPL ; Ne sait pas, Pas de réponse ».



ANALYSE DU VOTE VIRTUEL

Page | 331

DES ÉTRANGERS

D'APRÈS LE SONDAGE POST-ÉLECTORAL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2013

PHILIPPE POIRIER



TABLE DES MATIÈRES

ÉTRANGERS ET OFFRE POLITIQUE AU LUXEMBOURG	335
Le positionnement sur les problèmes économiques et sociaux du Luxembourg	342
Les droits électoraux et politiques au sein du système politique luxembourgeois	347
Les nouvelles voies pour une meilleure représentation en politique	354
L'intérêt et votes des étrangers aux élections législatives	358
ANALYSE DES ÉTRANGERS À TRAVERS LES VALEURS	369
Le positionnement sur la politique, la démocratie et ses institutions	369
Les attitudes vis-à-vis de l'élection législative et de la formation du gouvernement en 2013	383
Les attitudes vis-à-vis de l'économie et de l'égalité	386
Les étrangers et les réformes en économie de 2013	391
Les attitudes vis-à-vis de la religion et des conventions	400



 TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 les problèmes les plus importants que le Luxembourg doit affronter en 2009 & 2013</i>	344
<i>Figure 2 les problèmes les plus importants que le Luxembourg doit affronter par nationalité en 2013</i>	344
<i>Figure 3 Les étrangers et le parti qui parvient le mieux à solutionner ce problème en 2009 & 2013</i>	346
<i>Figure 4 Les étrangers et le maintien du système électoral par nationalité en 2009 et en 2013</i>	348
<i>Figure 5 Les étrangers et l'obligation de vote en 2009 & 2013</i>	349
<i>Figure 6 Droit de vote des étrangers aux élections législatives en 2009 & 2013</i>	351
<i>Figure 7 Les étrangers et les droits politiques en 2009 & 2013</i>	351
<i>Figure 8 Les étrangers et les entraves à une meilleure participation politique en 2009 & 2013</i>	353
<i>Figure 9 Les étrangers et l'exécutif d'un parti luxembourgeois en 2013</i>	355
<i>Figure 10 Les étrangers et le droit de vote et de siéger réservés aux citoyens européens au Parlement national en 2013</i>	356
<i>Figure 11 Les étrangers et le droit exclusif de voter et de siéger dans un seul parlement national en 2013</i>	356
<i>Figure 12 Les étrangers et des listes paritaires Luxembourgeois/étrangers en 2013</i>	357
<i>Figure 13 Les étrangers et l'intérêt pour la campagne aux élections législatives en 2009 & 2013</i>	359
<i>Figure 14 Les étrangers et la source principale d'information aux législatives en 2009 & 2013</i>	360
<i>Figure 15 Comment auraient voté les étrangers par nationalité en 2009 & 2013</i>	363
<i>Figure 16 Les étrangers et les modalités du vote par nationalité en 2009 & 2013</i>	364
<i>Figure 17 Les votes préférentiels éventuels des étrangers en 2013</i>	365
<i>Figure 18 Les étrangers et le motif du vote « virtuel » en 2009 & 2013</i>	366
<i>Figure 19 Les sièges réservés dans les parlements nationaux pour les expatriés en 2009 & 2013</i>	368
<i>Figure 20 Les étrangers et l'intérêt pour la politique en 2009 et 2013</i>	370
<i>Figure 21 Les étrangers et la satisfaction envers la démocratie au Luxembourg en 2009 & 2013</i>	372
<i>Figure 22 Les étrangers et la satisfaction envers la démocratie dans le pays d'origine en 2009 & 2013</i>	373
<i>Figure 23 Les étrangers et la satisfaction envers la démocratie européenne en 2009 & 2013</i>	374

<i>Figure 24 Les étrangers et la confiance aux institutions nationales et européennes en 2009 & 2013</i>	<i>376</i>
<i>Figure 25 Les étrangers et l'endogamie en politique</i>	<i>377</i>
<i>Figure 26 Les étrangers et le bilan du Gouvernement sortant par parti en 2013</i>	<i>379</i>
<i>Figure 27 Les étrangers et le bilan du Gouvernement sortant par nationalité en 2009 & 2013</i>	<i>380</i>
<i>Figure 28 Les étrangers selon le positionnement gauche-centre-droite en 2009 & 2013</i>	<i>382</i>
<i>Figure 29 Les étrangers et le contrôle parlementaire avant le déclenchement des élections.</i>	<i>383</i>
<i>Figure 30 Les étrangers et les solutions avant les élections anticipées.....</i>	<i>384</i>
<i>Figure 31 Les étrangers et les conditions pour la formation d'un Gouvernement</i>	<i>385</i>
<i>Figure 32 Les étrangers et le mode d'organisation de l'économie en 2009 & 2013.....</i>	<i>387</i>
<i>Figure 33 Les étrangers selon l'axe « protection de l'environnement – sécurité de l'emploi » en 2009 & 2013.....</i>	<i>388</i>
<i>Figure 34 Les étrangers selon l'axe « protection de l'environnement versus croissance économique » en 2013</i>	<i>388</i>
<i>Figure 35 Les étrangers selon l'axe « qualité de la vie »-croissance économique</i>	<i>389</i>
<i>Figure 36 Les étrangers et l'échelle matérialiste/post-matérialiste</i>	<i>390</i>
<i>Figure 37 Les étrangers et l'école</i>	<i>392</i>
<i>Figure 38 Les étrangers et le revenu minimum social</i>	<i>393</i>
<i>Figure 39 Les étrangers et le budget en équilibre de l'Etat</i>	<i>394</i>
<i>Figure 40 Les étrangers et la fiscalité verte</i>	<i>395</i>
<i>Figure 41 Les étrangers et la gestion des entreprises.....</i>	<i>395</i>
<i>Figure 42 Les étrangers et la priorité nationale à l'emploi en 2013</i>	<i>396</i>
<i>Figure 43 Les étrangers et le degré d'attachement au Luxembourg par nationalité en 2013</i>	<i>397</i>
<i>Figure 44 Les étrangers et l'harmonie communautaire en 2009 & 2013.....</i>	<i>398</i>
<i>Figure 45 Les étrangers et l'usage des langues en politique en 2013</i>	<i>399</i>
<i>Figure 46 Les étrangers et le maintien des conventions avec les religions en 2013.....</i>	<i>401</i>
<i>Figure 47 Les étrangers et la signature d'une convention avec l'Islam en 2013</i>	<i>402</i>
<i>Figure 48 Les étrangers et la signature de conventions avec d'autres religions.....</i>	<i>402</i>
<i>Figure 49 Les étrangers et la signature de conventions avec les mouvements philosophiques</i>	<i>403</i>

ÉTRANGERS ET OFFRE POLITIQUE AU LUXEMBOURG

Cadre d'analyses générales 2009 et 2014

La restructuration économique du continent européen entamée avec la crise sidérurgique, suite au premier choc pétrolier de 1973 (avec ce qu'elle entraîne comme transformations sociales, notamment la mobilité croissante des personnes à la recherche d'un emploi et d'un meilleur statut social) et l'approfondissement politique de l'intégration européenne, principalement à travers l'Union européenne, font que la citoyenneté aujourd'hui peut revêtir de multiples formes pour les étrangers¹ :

- Elle est « locale », ce qui signifie axée sur le lieu de résidence ;
- Elle est « nationale », c'est-à-dire comportant une double référence au pays d'origine et au pays d'accueil ;
- Elle est « supranationale », la personne s'identifie à un système de valeurs dit universel et/ou juridique déterritorialisé, en l'occurrence l'Union européenne ;
- Elle est « distincte », c'est-à-dire l'exercice de droits économiques et sociaux peut s'opérer sans l'acquisition de droits politiques de même portée et inversement.

Au Luxembourg, comme ailleurs en Europe, l'exigence d'une nouvelle articulation de la politique est d'autant plus légitime qu'il ne s'agit plus de «soudier les citoyens qui se trouvent sous ce gouvernement ou sous cet Etat, mais il s'agit de constituer le gouvernement politique au niveau où les citoyens se sentent soudés et capables de vertu »². Dans la société moderne, la liberté laissée aux individus de se détacher du bien commun, comprise comme la nation, a davantage de valeur que le bien commun lui-même ou, si l'on préfère, la liberté des individus constitue la première condition de l'institution d'un bien commun. Dans le même temps, l'ouverture potentielle de la citoyenneté en Europe ne signifie pas pour autant qu'elle soit acquise de fait : « son accessibilité est déterminée selon des modalités variables en fonction des lieux, des temps et de l'intérêt de chaque nation tel que le perçoivent leurs dirigeants et ceux qui sont en mesure déjà d'exercer leurs droits de citoyens. C'est ce que traduisent les droits

¹ Quelles citoyennetés à l'heure de la mondialisation ? Entretien avec Bertrand Badie, dossier, « citoyennetés sans frontières », In *Hommes et migrations*, n°1206, pp.5-13, mars-avril 1997.

² Delsol, Chantal, *La République, une question française*. Paris : Presses universitaires de France, pp.128-129, 2002.

de la nationalité ». D'une autre manière «tout Etat qui affirme son attachement aux valeurs démo-libérales prévoit que l'étranger puisse se voir reconnaître le droit d'entrer dans la communauté politique, moyennant le respect d'un certain nombre de conditions fixées par le droit. Le droit a une dimension d'universalité ». « Serait-ce la suite normale de cette histoire que d'accorder désormais la nationalité à tous les individus, quelle que soit leur nationalité, qui résident sur le territoire national ? La « citoyenneté-résidence » serait-elle le couronnement de l'histoire de l'extension du suffrage universel ? »³.

Le Luxembourg, plus que tout autre Etat en Europe est concerné par les défis de la participation, de l'intégration et de la médiation politique susmentionnés puisque 44,8% de la population résidente était d'origine étrangère en 2013⁴. Il est donc plus qu'utile, voir légitime, d'analyser notamment les valeurs des résidents étrangers au Grand-duché vis-à-vis du système politique national, de ses institutions, de ses partis politiques et de les mettre en situation virtuelle de vote. Qui plus est, mises à part, les études du CEFIS (ex. Sesopi- Centre Intercommunautaire, avec la dernière en date, sur les étrangers aux communales de 2011 et les partis politiques et les étrangers au Luxembourg, les données sont plus que lacunaires dans le domaine⁵.

Le rapport à la politique des étrangers résidents dans un autre Etat membre de l'Union européenne peut être reconstruit suivant cinq catégories d'analyse : l'indifférence, le rejet/surestimation de son système politique national et d'accueil, la réification communautaire, la multiple appartenance et le processus d'eupéanisation⁶.

Les données des sondages pré et post électoraux à l'occasion des élections législatives et européennes de 2009 et leurs analyses confirmaient en partie cette systématisation quant à la construction et l'identification politique d'un étranger dans une société d'accueil avec des modalités plus ou moins fortes selon les groupes nationaux.

En premier lieu, les étrangers demeuraient indifférents à la vie politique de leur société d'accueil. Il s'agit le plus souvent des populations récemment immigrées qui

³ Schnapper, Dominique, *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*. Paris : éditions Gallimard, « NRF Essais », p149 et suivante, 2000.

⁴ Statec, *Le Luxembourg en chiffres 2010*.

<http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/horizontales/luxChiffresFR/luxChiffresFR.pdf>p9, 2010.

⁵ Les élections communales d'octobre 2011 (RED) n°17, Sesopi- Centre Intercommunautaire, *les partis politiques et les étrangers au Luxembourg*. Luxembourg : Recherche, Etude, Documentation (RED), n°13, 2010.

⁶ Hochschild, Jennifer L., Mollenkopf, John H., *Bringing Outsiders In: Transatlantic Perspectives on Immigrant Political Incorporation*. Ithaca: Cornell University Press, 2009.

concentrent leurs efforts dans la recherche et l'amélioration de leur situation économique par rapport à leur Etat d'origine. Ils investissent beaucoup de temps dans l'apprentissage des nouveaux codes sociaux. Pour ceux et celles qui viennent de sociétés moins avancées économiquement ou issus de systèmes a-démocratiques libérales, ils intériorisent encore plus un rapport de sujétion politique vis-à-vis des nouvelles autorités publiques auxquelles ils sont confrontés que les autres étrangers et que les nationaux⁷. Les étrangers vivant au Luxembourg, particulièrement les Lusophones, n'échappent pas à ces tendances lourdes repérées dans d'autres Etats européens mais avec une particularité forte.

Plus de 83% des ressortissants étrangers en 2013 étaient des ressortissants communautaires dotés en principe des mêmes droits sociaux et économiques que les Luxembourgeois et dont les systèmes politiques d'origine ne sont pas ou plus inférieurs dans leur essence et dans leur fonctionnement au système politique grand-ducal. A l'indifférence marquée des primo-arrivants vis-à-vis de la vie politique de la société d'accueil s'ajoute donc au Luxembourg le maintien d'un intérêt fort pour celle du pays d'origine, du moins lorsqu'il préexiste, et s'établit très souvent une comparaison systématique entre les deux.

En second lieu, les expatriés ont une relation plus ambiguë à leur système politique national d'origine que leurs autres compatriotes restés.

D'un côté, ils sont en rupture affective avec leur société d'origine. Leur départ voulu ou subi, pour des raisons le plus souvent économiques mais non exclusivement, provoquent chez eux une distanciation forte non seulement de leur système politique d'origine mais aussi de la politique en général⁸. Le lien politique qu'ils continuent d'avoir à la fois avec l'Etat d'origine et celui d'accueil est essentiellement administratif et dans une logique de prestations de services. La politique ne constitue plus un référent dans leur vie personnelle et en aucune manière un instrument de promotion sociale et économique individuelle. Autrement dit, les expatriés sont alors tentés de surévaluer leurs actions personnelles dans l'acquisition de nouveaux droits, de nouvelles compétences et d'un nouveau statut sans lien social et sans une problématisation de celui-ci dans l'espace public.

⁷ Jones-Correa, Michael, *Between Two Nations: The Political Predicament of Latinos in New York City*. Ithaca: Cornell University Press, 1998.

⁸ Tribalat, Michèle, *De l'immigration à l'assimilation - Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*. Paris: La Découverte, 1996.

De l'autre, les expatriés, suivant les conditions de leur départ et du travail qu'ils occupent dans la société d'accueil, par exemple un lien étroit avec une entreprise de leur pays d'origine ou parce que cette activité professionnelle est très intégrée à l'« économie monde », auront tendance à surinvestir leur temps dans la vie politique nationale d'origine et souvent à jeter un regard encore plus critique sur l'état de celle-ci que leurs autres co-nationaux. Là encore, le Luxembourg n'échappe pas à ce phénomène d'autant plus que plus de 64% des étrangers occupent en 2013 une position de cadres moyens et cadres supérieurs qu'ils ont un capital culturel et un niveau de revenu au-dessus de la médiane. Mais comme les étrangers « trustent » largement les postes à responsabilité dans le secteur privé internationalisé, le degré de « criticisme » vis-à-vis de la classe politique locale peut-être très élevé.

En troisième lieu, les étrangers dans la société d'accueil ont une façon inégale, et suivant des modes opératoires très complexes et fort divers, de reconstruire un « nous collectif ». Parmi les trois étapes du « nous collectif » généralement admises, il s'agit d'abord de rechercher le semblable aussi bien d'un point de vue linguistique que culturel. Les solidarités qui se forment sont dénuées de toute politisation. Il s'agira pour les expatriés de trouver des solutions pour créer un réseau amical de substitution, un système d'entraide vis-à-vis de démarches administratives à entreprendre ou bien encore de fonder un système d'éducation alternatif et/ou complémentaire des plus jeunes, d'autant plus dans une situation linguistique et institutionnelle que l'on ne maîtrise pas. La seconde étape peut-être caractérisée comme l'affirmation communautaire et l'importance que l'on accorde à celle-ci non seulement par rapport à la société d'accueil mais aussi à celle d'origine. L'acquisition de nouveaux codes sociaux et leur maîtrise, en plus du capital social et culturel d'origine, provoquent chez les expatriés le désir de reconnaissance et d'égal traitement à la fois par le personnel politique et les administrations publiques d'origine et d'accueil. La personne et la communauté sont donc intimement liées dans l'espace public qui lui-même est composé des entités nationales de départ et d'accueil. Finalement, la troisième étape, surtout dans la seconde génération de l'expatriation, consiste à la survalorisation d'une identification à une seule société et à un unique système politique. Ce choix opéré, souvent pour la personne par une reconstruction presque complète de son identité sociale en dépit de multiples expériences communautaires et culturelles, entraîne un investissement syndical et politique relativement fort avec des catégories d'action et des registres de référence souvent plus dynamiques et plus publicisés que pour ceux

et celles qui sont déjà des acteurs politiques dans la société de départ et la société d'accueil.

A cette étape, il existe aussi une cohabitation entre la construction de son identité politique et l'investissement au choix dans l'un des deux systèmes politiques et/ou au contraire l'éloignement définitif vis-vis de la politique⁹. Les expatriés ne parviennent pas, et les plus jeunes d'entre eux, à opérer un choix partisan et systémique ou même à se le représenter. L'oscillation permanente dans le centre et le niveau d'intérêt à une vie politique particulière provoque une confusion créatrice d'absentéisme de la politique à long terme et suivant la communauté d'origine et les conditions de son accueil peut entraîner une rupture sociale porteuse d'attitudes protestataires et de disjonction avec les codes sociaux et politiques des deux systèmes politiques, de départ et de réception.

En quatrième lieu, les révolutions technologiques des transports, des communications et des médias mettent à mal le processus d'intégration, voire d'assimilation, à la société d'accueil qui opérait jusqu'à la fin des années 80 dans les Etats européens à forte immigration. En d'autres termes, le conditionnement culturel et l'impossible va-et-vient linguistique, communicationnel et physique entre les deux sociétés qui produisaient in fine le développement progressif et irréversible d'une seule identité sociale demeure désormais impossible¹⁰.

D'ailleurs, au terme de « populations immigrées », supposées assimilables, il serait préférable de substituer le vocable de « populations expatriées ». Les systèmes d'information et de médiatisation des problèmes économiques et sociaux sont en effet mis en concurrence permanente et consultés simultanément par les étrangers et par les nationaux. Ainsi les réseaux sociaux sur internet, les multiples chaînes d'information accessibles par Smartphone, par ordinateur, par câble et par satellite (idem pour les radios et la presse écrite) renforcent tant les identifications sociales et politiques multiples que la conservation et la juxtaposition de traits culturels.

⁹ Georgiou, Myria, "Identity, Space and the Media: Thinking through Diaspora". *Revue européenne des migrations internationales*, volume 26, n°1, pp.17-35. 2010. Morawska, Ewa, "Immigrant Transnationalism and Assimilation: A Variety of Combinations and the Analytic Strategy it Suggests". In Christian Joppke and Eva Morawska *Toward Assimilation and Citizenship: Immigrants in Liberal Nation-States*. New York: Macmillan-Palgrave, pp.133-194, 2003, Levitt, Peggy, "'Keeping Feet in Both Worlds': Transnational Practices and Immigrant Incorporation.". In Christian Joppke and Eva Morawska, op.cit, pp.177-195, 2003.

¹⁰ Portes, Alejandro, « La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°129, pp.15-25 1999.

Il ne s'agit pas ici du simple maintien de la langue, du rapport à la religion et à la sécularisation ou de l'organisation de la famille mais bel et bien aussi de la réminiscence de la culture politique d'origine ou de la constitution d'un « transnationalisme politique ». Mais à cette « présence absence » et à cette réitération de la culture politique, parfois et désormais sur plusieurs générations, s'ajoutent de nouveaux instruments et nouvelles catégories d'action acquis par porosité avec les cultures politiques d'accueil et ceux qui en sont les porteurs, les partis politiques. Aujourd'hui, des étrangers en Europe, notamment les cohortes nées après 1960, vivent pleinement dans deux systèmes politiques nationaux, voire trois, avec des inférences réciproques les conduisant à avoir une relation à la politique très originale par rapport aux citoyens qui n'ont qu'un mode de référence, mais aussi et sans contradictions pour leur identité politique plurinationale, à adopter des valeurs et des comportements politiques très semblables aux autres citoyens tant des systèmes politiques de départ que d'accueil.

En dernier lieu, les processus d'eupéanisation modifient également les comportements et les attitudes politiques des immigrés et des expatriés. Particulièrement au Luxembourg, leur poids conséquent et très majoritairement des ressortissants communautaires, dotés qu'ils sont des droits économiques, sociaux et en partie politiques depuis le Traité de Maastricht, entraînent leurs réalignements électoraux à la fois lorsqu'ils retournent voter dans leur société de départ et dans celle d'accueil. Le processus d'eupéanisation ne se fait pas uniquement à travers l'exercice inégal de la citoyenneté européenne politique mais aussi par rapport aux institutions européennes et à la vie politique entre les Etats membres de l'Union. Citoyen d'un territoire européen, des étrangers entendent aussi bien contester l'organisation de l'Union européenne que la politique des Etats membres au niveau européen quel que soit le lieu de leur résidence et de la détention ou non de la citoyenneté nationale, et si besoin de comparer les niveaux d'efficacité¹¹.

Cette nouvelle identification à un espace public européen en chantier n'empêche nullement que les expatriés puissent préférer aussi le personnel politique ou les politiques de la société d'accueil à celui et à celle de la société de départ et

¹¹ Fibbi Rosita & D'Amato, Gianni, « Transnationalisme des migrants en Europe : une preuve par les faits », *Revue européenne des migrations internationales*, volume 24, n°2, pp.7-22, 2008. Magnette, Paul, « La citoyenneté dans l'Union européenne. Force et limites des nouvelles formes de participation ». In Cautrès, Bruno et Belot, Céline, *La vie démocratique de l'Union européenne*. Paris, La Documentation française Etudes de la Documentation française, n°5236, pp.115-128, 2006.

inversement. Il ne s'agit pas ici forcément de renationaliser le cadre d'action politique préférable ou de refuser de participer à un espace public européen mais de s'identifier au contraire à des particularités nationales de la société d'accueil ou de départ pour justifier de leur légitimité et de leur efficacité éventuelle au niveau européen et pour tous les Etats membres. Qui plus est, opèrent sur les territoires européens de multiples organisations associatives religieuses et laïques, des syndicats et des partis politiques faisant fi des frontières des systèmes politiques nationaux. En 2013, rien qu'au Luxembourg, on recense plus de 30 formations politiques non luxembourgeoises ayant des représentations et menant des activités classiques d'un parti politique à l'exception de concourir aux scrutins nationaux. C'est sans compter aussi sur l'activité proactive et récente de nombreux partis politiques luxembourgeois afin de capter le vote communautaire étranger particulièrement aux élections communales. Les organisations politiques étrangères et nationales participent à leur manière avec des résultats inégaux à une politisation ou à un ré-enchantement de la politique auprès des populations immigrées et expatriées et à l'instauration d'espaces publics plurinationaux et européen.

Dans ces conditions, dans les graphiques qui suivent, nous avons pris le parti pour lequel les étrangers déclarent vouloir « principalement » voté (soit un vote de liste, soit un vote personnalisé sur une seule liste, soit un vote panaché inter-listes mais avec une dominante pour les candidats d'un parti en particulier) à la fois aux élections législatives et aux européennes s'ils étaient en mesure ou pas de la faire. A l'image du vote des Luxembourgeois, nous avons croisé ce vote « virtuel » avec une série de variables sociodémographiques, de motivations données pour justifier son vote, et de positions sur une série de valeurs afin de caractériser les « différents électors potentiels étrangers » des partis politiques luxembourgeois en 2013. Comme pour l'électorat luxembourgeois, nous utilisons les données pondérées pour l'âge et le sexe, la circonscription électorale, la situation par rapport à l'activité (actifs - inactifs), la nationalité et le vote principal estimé.

Il faut attirer l'attention, qu'à quelque exception près, notamment sur les questions de l'exercice des droits et des entraves potentiels, près d'un tiers des personnes interrogées ne répondaient pas et/ ou déclaraient « ne pas savoir ».

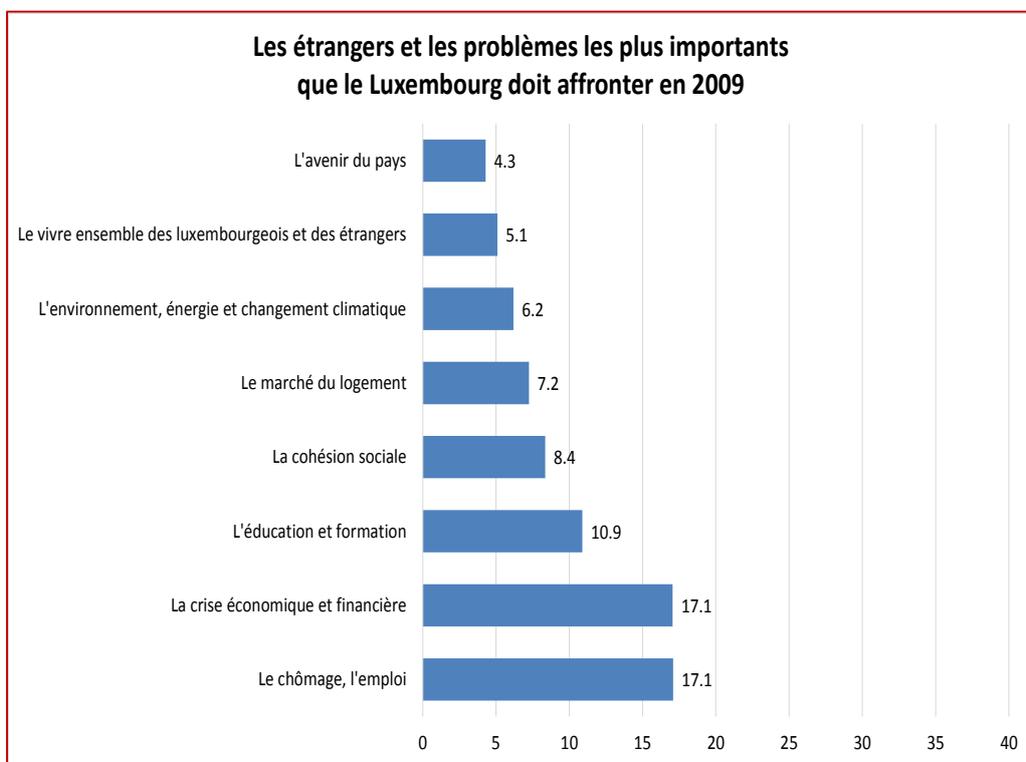
LE POSITIONNEMENT SUR LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DU
LUXEMBOURG

Les réponses apportées aux questions sur les problèmes les plus importants auxquels est confronté le Luxembourg de la part du corps électoral virtuel confirmaient l'inquiétude économique et sociale de l'ensemble de la population du Grand-Duché¹². La stagnation indéniable de l'économie pendant la législature 2009-2013, associée à une crise systémique de la zone euro par les dettes souveraines et privées touchant l'ensemble de ses économies, a provoqué une nouvelle crispation bien qu'elle soit aussi une dissonance cognitive dans la mesure où le Luxembourg a été et est en très grande partie épargné.

Après les Luxembourgeois, **les étrangers résidents étaient en effet préoccupés à la fois par la situation de l'emploi (33,6% en 2013 ; 17% en 2009), par les répercussions éventuelles de la crise financière en diminution toutefois sur cet item (10,2% en 2013 ; 17% en 2009) et par l'avenir de la place financière (4,2%)**. Trois différences étaient à noter toutefois entre les Luxembourgeois et les étrangers : l'importance accordée à la question de l'habitat et du logement par les étrangers (13,2% en 2013, 6,2% en 2009), dans une moindre mesure sur l'état de la formation (6,2% en 2013, 10,9% en 2009) et le vivre ensemble entre nationaux et non nationaux qui se serait dégradé légèrement entre 2009 et 2013 (respectivement, 5,8% et 6,1%). Le taux de non réponse était inférieur à 5%.

¹² La question était la suivante : « Quels sont, selon vous, les problèmes les plus importants que le Luxembourg doit affronter ? En voyez-vous d'autres ? [QO L'ENQUÊTEUR NOTE TOUS LES PROBLÈMES MENTIONNES PAR L'INTERVIEWÉ. SI CELUI CI DÉVELOPPE, RÉSUMEZ EN UN OU DEUX MOTS] NSP/PR».

Au niveau des nationalités, les Portugais, la première minorité nationale du Luxembourg, près de 16% de l'ensemble de la population totale résidente, étaient les plus inquiets sur le chômage, l'emploi et le marché du logement (prix immobiliers...) alors que les Français, la troisième communauté nationale du Luxembourg, l'étaient de l'avenir de la place financière de Luxembourg (fin secret bancaire...) et de la mobilité comprise comme les transports en commun et la circulation routière. Les Italiens et les Allemands étaient aussi dans la moyenne du corps législatif virtuel en ce qui concerne la crise économique, la compétitivité et le futur économique du Grand-Duché.



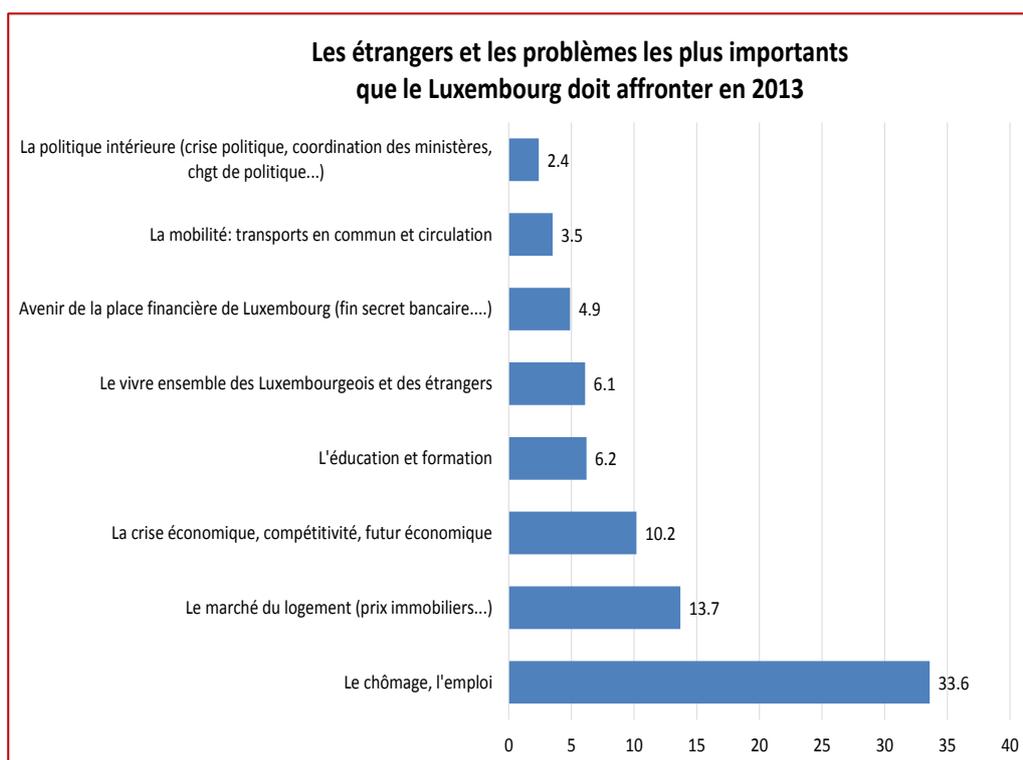


FIGURE 1 LES PROBLÈMES LES PLUS IMPORTANTS QUE LE LUXEMBOURG DOIT AFFRONTER EN 2009 & 2013

2013	Por	Fra	Ita	Bel	All	Autres	Total
Le chômage, l'emploi	37.6	27.6	43.5	35.9	12.9	32.4	33.9
Le marché du logement (prix immobiliers...)	20.4	9.2	2.2	5.1	9.7	14.1	13.6
La crise économique, compétitivité, futur économique	7	10.5	15.2	10.3	19.4	9.9	10
L'éducation et formation	6.5	11.8		2.6	3.2	7	6.2
Le vivre ensemble des luxembourgeois et des étrangers	5.9	3.9	8.7	2.6	6.5	8.5	6
Avenir de la place financière de Luxembourg (fin secret bancaire....)	3.2	9.2		7.7	6.5	4.2	4.7
La mobilité : transports en commun et circulation		9.2		5.1	12.9	2.8	3.3
Le budget et la gestion de l'Etat	0.5	1.3	4.3	2.6	9.7	4.2	2.4
Politique intérieure (crise politique, coordination des ministères, etc.)	1.1		8.7		9.7	2.8	2.4

FIGURE 2 LES PROBLÈMES LES PLUS IMPORTANTS QUE LE LUXEMBOURG DOIT AFFRONTER PAR NATIONALITÉ EN 2013

En 2009, l'étude avait mis en exergue que les angoisses économiques, sociales et culturelles des étrangers auraient profité avant tout aux partenaires de la coalition sortante PCS/POSL. Plus particulièrement 46,6% des personnes étrangères sondées affirmaient que le Parti chrétien social était le mieux à même de répondre au problème le plus aigu de la société, à savoir le chômage et l'emploi. 22% étaient d'accord également avec l'idée que le POSL en avait la capacité¹³. **En 2013, à l'image des Luxembourgeois et dans des proportions aussi sévères, plus de 40% du corps virtuel législatif jugeaient qu'aucun des partis n'étaient plus en mesure de le faire. La descente était toute aussi brutale pour le PCS que pour le POSL. Le *senior party* et le *junior party* de la coalition 2009-2013, perdaient respectivement plus de 20 et 14 points.** En 2009, nous avons remarqué également que sur la question de l'efficacité dans la fonction gouvernementale, les étrangers (à l'inverse des Luxembourgeois) accordaient plus de crédit au mouvement écologiste qu'au parti libéral, sans doute victime pour ce dernier à l'époque de l'association à tort ou à raison dans le chef de l'électeur virtuel, d'une responsabilité relativement forte du libéralisme économique, dont il est le dépositaire, dans le déclenchement de la crise financière et économique. En 2013, c'est totalement l'inverse, Les Verts étaient désormais derrière les Libéraux. Le PD était le seul à progresser à ce niveau de compétences (l'emploi), mais inférieur à celui que les Luxembourgeois lui accordaient : 11,6% en 2009, 16% en 2013. **Mais 30% des personnes interrogées n'ont pas voulu répondre ou se prononcer.**

¹³ La question était la suivante : «A votre avis quel parti parvient le mieux à solutionner ce problème [MENTIONNER LA PREOCCUPATION LA PLUS IMPORTANTE DE LA QUESTION A1a. ENQ : NE RIEN SUGGERER] Liste choix unique : Parti Communiste du Luxembourg (PCL) ; La Gauche (Déi Lénk) ; Les Verts (Déi Gréng) ; Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (POSL) ; Parti démocratique (PD) ; Parti chrétien social (PCS) ; Parti réformateur démocrate (ADR) ; Parti pour une démocratie intégrale (PID) ; Parti pirate du Luxembourg (PPL) ; Autres partis ; Aucun de ces partis ; NSP/PR.

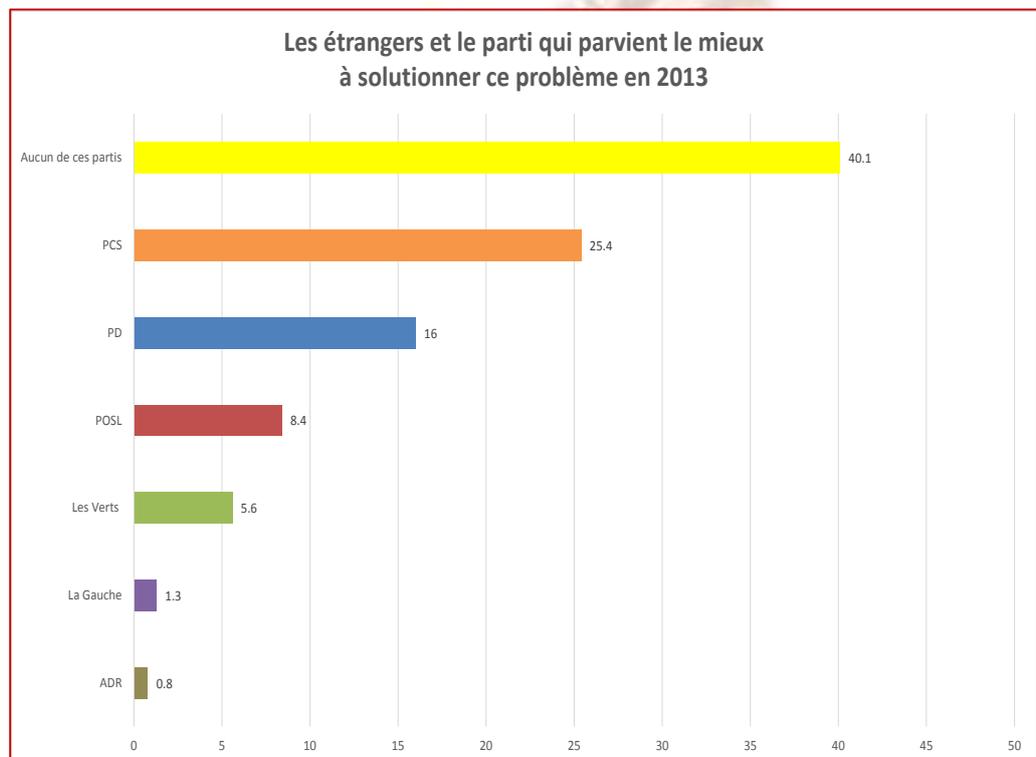
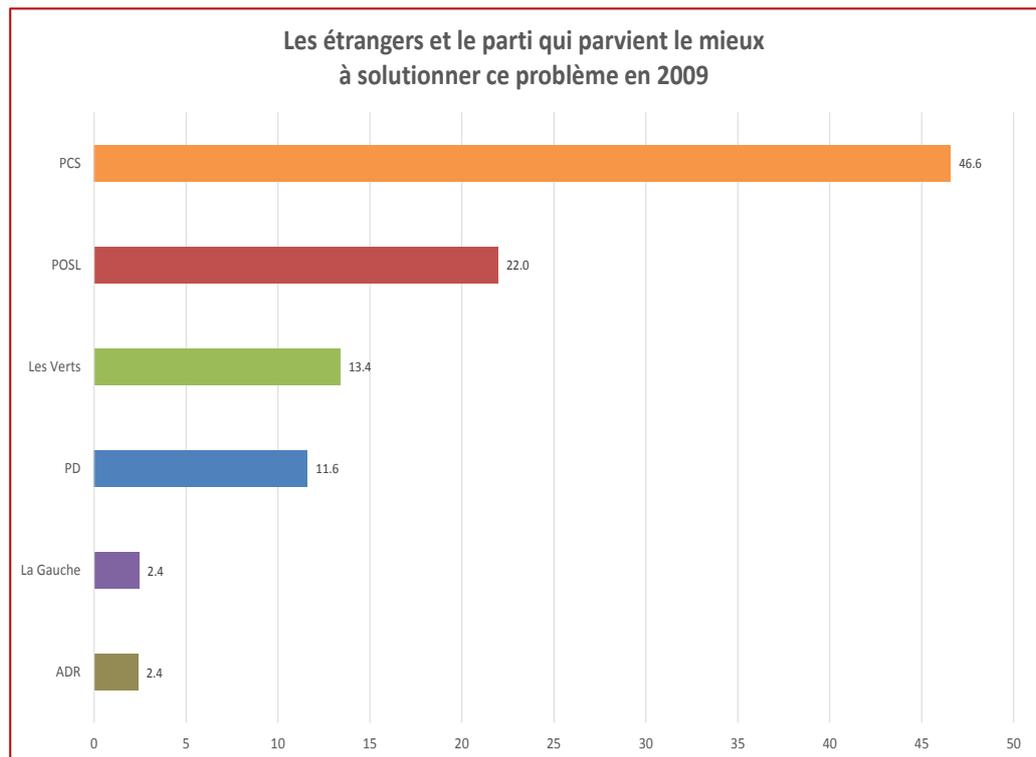


FIGURE 3 LES ÉTRANGERS ET LE PARTI QUI PARVIENT LE MIEUX À SOLUTIONNER CE PROBLÈME EN 2009 & 2013

LES DROITS ÉLECTORAUX ET POLITIQUES AU SEIN DU SYSTÈME POLITIQUE
LUXEMBOURGEOIS

Page | 347

En 2009, les étrangers étaient plus de 89,8% à souhaiter que ne soit pas modifier le système électoral en vigueur qui permet au choix le vote de liste, de voter pour des candidats uniquement sur une même liste ou pour des candidats sur plusieurs listes¹⁴. Ce sentiment a régressé en 2013 même s'il restait majoritaire : 75,4% de sondés souhaitaient le statu quo. Au niveau des préférences partisans, de manière identique au corps électoral législatif, les socialistes et les électeurs potentiels de La Gauche du corps électoral virtuel étaient les plus nombreux à vouloir le modifier (A titre d'exemple les « socialistes étrangers » étaient 23,3% à vouloir le changement en 2013 contre 8% en 2009). De plus, la volonté virtuelle de participation politique au Luxembourg était très forte puisque 78,4% des étrangers étaient en faveur du caractère obligatoire du vote (80% en 2009)¹⁵.

Si ces évaluations positives indiquaient d'une certaine manière une connaissance de la règle électorale au Luxembourg, il serait imprudent de considérer que le corps électoral virtuel se comporte de manière « rationnelle » et « vraie » sur ce type de questions. La majorité des étrangers n'a aucune expérience réelle de l'acte de vote au Grand-Duché et donc n'a jamais été confronté en réalité à la procédure électorale et ce que cela implique¹⁶. Nous avons à faire aussi à des citoyens étrangers qui ont des socialisations politiques fort différentes dans leurs passés politiques (s'ils existent d'ailleurs). Autrement dit, leur univers cognitif du droit et de la pratique électorale dans leurs Etats d'origine couplé à des trajectoires et des motivations migratoires multiples leur font accepter des règles qu'ils ne connaissent pas et/ou qu'ils savent auxquelles ils ne seront jamais confrontés de leur « bon vouloir » ou pas.

¹⁴ La question était la suivante : « Etes-vous en faveur du maintien du système électoral actuel qui permet au choix le vote de liste, de voter pour des candidats uniquement sur une même liste ou pour des candidats sur plusieurs listes ? ECHELLE : Oui ; Plutôt oui ; Plutôt non ; Non ; NSP/PR ».

¹⁵ A8b. Etes-vous en faveur du vote obligatoire pour les élections législatives tel qu'il est prévu actuellement dans la loi électorale au Luxembourg (pour les personnes de moins de 75 ans)? ECHELLE : Oui ; Plutôt oui ; Plutôt non ; Non ; NSP/PR

¹⁶ A l'automne 2011, 32 000 étrangers s'étaient effectivement inscrits sur les listes électorales pour les communales. Bien que l'augmentation fut de 34,1% entre 2005 et 2001, c'étaient 18% du total des étrangers qui effectivement participaient à la vie politique au niveau municipal.

De plus sur l'ensemble des questions liées à la loi électorale, les taux de refus et/ou de non réponse avoisinaient les 30% dans le sondage.

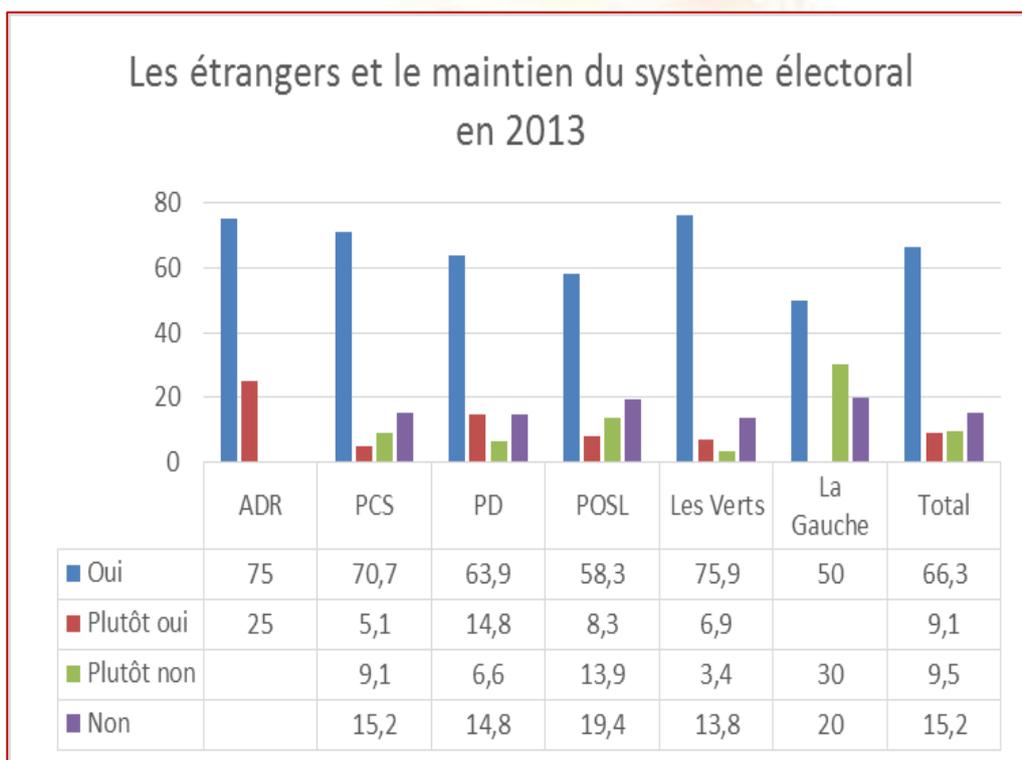
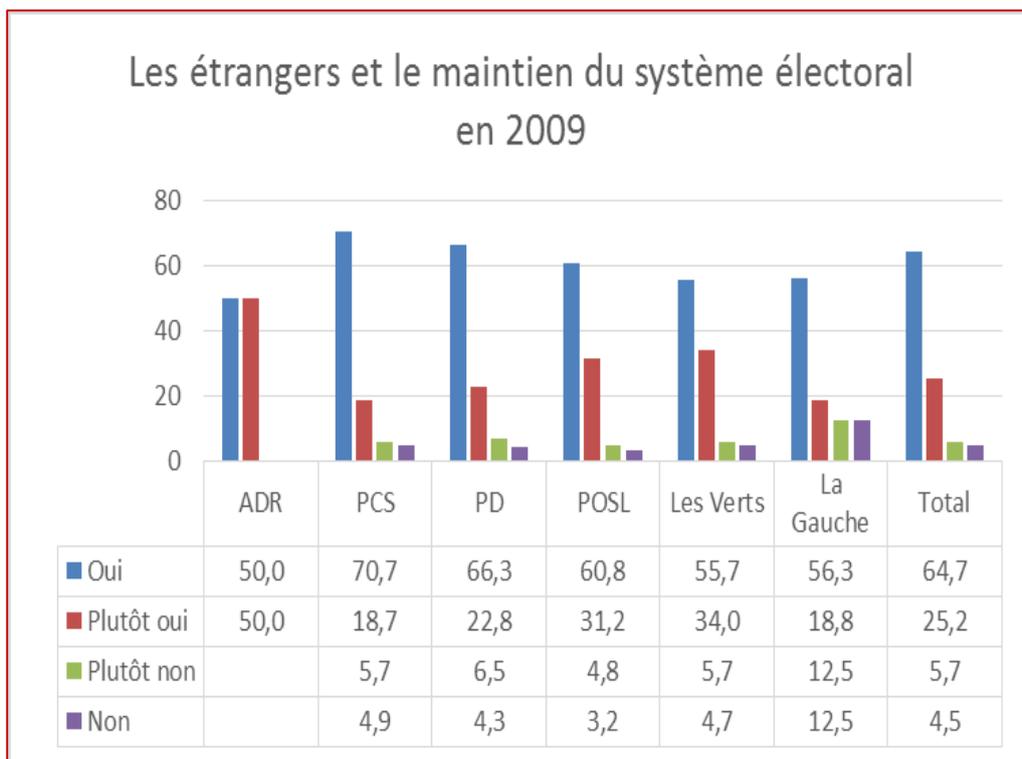


FIGURE 4 LES ÉTRANGERS ET LE MAINTIEN DU SYSTÈME ÉLECTORAL PAR NATIONALITÉ EN 2009 ET EN 2013

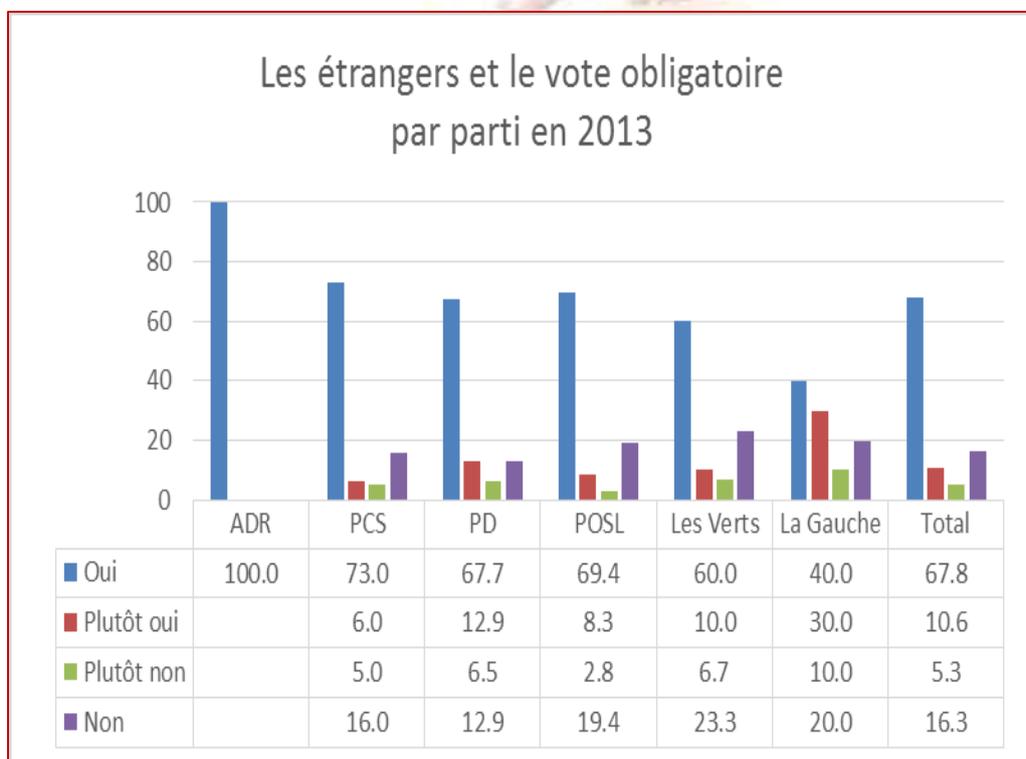
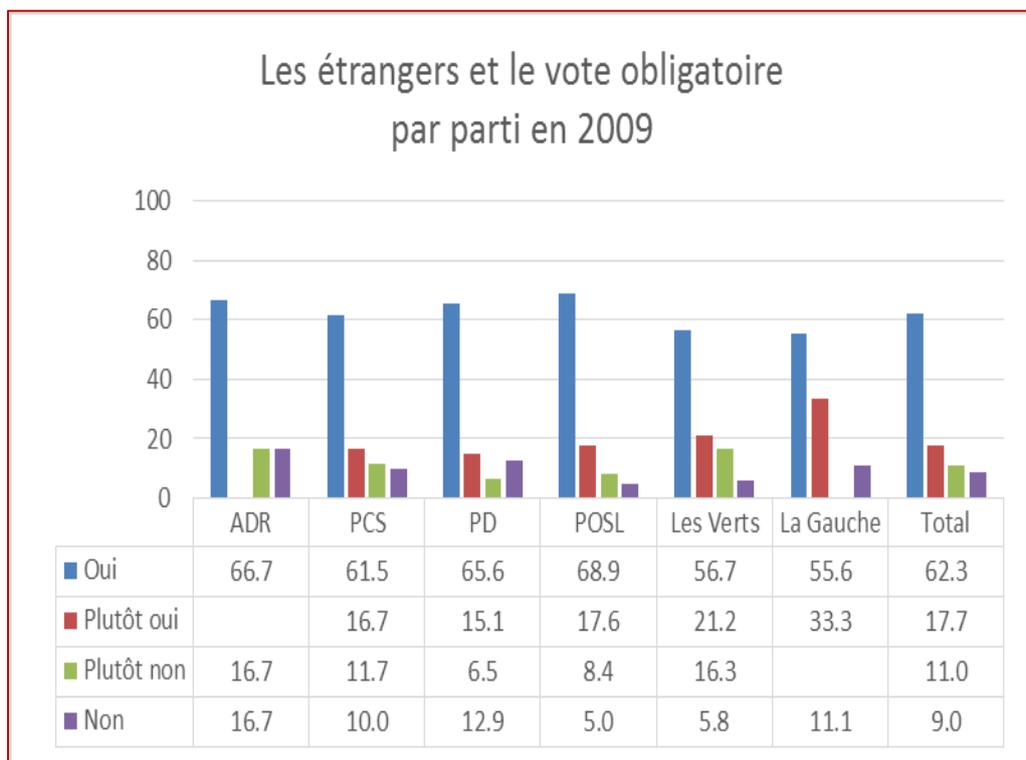


FIGURE 5 LES ÉTRANGERS ET L'OBLIGATION DE VOTE EN 2009 & 2013

En 2013, les ressortissants étrangers désiraient majoritairement pouvoir voter à toutes les élections au Luxembourg y compris aux législatives, de préférence après un délai correspondant à une législature et cela pour 77,7% d'entre eux (76,5% en 2009)¹⁷. Le taux de réponse était très élevé sur ce type de questions (entre 3,1% et 5,4% de non réponse ou de refus de réponse). En 2009, les Allemands du Luxembourg étaient les seuls à ne pas vouloir l'exercer au Luxembourg de manière majoritaire (46,2% à le vouloir pour une moyenne de 57,3%). En 2013, ils l'étaient très largement désormais (69,6%). Dans les tableaux ci-dessous, c'étaient désormais les Français qui étaient les moins en faveur d'une telle option (50% en 2013). La création et la première élection d'un siège de député des Français de l'Etranger en juin 2012 pour le Benelux ont peut-être contribué à ce retrait vis-à-vis de l'exercice de la citoyenneté de résidence. En 2009, le désir d'être un électeur actif plein état renforcé par le fait que le second droit politique le plus demandé était de pouvoir voter à tous les référendums (12,2% en 2009). En 2013, non seulement cette forme de démocratie participative régressait (9,5% en 2013), mais aussi elle était dépassée par la volonté exprimée plus forte de devenir bourgmestre (11% le souhaitaient en 2013 alors que ce désir de démocratie locale se limitait en 2009 à être membre du Conseil échevinal).

Il faut insister aussi que par rapport à toutes les propositions de participation politique, les Portugais étaient toujours en dessous de la moyenne du corps législatif virtuel (voir le tableau ci-dessous sur les droits politiques). Il faut rechercher toujours l'origine de ce phénomène par une socialisation et médiation politique encore faible bien qu'il existe aussi des sièges réservés pour eux dans le Parlement portugais, que les centrales syndicales luxembourgeoises (OGB-L et LCGB) aient tenté par des programmes de formation de remédier à cette situation et que des partis notamment le POSL et le PCS ont multiplié les activités (réunions, groupes de paroles, etc.) avec leurs partis alter-ego à Luxembourg (PS et PSD). La première minorité nationale du Luxembourg n'a pas non plus la même stratification en termes d'emploi et de revenus (plutôt vers le bas) que les Français, les Belges et les Allemands bien qu'ils progressent depuis 2004 (le phénomène d'halo des secondes et troisièmes générations commencent à se faire sentir).

¹⁷ La question était la suivante : « Estimez-vous que les étrangers doivent bénéficier du droit de vote pour les élections législatives ? Je vais vous citer plusieurs propositions et j'aimerais que vous puissiez me répondre D'accord, Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord, Pas d'accord, Ne sait pas, Sans Réponse. Après cinq ans de résidence ; Après deux ans de résidence ; Sans conditions particulières ? ».

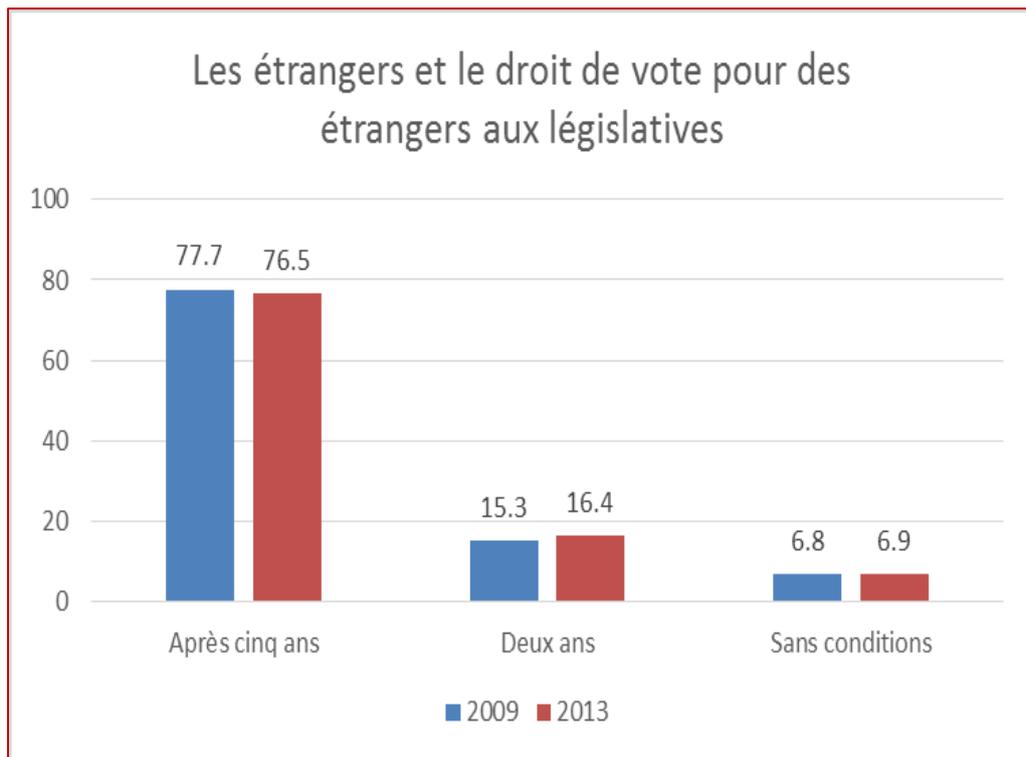


FIGURE 6 DROIT DE VOTE DES ÉTRANGERS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN 2009 & 2013

2009	Por	Fra	Ita	Bel	All	Autres	Total
Voter à toutes les élections au Luxembourg, y compris les législatives	61.2	55.4	55.4	64.1	46.3	53.3	57.4
Initier et de pouvoir voter à tous les référendums (niveau local et national)	12.2	10.4	10.4	16.0	13.4	14.0	12.2
D'être membre de la Chambre des Députés	7.2	9.4	9.4	4.6	13.4	10.3	7.1
D'être membre du Conseil échevinal	3.6	4.5	4.5	2.3	4.5	1.9	4.9
Autres droits	0.7			2.3			1.0

2013	Por	Fra	Ita	Bel	All	Autres	Total
Voter à toutes les élections au Luxembourg, y compris les législatives	65.3	50	70.7	65.8	69.6	80.6	66.3
Être bourgmestre	9.7	16.7	7.3	10.5	26.1	6.5	11
Initier et de pouvoir voter à tous les référendums (niveau local et national)	9.1	15	9.8	10.5		8.1	9.5
D'être membre du Gouvernement	9.7	11.7	4.9	2.6			6.8
D'être membre de la Chambre des Députés	2.8	1.7	7.3	7.9		1.6	3.3
D'être membre du Conseil d'Etat	3.4	1.7				3.2	2.3
Autres droits		3.3		2.6	4.3		1.0

FIGURE 7 LES ÉTRANGERS ET LES DROITS POLITIQUES EN 2009 & 2013

Pour les communautés étrangères du Luxembourg en 2013, c'était désormais le fait que de nombreux étrangers ne connaissent pas les institutions politiques luxembourgeoises qui conduisent à leur « exclusion » en politique (87% le pensaient ainsi). Mais tout comme en 2013 la non-connaissance et l'emploi exclusif du luxembourgeois dans les institutions et partis politiques nationaux, du moins à l'oral, constituait une autre entrave très forte à une meilleure participation politique¹⁸. Cette opinion était partagée par 80% des personnes interrogées (59,8% en 2009).

A cette « non connaissance », voir cette indifférence, institutionnelle ou linguistique s'ajoutait pour eux le sentiment que les formations politiques luxembourgeoises ne s'adressent qu'aux nationaux (75,8% en 2013 contre 49,5% en 2009). Près de la moitié le pensaient ainsi. L'indifférence générale à la politique et la concentration sur les activités économiques étaient aussi à la source des entraves à une meilleure inclusion des grand-ducaux d'origine étrangère (75,8% en 2013 contre 30,3% en 2009).

Dans le sondage, les étrangers ont répondu fortement sur les entraves éventuelles puisque le refus de réponse et/ou de « ne sait pas » tournaient autour de 9%.



¹⁸ La question était la suivante : « Quels sont pour vous les éventuelles entraves à une meilleure participation politique des étrangers au Luxembourg ? Je vais vous citer des propositions et je vous demanderais de me dire si vous êtes : ECHELLE ; Tout à fait d'accord ; Plutôt d'accord ; Plutôt pas d'accord ; Pas du tout d'accord ; NSP ; PR : De nombreux étrangers ne sont pas intéressés par la politique en général ; De nombreux étrangers ne connaissent pas les institutions politiques luxembourgeoises ; De nombreux étrangers s'intéressent avant tout à la politique de leur Etat d'origine ; De nombreux étrangers préfèrent être actifs dans le seul secteur économique ; De nombreux étrangers ne maîtrisent pas le luxembourgeois ; Les partis politiques luxembourgeois s'adressent avant tout aux luxembourgeois ; Le calendrier politique n'est pas adapté à la vie des femmes qui exercent ou non une activité professionnelle ; Les conditions administratives pour s'inscrire aux élections communales ou européennes dissuadent les étrangers de participer à la politique au Luxembourg ; Autres : Merci de préciser.

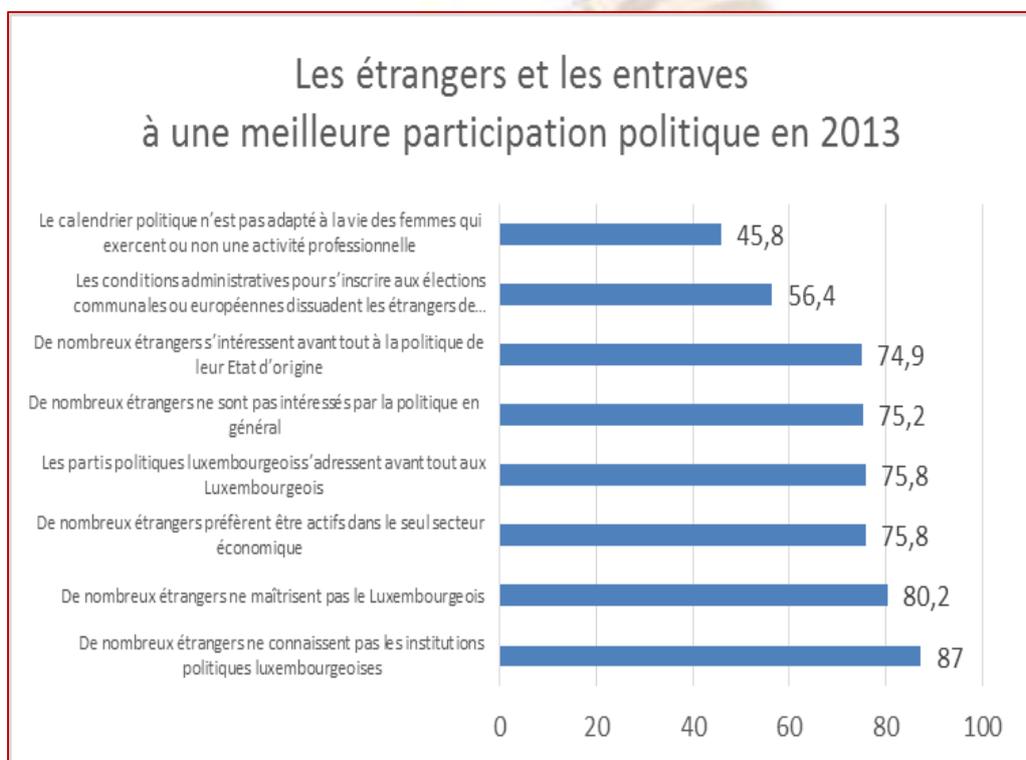
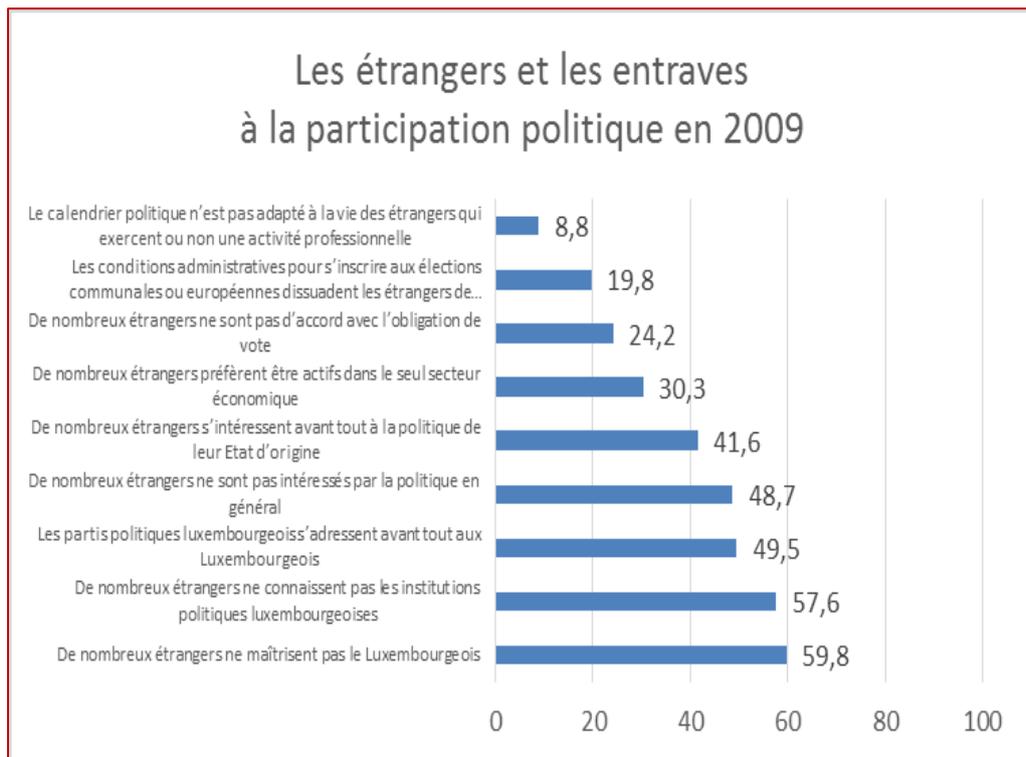


FIGURE 8 LES ÉTRANGERS ET LES ENTRAVES À UNE MEILLEURE PARTICIPATION POLITIQUE EN 2009 & 2013

LES NOUVELLES VOIES POUR UNE MEILLEURE REPRÉSENTATION EN
POLITIQUE

La stimulation de la participation politique est le fruit d'obligations imposées aux partis politiques dans leurs modes d'organisations internes et/ou dans les modalités du vote actif et passif. En 2013, en puisant dans les programmes politiques des partis luxembourgeois et étrangers au Luxembourg d'une part et d'autre part dans l'Union européenne, nous avons proposé plusieurs scénarii au corps électoral virtuel¹⁹. Les étrangers, de manière très subtile, oscillaient entre des positions conservatrices quant à l'exercice de la citoyenneté européenne et modificatrices lorsqu'il s'agit de la citoyenneté politique de résidence.

Mais de nouveau, les taux de non réponse et/ou de « ne sachant pas » étaient très élevés. A peu près un tiers pour chaque question institutionnelle.

Plus de 66% étaient en faveur d'obliger les partis politiques luxembourgeois à réserver un siège au sein de leur plus haute instance (le Gouvernement) à un citoyen d'origine étrangère.

Plus de 57% du corps électoral virtuel estimait que la citoyenneté politique de résidence devait être exclusive. C'est-à-dire que les étrangers ayant acquis le droit de vote pour le Parlement luxembourgeois ne devrait l'exercer qu'au Luxembourg et par conséquent l'abandonner dans leurs pays d'origine et inversement pour les Luxembourgeois (62,9% pensaient que les Luxembourgeois résidants dans un pays membre de l'Union européenne devraient pouvoir voter et être élus au Parlement national et/ou régional de leur pays d'origine.)

¹⁹ Nous allons vous soumettre une série de propositions concernant la place des étrangers dans la vie politique au Luxembourg et des Luxembourgeois dans votre pays d'origine. Ici aussi, je vous demanderais de me dire si : Lire ECHELLE (Nouvelle question en 2013) Tout à fait d'accord ; Plutôt d'accord ; Plutôt pas d'accord Pas du tout d'accord ; NSP ; PR. Au moins un membre de chaque exécutif de parti devrait être un étranger résidant légalement depuis 5 ans. Seuls les ressortissants de l'Union européenne devraient pouvoir voter et être élus à la Chambre des Députés ; Dans le cas du droit de vote aux législatives au Luxembourg, les étrangers devraient voter au choix seulement soit pour la Chambre des Députés, soit pour leur Parlement d'origine ; Les partis devraient constituer des listes à parité (50% de Luxembourgeois/50% d'étrangers) pour les futures élections européennes ; Les Luxembourgeois résidant dans un pays membre de l'Union européenne devraient pouvoir voter et être élus au Parlement national et/ou régional de votre pays d'origine.

Dans des proportions quasi équivalentes plus de la moitié (54%) étaient d'accord avec l'idée que le droit de vote et de siéger au sein de la Chambre des Députés devaient être réservés aux seuls citoyens de l'Union européenne. Seuls 44,8% étaient en faveur de listes paritaires de candidats, composées de Luxembourgeois et d'étrangers aux élections européennes.

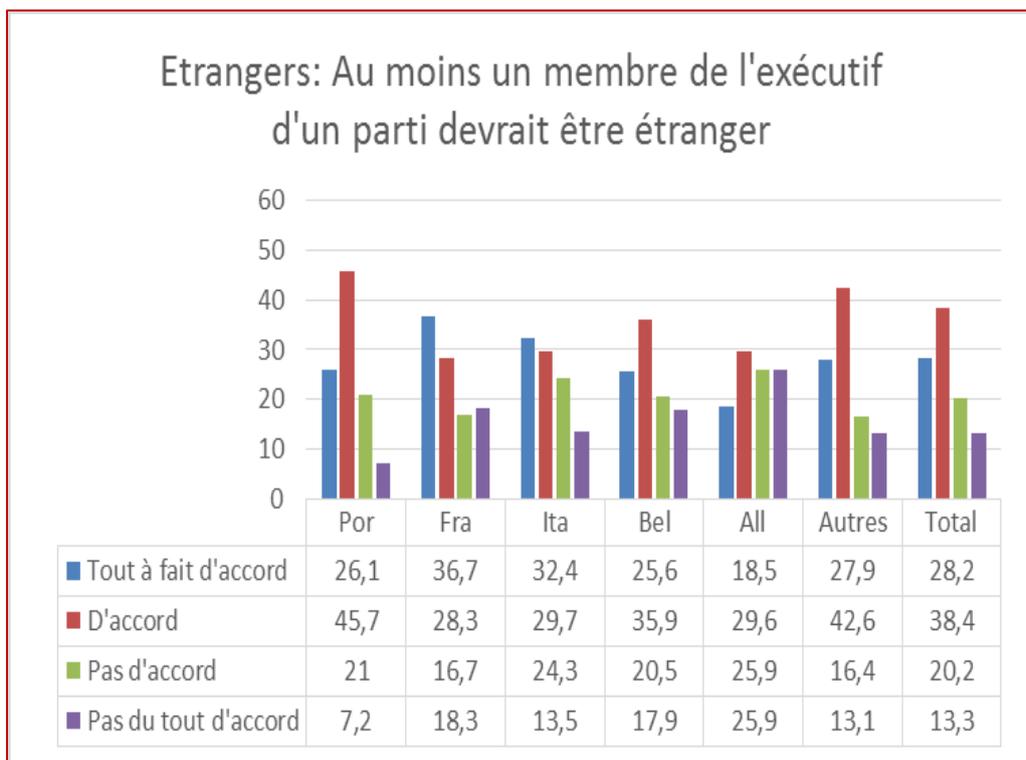


FIGURE 9 LES ÉTRANGERS ET L'EXÉCUTIF D'UN PARTI LUXEMBOURGEOIS EN 2013

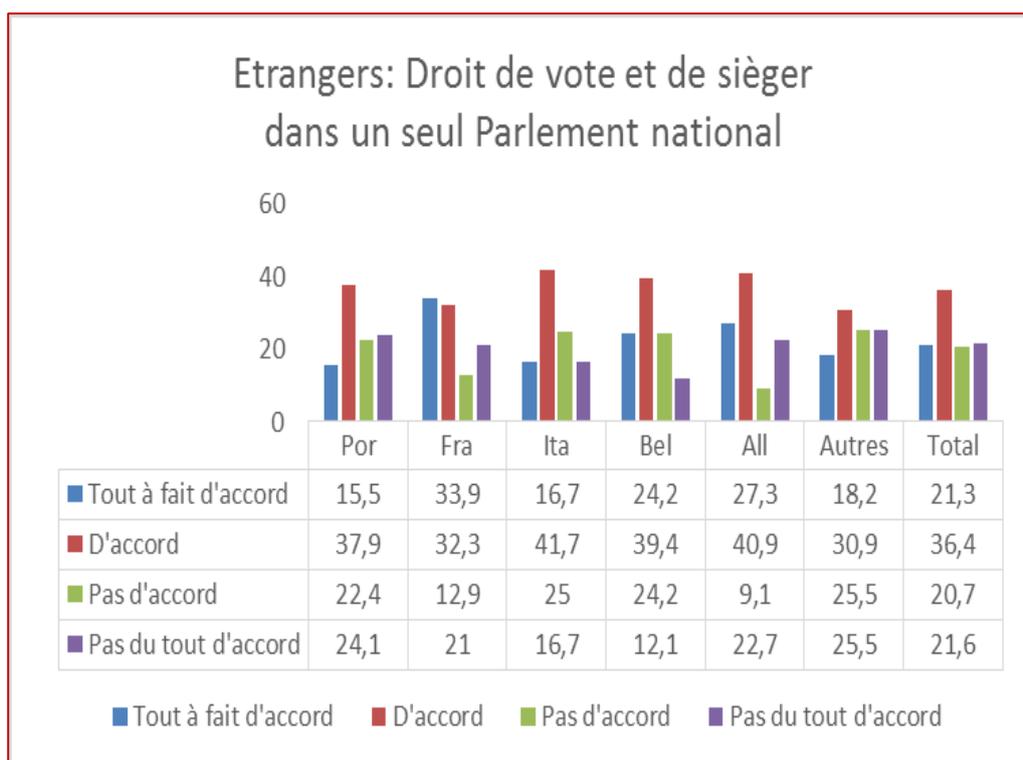


FIGURE 10 LES ÉTRANGERS ET LE DROIT DE VOTE ET DE SIÉGER RESERVÉS AUX CITOYENS EUROPÉENS AU PARLEMENT NATIONAL EN 2013

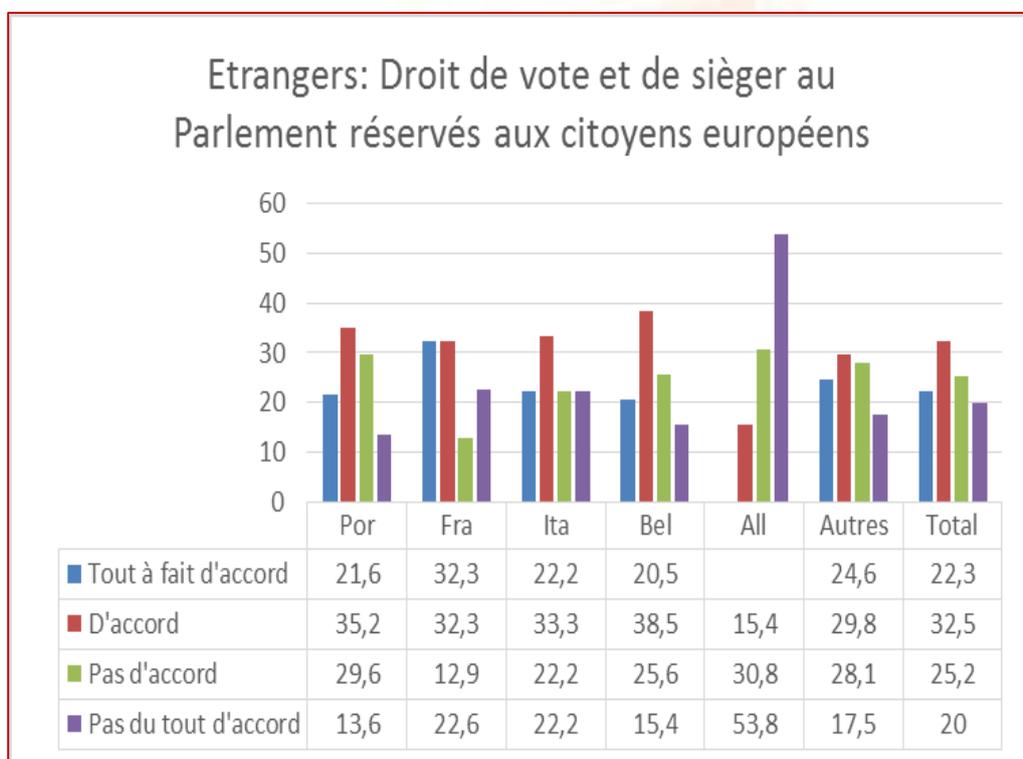


FIGURE 11 LES ÉTRANGERS ET LE DROIT EXCLUSIF DE VOTER ET DE SIÉGER DANS UN SEUL PARLEMENT NATIONAL EN 2013

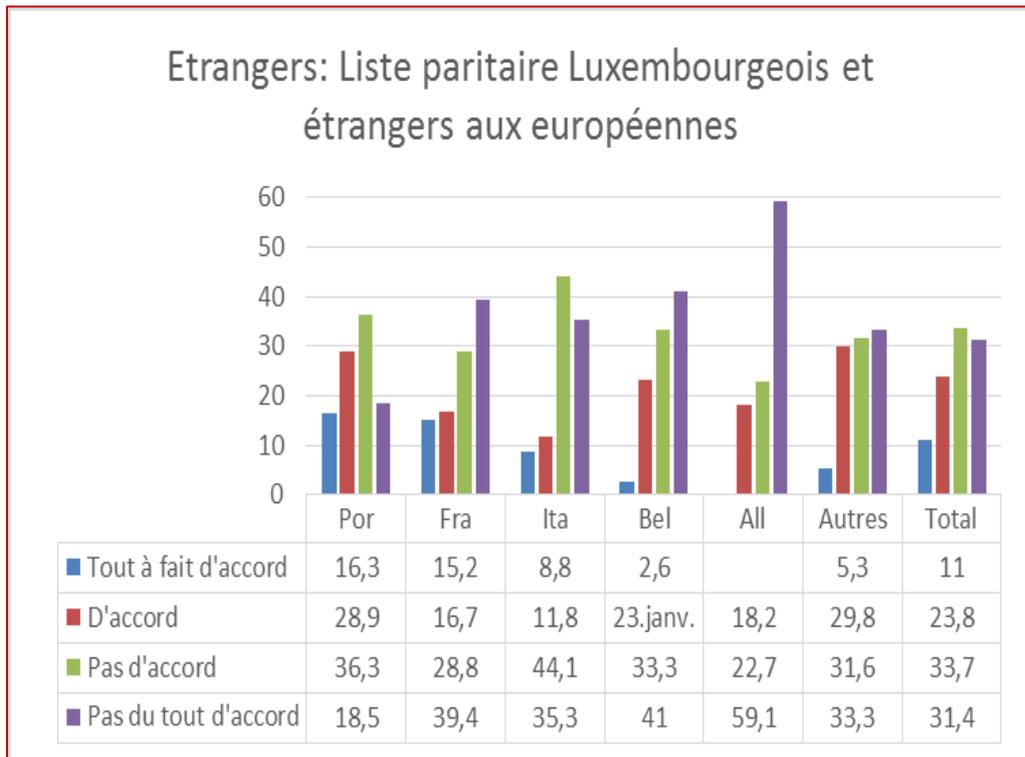


FIGURE 12 LES ÉTRANGERS ET DES LISTES PARITAIRES LUXEMBOURGEOIS/ÉTRANGERS EN 2013



L'INTÉRÊT ET VOTES DES ÉTRANGERS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dans un contexte d'exclusion de la politique « subie » et/ou « voulue », et souvent « regrettée », une majorité d'étrangers ne s'était pas intéressée aux législatives de 2009. C'est toujours le cas en 2013. Seulement 48,3% l'ont fait en 2013 (47,3% en 2013). Toujours un peu plus de 30% de non répondants et/ou « ne sachant pas sur cette question. En 2013, les Portugais étaient les moins intéressés à la campagne des législatives (59,8 % d'entre eux ne l'étaient pas pour une moyenne de 51,7%)²⁰. Alors que les Belges du Luxembourg étaient les moins intéressés en 2009, c'est l'exact contraire en 2013 (éventuellement le fruit d'un intense travail de la part du PD et du PCS sur les nouveaux nationaux d'origine belge ayant acquis la nationalité avec la loi de 2008).

- Première hypothèse, les étrangers ne sont pas en situation de voter et par conséquent leur indifférence majoritaire est le résultat d'une citoyenneté non partagée avec les autres grand-ducaux.
- Seconde hypothèse, les étrangers ne s'identifient pas au système local en raison même que la vie politique se tient principalement en luxembourgeois (et particulièrement à travers les médias oraux : la télévision et la radio).
- Troisième hypothèse, ils ont une trajectoire à caractère uniquement économique et parfois limitée dans le temps ;
- Quatrième hypothèse, ils sont l'expression d'une désocialisation politique qui les précédaient avant même leurs venues à Luxembourg (un tiers des Français du Luxembourg ont voté à la première élection de leur député national) ;
- Cinquième hypothèse, l'offre politique des partis luxembourgeois et la faible perspective d'y exercer des responsabilités, même de second niveau, les dissuadent de s'intéresser globalement à la vie politique nationale ;
- Sixième hypothèse, ils considèrent que les questions de gouvernance politique et économique se jouent à un autre niveau (l'Union européenne) et non dans une démocratie, que certains définissent plutôt comme une « cité-état » dotée de pouvoirs limités de souveraineté.

²⁰ La question était la suivante : « Maintenant, j'aimerais évaluer votre intérêt pour la campagne des élections législatives ? Diriez-vous que vous êtes : Echelle ; Très intéressé ; Assez intéressé ; Peu intéressé ; Pas du tout intéressé ; NSP/PR ».

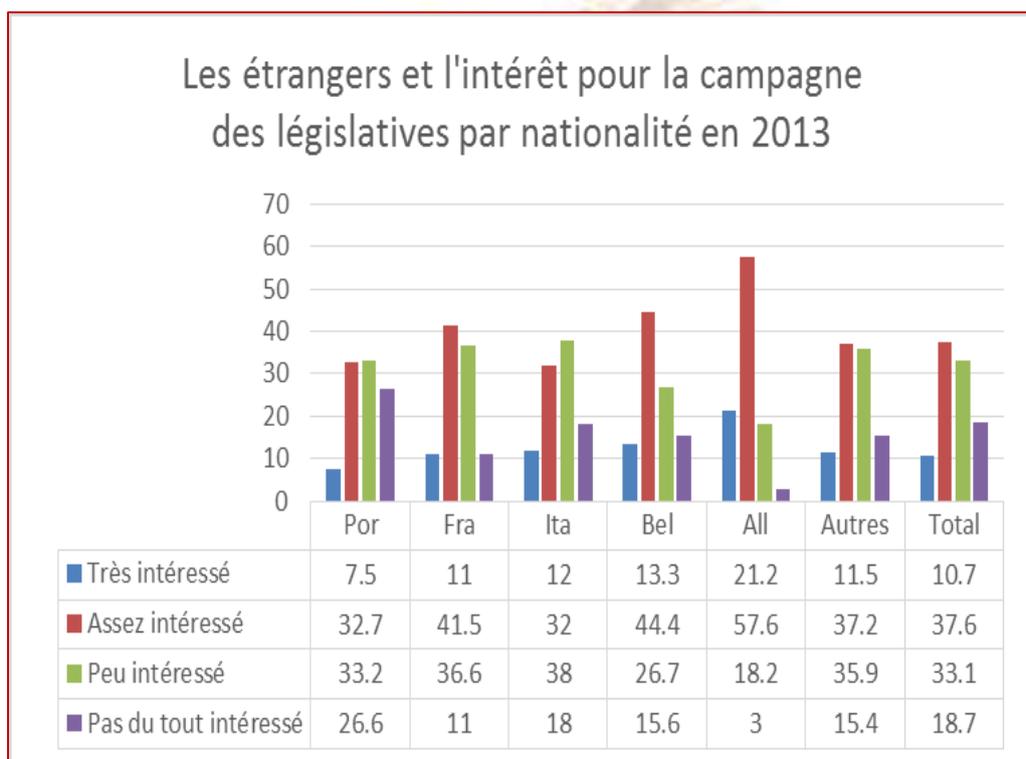
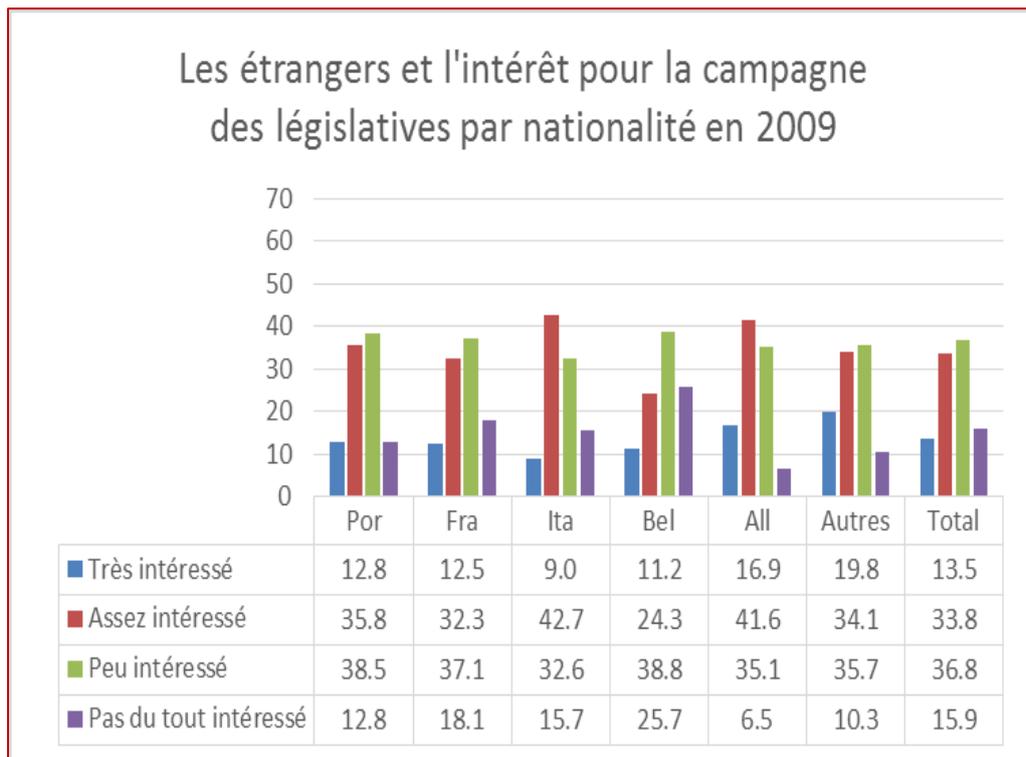


FIGURE 13 LES ÉTRANGERS ET L'INTÉRÊT POUR LA CAMPAGNE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN 2009 & 2013

Paradoxalement, plus de 56% des étrangers se sont renseignés sur la vie politique nationale en lisant d'abord des articles de journaux (49,7% en 2009). Tout comme en 2009 le lectorat le plus important se situait dans les communautés française, belge et allemande du Luxembourg, sans doute en raison des langues usitées dans la presse grand-ducale²¹. La télévision est le second média d'information politique avec une surreprésentation de manière identique à 2009 pour les communautés lusophones et italophones. Seuls 2,4% des personnes interrogées continuaient à débattre et à s'informer de la politique entre amis (surtout les Allemands) alors qu'ils étaient près de 10% en 2009. A l'image des Luxembourgeois, ceux qui ont surfé sur un site d'information en ligne proposé par un groupe de presse luxembourgeois ou par l'équipe de recherche de l'Université du Luxembourg, rédactrice de ce rapport, n'étaient plus statistiquement représentables en 2013 alors qu'ils l'étaient à 8% en 2009.

2009	Por	Fra	Ita	Bel	All	Autres	Total
Regarder une émission à la télévision	24.6	15.3	31.3	11.5	9.7	23.2	19.1
Ecouter une émission à la radio	12.6	11.2	16.9	11.5	15.3	16.1	13.3
Lire des articles dans les journaux	46.1	56.1	38.6	53.4	59.7	41.1	49.7
Consulter un site internet comme rtl.lu, wort.lu...	6.0	2.6	6.0	5.3	4.2	6.3	4.9
consulter un site internet comme smartvote.lu	1.2	1.0		2.3		1.8	1.2
Parler des élections législatives avec des amis ou des membres de votre famille	9.6	12.2	6.0	12.2	8.3	8.9	10.1

2013	Por	Fra	Ita	Bel	All	Autres	Total
Regarder une émission à la télévision	31.6	16.9	40	24.3	21.7	23.5	27.7
Ecouter une émission à la radio	13.6	7.7	20	10.8	17.4	13.2	13.3
Lire des articles dans les journaux et hebdomadaires	53.1	73.8	40	62.2	56.5	57.4	56.6
Parler des élections législatives avec des amis ou des membres de votre famille	1.7	1.5		2.7	4.3	5.9	2.4

FIGURE 14 LES ÉTRANGERS ET LA SOURCE PRINCIPALE D'INFORMATION AUX LÉGISLATIVES EN 2009 & 2013

²¹ La question était la suivante : «Toujours au sujet des élections législatives, et parmi les propositions suivantes, j'aimerais savoir s'il vous est arrivé de le faire souvent, parfois, ou jamais au cours de ces dernières semaines ? NSP, PR. Grille ; Souvent ; Parfois ; Jamais ; NSP ; PR ; Regarder une émission à la télévision ; Ecouter une émission à la radio ; Lire des articles dans les journaux et hebdomadaires ; Consulter un site internet concernant les élections législatives comme rtl.lu, wort.lu etc. ; Consulter le profil des candidats sur les réseaux sociaux type Facebook, twitter, LinkedIn, etc. Consulter un site internet renseignant sur votre proximité politique avec des partis ou des candidats comme smartvote.lu ; Parler des élections législatives avec des amis ou des membres de votre famille ; Assister à un meeting électoral organisé par un parti ; Assister à toute autre réunion publique concernant les élections (autre que par parti politique) ; Autre. »

En 2009, il avait été demandé pour la première fois, s'ils en avaient eu la possibilité, pour quelle liste, les étrangers au Luxembourg auraient votée aux élections législatives de 2009²². Comme nous l'avons déjà souligné en 2009, les résultats sont à considérer toutefois avec une extrême prudence puisque la construction et l'affirmation du vote se réalisent seulement lorsque les personnes peuvent en exercer réellement les droits. Autrement dit, la conscience politique se cristallise dans l'acte même du vote. Néanmoins, cette virtualité du vote est intéressante dans la mesure où elle permet de révéler que les étrangers comprennent relativement bien, malgré les entraves linguistiques et l'intérêt encore minoritaire qu'ils ont pour les législatives en 2013, les identités politiques et les rôles des formations nationales dans le système partisan luxembourgeois. Qui plus est, ce vote virtuel indique que l'inclusion rapide des étrangers dans le corps électoral aux législatives ne perturberaient pas ou peu les résultats finaux, à l'exclusion de l'ADR qui s'effondrerait.

Si les étrangers avaient voté en juin 2013 pour la Chambre des Députés, le Parti chrétien social aurait été encore plus fort que parmi les Luxembourgeois, puisqu'il aurait été choisi par 39,8% des électeurs « virtuels » étrangers (40,3% en 2009). Les Socialistes auraient moins bien faits le par rapport au corps électoral réel national et à 2009 (respectivement 15% en 2013 contre 20,5% en 2009). Les Verts ne seraient plus le troisième parti au niveau des étrangers comme en 2009 et auraient perdu plus de 5 points (13% en 2013 contre 18,2% des votes virtuels en 2009). **Les Libéraux auraient été les grands gagnants du scrutin avec une progression de neuf points (24,8% en 2013 et 15,8% en 2009).** L'ADR aurait été une nouvelle fois laminée (-0,5% en 2013 contre 1% des intentions de vote) et dépassée par La Gauche, dont le score potentiel resterait nettement cette fois-ci proche de son score national réel (4,7% en 2013 contre 2,7% en 2009).

Mais attention de nouveau près de 30% n'ont pas voulu répondre à cette question ! Le taux de non réponse était similaire à en 2009.

²² La question était la suivante : « Si vous aviez la possibilité de voter, à quel parti politique donneriez-vous le plus de voix (vote principal) aux élections législatives du 20 octobre 2013 ? Liste un seul choix
Parti communiste du Luxembourg- PCL ; La Gauche ; Les Verts ; Parti ouvrier socialiste luxembourgeois- POSL ; Parti démocratique- PD ; Parti chrétien social-PCS ; Parti réformateur démocrate-ADR ; Parti pour une démocratie intégrale-PID ; Parti pirate du Luxembourg-PPL ; Je ne suis pas encore décidé ; Je voterai blanc / nul => ALLER EN A7h ; Je n'irai pas voter aux élections législatives ; NSP ; PR».

La ventilation par nationalité du vote « virtuel » révèle non seulement la continuité des réflexes de votes acquis dans les systèmes politiques nationaux d'origine, autrement dit une réification de la culture politique et de la structuration des clivages partisans, mais aussi la détermination de celui-ci par les conditions de la trajectoire sociale des personnes immigrées au Luxembourg.

De manière identique à 2009, les Allemands du Luxembourg seraient en plus grand nombre à voter pour Les Verts (et de manière beaucoup plus forte aussi par rapport à leur Etat d'origine), les Français concentreraient leurs votes surtout sur le PCS et le POSL, les autres étrangers (anglo-saxons, néerlandais et scandinaves) manifesteraient de nouveau leur attachement à la formation porteuse du libéralisme politique et économique, en l'occurrence le Parti démocratique.

Le PCS serait toujours la première liste choisie aux législatives par toutes les communautés étrangères en 2013 à l'exception de l'Italienne et grande nouveauté par les Français avec une très forte surreprésentation par rapport au vote « virtuel » moyen parmi les Allemands (55% en 2013, 42,4% en 2009) et les Belges (52,6% en 2013). Tout comme en 2009, le vote PCS serait légèrement sous-représentés parmi les étrangers d'autres nationalités, principalement anglo-saxons, néerlandais et scandinaves (35,5% en 2013, 38,7% en 2009). Bien qu'en recul, le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois enregistrerait ses meilleures performances auprès des communautés française et portugaise (respectivement 18,2% et 16,6%). Les électeurs des Verts proviendraient avant tout des communautés italienne (25%), allemande (20%) et belge (15,8%) où ils sont surreprésentés. Le Parti démocratique aurait des positions solides et nouvelles parmi les Français du Luxembourg : 34,1% en 2013 contre 13,1% en 2009. Les origines françaises du nouveau Premier Ministre Xavier Bettel (son père était un des cofondateurs de la section luxembourgeoise du Rassemblement pour la République, le mouvement néo-gaulliste), les repositionnements à l'intérieur des centres droits et droites hexagonales et de leurs électorats, ainsi qu'une stratégie de socialisation politique habile menée par le PD envers la seconde communauté par le clair et régulier soutien à son parti le plus proche, l'Union des Démocrates et des Indépendants (UDI), peuvent en partie expliquer ces gains très importants, en plus d'une surreprésentation de la Communauté française dans la circonscription Centre.

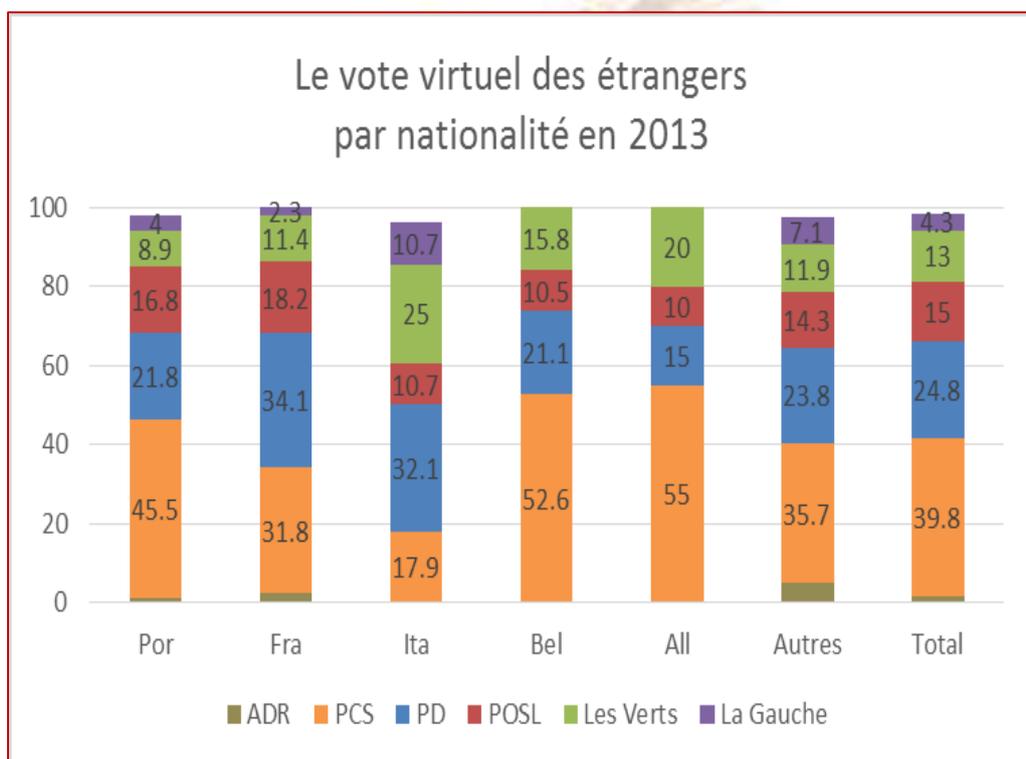
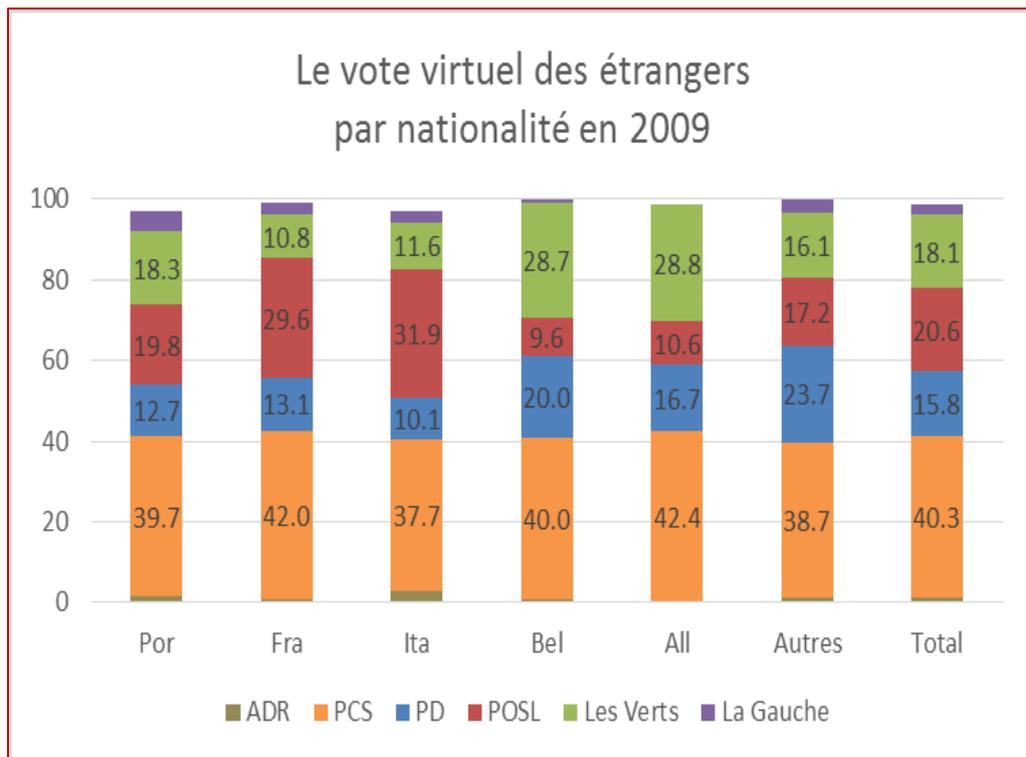


FIGURE 15 COMMENT AURAIENT VOTÉ LES ÉTRANGERS PAR NATIONALITÉ EN 2009 & 2013

Aux législatives de 2009, les étrangers auraient voté à égalité par vote de liste que par vote inter-liste (aux alentours de 40%), soit par rapport aux chiffres réels des nationaux, une différence de près de 11 points quant à l'usage du vote panaché au détriment de celui-ci. **En 2013, les étrangers auraient encore plus voté à travers la modalité de la liste entière près de 61%. Alors que les partis de centre droit et du centre (PCS et PD) auraient un peu plus de votes nominatifs que les partis des gauches et inversement en 2009, cette distinction n'est plus de mise en 2013**²³. La proportion des votes de listes serait bien supérieure à la moyenne parmi les électeurs issus des gauches de tradition ouvriériste (respectivement 74% et 64% pour le POSL et La Gauche). Au niveau de la nationalité, l'attractivité du vote préférentiel serait curieusement la plus forte parmi les Portugais et les Français alors qu'à la différence des Belges et des Allemands, ces communautés n'ont pas, peu ou plus l'expérience du vote préférentiel.

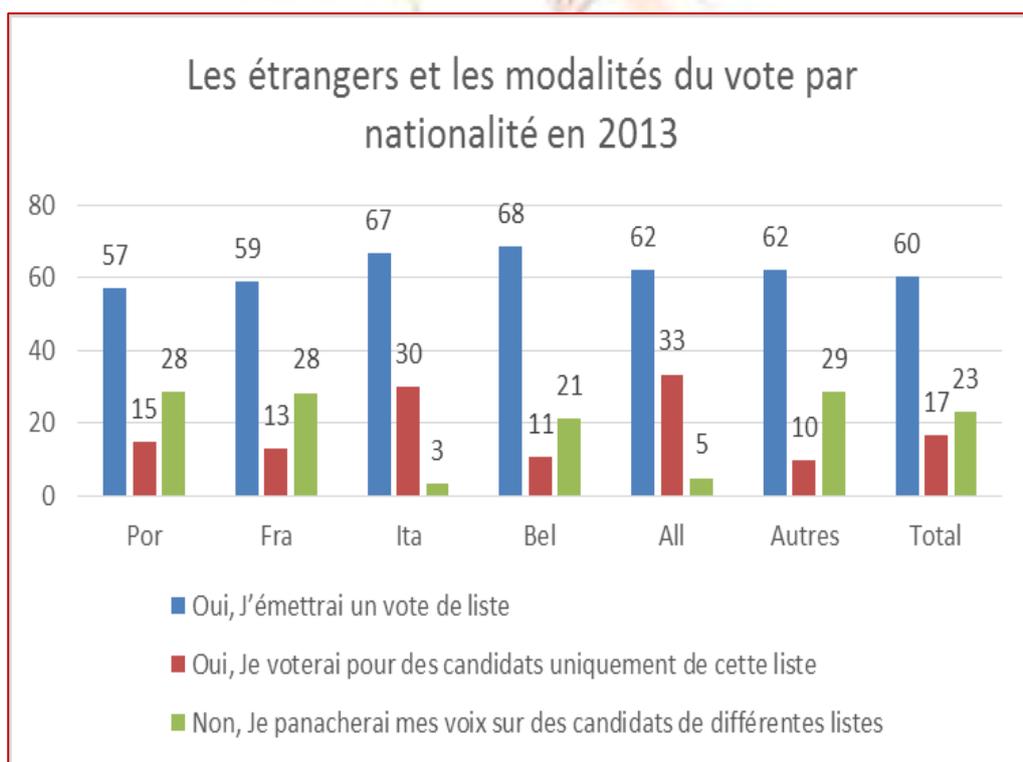


FIGURE 16 LES ÉTRANGERS ET LES MODALITÉS DU VOTE PAR NATIONALITÉ EN 2009 & 2013

²³ La question était la suivante : «Exprimeriez-vous un vote exclusif pour le parti que vous venez de mentionner ? Oui, J'émettrai un vote de liste ; Oui, Je voterai pour des candidats uniquement de cette liste ; Non, Je panacherai mes voix sur des candidats de différentes listes ; [UNIQUEMENT POUR LES REPONDANTS AYANT CHOISI « Non, Je panacherai mes voix sur des candidats de différentes listes » à LA QUESTION A5b] ».

Au regard de la ventilation des votes préférentiels, de manière quasi identique aux Luxembourgeois, les étrangers panacheurs qui auraient voté principalement pour Les Verts auraient aussi voté pour des candidats socialistes et des gauches néo-socialistes (La Gauche) et du centre droit libertaire (les Libéraux). Le POSL aurait bénéficié essentiellement d'électeurs des gauches luxembourgeoises et des électeurs libéraux (essentiellement dans le Centre) alors que le PD aurait reçu aussi des voix du PCS en plus de la coalition « arc-en-ciel » (principalement dans le Centre). La formation chrétienne sociale aurait reçu des votes des Verts et des socialistes d'étrangers résidant le Sud alors que des votes libéraux seraient venus du Centre et du Nord.

2013	La Gauche	Les Verts	POSL	PD	PCS	Total
La Gauche	50		22.2			6.7
La Gauche/PPL		14.3				1.7
Les Verts			22.2	21.4	20.8	16.7
Les Verts/POSL					4.2	1.7
Les Verts/PD				7.1		1.7
POSL	25	57.1		35.7	29.2	31.7
POSL/PD	25			7.1		3.3
POSL/PD/PCS					4.2	1.7
POSL-PCS						0
PD		28.6	33.3		29.2	20
PD-PCS					8.3	3.3
PCS			11.1	21.4	4.2	8.3
ADR-PID				7.1		1.7
PID			11.1			1.7

FIGURE 17 LES VOTES PRÉFÉRENTIELS ÉVENTUELS DES ÉTRANGERS EN 2013

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

En 2013 61,9% des étrangers (29,1% en 2009) choisiraient un parti pour les principes de base (53,8% pour les Luxembourgeois), puis la réalisation sur les cinq dernières années (11,1% en 2013, 13,4% en 2009) et en raison de la confiance qu'ils accordent aux hommes et aux femmes politiques d'un parti (12,8%)²⁴.

Les Portugais ont arrêté leurs choix de manière plus forte que la moyenne des étrangers en ce qui concerne les réalisations de ces cinq dernières années (17,8%). Les Français se sont déterminés le plus par rapport aux principes de base (73,5%), quand les Belges le faisaient plus fortement pour le programme électoral (12,5% pour une moyenne de 4,2%) et les Allemands le faisaient plus en raison de la confiance qu'ils accordent envers les hommes et les femmes politiques du parti qu'ils préfèrent (23,9% pour une moyenne de 12,5%).

2009	
Les principes de base de ce parti correspondent à vos convictions	29.1
Les réalisations de ce parti sur les 5 dernières années vous semblent bien	13.5
Vous avez confiance envers les hommes et les femmes politiques de ce parti	12.8
Pour le programme électoral de ce parti	10.9
Leur tête de liste doit devenir chef de gouvernement	7.2
Vous seriez content si ce parti entrait au Gouvernement	5.1
Des personnes que vous connaissez bien sont actives dans ce parti	4.7
Ils ont de bonnes têtes de listes	3.9
Pour exprimer votre avis vis-à-vis d'un point spécifique	2.5
Par protestation contre l'actuel gouvernement	2.2
Autres raisons	2.2
Vous seriez content si ce parti entrait à la Chambre des Députés	2.0

2013	Por	Fra	Ita	Bel	All	Autres	Total
Les principes de base de ce parti correspondent à vos convictions	60.3	73.5	63.6	62.5	53.8	54.8	61.9
Les réalisations de ce parti sur les 5 dernières années vous semblent bien	17.8	5.9	4.5	6.3	7.7	9.7	11.1
Vous avez confiance envers les hommes et les femmes politiques de ce parti	2.7	5.9		6.3	23.1	12.9	6.3
Pour le programme électoral de ce parti	4.1		4.5	12.5	7.7	3.2	4.2
Pour exprimer votre avis vis-à-vis d'un point spécifique	6.8	2.9			7.7	3.2	4.2
Ils ont de bonnes têtes de listes	2.7	2.9	9.1	6.3		3.2	3.7

FIGURE 18 LES ÉTRANGERS ET LE MOTIF DU VOTE « VIRTUEL » EN 2009 & 2013

²⁴ La question était la suivante : « Vous auriez donc personnalisé votre vote à ces prochaines les élections législatives. Merci de me dire pour quel type de candidat vous auriez été susceptible de voter parmi la liste suivante. Ici il faudra m'indiquer votre choix sur l'échelle suivante : Exclusivement ; Principalement ; En partie ; Pas du tout ; NSP ; PR ; Le(s) ou les (pour ceux qui ont répondu c) à A7b)) tête(s) de liste ; Les candidats que vous connaissez personnellement ; Des femmes candidates ; Des Jeunes ; Des députés sortants ; Des ministres sortants ; Des nouveaux candidats ; Les candidats dont Je partage les opinions politiques ; Les candidats du même syndicat que moi ».

Grande nouveauté, expression de leur nouvel attachement à la démocratie luxembourgeoise et de la crise qu'ils ressentent dans leurs systèmes politiques respectifs, les étrangers luxembourgeois ne souhaitent plus être représentés directement dans les institutions parlementaires de leurs Etats d'origine à l'inverse de 2009²⁵. 45,2% le voulaient contre 81,2% en 2009 ! Ce résultat est surtout vrai pour les communautés portugaise et italienne du Luxembourg. Les Français, les Belges et les Allemands étaient toujours majoritaires à le vouloir et/ou à souhaiter conserver ce droit mais en net recul.

Page | 367

Cadre d'analyse pour 2009 et 2013

Le souci de conserver un lien politique très fort avec la « mère patrie », et même d'y exercer pleinement ses droits politiques est la manifestation probable (et à vérifier en profondeur et sur le long terme) de phénomènes concurrents, contradictoires et parfois complémentaires au sujet de la définition et de l'exercice de la citoyenneté politique au sein même du chef de l'électeur étranger. C'est sans doute une manière de marquer son attachement à son Etat nation d'origine dans un contexte d'unification politique et de concurrence économique européenne. Autrement dit, la préférence nationale non exprimable dans la société d'accueil économique le devient pour le migrant par le vote aux scrutins décisifs (élection présidentielle en France, élections législatives en Italie et au Portugal dans son pays d'origine). C'est aussi une façon de croire que l'impossible exercice au présent des droits politiques complets dans sa société d'accueil ne peut trouver sa solution que par une renationalisation originelle de son intérêt à la politique et de son vote. C'est affirmer également qu'à l'impossible substitution de la citoyenneté nationale par la citoyenneté européenne, tel que prévue dans les Traités européens, le contrôle démocratique ne peut dès lors être réalisé qu'au niveau des Etats membres.

C'est sans enfin le reflet des efforts déployés par les représentations et les sections des partis politiques étrangers (et de certains gouvernements) sur le territoire luxembourgeois pour maintenir un haut degré de politisation, mobilisable dans les scrutins décisifs.

²⁵ La question était la suivante : « De nombreux Etats réservent des sièges pour la représentation politique de leurs expatriés, dans leur parlement national. Diriez-vous que c'est, en sachant que sur une échelle de 1 à 10 (Echelle de pondération inversée) ; 1=Une très mauvaise initiative 2. 3. 4. 5.6. 7. 8. 9. 10=Une excellente initiative ; NSP/PR ».

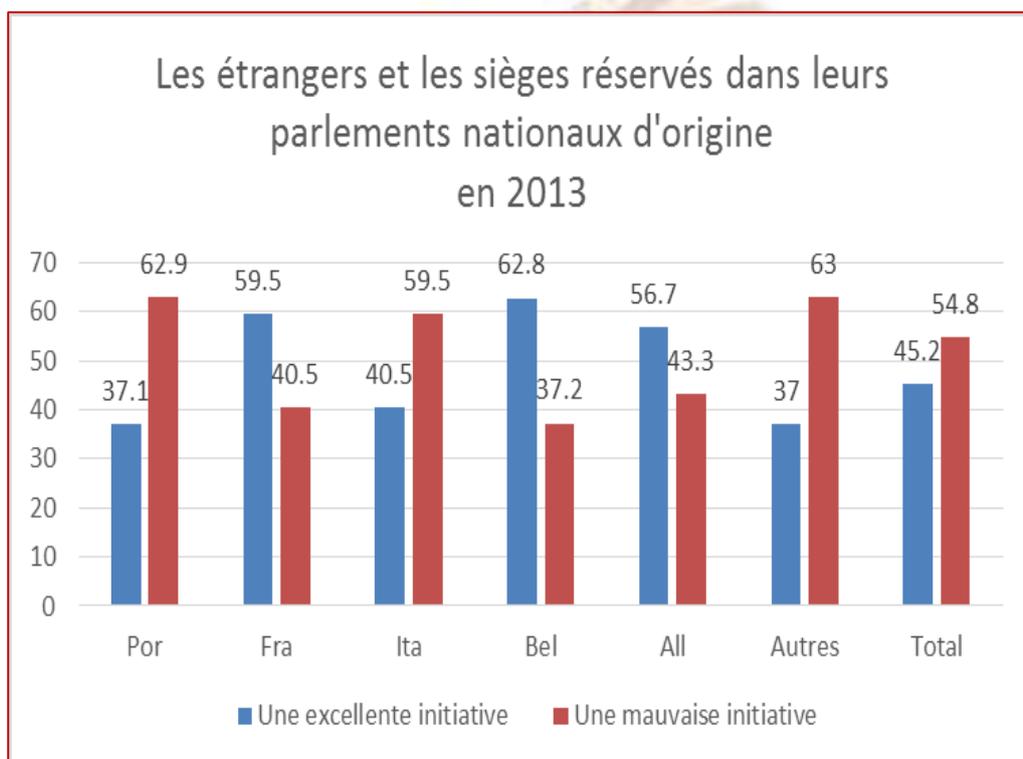
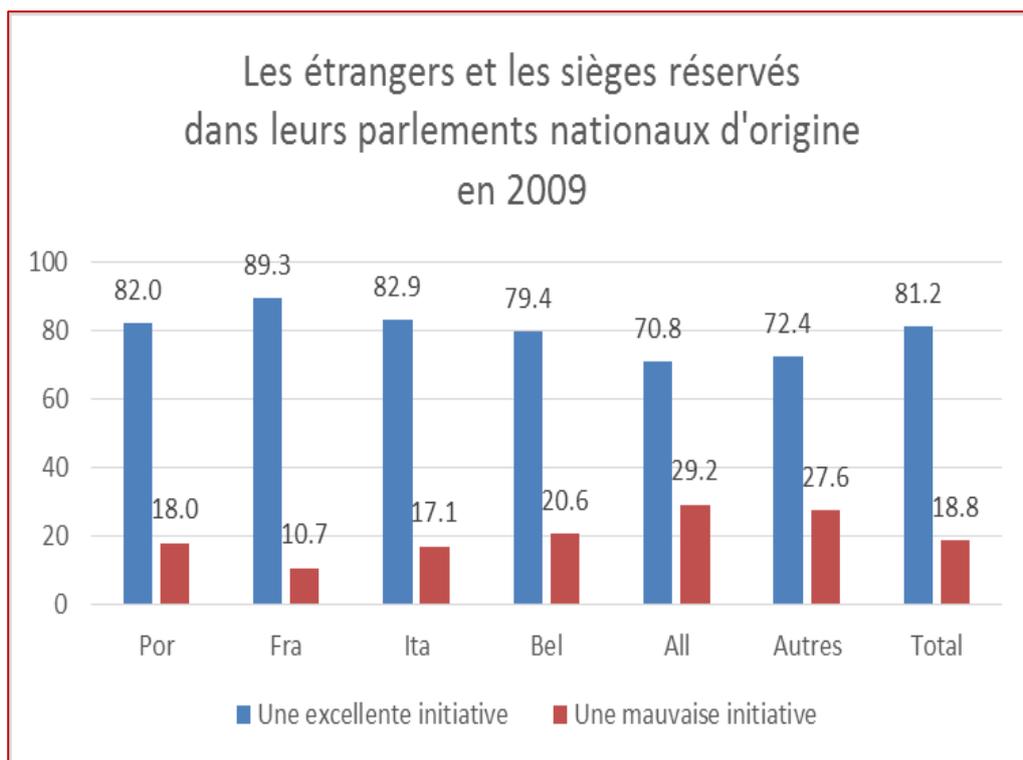


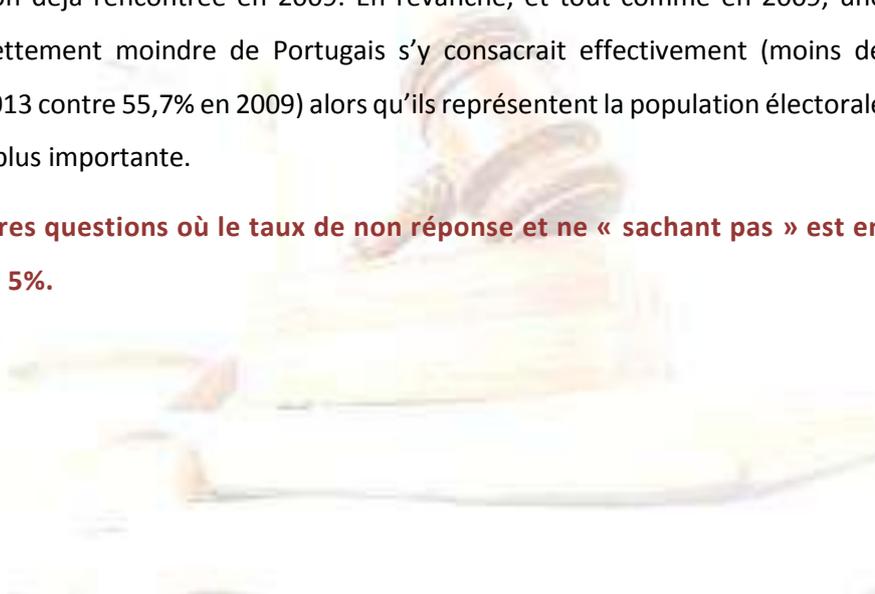
FIGURE 19 LES SIÈGES RÉSERVÉS DANS LES PARLEMENTS NATIONAUX POUR LES EXPATRIÉS EN 2009 & 2013

ANALYSE DES ÉTRANGERS À TRAVERS LES VALEURS

LE POSITIONNEMENT SUR LA POLITIQUE, LA DÉMOCRATIE ET SES INSTITUTIONS

L'intérêt pour la politique parmi les ressortissants étrangers du Luxembourg était très élevé en 2013²⁶. 66,3% d'entre eux l'affirmaient dans le sondage et de manière équivalente au précédent scrutin (66,9% en 2009). Par nationalité et par ordre décroissant, les Français, les autres étrangers (anglo-saxons, scandinaves et reste de l'Europe) les Allemands, avaient un intérêt quasi équivalent aux Luxembourgeois. C'est une situation déjà rencontrée en 2009. En revanche, et tout comme en 2009, une majorité nettement moindre de Portugais s'y consacrait effectivement (moins de 37,9% en 2013 contre 55,7% en 2009) alors qu'ils représentent la population électorale virtuelle la plus importante.

Une des rares questions où le taux de non réponse et ne « sachant pas » est en dessous de 5%.



²⁶ La question était la suivante : « Dans quelle mesure diriez-vous que vous vous intéressez à la politique ?
ECHELLE Très intéressé ; Assez intéressé ; Peu intéressé ; Pas du tout intéressé ; NSP/PR ».

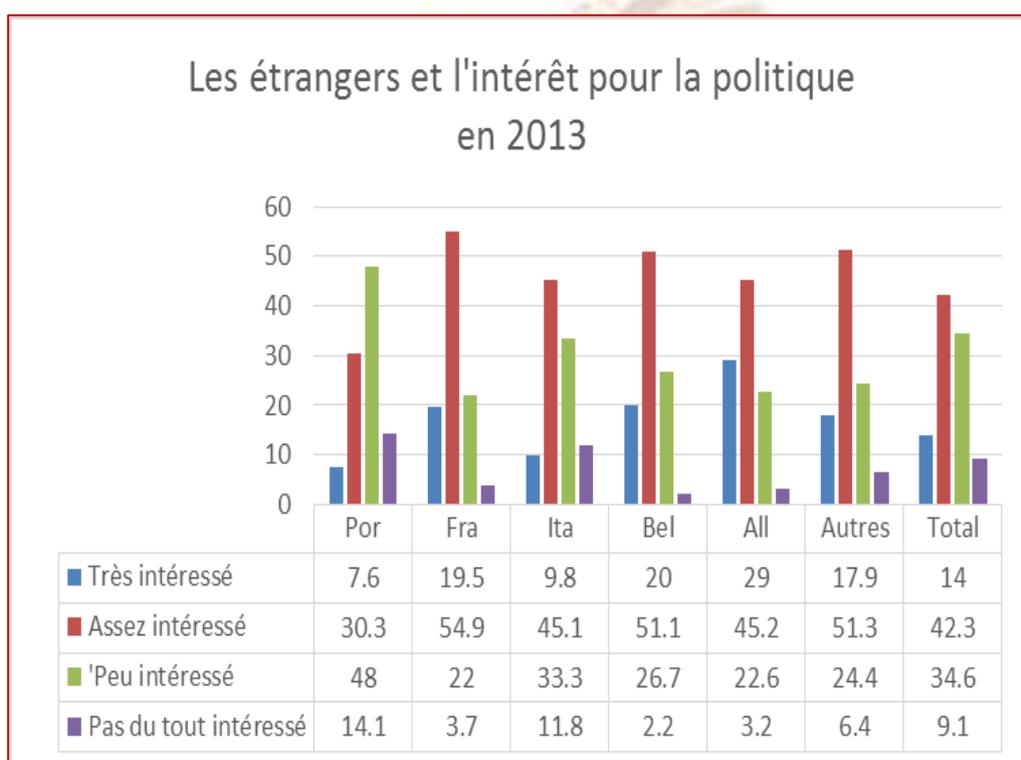
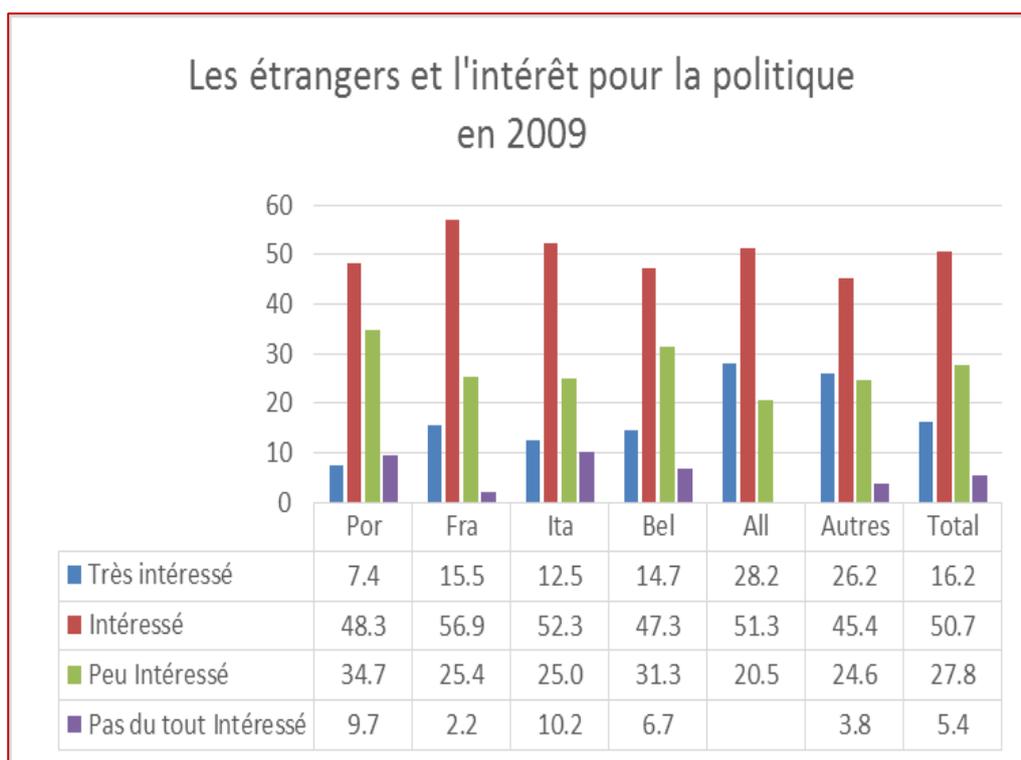


FIGURE 20 LES ÉTRANGERS ET L'INTÉRÊT POUR LA POLITIQUE EN 2009 ET 2013

Contrairement à 2009, les étrangers étaient désormais moins enthousiastes du fonctionnement de la démocratie luxembourgeoise en 2013²⁷. Ainsi, 60% des sondés se déclaraient « très satisfaits » et « assez satisfaits ». Ils l'étaient à hauteur de 88% en 2009 ! Le différentiel était aussi très important avec les Luxembourgeois qui, pour mémoire, l'étaient à hauteur de 88,4 % en 2013.

Page | 371

Ce degré de satisfaction en déclin par rapport à la démocratie luxembourgeoise est d'autant plus fort qu'il s'accompagnait aussi d'un recul pour ceux de leurs pays d'origine. Plus particulièrement, les citoyens virtuels n'étaient plus que 42,5% (en moyenne général) de satisfaits en 2013 alors qu'ils l'étaient à plus de 50% en 2009. En 2013, les proportions d'insatisfaction étaient une nouvelle fois les plus fortes parmi les Portugais et les Italiens (plus de 75% n'étaient pas satisfaits de leurs démocraties nationales respectives).

De même, à l'inverse de 2009, les électeurs virtuels étrangers exprimaient une confiance minoritaire dans le fonctionnement de la démocratie européenne. En 2013, ce sentiment était inférieur de 10 points par rapport aux Luxembourgeois (respectivement 42,5% et 51,2% avaient confiance en 2013). Le recul par rapport à 2009 est aussi important. A l'époque les étrangers avaient encore confiance à hauteur de 63%. Par nationalité c'étaient de nouveau les Portugais et les Italiens les moins confiants à hauteur de 75%. Cette surreprésentation peut être mise en relation avec les plans d'ajustements structurels qui ont touché ces deux démocraties latines pendant la législature écoulée et avec la progression des partis politiques de type eurocritique et/ou eurosceptique comme Cinque Stelle en Italie. Indépendamment des questions européennes, l'insatisfaction envers la démocratie est aussi l'expression d'un ressentiment en relation avec la seule exercice de la citoyenneté économique. Des étrangers se sentent exclus de la vie politique nationale alors qu'ils voudraient désormais y participer au même titre et dans les mêmes droits considérant qu'ils contribuent autant que les autres au développement du Grand-Duché.

30% des sondés ne se sont pas prononcées sur l'état de la démocratie au Luxembourg, dans leur pays d'origine et/ou sur l'Union européenne.

²⁷ La question était la suivante : « Dans l'ensemble, êtes-vous très satisfait, Plutôt satisfait, Plutôt pas satisfait ou pas du tout satisfait du fonctionnement de la démocratie au Luxembourg ? Dans l'Union européenne ? Dans votre pays d'origine ? Diriez-vous que vous êtes : 1. Très satisfait, 2. Assez satisfait, 3. Peu satisfait, 4. Pas satisfait du tout, 98 Ne sait pas, 99 Sans réponse ».

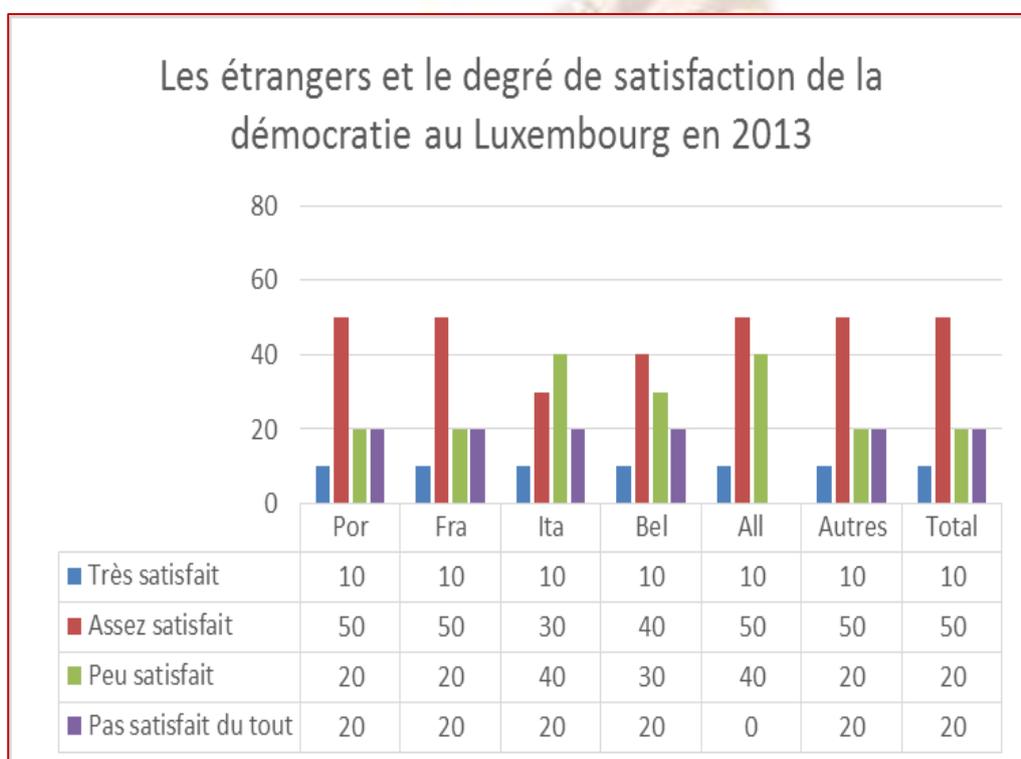
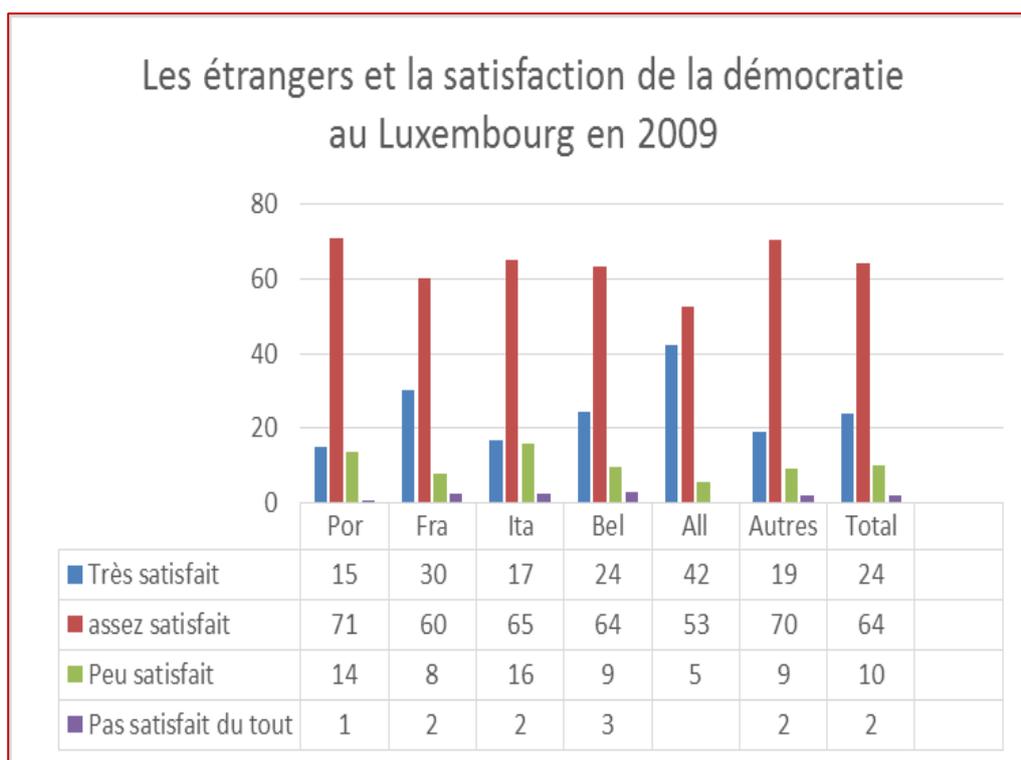


FIGURE 21 LES ÉTRANGERS ET LA SATISFACTION ENVERS LA DÉMOCRATIE AU LUXEMBOURG EN 2009 & 2013

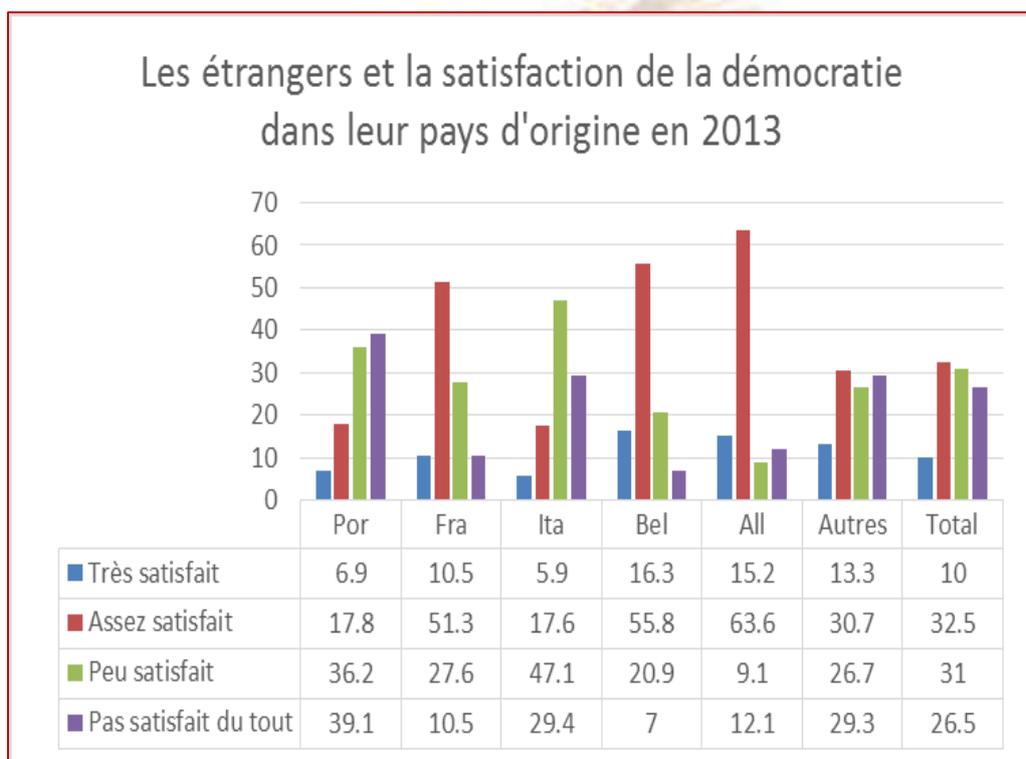
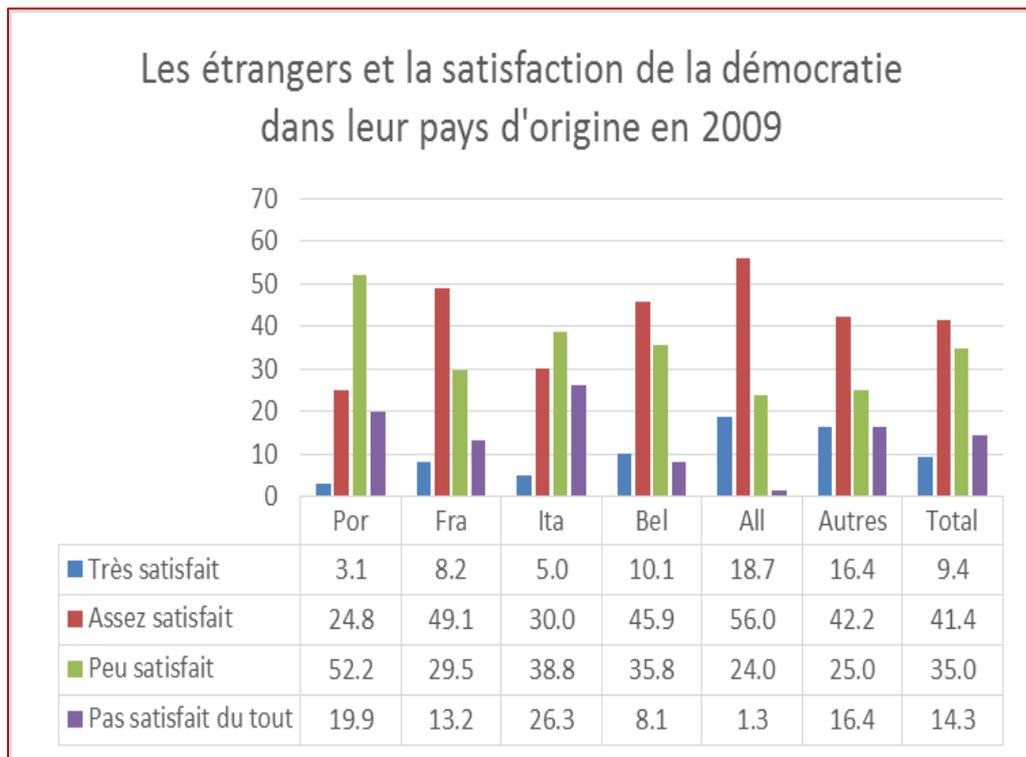


FIGURE 22 LES ÉTRANGERS ET LA SATISFACTION ENVERS LA DÉMOCRATIE DANS LE PAYS D'ORIGINE EN 2009 & 2013

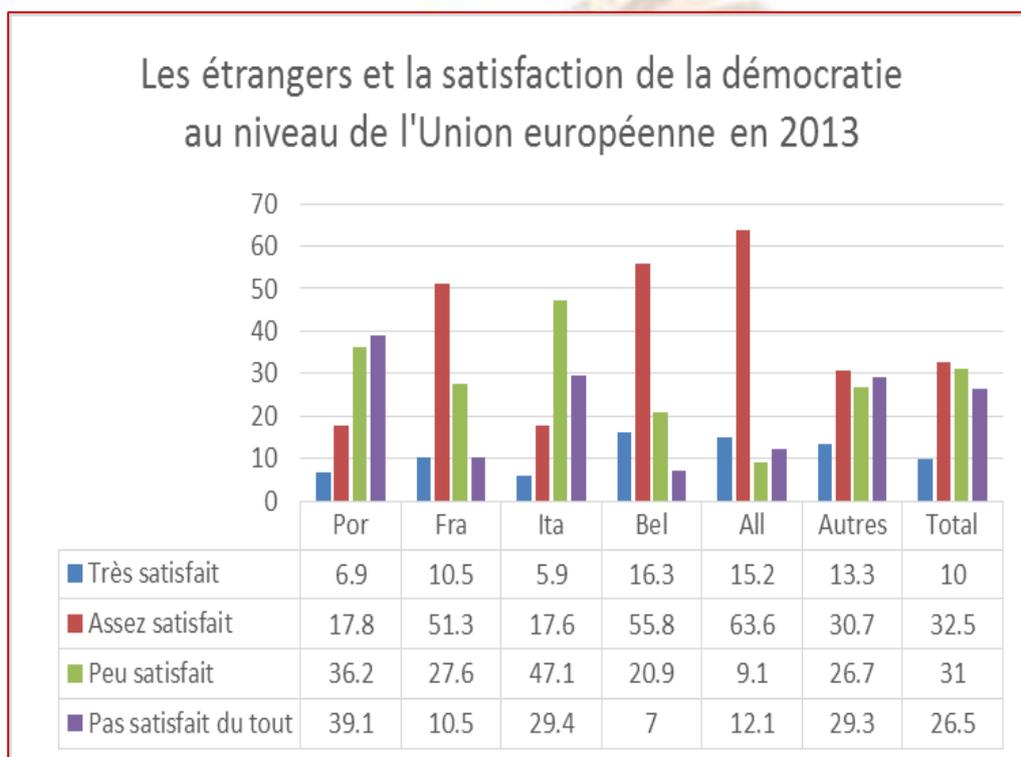
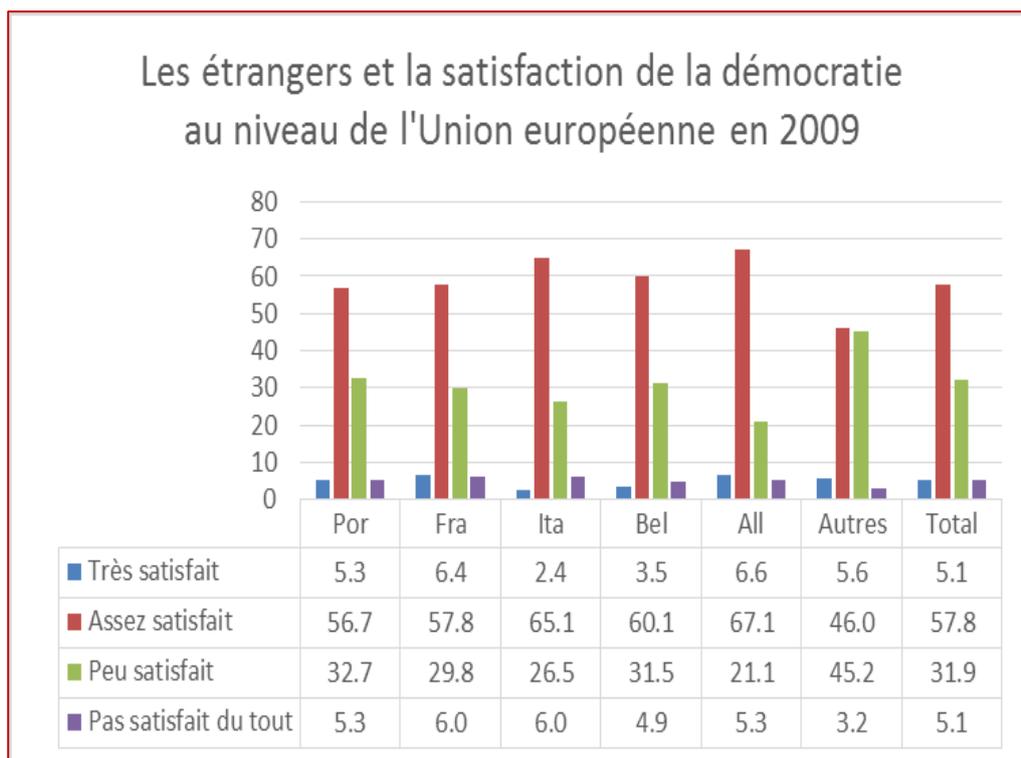


FIGURE 23 LES ÉTRANGERS ET LA SATISFACTION ENVERS LA DÉMOCRATIE EUROPÉENNE EN 2009 & 2013

Logiquement avec ce qui précède, les étrangers avaient moins confiance dans l'ensemble des institutions nationales et européennes rejoignant ainsi les Luxembourgeois dans le sentiment de « désenchantement démocratique ». Ainsi, en 2013, les étrangers étaient certes toujours majoritairement confiants dans le Gouvernement (60% pour une moyenne de 52,5% pour les Luxembourgeois) et dans la Chambre des Députés (respectivement 54,8% contre 47,8% pour les citoyens luxembourgeois) ; mais la confiance avait reculé de 13 à 15 points respectivement par rapport à 2009 ! Aucune des institutions nationales étaient épargnées, y compris pour la première fois la Médiatrice du Luxembourg qui avait été pourtant plébiscité en 2009. Le reflux est de près de 17 points !

L'euroscpticisme latent dans une partie de l'électorat virtuel étranger trouvait de nouveau une expression plus forte dans la confiance minoritaire qu'il accordait au triangle institutionnel européen (Conseil, Parlement et Commission). Cette défiance grandissante (apparue en 2009) vis-à-vis de ces institutions était aussi une caractéristique de l'électorat luxembourgeois mais dans de plus fortes proportions²⁸. Ainsi, moins de 23% des étrangers avaient confiance dans le Conseil des ministres de l'Union européenne (47,2% en 2009), moins de 32% dans la Commission européenne (38% en 2013) et moins de 41% dans le Parlement européen (46,4% en 2009).

Nous assistons donc à un double phénomène synonyme de protestation au regard de la démocratie représentative et de ses instances de médiation :

- Le corps électoral virtuel est moins sévère que les Luxembourgeois vis-à-vis des institutions nationales bien que la perte de confiance est en progression.
- Le corps électoral virtuel, suivant une tendance lourde de l'Union européenne et dans des proportions semblables n'a plus confiance dans les institutions européennes et de manière supérieure aux seuls Luxembourgeois.

²⁸ Dans quelle mesure faites-vous confiance de 1 à 10 aux instances suivantes, sachant que 1 signifie « vous ne faites pas du tout confiance à l'instance en question » et 10 signifie que « vous faites pleinement confiance » ? Si vous ne connaissez pas suffisamment bien une de ces instances, dites-le moi et je passerai à la suivante : 1. La Chambre des Députés, 2. Le Parlement européen, 3. Le Gouvernement, 4. La Commission européenne, 5. Le Conseil des ministres de l'Union européenne, 6. La Cour de Justice de l'Union européenne, 7. La Tripartite (Gouvernement, syndicats, associations des employeurs), 8. La Justice, 9. Le Médiateur (ombudsman) du Luxembourg,».

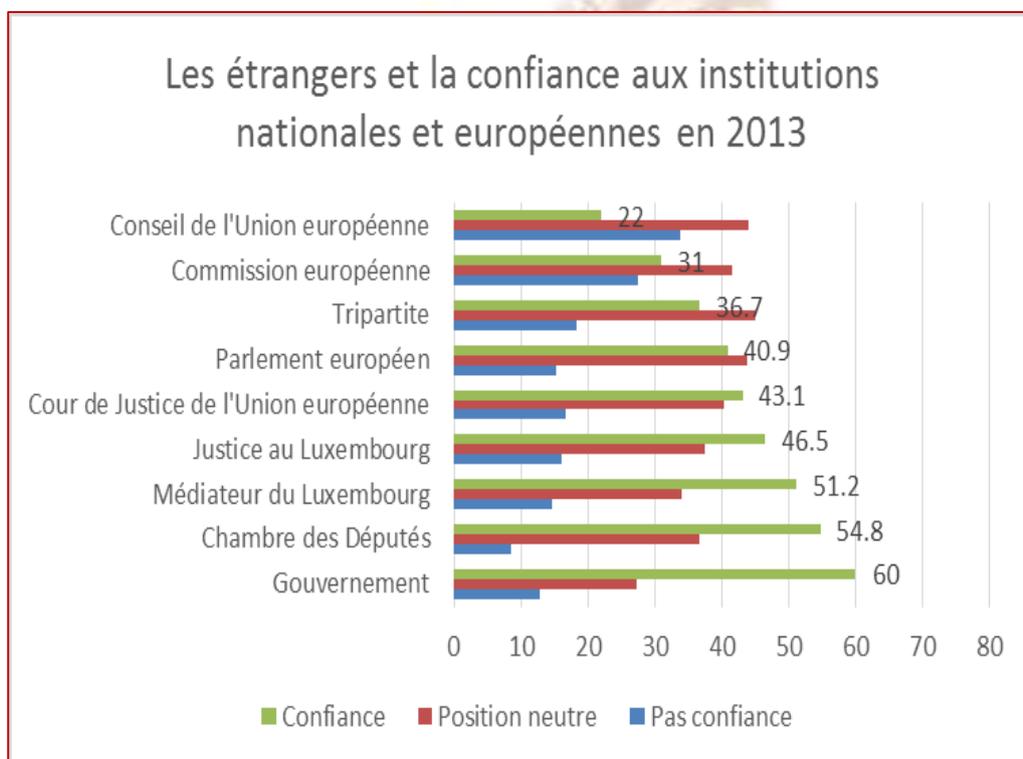
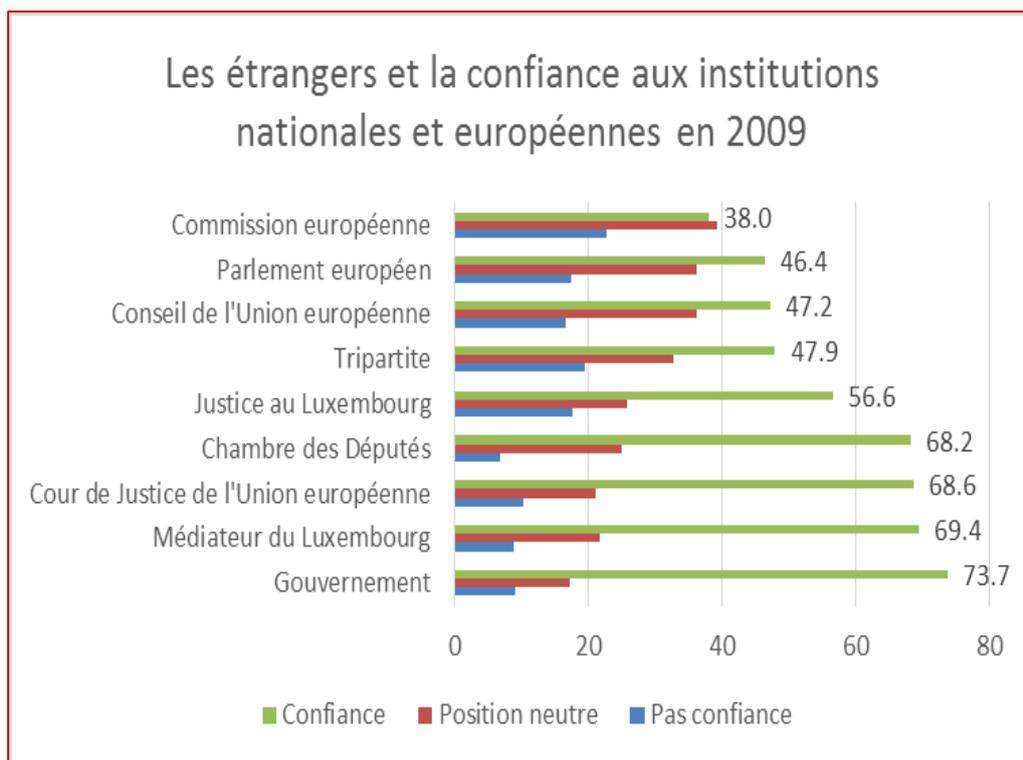


FIGURE 24 LES ÉTRANGERS ET LA CONFIANCE AUX INSTITUTIONS NATIONALES ET EUROPÉENNES EN 2009 & 2013

Nous avons voulu vérifier aussi le sentiment des électeurs étrangers sur l'endogamie en politique, c'est-à-dire, les candidats et les élus issus d'une même famille biologique et/ou par mariage, pacs et autres formes de concubinage notoire. La condamnation était beaucoup plus forte parmi les étrangers que parmi les Luxembourgeois, respectivement, 73,6% et 51,8% « qu'il y a trop de candidats issus de la même famille » (question identique posée aux Luxembourgeois précédemment).

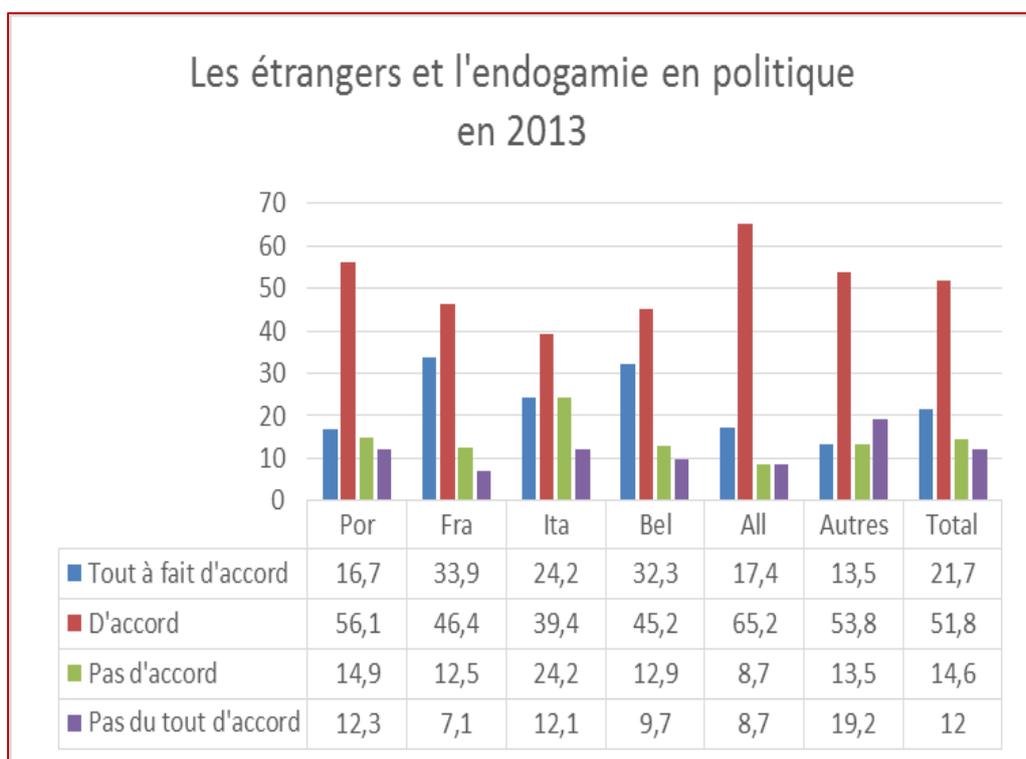
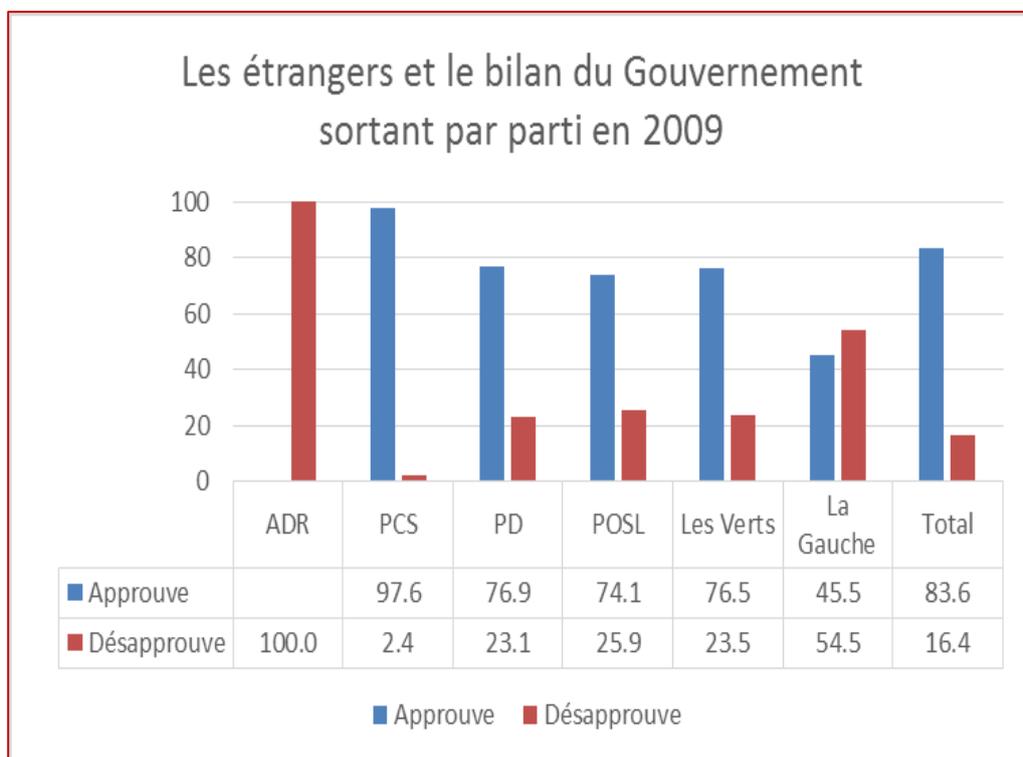


FIGURE 25 LES ÉTRANGERS ET L'ENDOGRAMIE EN POLITIQUE

L'action du Gouvernement sortant était encore plébiscitée en 2013 parmi les étrangers mais en net recul (60,9% en 2013 contre 85,6% d'opinions favorables chez les électeurs virtuels en 2009). Pour mémoire en 2013, les Luxembourgeois désapprouvaient le bilan à hauteur de 56,8%. A l'identique des citoyens nationaux de 2013 par parti et par nationalité, nous retrouvons les électorats des gauches luxembourgeoises et libéral d'une part et d'autre part portugais et italien, et fait nouveau français, parmi ceux qui étaient les plus nombreux à ne pas soutenir le bilan du gouvernement de coalition PCS-POSL²⁹.

Mais de nouveau, les taux de non réponse et/ou de « ne sachant pas » étaient très élevés : autour de 30%.



²⁹ La question était la suivante : « Revenons maintenant au Luxembourg. Approuvez-vous ou désapprouvez-vous le bilan du gouvernement sortant ? ECHELLE Approuve/ Désapprouve/NSP/PR ».

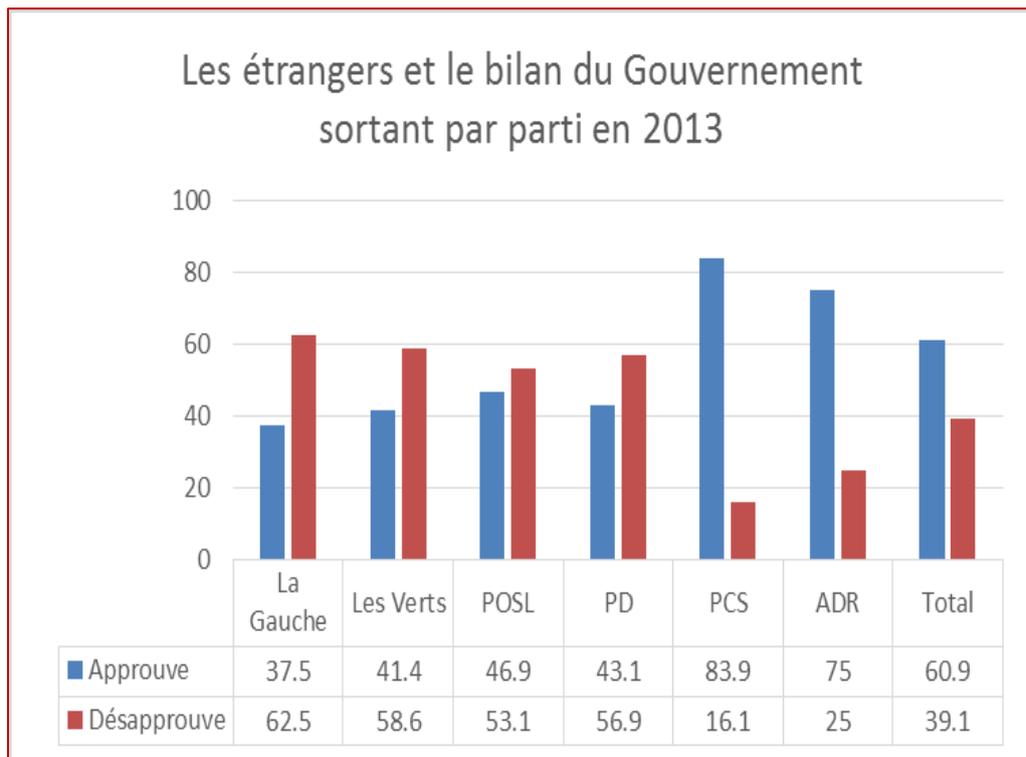
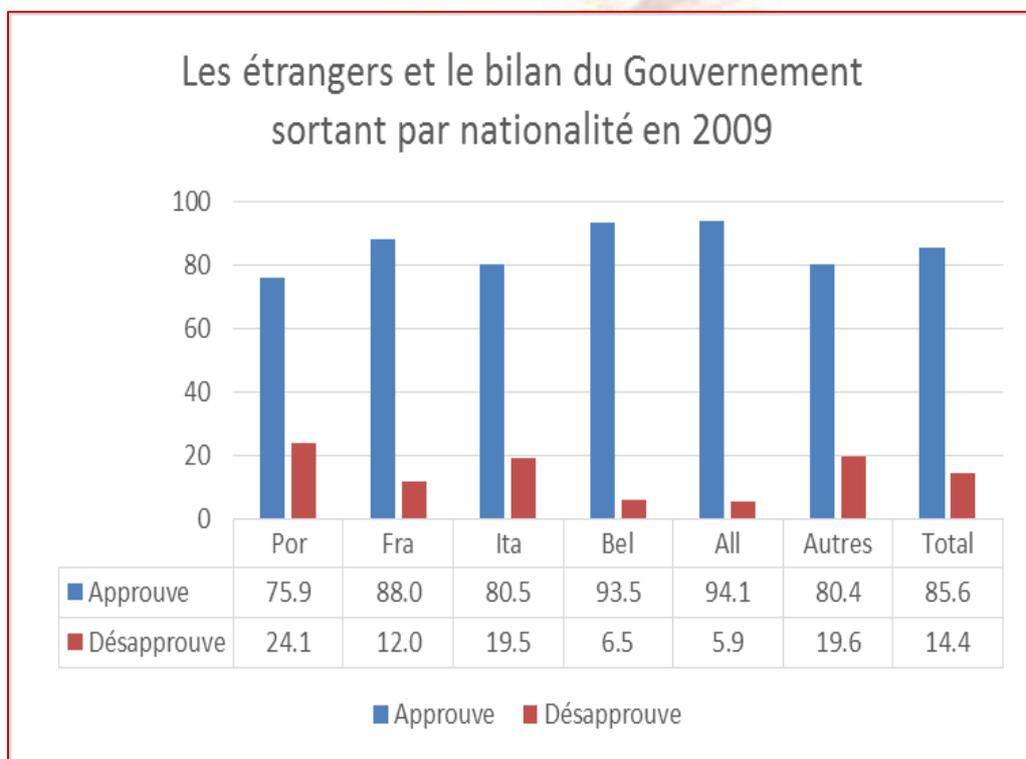


FIGURE 26 LES ÉTRANGERS ET LE BILAN DU GOUVERNEMENT SORTANT PAR PARTI EN 2013



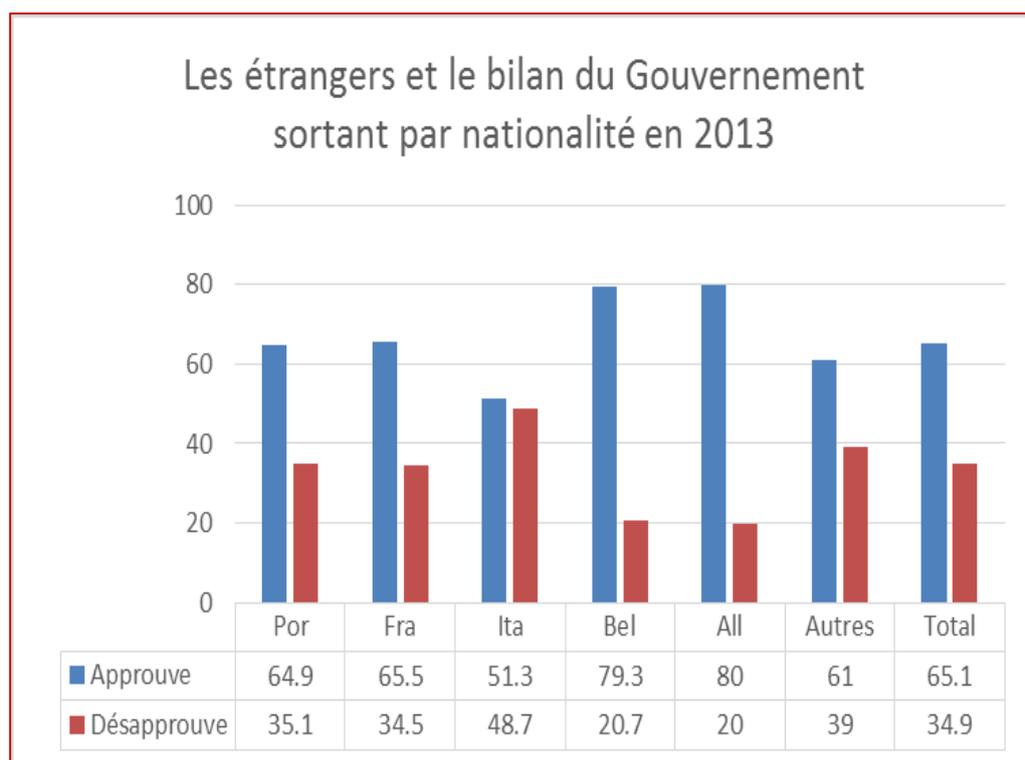


FIGURE 27 LES ÉTRANGERS ET LE BILAN DU GOUVERNEMENT SORTANT PAR NATIONALITÉ EN 2009 & 2013



LE POSITIONNEMENT GAUCHE-DROITE

En 2009, les étrangers étaient plus nombreux à adopter une position centre -centre gauche et supérieure de 10 points par rapport aux Luxembourgeois (respectivement 60.6% et 50,5%). On notait cependant que les électeurs s'identifiant clairement sur l'échelle droite gauche, le faisaient plus vers la droite que vers la gauche (respectivement 39,3% contre 30,1%). Par nationalité, tous les électors étaient avant tout centristes mais avec des compréhensions et des articulations du « centre » très différentes³⁰.

A l'image des Luxembourgeois (65,5%), les étrangers en 2013 se revendiquaient largement encore du centre de l'échiquier et dans des proportions plus fortes (63,8% en 2013 ; 45,9% en 2009). Ce centrisme s'exprimait principalement et pour toutes les nationalités au détriment du sentiment d'être de « droite ». L'expression de cette identité politique ne colle pas toutefois avec les résultats des élections des Portugais et des Français de l'étranger en 2013 et en 2014 qui ont vu non seulement la domination du centre droit et des droites s'affirmer mais aussi progresser fortement. A titre d'exemple, l'ensemble des listes des gauches françaises à Luxembourg en 2014 faisaient moins de 33% des votants alors qu'ils en faisaient plus de 43% en 2009³¹. Comme nous l'avions écrit déjà en 2009, il ne faut pas sous-estimer également que dans la culture politique d'origine des Italiens et des Portugais, et dans une moindre mesure parmi les Allemands, le terme de « droite » a longtemps été banni du vocabulaire pour des considérations historiques et liées aux régimes autoritaires mis en place dans les années 30. Les formations « conservatrices » et leurs électeurs ont adopté et continuent de le faire une terminologie proprement centriste jusqu'à user pour certaines d'entre-elles de marqueurs identitaires proprement de centre gauche comme pour le Partido Social Democrata portugais qui est membre du Parti populaire européen.

³⁰ La question était la suivante : « En politique, on parle souvent de « gauche » et de « droite » comment vous situez-vous sur une échelle allant de 1. à 10 ? Le 1 signifie « extrême gauche » et le 10 « extrême droite ». 1. « gauche » 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. « droite », 97 Refuse de se positionner, 98 Ne sait pas, 99 Sans réponse ».

³¹ Ministère des Affaires étrangères de la République française, Elections consulaires, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/voter-a-l-etranger-20721/conseillers-consulaires/>, 2014.

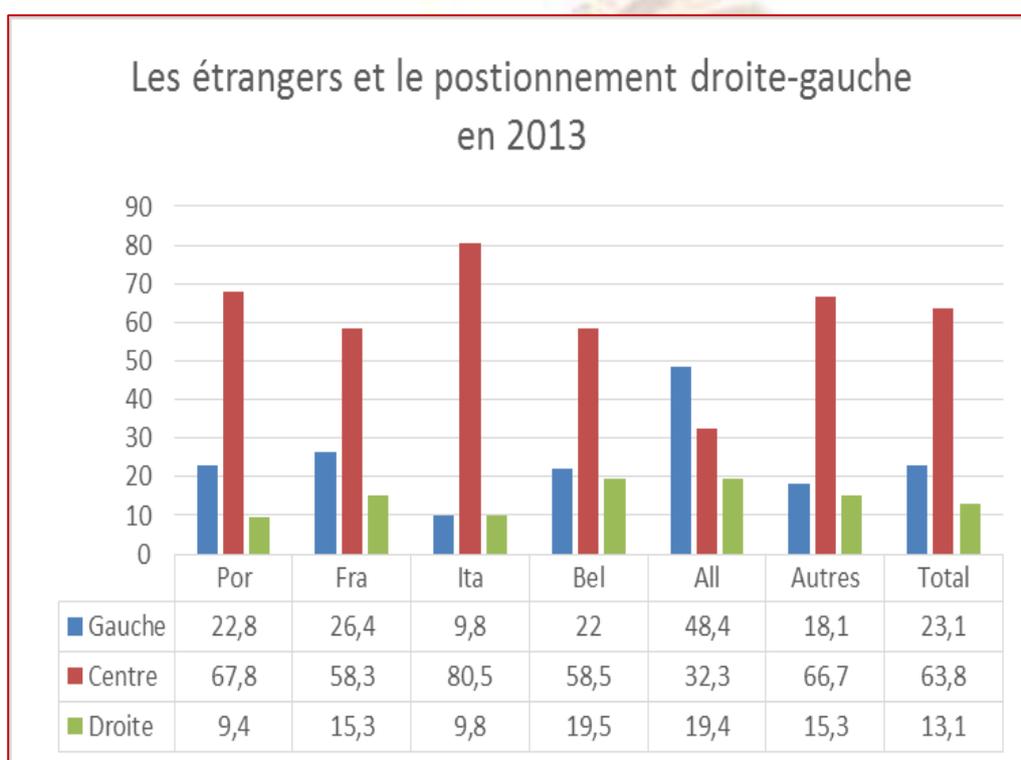
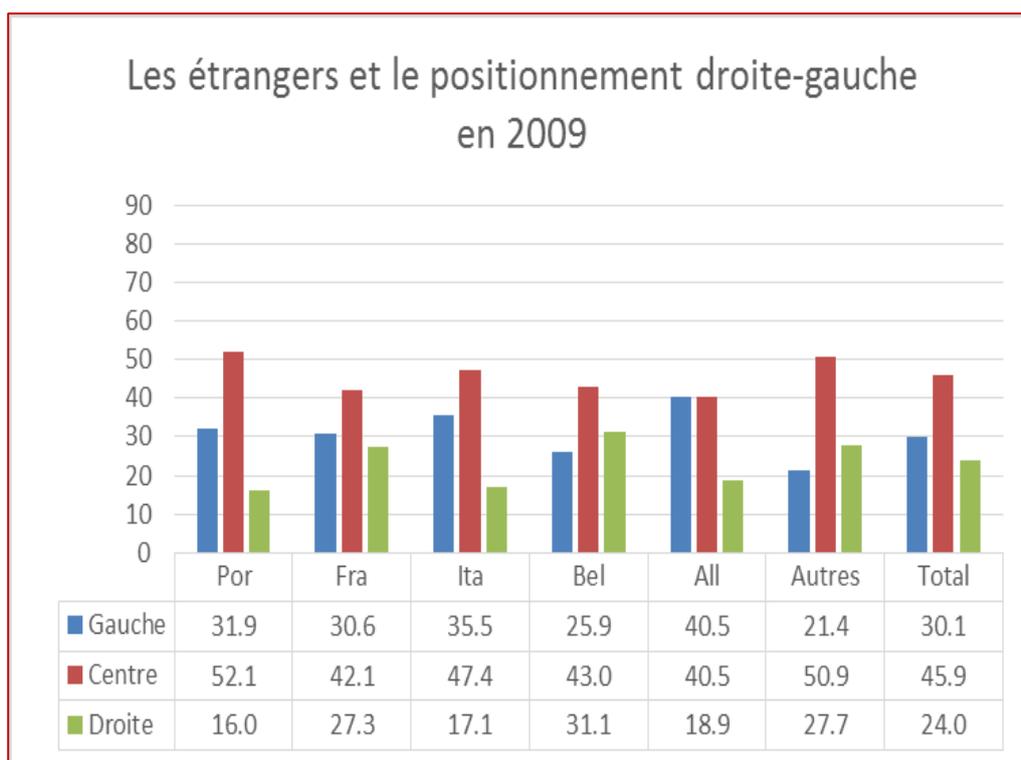


FIGURE 28 LES ÉTRANGERS SELON LE POSITIONNEMENT GAUCHE-CENTRE-DROITE EN 2009 & 2013

LES ATTITUDES VIS-À-VIS DE L'ÉLECTION LÉGISLATIVE ET DE LA FORMATION
DU GOUVERNEMENT EN 2013

Page | 383

Le corps électoral virtuel était attaché aux compétences classiques du parlementarisme à savoir le contrôle du Gouvernement et la création de commission d'enquête parlementaire si nécessaire. Ils étaient en faveur de ces fonctions respectivement à plus de 67% et 61%. En revanche, à l'image du corps électoral législatif, il a considéré majoritairement à la fois que la Commission d'enquête a été entravée dans son travail par le Gouvernement PCS-POSL d'alors et qu'elle fut instrumentalisée par l'opposition d'alors, PD, Les Verts et l'ADR (question identique déjà posée au corps électoral législatif) !

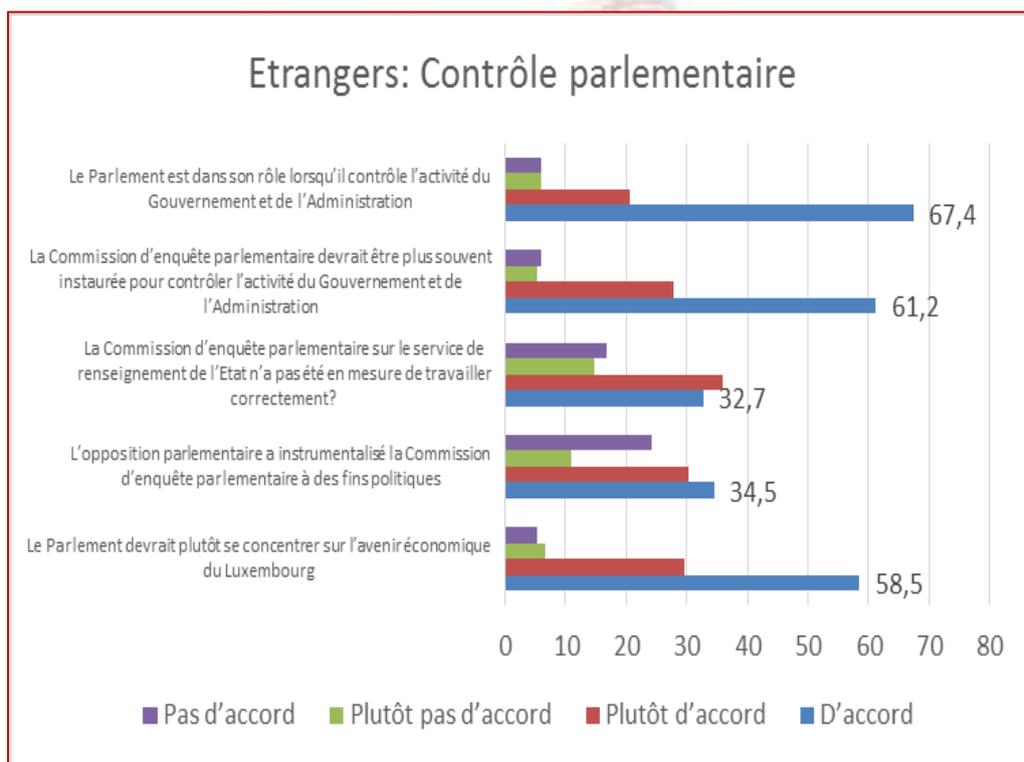


FIGURE 29 LES ÉTRANGERS ET LE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE AVANT LE DÉCLENCHEMENT DES ÉLECTIONS

Sur la responsabilité de la fin de la coalition par l'introduction d'une motion de censure et sa suite logique, la dissolution, nous avons vu que le corps électoral législatif approuvait largement l'action du POSL à près de 74% (question identique déjà posée au corps électoral législatif) ! Le soutien à cette initiative était du même ordre à plus de 75% parmi le corps électoral virtuel.

Paradoxalement, les étrangers soutenaient à hauteur de 56,9% aussi le fait que le calendrier électoral aurait dû être respecté, c'est-à-dire des élections en mai 2014. De même, ils n'étaient pas d'accord avec la proposition que Le Premier Ministre et le Gouvernement auraient dû démissionner immédiatement en juillet lors des propositions de votes de sanction. 54,2% y étaient contre.

Moins de 43% des étrangers interrogés auraient souhaité que Le Grand-Duc cherche une solution alternative à des élections anticipées.

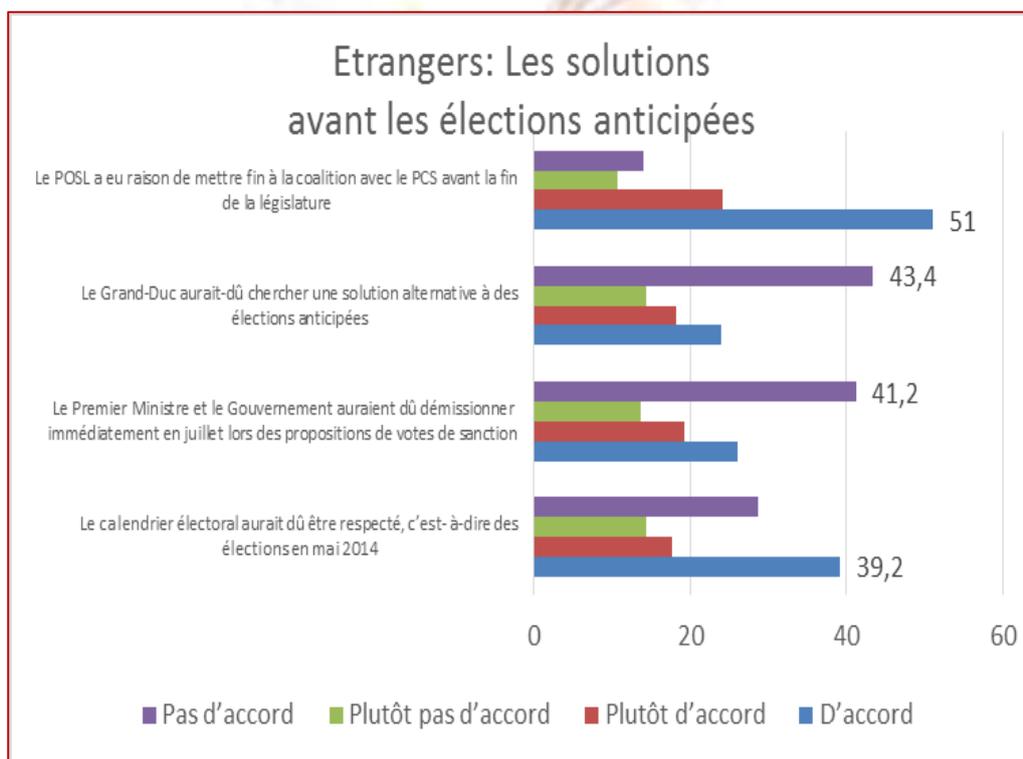


FIGURE 30 LES ÉTRANGERS ET LES SOLUTIONS AVANT LES ÉLECTIONS ANTICIPÉES

Le corps électoral législatif était opposé au fait que le Premier Ministre, indépendamment du nom de la personne, ne soit pas issu du parti arrivé premier. Plus de 62% des personnes interrogées jugeaient que le Grand-Duc aurait dû confier la formation et la direction du Gouvernement au candidat pressenti par le parti arrivé en tête aux législatives. Le corps électoral virtuel était encore plus en faveur de cette formule (73,4% partageaient ce sentiment).

Qui plus est, plus de 65% du corps électoral virtuel aurait souhaité de préférence une coalition formée par le PCS et le PD (64% pour les Luxembourgeois). Le corps électoral législatif était majoritairement opposé à une coalition tripartite (52,8%) ; ce n'était manifestement pas le cas parmi les Etrangers qui étaient de manière majoritaire pour (57,2%). Les deux électorats se rejoignent en revanche sur l'idée qu'une coalition « arc-en-ciel » était une bonne chose (respectivement 57,2% et 64,4% soutenaient la formation de cette coalition).

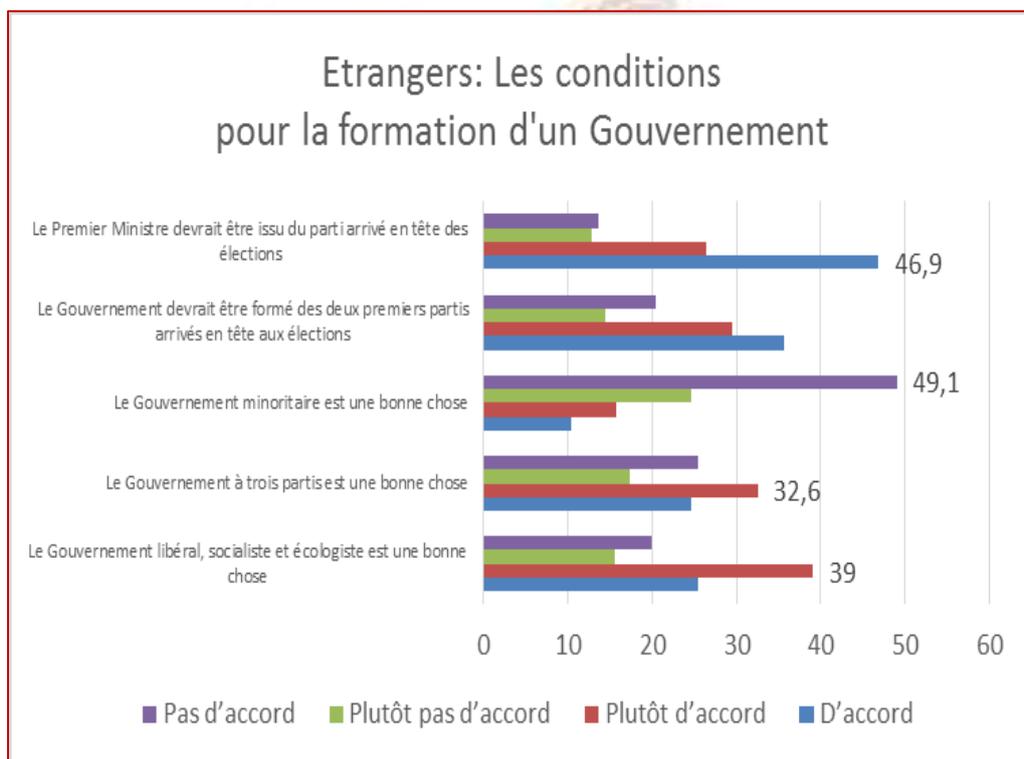
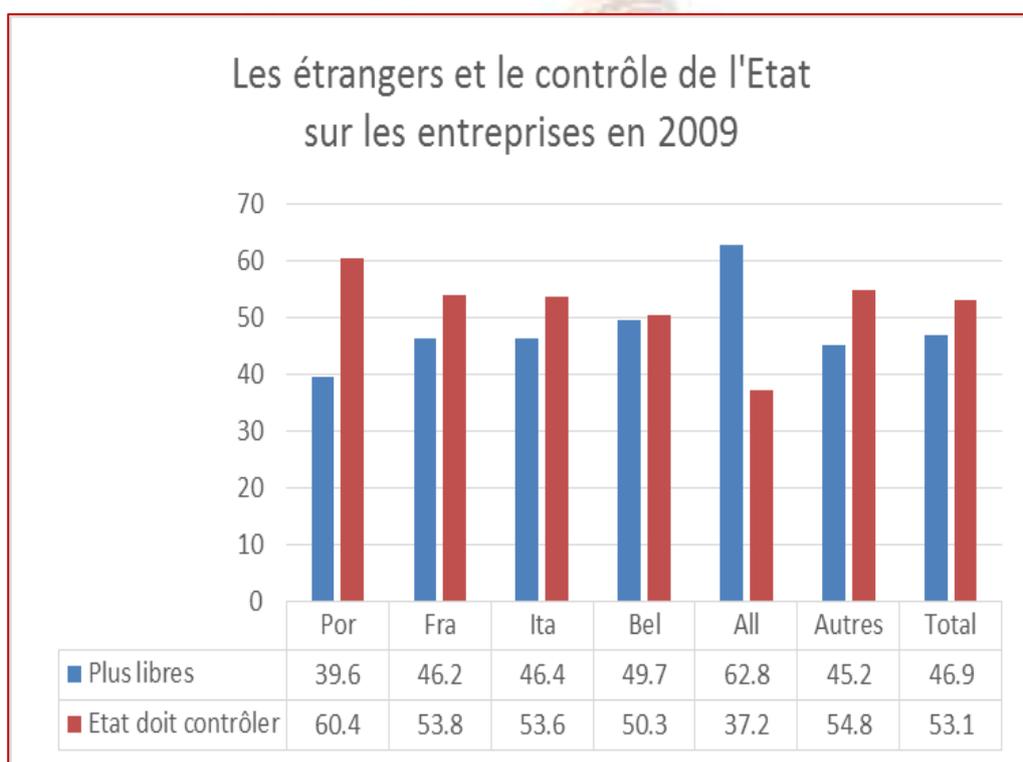


FIGURE 31 LES ÉTRANGERS ET LES CONDITIONS POUR LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT

 LES ATTITUDES VIS-À-VIS DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ÉGALITÉ

Les étrangers sondés étaient 48,7% à estimer que l'Etat devait avoir un certain contrôle sur les entreprises (53,1% en 2009) 41,9% pour les Luxembourgeois)³². Sans surprise avec les préférences partisans des étrangers et de positionnements au centre droit, que nous avons rencontrés, par nationalité, les électeurs français, belge et allemand étaient les plus favorables à la liberté des entreprises (respectivement 64,9%, 56.8% et 53,3%). Inversement, en raison de la structure sociale par niveau de formation, d'occupation d'un emploi dans un secteur d'activités, et par la présence relativement élevée du vote potentiel de gauche, les Portugais étaient ceux qui étaient les plus en faveur du contrôle de l'Etat sur les entreprises (57,9% en 2013 ; 60,4% en 2009).



³² La question était la suivante : « Dans le domaine politique, il y a des opinions différentes en ce qui concerne l'organisation de l'économie. Certains estiment que les entreprises doivent être libres de faire tout ce qu'elles veulent, alors que d'autres estiment que l'Etat doit avoir un certain contrôle sur les entreprises. Par rapport à vos convictions personnelles, où vous situez-vous sur une échelle de 1 à 10 ? Libres de faire ce qu'elles veulent =1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10 = Etat doit contrôler ».

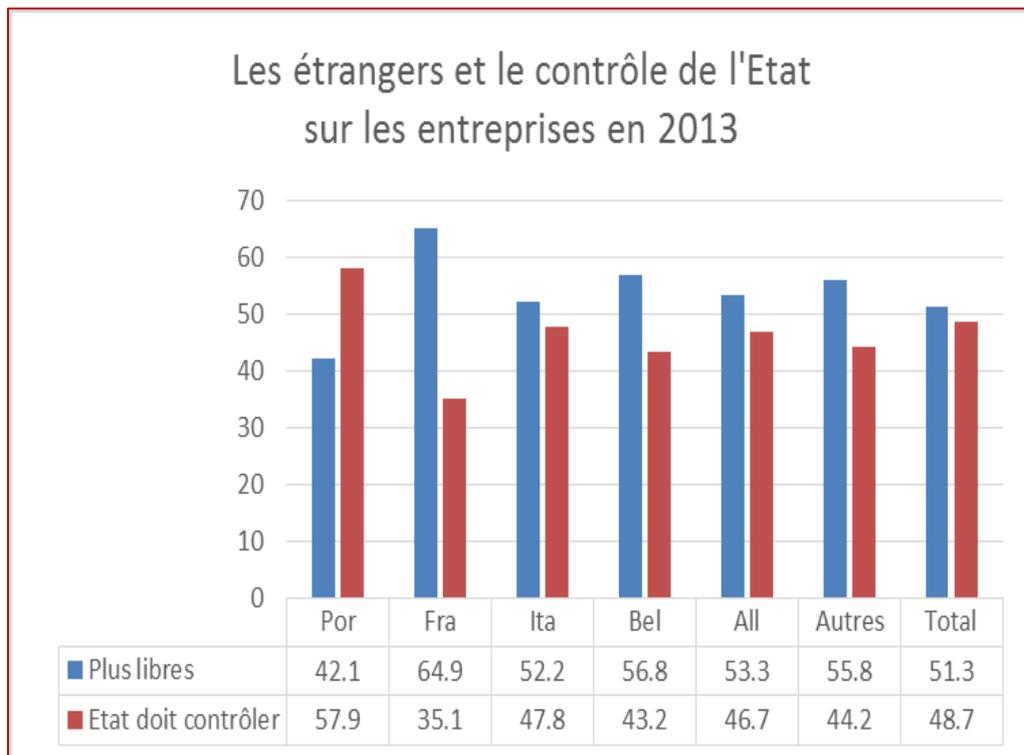


FIGURE 32 LES ÉTRANGERS ET LE MODE D'ORGANISATION DE L'ÉCONOMIE EN 2009 & 2013

De manière générale, dans un contexte de crise économique et de compression et de restructuration du marché de l'emploi au Luxembourg et dans un climat d'appréhension de baisse des revenus et de la consommation des ménages, au dilemme protection de l'environnement/sécurité de l'emploi, les étrangers étaient encore plus attachés que les Luxembourgeois à la seconde proposition (respectivement 56,7% et 49,5%). Les étrangers étaient 56,9% pour la sécurité de l'emploi en 2009 et les Luxembourgeois à hauteur de 43%³³. Une différence notable à noter entre l'électorat français et l'électorat allemand. Les premiers étaient pour la sécurité de l'emploi à plus de 50% alors que les seconds l'étaient à plus de 70%.

³³ La question était la suivante : « En politique, il faut parfois choisir entre des alternatives. Par exemple, il est parfois difficile de poursuivre en même temps une politique qui garantit la protection de l'environnement et une politique qui vise la sécurité de l'emploi. Supposons qu'on vous demande d'indiquer votre préférence. Où vous situeriez-vous une échelle de 1 à 10 ? 1. Protection de l'environnement = 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10 = croissance économique 98 Ne sait pas, 99 Sans réponse 2. Protection de l'environnement = 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10 = sécurité de l'emploi 98 Ne sait pas, 99 Sans réponse 3. Qualité de vie = 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10 = croissance économique, 98 Ne sait pas, 99 Sans réponse ».

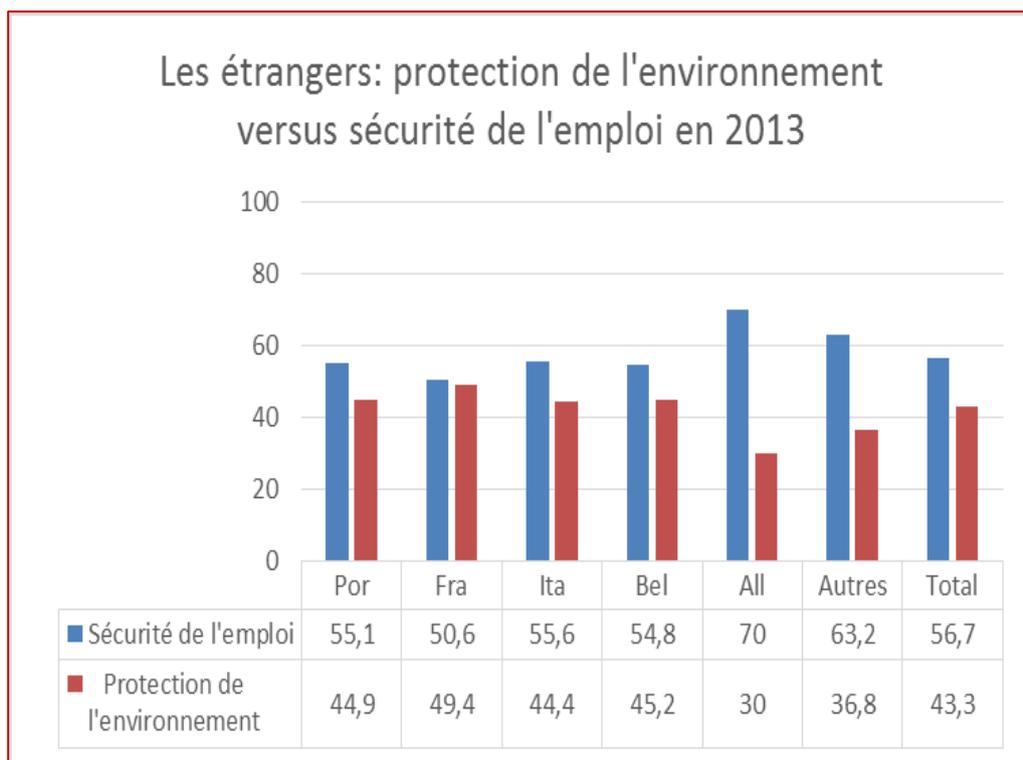


FIGURE 33 LES ÉTRANGERS SELON L'AXE « PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – SÉCURITÉ DE L'EMPLOI » EN 2009 & 2013

Le matérialisme économique très fort des étrangers en 2013 se vérifiait également sur leur attachement à la croissance économique au détriment de l'environnement (77,5% préféraient cette option, ils n'étaient « que » 59,2% pour les Luxembourgeois).

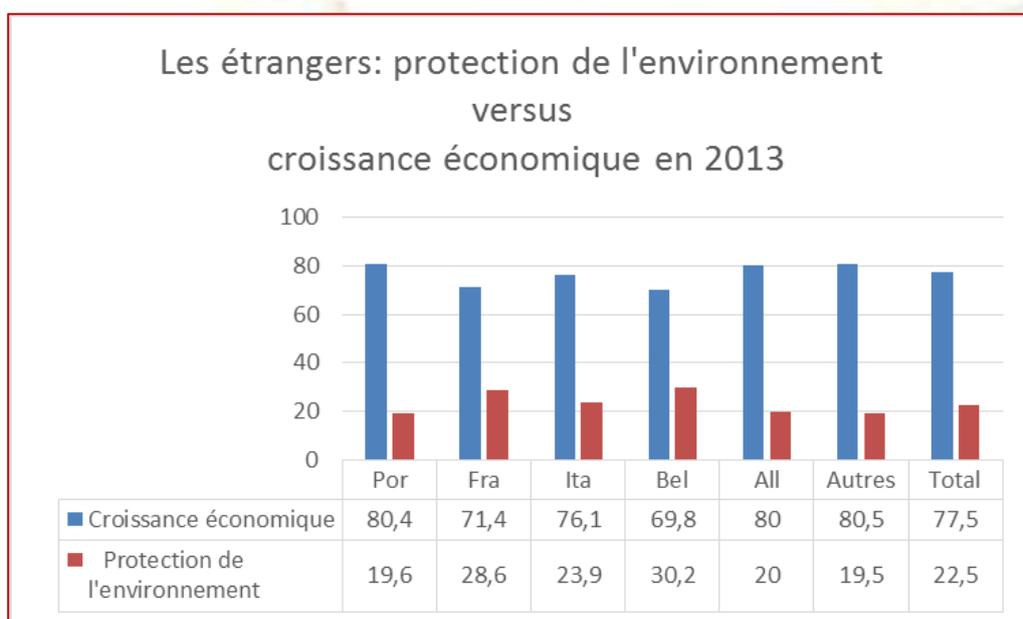


FIGURE 34 LES ÉTRANGERS SELON L'AXE « PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT VERSUS CROISSANCE ÉCONOMIQUE » EN 2013

Tout comme en 2009, les résultats sont plus nets lors qu'il s'agit de choisir entre Les étrangers, choisissaient toutefois la qualité de vie et la croissance économique à 86,4% (79,7% en 2009). C'était un score quasi-équivalent aux Luxembourgeois (87% en 2013).

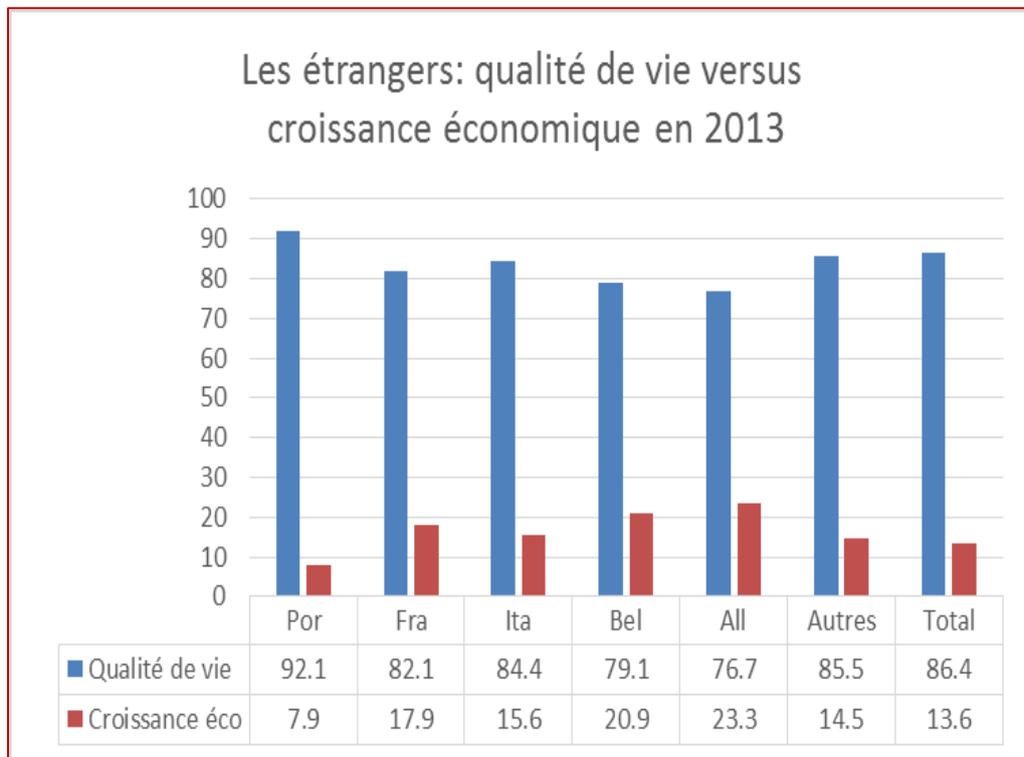


FIGURE 35 LES ÉTRANGERS SELON L'AXE « QUALITÉ DE LA VIE »-CROISSANCE ÉCONOMIQUE »

Logiquement avec les résultats énoncés ci-dessus, **les étrangers**, à l'exception des Allemands, se situaient clairement (à plus de 60%) du côté du matérialisme, c'est-à-dire, suivant le modèle de Ronald Inglehart³⁴ déjà évoqué pour les Luxembourgeois, qu'ils **préféraient les valeurs économiques et les principes d'autorité à celles et à ceux d'hédonisme et de droits fondamentaux**. Ce sont des marqueurs « classiquement » d'électorats de centre droit et de droite. Le « matérialisme » des étrangers, sans doute conditionné par la perception de la crise de et dans la zone euro, a progressé de plus de 5 points en moyenne depuis 2009.

Le taux de réponse à cette question était élevé et avoisinait les 80%.

³⁴ La question était la suivante : « En politique, il est parfois impossible d'atteindre un grand nombre d'objectifs en même temps. Pouvez-vous me dire parmi la liste suivante quels sont pour vous les plus importants en indiquant votre première priorité et votre deuxième priorité, Maintenir l'ordre dans le pays, Augmenter la participation des citoyens, Combattre la hausse des prix, Garantir la liberté d'expression ».

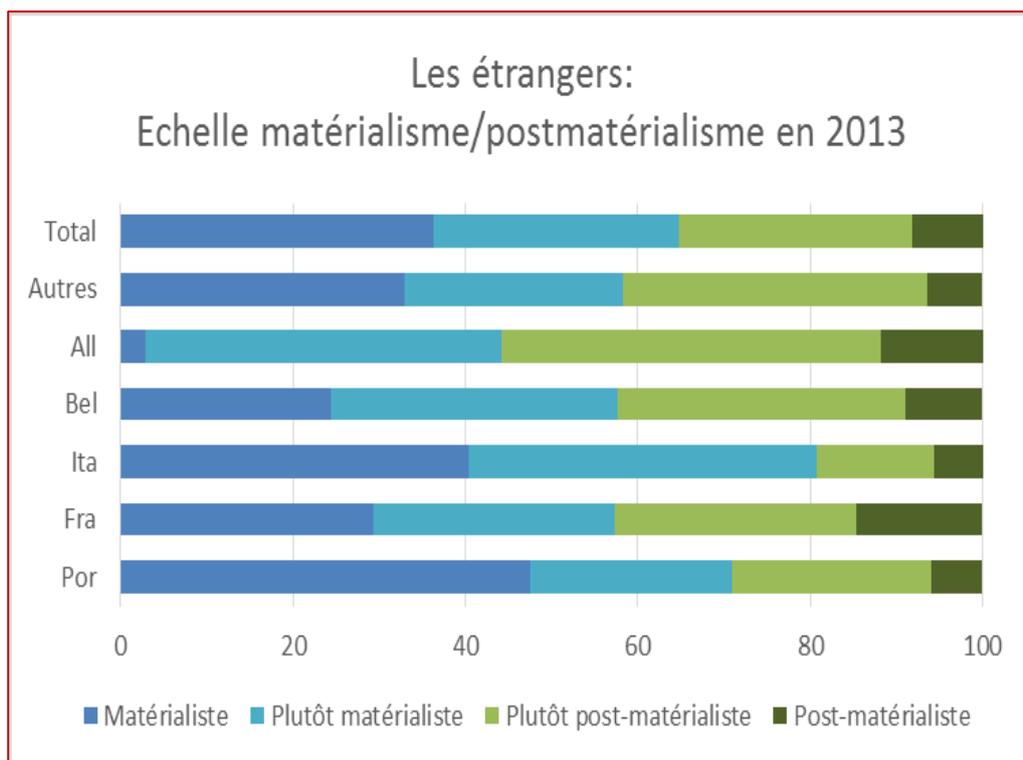


FIGURE 36 LES ÉTRANGERS ET L'ÉCHELLE MATÉRIALISTE/POST-MATÉRIALISTE



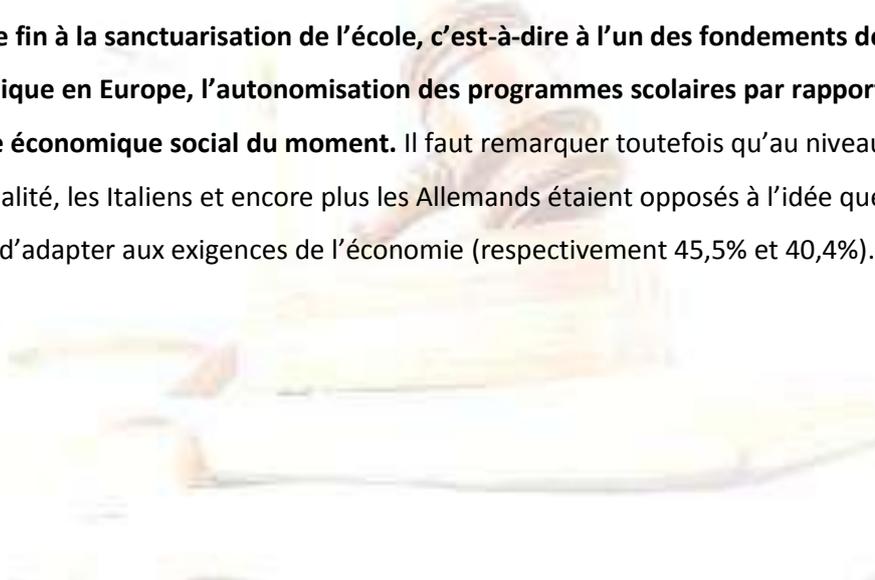
LES ÉTRANGERS ET LES RÉFORMES EN ÉCONOMIE DE 2013

Page | 391

Nous avons testé sur le corps électoral virtuel, de nombreuses réformes économiques et sociales proposées par différents partis ou associations politiques, pour apprécier leur degré de libéralisme économique, d'accord avec la gouvernance économique européenne, de promotion pour une fiscalité incitative à l'environnement ou bien encore pour une éventuelle gestion paritaire entre syndicats et entrepreneurs pour les entreprises³⁵.

Comme sur la plupart des questions, aux alentours de 30% des sondés n'ont pas voulu émettre leurs opinions et/ou affirmaient ne pas savoir.

Une première question portait sur la réorientation des programmes scolaires dans une perspective économiste. **Il s'est avéré que plus de 60% des étrangers étaient d'accord pour mettre fin à la sanctuarisation de l'école, c'est-à-dire à l'un des fondements de l'école publique en Europe, l'autonomisation des programmes scolaires par rapport au contexte économique social du moment.** Il faut remarquer toutefois qu'au niveau de la nationalité, les Italiens et encore plus les Allemands étaient opposés à l'idée que l'école doit s'adapter aux exigences de l'économie (respectivement 45,5% et 40,4%).



³⁵ La question était la suivante : « Voici certaines réformes économiques et sociales proposées par différents partis ou associations politiques, quelle est votre opinion, en utilisant toujours avec la même échelle ? Tout à fait d'accord ; Plutôt d'accord ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord ; Pas encore réfléchi ; L'école doit s'adapter aux exigences de l'économie. Le différentiel entre le salaire social minimum et les indemnités chômage doit être plus élevé qu'en ce moment ; L'Etat doit inciter fiscalement la création d'emplois verts et durables. Le budget de l'Etat devrait être toujours en équilibre ».

Une seconde question portait sur le lien éventuel à établir entre une politique jugée « trop généreuse » en termes de minimas sociaux et la constitution d'une population pour le moins « captive » de celle-ci. Les principales « victimes » seraient les chômeurs qui par comparaison ne seraient pas « stimulés » à rechercher un nouvel emploi. Certains préféraient arriver en fin de droits pour vivre avec le revenu minimum social au Luxembourg, le plus généreux de l'Union européenne (mais ce chiffre doit être ramené à un coût supérieur de la vie toujours par rapport à l'Union). Les étrangers étaient là aussi, emprunts de la doxa libérale économique en la matière, puisque 54,1% étaient en faveur d'un plus grand différentiel entre les indemnités du chômage et celle du revenu minimum social. Au niveau de la nationalité, constance d'un électorat plus soucieux d'égalité, voire d'égalitarisme, comme nous l'avons vu sur d'autres questions, seuls les Italiens étaient peu favorables à cette mesure (« seulement » 41%) alors que les Allemands l'approuvaient à plus de 70% !

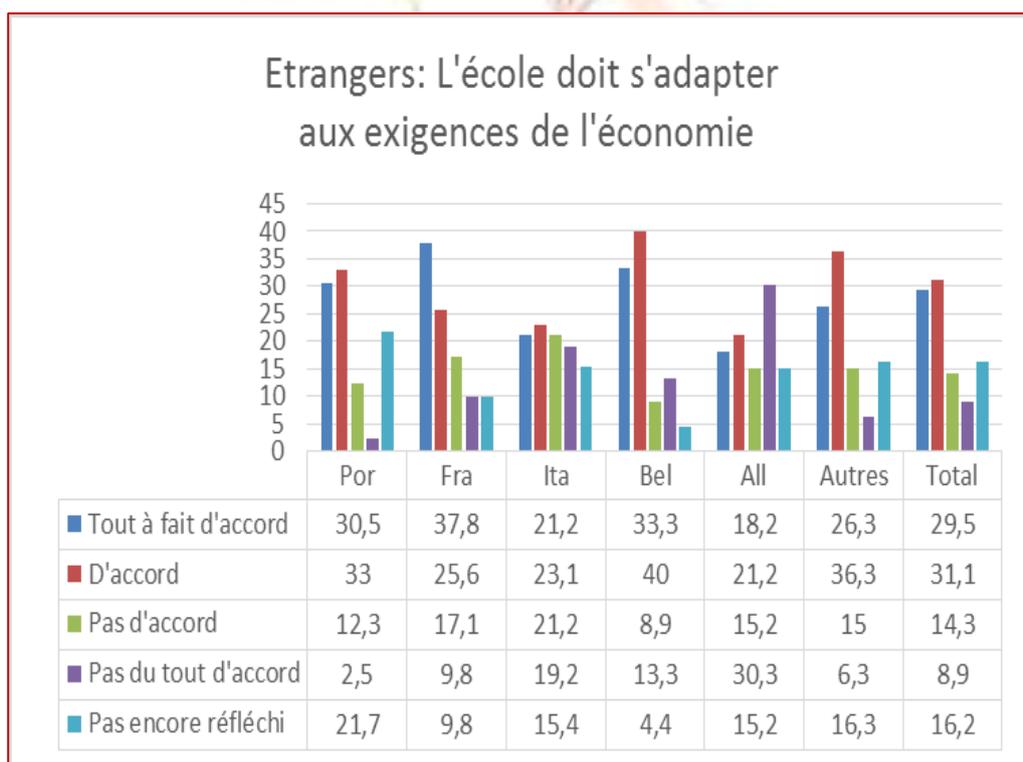


FIGURE 37 LES ÉTRANGERS ET L'ÉCOLE

Etrangers: Différentiel plus élevé entre revenu minimum social et indemnités de chômage



Page | 393

FIGURE 38 LES ÉTRANGERS ET LE REVENU MINIMUM SOCIAL

Sans contestation possible, le corps électoral virtuel était en faveur (et toutes nationalités confondues) en faveur de l'une des mesures phares de la nouvelle gouvernance économique à savoir l'équilibre budgétaire des Etats-membres. Plus de 79% des personnes interrogées le pensaient ainsi.

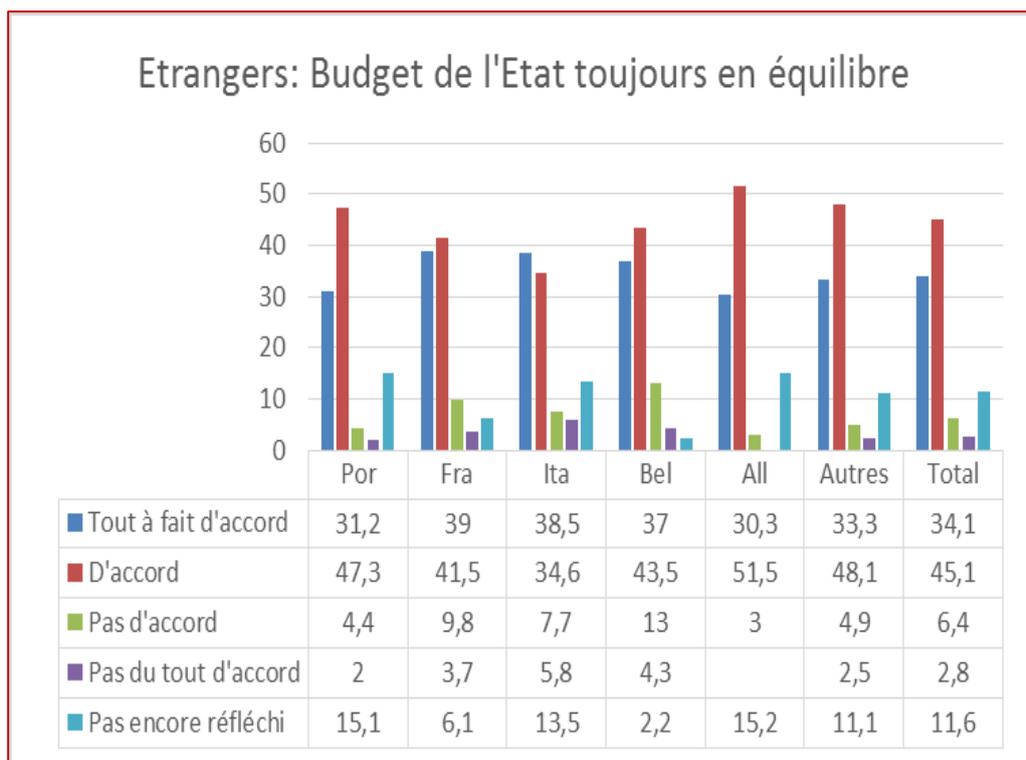


FIGURE 39 LES ÉTRANGERS ET LE BUDGET EN ÉQUILIBRE DE L'ÉTAT

Plus de 85% des Etrangers étaient également en faveur d'une fiscalité incitative envers la création et le développement d'entreprises assurant un développement durable. « Curieusement » au niveau de la nationalité, les Allemands se distinguaient avec un taux d'approbation s'élevant « seulement » à plus de 61% alors qu'ils furent les premiers en Europe à se doter de telles mesures (sous le Gouvernement Kohl en 1996...). De même, si une majorité des Etrangers étaient d'accord avec l'idée d'une gestion paritaire des entreprises (56,4%), les Allemands du Luxembourg se différenciaient par un taux d'approbation minoritaire (41,2%) alors que là aussi ils sont avec les Scandinaves, les inventeurs et développeurs de ce mode original de gestion/participation.

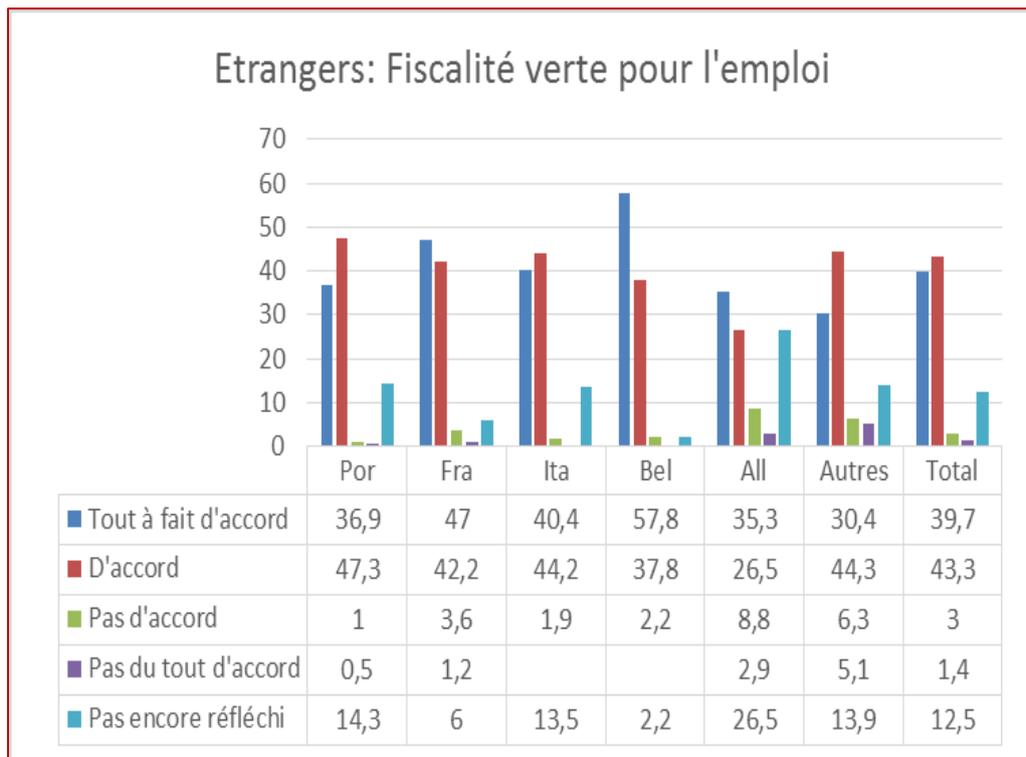


FIGURE 40 LES ÉTRANGERS ET LA FISCALITÉ VERTE

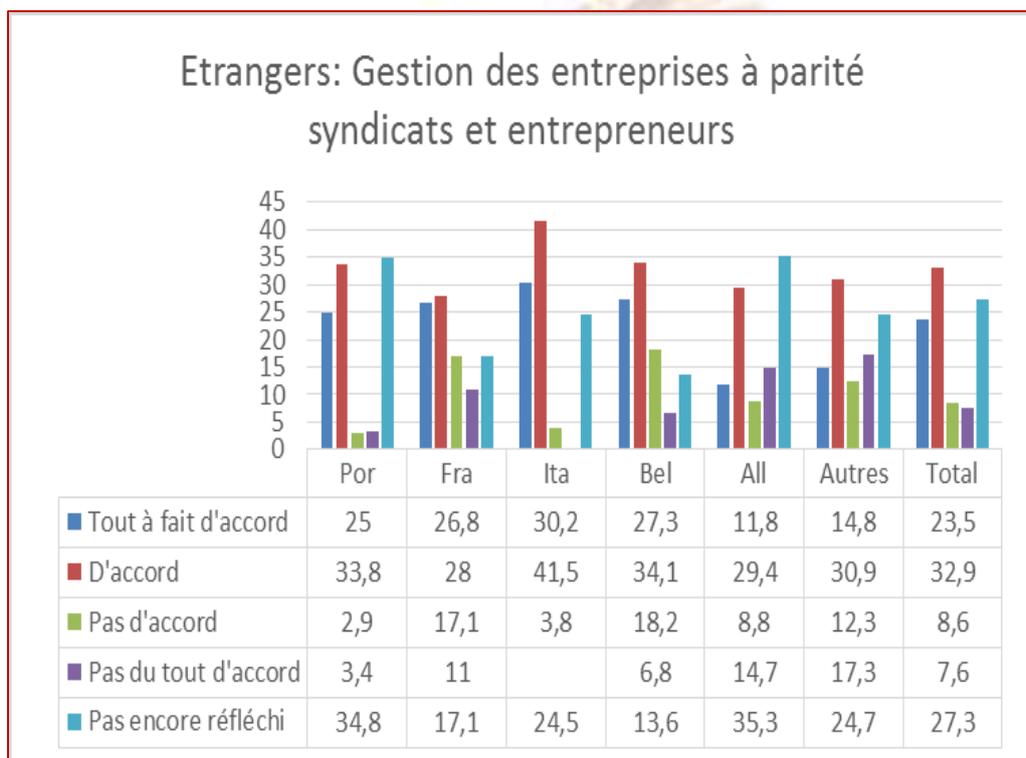


FIGURE 41 LES ÉTRANGERS ET LA GESTION DES ENTREPRISES

Comme en 2009, une majorité d'étrangers étaient contre l'introduction d'une préférence nationale à l'emploi à l'inverse des Luxembourgeois [respectivement 63,3% (54,1% en 2009) étaient contre alors que les nationaux étaient pour à 67,2% (71,1% en 2009)]. Par nationalité, seules les populations italiennes et allemandes étaient majoritairement favorable à une telle mesure (ce n'était plus le cas pour les Portugais et les Allemands qui l'étaient en 2009).

Par rapport à la majorité des questions, le taux de non réponse et/ou « ne sachant pas » est plutôt faible à peine plus de 11%.

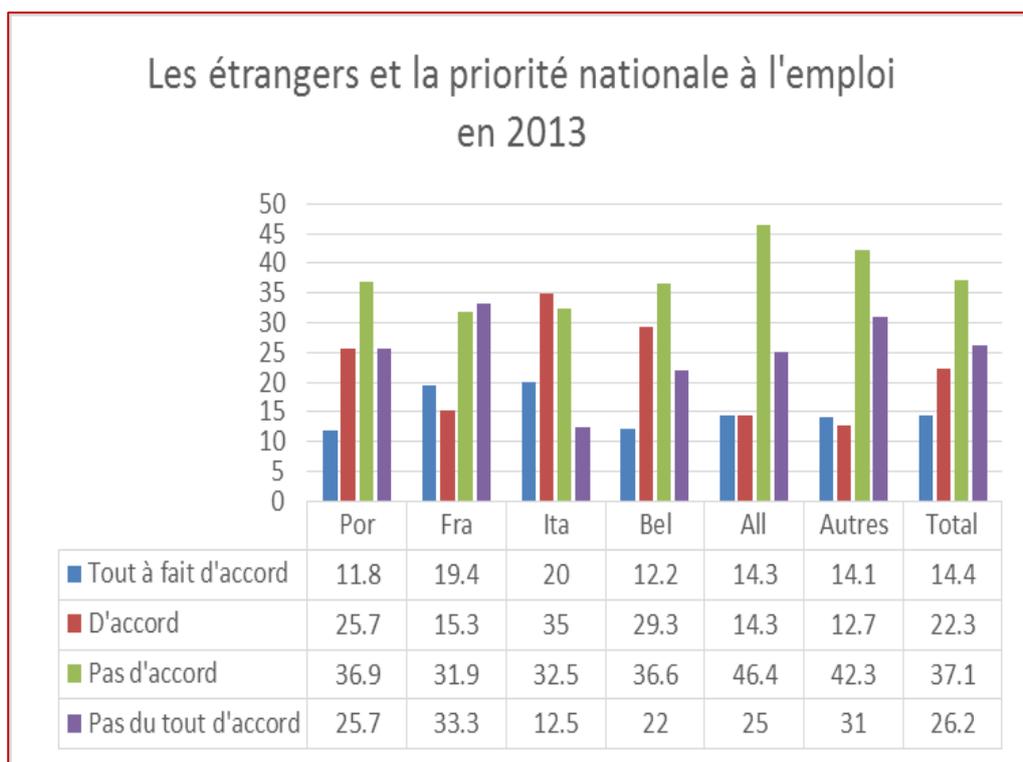


FIGURE 42 LES ÉTRANGERS ET LA PRIORITÉ NATIONALE À L'EMPLOI EN 2013

La stagnation de l'économie luxembourgeoise au cours de la dernière législature n'a pas entraîné un « raidissement identitaire » entre les communautés nationales et étrangères. Ainsi **80,3% des étrangers considéraient que l'harmonie et la compréhension entre les différentes communautés culturelles et linguistiques au Luxembourg allait plutôt bien (76% en 2009)**³⁶. Au regard des questions précédentes sur le régime politique linguistique, il est donc intéressant de distinguer que les Etrangers sont plus pluriculturels et plurilingues que les Luxembourgeois d'une part et d'autre part qu'ils se sentent toutefois exclus de la politique en partie par l'emploi à l'oral quasi exclusif de la langue luxembourgeoise à l'exception des Allemands.

Cette perception du « vivre-ensemble » si élevée est corroborée par l'immense attachement que les étrangers marquaient désormais au Luxembourg à plus de 89% en 2013 (66,7% à leurs nations d'origine, 65,8% à leurs communes, 62,5% à leurs régions d'origine).

	Por	Fra	Ita	Bel	All	Autres	Total
Très élevé	47,6	45,9	57,1	45,2	44,8	47,7	47,8
Assez élevé	42,8	45,9	40,5	47,6	48,3	46,2	44,5
Peu élevé	9	6,8	2,4	7,1	6,9	4,6	6,9
Pas du tout élevé	0,6	1,4				1,5	0,7

FIGURE 43 LES ÉTRANGERS ET LE DEGRÉ D'ATTACHEMENT AU LUXEMBOURG PAR NATIONALITÉ EN 2013

³⁶ La question était la suivante : « En ce moment, diriez-vous que cela va Bien, Plutôt Bien, Plutôt Mal ou Mal en ce qui concerne l'harmonie et la compréhension entre les différentes communautés culturelles et linguistiques au Luxembourg ? 1. Bien, 2. Plutôt bien, 3. Plutôt mal, 4. Mal, 98 Ne sait pas, 99 Sans réponse ».

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

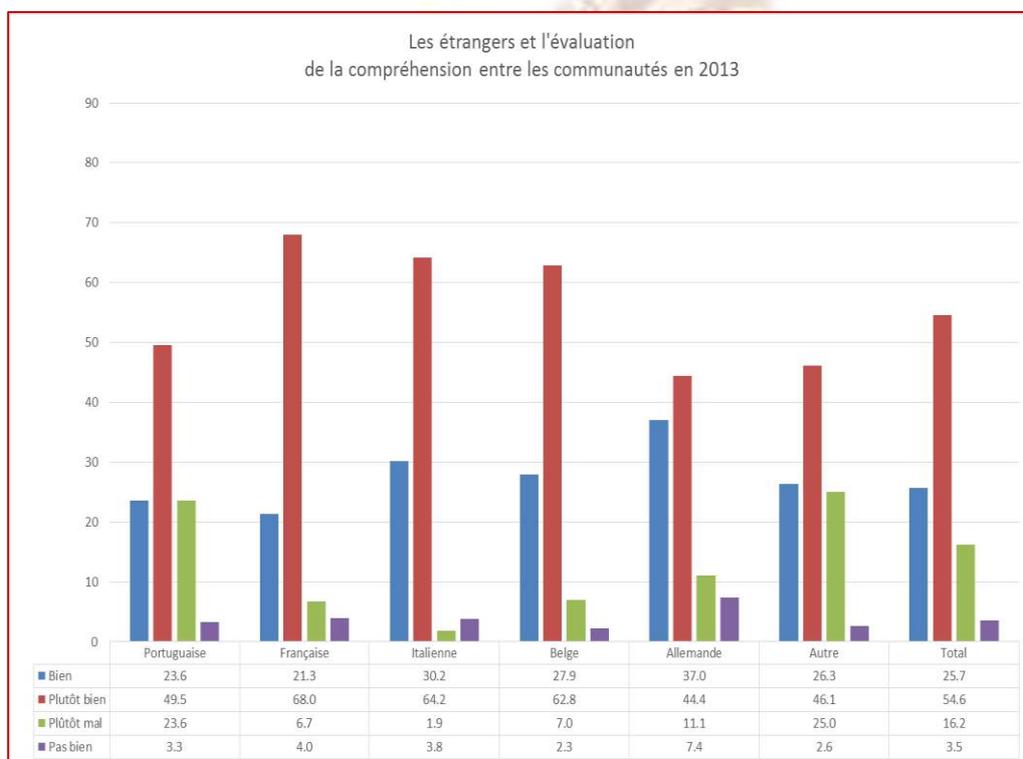
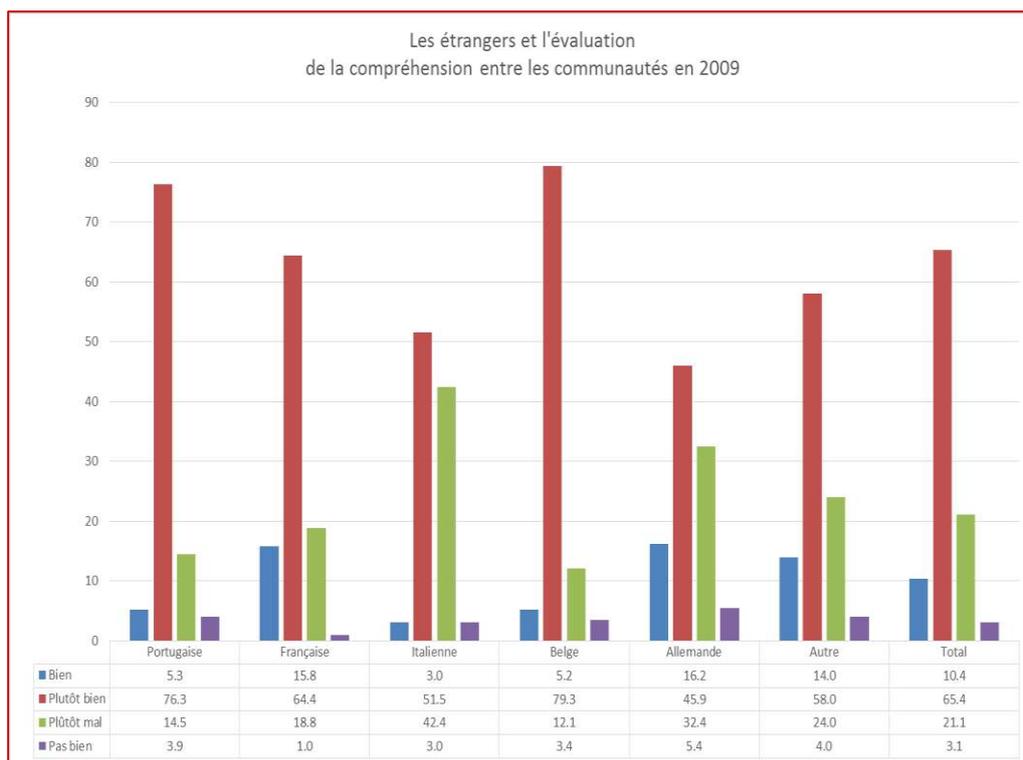


FIGURE 44 LES ÉTRANGERS ET L'HARMONIE COMMUNAUTAIRE EN 2009 & 2013

L'usage des langues en politique séparent les étrangers en trois groupes. Les Allemands privilégieraient le Luxembourgeois. Les Portugais, les Français et les autres nationalités opteraient pour une formule « français et/ou français luxembourgeois ». Les Italiens et les Belges, suivant les items, oscilleraient entre les deux premiers groupes.

Débats- Parlement	Por	Fra	Ita	Bel	All	Autres	Total
Français	23	24.6	25.6	17.9		23.1	21.8
Luxembourgeois	20.6	14.5	32.6	17.9	63.6	29.2	24.3
Allemand-Français-Luxembourgeois	22.4	24.6	11.6	28.2	4.5	20	20.8
Français-Luxembourgeois	32.7	29	30.2	30.8	13.6	24.6	29.3
Débats- Conseil communal							
Français	22.4	21.4	22.2	17.5		25.4	20.9
Luxembourgeois	19.9	14.3	35.6	17.5	81.8	25.4	24.7
Allemand-Français-Luxembourgeois	21.7	27.1	11.1	27.5	4.5	19	20.7
Français-Luxembourgeois	36	35.7	28.9	35	4.5	27	31.9
Texte de loi							
Français	26.8	34.8	32.6	32.5	9.1	32.8	29.3
Luxembourgeois	6	4.3	15.2	2.5	36.4	6.3	8.1
Allemand-Français-Luxembourgeois	24.4	24.6	17.4	25	22.7	25	23.7
Français-Luxembourgeois	31	27.5	32.6	27.5		25	27.6
Programme des partis							
Français	19.9	24.3	17.8	17.9		26.2	20.2
Luxembourgeois	12.7	8.6	22.2	10.3	57.1	9.2	14.5
Allemand-Français-Luxembourgeois	24.1	32.9	31.1	41	9.5	33.8	28.8
Français-Luxembourgeois	34.9	30	28.9	28.2	4.8	23.1	29.3
Débats- Télévision et radio							
Français	22.1	19.7	17.8	15.4		23.4	19.6
Luxembourgeois	20.9	9.9	26.7	23.1	59.1	20.3	21.8
Allemand-Français-Luxembourgeois	19	35.2	26.7	33.3	22.7	26.6	25.5
Français-Luxembourgeois	35	32.4	28.9	28.2	9.1	23.4	30
Langues et meetings politiques							
Français	23.1	19.1	17.8	15.8		25.8	20.3
Luxembourgeois	20	13.2	22.2	15.8	72.7	16.1	21
Allemand-Français-Luxembourgeois	20	27.9	24.4	39.5	9.1	30.6	24.8
Français-Luxembourgeois	34.4	35.3	33.3	28.9	9.1	24.2	30.9
Langues et médias écrits							
Français	22.8	18.8	20.9	17.5		22.2	20.1
Luxembourgeois	8	5.8	14	2.5	31.8	6.3	8.8
Allemand-Français-Luxembourgeois	28.4	44.9	41.9	60	45.5	38.1	38.3
Français-Luxembourgeois	35.2	24.6	20.9	17.5		20.6	25.8

FIGURE 45 LES ÉTRANGERS ET L'USAGE DES LANGUES EN POLITIQUE EN 2013

LES ATTITUDES VIS-À-VIS DE LA RELIGION ET DES CONVENTIONS

En 2009, la diversité religieuse et/ou philosophique était plus importante parmi les étrangers que parmi les Luxembourgeois : 60,8% se déclaraient « catholiques » pour 74,7% des Luxembourgeois. Comme nous l'écrivions « cette pluralité confessionnelle et/ou areligieuse s'expliquait avant tout par la présence non négligeable de chrétiens réformés et/ou orthodoxes (respectivement 7,1% et 2,2%) parmi les étrangers ». Le pluralisme infra-chrétien était nourri principalement par les fortes cohortes calvinistes, luthériennes et anglicanes parmi les populations allemandes (40% se déclarent « protestants ») et les autres nationalités principalement anglo-saxonnes, néerlandaises et scandinaves (15% en font de même). Les chrétiens orthodoxes étaient surreprésentés naturellement parmi les autres nationalités usant des langues slaves. Les « sans religion », c'est-à-dire, ceux qui déclarent « personne athée » et/ou « agnostique » étaient un peu plus nombreux que les Luxembourgeois mais dans des proportions presque semblables (respectivement 23,1% et 20,7% en 2009). Les Portugais, et dans une moindre mesure les Italiens, bastion de la catholicité (79,1% l'affirmaient), conciliaient peu leur foi religieuse avec leur identité politique comme nous l'avons vu lorsqu'il s'est agi des intentions de vote et de la proximité politique faible vis-à-vis du PCS.

En 2013, le paysage religieux et philosophique des étrangers s'est encore bigarré. Les « Catholiques » n'étaient plus que 57,6%. Si les « Orthodoxes » stagnaient (1,8%) celles et ceux qui affirmaient des identités chrétiennes autres (anglicanes, réformées, et pentecôtistes progressaient (13,4% des sondés avec une progression parmi les Portugais et les Anglo-saxons). La part des athées et des agnostiques a reculé aussi en 2013 (passant de 23,1% à 15,8% mais surreprésentée parmi les Français). L'Islam apparaissait pour la première fois avec un taux de 0,9% (autres nationalités) et une multitude d'autres religions non précisées par les personnes interrogées. 23% des sondés n'ont pas répondu à ces questions et/ou ne savaient pas.

Conséquence de cette diversité religieuse limitée et philosophique, à l’image des Luxembourgeois, les étrangers étaient très partagés sur le maintien du conventionnement tel qu’il fonctionnait (44% en sa « faveur » ; 32,5% « neutre » et 23,5% « contre »). Tout comme les Luxembourgeois, moins de 22% étaient en faveur de nouvelles conventions au bénéfice des mouvements philosophiques, d’autres religions et de l’Islam. 1/3 de non répondants en moyenne sur les conventions.

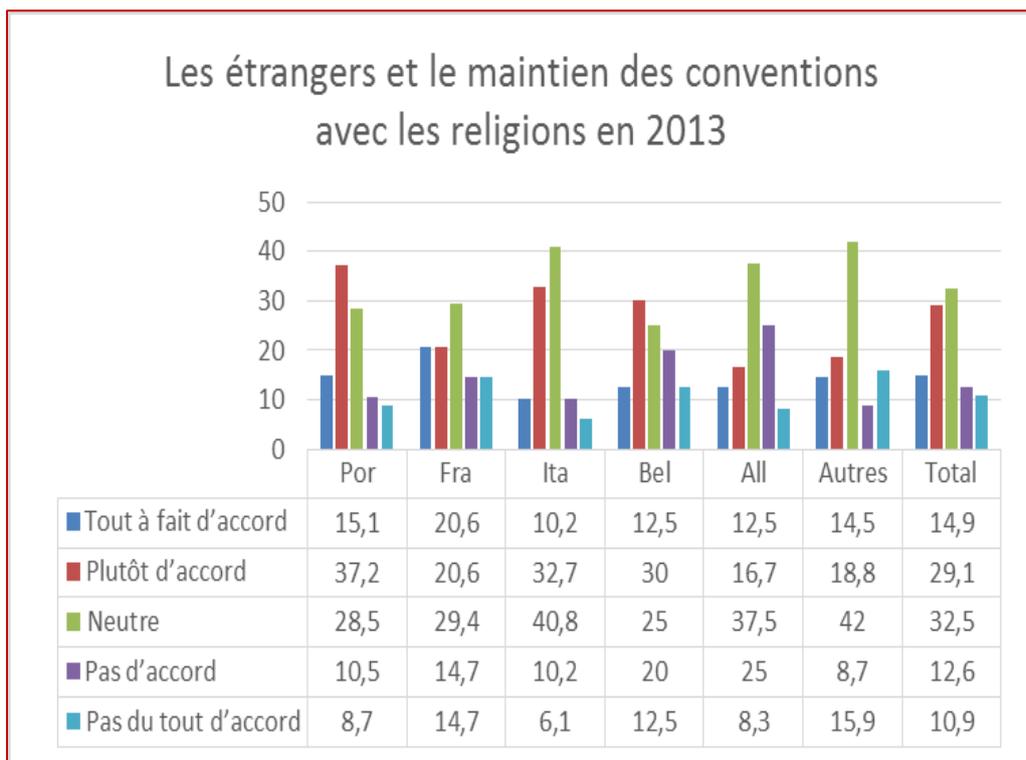


FIGURE 46 LES ÉTRANGERS ET LE MAINTIEN DES CONVENTIONS AVEC LES RELIGIONS EN 2013

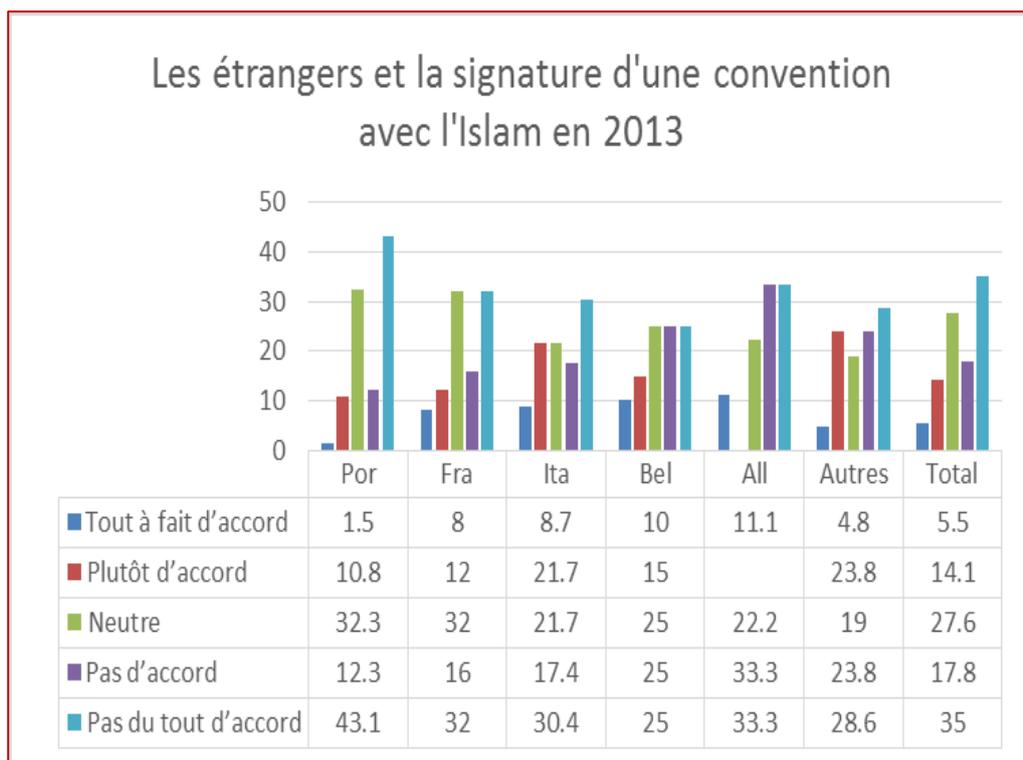


FIGURE 47 LES ÉTRANGERS ET LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ISLAM EN 2013

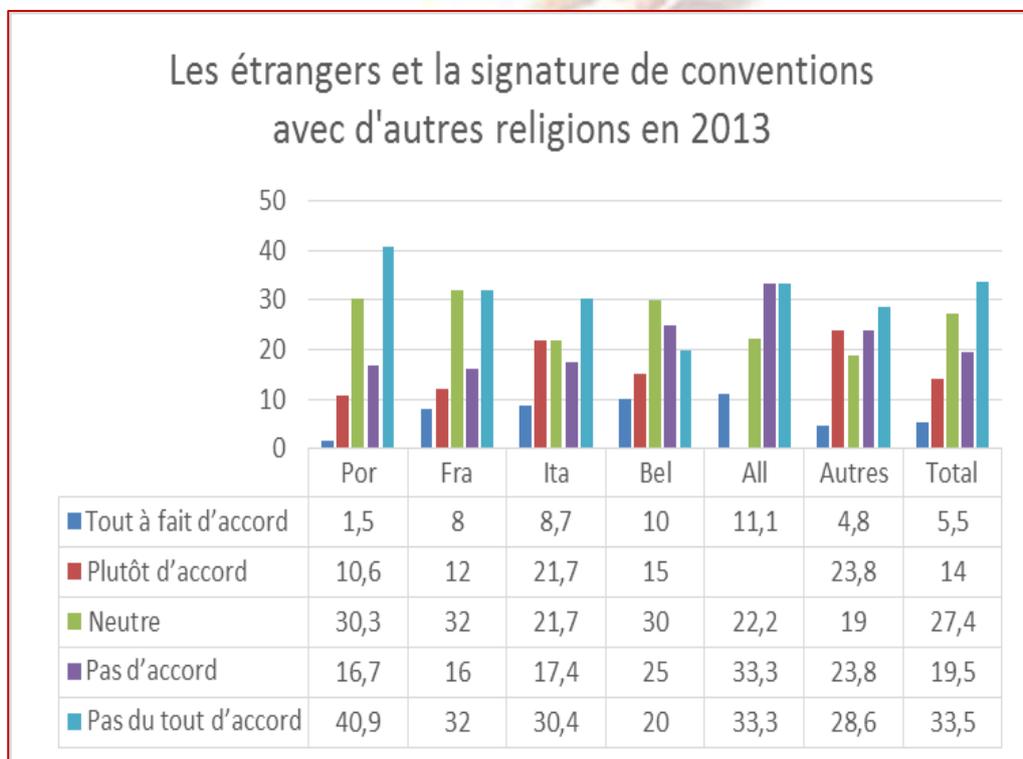


FIGURE 48 LES ÉTRANGERS ET LA SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC D'AUTRES RELIGIONS

les étrangers et la signature de conventions avec les mouvements philosophiques en 2013



FIGURE 49 LES ETRANGERS ET LA SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC LES MOUVEMENTS PHILOSOPHIQUES





ANALYSE DU VOTE

DES LUXEMBOURGEOIS DE
NATIONALITÉ

ET

DES ETRANGERS DE RÉSIDENCE

D'APRÈS LE SONDAGE POST-
ÉLECTORAL ET LES GROUPES DE
DISCUSSION

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE
2014

PHILIPPE POIRIER &

RAPHAËL KIES (*Groupes de discussion*)

TABLE DES MATIÈRES

Comprendre la représentation de la politique européenne	411
La construction de l'identité du corps électoral européen	411
L'opinion du corps électoral européen sur les élections européennes	416
L'opinion du corps électoral européen sur le système politique de l'Union européenne	429
Les attitudes vis-à-vis de l'Europe et des Européens	445
Comprendre le vote aux européennes	470
Les modalités du vote aux élections européennes	470
Les motifs du vote aux élections européennes	483
Les valeurs et opinions du corps électoral européen sur les réformes du Gouvernement tripartite	494
Analyse des groupes de discussion	514
Le chômage (des jeunes) et formation	515
La fonction publique	521
Le nouveau gouvernement : formation et évaluation	526
Le modèle social luxembourgeois	529
L'intégration politique et économique des étrangers	533
Les élections européennes : perception, campagne et stratégie de vote	539



 TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 Degré d'attachement à la commune en 2014</i>	413
<i>Figure 2 Degré d'attachement à la région en 2014</i>	413
<i>Figure 3 Degré d'attachement au pays d'origine en 2014</i>	414
<i>Figure 4 Degré d'attachement au Luxembourg en 2014</i>	414
<i>Figure 5 Degré d'attachement à la Grande Région en 2014</i>	415
<i>Figure 6 Degré d'attachement à l'Union européenne en 2014</i>	415
<i>Figure 7 Ventilation du vote sur le Traité constitutionnel européen des électors en 2009 & 2013</i>	418
<i>Figure 8 Importance des élections communales en 2014</i>	422
<i>Figure 9 Importance des élections législatives en 2014</i>	422
<i>Figure 10 Importance des élections européennes en 2014</i>	423
<i>Figure 11 Importance des élections sociales en 2014</i>	423
<i>Figure 12 Intérêt pour les élections européennes au Luxembourg en 2014</i>	426
<i>Figure 13 Intérêt pour les élections européennes dans les pays limitrophes en 2014</i>	427
<i>Figure 14 Intérêt pour les élections européennes au niveau de l'Union européenne en 2014</i>	428
<i>Figure 15 Avis sur le fonctionnement de la démocratie au niveau de l'Union européenne en 2014</i>	430
<i>Figure 16 Confiance envers la Commission européenne en 2009</i>	432
<i>Figure 17 Confiance envers la Commission européenne en 2014</i>	432
<i>Figure 18 Confiance envers la Cour de Justice de l'Union européenne en 2009</i>	434
<i>Figure 19 Confiance envers la Cour de Justice de l'Union européenne en 2014</i>	434
<i>Figure 20 Confiance envers le Parlement européen en 2009</i>	436
<i>Figure 21 Confiance envers le Parlement européen en 2014</i>	436
<i>Figure 22 Confiance envers le Conseil de l'Union européenne en 2009</i>	438
<i>Figure 23 Confiance envers le Conseil de l'Union européenne en 2014</i>	438
<i>Figure 24 Confiance envers le Médiateur européen en 2009</i>	440
<i>Figure 25 Confiance envers le Médiateur européen en 2014</i>	440
<i>Figure 26 Confiance envers les partis politiques européens en 2014</i>	442
<i>Figure 27 Avis sur le personnel politique européen et national en 2014</i>	444
<i>Figure 28 Avis sur la conformité des décisions prises par l'UE par rapport aux intérêts du Luxembourg en 2009 & 2014</i>	446
<i>Figure 29 Avis sur la conformité des décisions prises par l'UE par rapport aux intérêts personnels en 2009 & 2014</i>	448
<i>Figure 30 Menace du modèle social luxembourgeois par l'intégration européenne en 2009 & 2014</i>	450
<i>Figure 31 Menace du modèle fiscal luxembourgeois par l'intégration européenne</i>	452

<i>Figure 32 responsabilité accordée au Gouvernement national en matière de politique publique en 2009</i>	454
<i>Figure 33 Responsabilité accordée à l'Union européenne en matière de politique publique en 2009</i>	454
<i>Figure 34 Responsabilité accordée au Gouvernement national et/ou à l'Union européenne en matière de politique publique en 2014</i>	463
<i>Figure 35 Avis sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne en 2014</i>	465
<i>Figure 36 Avis sur le conflit Ukraine/russie et le rôle de l'Union européenne en 2014</i>	466
<i>Figure 37 Avis sur les Traités portant sur la Gouvernance économique depuis 2010</i>	467
<i>Figure 38 Avis sur le Traité de libre-échange transatlantique en 2014</i>	468
<i>Figure 39 Avis sur l'exploitation du gaz de schiste en 2014</i>	469
<i>Figure 40 Avis sur des listes distinctes aux élections législatives et européennes en 2009 & 2014</i>	472
<i>Figure 41 Modalités du vote aux élections européennes en 2009 & 2014</i>	475
<i>Figure 42 Le panachage aux élections européennes de 2014</i>	477
<i>Figure 43 La loyauté des électeurs entre les législatives et les européennes en 2004, 2009 et 2014</i>	479
<i>Figure 44 La structure de la loyauté des électeurs entre les législatives et les européennes de 2014</i>	480
<i>Figure 45 Répartition des votes écologistes suivant les personnalités aux européennes de 2014</i>	481
<i>Figure 46 Répartition des votes PD suivant les candidats aux élections européennes de 2014</i>	482
<i>Figure 47 Répartition des votes PCS suivant les candidats aux européennes de 2014</i>	482
<i>Figure 48 Les problèmes les plus importants que l'Europe doit affronter en 2014</i>	485
<i>Figure 49 Motifs du vote La Gauche aux européennes de 2014</i>	486
<i>Figure 50 Motifs du vote Les Verts aux européennes de 2014</i>	487
<i>Figure 51 Motifs du vote POSL aux européennes de 2014</i>	488
<i>Figure 52 Motifs du vote PD aux européennes de 2014</i>	489
<i>Figure 53 Motifs du vote PCS aux européennes de 2014</i>	490
<i>Figure 54 Motifs du vote aux européennes de 2014</i>	492
<i>Figure 55 Motifs pour ne pas voter aux européennes de 2014</i>	493
<i>Figure 56 Avis sur le bilan du Gouvernement tripartite en 2014</i>	497
<i>Figure 57 Avis sur l'échange automatique des informations fiscales en Europe en 2014</i>	498
<i>Figure 58 Avis sur la réforme budgétaire avec des institutions privées de consultance en 2014</i>	500
<i>Figure 59 Avis sur un revenu de base universel en 2014</i>	502
<i>Figure 60 Avis sur l'allocation étudiante modulée en 2014</i>	503
<i>Figure 61 Avis sur la construction de 10% de logements sociaux par commune en 2014</i>	504

<i>Figure 62 Avis sur l'augmentation de la TVA modulée en 2014</i>	506
<i>Figure 63 Avis sur l'indexation automatique des salaires en 2014</i>	508
<i>Figure 64 Avis sur le libre choix dans le domaine scolaire en 2009 & 2014</i>	510
<i>Figure 65 Avis sur le mariage de personnes de meme sexe et les droits afférents en 2014</i>	512
<i>Figure 66 Avis sur le maintien du référendum sur le droit de vote des étrangers aux législatives en 2014</i>	513



Note de lecture

Dans les graphiques qui suivent, nous avons pris le parti pour lequel les électeurs déclarent avoir « principalement » voté (soit un vote de liste, soit un vote personnalisé sur une seule liste, soit un vote panaché inter-listes mais avec une dominante pour les candidats d'un parti en particulier).

Nous avons croisé ce vote avec une série de variables sociodémographiques, de motivations données pour justifier son vote, et de positions sur une série de valeurs afin de caractériser les différents électorats des partis politiques luxembourgeois en 2013.

Nous établissons de manière systématique des comparaisons avec l'étude de 2009 et nous reprenons les cadres d'analyses déjà utilisés en 2004 et en 2009 lorsqu'ils sont toujours pertinents et/ou les adaptons si nécessaires (ils sont en surlignage de couleur « bordeaux »). Nous avons aussi développé de nouvelles hypothèses de travail pour les élections européennes de 2014 qui sont-elles aussi surlignées en « bordeaux ».

Nous utilisons les données pondérées pour l'âge et le sexe, la circonscription électorale, la situation par rapport à l'activité (actifs - inactifs), le niveau d'éducation et le vote principal estimé. Nous ne donnons que les résultats valables d'un point de vue statistique. C'est pourquoi, il nous est impossible de donner pour les élections européennes de 2013 des résultats probants pour le Parti communiste du Luxembourg, du Parti pour une démocratie intégrale et parfois de l'ADR et du PPL pour les élections européennes de 2014.

Lorsque nous utilisons le terme de « corps électoral législatif », il s'agit des électeurs de nationalité luxembourgeoise pour les élections nationales d'octobre 2013.

Le terme de « corps électoral virtuel » correspond aux étrangers qui résident légalement au Luxembourg et qui ont été interrogés sur les élections législatives de l'automne 2013 « comme s'ils avaient voté ».

Le terme de « corps législatif européen » comprend les citoyens de nationalité luxembourgeoise et les citoyens européens inscrits sur les listes électorales pour le scrutin européen de mai 2014.

COMPRENDRE LA REPRÉSENTATION DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE

LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ DU CORPS ÉLECTORAL EUROPÉEN

Page | 411

Le « corps électoral européen » est composé à la fois des Luxembourgeois de nationalité et des étrangers inscrits sur les listes électorales au Luxembourg pour le scrutin européen (respectivement 77% de nationaux et 23% de communautaires avec une ou plusieurs nationalités). L'attachement aux différents paliers de gouvernance permet de comprendre tant l'identité vécue comme un processus essentialiste que l'identification dans une visée performative dudit palier. En d'autres termes, ces données nous renseignent sur la manière dont les habitants du Grand-Duché conçoivent leurs identités personnelles et le degré d'effcience en termes de politiques publiques qu'ils accordent à tel ou tel niveau de gouvernance.

Dans les tableaux qui suivent, indépendamment de sa nationalité ou de son vote, l'attachement est le plus prononcé au Luxembourg (+ de 90% déclarent avoir un attachement « très élevé » et « assez élevé »)¹. Cette très forte identification est un processus intéressant car il s'accompagne simultanément d'un affaiblissement à la fois de l'attachement à sa commune, à sa région et à son pays d'origine par rapport aux études antérieures de 2004 et de 2009. Le « pays » est vécu aussi bien comme la réalisation de son identité personnelle dans une perspective civique (de « patriotisme constitutionnel » ?) que comme celle d'une exigence pour une meilleure gouvernance par rapport aux instruments développés jusqu'alors au niveau communal, dans les autres Etats membres et au niveau de l'Union européenne. **Il faut remarquer tout de même l'un des rares résultats « aberrants » selon nous : le niveau d'attachement à la « région » est plus élevé parmi les Luxembourgeois que les autres Européens (respectivement 64% et 54% pour une moyenne de 63%).**

¹ La question était la suivante : « Veuillez indiquer pour chacune des propositions suivantes votre degré d'attachement ? Il faudrait que vous m'indiquiez si celui-ci est : lire ECHELLE ; Très élevé ; Assez élevé ; Peu élevé ; Pas du tout élevé ; ne sait, Pas de réponse ; Commune ; Région d'origine (si cela s'applique) ; Pays d'origine (si cela s'applique) ; Luxembourg ; Grande Région ; Union européenne ».

Les électorats à droite et au centre droit (ADR, PCS et PD) sont manifestement les plus attachés au Grand-Duché. Ceci n'est pas une surprise dans la mesure où la question identitaire est un marqueur classique de ce type d'électorats dont les études précédentes en 2004, en 2005 et en 2009 avaient déjà mis en exergue l'importance. L'attachement au palier national de gouvernance est aussi élevé au sein de l'électorat socialiste alors que l'électorat écologiste se distingue par sa faiblesse au sein des électorats des gauches luxembourgeoises. Seuls 29,9% des « environnementalistes » s'affirment « très attachés » au Luxembourg.

L'attachement à l'Union européenne n'est manifeste qu'à plus de 56% en 2014 alors qu'il était de plus de 65% en 2009. Cette baisse est imputable non seulement à la permanence d'un fort sentiment souverainiste parmi les électeurs de l'ADR et de La Gauche **mais aussi à l'affaiblissement notable du sentiment « très attaché » parmi l'électorat PCS qui se démarquait jusqu'alors comme l'électorat le plus en faveur de l'Union européenne.** L'affiliation à la Grande Région n'est plus majoritaire en 2014 (moins de 47%). De nouveau, par rapport à 2009, ce sont les électorats de droite et du centre droit [8% (ADR), 9,5% (PCS) et 9,8% (PD) se déclarent « très attachés »] qui sont les plus responsables de ce « déclin » d'empathie vis-à-vis de la Grande Région alors même que le PCS et le PD ont déployé depuis de très nombreuses années des stratégies tant au niveau communal qu'au niveau gouvernemental pour renforcer les instruments de coopération et de gouvernance « grand-régionale ». Au niveau des données sociodémographiques, le seul résultat probant est que les plus jeunes sont parmi les moins attachés à la grande région (38% pour les 18-24 ans pour une moyenne nationale de 44%). Au niveau des données sociodémographiques, la chute est brutale parmi les 35-49ans (48% ne sont pas attachés en 2014 contre 31% en 2009), parmi les moins de 2500 euros par mois (56% ne le sont pas en 2014 pour 45% en 2009), les enseignants (50% en 2014 pour 42% en 2009).

L'identité personnelle des Luxembourgeois (et des étrangers vivant au Luxembourg) est donc plus « nationale » que « transnationale ». Ce sentiment d'attachement au pays doit être perçu comme la confiance dans le système luxembourgeois de gouvernance en comparaison des régions limitrophes et, dans une moindre mesure, mais croissante par rapport à ceux de l'Union européenne.

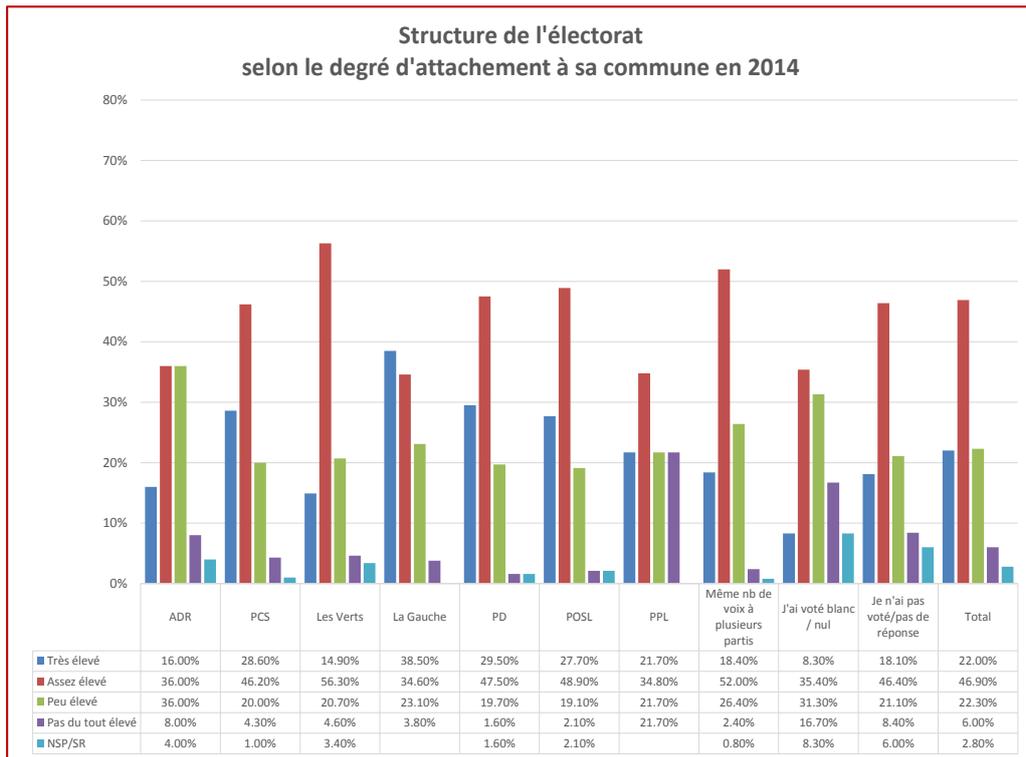


FIGURE 1 DEGRÉ D'ATTACHEMENT À LA COMMUNE EN 2014

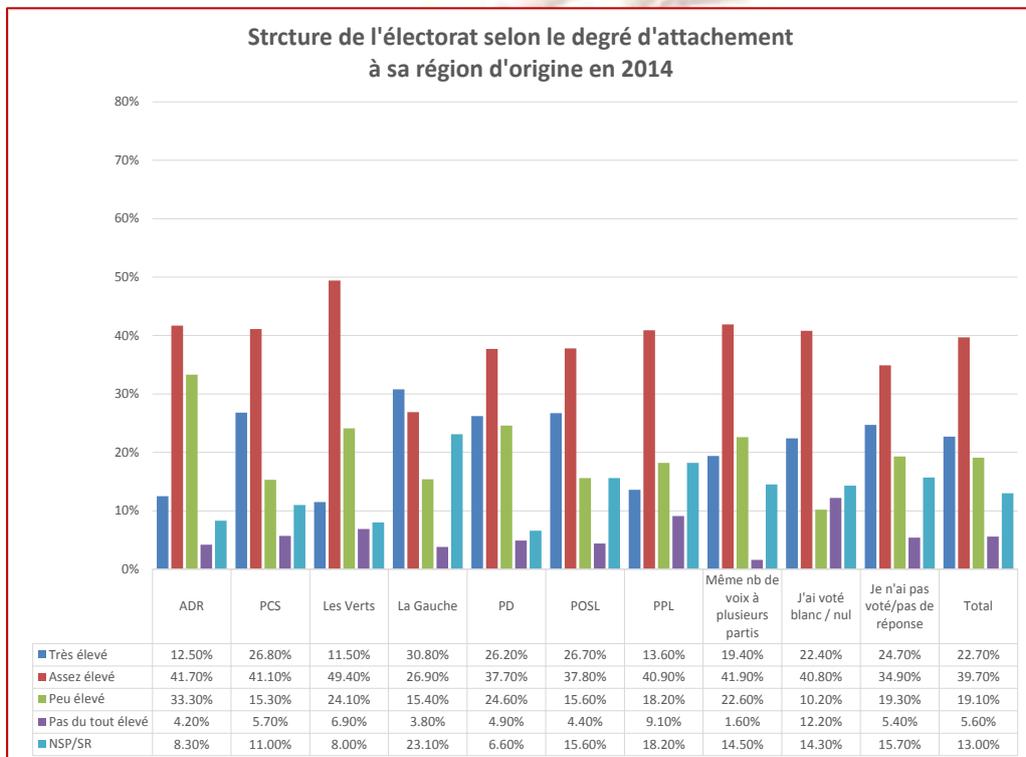


FIGURE 2 DEGRÉ D'ATTACHEMENT À LA RÉGION EN 2014

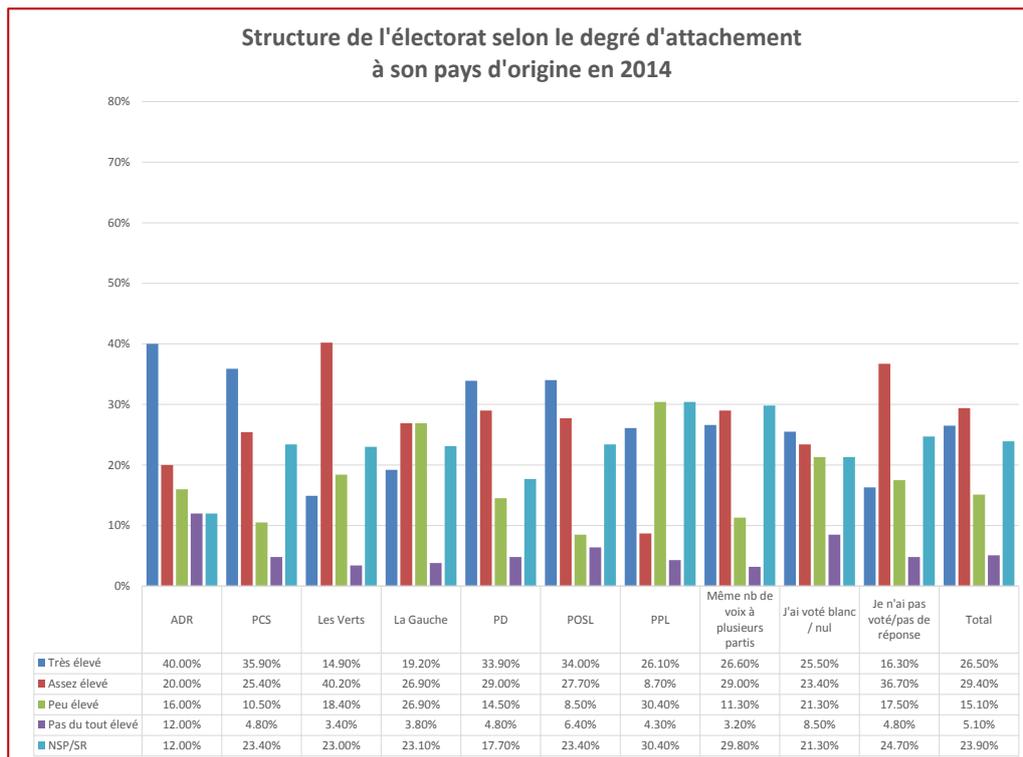


FIGURE 3 DEGRÉ D'ATTACHEMENT AU PAYS D'ORIGINE EN 2014

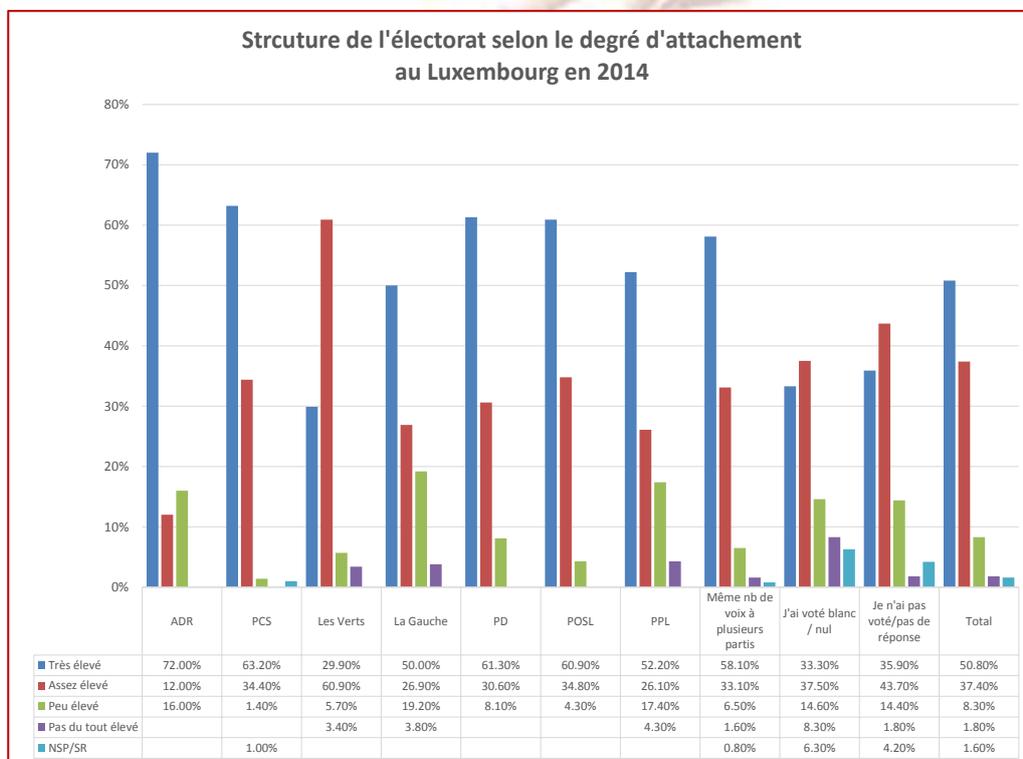


FIGURE 4 DEGRÉ D'ATTACHEMENT AU LUXEMBOURG EN 2014

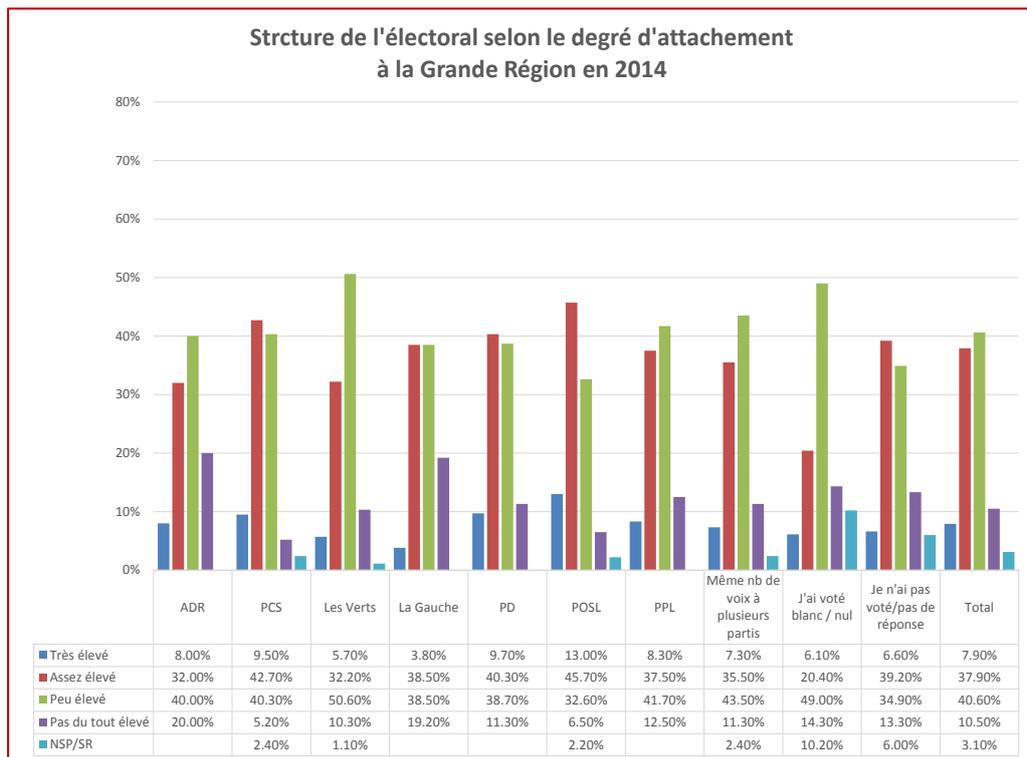


FIGURE 5 DEGRÉ D'ATTACHEMENT À LA GRANDE RÉGION EN 2014

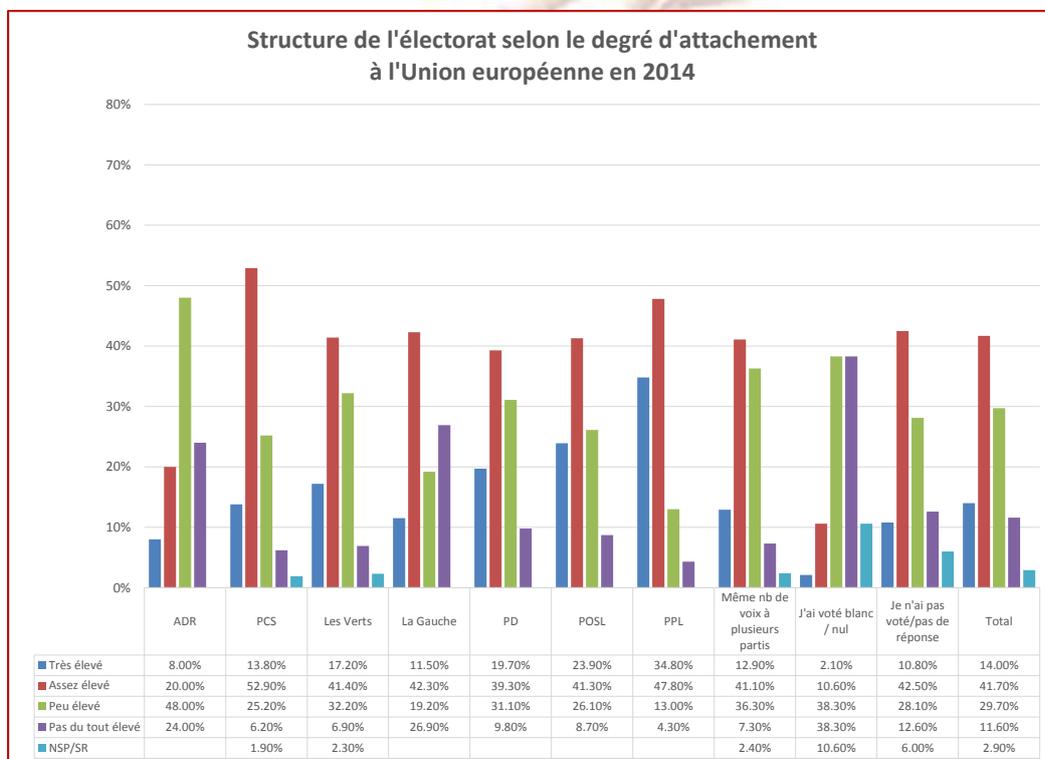


FIGURE 6 DEGRÉ D'ATTACHEMENT À L'UNION EUROPÉENNE EN 2014

L'OPINION DU CORPS ÉLECTORAL EUROPÉEN SUR LES ÉLECTIONS
EUROPÉENNES

En 2005, le référendum sur le Traité constitutionnel européen avait illustré le phénomène de désalignement partisan, c'est-à-dire le non-respect des consignes de vote émises par les directions nationales de partis.

Bien plus, il avait révélé l'existence, comme dans d'autres démocraties européennes depuis l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht en 1993, d'un clivage aussi bien au sein des droites que des gauches, entre les partisans de l'approfondissement politique et économique de l'Union par la méthode communautaire² et les supporters de la coopération politique et économique dans le respect des souverainetés des Etats-membres de l'Union.

L'expression de la seconde option dans les enquêtes d'opinion à la fois en 2005 et en 2009 était toutefois disjointe de la réalité du vote. De nouveau en 2014, celles et ceux qui préfèrent l'option souverainiste adoptent des stratégies de réponse qui ne reflètent pas ou peu l'état réel de cette « option » dans la société grand-ducale. Dans le même temps, le corps électoral européen dans sa composition à la fois en âge et en nationalité a évolué et le souvenir du vote, de la « virtualité du vote » ou bien encore de la rationalisation de l'enjeu « méthode communautaire/souveraineté » sont sérieusement altérés.

² L'Union européenne reposait jusqu'au Traité de Lisbonne en 2009 sur trois piliers jusqu'à l'introduction du Traité de Lisbonne. Le premier pilier est constitué de la Communauté européenne, la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM) et l'ancienne Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), le second pilier de la politique étrangère et de sécurité commune et le troisième pilier de coopération policière et judiciaire en matière pénale. La méthode communautaire est le mode de fonctionnement institutionnel du premier pilier de l'Union, reposant sur une logique d'intégration caractérisée par le monopole du droit d'initiative de la Commission, le recours général au vote à la majorité qualifiée au Conseil, le rôle actif du Parlement européen, l'uniformité d'interprétation du droit communautaire assurée par la Cour de justice. Elle s'oppose au mode de fonctionnement institutionnel des deuxième et troisième piliers, qui repose sur une logique de coopération intergouvernementale.

Si l'option en faveur du Traité constitutionnel européen demeure le choix le plus important en 2014, c'est-à-dire, le soutien à la méthode communautaire, il n'est plus majoritaire comme en 2009 (respectivement 66,1% en 2009 et 41,8% ont voté « oui » en 2014)³.

Page | 417

Surtout la part croissante des non votants, des « ne sachant pas répondre » et n'étant pas présents à la question a cru fortement (7,8% en 2009 et 41,2% en 2014). L'affadissement à l'un des symboles de la méthode communautaire et la transformation sociologique sur l'acte de vote en lui-même, touchent l'ensemble des électorats partisans qu'ils soient traditionnellement plus souverainistes comme ceux de l'ADR, de La Gauche, et dans une moindre mesure des Verts et du POSL ou inversement ceux qui étaient les plus « europhiles » historiquement comme ceux du PCS et du PD.

C'est d'ailleurs dans ces électorats que l'option positive envers le Traité est le plus en retrait par rapport à l'étude de 2009, constituant en soi un nouveau défi pour les directions nationales desdits partis et soulignant l'importance de jauger réellement et régulièrement la position de leurs membres et sympathisants vis-à-vis de l'Union européenne et de son système actuel de gouvernance. Ainsi, 78,4% des électeurs chrétiens sociaux avaient déclaré avoir voté pour le Traité constitutionnel européen en 2009 contre 57,6% en 2014. Les électeurs libéraux affirmaient avoir voté quant à eux en faveur dudit Traité à hauteur de 62% en 2009 alors qu'ils n'étaient plus que 50% en 2014.

Au niveau des données sociodémographiques, tout comme en 2005 et en 2009, ce sont les retraités, les membres de l'Exécutif et des corps législatifs, les revenus les plus élevés qui déclarent avoir voté oui audit référendum (respectivement 49%, 53%, 38%, 41% alors que la moyenne du sondage est de 31%).

³ La question était la suivante : « Avez-vous voté lors du référendum sur le Traité constitutionnel européen en 2005 si oui : Comment avez-vous voté ? Par oui ; Par non ; Blanc ; Je n'étais pas présent ; Je n'avais pas le droit de vote (pas 18 ans) Je n'avais pas le droit de vote (pas la nationalité luxembourgeoise) Ne sait pas, Sans réponse ».

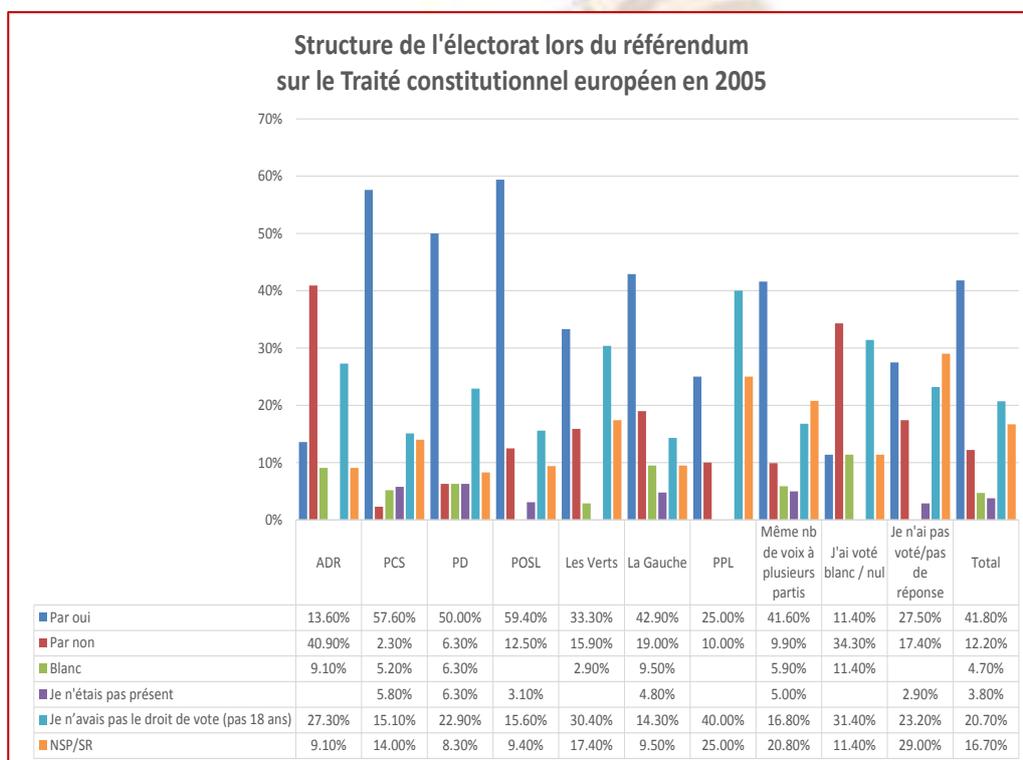
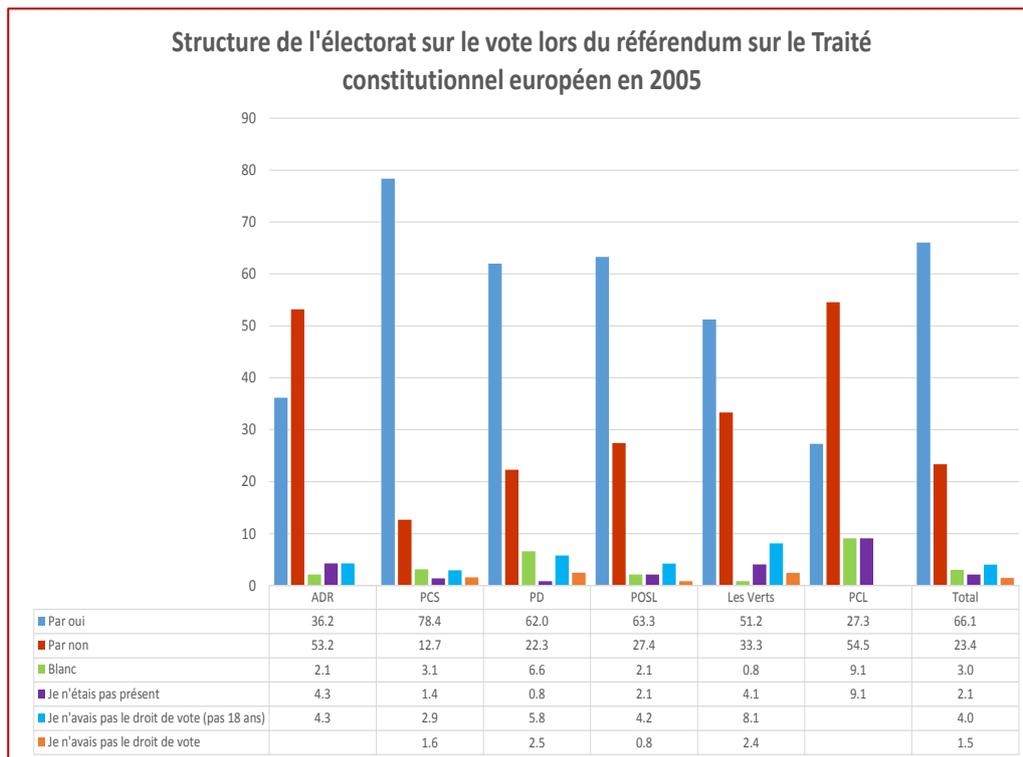


FIGURE 7 VENTILATION DU VOTE SUR LE TRAITÉ CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN DES ÉLECTORATS EN 2009 & 2013

L'importance accordée aux différents scrutins (communaux, sociaux, législatifs et européens) complète la compréhension de l'attachement au palier de gouvernance qui a été abordée plus haut⁴. Sans surprise et logiquement, **les deux scrutins qui sont les plus importants pour le corps électoral européen sont les Communales et les Législatives (respectivement 84,6% et 84,4% les considèrent comme « importantes » en 2014)**. Il est intéressant de remarquer qu'à la fois le scrutin européen et le scrutin social visant à désigner les représentants dans les entreprises et les Chambres professionnelles sont en net déclin selon leurs importances parmi les Luxembourgeois et les Etrangers (entre 10 à 15 points par rapport à 2009 !). Cet affaiblissement est plus marqué chez les Luxembourgeois que chez les Européens résidant au Grand-Duché (un différentiel de 20 points sur les deux scrutins en quatre ans !).

Au niveau communal, on remarque la corrélation entre le nombre de mandataires détenus par les partis et l'importance que l'on accorde à ce type d'élections. Plus le nombre d'élus communaux est faible plus le sentiment d'importance de ce type d'élections diminue (particulièrement pour l'ADR, La Gauche et le Parti pirate).

Au niveau législatif, l'importance par rapport à 2009 s'est accrue de manière générale de 2 points sans aucun doute lié au contexte si particulier du déclenchement des dernières élections et la dramaturgie qui s'en est accompagnée sur le maintien ou non du Premier Ministre sortant, Jean-Claude Juncker. La progression a été particulièrement forte parmi l'électorat socialiste (+ 9 points par rapport à 2009) dont la direction nationale avait mis fin à la précédente coalition sur les dysfonctionnements des Services de renseignement de l'Etat.

Au niveau des données sociodémographiques, le degré de « très important » (moyenne nationale 46) était beaucoup plus élevé chez les Hommes que chez les Femmes (respectivement 54% et 39%), chez les Luxembourgeois que chez les autres Européens (respectivement 49 et 37%) mais quasi-identique en moyenne (« très important », « important ») et parmi les revenus les plus élevés (respectivement 60% pour les 6000 euros mensuels et+, 62% pour les 8000 euros et+).

⁴ La question était la suivante : « Pourriez-vous m'indiquer l'importance que vous accordez aux types d'élections suivants ? Très important ; Important ; Peu Important ; Pas du tout Important ; Ne sait pas ; Sans réponse ; Les élections communales ; Les élections législatives ; Les élections européennes ; Les élections sociales ».

Cadre d'analyses générales en 2014

Au niveau européen, premier scrutin disjoint en date depuis 1979, l'importance a reculé à l'exception de l'électorat chrétien social sans doute en raison cette fois-ci de la candidature de Jean-Claude Juncker à la présidence de la Commission européenne pour le Parti populaire européen. Le recul parmi les autres électeurs en rapport avec l'élection européenne de 2009 ne peut s'expliquer que par trois hypothèses de travail :

- La plus probable, la modification du positionnement politique lente et en général sur l'intégration européenne, où l'approbation de la méthode communautaire est en recul depuis 2005 ;
- La seconde la plus probable, la polarisation forte au moment de la formation de la coalition tripartite en décembre 2013 a conduit leurs électeurs à sous-estimé ce scrutin d'autant plus que Jean-Claude Juncker était le candidat ayant le plus de chance d'accéder à la magistrature suprême de l'Union ;
- La troisième et la moins probable (en raison du corps électoral européen) la manifestation d'une certaine lassitude dans l'acte de vote après la polarisation des législatives d'octobre 2013 doublée d'une incompréhension manifeste de la transformation de la gouvernance de l'Union européenne après l'adoption des différents pactes sur la stabilité économique, budgétaire et monétaire de la zone euro (FESF, MES, TSCG, etc.).

Au niveau des données sociodémographiques, le degré de « très important » (moyenne nationale 29%) était en pointe dans les catégories sociales non actives au travail (33% contre 26% chez les actifs. Logiquement les 65 et+ (37%), les sans-emploi (43%) et les personnes au foyer (48%) se sentaient très concernées par ces élections européennes. En moyenne d'importance globale (71%) les nationaux se sentaient « moins » concernés que les Etrangers (respectivement 69% contre 78%).

Au niveau social, l'importance accordée à ce scrutin demeure majoritaire de très peu (51,4%) en 2014. Seul l'électorat socialiste se distingue par un très fort attachement à celui-ci (72,3%), soucieux qu'il demeure en général du dialogue social et de l'importance de l'OGBL sur la scène économique et sociale du Luxembourg, dont une partie de son électorat est toujours proche (même si la majorité de ses affiliés sont des étrangers).

La baisse est en revanche très sensible par rapport à 2009 dans les électorsats écologistes, gauchistes et chrétiens sociaux. La question qui se pose est naturellement de savoir si la ventilation de ces électorsats par secteurs d'activité et par division secteur public/secteur privé est à l'origine de cet affaiblissement. Or, comme nous l'avons vu au début de ce chapitre la part au profit du secteur public a fortement augmenté en 2014 justement pour ces électorsats. En conséquence, moins exposés à la stagnation de l'économie luxembourgeoise et aux effets d'une compétition accrue entre les économies membres de la zone euro, l'importance accordée aux délégués syndicaux et de manière générale aux instruments de concertation sociale diminue. Il ne faut pas oublier non plus que le taux de syndicalisation et la confiance accordée aux syndicats notamment dans l'enquête sur les valeurs entre 2009 et 2012 ont diminué fortement au Luxembourg. Au cours de la dernière magistrature Juncker, la Tripartite n'a plus fonctionné à partir de 2011 et le LCGB a connu une érosion de ces positions aux élections sociales de 2012, ce qui dans une certaine mesure peut expliquer aussi une perte d'importance dans le premier électorsat du pays.

Au niveau des données sociodémographiques, le degré de « très important » (moyenne nationale 15%). De nouveau les plus jeunes de la société grand-ducale se démarquent par un très faible intérêt (5% pour les 18-24ans et 11% pour les 25-34ans), 3% pour les membres travaillant pour l'exécutif et les corps législatifs. Ce sont les moins formés, qui travaillent depuis leur foyer qui sont les plus intéressés à ces élections (23 et 27% trouvent ces élections « très importantes »).

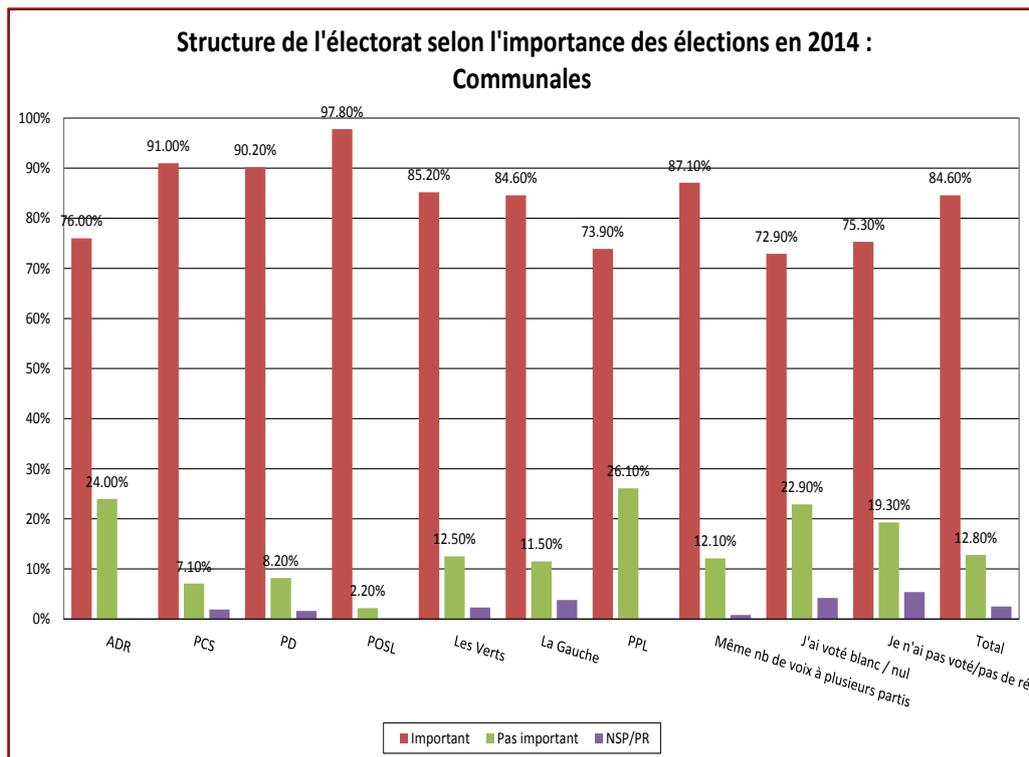


FIGURE 8 IMPORTANCE DES ÉLECTIONS COMMUNALES EN 2014

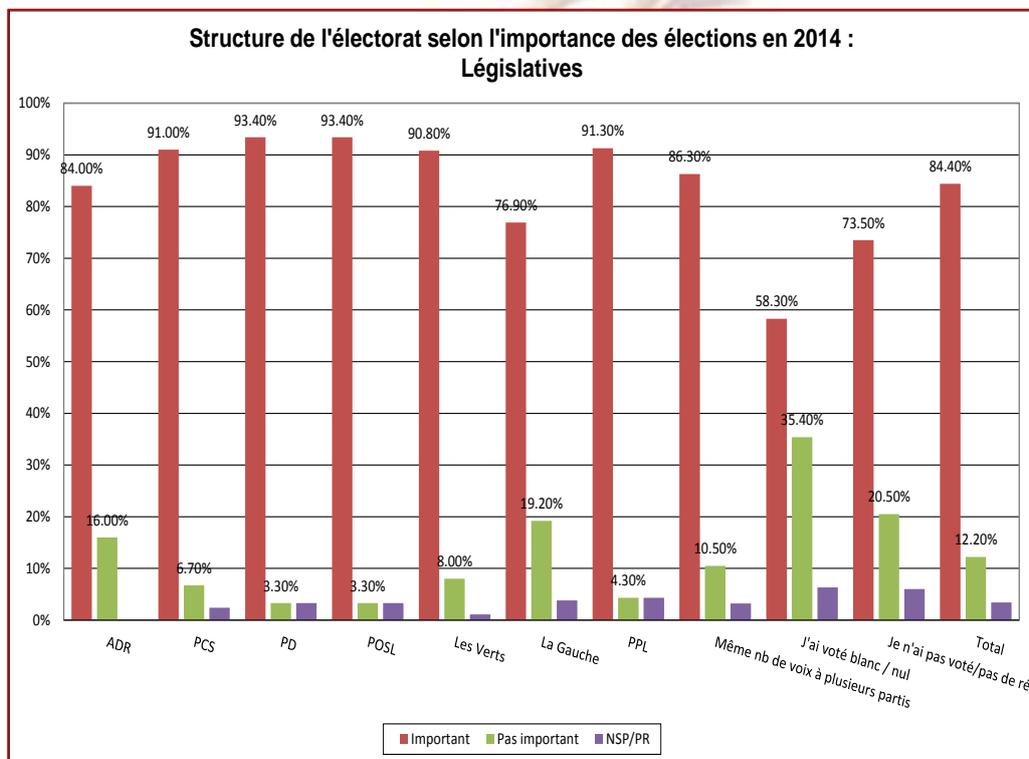


FIGURE 9 IMPORTANCE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN 2014

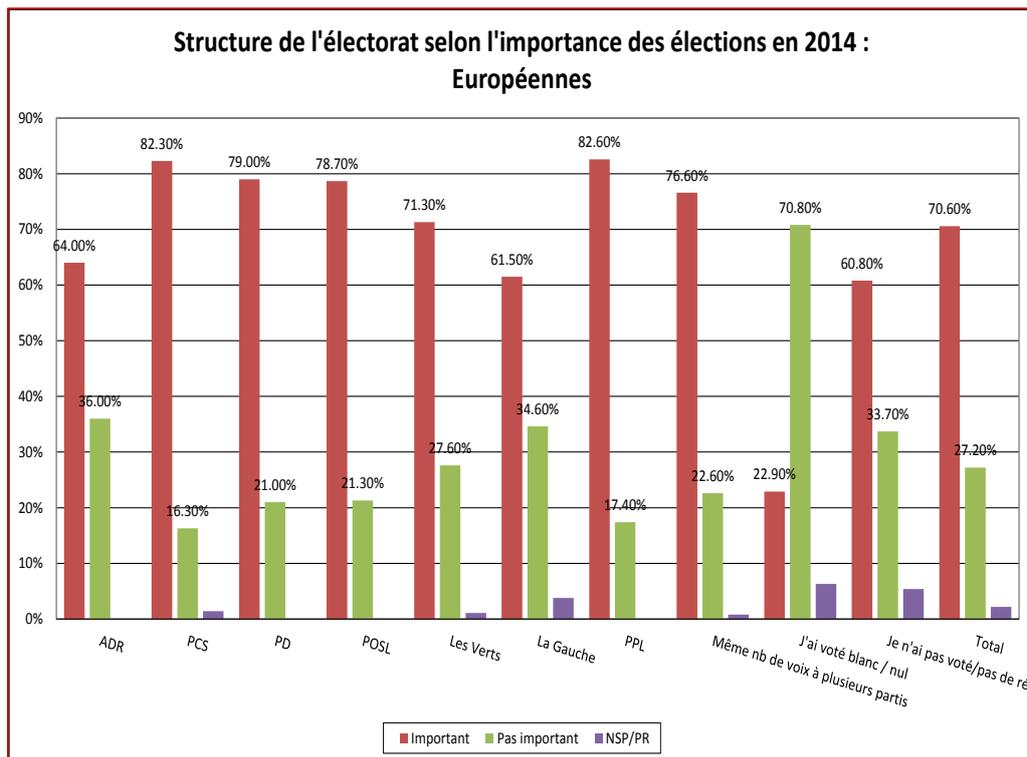


FIGURE 10 IMPORTANCE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES EN 2014

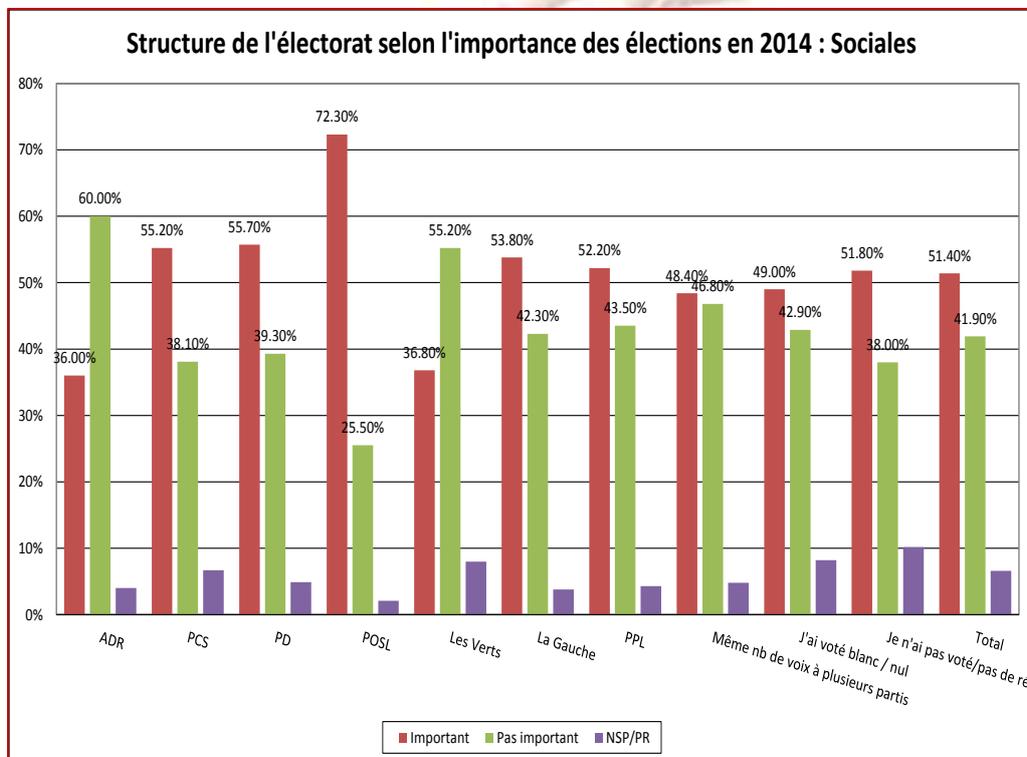


FIGURE 11 IMPORTANCE DES ÉLECTIONS SOCIALES EN 2014

L'intérêt pour la campagne électorale mesure le degré de politisation des citoyens et l'identification personnelle au scrutin et à ses enjeux⁵. Quel que soit le cadre du scrutin (national, pays limitrophes et au niveau de l'Union européenne), **le corps électoral européen au Luxembourg s'est « passionné » pour la campagne européenne de 2014 (61% en 2014 contre 52,7% en 2009 au Luxembourg, 43,3% contre 22,4% dans les pays limitrophes en 2009, 49,6% contre 28,4% au niveau de l'Union européenne en 2009)**. Il faut remarquer toutefois et de manière systématique les 18-24ans et les 25-34ans étaient les moins intéressés par ces élections, quel que soit le niveau, seulement entre 35 et 40%, en baisse de 4 points en moyenne par rapport à 2009. Nombreuses hypothèses de travail peuvent être avancées.

Cadre d'analyses générales en 2014

En premier lieu, l'élection de 2014 marque la première européanisation de la campagne elle-même par les partis politiques européens suite au Traité de Lisbonne qui suppose que le choix du Président de la Commission européenne par le Conseil européen reflète le résultat des élections européennes. Le Luxembourg, avec l'Allemagne et l'Autriche, est l'Etat membre où les audiences télévisées des débats organisés entre prétendants à la Commission européenne ont été les plus suivis. Un taux de pénétration de 9% alors qu'en moyenne ils étaient de 0,9% dans l'Union européenne. Les débats en langue allemande et française ayant eu à peu près le même taux de pénétration au Grand-Duché.

En second lieu, la candidature même de Jean-Claude Juncker et les conditions de la fin de sa carrière en politique nationale, ont stimulé l'intérêt des citoyens luxembourgeois pour cette élection. Le sort personnel de l'ancien Premier Ministre mobilisait à la fois les électeurs de la nouvelle coalition dans une perspective à long terme avec le risque ou non d'une « guérilla parlementaire » si celui-ci restait le chef de l'opposition et l'électorat chrétien-social « traumatisé » par la perte du pouvoir et déjà soucieux de penser « l'après-Juncker » pour la reconstruction du parti dominée par sa personne depuis 1995.

⁵ La question était la suivante : « Nous allons à présent parler des élections européennes du 25 mai 2014. Avez-vous été intéressé par la campagne pour les élections européennes ? Diriez-vous que vous avez été très, assez, peu ou pas du tout intéressé ? Très intéressé ; Intéressé ; Peu Intéressé ; Pas du tout Intéressé ; Ne sait pas ; Sans réponse ; Au Luxembourg Dans les pays voisins ; Au niveau de l'Union européenne ; Au niveau du pays d'origine pour les étrangers / personnes d'origine non-lux ».

En troisième lieu, l'élection européenne a été pour la première fois depuis 1979 disjointe de l'élection législative en raison de son déclenchement anticipé par la fin de la coalition PCS-POSL. L'investissement des eurodéputés sortants, Claude Turmes, Charles Goerens, Georges Bach, etc. et de la vice-présidente de la Commission, Viviane Reding, dans la gouvernance de l'Union européenne, au-delà d'une stricte promotion des intérêts du Grand-Duché occulté auparavant par l'agenda de politique nationale (le principe d'élection de second ordre), a sans doute contribué cette fois-ci à une meilleure publicisation de la politique européenne, sans qu'elle soit pour autant comprise.

En quatrième lieu, la composition du corps électoral européen réel et « virtuel » (ce dernier étant ramené à la population adulte en âge de voter) et le régime multilingue de la politique européenne au Luxembourg, contribue certainement à une nouvelle européanisation de la campagne électorale notamment par des références et/ou des oppositions assumées publiquement à des politiques menées par d'autres gouvernements en Europe dans le contexte de l'exacerbation de la crise de la zone euro par le personnel politique luxembourgeois.

En cinquième lieu, un phénomène que nous avons déjà constaté dans l'étude référendaire de 2005, l'importation des références d'offre politique du système politique européen par les multiples identifications partisans personnelles des Luxembourgeois et des Etrangers. A titre d'exemple, les électors souverainiste, gauchiste voire pirate savent qu'ils sont moins « minoritaires » dans d'autres systèmes politiques d'Etats-membres, et même si leur intérêt est encore moindre que les électors plus « classiquement » europhiles, pour ce type de scrutin, celui-ci a augmenté par rapport au scrutin européen de 2009.

Au niveau des données sociodémographiques : les personnes travaillant pour les organisations non gouvernementales, les jeunes de 18- 24 ans et ceux en dessous de 2000 euros par mois, étaient les « moins intéressés » par les élections au Luxembourg, (respectivement 51, 52 et 52%). Si les communautaires s'intéressaient presque dans les mêmes proportions que les Luxembourgeois aux européennes au Grand-Duché (respectivement 59 et 61%), ils étaient « naturellement » encore plus intéressés que les nationaux pour celles se déroulant dans les Etats limitrophes (53% pour les communautaires, 41% pour les Luxembourgeois et au niveau de l'Union européenne (60% pour les Européens, 47% pour les Luxembourgeois).

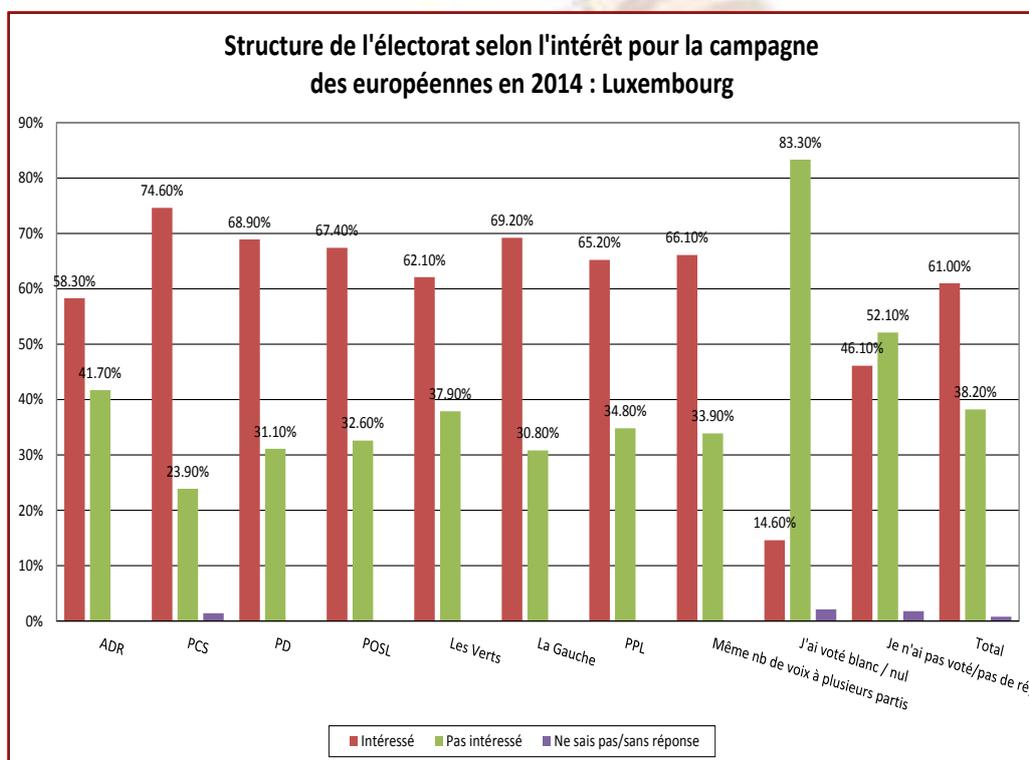
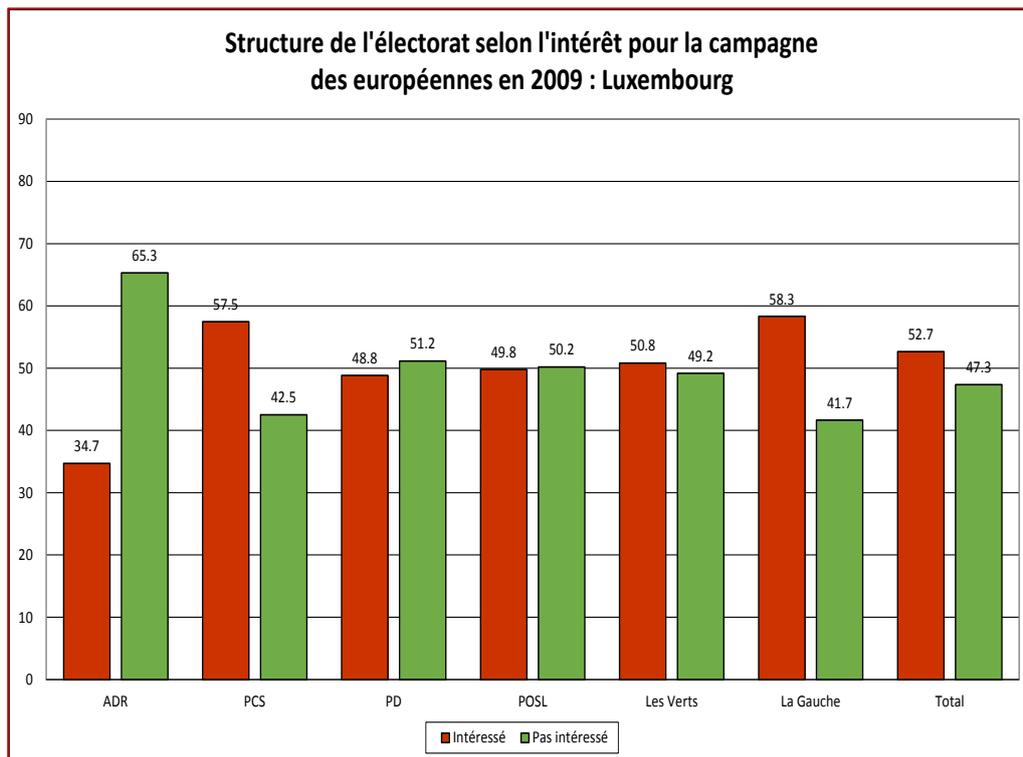


FIGURE 12 INTÉRÊT POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES AU LUXEMBOURG EN 2014

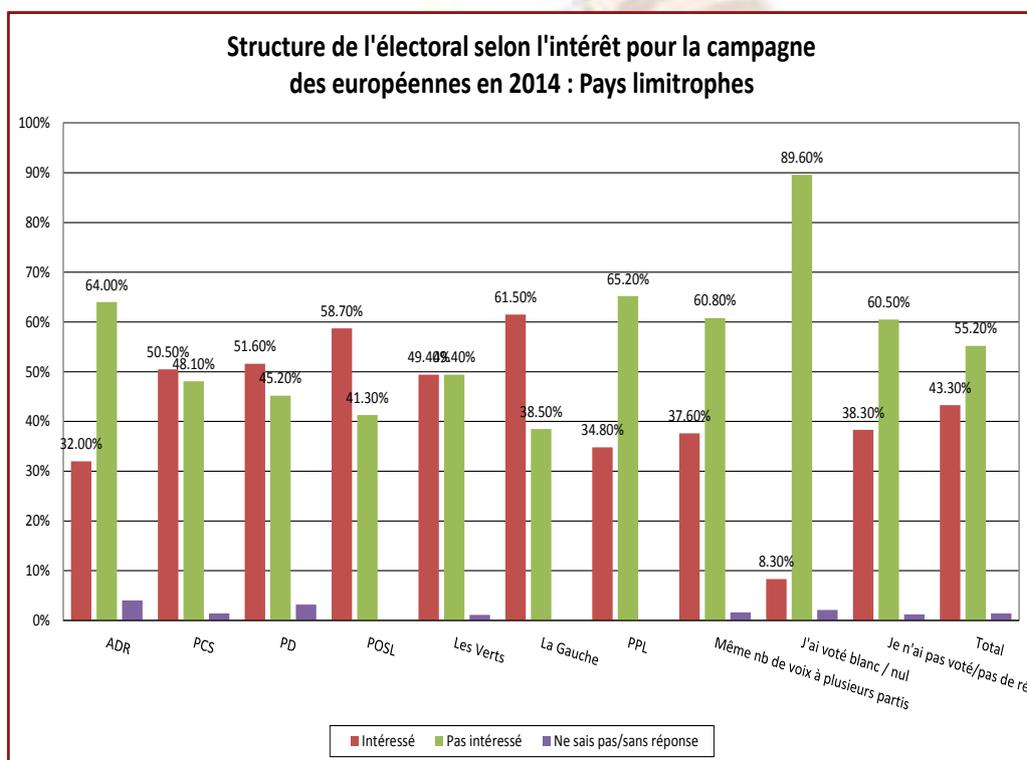
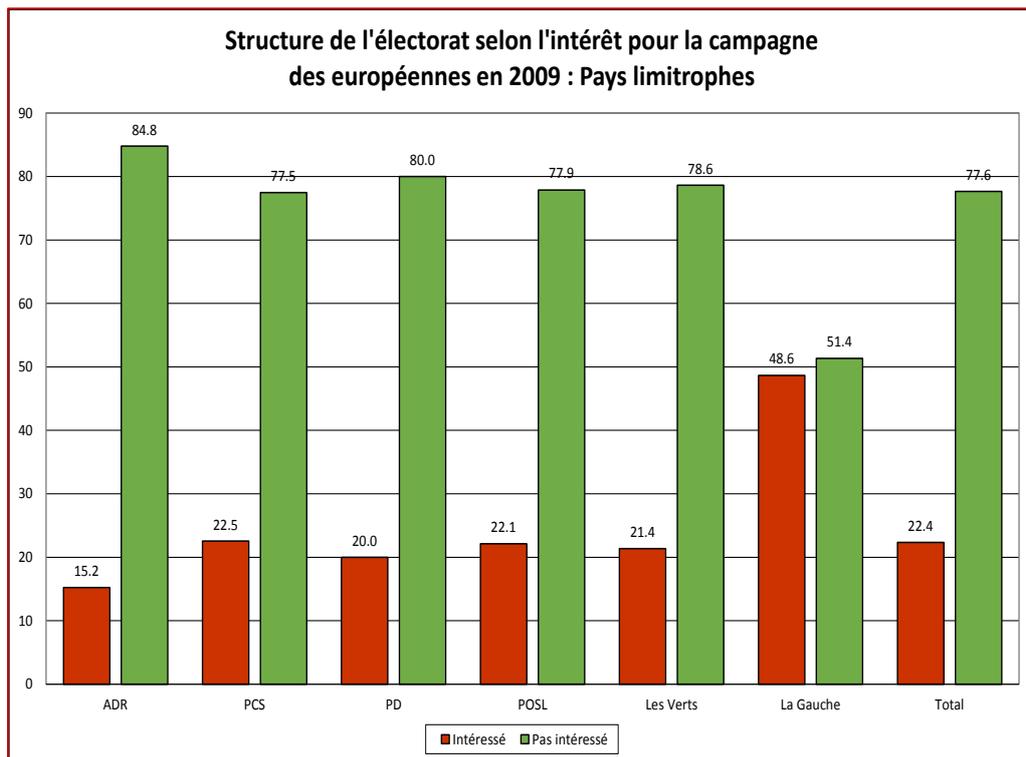


FIGURE 13 INTÉRÊT POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DANS LES PAYS LIMITROPHES EN 2014

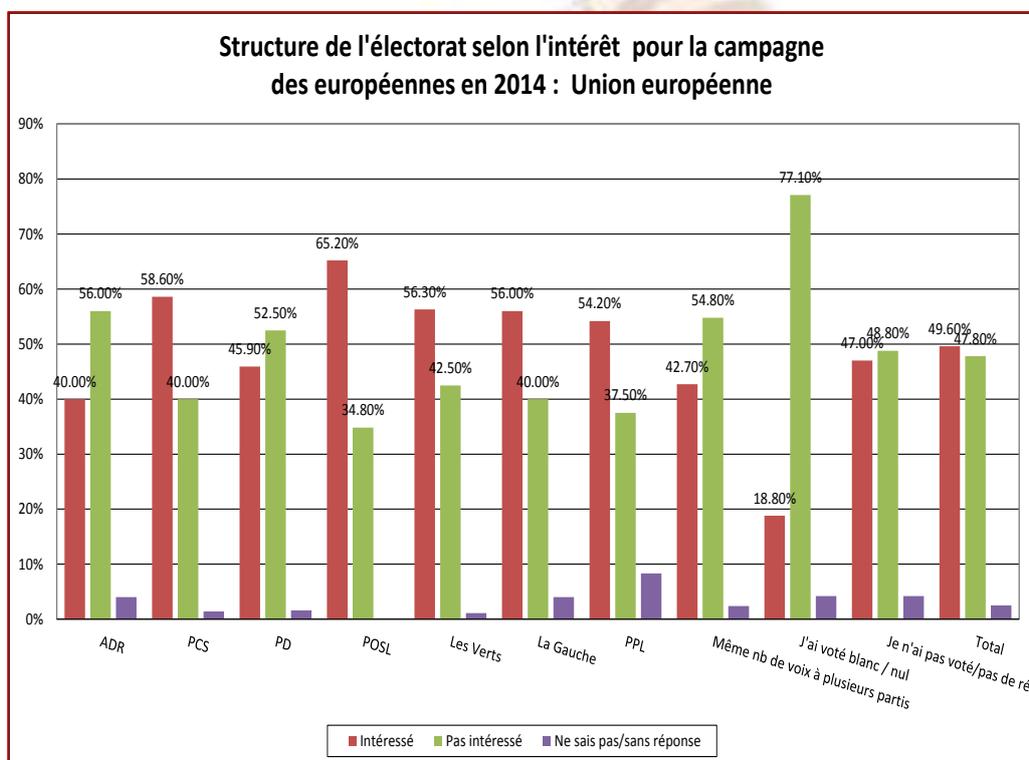
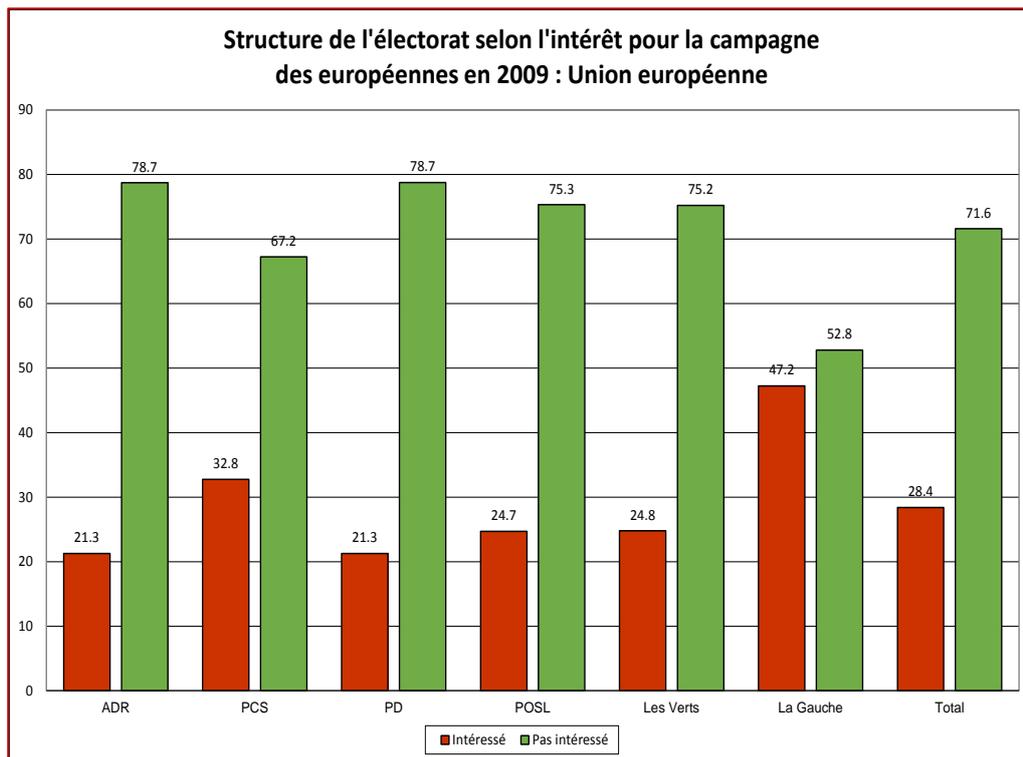


FIGURE 14 INTÉRÊT POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2014

L'OPINION DU CORPS ÉLECTORAL EUROPÉEN SUR LE SYSTÈME POLITIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Page | 429

Comme il a été rappelé dans la partie consacrée aux législatives de 2013, l'intérêt pour la politique ou pour la campagne électorale n'empêche nullement un jugement sévère sur l'état du fonctionnement de la démocratie de l'Union européenne et des institutions qui l'incarnent. Le degré de satisfaction envers la démocratie est encore en recul entre octobre 2013 et mai 2014⁶. **La satisfaction envers le système de représentation et de délégation au niveau de l'Union n'est désormais plus majoritaire en 2014 au Luxembourg pour la première fois depuis 1999 !** Ce phénomène est d'autant plus « remarquable » au sens premier du terme que nous avons comme « population test », le « corps électoral européen » et donc composé en partie de citoyens étrangers qui sont traditionnellement plus en faveur de l'Union et de son fonctionnement que les « nationaux ». Comme il a été remarqué cet affaiblissement est imputable avant tout aux électeurs dont les partis sont les fondateurs du régime politique de l'Union européen et de la méthode communautaire comme principe directeur, à savoir le PCS, le POSL et le PD.

Au niveau des données sociodémographiques, alors que la moyenne nationale est de 46%, l'insatisfaction vis-à-vis de la démocratie de l'Union européenne caractérise l'électorat jeune de 24 à 35 ans (50%), les travailleurs indépendants (50%), les membres de l'exécutif et des corps législatifs (58%), chez les enseignants (49%), ceux qui gagnent jusqu'à 2 500 EUR par mois (62% d'insatisfaction). Plus l'âge est élevé et plus les revenus sont élevés, plus le degré de satisfaction est grande (60% pour les 8 000 EUR et plus par mois, 51% pour les plus de 65 ans).

⁶ La question était la suivante : « En ce qui concerne le fonctionnement de la démocratie dans l'Union européenne ? Très satisfait ; Assez satisfait ; Peu satisfait ; Pas satisfait du tout, Ne sait pas, Pas de réponse ».

L'infériorité du degré de satisfaction de la démocratie européenne par rapport à la démocratie nationale s'accompagne naturellement d'un affaiblissement voir d'une contestation manifeste de certaines institutions européennes. Il faut remarquer toutefois que le Luxembourg, reste toujours un Etat plus « confiant » dans l'Union européenne et ses organisations que la moyenne des Etats membres mais sans plus (35% au Luxembourg pour une moyenne de 31% dans l'Union, 45% en Belgique, 30% en Allemagne et 34% en France)⁷.

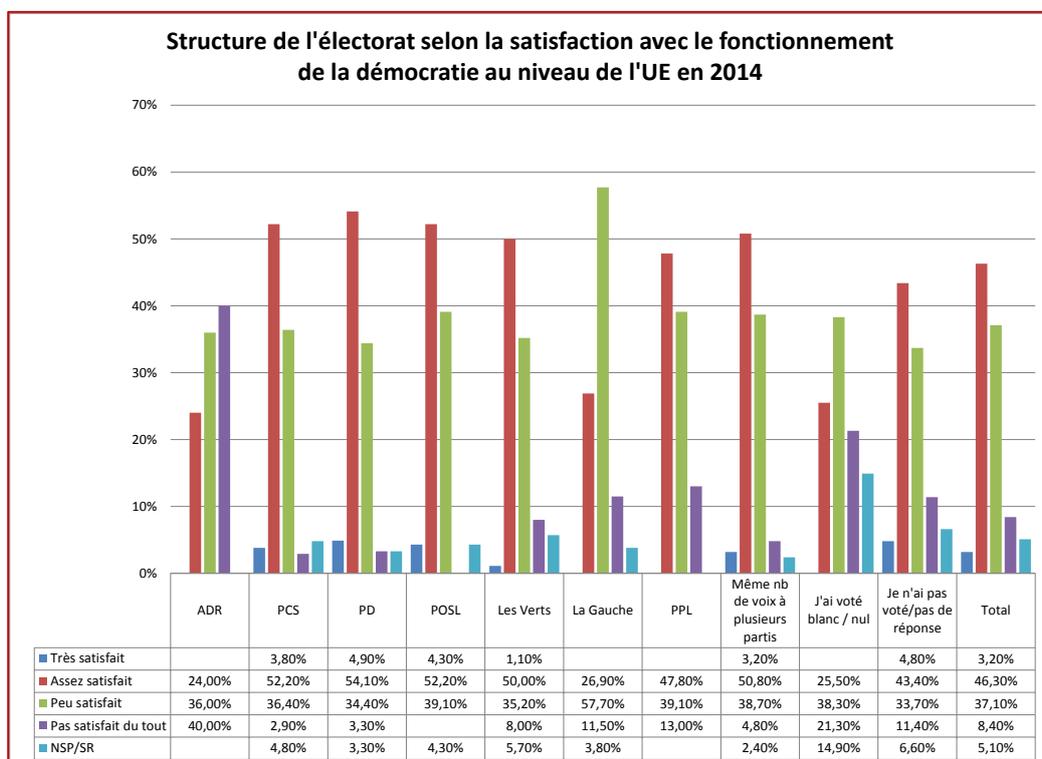


FIGURE 15 AVIS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2014

⁷ Eurobaromètre, Eurobaromètre 81, l'opinion publique européenne, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb81/eb81_anx_en.pdf, juin 2014.

En 2014, nous avons modifié l'échelle d'analyse de la confiance accordées aux institutions européennes. La valeur « 1 » signifie « pas de confiance » alors que la valeur 10 indique « confiance ».

L'enquête de 2014 montre de nouveau le déclin de la confiance accordée aux institutions européennes que d'autres études menées au niveau européen durant les deux dernières années précédant le scrutin soulignent également. De manière générale, tout comme en 2004 et en 2009 en lien avec l'état de défiance vis-à-vis des autres institutions nationales, les électeurs communistes et souverainistes sont les plus nombreux à ne pas avoir confiance dans les institutions européennes ce qui est logique dans la mesure où ils croient plus à la supériorité des instruments de la démocratie représentative au niveau national⁸.

En 2009, moins d'un tiers des répondants accordent leur confiance au Parlement européen (29,3%), au Conseil de l'Union européenne (27,6%) et à la Commission européenne (25,3%) qui sont pourtant les acteurs essentiels de la Gouvernance européenne. Comme nous l'avons remarqué dans l'étude consacrée aux résultats référendaires sur le Traité constitutionnel européen en 2005, ces sentiments sont les témoignages conjoints : - d'un euroscepticisme de gauche, de plus en plus inquiet de la portée réelle d'un modèle social européen ; - d'un souverainisme libéral, c'est-à-dire l'attachement aux principes de compétitivité et de concurrence fiscale des économies européennes ; - une incompréhension et une indifférence dans le fonctionnement de l'Union européenne par une forte minorité d'électeurs.

Dans l'étude de 2014, l'indice de confiance accordée à la Commission européenne est légèrement majoritaire et plus proche de la neutralité que d'une grande confiance. Cette position « neutre/confiante » est due essentiellement aux électors PCS, POSL et PD. Les électors socialistes et libéraux semblent toutefois moins confiants dans la Commission européenne par rapport à 2009. Au niveau des données sociodémographiques, alors que la moyenne de l'indice de satisfaction vis-à-vis de la Commission est de 5.5, il est de 5.2 chez les membres de l'Exécutif et des corps législatifs idem les enseignants.

⁸ La question était la suivante : « Dans quelle mesure faites-vous confiance aux instances suivantes, en sachant que je vous demanderai d'utiliser l'échelle allant de 1 à 10 : 1 signifie « vous ne faites pas du tout confiance à l'instance en question » et 10 signifie que « vous faites pleinement confiance »? Si vous ne connaissez pas suffisamment bien une de ces instances, dites-le moi et Je passerai à la suivante 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 ; Ne sait pas ; Pas de réponse ; La Commission européenne ; Le Conseil des ministres de l'Union européenne ; La Cour de Justice de l'Union européenne ; Le Médiateur (ombudsman) de l'Union européenne ; Le Parlement européen ; Les Partis politiques européens ».

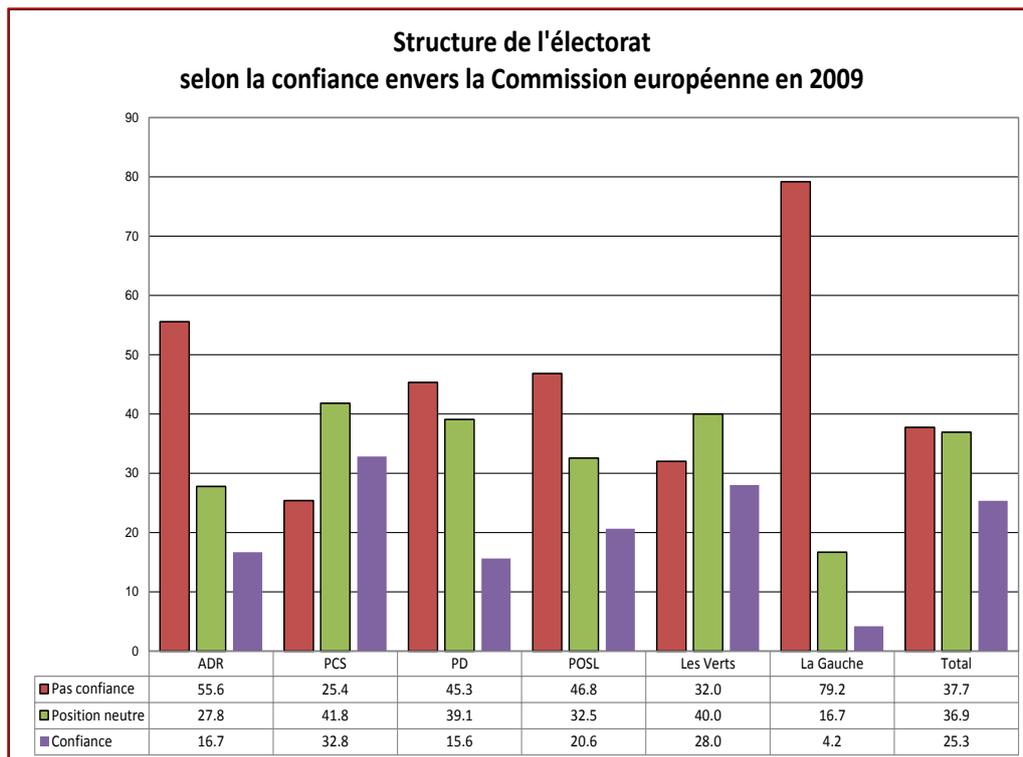


FIGURE 16 CONFIANCE ENVERS LA COMMISSION EUROPÉENNE EN 2009

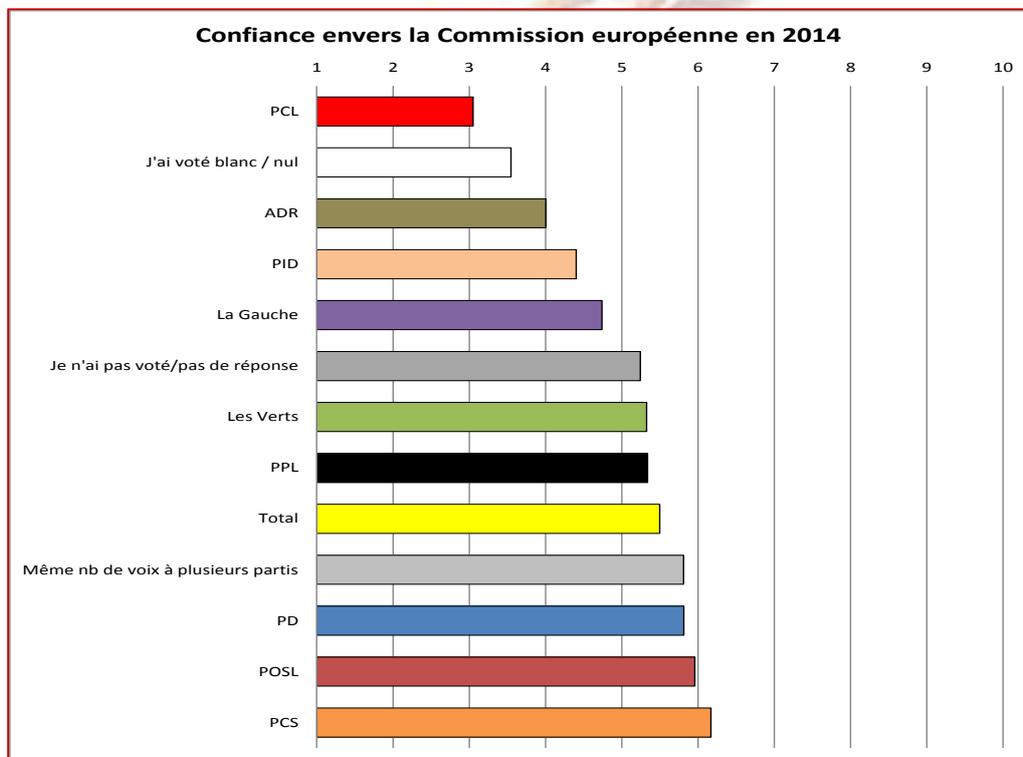


FIGURE 17 CONFIANCE ENVERS LA COMMISSION EUROPÉENNE EN 2014

En 2009, ce qui a avait été frappant était la confiance dans la « judiciarisation » du processus décisionnel européen. Elle était à l'époque avant tout soutenue par les électeurs chrétiens sociaux, libéraux et écologistes (respectivement 66%, 61,9% et 60% accordaient leur confiance à la Cour de Luxembourg). Les électeurs traditionnellement eurosceptiques et opposés à la méthode communautaire, étaient naturellement ceux qui sont les moins enclins à le faire : 71,4% des communistes, 37,5% des électeurs de la Gauche et 31,4% des partisans de l'ADR affirment ne pas avoir confiance dans une telle institution pour une moyenne générale de rejet de 17,1%. En 2014, le degré de confiance est toujours plus majoritaire que celui par exemple de la Commission européenne (indice 6.6).

Cette confiance est de nouveau le fait des électeurs fondateurs du système politique de l'Union européenne (PCS, POSL et PD). Les Libéraux, conscients que la Cour garantit les libertés du Traité de Rome, sont les plus confiants avec un indice dépassant 7. Logiquement les habitants du Centre, des professions libérales ont l'indice le plus haut de confiance (7 et 7.1) alors que les moins de 2500 euros ont l'indice le plus bas mais majoritaire (5.8).



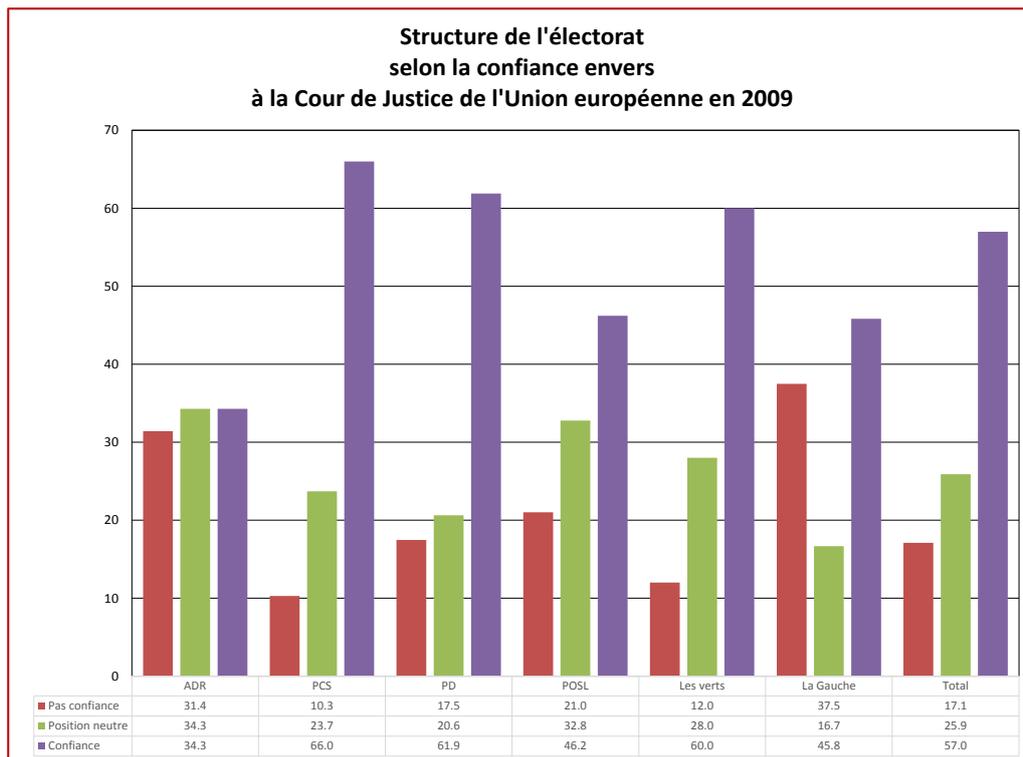


FIGURE 18 CONFIANCE ENVERS LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2009

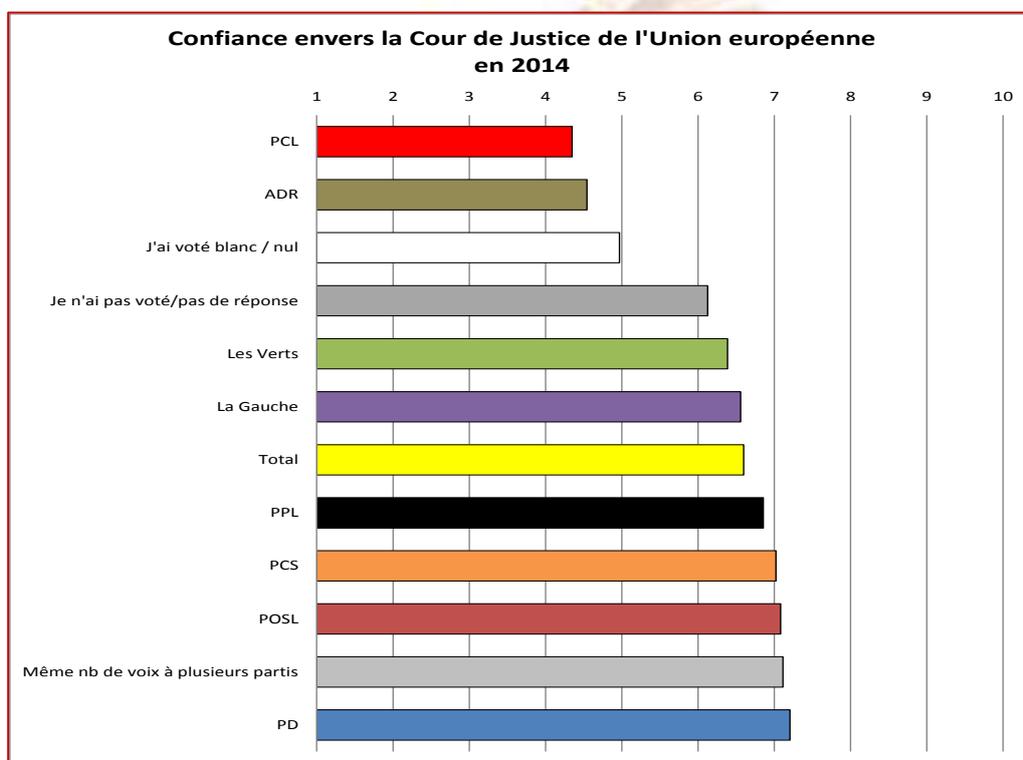


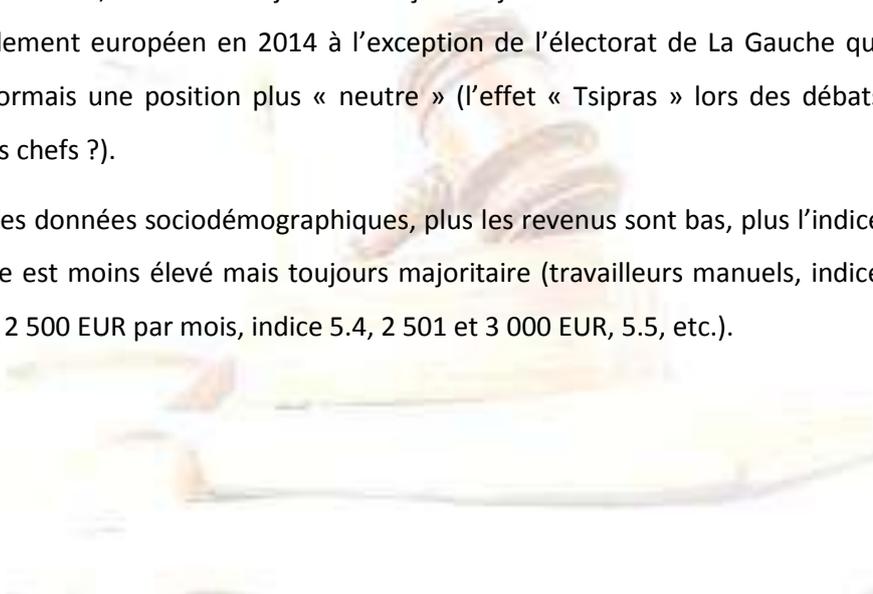
FIGURE 19 CONFIANCE ENVERS LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2014

En 2009, les électeurs au Luxembourg n'avaient pas encore intégré le rôle du Parlement européen dans le processus de codécision que lui réserve le Traité de Lisbonne et/ou ne percevaient pas ou peu sa nature si différente d'un parlement national. **Les élections européennes de 2014 marquent un tournant dans la mesure où cette fois-ci le degré de confiance est majoritaire au Luxembourg, du moins c'est une « neutralité confiance ».**

Page | 435

La progression est particulièrement forte parmi les électors socialistes, écologistes et pirates, conciliant pour la première fois leurs identités politiques « transnationalistes » et leurs participations à l'élaboration de la Loi en Europe à travers le mécanisme de codécision et l'investissement particulièrement élevé dans la machine parlementaire européenne des groupes socialistes et écologistes. Les électors marxissants et souverainistes luxembourgeois en revanche, qui n'ont jamais eu d'élus dans cette enceinte, affichent toujours de façon majoritaire leur « non confiance » dans le Parlement européen en 2014 à l'exception de l'électorat de La Gauche qui adopte désormais une position plus « neutre » (l'effet « Tsipras » lors des débats télévisés des chefs ?).

Au niveau des données sociodémographiques, plus les revenus sont bas, plus l'indice de confiance est moins élevé mais toujours majoritaire (travailleurs manuels, indice 5.3, Jusqu'à 2 500 EUR par mois, indice 5.4, 2 501 et 3 000 EUR, 5.5, etc.).



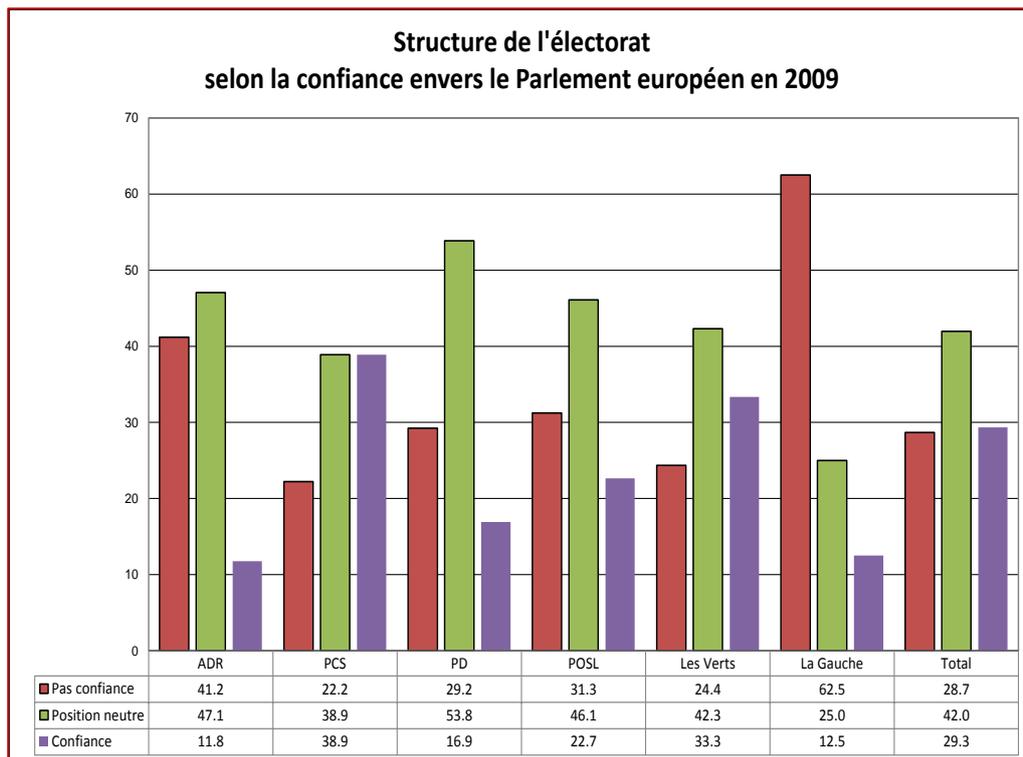


FIGURE 20 CONFIANCE ENVERS LE PARLEMENT EUROPÉEN EN 2009

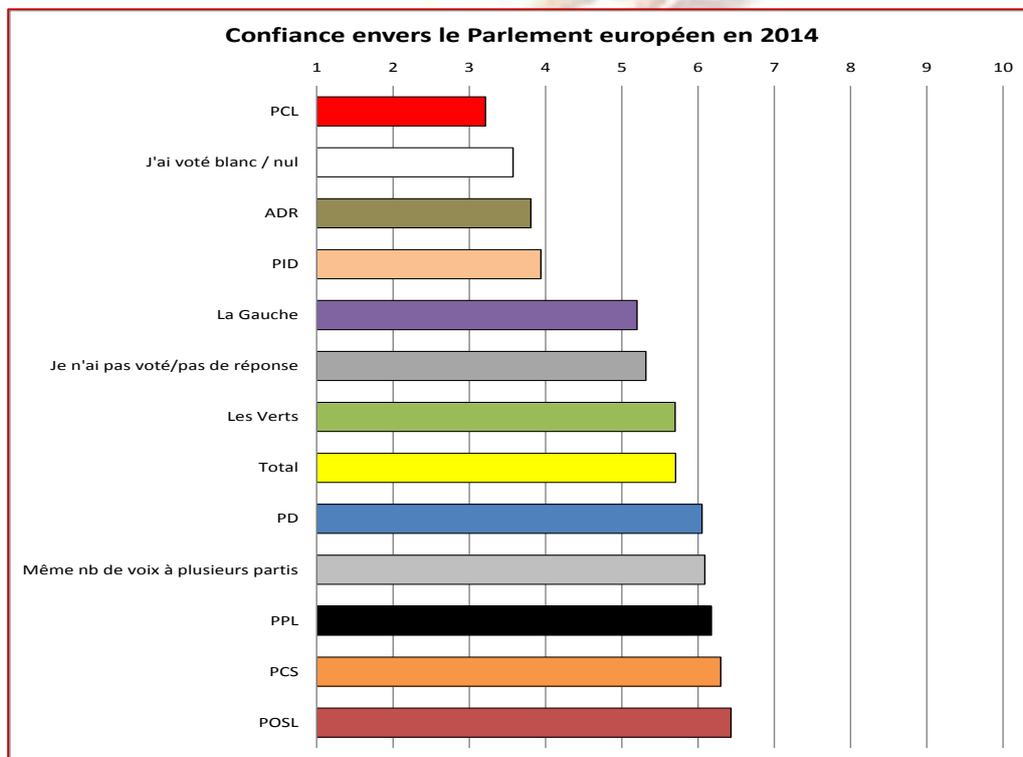


FIGURE 21 CONFIANCE ENVERS LE PARLEMENT EUROPÉEN EN 2014

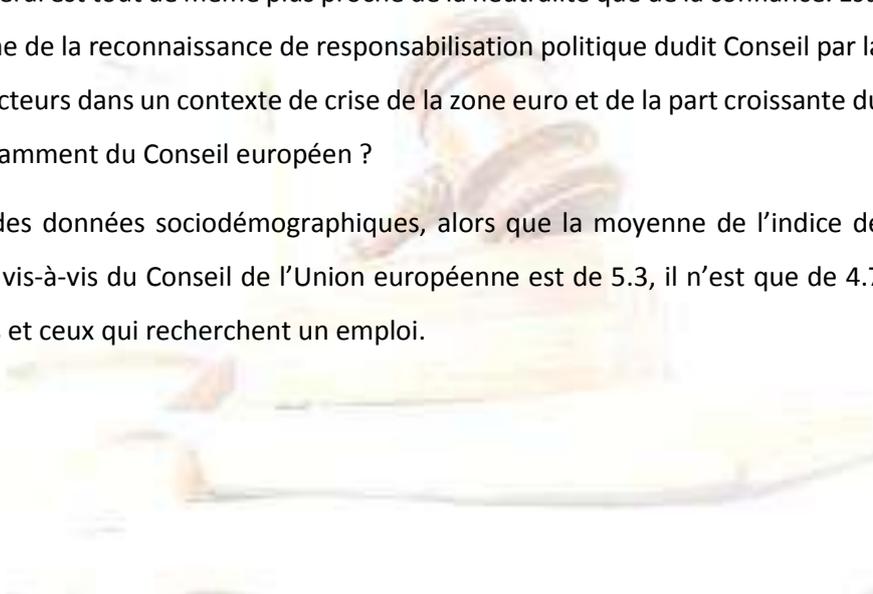
Le Conseil de l'Union européenne (Conseil européen et Conseil des ministres), institution par nature de la souveraineté des Etats et de l'inter-gouvernementalité de la Construction européenne mais aussi symbole de la codécision législative (qui plus est élargi avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne), comme aux élections de 2009, n'est plus une institution européenne soutenue fortement par les Luxembourgeois et les Etrangers.

Page | 437

Les électors de la gauche communiste et communiste avec ceux de l'ADR et du Parti pirate sont comme en 2009 les plus critiques vis-à-vis de cette institution et de façon très majoritaire, situation paradoxale puisqu'ils sont les plus attachés au contrôle démocratique au niveau national. Le degré de confiance est encore légèrement supérieur par ordre d'importance pour les électeurs socialistes, chrétiens sociaux et libéraux. L'électorat écologiste est le seul qui ait changé de manière positive et majoritaire son attitude sur le rôle du Conseil de l'Union européenne.

L'indice général est tout de même plus proche de la neutralité que de la confiance. Est-ce là un signe de la reconnaissance de responsabilisation politique dudit Conseil par la part des électeurs dans un contexte de crise de la zone euro et de la part croissante du pouvoir notamment du Conseil européen ?

Au niveau des données sociodémographiques, alors que la moyenne de l'indice de satisfaction vis-à-vis du Conseil de l'Union européenne est de 5.3, il n'est que de 4.7 parmi celles et ceux qui recherchent un emploi.



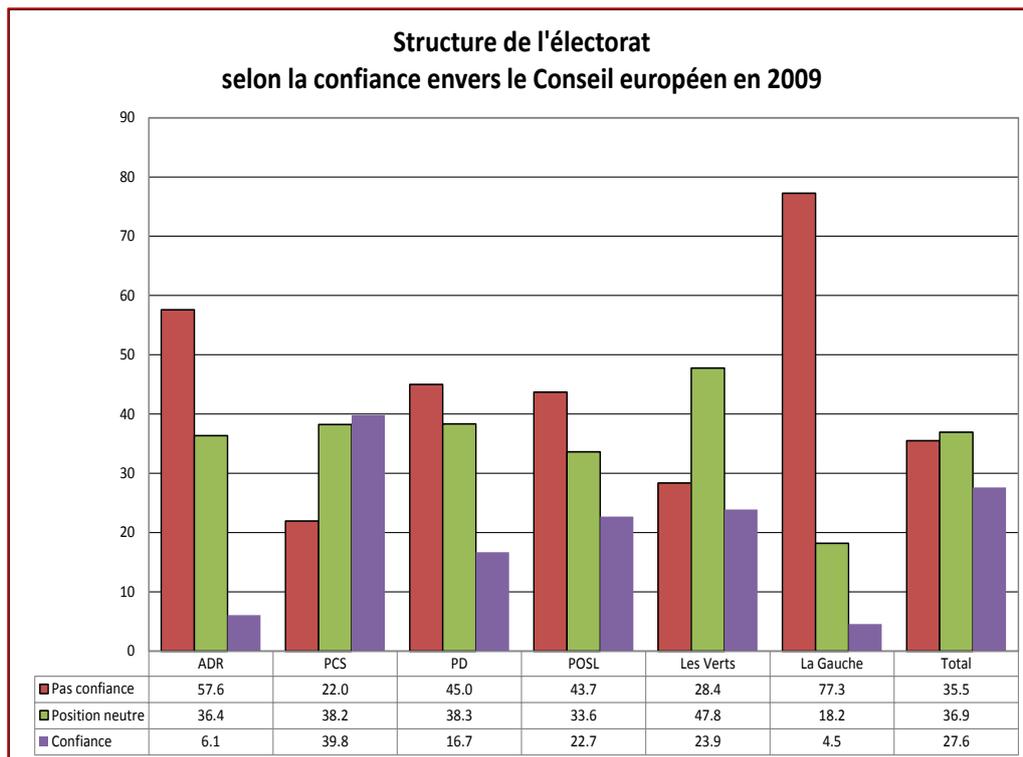


FIGURE 22 CONFIANCE ENVERS LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2009

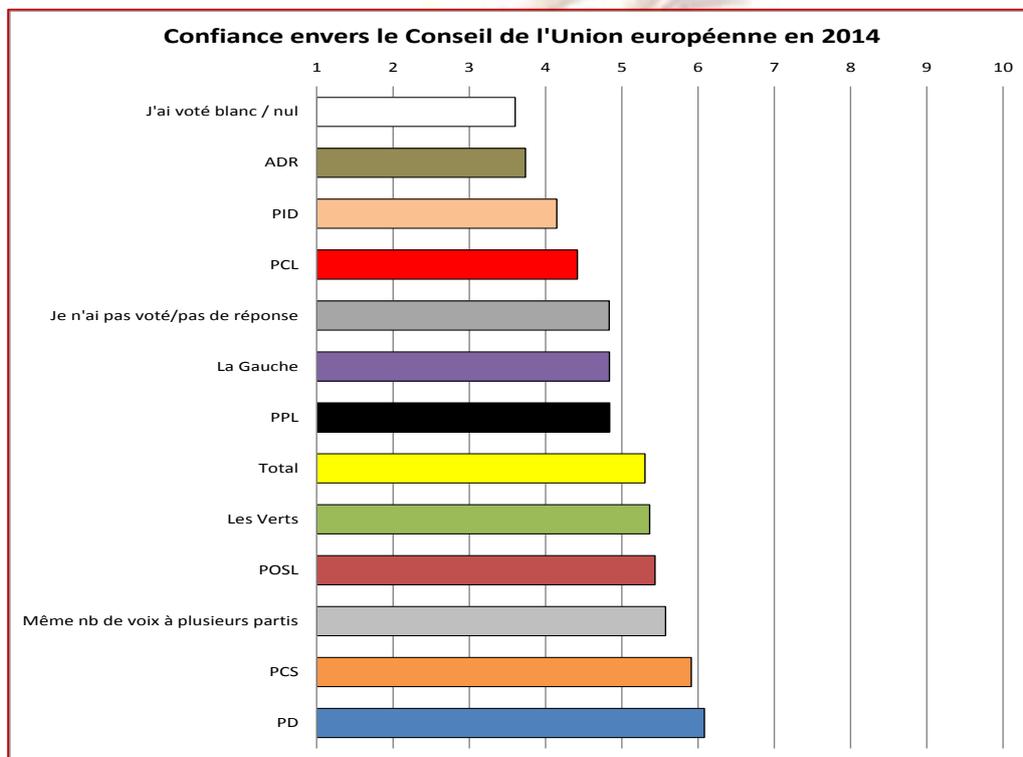


FIGURE 23 CONFIANCE ENVERS LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2014

En 2009, il avait été constaté que le Médiateur européen était apprécié à la fois par l'électorat traditionnellement le plus « europhile »⁹ et par celui, qui dans les 80 et 90, avait été le plus exigeant quant au fonctionnement institutionnel de l'Union européenne et l'introduction de mécanismes de démocratie participative, à savoir Les Verts. Les électeurs écologistes étaient en effet 46,2% à accorder leur confiance au Médiateur européen quand 44,9% des votants chrétiens démocrates le faisaient.

Page | 439

En 2014, la confiance accordée à cette institution est plus « neutre » désormais avec un indice de 5 et + où les écologistes sont cette fois-ci en dessous de la moyenne au Luxembourg. Il faut remarquer toutefois, qu'à l'exception des électors communiste et ADR (de nouveau un paradoxe dans la mesure où ces électors réclament plus d'interactions directes avec les institutions), l'ensemble des électors partisans au Luxembourg sont plutôt en faveur d'un tel instrument même s'il est inférieur en moyenne à son alter-ego comme nous l'avions vu dans la partie consacrée aux élections législatives.



⁹ Kopecký, Peter, & Mudde, Cas, "The two sides of euroscepticism". In, *European Union Politics*, 3, n°3, pp.319-320, 2002. Voir également Rovný, J., "Conceptualizing party-based euroscepticism: magnitude and motivations". In, *Collegium*, n°29, pp.31-49., hiver 2004,

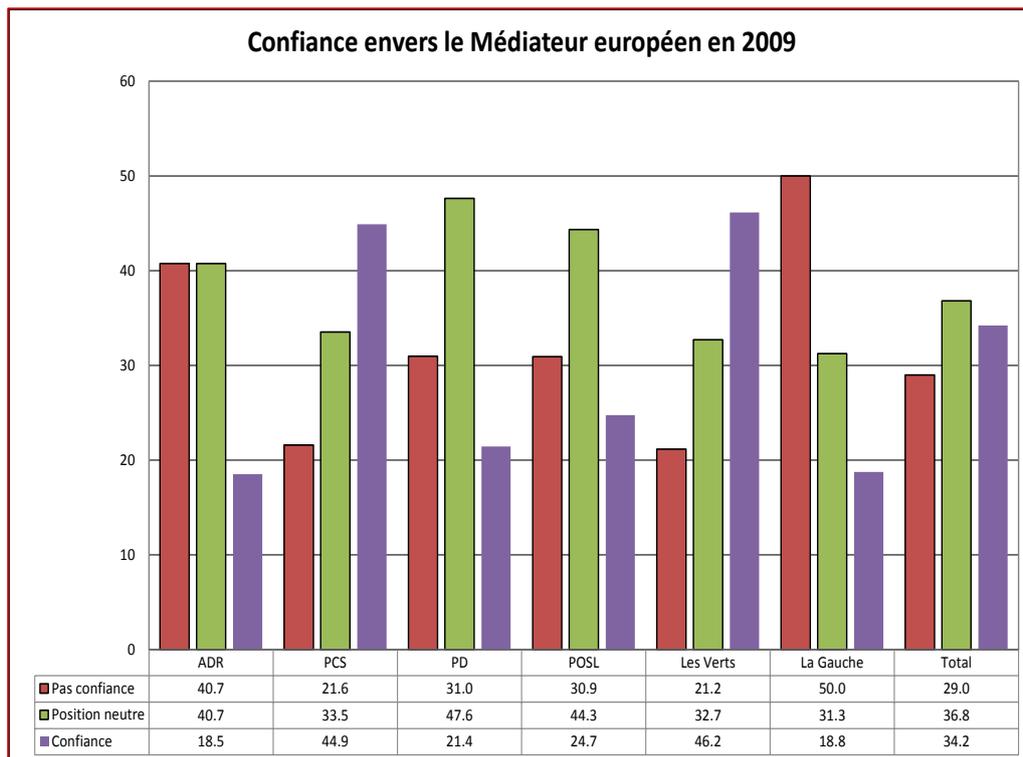


FIGURE 24 CONFIANCE ENVERS LE MÉDIATEUR EUROPÉEN EN 2009

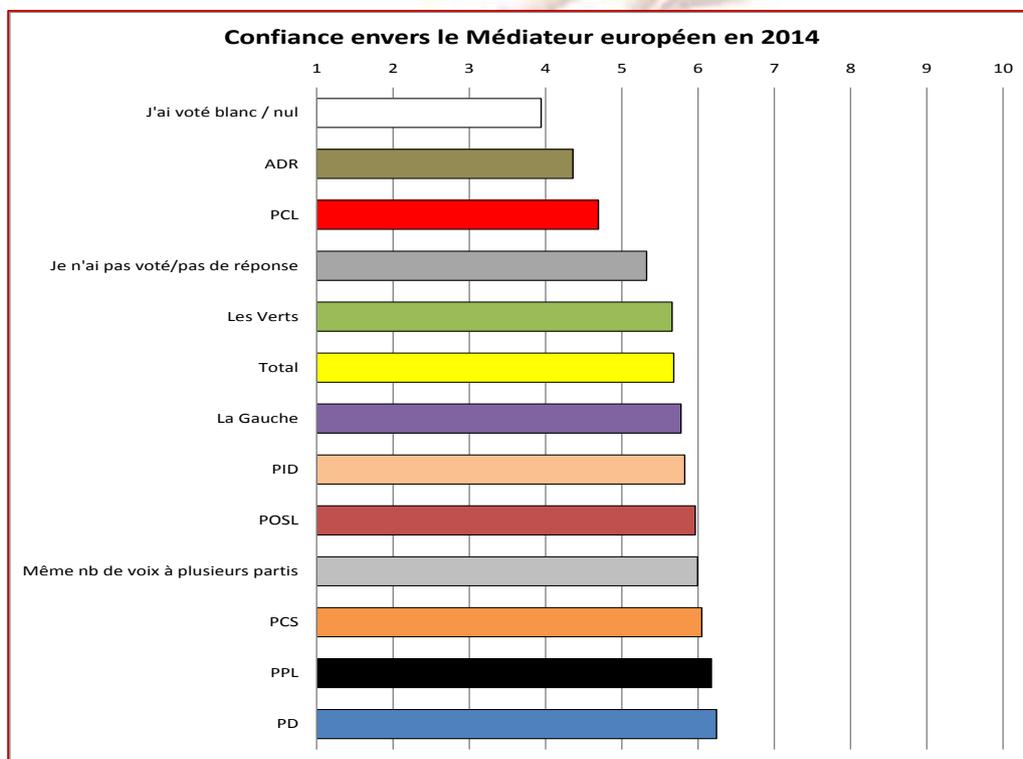


FIGURE 25 CONFIANCE ENVERS LE MÉDIATEUR EUROPÉEN EN 2014

En 2014, nous avons voulu tester la confiance envers les partis politiques européens puisque ces derniers ont acquis une fonction plus importante dans la sélection du Président de la Commission européenne en raison du Traité de Lisbonne. La « neutralité pas confiance » l'emporte avec un indice de 4.9/5. Plus les électors sont eurosceptiques et eurocritiques (c'est-à-dire contestant radicalement les politiques publiques de l'Union européenne plutôt que le régime en lui-même) moins ils ont confiance dans les partis politiques (PC, ADR, La Gauche). De manière générale, on peut s'interroger sur le niveau de connaissance que les électeurs ont des partis politiques européens ? De plus les électeurs peuvent estimer que ces organisations n'exercent pas ou peu encore les fonctions dévolues classiquement à un parti politique à savoir : la sélection du personnel politique et parlementaire, la monopolisation de l'agenda politique, la représentation et la médiation de groupes d'intérêts de clientèles politiques, l'incarnation d'une culture politique indépendante du temps électoral, etc.

Cette méconnaissance des partis européens se vérifie d'une autre manière au niveau des données scientifiques. Seulement :

- 14% des électeurs ADR savaient que ce parti avait noué une alliance avec les conservateurs et réformistes européens ;
- 50% des électeurs PCS ont été capables de dire que ce parti était membre du Parti populaire européen (47% pour les Luxembourgeois, 65% pour les autres Européens) ;
- 23% des électeurs libéraux l'ont su pour le PD (Alliance des démocrates et des libéraux en Europe (22% pour les Luxembourgeois, 55% pour les Etrangers) ;
- 56% des électeurs socialistes ont déclaré avec succès que leur parti était membre du Parti socialiste européen (52% pour les Luxembourgeois, 80% pour les autres Européens) ;
- 80% des électeurs écologistes réussissaient à dire que leur parti était bien membre du Parti Vert européen (77% pour les Luxembourgeois) ;
- 58% des électeurs de La Gauche ont été aussi en mesure de le faire (54% pour les Luxembourgeois) ;
- 63% des électeurs du Parti pirate se sont trompés en affirmant que leur parti au niveau européen était le Mouvement pour l'Europe des Libertés et de la Démocratie (alliance de partis souverainistes de droite).

Au niveau des données sociodémographiques, la position de neutralité parfaite (indice 5) l'emportait et sans qu'aucune distinction ne puisse être établie entre les différents électeurs à l'exception de ceux qui travaillent pour les organisations non gouvernementales un peu plus confiants (indice 5.5).

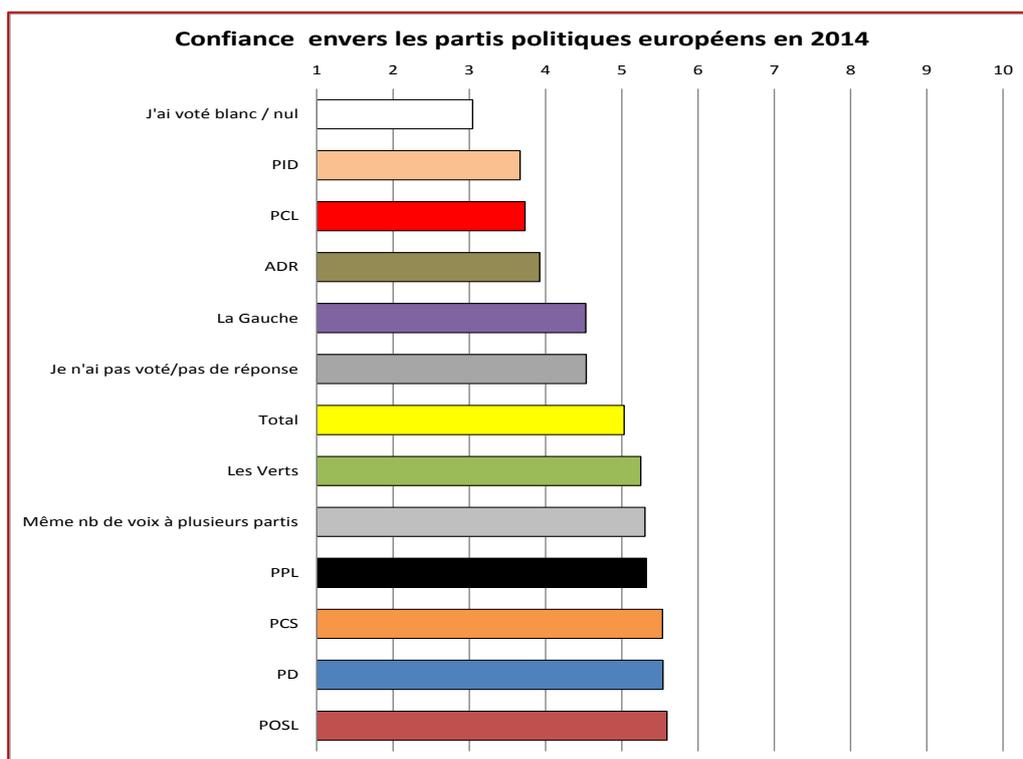


FIGURE 26 CONFIANCE ENVERS LES PARTIS POLITIQUES EUROPÉENS EN 2014

Indépendamment de la question des partis politiques européens, il est à noter qu'entre les deux élections (législatives d'octobre 2013 et européennes de mai 2014) la non confiance dans les partis politiques au Luxembourg restait élevée mais avait diminuée de 6 points : 58% des sondés n'avaient encore pas « confiance ». C'était sans commune mesure avec la moyenne de l'Union européenne et des Etats voisins 78% en moyenne dans l'Union, 64% en Allemagne, 66% en Belgique et 89% en France)¹⁰.

¹⁰ Eurobaromètre, Eurobaromètre 81, l'opinion publique européenne, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb81/eb81_anx_en.pdf, juin 2014.

En 2014, nous avons souhaité mesurer le niveau d'européanisation du leadership et la connaissance des candidats et des personnalités politiques qui jouaient ou jouent un rôle important dans l'Union européenne¹¹. **Le corps électoral européen s'incarne essentiellement dans le personnel politique national où Jean-Claude Juncker, Viviane Reding et Charles Goerens atteignent des niveaux record d'importance pour l'avenir (81% pour celui qui est devenu *in fine* le Président de la Commission européenne à titre d'exemple).**

L'importance pour le futur accordée aux leaders européens souverainistes (Marine Le Pen, David Cameron) et eurocritiques (Alexis Tsipras et Matteo Renzi) est pour le moins des plus faibles alors que dans leurs systèmes politiques nationaux respectifs (et pas simplement) ils sont au contraire « plébiscités ».

Cadre d'analyses générales en 2014

De nombreuses hypothèses de travail peuvent en être tirées :

- Les électeurs au Luxembourg ont-ils, malgré leurs affirmations, une réelle connaissance des personnalités européennes et encore plus de leurs orientations politiques ?
- L'europhilie historique et majoritaire de l'électorat au Luxembourg, c'est-à-dire le souhait d'un fédéralisme centralisateur et l'attachement aux libertés du Traité de Rome et aux règles de la gouvernance de la zone euro depuis 2010, bien qu'entamé depuis 2005, empêchent-elle l'interrogation sur les compétences réelles ou supposées de ceux qui incarnent la méthode communautaire et ceux qui la contestent radicalement ?
- Les députés européens luxembourgeois sortants comme Charles Goerens et Claude Turmes sont peut-être parvenus à lier une partie de leur mandat à des questions quotidiennes de l'électorat ?

¹¹ La question était la suivante : « Parmi la liste que je vais vous citer, j'aimerais que vous m'indiquiez quelle est la personnalité politique que vous auriez aimé voir un rôle important au niveau de l'Union européenne? [ORDRE ALEATOIRE] – est-ce assez précis ? Le niveau de l'UE : commission, parlement ou autre poste ? Très souhaitable ; Souhaitable ; Peu souhaitable ; Pas du tout souhaitable ; Ne sait pas ; Pas de réponse ; Xavier Bettel ; José Bové ; David Cameron ; Maddy Delvaux ; Gast Gibéryen ; Jean-Claude Juncker ; Charles Goerens ; Marine Le Pen ; Angela Merkel ; Matteo Renzi ; Viviane Reding ; Martin Schulz ; Alexis Tsipras ; Claude Turmes ; Guy Verhofstadt ; Autre ».

- Le plébiscite en faveur de Jean-Claude Juncker, est-il un vote d'adhésion à sa personnalité ou la volonté pour l'ensemble du corps électoral de peser encore une fois de plus dans le système décisionnel européen qui pourtant lui échappe de plus en plus ? Le leadership entre les Chefs d'Etat et de Gouvernement confirme-t-il le rôle reconnu (et prépondérant) à l'Allemagne dans la Gouvernance européenne ?

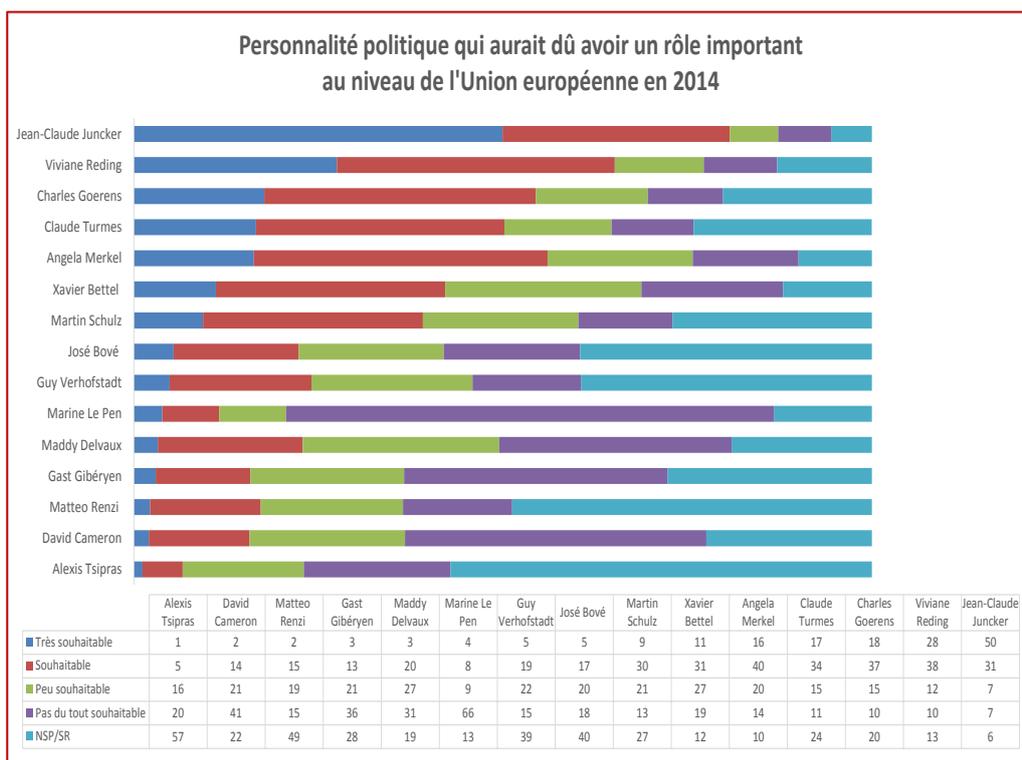


FIGURE 27 AVIS SUR LE PERSONNEL POLITIQUE EUROPÉEN ET NATIONAL EN 2014

LES ATTITUDES VIS-À-VIS DE L'EUROPE ET DES EUROPÉENS

Page | 445

Tout comme en 2009 moins d'un tiers des sondés affirment que les intérêts du Luxembourg sont bien en accord avec les politiques de l'Union européenne, soit près de 12 points de moins qu'en 2004¹² ! Ce sont toujours les électeurs de l'ADR qui sont les plus souverainistes, en y ajoutant les électeurs de La Gauche.

Ce qui frappe le plus encore une fois, c'est la perte de confiance sur cet item parmi les électeurs chrétiens sociaux et libéraux dont les formations étaient et sont pourtant très attachées à la méthode communautaire. Le sentiment de conformité des précisions prises par l'UE avec les intérêts du Grand-Duché suivant les partis, qui ont toujours été membres d'un des Gouvernements depuis 1957, avait perdu entre 10 et 12 points d'opinions positives par rapport à 2004 ! 2014 ne permet pas de retrouver de tels niveaux d'opinions à l'exception toutefois de l'électorat socialiste qui déclare être « tout à fait certain » et « certain » que les intérêts du Luxembourg sont en conformité avec le système décisionnel européen.



¹² La question était la suivante : « Etes-vous certain que les décisions prises par l'Union européenne sont conformes aux intérêts du Luxembourg ? 1. Tout à fait d'accord, 2 D'accord, 3. Pas d'accord, 4. Pas du tout d'accord, Ne sait pas, Sans réponse ».

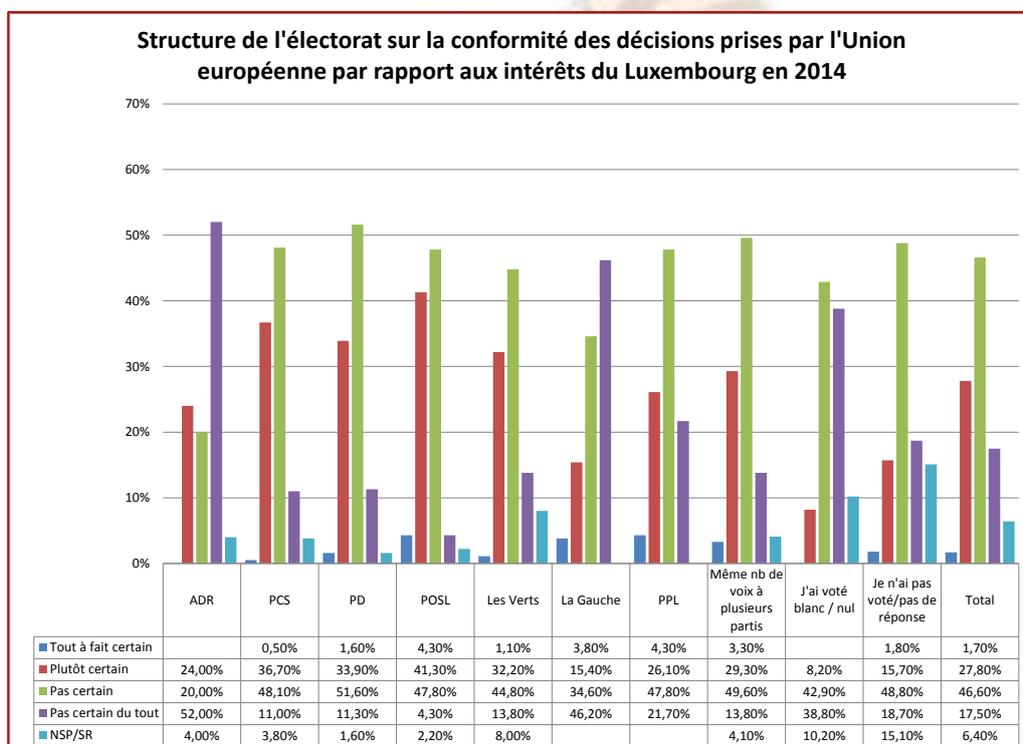
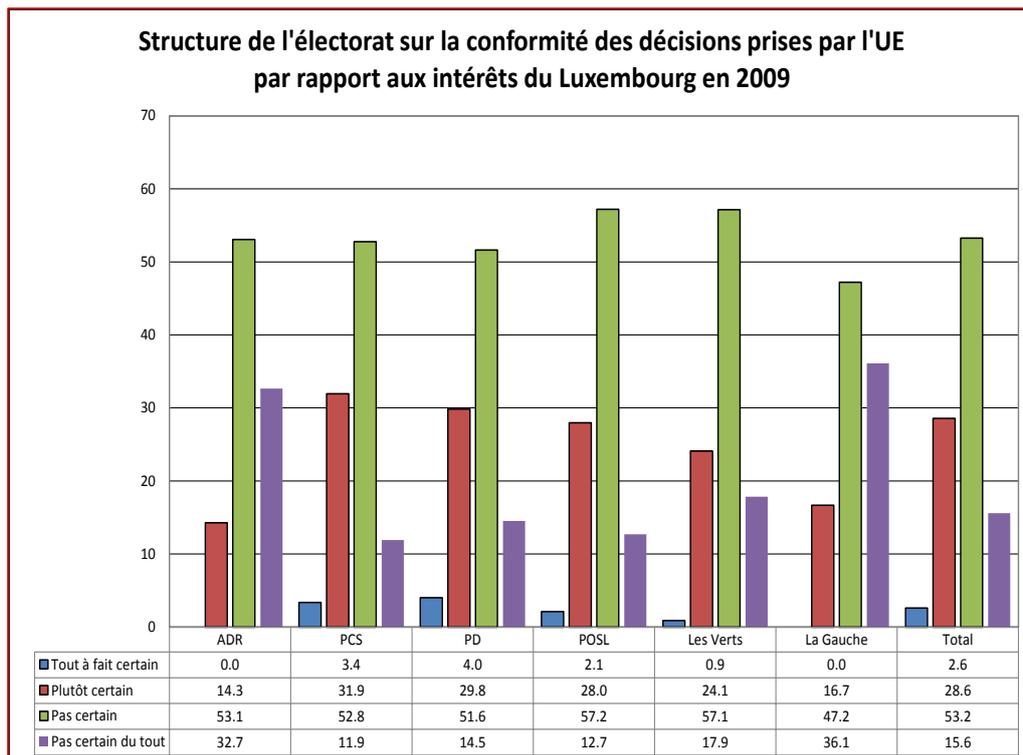


Figure 28 Avis sur la conformité des décisions prises par l'UE par rapport aux intérêts du Luxembourg en 2009 & 2014

Tout comme en 2009, et de manière très grave car continue depuis 4 ans pour la légitimité de l'Union européenne et de son fonctionnement, 70% des électeurs estiment toujours que les décisions prises par l'Union ne sont pas conformes à leurs intérêts personnels¹³.

Page | 447

Les électeurs communistes et souverainistes en sont persuadés dans des proportions toujours très élevées (entre 74 et 88% respectivement pour l'ADR et La Gauche). Les votants libéraux, socialistes et écologistes partagent toujours cette opinion, à plus de deux tiers et donc à un niveau équivalent à 2009. La crise de confiance personnelle envers l'Union européenne est d'autant plus abyssale que par exemple 62,9% des électeurs chrétiens sociaux ne sont pas « certains », et « pas du tout certains », que l'Union européenne correspond à leur intérêt personnel (67% en 2009) alors que leur candidat était le favori pour devenir Président de la Commission européenne ¹⁴!



¹³ La question était la suivante : « Etes-vous certain que les décisions prises par l'Union européenne sont conformes à vos intérêts personnels ? 1. Tout à fait d'accord, 2 D'accord, 3. Pas d'accord, 4. Pas du tout d'accord, Ne sait pas ; Sans réponse».

¹⁴ Van der Burg, W., Van der Erik C., and Franklin, M., *The Economy and the Vote. Economic conditions and elections in fifteen countries*, New York, Cambridge University Press, 2007. Tiberj, V. et al, *Le Jour où la France a dit non. Comprendre le référendum du 21 mai 2005*, Paris, Fondation Jean-Jaurès/Plon, 2005. Crum, B., « Party stances in the referendums on the EU Constitution: causes and consequences of competition and collusion », *European Union Politics*, vol. 8, n° 1, 2007, pp. 61-82.

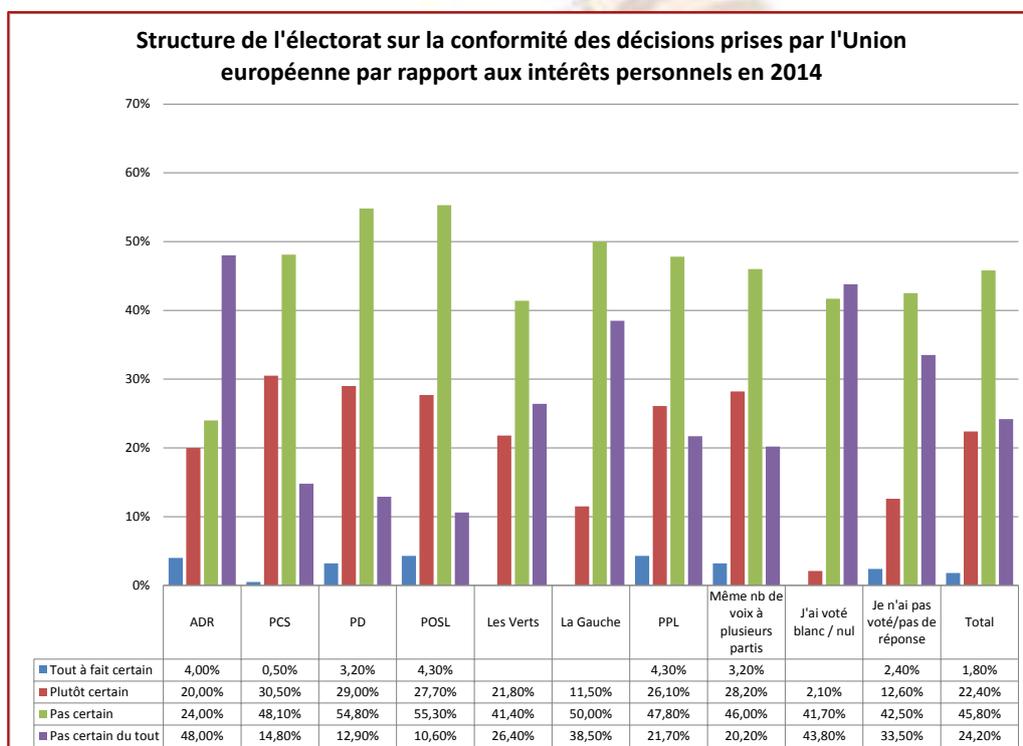
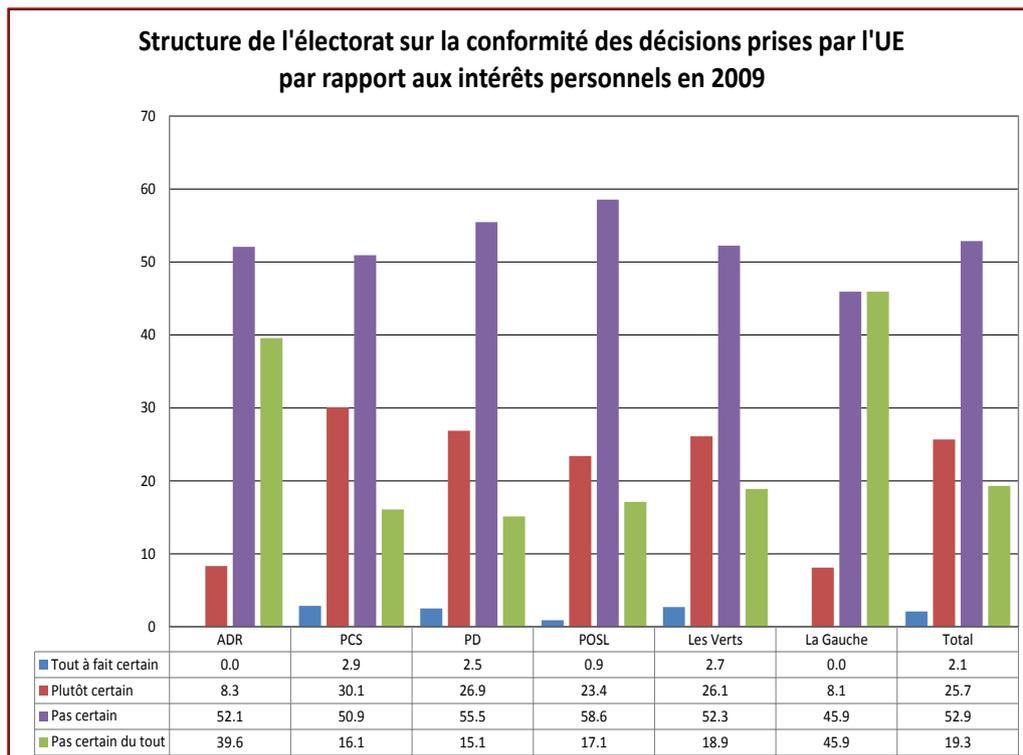


Figure 29 Avis sur la conformité des décisions prises par l'UE par rapport aux intérêts personnels en 2009 & 2014

En 2009, les électeurs estimaient très fortement leur attachement à leur modèle social national. 46,3% des votants d'alors jugeaient que le modèle social luxembourgeois était menacé par l'intégration européenne. Nous sommes toujours au même niveau en mai 2014 avec 46% des personnes interrogées qui partagent cette opinion¹⁵. En revanche, si l'inquiétude a encore progressé parmi les électeurs ADR et de La Gauche, les électeurs du centre gauche (POSL et Les Verts) ne sont plus largement au-dessus de la moyenne nationale en 2014 comme ils l'étaient en 2009 mais correspondent presque parfaitement à celle-ci.

Le « souverainisme de gauche »¹⁶ dont nous avons donné la définition en 2009 demeure toutefois une constante qui n'est pas sans implication sur le rapport entre la direction nationale des Libéraux d'une part et celles d'autre part des Socialistes et des Ecologistes dans la mesure où les premiers sont moins attachés au modèle social national (10 points de moins que leurs partenaires de coalition).



¹⁵ La question était la suivante : Selon vous, le modèle social luxembourgeois est menacé par l'intégration européenne ? Tout à fait d'accord ; D'accord ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord, 5 Neutre, Ne sait pas, Sans réponse.»

¹⁶ Celui-ci fut revendiqué comme tel après coup par les mouvements d'initiative populaire dans les États scandinaves qui se sont opposés à l'adhésion à l'Union (en 1972 et en 1994 en Norvège, en 1972 au Danemark) et contre l'euro en 2003, en Suède, et qui par la suite ont toujours présenté des candidats aux élections européennes (Mouvement du peuple contre l'Union européenne (F mod Eu) et la Liste de juin (JuniB) au Danemark et la Liste de juin en Suède (J). Ces mouvements sont persuadés que l'Union met en péril leurs régimes nationaux de prestation et de concertation sociale par sa conversion originelle aux principes du libéralisme économique depuis le Traité de Rome en 1957 jusqu'à l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en 2009. Ces électeurs et mouvements croient aussi que les instruments du contrôle démocratique sont supérieurs dans leurs démocraties nationales et, suivant les États, que l'utilisation souveraine de nouveaux instruments de concertation et de politiques sociales est empêchée ou amoindrie par les grandes orientations économiques et par la politique monétaire décidées au niveau de l'Union européenne.. Sørensen, C., "Danish and British Popular Euroscepticism Compared: A Skeptical Assessment of the Concept". In, Danish Institute For International Studies, Working Paper n°25, 2004. Sunnus, M.,« Swedish euroscepticism: democracy, sovereignty and welfare ». In, R.Harmsen et M.Spiering (dir.), *Euroscepticism. Party politics, national identity and European integration*, Amsterdam, Editions Rodopi B.V., pp.193-205, 2005.

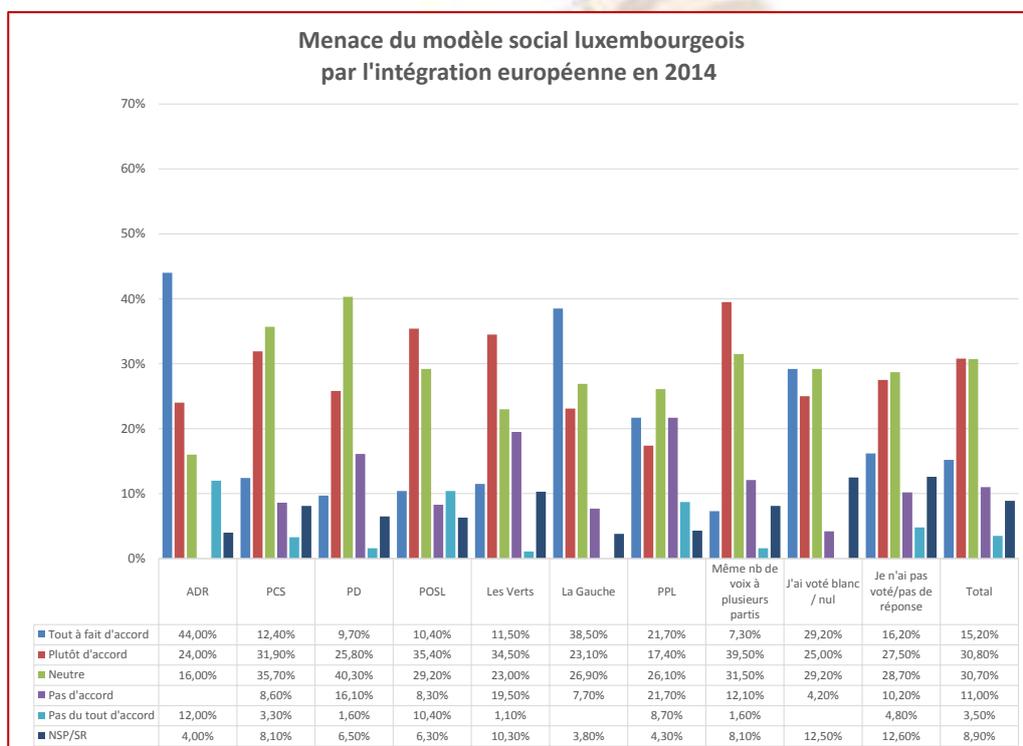
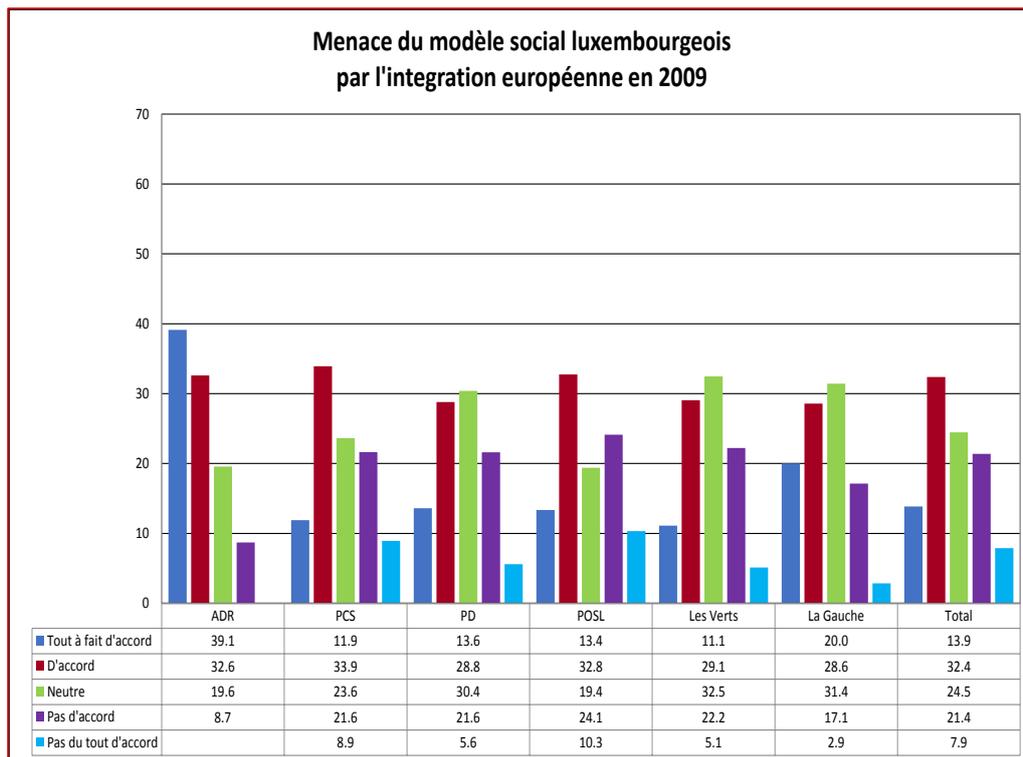


Figure 30 Menace du modèle social luxembourgeois par l'intégration européenne en 2009 & 2014

En avril 2013, le ministre luxembourgeois des Finances, Luc Frieden, avait indiqué que le Luxembourg était prêt à assouplir le secret bancaire dans un entretien accordé au Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung. Par la suite le Gouvernement PCS-POSL a précisé qu'il avait « décidé d'introduire, au 1er janvier 2015 (...), l'échange automatique d'informations sur les paiements d'intérêts (...) en faveur de personnes physiques qui ont leur résidence dans un autre Etat membre de l'Union européenne, afin que ces bénéficiaires soient imposés conformément aux dispositions législatives de leur Etat de résidence tout en sauvegardant la confidentialité de données qui sont sans incidence fiscale ». La nouvelle coalition écologiste, socialiste et libérale a confirmé cet accord bien qu'en février 2014 la dernière composante l'avait fortement critiquée au moment de son annonce en avril 2013.

Dans ce contexte, **le corps électoral européen de mai 2014 considère dans des proportions encore plus fortes que pour le modèle social luxembourgeois, que l'Union européenne est en soi une menace pour le modèle fiscal national. 58,7% des personnes interrogées sont de cet avis¹⁷.**

C'est l'un des rares items qui fait l'unanimité de la droite souverainiste à la « gauche de la gauche ». L'électorat écologiste, bien que majoritaire quant à admettre lui-aussi cette menace n'en demeure pas moins celui, suivi de La Gauche, le Parti pirate et même le PCS à avoir le plus grand nombre de non répondants et de « ne sachant pas » (respectivement 17,2%, 15,1%, 13% et 9,6%).

Cadre d'analyses générales en 2014

Cet unanimisme incluant Luxembourgeois de nationalité et Européens de résidence [mais dans une proportion plus forte pour les Luxembourgeois (49%) et les autres Européens (39%)], au-delà de la justesse ou non de cette menace, est un signe supplémentaire, qu'en dépit de positionnements dans l'espace social différent, les premiers surreprésentés dans le secteur public ayant des droits politiques complets et les seconds dans le secteur privé et ayant des droits politiques limités, un système politique de référence est bel et bien en construction par rapport à d'autres systèmes européens.

¹⁷ La question était la suivante : Selon vous, le modèle fiscal luxembourgeois est menacé par l'intégration européenne ? Tout à fait d'accord ; D'accord ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord, 5 Neutre, Ne sait pas, Sans réponse.»

Le seul lien entre les électeurs luxembourgeois et étrangers est-il le système principal de revenus de l'Etat et sa capacité à une justice sociale et redistributives des plus généreuses en Europe ? Il témoigne aussi peut-être sous une autre forme d'un phénomène récurrent et publicisé pour la première fois dans notre étude de 2005 sur le Traité constitutionnel européen : le souverainisme libéral. Ce dernier, c'est-à-dire l'attachement à l'existence d'un marché commun et une zone monétaire unique basée sur la compétition fiscale et la rigueur budgétaire, est d'autant plus vigoureux qu'il s'est inscrit et continue de l'être sur les critères macro-économiques et budgétaires définis dans les différents pactes de stabilité créés depuis 2010 et ceux de solidarité et de partage partielle de la dette qui ne saurait être dit. La question de l'attachement au modèle fiscal luxembourgeois peut *in fine* être le moyen d'exprimer sa critique ou son opposition aux mesures de solidarité financière entre les Etats économiques les plus performants en termes budgétaires comme l'Allemagne, le Luxembourg et les Pays-Bas par rapport aux Irlande, Espagne, Grèce et Portugal qui pour doper leurs croissances auraient laissé leur déficit budgétaire et leur niveau d'endettement « filé ». L'impossibilité de l'exprimer par les canaux partisans traditionnels des partis de gouvernement rendrait encore plus forte cet attachement à ce souverainisme libéral, quelque que soit les électeurs partisans.

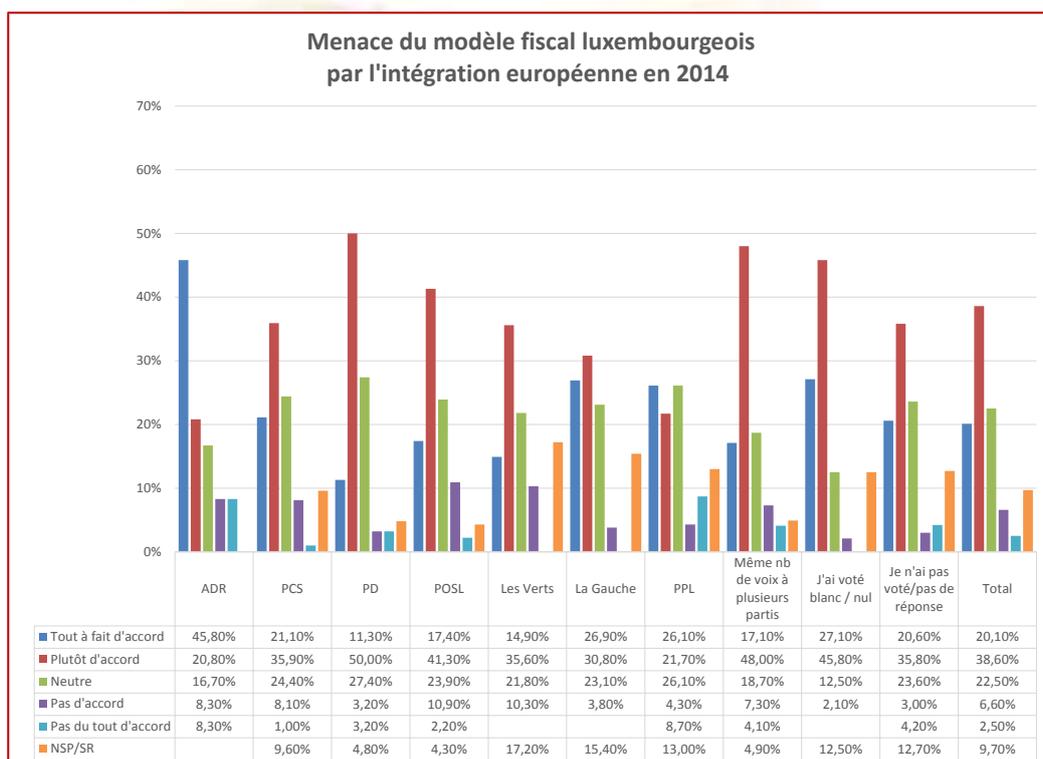


Figure 31 Menace du modèle fiscal luxembourgeois par l'intégration européenne

Lors des élections européennes de juin 2009, il avait été mesuré pour la première fois comment les Grand-Ducaux attribuaient à tel ou tel palier gouvernance (le Gouvernement du Luxembourg, l'Union européenne) la responsabilité de telle ou telle politique publique. De manière générale, l'ensemble des citoyens estimaient que le Gouvernement du Luxembourg, entre 70 et+ de 90%, suivant telle ou telle politique devait intervenir de préférence, particulièrement dans le domaine de la santé et de la fiscalité. Seulement 30% des répondants souhaitaient que l'Union européenne intervienne dans la politique fiscale. C'étaient des preuves supplémentaires de l'attachement au modèle social national et au souverainisme libéral fiscal de la part des votants. Les électors PCS et POSL étaient ceux qui étaient les plus attachés à ce modèle de gouvernance nationale publique. L'électorat chrétien social était à chaque fois au-dessus de la moyenne nationale pour favoriser le gouvernement national

Les électeurs aux législatives soutenaient fortement en revanche que l'Union européenne agissent dans la politique de la justice, dans la politique extérieure, dans la politique de la recherche, l'égalité hommes-femmes et la politique monétaire (respectivement 77,6, 71,8, 68,5, 66,3 et 66%).¹⁸

En moyenne sur toutes les politiques proposées, c'étaient les électeurs écologistes qui pouvaient être considérés comme les plus « europhiles » en juin 2009 mais immédiatement suivis par l'électorat chrétien social qui retranscrivaient ainsi la tension identitaire « inhérente et habile » du parti d'être à la fois celui de l'Etat luxembourgeois et le promoteur de la méthode communautaire. Les électors verts et chrétiens sociaux convergeaient aussi une nouvelle fois par leurs moyennes bien supérieures aux autres partis sur l'action souhaitée de l'Union européenne dans le domaine de la politique de la justice, de la politique extérieure, de la politique sociale, de la politique de la recherche et de la politique de l'environnement.

¹⁸ En 2009, la question était la suivante « Maintenant nous voudrions vous demander d'estimer sur une échelle de 1 à 4 la part de responsabilité que vous voudriez que le gouvernement et/ ou de l'Union européenne exerce : 1. Sans responsabilité, 2. Peu de responsabilité, 3. Responsabilité, 4 Beaucoup de responsabilité ».

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

Luxembourg	ADR	PCS	PD	POSL	Les Verts	La Gauche	Total
Politique de la santé	86,5	94,4	84,6	92,2	89,7	87,5	91,5
Politique fiscale	86,8	95,1	86,2	89,2	89,7	83,3	90,9
Politique de l'éducation	84,2	92,6	83,1	90	91,0	88	89,9
Politique économique	81,1	93,3	84,6	89,8	87	80	89,2
Politique sociale	86,8	92,9	83,1	86,8	88,3	91,7	89,1
Politique de la justice	89,5	93,7	86,2	86	90,9	62,5	89
Politique de l'environnement	81,1	87,6	76,9	83,8	83,3	79,2	83,9
Politique extérieure	73	85,6	80	83,5	80,8	62,5	81,5
Politique d'immigration	78,4	84,2	70,3	81,9	80,8	79,2	81
Politique de la recherche	78,9	86,7	72,3	76,6	76,6	76,0	80,2
égalité hommes femmes	81,1	81,5	67,2	72,1	84,4	66,7	77,5
Politique monétaire	73	77,7	68,8	70,3	72,7	54,2	73,2

FIGURE 32 RESPONSABILITÉ ACCORDÉE AU GOUVERNEMENT NATIONAL EN MATIÈRE DE POLITIQUE PUBLIQUE EN 2009

Union européenne	ADR	PCS	PD	POSL	Les Verts	La Gauche	Total
Politique de l'environnement	72,2	80,5	70,8	74,8	92,1	75	78,8
Politique de la justice	69,4		78,1	74,6	80,5	58,3	77,6
Politique extérieure	61,8	75,2	59,1	69,8	83,1	65,2	71,8
Politique de la recherche	67,6	70	58,5	66,4	78,9	65,2	68,5
Politique monétaire	58,3	69	55,4	66,4	75,3	62,5	66,3
Egalité hommes femmes	55,6	68,2	56,3	62,7	77,9	73,9	66
Politique d'immigration	44,4	64,2	45,3	63,5	68,8	54,2	60,3
Politique de la santé	48,6	64,9	53,1	56,6	68,8	39,1	60,2
Politique économique	45,9	61,9	38,5	52,9	62,3	54,2	56,1
Politique sociale	45,9	58	37,5	53,7	69,7	50	55,2
Politique de l'éducation	33,3	48,1	40,6	39	50,6	33,3	44,2
Politique fiscale	17,1	34,8	17,7	28,5	34,2	21,7	30

FIGURE 33 RESPONSABILITÉ ACCORDÉE À L'UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE POLITIQUE PUBLIQUE EN 2009

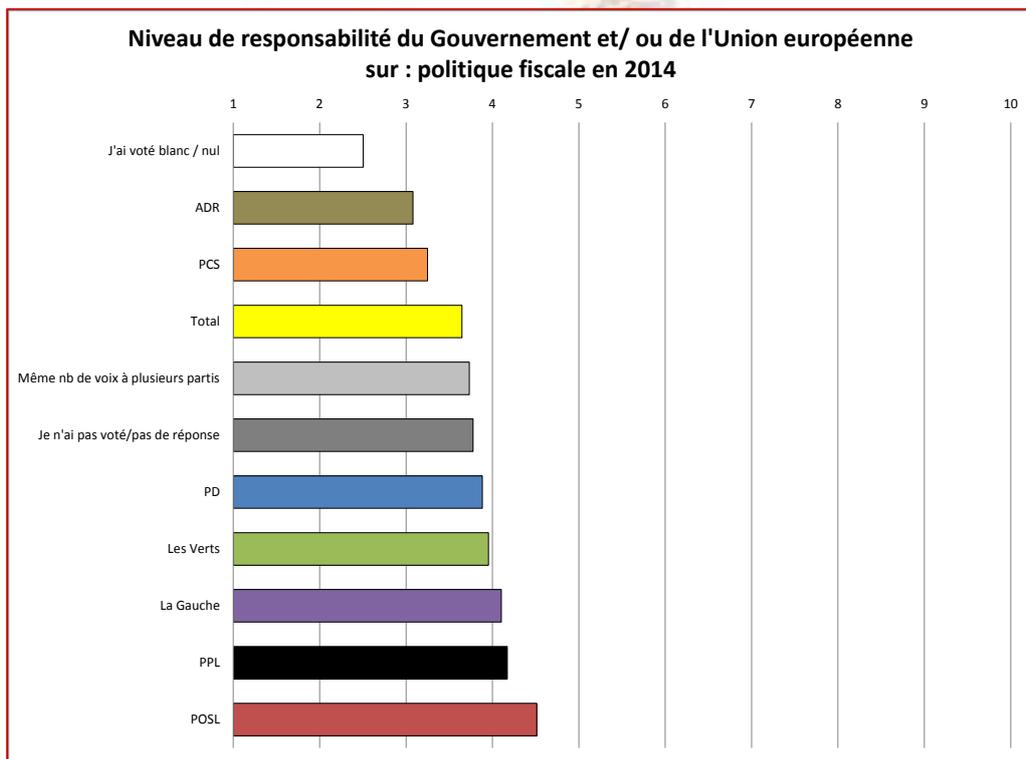
En 2014, nous avons modifié l'échelle d'analyse pour apprécier le degré de préférence entre le Gouvernement national et l'Union européenne. Nous recourons à une échelle allant de 1 à 10, le « 1 » étant le Gouvernement national et le « 10 » étant l'Union européenne¹⁹. L'analyse de 2009 ne portait que sur le corps électoral législatif, c'est-à-dire les citoyens de nationalité luxembourgeoise. L'analyse de 2014 a pour sujet le corps électoral européen, constitué (répétons-le) des citoyens nationaux et des citoyens européens inscrits sur les listes électorales au Luxembourg pour les européennes.

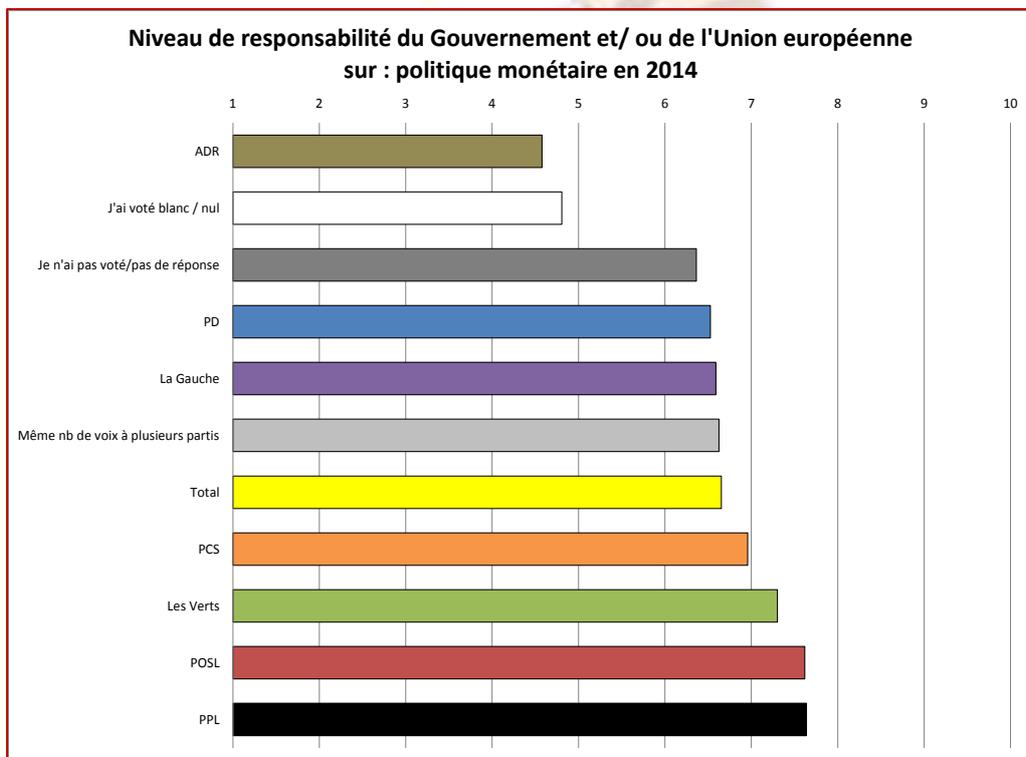
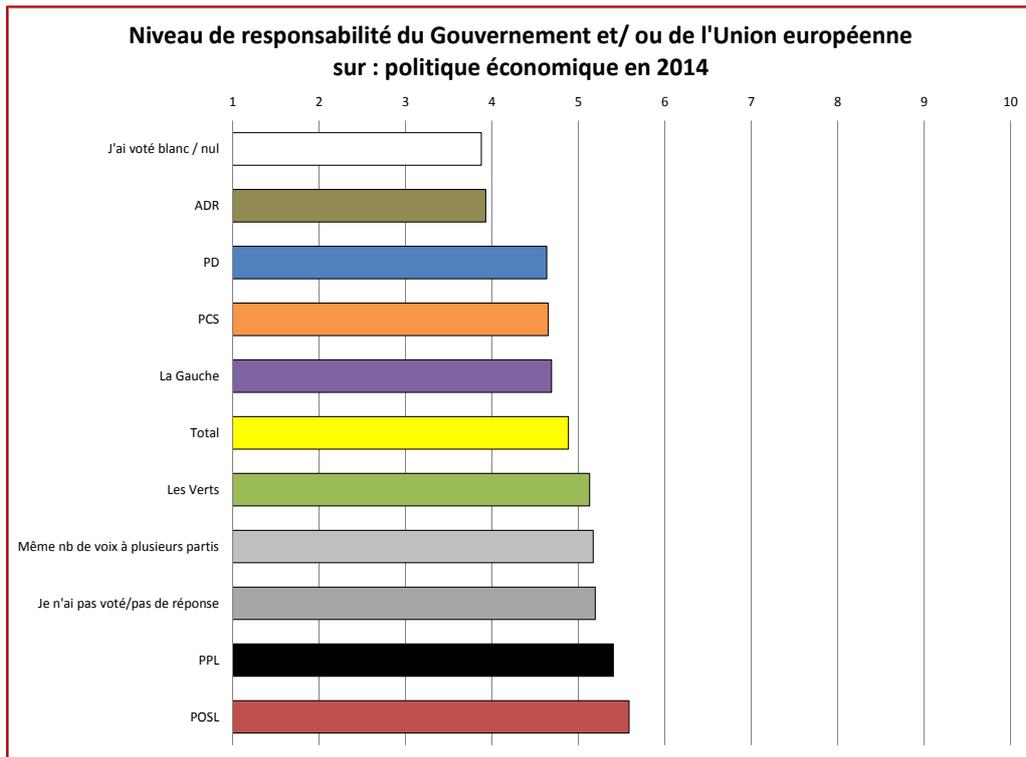
Il est remarquable qu'en dépit de ces deux populations électorales quelque peu différentes, les préférences pour tel ou tel palier de gouvernance soient très semblables entre 2009 et 2014.

Par rapport à l'idéal type du souverainisme libéral, la moyenne du corps électoral européen sur la politique économique et la politique fiscale est en dessous de l'indice 5. Ce déport vers le Gouvernement national en matière fiscale et encore plus « économique » est principalement dû aux électorats de droite et du centre droit (ADR, PCS et PD). La préférence mesurée vers le Gouvernement national pour ces types de politiques publiques et ces types d'électorats, est plus forte en 2014 qu'elle ne l'était en 2009, particulièrement sur la responsabilité de la politique économique. Les électorats écologistes, pirates et socialistes sur la politique économique ont en revanche un indice supérieur à 5 ce qui est une modification relativement importante quant à leur rapport à la gouvernance européenne.

¹⁹ En 2014, la question était libellée ainsi : Maintenant nous voudrions vous demander d'estimer sur une échelle de 1 à 10 la part/le niveau de responsabilité que vous voudriez que le Gouvernement et/ ou de l'Union européenne exerce sur les sujets cités. En sachant que 1= Gouvernement national 10= Union européenne ECHELLE ! ».

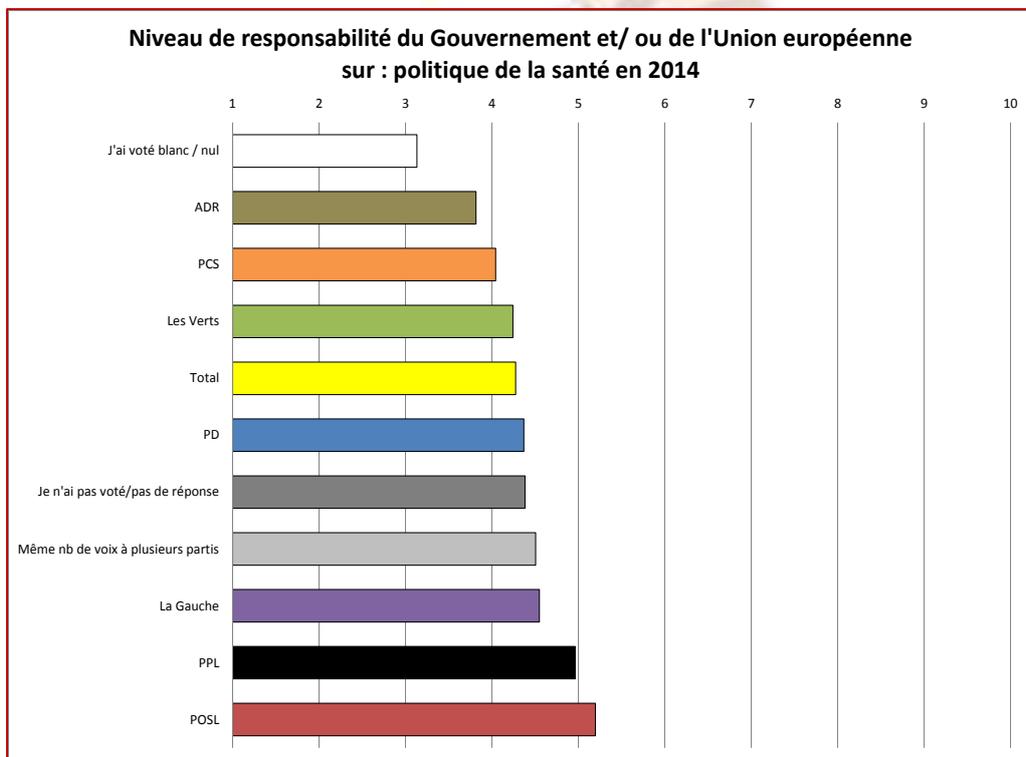
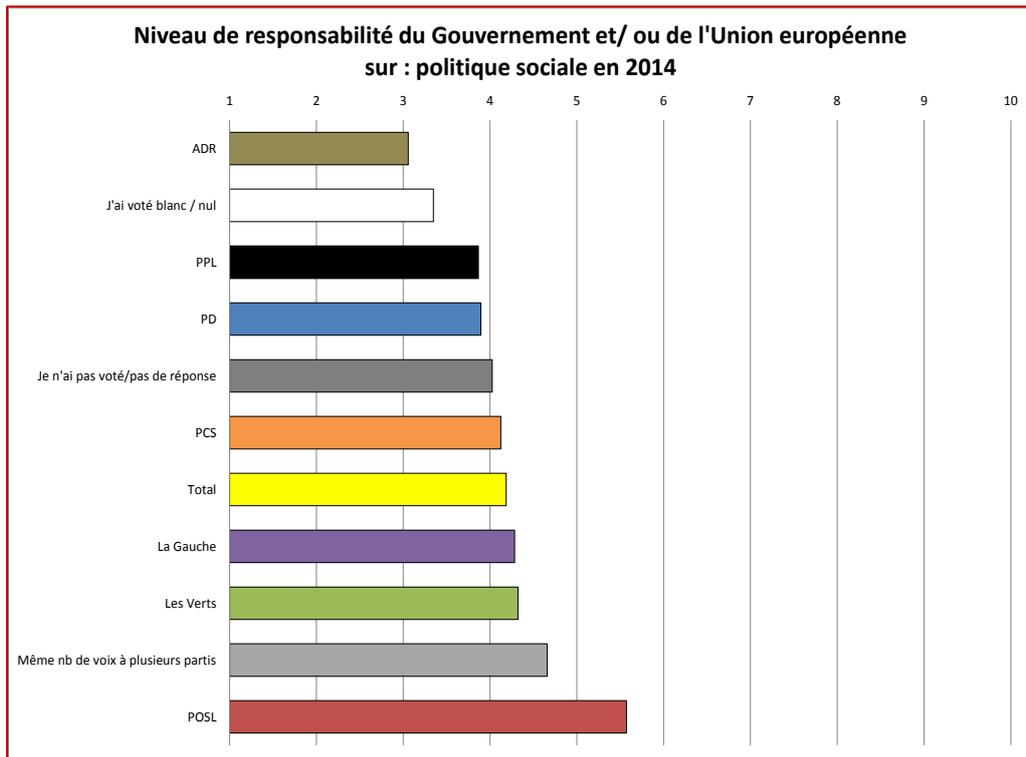
Le souverainisme libéral majoritaire au Luxembourg n'empêche nullement l'attachement au fait que la politique monétaire soit de préférence menée au niveau de l'Union européenne et particulièrement par la Banque centrale européenne. L'indice de préférence sur cette politique est supérieur à 6 et seuls les électorats ayant voté de préférence pour l'ADR et « blanc » sont en dessous de l'indice 5 et de manière très légère en dessous de la moyenne nationale ceux de La Gauche et du PD. Il ne faut pas interpréter ceci comme un paradoxe entre la volonté de décider de sa politique économique et fiscale et celle de son appartenance à une zone monétaire unique. Ces items démontrent une nouvelle fois que le corps électoral européen a confiance dans l'état et la performativité de son économie à la condition de respecter non seulement les quatre libertés du Traité de Rome mais aussi le principe de concurrence entre les économies des Etats membres de l'Union européenne.

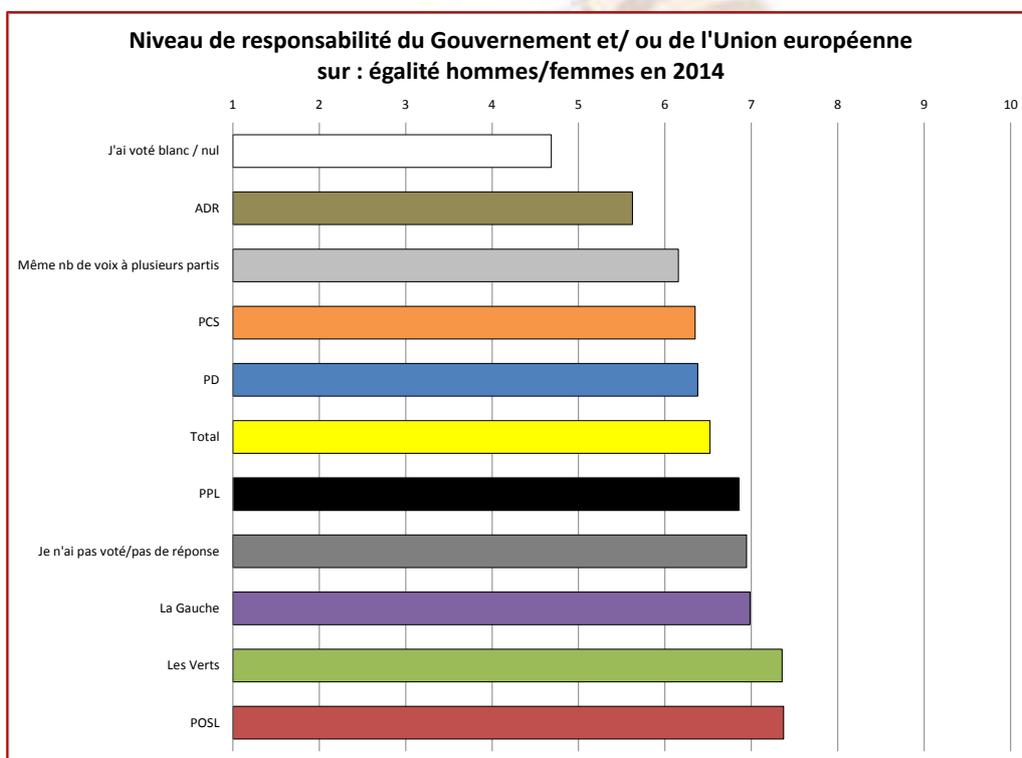
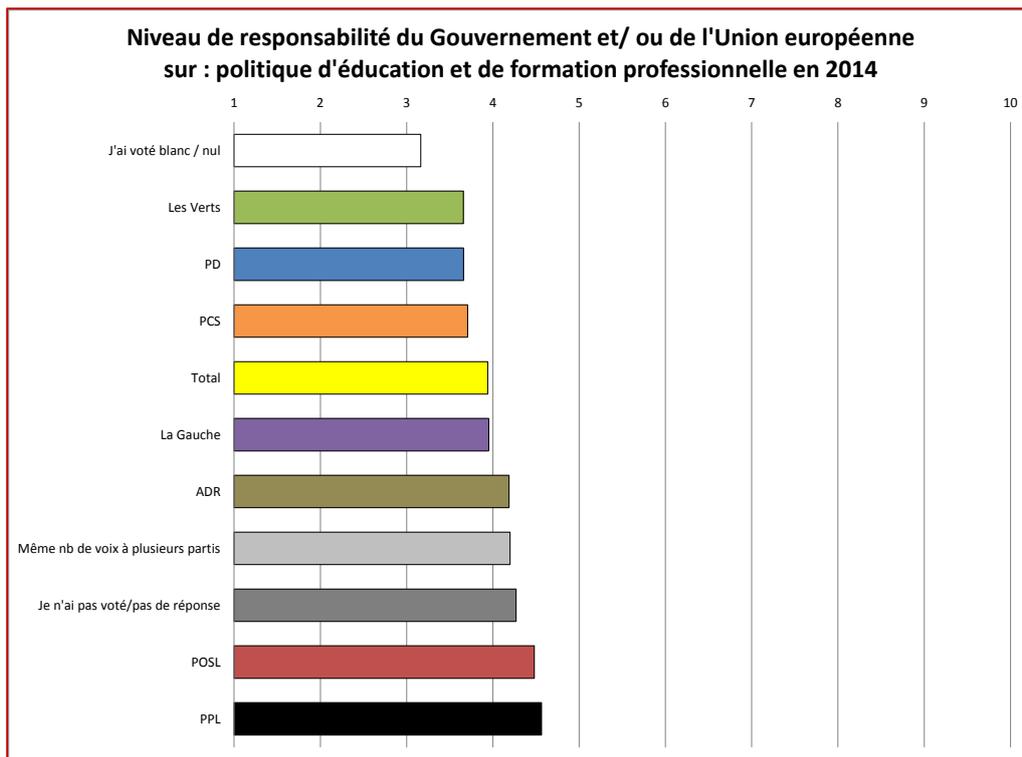




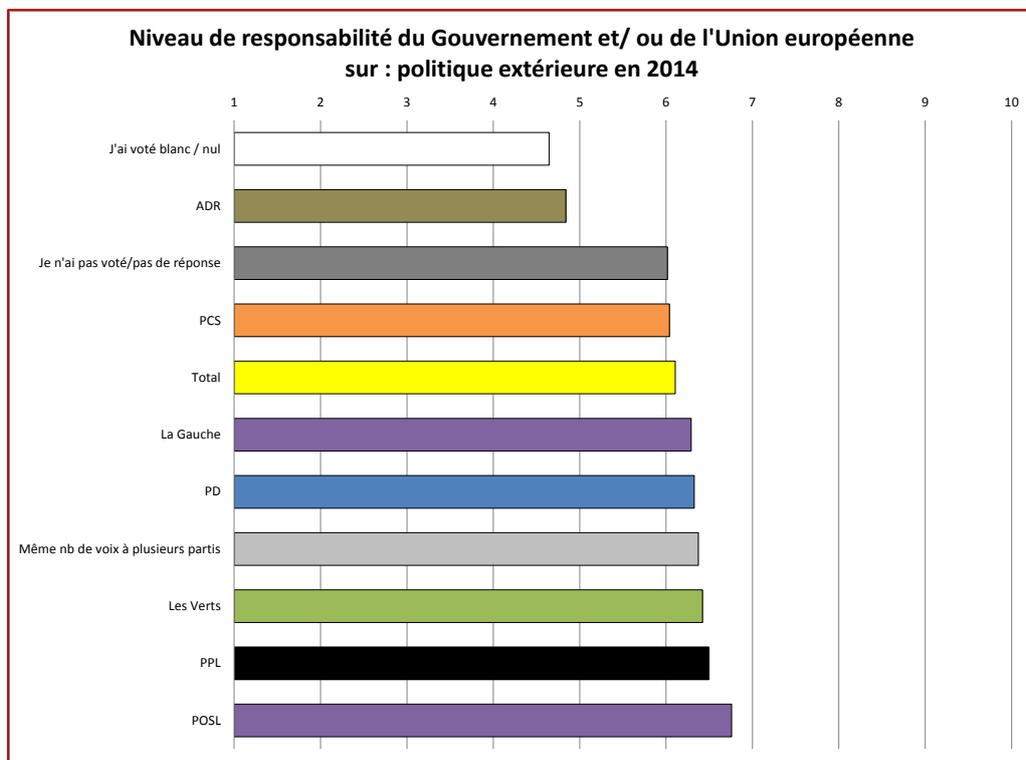
Par rapport à l'idéal type du souverainisme social, le corps électoral européen manifeste de nouveau sa préférence aux politiques publiques menées dans le domaine social, de l'éducation, de la formation professionnelle et de la santé au niveau national. A chaque fois l'indice moyen est inférieur à 5 et même en dessous de 4 pour l'éducation et la formation professionnelle. Cette intériorisation de la supériorité de son modèle social sous entendue par ces attitudes correspond aussi au fait que ces politiques relèvent toujours majoritairement des Etats-membres et non de l'Union. Ce n'est toutefois pas le cas dans le domaine de la politique d'égalité entre les Hommes et les Femmes qui devraient relever plus de l'Union européenne que du Gouvernement national.

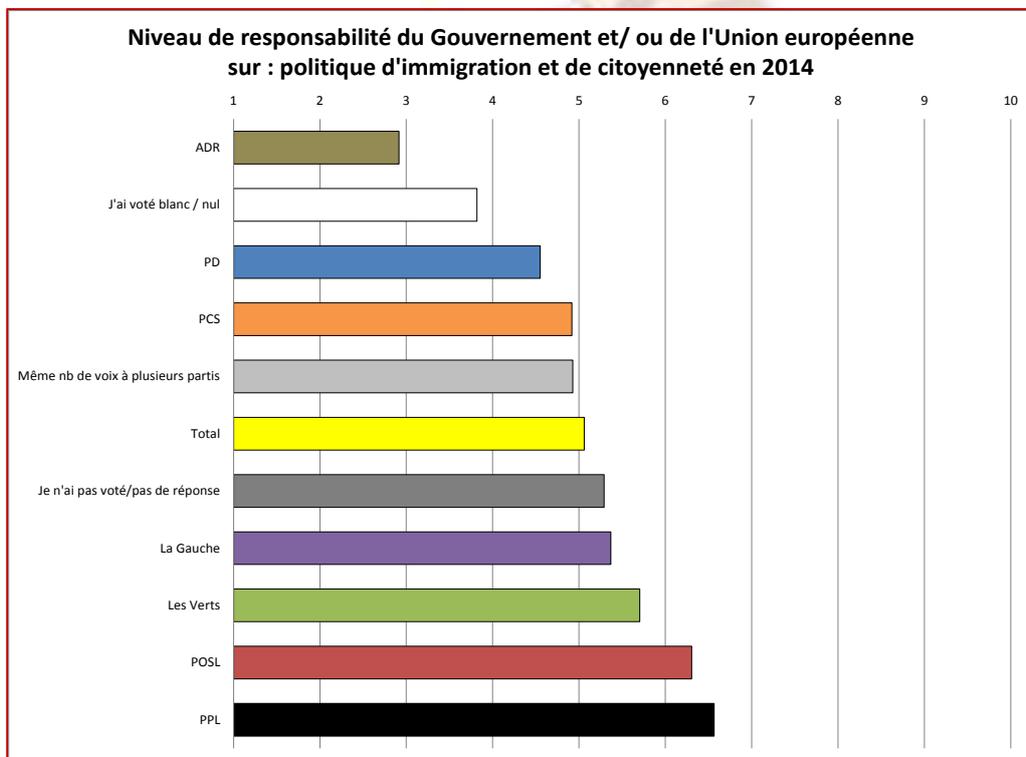
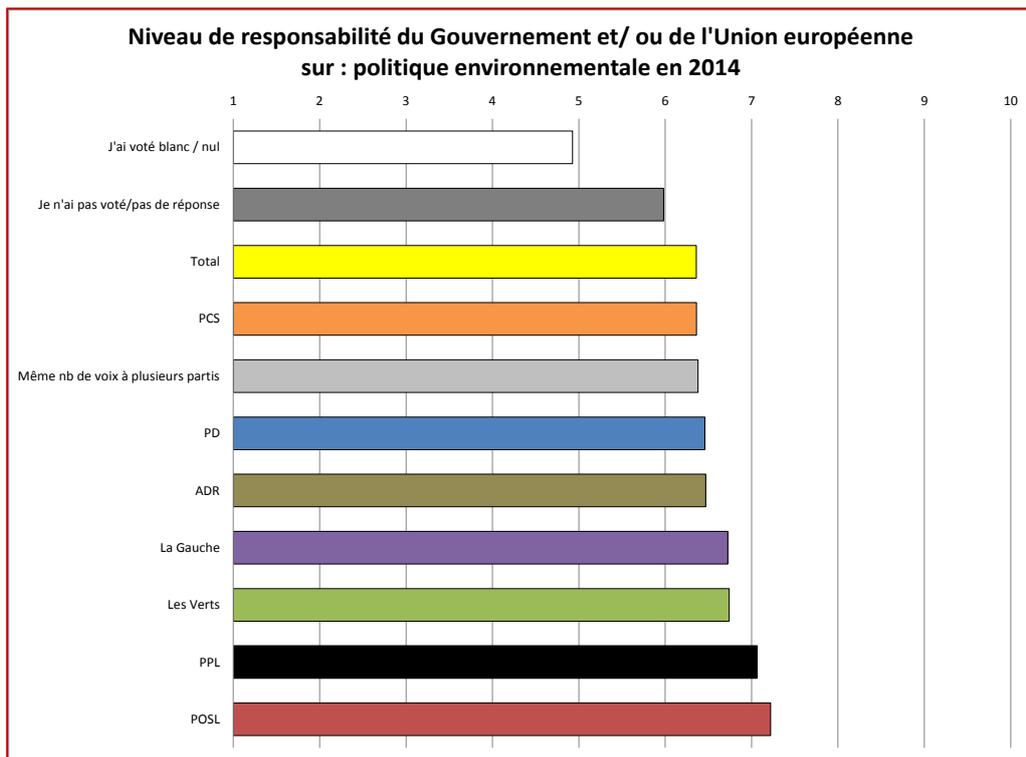
Des amplitudes et des résultats surprenants sont également à souligner par rapport à chaque électorat. L'électorat socialiste se distingue très fortement des autres par un indice supérieur à 5 sur toutes les politiques « providentialistes » (cohésion sociale, justice sociale, politique distributive de revenus et d'allocations par la Puissance publique, etc.) bien que nous ayons vu qu'il était aussi l'électorat le plus attaché au modèle social luxembourgeois. Ce n'est pas un paradoxe ! C'est au contraire la réaffirmation du principe de justice et de cohésion sociale qui doit s'opérer à tous les niveaux de gouvernement et la prise en compte, certes lente, que les politiques sociales et une certaine conception de l'interventionnisme de la puissance publique nécessite une coopération et des compétences partagées entre l'Etat et l'Union. Le déport vers l'Union européenne des électorats de centre gauche et de gauche sur ces items sociaux est aussi une réalité à l'exception des Verts sur l'éducation et la formation professionnelle qui doit demeurer l'apanage du Gouvernement national. Inversement et logiquement tous les électorats de droite et du centre droit manifestent leur attachement à la « régulation sociale » au niveau du Gouvernement national (à chaque fois leurs indices est inférieur à la moyenne nationale) à l'exception de l'électorat de l'ADR dans le domaine de l'éducation dont le programme électoral aux législatives était très critique de l'état du système d'éducation nationale au Luxembourg.





L' « unionisation », c'est-à-dire la dévolution des compétences à l'Union européenne en matière de politique de l'environnement et de politique extérieure, se répète de nouveau en 2014 avec des indices supérieurs à 6. En revanche dans le domaine de la justice et de la politique de l'immigration, le corps électoral européen se tient à quasi égale distance des deux paliers de niveau de gouvernance ce qui n'était pas le cas en 2009, le déport était plutôt alors vers l'unionisation. En ce qui concerne le second groupe de politiques publiques, le clivage bloc des droites/bloc des gauches sur la question migratoire prend la forme d'un rapport distancé sur le palier de gouvernance le plus performant en la matière, aux droites le Gouvernement national, aux gauches l'Union européenne.





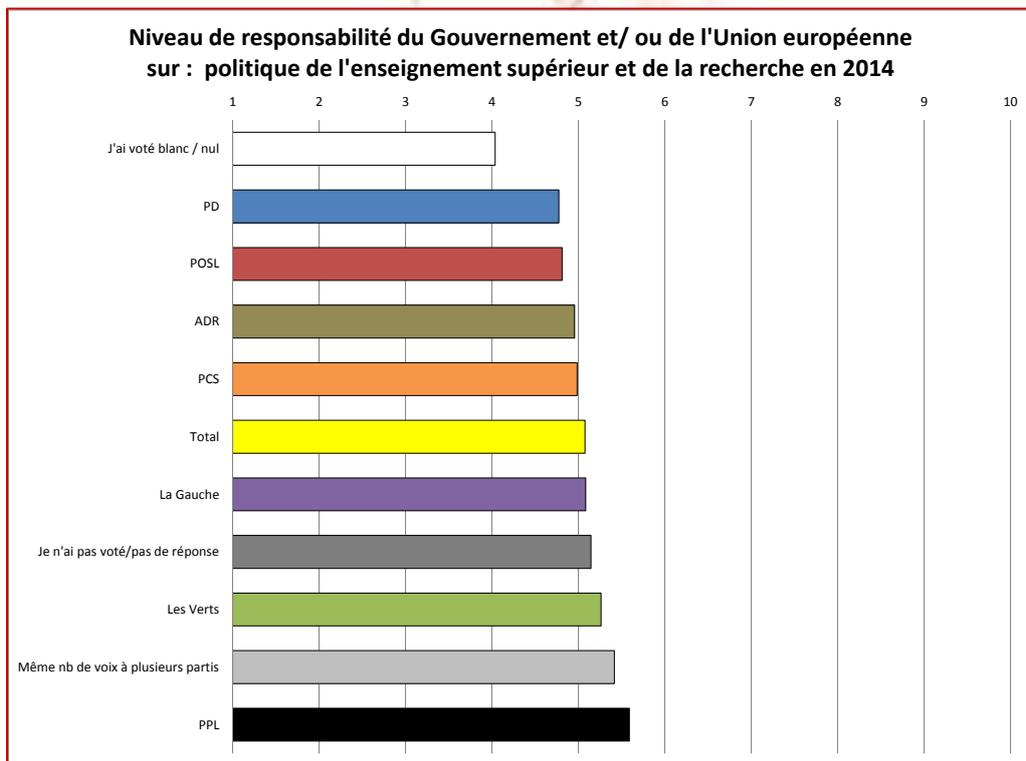
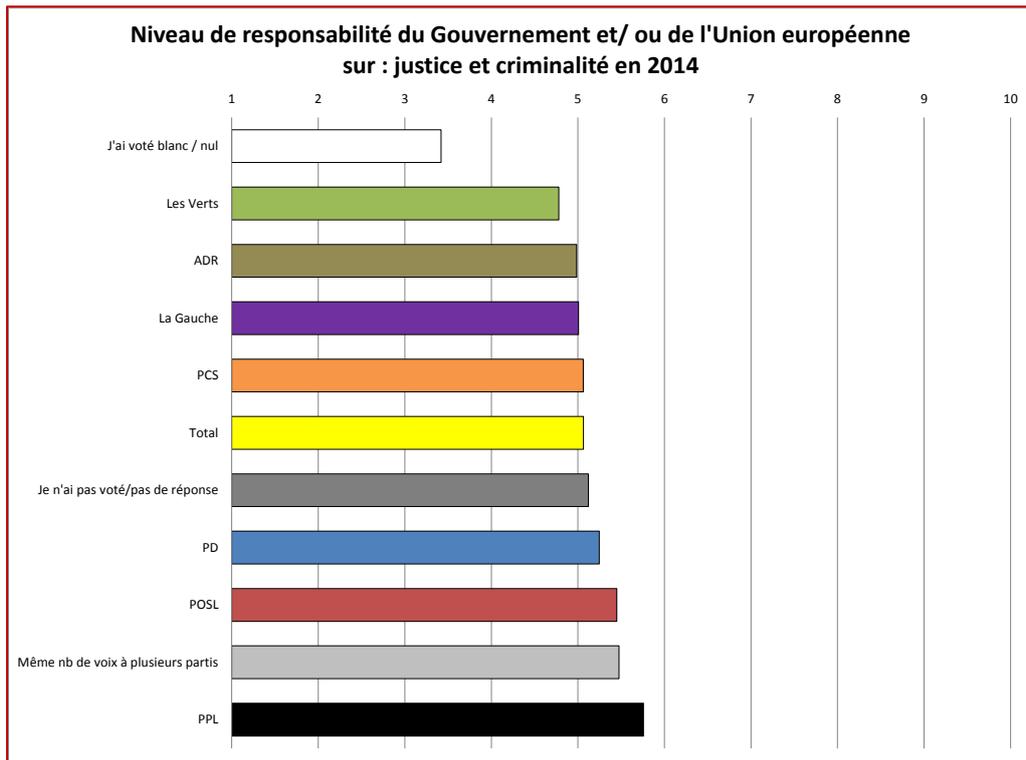


FIGURE 34 RESPONSABILITÉ ACCORDÉE AU GOUVERNEMENT NATIONAL ET/OU À L'UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE POLITIQUE PUBLIQUE EN 2014

Dans l'étude de 2014, nous avons posé également une série de questions sur les candidatures d'Etats membres et de questions de politique européenne et qui sont partagées dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne sur une échelle de 1 à 10. La valeur « 1 » signifiant son rejet alors que la valeur « 10 » son approbation²⁰.

Aucun des électors au Luxembourg ne souhaitent majoritairement l'adhésion de la Turquie à l'Union (un indice en dessous de 3). L'électorat socialiste avec un indice de 4 et légèrement et + est le moins opposé à cette candidature (le paradoxe d'un électorat normalement plus internationaliste et d'un électorat traditionnellement plus attaché à la Laïcité et à l'Etat de droit). Il faut aussi que c'était déjà le troisième motif en 2005 pour motiver le « non » au Traité constitutionnel européen au Luxembourg.

Dans le même temps, l'électorat grand-ducal connaît une crispation plus importante sur cette question qu'en 2005 et sa moyenne est équivalente à des électors d'Etats comme l'Allemagne, l'Autriche et la France parmi les plus hostiles à cette candidature. Il y a un fort hiatus identitaire entre les directions nationales des partis en faveur de la méthode communautaire, traditionnellement en faveur si strict respect des critères de Copenhague et leurs électors. L'opposition manifeste a cru plus rapidement au sein des électors de gauche et au sein du PCS.

²⁰ La question était la suivante : « Dans quelle mesure faites-vous approuver les traités et politiques suivants, en sachant que je vous demanderai d'utiliser l'échelle allant de 1 à 10 : 1 signifie « vous n'approuvez pas » et 10 signifie que « vous approuvez totalement » ? Si vous ne connaissez pas suffisamment bien l'un de ceux-ci, dites-le moi et Je passerai à la suivante : La Turquie devrait faire partie de l'Union européenne ».

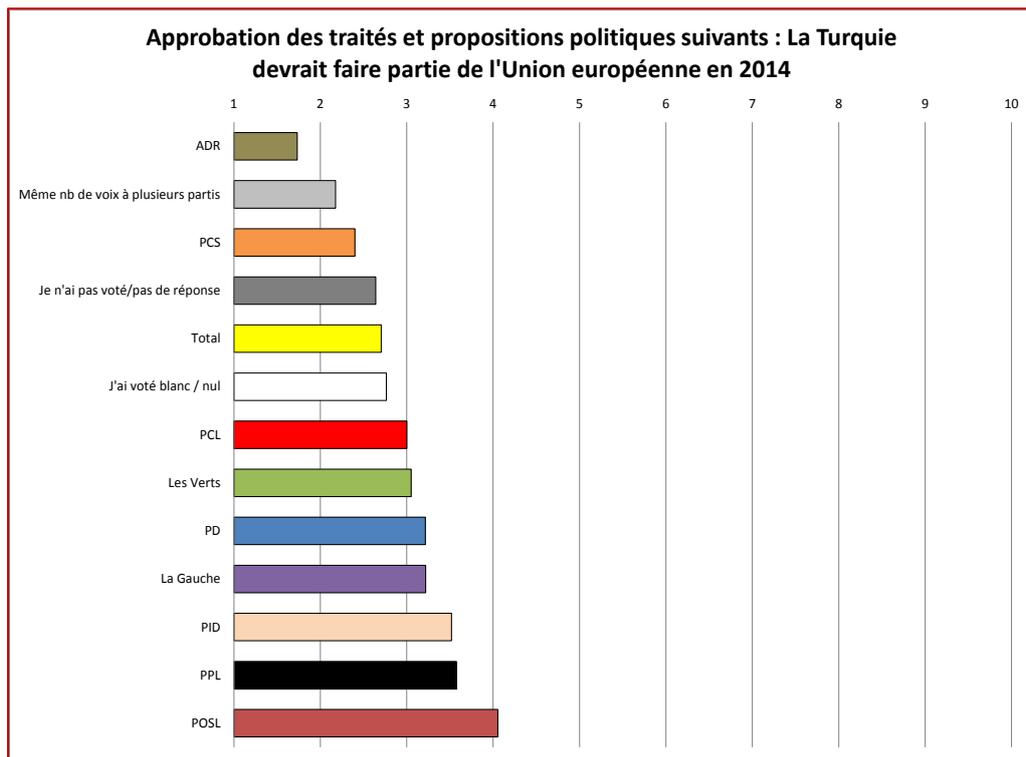


FIGURE 35 AVIS SUR L'ADHÉSION DE LA TURQUIE À L'UNION EUROPÉENNE EN 2014

La prudence, voire le pacifisme est aussi très fort quant à la question d'une aide et d'une intervention militaire dans le conflit ukrainien²¹. La moyenne est juste en dessous de l'indice 3. Comme nous le voyons dans la partie consacrée aux focus groups sur la politique européenne, la question des relations entre l'Union européenne et la Russie inquiète de manière générale les électeurs aussi bien quant à l'opposition affichée et/ou supposée, doublé d'un agenda atlantiste, et la puissance militaire russe utilisée de manière abusive et bafouant le droit international. Mais il ne faut pas se tromper non plus sur l'importance des questions internationales dans la détermination et encore moins dans la répartition des votes entre les listes présentées par les partis.

²¹ La question était la suivante : « Dans quelle mesure faites-vous approuver les traités et politiques suivants, en sachant que je vous demanderai d'utiliser l'échelle allant de 1 à 10 : 1 signifie « vous n'approuvez pas » et 10 signifie que « vous approuvez totalement » ? Si vous ne connaissez pas suffisamment bien l'un de ceux-ci, dites-le moi et Je passerai à la suivante : Les Etats de l'Union européenne devraient s'engager militairement pour l'Ukraine ».

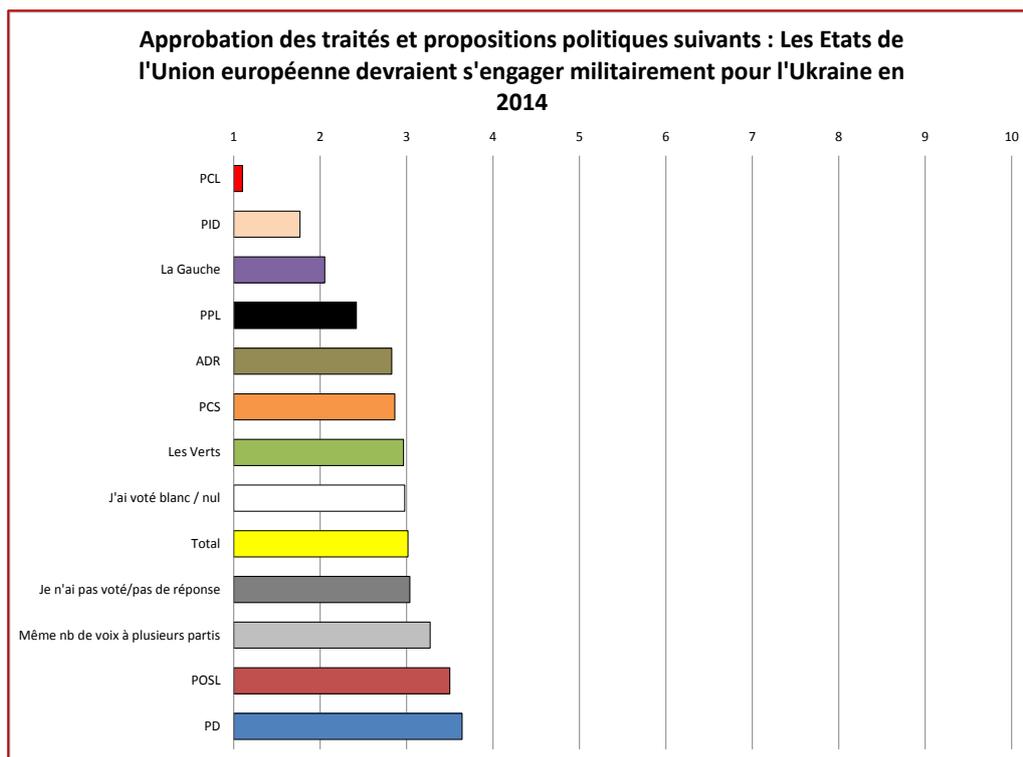


FIGURE 36 AVIS SUR LE CONFLIT UKRAINE/RUSSIE ET LE RÔLE DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2014

Plus pertinent et **confirmant de nouveau certaines de nos hypothèses de travail, concernant le souverainisme libéral, les traités sur la Gouvernance économique sont soutenus majoritairement par tous les partis de gouvernement et rejetés par tous les partis souverainistes et les plus à gauche de l'échiquier politique grand-ducal.** L'indice 5 et+ en moyenne nationale est toutefois plutôt neutre et on remarquera que l'électorat social-démocrate (« social-libéral » ?) est de tous les électorsats celui qui soutient le plus cette séquence de traités et pactes européens depuis 2010 (MES, FESF, TSCG, etc.) avec un indice de soutien proche du 6²². Dans une moindre mesure, on remarquera que l'électorat écologiste au Luxembourg, à l'image de l'électorat des Länder allemands limitrophes continuent sa mue vers un social-libéralisme en économie qui le distingue très fortement de son alter-ego français, très « eurocritique » sur ces traités.

²² La question était la suivante : « Dans quelle mesure faites-vous approuver les traités et politiques suivants, en sachant que je vous demanderai d'utiliser l'échelle allant de 1 à 10 : 1 signifie « vous n'approuvez-pas » et 10 signifie que « vous approuvez totalement » ? Si vous ne connaissez pas suffisamment bien l'un de ceux-ci, dites-le moi et Je passerai à la suivante : Les traités sur la Gouvernance économique de l'Union européenne adoptés avec la crise de la zone euro en 2009 (Semestre européen, Pacte Europlus, Six Pack, Traité sur la stabilisation, la coordination et la gouvernance économique européenne) ».

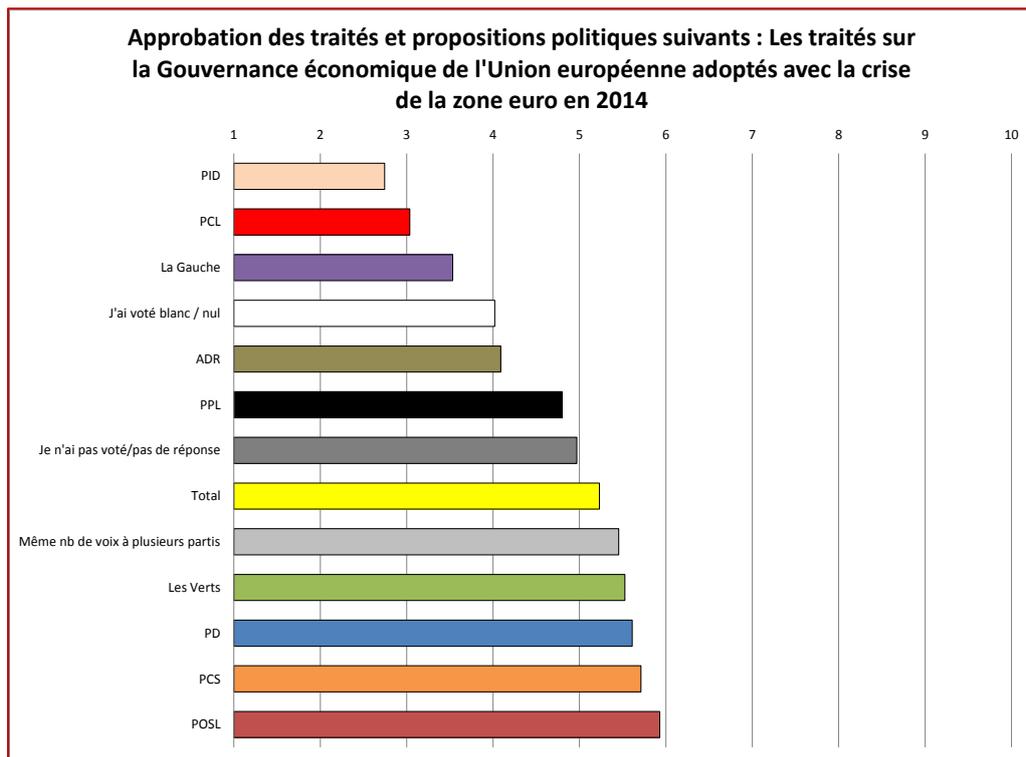


FIGURE 37 AVIS SUR LES TRAITÉS PORTANT SUR LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE DEPUIS 2010

Tendanciellement le clivage droite/gauche est en revanche de nouveau « prégnant » sur le Traité transatlantique²³. Les électors de centre et de droite (PD, PCS et ADR) se retrouvent moins hostiles que la moyenne nationale au Luxembourg à celui-ci. L'indice moyen national est légèrement de 4 alors que pour les électors des droites il est entre 4.5 et 5. Il faut être prudent quant l'appréciation de cette échelle valeur. D'une part le Traité en lui-même n'est pas connu des citoyens (indépendamment de la stratégie de négociations retenus au départ par la Commission européenne, pour le moins peu informatif y compris pour les parlementaires européens). D'autre part, les partis au Luxembourg comme dans d'autres démocraties européennes ne se sont pas saisis fortement de cette question à l'exception des partis à la « gauche de la gauche » et de certains partis souverainistes ayant un agenda réel ou supposé « social » pendant la campagne des élections européennes (La Gauche européenne, Front National en France, Cinque Stelle en Italie, etc.).

²³ La question était la suivante : Dans quelle mesure faites-vous approuver les traités et politiques suivants, en sachant que je vous demanderai d'utiliser l'échelle allant de 1 à 10 : 1 signifie « vous n'approuvez pas » et 10 signifie que « vous approuvez totalement » ? Si vous ne connaissez pas suffisamment bien l'un de ceux-ci, dites-le moi et Je passerai à la suivante : Le Traité transatlantique entre l'Union européenne et les Etats-Unis devrait être signé ».

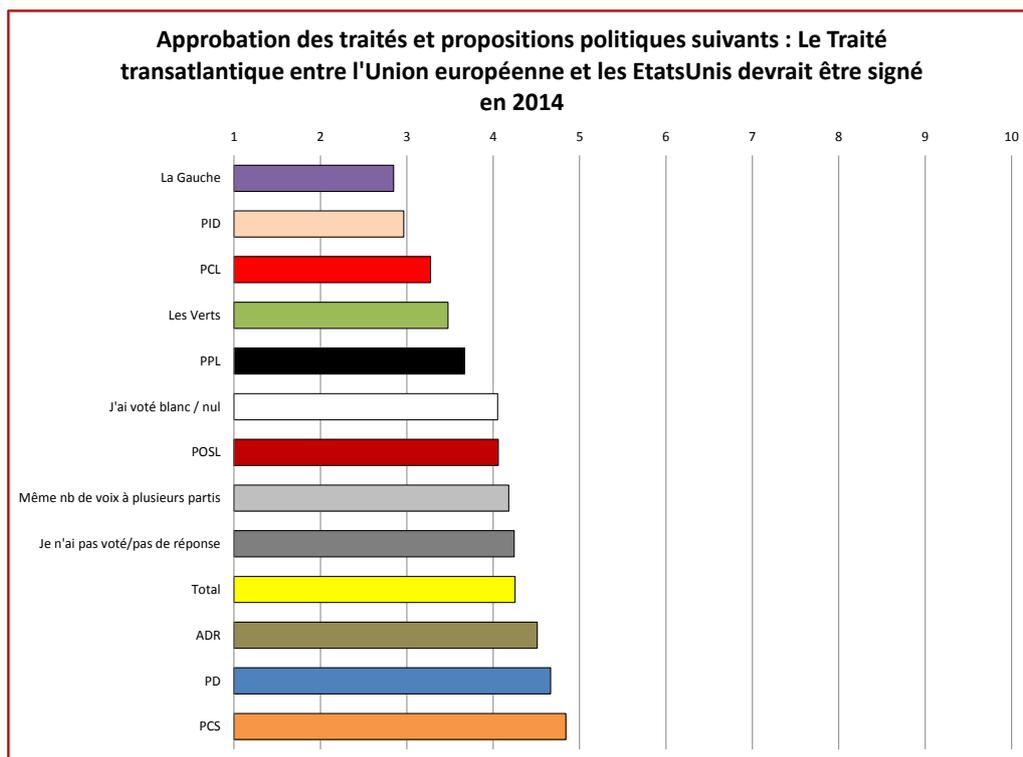


FIGURE 38 AVIS SUR LE TRAITÉ DE LIBRE-ÉCHANGE TRANSATLANTIQUE EN 2014

L'exploitation du gaz schiste n'est pas non plus soutenue majoritairement (l'indice se rapproche d'une « neutralité non approbative », proche du 6)²⁴. Il faut remarquer toutefois que les électors ADR, socialistes et PCS sont moins hostiles (leurs indices est toutefois supérieurs à 5) par l'aventure de ladite exploitation dans une logique classique d'un plus grand matérialisme économique, que l'on avait déjà abordées dans les études de 2004 et de 2009 selon le modèle de Ronald Inglehart. De nouveau, une très grande prudence doit être observée sur cet item dans la mesure où à l'exception des Verts, la question n'a pas été abordée ou peu par les partis luxembourgeois. Seule une controverse a opposé les députés européens écologiste Claude Turmes et socialiste Robert Goebbels en 2012 avec pour arrière-fond une polémique sur une conférence débat à l'Université du Luxembourg sur le même sujet et ouvrant à une question parlementaire du député national ADR Fernand Kartheiser.

²⁴ La question était la suivante : Dans quelle mesure faites-vous approuver les traités et politiques suivants, en sachant que je vous demanderai d'utiliser l'échelle allant de 1 à 10 : 1 signifie « vous n'approuvez pas » et 10 signifie que « vous approuvez totalement » ? Si vous ne connaissez pas suffisamment bien l'un de ceux-ci, dites-le moi et Je passerai à la suivante : L'Union européenne ne doit pas utiliser ses gaz de schiste pour ses besoins énergétiques ».

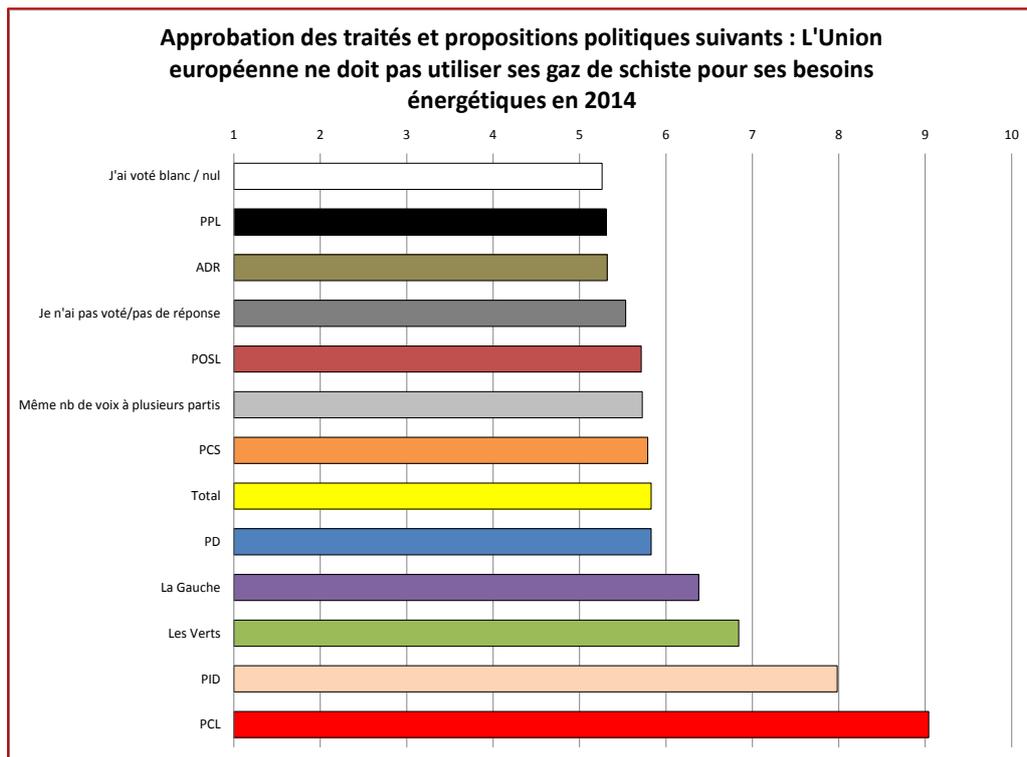


FIGURE 39 AVIS SUR L'EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE EN 2014



COMPRENDRE LE VOTE AUX EUROPÉENNES

LES MODALITÉS DU VOTE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Cadre d'analyses générales en 2014

Au niveau agrégé, les différences de résultats absolus des partis luxembourgeois aux élections législatives et européennes, qui ont lieu simultanément depuis la première élection du Parlement européen au suffrage universel (1979) sont assez faibles et les évolutions des scores entre deux scrutins successifs sont rarement divergents.

La simultanéité des deux élections, le petit nombre de députés européens à élire sur une circonscription unique, la possibilité offerte aux partis de présenter les mêmes candidats sur leurs listes pour les législatives et pour les européennes²⁵ et le comportement même des partis (d'utiliser pleinement cette possibilité de présenter leurs « poids lourds » et de faire du scrutin européen un test de popularité à l'échelle du pays, mais aussi d'éviter de séparer clairement – et avec des budgets équilibrés – leurs campagnes électorales selon les enjeux propres aux deux scrutins, etc.) étaient avancés, avant 2009, comme arguments renforçant le caractère de « scrutin de second ordre » de l'élection du Parlement européen au Luxembourg. L'élection de 2009 marquait cependant un changement important puisque des gains et pertes de grande ampleur avaient été enregistrés aux européennes alors que des résultats inverses (même si de moindre ampleur) avaient été observés aux législatives qui se tenaient le même jour.

Dans le cadre du rapport sur les élections de 2004 commandité par la Chambre des députés, nous avons procédé pour la première fois dans l'histoire des études électorales du pays à l'analyse des divergences dans le vote principal au niveau individuel. Nous avons découvert que plus d'un électeur sur quatre (26,1%) n'avait pas voté principalement pour le même parti lors d'élections qui étaient pourtant simultanées, avec une offre politique (en ce qui concerne les partis en lice et les candidats les plus en vue) quasiment identique.

²⁵ Pour rappel, en 2004, pour les cinq grands partis, pas moins de 58 des 60 candidats (soit près de 97%) qui se présentaient aux élections pour le Parlement européen se présentaient aussi aux élections législatives.

D'autre part, notre étude du référendum de juillet 2005 sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe avait révélé que plus d'un tiers des votants avaient eu un comportement de « dissident », c'est-à-dire qu'ils avaient voté contre l'avis (sur ce texte) du parti qu'ils soutenaient habituellement aux élections législatives.

Aux élections de juin 2009 pour la première fois les partis politiques au Luxembourg, à l'exception de l'ADR, avait décidé de ne plus confondre des candidatures à la fois sur des listes présentées aux législatives et aux européennes. Plus de 94% des personnes interrogées avaient approuvé cette distinction entre les listes bien que les deux scrutins se soient tenus le même jour²⁶.

Les élections européennes de mai 2014 sont les premières depuis l'introduction du suffrage universel direct pour la désignation du Parlement européen à se dérouler un autre jour que le scrutin législatif. La distinction entre les deux scrutins est toujours majoritaire mais en fort recul en 2014. Plus de 66% des sondés soutiennent toujours cette option. C'est un phénomène qui touche sensiblement de la même manière les électors à l'exception de l'ADR où il est beaucoup plus fort (98% en 2009, 56% en 2014) mais au regard des effectifs pour ce dernier dans l'enquête, la prudence doit être de mise. Ce recul est-il le témoignage d'une certaine lassitude dans le vote entre octobre 2013 et mai 2014 ? Le regret du bouleversement du calendrier électoral par le déclenchement d'élections anticipées ?

La volonté de coupler toujours ces deux élections dans une partie de l'électorat est-elle due à l'indissociabilité désormais des agendas législatifs, particulièrement dans le domaine de la politique économique et fiscale entre le palier de gouvernance national et celui européen ?

Au niveau des données sociodémographiques, les plus âgés (74%), et celles et ceux qui travaillent dans le secteur associatif « non marchand », (74%) les membres de l'Exécutif et des corps législatifs (79%) qui se distinguaient le plus de tous les électors sur le fait de séparer positivement les deux élections.

²⁶ La question était la suivante : « Trouvez-vous que c'est une bonne chose que les élections législatives et européennes soient désormais distinctes au Luxembourg ? Nous connaissons la réponse ; Oui ; Plutôt oui ; Plutôt non ; Non ; Ne sait pas ; Sans réponse ».

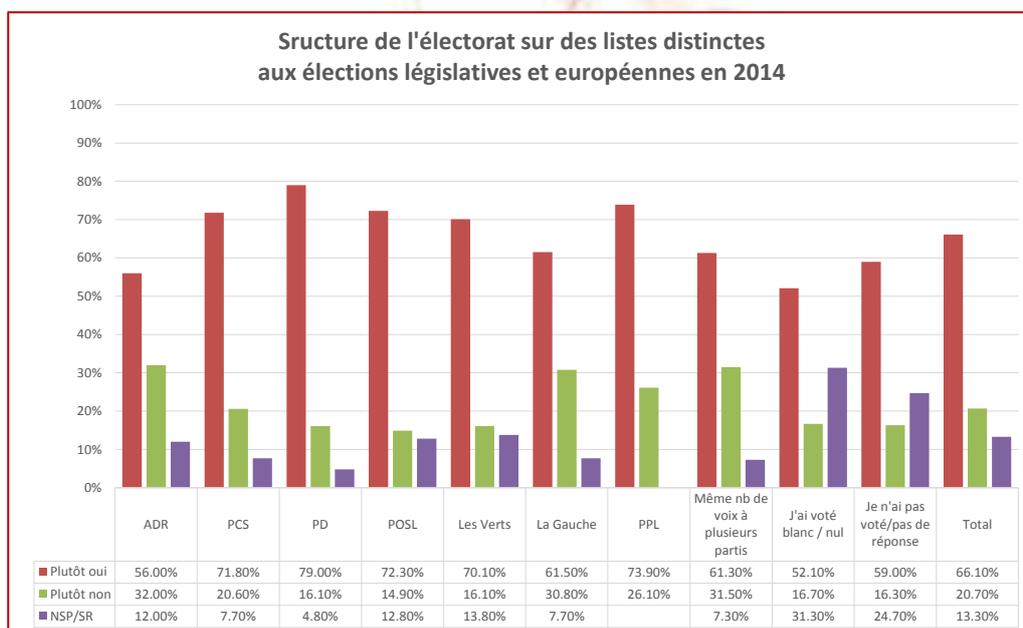
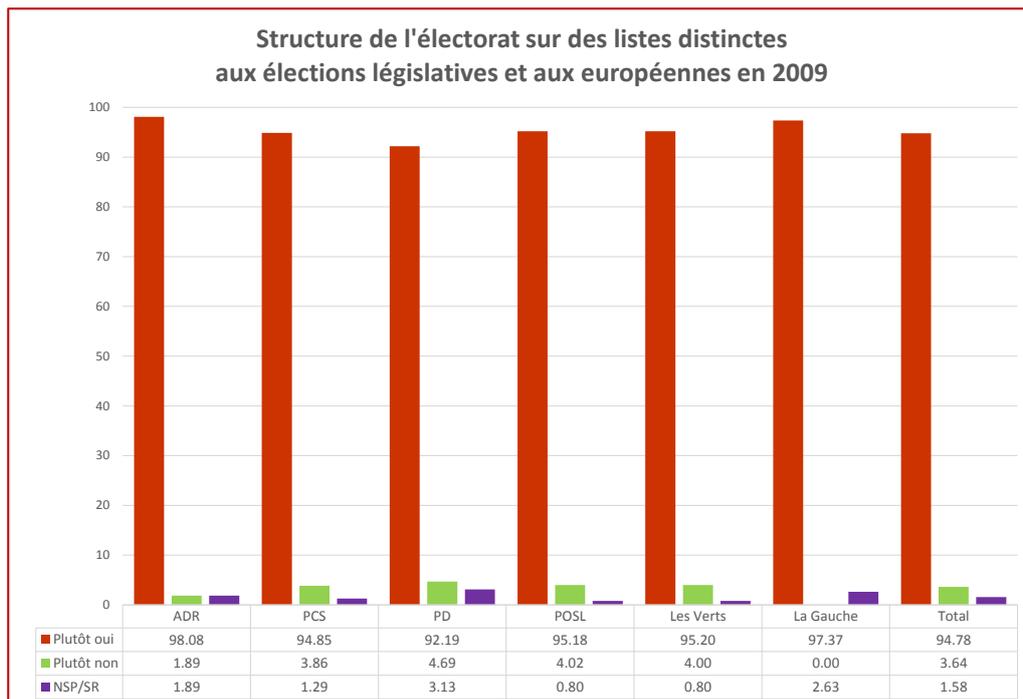


FIGURE 40 AVIS SUR DES LISTES DISTINCTES AUX ELECTIONS LÉGISLATIVES ET EUROPÉENNES EN 2009 & 2014

La non-simultanéité des scrutins législatif et européen et les conditions de convocation des deux scrutins ont conduit assurément des modalités de votes différents en 2009 et en 2014²⁷. Première enseignement, tout comme pour les élections législatives de 2013, la proportion moyenne des votes de liste est en forte augmentation. 48% en 2014 contre 39,5% en 2009, témoignage d'une plus grande polarisation politique. Les électeurs choisissent le vote de listes le plus souvent pour réaffirmer leur attachement aux principes de bases du parti choisi, pour réitérer leur culture politique originelle et se compter dans un climat d'adversité politique plus forte.

Il faut ajouter que cette année l'enquête porte sur le « corps électoral européen » et par conséquent des étrangers, peu habitués aux systèmes préférentiels de vote, désireux de soutenir un parti proche du leur dans leurs pays d'origine, seront plus tentés que d'autres par ce vote de liste.

Traditionnellement ce sont les électors des gauches luxembourgeoises qui privilégiaient de manière plus sensible le vote de liste. En 2014, ce phénomène se reproduit et s'accroît à l'exception de l'électorat écologiste (en recul de 4 points entre 2009 et 2014). Mais ce qui est le plus frappant en 2014 est le vote de liste et sur le panachage sur une même liste de la part des électors chrétiens sociaux et libéraux qui jusqu'alors étaient les champions du réceptacle des votes préférentiels venant des autres partis.

En 2014, le PCS a reçu 66,8% de ses votes aux européennes par le vote de liste ou le vote préférentiel à l'intérieur de sa liste alors qu'ils n'étaient que de 51,5% en 2009. Le Parti démocratique a récolté plus de 71% de ses voix par liste ou panachage intra-liste alors qu'en 2009 c'était un peu plus de 57%. L'ADR restant par ailleurs comme en 2009, le champion du vote de liste, témoignage de la faible attractivité de ses candidats au-delà de l'électorat qui constitue son noyau mais montrant aussi la solidité de celui-ci dans sa position souverainiste et eurocritique.

²⁷ La question était la suivante : « Avez-vous exprimé un vote exclusif pour le parti que vous venez de mentionner ? Oui, J'ai émis un vote de liste ; Oui, J'ai voté pour des candidats uniquement de cette liste ; Non, J'ai panaché mes voix sur des candidats de différentes listes ».

Rien que par cet item, les élections européennes de mai 2014 sont donc marquées par l'identitarisme politique, affirmer son identité politique dans un climat de polarisation (de revanche ?) électorale en raison même des conditions de la formation de la coalition à trois partis en décembre 2013, en excluant à tort ou à raison, le parti qui avait reçu le plus de voix aux législatives.

Au niveau des données sociodémographiques, le vote de liste est surreprésenté parmi les jeunes de 18- 24ans (58%), les 25-34ans (61%), les actifs dans les ONG (56%) et ceux qui gagnent jusqu'à 2500 euros par mois (62%) alors que la moyenne nationale est de 48%. Le vote préférentiel au sein d'une même liste (moyenne nationale 20%), ou pour des candidats de plusieurs listes (moyenne nationale 32%) est particulièrement élevé dans la circonscription centre (respectivement 27% et 34%).



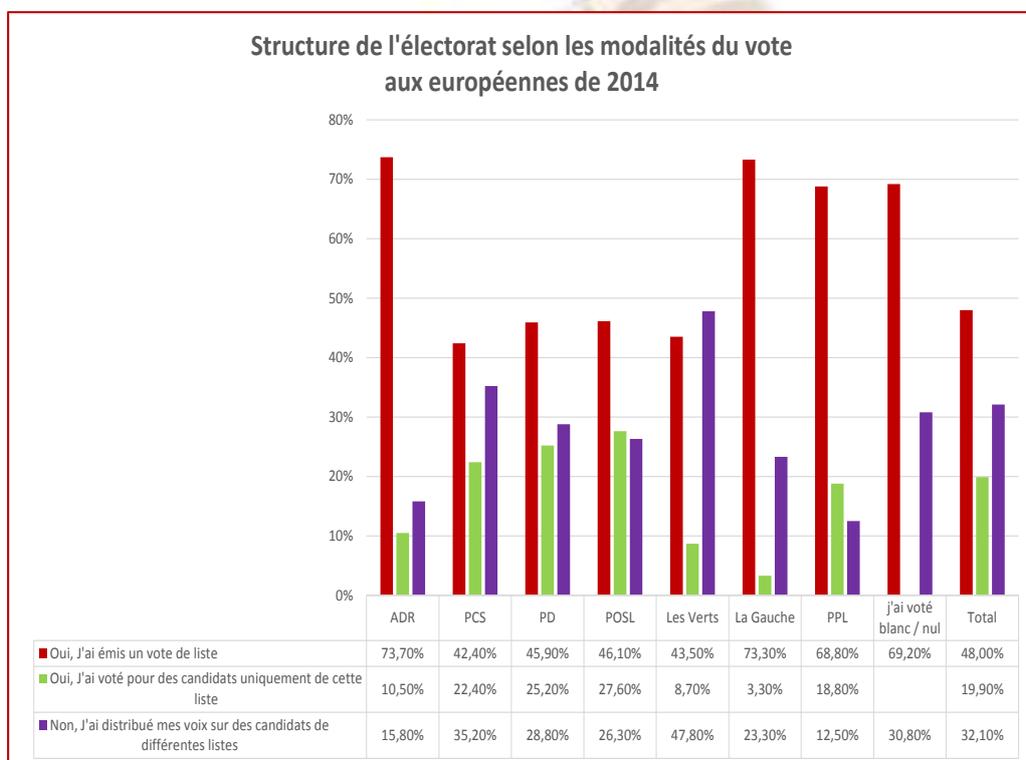
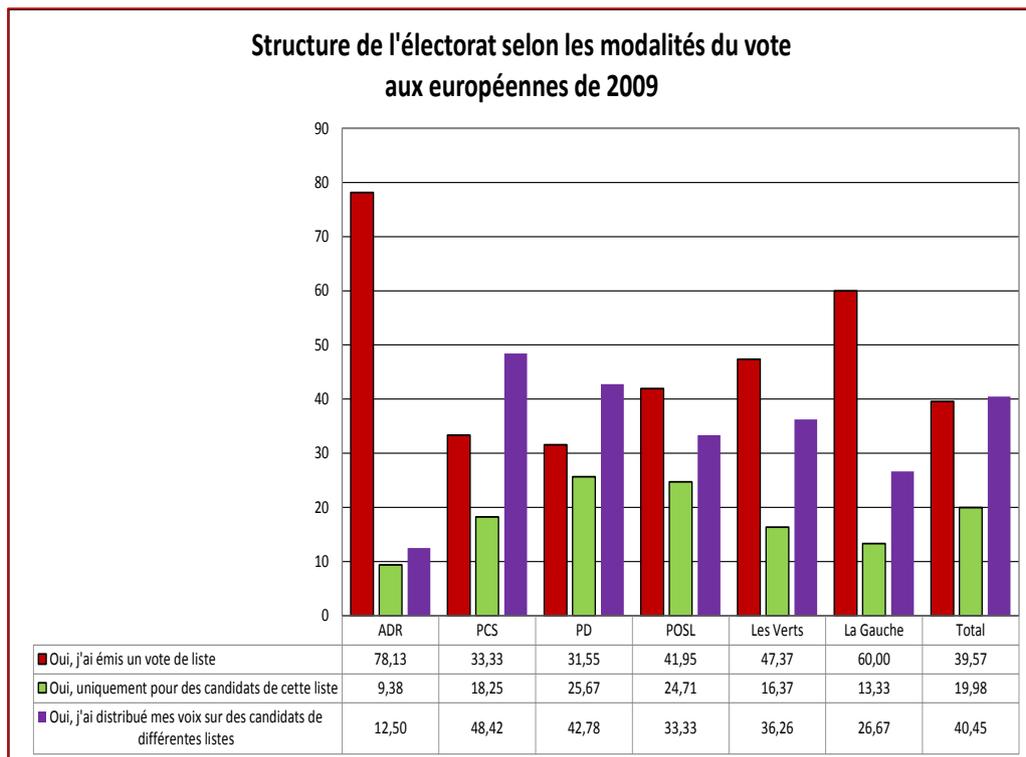


FIGURE 41 MODALITÉS DU VOTE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES EN 2009 & 2014

Les modalités du vote et l'essor du vote identitaire et polarisé en politique se confirme dans l'étude des votes préférentiels intra-liste et inter-liste. 78,5% des électeurs ont fait un vote exclusif en moyenne sur les candidats d'une même liste. L'électorat écologiste s'est exprimé seulement à 52,2% pour le vote exclusif et toujours en dessous de la moyenne nationale, 64,5% pour l'électorat chrétien social. Les électeurs des Verts ont panaché à peu près dans les mêmes proportions vers les Libéraux et vers le PCS (respectivement 15,9 et 14,5% en 2014).

On remarque aussi que les électeurs libéraux et chrétiens sociaux, lorsqu'ils ont choisi le vote préférentiel inter-liste, ils l'ont fait réciproquement pour l'un et pour l'autre (respectivement 12,6% des électeurs libéraux et 14,7% des électeurs chrétiens sociaux). Il ne faut pas négliger non plus que près de 10% de l'électorat socialiste s'est porté vers des candidats PCS. Une hypothèse de travail peut être posée : il existe un double centre au Luxembourg qui recoupe des constellations différentes :

- **Un électorat de centre droit que le PD et le PCS lorsqu'il présente des candidats comme Charles Goerens et/ou Franck Engel est capable de mobiliser, puisqu'ils sont attachés à la méthode communautaire, aux libertés du Traité de Rome, au traitement équitable des Etats par les Grands Etats et soucieux du respect des pactes de stabilité et de croissance initiés depuis 2010.**
- **Un électorat de centre gauche que le PCS, les Verts et dans une moindre mesure le POSL se partagent quant à la construction européenne, également attaché à la méthode communautaire, à des politiques publiques européennes plus ambitieuses dans le domaine social et dans l'investissement à long terme.**

A chaque fois, le PCS est « au milieu » de ces deux électorats, tout en pouvant compter également sur un électorat plus souverainiste en provenance de l'ADR (près de 10% de ses électeurs ont voté pour des candidats PCS). La marge de progression du parti est donc importante lors de nouveaux scrutins communaux et/ou législatifs à venir. La nature même des élections européennes, le parapluie « Juncker » en mai 2014 et les conditions de formation de la coalition tripartite en novembre 2013, ont permis l'agrégation de ces deux centres, d'un électorat soudé par une culture politique se sentant assiégée et d'un électorat plus eurocritique. Cette agrégation pose évidemment un dilemme permanent sur l'existence reconnue ou non de courants politiques en son sein et dont la cohabitation et les conditions de son expression sont les clés d'un futur retour au pouvoir et/ou d'un échec au profit d'une autre constellation²⁸.

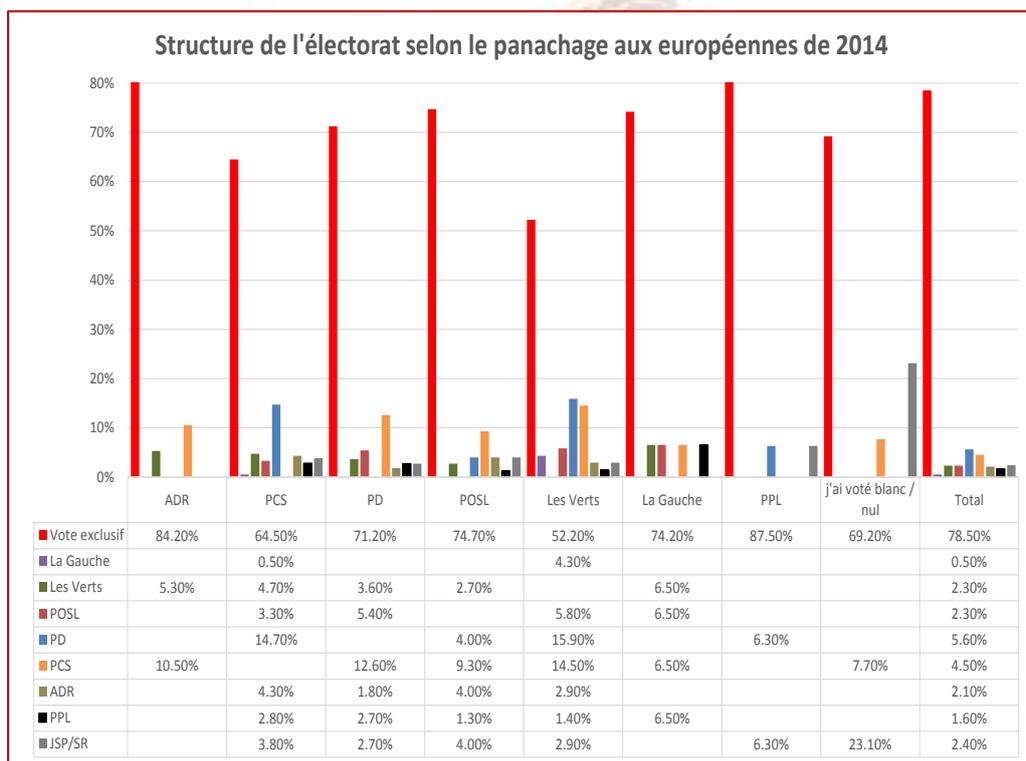


FIGURE 42 LE PANACHAGE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2014

²⁸ La question était la suivante : « Pour quels autres partis [autre que celui mentionné en B1] avez-vous voté ? QCM sur liste : Parti Communiste du Luxembourg-KPL-PCL ; La Gauche-Déi Lénk ; Les Verts-Déi Gréng ; Parti ouvrier socialiste luxembourgeois-LSAP-POSL ; Parti démocratique-DP-PD ; Parti chrétien social-CSV-PCS ; Parti réformateur démocrate-ADR ; Parti pour une démocratie intégrale-PID ; Parti pirate du Luxembourg-PPL ».

La question de la loyauté entre les élections législatives de 2013 et européennes de 2014 est d'autant plus tenue au regard des hypothèses sur la capacité électorale d'attraction et de coagulation que la liste chrétienne sociale a réussi à développer en mai 2014²⁹. En 2009 près de 20% de électeurs avaient mis un vote différent entre les deux scrutins qui se tenaient le même jour. Ce résultat était plus faible que celui enregistré en 2004 (26,1%). Dans quels électorats (des législatives) trouve-t-on le plus d'électeurs qui votaient de la même façon aux deux élections ou au contraire votent différemment aux élections européennes ?

Selon l'étude de 2009, les libéraux, Les Verts avaient pu le plus compter sur des électeurs des législatives qui leur avaient aussi fait confiance aux européennes. Le PCS avait pu également se targuer d'un taux assez important aussi (supérieur à la moyenne générale), puisqu'il semblait garder près de 80% de son électorat des législatives aux européennes, ce qui est mieux à l'époque que le POSL (73,8%) et clairement un meilleur taux que ceux de l'ADR et La Gauche.

Les faibles taux de loyauté de ces partis qui n'ont jamais obtenu de sièges au Parlement européen laissent penser que la thèse des élections de second ordre était malmenée à Luxembourg, puisqu'en raison du faible nombre de députés européens à élire, un vote « utile » semblait s'opérer aux européennes au détriment des formations plus souverainistes et/ou eurocritiques.

En 2014, le taux de loyauté entre les législatives d'octobre 2013 et les européennes suivantes de mai 2014 a fortement reculé marquant une nouvelle étape dans l'existence de comportements électoraux disjoints entre les deux scrutins. 88% en 2004 de loyauté, 79% en 2009 et 54% en 2014. Autrement dit près de 46% des électeurs ont modifié leurs votes entre les deux scrutins. Le recul le plus important dans la loyauté touche principalement les électorats du PD et des Verts même si tous les partis sont touchés par ce phénomène. 91% des libéraux aux législatifs en 2009 avaient voté PD aux européennes, alors qu'ils n'étaient plus que 65% en 2014. Pour les Verts, on passe de 90 en 2009 à 42%.

²⁹ La question était la suivante : « A quel parti politique avez-vous donné le plus de voix (vote principal) aux élections législatives du 20 octobre 2013 ? Liste un seul choix : Parti Communiste du Luxembourg-KPL-PCL ; La Gauche-Déi Lénk ; Les Verts-Déi Gréng ; Parti ouvrier socialiste luxembourgeois-LSAP-POSL ; Parti démocratique-DP-PD ; Parti chrétien social-CSV-PCS ; Parti réformateur démocrate-ADR ; Parti pour une démocratie intégrale-PID ; Parti pirate du Luxembourg-PPL ; J'ai voté blanc / nul ; Je n'ai pas voté aux élections législatives ».

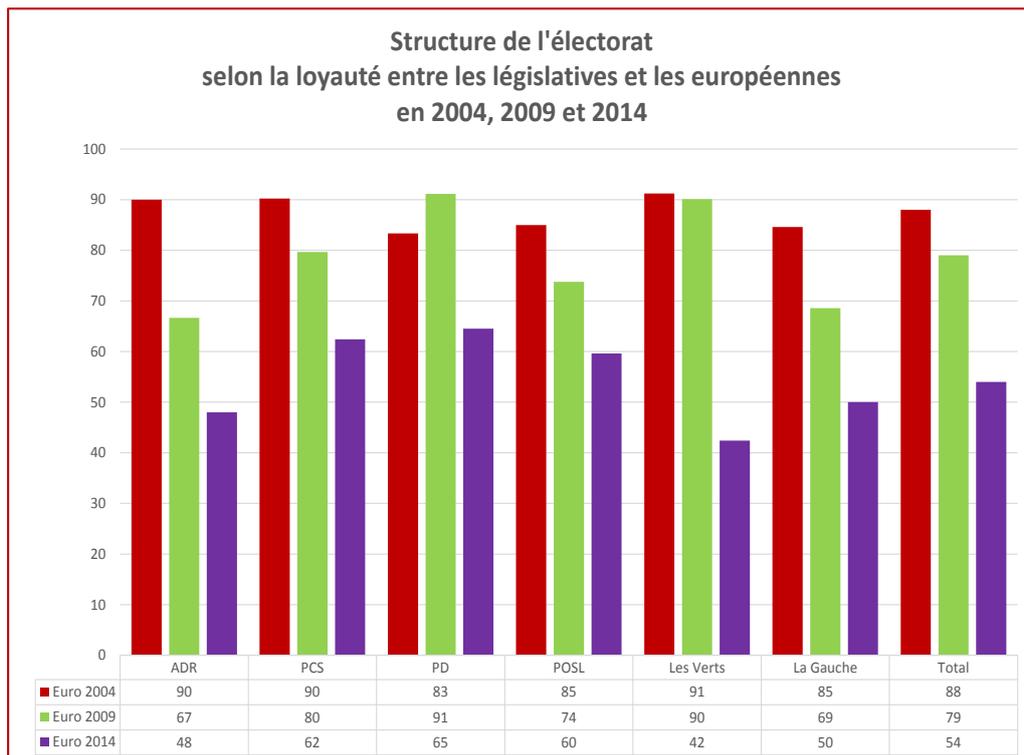


FIGURE 43 LA LOYAUTÉ DES ÉLECTEURS ENTRE LES LÉGISLATIVES ET LES EUROPÉENNES EN 2004, 2009 ET 2014

Si on regarde cette fois-ci la structure de la « loyauté » et la « félonie » par électorat en 2014, un tiers des électeurs aux européennes de 2014 étaient des nouveaux électeurs par rapport aux législatives de 2013 ! Ces électeurs, soit ils n'avaient pas l'âge pour voter, soit ils étaient dispensés du vote et se sont mis à voter, soit ils n'étaient pas de nationalité luxembourgeoise. Cette configuration particulière du corps électoral a bénéficié principalement aux PCS et au PD pour des raisons différentes.

D'abord 25,3% des électeurs « non loyaux » aux européennes, c'est-à-dire, ceux qui ont voté différemment par rapport aux législatives de 2013 au total, ont choisi le vote PCS, le situant très loin devant les autres formations politiques, puis le vote libéral à hauteur de 13,4%.

Ensuite, le PCS aux européennes est également le premier parti qui a reçu principalement le plus de vote de celles et ceux qui avaient distribué un nombre de voix identiques entre les partis aux élections législatives, les « panacheurs idéaux », 28,8% de leurs suffrages.

Le PCS est aussi la première formation qui a reçu des votes venant de ceux qui n'avaient pas pris part au vote, 7,8% et comme nous le verrons par la suite, ce vote est nourri principalement par un vote des Etrangers inscrits sur les listes des élections européennes au Luxembourg.

La « félonie » chez les Verts et l'ADR a été le plus forte de tous les électorats, seulement 42,5% et 48% de leurs électeurs respectifs avaient déjà glissé un bulletin pour eux aux législatives.

La loyauté la plus forte a été parmi l'électorat libéral (64,5%) et immédiatement suivi par celle des électeurs PCS (62,4%) montrant les capacités très fortes de leurs têtes de liste pour retenir leurs électeurs d'une élection à l'autre (Charles Goerens et Viviane Reding).

Au niveau des migrations, on notera particulièrement qu'une partie de l'électorat souverainiste du PCS est allé vers l'ADR. 24% des électeurs de ce parti venaient des chrétiens sociaux. 11% des électeurs PCS venaient du PD alors qu'inversement ils n'étaient que 6.5%. La « gauchisation » du discours de Claude Turmes pendant la campagne électorale sur les Traités sur la Gouvernance économique a été plutôt payante puisque 7,7% de son électorat avait voté pour La Gauche aux législatives de 2013. Une certaine porosité est à noter entre les Verts et le POSL au profit de ce dernier et comme pour le PCS, la formation sociale-démocrate a surtout bénéficié des « panacheurs idéaux », 14,4% de leurs votes.

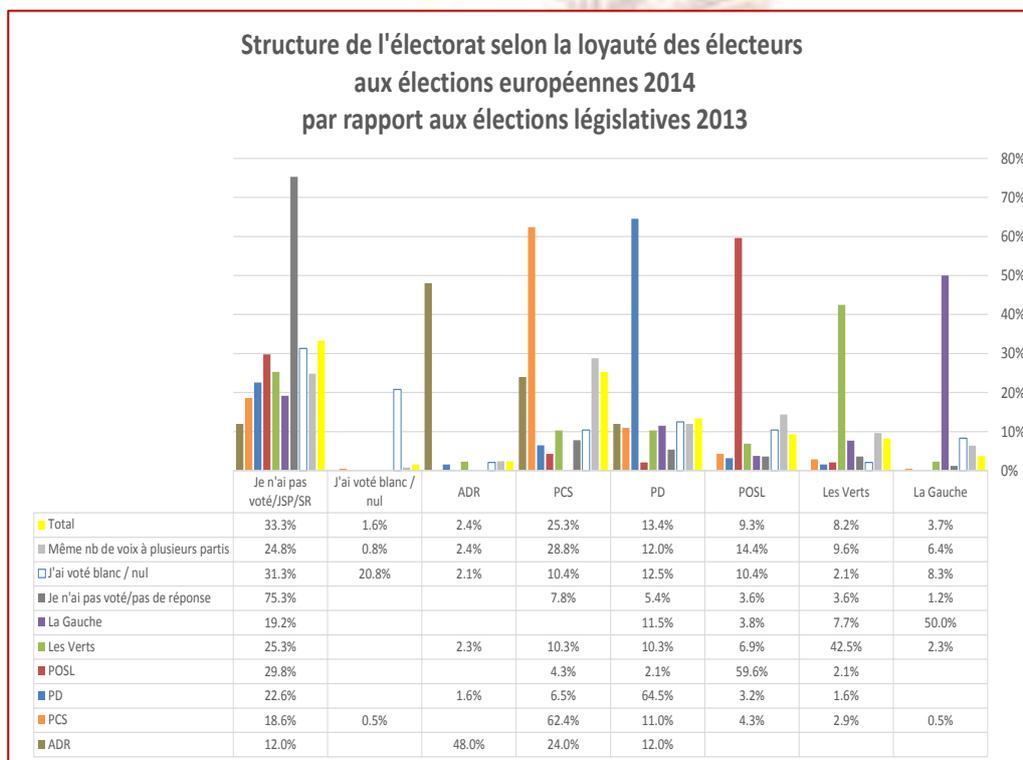


FIGURE 44 LA STRUCTURE DE LA LOYAUTÉ DES ÉLECTEURS ENTRE LES LÉGISLATIVES ET LES EUROPÉENNES DE 2014

En 2014, nous avons demandé également les raisons qui ont poussé les électeurs à voter pour tel ou tel candidat aux élections européennes³⁰. Les données ne sont représentatives que pour les électorsats qui ont voté principalement pour les écologistes, les libéraux et les chrétiens sociaux. Les électeurs écologistes ont voté pour la tête de liste et logiquement pour les députés sortant, renforçant la personnalisation du vote vert à cette élection. L'absence de candidature de Claude Turmes aurait sans aucun doute provoqué un recul général et fort du vote écologiste de manière générale. La notabilisation et l'institutionnalisation du parti l'a sauvé à ce scrutin. Le phénomène est encore plus vrai et plus fort pour le vote libéral avec la candidature de Charles Goerens est l'importance d'un vote exclusivement et principalement pour la tête de liste et le député sortant. Idem pour le PCS avec la candidature de Viviane Reding.

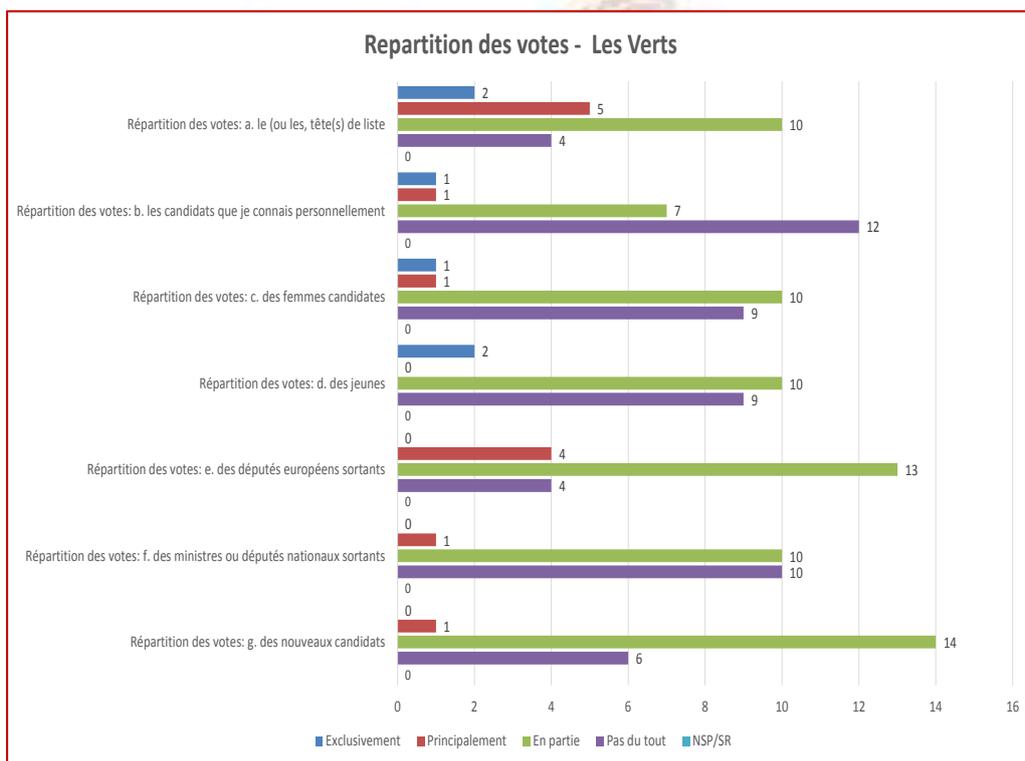


FIGURE 45 RÉPARTITION DES VOTES ÉCOLOGISTES SUIVANT LES PERSONNALITÉS AUX EUROPÉENNES DE 2014

³⁰ La question était la suivante : «Vous avez donc personnalisé votre vote le 25 mai dernier pour les élections européennes. Avez-vous voté exclusivement, principalement, en partie ou pas du tout pour ce type de candidats ? Exclusivement ; Principalement ; En partie ; Pas du tout ; Ne sait pas ; Sans réponse ; Le (ou les, tête(s) de liste ; Les candidats que je connais personnellement ; Des femmes candidates des jeunes ; Des députés européens sortants ; Des ministres ou députés nationaux sortants ; Des nouveaux candidats ».

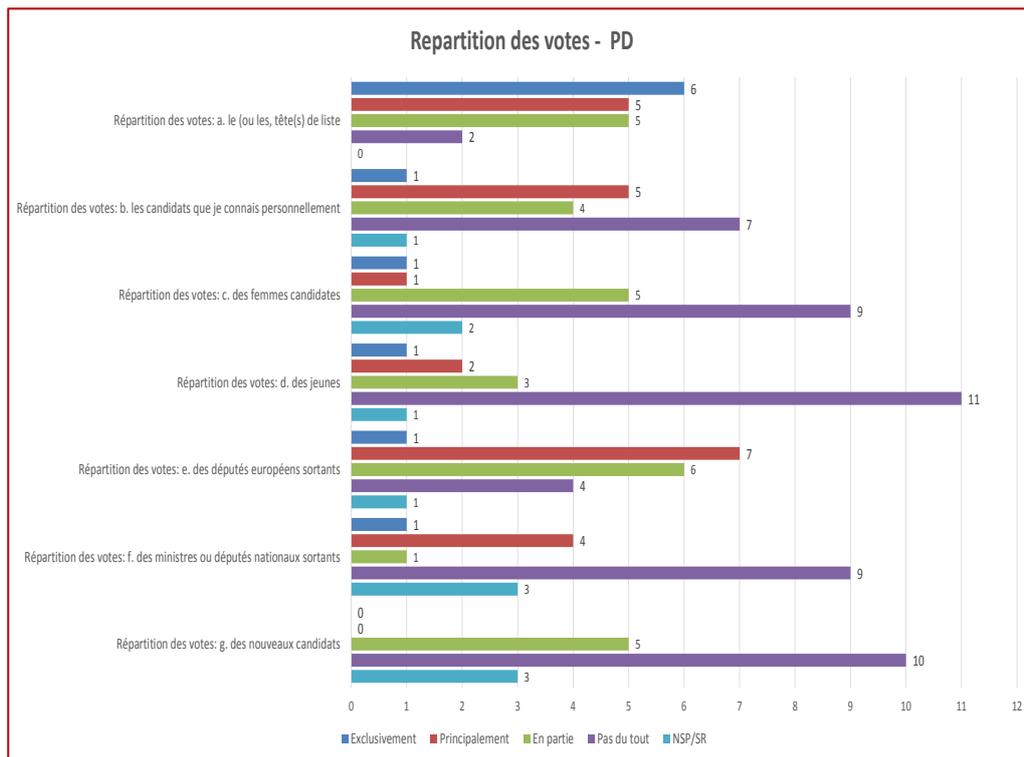


FIGURE 46 RÉPARTITION DES VOTES PD SUIVANT LES CANDIDATS AUX ELECTIONS EUROPÉENNES DE 2014

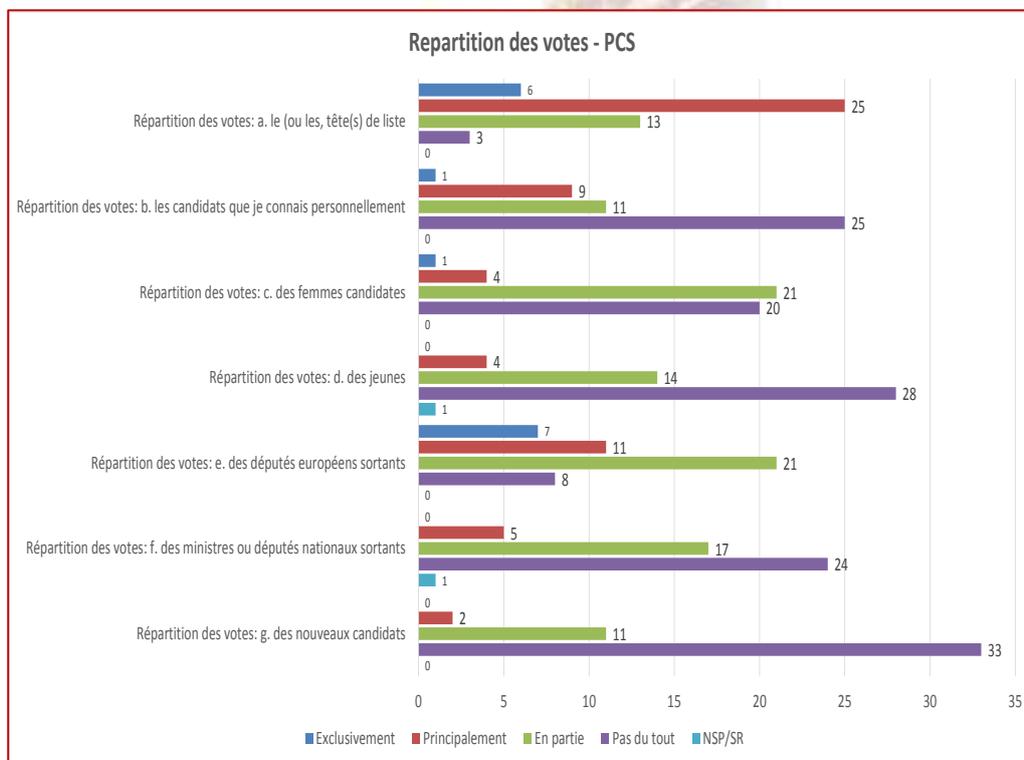


FIGURE 47 RÉPARTITION DES VOTES PCS SUIVANT LES CANDIDATS AUX EUROPEENNES DE 2014

LES MOTIFS DU VOTE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Page | 483

A l'image du « corps électoral législatif », le « corps électoral européen » est d'abord préoccupé par la situation de l'emploi et tout ce qui se rapporte à la crise économique et financière née à l'automne 2008 (qui s'est empirée du moins jusqu'en décembre 2013 dans la zone euro sans que les pactes européens de stabilité produisent jusqu'alors leurs effets escomptés)³¹.

Cadre d'analyses générales en 2014

Si un tiers des électeurs sont inquiets de la montée du chômage dans la zone euro (et même plus avec l'item sur le chômage des jeunes), le corps électoral européen se « divise » plutôt en deux sous-groupes lorsqu'il s'agit d'apprécier ou non le fonctionnement et l'état la démocratie européenne, d'établir ou non des liens entre l'identité à soi, l'immigration et la souveraineté ou au contraire souhaiter pu non avec ardeur une Europe plus sociale et plus solidaire. Cette subdivision est un idéal type qui permet de mieux comprendre l'état de l'électorat au Grand-Duché vis-à-vis de l'Union européenne et de son système de régulation économique et politique.

Si le Luxembourg ne connaît pas une formation politique capable de drainer et de monopoliser la question identitaire et de souveraineté, comme en Autriche, au Danemark, en France et/ou au Royaume-Uni, le graphique ci-dessous montre combien qu'une partie de l'électorat de manière récurrente continue de la vivre. Les reproches adressés sont lancinants depuis la campagne référendaire de 2005 sur le Traité constitutionnel européenne, sur la nature supposée du système de gouvernance européenne, sur ses mécanismes de concertation et de décision jugés « non transparents » et trop « technocratiques », sur ses politiques économiques considérées comme trop « libérales » et sur ses orientations en matière d'immigration prétendument ou réellement « laxistes ».

³¹ La question était la suivante : « Quels sont, selon vous, les problèmes les plus importants que l'Union européenne doit affronter ? En voyez-vous d'autres ? [QO L'ENQUETEUR NOTE TOUS LES PROBLEMES MENTIONNES PAR L'INTERVIEWE. SI CELUI CI DEVELOPPE, RESUMEZ EN UN OU DEUX MOTS], NSP, PR Si plus d'un problème mentionné : De tous ces problèmes, quel est celui que vous considérez comme le plus important ? QO NSP PR ».

Dans l'étude, nous avons pu déjà le constater auparavant avec la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne qui cristallise à tort ou à raison les inquiétudes susmentionnées. Cet électorat ne doit plus être seulement estimé comme le reflet d'une anomie sociale mais, bien au contraire, comme le révélateur, d'élection en élection, touchant l'ensemble des électorats partisans (avec une plus forte proportion au centre droit et à droite), d'une profonde et croissante défiance vis-à-vis de l'Union européenne telle qu'elle est.

Dans le même temps, une autre partie de l'électorat, partageant bien des critiques sur le fonctionnement de l'Union et la nature de ses politiques publiques (et/ou de leurs absences) avec l'électorat rédempteur et souverainiste abordé ci-dessus, souhaite au contraire l'extension du domaine d'intervention de la Puissance publique européenne à la condition de respecter des critères élevés de redistribution et de justice sociale. La logique comptable des pactes européens n'est pas ou plus suffisante pour maintenir une légitimité forte parmi ce groupe d'électeurs qui, s'ils ne sont pas souverainistes sont en réalité des « eurocritiques », plutôt situés à gauche. Les inquiétudes qu'ils manifestent sont d'un autre ordre que l'identité à soi. Le système de gouvernance européenne, leur apparaît, comme « incapable » non seulement de préserver leur modèle social mais aussi de se prémunir de la montée du populisme identitaire que ces électeurs rejettent et qu'ils exècrent car porteurs de repli sur soi, de xénophobie, d'inégalités, etc.

Le personnel politique luxembourgeois, indépendamment de son positionnement idéologique sur l'approfondissement ou non de l'Union européenne bancaire, économique, monétaire et politique et/ou de son état de parti de la « majorité » ou de l'« opposition », ne peut plus faire l'économie d'un débat sur l'europanisation du système politique grand-ducal et de ses conséquences.

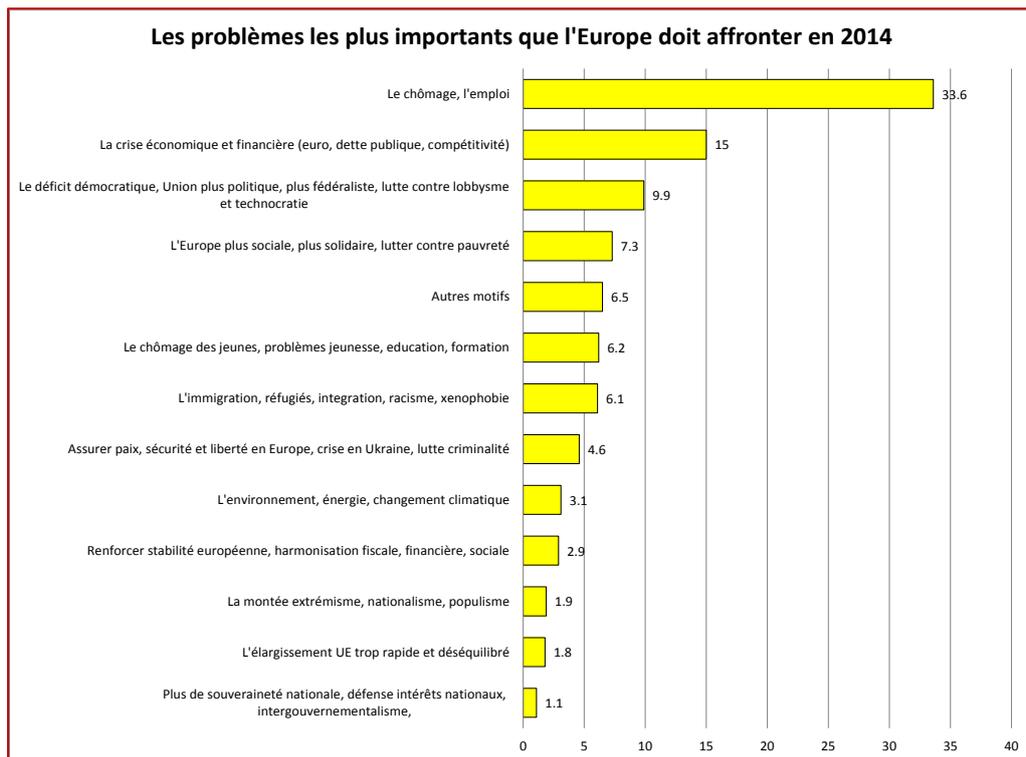


FIGURE 48 LES PROBLÈMES LES PLUS IMPORTANTS QUE L'EUROPE DOIT AFFRONTER EN 2014

Avec une très grande prudence au regard des effectifs dans le sondage, les votants gauchistes étaient d'abord soucieux que l'un des leurs devienne membre du Parlement européen, voire même Commissaire européen³². Ces électeurs ne sont donc pas dans une vision radicale de remise en cause de la méthode communautaire comme principe directeur du régime politique européen.

³² Nous aimerions savoir pourquoi vous avez donné le plus de voix à ce parti (RAPPEL DU PARTI VOTE PRINCIPAL). Voici une liste de motifs possibles, dites-nous pour chacun d'entre eux s'il a joué oui ou non un rôle pour vous [ORDRE ALEATOIRE] – faudrait préciser pour les personnes qui ont donné le même nombre de voix à 2 ou 3 ou 6 partis ; p.ex. parti qui est le plus proche, ou parti auquel on fait le plus confiance ; les principes de base de ce parti correspondent à vos convictions ; ce parti est membre de la fédération européenne de partis auquel mon parti national appartient ; à cause des réalisations de ce parti sur les 5 dernières années ; vous avez confiance envers les hommes et les femmes politiques de ce parti ; vous êtes vous-mêmes actifs dans ce parti ; parce que des personnes que vous connaissez bien sont actives dans ce parti ; à cause du programme électoral de ce parti ; par protestation contre le parti pour lequel je vote habituellement aux européennes ; par protestation contre l'intégration européenne ; pour exprimer mon avis vis-à-vis d'un point spécifique ; parce qu'ils ont de bonnes têtes de listes ; parce que je serais content si ce parti entrait au Parlement européen ; parce que je serais content si ce parti avait un Commissaire européen ; parce que son leader devrait devenir Président de la Commission européenne ; aucun de ces motifs ; Ne sait pas ; Sans réponse ».

Autrement dit, il y a un désir parmi eux de participer institutionnellement à la décision. Ce sentiment d’être reconnu comme un acteur de la politique européenne par le souhait ardent d’un eurodéputé a pu être stimulé aussi par le degré d’européanisation de la campagne jamais jusqu’alors atteint et qui montrait que dans d’autres démocraties européennes (la Grèce avec Syriza, l’Espagne avec Podemos, l’Irlande avec le Sinn Féin) la gauche eurocritique connaissait une nouvelle dynamique électorale après un déclin sans discontinuité depuis la première élection de 1979. A première vue, le vote pour La Gauche ne reflète pas ou les deux catégories d’électorat identifiées ci-dessus, si ne n’est qu’en troisième et quatrième raison pour expliquer son vote. Mais dans le même temps, les électeurs de La Gauche sont les plus nombreux de tout le corps électoral européen (20% et+) à justifier leur vote par leur identité politique intrinsèque et la mise sur agenda des questions économiques et sociales.

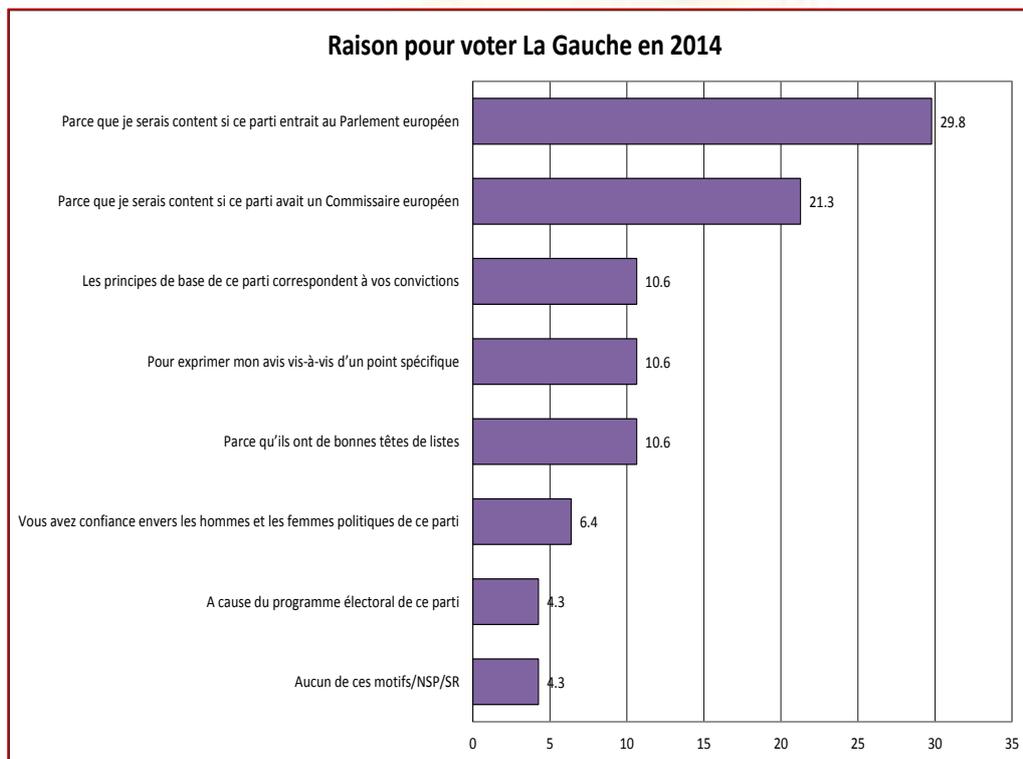


FIGURE 49 MOTIFS DU VOTE LA GAUCHE AUX EUROPÉENNES DE 2014

Il est intéressant de remarquer que ce souci de participer aux processus décisionnels européens, couplée à une évidente notabilisation de son personnel politique (23,8% pour un eurodéputé « écolo »), est aussi partagé par l'électorat écologiste aux européennes de 2014. Les Vert ont parachevé leur institutionnalisation avec l'exercice de responsabilité gouvernementale, ils ont abandonné au fil des scrutins européens, une lecture critique et fondamentale du régime politique européen, pour adopter un système positif de propositions à la fois alternatives et complémentaires des politiques publiques de l'Union européenne dans le domaine économique, de l'égalité et de l'environnement. Leur électorat intériorise donc cette transformation. Les motivations du vote aux européennes sont peut-être liées aussi, comme nous l'avons vu aux législatives parce que l'électorat est aussi vieillissant (la génération des fondateurs). Les votants verts entendent assumer le maximum de responsabilité au risque de s'empêcher de s'élargir à de nouvelles générations plus inquiètes et plus expectatives sur l'efficacité réelle de l'Union à résoudre leurs problèmes personnels. La personnalisation du vote est encore plus présente qu'en 2009 mais porteur de fragilités futures si son candidat venait à se retirer. Le vote européen écologiste en 2014 est en quelque sorte sa normalisation ultime et s'articulant de la même manière que les autres partis dits de « gouvernement ».

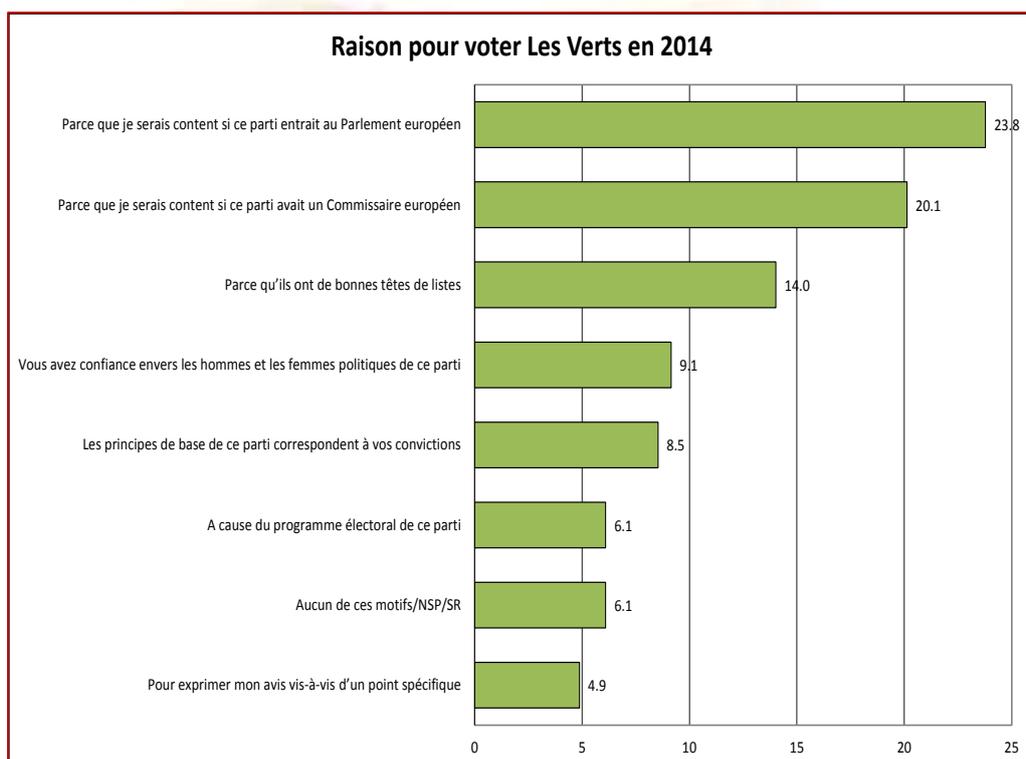


FIGURE 50 MOTIFS DU VOTE LES VERTS AUX EUROPÉENNES DE 2014

Les raisons invoquées par l'électorat socialiste pour voter POSL sont des plus éclairantes pour expliquer son mauvais score aux élections européennes. D'abord les votants socialistes ne doutent pas que leurs formations politiques respectives sont des actrices proéminentes du système politique européen et national. En conséquence, dans l'intériorisation de la compétition avec l'« Autre » (Juncker, le Parti populaire européen, le PCS, etc.) et fruit de cette européanisation historique de la campagne, il n'est donc pas surprenant que l'envie de la Présidence de la Commission européenne est motivée principalement le vote et l'entrée en force en son sein ce de celle-ci (sinon la maîtrise sous-entendue de la Commission européenne) soit invoquée en second. Cela rend d'autant plus « cruelle » le fait constaté dans l'enquête que l'électorat socialiste n'était manifestement pas motivé par sa tête de liste (4,8%), ses candidats à proprement parler (8,4%) et curieusement par le programme électoral du parti (6%). Ce dernier aspect est pour le moins sidérant dans un climat pourtant de « polarisation politique double » avec la coalition tripartite au Luxembourg et la croissance réelle ou fictive du nombre des désaccords entre les deux partis politiques européens et leurs leaders respectifs (Jean-Claude Juncker et Martin Schulz) notamment sur le maintien (et à quel niveau) de la politique d'austérité budgétaire, de contrôle de l'inflation, de l'investissement à long terme, etc.

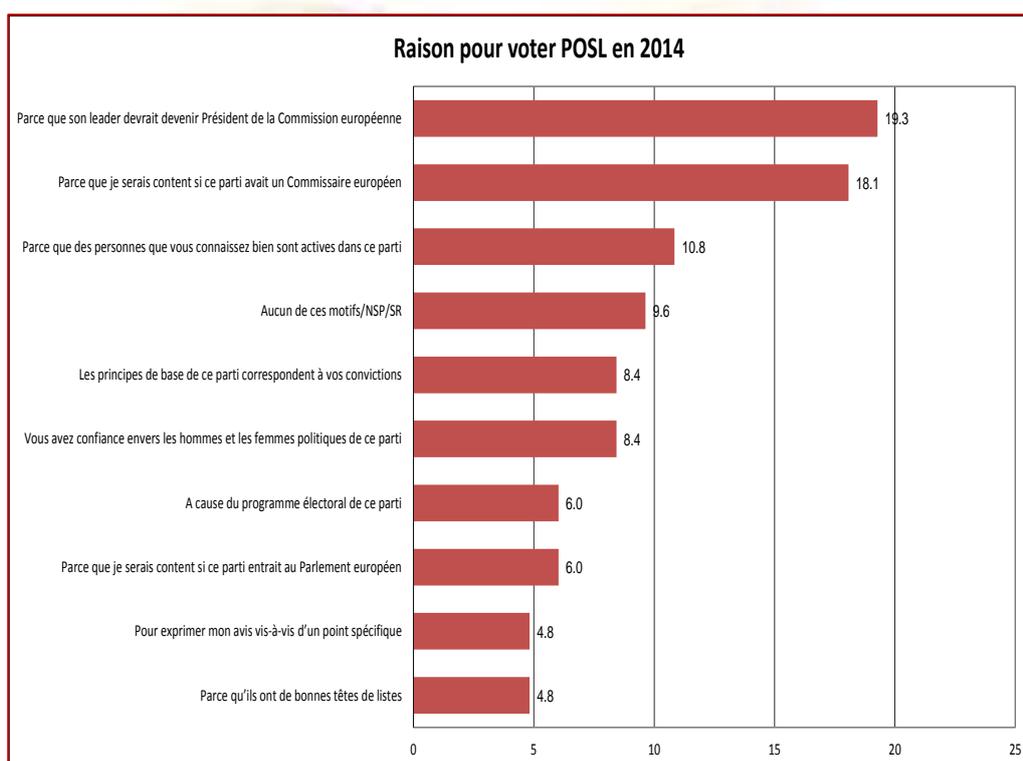


FIGURE 51 MOTIFS DU VOTE POSL AUX EUROPÉENNES DE 2014

L'électorat libéral, jusqu'à une certaine caricature, est de tous ceux qui a personifié le plus son vote à la fois sur son désir de Commissaire (24.1%), de bonne tête de liste (21,9%), de Prédident de la Commission européenne (10,2%) et de décrocher à nouveau un siège d'eurodéputé (8,8%). Seulement 5,1% de ses électeurs l'ont voté pour la correspondance avec ses propres principes de base ! En 2009, le PD avait dû son salut à la performance électorale sans précédent historique à un scrutin européen de Charles Goerens, sa tête de liste. En 2014, selon les raisons invoquées ci-dessous, il lui doit en partie son salut électoral. En creux se dessine les compétences supposées ou réelles de ce dernier et hypothèse de travail l'expression d'un nouvel « arbitrage » au sein du « monde libéral » sur les conditions de naissance du gouvernement tripartite à l'automne 2013 et les personnalités qui l'ont poussées ou freinées. Tout comme pour Les Verts, une éventuelle succession en 2019 comme tête de liste, sera problématique pour assurer le même score électoral d'autant plus (sauf modification politique et/ou institutionnelle) les élections européennes seront de nouveau couplées avec les législatives et où le bilan des membres libéraux du gouvernement tripartite seront « pesés ».

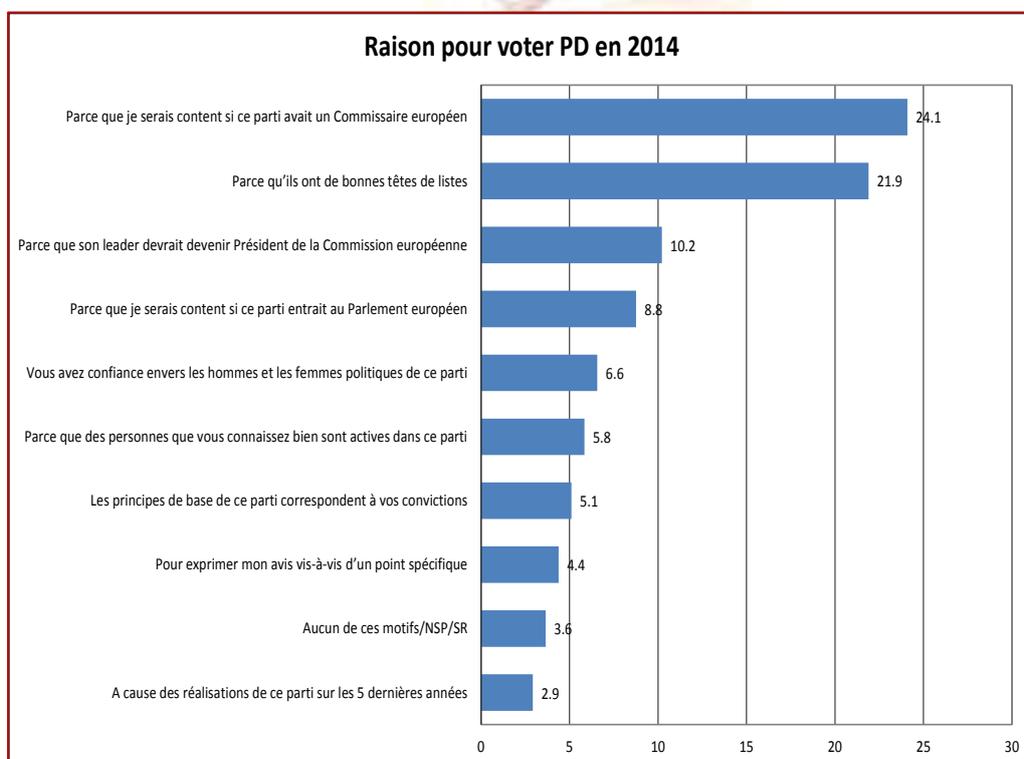


FIGURE 52 MOTIFS DU VOTE PD AUX EUROPÉENNES DE 2014

De tous les électorats, celui du Parti chrétien social est celui qui a le plus personnalisé son vote aux élections européennes. 51,9% l'ont fait pour la présidence de la Commission européenne. Il s'agit sans doute du dernier acte plébiscitaire envers le leader historique du parti, Jean-Claude Juncker, bien qu'il ne fut pas candidat, de la volonté d'asseoir sa légitimité incontestée dans la course à cette présidence et sans doute de réaffirmer de cette manière la cohésion du parti après son éviction du pouvoir lors de la formation de la coalition. C'est d'autant vrai pour la dernière remarque que c'est le seul électorat (5,9%) qui justifie cette votation par protestation envers un parti qu'il vote habituellement aux européennes. Il faut remarquer également que moins de 3% des électeurs ont justifié leurs votes en référence à leurs principes de base ou selon le programme électoral du parti. C'est en cela aussi la preuve de la nécessaire remise en cause de l'identité et des orientations politiques du premier parti au Luxembourg.

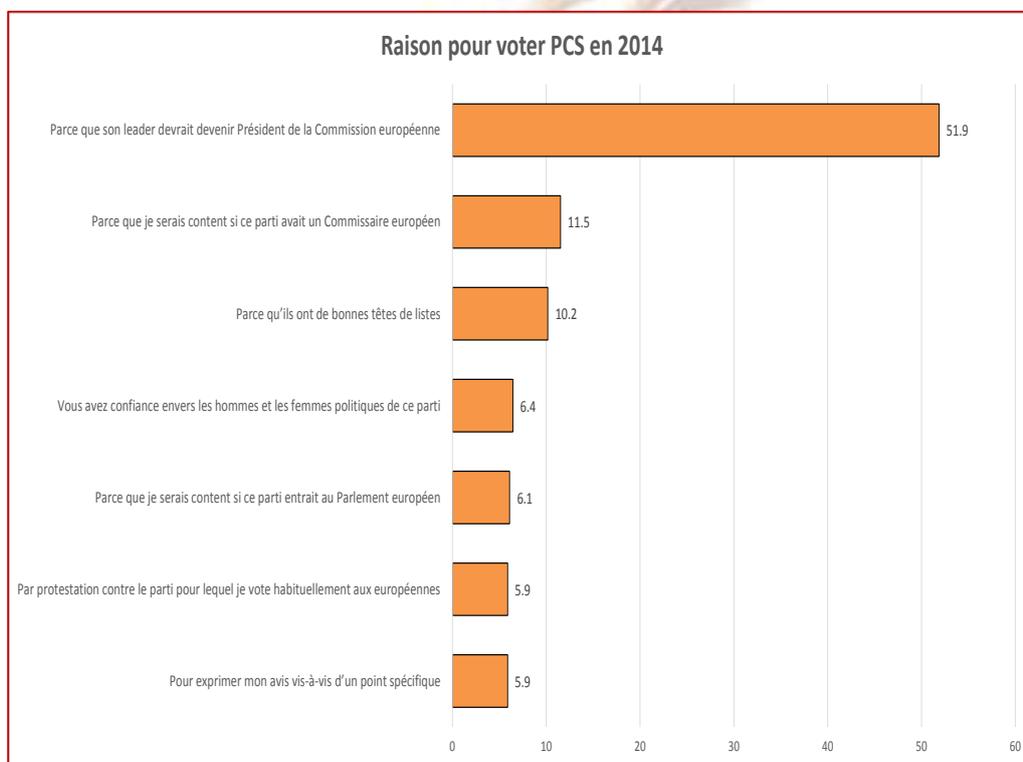


FIGURE 53 MOTIFS DU VOTE PCS AUX EUROPÉENNES DE 2014

L'interprétation des motifs du vote ADR aux européennes doit être réalisée avec une certaine prudence en raison des effectifs dans le sondage (ils sont néanmoins équivalents aux pourcentages des votes que le parti effectivement a reçu).

Premier constat, cet électorat est lui aussi dans le désir que ses idées soient reconnues et intégrées dans le processus décisionnel européen.

30% de son électorat souhaitait ainsi qu'un élu « souverainiste » soit commissaire européen ! Tout comme pour les électeurs les plus à gauche, ces électeurs avaient peut-être le sentiment que pour la première fois leurs voix ne seraient pas « perdues » en comparaison des autres mouvements souverainistes classés à droite en Europe (Alternative für Deutschland, United Kingdom Independence Party, les Grecs Indépendants) et dont les sondages assuraient une représentation au sein du Parlement européen. L'électorat souverainiste et gauchiste pourrait donc être le plus « européenisé » au sens qu'il intègre d'autres éléments que ceux de son système politique et/ou électoral pour décider de son vote. Bien plus, cet électorat est quasiment le seul (partiellement pour La Gauche) à avoir voulu « politiser » ce scrutin. 22,5% voulaient s'exprimer sur une question politique spécifique liée à la gouvernance économique et politique de l'Union européenne. Le caractère protestataire est aussi fort car cet électorat se distingue des autres notamment par son niveau élevé de contestation envers le parti voté habituellement (7,5%) et vis-à-vis de l'intégration européenne en général (5%).

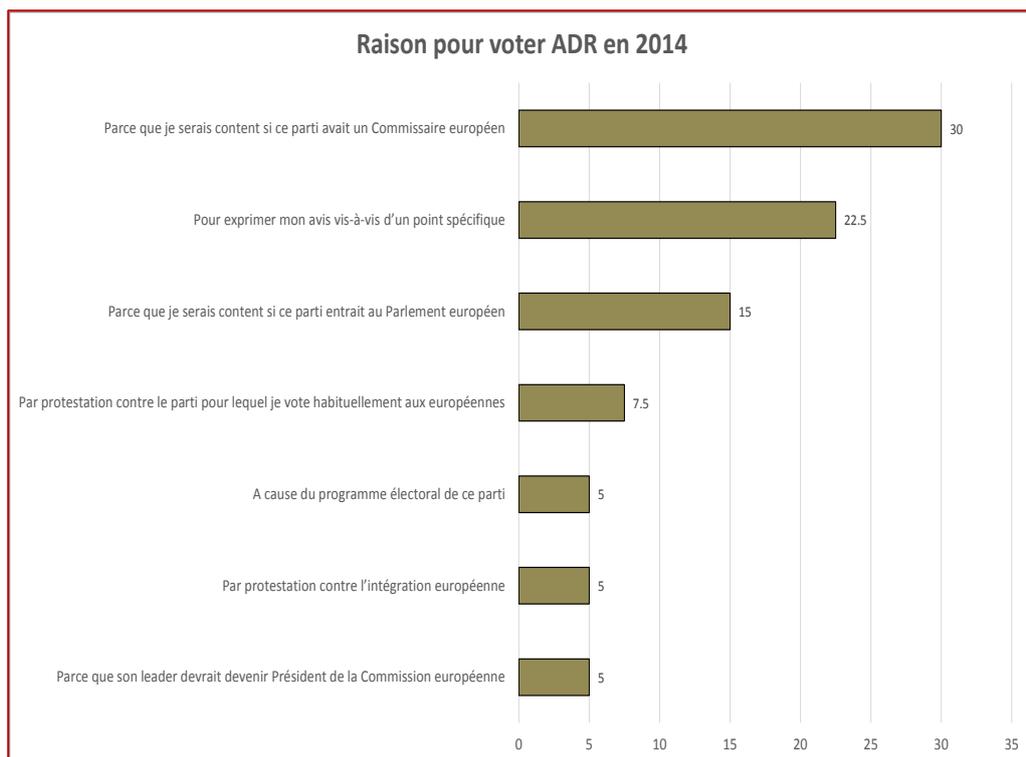


FIGURE 54 MOTIFS DU VOTE AUX EUROPÉENNES DE 2014

Toutefois, la protestation et la difficulté de construire une identité politique propre à soi en relation avec la politique européenne sont bien plus partagées par les électeurs qui n'ont pas pris part au vote et/ou qui ont voté blanc³³. 27,3% de ces électeurs invoquaient ainsi des motivations personnelles qui ne sont pas statistiquement interprétables. La socialisation politique ne fait pas partie de leurs systèmes de valeurs et ils ne sont pas capables ou ne le désirent pas de lier des problèmes quotidiens qu'ils peuvent rencontrer avec les instruments de la Puissance publique. Près de 11,3% non pas voulu exprimer aussi leurs motifs.

³³ La question était la suivante : « Puis-je vous demander pourquoi vous n'avez pas voté aux élections européennes du 25 mai ou vous avez voté blanc ou nul ? Je ne comprends rien à la politique européenne ; De manière générale, je ne fais pas confiance aux hommes et femmes politiques je ne sais pas comment voter ; La politique européenne ne m'intéresse pas ; Mes voix ne servent à rien je suis opposé à l'intégration politique européenne ; je ne suis pas d'accord avec mon parti sur la politique européenne ; je ne connais pas les partis politiques européens ; j'étais à l'étranger ; je ne suis pas inscrit sur les listes électorales ; Je suis dispensé du vote ; Aucun des partis ne me convenait ; Autre ; Ne sait pas ; Sans réponse ».

En revanche, 25,2% affirmaient qu'ils ne faisaient pas confiance à la politique, 7,2% considéraient que l'offre politique ne leur convenait pas, 7,1% que leurs votes ne « servaient à rien » et 5,5%, je suis opposé à la gouvernance européenne. 19,6% parmi eux invoquaient qu'ils n'étaient pas inscrits sur les listes (principalement des étrangers) et 12,7% qu'ils étaient à l'étranger (essentiellement des étudiants et des retraités de citoyenneté luxembourgeoise).

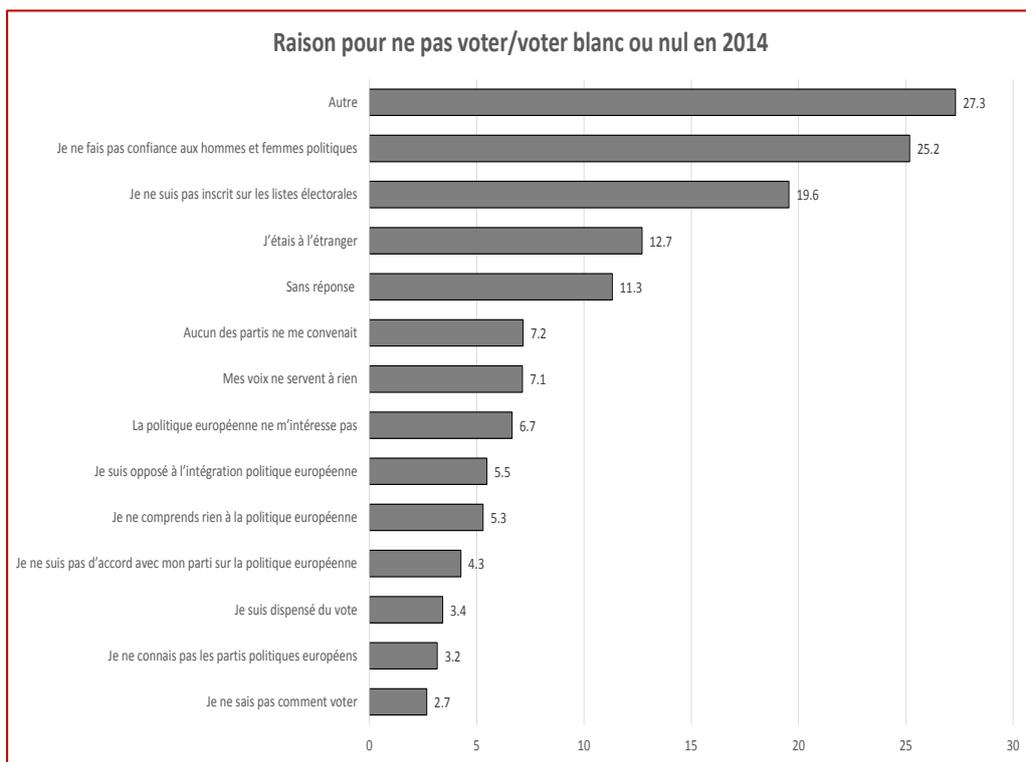


FIGURE 55 MOTIFS POUR NE PAS VOTER AUX EUROPÉENNES DE 2014

LES VALEURS ET OPINIONS DU CORPS ÉLECTORAL EUROPÉEN SUR LES
RÉFORMES DU GOUVERNEMENT TRIPARTITE

Cadre d'analyses générales en 2014

Les élections européennes de 2014 sont les premières découplées des élections législatives depuis 1979 et sont intervenues six mois après la création d'un gouvernement inédit dans sa composition libérale, socialiste et écologiste depuis 1945. Pour la première fois, nous pouvons comprendre non seulement la question du vote disjoint (en 2009 ceci fut déjà traité en raison du « gentlemen agreement » entre les partis pour éviter les doubles candidatures entre le scrutin législatif et européen se situant le même jour) mais aussi la dynamique interne propre à chaque électorat.

Le « corps électoral européen » de 2014 ne correspond pas au « corps électoral législatif » de 2013 comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises dans les sections précédentes. Nous insistons de nouveau sur ce point pour la bonne compréhension des résultats présentés dans cette section particulière afin d'éviter des interprétations qui iraient tant dans la logique des partis membres du Gouvernement que dans celle des partis rejetés dans l'opposition. Cette insistance vaut aussi pour les médias prompts parfois à « sur-interpréter » des résultats d'enquêtes sondagières d'autant plus dans un climat de tensions politiques relativement fortes en relation avec les conditions de naissance de ce gouvernement de coalition et aux systèmes cognitifs des acteurs politiques suivant leur positionnement sur celui-ci.

Dans le même temps, ce « corps électoral européen » (composé à 77% de citoyens de nationalité luxembourgeoise et de 23% d'étrangers et/ou ayant la double nationalité), bien qu'imparfait, est plus proche du « corps politique réel » que l'on retrouve habituellement dans les autres démocraties européennes : c'est-à-dire les personnes interrogées dans cette enquête sont plus proches de l'opinion politique de la « population adulte en âge de voter ». Elles correspondent également de meilleure façon au « corps électoral législatif » en gestation dans la révision constitutionnelle soumise à approbation le 7 juin 2015 puisqu'incluant les citoyens non nationaux les plus motivés par la Politique grand-ducale.

Qui plus est, il a été vérifié à chaque fois si des résultats « aberrants » ou des divergences « fortes » demeuraient entre les Luxembourgeois de nationalité et les Etrangers de résidence inscrits sur les listes électorales aux élections européennes dans la construction des graphiques présentées dans cette section.

Autrement dit, nous ne dévoilons que les résultats « censés » de ce « corps électoral européen », l'écrasante majorité et, qui sont en accordance avec les résultats du sondage sur le « corps électoral législatif » de 2013 et le « corps électoral virtuel » des étrangers de 2013 que nous avons analysés auparavant. Les résultats correspondent aussi à d'autres enquêtes qui ont été menées par d'autres commanditaires que la Chambre des Députés au cours de l'année 2014 et rendus publics (notamment le Politmonitor de notre partenaire pour les élections européennes TNS-ILRES qu'il l'a réalisé pour RTL et le Groupe Saint-Paul, en novembre 2014)³⁴.

Plus que la sévérité du corps électoral européen et la rapidité de celle-ci entre les deux scrutins législatif et européen (plus de 60% des sondés blâmaient le premier bilan du Gouvernement en juin 2014,) c'est la structure interne de la désapprobation qui est la plus intéressante³⁵. On ne sera pas surpris que les électorats rejetés dans l'opposition parlementaire (ceux de l'ADR, puis du PCS et de La Gauche de manière décroissante) soient les plus « déçus » envers une coalition de gouvernement qu'ils n'ont pas choisie et qui pour une partie de l'électorat chrétien-social demeurait et reste « illégitime ». On ne saurait être que stupéfait qu'après six mois de coalition, ce sont les électorats écologistes et libéraux au sein de la coalition dans de très fortes proportions qui en désapprouvent le plus le bilan (près de 40% et + pour l'électorat libéral et environnementaliste). Cette désaffection « provisoire » et/ou « définitive » pourrait être mise en relation avec plusieurs causes.

- Primo, le positionnement initial d'une partie des électeurs libéraux qui auraient préféré (et continuent de l'être) établir une coalition avec le PCS (indépendamment de la personnalité politique retenue pour être le Premier Ministre).

³⁴ TNS-ILRES, PolitMonitor RTL - Luxemburger Wort Hierscht 2014 - Volet I, II, III, IV. Luxembourg. Volet-I <https://www.tns-ilres.com/cms/Home/News/Publications/2014/PolitMonitor-RTL-LW-Hierscht-2014.Volet-II> <https://www.tns-ilres.com/cms/Home/News/Publications/2014/PolitMonitor-RTL-LW-Hierscht-2014.Volet-III>. <https://www.tns-ilres.com/cms/Home/News/Publications/2014/PolitMonitor-RTL--Luxemburger-Wort-Hierscht-2014->

³⁵ La question était la suivante : « Approuvez-vous ou désapprouvez-vous le bilan du Gouvernement actuel (DP-LSAP-Déi Gréng) ? En sachant que je vous demanderai d'utiliser l'échelle allant de 1 à 10 : 1 signifie « vous n'approuvez-pas » et 10 signifie que « vous approuvez totalement » ? ».

- Secundo un certain « malaise » dans l'ordre des priorités et la nature des réformes législatives à mener en début de législature pour deux parties d'électorats qui ont des conceptions et des intérêts très différents sur la compétitivité et la régulation économique ou son absence.
- Tertio, l'intériorisation que Les Verts en « tassement électoral » par rapport à 2009 aurait dû rester dans l'opposition y compris par une partie de leur électorat la plus à gauche sur les questions économiques ou la plus traditionnelle sur les questions d'environnement. Inversement, celles et ceux qui ont voté principalement POSL, en étaient les plus satisfaits. 75% approuvaient le bilan dudit Gouvernement. Le « défaisseur » et le « faiseur » de « roi » au cours de l'année 2013 était donc le plus à même, dans un score pour autant réduit, à faire respecter une discipline et à maintenir une cohérence politique parmi son électorat.

Il faut remarquer aussi que sur une échelle de valeur allant de 1 à 10 (1 la « désapprobation » et 10 « l'approbation »), les citoyens de nationalité luxembourgeoise étaient beaucoup sévère que les citoyens européens (respectivement 4.6 et 5.5 pour une moyenne générale de 4.8). Les Femmes et les 35-49ans étaient les plus « rudes » avec la nouvelle coalition avec un indice de 4.6 de même que les résidents des circonscriptions Sud et Est (respectivement 4.7 et 4.3). Les électeurs travaillant dans le secteur public et privé correspondaient parfaitement à la moyenne nationale. A contrario les groupes de citoyens supportant au mieux le bilan de la nouvelle coalition se retrouvaient dans la circonscription Centre, parmi les 18-34ans (5.1 et 5.0), les cadres supérieurs et professions libérales (5.1), les bac + 4 et plus (5.1) et les revenus de + de 8000 euros (5.1).

Ce hiatus entre les électorats de la coalition en présence se retrouve souvent lorsque le corps électoral européen a été questionné sur un ensemble de décisions politiques et d'annonces de politiques publiques réalisées par le Gouvernement présidé par le libéral Xavier Bettel et qui émanaient aussi de leurs programmes électoraux. Les résultats de l'enquête révèlent aussi que l'électorat du PCS est profondément divisé sur certaines réformes nécessitant par conséquent un très grand « *aggiornamento* idéologique » dans l'avenir.

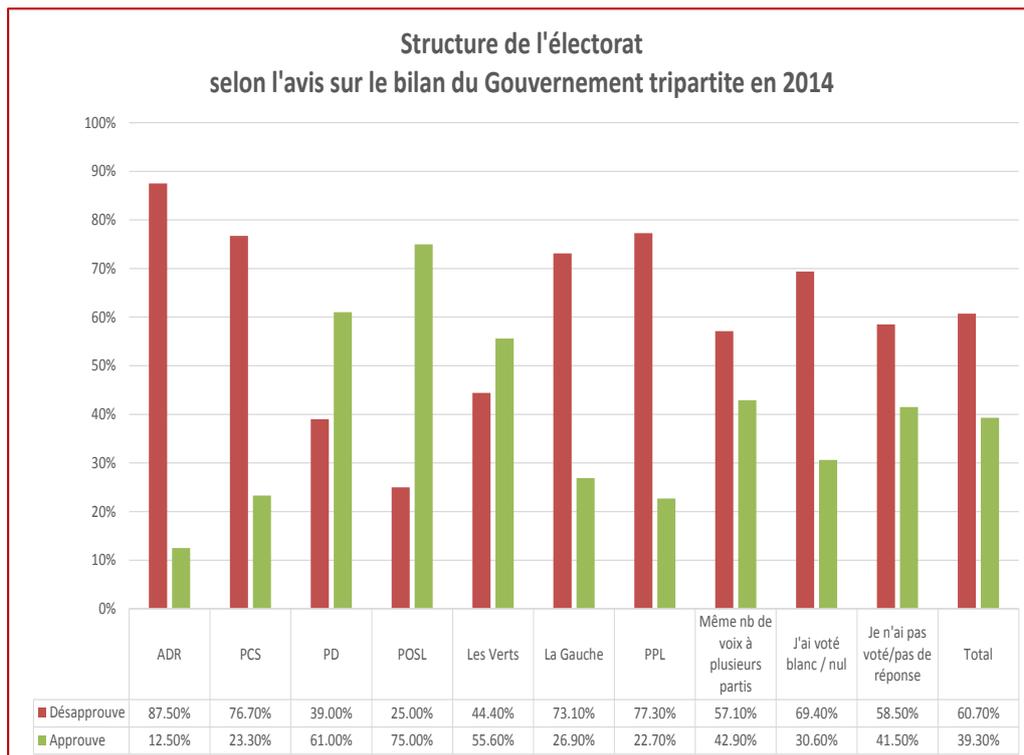


FIGURE 56 AVIS SUR LE BILAN DU GOUVERNEMENT TRIPARTITE EN 2014

Première surprise, plus de 52,5% des personnes interrogées étaient d'accord pour l'échange automatique de renseignements sur demande en matière de fiscalité entre les Etats membres de l'Union européenne³⁶.

Cette majorité se retrouve dans les électorsats des trois premiers partis au Luxembourg (PCS, POSL et PD) et dans les partis de centre-gauche et de gauche issus de la tradition ouvriériste dans de plus fortes proportions. Plus les électorsats se situent au centre droit et à droite, plus l'attachement à la compétitivité et à la souveraineté fiscale (comme nous l'avons déjà noté par ailleurs au sujet de la répartition des compétences entre l'Union européenne et le Gouvernement national) est élevé. 52% de l'électorat ADR, 45% de celui du PCS et 37% de celui de la formation libérale.

³⁶ La question était la suivante : « A présent, j'aimerais connaître votre opinion sur la politique du Gouvernement : ECHELLE : L'échange automatique de renseignements sur demande en matière de fiscalité entre Etats membres de l'Union est une bonne chose ».

L'électorat écologiste en fonction de son appartenance à la fonction publique et l'élévation de ses revenus est plus partagé sur cet échange automatique (près de 45,9% de celui-ci l'approuve contre 42,5% le réfute). C'est d'ailleurs dans les électeurs travaillant dans le secteur public national que cette coopération fiscale est la plus repoussée (en phase avec la position par exemple de son syndicat majoritaire, la Confédération générale de la fonction publique).

Au niveau des données sociodémographiques, des hiatus importants existaient entre les circonscriptions, le sexe, l'âge et la position dans le secteur public. Les habitants de Luxembourg Ville et de sa périphérie immédiate ne supportaient cette idée qu'à hauteur de 48 et 49%, idem pour les Femmes (48%) alors que c'était le cas de 58% pour les Hommes, les 18-24 ans l'étaient à 36% et les membres de l'Exécutif et des corps législatifs à 39%, les Luxembourgeois à 51% contre 59% pour les Etrangers.

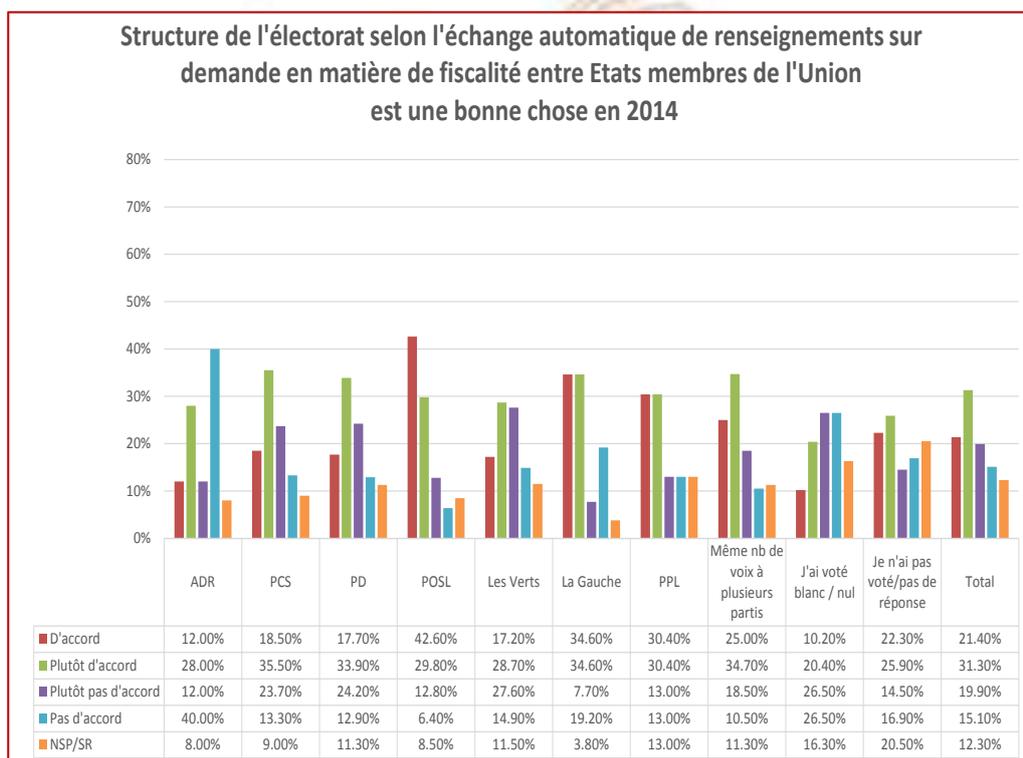


FIGURE 57 AVIS SUR L'ÉCHANGE AUTOMATIQUE DES INFORMATIONS FISCALES EN EUROPE EN 2014

Seconde surprise, alors que l'une des distinctions classiques entre les électors des droites et des gauches repose sur le rôle de la Puissance publique dans le domaine économique (a fortiori dans celui de la fiscalité) l'électorat de centre-gauche au Luxembourg en 2014 marque clairement son approbation pour que soit confiée à des cabinets de consultance de nature privée la réforme des finances publiques. 56,5% de l'électorat socialiste l'approuve et 48% de l'électorat écologiste³⁷.

Qui plus est, leurs moyennes sont supérieures à la moyenne du corps électoral européen qui lui-même est assez partagé sur la question : plus de 45% de celui-ci le désapprouve alors que 42% l'approuve. Le glissement vers un agenda économique libéral parmi les écologistes avaient été déjà remarqués en 2009, Ils s'amplifieraient (rendant par ailleurs la porosité entre son électorat et celui des Verts encore plus grande et inversement).

La surprise est plus grande encore chez l'électorat socialiste même si l'on constate que c'est dans la circonscription centre que cette nouveauté dans l'ingénierie institutionnelle fiscale est la plus soutenue (liens possibles et identifiés entre le niveau élevé des revenus, le secteur d'activités et la physionomie des candidats). Inversement, les électors chrétiens-sociaux, ADR et de la Gauche sont majoritairement opposés au fait que la haute fonction publique, la Cour des comptes et le Parlement soient « dépossédés » de l'un des attributs classiques de l'Etat au sens moderne du terme.

L'attachement à la souveraineté publique de la fiscalité est juste de 50% au PCS (l'électorat chrétien social du Centre étant plus en faveur d'une telle nouveauté que dans les autres circonscriptions), 64% à l'ADR et 73% à La Gauche. Plus classiquement en termes de sociologie électorale et de doctrine politique, l'électorat libéral est le plus en faveur d'une telle initiative à hauteur de 60% et+. Sur cet item, comme sur d'autres, les parentés idéologiques entre les électors de la nouvelle coalition sont donc beaucoup plus fortes qu'en 2009 et en 2004.

³⁷ La question était la suivante : « A présent, j'aimerais connaître votre opinion sur la politique du Gouvernement : La réforme budgétaire doit être menée avec l'aide d'agences de notation et/ou des cabinets privés ».

L'hypothèse de la convergence des électorats à la fois en termes de libéralisme culturel et de social-libéralisme en matière économique que nous avons déjà énoncée en 2009, qui n'est pas d'ailleurs propre au Luxembourg mais que l'on retrouve dans les Etats (Pays-Bas, Suède, Bade-Wurtemberg, Hambourg) et ou les métropoles les plus dynamiques économiquement en Europe (Paris, Londres, Berlin, etc.), semble donc se confirmer.

Au niveau des données sociodémographiques, ce sont les habitants des communes de la périphérie immédiate de la Ville de Luxembourg, les jeunes de 18-24ans, les chômeurs et les militaires et policiers qui soutenaient le plus cette « privatisation » de la confection du budget de l'Etat (respectivement 50, 53 et 53%). A contrario, les fonctionnaires des institutions internationales, ceux de l'Etat (carrières moyennes et inférieures) et les membres de l'Exécutif et des corps législatifs ne la promouvaient que très faiblement (respectivement 25, 36 et 36%).

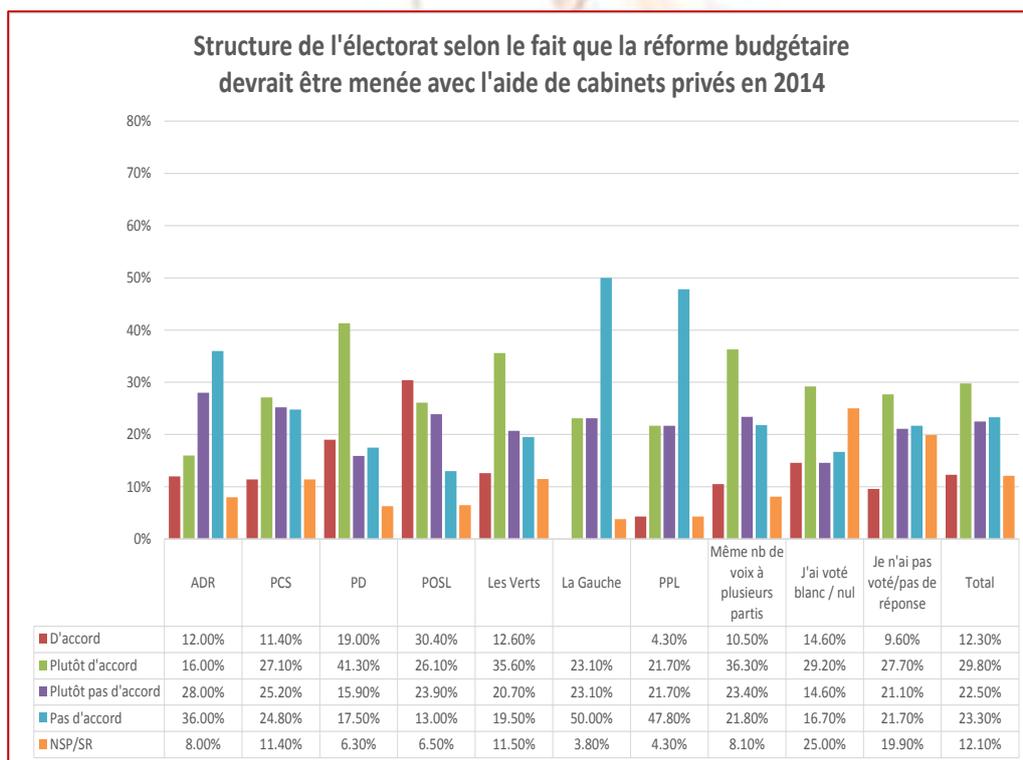


FIGURE 58 AVIS SUR LA REFORME BUDGÉTAIRE AVEC DES INSTITUTIONS PRIVÉES DE CONSULTANCE EN 2014

Le revenu de base universel, c'est-à-dire un revenu versé par l'Etat à tous ses citoyens, sur une base individuelle, sans conditions de ressources ni obligation de travail, tout au long de sa vie et dès la naissance pour subvenir à des besoins vitaux (alimentation, éducation, logement, etc.) est approuvée à plus de 52% du corps électoral européen (50% pour les Luxembourgeois, 55% pour les Etrangers)³⁸.

Cette proposition issue en théorie politique à la fois du libéralisme de la seconde Ecole de Cambridge, de l'utopisme et du proto-socialisme et des doctrines sociales chrétiennes est approuvée par tous les électorats partisans au Luxembourg en 2014 ! La générosité de cette mesure et l'héritage doctrinaire peu compris et assumé généralement par les électeurs, ne saurait résumer un tel engouement inter-partisan unique. Les électorats luxembourgeois sont habitués à un niveau de protection sociale parmi les plus élevés de l'Union européenne en termes de redistribution de revenus de la part de la Puissance publique.

Nous avons constaté auparavant comme quoi ce corps électoral européen était aussi très attaché au modèle social luxembourgeois et préoccupé de l'abaissement réel ou supposé de ses standards au niveau et dans l'Union européenne ; il n'est donc pas surprenant de voir le soutien à une telle allocation comme le prolongement d'une société assumant son providentialisme et sa cohésion sociale par une justice redistributive. Ce sentiment est toutefois moins partagée par les plus hauts revenus (« seulement » 40% parmi celles et ceux qui gagnent plus de 6000 euros et + mensuellement).

³⁸ « Voici certaines réformes économiques et sociales proposées par différents partis ou associations politiques, quelle est votre opinion, en utilisant toujours avec la même échelle ? A présent, j'aimerais connaître votre opinion sur la politique du Gouvernement : ECHELLE : Un revenu de base universel pour tous les citoyens du Luxembourg devrait être introduit ».

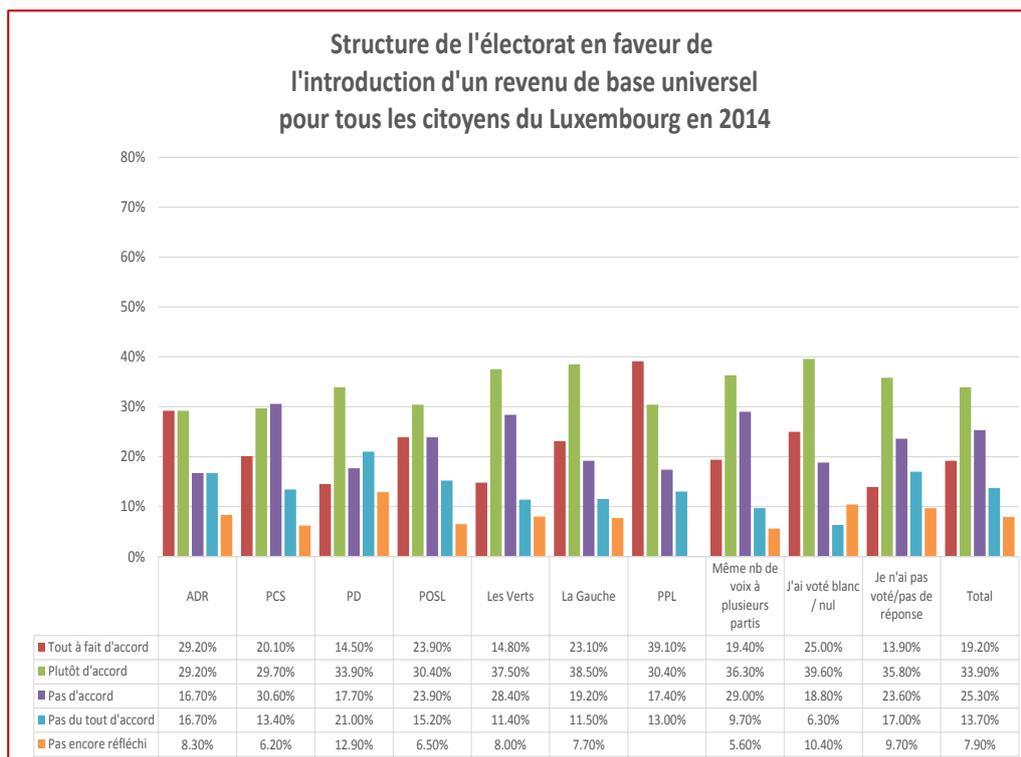


FIGURE 59 AVIS SUR UN REVENU DE BASE UNIVERSEL EN 2014

Le providentialisme social au Luxembourg et sa valorisation ne saurait toutefois faire l'économie sur le maintien ou non d'allocations généreuses concernant le système d'aides financières aux étudiants dont la réforme est soutenue majoritairement (à plus de 68%) par l'ensemble du corps électoral européen. De nouveau, c'est le second et seul item où l'ensemble des électorats partisans établissent un consensus sur une proposition gouvernementale qui a pourtant provoqué, de manière spontanée, l'une des plus grandes manifestations de ces dix dernières années au Luxembourg en avril 2014³⁹.

³⁹ La question était la suivante : « A présent, j'aimerais connaître votre opinion sur la politique du Gouvernement : ECHELLE : Le système d'aides financières aux étudiants devrait être organisé selon une logique de sélectivité sociale, de mobilité et d'autonomie « Voici certaines réformes économiques et sociales proposées par différents partis ou associations politiques, quelle est votre opinion, en utilisant toujours avec la même échelle ? ».

Il faut remarquer que parmi les électeurs de nationalité luxembourgeoise plus celle-ci est jeune plus elle est relativement opposée à une telle réforme alors que c'est exactement le contraire chez les citoyens étrangers (50% pour les jeunes Luxembourgeois soutenaient cette mesure contre 59% chez les jeunes étrangers). Notons aussi que la catégorie sociale soutenant le plus cette initiative était les enseignants (81%). Le distinguo entre le désir assumé de réforme par l'électorat et les manifestations qu'a suscitées le premier projet doit être compris dans le second cas comme étant l'expression d'une angoisse beaucoup plus grande des jeunes du Luxembourg face à leur préparation et à leur intégration au marché de l'emploi, dans une économie stagnante et où l'emploi public proposé se restreint sous le coup de l'emportement du déficit public et de ses tentatives pour le juguler.

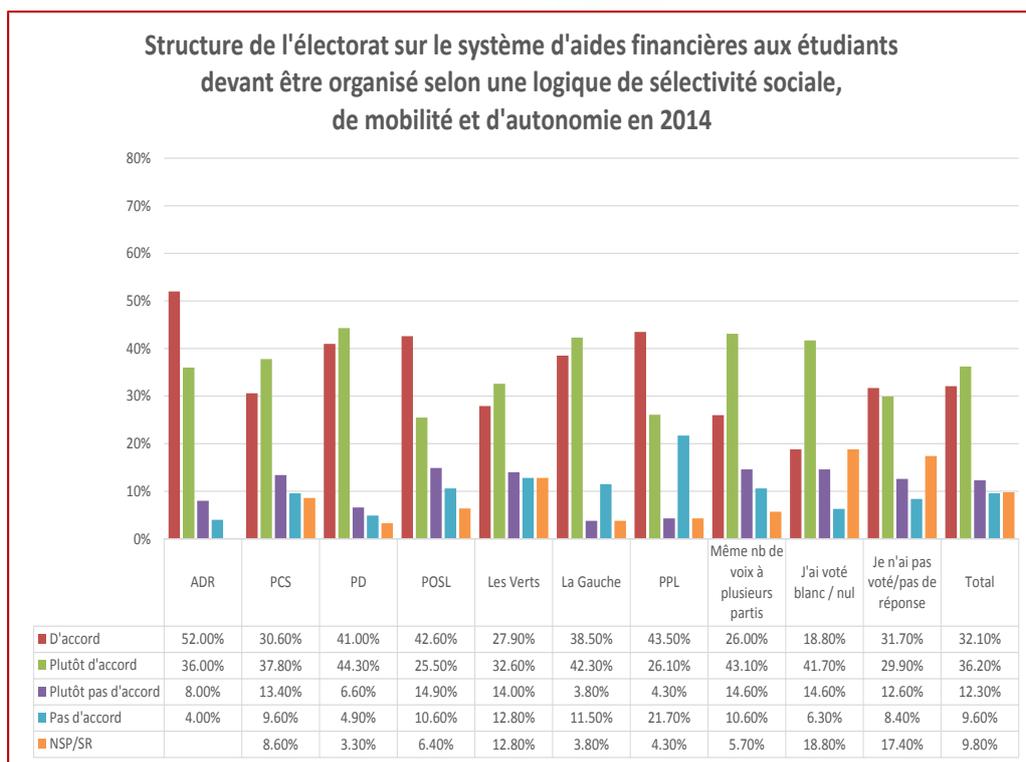


FIGURE 60 AVIS SUR L'ALLOCATION ÉTUDIANTE MODULÉE EN 2014

Dans la partie de l'étude réservée au corps électoral législatif de 2013, parmi les problèmes les plus évoqués de manière spontanée, la question du logement (la cherté de l'immobilier d'habitation) arrivait en quatrième position.

De nouveau, il existait un très fort consensus parmi l'ensemble du corps électoral européen pour que chaque commune soit dans l'obligation de construire au moins 10% de logements sociaux⁴⁰. Ainsi, plus de 67% des personnes interrogées soutenaient cette mesure avec un record parmi l'électorat socialiste (+ de 86% d'approbation). Si la majorité des électeurs de l'ADR et du PD défendait également une telle proposition, leurs moyennes étaient toutefois inférieures à celle du corps électoral européen (respectivement 56% et +, 64% et +). Cette différence légère entre ces électorats et le corps électoral européen en général tient nature au fait qu'ils sont plus attachés au libéralisme économique que les autres et c'est dans le Centre que leurs électeurs sont les plus circonspects vis-à-vis une telle mesure. L'électorat du PCS correspond quant à lui parfaitement à la moyenne nationale sur cette question. Il faut remarquer toutefois que les résidents dans les communes périphériques immédiates de la Ville de Luxembourg sont les « moins sujettes » à soutenir une telle initiative (61%).

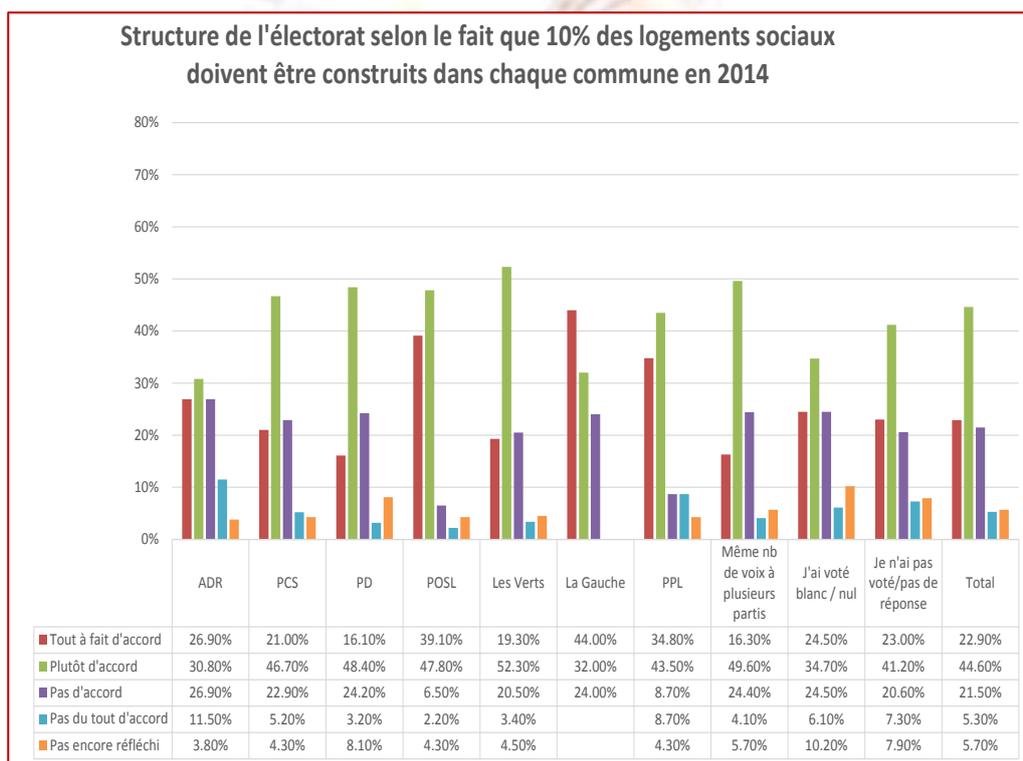


FIGURE 61 AVIS SUR LA CONSTRUCTION DE 10% DE LOGEMENTS SOCIAUX PAR COMMUNE EN 2014

⁴⁰ La question était la suivante : « Voici certaines réformes économiques et sociales proposées par différents partis ou associations politiques, quelle est votre opinion, en utilisant toujours avec la même échelle ? 10% des logements construits dans chaque commune devraient être considérés comme sociaux ».

Le « dissensus » régnait au contraire sur toutes les questions liées au pouvoir d'achat et la première des réformes touchant l'augmentation du taux de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'exception des produits alimentaires, l'impôt « indolore »⁴¹. Ainsi, plus de 65% du corps électoral européen y était opposé avec un différentiel plus fort cette fois-ci entre d'une part, les électorats libéraux et écologistes et, d'autre part avec celui de la formation socialiste. Les premiers, particulièrement pour les électeurs écologistes, étaient contre cette mesure et adoptaient une attitude plus proche en proportion de l'électorat de la Gauche (respectivement 67,8% des Verts étaient contraires à cette mesure et 76% des gauchistes partageaient aussi cette opinion). Les seconds, les sociaux-démocrates, étaient beaucoup plutôt partagés sur une telle mesure (46,8% « pour » et 45,7% « contre »).

Un net différentiel existait entre les électeurs « sociaux-libéraux » de la circonscription Centre, majoritairement en faveur (2%), et les électeurs « socialistes » de la circonscription Sud (70%). L'électorat libéral était lui aussi contre une telle mesure ; mais sa moyenne était inférieure à la moyenne du corps électoral européen (55% en comparaison des 65%). Les citoyens de nationalité luxembourgeoise (66%) étaient de manière relativement plus forte contre cette mesure que les citoyens européens (62%), ce qui est sans doute ici l'une des pistes pour comprendre le jugement négatif dans son ensemble sur l'action du gouvernement tripartite. Ce sont les membres de l'exécutif et des corps législatifs, les chômeurs et les retraités qui étaient les « plus » favorables à de telles mesures législatives (respectivement 49 et 43%). Les Luxembourgeois y étaient plus opposés que les Etrangers (respectivement 66 et 62% « pas d'accord »).

⁴¹ La question était la suivante : « A présent, j'aimerais connaître votre opinion sur la politique du Gouvernement : ECHELLE : « L'augmentation de la TVA au Luxembourg, à l'exception des produits alimentaires (produits taxés au taux de 3%), est une bonne chose ».

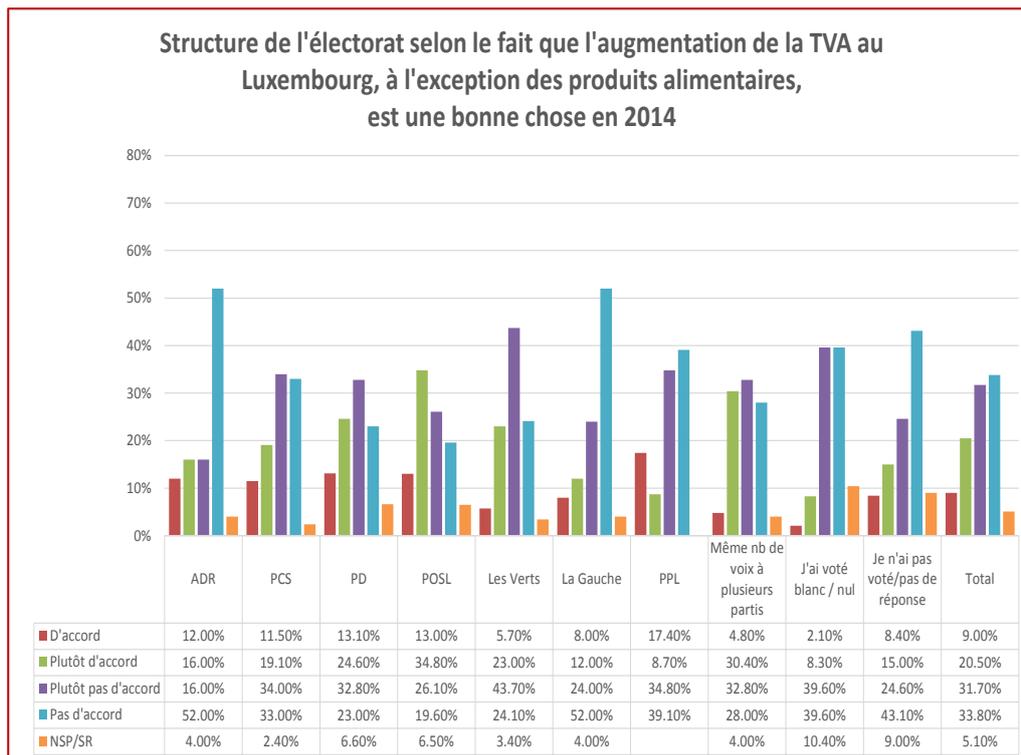


FIGURE 62 AVIS SUR L'AUGMENTATION DE LA TVA MODULÉE EN 2014

Le matérialisme économique de la société grand-ducale, associé à l'attachement au providentialisme et à la justice sociale en économie, provoque naturellement un raidissement d'une intensité très élevée sur tout « aménagement » ou remise en cause de l'indexation automatique des salaires⁴². 75,8% du corps électoral européen était pour le maintien de l'automatisme en 2014. Plus de 80% des électors des gauches grand-ducales étaient d'accord avec une telle mesure conservatrice et/ou restauratrice.

⁴² La question était la suivante : « Voici certaines réformes économiques et sociales proposées par différents partis ou associations politiques, quelle est votre opinion, en utilisant toujours avec la même échelle ? L'indexation automatique des salaires doit être maintenue en l'état – rétablie plutôt, car elle est modulée ».

C'est d'ailleurs la seule mesure de politique publique où l'ensemble des gauches établit un consensus, travaillées qu'elles sont aussi par leurs syndicats respectifs dans le secteur public et dans le secteur privé (OGB-L et Landersverband). Il ne faut pas oublier non plus que les électeurs votaient pour un scrutin européen. Par conséquent, les effets de comparaison avec des situations socio-économiques pourtant dissemblables comme en Grèce et au Portugal ont pu jouer aussi un rôle dans cette angoisse vis-à-vis de l'un des piliers du modèle social luxembourgeois. Cette inquiétude sur le pouvoir d'achat a été d'autant plus « alimentée » que les têtes de liste du POSL et des Verts, sous la pression de l'OGBL, clairement eurocritique pendant la campagne des européennes (et dans un « jeu » avec le gouvernement en place aussi) « gauchisaient » « artificiellement » ou « réellement » leurs discours sur les effets dévastateurs des ajustements structurels décidés par de larges coalitions, englobant conservateurs, libéraux, écologistes et socialistes, au niveau de l'Union et dans les Etats concernés.

L'électorat libéral ne se retrouvait pas du tout non plus dans une politique publique qui viendrait à moduler l'indexation des salaires (73,4% s'y refusaient). C'est un clivage très important au sein du « monde libéral » entre les groupes d'intérêts économiques qui le structurent et un électorat plus conservateur en la matière et dont l'hédonisme et le consumérisme, la réalisation de soi et à soi, est l'une des valeurs cardinales. Il faut remarquer également que les électeurs de nationalité luxembourgeoise étant par ailleurs encore plus opposés à une telle mesure que les électeurs d'origine communautaire (en moyenne + de 80% contre plus de 61%). Il faut remarquer qu'au niveau des données sociodémographiques, ce sont les jeunes de 18 à 24 ans, les chômeurs et les travailleurs indépendants qui étaient le « moins » en faveur du rétablissement de l'automatisme (respectivement 58, 50 et 55% « pour »).

C'est donc sur les mesures d'austérité économique, de lutte contre les coûts humains de production supérieures à la moyenne de l'Union européenne dans que la productivité soit plus forte et contre l'inflation des salaires en général que le Gouvernement tripartite était et (est) le plus sanctionné.

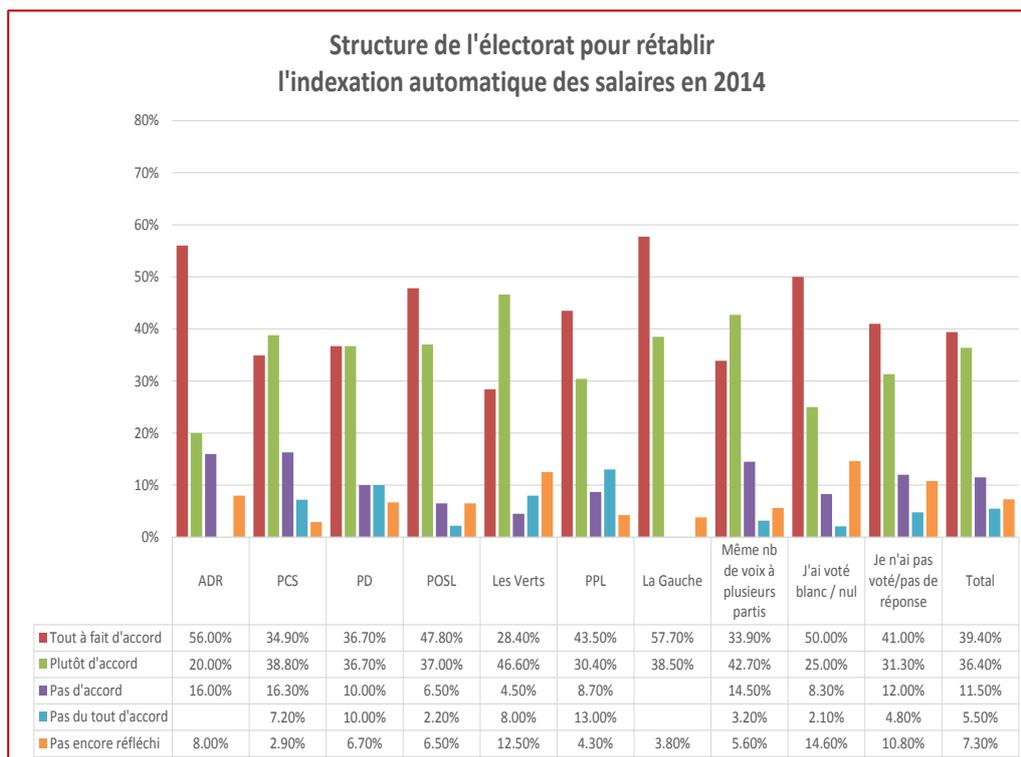


FIGURE 63 AVIS SUR L'INDEXATION AUTOMATIQUE DES SALAIRES EN 2014

En 2009, 57,9% du corps électoral législatif s'opposait à la suppression du libre choix entre les cours d'instruction religieuse et d'éducation morale⁴³. L'accord de coalition en décembre 2013 stipulait notamment : « Il sera introduit un cours unique neutre et harmonisé d'éducation aux valeurs pour tous les élèves de l'enseignement fondamental et secondaire, lequel remplacera les cours actuels « Formation/Education morale et sociale » et « Instruction religieuse et morale » dans l'enseignement fondamental et secondaire.

⁴³ La question était la suivante : « Voici certaines réformes économiques et sociales proposées par différents partis ou associations politiques, quelle est votre opinion, en utilisant toujours avec la même échelle ? Les parents devraient avoir toujours avoir le libre choix entre le cours d'instruction religieuse ou l'Education morale et sociale à l'école – les réponses ne sont pas les même pour l'enseignement fondamental que pour le secondaire ».

En juin 2014, le corps électoral européen exprimait clairement une opposition à cette proposition législative. Plus de 80% des personnes interrogées souhaitaient le maintien du «libre choix entre les deux options existantes (82% pour les Luxembourgeois, 80% pour les Etrangers). Ce sont les électorats issus de la tradition ouvriériste qui étaient relativement les plus en faveur de la proposition législative (La Gauche et POSL) avec plus de 37%. Seuls 27,5% des électeurs écologistes soutenaient cette initiative législative et 19,7% des électeurs qui préféré le mouvement libéral.

Nous retrouvons donc un double clivage déjà constaté au sujet du conventionnement des cultes. Un clivage important entre les directions nationales des partis Vert et PD et leurs électorats et un clivage entre les électorats des gauches issus du socialisme, plus marqués par un agenda historique laïciste et ceux du centre gauche/droit libéral et libertaire, plus attachés au pluralisme culturel, religieux et philosophique (y compris pour le Parti pirate qui pourtant une position aussi laïciste forte). Inversement, les électeurs de centre droit et de droite, marqueurs de leurs doubles héritages du conservatisme social et de l'humanisme judéo-chrétien, étaient les plus en faveur du maintien du libre-choix. Il faut remarquer que dans notre sondage une seule catégorie était nettement en dessous de la moyenne nationale : Les membres de l'exécutif et des corps législatifs (« seulement » 61% pour le « libre choix »).



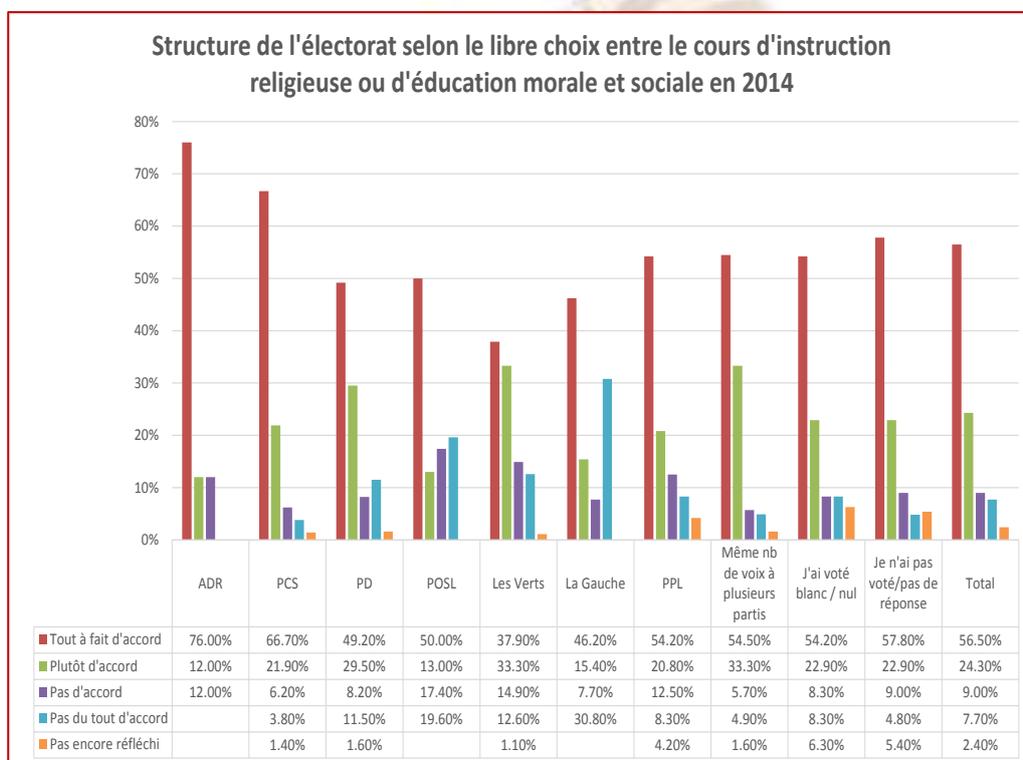
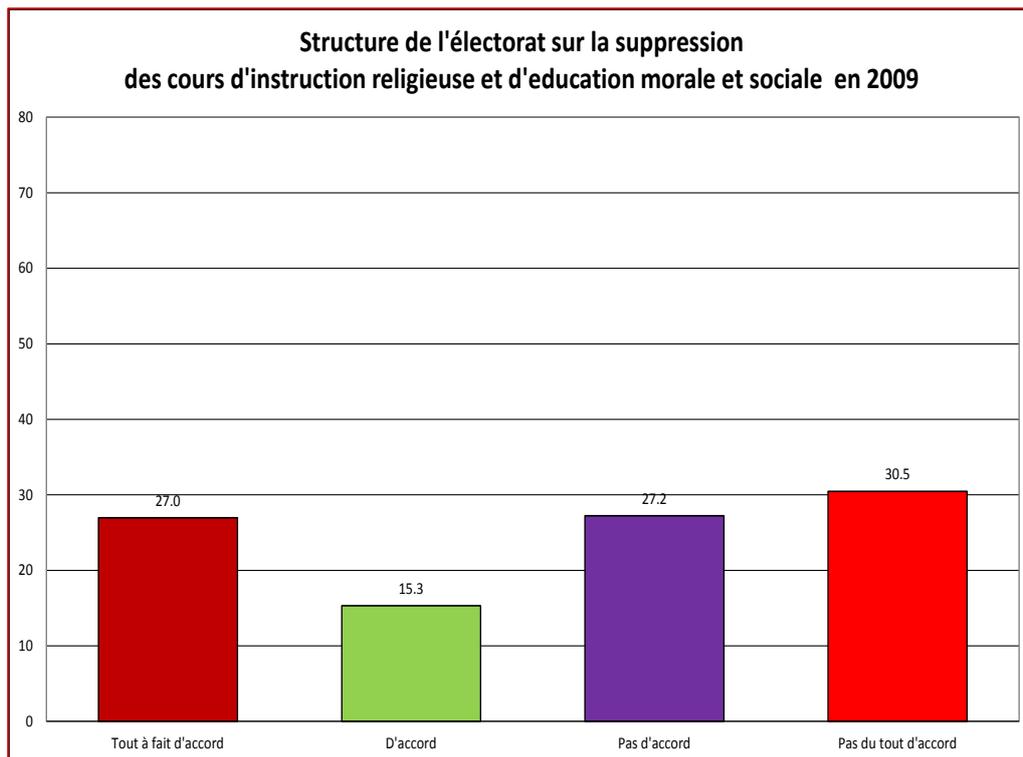


FIGURE 64 AVIS SUR LE LIBRE CHOIX DANS LE DOMAINE SCOLAIRE EN 2009 & 2014

La liberté de choix entre l'instruction religieuse et l'éducation morale et sociale fortement soutenue par les électeurs au Luxembourg ne conduit pas pour autant à un fort clivage sur des questions sociétales notamment sur le mariage pour les couples composés de personne de même sexe particulièrement dans les électors des partis de la coalition tripartite⁴⁴. 48% du corps électoral européen était plutôt en faveur de cet ensemble de mesures qui n'ont pas été débattues fortement au sein de la société grand-ducale, comme cela fut le cas dans les autres Etats du Benelux mais à la différence, de l'Allemagne et encore plus de la France.

Si 38% des électeurs s'y opposaient, il faut remarquer que les électeurs ayant préféré l'ADR et le PCS étaient très majoritairement contre de telles mesures législatives, marquant donc un clivage relativement important entre la direction nationale de la formation héritière du catholicisme social et ses « ouailles » pour reprendre une expression ancienne sur la vie des paroisses (respectivement 64% et 61,4% étaient d'un avis contraire).

Il faut remarquer le très haut taux d'approbation parmi les 18- 24ans (76%), les 18-34ans (59%), le hiatus important sur cette question entre les Hommes et les Femmes (respectivement 43 et 53% « en faveur ») et plus les revenus augmentent plus l'approbation est faible (+ 5 001 et 6 000 EUR, 6 001 et 8 000 EUR 8 000 EUR et plus par mois (45% en moyenne). Les Luxembourgeois étaient d'accord avec ces mesures que les Etrangers (respectivement 45 et 50% « pour »).

⁴⁴ La question était la suivante : «A présent, j'aimerais connaître votre opinion sur la politique du Gouvernement : ECHELLE Le mariage pour tous ».

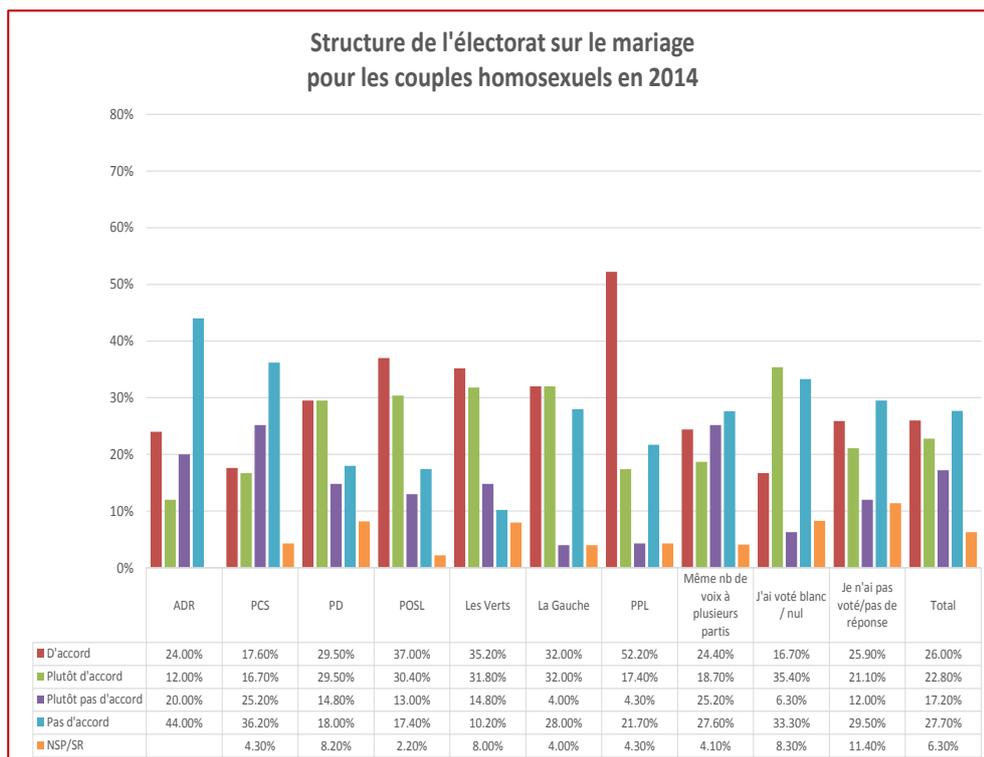


FIGURE 65 AVIS SUR LE MARIAGE DE PERSONNES DE MEME SEXE ET LES DROITS AFFÉRENTS EN 2014

Dans l'accord de coalition, il était indiqué qu' « au courant de l'année 2014 les partis de la coalition organiseront des forums-citoyens en vue d'un large débat sur les défis et les objectifs des changements et en vue d'une adhésion de la majorité des citoyens à la nouvelle Constitution. Ensuite, en 2015 le peuple sera consulté par voie de référendum sur des questions essentielles, notamment : - le financement des ministres des cultes ; - les droits politiques des concitoyens non luxembourgeois ; - la participation des jeunes dès l'âge de 16 ans au processus politique ; - la limitation dans le temps des mandats ministériels. Fin 2015, après un premier vote parlementaire, le texte de la nouvelle Constitution sera soumis, selon la procédure constitutionnelle, à un second vote d'approbation par référendum ».

Le désir de démocratie participative demeurait très élevé dans l'ensemble du corps électoral européen et particulièrement sur le maintien d'un référendum sur le droit de vote des Etrangers. Plus de 61% des électeurs soutenaient cette initiative⁴⁵.

L'appétence la moins forte était toutefois parmi les électeurs du PCS avec un taux inférieur à 57%. De manière surprenante l'approbation pour le maintien un tel référendum était la moins forte parmi les 18-24ans (56%), les 25-34ans (52%), les Femmes (54%) et logiquement dans un contexte d'anomie sociale, celles et-ceux qui gagnent moins de 2000 euros par mois (54%).

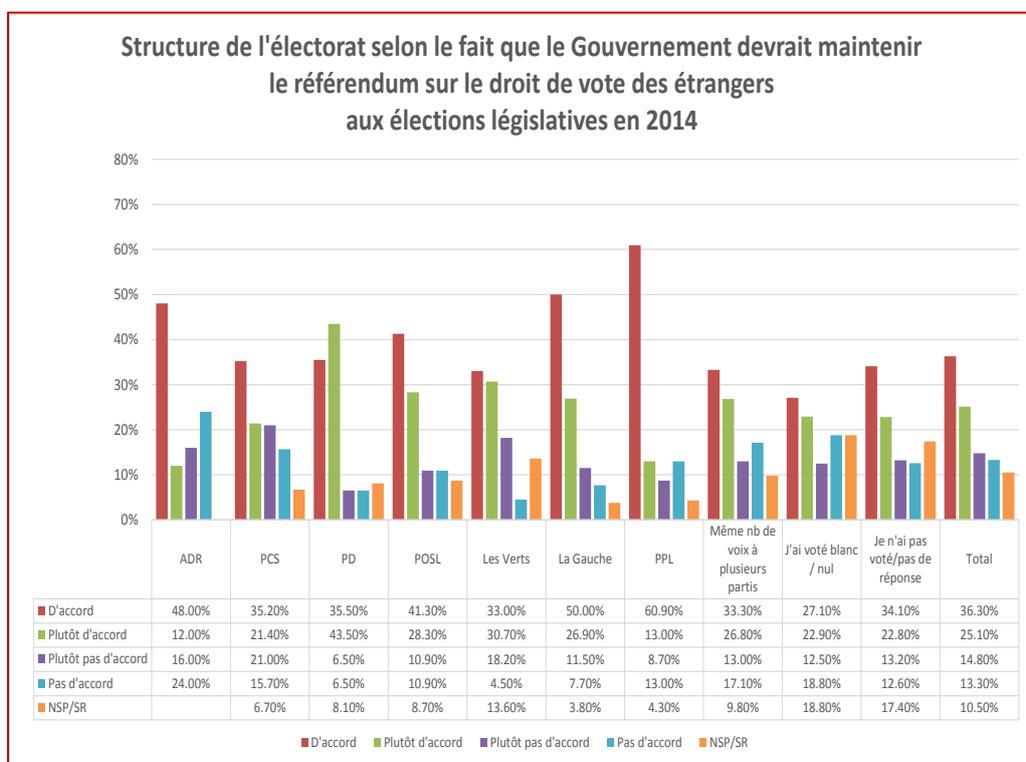


FIGURE 66 AVIS SUR LE MAINTIEN DU RÉFÉRENDUM SUR LE DROIT DE VOTE DES ÉTRANGERS AUX LÉGISLATIVES EN 2014

⁴⁵ La question était la suivante ; «A présent, j'aimerais connaître votre opinion sur la politique du Gouvernement : Le Gouvernement devrait être maintenir les référendums sur la réforme des institutions en 2015, notamment sur le droit de vote des étrangers aux élections législatives, je serai plus explicite en ne parlant que de ce référendum sur le droite de vote ».

ANALYSE DES GROUPES DE DISCUSSION

Note de lecture

Entre le 19 et le 21 Mai 2014, quatre focus groupes étaient réunis pour discuter des enjeux directement ou indirectement liés à la politique européenne. Les enjeux européens étant fortement liés aux enjeux nationaux, les enseignements tirés de ces groupes de discussion sont utiles à la fois pour comprendre les résultats des élections européennes et ceux des élections nationales.

Les quatre focus groupes, composés chacun de 10 à 12 personnes étaient répartis comme suit :

1. Groupes de jeunes résidents (16-24 ans) indépendamment de leur citoyenneté
2. Groupe de Luxembourgeois – fonction publique
3. Groupe de Luxembourgeois – secteur privé
4. Groupe d'étrangers résidents – électeurs et non électeurs

La présentation est divisée en six parties qui correspondent aux enjeux qui ont été le plus discutés. Pour chaque partie nous allons inclure et confronter les opinions exprimées par les participants des quatre groupes de discussion. Les six parties sont les suivantes :

1. Chômage (des jeunes) et formation
2. Fonction publique : critique et réforme
3. Nouveau gouvernement : formation et évaluation des premières politiques
4. Modèle social luxembourgeois et paradis fiscal
5. Universalisme : identité, intégration politique et économique des étrangers, montée des extrêmes
6. Elections européennes : perception, campagne et stratégie de vote

LE CHÔMAGE (DES JEUNES) ET FORMATION

UN PROBLÈME PRIORITAIRE POUR TOUS

Page | 515

Tous les groupes de discussion ont exprimé comme premier problème leur crainte par rapport à la croissance du chômage et en particulier celui des jeunes. Une participante craint pour ses filles car elles n'ont même pas trop trouvé un job étudiant d'été et s'exclame : « Moi ça me fait un petit peu de peur. Si déjà maintenant bénévolement elles n'en trouvent pas, qu'est-ce que ça sera après quand elles voudront un salaire.... ». Plusieurs font le constat que de nos jours les diplômés ne donnent plus aucune garantie d'emploi, ce qui peut être très déprimant pour les jeunes.

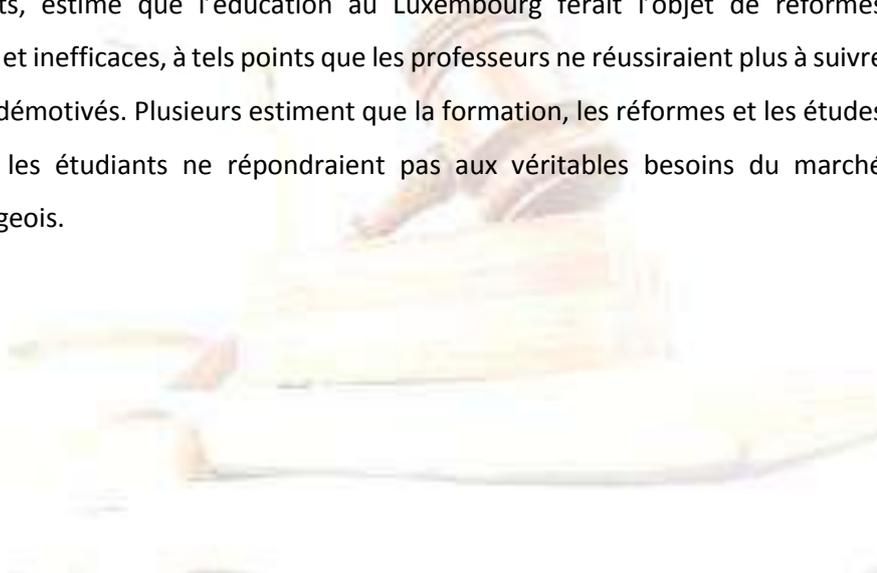
Les jeunes sont ceux qui ont le plus exprimé leur crainte sur la question. Ils observent, en comparant leur situation à celle de leurs parents, que le chômage en général et celui des jeunes en particulier n'étaient pas un problème au Luxembourg dans les décennies précédentes. En effet, le chômage a doublé en quelques années pour atteindre 7% et le chômage des jeunes a atteint des niveaux très élevés (19% en 2012). Plusieurs des participants ont raconté leurs difficultés à s'intégrer au marché du travail. Une jeune en formation d'employé de bureau raconte que sur 16 élèves de sa classe seulement deux ont trouvé un stage car ils avaient des connaissances. Un employé de banque trentenaire ne s'en étonne pas car il estime que cela ne fait pas beaucoup de sens pour un chef d'entreprise de former un stagiaire pendant un mois. Ce serait juste une perte de temps.⁴⁶ Il raconte que lui-même a dû envoyer 200 demandes pour trouver une place de stage. Il y a en tout cas un accord général sur le fait que le marché luxembourgeois connaît une concurrence très forte des étrangers et des diplômés même pour les secteurs peu qualifiés.

⁴⁶ „Do muss ee kucken, du hues een dee setzt 40 Stonnen d'Woch do an dee muss usech 80 Stonnen schaffen well en dech nach muss mat ausbilden. Da kann en, wéi soll ech soen, net 100% Leeschtung brengen, an da kucken sie jo, oké, wann mer deen herno net haalen dan as souzesoen dee Mount een dee Schwups gaangen ass. Mir liewen an enger Zait wou Plaatzen oofgebaut gin, wou eng Persoun einfach schon d'Aarbecht vun 2 usech scho soll maachen deemno wous de bass.“

En dépit de ces difficultés, plusieurs jeunes participants estiment que leur situation est loin d'être aussi critique que celle des jeunes d'autres pays comme l'Espagne ou l'Italie et qu'ils sont plutôt mieux lotis quant aux aides dont ils peuvent bénéficier. Ils prennent l'exemple des bourses d'étude, qui bien qu'elles aient été diminuées à 2500 euro sont encore bien supérieures à celles de beaucoup d'autres pays.⁴⁷ Par ailleurs certains ne pensent pas que l'on atteindra des niveaux de chômage extrêmes au Luxembourg grâce à l'existence d'un centre financier qui garantirait le maintien d'un bon niveau d'emploi. D'autres estiment que l'on ne pas compter uniquement sur le secteur bancaire sur le long terme.

RAISONS DU CHÔMAGE

Une première raison qui revient souvent est l'éducation et la formation. Un père de trois enfants, estime que l'éducation au Luxembourg ferait l'objet de réformes incessantes et inefficaces, à tels points que les professeurs ne réussiraient plus à suivre et seraient démotivés. Plusieurs estiment que la formation, les réformes et les études choisis par les étudiants ne répondraient pas aux véritables besoins du marché Luxembourgeois.



⁴⁷ „Ech fannen dass Lëtzebuerg elo naach gutt eweg komm ass. Also et kéint schlëmmer sinn wann een esou kuckt wéi dat an aanere Länner schnell kann emschloën. Wa se lo, daat ass elo en aanert Thema, mee wann ee kuckt do mam Kannergeld, nee net mat Kannergeld, entschëllegt, mat der Bourse. Ech fannen daat ass hei... Dat war 3000 Euro, fir op 2500 Euro erofzegoen, daat ass nach ëmmer vill méi wéi an aanere Länner. Wann een do Schüler géing soen dass hei souvill Leit streiken well et erofgaangen as op 2500, déi geingen eis nach ëmmer rennen. Et ass awer scho vill Suen. Ech fannen Lëtzebuerg ass awer nach... ons Land kënt awer nach gutt eweg.“

L'offre d'emploi serait excédentaire par rapport aux demandeurs nationaux, mais dans des domaines (bâtiment, manufacture, finance, personnel soignant) pour lesquels les jeunes luxembourgeois ne sont pas formés.⁴⁸ Dans le groupe de discussion des étrangers ont pointé du doigt la dégradation de la formation des enseignants. Une mère de deux enfants au chômage qui a travaillé comme femme de ménage pour une école observe qu'il y a une forte négligence de la part des instituteurs pour assurer l'ordre et la discipline.⁴⁹ Un retraité estime que ce qui freine la motivation et la qualité des instituteurs est qu'ils sont obligés de remplir l'ensemble de leur carrière dans la même commune. Un système de mobilité pourrait être bénéfique.

Enfin deux mères de familles se préoccupent de la multiplication du nombre de maisons relais. Elles estiment que l'Etat déchargerait ainsi les parents de l'éducation de leurs enfants afin d'encourager les deux parents à travailler et payer des impôts.⁵⁰ Pour les étrangers qui ont participé aux focus groupes et qui sont particulièrement bien intégrés, la solution proposée par le Gouvernement d'avoir deux filières d'enseignement linguistique (français et allemand), ne serait pas une solution car la force et fierté du Luxembourg aurait toujours été celle de parler au moins trois langues.⁵¹

⁴⁸ „Also ech sinn der Meenung nach ëmmer Lëtzebuerg huet a priori keen Aarbechstplatzproblem. Mir hu vill méi Aarbechtsplätzen ewei Leit. Dat eenzecht wat ass, mir mussen déi Leit déi hei sinn dozou brengen dat ze schaffen, wou Aarbechtsplätzen do sinn. Ech gesi vill Leit ëmmer 'Archeologin oder Film, oder Historiker oder Philsoph', mee da muss ech awer éierlech soen, mir brauchen dat net. Mir brauchen Leit déi op der Bank schaffen, mir brauchen Leit am Bauwiesen, Handwierker, sou Saachen brauchen mer. Leit déi d'Saachen schaffen. Et gin déi eng déi Saachen leieren déi kee Mënsch brauch...“

⁴⁹ « Moi je pense que dans certaines écoles il y a un peu de négligence déjà de la part des instituteurs par rapports aux enfant. Parce que moi, avant d'être au chômage, j'étais femme de ménage et j'ai travaillé dans une école. Et je vous dis, presque tous les jours, l'état de cette école, c'était vraiment des fois... Comment les enfants peuvent apprendre quelque chose dans cette école, il n'y a même pas de discipline. Même leurs instituteurs jetaient les livres et les cahiers par terre, ils ne les ramassaient pas. S'il n'y a déjà pas de discipline déjà par les instituteurs, comment les enfants pourront apprendre quelque chose convenable, et savoir lire, écrire, n'importe, pour continuer après dans un métier. Et je pense que ça aussi fait quelque chose pour l'éducation des enfants. »

⁵⁰ « Ils sont tous prêts à avoir des enfants mais la plupart du temps ils ne sont pas à la maison. Donc... Ils sont élevés par des gens... comment dire.... un peu étranger à la famille quoi. La famille, c'est juste un peu le soir, un peu le matin, un peu le weekend, et pas plus. Parce que les parents, ils vont travailler, les enfants, ils vont les mettre à la crèche ou à la maison relais, et les enfants sont élevés par des au pairs. Le côté famille, il est de plus en plus... il y a de moins en moins le vrai sentiment de famille. »

⁵¹ « Alors pour moi, c'est une proposition étonnante parce que j'ai toujours trouvé que la population vivante ici a le grand avantage de parler trois langues. Trois. L'allemand, le français, et bien sûr ou pas bien sûr pour les Portugais par exemple le luxembourgeois. Si je me trouve dans des magasins et je suis servi par les Portugais, je constate, les gens parlent les trois langues, sans accent ! Eduqués ici, ont bien terminé l'école et sont excellents ! Abandonner ce grand avantage... C'est pour ça que les Luxembourgeois ont toujours un rôle dans la politique internationale. Ils savent s'adapter aux cultures différentes. D'abandonner ce grand avantage, a mon avis c'est une grande, grande erreur. »

Une deuxième raison est la compétition du marché du travail européen. A ce propos, une personne travaillant dans le transport par camion estime que les sociétés luxembourgeoises ne peuvent pas faire face à la compétition internationale (comme par exemple la Roumanie) où les minimums sociaux sont largement inférieurs à ceux du Luxembourg. L'argument suivant lequel le marché est ouvert dans les deux sens, si bien qu'un Luxembourgeois pourrait s'installer dans ces pays pour travailler, ne paraît pas réaliste car les salaires seraient trop bas pour les standards luxembourgeois.

Une troisième raison est liée à la mentalité de la jeunesse luxembourgeoise. La jeunesse actuelle aurait été trop gâtée et aurait perdu la motivation au travail et le sens des valeurs.⁵² Un travailleur du secteur financier estime le niveau linguistique et de motivation des moins 40 ans absolument calamiteux. Ces derniers n'auraient pour principale ambition que d'aller travailler comme fonctionnaire alors que les étrangers seraient beaucoup plus motivés et compétents.⁵³ Il précise par ailleurs que les allemands apprennent très rapidement le luxembourgeois.



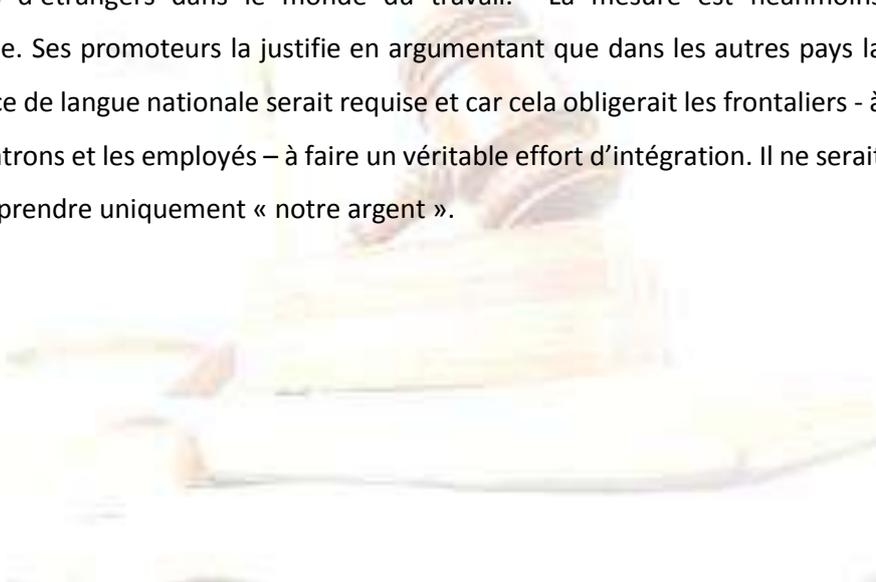
⁵² « Par contre il faut dire, la finance au Luxembourg des élèves, je vous dis, ah voilà, c'est toujours la belle vie, ils reçoivent tout, mais nous tous, le GSM, on ne connaissait pas, on était content d'avoir peut-être un Walkman, une fois, voilà. Et aujourd'hui, à l'école primaire, ils se promènent avec des abonnements à 50 euros. Je me pose des questions. Est-ce que c'est vraiment nécessaire ? On travaille, tout le monde veut travailler, tout le monde a le droit de travailler, mais pourquoi on veut travailler, pourquoi on va travailler ? Pour avoir toujours plus et plus et plus et plus. On n'est plus jamais satisfait, on ne peut plus être content. C'est ça un peu, ce que je vois. Et je le vois avec des jeunes de 15 ans. Si déjà eux sont maintenant comme ça, qu'est-ce que ça va devenir après ? »

⁵³ « Si on se place du côté recrutement, on voit une espèce de seuil entre plus de 40 ans, de moins de 40 ans, chez les Luxembourgeois. Et dessus de 40 ans, il y a des connaissances linguistiques excellentes, pas mal de motivation, en dessous, bon moi je les teste en français, c'est calamiteux. Je parle de niveau employé de bureau, pas niveau universitaire... C'est calamiteux. En allemand, ceux qui les testent en allemand, l'état est calamiteux aussi. La motivation est déplorable parce qu'ils disent 'oui on attend les résultats de concours à l'état etc. Donc on ne restera peut-être pas'. Il y en a un certain pourcentage qui sont à 10 heures du matin, (()). Donc, en termes linguistiques, en termes de motivation et de compétence on a donc chez les Luxembourgeois de moins de 35 ans un différentiel de plus en plus marqué. Et on trouve par contre depuis quelques années des Français ou peut-être d'Allemands, mais notamment des personnes des pays de l'est, une excellente maîtrise de la langue, et après et sont très diplômés et directement opérationnels. Le choix n'est pas compliqué en termes de recrutement. »

COMMENT SORTIR DE LA SPIRALE DU CHÔMAGE

Le groupe des jeunes a réfléchi, plus que les autres, aux solutions pour sortir de la spirale du chômage. La première est celle d'assurer des formations qui répondent aux réels besoins du pays. Une deuxième mesure est celle d'encourager les jeunes Luxembourgeois à faire certains travaux jugés plus dégradants. Il y aurait ici un problème de mentalité à affronter pour éviter que les Luxembourgeois n'aient plus comme seule ambition de travailler dans la fonction publique. Il faudrait pour cela que les travaux manuels soient mieux rémunérés et que parallèlement les travaux de fonctionnaire le soient moins.⁵⁴ Une troisième mesure serait celle de favoriser l'entrepreneuriat des jeunes.

Enfin il a également été proposé d'étendre l'exigence de connaissance du Luxembourgeois, déjà en vigueur dans le secteur public, au secteur privé. Il y aurait ainsi moins d'étrangers dans le monde du travail.⁵⁵ La mesure est néanmoins controversée. Ses promoteurs la justifient en arguant que dans les autres pays la connaissance de langue nationale serait requise et car cela obligerait les frontaliers - à la fois les patrons et les employés - à faire un véritable effort d'intégration. Il ne serait pas là pour prendre uniquement « notre argent ».



⁵⁴ „Also de Lëtzebuerger ass sech fir viles ze Schued an also ech fannen, engersaits muss d'Regierung Saachen änneren mee aanersaits mengen ech awer och dass d'Lëtzebuerger sech musse mol Gedanken maachen.... Dass mir ëmmer wëllen op de Bureau'en schaffen soen mer mol an déi gutt Aarbecht maachen, déi proper Aarbecht, an aanerer mussen d'Knaschtaarbecht maachen a se verdéngen mol net vill wéi een deen um Bureau schafft. Ech denken elo un de Staat zum Beispill. D'Payen beim Staat esou héich an do schaffen esou vill Leit an... Ganz éierlech, do freet ee sech heinasdo, firwat kreien déi Leit elo déi Suen also.... [...] Ech fannen et einfach Schued, een Aarbechter um Bau dee schafft e ganz Joer laang am Dreck am Knascht, an der Keelt an der Hetzt, deen huet sou eng kleng Paye. An een am Bureau, lo vläit net mol beim Staat mee et fällt mer elo awer immens op, deen am Dreschenen setzt, dee sou vill Suen kritt. Ganz éierlech, ech sinn der Meinung dass et ganz vill Bureau'en beim Staat gin wou naischt leeft an wou och emol eng Kéier kéint geraumt gin. Wou net erem iergend eng Bank muss Plaatzen oofbauen. »

⁵⁵ « Wéi ee vläit eppes kéint änneren. Wat ech guer net gutt fannen u Lëtzebuerg ass dass sou vill Sproochen hei geschwat gin. Ech fannen wann d'Sprooch vläit obligatoresch Lëtzebuergesch wäer, da wäeren vläit och manner Auslänner déi hei geinge schaffen, well déi jo kee Lëtzebuergesch kënnen. Oder si missten et dann eben dem Allgemengwëssen da bai bruet gin, sech upassen.“

Afin d'étayer ce point de vue, l'auteur de la proposition cite le cas d'une annonce d'un magasin connu au Luxembourg (*Miwwel a Kichechef*) où les langues requises étaient le français et le portugais, tandis que le luxembourgeois n'était qu'une option. Si cela se poursuit, il craint que bientôt plus personne ne parlera luxembourgeois.⁵⁶ Une jeune éducatrice raconte que dans le cadre de son travail il arrive que le portugais soit exigé en plus des trois langues officielles, ce qu'elle trouve choquant. En réaction à cette invasion linguistique externe il lui est arrivé de refuser de parler une autre langue que le luxembourgeois dans les magasins. Elle souhaiterait aussi que la Constitution soit en luxembourgeois.

Il s'agit là d'un exemple de résistance identitaire *soft* qui semble néanmoins s'étendre de plus en plus dans le pays. Cette forme de protectionnisme économique linguistique particulièrement présente chez les jeunes a été critiquée sur plusieurs plans. Premièrement, une telle mesure serait en contradiction avec la fierté et l'importance que les luxembourgeois et les responsables politiques donneraient à leur multilinguisme. Deuxièmement on doute que le fait d'exiger le luxembourgeois dans le privé contribue à faire diminuer le chômage. On observe par exemple qu'en France, où pourtant on ne parle que français au travail, il y a beaucoup plus de chômage. Troisièmement, le multilinguisme assumé serait justement la richesse du pays. Le Luxembourg étant petit, si on ne parlait que luxembourgeois, personne ne s'y intéresserait et le secteur financier serait le premier à en pâtir. Enfin d'un point de vue plus historique un participant rappelle le Luxembourg a toujours fonctionné grâce à l'apport des étrangers « depuis le temps de l'extraction du charbon ».

⁵⁶ „(...)iergendwann hu mer nëmmen nach däer hei schaffen, et ka kee Mensch nach Lëtzebuergesch, wann ee kuckt wéivill Lëtzebuerg de Moment nach am Land sinn, ass daat relativ wéineg. Déi meescht Zait wanns de an e Geschäft gees, 'moeien' ka mol keen mei, a schon am Cactus, eng Lëtzebuergescher Supermarchésketten, schwätzen d'Vendeusen mëttlerweil alleguer Franséisch, ech fannen daat eng richteg Frechheet scho bal.“

LA FONCTION PUBLIQUE

Un deuxième dossier important concerne la fonction publique et sa réforme. Tous les groupes en ce compris le groupe des fonctionnaires, ont critiqué de manière véhémente la fonction publique.

UNE PLUIE DE CRITIQUES

Une première critique concerne les coûts que celle-ci représente pour l'Etat. Plusieurs personnes du groupe des employés privés estiment que le salaire des fonctionnaires et leurs bénéfices particuliers (comme l'avancement automatique dans les carrières) sont exagérés. Une employée d'agence d'assurance affirme ainsi qu'elle a une fille qui est docteur qui gagne moins que les employés d'Etat ou de la commune qui ramassent les ordures. La situation n'est pas nouvelle, mais elle considère que la différence entre le salaire entre le privé et le public s'est fortement accrue et qu'avec la crise celle-ci n'est plus tolérable. Un journaliste estime que le Gouvernement pour être efficace devrait faire des économies où ça fait vraiment mal, c'est-à-dire chez les fonctionnaires.⁵⁷

Une deuxième critique concerne son dysfonctionnement du travail des fonctionnaires. Non seulement ceux-ci seraient chers, mais pour beaucoup ils ne seraient même pas productifs. Un pensionné qui a travaillé dans la décoration raconte qu'à partir du 16h il ne trouve plus personnes dans les bureaux.⁵⁸ A ce propos un responsable de formation qui a travaillé pendant deux ans à l'Etat se plaint de l'absence de travail au bureau et du système de piston pour rentrer.⁵⁹

⁵⁷ « Et ass och sou, wann et gutt gaangen ass, dann ass et kengem opgefall. Mee elo geet et relativ schlecht, d'Leit mierken et, an dann kommen sou Saachen, dan reckelt alles e bëssen méi no riets. Mir feelt den Moment einfach eng Regierung déi duergrafft. Si schwatzen deck mee et geschitt naicht. Mir kucken, mir rechnen, mir maachen hei, mir maachen do, mee et geschitt naicht. Do muss een dann op Platzen wou et de Leit da wéi deet, d'Statsbeamten, aaner Platzen, et geet einfach net méi aanescht... Ech megen no den Wahlen, wann se dann nach e bëssen Stemmen fänken, dan hunn se duerno opemol ausgerechent, an da kréien mer opemol presentéiert wat elo... »

⁵⁸ „Ech sinn awer oft um 4 Auer an de Büro gaangen, se missen bis 5 Auer do sinn, da war dee geraumt, do louch da guer naischt méi do, an da muss ee sichen goen, no deem Häer oder d'äer Damm an dann ass déi iergendwou Kaffi drenken.“

⁵⁹ « Well d'Mentaliteit mer net gefall huet. Du bass zu 5 um Büro, 3 schaffen, déi aaner 2 kucken no. Wann ee net duerch Relatiounen rakennt, da kennt ee souwisou net virun, dann ass een deen dee muss schaffen. »

Une troisième critique concerne son impact négatif sur les motivations des jeunes et sur le fonctionnement du marché privé. La présence massive du fonctionnariat viendrait gangréner l'esprit d'initiative des Luxembourgeois. Ainsi les parents pousseraient leurs enfants à travailler à l'Etat et non dans les entreprises : « *Gei bei de Staat, do bass de roueg* ». Un autre personne d'origine bosniaque, au Luxembourg depuis l'âge de 8 ans, parle d'un véritable problème de mentalité : « *Et ass e Problem vun der Mentaliteit wierklech. Ech gi bei de Staat, ech kreien do Suen, ech si roueg, et ass kee Risiko do* ». Certains estiment même que le problème est si profond que beaucoup de luxembourgeois estimeraient que l'Etat devrait garantir à tous les citoyens luxembourgeois une place de fonctionnaire. La conséquence est que beaucoup de fonctionnaires sont frustrés car ils n'ont pas fait un choix passionnel et combattu pour se réaliser professionnellement.⁶⁰ Une deuxième conséquence est que le secteur privé est de plus en plus rempli de frontaliers avec des propositions de travail de plus en plus précaires.

AUTOCRITIQUE DES FONCTIONNAIRES

Aussi étonnant que cela puisse paraître, les fonctionnaires qui ont participé au focus groupe étaient globalement d'accord pour dire qu'il y a dans la fonction publique beaucoup de gens qui coutent trop chers pour ce qu'ils apportent.⁶¹

A titre d'exemple un employé communal de la ville de Luxembourg estime que pour la ville 2000 fonctionnaires pourraient facilement faire le travail des 3800 fonctionnaires en poste.⁶² Conscients des problèmes qui minent certains secteurs de la fonction publique, les fonctionnaires ont initié une forme de réflexion introspective pour tenter d'en analyser les causes.

⁶⁰ « Ech fannen einfach déi Mentaliteit, déi passiv Haltung, de Staat muss kucken dass eng Platz fir mech do ass, a platz vu selwer mol Kreativ ze gin an Erfëllung ze fannen am Beruf, ech fannen dat wierkech wichtig, da spiert ee sech gutt a sengem Beruf, da kann een eppes leeschten och wann een e bëssen manner verdingt, da kann een eng Keier net an d'Vakanz fueren an da geet et awer, mee dann hues de awer déi Satisfaktioun an dann ass d'Gesellschaft méi positiv fannen ech op allefall. »

⁶¹ „...ech kann net verstoen dass wanns du 5 Joer mam Zuch matgefuer bass dass du opemol keng Leit méi kanns gesinn, dann net méi mam zuch kanns matfueren. Dei gin dann awer an een aaneren Service gesaat, déi steigen deemno wéi da suguer nach an der Carrière, kréien deemno wéi nach 1000 Euro méi an der Paye, an se sinn just usech e Geldposten, well brengen maachen se der CFL naischt. Ech mengen dat ass am groussen Ganzen de Problem bei der Staatsverwaltung, ob dat elo Para-Staat ass oder richtigeg Staat. Dass einfach vill Leit do sinn déi usech nëmmen Suen kaschten awer naischt bréngen.“

⁶² „Mir sinn op der Stader Gemeng zu 3800, also mat 2000 Fonctionnairen wäeren mer dat selwescht. Honnertprozentesch.“

Un premier problème est celui d'un déséquilibre croissant des carrières dans l'embauche. Suite à l'augmentation du nombre des diplômés sur le marché du travail, il y aurait ces dernières années un fort accroissement des postes de fonctionnaires dans la carrière supérieure et de candidats surqualifiés pour les carrières moyennes.

Page | 523

De l'avis d'un participant il faudrait engager moins de diplômés universitaires et ne pas accepter aux concours les candidats surqualifiés. Cela permettrait à l'Etat de faire d'importantes économies. Un deuxième problème tient à la frustration de nombreux fonctionnaires. En lien avec le problème de qualification un participant a raconté que le décalage entre la qualification et le travail peut porter à d'importantes frustrations. Dans son cas il a préféré retourner dans le secteur privé même si c'est pour gagner moins.⁶³ Il explique que la manière dont la carrière évolue dans le secteur public est très démotivante et que la multiplication des fusions des communes tend à accroître ces problèmes.⁶⁴ L'absence de motivation serait aussi particulièrement présente dans l'enseignement car beaucoup de jeunes choisiraient cette carrière non pas par vocation mais pour gagner beaucoup et bénéficier de longues vacances.

Enfin un troisième problème majeur serait de l'avis même de plusieurs fonctionnaires que le salaire n'est pas lié aux performances et qu'il est quasiment impossible de renvoyer quelqu'un. A ce propos les participants ont raconté plusieurs anecdotes évocatrices. Celle d'un rédacteur qui ne « foutait rien » et qui s'est vu attribuer un travail absurde, c'est-à-dire de lire les journaux toute la journée et de relever les articles qui pourraient concerner leur service.⁶⁵ Plus grave dans un domaine aussi sensible que le chemin de fer, un mécanicien qui était à l'origine d'une faute de sécurité grave n'aurait pas pu être renvoyé pour des raisons purement procédurales.

⁶³ „Et ass aus deem Grond firwat ech vun der Gemeng fort gin. Ech sätzen als Ingénieur do wou ech mer soen déi Aarbecht hei kéint och iergendeen aaneren maachen. Wou ech dann soen, wou ech an der Privatwirtschaft geschafft hunn, do verdéngt ee manner, mee déi Projet'en déi ech gemaach hunn, am Privaten, dovunner kanns de a 50 Joer nach verzielen. Dat wat ech op enger Gemeng maachen, wou ech gutt bei verdéngen als Carrière Supérieure, dat brauch ech net. Do kéinten se graad sou gudd ee Mensch deen d'Première gemaach huet, vläit nach ((BTS)) oder esou hannendrun gehaangen.“

⁶⁴ „Mee wann een eppes gären mescht. Am Privaten kann ee sech nach eropschaffen, et gett een nach évaluéiert zu deem wat ee bréngt. Am öffentlëchen, do gett een erangesaat, do sätzt een an senger Carrière, do kritt een al 3 joer seng Punkten bai, an dann no 6 Joer nach eng Kéier e puer Punkten bai, iergendwann ass och Schluss... An dann hu mer de Problem dass d'Fusiounen kommen, an ech op menger Gemeng setzen an ech hunn 29 Joer, an deen Aanere huet 31, dann ass deen de Chef de Service an deen Aaneren fänkt nees...“

⁶⁵ „Mir haaten do een deen huet Joerenlaang naischt foutéiert, an deen huet den courrier électronique, deen haat opemol dann verschidden Projet'en... Seng Aarbecht war demols vun 8, oder net graad 8, soen me vun 9 bis 4 dann Zeitung ze liesen, an d'Artikelen déi kéinten vläit eppes mat eiser Verwaltung ze din hunn an de Scanner ze sätzen. Dat wärt och kee gleewen, mee dat ass lächerlëch. De Staat as lächerlëch gin.“

UN ACCORD PARTAGÉ POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

Une mesure qui revient souvent pour faire face à ce problème serait celle de baisser leurs salaires des fonctionnaires. Une intervenante du secteur privé fait remarquer qu'un grand nombre de fonctionnaires seraient d'accord de diminuer leurs salaires si cela leur était demandé. Mais ce comportement éthique serait fortement freiné par un excès de zèle des syndicats au Luxembourg, dont les actions iraient outre les demandes de ses propres membres. Ces derniers soutiendraient des mesures qui ne correspondent à aucune réalité économique et politique, mais qui chercheraient avant tout à asseoir et renforcer leur poids politique.⁶⁶



⁶⁶ « Ech kennen och ganz vill Statsbeamten an déi hunn mir amfong och gesoot wat dier soot. Et ass guer keen Problem wa mir lo bësse vun eiser Paye missten lossen, wann se eis Paye géingen kierzen. Mee se kréien e bëssen d'Impressioun, iwwerhaupt mat den Gewekschaften hei zu Lëtzebuerg, dass d'Spëtzen an d'Spriecher vun de Gewerkschaften e Populismus maachen dee net wierklech méi mat der Basis iwwereenstëmt. Dass wesentlech vill méi Lëtzebuenger, och Staatsbeamten, sech bewusst sinn a wat fir enger Situation dass mir sinn. Ech kennen och e puer Leit aus dem LCGB déi an der Féirung setzen an ech heiren si hu méi Membren kritt wéi den OGBL. Dat sinn déi populistesch Saachen wou se ëmmer séier kommen, a Protestmanifestatiounen organiseiren, ouni iwwerhaupt mol e Savoire ze hunn, em wat geet et eigentlech, weder politesch, nach ekonomesch mee sou populistesch, wat de Leit gefällt, an dann kritt een deen Androck dass Lëtzebuenger alleguerten global sou géifen denken, wat ech awer net mengen de Fall ass. »

Une des choses probablement la plus intéressante et intrigante de cette étude est qu'une large partie des fonctionnaires partagent cette analyse et seraient prêts à diminuer leur traitement salarial. Il est en fait possible de distinguer deux positions opposées. Il y a d'une part les fonctionnaires qui estiment être très bien payés et pour qui les récentes augmentations de salaires n'avaient aucune raison d'être. Celles-ci seraient en fait un cadeau que le gouvernement aurait fait aux syndicats que personne dans la fonction public n'aurait demandé.⁶⁷ Il y a de l'autre côté, l'opinion qui est proche de celle des syndicats, en particulier du syndicat des fonctionnaires (CGFP), suivant laquelle il faut prendre tout ce que l'Etat donne en plus sans discuter et sans se soucier de la situation générale du pays.⁶⁸ Il ne faut en aucun cas revenir en arrière sur des acquis sociaux. Moralement les défenseurs de ce point de vue se justifient en argument que tout le monde peut bénéficier de ces avantages à condition de passer un examen.⁶⁹ En d'autres termes, il y aurait une procédure méritocratique qui justifie de tels avantages.



⁶⁷ „Dei 2% déi de Staatsbeamten elo méi gin hunn huet net missen sinn. Ech kennen keen beim Staat dee seet 'Mir hunn déi elo gebraucht'. Et wollt och keen, mee dat war dann esou e Geschenk déi se elo gemaach un d'Gewerkschaft.“

⁶⁸ „Ech sinn der Meenung, wann de Staat ausdeelt, dann sollen se kommen. Ech maachen de Saack op. A wann et 10% sinn, dan huelen ech 10%. Dat wat och ass, de Staat, den öffentlechen Déngscht, war ëmmer als Virreider“

⁶⁹ „An dofir sinn der vill déi soen mir verdéngen scho vill. Ok, ech engen jiddereen huet den Examen mussen maachen, da kann deen sech och mellen, dee gemeckert huet. Et kann net jiddereen bei eng Gemeng oder bei den Staat schaffen goen. Mee usech wann eppes ausgemaach gett, dann soll dat sou bleiwen.“

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT : FORMATION ET ÉVALUATION

ACCESSION AU POUVOIR QUI DÉPLAIT

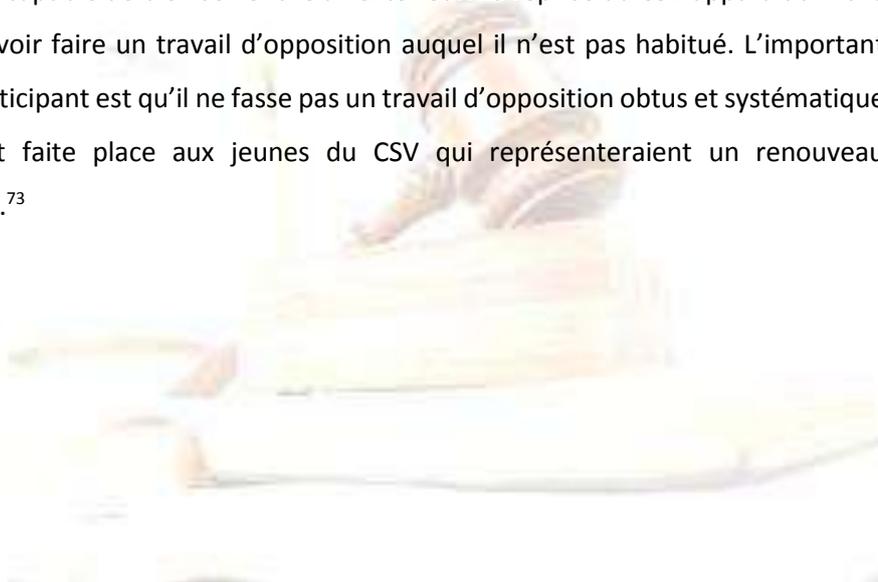
Plusieurs personnes se sont plaintes que le parti chrétien social ne soit pas au gouvernement. La critique était particulièrement forte chez le groupe des jeunes. Un participant critique avant tout la manière dont s'est faite la coalition gouvernementale. Il aurait souhaité que des débats sincères et ouverts se fussent tenus avec le parti majoritaire (c'est-à-dire le CSV). Bien qu'électeur traditionnellement écologique, il critique la vision de Bausch (le principale figure du parti vert) suivant laquelle on serait dans une « *win win situation* ». Un autre jeune estime qu'à la lueur des résultats électoraux le gouvernement actuel aurait dû être bleu-noir, c'est-à-dire une coalition entre les libéraux (DP) et les conservateurs (CSV). Il critique très virulemment le parti vert qui selon lui était prêt à tout afin d'accéder pour la première fois au gouvernement.⁷⁰

Les fonctionnaires font une critique plus nuancée du déroulement de la formation de la coalition. Un d'entre eux estime même que c'est une bonne chose pour le parti, car les électeurs réaliseront ce que c'est de ne plus avoir le CSV au gouvernement et en particulier Juncker comme Premier Ministre.

⁷⁰ „Ech géing gär eng Äntwert drop gin wéi se zu där Regierung komm sinn. So wéi mer gewielt hun, hätt et mussen Schwaarz-Blo gin. An ech muss éierlech soen, ech hun zwar net esou gewielt, mee ech kommen mer einfach veraarscht fir. Well daat ganz wéi een oofgekaterert Spill war, daat war scho vu fir eran gewosst dass déi 3 sech géingen zesummen din. Et gouf mol net en Usatz gemaach fir mol e bëssen mat der CSV ze verhandelen, iwwerhaupt e Gespréich ze sichen, an et ass daat wat ech hinnen virun allem reprochéieren. Wat ech dan lächerlëch fannen. Firun allem déi Gréng, déi dann bereed sinn alles ze maachen déi bereed sinn sech plaakeg auszedoën an de Leit d'Féiss ze kussen nëmmen fir an eng Regierung eran ze kommen. Fir eng Kéier Ministerposten do ze hun.“

Cette absence devrait aussi se ressentir également sur la scène internationale où Juncker aurait un poids sans commune mesure avec celui d'un Asselborn ou un Bettel. Un autre fonctionnaire fait cependant le raisonnement inverse car il estime qu'avec le nouveau gouvernement il sera possible de voir le disfonctionnement du précédent. Il prend l'exemple de son directeur qui est désormais sous pression avec le nouveau ministre.⁷¹ Il est un des rares à croire qu'il y a des chances qu'on retrouve la même coalition dans 5 ans.

Plusieurs raisons sont apportées pour expliquer l'échec électoral du CSV. La principale est que l'essence du parti se condenserait en un nombre limité de personnalités : Juncker, Lulling et Reding. Par ailleurs Frieden, longtemps pressenti comme le dauphin de Juncker, a beaucoup déçu car il aurait avant tout pensé à ses propres intérêts⁷² et car il était incapable de bien se vendre à l'extérieur. La reprise du CSV apparait difficile car il va devoir faire un travail d'opposition auquel il n'est pas habitué. L'important pour un participant est qu'il ne fasse pas un travail d'opposition obtus et systématique et que soit faite place aux jeunes du CSV qui représenteraient un nouveau prometteur.⁷³



⁷¹ „Do sinn ech net der selweschter Meenung. Ech gesinn dat just emgedréint. Vun dass déi nei Regierung do ass gesait een wéi ee Schlammasel déi aaner Regierung hannerloos huet. Ech gesinn dat bei eis dass veschidde Projet'en... Bon, mir hu jo gesoot hei bannen soll hei bannen bleiwen. Ech gesinn mäin Direkter, dass deen méi nervös gett, an eis ëmmer mat verschidde Aarbechten kekst fir dat elo sou auszedrécken. Et ass einfach dass en well do gutt stoen, well dee neien do ass, an et muss een ëmmer de richtigen Dossier am Tirang hunn wann elo eemol géing eng Fro kommen. An ech mengen mir hunn awer gesinn dass...“

⁷² „Jo. De Frieden, den Häer Frieden huet mëch ganz extrem entäuscht, einfach well en, wéi soll echd aat elo ausdrécken... e bëssen hannerrécks ass. En huet awer op eng Manéier just seng eegen Interessen verfollegt, op dat elo am Finanzministère oder am Justizministère war. An dofir huet heen mëch och net déi Credibilitéit déi den Här Juncker haat oder och elo trotzdem den Här Bettel huet. An jo...“

⁷³ „Wann se net esu wéider fueren wéi am Ufank. Zum Beispill hunn se iergendwéi trotzdem bëssen aus Prinzip de Budget komplett geschlossen dogéint gestëmmt. Ouni sëch iwwehaapt mol richtig unzekucken, och wann elo e puer Saachen dran waren déi net sou ok waren. Ech hoffen just dass se elo net einfach aus Bockégkeet dogéint stëmme egal wat fir e Projet vun der Regierung kënn. An dann klappt dat och, dann kënnen se och halt d'Chance unhuelen fir sech och rem Wierlerstëmme opzebauen fir déi nächst Wahl.“

EVALUATION MITIGÉE

Le travail du gouvernement a été critiqué particulièrement par les fonctionnaires qui en ont discuté plus longuement. Une première critique porte sur sa composition tricéphale. Un fonctionnaire le compare à un *melting pot*, ou à une pizza italienne. De son point de vue cela porte à des décisions inconséquentes.⁷⁴ Et les verts sont décriés pour avoir provoqué la multiplication des postes de secrétaires d'Etat afin de donner une place à un des leurs (Camille Gira).⁷⁵

Les principales critiques portent cependant sur les mesures d'économies du gouvernement présentées par le ministre de l'économie, Pierre Gramegna.⁷⁶ Certaines sont jugées absurde aussi bien par le fonctionnaire que par les employés privés. On cite la mise en place du tram. Un fonctionnaire ne comprend pas comment ce projet a pu passer alors que la vieille génération (qui a connu le tram) n'en veut pas et qu'une pétition sur le site du Parlement (chd.lu) a recueilli 6800 signatures. On cite aussi à plusieurs reprises la proposition de ministre Bausch de faire des économies d'énergie sur les « poteaux d'illuminations des autoroutes⁷⁷ ». Les jeunes quant à eux se focalisent sur la question des bourses d'étude qui les concernent directement.

⁷⁴ „De Problem vun eiser Regierung, do sinn 3 verschidden Direktiounen, déi Blo an déi Roud sinn jo schon... Et geet een an déi Lénk Richtung oder et geet een an déi Aaner.... Do kann ee probéieren... Melting Pot nennt een dat dann sou schéin, wat sie grouss rausbréngen, an dann nach e bëssen Gréng dobai. Dat ass e bëssen italienesch Pizza.“

⁷⁵ « Déi Gréng... bon... Meng Meenung. Ech war nie frou mat deenen, fir mech ass dat eng Partei, déi soll et iwverhaapt net gin, déi Gréng déi elo do sinn. Well fir Luutepoto'en ze démontéieren fir 100'000 Euro ze spueren, awer 3 Staatssekretären derbai hunn déi dat duebelt verdingen? Firdrun waren keng Staatssekretären do, da baut een einfach de Gira oof an dann huet een während 2 Joer d'Elektrësch op der Autobunn gespuert. Dofir, si huelen heiansdo d'Leit fir domm, do schwätzt dann een bei Ponts et Chaussées 'Jo, d'Poteauen hätte mer misse souwisou wiesselen', mee dann ass dat jo alles nëmmen gelunn. Da waren déi jo baufällig. Dann hätt dat jo am Budget schon missen sinn, hei mir missten déi emol ersätzen. An et ass net elo wou op emol e Gréngen do ass dass se mussen oofgeseet gin.“

⁷⁶ « Mee elo steet den Gramegna deen huet do e Budget rausgin mat Zuelen wou herno d'Zuelen widderluecht kritt huet. Do war e selwer Paff, déi Zuelen hunn guer net gestëmmt, wat do dran stoung. An ech mengen de Mann war jo och scho laang genuch am Finanzministère dass en awer wees em wat dat geet.“

⁷⁷ Ici l'intervenant fait référence à des premières mesures d'économies annoncées publiquement par M. Bausch. Celle-ci prévoit l'éteignement de l'illumination des tronçons de la section courante entre les échangeurs entre 0h00 et 06h00; et la mise hors service et le démontage de certains tronçons proposés. Pour plus d'information voir site du gouvernement. URL : http://www.mt.public.lu/presse/communiqués/2014/03/05_eclairage/index.html#.VMDTYC5A9Ko

Certains ne comprennent pas que l'on puisse économiser sur les bourses (55 millions) et en même temps dépenser 500 millions pour le tram et ne pas taxer d'avantage les plus riches. Cette critique porte en particulier sur parti libéral (DP) qui aurait fait sa campagne autour la « perspective pour nos jeunes ». Notons que sur la question des bourses les jeunes ont deux visions différentes. Il y a ceux qui estiment qu'elles sont injustes car elles ne sont pas proportionnelles aux gains des parents et que cet argent est souvent dépensés à toute autre fin.⁷⁸ A l'inverse il y a ceux qui jugent que celles-ci devraient être les mêmes pour tous car ce ne serait pas le rôle des parents de financer les études de leurs enfants, même s'ils sont riches.⁷⁹

Enfin certains soutiennent le travail du gouvernement et considèrent qui ferait avant tout face à un problème de communication. A ce propos un fonctionnaire estime que des projets comme le tram, le stade ou la bibliothèque nationale auraient été très mal vendus au public alors qu'ils présenteraient beaucoup de points positifs.

LE MODÈLE SOCIAL LUXEMBOURGEOIS

CRITIQUE DE LA TRIPARTITE

L'ensemble des participants des quatre groupes ont été interrogés sur leur perception du modèle social luxembourgeois, concept censé englober à la fois le niveau de sécurité social élevé du pays et la tripartite afin d'organiser de manière pacifique le dialogue social avec le gouvernement. Cette question a été traitée en profondeur par le groupe des employés privés et par celui des fonctionnaires, les jeunes ne montrant presque aucune connaissance de la tripartite alors que chez les étrangers la question n'a pas vraiment éveillé de commentaires, si ce n'est le fait que la médecine est très performante au Luxembourg et qu'il sera important de rationaliser ses dépenses dans le futur, car les coûts d'équipement sont très élevés.

⁷⁸ „Well do sinn der wierklech ganz vill déi mussen souvill schaffen goen fir sech daat iwwerhaupt kënnen ze finanzéieren. An ech fannen et net gerecht dass een deem seng Elteren vill verdéngen daat selwecht kritt wéi een deem seng Elteren net vill verdéngen. Ech mengen daat muss een dorop upassen, a wann ee mol kuckt wéi verschidde Studenten liewen; da gett sech hei mol en Auto kaaf, do fuere mer an d'Vakanz, da schmâisse mer eng Party, do kafen mer iergendeppes. Déi Suen gin ganz wéineg wirklech benotzt fir.... »

⁷⁹ „Ech kennen Leit, deenen Elteren sinn fir Lëtzebuergesch Verhältnisser sténkraich, déi kréien awer vun hiren Elteren keen Cent, déi kréien gesoot 'Schaff fir dai Geld'. Weisou sollen deng Elteren zoustänneg sinn fir wats du mess. All Mënsch soll déi nämlecht Basis hun“

De manière général un intervenant estime que les différents membres de la tripartite se comportent de manière trop égoïste. Ce qui compte avant tout serait de servir ses propres intérêts corporatistes en ignorant la situation politique nationale. Dans ces circonstances il serait normal que le gouvernement qui est démocratiquement élu prenne les décisions.⁸⁰ La question s'est néanmoins posée, si le fait que le nouveau gouvernement soit composé de trois partis ne constitue pas un entrave pour peser de manière cohérente et crédible dans la négociation en tripartite. Un intervenant estime que ce n'est pas le cas, car le nouveau gouvernement serait plus décidé que le précédent pour entreprendre des réformes. Dans le précédent gouvernement les décisions auraient été régulièrement diluées à la suite des plaintes des syndicats.⁸¹

Les fonctionnaires ainsi que les employés privés ont avant tout critiqué l'action des syndicats. Les principales critiques étant que :

- Les principaux syndicats (OGBL et LCGB) seraient trop proches des partis politiques (LSAP et CSV), ce qui implique qu'ils ne peuvent pas être pris au sérieux.⁸² Le fait que plusieurs syndicalistes soient devenus des élus politiques a choqué. Ce rapprochement « incestueux » entre partis politiques et syndicats explique pour certains que dans le passé les tripartites n'étaient que des négociations de façade.⁸³

⁸⁰ „D'ganz Regierung muss Decisioune huelen, si muss Diskussioune féieren mat deenen eenzelnen Leit, a wann de Modell net méi funktionnéiert, dofir hu mer eng Regierung gewielt, da muss d'Regierung decidéieren wéi et dann an deem Moment am Beschten ass fir eis t'Land an deemno och handelen.“

⁸¹ „Si sinn vun eppes iwwerzeegt, an se huelen déi Decisioune. An an der fiereger Regierung, do war oft de Fall, déi haten gutt Iddi'en an dann huet awer de Juncker, de Juncker selwer huet da gesoot, da kreichen se Kaméidi mat där Gewerkschaft a mat där Gewerkschaft. An dat huet da souwisou net funktionnéiert, da muss eng Regierung handelen, da kënnst een och zu eppes, da geet dat och e bëssen besser.“

⁸² „Also déi Regierung virdrun, wann ech gesinn hunn, déi Schwaarz an déi Roud zesummen, war fir mech LCGB an OGBL zesummen an enger Regierung, fir wat soll ech dann nach eng Gewerkschaft nach serieux huelen, respektiv eng Regierung déi mat enger Gewerkschaft soit-disant verhandelt. Huelen ech guer net serieux, well den Weber an den Castagnaro soutzen wéi laang fir politesch Partei'en déi un der Muecht waren an der Chamber, dat ass fir mech e Witz.“

⁸³ „Ech hu mol eng Kéier wou en Déngen war mat der Tripartite huet ee mer eng Kéier gezielt huet; déi 3 kommen dann zesummen, de Patron, de ((Salarariat)) an d'Gewerkschaften. Déi kommen dann zesummen an do war den Castagnaro, dee war demols och am Verwaltungsrood vun der ARBED. Sätz de déi 3 do zesummen, an dann seet dee vun den ARBED 'Hei lauschter mol John, mir hunn vill Suen an der Kees, hei maach e klengen Streik oder komm wullen, an da frees de 5% an mir gin der der 3. De John 'Ah dat ass wouer'. Dee bei d'Leit stëppelen gaangen, huet gesoot 'Jojojo, 5%'. Se kréien der 3, 'gesidd der Jongen, ech sinn dee Gudden'. Deen huet mir dat verzielt, ech soot tatsächlech, dat kann och esou funktionnéieren. Well wat mescht usech eng Gewerkschaft am Verwaltungsrood vun engem Betrieb? Dee soll usech theoretéisch (()) Betrieb sinn, mee... »

- Ils se mêlent de question qui iraient outre leur compétences (politique familiale, éducation, etc.) et pour laquelle ils n'ont pas suffisamment d'expertise avec le seul but d'accroître leur pouvoir.⁸⁴ En d'autre terme leur principal objectif ne serait pas celui de résoudre le problème des gens mais celui de servir les intérêts de leur institution.
- Les syndicats privilégieraient avant tous les intérêts des frontaliers. En défendant les intérêts des frontaliers - comme par exemple lorsque ceux-ci se sont opposés à l'arrêt des bourses d'études aux enfants des frontaliers – ces derniers s'assureraient d'élargir le nombre de leurs membres. Un intervenant raconte à ce propos le cas de syndicalistes qui sont partis car ils ont estimé que les syndicats en faisaient trop pour les frontaliers.

Le futur de la tripartite apparaît incertain. Un fonctionnaire relève que les difficultés n'ont fait que s'accroître avec l'apparition des syndicalistes qui ont fait de la politique (*dat war alles sou Kuddelmuddel !*) et que les négociation dans le future seront compliquées car les principaux syndicats ne vont plus dans la même direction.⁸⁵ Il estime aussi que le syndicat des fonctionnaires (CGFP) ne devrait pas se limiter à chercher à accroître les salaires et les avantages sociaux. Il devrait adopter une approche plus constructive se basant sur les besoins et les compétences de la fonction publique afin d'en améliorer et rationaliser son fonctionnement.

LUXEMBOURG PARADIS FISCAL ?

Un facteur essentiel dans le maintien des avantages sociaux offerts au Luxembourg est de l'avis général, la mise en place d'un secteur financier puissant dont le développement s'est fondé en large partie sur le secret bancaire et une fiscalité avantageuse. Pour un nombre croissant d'observateurs externes ceci fait du Luxembourg un « paradis fiscal ». On a voulu savoir si cette opinion était partagée par les différents groupes de discussion.

⁸⁴ „D'Gewerkschaften meschen sech an alles an, an der Politik, an d'Familjepolitik, an d'Studentepolitik, wou se naischt dovun verstinn, wou se keng Ahnung hunn. A mat deem Ziel, am Moment ass déi Mentaliteit do, ween ass déi gréisste Gewerkschaft, ween huet déi meeschte Memberen am Aarbechstmarché...“

⁸⁵ „Mee d'Gewerkschaften déi zéihen och net méi an déi nämlecht Richtung wéi fréier. Fréier den LCGB and den OGBL, déi hunn ëmmer plus minus en klengen Punkt wou se net... Mee se sinn awer ëmmer plus minus an déi nämlecht Richtung gaangen.“

Alors que les jeunes sont dépassés par ce type de polémique, les employés privés ainsi que les étrangers s'accordent pour dire que le Luxembourg présente d'importants avantages. On estime cependant que le terme « paradis fiscal » est inapproprié. Il faudrait parler d'avantages fiscaux, car le Luxembourg ne ferait rien d'illégal au niveau européen. Des précisions ont aussi été apportées sur l'étendue de ces mesures avantageuses. Ainsi on a précisé que celles-ci ne s'appliquent qu'aux sociétés étrangères, et à certains domaines, comme le commerce électronique. En d'autres termes, les avantages fiscaux luxembourgeois ne s'appliqueraient qu'aux personnes aisées et aux sociétés.

Pour les fonctionnaires il y aurait à la source de toute la polémique sur le paradis fiscal, l'hypocrisie et un comportement irrationnel. Pour un participant la plupart des gens qui critiquent le Luxembourg ne connaissent pas vraiment la situation. Il reprend l'opinion simpliste qu'un de ses professeurs d'Université s'était fait du Luxembourg en se basant uniquement sur son passage à Wasserbillig pour prendre de l'essence. Il dit que cela vient aussi des émissions caricaturales de la télévision étrangère.⁸⁶ Plusieurs participants déclarent éviter ce type de discussion avec les étrangers car il serait très difficile d'avoir une discussion constructive sur un sujet aussi technique et sensible. Ils soulignent aussi que ce débat occulte le fait que beaucoup de Luxembourgeois connaissent la pauvreté et que les coûts de la vie est élevé.⁸⁷ Enfin il serait préférable pour l'économie européenne et de la grande région que l'argent et les sociétés viennent au Luxembourg plutôt qu'à Singapour.

⁸⁶ „Déi meescht déi et negativ gesinn déi kennen Lëtzebuerg net. Ech haat e Proff op der Uni deen... wou ee sech dann denkt, e Proff dee misst jo e bëssen educéiert sinn. Mee dee seet wee war schon hei zu Lëtzebuerg? Do géif jo just eng Stroos mat Banken an Tankstellen gi. Et huet sech rausgestellt dee war zu Waasserbelleg. Mee do haaten se zur Zait, do war Waasserbelleg, d'Tankstell virun der Superkees, d'BGL and d'BIL, déi war nach do, an dun huet eng Reportage op ZDF gesinn iwwert d'Stad, an opemol ass e komm an huet gesoot 'Oh dat ass awer schéin, dat gesait baal aus wéi bei eis zu Wiesbaden'. Dat heescht wann en dann d'Stad verglaicht, dann gesinn se dass et d'nämlecht ass wéi bei hinnen an dass et net nëmmen... Do sinn der dobai, déi gesinn dann nëmmen ëmmer d'Bilder, d'ZDF, ARD, Lëtzebuerg gett ëmmer nëmmen gefilmd um Kiechbiereg, nëmmen Héichhéiser, an dat war et schon. Daitschland ass jo och méi wéi Frankfurt.“

⁸⁷ „Ech soen dann effektiv, mir bezuelen effektiv och e bëssen Steiren sou niefenlaanscht. Mir gin op der Source besteiert, wat vill Leit net kennen. Ech soen zwar net dass et eis schlecht geet mee ech soen och dass hei vill aarm Leit sinn. Vill um RMG, hei gett et och Armut. All Daag gesais de et op der Gare. Du hues déi selwescht Probemer wéis de effektiv och an aaneren Länner hues. Mir hunn och eis eegenproduzéiert Problemer, wéi d'Wunnen ass onméiglech hei mëttlerwéil, kann een et mengen ech sou ausdrecken... Jo ech froen se dann, wat bezillt de Fransous fir sain Appartement, also an normalen Géigenden, vläit net Parais... Wat bezills de ongeféier de Mount, an do soen ech wat hei eppes wäert ass vu 50m2, da sinn se och scho méi roueg.“

L'INTÉGRATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DES ÉTRANGERS

ANALYSE DES RESENTIS

Page | 533

Plusieurs participants observent que des manifestations de xénophobie se retrouvent de manière croissante au Luxembourg. Ces tensions identitaires, particulièrement visibles dans les réseaux sociaux, s'affirment avant tout à propos de l'utilisation de la langue luxembourgeoise, mais aussi, comme on l'a vu pour les jeunes, par une demande de protectionnisme national. Il n'est plus rare d'entendre dire que s'il y avait moins d'étrangers, il y aurait plus de travail. Parmi les étrangers, certains évoquent des expériences de rejet ou de mauvais traitement, parce qu'ils ne parlaient pas le luxembourgeois. Il y aurait une évolution négative dans le rapport entre étrangers et luxembourgeois matérialisées par un repli réciproque. A titre d'exemple un participant raconte que dans le passé il y avait un championnat de football portugais et un luxembourgeois. Cela a depuis changé, mais le rapprochement intercommunautaire ne serait pas automatique.

La situation ne serait cependant pas désespérée de l'avis de plusieurs. Plusieurs intervenants étrangers ont déclaré qu'ils n'ont jamais senti de rejet ou de ressentiment de la part des luxembourgeois. « Ils peuvent être froids au premier abord mais sont pour le reste très aimables. » D'autres insistent sur le fait qu'il suffit parfois d'un petit déclic comme une fête des voisins,⁸⁸ ou des collectes pour les personnes dans le besoin.

⁸⁸ « Parfois il suffit un petit déclic pour qu'il y ait cette intégration. Et parfois il n'y a pas, c'est la paresse des uns envers les autres... Pas d'intérêt des uns envers les autres. J'ai constaté ça par exemple là où j'habite à Bertrange. Je peux dire qu'il y a dans la cité 60% de Luxembourgeois par rapport aux étrangers. Il n'y a jamais eu de fête de voisins. Et il y a quelques années, quatre années où il y avait une fête de voisins. Et il y avait des gens qui habitaient à côté des autres qui ne se parlent pas, qui habitent dans la même voie depuis 30 ans. Et tout d'un coup un Italien a décidé 'je vais organiser une fête de voisins'. Aujourd'hui s'ils se croisent dans la rue ils parlent entre eux, mais il a fallu un petit déclic de quelqu'un qui a dit 'bon je vais organiser puisqu'il n'y a personne qui fait la démarche, moi je la fait'. Aujourd'hui, c'est des bons amis, mais il a fallu un petit déclic. »

OUVERTURE DE LA FONCTION PUBLIQUE AUX ÉTRANGERS

En présentant la proportion de luxembourgeois (64% des actifs) qui travaillent dans la fonction publique, il a été demandé aux différents groupes si celle-ci devrait être d'avantage ouverte aux étrangers. La plupart des fonctionnaires et employés privés sont d'accords que les étrangers soient admis au concours à condition, comme cela se passe aujourd'hui, que ceux-ci passent une épreuve de langue en luxembourgeois. L'idée est que les étrangers seraient tout aussi aptes que les luxembourgeois pour remplir ces fonctions. Un participant qui travaille dans les chemins de fer observe qu'à l'heure actuelle les étrangers sont surtout présents dans la carrière inférieure (guichets, surveillance des quais, mécanicien) mais absents dans la carrière supérieure.⁸⁹ Les jeunes sont par contre globalement opposés à ce que les étrangers puissent travailler dans le secteur public alors que c'est déjà possible et qu'ils l'ignorent. Ce refus est motivé par une crainte de la concurrence accrue,⁹⁰ par la vue romantique que les étrangers risquent de ne pas travailler dans l'intérêt de l'Etat,⁹¹ et par le fait que les autres pays n'auraient pas ouvert la fonction publique aux ressortissants étrangers. Il est intéressant de souligner que cela n'a pas fait débat dans le groupe des étrangers qui trouvent normal qu'il faille connaître le luxembourgeois pour travailler dans la fonction publique.

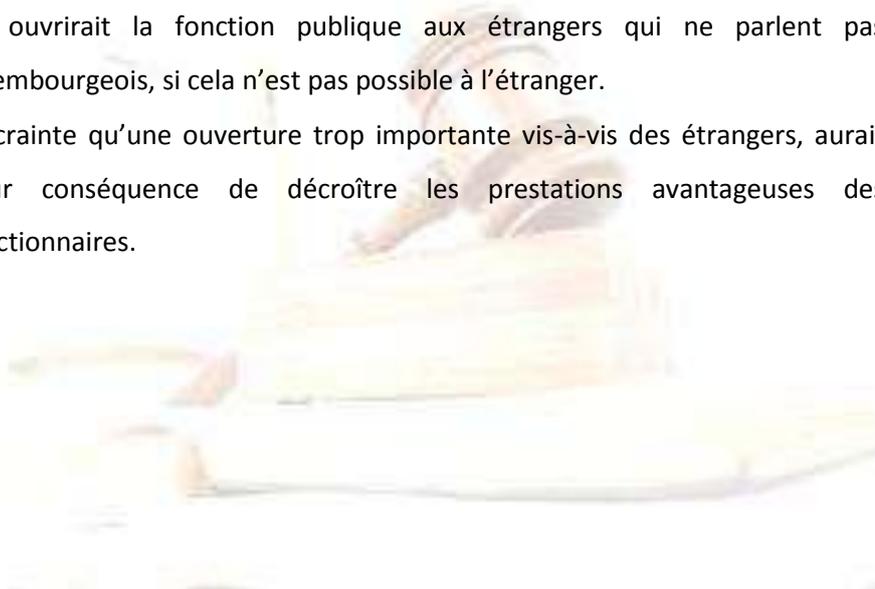
Les principaux arguments pour justifier la connaissance du luxembourgeois dans la fonction publique sont les suivants :

⁸⁹ „Se wärten fäerten, eis héich Chefen, dass se dann Feier ënnert den Hënner kréien, wa Leit kommen, déi zwar keng Lëtzebuenger sinn, mee awer en besseren Job deelwéis maachen wéi si, ech wees et net, ob et dorunner lait.“

⁹⁰ « Ech soen och nee. Ech denken dass daat de Konkurrenzkampf an esou nëmmen nach méi verstärkt, den Drock... Nach méi Konkurrenz, nach méi Leit eran kommen, et wär net gutt fir den Aarbechstmaart denken ech.“

⁹¹ „Ech kann och erklären firwat ech nee soen. Ech soen nee, aus deem Grond einfach well wann ee fir de Staat schaffen soll een theoretisch och am Intérêt vum Staat schaffen, aan daat fir sai Land wëlle maachen. Dat heescht wann déi 50% de Choix hun fir d'Lëtzebuenger Nationalitéit unzehuelen hun, an dann dierfen se schaffen goen, daat fannen ech an der Rei, du solls jo och iergendwéi un daat Land fir daats de schaffs gebonnen sinn. Bon, e Lëtzebuenger Staatsbeamten ass elo net esou mat deem Land verbonnen dass daat elo wirklech een intérésséiert, zumindest hun ech déi Impressioun. Mee de Grond soll jo sou sinn an dee soll ee jo trotzdem iergendwéi sou kënne bewaren, jo, dofir soen ech nee.“

- La connaissance du luxembourgeois est essentielle non seulement pour éviter des réactions négatives dans le cadre professionnel⁹² mais également car il est serait un marqueur identitaire cardinal du pays, même plus que la nationalité. Tout ce qui remettrait en cause son existence serait au détriment de l'identité luxembourgeoise.⁹³
- Plus prosaïquement, l'exigence du luxembourgeois servirait pour protéger le travail des luxembourgeois eux-mêmes dans la fonction publique. Une personne craint à ce propos que si les concours pour être enseignant étaient ouvert aux étrangers ne parlant pas le luxembourgeois ils seraient beaucoup plus nombreux à se présenter ce qui irait au détriment des enseignants luxembourgeois. Elle se félicite par conséquent que le concours soit toujours en 3 langues.⁹⁴
- L'application du principe de réciprocité. Un intervenant ne voit pas pourquoi on ouvrirait la fonction publique aux étrangers qui ne parlent pas luxembourgeois, si cela n'est pas possible à l'étranger.
- La crainte qu'une ouverture trop importante vis-à-vis des étrangers, aurait pour conséquence de décroître les prestations avantageuses des fonctionnaires.



⁹² „Also ech sinn der Meenung, d'Nationalitéit as quietschegal. Mir hunn 3 offiziell Sprochen, an wann een an enger offizieller Sprooch eng Fro stellt, da soll een an där offizieller Sprooch eng Äntwert kréien. A wat fier e Pass déi Persoun an der Täsch huet, dat ass mir egal. Dat heescht wann ech op Lëtzebuergesch an eng Post gin, hätt ech gäer op Lëtzebuergesch eng Äntwert. Oder op e Steieramt, oder wou och ëmmer.“

⁹³ „Déi zweet Saach, dat as zu der Sproch nach emol... Bon, ech si jo net vun hei, mee ech hunn e grouse Frendeskrees vun alle Zorten Nationaliteiten: Daitscher, Fransousen, Englänner, Portugisen. Mir schwätzen alleguer Lëtzebuergesch ënnerteneen, a mir fillen eis all als Lëtzebuerger. An do ass eng grouss Identiteitsmark: Sprooch.“

⁹⁴ „Jo mee wann si Lëtzebuergesch schwätzen, da kennen sie sech mellen fir de Concours hei zu Lëtzebuerg. Gott sei Dank sinn am Concours nach ëmmer déi 3 Sproochen. Well soss hätten eis Kanner net méi vill Chancen fir hei am Enseignement nach Platz ze kréien.“

OUVERTURE DU DROIT DE VOTE AUX LÉGISLATIVES

La plupart des participants dans les différents groupes (en ce compris les étrangers) souhaitent que le droit de vote reste lié à la nationalité luxembourgeoise. Un intervenant est même très stricte sur la question en argumentant que le choix ne doit pas être influencé par la proportion d'étrangers qui sont résidents : même s'il n'y a que 10% luxembourgeois et 90% d'étrangers, seulement les luxembourgeois devraient pouvoir voter. Par ailleurs il ne serait pas normal que pour les luxembourgeois le droit de vote soit obligatoire alors qu'il ne serait que facultatif pour les étrangers.⁹⁵

Il y a eu néanmoins quelques positions différentes. Un fonctionnaire estime, sur base du principe « *no taxation without representation* » qu'étant donné que les étrangers travaillent et paient des impôts au Luxembourg ils devraient aussi pouvoir voter pour les élections nationales. Plusieurs intervenants soulignent aussi que l'acquisition de la double nationalité n'est pas toujours possible dans certains pays, ce qui peut en effet poser problème pour ceux qui aimeraient voter sans cependant se séparer de leur nationalité d'origine.⁹⁶



⁹⁵ „Där Meenung sinn ech och, ech fannen et gehéiert trotzdem zu (()). An wéi de M och gesoot huet, du bewéis jo dann de Wëllen fir Lëtzebuerger ze gin. A wanns de dann Lëtzebuerger bass, dann dierfs de dann och wielen goen. Well da leeft et herno drop eraus, wéi verschidde Partei'e schon ugesprach hunn fir d'Ausländerwahlrecht fakultativ ze maachen, da kéim awer zimmlech Gedeesems. Wann op emol d'Ausländer déi däerfen wielen goen, mir mussen wielen goen. Op eng Manéier ass et vläit gutt well just déi Ausländer wielen gin déi sech wierklech fir dat wat am Land geschitt intéreeresséieren, an awer. Wéi gesoot, et kann ee jo Lëtzebuerger gin an dann huet een déi Rechter a Pflichten déi ee Lëtzebuerger och huet. Dofir ech sinn perséinlech géint d'Ausländerwahlrecht.“

⁹⁶ „Also wann een hei am Land liewt, hei am Land schafft, an dat schon iwwer Joeren, dann.. Ech kennen nämlech och een, dat ass en Daitsch, an deen liewt seit 12, 15 Joer hei, geet hei schaffen, huet weiderhin seng Daitsch Nationalitéit mee ass wat d'Nationalpolitik ugeet um neitsten Stand. Géing och gären mat wielen goen, mee e wëll seng Nationalitéit net opgin. An do soen ech mer... Et ass natiirlech schwéier den Eenzelfall ze kucken, wou sätzt een do de Punkt, wann ee sech dann an déi Leit eranversetzt fillt ee sech schon ausgegrenzt. Well ech mengen et liewt een an deem Land, et schafft een an deem Land, et bezillt ee seng Steiren an deem Land do oder et scheckt ee seng Kanner do an d'Schoul, da kann ee dann do och fir mech, matwielen goen.“

A ce propos une femme hollandaise explique qu'elle ne veut pas perdre sa nationalité pour voter au Luxembourg. Elle ne trouve cependant pas cette situation normale, car elle estime que ce qui compte pour voter ne serait pas la nationalité mais l'attachement au pays de résidence. Enfin, en parlant de l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise à laquelle est liée le droit de vote, plusieurs jeunes se demandent comment on peut exiger des étrangers des connaissances civiques - pourtant essentielles à l'identité nationale - que les luxembourgeois eux-mêmes n'ont pas. Pour un jeune cela ne fait que confirmer l'idée que c'est la langue qui forme le principal lien de la nation. Il faut pour cela la préserver et la défendre.⁹⁷ Il faudrait par ailleurs éviter d'étendre le droit de vote sans condition de nationalité, car autrement la notion même de nationalité perdrait de son sens. Enfin un jeune fait remarquer que l'influence en politique ne se fait pas uniquement par les élections, mais aussi surtout par les lobbys. Et précisément la plupart des lobbys sont détenus par des étrangers. En d'autres termes les étrangers influenceraient déjà les décisions importantes de la politique.⁹⁸

MONTÉE DES EXTRÊMES DROITES

A plusieurs reprises des craintes ont été exprimées au sujet de la montée des partis d'extrême droite en Europe, mais aussi dans une moindre mesure au Luxembourg. Les plus pessimistes estiment que cela pourrait mener à des guerres. Plusieurs estiment cependant qu'il faut en relativiser la portée car ces partis sont trop différents pour former un front commun au niveau européen.⁹⁹

⁹⁷ „Mee déi geschwaaten Sprooch awer, déi soll net verluer goen. Déi ass jo awer wéinstens nach, daat ass nach daat eenzegt wat mer nach iergendwéi hun. Wanns de elo kucks, d'Jugend vun haut, wee kann dann do nach Lëtzebuergesch. Ech gi vill Nohëllef, an ech begéinen ëmmer vill Leit, Charakteren, do schwätzen Leit ee Brach zesummen, do froen ech mech, ass daat e Lëtzeburger oder wat schwätzen déi elo?“

⁹⁸ „A wat ass dann mat där Tatsaach dass verschidden Gesetzesentwerfer durch d'Lobby beaflosst, wou kee Lëtzeburger dohannert stëcht. Maja mee daat gëtt awer beaflosst, an do spillt daat awer guer keng Roll bei sou engem Gesetzesentwurf op do een Ausländer mat wielen gaangen ass oder e Lëtzeburger. Do ass d'Lobby déi hannendrun stëcht. Do sinn Leit déi pushen daat... »

⁹⁹ „Also ech sinn do komplett däer aaner Meinung well fir dass dat doten kann sinn, fir dass déi Leit kënnen Europa auserneeerappen, oder, dass richteg Friemenhaas opkennt, da missten se sech zesummen doen. Dat geschitt nie well dann ass de franséische Front National niemols eens mat der FPÖ oder mat engem aaneren.“

Le groupe du secteur privé offre l'analyse la plus complète des motivations de ce vote. Celui-ci serait l'expression d'un sentiment de peur et d'insécurité imputée à l'augmentation du nombre des étrangers ainsi qu'à la détérioration de la situation économique. Il s'agit aussi d'un vote contre le système politique en vigueur qui se voit imputer d'un détachement des véritables problèmes des gens. Enfin il s'agit d'un vote en faveur d'un plus grand protectionnisme économique au niveau national. Un intervenant juge que ces partis pointent souvent les bons problèmes, mais sont incapables d'offrir des solutions réalistes.

Quant au Luxembourg, bien que tous s'accordent pour dire que l'extrême droite n'est pas une réalité significative au Luxembourg, les participants portent un jugement nuancé sur l'ADR. Certains estiment que l'ADR est un parti avant tout populiste, alors que pour d'autre il s'agit bien d'un parti d'extrême droite qui cache ses vraies opinions. Un jeune note que paradoxalement l'ADR veut moins d'Europe alors qu'ils sont pour un salaire minimum européen. Cela serait révélateur du fait que c'est parti qui veut avant attirer plus d'électeurs et est prêt pour cela à accepter plus d'une contradiction.¹⁰⁰



¹⁰⁰ „einfach daat wat den Lëtzebuerger graad denkt hofft ze treffen. A wann deemols eppes aanescht gewiecht wär, wann deemols gewiecht wär jidderen wëll Pokemon Biller, dann hätten se geschriwwen 'Mir hu Pokemon Biller', dann hätten se daat och gemeet.“

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES : PERCEPTION, CAMPAGNE ET STRATÉGIE DE
VOTE

PERCEPTION ET CRITIQUE DE L'EUROPE

Y-a-t-il des valeurs communes qui définissent l'identité européenne ? L'Europe est-elle fondée sur un socle de valeurs communes qui la distingue d'autres entités régionales dans le monde ? Il s'agit de l'éternelle question que se posent les fédéralistes européens et qui a été posée directement aux quatre groupes de discussion.

Les valeurs qui le plus souvent sont : le sentiment d'être collectivement plus fort vers l'extérieur, la paix, la liberté de mouvement (Schengen), la monnaie commune¹⁰¹, la démocratie libérale (liberté de presse, les droit de l'Homme, l'Etat de droit.), la sécurité alimentaire. Plus controversée est la question des racines chrétiennes de l'Europe. Notons qu'un intervenant insiste sur son importance pour assurer une meilleure intégration des immigrés au Luxembourg. Il prend l'exemple de la Croatie et estime que personne ne s'est mieux intégré au Luxembourg que les réfugiés de l'ex Yougoslavie.¹⁰² Il ne précise cependant pas, ou probablement il ignore, que la majorité catholique de la Croatie n'est pas représentative des autres pays de l'ex Yougoslavie qui sont aussi orthodoxes et musulmans.

Mais l'Europe, fait aussi l'objet de nombreuses critiques.

Premièrement l'élargissement de l'Union européenne vers l'Est a été à plusieurs reprises blâmé. L'Europe se serait élargie alors qu'elle manquait de stabilité interne et d'harmonie légale et sociale. C'est un point de vue qui est partagé par la plupart des fonctionnaires.

A ce propos, un intervenant estime que l'Europe aurait dû se limiter à des formes de partenariat économique privilégié similaire à celui existant avec la Turquie. Un jeune estime que l'Europe devrait revenir à 15 pays.

¹⁰¹ Sur la crise de l'Euro un intervenant estime que des pays comme l'Italie ou l'Espagne n'auraient pas survécus s'il n'y avait pas eu l'Euro. Alors qu'un autre croit que c'est plutôt le contraire.

¹⁰² „Ech sinn keen... Ech sinn net fir elo eng Kierch ze hunn, ne. Eischer dogéint wéi dofir, mee ech fannen dat ass.. Wéi gesoot wou ech an Kroatien war, ech hunn dat Land virdrun net kannt. Ech hu gekuckt, ech hu geduecht 'Déi sinn méi religiéis do wéi an Italien'. Ech fannen et get sou vill gesoot géint déi Ostblockländer. Waren déi Leit schon eng Kéier do? Hunn déi mat Leit geschwat déi do hannen wunnen? Ech fannen et huet keen sech esou schnell hei zu Lëtzebuerg integréiert ewei alleguerten déi Leit déi aus Ex-Jugoslawien komm sinn.“

L'élargissement de l'Union européenne vers la Turquie n'a donc jamais été considéré comme une option.

Un deuxième problème majeur serait l'inefficacité et la faiblesse de la politique extérieure de l'Union européenne. Un intervenant estime qu'elle ne fait pas de poids pour faire face à des crises comme celle de l'Ukraine car « *Poutine n'écoute pas l'UE et car les USA ne l'écoute pas également.* » L'Europe serait, à l'inverse des Etats-Unis incapable de parler d'une seule voix en politique étrangère et d'avoir des sanctions efficaces. Un participant étranger souligne par ailleurs les contradictions de l'Europe dans sa politique extérieure en citant les ventes d'armement en cours de la France vers la Russie alors qu'il y a la guerre en Ukraine.¹⁰³

Troisième problème bien connu est le déficit démocratique colossal de l'Europe. L'exemple le plus criant étant la manière dont le Traité constitutionnel européenne (traité de Lisbonne) a été adopté¹⁰⁴ et le caractère fortement intergouvernemental de la prise de décision européenne. Pour plusieurs personnes il est déplorable que seulement deux ou trois grandes nations prennent les décisions stratégiques pour l'ensemble des pays de l'Union. C'est un point de vue partagé aussi par les fonctionnaires.¹⁰⁵ Parmi les autres critiques il y a également la gestion de la crise Grecque, le caractère trop réglementaire de l'Europe (ex : l'imposition des ampoules écologiques), la crainte des accords commerciaux avec les Etats-Unis (TTIP).

¹⁰³ « On a évoqué tout à l'heure l'Ukraine, en tant qu'erreur au niveau européen (()) mais il est sûr que l'absence d'une politique européenne (()) l'Europe est inaudible. Chacun va pour sa propre interprétation. Les Français ont quatre bateaux à vendre (()) et donc il n'y a plus de décisions qui se prennent. Sur le point du bon principe, je crois que l'Europe est valable aussi pour l'interprétation de certains principes et pas dans ce opportunisme finalement économique. »

¹⁰⁴ „Well déi intern Strukturen, déi sinn jo total baufällig. (()) mat europäescher Verfassung, dat ass jo en échec totale gin, an dann zum Schluss 'Oh oké, gi mer Lisbonne, gi mer dohinner, huelen mer e puer Rezepten, huelen mer e puer däre Saachen déi eis gefaalen, dann maan mer eppes neies an des Kéier gitt der net gefroot. Et ass e wéineg dat... Se hätten als éischt intern missten verschidden Saachen regelen, verschidden Strukturen erschaafen respektiv oofschaafen wann se naischt méi bréngen, an dann kucken, oké, parallell dozou mat den Aaneren Geschäfte ophuelen... Et ass e wéineg ewéi eng Tarantel iwwerall higaangen, an naischt Richteges.“

¹⁰⁵ „Genau, si huelen sech dat Recht eraus, an si hunn de Virdeel, oder Nodeel, deemno wéi een dat gesait, dass d'Merkel einfach strikt ass... Hatt ass jo vun Ost-Daitschland, an hatt huet déi Approche, hei dat heiten ass de Wee, a wann dir net domadder averstaanen sidd, schaissegal, dir stierft, ech wëll net méi wéider. An dann huet een den Hollande do, deen ass Président par accident kéint ee soen, d'Engländer, de Cameron, dee seet sech wéini kann ech aus dem Klub do austrieden? D'Portugisen an d'Spuenier denken sech eischter wéini kënne mir mol selwer eppes soen, d'Griechen, pas en parler, an déi Aaner, da si mir do, d'Beneluxstaaten, mir sinn sou kleng, mir probéieren... 'Du bass kleng...'. Et ass immens karikatural wat ech soen mee et geet e wéineg an déi Richtung.“

ANALYSE DE LA CAMPAGNE EUROPÉENNE

La campagne européenne n'a presque pas suivie par les jeunes et étrangers et que superficiellement par les deux autres groupes. Les fonctionnaires ont estimé que bien que les élections européennes sont pour la première fois distinctes des élections nationales, les partis ainsi que les médias se sont peu engagés. Les tables rondes organisées par RTL étaient ennuyeuses et superficielles et la campagne européenne était largement moins bien préparée par les partis que la campagne pour les nationales. Plusieurs ont remarqué un phénomène de recyclage de la stratégie et du matériel de campagne utilisés aux élections nationales. Ceci était particulièrement visible pour le DP et le CSV qui comme pour les élections nationales auraient basé leur campagne sur les personnalités de Goerens et de Juncker.¹⁰⁶ Le slogan de La Gauche « BASTA » avait plutôt plu alors le slogan de l'ADR « moins d'Europe et plus de Luxembourg » était attendu. Enfin certains étaient surpris que les partis n'aient pas plus insisté sur ce que l'Europe apporte au Luxembourg : les subsides aux agriculteurs, les fonctionnaires européens travaillant sur place, le fait qu'une large partie des lois nationales soient d'origine européenne.¹⁰⁷

Dans tous les groupes de discussion presque personne n'était capable d'identifier les têtes de liste. Une analyse plus détaillée de la candidature a cependant pu être réalisée avec les groupes des fonctionnaires et des employés privés lorsque les têtes de liste de chaque parti étaient énumérées par le modérateur. Le sentiment général qui se dégage est celui de déception sur la qualité des candidats. Il s'agirait pour la plupart de seconds couteux qui manquent de compétence et de notoriété.

¹⁰⁶ „Et ass genau dat wat ëmmer gesoot gett. Europawahlen do schecken se einfach déi him... 'Scheck de Charel dohin', genau dat... Et ass kee Slogan do, do ass keen eenzegen derbai deen e bëssen intressant ass. 'Méi Europa, bessert Europa, do schloofen d'Leit schon no der zweeter Zeil an.“

¹⁰⁷ „Wat feelt an deem ganzen Dengen, et ass keng Partei déi dohinner schreiw wat Europa Lëtzebuerg bréngt. Dass 80% vun der Bauwirtschaft hei zu Lëtzebuerg vun Europa finanziert gett wees keen. De ganzen Kiechbiere, Milliounen gett do vun Europa bezuelt. Baueren zu Lëtzebuerg, mir sinn dat Land wat am Meeschten kritt, for d'Baueren well mer der souvill hunn. Mir kréien souvill Geld erangepompelt, ech mengen déi 27'000 Beamten um Kiechbiere gin vun der EU bezuelt, déi gin dat hei rëm aus...“

Les fonctionnaires qui ont passé en revue de manière plus systématique les principaux candidats livrent une analyse un peu plus approfondie, mais toujours anecdotique, de ceux-ci. Claude Turmes, le principal candidat des verts, serait un beau parleur qui vend du vent.¹⁰⁸ Pour le CSV, Vivianne Reding est connue pour avoir mis fin au *roaming* en Europe, Franck Engel pour avoir été arrêté par la police en état d'ébriété, et Georges Bach pour avoir été syndicaliste chez SIPROLUX. Pour le LSAP, la plupart des participants connaissent la tête de liste Mady Delvaux. On estime qu'elle était un mauvais choix car elle apparaît comme un ministre de l'éducation incapable de porter en avant les différentes réformes promises. Sven Clément, le leader du parti Pirates a fait bonne impression. C'est une nouveauté qui ferait du bien à la politique du pays et son leader aurait fait preuve de plus grande maturité par rapport aux précédentes élections nationales. On cite à ce propos ses interventions lors des tables rondes.¹⁰⁹ Enfin l'ADR, le dernier parti mentionné, auraient des thématiques et argumentaires qui ne seraient pas adaptées aux élections européennes.

La candidature de Juncker dans le cadre des élections pour la présidence de la Commission européenne a également été évoquée par les fonctionnaires. Un participant la soutient, car il pourrait représenter les intérêts du Luxembourg. C'est un argument qui est estimé illusoire par un jeune. Il prend l'exemple du président de la commission Barroso qui n'aurait pas servi les intérêts du Portugal. Concernant la confrontation entre Juncker et Schulz, on a trouvé qu'elle manquait d'intérêt car les candidats partageaient les mêmes points de vue. On a comparé cette confrontation avec celle aux élections nationales entre Juncker et Schneider, tête de liste du LSAP.¹¹⁰ Personne n'a cependant suivi les débats en anglais avec les autres candidats.

¹⁰⁸ „... mee e brengt et ganz vill och d'Leit ze motivéieren fir seng Iddi'en. Wann een dann e bëssen en Abstand gewënnt, no e puer Stonnen, an et iwwerleet een nach eng Kéier wat en gezielt huet, dann huet et heiansdo... Dann ass et entweder net realiserbar, oder et ass... En huet et gutt verkaaf soen mer sou. Wann en misst en Teppesch verkafen deen een direkt bezillt géing mengen ech direkt jiddereen een kafen.“

¹⁰⁹ „An elo wat Europa ugeet, virun allem och bei der Table Ronde huet hiren President mech bei waitem méi iwwerzeegt wéi bei den Nationalwahlen. En huet, wéi soll ech soen, en huet net méi geschwat wéi ee klengen Bouf deen tëschent lauter Erwuessener steet, wéi bei den Nationalwahlen bei der Table Ronde de Fall war. »

¹¹⁰ „De Problem ass jo do gewiecht bei deem Debat vun deenen 2, dee nämlechten Problem haaten mer hei mat eisem Schneider mam Juncker. Et kann een net 2 Leit zesammensätzen déi déi nämlecht Iddi'en hunn. Et hätt ee mindestens een Drëttel missen an d'Bande sätzen... Hätten se do mol e bëssen getëppelt derbei gesaat hätt d'CSV wahrscheinlech méi oder manner Stimmen kritt, mee wann der do 2 eng Stonn sätzen mat engem Caroline Mart wat net wirklech brilliant war, an déi 2 gin an eng nämlecht Richtung. Se konnten sech jo net schlecht maachen well se hunn zesammen geschafft während den läschten 5 Joer. Well sou ass et an Europa och e bëssen. D'CSV oder d'CDU an Daitschland and d'SPD, d'Iddi'en sinn vun deenen 2 d'nämlecht, an Daitschland régeiren se och elo fir d'zweet zesammen.“

REFLEXION SUR MODE DE SCRUTIN ET COMPORTEMENT ÉLECTORALE

Plusieurs interventions ont aussi porté sur le mode de scrutin lui-même.

A plusieurs reprises le mode de nomination du président de la Commission a été perçu comme opaque et non démocratique. La sensation étant que le candidat qui serait élu serait de toute façon celui qui est le plus proche de l'Allemagne de Merkel. Afin de rendre la procédure plus transparente on a proposé à plusieurs reprises que le président de la Commission soit élu directement.¹¹¹

Suite au constat de désintérêt par rapport aux élections européennes, les participants se sont demandé ce qui arriverait si le droit de vote n'était pas obligatoire. Les membres du groupe des employés privés estiment que beaucoup moins de gens iraient voter ce qui serait favorable aux partis extrêmes. Il serait aussi d'autant plus important de voter au Luxembourg que c'est un petit pays dont le bien être dépend de l'Europe.¹¹²

Les jeunes se sont également intéressés au phénomène du droit de vote blanc comme réponse au désintérêt les élections européennes. Pour un intervenant il s'agit d'un vote dangereux et irresponsable, car les électeurs des partis extrêmes seraient plus assidus que les électeurs des partis modérés. A l'inverse d'autres jugent que le vote blanc peut se justifier car il donne au moins une indication sur le fait qu'on n'est pas d'accord sur l'ensemble du système.¹¹³ Un troisième intervenant estime qu'il vaut mieux voter blanc plutôt que sans savoir ou en suivant un avis externe. Les forums de discussion sur RTL.lu mettraient en évidence la piètre qualité d'information de certains électeurs.

¹¹¹ „Et ass an där Hinsicht Schued dass een dee President net kann direkt wielen, do muss een iwwer aaner Parteien. Dat heescht et wielt een an dann lauschteren si ënnerteneen am Europaparlament ween do President get. Gett et de Schulz oder get et de Juncker, deen mat den besseren Relatiounen mat der Merkel, deen get et. Dat ass de Schulz wahrscheinlech, jo.“

¹¹² „D'Europäesch Union huet effektiv momentan wierklech e schwierigen Stand, dat ass richtig. Si mëscht eng schwéier Zait duerch, duerch déi grouss d'Finanzkriis a Wirtschaftskriis déi mer duerchliwen. Do muss se sech ganz nei erfannen, deelweis, an dat mierken mir och natiirlech. Mee dofir fannen ech et emsou méi wichteg dass mir effektiv och eng Stëmm an Europa hunn, dass mir och eng Stëmm behaalen och. Ouni Europa, ouni d'EU wäeren mir Lëtzebuerg och... Get et net méi. Da géinge mir net méi op deem Niveau schwätzen, op deem Niveau liewen.“

¹¹³ „Soen mer sou. Waiss wielen, sees de 'oké ech si mat deem ganzen System net d'accord' mee du gëss awer keng Indikatioun wéis de et gären besser häss an du kanns dech jo net opreegen.“

Bien que l'on puisse désapprouver ce type de comportement (désaffection, vote blanc) plusieurs participants en comprennent les motivations. Les gens et en particulier les jeunes auraient perdu confiance en la politique car ils ne voient pas de changements,¹¹⁴ les élections européennes ne donneraient pas la possibilité aux petits partis d'être représentés, et les partis ne maintiendraient pas leurs promesses¹¹⁵.

Notons enfin quelques données intéressantes et parfois surprenantes sur le comportement complexe des électeurs luxembourgeois qui sont exemplifiées par la réponses que les fonctionnaires ont données à la question de savoir s'ils votaient de la même façon aux élections nationales et européennes. Ici il est intéressant de noter l'existence d'une multitude de combinaison et de justification possibles. Il y a ceux qui ont pleinement panaché pour les élections nationales et qui comptent émettre un vote de liste pour les élections européennes afin de donner plus de poids à un parti. Il y a ceux qui émettent un vote de liste pour les deux élections. Il y a ceux qui ont émis un vote de liste pour les nationales et qui comptent panacher pour les candidats d'une même liste pour les européenne (vote intra-liste) afin de sanctionner certains candidats.¹¹⁶ Enfin, certains panachent pour les deux élections, mais qui pour les élections européennes ne votent pas certains candidats afin de s'assurer que ceux-ci restent dans la politique nationale, c.à.d. qu'ils ne soient pas exilés à Bruxelles.¹¹⁷

CRAINTES ET ESPOIRS POUR LES DIX PROCHAINES ANNÉES

A la question de savoir ce qu'on attendait de l'Europe dans les dix prochaines années les participants aux différents groupes ont présenté un tableau sombre avec quelques lueurs d'espoir.

¹¹⁴ „Also ech ka mer virstellen, dir haat wahrscheinlech, wou dir wielen gaangen sidd, wahrscheinlech vill méi Vertrauen an déi déi dir gewielt hudd wéi mir zum Beispill elo. Ech hun heiansdo d'Gefill jo mir hu se gewielt, egal wéi eng Faarw dass et ass, dass et iergedwou dann konkret awer net weider geet, dass se iergendwou daat selwescht weider zéihen wéi déi déi virdrun do waren.“

¹¹⁵ „Ech denken mer, d'Leit gi net egal wat wielen, se denken schon wat se mengen wat... Se gi jo nom Wahlprogramm schlussendlech, mee wat emgesaat gëtt ass ëmmer eppes ganz aaneschters ewéi dass do schéi geschwat gëtt. Dofir wëll och keen, oder dofir ass och keen méi motivéiert wielen ze goen, well ëmmer schéi geschwat gëtt a schlussendlech....“

¹¹⁶ „Ech huelen déi selwescht Lëscht, d'Nationalwahl haat ech d'Partei gewielt, des Kéier wärt ech Kandidaten vun der selwechter Lëscht wielen mee ech hunn e Problem mat verschiddeenen Kandidaten vun där Partei an do wärt ech wahrscheinlech och, muss ech éierlech zou gin, meng 6 Stëmme net ganz vergin.“

¹¹⁷ „Deen (Gyberien) seet och vill Quatsch, mee dann ass och do den d'Nofroen stellt, an dee gehéiert net zu Europa, dee soll hei bleiwen. Deen, den Turpel, dofir... Dei, krass gesoot, ech net sou gutt kan gebrauchen kennen och op Bréissel goen. Nee mee ech mengen do sinn der jo genuch do déi... Wéi den Charel, bon deen mescht eng gutt Aarbecht zu Bréissel.“

Une première crainte est celle d'une détérioration économique qui se traduirait par un accroissement intolérable de l'écart entre les riches et les pauvres. Cela pourrait porter à des guerres non plus entre les Etats « pour gagner du terrain », mais provoqués par des masses de simples gens qui n'ont plus rien pour vivre. Pour les plus pessimistes, il y aurait un risque de revenir 50 ans en arrière.¹¹⁸

Une deuxième crainte porte sur une possible aggravation du conflit avec la Russie à cause de l'Ukraine. De ce point de vue la guerre avec l'Ukraine pourrait symboliser le délitement du dernier rempart de l'Europe contre la montée de la puissance russe.¹¹⁹ Enfin certains appréhendent que l'Europe continue à être dominée avant tout par les intérêts des grandes Etats (France, Allemagne, Angleterre).

Les principaux espoirs sont ceux d'une Europe plus fédérale (donc moins inter-gouvernementale), avec plus de compétences dans le domaine sociale et de la sécurité et politique étrangère. En ce sens certains participants insistent sur l'importance de renforcer l'investissement intereuropéen en particulier pour soutenir l'économie des pays du sud (Espagne, Grèce).

Il y a également la nécessité d'élargir la zone d'influence européenne pour promouvoir ses valeurs. L'Europe devrait s'étendre autant que possible pour faire valoir ses valeurs de paix, de liberté et de démocratie.¹²⁰

L'idée est que l'Europe à tout a gagné si la situation s'améliore dans les pays en crise, comme par exemple l'Ukraine. L'aide à ces pays devrait cependant être contrôlée et conditionnée au respect des valeurs européennes.

¹¹⁸ „Well èt sou schlecht geet, wirtschaftlech. Déi eng hunn Aarbecht, déi aaner hu guer keng, déi eng hu vill Geld, déi aaner hu keen. Dat heescht d'Ennerscheeder gin ëmmer méi grouss. Virdrun hunn d'Regierungen Kricher ugefaangen, déi Keier fänken d'Leit un, Biergerkrich esou bëssen an déi Richtung. Ech wees dat klengt ganz pessimistesch, dat ass meng Meenung awer...“

¹¹⁹ „Bein, ech hoffen et geet biergop, mee ech fäerten dass dee Konflikt deen am Moment an der Ukraine ass s'ech erweidert an dass do een zimmlech groussen.... Eng Mauer zwëscht Russland, Europa an USA entsteet, dass dat zimmlech vill Konflikter herfierriff.“

¹²⁰ „Wat wierklech zielt a wat wichteg ass, ass dass d'EU, déi Staten déi dran sinn, hunn eben net mateneen Krich. Dat ass essentiel. Fir mech ass et och essentiell fir ze kucken dass Europa sou wait wéi méiglech erweidert get an gekuckt get fir dee Fridden zesummen ze haalen. Wann duerno gesoot get 'Oh, déi kreiën méi wéi ech wéi den Häer, d'Ukraine, déi Korruptioun. Mir mussen als Europa menger Meenung no dofir suergen, déi lwwerleeung déi mir hei hunn, jiddereen get nämlecht behandelt, mir hunn Marché Public'en, dass d'Pouvoir'en net u seng Cousin'en verdeelt gin, dass mer kucken d'Regelen anzehalen, an souweider a su fort, dat ass fir mech essentiell wichteg. Déi Valeur'en, en ech schwätzen elo net vun religieisen Valeur'en, dée Gesetzgebung, déi erweidert déi mir hei hunn, ob schon se net perfekt ass, an aaner Länner z'intégrieren, se z'exportieren an deenen aaneren ze weisen dass et och aanscht geet wéi et de Moment geet. Dass hinnen et och besser geet, an gleichzaitesch och mat eis.“



ANALYSE DU VOTE

Page | 547

D'APRES LES RÉSULTATS

ET LE TIRAGE DES BULLETINS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2013 ET
EUROPÉENNES DE 2014

PATRICK DUMONT

TABLE DES MATIÈRES

Analyse des résultats	553
L'analyse des résultats des élections législatives de 2013	553
L'analyse des résultats des élections européennes de 2014	568
Structuration du vote aux élections législatives et européennes de 2009 et de 2013	572
La structuration du vote panaché	572
(sur base de l'échantillon de bulletins nominatifs)	572
La structuration du vote aux élections législatives de 2013 et européennes de 2014 et comparaison dans le temps	579
La structuration du vote aux élections législatives et européennes de 2009 : analyses selon des méthodes alternatives	584
L'analyse des résultats au niveau des circonscriptions	591
L'analyse des résultats au niveau des communes	593
Analyse des bulletins	607
Le nombre de listes sur un bulletin	615
Le nombre de suffrages par bulletin	617
le nombre de candidats sur un bulletin	622
La fréquence du vote pour au moins un candidat	626
Le vote principal	630
La combinaisons de partis les plus fréquentes sur un bulletin	632
Les paires et triplets de candidats et de candidates	641

 TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 Votes de liste et votes nominatifs – evolution des proportions de 1974 a 2013 aux legislatives (niveau national)</i>	560
<i>Figure 2 Le pays en « électeurs réels »</i>	565
<i>Figure 3 Structure du vote panaché élections 2013 – Proportion de bulletins intra- et inter-listes par circonscription, au niveau national et pour les européennes</i>	573
<i>Figure 4 Structure du vote panaché élections législatives 2013 – Proportion de bulletins intra- et inter-listes par parti au niveau national</i>	573
<i>Figure 5 Structure du vote panaché élections législatives 2013 – Proportion de bulletins intra- et inter-listes par parti dans le Centre</i>	574
<i>Figure 6 Structure du vote panaché élections législatives 2013 – Proportion de bulletins intra- et inter-listes par parti dans le Sud</i>	575
<i>Figure 7 Structure du vote panaché élections législatives 2013 – Proportion de bulletins intra- et inter-listes par parti dans l'Est</i>	576
<i>Figure 8 Structure du vote panaché élections législatives 2013 – Proportion de bulletins intra- et inter-listes par parti dans le Nord</i>	577
<i>Figure 9 Structure du vote panaché élections européennes 2014 – Proportion de bulletins intra- et inter-listes par parti</i>	577
<i>Figure 10 Evolution de la structuration du vote aux legislatives de 1974 a 2013 (niveau national)</i>	580
<i>Figure 11 Structuration du vote aux législatives 2013 au niveau national (calcul classique)</i>	581
<i>Figure 12 Structuration du vote aux européennes 2014</i>	582
<i>Figure 13 Structuration du vote aux législatives 2013 au niveau national (calcul sur base des proportions de bulletins/électeurs)</i>	584
<i>Figure 14 Structuration du vote aux législatives 2013 dans le Centre (calcul sur base des proportions de bulletins/électeurs)</i>	586
<i>Figure 15 Structuration du vote aux législatives 2013 dans le Sud (calcul sur base des proportions de bulletins/électeurs)</i>	586
<i>Figure 16 Structuration du vote aux législatives 2013 dans le Nord (calcul sur base des proportions de bulletins/électeurs)</i>	587
<i>Figure 17 Structuration du vote aux législatives 2013 dans l'Est (calcul sur base des proportions de bulletins/électeurs)</i>	587

<i>Figure 18 Structuration du vote aux européennes 2014 (calcul sur base des proportions de bulletins/électeurs)</i>	588
<i>Figure 19 Structuration du vote aux législatives de 2009 au niveau national (calcul sur base des proportions de voix)</i>	589
<i>Figure 20 Structuration du vote aux européennes de 2009 (calcul sur base des proportions de voix)</i>	590
<i>Carte 21 Les résultats du PCS (EN%) aux Législatives de 2013</i>	594
<i>Carte 22 Différences entre résultats aux européennes de 2014 et aux législatives de 2013 : PCS</i>	595
<i>Carte 23 Les résultats du POSL(en%) aux Législatives de 2013</i>	596
<i>Carte 24 Différences entre résultats aux européennes de 2014 et aux législatives de 2013 : Posl</i>	597
<i>Carte 25 Les résultats du PD (en%) aux Législatives de 2013</i>	598
<i>Carte 26 Différences entre résultats aux européennes de 2014 et aux législatives de 2013 : PD</i>	599
<i>Carte 27 Les résultats des Verts (en%) aux Législatives de 2013</i>	600
<i>Carte 28 Différences entre résultats aux européennes de 2014 et aux législatives de 2013 : Les Verts</i>	601
<i>Carte 29 Les résultats de l'ADR (en%) aux Législatives de 2013</i>	602
<i>Carte 30 Différences entre résultats aux européennes de 2014 et aux législatives de 2013 : ADR</i>	603
<i>Carte 31 Les résultats de La Gauche (en%) aux Législatives de 2013</i>	604
<i>Carte 32 Différences entre résultats aux européennes de 2014 et aux législatives de 2013 : La gauche</i>	605
<i>Carte 33 Les résultats du Parti pirate (en%) aux Législatives de 2013</i>	606
<i>Carte 34 Différences entre résultats aux européennes de 2014 et aux législatives de 2013 : parti pirate</i>	607
<i>Figure 35 Taux d'échantillonnage par circonscription</i>	609
<i>Figure 36 Comparaison des scores obtenus parmi les votes préférentiels – Pays</i>	611
<i>Figure 37 Comparaison des scores obtenus parmi les votes préférentiels – Circonscription Sud</i>	612
<i>Figure 38 Comparaison des scores obtenus parmi les votes préférentiels – Circonscription Centre</i>	613
<i>Figure 39 Comparaison des scores obtenus parmi les votes préférentiels – Circonscription Nord</i>	613
<i>Figure 40 Comparaison des scores obtenus parmi les votes préférentiels – Est</i>	614
<i>Figure 41 Comparaison des scores obtenus parmi les votes préférentiels – Europe</i>	614
<i>Figure 42 Nombre de listes sur un bulletin, par circonscription et pour le pays pour les législatives, et pour les européennes</i>	616
<i>Figure 43 Pourcentage de bulletins où tous les suffrages à disposition ont été utilisés, par circonscription et pour les européennes</i>	617

<i>Figure 44 Pourcentage de bulletins où tous les suffrages à disposition ont été utilisés, par circonscription et en fonction du nombre de listes pour lesquelles des suffrages ont été exprimés</i>	618
<i>Figure 45 Taux de suffrages utilisés par circonscription et pour les élections européennes, comparaison analyse des bulletins – résultats officiels</i>	619
<i>Figure 46 Nombre moyen de suffrages utilisés par circonscription et pour les élections européennes, comparaison analyse des bulletins – résultats officiels</i>	621
<i>Figure 47 Nombre de candidats sur un bulletin – circonscription Sud</i>	623
<i>Figure 48 Nombre de candidats sur un bulletin – circonscription Centre</i>	623
<i>Figure 49 Nombre de candidats sur un bulletin – circonscription Nord</i>	624
<i>Figure 50 Nombre de candidats sur un bulletin – circonscription Est</i>	624
<i>Figure 51 Nombre de candidats sur un bulletin, élections européennes</i>	625
<i>Figure 52 Pourcentage de bulletins où le parti reçoit au moins une voix – Circonscription Sud</i>	627
<i>Figure 53 Pourcentage de bulletins où le parti reçoit au moins une voix – Circonscription Centre</i>	627
<i>Figure 54 Pourcentage de bulletins où le parti reçoit au moins une voix – Circonscription Nord</i>	628
<i>Figure 55 Pourcentage de bulletins où le parti reçoit au moins une voix – Circonscription Est</i>	628
<i>Figure 56 Pourcentage de bulletins où le parti reçoit au moins une voix aux élections européennes</i>	629
<i>Figure 57 Vote principal exprimé (pas d'égalité en voix entre les partis votés sur le bulletin), par circonscription et pour les élections européennes</i>	630
<i>Figure 58 Combinaisons les plus fréquentes (en % du total des effectifs) sur un bulletin – Pays</i>	633
<i>Figure 59 Combinaisons les plus fréquentes (en % du total des effectifs) sur un bulletin – Circonscription Sud</i>	635
<i>Figure 60 Combinaisons les plus fréquentes (en % du total des effectifs) sur un bulletin – Circonscription Centre</i>	636
<i>Figure 61 Combinaisons les plus fréquentes (en % du total des effectifs) sur un bulletin – Circonscription Nord</i>	637
<i>Figure 62 Combinaisons les plus fréquentes (en % du total des effectifs) sur un bulletin – Circonscription Est</i>	638
<i>Figure 63 Combinaisons les plus fréquentes (en % du total des effectifs) sur un bulletin – Elections européennes</i>	639
<i>Figure 64 Circonscription Sud : paires constituées avec le candidat qui reçoit le plus de voix de préférence de sa liste et triplets les plus fréquents</i>	646
<i>Figure 65 Circonscription Centre : paires constituées avec le candidat qui reçoit le plus de voix de préférence de sa liste et triplets les plus fréquents</i>	652

Figure 66 Circonscription Nord : paires constituées avec le candidat qui reçoit le plus de voix de préférence de sa liste et triplets les plus fréquents 658

Figure 67 Circonscription Est : paires constituées avec le candidat qui reçoit le plus de voix de préférence de sa liste et triplets les plus fréquents 664

Figure 68 Européennes : paires constituées avec le candidat qui reçoit le plus de voix de préférence de sa liste et triplets les plus fréquents 670



ANALYSE DES RÉSULTATS

L'ANALYSE DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2013

Circonscription électorale du Centre : Election de 21 députés¹

Electeurs inscrits : 67.232

Nombre de votants : 60.472 (89,95%)

Bulletins blancs : 1.509 (2,50%)*- Bulletins nuls : 2.363 (3,91%)*- Bulletins blancs et nuls : 3.872 (6,40%)*

Bulletins valables : 56.600 (93,60%)*

* = du nombre de votants (idem pour les tableaux suivants)

Nom du parti	Suffrages de liste	Suffrages nominatifs	Suffrages totaux	% des suffrages	% nominatifs
PCL	6636	2786	9422	0,86%	29.57%
La Gauche	36729	15130	51859	4,75%	29.18%
Les Verts	64029	50113	114142	10,46%	43.90%
POSL	85134	74741	159875	14,64%	46.75%
PD	153762	119330	273092	25,02%	43.70%
PCS	248409	136996	385405	35,31%	35.55%
ADR	41601	13108	54709	5,01%	23.96%
PIRATE	19089	10542	29631	2,72%	35.58%
PID	9744	3574	13318	1,22% ²	26.84%
Total	665133	426320	1091453		39.06%

¹ Pour les chiffres de participation, résultats officiels publiés dans: Service Information et Presse, Gouvernement du Luxembourg, *Edition Spéciale. Elections législatives 2013*, Bulletin d'Information et de documentation, http://www.gouvernement.lu/3853745/BID_elections_2013.pdf. Pour la répartition entre suffrages de liste et nominatifs, PV du recensement général de la circonscription Centre, http://www.elections.public.lu/fr/elections-legislatives/2013/resultats-officiels/PV_recensement-general-CENTRE.pdf

² Erreur dans le PV du recensement général de la circonscription Centre, page 12 ; le pourcentage obtenu par le PID est de 1,22% au lieu de 1,04%

Circonscription électorale du Sud : Election de 23 députés³

Electeurs inscrits : 95.397

Nombre de votants : 87.574 (91.80%)

Bulletins blancs : 2.521 (2,88%) - Bulletins nuls : 3.759 (4,29%) - Bulletins blancs et nuls : 6.280 (7,17%)

Bulletins valables : 81.294 (92.83%)

Nom du parti	Suffrages de liste	Suffrages nominatifs	Suffrages totaux	% des suffrages	% nominatifs
PCL	26197	13926	40123	2,40%	34,71%
La Gauche	66838	28981	95819	5,73%	30,25%
Les Verts	97451	66190	163641	9,78%	40,45%
POSL	231932	189587	421519	25,20%	44,98%
PD	145452	67730	213182	12,75%	31,77%
PCS	306383	232923	539306	32,24%	43,19%
ADR	91862	33964	125826	7,52%	26,99%
PIRATE	39445	11231	50676	3,03%	22,16%
PID	16376	6195	22571	1,35%	27,45%
Total	1021936	650727	1672663		38,90%

³ Pour les chiffres de participation, résultats officiels publiés dans: Service Information et Presse, Gouvernement du Luxembourg, *Edition Spéciale. Elections législatives 2013*, Bulletin d'Information et de documentation, http://www.gouvernement.lu/3853745/BID_elections_2013.pdf. Le PV du recensement général de la circonscription Sud, http://www.elections.public.lu/fr/elections-legislatives/2013/resultats-officiels/P_V---recensement-generalSUD.pdf, ne donne pas la répartition entre suffrages de liste et nominatifs, nous nous basons dès lors sur des estimations faites sur les chiffres officiels en rapportant les proportions des chiffres officiels disponibles sur <http://www.elections.public.lu/fr/elections-legislatives/2013/resultats/circonscription/sud/index.html>.

Circonscription électorale du Nord : Election de 9 députés⁴

Electeurs inscrits : 43.198

Nombre de votants : 39.917 (92,40%)

Bulletins blancs : 1.165 (2,92%) - Bulletins nuls : 1.542 (3,86%) - Bulletins blancs et nuls : 2.707 (6,78%)

Bulletins valables : 37.210 (93,22%)

Page | 555

Nom du parti	Suffrages de liste	Suffrages nominatifs	Suffrages totaux	% des suffrages	% nominatifs
PCL	1620	955	2575	0,81%	37,09%
La Gauche	5166	2972	8138	2,56%	36,52%
Les Verts	14211	14435	28646	9,01%	50,39%
POSL	27270	27518	54788	17,22%	50,23%
PD	32319	43107	75426	23,71%	57,15%
PCS	55044	52119	107163	33,69%	48,64%
ADR	13653	6593	20246	6,36%	32,56%
PIRATE	7335	3398	10733	3,37%	31,66%
PID	4995	5389	10384	3,26%	51,90%
Total	161613	156486	318099		49,19%

⁴ Pour les chiffres de participation, résultats officiels publiés dans: Service Information et Presse, Gouvernement du Luxembourg, *Edition Spéciale. Elections législatives 2013*, Bulletin d'Information et de documentation, http://www.gouvernement.lu/3853745/BID_elections_2013.pdf. Pour la répartition entre suffrages de liste et nominatifs, PV du recensement général de la circonscription Nord, http://www.elections.public.lu/fr/elections-legislatives/2013/resultats-officiels/P_V--recensement-generalNORD.pdf

Circonscription électorale de l'Est : Election de 7 députés⁵

Electeurs inscrits : 33.841

Nombre de votants : 30,911 (91,34%)

Bulletins blancs : 947 (3,06%) - Bulletins nuls : 1.057 (3,42%) - Bulletins blancs et nuls : 2.004 (6,48%)

Bulletins valables : 28.907 (93,52%)

Nom du parti	Suffrages de liste	Suffrages nominatifs	Suffrages totaux	% des suffrages	% nominatifs
PCL	1169	368	1537	0,79%	23,94%
La Gauche	4340	1601	5941	3,06%	26,95%
Les Verts	13104	12382	25486	13,11%	48,58%
POSL	16261	12124	28385	14,60%	42,71%
PD	21210	15027	36237	18,63%	41,47%
PCS	40558	31169	71727	36,89%	43,46%
ADR	11179	5722	16901	8,69%	33,86%
PIRATE	3745	1481	5226	2,69%	28,34%
PID	1764	1254	3018	1,55%	41,55%
Total	113330	81128	194458		41,72%

⁵ Pour les chiffres de participation, résultats officiels publiés dans: Service Information et Presse, Gouvernement du Luxembourg, *Edition Spéciale. Elections législatives 2013*, Bulletin d'Information et de documentation, http://www.gouvernement.lu/3853745/BID_elections_2013.pdf. Le PV du recensement général de la circonscription Est, http://www.elections.public.lu/fr/elections-legislatives/2013/resultats-officiels/PV_recensement-general-EST.pdf, ne donne pas la répartition entre suffrages de liste et nominatifs, nous nous basons dès lors sur des estimations faites sur les chiffres officiels en rapportant les proportions des chiffres officiels disponibles sur <http://www.elections.public.lu/fr/elections-legislatives/2013/resultats/circonscription/est/index.html>.

Le pays en total des voix

Nom du parti	Suffrages de liste	Suffrages nominatifs	Suffrages totaux	% des suffrages	% nominatifs
Somme des voix					
PCL	35622	18035	53657	1,64%	33,61%
La Gauche	113073	48684	161757	4,94%	30,10%
Les Verts	188795	143120	331915	10,13%	43,12%
POSL	360597	303970	664567	20,28%	45,74%
PD	352743	245194	597937	18,25%	41,01%
PCS	650394	453207	1103601	33,68%	41,07%
ADR	158295	59387	217682	6,64%	27,28%
PIRATE	69614	26652	96266	2,94%	27,69%
PID	32879	16412	49291	1,50%	33,30%
Total	1962012	1314661	3276673		40,12%

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

Le pays en 'électeurs fictifs'

Electeurs inscrits : 239.668

Nombre de votants : 218.874 (91,32%)

Bulletins blancs : 6.142 (2,81%) - Bulletins nuls : 8.721 (3,98%) - Bulletins blancs et nuls : 14.863 (6,79%)

Bulletins valables : 204.011 (93,21%)

Nom du parti	Suffrages de liste	Suffrages nominatifs	Suffrages totaux	% des suffrages	% nominatifs
PCL	1802	896.83	2698.83	1,44%	33,23%
La Gauche	5849	2539.46	8388.46	4,47%	30,27%
Les Verts	10737	8636.91	19373.91	10,32%	44,58%
POSL	19491	16591.56	36082.56	19,21%	45,98%
PD	20267	15563.54	35830.54	19,08%	43,44%
PCS	37060	26894.42	63954.42	34,05%	42,05%
ADR	9089	3650.87	12739.87	6,78%	28,66%
PIRATE	3974	1579.43	5553.43	2,96%	28,44%
PID	1983	1217.46	3200.46	1,70%	38,04%
Total	110252	77570.48	187822.48		41,30%

Dans cette section de l'étude nous commençons par présenter les résultats de façon classique, c'est-à-dire en distinguant circonscription par circonscription le total de suffrages obtenus, le total des suffrages de liste et le total de suffrages nominatifs. Nous additionnons ensuite ces résultats pour obtenir les totaux des voix obtenues. Le nombre de députés à élire et donc de voix à distribuer pour l'électeur diffèrent de circonscription en circonscription, ce résultat est mécaniquement biaisé (les plus grandes circonscriptions sont surreprésentées dans la somme des voix au niveau national). Le dernier tableau ci-dessus reprend dès lors les résultats nationaux sur base « d'électeurs fictifs » plutôt qu'en termes de somme des voix obtenues dans chaque circonscription, une présentation devenue classique qui passe par la pondération de ces résultats par le nombre de voix à distribuer par circonscription. On divise ainsi par 21, c'est-à-dire le nombre de voix disponibles pour l'électeur, le nombre de voix obtenues par chaque parti dans la circonscription du Centre, par 23 leur score dans le Sud, par 7 leur score dans l'Est et par 9 leur résultat dans le Nord. La somme de ces résultats pondérés donne alors les résultats en « électeurs fictifs », comme si chaque électeur avait donné son (unique) vote à un parti en particulier⁶.

Chacun des tableaux ci-dessus indique également pour chaque parti et pour la circonscription entière le pourcentage de suffrages nominatifs –panachage intra et inter-listes– exprimés par rapport aux suffrages totaux. **Comme en 2009, pour les circonscriptions Sud et Est, les procès-verbaux des recensements généraux (qui donnent les résultats officiels) n'ont pas ventilé les résultats entre votes de liste et votes nominatifs**⁷. Dès lors, tout comme en 2009 également, nous avons procédé à une estimation des votes nominatifs et de liste sur base du total officiel des voix exprimées à l'aide des proportions enregistrées sur les résultats officiels.

⁶ Ce vote unique pour un parti ne sera en réalité comptabilisé comme « une voix » pour un parti en particulier que si un électeur a émis un vote de liste ou si il a émis un vote nominatif en utilisant l'ensemble des voix à sa disposition sera comptabilisé ; ce vote apparaîtra alors comme « une voix », quelle que soit la circonscription où l'électeur a voté, pour ce parti dans cette version pondérée des résultats au niveau national. Si en revanche l'électeur a émis un vote nominatif pour des candidats d'un seul parti mais n'a utilisé par exemple qu'un tiers des voix à sa disposition, ce vote sera reflété par un ajout de 0,34 voix au total national. Enfin, si l'électeur a panaché entre plusieurs listes, par exemple en donnant 7 voix à trois partis dans la circonscription Centre, ce vote sera comptabilisé comme 0,34 voix pour chacun de ces partis au niveau national.

⁷ Nous signalions ce problème dans le rapport sur les élections législatives et européennes de 2009, qui avait déjà été évoqué le mercredi 8 juillet lors de l'ouverture de la session extraordinaire 2009 de la Chambre des députés, lors de la validation des résultats des élections législatives dans le cadre de la vérification des pouvoirs des nouveaux élus. Le rapport de la Commission de vérification recommandait au gouvernement de publier les résultats officiels sur le site du Service information et presse mais recommandait aussi « aux Présidents des différents bureaux principaux des circonscriptions électorales d'utiliser à l'avenir le même modèle de procès-verbal ». N'ayant manifestement pas été suivie d'effet lors des élections anticipées d'octobre 2013, cette recommandation fut réitérée par le rapporteur de la commission de vérification lors de la première séance de la session extraordinaire de 2013, le 13 novembre 2013 (http://chd.lu/wps/PA_Archive/FTSShowAttachment?mime=application%2fpdf&id=1235349&fn=1235349.pdf).

En ce qui concerne la structuration du vote, **l'enseignement principal des élections de 2013 au regard des résultats au niveau national en électeurs fictifs est l'effondrement de la proportion de votes panachés intra et inter-listes qui se chiffre désormais à 41,3% après avoir établi un record historique de 48,01% en 2009.** Dans une perspective plus longue, le taux de vote nominatif de 2013 se place non seulement derrière les élections de 2009 et les précédentes de 2004 mais aussi derrière celles de 1974 qui avaient gardé pendant trente années la proportion la plus haute de vote personnalisé. Les élections les plus proches en termes de structuration du vote (tant pour la simple distinction entre vote de liste et vote nominatif que pour la différenciation entre les trois types de vote permis, voir plus bas) sont celles de 1999, avec un ratio proche de 60-40 typique des élections de la fin des années 80 et des années 90. La figure 1 reprend l'évolution des deux grands types de vote selon le calcul des électeurs fictifs de 1974 à 2013.

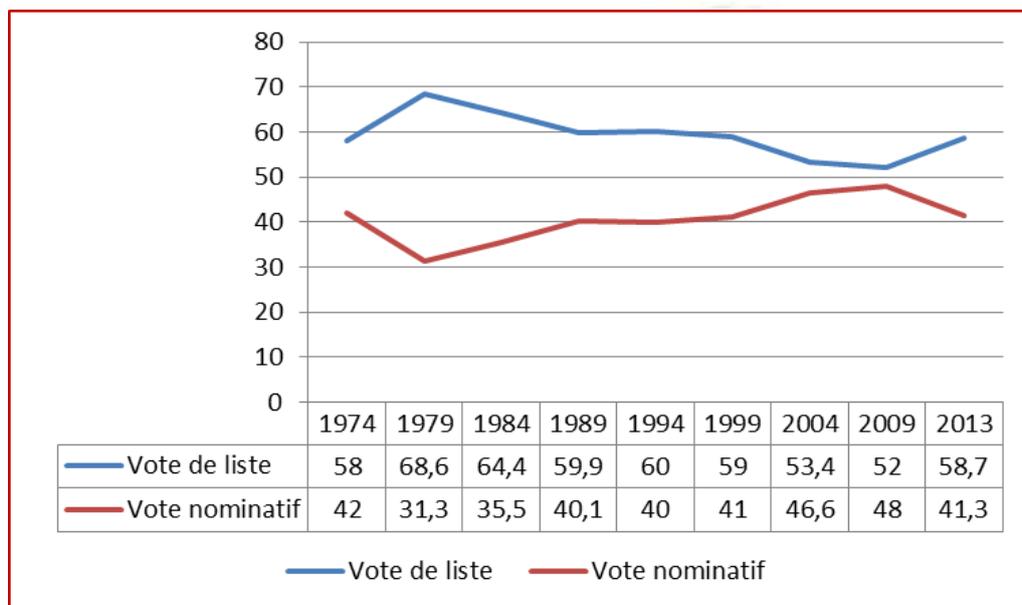


FIGURE 1 VOTES DE LISTE ET VOTES NOMINATIFS – EVOLUTION DES PROPORTIONS DE 1974 A 2013 AUX LEGISLATIVES (NIVEAU NATIONAL)

Le parti en tête du classement en fonction de leur proportion de voix nominatives est inchangé par rapport à 2009 : il s'agit à nouveau du POSL. Cette fois, il est vrai, le taux est bien en-dessous des 50%, mais c'est aussi le cas des autres partis. Il y a en revanche davantage de nouvelles surprises en 2013 puisque ce sont Les Verts qui arrivent en deuxième position derrière les Socialistes alors qu'ils n'apparaissaient qu'en quatrième position en 2009. Ainsi, deux partis qui se sont historiquement (tant au Luxembourg que dans le grand nombre de pays où ces familles de partis sont présentes) reposés largement sur un vote de liste soit en suscitant un vote d'adhésion à une organisation et une idéologie, soit en évitant de mettre en avant des personnalités particulières et en revendiquant une forme plus collective de direction et de démocratie interne, se trouvent désormais en tête d'un classement habituellement dominé par des partis misant davantage sur ses notables comme les Libéraux et les chrétiens sociaux. Ces derniers, arrivés respectivement deuxième et troisième en 2009, ne sont plus que troisième et quatrième en 2013, tout en dépassant comme le POSL et Les Verts les 40% de voix nominatives. La baisse du recours aux voix nominatives est le plus important au Parti Démocratique (plus de dix points de %, après une chute déjà de quatre points de % en 2009 par rapport à 2004) qui talonnait en 2009 les Socialistes. Il est très faible en revanche pour Les Verts (moins d'un point de %). **Un examen plus précis des résultats de chaque parti parmi les suffrages de liste permet de constater que les Libéraux obtiennent, si l'on pondère les résultats par circonscription (tableau des électeurs fictifs),⁸ un meilleur score que les Socialistes sur ce type de vote, ce qui constitue sans doute une première dans l'histoire politique du pays.** Enfin, en calculant les pourcentages des partis sur base de voix nominatives uniquement on retrouve classiquement un meilleur score qu'en voix de liste pour les quatre plus grands partis, en raison de la difficulté des plus petits partis à engranger un taux important de vote préférentiels (au maximum un tiers à l'exception du PID ; l'exode de certaines figures de l'ADR contribue d'ailleurs sans doute à ce que son taux de voix nominatives régresse encore pour se placer sous la barre des 30%), tandis que la hiérarchie entre Libéraux et socialistes s'inverse cette fois à l'avantage de ces derniers.

Par rapport aux élections précédant celles de 2009, on voit donc à la lumière de ces quelques indicateurs une évolution importante et une trajectoire inverse entre la structuration du vote POSL et celle du PD : le premier est pour la deuxième fois le parti qui repose le plus sur ses voix nominatives tandis que pour le second on passe d'un ratio entre vote de liste-vote nominatif d'environ 40-60 en 2004 à un ratio proche de 60-40 deux élections plus tard.

⁸ En considérant le tableau reprenant la somme des voix, le poids de la circonscription Sud permet au POSL de garder sa deuxième position au niveau national si l'on ne pondère pas.

La part des votes nominatifs reste en 2013 la plus importante dans la circonscription Nord, mais cette fois contrairement à 2004 et 2009 sous la barre des 50%. Le Nord est la circonscription où la baisse des votes nominatifs est la plus basse (un peu plus de 3 points de %), ayant déjà régressé et s'étant en quelque sorte 'normalisée' en 2009. L'Est arrive à nouveau en seconde position tout en ayant perdu le plus sur cet indicateur, devant le Centre et le Sud, les deux grandes circonscriptions passant sous la barre des 40%, en large baisse par rapport à 2009 et 2004. L'étendue des scores sur cette variable « proportion des votes nominatifs » qui était de 12,4% en 2004 et de 6,6% entre la circonscription Sud (taux le plus petit) et la circonscription Nord (taux le plus grand) remonte cette fois à 10,3%.

L'ADR perd, comme en 2009, environ 4 points de % en 2013 pour se retrouver avec moins de la moitié du pourcentage de voix obtenu il y a neuf ans et cette chute aurait pu être plus importante encore sans les votes de liste, puisque le taux de votes nominatifs baisse lui aussi. C'est bien entendu le bon score de la liste de son dissident Jean Colombera dans cette circonscription qui apparaît comme responsable principal de cette double baisse, étant donné que son PID obtient ici plus de 3% des voix (pour moins de 2% partout ailleurs) et que le taux de voix nominatives allant largement à son leader est de plus de 50%. Le score du PID, et encore davantage celui de l'autre nouveau venu Parti Pirate dont le résultat est encore meilleur, est d'autant plus remarquable qu'il dépasse celui de La Gauche, pourtant en hausse partout dans le pays et donc aussi dans le Nord. Le poids cumulé des deux nouveaux partis y est de plus de 6,5%, un résultat qui montre que même sans pouvoir espérer l'obtention d'un siège dans une des deux petites circonscriptions en raison du seuil électoral effectif plus élevé de celles-ci, une partie de l'électorat est sensible à une offre alternative. Enfin, le retour de Charles Goerens en tête de liste pour les Libéraux se conjugue cette fois avec un gain électoral important, du même ordre que celui obtenu dans le Centre, mais aussi cette fois avec une baisse de la proportion des voix nominatives dans ce total. Pour autant, le vote pour le Parti Démocratique demeure celui pour lequel la part de ces voix est la plus importante.

Dans la circonscription Est, le parti qui obtient le taux de voix nominatives le plus important n'est autre que Les Verts, pourtant quatrième sur cet indicateur en 2009. Aucun des partis n'atteint ici une proportion de voix nominatives supérieure à 50% alors que c'était le cas pour les trois plus grands partis en 2009, celle des Verts ne faisant que stagner ici (après un gain de 8 points de % en 2009) alors que son électorat se contracte légèrement. La chute des voix nominatives dans le vote libéral est ici la plus spectaculaire, plus de 15 points de %, pour un gain électoral inférieur à ceux enregistrés dans le Centre et le Nord. C'est d'ailleurs dans l'Est qu'en moyenne la baisse du poids du vote nominatif est la plus grande et tout comme dans le cas du Nord, autre bastion chrétien-social, c'est là aussi que le PCS a été le plus sanctionné par les électeurs.

Dans le Centre, la part des voix nominatives dans le vote libéral s'écroule alors que le parti voit son résultat en forte progression ; dans le même temps chez les écologistes cette part augmente encore, comme en 2009, à mesure que son score se détériore. Pour autant, la baisse du taux de votes nominatifs peut aussi accompagner une baisse du score du parti, comme en témoigne le cas du PCS qui devient en 2013 celui qui obtient la part de voix nominatives la plus faible parmi des quatre grands partis. Ceci indique que le vote chrétien social a davantage baissé parmi les votes nominatifs (près de 5 points de %) que parmi les votes de liste (moins de 3 points de %). Il en va de même, mais dans des proportions moindres, pour les Socialistes qui deviennent dans le parti pour lequel la part des voix nominatives est la plus grande dans le Centre. Notons encore que la proportion du vote nominatif pour le nouveau venu Parti Pirate est ici pour ce parti la plus importante des quatre circonscriptions, la présence de son leader en tête de liste y étant sans doute pour beaucoup, tout en engrangeant ici que le troisième score du parti.

Le POSL demeure comme en 2009 le parti pour lequel le taux de voix nominatives est le plus grand dans le Sud malgré une chute de dix points de %, suivi par le PCS qui lui n'enregistre qu'une baisse de trois points de % sur cet indicateur, les deux partis enregistrant une défaite électorale du même ordre dans la circonscription. Les Verts se maintiennent électoralement tout en baissant un peu plus que le PCS sur la part du vote nominatif dans leur score total. La Gauche se rapproche dans son fief des 6% mais celui-ci ne correspond plus à son meilleur taux de vote nominatifs dans le total (c'est cette fois dans le Nord où la formation de gauche radicale obtient son moins bon score que l'on retrouve la plus grande contribution en voix de préférence).

La présentation des résultats permettant d'analyser le comportement électoral des électeurs « physiques » ou « réels » au niveau national, telle que nous l'avons introduite depuis le rapport ELECT 2004, nous apporte d'autres enseignements.

Pour rappel, nous proposons une méthode prenant en compte le nombre de bulletins valables constatés au niveau national et qui applique à celui-ci les pourcentages de voix obtenus par chacun des partis. En effet, le nombre total d'électeurs fictifs auquel on aboutit en pondérant les résultats n'est pas égal au nombre réel de bulletins valables (ici 187.822 électeurs fictifs estimés alors qu'il y avait 204.011 bulletins valables), ce qui rend l'interprétation des résultats en chiffres absolus assez abstraite⁹. Cette inadéquation provient du fait qu'au contraire des bulletins où sont exprimés des suffrages de liste, les bulletins exprimant des votes nominatifs ne sont pas toujours complets (toutes les voix disponibles ne sont pas utilisées), on appelle aussi ce type de vote un « vote partiel ». Le calcul traduisant les nombres totaux de voix en électeurs fictifs, qui demande la division du nombre de voix exprimées par le nombre de députés à élire dans la circonscription, est en effet appliqué tant aux suffrages de liste (ce qui est correct) qu'aux suffrages nominatifs (ce qui est une approximation).

Cette dernière approximation provoque une « mésestimation » des électeurs fictifs ayant émis un vote nominatif. Un exemple simple peut illustrer ce phénomène : si dans la circonscription Sud 12 électeurs votent uniquement pour le candidat Juncker (en lui accordant chacun deux voix), la méthode traditionnelle qui se base sur les voix distribuées et pas sur le nombre de bulletins (ou d'électeurs) comptabilisera seulement un électeur fictif¹⁰. Les étapes de la procédure proposée sont donc les suivantes :

Le nombre d'électeurs fictifs ayant exprimé un vote de liste (110.252) ne change pas, puisque la division par le nombre de voix à disposition est correcte ;¹¹

Nous retranchons le nombre total d'électeurs fictifs ayant exprimé un vote de liste du nombre total de bulletins valables (204.011). Ceci nous donne le nombre réel de personnes ayant émis un vote nominatif, dans le cas d'espèce 93.759, ce qui permet au niveau agrégé des résultats, de donner le pourcentage réel de personnes ayant effectué un vote de liste ou un vote préférentiel ;

⁹ Il est évident que le calcul en termes d'électeurs fictifs ne se fait que pour obtenir un chiffre relatif, le pourcentage de voix obtenu par chaque parti pondéré par le nombre de voix en jeu dans chacune des circonscriptions, et que les chiffres absolus ne servent qu'à générer ces pourcentages. Ils ne sont pas destinés à être étudiés en tant que tels. Néanmoins, afin de générer des chiffres absolus à des fins comparatives, par exemple avec des systèmes où seul un vote est disponible, il nous semble utile de procéder à ce petit calcul supplémentaire.

¹⁰ En effet, 12 fois 2 voix égale 24 ; ce résultat divisé par 23 (le nombre de députés à élire dans le Sud) est égal à 1,04 électeur fictif. Onze électeurs qui ont exprimé un vote préférentiel sont donc ignorés.

¹¹ Néanmoins, puisque nous nous basons ici sur les résultats officiels et que les chiffres ventilés par type de vote ont dû être estimés pour deux circonscriptions, il ne s'agit peut-être pas de chiffres rigoureusement exacts à la personne physique près, mais il s'agit de l'approximation la plus performante possible.

Afin de garder les pourcentages totaux obtenus par les différents partis dans le calcul classique des électeurs fictifs (en postulant donc qu'il n'y a pas de différence systématique dans l'utilisation maximale ou non des voix entre les électorats nominatifs des partis), nous appliquons ce pourcentage au nombre total de bulletins valables pour obtenir une approximation du nombre total d'électeurs de chaque parti.

Enfin, afin d'approcher le nombre d'électeurs qui ont émis un vote nominatif par parti nous retranchons le nombre d'électeurs ayant exprimé un vote de liste du nombre d'électeurs total pour ce parti nouvellement calculé.

Nous insistons sur le fait que seule la dernière ligne du tableau qui suit doit être comprise comme mentionnant des chiffres exacts, en « personnes physiques ».¹² Les autres chiffres doivent être compris comme des fictions. En particulier, la troisième colonne (« suffrages nominatifs ») reprend des chiffres par parti qui ne constituent que le minimum approché des personnes ayant émis un vote nominatif pour le parti en question, étant entendu qu'une large majorité des 93.759 électeurs qui ont panaché leurs votes l'ont fait sur plusieurs listes (voir le chapitre 'bulletins' de ce rapport).

Le pays en 'électeurs réels'

Nom du parti	Suffrages de liste	Suffrages nominatifs	Suffrages totaux	% des suffrages	% nominatifs
PCL	1802	1129.44	2931.44	1,44%	38,53%
La Gauche	5849	3262.46	9111.46	4,47%	35,81%
Les Verts	10737	10306.75	21043.75	10,32%	48,98%
POSL	19491	19701.54	39192.54	19,21%	50,27%
PD	20267	18651.80	38918.80	19,08%	47,92%
PCS	37060	32406.69	69466.69	34,05%	46,65%
ADR	9089	4748.93	13837.93	6,78%	34,32%
PIRATE	3974	2058.08	6032.08	2,96%	34,12%
PID	1983	1493.31	3476.31	1,70%	42,96%
Total	110252	93759	204011		45,96%

FIGURE 2 LE PAYS EN « ÉLECTEURS RÉELS »

¹² Avec la seule réserve de l'estimation réalisée pour deux des quatre circonscriptions.

Ainsi, autant la dernière cellule de la troisième colonne (suffrages nominatifs) du tableau classique représentant les électeurs fictifs peut être lue comme étant le nombre minimal de personnes ayant exprimé un vote nominatif (si toutes ces personnes avaient utilisé toutes les voix à leur disposition), autant la cellule correspondante du tableau ci-dessus donne une approximation réaliste du nombre réel de personnes ayant émis ce type de vote. En utilisant cette méthode, on découvre qu'alors que les votes valables ont augmenté de moins de 14.000 unités, le nombre de bulletins de liste s'est lui accru d'environ 20.500, avec pour conséquence une rétractation du nombre de bulletins exprimant un vote nominatif de 100.000 en 2009 à 93.759 en 2013. Contrairement à 2009 et 2004, la majorité des électeurs luxembourgeois a donc renoué avec un vote de liste, puisque seuls 46% ont en 2013 voté nominativement, un taux également inférieur à celui de 1999 qui était de 48,1% (Dumont et al. 2006).¹³

Ces mêmes calculs réalisés par circonscription révèlent que contrairement à 2009 où toutes votaient en majorité nominativement, seul le Nord (comme en 1999) le fait désormais en 2013 (51,7%). Le Sud arrive en seconde position avec 45,3% devant le Centre et l'Est dans un mouchoir de poche (une différence de 0,05 point de % de plus pour la première citée) à 44%.

En conséquence, comme déjà évoqué auparavant, la convergence des choix de types de votes sur le territoire du Grand-Duché observée en 2009 fait place à nouveau à une plus grande différenciation : l'étendue repasse de 4% en 2009 à 7,7% soit plus qu'en 2004 mais moins qu'en 1999. Une différence majeure existe néanmoins par rapport à 1999, puisque depuis 2009 le Sud n'est plus la circonscription où la part du vote nominatif est la plus faible (contrairement au calcul opéré avec les électeurs fictifs) et s'est même installée à la deuxième position du classement devant l'Est et le Centre. Comme à l'accoutumée la différence entre le pourcentage de voix (en électeurs fictifs) et le pourcentage d'électeurs physiques est moindre dans le Nord et dans l'Est que dans les autres circonscriptions, en raison du nombre moindre de voix à attribuer dans ces circonscriptions et donc à une utilisation involontairement non complète de toutes les voix à disposition – voir l'étude complète des bulletins.

¹³ Si l'on compare la structuration du vote dans le temps en utilisant les électeurs fictifs, en revanche, le taux de vote nominatif est tout juste inférieur en 1999 à celui de 2013. Ce qui conduit à ces résultats contradictoires est évidemment la différence de méthode utilisée : il y avait en 1999 une proportion plus grande d'électeurs exprimant un vote préférentiel qu'en 2013, mais les électeurs-panacheurs de 2013 ont utilisé davantage les voix à leur disposition que ce que l'avaient fait leurs prédécesseurs, ce qui a pour effet d'augmenter la contribution en voix des bulletins nominatifs par rapport au total.

Comme indiqué plus haut, l'interprétation de ces calculs est sujette à caution lorsque l'on passe à la répartition des votes de liste et nominatifs par parti, en raison justement de la faculté laissée aux électeurs de voter pour des candidats de plusieurs listes. A strictement parler, il n'est en effet pas possible de donner la proportion exacte de personnes physiques ayant voté nominativement pour un parti, mais seulement une approximation du nombre minimal auquel nous pouvons arriver. Nous ne pouvons représenter le nombre de personnes physiques (et donc non plus la proportion exacte des personnes ayant voté pour la liste, même si nous avons le nombre exact de ces électeurs) ayant voté nominativement pour un parti qu'en « faisant comme si » ces personnes avaient panaché toutes leurs voix sur une même liste. Malgré ces précautions d'usage, il est intéressant de comparer la distribution des électeurs par parti entre 2009 et 2013 au moyen de cette mesure. Même en considérant donc les personnes physiques émettant un vote nominatif comme étant un nombre minimum (leur nombre est évidemment plus grand mais il l'est, à des taux variables, pour tous), **le POSL est au niveau national le seul parti dont l'électorat comme en 2004 et en 2009 émet encore majoritairement un vote nominatif. Il en est ainsi dans les trois plus grandes circonscriptions et à l'exception donc de l'Est.** Les Libéraux eux n'ont un électorat majoritairement préférentiel que dans le Nord, mais qui est avec 59,3% le record observé entre tous partis et toutes circonscriptions. Les Verts sont deuxièmes sur cet indicateur au niveau national en étant deuxièmes également dans le Centre, troisièmes dans le Sud derrière le POSL et le PCS ainsi que dans le Nord derrière le PD et le PID et enfin premiers dans l'Est. Ce dernier résultat est particulièrement étonnant étant entendu que la part estimée de l'électorat préférentiel pour ce parti dans l'Est n'était que de 36,3% en 2009, tandis qu'il est majoritaire (tout comme dans le Nord mais cela était déjà le cas en 2009) en 2013. Concluons en constatant que les cinq petits partis ont tous un taux de vote nominatif plus faible que les quatre grands, mais que les deux nouveaux venus ne se distinguent pas par des taux nettement plus faible (même si dans l'estimation le Parti Pirate ferme la marche) que les trois autres.

Notons enfin qu'un calcul alternatif du classement au niveau national, basé sur l'addition des chiffres observés au niveau des circonscriptions (plutôt que de procéder à une estimation sur base des résultats en électeurs fictifs au niveau national), produit en 2013 des résultats similaires au quart de point de % près et n'altère en rien la hiérarchie des partis établie ci-dessus.

L'ANALYSE DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2014

Les mêmes calculs ont été opérés pour les élections européennes qui se sont déroulées pour la première fois de façon non simultanée avec les législatives. Aussi, nous produisons deux tableaux pour l'analyse de ces élections ci-dessous. Le premier reprend les résultats en termes de voix obtenues, le second en termes d'électeurs (bulletins).

Election de six députés pour le Parlement européen : Circonscription unique (nationale)¹⁴

Electeurs inscrits : 260.433

Nombre de votants : 226.218 (85,55%)

Bulletins blancs : 12.728 (5,63%) - Bulletins nuls : 9.718 (4,30%) -

Bulletins blancs et nuls : 22.446 (9,92%)

Bulletins valables : 203.772 (90,1%)

Nom du parti	Suffrages de liste	Suffrages nominatifs	Suffrages totaux	% des suffrages	% nominatifs
PCL	11016	6490	17506	1,49%	37,07%
La Gauche	38742	28802	67544	5,76%	42,64%
Les Verts	96690	79383	176073	15,02%	45,09%
POSL	89418	48086	137504	11,73%	34,97%
PD	79062	94193	173255	14,78%	54,37%
PCS	293286	148292	441578	37,66%	33,58%
ADR	59964	28334	88298	7,53%	32,09%
PIRATE	35706	13847	49553	4,23%	27,94%
PID	10920	10383	21303	1,82%	48,74%
Total	714804	457810	1172614		39,04%

¹⁴

Source : http://www.elections.public.lu/fr/elections-europeennes/2014/resultats-officiels/RECENSEMENT_GENERAL_2014.pdf

http://www.elections.public.lu/fr/elections-europeennes/2014/resultats-officiels/RECENSEMENT_GENERAL_2014.pdf

Le premier commentaire de ce tableau concerne les chiffres de participation, en nette baisse par rapport à 2009 : plus de 5 points de % d'inscrits ne se sont pas rendus au bureau de vote. Les votes blancs et nuls étant également en légère hausse, on constate un chiffre absolu de votes valables inférieur à celui observé en 2013 pour les élections législatives alors que le nombre d'inscrits était supérieur de plus de 20.000 unités (notons d'ailleurs que l'accroissement du nombre d'inscrits aux élections législatives de 2013 par rapport à 2009 était de l'ordre de 16.000 pour 20.000 unités entre les deux élections européennes).

En reportant le nombre de votes valables aux inscrits et non pas aux votants, on constate donc qu'en 2014 seuls un peu plus des trois quarts des électeurs appelés (et obligés de le faire, le vote obligatoire s'appliquant à toutes les personnes luxembourgeoises ou européennes se trouvant déjà sur les listes électorales ainsi qu'aux ressortissants européens ayant fait la démarche de s'inscrire pour la première fois), en réalité 77,1%, ont exprimé un vote valable. Il s'agit d'une baisse de plus de 5,3 points de % par rapport à 2009.

Il est clair que le découplage des élections a joué un rôle dans ce résultat : en raison de la crise gouvernementale et des élections législatives anticipées de 2013, le Luxembourg s'est trouvé pour la première fois depuis dans la situation des autres Etats membres européens où la date de l'élection du Parlement européen ne coïncide pas avec une autre élection d'importance, et a sans doute ainsi subi le désintérêt observé partout ailleurs en termes de participation électorale pour ce niveau de pouvoir. Le petit nombre de députés européens à élire n'a sans doute pas non plus contribué à intéresser les électeurs dans un climat européen morose. D'autres raisons d'ordre administratif pourraient également jouer un rôle dans cette baisse significative de la participation électorale aux élections européennes dans un pays où le vote est obligatoire (et d'où était par ailleurs issu le candidat désigné par le plus grand parti de la législature précédente au Parlement européen pour la présidence de la Commission européenne, même si celui-ci ne figurait pas sur la liste de son parti).

Par rapport aux élections européennes de 2009 (la comparaison la plus stricte ne devrait en principe se faire qu'avec ce niveau et donc uniquement avec les élections précédentes, étant donné les différences de nombres de sièges mis en jeu et de taille de la circonscription qui subsistent – même si d'autres différences relatives au système électoral ont été gommées avant les élections de 2009, voir Dumont et al. 2011 – mais la tentation de donner aux élections européennes une valeur de test national après la formation d'un gouvernement inédit et des raisons d'ordre méthodologique ayant trait à la comparaison de résultats sur un même nombre de communes, nous procéderons plus loin à une comparaison des élections législatives de 2013 et européennes de 2014 sur base territoriale dans une prochaine section), **le PCS se relève pour réaliser un score historique à ce niveau de pouvoir, encore supérieur à celui de 2004 lors de la dernière participation et du plébiscite du candidat Juncker à ces élections.¹⁵ Les trois partis ayant récemment formé une coalition gouvernementale excluant le PCS sont tous pénalisés, en particulier l'ancien partenaire de celui-ci pendant la législature nationale écourtée de 2009 à 2013, le POSL.**

En deux élections européennes les Socialistes ont en effet perdu près de la moitié de leur électorat pour flirter désormais avec la barre des 10%. Les Verts ayant le moins perdu des trois nouveaux partenaires obtiennent par défaut la seconde position du classement, égalant leur deuxième meilleur résultat aux élections européennes (avec cependant un score ne représentant que moins de 40% de celui du PCS), devant le parti du nouveau Premier ministre enregistrant lui aussi (mais de peu, 2004 ayant été aussi un mauvais cru) son plus mauvais résultat à ce niveau.

Le vote PCS est clairement un vote d'adhésion au parti, la part des votes nominatifs n'atteignant qu'un tiers du total, tandis qu'un taux similaire sanctionne quant à lui la difficulté de la tête de liste socialiste à limiter les dégâts du parti lors de cette élection. A cet égard les Libéraux gardent comme en 2009 un électorat majoritairement nominatif (même si ce taux est comme la proportion moyenne en nette baisse), leur tête de liste leur permettant d'adoucir la défaite, tandis que Les Verts maintiennent une structuration de leur vote similaire à celle observée en 2009.

¹⁵ Pour rappel en 2009 les grands partis n'avaient pour la première fois pas présenté leurs poids lourds sur les deux listes ; la décision du Premier ministre sortant de ne pas se présenter sur la circonscription nationale du scrutin pour le Parlement européen ayant eu pour effet de faire chuter le parti à ces élections à son niveau le plus bas alors qu'il obtenait un score historique aux élections législatives.

Les scores cumulés des petits partis augmentent par rapport à 2009 de pas moins de 7 points de %, principalement en raison du score du nouveau venu Parti Pirate et des gains de La Gauche (le PID fait quant à lui mieux que la Biergelëscht qui se présentait en 2009). Comme déjà observé aux législatives mais avec un score au niveau national bien moindre et une différence moins grande avec les autres partis, il se confirme que le Parti pirate du Luxembourg a l'électorat le plus enclin à soutenir le message porté par la formation plutôt qu'à voter pour des candidats particuliers. Enfin, l'ADR continue à reculer comme à chaque fois depuis 2004 mais parvient pour la première fois à obtenir un meilleur score aux européennes qu'aux législatives, avec un taux de voix nominatives en nette baisse par rapport à 2009.

Elections européennes : en 'électeurs réels'

Nom du parti	Suffrages de liste	Suffrages nominatifs	Suffrages totaux	% des suffrages	% nominatifs
PCL	1836	1206,12	3042,12	1,49%	39,65%
La Gauche	6457	5280,52	11737,52	5,76%	44,99%
Les Verts	16115	14482,24	30597,24	15,02%	47,33%
POSL	14903	8991,88	23894,88	11,73%	37,63%
PD	13177	16930,54	30107,54	14,78%	56,23%
PCS	48881	27854,59	76735,59	37,66%	36,30%
ADR	9994	5350,06	15344,06	7,53%	34,87%
PIRATE	5951	2660,11	8611,11	4,23%	30,89%
PID	1820	1881,95	3701,95	1,82%	50,84%
Total	119134	84638	203772		41,54%

Le pourcentage exact d'électeurs ayant remis un bulletin exprimant des voix nominatives est de 41,5% soit en baisse de 7,3 points de % par rapport à 2009, soit une chute encore plus abrupte que celle des législatives (6,8%) alors même que les élections européennes portaient d'un taux d'électeurs nominatifs inférieur de 4 points de % à celui des législatives en 2009. Cette proportion est également nettement plus faible que celles observées en 2004 (44,9%) et 1999 (45,6%).

STRUCTURATION DU VOTE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET EUROPÉENNES DE
2009 ET DE 2013

LA STRUCTURATION DU VOTE PANACHÉ

(SUR BASE DE L'ÉCHANTILLON DE BULLETINS NOMINATIFS)

Les échantillons de 6.155 bulletins de vote panachés pour les législatives de 2013 et de 3.402 pour les européennes de 2014 tirés après les scrutins respectifs nous permettent, comme dans les études précédentes, d'estimer la proportion de votes panachés intra-liste (plusieurs candidats sur une même liste) et inter-listes parmi les personnes ayant émis un vote panaché.¹⁶

En 2013, nous avons déjà observé que le vote de liste reprenait de la vigueur face au vote nominatif par rapport à 2009. **Au sein des votes nominatifs, la tendance est aussi à la baisse pour le nombre de personnes effectuant un vote panaché entre plusieurs listes (72%) après le record de 2009, une diminution de 4,6 points de %. Cette part est également plus faible que celle constatée en 2004 mais néanmoins plus forte que celle de 1999 qui constituait avant les années 2000 un record pour les votes inter-listes.**

On remarque aussi une homogénéisation sur le comportement des panacheurs entre les quatre circonscriptions : le Centre et le Nord sont celles qui panachent le plus entre plusieurs listes (respectivement 73,9% et 73,8%) devant le Sud et l'Est (respectivement 70,4% et 70,1%) pour une étendue des résultats de seulement 3,8% là où elle était de plus de 10% en 2009.

Le Sud est largement en baisse sur cet indicateur (-8,4 points de %) alors que l'Est est la seule circonscription en hausse (+1,7 points de %). Contrairement à 2009, on observe que la proportion de bulletins inter-listes parmi les votes nominatifs aux européennes est à présent légèrement supérieur à celui des législatives, se situant à 72,6% tout en étant lui aussi mais plus légèrement en baisse (-2,2 points de %).

¹⁶ L'échantillon représente 6,5% du total des bulletins panachés (93.759, voir tableau plus haut en « électeurs réels ») émis lors des élections législatives de 2013, pour 4% (de 84.638) aux élections européennes de 2014.

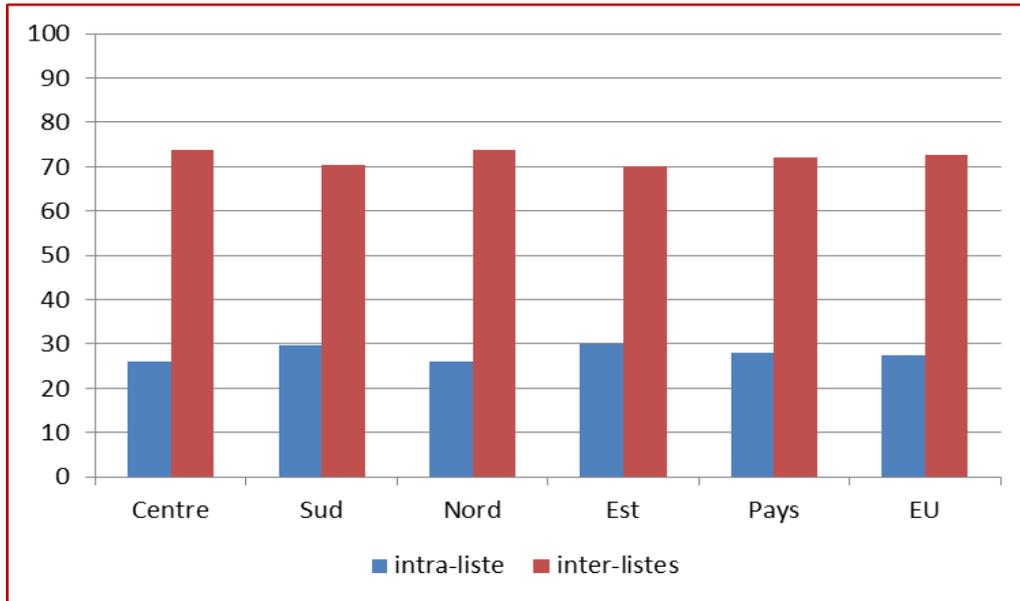


FIGURE 3 STRUCTURE DU VOTE PANACHE ELECTIONS 2013 – PROPORTION DE BULLETINS INTRA- ET INTER-LISTES PAR CIRCONSCRIPTION, AU NIVEAU NATIONAL ET POUR LES EUROPEENNES

La part relative des deux types de panachage parmi les bulletins se distribue de cette façon entre partis :¹⁷

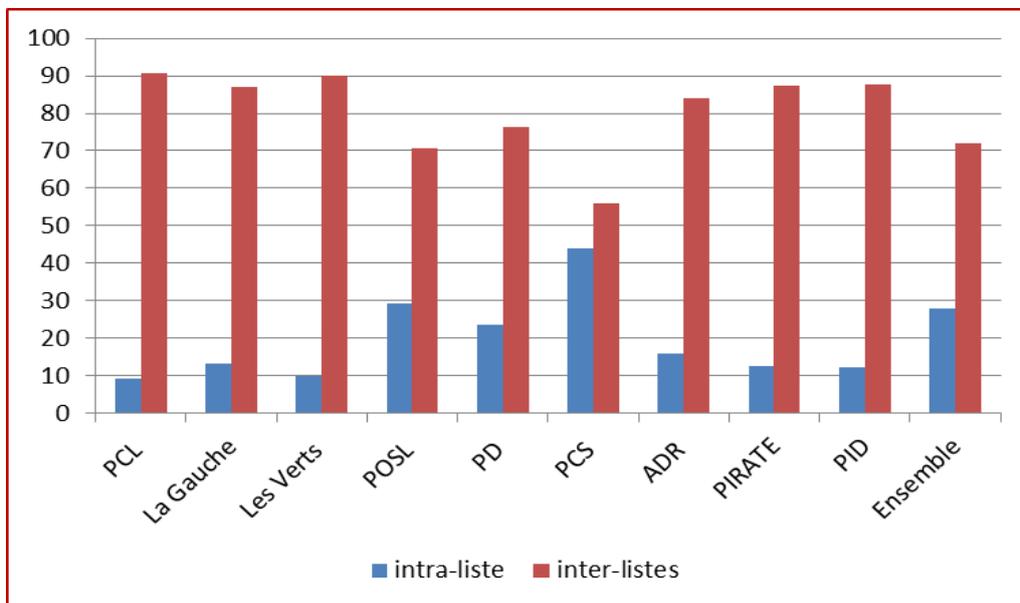


FIGURE 4 STRUCTURE DU VOTE PANACHE ELECTIONS LEGISLATIVES 2013 – PROPORTION DE BULLETINS INTRA- ET INTER-LISTES PAR PARTI AU NIVEAU NATIONAL

¹⁷ Afin d'assurer la comparaison avec les élections précédentes nous travaillons avec la même formule : afin d'arriver au nombre total de bulletins (et donc de ne pas les compter plusieurs fois lorsque l'électeur a voté pour des candidats de plusieurs listes) nous divisons le nombre bulletins où le parti a reçu au moins une voix par le nombre de partis pour lesquels des voix ont été données.

Comme en 2004 et en 2009, on observe au niveau national que le PCS est le parti dont la part de bulletins panachés sur une seule liste est la plus importante et cette fois cette part est en nette hausse pour se hisser à 44% alors qu'elle n'était que de moins d'un tiers en 2009. Contrairement à ces dernières élections, la part du vote intra-liste est aussi en nette augmentation au POSL pour retourner aux alentours des 30% comme en 2004 alors qu'elle était tombée proche de la barre des 20% en 2009. Seuls le PCS et le POSL ont une proportion de votes sur une seule liste supérieure à la moyenne. Les taux de vote intra-liste ne progressent que très peu pour les Libéraux et l'ADR ainsi que pour les autres partis, confirmant bien que la hausse de la moyenne générale du vote pour une seule liste est le produit des transformations de la structuration du vote nominatif chez les partis de gouvernement sortants. A l'autre extrême du classement sur cet indicateur, la part des votes intra-liste est d'environ 10% dans le total des bulletins exprimant des voix pour le PCL et pour Les Verts. Il n'y avait que 25,5 points de % de différence entre les extrêmes en 2009, cette étendue passe à plus de 34 points de % en 2013 en raison de l'accroissement du vote intra-liste pour le PCS.

Les résultats dans les différentes circonscriptions apportent des enseignements complémentaires.

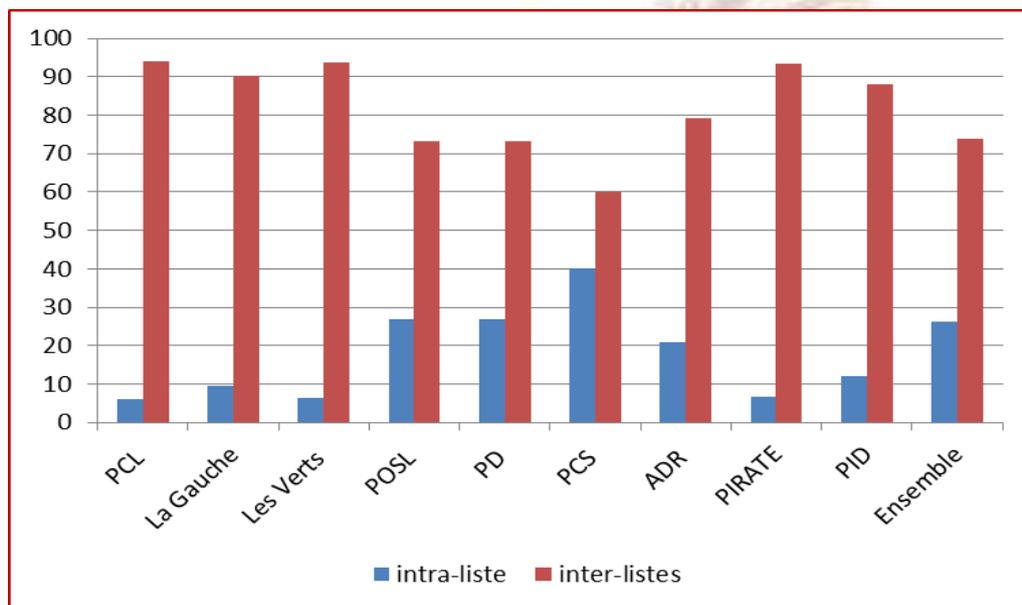


FIGURE 5 STRUCTURE DU VOTE PANACHE ELECTIONS LEGISLATIVES 2013 – PROPORTION DE BULLETINS INTRA-ET INTER-LISTES PAR PARTI DANS LE CENTRE

Dans le Centre, trois partis ont une proportion de vote inter-listes supérieure à la moyenne, puisque les Libéraux s'ajoutent aux POSL et au PCS par rapport à l'analyse au niveau national. Pour La Gauche, le Parti Pirate, le PCL et Les Verts (déjà en pointe sur cet indicateur en 2009 et rattrapé ici par le PCL) la barre des 90% de votes panachés entre plusieurs listes est dépassée.

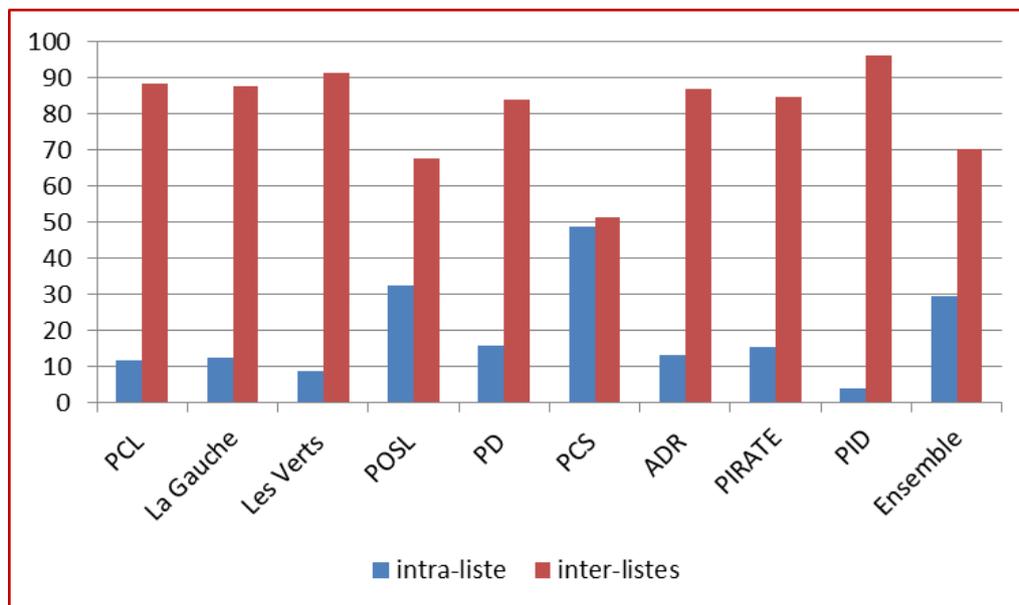


FIGURE 6 STRUCTURE DU VOTE PANACHE ELECTIONS LEGISLATIVES 2013 – PROPORTION DE BULLETINS INTRA-ET INTER-LISTES PAR PARTI DANS LE SUD

Le résultat le plus spectaculaire concerne le Sud, puisque la part des bulletins en faveur du PCS exprimant uniquement pour un (ou des) candidat(s) de cette liste est proche de la moitié (48,6%) du total des bulletins sur lequel au moins un vote pour un candidat du PCS est donné. Il s'agit du ratio le plus équilibré entre votes intra et inter-listes enregistré en 2013. Ici aussi le POSL suit et tire également la moyenne du vote intra-liste à la hausse (en 2009 le Sud était devenu la circonscription où l'on panachait le plus entre listes au sein des votes nominatifs et n'est plus que troisième à cet égard en 2013) alors que tous les autres partis n'ont une proportion de ce type de bulletin que de 16% ou moins.

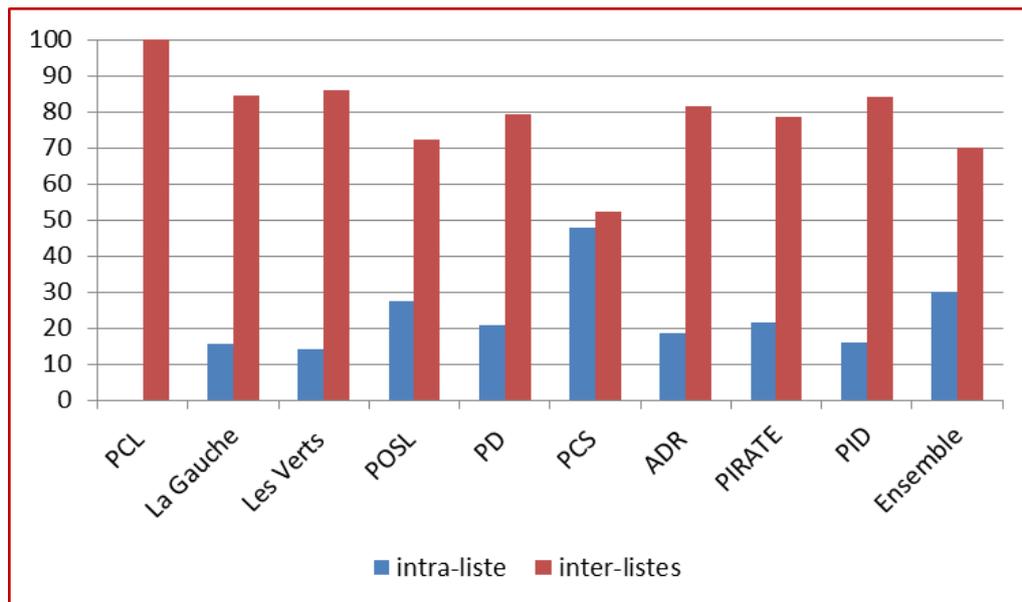


FIGURE 7 STRUCTURE DU VOTE PANACHE ELECTIONS LEGISLATIVES 2013 – PROPORTION DE BULLETINS INTRA-ET INTER-LISTES PAR PARTI DANS L’EST

Comme dans le Sud, mais ici suite à une hausse du vote intra-liste plutôt qu’à une chute, la proportion de ces bulletins est de 30%. Seul le PCS obtient un taux plus haut que cette moyenne, en atteignant un ratio proche de celui du Sud, les votes sur une seule liste représentant 47,8% des bulletins en faveur des chrétiens-sociaux. Ici cependant il est habituel que le PCS obtienne une part de ce type de vote supérieure à 40%. En raison de la petite taille de la circonscription et par là même de celle de notre échantillon, les résultats concernant les plus petits partis (100% de bulletins inter-listes pour le PCL) sont à relativiser, mais il est intéressant de constater que la part des bulletins inter-listes dans le total du Parti Pirate est ici de plus de 20%.

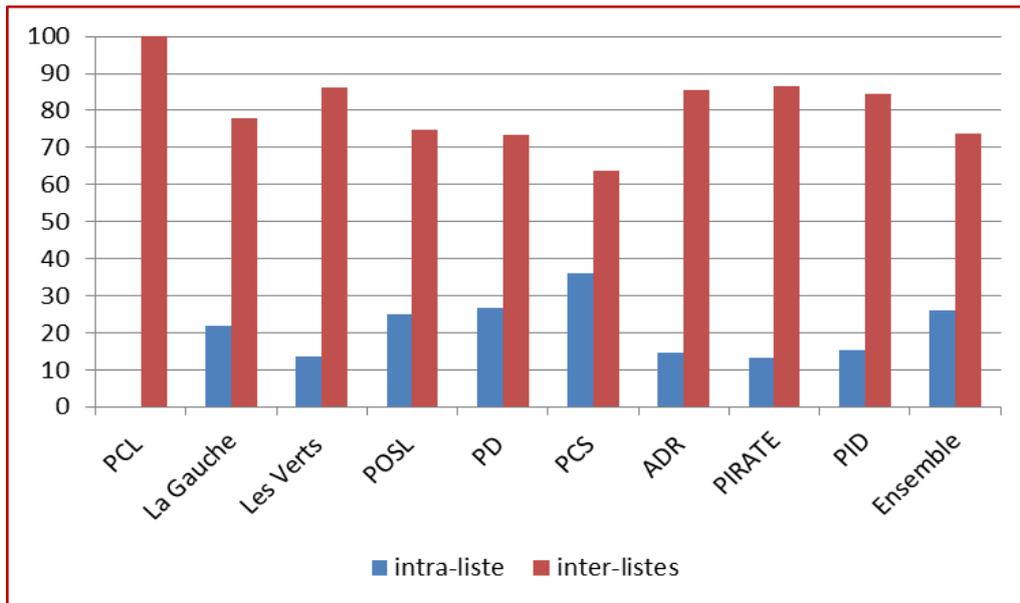


FIGURE 8 STRUCTURE DU VOTE PANACHE ELECTIONS LEGISLATIVES 2013 – PROPORTION DE BULLETINS INTRA- ET INTER-LISTES PAR PARTI DANS LE NORD

Enfin, dans le Nord, la part relative des bulletins panachés intra-liste est la plus importante, en augmentation et supérieure à la moyenne pour le PCS encore et pour le PD. Le Parti Pirate devance de justesse Les Verts pour la première place en termes de votes inter-listes.

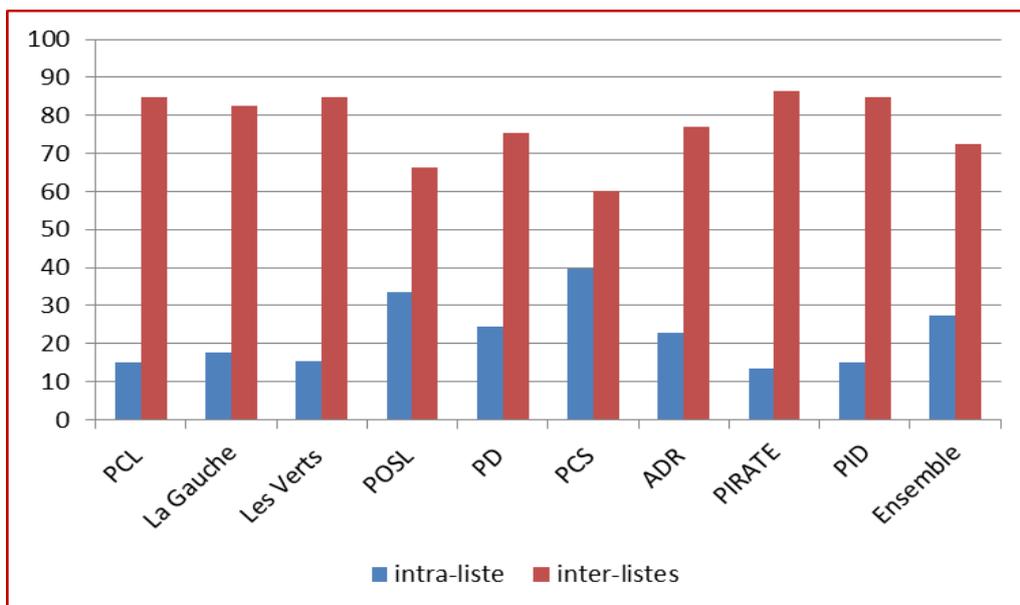


FIGURE 9 STRUCTURE DU VOTE PANACHE ELECTIONS EUROPEENNES 2014 – PROPORTION DE BULLETINS INTRA- ET INTER-LISTES PAR PARTI

Comme en 2009 et comme pour les élections législatives de 2013, le PCS est le celui pour lequel la part des bulletins inter-listes dans les bulletins exprimant des votes nominatifs pour ce parti est la plus faible aux élections européennes de 2014. Si cette proportion baisse (et donc le vote intra-liste augmente) de 64,5% à 60,3% en comparant les deux élections européennes on voit néanmoins que la part du vote inter-listes pour ce parti est plus important aux européennes de 2014 (de 4,3 points de %) qu'aux législatives de 2013.

Si nous avons constaté un accroissement important de l'étendue entre les valeurs extrêmes pour ces dernières, l'augmentation est ici moindre (de 21 points de % à 26,1 points de %) en raison de cette moindre 'anomalie' PCS aux européennes mais aussi parce que pour ces élections tous les partis dépassent une proportion de 15% de votes inter-listes à l'exception du Parti Pirate qui prend la valeur extrême de 13,6% (alors que le PCL aux législatives est sous la barre des 10%). Comme aux élections de 2013 l'autre parti qui voit s'accroître le plus la part de son vote intra-liste, mais avec une dynamique électorale inverse (pour rappel les socialistes perdent encore plus que ce que les chrétiens-sociaux gagnent aux européennes de 2014), est le POSL. Seuls ces deux partis ont une part de vote intra-liste supérieure à la moyenne.



LA STRUCTURATION DU VOTE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2013 ET EUROPÉENNES DE 2014 ET COMPARAISON DANS LE TEMPS

Nous pouvons à présent reporter les proportions estimées à l'aide de l'analyse de l'échantillon des bulletins panachés aux pourcentages de votes nominatifs officiels, afin de présenter la structuration des votes selon toutes les modalités prévues dans la loi électorale (vote de liste ; vote pour des candidats sur une même liste ; panachage inter-listes). Etant donné que le calcul des proportions votes intra-liste / votes inter-listes s'opère (et cela toujours été le cas) sur base des bulletins et donc des électeurs plutôt que sur les voix, on voit ici encore l'intérêt d'avoir calculé le nombre précis, et donc la proportion réelle, d'électeurs ayant émis un vote nominatif. Ceci nous permet, comme en 2004 et en 2009, de produire des analyses basées sur les bulletins/électeurs. Comme en 2009 également nous analysons les proportions de voix exprimées sur les bulletins de notre échantillon, ce qui nous permet aussi d'obtenir une unité d'analyse comparable entre votes de liste et votes intra- et inter-listes.

Etant donné que dans le passé la formule de calcul impliquait tant les voix distribuées (pour séparer votes de liste et votes nominatifs) que les types de votes exprimés (pour faire la part entre votes intra-liste et votes inter-listes) sur base des bulletins/électeurs (les taux obtenus dans les graphiques présentés ci-dessus), nous procédons néanmoins tout d'abord à l'analyse de la structuration des votes selon cette formule pour comparer son évolution dans le temps. Par souci de concision cependant nous nous en tiendrons ici à l'analyse des élections législatives au niveau national (pour comparer avec les élections précédentes) et des élections européennes (pour comparer les deux types de scrutin). Les graphiques représentant la structuration du vote et utilisant des unités d'analyse strictement identiques¹⁸ seront quant à eux aussi déclinés par circonscription.

¹⁸ Rappelons néanmoins que les pourcentages de voix ou de bulletins intra- et inter-listes proviennent d'un échantillon alors que la part des voix et des bulletins/électeurs émettant un vote de liste versus un vote nominatif proviennent des résultats officiels.

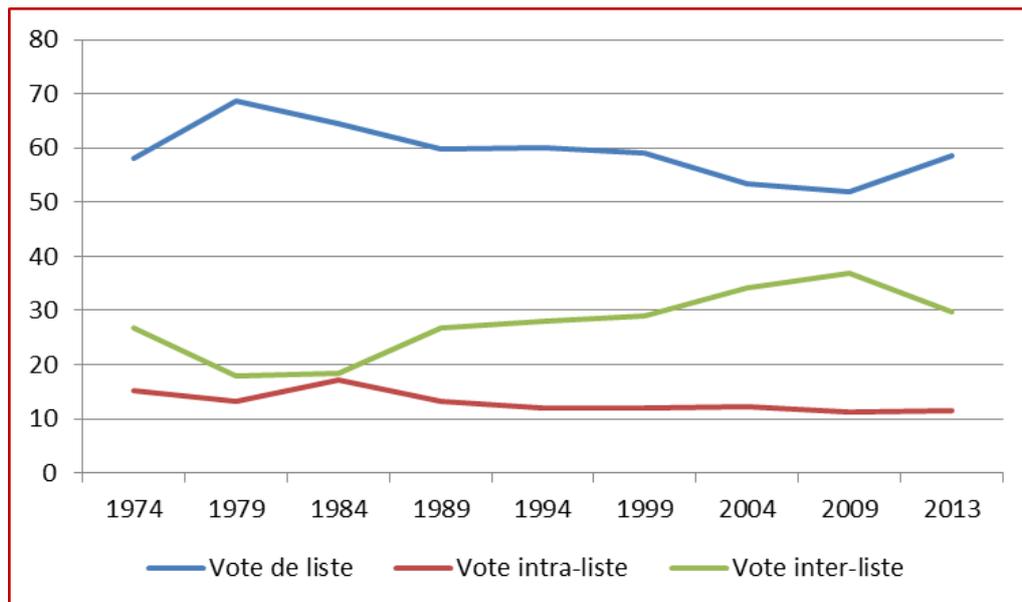


FIGURE 10 EVOLUTION DE LA STRUCTURATION DU VOTE AUX LEGISLATIVES DE 1974 A 2013 (NIVEAU NATIONAL)

Au total, en utilisant la formule de calcul classique, **le panachage inter-listes représente chute de 36,8% à 29,7% entre 2009 et 2013**. Cette baisse de plus de 7 points de % est une conséquence directe de celle des votes nominatifs, alors que le vote intra-liste lui se maintient à un niveau presque inchangé depuis 1994. Comme on le constate sur la figure 9 basée sur les différentes études électorales que le Grand-Duché a connues (CRISP, ELECT 2004, ELECT 2009 et ELECT 2013), le vote inter-listes avait quant à lui augmenté linéairement depuis 1979 et voit ici un coup d’arrêt sec à son évolution. Il est néanmoins encore plus de 10 points de % plus élevé en 2013 qu’en 1979 ou en 1984.

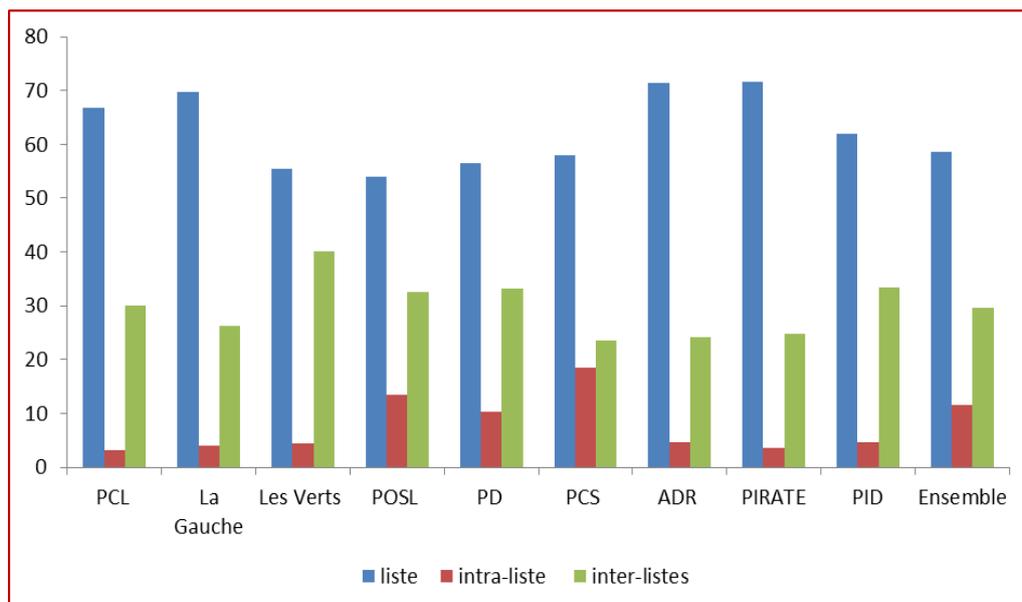


FIGURE 11 STRUCTURATION DU VOTE AUX LEGISLATIVES 2013 AU NIVEAU NATIONAL (CALCUL CLASSIQUE)

Comme en 2004 et en 2009, le vote nominatif intra-liste est le plus fort au PCS et augmente encore de 16,4% en 2009 à 18,5% en 2013, alors que le PD qui avait dépassé le POSL sur cet indicateur en 2009 voit cette proportion baisser de 12,3% à 10,2%, le POSL reprenant la deuxième marche du podium sur ce type de vote. Pour tous les autres partis le vote intra-liste ne contribue pour moins de 5% à leur score électoral. D'autre part, seuls Les Verts ont encore en 2013 un électorat inter-listes qui représente plus de 40%, les socialistes et Libéraux voyant cette proportion chuter d'environ 10 points de %. La baisse est aussi sensible même si moins marquée pour le PCS qui devient par la même occasion, avec 23,6%, le parti pour lequel la part des votes inter-listes est la plus faible des neuf formations en compétition. Le Parti Pirate et l'ADR sont désormais les deux partis pour lesquels le vote de liste représente plus de 70% du score total, juste devant les deux partis de gauche radicale.

Nous utilisons ci-dessous la même formule dite classique pour estimer la structuration du vote aux européennes de 2014 pour la comparer à celles des élections législatives de 2013.

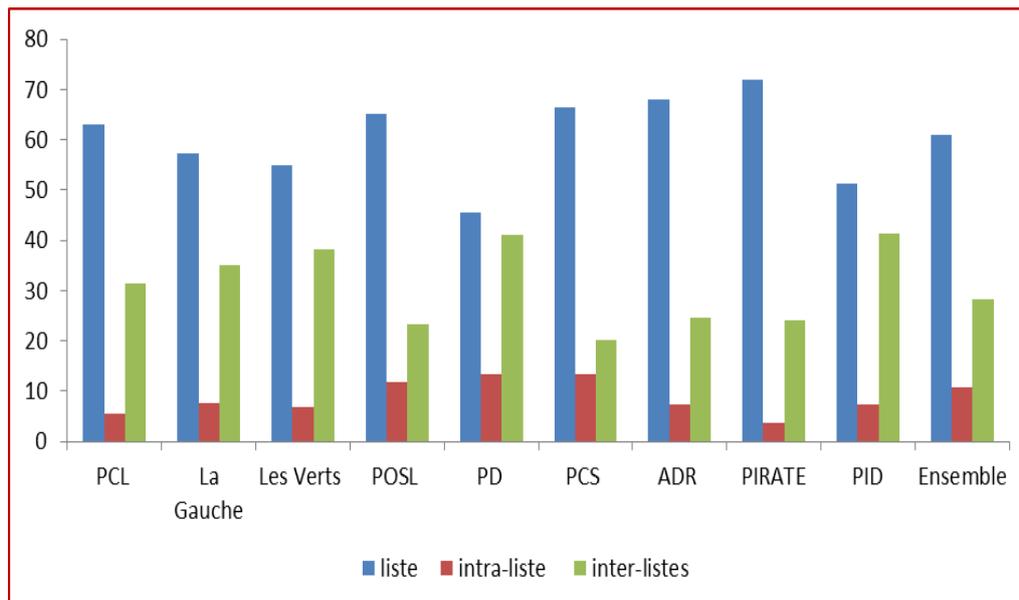


FIGURE 12 STRUCTURATION DU VOTE AUX EUROPEENNES 2014

Nous l'avons évoqué plus haut, la part des votes préférentiels a chuté entre les élections européennes de 2009 et celles de 2013, d'une façon plus abrupte (environ 7 points de % selon le calcul des électeurs fictifs) encore que la baisse enregistrée pour les élections législatives successives. Les votes de liste représentent à présent 61% du total. C'est principalement le vote panaché entre plusieurs listes qui chute, ici de 6 points de % pour tomber sous la barre des 30% (28,3%) mais le vote intra-liste, contrairement à ce que nous observons aux élections législatives de 2013, recule ici aussi, mais d'environ un point de % seulement, pour se situer à 10,7%.

Le parti qui a le taux de votes inter-listes le plus important est, comme aux européennes de 2009, le Parti Démocratique, même si cette proportion baisse autant que pour l'ensemble (41%) et que ceci transforme radicalement sa structuration du vote, puisqu'elle est cette fois dépassée par la contribution des votes de liste. Le PID arrive en seconde position alors que le PCS est quant à lui le parti pour lequel le vote inter-listes contribue le moins au total des suffrages obtenus. Il est en revanche celui où le vote intra-liste est le plus développé même si celui-ci, comme la moyenne générale, se tasse. Le poids des votes de liste dans le score du PCS et du POSL est à nouveau beaucoup plus grand aux européennes (2/3 au presque) qu'aux législatives. Le taux le plus important de votes de liste est comme aux législatives de 2013 celui du Parti Pirate, qui a aussi la plus petite proportion de votes intra-liste.

Nous pouvons désormais reprendre quelques leçons intéressantes du scrutin de 2013 par rapport à celui de 2009 en ce qui concerne l'évolution des partis selon leur poids dans les différentes modalités du vote :

- **En comparant les scores électoraux des partis par rapport à 2009 en différenciant votes de liste et votes nominatif, on constate que le PCS perd davantage en votes de liste (-4,2 points de %) qu'en votes préférentiels (-3,6 points de %). C'est aussi le cas de l'ADR (respectivement -2,6 et -0,5 points de %) tandis que c'est en votes de liste que les Libéraux augmentent le plus (respectivement +5,2 et +3,1 points de %). Les Verts et le POSL ont aussi des dynamiques opposées : les premiers stagnent en voix de préférence (+0,05 points de%) et leur baisse est donc due aux pertes en votes de liste (-2,6 points de %), tandis que les Socialistes perdent plus de 3 points de % en voix nominatives pour seulement 1,2 points de % en votes de liste. Les gains au total de La Gauche proviennent quant à eux un peu plus des votes de liste que des voix de préférence ;**

- **Parmi les votes intra-liste au niveau du pays, le score du PCS atteint 51% (il dépasse ce niveau dans le Sud et encore plus dans l'Est ; il n'atteignait 50% que dans le Sud en 2009) alors qu'il était de 48,3% en 2009 en ayant un bien meilleur résultat global. De 33,2% il passe à 28,6% parmi les votes inter-listes. La contribution des votes intra-listes parmi les votes préférentiels du parti passe de 27,2% à 38,9%, ce qui montre bien la concentration de ses voix nominatives en 2013 parmi les votes intra-liste. Pour autant, le PCS n'est plus le seul parti à avoir un meilleur score relatif parmi les votes intra-liste par rapport aux votes inter-listes puisqu'il est rejoint par le POSL. Tous les autres partis font mieux en proportions en voix inter-listes obtenues qu'en voix intra-liste, le phénomène le plus criant étant Les Verts qui obtiennent en 2013 seulement 3,6% des voix intra-listes mais 13,4% des inter-listes. Dans les deux petites circonscriptions le PCS demeure le plus grand parti tant en voix intra-liste qu'en votes inter-listes (le PD était à égalité dans l'Est en 2009), mais pour ces dernières il est au même niveau que le POSL dans le Sud (le POSL le dépassait en 2009) et cette fois derrière le PD dans le Centre, où la progression des Libéraux est la plus nette (de 23,2% à 29% des voix panachées inter-listes).**

LA STRUCTURATION DU VOTE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET EUROPÉENNES DE 2009 :
ANALYSES SELON DES MÉTHODES ALTERNATIVES

Les analyses qui suivent sont basées sur un calcul éterné lors de l'étude des élections de 2004, qui ont l'avantage de garder la même unité d'analyse, soit ici l'électeur/le bulletin.

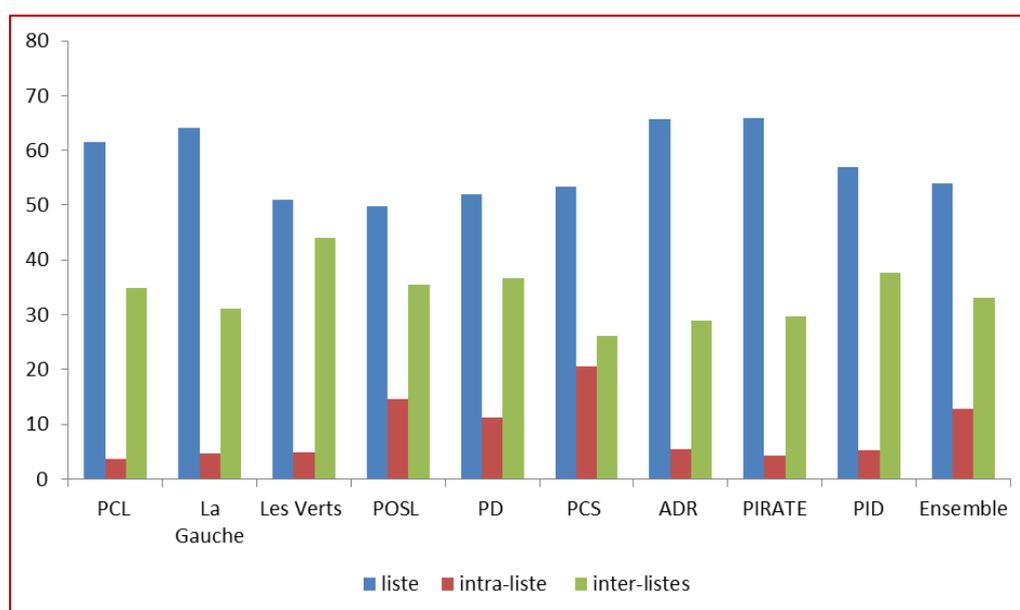


FIGURE 13 STRUCTURATION DU VOTE AUX LEGISLATIVES 2013 AU NIVEAU NATIONAL (CALCUL SUR BASE DES PROPORTIONS DE BULLETINS/ELECTEURS)

Au niveau national, le calcul en individus-électeurs nous révélait plus haut que 54% des électeurs avaient émis un vote de liste aux élections législatives. En reportant les proportions de bulletins intra- et inter-listes aux 46 autres %, **nous pouvons estimer que 33,1% de électeurs qui ont voté en juin 2009 ont voté pour des candidats de plusieurs listes, le vote nominatif pour des candidats d'une seule liste n'étant le choix que de 12,9% des électeurs.**

Comme observé dans nos précédentes études, le vote inter-listes est principalement sous-estimé par le calcul classique qui le place sous la barre des 30% alors qu'avec la formule tenant compte des bulletins/électeurs, nous pouvons établir que près d'un tiers (plus de 3 points de % de plus) des électeurs au total ont émis un vote pour des candidats de plusieurs partis. Ce taux est en nette baisse par rapport à 2009 où le panachage inter-listes concernait pas moins de 4 électeurs sur 10. L'autre type de vote nominatif est aussi sous-représenté par la formule classique, même si la différence est ici moindre (12,9% au lieu de 11,6%). Cette différence de sous-représentation est due à une utilisation moindre des votes à disposition par les panacheurs sur une seule liste par rapport à ceux qui votent pour des candidats de plusieurs listes (voir la section de ce rapport consacrée aux bulletins).

Pour autant, le vote de liste obtient une majorité absolue ici aussi dans tous les électors, la part la plus importante de panacheurs inter-listes n'étant que de 44,1% chez Les Verts, qui par leur augmentation sur cet indicateur dépassent tant le PD que le POSL en recul important par rapport à 2009. Lors des élections législatives de 2009 nous indiquions que près d'un électeur sur cinq votants pour le PCS le faisait en cochant des candidats uniquement de ce parti ; avec une augmentation de plus de 2,5 points de % ce niveau est atteint et même dépassé pour le vote intra-liste chrétien-social.

Ainsi, tant pour le POSL que pour le PD, on voit que l'électeur est principalement panacheur inter-listes. Quatre électeurs des Verts sur dix sont aussi des personnes qui ont émis un vote inter-listes, mais pour ce parti comme pour les autres le vote de liste reste le mode normal de vote. Ce vote de liste est moindre pour les chrétiens sociaux sans pour autant que ceux-ci bénéficient d'une proportion supérieure à celle des Verts d'électeurs votant pour plusieurs listes. La raison tient dans la part que représentent les électeurs du PCS qui votent pour des candidats de ce parti uniquement, 17,9% de l'électorat du parti du Premier ministre, soit près d'un électeur sur cinq. Les deux seuls autres partis à passer la barre d'un électeur sur dix votants sur une seule liste sont respectivement le POSL et le PD. Enfin, notre calcul nous permet de montrer que tant le Parti Pirate que l'ADR et La Gauche comptent sur 65% environ d'électeurs soutenant la liste dans son entièreté.

La proportion de bulletins inter-listes est la plus élevée une fois encore dans le Nord (38,2%) et la plus faible dans l'Est (30,8%). Cette dernière circonscription est cette fois dépassée (de justesse) par le Nord et le Sud, les trois ayant un taux d'environ 13%.

L'Est et le Centre se partagent la première place en ce qui concerne le vote de liste, à 56%. En 2009, tant les Libéraux que les socialistes avaient une majorité relative d'électeurs panacheurs inter-listes dans trois des quatre circonscriptions (le POSL seul dans le Sud et le PD seul dans l'Est).

De ces six cas, seul l'électorat libéral du Nord demeure en 2013, auquel vient s'adjoindre le PID dans la même circonscription (Les Verts sont proches d'un équilibre entre votes de liste et votes panachés inter-listes dans le Nord mais aussi dans deux autres circonscriptions).

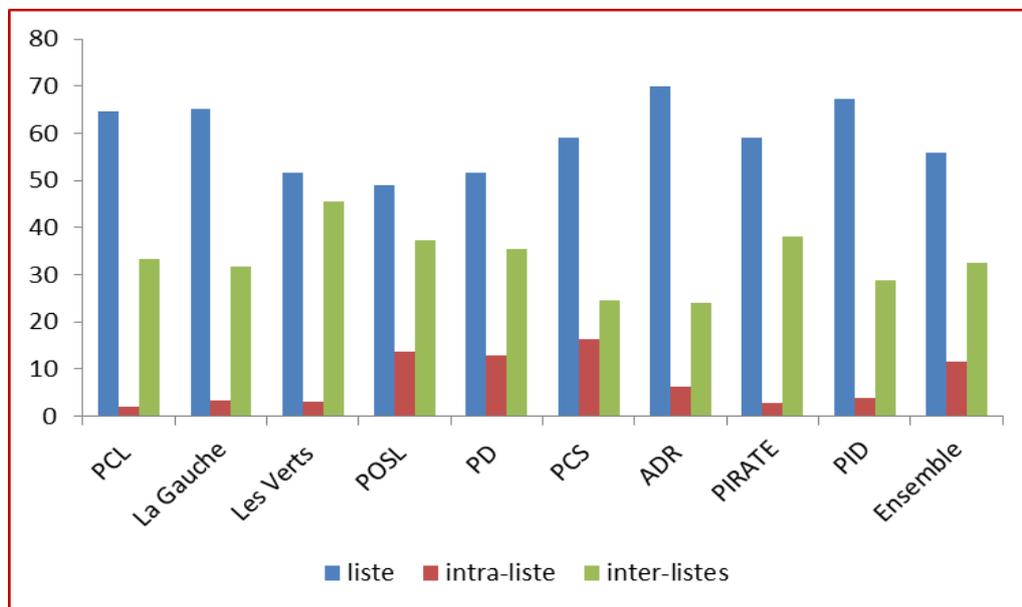


FIGURE 14 STRUCTURATION DU VOTE AUX LEGISLATIVES 2013 DANS LE CENTRE (CALCUL SUR BASE DES PROPORTIONS DE BULLETINS/ELECTEURS)

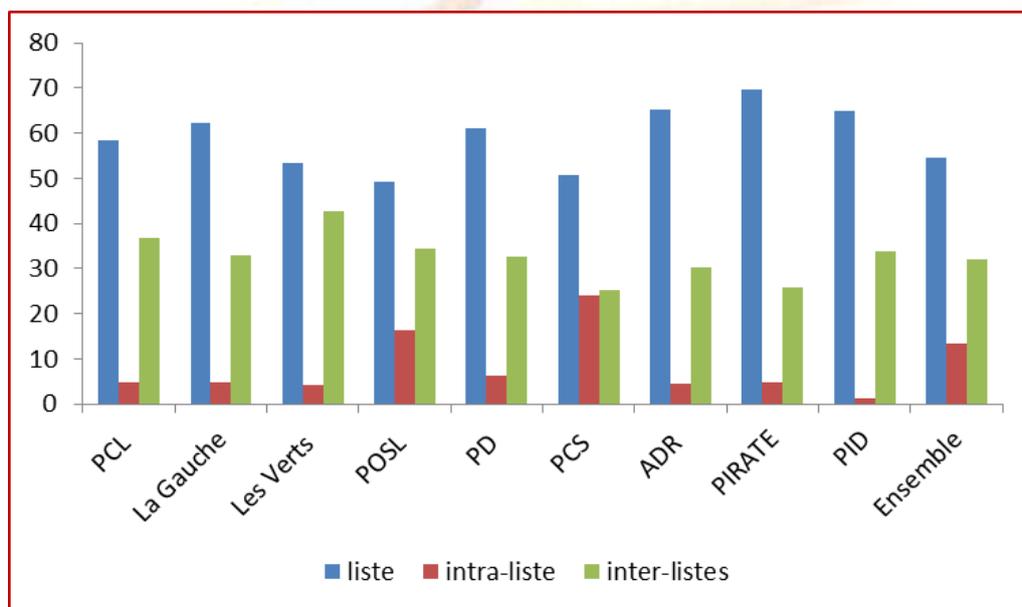


FIGURE 15 STRUCTURATION DU VOTE AUX LEGISLATIVES 2013 DANS LE SUD (CALCUL SUR BASE DES PROPORTIONS DE BULLETINS/ELECTEURS)

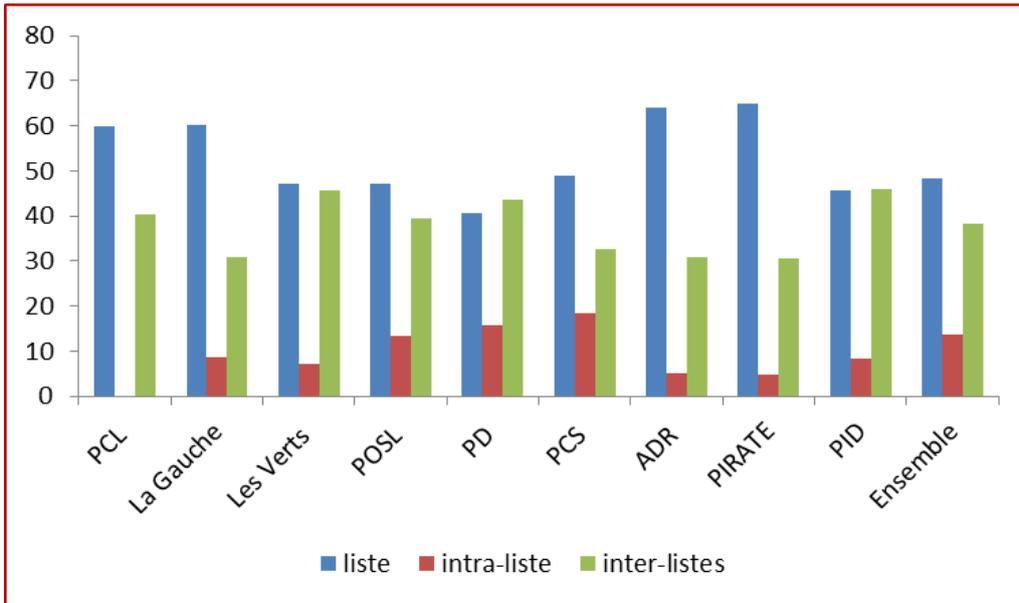


FIGURE 16 STRUCTURATION DU VOTE AUX LEGISLATIVES 2013 DANS LE NORD (CALCUL SUR BASE DES PROPORTIONS DE BULLETINS/ELECTEURS)

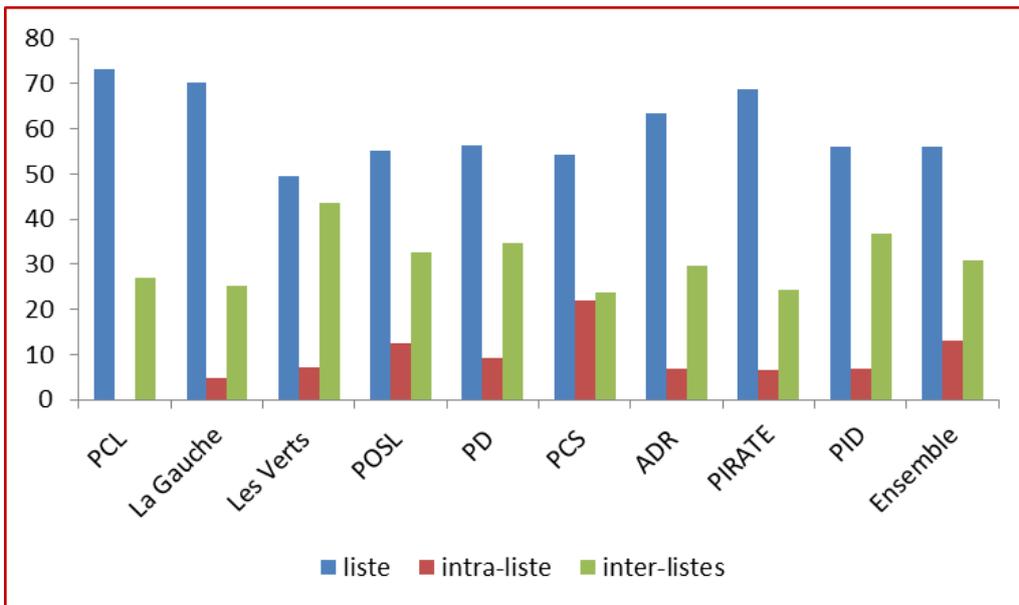


FIGURE 17 STRUCTURATION DU VOTE AUX LEGISLATIVES 2013 DANS L'EST (CALCUL SUR BASE DES PROPORTIONS DE BULLETINS/ELECTEURS)

Le graphique ci-dessous nous montre que la proportion d'électeurs ayant émis un vote inter-listes aux européennes de 2014 n'est que de 30,2% pour 11,4% de panacheurs sur une seule liste. Les bulletins de liste ont une majorité absolue dans tous les électorsats sauf celui des Libéraux et du PID où cette majorité est relative. Les Verts et La Gauche suivent dans la hiérarchie des partis pour le vote inter-listes. A contrario près de 64% des électeurs du PCS ont émis un vote de liste (ce parti n'est battu que par le Parti Pirate et l'ADR sur cet indicateur), le vote inter-liste ne concernant guère qu'un électeur sur cinq (moins de 22%) de ce parti, le taux le plus faible de tous les électorsats. Le PCS est ici suivi ici par le POSL pour qui un électeur sur quatre est un panacheur inter-listes.

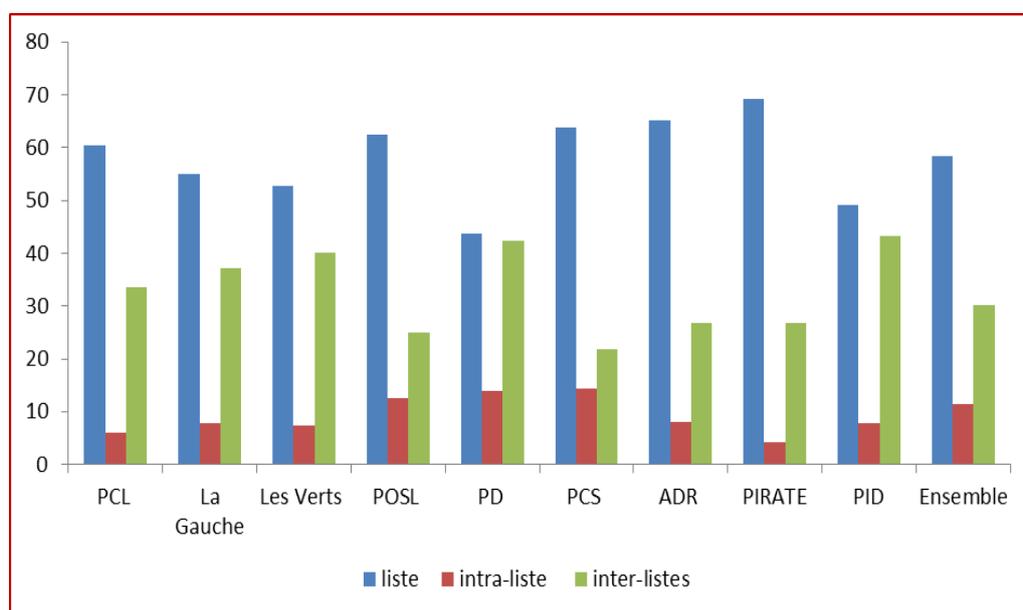


FIGURE 18 STRUCTURATION DU VOTE AUX EUROPEENNES 2014 (CALCUL SUR BASE DES PROPORTIONS DE BULLETINS/ELECTEURS)

Enfin, nous pouvons encore comme en 2009 proposer une autre alternative de calcul en utilisant la structuration du vote en voix, prenant cette fois la composante des résultats officiels et le nombre de voix sur les bulletins faisant partie de notre échantillon, dont nous reportons ensuite les proportions pour obtenir la part relative en voix des bulletins intra-liste et inter-listes (en opérant la division par le nombre de voix en jeu dans chacune des circonscriptions, comme nous le faisons pour obtenir les électeurs fictifs au niveau national pour les législatives, et en comptant simplement les voix exprimées sur les bulletins tirés pour les européennes). Il s'agit ici encore de produire des résultats sur base d'unités d'analyse similaires. Si le précédent calcul nous donnait donc des proportions sur base d'individus-électeurs (ou sur base de bulletins physiques), celui-ci nous donne des proportions en termes de voix exprimées.

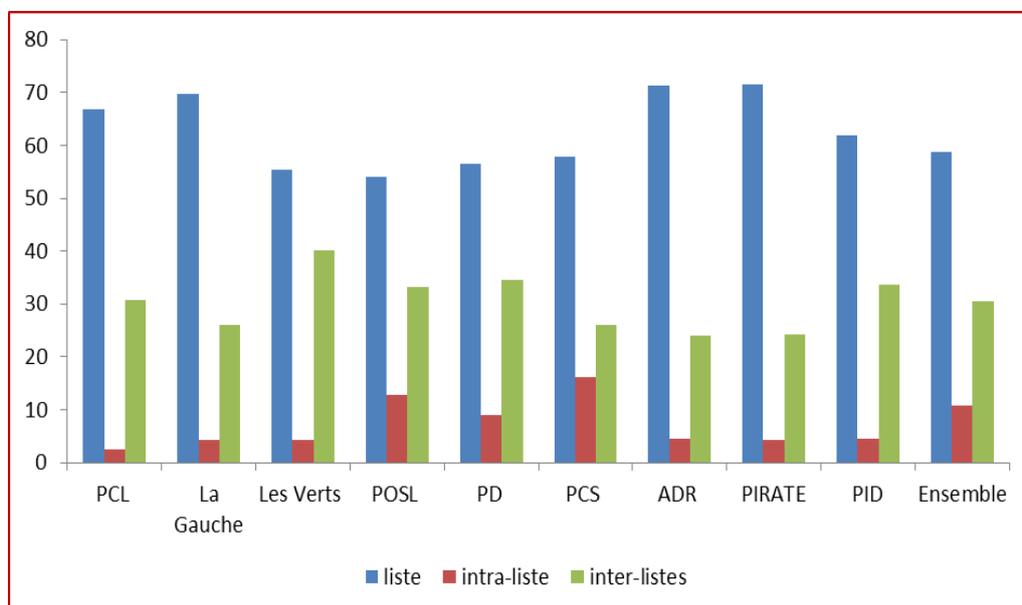


FIGURE 19 STRUCTURATION DU VOTE AUX LEGISLATIVES DE 2009 AU NIVEAU NATIONAL (CALCUL SUR BASE DES PROPORTIONS DE VOIX)

Nous verrons dans la section de ce rapport consacré à l'étude des bulletins comment les électeurs utilisent leurs voix lorsqu'ils décident de voter nominativement, mais notons que dans l'ensemble nous revenons à une contribution de 58.7% des votes de liste dans l'ensemble des suffrages émis (comme dans le calcul des électeurs fictifs) mais que le vote intra-liste contribue moins (10,8% au lieu de 11,6% dans le calcul précité) au bénéfice du vote inter-listes (30,5% au lieu de 29,7%).

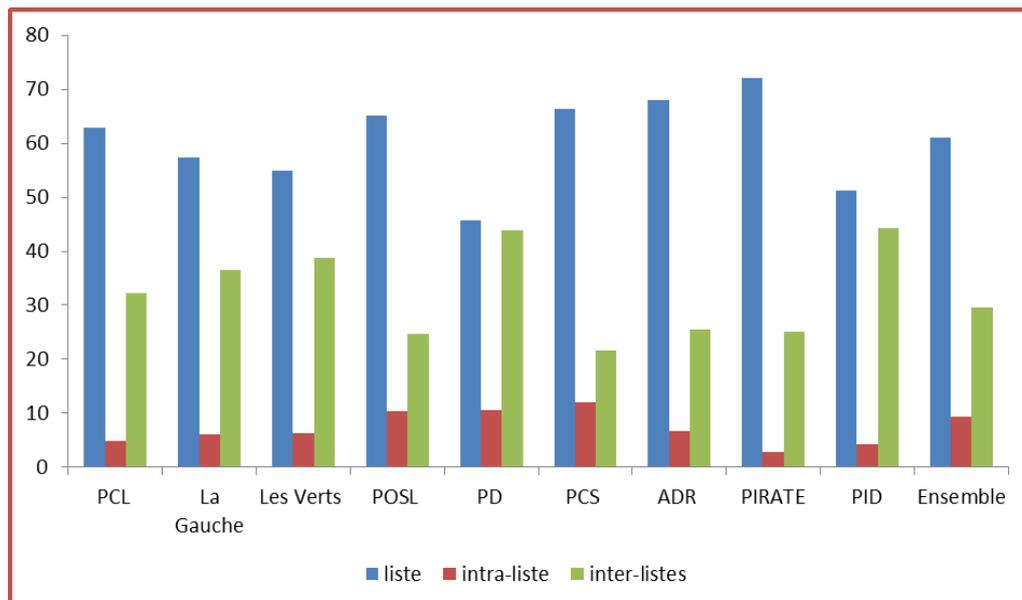


FIGURE 20 STRUCTURATION DU VOTE AUX EUROPEENNES DE 2009 (CALCUL SUR BASE DES PROPORTIONS DE VOIX)

En règle générale, comme pour les législatives nous voyons logiquement un accroissement de la part des voix dans le total pour les votes de liste, suivis par les votes panachés inter-listes où les électeurs ont tendance à utiliser moins de voix que pour les précités mais plus que les panacheurs intra-liste. C'est le cas plus particulièrement aux élections européennes où le vote pour des candidats d'un parti se résume le plus souvent à un vote pour la tête de liste. Nous observons ce phénomène déjà en 2009 et en particulier pour les Libéraux, un résultat que nous obtenons en 2014 encore.

L'ANALYSE DES RÉSULTATS AU NIVEAU DES CIRCONSCRIPTIONS

Nom du parti	Centre	Sud	Nord	Est	Pays
PCL	0,86%	2,40%	0,81%	0,79%	1,44%
La Gauche	4,75%	5,73%	2,56%	3,06%	4,47%
Les Verts	10,46%	9,78%	9,01%	13,11%	10,32%
POSL	14,65%	25,20%	17,22%	14,60%	19,21%
PD	25,02%	12,75%	23,71%	18,63%	19,08%
PCS	35,31%	32,24%	33,69%	36,89%	34,05%
ADR	5,01%	7,52%	6,36%	8,69%	6,78%
PIRATE	2,71%	3,03%	3,37%	2,69%	2,96%
PID	1,22%	1,35%	3,26%	1,55%	1,70%

La baisse généralisée du PCS dans les quatre circonscriptions est surtout notable dans ses bastions de Nord et de l'Est ; pour cette raison, l'étendue des scores chrétiens-sociaux se réduit à 4.65 points de % (elle était proche de 6 points de % en 2009) entre son minimum dans le Sud et son maximum dans l'Est. Pour les six partis représentés à la Chambre on constate que le différentiel moyen entre spécificités régionales reste faible (6.4%) tout en augmentant légèrement par rapport à 2009 (6.2%). **C'est à présent les Libéraux qui ont plus grande diversité de scores entre circonscriptions, suite à leurs gains les plus importants dans leurs bastions du Centre (et du Nord), couvrant plus de 12 points de % entre les deux plus grandes circonscriptions.**

Le POSL baissant plus fortement dans ces deux grandes circonscriptions, ses forces et faiblesses redeviennent plus clairement complémentaires à celles des Libéraux et l'étendue de ses résultats se réduit à nouveau (elle avait surtout chuté en 2009). Enfin en augmentant le plus dans son bastion du Sud, La Gauche contribue elle aussi, avec le PD déjà cité), à annuler la dynamique d'homogénéisation due aux pertes des partis gouvernementaux sur leurs terres de prédilection. La volatilité électorale (somme des différences absolues entre résultats de tous les partis d'une élection à l'autre) est la plus haute dans le Nord, avec le gain de plus de 5 points de % des Libéraux et la chute de près de 6 points de % du PCS, mais avec aussi la baisse la plus forte de l'ADR dans son biotope du Nord et la performance des deux nouveaux partis qui chacun obtiennent plus de 3%. Le Sud puis l'Est connaissent des volatilités plus faibles. Le POSL était le dauphin du PCS dans le Sud et dans l'Est en 2009 mais perd ce titre au profit des Libéraux en 2014. Les Verts quant à eux ne devançant plus le PD dans le Sud et sont donc quatrièmes dans l'ensemble des circonscriptions. Parmi les petits partis, notons que le Parti Pirate devance le PCL et le PID dans les quatre circonscriptions; le PID quant à lui fait un meilleur score que les communistes partout sauf dans le Sud.



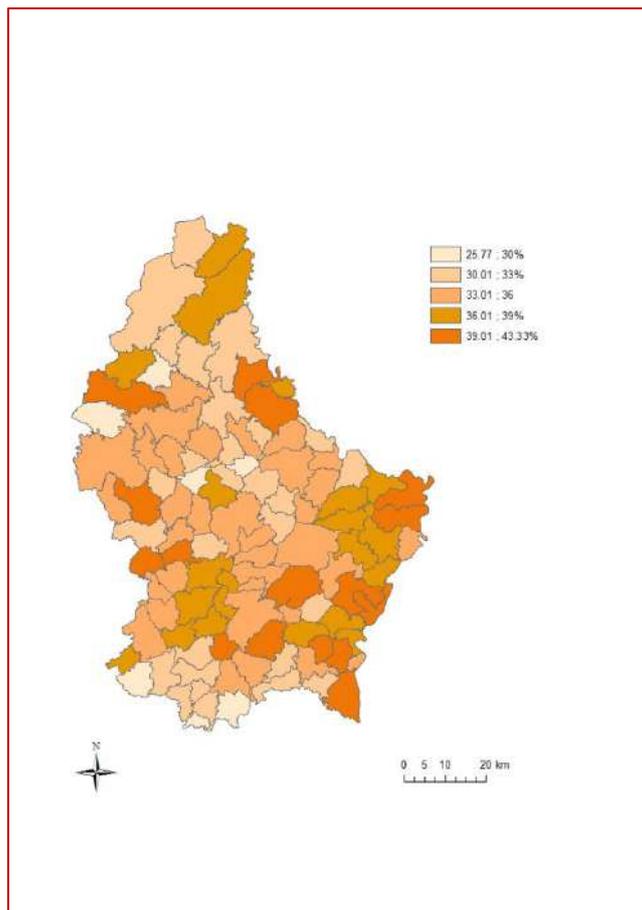
L'ANALYSE DES RÉSULTATS AU NIVEAU DES COMMUNES

Les analyses proposées ci-dessus sur la structuration du vote et les enseignements principaux au niveau des circonscriptions renseignaient le lecteur sur la dimension longitudinale entre élections législatives de 2009 et 2013 et européennes de 2009 et 2014, voire même sur les élections précédentes à chaque niveau. Dans cette section, nous passons en revue les performances électorales des différents partis aux élections législatives de 2013 par commune, ainsi que les différences enregistrées par parti entre ces scores et ceux obtenus aux européennes de 2014. L'unité d'analyse étant la commune, et la nomenclature des communes ayant changé entre 2009 et 2014, passant de 116 à 106, nous nous concentrons ici principalement sur la comparaison entre les deux élections les plus récentes, même si elles concernent deux assemblées différentes, en raison de ce nombre constant de communes entre 2013 et 2014.

1) Le PCS

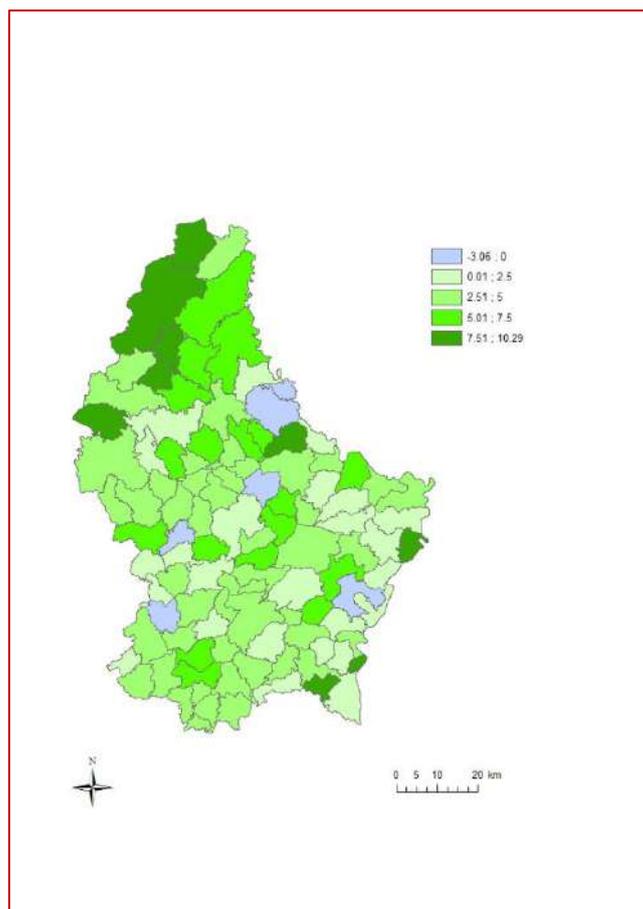
Contrairement à 2009, le PCS n'obtient plus de majorités absolues dans certaines communes aux élections de 2013, puisque son meilleur résultat est à présent de 43,3% dans l'une d'entre elles, Bous. Le parti du Premier ministre sortant n'obtient plus de 40% que dans moins de 10% des communes en 2013. En revanche il n'obtient moins de 30% que dans 6,6% des 106 communes, son score le plus bas est à présent de 25,8% (ce qui reste bien supérieur au résultat minimal de 1999, 20,9% à Bettborn), un score similaire à celui de 2004 encore et toujours dans la commune de Dudelange. La place forte socialiste l'est par ailleurs de moins en moins puisque après un recul de 7,1 points de % en 2009, le POSL y perd à nouveau plus de 5 points de %.

L'étendue de ses résultats se réduit encore par rapport à celle observée en 2004 (et donc encore plus par rapport à 2009 et 1999) en s'établissant à 17.5 points de%. La moyenne non pondérée des 106 communes du vote chrétien-social est de 34.8%, toujours meilleure que son score national pondéré ce qui est normal pour un parti qui réalise ses meilleurs scores dans des entités de plus petite taille.



CARTE 21 LES RÉSULTATS DU PCS (EN%) AUX LÉGISLATIVES DE 2013

Aux européennes de 2014, le PCS n'est guère plus sous la barre des 30% que dans deux communes (à Nommern et Rumelange où il est au-dessus de 29%) et obtient plus de 40% des voix dans 30% des communes. Son score maximum est de 46,25% à Rosport, l'étendue de ses résultats étant encore plus faible que celle enregistrée en 2013 sur le même nombre de communes aux législatives. La figure suivante illustre les gains et pertes du PCS entre 2013 et 2014. Les pertes, en bleu, ne concernent que six communes sur 106, alors que des gains de plus de 4 points de % – soit l'ampleur de la défaite aux législatives de 2013 – sont enregistré dans 40 % des communes. A Boulaide et Troisvierges, le PCS gagne même plus de 10 points de % par rapport aux législatives moins d'un an plus tôt.

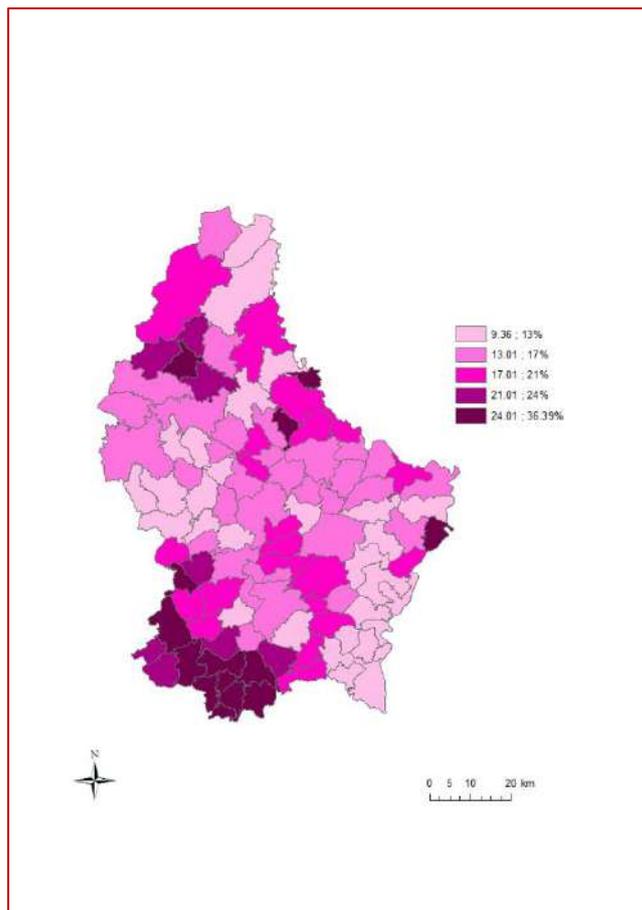


CARTE 22 DIFFÉRENCES ENTRE RÉSULTATS AUX EUROPÉENNES DE 2014 ET AUX LÉGISLATIVES DE 2013 : PCS

(Un score positif – en vert – indique un meilleur résultat aux européennes qu’aux législatives)

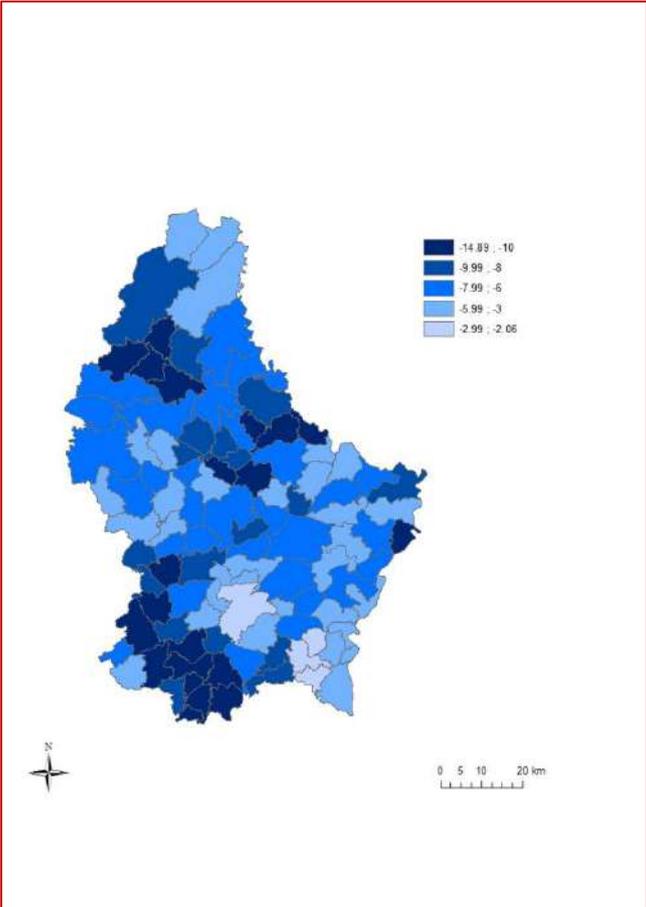
2) Le POSL

Si les socialistes gardent leur seconde place au niveau national, c’est comme nous l’avons vu plus haut grâce à son bastion du Sud qui demeure la circonscription la plus peuplée et donc celle dont le poids est le plus important. La moyenne non pondérée du POSL au niveau des communes, en baisse, est quant à elle inférieure à celle du PD qui augmente par rapport à 2013, les socialistes occupant donc la troisième position sur cet indicateur. Si son score minimum est en constante augmentation depuis 2004 (plus de 9% à Ell dans le Nord), son résultat maximal quant à lui se réduit encore plus (36,4% à Rumelange; rappelons que le POSL obtenait 49% à Dudelange en 2004 et y a perdu près de 13 points de % en neuf ans), avec pour conséquence une nouvelle réduction de l’étendue entre ses performances électorales au niveau communal, passant de 33,1 points de % à 27 points de %. Les communes où il obtenait plus de 30% représentaient plus de 10% des 118 en 2004, 6% des 116 en 2009 pour moins de 4% des 106 de 2013.



CARTE 23 LES RÉSULTATS DU POSL(EN%) AUX LÉGISLATIVES DE 2013

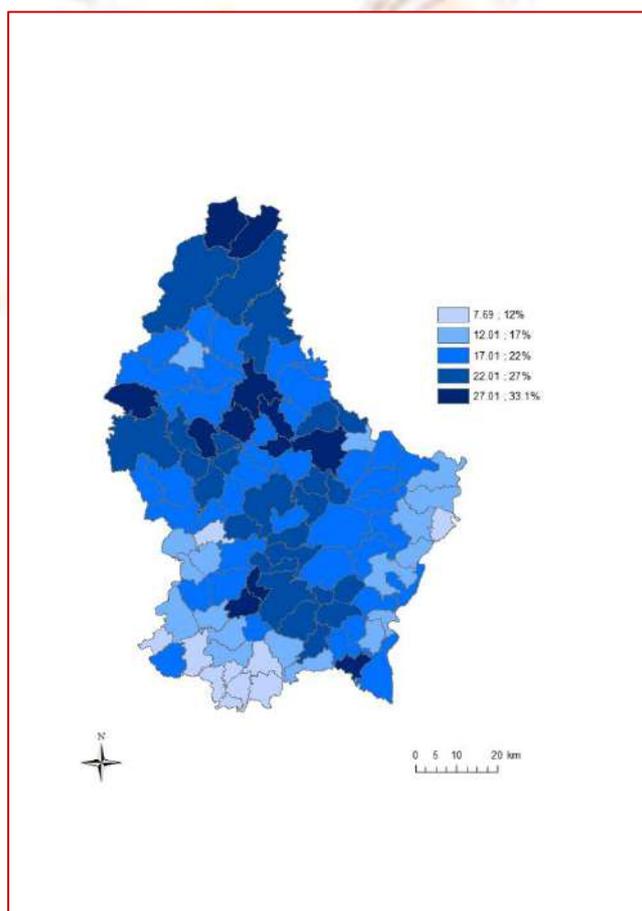
La défaite des européennes de 2014 est autrement plus cuisante : alors que les communes où le score socialiste était de moins de 10% ne représentaient que moins de 5% des communes en 2013, cette proportion monte à un taux vertigineux de 66%, soit deux-tiers des 106 communes luxembourgeoises aux européennes. Le résultat le plus bas est de 4% (Eil) et le plus haut de 22,8% (Dudelange). La différence entre 2013 et 2014 est de plus de 10 points de % à l'avantage des législatives dans une commune sur cinq. Comme en témoigne la carte 4 entièrement bleue (signifiant un meilleur score aux législatives qu'aux européennes), cette différence est de plus de 2 points de % dans l'ensemble des 106 communes, le recul moyen étant de 7,5 points de %.



CARTE 24 DIFFÉRENCES ENTRE RÉSULTATS AUX EUROPÉENNES DE 2014 ET AUX LÉGISLATIVES DE 2013 : POSL
(Un score positif – en vert – indique un meilleur résultat aux européennes qu’aux législatives)

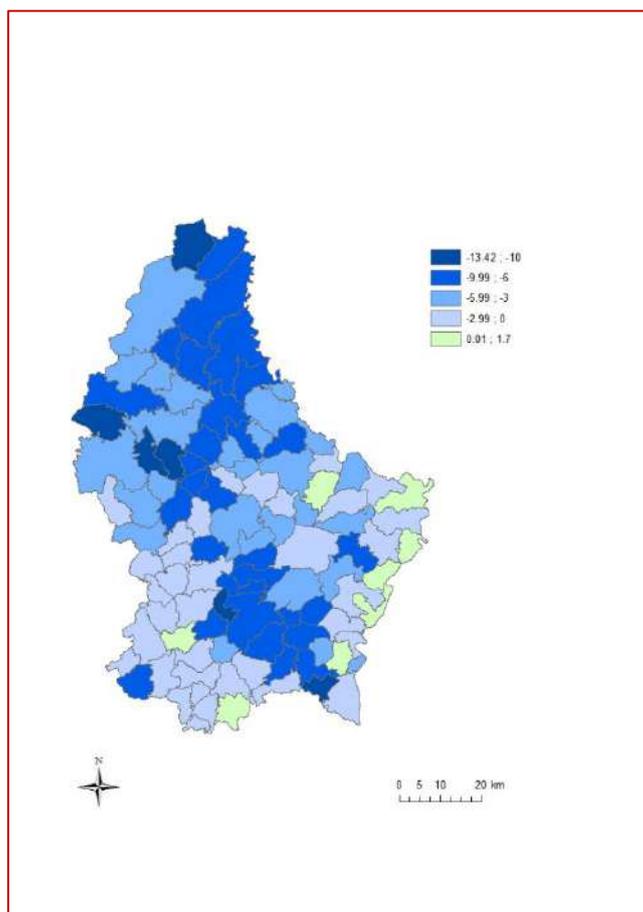
3) Le PD

La moyenne non pondérée sur l'ensemble des communes augmente de 15,7% à 20,3% pour les Libéraux. L'étendue entre score minimal (en augmentation de 5,9% en 2009 à 7,7% à Dudelange) et maximal (cette fois à Schieren avec un score de 33,1% soit environ 4,5 points de % de plus qu'à Feulen en 2009), de 25,4% en 2013, se situe entre celle de 2009 et celle de 2004. Les Libéraux n'obtenaient en 2009 plus de 25% que dans 6% des communes pour 18% en 2013. Le même rapport de 1 à 3 est obtenu pour les communes sous la barre des 10% : c'était le cas pour plus de 11% des communes en 2009 pour moins de 4% en 2013.



CARTE 25 LES RÉSULTATS DU PD (EN%) AUX LÉGISLATIVES DE 2013

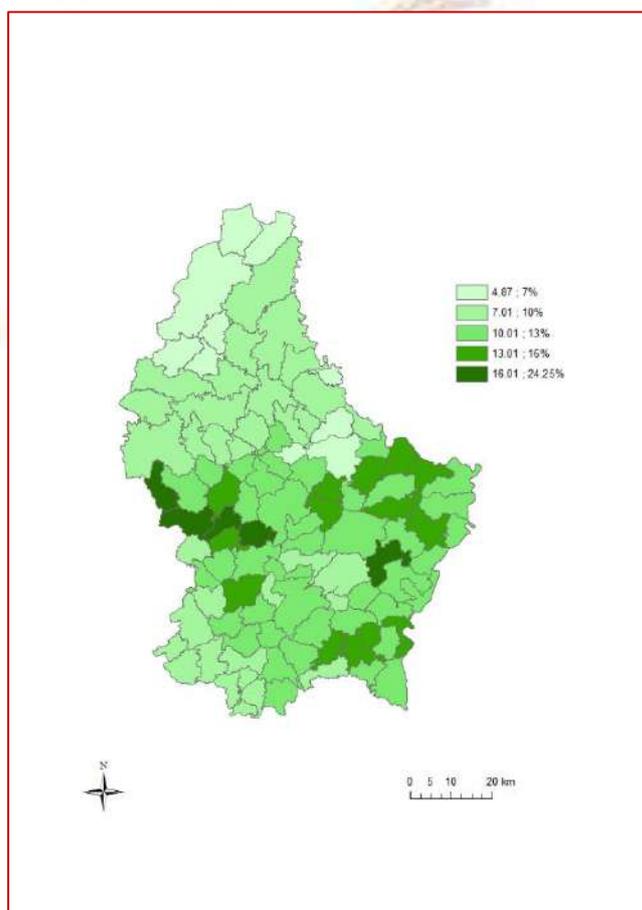
La moyenne non pondérée du Parti Démocratique retombe presque au niveau de celle des législatives de 2009 pour les européennes de 2014, et son étendue se rétracte en raison de la baisse de son score maximal sous la barre des 30%. La différence entre 2013 et 2014 est de plus de 2014 à l'avantage des législatives. La baisse est de plus de 10 points de % dans plus de 5% des communes comme Mondorf-les-Bains ou Strassen. Les quelques communes en vert dans la carte 6 ne représentent que moins de 7% des communes où le PD a augmenté son score entre 2013 et 2014.



CARTEE 26 DIFFÉRENCES ENTRE RÉSULTATS AUX EUROPÉENNES DE 2014 ET AUX LÉGISLATIVES DE 2013 : PD
(Un score positif – en vert – indique un meilleur résultat aux européennes qu’aux législatives)

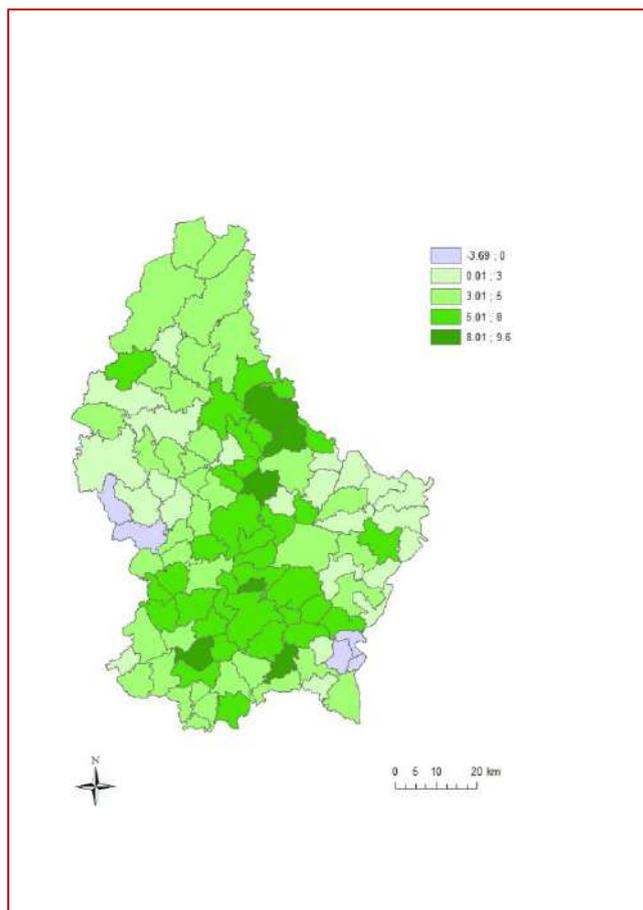
4) Les Verts

Comme en 2009 on retrouve les meilleurs scores des Verts dans les communes du Nord-Ouest de la ville de Luxembourg, tandis que la moitié Nord (géographique) du pays ne parvient pas à passer la barre des 10% en 2013. Les meilleurs scores se trouvent encore dans le fief du nouveau membre de gouvernement Camille Gira mais une fois de plus avec un léger tassement (24,25%) et celle d'Ell dans le même canton de Redange (circonscription Nord) qui avec 20,2% est la seule autre commune à voter à plus de 20% pour les écologistes. Le nombre de communes où le score vert est de moins de 8% quadruple par rapport à 2009, la moyenne non pondérée est à 10,8%, en recul comme elle l'était déjà en 2009. L'étendue entre score le plus bas et résultat le plus se rétracte elle aussi de nouveau légèrement, de 20,5 points de % à 19,4 points de %.



CARTE 27 LES RÉSULTATS DES VERTS (EN%) AUX LÉGISLATIVES DE 2013

La comparaison entre résultats des législatives et des européennes est, comme à son habitude, flatteuse pour Les Verts luxembourgeois qui ont toujours obtenus de meilleurs scores au niveau supranational. C'est une fois de plus le cas malgré la participation du parti au gouvernement, le découplage entre les deux élections jouant paradoxalement (les 'élections de second ordre' comme celles pour le Parlement européen pénalisent en général les partis au pouvoir et en particulier les plus grands partis) ici un rôle positif pour le parti écologiste : il permet en effet à l'électeur de mieux dissocier les deux enjeux et pourrait désinhiber les électeurs les moins enclins à émettre un vote disjoint dans le cas d'élections simultanées. L'identification de la liste européenne des Verts au siège remporté à plusieurs reprises par sa tête de liste semble aussi jouer avec le temps et la crédibilité engrangée sur ce terrain.



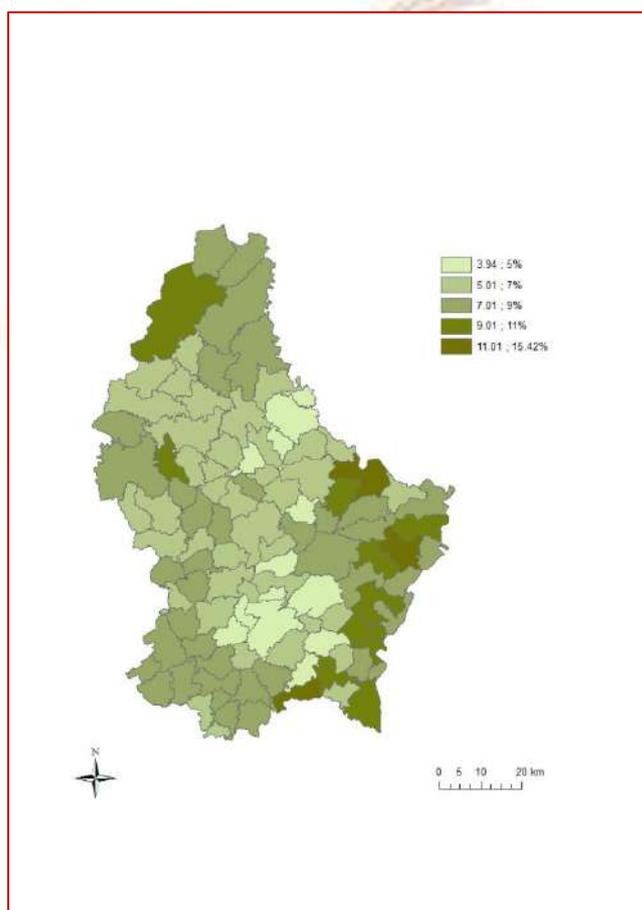
CARTE 28 DIFFÉRENCES ENTRE RÉSULTATS AUX EUROPÉENNES DE 2014 ET AUX LÉGISLATIVES DE 2013 : LES VERTS

(Un score positif – en vert – indique un meilleur résultat aux européennes qu'aux législatives)

En tout cas, les 5 points de % de différence entre les deux scrutins simultanés de 2009 sont à nouveau observés entre 2013 et 2014. Le score des Verts ne recule que dans moins de 5% des communes (comme on le voit sur la carte 8, toutes sont situées aux frontières Ouest et Est du pays) entre les deux élections et des gains de plus de 5 points de % sont enregistrés dans près de 40% des 106 communes.

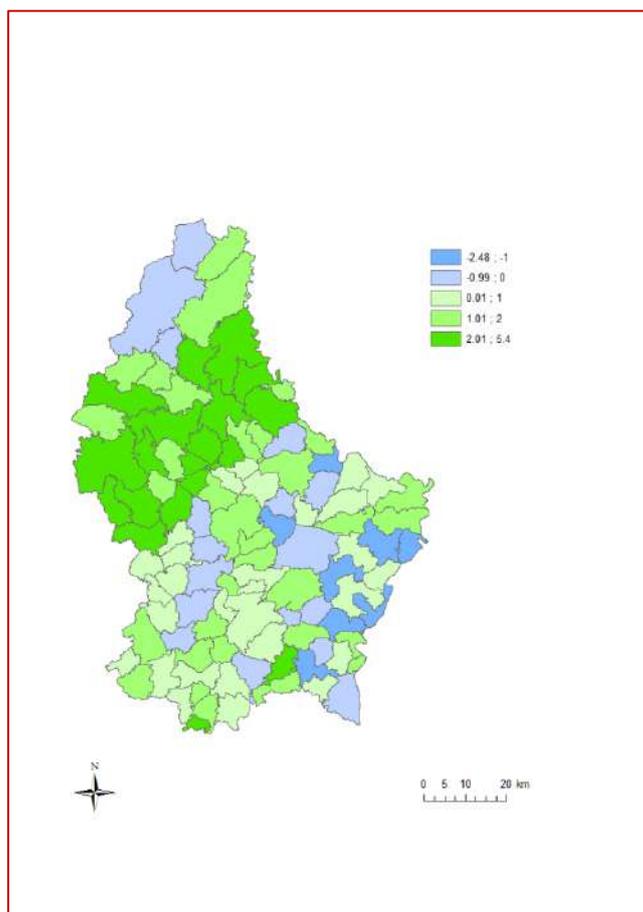
5) L'ADR

Le meilleur résultat des souverainistes est en 2013 à nouveau en baisse et s'établit à 15,4% à Frisange, le fief de Gast Gibéryen. Ce score est l'arbre qui cache la forêt en 2013 en puisque seules neuf communes voient un score supérieur à 10% pour l'ADR, alors que ce parti comptait encore plusieurs communes au-dessus des 20% en 2004. L'étendue des performances baisse à nouveau en conséquence de cet affaissement du résultat maximal. En 2013, trois quarts des communes luxembourgeoises votent à moins de 8% pour l'ADR et la moyenne non pondérée est de peu supérieure à 7%.



CARTE 29 LES RÉSULTATS DE L'ADR (EN%) AUX LÉGISLATIVES DE 2013

Alors que les souverainistes ont toujours obtenus de moins bons résultats aux européennes, cette fois la situation s'améliore pour eux aux élections de 2014, avec une remontée des scores minimal (4,8%) et maximal (16,9% encore à Frisange) et une moyenne non pondérée qui atteint 8%. Pour autant, des résultats plus bas qu'en 2013 sont malgré tout enregistrés pour près d'un quart des communes. La plus grande différence est de 5,4 points de % à l'avantage des européennes dans la commune de Wahl dans le canton de Redange, les regains de 2014 se situant principalement dans la circonscription Nord.

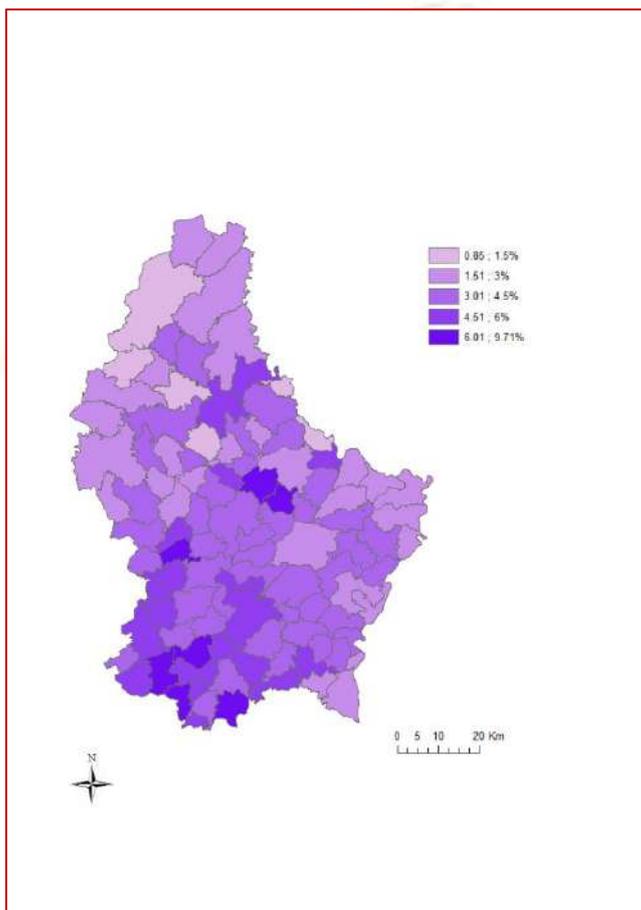


CARTE 30 DIFFÉRENCES ENTRE RÉSULTATS AUX EUROPÉENNES DE 2014 ET AUX LÉGISLATIVES DE 2013 : ADR

(Un score positif – en vert – indique un meilleur résultat aux européennes qu’aux législatives

6) La Gauche

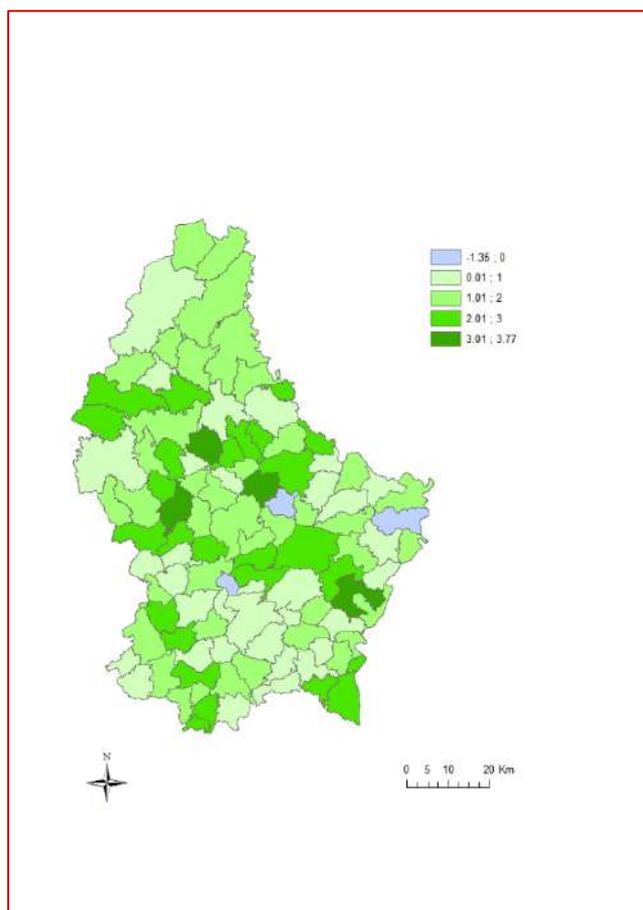
On l'a vu, La Gauche a connu des progrès importants tant en 2013, ce qui lui a valu de gagner un second siège à la Chambre, qu'en 2014 aux européennes par rapport à son score aux législatives. Ceci se traduit par une moyenne non pondérée qui passe de 3,7% en 2013 à 5,1% en 2014. Son score maximal en 2013 se trouve comme en 2009 dans son fief d'Esch-sur-Alzette et grimpe cette fois à 9,7% soit un gain de 2,4 points de %. Il n'y a désormais plus que 30% des communes environ où le parti ne reçoit que moins de 3% des voix aux législatives tandis qu'il passe la barre des 5% dans 17% des communes.



CARTE 31 LES RÉSULTATS DE LA GAUCHE (EN%) AUX LÉGISLATIVES DE 2013

Aux européennes le score de La Gauche passe pour la première fois les 10% à Nommern dans le canton de Mersch (Centre), une des communes où il augmente le plus, et dans son bastion d'Esch-sur-Alzette. Plus de la moitié des communes luxembourgeoises donnent plus de 5% au parti de gauche radicale en 2014, celui-ci n'engrangent plus un score de moins de 3% que dans quatre des 106 communes.

Page | 605 Comme le montre la figure 12, seules trois communes ont donné un meilleur score à La Gauche aux législatives de 2013 qu'aux européennes de 2014, dont la petite commune de Larochette.

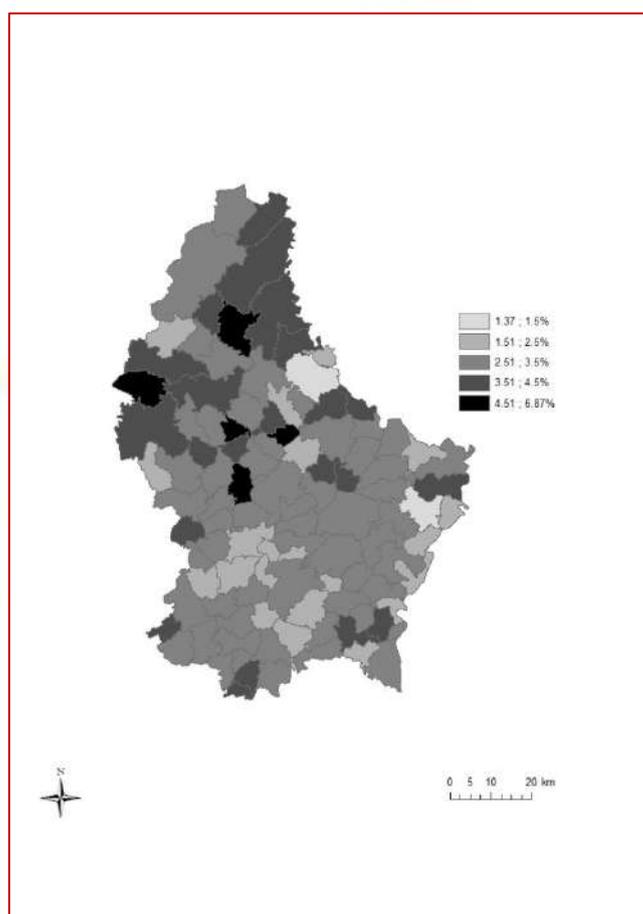


CARTE 32 DIFFÉRENCES ENTRE RÉSULTATS AUX EUROPÉENNES DE 2014 ET AUX LÉGISLATIVES DE 2013 : LA GAUCHE

(Un score positif – en vert – indique un meilleur résultat aux européennes qu'aux législatives)

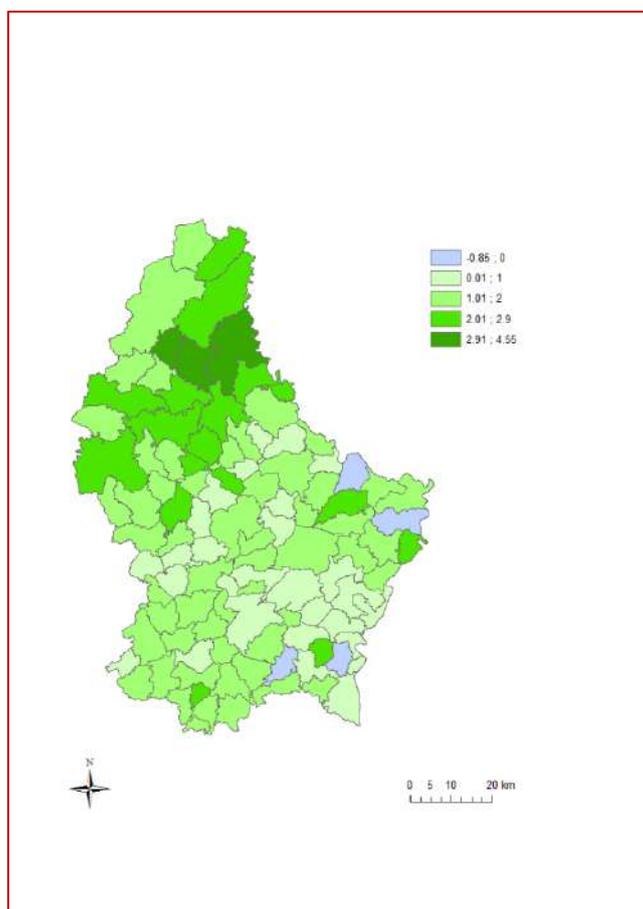
7) Le plus grand des petits partis non représentés : le Parti Pirate

La représentation cartographique du plus grand des petits partis est délicate en raison de la faiblesse relative des scores et donc des possibilités de génération de catégories. Elle permet néanmoins de localiser les 25% de communes où les scores du nouveau venu sont les plus importants (plus de 3,5%), principalement dans le Nord mais aussi dans quelques communes limitrophes à l'Ouest, au Sud et à l'Est du pays. Le maximum est atteint à Kiischpelt avec 6,9% d'où provient Ben Allard, deuxième candidat de la liste sur la circonscription Nord. Celui-ci se présentant également aux européennes de 2014 a vu le score de son parti s'élever à 11,4%. Cette commune se pose en exception (elle et la seule au-dessus de la barre des 10%), il n'en est pas moins vrai qu'en 2014 plus d'un quart des communes ont octroyé plus de 5% des voix au Parti Pirate, une performance remarquable pour un parti nouvellement créé, alors que seule Kiischpelt se permettait cette incursion en 2013. Notons que le score minimal des Pirates en 2013 et en 2014 (respectivement 1,4% et 2,4%) est à chaque fois clairement supérieur à celui de La Gauche (0,85% et 1,9%).



CARTE 33 LES RÉSULTATS DU PARTI PIRATE (EN%) AUX LÉGISLATIVES DE 2013

La carte 14 montre encore que les résultats de 2014 furent meilleurs que ceux de 2013 dans plus de 100 communes.



CARTE 34 DIFFÉRENCES ENTRE RÉSULTATS AUX EUROPÉENNES DE 2014 ET AUX LÉGISLATIVES DE 2013 : PARTI PIRATE

(Un score positif – en vert – indique un meilleur résultat aux européennes qu’aux législatives)

Tirage des échantillons – Méthodologie et représentativité

Les rapports sur les élections commandités par la Chambre comportent depuis 1974 un volet original qui est l'analyse d'un échantillon de bulletins panachés (votes préférentiels intra ou inter-listes). La présente étude est donc la neuvième du genre, dans la foulée des études du CRISP et de celles des élections de 1999, 2004 et 2009 réalisées par notre équipe.

Comme lors des études effectuées par notre équipe, nous avons effectué un véritable tirage aléatoire correspondant au mieux à un tirage simple dans une urne sans remise. En partant de la contrainte d'un nombre de bulletins à tirer suffisamment limité pour être traité (et tout d'abord saisi informatiquement) d'environ 6000 unités, nous avons calculé un nombre de bulletins à extraire des enveloppes par commune, en fonction des votes préférentiels exprimés (tels que disponibles sur le site des élections pour les législatives <http://www.elections.public.lu/fr/elections-legislatives/2013/resultats/commune/index.html> et pour les européennes <http://www.elections.public.lu/fr/elections-europeennes/2014/resultats/communes/index.html>) dans chacune de ces communes et réparti le tirage entre les différents bureaux de celles-ci. Afin d'obtenir les 6000 bulletins voulus à la fin du processus, nous avons dû appliquer un taux d'échantillonnage d'un peu plus de 6%.

Afin d'éviter de supputer que le patronyme n'influence pas les comportements électoraux nous avons ouvert toutes les enveloppes par commune (soit au total plus de 1200 enveloppes, puisque tant pour les législatives que les européennes nous comptons plus de 600 bureaux). En effet, en prenant les 10 premiers bulletins d'une enveloppe contenant les bulletins d'un bureau de vote composé alphabétiquement, on pourrait par exemple tomber sur les votes de deux ou trois ménages venus voter en famille ; tant l'influence paternelle sur le comportement de ses enfants que la rébellion de ceux-ci face à cette influence pourraient biaiser l'analyse. Pour être certains d'obtenir le nombre voulu total, et parce que nous ne disposons des bulletins que pour une période limitée, nous avons volontairement donné comme indication à l'équipe du tirage de prendre un bulletin (au maximum deux) en plus du nombre voulu par commune, pour éviter d'arriver un nombre inférieur à celui escompté.

Ci-dessous l'on retrouve le taux d'échantillonnage réel par circonscription auquel nous avons abouti en suivant cette méthode¹⁹, une fois les quelques bulletins pour lesquels un problème provenant soit du tirage (des bulletins de liste mal rangés dans les enveloppes ou tirés par erreur lorsque les bulletins de liste et préférentiels étaient mélangés dans une enveloppe), soit du codage (indiquant par exemple trop de voix par rapport au nombre maximal de voix en jeu dans la circonscription ou au contraire ne mentionnant aucune voix accordée) a été détecté par l'équipe de recherche.

	Nombre de bulletins panachés (officiel)	Nombre de bulletins panachés (bulletins)	Taux d'échantillonnage
Centre	24927	1626	6,52%
Sud	36862	2371	6,43%
Nord	19253	1288	6,69%
Est	12717	870	6,84%
Pays	93759	6155	6,56%
EU	84638	3402	4,02%

Figure 35 Taux d'échantillonnage par circonscription

En comparaison avec 2009, étant donné le plus grand nombre de bulletins tirés et surtout la baisse importante du nombre d'électeurs émettant un vote nominatif, le taux d'échantillonnage monte de 5,98% à 6,56% pour les législatives et de 3,38% à 4,02% pour les européennes. Pour autant, l'étendue des taux entre circonscriptions se réduit de 0,53 points de % à un taux-plancher de 0,41 points de % (elle était de 0,6% en 2004 et de 2,4% en 1999). Ces deux éléments devraient a priori donner une meilleure représentativité encore à nos échantillons.

¹⁹ En retranchant le nombre de bulletins contenant des votes de liste (lui-même obtenu en divisant le nombre de votes exprimés de cette façon par le nombre de députés à élire dans la circonscription) du nombre de bulletins valables émis dans cette circonscription (cette méthode nous a par ailleurs permis de connaître le nombre exact de personnes ayant émis un vote panaché intra ou inter-listes – voir partie résultats de cette étude).

Plusieurs autres perspectives peuvent être convoquées afin de juger de la qualité du tirage de nos échantillons. Premièrement, la qualité de l'échantillon peut se juger à l'aune des résultats obtenus par chaque parti sur l'ensemble des votes panachés émis. La correspondance entre résultats réels et résultats obtenus sur l'échantillon dépend ici non seulement de la qualité de l'échantillon (représentativité des communes dans leur part de votes préférentiels) mais aussi du codage des bulletins tirés. Si nous mentionnions plus haut ces deux sources d'erreur pour la représentativité des communes, et que nous pouvions corriger leurs effets (en écartant les bulletins tirés par erreur ou mal codés – indiquant un nombre de voix distribuées nul ou supérieur au maximum possible) en pondérant par le nombre attendu de bulletins dans les communes,²⁰ les problèmes de codage des voix sur les bulletins prennent ici la part principale d'un potentiel décalage avec les résultats officiels. En effet, la raison principale pour laquelle nous étudions les bulletins préférentiels au Luxembourg est de connaître le comportement des électeurs lorsqu'ils panachent leurs voix et de savoir sur combien de listes ils distribuent leurs voix. Cette possibilité du panachage inter-listes rend une pondération des bulletins sur les résultats réels très complexe et hasardeuse, car en augmentant le poids de certains bulletins indiquant un vote pour un parti sous-représenté au total, nous augmenterions aussi le poids des voix pour les autres partis pour lesquels ces bulletins comprennent aussi un vote. Concentrer une pondération sur les bulletins intra-liste seulement poserait d'autres problèmes, dans l'analyse de la part des votes intra-listes versus panachés sur plusieurs listes. Seul un recodage complet des circonscriptions problématiques pourrait venir à bout de ce type de problème s'il était de large ampleur, mais pourrait causer un retard et un coût sans assurance de résolution complète des biais observés. Comme nous allons le voir, fort heureusement, la représentativité de nos échantillons est telle qu'une telle procédure n'a pas dû être mise en place. Dans les graphiques ci-dessous, nous comparons systématiquement les résultats obtenus dans l'analyse des bulletins (en comptant le nombre de voix exprimées pour chacune des listes sur chacun des bulletins) avec la répartition des voix préférentielles telle que documentée par les résultats officiels au niveau des circonscriptions et du pays pour les législatives, et ceux des européennes. En moyenne, la différence entre résultats obtenus dans l'analyse des bulletins et dans les résultats officiels (pour rappel, sur les votes préférentiels uniquement) est, au niveau du pays, inférieure à 0,15 points de %, soit un taux deux fois meilleur qu'en 2009²¹.

²⁰ Comme en 2009 nous avons calculé une pondération sur base de ce chiffre attendu. Les déviations étant infimes et n'améliorant pas la représentativité des échantillons en termes de résultats des partis sur les bulletins nominatifs, nous présentons ici les analyses sur base des échantillons non pondérés.

²¹ Somme des valeurs absolues des différences observées, divisée par le nombre de partis. Le POSL est à nouveau le parti pour lequel la différence est la plus grande, mais celle-ci passe de 0,8 points de % en 2009 à 0,5 points de %, suivi en 2013 de l'ADR avec une divergence de 0,3 points de %.

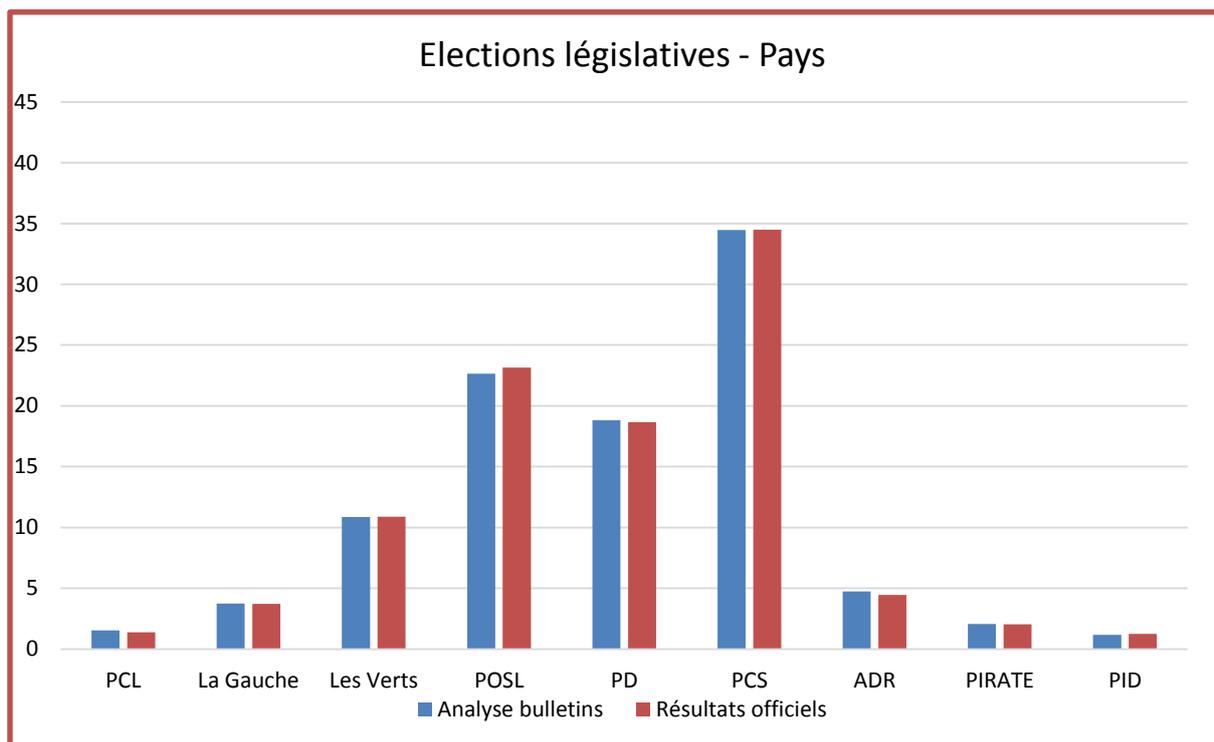


FIGURE 36 COMPARAISON DES SCORES OBTENUS PARMIS LES VOTES PREFERENTIELS – PAYS

L'analyse au niveau des circonscriptions révèle que la représentativité de l'échantillon en termes de voix reçues par parti (qui comme nous l'avons expliqué plus haut peut être évaluée selon plusieurs autres perspectives) s'est améliorée nettement dans le Sud (0,2 points de %) par rapport à 2009 (1,2 points de %) mais aussi par rapport à 2004 (0,4 points de %). C'est même dans le Sud que la déviation moyenne est la plus faible en 2013. Nous obtenons aussi, mais plus de façon moins spectaculaire, une meilleure représentativité que pour les deux élections précédentes dans le Nord, avec 0,35 points de %. Les taux pour le Centre (0,35 points de %) et dans l'Est (0,5 points de %) se situent entre ceux observés en 2009 et 2004. Au total, l'étendue des déviations est bien plus faible qu'en 2009 et en 2004, ce qui garantit que la bonne représentativité au niveau national n'est pas due à des compensations de fortes déviations en sens opposés au niveau des circonscriptions.

Pour les européennes de 2014, nous observons à nouveau une réduction de moitié de la déviation moyenne par rapport aux résultats officiels sur les bulletins nominatifs, s'établissant à présent à 0,2 points de % comme l'étalon de nos tirages pour ce niveau de pouvoir. Notons que des différences de 0,15 points de % pour les législatives et de 0,2 points de % pour les européennes sont remarquables pour des tirages d'échantillons de ce type.

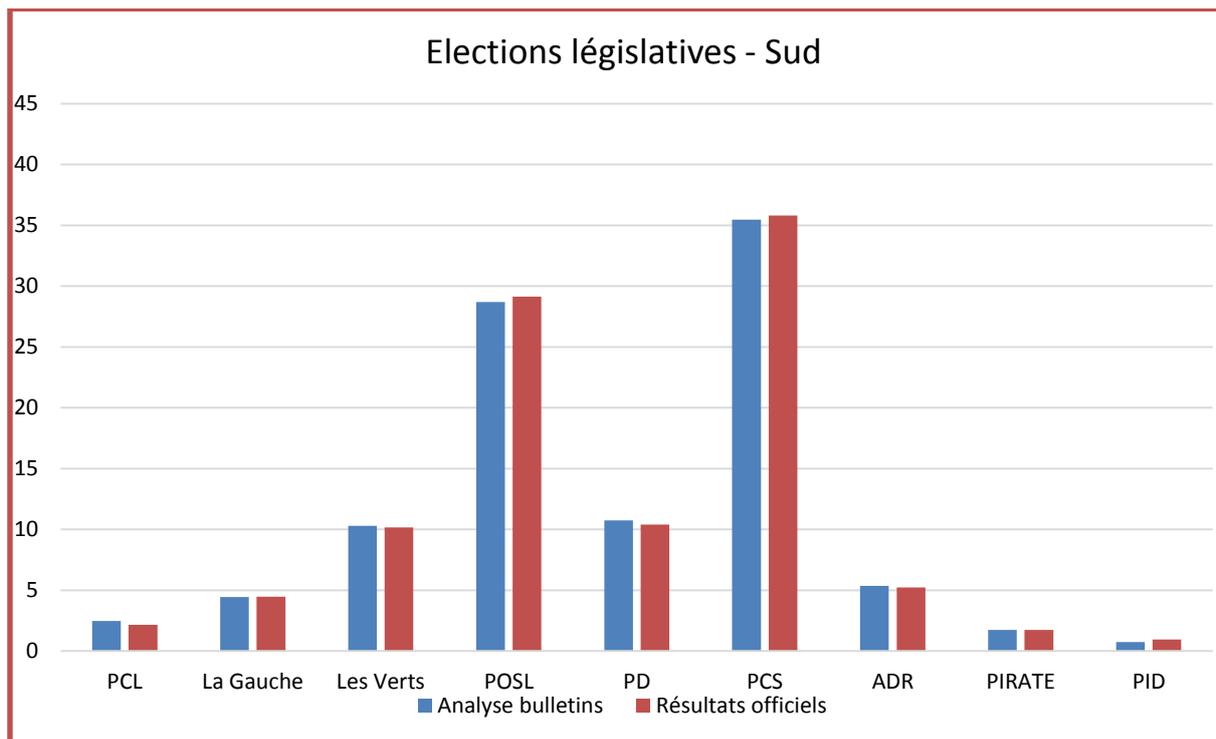


FIGURE 37 COMPARAISON DES SCORES OBTENUS PARMIS LES VOTES PREFERENTIELS – CIRCONSCRIPTION SUD

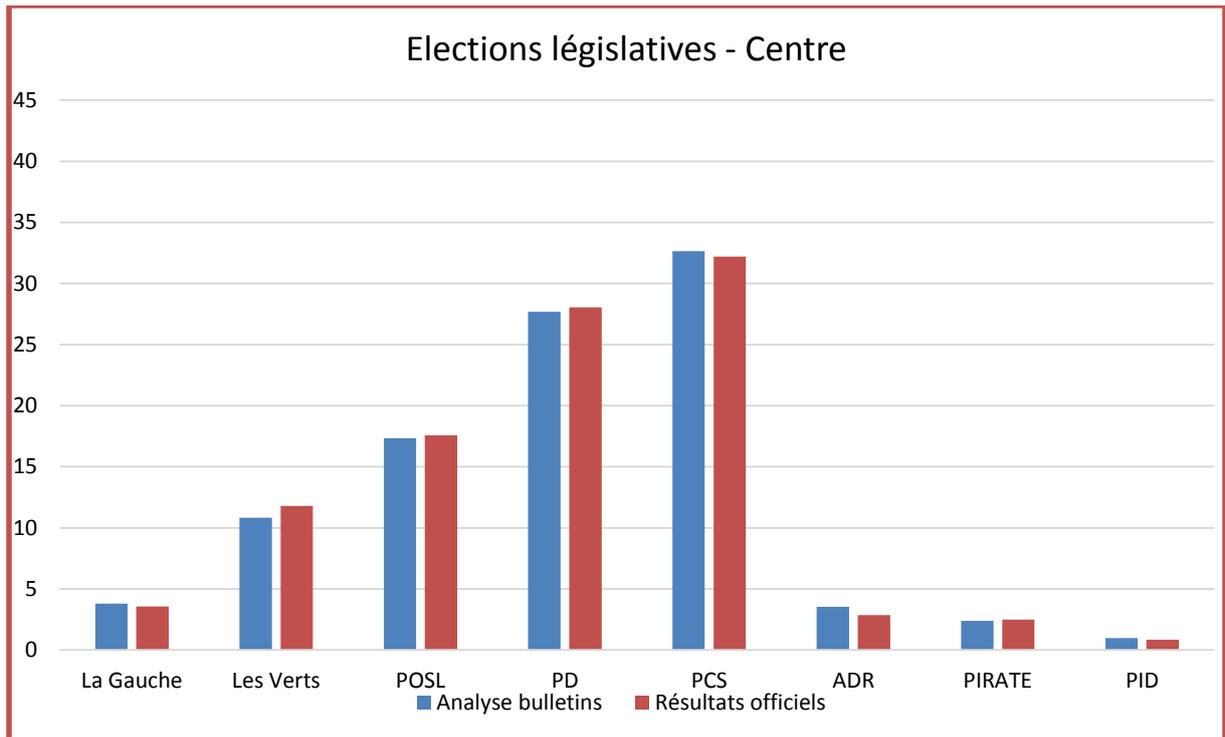


FIGURE 38 COMPARAISON DES SCORES OBTENUS PARMIS LES VOTES PREFERENTIELS – CIRCONSCRIPTION CENTRE

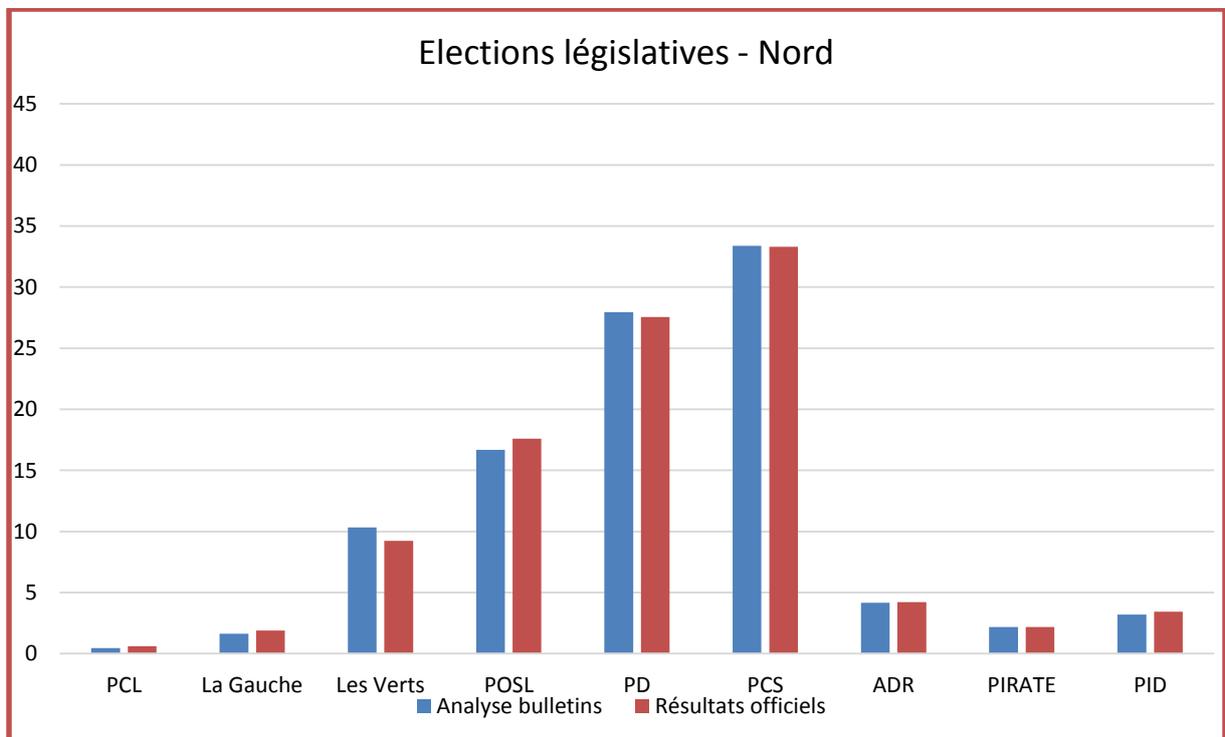


FIGURE 39 COMPARAISON DES SCORES OBTENUS PARMIS LES VOTES PREFERENTIELS – CIRCONSCRIPTION NORD

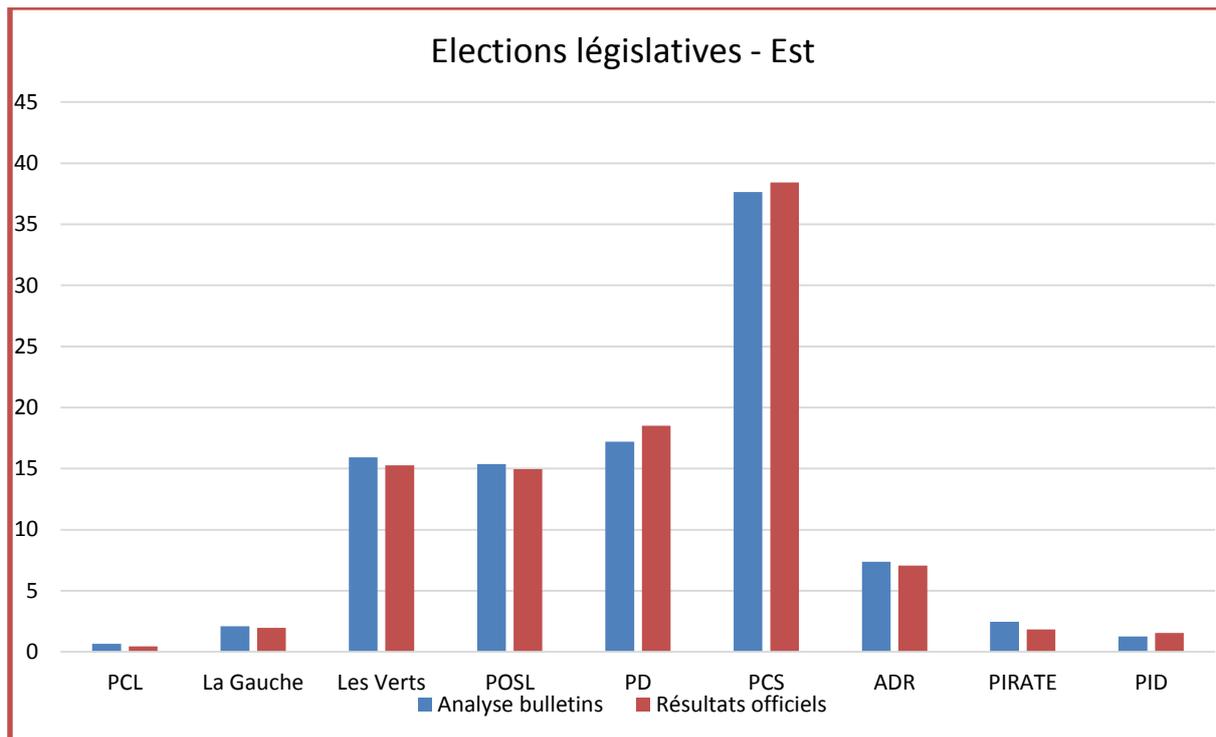


FIGURE 40 COMPARAISON DES SCORES OBTENUS PARMIS LES VOTES PREFERENTIELS – EST

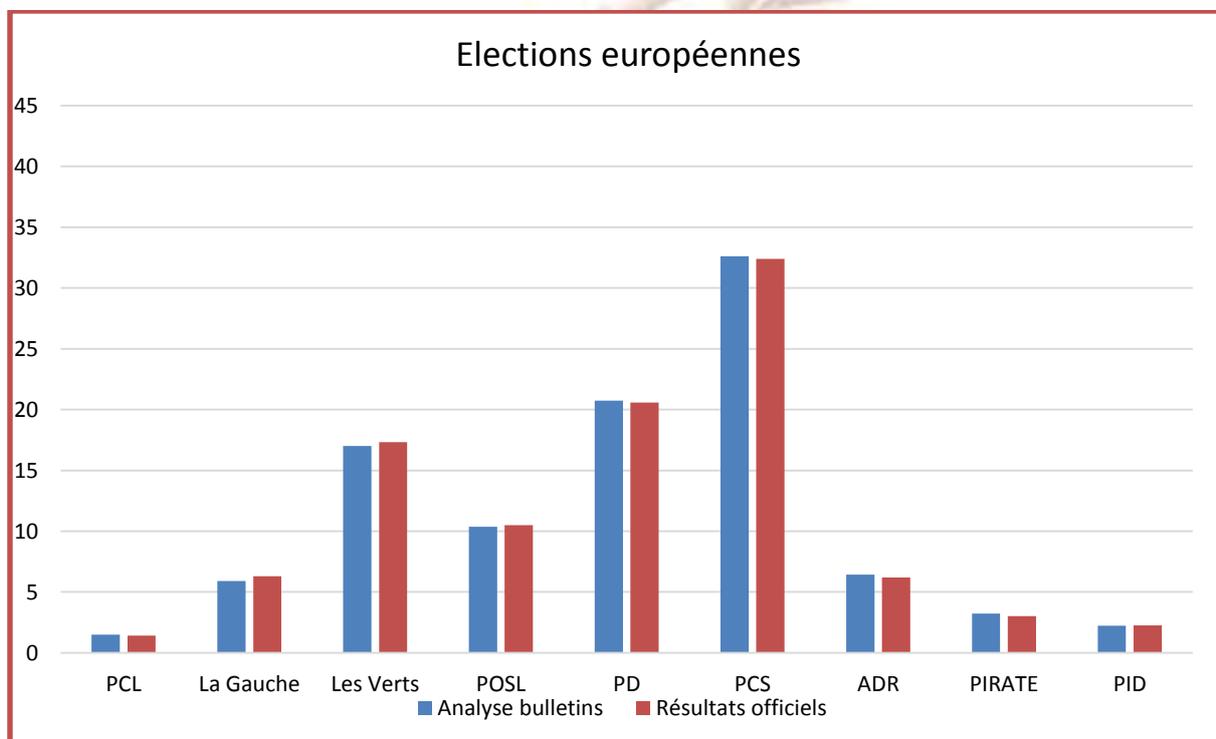


FIGURE 41 COMPARAISON DES SCORES OBTENUS PARMIS LES VOTES PREFERENTIELS – EUROPE

LE NOMBRE DE LISTES SUR UN BULLETIN

L'évolution principale de la structuration du vote, on l'a vu dans la partie consacrée aux résultats, est la baisse du vote nominatif, accompagné par une réduction du taux de votes inter-listes parmi celui-ci. Nos échantillons nous permettent d'en savoir plus sur le nombre exact de listes sur lesquelles les électeurs panachent leurs voix préférentielles. La figure 8 nous montre que l'effet de la réduction du vote inter-listes est drastique lorsque l'on désagrège celui-ci et que l'on compare le vote sur une seule liste à chacune des modalités du vote sur plusieurs listes. Par rapport à 2009 où le vote panaché sur trois listes s'imposait avec une majorité relative²² au niveau du pays en raison du poids de la circonscription Centre (où le mode était passé à trois listes dès 2004) et du Sud (où le mode passait à trois listes en 2009), en 2013 on constate que la valeur modale est à présent plus proche de celle observée en 1999 et 2004 puisque le vote intra-liste et le vote pour deux listes sont au coude à coude (moins de 0,04 points de % les séparent ; il est donc hasardeux malgré la forte représentativité de l'échantillon de décréter que cette différence existe aussi au niveau de l'ensemble des bulletins nominatifs tirés). Le Centre recule d'un vote principalement émis sur trois listes en 2004 et 2009 à deux listes tandis que le Sud qui était passé d'une valeur modale intra-liste à un vote pour trois listes de 2004 à 2009 revient (et plus clairement encore) au vote sur une seule liste. Le mode demeure à deux listes pour l'Est et pour le Nord, mais on constate pour ce dernier une baisse forte du vote pour trois listes qui séduisait près de 30% des bulletins nominatifs de cette circonscription en 2009. L'effet cumulé de ces baisses pour les votes sur plusieurs listes et en particulier dans les deux grandes circonscriptions ont donc pour effet de réduire le mode au niveau national.

2013 marque donc un retour au bercail pour le Sud qui comme en 2004 redevient la seule circonscription voter principalement pour des candidats d'une même liste parmi les bulletins panachés, plus en phase avec sa tradition de vote de liste pour les partis de gauche qui y trouvent leurs bastions traditionnels. Nous avons cependant noté les évolutions importantes de l'électorat de ces partis dans les autres parties de cette étude et notamment celle consacrée à la structuration. L'importance du vote intra-liste pour le PCS dans la circonscription du Premier ministre sortant explique sans doute dès lors davantage ce retour vers un vote pour un seul parti.

²² La catégorie avec les plus grands effectifs, soit le mode en statistique descriptive.

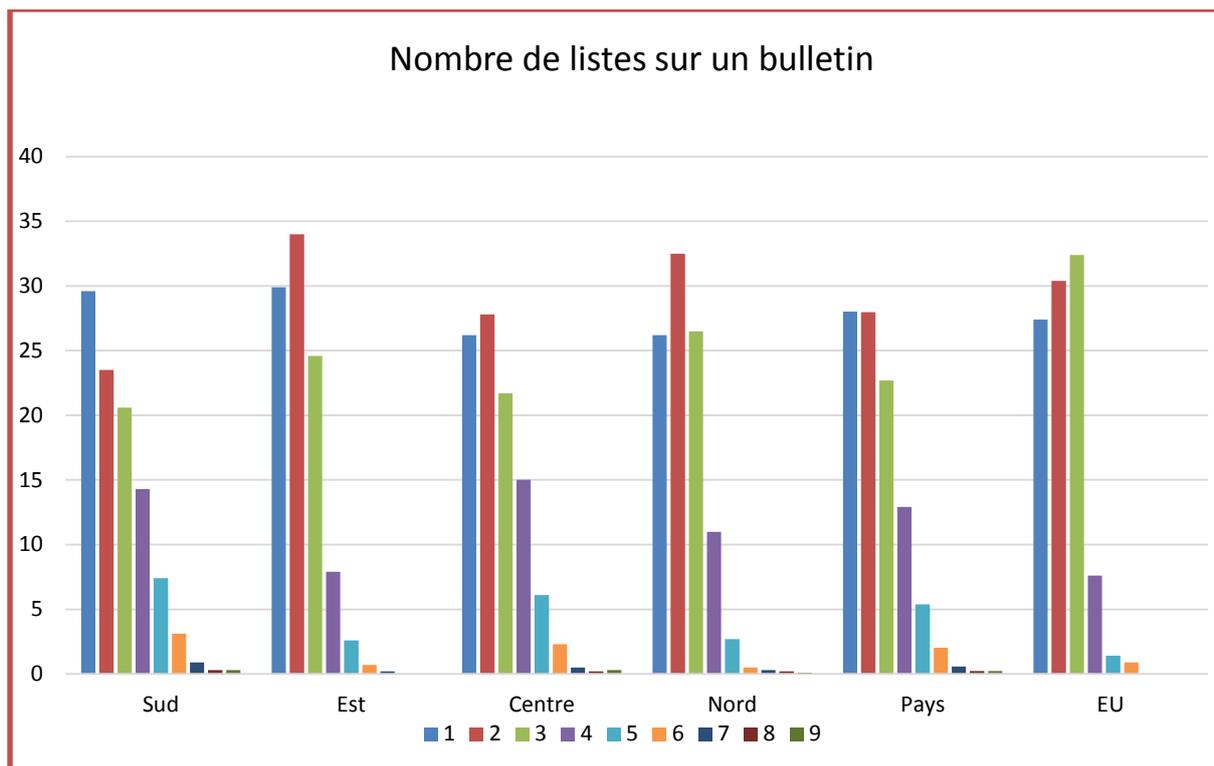


FIGURE 42 NOMBRE DE LISTES SUR UN BULLETIN, PAR CIRCONSCRIPTION ET POUR LE PAYS POUR LES LEGISLATIVES, ET POUR LES EUROPEENNES

Le vote pour trois listes n'est donc plus la valeur modale pour aucune circonscription mais représente encore le choix de plus d'un électeur-panacheur sur cinq au moins dans chacune d'entre elles (et même un sur quatre dans les deux petites circonscriptions). Le vote panaché sur quatre listes régresse lui aussi même s'il atteint 15% (en chute de plus de 5 points de %) dans le Centre. Le vote pour cinq listes dépasse encore les 5% dans deux circonscriptions, cette fois dans le Sud et le Centre ce qui lui permet comme en 2009 d'atteindre cette proportion aussi au niveau national.

Pour les élections européennes de 2014 en revanche, on garde la hiérarchie établie en 2009, avec en premier lieu un vote pour trois listes, puis à deux listes et pour compléter le podium le vote intra-liste. La proportion de votes pour trois listes baisse cependant, tandis que le vote pour une seule liste et pour deux listes augmentent, rendant la 'victoire' du vote pour trois listes nettement moins claire qu'en 2009. Le petit nombre, pair de surcroît, de voix à disposition permet néanmoins encore à près d'un tiers des électeurs-panacheurs de doser leur choix électoral pour des personnalités de trois partis différents, mais le vote pour des candidats d'une seule liste est à présent le fait de plus d'un électeur-panacheur sur quatre et le vote pour deux listes dépasse la barre des 30%.

LE NOMBRE DE SUFFRAGES PAR BULLETIN

Page | 617

Si le taux d'utilisation complète des voix à disposition était à la baisse dans toutes les circonscriptions en 2009, il remonte partout sauf dans le Sud où il continue de régresser. Si l'on compare ces taux à ceux observés depuis 1999, nous constatons que le Sud est avec seulement 50,3% à un taux plancher en 2013 (en baisse de 2,4 points de %), tandis que les trois autres circonscriptions sont eux à leur niveau le plus élevé : 61,9% pour le Centre (en hausse de 4,4 points de %), 75,2% pour le Nord (une augmentation de 6,2 points de %) et même 81,6% soit la hausse la plus forte (10 points de %) pour l'Est. Comme en 2009, le taux d'utilisation augmente linéairement avec le nombre de voix à disposition. L'utilisation des six voix en jeu pour les européennes est complète dans 80,4% des bulletins préférentiels, une hausse de 1,1 point de % entre 2009 et 2014.

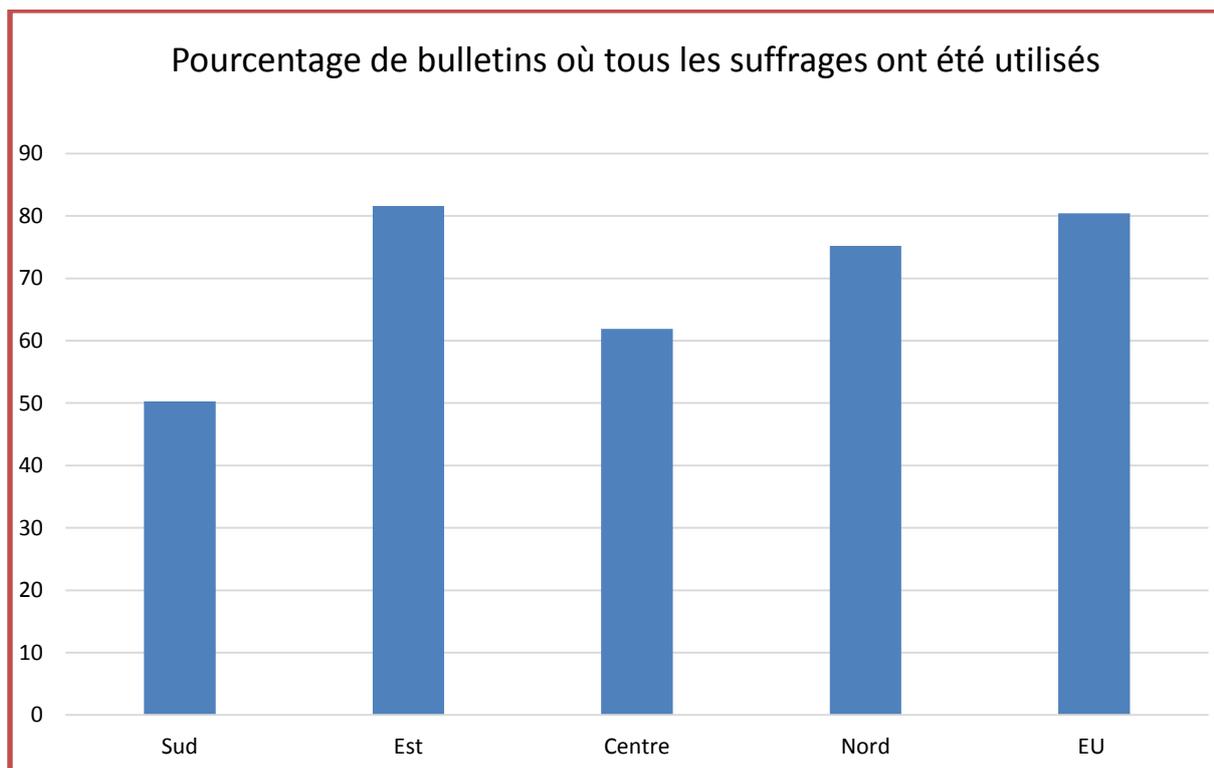


FIGURE 43 POURCENTAGE DE BULLETINS OU TOUS LES SUFFRAGES A DISPOSITION ONT ETE UTILISES, PAR CIRCONSCRIPTION ET POUR LES EUROPEENNES

En 2013, on note toujours le caractère linéaire de l'évolution du taux de complétude dans l'Est selon le nombre de partis pour lesquels des votes sont attribués et dans chacun des cas le taux est en hausse par rapport à 2009. En revanche la hausse globale dans le Centre et le Nord est surtout due à l'augmentation du taux d'utilisation complète parmi les votes sur deux listes et intra-liste. Dans le Sud, la baisse totale observée est due au fait que les votes intra-liste ont augmenté en proportion, et que parmi eux le taux d'utilisation a baissé de 61,5% à 58,1%.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Sud	58.1%	43.2%	42.1%	49.1%	54.9%	68.5%	61.9%	87.5%	71.4%
Centre	67.8%	59.5%	52.6%	63.5%	73.7%	63.2%	100%	66.7%	60%
Nord	74.8%	70.4%	75.1%	84.5%	100%	100%	75%	50%	100%
Est	73.1%	79.7%	89.7%	91.3%	91.3%	100%	100%		
EU	67.1%	73.5%	94.3%	93%	89.1%	100%			

FIGURE 44 POURCENTAGE DE BULLETINS OU TOUS LES SUFFRAGES A DISPOSITION ONT ETE UTILISES, PAR CIRCONSCRIPTION ET EN FONCTION DU NOMBRE DE LISTES POUR LESQUELLES DES SUFFRAGES ONT ETE EXPRIMES

L'utilisation optimale des voix aux élections européennes appelle d'autres commentaires. Comme nous le voyons ci-dessus, le taux de distribution de l'ensemble des six voix sur des candidats d'une même liste reste le plus faible mais augmente de 59% à 67,1%. Un pic d'utilisation est atteint, comme en 2009, pour le vote sur trois listes. La possibilité de voter pour les têtes de liste de trois partis en accordant deux voix à chacun d'entre eux reste en 2014 un choix très répandu parmi les électeurs-panacheurs.

Comme indiqué précédemment, nous pouvons également juger de la qualité de notre échantillon par une troisième méthode, qui consiste à évaluer le vote partiel en tant que différence entre le nombre total possible de voix à distribuer (aussi appelé « grand total possible » dans les résultats officiels) et nombre total de voix réellement accordées en votes préférentiels par circonscription. Nous procédons au même calcul qu'en 2004 et 2009.²³ Les résultats sont les suivants :

	Analyse des bulletins	Résultats officiels
Sud	76.31%	76.75%
Centre	81.74%	81.44%
Nord	90.97%	90.31%
Est	93.09%	91.14%
EU	90.72%	90.15%

FIGURE 45 TAUX DE SUFRAGES UTILISES PAR CIRCONSCRIPTION ET POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES, COMPARAISON ANALYSE DES BULLETINS – RESULTATS OFFICIELS

Notons tout d'abord que les dynamiques entre utilisation totale des voix et pourcentages de voix exprimés n'évoluent pas automatiquement main dans la main. Ainsi, si comme on vient de le voir le taux de complétude d'utilisation augmente de 2009 à 2013 dans le Centre par exemple, le pourcentage moyen de voix utilisées lui baisse par rapport aux législatives de 83,3% à 81,74%. Les autres circonscriptions et la circonscription unique pour les européennes elles, voient une corrélation positive entre les deux indicateurs.

²³ Pour obtenir ce résultat en partant des résultats officiels, il faut procéder comme nous l'avons suggéré plus haut, en retranchant le nombre de personnes ayant émis un bulletin de listes (que l'on obtient en divisant le nombre total de voix en votes de listes par le nombre de députés à élire) du nombre de votes valablement émis. On obtient ainsi le nombre réel d'électeurs ayant émis un vote préférentiel, qui nous permet alors de calculer le grand total possible de votes préférentiels (en multipliant le nombre d'électeurs ayant émis un vote préférentiel par le nombre de députés à élire). Celui-ci vient donc en dénominateur du nombre total de voix exprimées en votes préférentiels pour donner le pourcentage de voix utilisées par rapport au nombre total possible. L'exercice est plus simple pour calculer l'équivalent dans l'échantillon, puisqu'il suffit de sommer les voix exprimées par bulletin et de diviser cette somme par le nombre d'électeurs de la circonscription multiplié par le nombre de députés à élire dans cette circonscription.

Pour en revenir à la question de la représentativité de nos échantillons, la figure 11 montre que la déviation entre le pourcentage de voix accordées sur le total potentiel selon notre échantillon et selon les résultats officiels est en 2013 encore plus faible que celle de 2009. Elle était de 0,95 points de % en moyenne pour les quatre circonscriptions et recule à 0,84 points de % en 2013, une autre indication donc des gains de représentativité engrangés pour notre échantillon le plus récent. Nous observons par ailleurs une réduction de moitié, de 1,2 points de % à moins de 0,6 points de %, de la différence entre taux de suffrages utilisés attendu et taux obtenu dans l'échantillon tiré entre les européennes de 2009 et de 2014. En général le léger biais observé va dans la même direction, c'est-à-dire une utilisation de voix légèrement supérieure dans l'échantillon que dans les résultats officiels, mais le Sud se démarque par une relation inverse.

Le nombre moyen de voix accordées nous montre aussi que celui-ci est en baisse tant dans le Centre que dans le Sud, où nous obtenons une meilleure représentativité dans notre échantillon de 2013. Tout comme nous pouvions déjà le dire en 2009 sur base des résultats officiels (mais pas sur base de notre échantillon), nous pouvons désormais dire sur base de notre échantillon également qu'en moyenne ni l'électeur du Centre ni celui du Sud, qui ont pourtant respectivement 21 et 23 voix à disposition, n'accordent 18 voix sur leur bulletin. En revanche, l'utilisation moyenne dans le Nord et dans l'Est augmentent tant par rapport à 2009 qu'à 2004. Le nombre moyen de voix accordée augmente aussi pour les élections européennes de 2014 et nous constatons que les évolutions dans nos échantillons suivent tous ces dynamiques (à la hausse ou à la baisse) entre élections successives. La représentativité sur cet indicateur est encore améliorée puisque le biais moyen passe de 0,18 voix en 2009 à 0,09 voix en 2013 pour les législatives et de 0,07 voix à 0,03 voix aux européennes.

	Analyse des bulletins	Résultats officiels
Sud	17.55	17.65
Centre	17.16	17.10
Nord	8.19	8.13
Est	6.52	6.38
EU	5.44	5.41

FIGURE 46 NOMBRE MOYEN DE SUFFRAGES UTILISES PAR CIRCONSCRIPTION ET POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES, COMPARAISON ANALYSE DES BULLETINS – RESULTATS OFFICIELS

Enfin, notons qu'en 2013 et 2014 l'écart entre nombre moyen de suffrages utilisés sur des bulletins intra-listes et bulletins inter-listes se réduit partout mais on enregistre toujours une plus grande utilisation des voix pour les bulletins où des préférences sont exprimées pour des candidats de plusieurs partis.

2014 : L'écart entre votes intra et inter se réduit partout mais toujours plus grande utilisation pour les inter

LE NOMBRE DE CANDIDATS SUR UN BULLETIN

Le retour à un vote davantage concentré sur une ou deux listes en 2013 ne semble à nouveau ne pas affecter lourdement le nombre de candidats que l'on retrouve sur un bulletin nominatif, qui reste très stable malgré les évolutions sur la structuration du vote mais aussi sur l'utilisation des voix. Aux législatives, la plupart des électeurs continuent à donner leurs voix à un nombre de candidats correspondant exactement à la moitié des sièges en jeu + 1, le point focal étant donnée la possibilité de donner deux ou une voix aux candidats de son choix et le nombre impair de voix à disposition.

Comme lors des élections précédentes, on constate que le pourcentage d'électeurs émettant ce type de vote (pour la moitié des candidats + 1) est d'autant plus grand que la circonscription est petite. Le lien linéaire (et négatif) entre poids relatif de ce vote modal et le nombre de sièges en jeu est à nouveau évident : 49,8% (en hausse par rapport aux 46,4% de 2009) des votes préférentiels sont répartis sur quatre candidats dans l'Est, 44,7% (hausse de moins de 1 point de %) des électeurs-panacheurs pointent cinq candidats dans le Nord, 36% (pour 35,6% en 2009) dans le Centre vont à des votes pour onze candidats tandis que seuls désormais 28% (en baisse de 5,1 points de %) panachent leurs voix sur douze candidats dans le Sud. Ce dernier résultat suit une baisse déjà notée en 2009 alors que pour les autres circonscriptions les évolutions à la hausse en 2013 suivaient une baisse en 2009. Pour chaque circonscription, le nombre de candidats votés qui suit le mode correspond à chaque fois à la moitié des candidats + 2 et concerne 18,6% des électeurs-panacheurs dans l'Est, 18,2% dans le Nord, 7,6% dans le Centre et 8% dans le Sud, une relation presque linéaire et négative avec la taille de la circonscription (ce lien était linéaire en 2009 mais en 2013 la baisse de valeur modale dans le Sud correspond à une augmentation de la fréquence du vote pour 13 candidats). Dans le Sud 5,9% électeurs-panacheurs votent pour un seul candidat et 'gaspillent' donc en général 21 voix. Ce comportement est plus rare dans le Centre (4,2%) et dans les petites circonscriptions (moins de 4%) alors que le taux de voix 'perdues' se réduit. En revanche plus la circonscription est petite, plus la tentation de voter pour le nombre maximal de candidats semble forte, puisque c'est dans l'Est que l'on retrouve (8,5%) ce type de décision, pour 4,7 dans le Nord, 2,1 dans le Centre et 1,4% dans le Sud. Les relations interpersonnelles plus importantes dans les petites circonscriptions peuvent partiellement expliquer ce type de résultat.

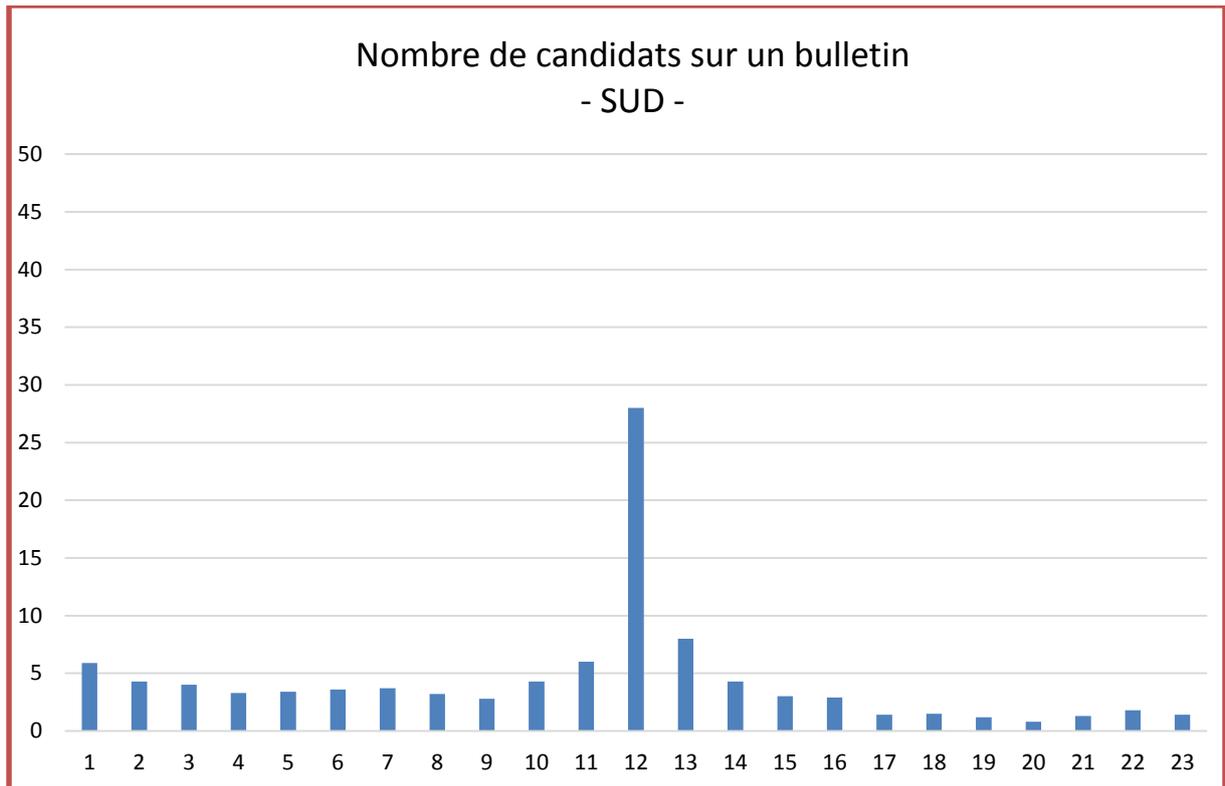


FIGURE 47 NOMBRE DE CANDIDATS SUR UN BULLETIN – CIRCONSCRIPTION SUD

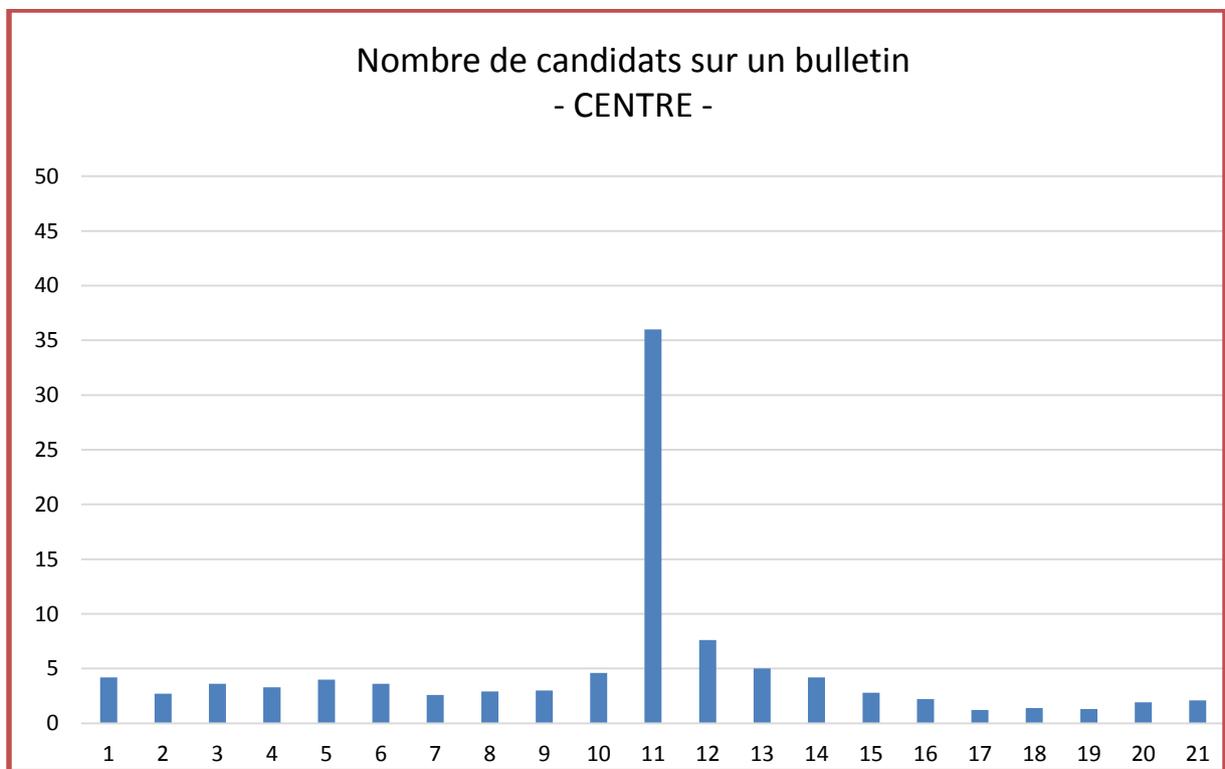


FIGURE 48 NOMBRE DE CANDIDATS SUR UN BULLETIN – CIRCONSCRIPTION CENTRE

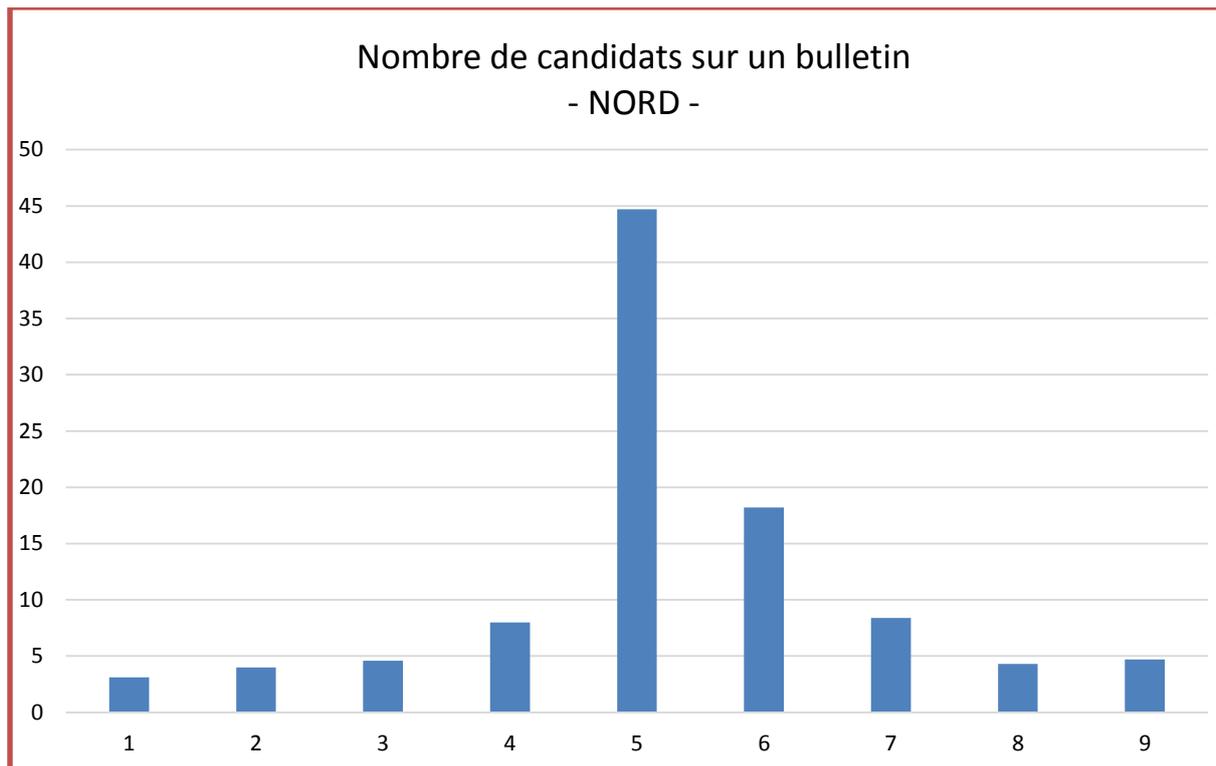


FIGURE 49 NOMBRE DE CANDIDATS SUR UN BULLETIN – CIRCONSCRIPTION NORD

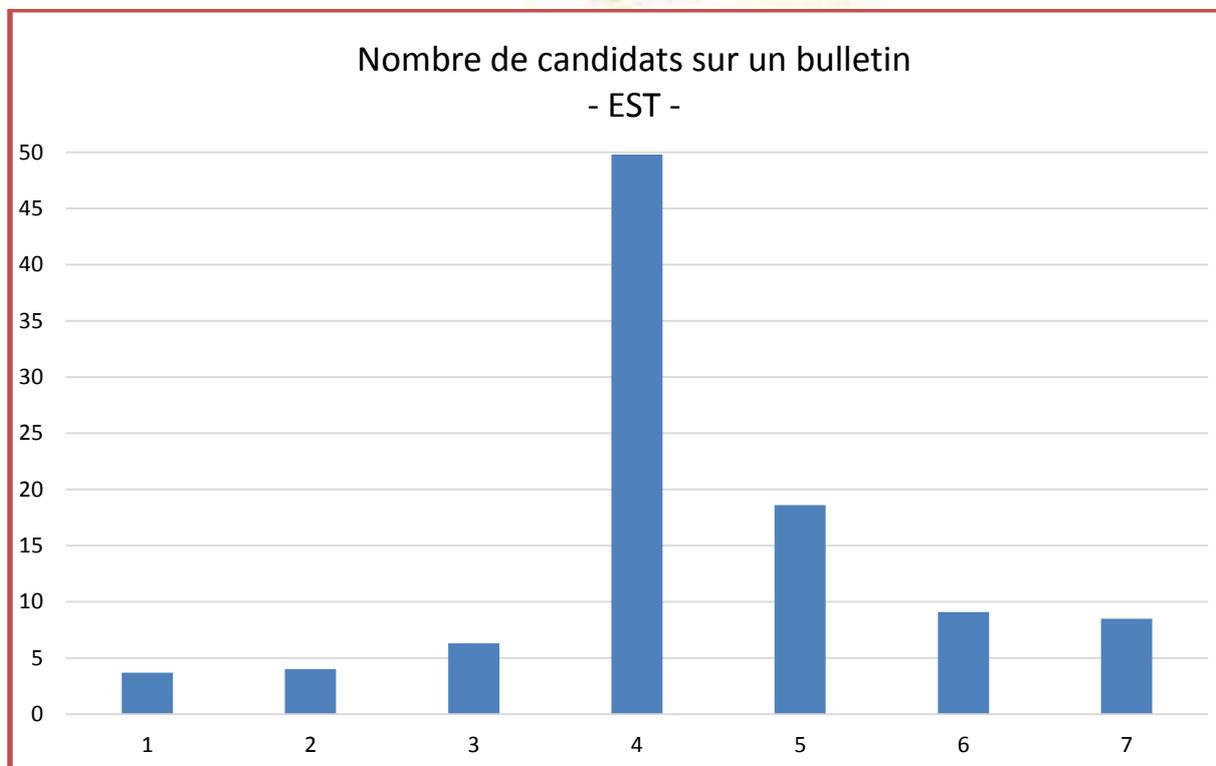


FIGURE 50 NOMBRE DE CANDIDATS SUR UN BULLETIN – CIRCONSCRIPTION EST

Le nombre pair (et restreint) de voix en jeu aux élections européennes rend la distribution des votes particulièrement claire pour ce scrutin : le choix modal est de très loin celui de voter pour trois candidats (51,2%), même si ce choix est en baisse de 3 points de %. Ceci se fait au bénéfice en particulier d'un vote pour quatre candidats, qui passe de 16% à 18,3% même s'il impose à l'électeur de moduler l'attribution d'une voix et de deux voix entre ses candidats favoris et donc en quelque sorte rend ce comportement électoral plus complexe alors que la possibilité d'utiliser toutes ses voix sans différencier le nombre de voix par candidat existe au scrutin européen. 7% des électeurs-panacheurs ne portent des voix que sur un candidat pour 7,5% sur six candidats.

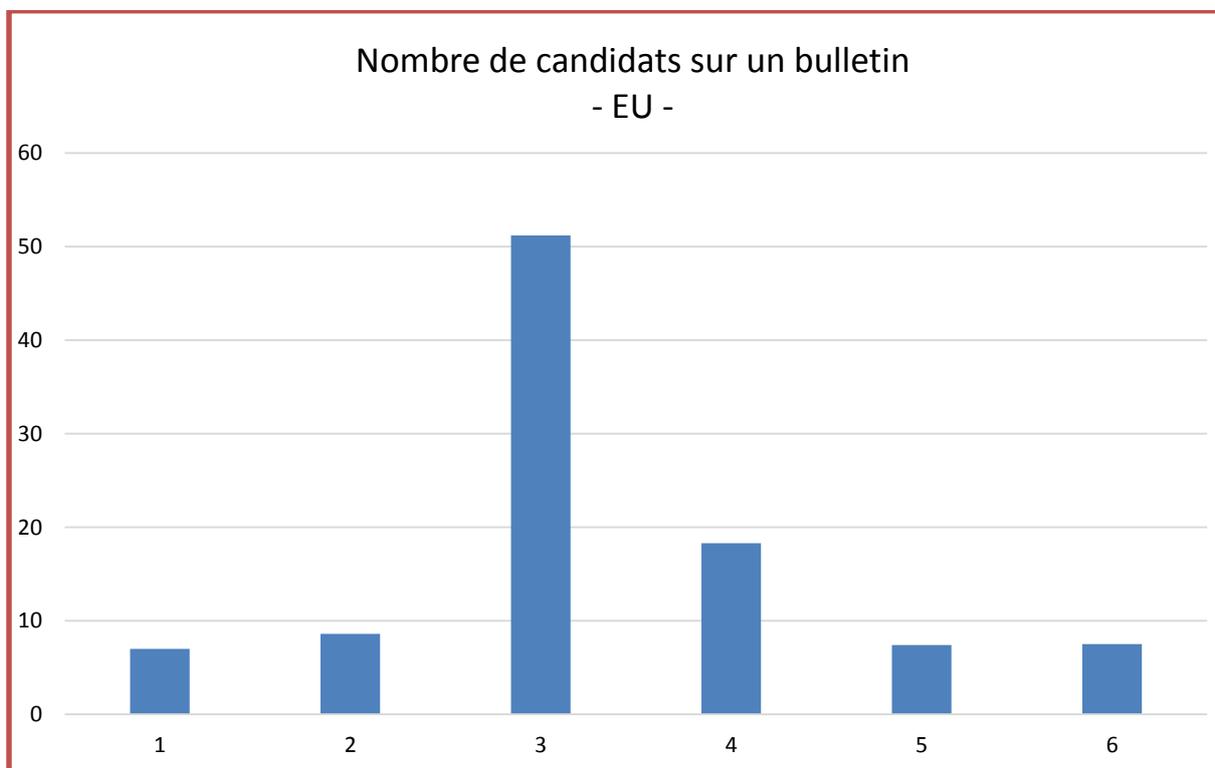


FIGURE 51 NOMBRE DE CANDIDATS SUR UN BULLETIN, ELECTIONS EUROPEENNES

LA FRÉQUENCE DU VOTE POUR AU MOINS UN CANDIDAT

La fréquence avec laquelle on retrouve un vote pour au moins un candidat d'une liste en particulier est un autre indicateur intéressant à analyser par le biais de notre échantillon de bulletins nominatifs, étant donné que le système électoral luxembourgeois donne l'occasion aux électeurs de soutenir des candidats de différentes listes tout en leur permettant de combiner les voix de façon telle que leur parti favori récolte néanmoins une majorité relative de ces voix (ce que l'on dénomme dans la section suivante le « vote principal » émis). Le vote donné même à un seul candidat d'un parti doit être considéré comme une préférence émise par l'électeur-panacheur, qui dès lors ne rejette pas complètement le parti dont est issu ce candidat. Nous procédons dès lors ici à l'étude de la hiérarchie des partis pour lesquels les électeurs ont un degré minimum d'adhésion (même si cela n'est que par le truchement d'un « notable » en tête de liste ou d'un candidat connu personnellement par l'électeur).

La détérioration de la domination du PCS dans la compétition électorale de 2013 par rapport à 2009 et 2004 est tangible en observant que parmi les votes nominatifs, ce parti qui était présent sur au moins 70% des bulletins de toutes les circonscriptions lors des deux précédentes élections législatives ne l'est plus dans aucune et que cette proportion dépasse de justesse seulement la barre des 60% dans le Centre et le Nord. Il est ainsi dépassé sur cet indicateur par les libéraux dans le Centre (ceux-ci y dépassent aussi les socialistes par la même occasion) et talonné par ceux-ci dans le Nord. Dans ces deux cas le PD est donc présent sur plus de 60% des bulletins nominatifs, suite à des hausses en particulier dans le Nord. Le POSL voit comme d'habitude sa présence baisser à mesure que la taille de la circonscription se réduit, et la baisse est d'autant plus forte que la circonscription est grande. Dans l'Est, le POSL est dépassé à la troisième place par Les Verts (encore en hausse dans cette circonscription). Ceux-ci sont cependant en recul en particulier dans le Centre. L'ADR est présent sur plus de 20% des bulletins nominatifs dans le Sud et dans l'Est mais plus dans le Nord. Tant La Gauche que le Parti Communiste sont présents sur plus de 10% des bulletins nominatifs du Sud, une performance que seule La Gauche réitère dans le Centre. Le Parti Pirate passe aussi la barre des 10% dans le Centre tandis que l'Est c'est le PID qui a, seul parmi les petits partis, cet honneur.

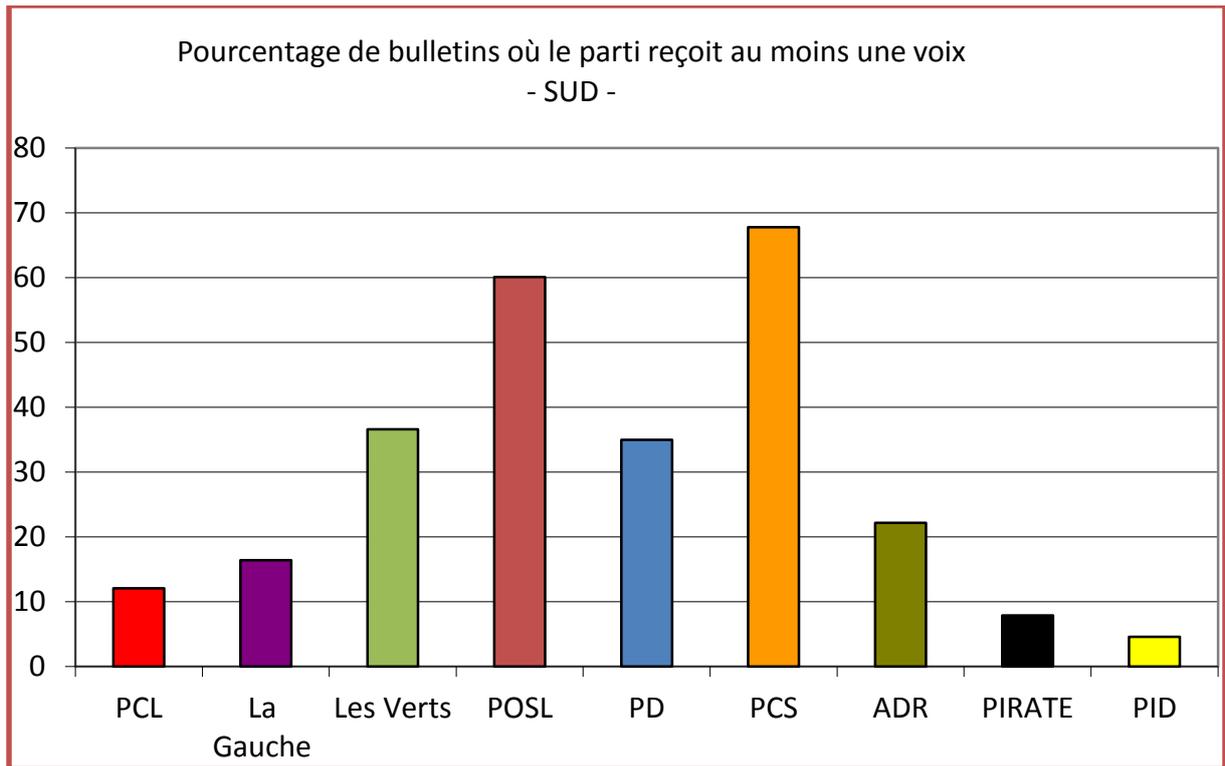


FIGURE 52 POURCENTAGE DE BULLETINS OU LE PARTI REÇOIT AU MOINS UNE VOIX – CIRCONSCRIPTION SUD

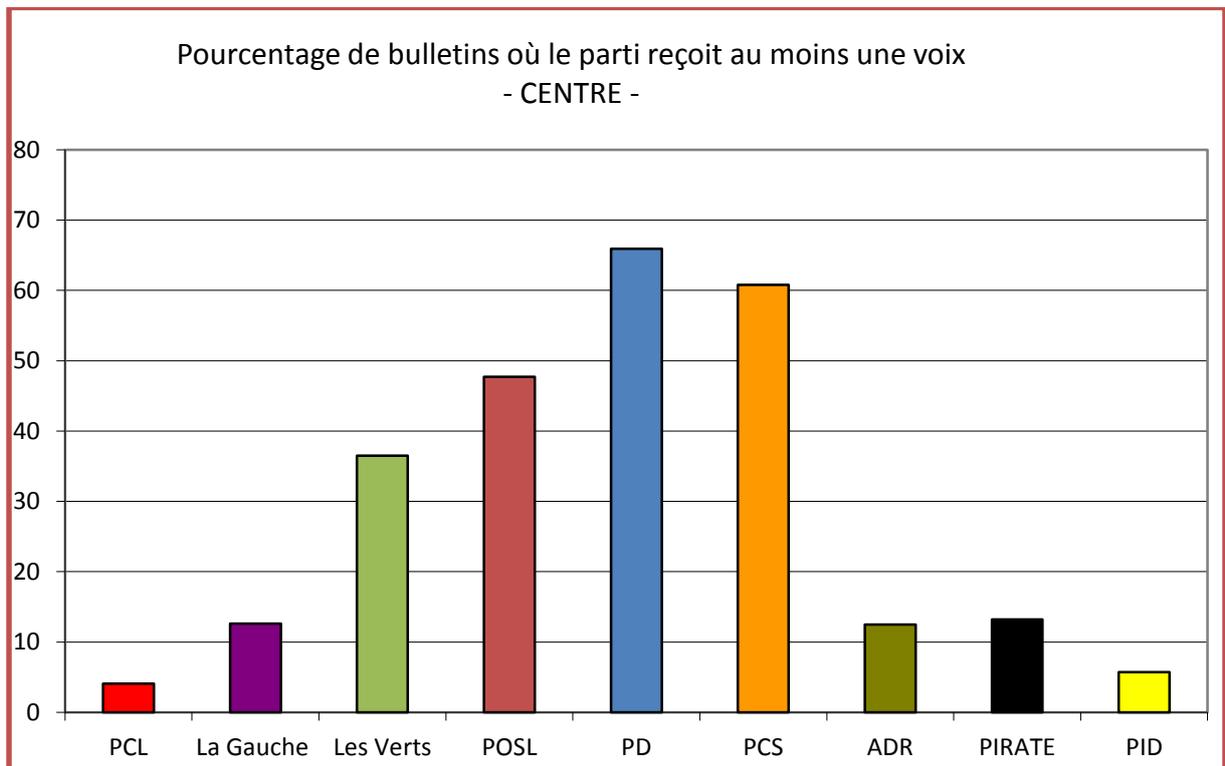


FIGURE 53 POURCENTAGE DE BULLETINS OU LE PARTI REÇOIT AU MOINS UNE VOIX – CIRCONSCRIPTION CENTRE

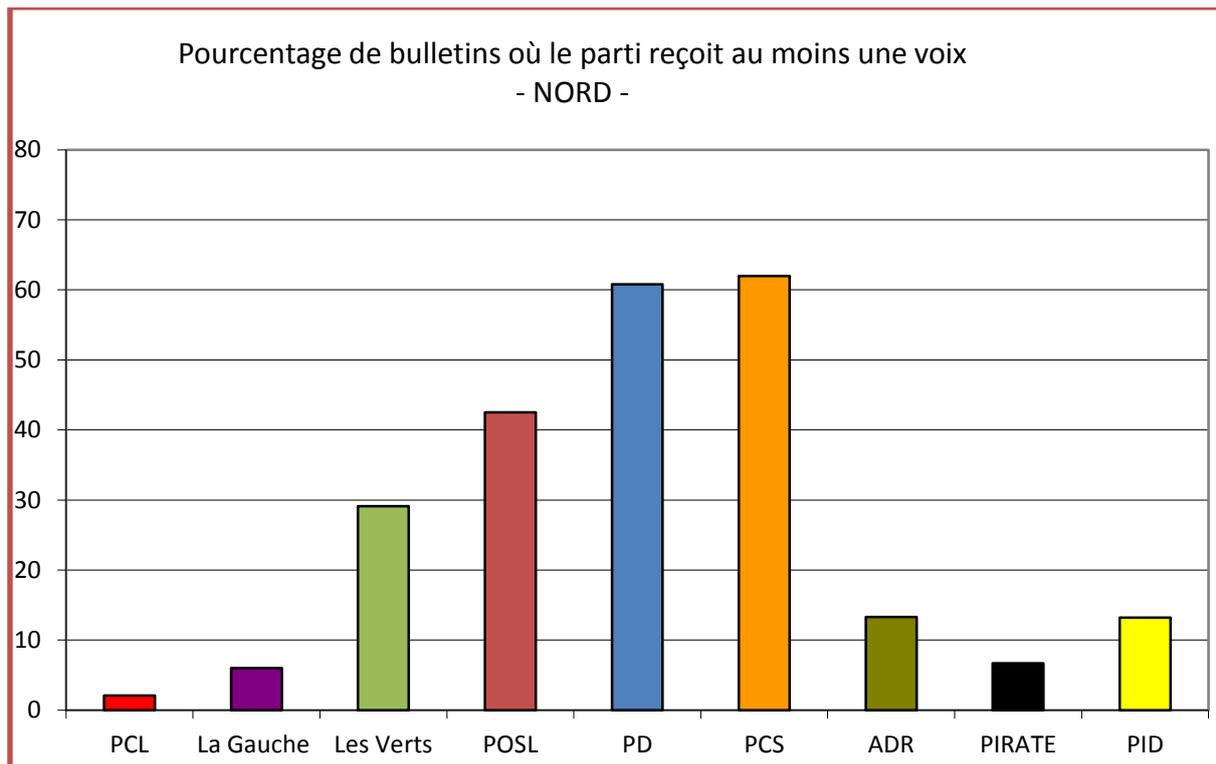


FIGURE 54 POURCENTAGE DE BULLETINS OU LE PARTI REÇOIT AU MOINS UNE VOIX – CIRCONSCRIPTION NORD

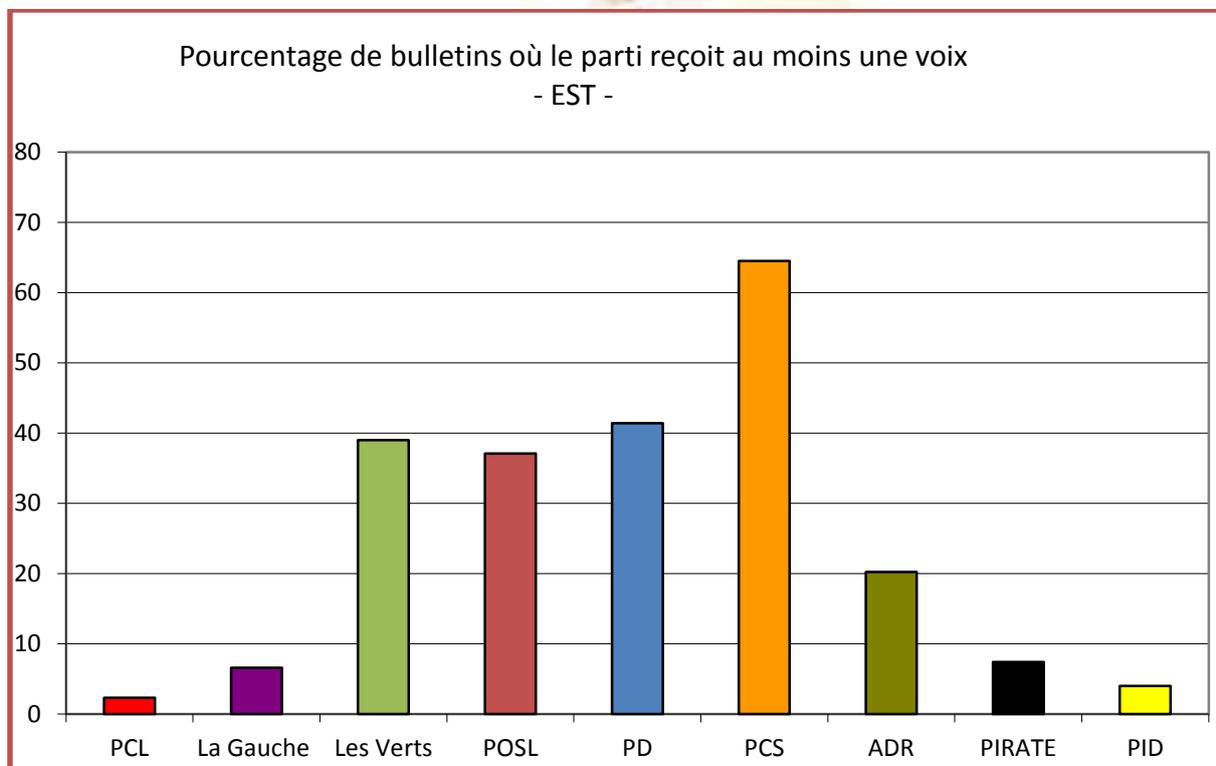


FIGURE 55 POURCENTAGE DE BULLETINS OU LE PARTI REÇOIT AU MOINS UNE VOIX – CIRCONSCRIPTION EST

On se rappellera que 2009 était un mauvais cru pour le PCS alors que 2014 constitue un nouveau record. Même si cette victoire est largement acquise sur base de votes de liste, on voit naturellement une présence accrue du PCS aussi parmi les bulletins nominatifs, dépassant en 2014 le PD et la barre des 60%. Les libéraux eux baissent sur cet indicateur mais se trouvent encore sur plus de la moitié des votes préférentiels. Le POSL quant à lui dégringole de près de 20 points de % entre 2009 et 2014. L'ADR est stable aux alentours de 15% tandis qu'une voix au moins a été donnée à un candidat de La Gauche sur près d'un bulletin sur six, une augmentation de plus de cinq points de % pour ce parti en comparaison avec 2009.

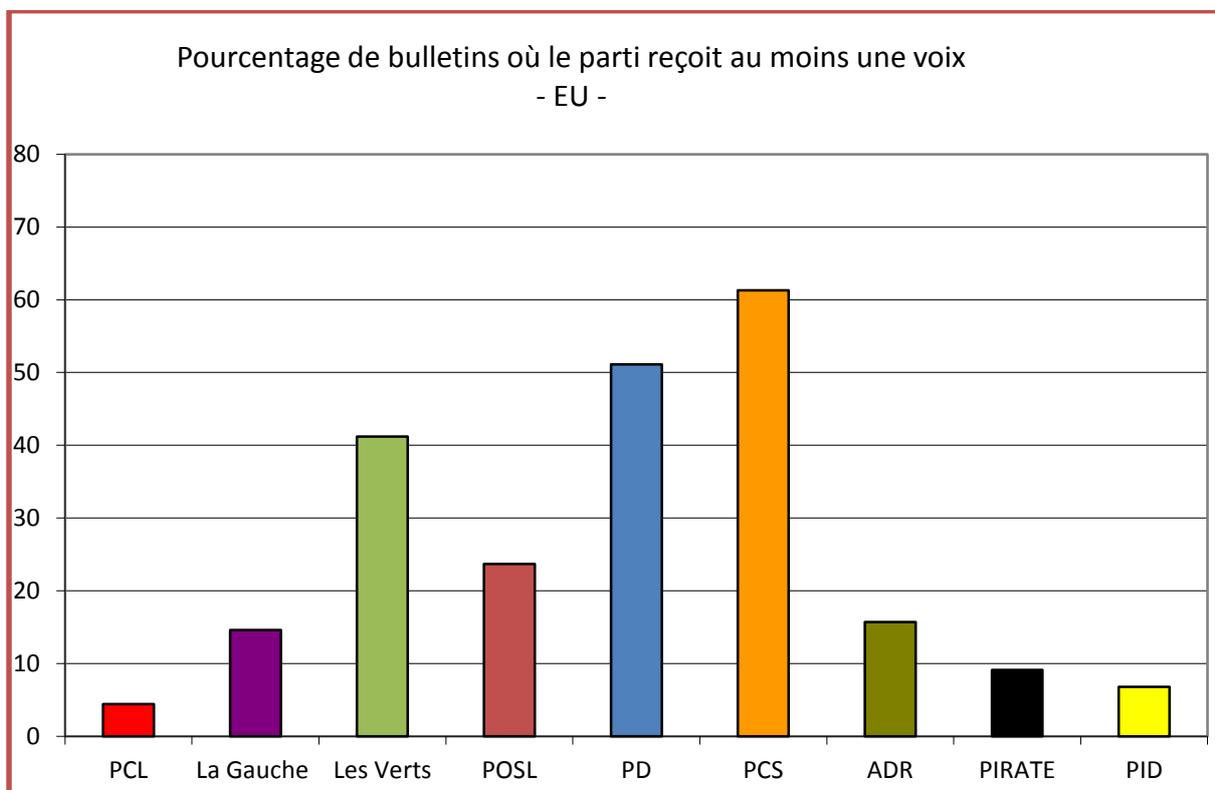


FIGURE 56 POURCENTAGE DE BULLETINS OU LE PARTI REÇOIT AU MOINS UNE VOIX AUX ELECTIONS EUROPEENNES

LE VOTE PRINCIPAL

Dès 2004, nous avons voulu comparer l'occurrence dans les bulletins nominatifs d'un « vote principal » pour un parti en particulier. En raison du système électoral permettant le panachage inter-listes, les enquêtes socio-politiques réalisées au Luxembourg demandent en effet généralement quel serait (ou quel a été, si le sondage est réalisé après les élections) le parti pour lequel ils voteraient prioritairement ou encore principalement si des élections avaient lieu. Si la réponse est évidente pour le vote de liste ou le vote intra-liste, elle l'est nettement moins pour le vote inter-listes, notamment parce que certains électeurs pourraient volontairement donner un nombre égal de voix à certains partis. La formulation de la question du choix électoral dans les enquêtes suppose donc que l'électeur qui a voté pour plusieurs listes a voulu au contraire exprimer une préférence pour un de ces partis et pourra donc dire à quel parti il a accordé le plus de voix. Notre échantillon permet d'investiguer si tel est véritablement le cas pour tous les électeurs et dans le cas contraire, d'évaluer l'ampleur de la déviation à ce principe.



	Pourcentage de vote principal exprimé pour un parti
Sud	88,9%
Centre	88,5%
Nord	87,8%
Est	87,4%
EU	57,4%

FIGURE 57 VOTE PRINCIPAL EXPRIME (PAS D'EGALITE EN VOIX ENTRE LES PARTIS VOTES SUR LE BULLETIN), PAR CIRCONSCRIPTION ET POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

Les quatre circonscriptions des élections législatives voient près de neuf électeurs-panacheurs accorder une majorité relative de voix à un parti particulier. En 2013, ce taux augmente en fonction de la taille de la circonscription ce qui n'était pas exactement le cas en 2009 même si une césure existait entre petites et grandes. Cette fois, tant le Centre que le Sud voit ce taux baisser légèrement tandis que le Nord et l'Est connaissent un phénomène inverse. En conséquence, les différences entre circonscriptions s'amenuisent. Le cas des élections européennes est lui particulier. Comme les petites circonscriptions des législatives, elles voient le taux de 'vote principal' augmenter légèrement (1 point de %) mais dans plus de 4 cas sur 10 l'électeur ne donne pas plus de voix à un parti qu'à un (ou aux) autre(s). Ce comportement est typique du scrutin pour le Parlement européen où seuls 6 voix sont en jeu et où les électeurs panacheurs ont tendance à voter pour trois candidats de trois partis différents, leur donnant chacun deux voix. Rapportée aux seuls bulletins inter-listes, qui sont les seuls susceptibles de donner des préférences équitables entre plus d'une liste, la fréquence d'un vote n'exprimant pas de vote principal aux européennes est en légère hausse en 2014 par rapport à 2009 et représente 58,6% des cas.

LA COMBINAISONS DE PARTIS LES PLUS FRÉQUENTES SUR UN BULLETIN

Sur les désormais 512 combinaisons possibles de partis, c'est comme en 2004 et en 2009 le vote intra-liste PCS qui s'impose comme premier choix des électeurs-panacheurs, en hausse de près de 3 points de % par rapport à 2009. La différence avec le second choix le plus fréquent, qui comprend également le PCS, est désormais de 6,5 points de % et double donc par rapport à 2009. Cette seconde combinaison n'est pas comme en 2004 ou 2009 la coalition sortante mais bien une coalition alternative associant les libéraux aux chrétiens-sociaux. Ce duo est également en augmentation parmi les votes nominatifs, passant non seulement de la 6^{ème} à la deuxième place mais aussi en prenant près de 2 points de % de plus au passage. Pour compléter le podium on trouve le vote intra-liste POSL qui passe de la 7^{ème} à la troisième place de la hiérarchie, devant la coalition sortante qui elle recule de la deuxième à la quatrième position et de 8% à 5,5%. Le vote intra-liste pour les candidats libéraux arrive en sixième place alors qu'il se trouvait en huitième place en 2009. On voit bien ici les effets du recul du vote inter-listes au niveau national puisque les vote intra-liste des trois plus grands partis, malgré des fortunes électorales diverses, augmentent en proportion et dans le classement. Alors qu'il ne représentait que 0,3% des votes nominatifs en 2009, le vote intra-liste pour des candidats écologistes quadruple quant à lui pour entrer le top 20. Pour autant Les Verts apparaissent cette fois moins haut dans le classement puisque la combinaison des quatre grands partis reflue de la quatrième à la septième place et perd près de trois points de %.

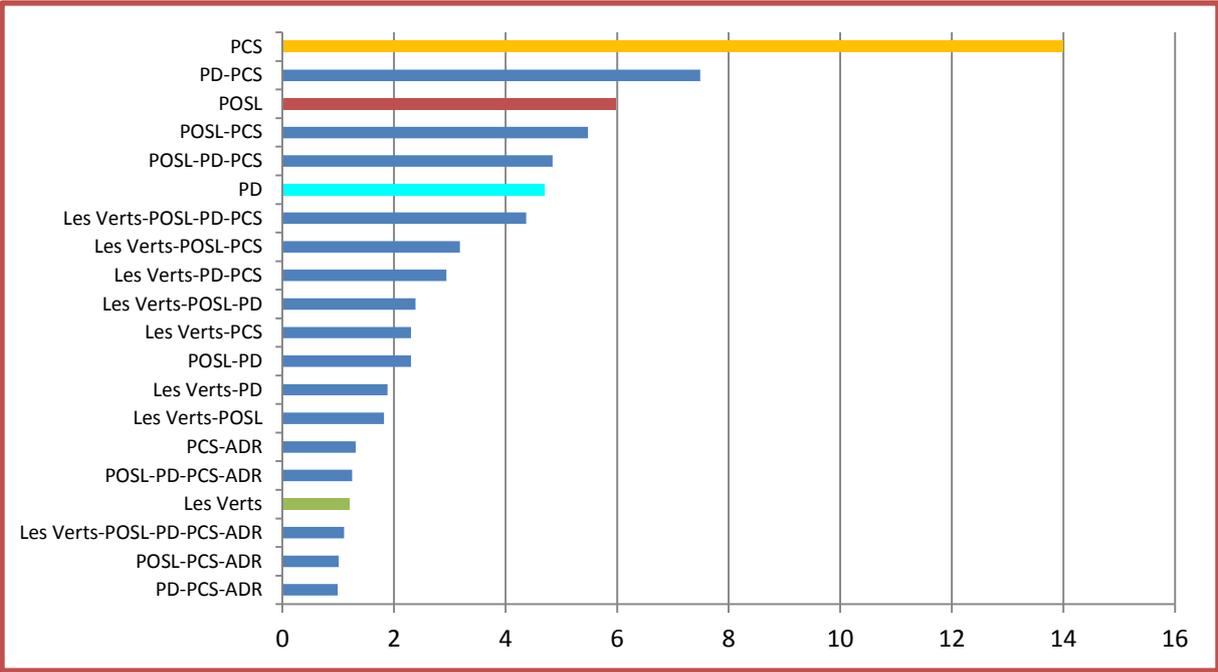


FIGURE 58 COMBINAISONS LES PLUS FREQUENTES (EN % DU TOTAL DES EFFECTIFS) SUR UN BULLETIN – PAYS

La coalition PD-POSL-Les Verts qui formera par la suite le gouvernement apparaît à la dixième place au niveau national (la septième formule sans compter les votes intra-listes) avec 2,4% des votes nominatifs. Si elle ne se place qu'en quatrième place parmi les combinaisons incluant Les Verts (derrière la formule à quatre mais aussi derrière l'Olivier Les Verts-POSL-PCS et l'alternative Les Verts-PD-PCS) il est à noter que cette formule est cependant en hausse et qu'elle n'apparaissait pas dans le top 12 de 2009. Notons de surcroît que la formule PD-POSL qui n'était le choix que de moins d'un pourcent en 2009 suit de près la combinaison tripartite précitée. Ces évolutions témoignent d'une réaction des électeurs-panacheurs à la crise gouvernementale : la coalition sortante recule dans le classement, dépassée par une alternative associant le PCS au parti principal d'opposition, mais aussi par des formules excluant le PCS. En additionnant en effet les proto-coalitions PD-POSL, POSL-Les Verts et PD-Les Verts et la tripartite formée en 2013 nous arrivons en effet à une fréquence cumulée de coalitions excluant le PCS, toutes dans le top 15, qui se monte à 8,4% soit plus que l'alternative principale à la coalition sortante associant PCS et PD. S'il est évident que les choix de ne pas inclure des candidats soit libéraux soit socialistes soit écologistes dans un choix électoral bipartisan ne témoigne pas d'une adhésion complète à la formule tripartite les associant, le point commun de ces proto-coalitions est en revanche d'exclure le parti du Premier ministre tout en produisant délibérément des formules mathématiquement non viables en termes de coalition gouvernementale, et donc de permettre implicitement l'éventualité d'une association viable entre deux partis et un complément. En comparaison, aucune de ces quatre formules ne faisaient partie du top 12 en 2009 alors qu'elles y figurent toutes sauf une (qui arrive en treizième position) en 2013. Notons enfin que la première apparition de l'ADR dans le classement se fait à la 15^{ème} place, ici avec le seul PCS, en recul donc par rapport à 2009 où il entrait à la 11^{ème} place dans une formule l'associant aux trois grands partis.

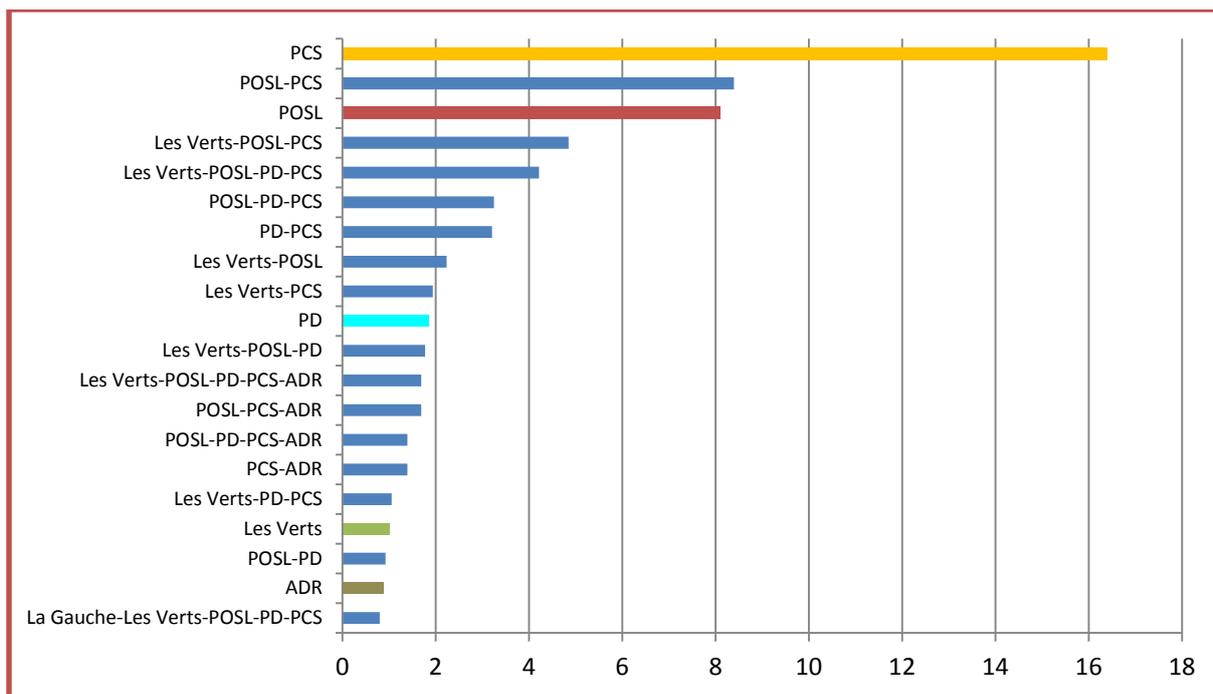


FIGURE 59 COMBINAISONS LES PLUS FREQUENTES (EN % DU TOTAL DES EFFECTIFS) SUR UN BULLETIN – CIRCONSCRIPTION SUD

Dans le Sud, le vote intra-liste PCS est présent encore plus dominant qu'au niveau national, en hausse de plus de 5 points de % alors que la coalition sortante est ici aussi en recul par rapport à 2009. Le vote intra-liste POSL quant à lui augmente et se porte en troisième position. On observe dans le Sud une concentration plus grande entre formules qu'en 2009 puisque seules 8 d'entre elles dépassent désormais les 2% de fréquence alors qu'il y en avait encore 13 qui le faisaient aux précédentes législatives. Le PD n'apparaît comme en 2004 et en 2009 qu'en cinquième position sur un ticket rassemblant quatre partis, alors que Les Verts sont présent cette fois à partir de la quatrième formule (l'Olivier se plaçait troisième en 2009). Notons la présence de la future coalition gouvernementale en 11^{ème} position (alors qu'elle n'apparaissait pas dans les 15 premiers choix en 2009), juste devant la première coalition associant l'ADR ainsi que la vingtième position qui consiste en un vote pour cinq partis dont La Gauche. Il s'agit de reculs tant pour l'ADR que pour La Gauche par rapport à 2009.

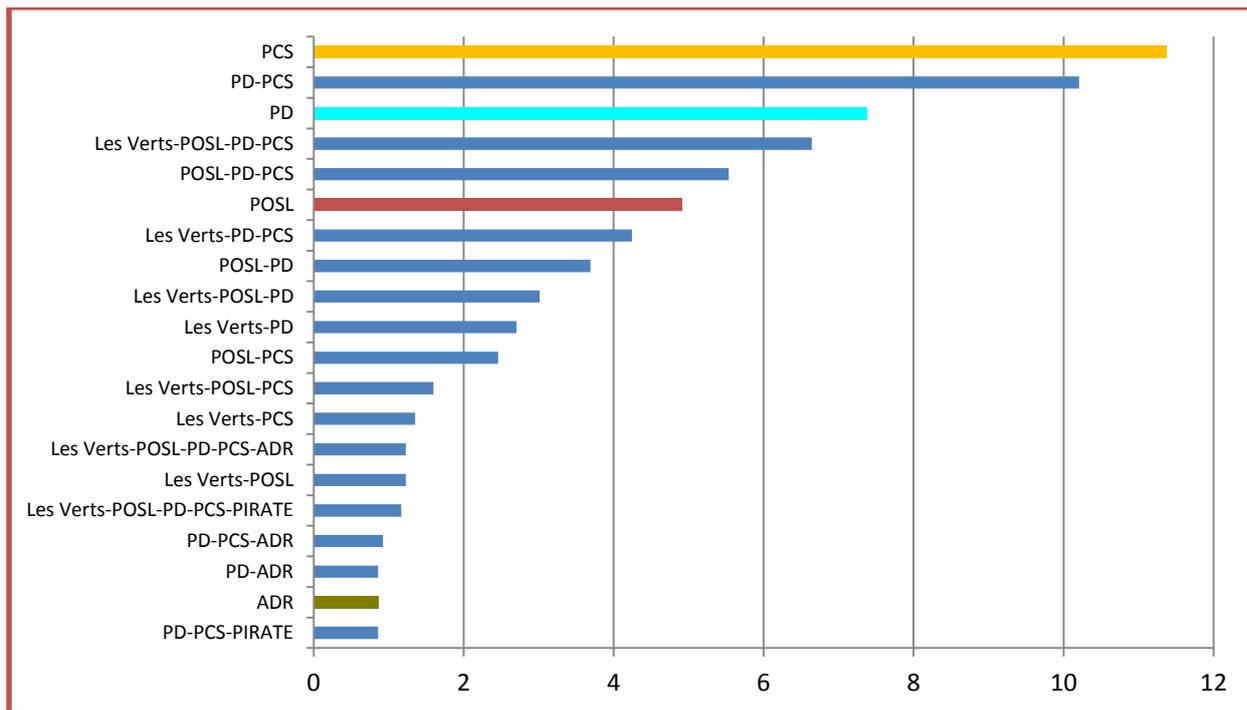


FIGURE 60 COMBINAISONS LES PLUS FREQUENTES (EN % DU TOTAL DES EFFECTIFS) SUR UN BULLETIN – CIRCONSCRIPTION CENTRE

Dans le Centre, on observe un changement de taille puisque contrairement à 2004 et 2009 la première place n'est pas occupée par une formule inter-listes mais bien par le vote PCS. Ceci est dû à l'augmentation de ce vote intra-liste mais aussi au recul très important des deux formules multipartisanes en tête en 2009, la formule à quatre (PCS-POSL-PD-Les Verts) passant de la première place à la quatrième et la tripartite composée des trois partis traditionnels passant de la deuxième à la cinquième, toutes deux devenant à moitié moins fréquentes qu'aux élections précédentes. Outre le vote intra-liste PCS en hausse on voit apparaître l'alternative gouvernementale PCS-PD en forte hausse à la deuxième place et le vote intra-liste libéral en progrès également à la troisième. Signe du changement de la structuration du vote on voit également le vote intra-liste POSL en hausse parmi les votes nominatifs. Dans le Centre, la coalition tripartite qui allait par la suite se former arrive en neuvième place alors qu'elle n'apparaissait qu'à la quinzième en 2009. Les proto-coalitions excluant le PCS déjà évoquées font d'ailleurs un tir groupé et constituent ensemble le choix de plus de 10% des électeurs-panacheurs. La coalition sortante PCS-POSL, elle, n'arrive qu'en onzième position en chute de plus de trois points de %. Notons encore l'entrée de l'ADR à la quatorzième place dans une embarcation à cinq partis et l'irruption à deux reprises dans le top 20 du Parti Pirate.

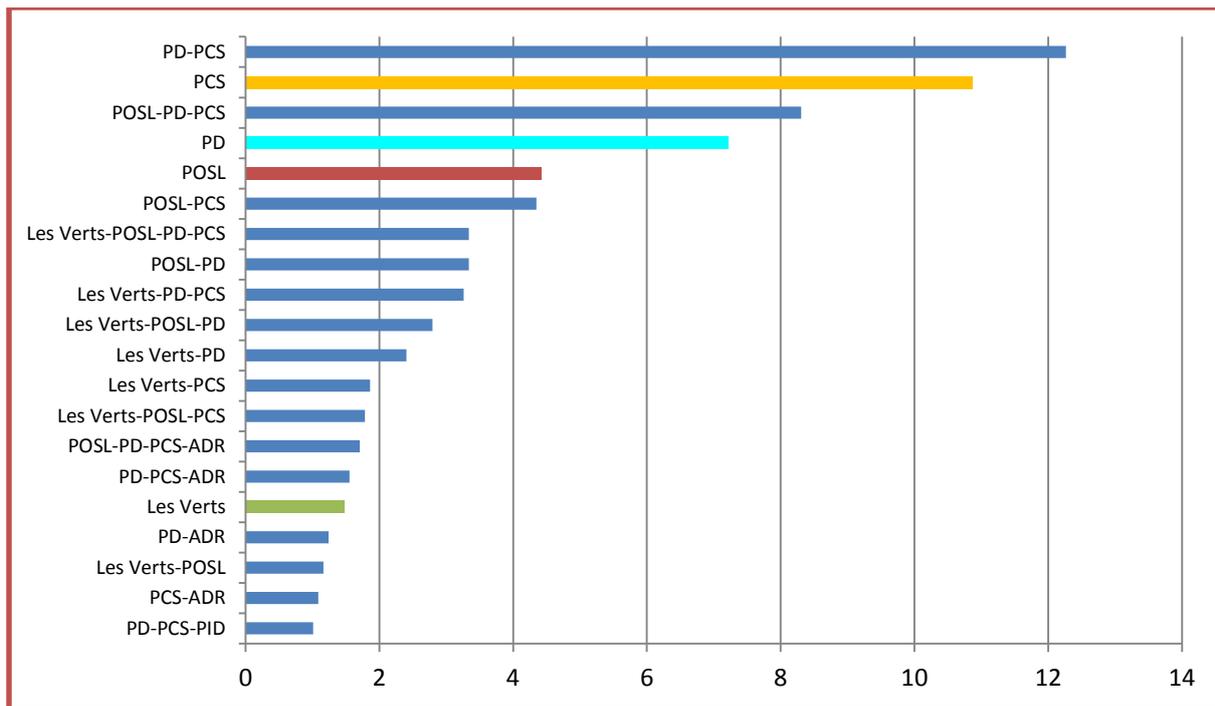


FIGURE 61 COMBINAISONS LES PLUS FREQUENTES (EN % DU TOTAL DES EFFECTIFS) SUR UN BULLETIN – CIRCONSCRIPTION NORD

Le changement va dans un sens opposé dans le Nord où le vote intra-liste PCS piétine et est cette fois dépassé par la formule alliant le PCS aux libéraux (on retrouve ainsi la même hiérarchie qu’en 2004). Le vote intra-liste libéral augmente en fréquence par rapport à 2009 et remonte à la quatrième place. Les Verts apparaissent plus bas dans le classement qu’aux élections précédentes (septième rang ici, cinquième auparavant) et la tripartite formée fin 2013 se place quant à elle en dixième position au lieu de treizième en augmentant de façon marginale. L’association PD-POSL quant à elle monte même à la huitième place venant de la quinzième. Signalons encore l’entrée de l’ADR à la quatorzième place à nouveau en recul et l’arrivée du nouveau venu PID en association avec les libéraux et le PCS à la vingtième (pour un pourcent des bulletins nominatifs du Nord).

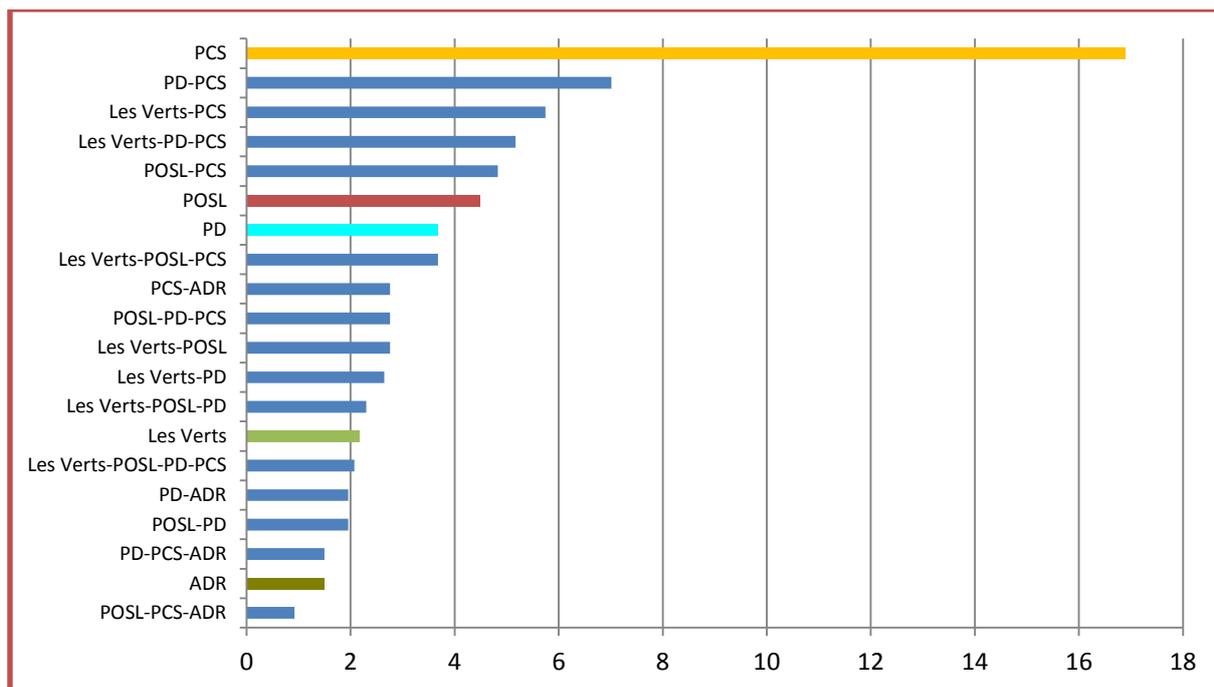


FIGURE 62 COMBINAISONS LES PLUS FREQUENTES (EN % DU TOTAL DES EFFECTIFS) SUR UN BULLETIN – CIRCONSCRIPTION EST

Enfin, dans l'Est, le vote intra-liste pour le PCS, qui était déjà très nettement le choix le plus populaire parmi les votes panachés, accroît à nouveau son avance, ces bulletins étant à présent plus de deux fois plus fréquents que la combinaison PD-PCS en baisse. Contrairement à 2009 et 2004 ce n'est plus le vote intra-liste libéral, en baisse, qui complète le podium mais bien l'association de candidats écologistes et chrétiens-sociaux, en nette hausse. La coalition sortante est cinquième et la coalition nouvelle est treizième. Les formules excluant le PCS sont ici aussi en hausse, tandis que l'ADR entre en attelage avec le PCS comme en 2009 à la neuvième place mais en léger recul.

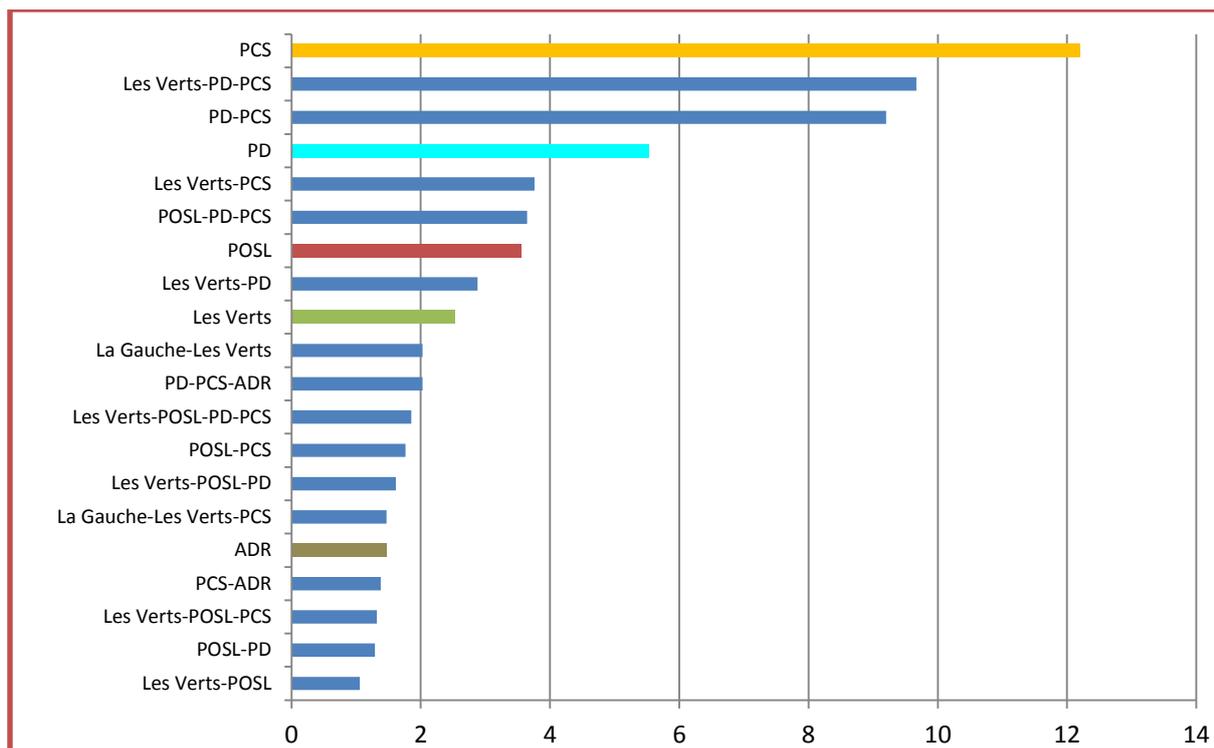


FIGURE 63 COMBINAISONS LES PLUS FREQUENTES (EN % DU TOTAL DES EFFECTIFS) SUR UN BULLETIN – ELECTIONS EUROPEENNES

L'analyse des combinaisons sur bulletins nominatifs aux élections européennes apporte un éclairage sur la situation politique du Luxembourg en 2014, après une des rares crises gouvernementales de l'après-guerre la formation d'un gouvernement national inédit et pour la première fois un scrutin supranational disjoint des législatives. Le vote intra-liste PCS arrive comme en 2009 en tête et est en hausse, devant cette fois la tripartite Les Verts-PCS-PD, qui se profile comme le choix de près de 10% des électeurs-panacheurs. La tripartite classique elle recule du quatrième au sixième rang, des phénomènes indiquant le peu d'attrait de la candidature de la tête de liste socialiste par rapport à celle des écologistes. Si la défaite de la coalition nouvellement investie se résume principalement à la chute du vote POSL aux européennes, il est intéressant de constater que la formule tripartite en question arrivait en sixième position en 2009 avec environ 5,5% des bulletins nominatifs. Elle recule nettement, figurant à la quatorzième place pour une fréquence de seulement 1,6%, en 2014. Les autres attelages comprenant les socialistes et excluant le PCS font encore moins bien, et la proto-coalition PD-Les Verts garde sa huitième position mais baisse de plus d'un point de %. Enfin, signalons que La Gauche fait une entrée remarquable dans le top 20 des formules des européennes, en se plaçant en dixième (et par la suite en quinzième position avec les écologistes et le PCS) place dans un duo avec Les Verts qui séduit 2% des panacheurs de 2014, l'ADR n'apparaissant que juste derrière cette formule.

La fragmentation des choix de formule pour les élections européennes est plus forte que dans toutes les circonscriptions des élections législatives. Aucune combinaison ne convainc plus de 10% des électeurs-panacheurs et le choix de l'une des trois plus fréquentes ne concerne qu'un de ces électeurs sur trois (nous avons vu que dans le Centre ce taux était de un sur trois). On remarque d'emblée que l'électeur vote « utile » dans ses choix de panachage. Il faut en effet descendre à la quinzième place du classement pour voir un parti qui ne comptait pas de représentant au Parlement européen (l'ADR) associé à d'autres sur un même bulletin, et cette formule n'est le fait que de moins de 2% des panacheurs aux européennes. La Gauche elle n'apparaît dans un ticket avec des candidats libéraux et écologistes qu'en dix-neuvième position. Par ailleurs, on voit à nouveau la part prise par le vote intra-liste PCS (en première position) par rapport à celui pour le PD (cinquième) mais les libéraux apparaissent six fois sur les huit combinaisons les plus fréquentes pour quatre fois pour les chrétiens-sociaux. Les votes inter-listes excluant le PCS sont d'ailleurs situés assez haut dans la hiérarchie (POSL-PD-Les Verts sixième avec plus de 5,5% et PD-Les Verts huitième avec 3,9%, soit au total environ la part du vote intra-liste du PCS). Signalons qu'à l'instar du Centre et de l'Est, et avec une fréquence relative plus élevée pour les élections européennes, on retrouve le vote intra-liste écologiste dans le top 15.



LES PAIRES ET TRIPLETS DE CANDIDATS ET DE CANDIDATES

Cadre d'analyses générales 2009, 2013 & 2014

Page | 641

Comme à chaque étude électorale, nous nous penchons sur la fréquence avec laquelle des candidats se trouvent associés sur un même bulletin de vote. Pour chaque circonscription pour les législatives de 2013, ainsi que pour la circonscription unique des européennes de 2014, nous prenons donc les candidats arrivés en tête en voix de préférence (généralement mais pas toujours placés en tête de liste) et analysons les candidats qui leur sont le plus souvent associés. Nous produisons également une analyse des triplets les plus souvent observés en association avec la paire de candidats la plus populaire parmi les votes inter-listes (pour l'analyse des paires nous prenons l'ensemble des bulletins préférentiels tirés ; pour les triplets étant donné que nous prenons la première paire inter-listes de la circonscription, nous nous concentrons par définition sur les bulletins inter-listes, comme nous l'avons fait pour les élections précédentes). Notons encore que si nous produisons ici les tableaux par ordre d'apparition d'un nom sur les bulletins, nous le faisons en fonction de ce nombre parmi notre échantillon et non pas par ordre de voix de préférence tel qu'établi par les résultats officiels. Cette décision rend compte de la possibilité pour les électeurs de donner deux voix ou une seule par candidat ; étant donné que nous ne disposons que des bulletins tirés comme matériel empirique pour établir la fréquence des associations, nous gardons cette base pour l'ordre de fréquence d'apparition sur un bulletin, qui peut être liée à l'octroi d'une ou de deux voix pour le candidat analysé tout comme pour les candidats auxquels il/elle est associé. Les noms de candidats d'une autre liste que celle du candidat (ou de la paire de candidats) analysé sont identifiés en italiques. En règle générale nous produisons les dix candidats les plus souvent associés mais lorsque nous trouvons des cas d'égalité pour trois candidats ou moins arrivant en dixième position nous allongeons le classement en conséquence.

LE SUD

PAIRES formées avec JUNCKER Jean-Claude, PCS présent sur 59,38% des bulletins			%	N
1	Spautz Marc, PCS		0,37	521
2	Asselborn Jean, POSL		0,37	516
3	Halsdorf Jean-Marie, PCS		0,35	491
4	Eischen Félix, PCS		0,32	454
5	Roth Gilles, PCS		0,30	421
6	Arendt ép, Kemp Nancy, PCS		0,29	415
7	Wolter Michel, PCS		0,29	411
8	Andrich-Duval Sylvie, PCS		0,28	393
9	Zeimet Pierre, PCS		0,27	384
10	Doerner Christine, PCS		0,27	379

PAIRES formées avec ASSELBORN Jean, POSL présent sur 40,36% des bulletins			%	N
1	Juncker Jean-Claude, PCS		0,54	516
2	Di Bartolomeo Mars, POSL		0,49	468
3	Bodry Alex, POSL		0,44	420
4	Mutsch Lydia, POSL		0,41	397
5	Kersch Dan, POSL		0,31	299
6	Braz Félix, Les Verts		0,30	291
7	Engel Georges, POSL		0,25	243
8	Meisch Claude, PD		0,25	235
9	Dall'Agnol Claudia, POSL		0,23	221
10	Bofferding Taina, POSL		0,23	220

PAIRES formées avec BRAZ Félix, Les Verts présent sur 24,42% des bulletins		%	N
1	Juncker Jean-Claude, PCS	0,54	310
2	Asselborn Jean, POSL	0,50	291
3	Meisch Claude, PD	0,37	216
3	Lorsché Josée, Les Verts	0,37	216
5	Di Bartolomeo Mars, POSL	0,32	184
6	Mutsch Lydia, POSL	0,29	166
7	Bodry Alex, POSL	0,27	155
8	Gibéryen Gast, ADR	0,24	140
9	Eugène Berger, PD	0,19	111
10	Kersch Dan, POSL	0,19	108

PAIRES formées avec MEISCH Claude, PD présent sur 24,29% des bulletins		%	N
1	Juncker Jean-Claude, PCS	0,53	305
2	Asselborn Jean, POSL	0,41	235
3	Braz Félix, Les Verts	0,38	216
4	Eugène Berger, PD	0,35	202
5	Gibéryen Gast, ADR	0,27	157
6	Di Bartolomeo Mars, POSL	0,24	141
7	Gusty Graas, PD	0,21	119
8	Bodry Alex, POSL	0,21	119
9	Mutsch Lydia, POSL	0,20	114
10	Max Hahn, PD	0,19	111

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

PAIRES formées avec GIBERYEN Gast, ADR présent sur 18,64% des bulletins		%	N
1	Juncker Jean-Claude, PCS	0,53	233
2	Asselborn Jean, POSL	0,46	204
3	Kartheiser Fernand, ADR	0,36	157
4	Claude Meisch, PD	0,36	157
5	Braz Félix, Les Verts	0,32	140
6	Di Bartolomeo Mars, POSL	0,24	108
7	Ruckert Ali, PCL	0,22	96
8	Bodry Alex, POSL	0,21	93
9	Halsdorf Jean-Marie, PCS	0,17	76
10	Spautz Marc, PCS	0,17	76

PAIRES formées avec RUCKERT Ali, PCL présent sur 8,81% des bulletins		%	N
1	Gibéryen Gast, ADR	0,46	96
2	Asselborn Jean, POSL	0,45	95
3	Juncker Jean-Claude, PCS	0,45	95
4	Urbany Serge, La Gauche	0,33	69
5	Braz Félix, Les Verts	0,33	69
6	Meisch Claude, PD	0,29	60
7	Antony Madeleine, PCL	0,23	48
8	Kartheiser Fernand, ADR	0,21	43
9	Kersch Dan, POSL	0,21	43
10	Mutsch Lydia, POSL	0,20	42

PAIRES formées avec URBANY Serge, La Gauche			
présent sur 7,89% des bulletins		%	N
1	Asselborn Jean, POSL	0,44	82
2	Braz Félix, Les Verts	0,40	75
3	Ruckert Ali, PCL	0,37	69
4	Juncker Jean-Claude, PSC	0,35	66
5	Gibéryen Gast, ADR	0,32	60
6	Baum Marc, La Gauche	0,30	57
7	Kersch Dan, POSL	0,29	55
8	Di Bartolomeo Mars, POSL	0,26	49
9	Meisch Claude, PD	0,23	43
10	Johanns Theid, La Gauche	0,22	41
11	Bodry Alex, POSL	0,22	41

PAIRES formées avec GOERGEN Marc, PIRATE			
présent sur 4,93% des bulletins		%	N
1	Juncker Jean-Claude, PCS	0,44	52
2	Asselborn Jean, POSL	0,41	48
3	Braz Félix, Les Verts	0,39	46
4	Meisch Claude, PD	0,38	44
5	Gibéryen Gast, ADR	0,33	39
6	Adler Sandra, PIRATE	0,23	27
7	Lorsché Josée, Les Verts	0,21	24
8	Spautz Marc, PCS	0,20	23
9	Di Bartolomeo Mars, POSL	0,18	21
10	Ruckert Ali, PCL	0,17	20
10	Haas Tom, PIRATE	0,17	20

PAIRES formées avec DELAGARDELLE Germain, PID présent sur 3,33% des bulletins		%	N
1	Juncker Jean-Claude, PCS	0,57	33
2	Gibéryen Gast, ADR	0,50	29
3	Meisch Claude, PD	0,47	27
4	Asselborn Jean, POSL	0,45	26
5	Braz Félix, Les Verts	0,36	21
6	Goergen Marc, PIRATE	0,29	17
7	Mutsch Lydia, POSL	0,22	13
7	Arendt ép, Kemp Nancy, PCS	0,22	13
9	Bodry Alex, PCS	0,21	12
10	Halsdorf Jean-Marie, PCS	0,19	11
10	Felgen Camille, PID	0,19	11

TRIPLETS formés avec JUNCKER Jean-Claude, PCS – ASSELBORN Jean, POSL (présente sur 21,76% des bulletins)		%	N
1	Di Bartolomeo Mars, POSL	0,41	210
2	Mutsch Lydia, POSL	0,35	181
3	Bodry Alex, POSL	0,32	167
4	Braz Félix, Les Verts	0,31	161
5	Spautz Marc, PCS	0,29	150
6	Meisch Claude, PD	0,28	142
7	Halsdorf Jean-Marie, PCS	0,27	137
8	Eischen Félix, PCS	0,25	130
9	Arendt ép, Kemp Nancy, PCS	0,24	124
10	Gibéryen Gast, ADR	0,23	118

FIGURE 64 CIRCONSCRIPTION SUD : PAIRES CONSTITUEES AVEC LE CANDIDAT QUI REÇOIT LE PLUS DE VOIX DE PREFERENCE DE SA LISTE ET TRIPLETS LES PLUS FREQUENTS

Dans le Sud, la part des bulletins comprenant au moins un vote pour le Premier ministre sortant chute par rapport à 2004 et 2009 d'environ 70% à moins de 60%. Parmi les candidats associés on voit le recul de son vice-Premier socialiste Jean Asselborn, dépassé dans le classement par un co-listier PCS mais surtout en pourcentage, chutant de plus de dix points de %. **Le phénomène d'isolement et de rétractation sur un vote intra-liste du parti de Jean-Claude Juncker est très clair puisque au lieu de retrouver cinq candidats (dont quatre socialistes) d'autres partis dans les paires les plus fréquemment observées comme c'était le cas en 2009, on ne retrouve plus que Jean Asselborn. Juncker demeure le candidat le plus souvent associé aux têtes de liste des plus grands partis (avec à présent des différences minimales avec le second) mais ce n'est désormais plus le cas des partis de gauche radicale.**

Page | 647

Pour Jean Asselborn on constate un recul moins important en présence sur les bulletins préférentiels (de plus de cinq points de %) mais aussi cette association moins nette avec Jean-Claude Juncker (une baisse d'environ 20 points de % pour cette paire parmi les votes en faveur de la tête de liste socialiste par rapport à 2009).

En 2009, trois PCS figuraient dans le classement des paires avec le candidat Asselborn, ce n'est plus le cas que de Juncker en 2013.

Les têtes de liste libérale (se maintenant) et écologiste (en hausse) ont obtenu des scores préférentiels comparables (un peu à l'avantage du premier pour les chiffres officiels en voix mais l'inverse ici pour les présences sur les bulletins – on compte en effet un ratio plus important de voix uniques pour Félix Braz que pour Claude Meisch, ce qui explique en partie cette petite différence de classement) et les dynamiques à l'œuvre sont aussi communes que celles observées pour les leaders du gouvernement sortant : Braz entre dans le top 3 de Meisch et vice-versa ; pour les deux (tout comme pour Asselborn) on voit un recul des associations avec le PCS puisque seul Juncker demeure dans leur classement respectif. Dans le classement de la tête de liste écologiste on voit aussi monter davantage un libéral et un socialiste supplémentaire.

Gast Gibéryen se maintient en présence sur les bulletins. Dans son classement par rapport à 2009 notons l'apparition d'un co-listier en la personne de Fernand Kartheiser mais aussi celle du leader d'un autre parti contestataire, le communiste Ali Ruckert. Ce dernier augmente nettement sa présence sur les bulletins nominatifs par rapport à 2009 et ses associations les plus fréquentes se font le plus souvent avec le même trio dans un mouchoir de poche. En ce qui concerne les triplets les plus communs avec la paire Juncker-Asselborn (en chute libre de 34,2% à 21,8%) on remarque à nouveau la montée des têtes de liste écologiste et libérale.

LE CENTRE

PAIRES formées avec BETTEL Xavier, PD			
présent sur 52,64% des bulletins		%	N
1	Polfer Lydie, PD	0,41	350
2	Schneider Etienne, POSL	0,37	319
3	Anne Brasseur, PD	0,35	299
4	Frieden Luc, PCS	0,32	277
5	Beissel Simone, PD	0,26	221
6	Wiseler Claude, PCS	0,25	214
7	Bausch François, Les Verts	0,24	209
8	Cahen Corinne, PD	0,23	199
9	Krieps Alexandre, PD	0,22	191
10	Elvinger Joëlle, PD	0,21	180

PAIRES formées avec FRIEDEN Luc, PCS			
présent sur 38,31% des bulletins		%	N
1	Wiseler Claude, PCS	0,63	391
2	Mosar Laurent, PCS	0,45	279
3	Bettel Xavier, PD	0,44	277
4	Adehm Diane, PCS	0,33	205
5	Meyers Paul-Henri, PCS	0,33	204
6	Wilmes Serge, PCS	0,32	202
7	Scholtes Tessy, PCS	0,30	189
8	Mergen Martine, PCS	0,29	181
9	Oberweis Marcel, PCS	0,29	180
10	Lies Marc, PCS	0,27	171
10	Margue Elisabeth, PCS	0,27	171

PAIRES formées avec SCHNEIDER Etienne, POSL			
présent sur 33,64% des bulletins		%	N
1	Bettel Xavier, PD	0,58	319
2	Angel Marc, POSL	0,35	191
3	Bausch François, Les Verts	0,27	149
4	Frieden Luc, PCS	0,27	145
5	Fayot Franz, POSL	0,23	128
6	Polfer Lydie, PD	0,23	126
7	Hemmen Cécile, POSL	0,23	126
8	Wiseler Claude, PCS	0,20	107
9	Anne Brasseur, PD	0,19	106
10	Bintz Jean-Claude, POSL	0,19	106

PAIRES formées avec BAUSCH François, Les Verts			
présent sur 18,63% des bulletins		%	N
1	Bettel Xavier, PD	0,69	209
2	Schneider Etienne, POSL	0,49	149
3	Loschetter Viviane, Les Verts	0,46	139
4	Adam Claude, Les Verts	0,40	122
5	Frieden Luc, PCS	0,29	87
5	Wiseler Claude, PCS	0,29	87
7	Polfer Lydie, PD	0,28	84
8	Tanson Sam, Les Verts	0,27	82
9	Anne Brasseur, PD	0,25	76
10	Angel Marc, POSL	0,20	62

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

PAIRES formées avec CLEMENT Sven, PIRATE présent sur 9,72% des bulletins			%	N
1	Bettel Xavier, PD		0,58	92
2	Schneider Etienne, POSL		0,41	65
3	Bausch François, Les Verts		0,31	49
4	Frieden Luc, PCS		0,25	40
5	Polfer Lydie, PD		0,22	35
6	Loschetter Viviane, Les Verts		0,22	34
7	Tanson Sam, Les Verts		0,20	31
8	Anne Brasseur, PD		0,19	30
9	Adam Claude, Les Verts		0,19	30
10	Angel Marc, POSL		0,17	27

PAIRES formées avec REDING Roy, ADR présent sur 9,23% des bulletins			%	N
1	Bettel Xavier, PD		0,62	93
2	Schneider Etienne, POSL		0,46	69
3	Frieden Luc, PCS		0,33	50
4	Goergen Marceline, ADR		0,26	39
4	Wiseler Claude, PCS		0,26	39
6	Polfer Lydie, PD		0,23	35
7	Karine Reuter, ADR		0,21	32
8	Esther Bauer, ADR		0,21	31
9	Angel Marc, POSL		0,20	30
10	Steve Berger, ADR		0,19	28

PAIRES formées avec TURPEL Justin, La Gauche			
présent sur 5,23% des bulletins		%	N
1	Xavier Bettel, PD	0,40	34
2	Wagner David, La Gauche	0,34	29
3	Wiseler Claude, PCS	0,34	29
4	Foetz Guy, La Gauche	0,32	27
5	Adam Claude, Les Verts	0,27	23
6	Tanson Sam, Les Verts	0,27	23
7	Urbany Laura, La Gauche	0,25	21
8	Frieden Luc, PCS	0,24	20
9	ERPELDING Michel, La Gauche	0,22	19
10	Stoos Guy, La Gauche	0,22	19

PAIRES formées avec CONRARDY Alphonse, PID			
présent sur 2,28% des bulletins		%	N
1	Bettel Xavier, PD	0,62	23
2	Schneider Etienne, POSL	0,46	17
3	Bausch François, Les Verts	0,41	15
4	Wiseler Claude, PCS	0,30	11
5	Reding Roy, ADR	0,27	10
5	Clément Sven, PIRATE	0,27	10
5	Angel Marc, POSL	0,27	10
5	Hughette Alfonsetti, PID	0,27	10
9	Adam Claude, Les Verts	0,24	9
10	Frieden Luc, PCS	0,22	8

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

PAIRES formées avec BESTGEN Carole, PCL présente sur 1,35% des bulletins			%	N
1	Bettel Xavier, PD		0,50	11
2	Bausch François, Les Verts		0,45	10
3	Schneider Etienne, POSL		0,41	9
4	Loschetter Viviane, Les Verts		0,36	8
5	Carrilho Beatriz, La Gauche		0,32	7
5	Reding Roy, ADR		0,32	7
7	Castellano Manuela, PCL		0,27	6
7	Clément Sven, PIRATE		0,27	6
7	Conrardy Alphonse, PID		0,27	6
10	Adam Claude, Les Verts		0,23	5
10	Tanson Sam, Les Verts		0,23	5
10	Angel Marc, POSL		0,23	5
10	Frieden Luc, PCS		0,23	5

TRIPLETS formés avec la paire BETTEL Xavier, PD – SCHNEIDER Etienne, POSL (présente sur 19,62% des bulletins)			%	N
1	Polfer Lydie, PD		0,35	111
2	Bausch François, Les Verts		0,34	110
3	Frieden Luc, PCS		0,30	97
4	Brasseur Anne, PD		0,27	86
5	Loschetter Viviane, Les Verts		0,22	71
6	Wiseler Claude, PCS		0,21	66
7	Bauer Maurice, PD		0,19	62
8	Adehm Diane, PD		0,18	57
9	Cahen Corinne, PD		0,18	56
10	Reding Roy, ADR		0,17	54
10	Elvinger Joëlle, PD		0,17	54

FIGURE 65 CIRCONSCRIPTION CENTRE : PAIRES CONSTITUEES AVEC LE CANDIDAT QUI REÇOIT LE PLUS DE VOIX DE PREFERENCE DE SA LISTE ET TRIPLETS LES PLUS FREQUENTS

Dans le Centre la locomotive électorale des Libéraux et futur Premier Ministre **Xavier Bettel augmente sa présence sur les bulletins nominatifs de plus de 20 points de % pour devenir en 2013 comme son prédécesseur dans le Sud le seul autre candidat à obtenir un suffrage de plus de la moitié des électeurs-panacheurs dans sa circonscription. Il est remarquable de constater que le candidat qui vient en seconde position dans les associations les plus fréquentes avec Xavier Bettel n'est plus le recordman de voix de préférences de 2009 et désormais second à ce hit-parade, Luc Frieden, mais bien sa co-listière Lydie Polfer qui devance la tête de liste socialiste.**

Le recul du leader du PCS dans le Centre à la quatrième place du classement des associations avec Xavier Bettel et la présence en revanche du futur vice-Premier Etienne Schneider est intéressante à plus d'un égard puisque comme dans le Sud, elle atteste d'un mouvement électoral vers une coalition alternative portée par les leaders des différents partis. Ceci se confirme en observant que Bettel n'est pas le premier associé aux bulletins exprimant un vote pour Luc Frieden : ce sont deux co-listiers qui arrivent en premier lieu et le leader libéral est désormais le seul non-PCS dans le tableau (il en faisait partie au même titre que les têtes de liste socialiste et écologiste en 2009), ce qui témoigne de l'isolement et du recours massif au vote intra-liste pour sauvegarder le vote préférentiel des leaders chrétiens-sociaux comme on l'a vu dans le Sud. Le tableau concernant Etienne Schneider est aussi clair que les mouvements décrits pour Xavier Bettel : si en 2009 Jeannot Krecké était plus souvent présent sur les bulletins nominatifs, il était associé en premier lieu à Luc Frieden, qui n'apparaît ici qu'en quatrième place (il y avait trois PCS dans le classement de la tête de liste socialiste en 2009, ils ne sont plus que deux et en recul net en 2013). **Tant Bettel que Bausch les autres leaders du futur gouvernement sont dans le top 3 des associations avec Etienne Schneider, en compagnie d'un co-listier socialiste. Comme on pouvait s'y attendre eu égard à leur collaboration à la tête de la ville de Luxembourg et au résultat personnel du bourgmestre, Xavier Bettel dépasse toute la concurrence parmi les associations avec la tête de liste écologiste François Bausch.** Etienne Schneider arrive second tandis que Luc Frieden est rejeté de la première à la cinquième place et Claude Wiseler de la troisième à la cinquième place ex-aequo avec sa tête de liste. A nouveau, les résultats des deux plus grandes circonscriptions concordent pour dire que dans leurs votes préférentiels inter-listes (on le rappelle néanmoins, en baisse) les électeurs-panacheurs ont clairement fait passer un message et que la coalition tripartite formée après les élections répond en tout cas à une bonne partie de ces aspirations. **Ce vent de changement est aussi porté par la présence de leader du Parti Pirate sur près de 10% des bulletins, avec en associations privilégiées les noms des trois leaders de la coalition libérale-socialiste-verts, l'entrée de Bettel (à la première place) parmi les associations avec les partis de gauche radicale là où aucun libéral ne figurait en 2009 ou encore par la présence de François Bausch avant Luc Frieden dans les triplets les plus fréquents avec la paire Bettel-Schneider.**

LE NORD

PAIRES formées avec GOERENS Charles, PD présent sur 42,31% des bulletins		%	N
1	Bauler André, PD	0,43	235
2	Etgen, Fernand PD	0,41	222
3	Schank Marco, PCS	0,32	174
4	Hansen Martine, PCS	0,30	162
5	Schneider Romain, POSL	0,26	142
6	Gira Camille, Les Verts	0,23	123
7	Mertens Edy, PD	0,18	98
8	Kaes Ali, PCS	0,16	88
9	Hansen Marc, PD	0,15	84
10	Koeune Marco, PD	0,15	83

PAIRES formées avec SCHANK Marco, PCS présent sur 34,94% des bulletins		%	N
1	Hansen Martine, PCS	0,55	248
2	Eicher Emile, PCS	0,39	176
3	Goerens Charles, PD	0,39	174
4	Kaes Ali, PCS	0,35	158
5	Schneider Romain, POSL	0,31	139
6	Schaaf Jean-Paul, PCS	0,30	135
7	Hansen Christophe, PCS	0,23	105
8	Gira Camille, Les Verts	0,21	93
9	Weiler Charles, PCS	0,19	84
10	Etgen, Fernand PD	0,18	81

PAIRES formées avec SCHNEIDER Romain, POSL présent sur 28,11% des bulletins			%	N
1	Goerens Charles, PD		0,39	142
2	Schank Marco, PCS		0,38	139
3	Arndt Fränk, POSL		0,27	97
3	Hansen Martine, PCS		0,27	97
5	Gira Camille, Les Verts		0,24	87
6	Haagen Claude, POSL		0,22	80
7	Weber Carlo, POSL		0,21	76
8	Kaes Ali, PCS		0,19	67
9	Etgen, Fernand PD		0,17	63
10	Eicher Emile, PCS		0,17	60

PAIRES formées avec GIRA Camille, Les Verts présent sur 21,04% des bulletins			%	N
1	Goerens Charles, PD		0,45	123
2	Wickler Christiane, Les Verts		0,37	100
3	Schank Marco, PCS		0,34	93
4	Schneider Romain, POSL		0,32	87
5	Bauler André, PD		0,22	60
6	Hansen Martine, PCS		0,21	57
7	Etgen, Fernand PD		0,20	55
8	Colombera Jean, PID		0,18	49
9	Thull Marthy, Les Verts		0,15	40
10	Jacoby Abbes, Les Verts		0,13	35

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

PAIRES formées avec COLOMBERA Jean, PID			
présent sur 12,03% des bulletins		%	N
1	Goerens Charles, PD	0,36	56
2	Gira Camille, Les Verts	0,32	49
3	Schneider Romain, POSL	0,25	39
4	Schank Marco, PCS	0,24	37
5	Etgen, Fernand PD	0,21	33
5	Hansen Martine, PCS	0,21	33
7	Bauler André, PD	0,16	25
8	Wickler Christiane, Les Verts	0,14	22
9	Schaaf Jean-Paul, PCS	0,14	21
10	Thill-Heusbourg Robert, ADR	0,13	20

PAIRES formées avec ENGELEN Jeff, ADR			
présent sur 8% des bulletins		%	N
1	Goerens Charles, PD	0,37	38
2	Schneider Romain, POSL	0,29	30
3	Thill-Heusbourg Robert, ADR	0,27	28
4	Mertens Edy, PD	0,26	27
5	Hansen Martine, PCS	0,23	24
6	Schank Marco, PCS	0,19	20
7	Georges Marie-José, ADR	0,17	18
7	Weiler Charles, PCS	0,17	18
7	Kaes Ali, PCS	0,17	18
10	Eicher Emile, PCS	0,17	17

PAIRES formées avec ALLARD Ben, PIRATE			
présent sur 3,11% des bulletins		%	N
1	Maar Andy, PIRATE	0,43	17
2	Goerens Charles , PD	0,38	15
3	Colombera Jean, PID	0,28	11
3	Gira Camille, Les Verts	0,28	11
5	Feltgen Claude, PIRATE	0,25	10
6	Mertens Edy, PD	0,20	8
6	Wickler Christiane, Les Verts	0,20	8
8	Bauler André, PD	0,15	6
8	Oly France, PIRATE	0,15	6
8	Backes Philippe, PIRATE	0,15	6
8	Eicher Emile, PCS	0,15	6
8	Schneider Romain, POSL	0,15	6

PAIRES formées avec RIPPINGER Léon, La Gauche			
présent sur 1,63% des bulletins		%	N
1	Gira Camille, Les Verts	0,33	7
2	Correia da Veiga Ana, La Gauche	0,29	6
2	Schneider Romain, POSL	0,29	6
4	Evangelista Stefano, La Gauche	0,24	5
4	Schank Marco, PCS	0,24	5
6	Miller Jean-Paul, La Gauche	0,19	4
6	Serres ep, Schannel Suzette, La Gauche	0,19	4
6	Goerens Charles , PD	0,19	4
6	Haagen Claude, POSL	0,19	4
10	Ramponi Gilles, La Gauche	0,14	3

PAIRES formées avec HERMAN Alain, PCL			
présent sur 1,16% des bulletins		%	N
1	Colombera Jean, PID	0,33	5
2	Correia da veiga Ana, La Gauche	0,20	3
2	Evangelista Stefano, La Gauche	0,20	3
2	Daleiden Raymond, PCL	0,20	3
2	Goerens Charles, PD	0,20	3
2	Bauler André, PD	0,20	3
2	Gira Camille, Les Verts	0,20	3
2	Schaaf Jean-Paul, PCS	0,20	3
9	Miller Jean-Paul, La Gauche	0,13	2
9	Rippinger Léon, La Gauche	0,13	2

TRIPLETS formés avec la paire GOERENS Charles, PD – SCHANK Marco, PCS (présente sur 13,51% des bulletins)			
		%	N
1	Hansen Martine, PCS	0,45	78
2	Schneider Romain, POSL	0,37	65
3	Etgen Fernand, PD	0,34	60
4	Eicher Emile, PCS	0,26	45
5	Gira Camille, Les Verts	0,26	45
6	Bauler André, PD	0,24	42
7	Kaes Ali, PCS	0,24	42
8	Schaaf Jean-Paul, PCS	0,18	32
9	Hansen Christophe, PCS	0,16	27
10	Colombera Jean, PID	0,10	18

FIGURE 66 CIRCONSCRIPTION NORD : PAIRES CONSTITUEES AVEC LE CANDIDAT QUI REÇOIT LE PLUS DE VOIX DE PREFERENCE DE SA LISTE ET TRIPLETS LES PLUS FREQUENTS

De retour en tête de liste libérale pour le Nord, Charles Goerens est présent sur plus 40% des bulletins comme en 2004. Par rapport à 2004 et à 2009 où Fernand Etgen menait la liste on observe la nette montée de la tête de liste socialiste, même si Romain Schneider est devancé par deux candidats PCS comme traditionnellement dans le Nord.

Page | 659

Le PCS présentait aussi une nouvelle tête de liste et Marco Schank est en 2013 aussi fréquemment présent que sa devancière, Martine Hansen.

Romain Schneider effectue une percée sur les bulletins nominatifs et son association la plus fréquente est avec Charles Goerens plutôt qu'avec la tête de liste PCS comme en 2009.

Un phénomène intéressant est celui de Jean Colombera, tête de liste de son nouveau parti après l'avoir été pour l'ADR en 2009. Malgré cela et la concurrence avec son ancien parti, il parvient à augmenter légèrement sa présence sur les bulletins nominatifs. Contrairement à 2009, on voit sa candidature désormais associée à celle de la tête de liste verte Camille Gira ainsi que de l'offre électorale alternative du Parti pirate et des communistes, des barrières semblant tomber au sein de ces électors pour un vote en faveur de ce candidat une fois le label ADR abandonné.

L'EST

PAIRES formées avec HETTO-GAASCH Françoise, PCS			
présent sur 40,57% des bulletins		%	N
1	Modert Octavie, PCS	0,47	167
2	Gloden Léon, PCS	0,38	133
3	Osweiler Romain, PCS	0,29	102
4	Homan Ben, PCS	0,27	95
4	Weydert Stéphanie, PCS	0,27	95
6	Kox Henri, Les Verts	0,18	65
7	Nagel Maggy, PD	0,16	55
8	Thiry Théo, PCS	0,14	50
9	Dieschbourg Carole, Les Verts	0,11	38
10	Baum Gilles, PD	0,10	37

PAIRES formées avec KOX Henri, Les Verts			
présent sur 23,79% des bulletins		%	N
1	Dieschbourg Carole, Les Verts	0,39	81
2	Hetto-Gaasch Françoise, PCS	0,31	65
3	Schmit Nicolas, POSL	0,19	39
4	Aendekerk Raymond, Les Verts	0,18	38
5	Homan Ben, PCS	0,18	38
6	Nagel Maggy, PD	0,17	36
7	Schleck Steve, Les Verts	0,14	30
8	Modert Octavie, PCS	0,14	30
9	Beissel Marianne, Les Verts	0,14	29
10	Klares-Goergen Fernande, Les Verts	0,14	28

PAIRES formées avec NAGEL Maggy, PD			
	présent sur 19,88% des bulletins	%	N
1	Delles Lex, PD	0,34	59
2	Hetto-Gaasch Françoise, PCS	0,32	55
3	Baum Gilles, PD	0,25	43
4	Hartmann Carole, PD	0,21	36
4	Kox Henri, Les Verts	0,21	36
6	Homan Ben, PCS	0,20	34
6	Modert Octavie, PCS	0,20	34
8	Gloden Léon, PCS	0,16	27
9	Mehlen Robert, ADR	0,15	26
10	Lentz Marc, PD	0,14	24

PAIRES formées avec SCHMIT Nicolas, POSL			
	présent sur 15,40% des bulletins	%	N
1	Kox Henri, Les Verts	0,29	39
2	Burton Tess, POSL	0,28	37
3	Hetto-Gaasch Françoise, PCS	0,26	35
4	Stefanetti Gust, POSL	0,24	32
5	Scheuer Ben, POSL	0,20	27
6	Dieschbourg Carole, Les Verts	0,19	26
7	Zeimet Paul, POSL	0,17	23
8	Hagen Mike, POSL	0,16	22
9	Nagel Maggy, PD	0,15	20
9	Mathay Guy, POSL	0,15	20

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

PAIRES formées avec MEHLEN Robert, ADR			
présent sur 12,87% des bulletins		%	N
1	Schoos Jean, ADR	0,42	47
2	Hetto-Gaasch Françoise, PCS	0,29	33
3	Nagel Maggy, PD	0,23	26
4	Modert Octavie, PCS	0,21	24
5	Picco Ines, ADR	0,16	18
6	Kox Henri, Les Verts	0,15	17
7	Schmit Nicolas, POSL	0,14	16
8	Houwen Martin, ADR	0,13	15
8	Gloden Léon, PCS	0,13	15
8	Weydert Stéphanie, PCS	0,13	15

PAIRES formées avec SCHMIT René, PIRATE			
présent sur 3,68% des bulletins		%	N
1	Barthel Sonja, PIRATE	0,38	12
2	Schmit Nicolas, POSL	0,28	9
3	Nagel Maggy, PD	0,25	8
4	Cannivy Sven, PIRATE	0,22	7
4	Clement Jill, PIRATE	0,22	7
4	Hetto-Gaasch Françoise, PCS	0,22	7
7	Wolff Claude, PIRATE	0,19	6
8	Mehlen Robert, ADR	0,16	5
8	Freitag Peter, PIRATE	0,16	5
8	Kox Henri, Les Verts	0,16	5

PAIRES formées avec FRERES Daniel, PID			
présent sur 2,30% des bulletins		%	N
1	Mehlen Robert, ADR	0,30	6
2	Hetto-Gaasch Françoise, PCS	0,25	5
3	Schoos Jean, ADR	0,20	4
3	Modert Octavie, PCS	0,20	4
3	Schreiner Rom, PID	0,20	4
6	Nagel Maggy, PD	0,15	3
6	Kox Henri, Les Verts	0,15	3
6	Dieschbourg Carole, Les Verts	0,15	3
6	Beissel Marianne, Les Verts	0,15	3
6	Osweiler Romain, PCS	0,15	3

PAIRES formées avec KRIER Jean, La Gauche			
présent sur 2,07% des bulletins		%	N
1	Biermann Gabi, La Gauche	0,22	4
1	Steinbach Christian, La Gauche	0,22	4
1	Kox Henri, Les Verts	0,22	4
1	Burton Tess, POSL	0,22	4
5	Tibersart Theo, La Gauche	0,17	3
5	Dieschbourg Carole, Les Verts	0,17	3
5	Schmit Nicolas, POSL	0,17	3
5	Schmitz Joé, PID	0,17	3
5	Hetto-Gaasch Françoise, PCS	0,17	3
10	Arend Anne, La Gauche	0,11	2

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

PAIRES formées avec CAMPANA Jeff, PCL			
présent sur 0,69% des bulletins		%	N
1	Biermann Gabi, La Gauche	0,50	3
1	Gasbarrini Adrien, PCL	0,50	3
1	Gaspard Jos, PCL	0,50	3
1	Humbert Andy, PCL	0,50	3
5	Arend Anne, La Gauche	0,33	2
5	Müller Josette, PCL	0,33	2
5	Schmit Nicolas, POSL	0,33	2
5	Hetto-Gaasch Françoise, PCS	0,33	2
9	Bollig Francine, La Gauche	0,17	1
9	Krier Jean, La Gauche	0,17	1

TRIPLETS formés avec la paire HETTO-GAASCH Françoise, PCS – KOX Henri, Les Verts (présente sur 7,47% des bulletins)			
		%	N
1	Dieschbourg Carole, Les Verts	0,31	20
2	Modert Octavie, PCS	0,26	17
3	Gloden Léon, PCS	0,23	15
4	Homan Ben, PCS	0,22	14
5	Schmit Nicolas, POSL	0,20	13
6	Nagel Maggy, PD	0,18	12
7	Osweiler Romain, PCS	0,17	11
8	Baum Gilles, PD	0,14	9
9	Weydert Stéphanie, PCS	0,11	7
10	Aendekerck Raymond, Les Verts	0,09	6
10	Klares-Goergen Fernande, Les Verts	0,09	6

FIGURE 67 CIRCONSCRIPTION EST : PAIRES CONSTITUEES AVEC LE CANDIDAT QUI REÇOIT LE PLUS DE VOIX DE PREFERENCE DE SA LISTE ET TRIPLETS LES PLUS FREQUENTS

Enfin dans l'Est Française Hetto-Gaasch réalise une meilleure performance qu'Octavie Modert en 2009 parmi les bulletins nominatifs. On voit à nouveau la présence en force de cinq des six co-listiers comme associations les plus fréquentes pour la tête de liste PCS et l'absence de tout candidat POSL dans le top 10.

Henri Kox est moins souvent présent sur les bulletins préférentiels qu'en 2009 tandis que Maggy Nagel fait un peu mieux que Carlo Wagner en 2009.

La chute de plus de 10 points de % de la tête de liste socialiste et ministre sortant Nicolas Schmit est spectaculaire, tout comme la quasi-absence (à l'exception de Françoise Hetto-Gaasch) de candidats PCS alors qu'ils étaient cinq dans ce classement en 2009.

Notons la montée d'un deuxième candidat (en l'occurrence une candidate, Carole Dieschbourg) vert en plus d'Henri Kox dans les associations les plus fréquentes avec Nicolas Schmit. Etant données la taille de la circonscription et donc de l'échantillon, l'analyse des paires les plus fréquentes avec les plus petits partis et avec la paire la plus populaire ici produite est purement indicative. On remarquera néanmoins la présence de deux candidats libéraux fréquemment associés à la paire PCS-verte.

LES EUROPEENNES

PAIRES formées avec REDING Viviane, PCS présente sur 51,91% des bulletins		N	%
1	GOERENS Charles, PD	921	52,2
2	TURMES Claude, Les Verts	654	37
3	BACH Georges, PCS	388	22
4	ENGEL Frank, PCS	345	19,5
5	HANSEN Christophe, PCS	274	15,5
6	DELVAUX STEHRES Mady, POSL	215	12,2
6	WISELERSANTOS LIMA Isabel, PCS	215	12,2
8	GIBÉRYEN Gast, ADR	177	10
9	PESCH-DONDELINGER Marianne, PCS	143	8,1
10	HOFFMANN André, La Gauche	121	6,9

PAIRES formées avec GOERENS Charles, PD présent sur 46,53% des bulletins		N	%
1	REDING Viviane, PCS	921	58,2
2	TURMES Claude, Les Verts	649	41
3	DELVAUX STEHRES Mady, POSL	198	12,5
4	GIBÉRYEN Gast , ADR	170	10,7
5	BACH Georges , PCS	166	10,5
6	ENGEL Frank , PCS	139	8,8
7	FELLER Jeff, PD	114	7,2
8	HANSEN Christophe, PCS	112	7,1
9	HOFFMANN André, La Gauche	108	6,8
10	PROSTHEINISCH Marie-Paule , PD	99	6,3

PAIRES formées avec TURMES Claude, Les Verts présent sur 36,95% des bulletins		N	%
1	REDING Viviane, PCS	654	52
2	GOERENS Charles, PD	649	51,6
3	METZ Tilly, Les Verts	226	18
4	HOFFMANN André, La Gauche	216	17,2
5	DELVAUX STEHRES Mady, POSL	144	11,5
6	ADAM Claude, Les Verts	126	10
7	GIBÉRYEN Gast, ADR	106	8,4
8	BACH Georges, PCS	95	7,6
9	ENGEL Frank, PCS	89	7,1
10	CLEMENT Sven, PIRATE	86	6,8

PAIRES formées avec DELVAUX STEHRES MADY, POSL présente sur 12,93% des bulletins		N	%
1	REDING Viviane, PCS	215	48,9
2	GOERENS Charles, PD	198	45
3	TURMES Claude, Les Verts	144	32,7
4	ANGEL Marc, POSL	97	22
5	JUNGEN Tom, POSL	55	12,5
6	FAYOT Cathy, POSL	52	11,8
7	GIBÉRYEN Gast, ADR	50	11,4
8	MAY Liz, POSL	46	10,5
9	METZ Tilly Les Verts	38	8,6
10	GONCALVES Cátia, POSL	37	8,4

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

PAIRES formées avec HOFFMANN André, La Gauche présent sur 12,31% des bulletins		N	%
1	TURMES Claude, Les Verts	216	57,91
2	REDING Viviane, PCS	121	32,44
3	GOERENS Charles, PD	108	28,95
4	TURPEL Justin, La Gauche	80	21,45
5	GIBÉRYEN Gast, ADR	43	11,53
6	RUCKERT Ali, PCL	36	9,65
7	METZ Tilly, Les Verts	29	7,77
8	COLOMBERA Jean, PID	29	7,77
9	DELVAUX STEHRES Mady, POSL	26	6,97
10	LENTZ Fabienne, La Gauche	25	6,70

PAIRES formées avec GIBÉRYEN Gast, ADR présent sur 12,26% des bulletins		N	%
1	REDING Viviane, PCS	177	42,4
2	GOERENS Charles, PD	170	40,8
3	TURMES Claude, Les Verts	106	25,4
4	KARTHEISER Fernand, ADR	64	15,3
5	REDING Roy, ADR	58	13,9
6	DELVAUX STEHRES Mady, POSL	50	12
7	HOFFMANN André, La Gauche	43	10,3
8	MEHLEN Robert, ADR	40	9,6
8	CLEMENT Sven, PIRATE	40	9,6
10	COLOMBERA Jean, PID	36	8,6

PAIRES formées avec CLEMENT Sven, PIRATE présent sur 6,61% des bulletins		N	%
1	REDING Viviane, PCS	88	39,1
2	TURMES Claude, Les Verts	86	38,2
2	GOERENS Charles, PD	86	38,2
4	GIBÉRYEN Gast, ADR	40	17,8
5	METZ Tilly, Les Verts	25	11,1
6	COLOMBERA Jean, PID	24	10,7
7	ALLARD Ben, PIRATE	22	9,8
8	HOFFMANN André, La Gauche	18	8
8	GOERGEN Marc, PIRATE	18	8
10	DELVAUX STEHRES Mady, POSL	14	6,2

PAIRES formées avec COLOMBERA Jean, PID présent sur 5,17% des bulletins		N	%
1	GOERENS Charles, PD	65	36,9
2	TURMES Claude, Les Verts	60	34,1
3	REDING Viviane, PCS	57	32,4
4	GIBÉRYEN Gast , ADR	36	20,5
5	HOFFMANN André, La Gauche	29	16,5
6	CLEMENT Sven, PIRATE	24	13,6
7	RUCKERT Ali, PCL	17	9,7
8	DELVAUX STEHRES Mady, POSL	15	8,5
9	HANSEN Christophe, PCS	10	5,7
10	REDING Roy, ADR	9	5,1

PAIRES formées avec RUCKERT Ali, PCL		N	%
--------------------------------------	--	---	---

présent sur 3,12% des bulletins			
1	TURMES Claude, Les Verts	37	34,9
2	HOFFMANN André, La Gauche	36	34
3	GIBÉRYEN Gast , ADR	35	33
4	GOERENS Charles, PD	26	24,5
5	REDING Viviane, PCS	21	19,8
6	COLOMBERA Jean, PID	17	16
7	BERNARD Zénon, PCL	15	14,2
8	TURPEL Justin, La Gauche	11	10,4
9	ANGEL Marc, POSL	10	9,4
10	CLEMENT Sven, PIRATE	10	9,4

TRIPLETS formés avec la paire REDING Viviane, PCS - GOERENS Charles, PD (présente sur 27,07% des bulletins)			N	%
1	Turmes Claude, Les Verts	403	43,76	
2	Delvaux-Stehres Mady, POSL	129	14,01	
3	Bach Georges, PCS	121	13,14	
4	Engel Frank, PCS	104	11,29	
5	Gibéryen Gast, ADR	86	9,34	
6	Hansen Christophe, PCS	74	8,03	
7	Hoffmann André, La Gauche	52	5,65	
7	Wiseler Santos Lima Isabel, PCS	52	5,65	
9	Angel Marc, POSL	39	4,23	
9	Clément Sven, PIRATE	39	4,23	

FIGURE 68 EUROPEENNES : PAIRES CONSTITUEES AVEC LE CANDIDAT QUI REÇOIT LE PLUS DE VOIX DE PREFERENCE DE SA LISTE ET TRIPLETS LES PLUS FREQUENTS

Enfin, aux européennes de 2014 le redressement du PCS est synonyme de gain de près de dix points de % pour sa tête de liste.

La commissaire européenne Viviane Reding est désormais présente sur la majorité des bulletins des électeurs-panacheurs. Si l'on constate dans son classement de ses associations la montée de deux colistiers et la baisse de la tête de liste socialiste, notons aussi les progrès des leaders de deux listes alternatives, Gast Gibéryen et André Hoffmann (ce dernier n'étant pourtant pas tête de liste).

Charles Goerens voit lui son score personnel chuter de plus de dix points de %, tandis que Claude Turmes se stabilise avec une présence sur plus d'un bulletin nominatif sur trois.

Notons que pour le premier, l'association avec Gast Gibéryen est en hausse, et pour le second c'est le cas de l'association avec André Hoffmann. Il est intéressant de constater qu'en revanche André Hoffmann ne figure pas parmi les associations les plus fréquentes avec Mady Delvaux-Stehres.

La première association pour le candidat de La Gauche se fait de façon avec Claude Turmes des Verts tandis que pour Gast Gibéryen nous observons un résultat presque équivalent pour les candidats du PCS et du PD.

Pour le Parti Pirate et le PID les trois leaders des partis les plus en vue aux européennes (PCS, PD et Les Verts) sont associés à la tête de liste dans un mouchoir de poche, tandis que le communiste Ali Rückert est lui le plus souvent associé à une offre plus alternative (Turmes, Hoffmann et Gibéryen).

Sans surprise, c'est de loin Claude Turmes qui est le plus souvent associé à la paire Reding-Goerens, la tête de liste socialiste arrivant juste devant les deux colistiers PCS de la commissaire européenne sortante.



CONCLUSION

PHILIPPE POIRIER



Les élections législatives d'octobre 2013 et européennes de mai 2014, sont-ils des scrutin(s) historique(s) ?

L'analyse des élections est en soi un enjeu du débat politique tant de la part de ses acteurs principaux, les partis politiques, que des médias et/ou des électeurs eux-mêmes. Les Législatives d'octobre 2013 et, dans une moindre mesure, les Européennes de mai 2014 n'échappent pas à cette règle. Elles sont d'autant plus « discutées » au sein de la société en raison :

- Des conditions de convocation du scrutin, la fin de la coalition chrétienne sociale/socialiste avant son terme, a été une source de polarisation politique inhabituelle pour le Luxembourg, qui plus est, publicisée à l'échelle de toute l'Union européenne ;
- De l'importance des acteurs non conventionnels et des groupes d'intérêts dans la définition du rythme et des thèmes de la campagne électorale d'octobre 2013 où les partis politiques ont semblé « perdre » une partie de leurs rôles dans la monopolisation de la représentation en politique.
- Des modalités et de la composition inédite d'un Gouvernement tripartite où le Parti chrétien social a été rejeté dans l'opposition « contre son gré » bien qu'il fut toujours la première formation politique du Luxembourg ;
- De la disjonction entre le scrutin national et européen pour la première fois depuis 1979 à six mois d'intervalles, donnant « potentiellement » l'occasion au corps électoral de sanctionner et/ou d'approuver le dénouement du premier scrutin tout en leur laissant éventuellement de se positionner plus « librement » en termes de politique européenne.

L'étude électorale que nous avons menée dans le cadre de la Chaire de recherche en études parlementaires, dans une perspective historique et comparative, sur les comportements des Luxembourgeois de nationalité et des étrangers de résidence inscrits ou pas sur les listes électorales aux communales et aux européennes, est riche à la fois d'enseignements sociologiques et politologiques pour le moins inédits. Pour autant les deux scrutins successifs ne sont pas l'expression d'une rupture totale (d'ailleurs impossible en sociologie électorale) avec certains comportements et attitudes adoptées par le passé par le corps électoral législatif et le corps électoral européen. Cinq enseignements majeurs peuvent être rappelés en guise de conclusion et d'hypothèses de travail pour l'avenir.

En premier lieu, si l'acte déclencheur des élections législatives demeure la Commission d'enquête sur les Services de renseignement de l'Etat et de ses réels et éventuels dysfonctionnements, plaçant ainsi sous les feux des critiques l'ancien Premier Ministre, Jean-Claude Juncker, **le déterminant du vote a été principalement de nature économique parmi les électeurs luxembourgeois. En 2013, la question de l'emploi était en effet centrale. Plus de 54% des électeurs ont motivé leurs votes par rapport à cet item et fait nouveau à celui du chômage des jeunes. Par rapport à 2009, élection qui avait été déjà « écrasée » par les « angoisses » économiques, l'insécurité et l'inquiétude vis-à-vis de l'emploi s'est fortement amplifiée (+ de 25 points de %).**

De même, pour la première fois depuis 1999, une majorité d'électeurs désapprouvait le bilan du Gouvernement sortant chrétien-social/socialiste. En 2009, le « réalignment électoral » d'après les questions économiques avait bénéficié au Parti chrétien social ; en 2013 il a joué en faveur du **Parti démocratique qui fut par ailleurs la seule formation politique a progressé et fortement dans la compétence attribuée à un parti pour résoudre les difficultés économiques et particulièrement celle du chômage.**

Le degré de « responsabilité » politique en matière d'emploi à l'avenir du nouveau Gouvernement formé des Libéraux, des Socialistes et des Ecologistes à l'issue des élections législatives de 2013 sera d'autant plus évaluée qu'aux élections européennes suivantes de mai 2014, le corps électoral européen, c'est-à-dire les Luxembourgeois et les Européens inscrits sur les listes électorales au Grand-Duché en vertu du Traité de Maastricht, était encore plus préoccupé des questions de l'emploi et du chômage.

En d'autres termes, le vécu « personnel » de la stagnation économique et des opportunités ou non futures de l'économie grand-ducale, l'appréciation réelle et/ou virtuelle de l'état de la zone euro après cinq années de crise économique et financière, ont « libéré » une partie des électeurs de comportements traditionnels de vote. A titre d'exemple, près d'un tiers des Luxembourgeois aux législatives de 2013 se sont décidé dans la dernière semaine précédant le vote ! C'était déjà le cas en 2009 et source assurément d'une très grande fragilité à l'avenir des partis tant de la nouvelle Majorité que de l'Opposition.

En second lieu, les Luxembourgeois sont restés non seulement parmi les Européens les plus confiants dans leurs institutions nationales démocratiques (en dépit du « climat des affaires ») mais aussi demeurent, à une très grande majorité, attachés au système électoral en vigueur, c'est-à-dire le choix de voter à la proportionnelle et d'attribuer ses suffrages à une liste entière, à des candidats de la même liste et/ou à plusieurs listes. **Cependant, tous les Luxembourgeois souhaitent participer à l'arbitrage du leadership national et n'étaient plus en faveur du maintien des quatre circonscriptions électorales, préférant comme pour les Européennes, une unique circonscription.**

De plus, leurs attitudes ont évolué ou se sont affermies sur d'autres « lois d'airain » du système politique national ce qui n'a pas été sans conséquences dans leurs votes à la fois aux Législatives et aux Européennes. Ainsi, plus de **64% du corps électoral législatif considérait que le Premier Ministre devait être issu du parti arrivé en tête et que le Gouvernement devrait être composé de préférence des deux premières formations politiques si elles détiennent à elles seules la majorité des sièges au Parlement. L'attachement au principe majoritaire de clarté et de stabilité gouvernementale, en plus des premières déceptions « naturelles » a provoqué une sanction électorale forte aux européennes des partenaires de la nouvelle coalition (à l'exclusion des Ecologistes) bien que les électeurs d'octobre 2013 à plus de 57% furent d'accord aussi avec l'idée de former un Gouvernement tripartite sans celui qui avait été nommé, à tort et à raison, le « Parti de l'Etat », à savoir le Parti chrétien social.**

Au-delà des péripéties du déclenchement des élections où le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois fut d'ailleurs plutôt approuvé dans l'action qu'il menât pour mettre fin à la coalition présidée par Jean-Claude Juncker, **les Luxembourgeois (et les Européens de résidence) avaient leur capital de confiance légèrement entamé envers les institutions du Gouvernement, du Parlement et des partis politiques et encore plus vis-à-vis de celles des institutions européennes. Pour la première fois depuis 1979, la majorité des électeurs aux élections européennes de mai 2014 n'accordait pas sa confiance envers la « démocratie » de l'Union européenne.**

Cette rétraction relative du sentiment général de confiance dans les institutions et les acteurs de la démocratie représentative, particulièrement dans celle de la capacité des partis politiques à « médier » et à résoudre les problèmes économiques personnels et collectifs d'une société, n'est pas un fait propre au Luxembourg. Sa pérennité et son développement doivent toutefois interpeller celles et ceux qui sont en charge de la représentation politique au risque sinon non seulement de « réalignements électoraux brutaux » mais aussi d'une indifférence croissante des citoyens vis-à-vis de la Politique et encore plus de la Politique européenne.

En troisième lieu, les élections législatives de 2009 avaient été marquées par un nouveau record en termes de part du vote de liste, c'était la plus faible de l'histoire électorale (52%) ; les records précédant étaient de 53,4% en 2004 et de 58% en 1974. **En 2013, la polarisation politique du scrutin, c'est-à-dire la reconnaissance, datée de 2008 du vote majoritaire contre le Parti chrétien social au moment du vote de la Loi sur l'euthanasie et de l'échec patent et renouvelé de la Tripartite depuis 2011, par les acteurs du système et les électeurs que les instruments de la démocratie consociative dominée par les Chrétiens sociaux, n'étaient plus adéquats, ont inversé la tendance. En 2013, 58,7% des électeurs ont choisi le vote de liste. L'identification partisane était aussi forte puisque 53,8% des électeurs aux législatives se sont déterminé en fonction des « principes de base » alors qu'ils n'étaient que 24% en 2009.**

Le parti en tête du classement en fonction de leur proportion de votes préférentiels ne s'est pas modifié en comparaison de 2009 : il s'agissait à nouveau des Socialistes mais en-dessous des 50%. Symbole de la rétractation et de la fragilité du vote écologiste en 2013, c'étaient Les Verts qui arrivaient en deuxième position alors qu'ils n'apparaissaient qu'en quatrième position en 2009.

Les Libéraux obtenaient, si l'on pondérait les résultats par circonscription, un meilleur score sur les votes de Liste que les Socialistes sur ce type de vote, ce qui constituait une première dans l'histoire politique du pays. De manière identique à 2004 et 2009, il faut remarquer également qu'au niveau national, **le PCS était la formation politique dont la part de votes préférentiels sur une seule liste était la plus importante et cette fois cette part était en nette hausse pour monter à 44% alors qu'elle n'était que de moins d'un tiers en 2009, symbole à la fois de sa cohésion mais aussi de son isolement certain.**

L'étude des bulletins renforce également le fait de la dissociation des électorats sudistes et centristes quant aux préférences partisans et inter-partisans exprimées. **Les électorats du Sud ont associé de préférence Chrétiens sociaux et Socialistes alors que ceux du Centre ont « couplé » d'un côté Libéraux et Chrétiens Sociaux et de l'autre, les candidats de la nouvelle coalition, montrant ainsi à la fois leurs désirs d'orientations nouvelles en politique sans donner pour autant un quitus à ce qui allait devenir la nouvelle Majorité parlementaire. Les multiples associations de candidats de plusieurs partis démontrent également qu'en réalité d'une part le vote en faveur de tel ou tel parti est fragile d'une élection à l'autre particulièrement dans le Centre et que d'autre part les systèmes personnels de valeurs des électeurs de cette circonscription sont convergents.** Il faut noter aussi une très forte déperdition de l'usage des bulletins dans le Sud aux législatives de 2013 : 50% des électeurs n'avaient pas utilisé toutes leurs voix à disposition.

En quatrième lieu, d'après le sondage, tout comme pour les élections législatives de 2013, la proportion moyenne des votes de liste était en forte augmentation parmi le corps électoral européen au scrutin désignant le Parlement européen. 48% ont voté de cette manière en 2014 contre 39,5% en 2009, nouveau témoignage de la confirmation une plus grande polarisation en politique depuis le scrutin législatif. **En 2014, le taux de loyauté entre les Législatives d'octobre 2013 et les Européennes suivantes de mai 2014 a fortement reculé marquant une nouvelle étape dans l'existence de comportements électoraux disjoints entre les deux scrutins. 88% en 2004 de loyauté, 79% en 2009 et 54% en 2014. Près de 46% des électeurs ont modifié leurs votes entre les deux scrutins. Le recul le plus important dans la « loyauté » a concerné principalement les électorats du PD et des Verts même si tous les partis sont touchés par ce phénomène. 91% des Libéraux aux élections législatives en 2009 avaient voté PD aux élections européennes, alors qu'ils n'étaient plus que 65% en 2014. Pour Les Verts, on est passé de 90% en 2009 à 42% à 2014.**

L'étude des bulletins renforce l'idée de la **convergence des centre-droits par les votes préférentiels accordés aux candidats du PCS et du PD**, expression d'une volonté très forte de la part de ces électors de porter Jean-Claude Juncker à la présidence de la Commission européenne bien qu'il ne fût pas curieusement candidat à ce scrutin à l'inverse de tous ses concurrents européens. **Mais l'étude révèle aussi la constitution d'un « triumvirat » inédit entre les têtes de liste chrétienne sociale, libérale et écologiste et d'un très bon score personnel de Claude Turmes dut notamment à sa capacité d'attirer des votes préférentiels des électors socialistes et encore plus de La Gauche**, par une « gauchisation » de son discours sur la Gouvernance économique européenne.

Si les traités sur la Gouvernance économique sont t soutenus majoritairement par tous les électors des partis ayant fait et/ou faisant partie d'un Gouvernement et rejetés par toutes les formations souverainistes (ADR) et les plus à gauche (La Gauche, PCS), le corps électoral européen a exprimé aussi un « eurocriticisme » et un « souverainisme libéral » que nous avons déjà identifiés dès 2005 dans l'étude consacrée au référendum sur le feu Traité constitutionnel européen. Plus particulièrement, il existe une préoccupation forte sur l'avenir du modèle social luxembourgeois, compris comme un système élevé de prestations et d'allocations élevées et décidées dans le cadre d'une concertation sociale (la Tripartite) et au sujet du modèle fiscal national dans un marché unique, qui est apprécié comme devant être « libre, ouvert et concurrentiel » entre les économies membres de celui-ci. Une partie des électors des gauches luxembourgeoises est attirée plus vers l'eurocriticisme alors que les électors des centre droits et des droites par le souverainisme libéral.

En cinquième lieu, et c'est dans doute l'un des plus grands défis de la démocratie grand-ducale, le sondage sur les élections législatives de 2013 souligne ô combien l'écart existant entre la population électorale actuelle et la population virtuelle adulte en âge de voter, particulièrement dans les circonscriptions Sud et Centre, en termes de composition sociologique alors que les convergences partisans sont relativement fortes.

L'étude a révélé ainsi un nouveau vieillissement de la population électorale. En 2013, celle des 50-64 ans était nouvellement la plus grande catégorie d'âge (35,9%), soit un bond de 12% tout électorat confondu, bénéficiant en termes électoraux principalement aux Chrétiens sociaux et aux Libéraux. De plus, la part des plus de 60 ans est la plus forte de l'Union européenne. De plus, logiquement avec l'élévation de la moyenne d'âge du corps électoral législatif, le niveau d'instruction s'est abaissé alors que celui des étrangers résidant augmentait sur la même période agrandissant l'écart déjà existant entre les deux « types » de population au risque d'un double agenda législatif à l'avenir.

En 2009, une faible majorité du corps électoral législatif était apparenté au secteur public et parapublic (50,5% des personnes interrogées). En 2013, plus de 60% travaillaient en revanche dans le secteur privé. Ce retournement peut être porté aux crédits de l'introduction de la double nationalité en 2008, d'un attrait plus important parmi les moins de 35 ans vers le secteur privé (lié aussi à l'élévation de leurs niveaux d'instruction et d'expériences professionnelles passées) mais aussi et surtout par la multiplication des statuts d'accompagnement et de préretraites de Luxembourgeois au moment et depuis le déclenchement de la crise dans la zone euro. De même, suivant une tendance nouvelle en Europe occidentale, l'identification religieuse, comprise comme « fait culturel », était en progression dans l'ensemble des corps électoraux législatif et européen. Elle était confirmée également par un regain relatif de la pratique (de 8% en 2009 à 15% en 2014) avec pour double conséquence : **une forte majorité souhaitant le maintien des deux options à l'école publique (enseignement aux valeurs et enseignement religieux) mais une majorité relative, voire « neutre » quant à celui des conventions avec les cultes et « absente » pour une ouverture à d'autres cultes et/ou mouvements philosophiques.**

Chose « remarquable » au sens premier du terme, c'est la convergence des sentiments et des postures des Luxembourgeois de nationalité et des étrangers de résidence tant sur les politiques publiques nationales que sur celles de l'Union européenne. De même, les étrangers s'ils en avaient eu le droit, auraient voté sensiblement de la même manière que les Luxembourgeois aux Législatives d'octobre 2013 (avec une prime toutefois pour le PCS et cette fois-ci pour le PD), confirmant ainsi leurs ancrages plus fort au centre-droit et à droite en termes économiques. Nous avons déjà attiré l'attention sur ce phénomène en 2009 : L'offre politique grand-ducale commence à attirer les étrangers bien que de fortes disparités suivant les communautés nationales restent en raison de leurs socialisations politiques passées et actuelles. Il appartient donc aux étrangers et aux partis politiques luxembourgeois (et à leurs alter-ego étrangers sur le territoire grand-ducal) d'innover en termes de citoyenneté et de participation politique d'autant plus que les processus d'européanisation politique, c'est-à-dire l'intérêt porté pour les autres systèmes politiques nationaux par les citoyens en raison s'opère, notamment par l'entrée en vigueur des Traités sur la Gouvernance économique de l'Union depuis 2010, de leurs applications et de leurs approbations et/ou critiques.

L'étude a montré *in fine* qu'il existe une communauté de citoyens au Grand-Duché, indépendamment de la nationalité, préoccupée ensemble des questions économiques, parfois plus critiques envers l'Union européenne même si l'europhilie l'emporte toujours, soucieuse d'un renouvellement des pratiques politiques bien que la confiance dans la démocratie nationale reste plus élevée qu'ailleurs en Europe, attachée à la clarté et à la stabilité gouvernementale et désireuse, de réformes fiscales pour assurer la pérennité du système de protection sociale et de croissance économique pour le Luxembourg. Les comportements électoraux peuvent toutefois fluctuer rapidement comme les votes disjoints entre les élections législatives et européennes le prouvent.



ANNEXES

Fiche technique ELECT 2013- LDL CONNECT

Enquête par sondage téléphonique LUX N=1500*2 vagues (pré & post élections)
Enquête par sondage téléphonique ETRANGERS N=500*1 vague (pré élections)

Echantillon représentatif de la population grand-ducale âgée de 18 ans et plus. La représentativité est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes par rapport au recensement de 2011 : sexe, âge et profession, la situation par rapport à l'activité (actifs - inactifs), le niveau d'éducation de l'interviewé après stratification par circonscription électorale et le cas échéant de la nationalité pour le questionnaire réservé aux Etrangers.

1/Luxembourgeois

- Questionnaire en trois langues (FR/Lux/All)
- Réalisation questionnaire sous web application sécurisé
- Phoning work en 3 langues (Lux/FR/All/)
- Heures phoning : de 12h à 14h30 et de 16h30 à 20h30
- Durée Questionnaire estimée : 30 minutes
- Questionnaire en quatre langues (FR/Lux/ALL/ANG)
- 2 vagues sur 2 à 3 semaines avant (N=1500) et après les élections d'octobre 2013 (N=1500)

2/Etrangers

- Questionnaire en quatre langues (FR/Lux/All/Eng)
- Phoning work en 4 langues (Lux/FR/All/Ang)
- Heures phoning : de 12h à 14h30 et de 16h30 à 20h30
- Réalisation questionnaire sous web application sécurisé
- Durée estimée Questionnaire : 20 minutes
- 1 vague sur 2 à 3 semaines avant les élections d'octobre 2013 (N=1500)

Les questionnaires ont été imaginés et conçus par l'équipe des chercheurs de la Chaire en études parlementaires

Fiche technique Sondage EURO 2014- TNS-ILRES

Enquête par sondage soit probabiliste, soit par quotas
Electeurs inscrits aux élections européennes : luxembourgeois et étrangers

Mixed-mode (standard actuel de TNS ILRES) : -50% des interviews par téléphone – CATI ; -50% des interviews en ligne à travers MyPanel – AccessPanel de TNS ILRES avec 16.000 participants

Taille d'échantillon : 1.000 personnes

Echantillon représentatif de la population grand-ducale âgée de 18 ans et plus. La représentativité est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes par rapport au recensement de 2011 : sexe, âge et profession, la situation par rapport à l'activité (actifs - inactifs), le niveau d'éducation de l'interviewé après stratification par circonscription électorale, de la nationalité et de l'inscription sur les listes électorales pour les européennes de 2015. et le cas échéant

Questionnaire en quatre langues (FR/Lux/All/Eng)
Durée prévue : ~10 minutes, soit 20 à 25 unités de question
1 vague sur 2 à 3 semaines après les élections de mai 2013 (N=1000)

Les questionnaires ont été imaginés et conçus par l'équipe des chercheurs de la Chaire en études parlementaires

TABLE DES MATIÈRES

ENQUÊTE LÉGISLATIVES- LDL CONNECT	685
QUESTIONNAIRE PRÉÉLECTORAL- CORPS ÉLECTORAL LÉGISLATIF - OCTOBRE 2013	685
QUESTIONS FILTRE	685
QUESTIONS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES	686
QUESTIONS SUR LES VALEURS POLITIQUES PAR RAPPORT AU LUXEMBOURG	695
QUESTIONNAIRE POSTÉLECTORAL- CORPS ÉLECTORAL LÉGISLATIF- NOVEMBRE 2013	701
QUESTIONS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES	701
QUESTIONNAIRE POSTÉLECTORAL- CORPS ÉLECTORAL VIRTUEL- DÉCEMBRE 2013	711
QUESTIONS FILTRE	711
QUESTIONS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES	712
QUESTIONS SUR LES VALEURS POLITIQUES PAR RAPPORT AU LUXEMBOURG	721
QUESTIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES	727
ENQUÊTE EUROPÉENNES- TNS-ILRES	731
QUESTIONNAIRE POSTÉLECTORAL-CORPS ÉLECTORAL EUROPÉEN- JUIN 2014	731
QUESTIONS FILTRE	731
QUESTIONS PAR RAPPORT AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE MAI 2014	732
QUESTIONS PAR RAPPORT AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES D'OCTOBRE 2013	736
QUESTIONS SUR LES VALEURS POLITIQUES PAR RAPPORT À L'UNION EUROPÉENNE	739
QUESTIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES	741
FOCUS GROUPES- MAI 2014	745
THÈMES ET QUESTIONS À ABORDER	745
QUESTIONNAIRE PARTICIPANTS	748

ENQUÊTE LÉGISLATIVES- LDL CONNECT

QUESTIONNAIRE PRÉÉLECTORAL- CORPS ÉLECTORAL LÉGISLATIF -OCTOBRE 2013

Introduction

Bonjour, je suis de la société LDL CONNECT à Capellen. Nous sommes un institut de sondages indépendant et dans le cadre des prochaines élections législatives du 20 octobre, nous avons été mandatés par la Chambre des Députés du Luxembourg et l'Université du Luxembourg pour mener à bien un sondage pré-électoral. Cette étude dure environ 30 minutes. Nous aimerions recueillir votre opinion sur divers sujets d'actualité politique.

QUESTIONS FILTRE

F1. J'aurais voulu savoir si vous acceptez de participer à cette étude ?

Si non : [Remercier et prendre congé]

Si oui mais pas tout de suite : RCP [REPRISE DE CONTACT PROGRAMMÉE] avant le 18 octobre

Si oui : Je vous remercie par avance de votre coopération. Je commencerais par vous demander...

F2. Dans quel pays êtes-vous né[e] ? LISTE Choix unique

Au Luxembourg =>ALLER EN F3

Autres, s'il vous plaît spécifiez =>ALLER EN F4b

NSP [Ne Sait Pas]/PR [Pas ou Sans Réponse]

F3. Quelle est votre nationalité ? Liste à choix unique

Si non Lux : questionnaire Etrangers (à valider)

F4b. En quelle année vous êtes-vous installé au Luxembourg ? [SI AUTRE QUE LUXEMBOURGEOISE] [ENTRER L'ANNEE] NSP/PR

F5. Êtes-vous détenteur d'une autre nationalité ?

Si oui laquelle ? Liste à choix unique ou si non, Aucune à choisir dans la liste

F6. Quelle est votre commune de résidence ? Liste un seul choix (→ QUOTA)

A recoder par commune et ensuite par circonscription

F7. L'interviewé est [A REMPLIR PAR L'ENQUÊTEUR] Liste un seul choix (→ QUOTA)

Un homme/Une femme

F8. En quelle année êtes-vous né[e] ? [ENTRER L'ANNEE] QO format numérique (→ QUOTA)

NSP/PR

QUESTIONS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

A1a. Quels sont, selon vous, les problèmes les plus importants que le Luxembourg doit affronter ? En voyez-vous d'autres ? [QO L'ENQUÊTEUR NOTE TOUS LES PROBLÈMES MENTIONNES PAR L'INTERVIEWE. SI CELUI CI DEVELOPPE, RESUMEZ EN UN OU DEUX MOTS] NSP/PR

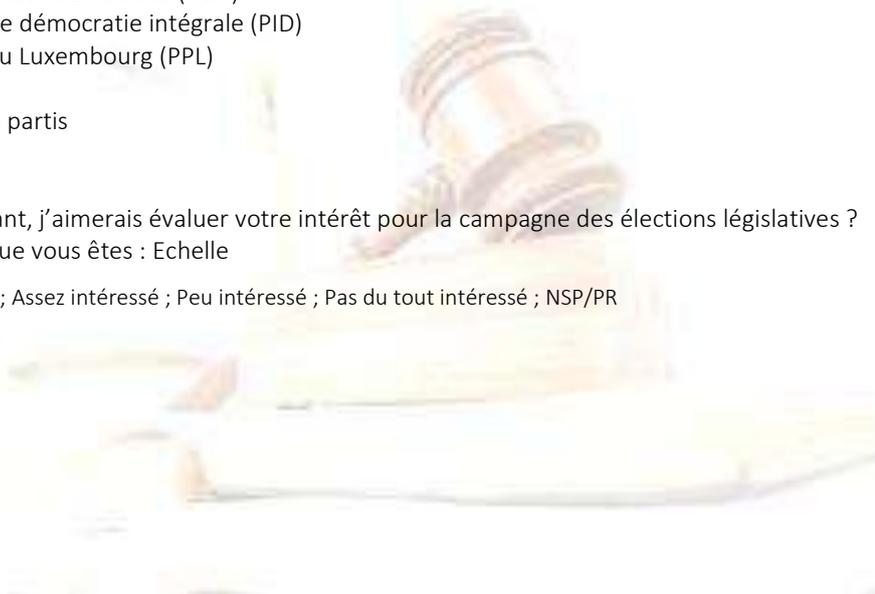
A1b. Si plus d'un problème mentionné : De tous ces problèmes, quel est celui que vous considérez comme le plus important ? QO NSP/PR

A2. A votre avis quel parti parvient le mieux à solutionner ce problème [MENTIONNER LA PREOCCUPATION LA PLUS IMPORTANTE DE LA QUESTION A1a. ENQ : NE RIEN SUGGERER] Liste choix unique

Parti Communiste du Luxembourg (PCL)
La Gauche (Déi Lénk)
Les Verts (Déi Gréng)
Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (POSL)
Parti démocratique (PD)
Parti chrétien social (PCS)
Parti réformateur démocrate (ADR)
Parti pour une démocratie intégrale (PID)
Parti pirate du Luxembourg (PPL)
Autres partis
Aucun de ces partis
NSP/PR

A3. Maintenant, j'aimerais évaluer votre intérêt pour la campagne des élections législatives ? Diriez-vous que vous êtes : Echelle

Très intéressé ; Assez intéressé ; Peu intéressé ; Pas du tout intéressé ; NSP/PR



A4a. Toujours au sujet des élections législatives, et parmi les propositions suivantes, j'aimerais savoir s'il vous est arrivé de le faire souvent, parfois, ou jamais au cours de ces dernières semaines ? NSP, PR. Grille

	Souvent	Parfois	Jamais	NSP	PR
Regarder une émission à la télévision					
Ecouter une émission à la radio					
Lire des articles dans les journaux et hebdomadaires					
Consulter un site internet concernant les élections législatives comme rtl.lu, wort.lu etc.					
Consulter le profil des candidats sur les réseaux sociaux type Facebook, twitter, LinkedIn, etc.					
Consulter un site internet renseignant sur votre proximité politique avec des partis ou des candidats comme smartvote.lu					
Parler des élections législatives avec des amis ou des membres de votre famille					
Assister à un meeting électoral organisé par un parti					
Assister à toute autre réunion publique concernant les élections (autre que par parti politique)					
Autre					

A4b. Parmi celles qu'on vient de mentionner quelle était votre source principale d'information sur les élections législatives durant la campagne ? Liste un seul choix

A5.1a Connaissez-vous le système d'aide au vote « smartvote.lu » ?

Oui je le connais déjà depuis 2009 (aller à question A5.2)

Oui je le connais depuis cette campagne (aller à question A5.2)

Non, je ne le connais pas (aller à question A6a)

A5.2b L'avez-vous déjà utilisé pour ces élections ?

-Oui (aller à question A6a)

Non (Aller à question A5.3)

A5.3c Comptez-vous l'utiliser ?

- Oui (aller à question A6a)

- Non (aller à question A5.3d)

A5.3d Pour quelle(s) raison(s) ne comptez-vous pas l'utiliser

(Question ouverte. Sur base de la réponse veuillez directement coder dans la bonne catégorie.

Si aucune catégorie ne correspond, veuillez écrire la ou les raison(s) exprimée(s).)

Pas de connexion à internet

Pas d'intérêt pour la politique

Je ne sais pas utiliser internet

Je savais déjà pour qui voter

Connexion internet trop lente

Je ne fais pas confiance à ce type d'instrument

Pour sauvegarder ma vie et opinions privées

Autres raisons

NSP/- PR

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

A6a. Avez-vous été contacté par un candidat ou un parti politique luxembourgeois au sujet des élections législatives ? Si oui, pouvez-me dire à quelle fréquence pour chacune des propositions suivantes ? Merci de me dire si c'est arrivé souvent, parfois, ou jamais ?

	Souvent	Parfois	Jamais	NSP	PR
Courriel (email)					
Newsletter (email)					
Téléphone					
Sms					
Facebook-twitter-LinkedIn et autres réseaux sociaux sur internet					
Prospectus toute-boîte					
Contacts personnels au cours d'une réunion, dans une association					
Contacts personnels sur un marché, dans la rue					
Contacts personnels en porte à porte					
Sur votre lieu de travail					
Autre : QO					

A7a. A quel parti politique donnerez-vous le plus de voix (vote principal) aux élections législatives du 20 octobre 2013 ? Liste un seul choix

Parti communiste du Luxembourg- PCL
La Gauche
Les Verts
Parti ouvrier socialiste luxembourgeois- POSL
Parti démocratique- PD
Parti chrétien social-PCS
Parti réformateur démocrate-ADR
Parti pour une démocratie intégrale-PID
Parti pirate du Luxembourg-PPL
Je ne suis pas encore décidé
Je voterai blanc / nul => ALLER EN A7h
Je n'irai pas voté aux élections législatives => ALLER EN A7h
NSP=> ALLER EN A10/PR=> ALLER en A10

A7b. Allez-vous exprimer un vote exclusif pour le parti que vous venez de mentionner ?
Oui, J'émettrai un vote de liste
Oui, Je voterai pour des candidats uniquement de cette liste
Non, Je panacherai mes voix sur des candidats de différentes listes

[UNIQUEMENT POUR LES REpondants AYANT CHOISI « Non, Je panacherai mes voix sur des candidats de différentes listes » à LA QUESTION A7b]

A7c. Pour quels autres partis [autre que celui mentionné en A7a] allez-vous voter ?

QCM sur liste :

Parti communiste du Luxembourg- PCL
La Gauche
Les Verts
Parti ouvrier socialiste luxembourgeois- POSL
Parti démocratique- PD
Parti chrétien social-PCS
Parti réformateur démocrate-ADR
Parti pour une démocratie intégrale-PID
Parti pirate du Luxembourg-PPL

A7d. A présent je vais vous citer les autres partis et pour chacun je vous demanderais la probabilité pour que vous votiez un jour pour l'un ou plusieurs de ses candidats aux élections législatives en utilisant l'échelle de 1 à 10 suivante :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	NSP	PR
PCL												
La Gauche												
Les Verts												
POSL												
PD												
PCS												
ADR												
PID												
PPL												

A7e. [UNIQUEMENT POUR LES REpondants AYANT CHOISI « Oui, Je voterai pour des candidats uniquement de cette liste » OU « Non, Je panacherai mes voix sur des candidats de différentes listes » à LA QUESTION A7b] Vous allez donc personnaliser votre vote le 20 octobre pour les élections législatives. Merci de me dire pour quel type de candidat vous seriez susceptible de voter parmi la liste suivante. Ici il faudra m'indiquer votre choix sur l'échelle suivante :

	Exclusivement	Principalement	En partie	Pas du tout	NSP	PR
Le(s) ou les (pour ceux qui ont répondu c) à A7b)) tête(s) de liste						
Les candidats que vous connaissez personnellement						
Des femmes candidates						
Des Jeunes						
Des députés sortants						
Des ministres sortants						
Des nouveaux candidats						
Les candidats dont Je partage les opinions politiques						
Les candidats du même syndicat que moi						

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

A7f. Nous aimerions savoir les raisons pour lesquelles vous choisirez le parti auquel vous allez donner le plus de voix (rappel du parti choisi en A7a). Voici une liste de raisons possibles, dites-nous pour chacun d'elle, s'il a joué (d'accord) ou non (pas d'accord) un rôle pour vous [ORDRE ALEATOIRE]. Vous pouvez me répondre par oui ou non :

	OUI	NON
Les principes de base de ce parti correspondent à vos convictions		
Les réalisations de ce parti sur les 5 dernières années vous semblent bien		
Vous avez confiance envers les hommes et les femmes politiques de ce parti		
Vous êtes vous-mêmes actifs dans ce parti		
Des personnes que vous connaissez bien sont actives dans ce parti		
Pour le programme électoral de ce parti		
Par protestation contre le parti pour lequel vous votez habituellement		
Par protestation contre l'actuel gouvernement		
Pour exprimer votre avis vis-à-vis d'un point spécifique		
Ils ont de bonnes têtes de listes		
Vous seriez content si ce parti entrait à la Chambre des Députés		
Vous seriez content si ce parti entrait au Gouvernement		
Leur tête de liste doit devenir chef de gouvernement		
Ce parti pourrait vous procurer des avantages personnels		
La campagne de ce parti était convaincante		
Pour dénoncer les pratiques clientélistes de certains partis		
Autres raisons, lesquelles...		
Aucun de ces motifs		
NSP		
PR		

A7g. Lequel de ces motifs sera le plus important ? Parmi les OUI de la liste ci-dessus [question A7f] → Liste un seul choix

A7h. Pour quelles raisons n'irez-vous pas voté aux élections législatives du 20 octobre ou voterez-vous blanc ou nul ? QCM
[UNIQUEMENT POUR LES REPONDANTS AYANT CHOISI « Je voterai blanc / nul » OU « Je n'irai pas voter aux élections législatives » à QA7]

Je ne comprends rien à la politique

De manière générale, Je ne fais pas confiance aux hommes et femmes politiques

Je ne sais pas comment voter

La politique ne m'intéresse pas

Mes voix ne servent à rien

J'étais à l'étranger

Je ne suis pas inscrit sur les listes électorales

Je suis contre le vote obligatoire

Je suis dispensé du vote

Aucun des partis ne me convenait.

Autres raisons

NSP/PR

A8a. Approuvez- vous ou désapprouvez-vous le bilan du Gouvernement sortant ? ECHELLE

Approuve

Désapprouve

NSP/PR

A8b. A présent, j'aimerais connaître votre opinion sur des sujets d'actualité et notamment sur les travaux de la Commission d'enquête parlementaire sur le service de renseignements de l'Etat. Pour cela, je vais vous citer un certain nombre d'affirmations et il faudra me dire si :

ECHELLE

	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	NSP	PR
Le Parlement est dans son rôle lorsqu'il contrôle l'activité du Gouvernement et de l'Administration						
La Commission d'enquête parlementaire devrait être plus souvent instaurée pour contrôler l'activité du Gouvernement et de l'Administration						
La Commission d'enquête parlementaire sur le service de renseignement de l'Etat n'a pas été en mesure de travailler correctement						
L'opposition parlementaire a instrumentalisé la Commission d'enquête parlementaire à des fins politiques						
Le Parlement devrait plutôt se concentrer sur l'avenir économique du Luxembourg						

A8c. J'aimerais avoir votre opinion sur la portée des résultats de la Commission d'enquête parlementaire ? Ici aussi, il faudra me dire si vous êtes d'accord...ECHELLE, aux affirmations suivantes :

	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	NSP	PR
La Commission d'enquête parlementaire a montré les dysfonctionnements de l'Administration						
La Commission d'enquête parlementaire a montré les limites de l'Etat de droit au Luxembourg						
La Commission d'enquête parlementaire sur le service de renseignement de l'Etat a montré que le Premier ministre exerçait trop de compétences						
La Commission d'enquête parlementaire sur le service de renseignement de l'Etat a porté atteinte à l'image de respectabilité et à la stabilité du régime politique luxembourgeois						

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

Les conclusions de la Commission d'enquête parlementaire sur le service de renseignement de l'Etat n'ont pas d'influence sur le vote aux législatives

A8d. Pour connaître votre opinion sur les conditions de la convocation d'élections anticipées, pouvez-vous également me dire si vous êtes d'accord...ECHELLE, aux affirmations suivantes :

	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	NSP	PR
Le POSL a eu raison de mettre fin à la coalition avec le PCS avant la fin de la législature						
Le Premier Ministre et le Gouvernement auraient dû démissionner immédiatement en juillet lors des propositions de votes de sanction						
Le Grand-Duc aurait dû chercher une solution alternative à des élections anticipées						
Le calendrier électoral aurait dû être respecté, c'est-à-dire des élections en mai 2014						

8e. Pour chacun de ces partis veuillez me dire si vous pensez qu'il fera partie de la prochaine coalition gouvernementale. ECHELLE DE 1 (aucune chance) A 10 (très probable)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	NSP	PR
PCL												
La Gauche												
Les Verts												
POSL												
PD												
PCS												
ADR												
PID												
PPL												

A8f. Pour chacune de ces coalitions gouvernementales veuillez m'indiquer dans un premier temps s'il est probable et dans un deuxième temps s'il est souhaitable que cette coalition gouvernementale se forme après les élections d'octobre 2013 ? (ECHELLE DE 1 (aucune chance/pas du tout souhaitable) A 10 (très probable/très souhaitable). POUR NE CITER LES COALITIONS QU'UNE SEULE FOIS, POSER LES DEUX QUESTIONS POUR CHAQUE, A LA SUITE)

	Probable (échelle de 1 à 10)	Souhaitable (échelle de 1 à 10)	NSP	PR
CSV-ADR				
CSV-DP				
CSV-LSAP				
CSV-Déi Gréng				
LSAP-DP-Déi Gréng				
Une autre coalition laquelle ?				

[Demander « une autre » si aucune des précitées n'est mentionnée comme très probable – l'intervieweur demande alors : selon vous aucune de ces coalitions n'est très probable, quelle serait alors pour vous la coalition la plus probable après le 20 octobre ?]

A8g. Parmi la liste que je vais vous citer, j'aimerais que vous m'indiquiez quelle est la personnalité politique que vous préféreriez/souhaiteriez voir devenir Premier ministre après les élections d'octobre 2013 ? [ORDRE ALEATOIRE]

Page | 693

	Très souhaitable	Souhaitable	Peu souhaitable	Pas du tout souhaitable	NSP	PR
Jean-Claude Juncker						
Luc Frieden						
Vivianne Reding						
Etienne Schneider						
Jean Asselborn						
Claude Meisch						
Xavier Bettel						
Charles Goerens						
François Bausch						
Gast Gibéryen						
Autre						

A9a. A présent, nous allons parler des élections législatives de 2009. Aux élections législatives de 2009, à quel parti politique aviez-vous donné le plus de voix (vote principal) ? Liste un seul choix

PCL

La Gauche

Les Verts

POSL

PD

PCS

ADR

Bierger Lëscht

Je n'avais pas le droit de vote (nationalité luxembourgeoise) à l'époque => ALLER EN A10

Je n'avais pas le droit de vote (18 ans) => ALLER EN A10

J'ai voté blanc/nul => ALLER EN A10

Je ne suis pas allé voter (même si J'avais le droit de vote) => ALLER EN A10 NSP => ALLER EN A10/ PR => ALLER EN A10

A9b. Aviez-vous exprimé un vote exclusif pour le parti que vous venez de mentionner ? Liste un seul choix

Oui, un vote de liste => ALLER EN A10

Oui, pour des candidats uniquement de cette liste => ALLER EN A10

Non, J'avais panaché mes voix sur des candidats de différentes listes => ALLER EN A9c

NSP/PR

A9c. Pour quels autres partis que [celui mentionné en A9a] aviez-vous voté ?

QCM sur liste :

PCL

La Gauche

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

Les Verts
POSL
PD
PCS
ADR
Bierger Lëscht

A10. Etes-vous en faveur du maintien du système électoral actuel qui permet au choix le vote de liste, de voter pour des candidats uniquement sur une même liste ou pour des candidats sur plusieurs listes ? ECHELLE

Oui ; Plutôt oui ; Plutôt non ; Non ; NSP/PR

A11. Si le vote n'était plus obligatoire au Luxembourg (il l'est pour l'instant pour les personnes de moins de 75 ans), iriez-vous encore voter au Luxembourg pour les élections législatives ?

ECHELLE : Toujours, Souvent, Parfois, Jamais, NSP/PR

A12. Seriez-vous en faveur d'une circonscription nationale (au lieu des quatre circonscriptions actuelles) pour les élections législatives ? ECHELLE

Oui ; Plutôt oui ; Plutôt non ; Non ; NSP/PR

A13. Estimez-vous qu'une législation mettant en place des quotas féminins pour les listes électorales doit être adoptée ? ECHELLE

Oui ; Plutôt oui ; Plutôt non ; Non

NSP/PR

A14. Estimez-vous que les étrangers doivent bénéficier du droit de vote pour les élections législatives ? Je vais vous citer plusieurs propositions et j'aimerais que vous puissiez me répondre : ECHELLE

	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	NSP	PR
Après cinq ans de résidence						
Après deux ans de résidence						
Sans conditions particulières						

A15a. Trouvez-vous que le jour des élections législatives et européennes soient distinctes pour la première fois depuis 1979 est une bonne chose ? ECHELLE

Oui ; Plutôt oui ; Plutôt non ; Non ; NSP/PR

A15b. Si oui pour quelle(s) raison(s) ? [QO L'ENQUETEUR NOTE TOUTES LES REPONSES MENTIONNES PAR L'INTERVIEWE. SI CELUI CI DEVELOPPE, RESUMEZ EN UN OU DEUX MOTS] NSP/PR

A15c. Si plus d'une raison mentionnée : De toutes ces raisons, quelle est celle que vous considérez comme la plus importante ?

QUESTIONS SUR LES VALEURS POLITIQUES PAR RAPPORT AU LUXEMBOURG

Page | 695

C1. Dans quelle mesure faites-vous confiance aux instances suivantes, en sachant que je vous demanderais d'utiliser l'échelle allant de 1 à 10 : 1 signifie « vous ne faites pas des tout confiances à l'instance en question » et 10 signifie que « vous faites pleinement confiance » ? Si vous ne connaissez pas suffisamment bien une de ces instances, dites-le moi et Je passerai à la suivante

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	NSP	PR
La Chambre des Députés du Luxembourg												
Le Conseil d'Etat												
La Cour des comptes												
Le Gouvernement												
La Justice au Luxembourg												
La Tripartite (gouvernement, syndicats, associations des employeurs)												
Le Médiateur (ombudsman) du Luxembourg												

C2. Concernant le fonctionnement de la démocratie au Luxembourg, diriez-vous que vous êtes...Dans l'ensemble, êtes-vous : ECHELLE

Très satisfait ; Assez satisfait ; Peu satisfait ; Pas satisfait du tout
NSP/PR

C3. En ce qui concerne le fonctionnement de la démocratie dans l'Union européenne ? Diriez-vous que vous êtes... : ECHELLE

Très intéressé ; Assez intéressé ; Peu intéressé ; Pas du tout intéressé ; NSP/PR

C5. Et maintenant, nous allons vous soumettre une série de propositions concernant la vie privée des hommes et des femmes en politique. Là aussi je vous demanderais de me dire si : lire ECHELLE

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	NSP	PR
Trop de candidats et d'élus au Luxembourg sont issus de la même famille						

C6. Dans quelle mesure diriez-vous que vous vous intéressez à la politique ? ECHELLE

Très intéressé ; Assez intéressé ; Peu intéressé ; Pas du tout intéressé ; NSP/PR

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

C7. En politique, on parle souvent de « gauche » et de « droite » comment vous situez-vous sur une échelle allant de 1 à 10 ? Le 1 signifie « extrême gauche » et le 10 « extrême droite » :
 QO format numéraire compris entre 1 et 10

C7b. En utilisant la même échelle que précédemment comment placeriez-vous les partis suivants ? GRILLE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	NSP	PR
PCL												
La Gauche												
Les Verts												
POSL												
PD												
PCS												
ADR-PRD												
Parti pour une démocratie intégrale- PID												
Parti pirate du Luxembourg- PPL												

Nous souhaiterions vous consulter sur un certain nombre de sujets souvent discutés comme l'économie, l'environnement l'immigration et l'intégration européenne...

C8a. Concernant la situation économique actuelle, et en comparaison avec la situation économique du Luxembourg par rapport il y a un an, pensez-vous que la situation actuelle est :
 ECHELLE : Meilleure ; Identique ; Un peu moins bonne ; Beaucoup moins bonne
 NSP/PR

C8b. Dans les 12 mois à venir, pensez-vous que la situation économique du Luxembourg sera ?
 ECHELLE : Meilleure ; Identique ; Un peu moins bonne ; Beaucoup moins bonne

C9. Lorsque le nombre d'emplois diminue, pensez-vous que les employeurs devraient donner la priorité à l'engagement de Luxembourgeois plutôt qu'à d'autres ressortissants de l'Union européenne ?
 ECHELLE : Tout à fait d'accord ; D'accord ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord ; NSP/PR

C10. Estimez-vous que pour maintenir le financement des retraites à l'avenir, le Luxembourg doit : là, je vais vous faire plusieurs propositions et ici il faudra me dire si vous êtes : Lire
 ECHELLE

	tout à fait d'accord	d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	NSP	PR
Attirer davantage de nouveaux migrants						
Augmenter l'âge de départ à la retraite, de deux ans						
Diminuer le niveau des retraites						
Développer les systèmes de retraite par capitalisation						

C11. Voici un certain nombre d'opinions/affirmations que nous avons recueillies. Pour chacune d'elles, de la même manière, voulez-vous me dire si vous êtes : Lire ECHELLE. Si vous n'avez pas encore réfléchi à la question, dites-le-moi.

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Pas encore réfléchi
Les syndicats doivent poursuivre une politique beaucoup plus dure s'ils veulent protéger les intérêts des travailleurs					
Les travailleurs doivent continuer à lutter pour l'égalité sociale					
L'inégalité entre les classes sociales devrait être réduite					
Les écarts entre les revenus les plus bas et les revenus les plus hauts devraient continuer à s'accroître					
L'Etat doit intervenir pour réduire les écarts entre les revenus					
Les chômeurs devraient être obligés d'accepter tout emploi proposé par l'ADEM					

C12. En politique, il est parfois impossible d'atteindre un grand nombre d'objectifs en même temps. Pouvez-vous me dire parmi la liste suivante quels sont pour vous les plus importants en indiquant votre première priorité et votre deuxième priorité

Maintenir l'ordre dans le pays

Augmenter la participation des citoyens

Combattre la hausse des prix

Garantir la liberté d'expression

C13. Dans le domaine politique, il y a des opinions différentes en ce qui concerne l'organisation de l'économie. Certains estiment que les entreprises doivent être plus libres, alors que d'autres estiment que l'Etat doit avoir un certain contrôle sur les entreprises. Par rapport à vos convictions personnelles, où vous situez-vous sur une échelle de 1 à 10 ? QO format numérique compris entre 1 et 10

Plus libres =1. 2... 3. 4... 5. .6. 7... .8. .9. 10 = Etat doit contrôler

NSP/PR

C14. En politique, il faut parfois choisir entre des alternatives. Je vais vous citer à chaque fois 2 alternatives et je vais vous demander de m'indiquer votre préférence. Où vous situeriez-vous une échelle de 1 à 10 ? QO format numérique compris entre 1 et 10

a) Protection de l'environnement =1. 2... 3. 4... 5. .6. 7. .8. .9. 10 = croissance économique
NSP/PR

b) Protection de l'environnement =1. 2... 3. 4... 5. .6. 7. .8. .9. 10 = sécurité de l'emploi
NSP/PR

c) Qualité de vie = 1. 2... 3. 4... 5. .6. 7 .8. .9. 10 = croissance économique
NSP/PR

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

C15. Maintenant je vais vous citer certaines réformes institutionnelles proposées par différents partis ou associations politiques. J'aimerais connaître quelle est votre opinion en vous positionnant sur l'échelle suivante : Lire ECHELLE Si vous n'avez pas encore réfléchi à la question, dites-le-moi.

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Pas encore réfléchi
Le Grand-Duc devrait avoir seulement un rôle protocolaire					
Le mode de désignation des membres du Conseil d'Etat devrait être réformé					
Le Premier ministre devrait être élu sur une liste nationale directement par les citoyens					
Les députés et les ministres devraient n'exercer que deux mandats consécutifs					
Les députés ne devraient avoir qu'un seul mandat politique (pas de cumul avec responsabilités communales par exemple)					

C16. Voici certaines réformes économiques et sociales proposées par différents partis ou associations politiques, quelle est votre opinion, en utilisant toujours avec la même échelle ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Pas encore réfléchi
L'école doit s'adapter aux exigences de l'économie					
Le différentiel entre le salaire social minimum et les indemnités chômage doit être plus élevé qu'en ce moment.					
L'Etat doit inciter fiscalement la création d'emplois verts et durables					
Le budget de l'Etat devrait être toujours en équilibre					
La gestion des entreprises publiques devraient se faire à parité entre les syndicats et les représentants de l'Etat					

C.17 Veuillez indiquer pour chacune des propositions suivantes votre degré d'attachement ? Il faudrait que vous m'indiquiez si celui-ci est : lire ECHELLE

	Très élevé	Assez élevé	Peu élevé	Pas du tout élevé	NSP	PR
Commune						
Région d'origine						
Pays d'origine (si cela s'applique)						
Luxembourg						
Grande Région						
Union européenne						

Page | 699

C18. En ce moment, et en ce qui concerne l'harmonie et la compréhension entre les différentes communautés culturelles et linguistiques au Luxembourg, diriez-vous que cela se passe : ECHELLE

Bien => ALLER EN C20 ; Plutôt bien => ALLER EN C20 ; Plutôt mal ; Mal ; NSP/PR

C19. Pour ceux qui disent « Plutôt mal » ou « Mal » : Pouvez-vous indiquer les principales raisons qui vous amènent à ce constat ? QO

C20. Dans les cas que je vais vous citer, pourriez-vous m'indiquer quelles langues (parmi les 3 langues officielles) ils seraient souhaitables d'utiliser d'avantage ?

	Allemand	Français	Luxembourgeois	Non	NSP	PR
Les débats au Parlement						
Les débats au niveau du conseil communal						
Les textes de loi						
Les programmes et autre matériel de campagne publiés par les partis						
les meetings électoraux des partis						
Les débats à la télévision et à la radio						
La presse écrite (support papier ou en ligne)						

C22a. Selon vous, L'Etat devrait maintenir les conventions qui régissent ses relations avec les Cultes ? ECHELLE : Tout à fait d'accord ; D'accord ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord ; NSP/PR

C22b. Selon vous, L'Etat devrait signer des conventions avec d'autres religions comme l'Islam, le Bouddhisme ou mouvements philosophiques comme la libre pensée etc. ? ECHELLE

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Neutre	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	NSP	PR
Islam							
Bouddhisme							
Autres religions							
Mouvement philosophique comme la libre pensée							

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

C23. Selon vous, le modèle social luxembourgeois est menacé par l'intégration européenne ?
ECHELLE : Tout à fait d'accord ; D'accord ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord ; NSP/PR

C24. Revenons maintenant au Luxembourg. Approuvez-vous ou désapprouvez-vous le bilan du gouvernement sortant ? ECHELLE
Approuve/ Désapprouve/NSP/PR

C25. Vous considérez-vous comme proche d'un parti en particulier ? Si oui, de quel parti vous trouvez-vous le plus proche ? Très proche=1. 2... 3. 4... 5. 6... 7. 8... 9. 10 = Pas du tout proche

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	NSP	PR
PCL												
La Gauche												
Les Verts												
POSL												
PD												
PCS												
ADR-PRD												
PID												
PPL												

C27 Pour terminer, nous allons vous poser un certain nombre de questions par rapport à votre connaissance du système Luxembourgeois (souligner que pas de honte ou de gêne à avoir si on n'en connaît pas la réponse)

C27a- Quel(s) parti(s) formai(en)t le gouvernement sortant ? QO

C27b- Pouvez-vous me citer 3 ministres luxembourgeois ? QO

C27c- Combien de membres compte la Chambre des Députés ? QO

C27e- Qui était le premier ministre juste avant Jean Claude Juncker ? QO

C27d- Qui est le président actuel de la Commission européenne ? QO

QUESTIONNAIRE POSTÉLECTORAL- CORPS ÉLECTORAL LÉGISLATIF-NOVEMBRE 2013

Introduction

Page | 701

Bonjour, je suis de la société LDL CONNECT à Capellen. Nous sommes un institut de sondages indépendant et dans le cadre des prochaines élections législatives du 20 octobre, nous avons été mandatés par la Chambre des Députés du Luxembourg et l'Université du Luxembourg pour mener à bien un sondage post-électoral. Cette étude dure environ 30 minutes. Nous aimerions recueillir votre opinion sur divers sujets d'actualité politique.

QUESTIONS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

A1a. Quels sont, selon vous, les problèmes les plus importants que le Luxembourg doit affronter ? En voyez-vous d'autres ? [QO L'ENQUÊTEUR NOTE TOUS LES PROBLÈMES MENTIONNÉS PAR L'INTERVIEWÉ. SI CELUI CI DÉVELOPPE, RÉSUMEZ EN UN OU DEUX MOTS]
NSP/PR

A1b. Si plus d'un problème mentionné : De tous ces problèmes, quel est celui que vous considérez comme le plus important ? QO
NSP/PR

A2. A votre avis quel parti parviendrait le mieux à solutionner ce problème
[MENTIONNER LA PRÉOCCUPATION LA PLUS IMPORTANTE DE LA QUESTION A1a. ENQ : NE RIEN SUGGÉRER] Liste choix unique
Parti Communiste du Luxembourg (PCL)
La Gauche (Déi Lénk)
Les Verts (Déi Gréng)
Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (POSL)
Parti démocratique (PD)
Parti chrétien social (PCS)
Parti réformateur démocrate (ADR)
Parti pour une démocratie intégrale (PID)
Parti pirate du Luxembourg (PPL)
Autres partis
Aucun de ces partis
NSP/PR

A3. Maintenant, j'aimerais évaluer votre intérêt pour la campagne des élections législatives ?
Diriez-vous que vous étiez : Echelle

Très intéressé ; Assez intéressé ; Peu intéressé ; Pas du tout intéressé ; NSP/PR

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

A4a. Toujours au sujet des élections législatives, et parmi les propositions suivantes, j'aimerais savoir s'il vous est arrivé de le faire souvent, parfois, ou jamais au cours de ces dernières semaines ? NSP, PR. Grille

	Souvent	Parfois	Jamais	NSP	PR
Regarder une émission à la télévision					
Ecouter une émission à la radio					
Lire des articles dans les journaux et hebdomadaires					
Consulter un site internet concernant les élections législatives comme rtl.lu, wort.lu etc.					
Consulter le profil des candidats sur les réseaux sociaux type Facebook, twitter, LinkedIn, etc.					
Consulter smartvote.lu (site internet renseignant sur votre proximité politique avec des partis ou des candidats)					
Parler des élections législatives avec des amis ou des membres de votre famille					
Lire le programme des partis					
Assister à un meeting électoral organisé par un parti					
Assister à toute autre réunion publique concernant les élections (autre que par parti politique)					
Autre					

A4b. Quelle était votre principale source d'information sur les élections législatives durant la campagne ? Liste, un seul choix.

A6a. Au cours de la campagne avez-vous entendu parler du site internet smartvote.lu ?

- Non => (Aller A6b)
- Oui, mais je ne l'ai pas visité => (Aller en A6b, puis en A7)
- Oui, mais je n'ai pas établi mon profil politique => (Aller en A6b, puis en A7)
- Oui, j'ai établi mon profil politique sur smartvote.lu => (Aller en A6c et suivantes)
- Ne sait pas
- Sans réponse

A6b. Pour quelle(s) raison(s) ne l'avez-vous pas utilisé (Question ouverte. Sur base de la réponse veuillez directement coder dans la bonne catégorie. Si aucune catégorie ne correspond, veuillez écrire la ou les raison(s) exprimée(s).)

- Pas de connexion à internet
- Pas d'intérêt pour la politique
- Je ne sais pas utiliser internet
- Je savais déjà pour qui voter
- Connexion internet trop lente
- Je ne fais pas confiance à ce type d'instrument
- Tous les candidats n'étaient pas présents sur le site
- Pour sauvegarder ma vie et opinions privées

- i) Autres raisons
- j) NSP/PR

A6c. Si vous avez établi en profil par parti, pouvez-vous me dire dans l'ordre les trois premiers partis qui étaient le plus proche de vos positions. (Indiquez ceux dont il se souvient)

A6d. Si vous avez établi un profile par candidat, pouvez-vous me dire dans l'ordre les trois premiers candidats qui étaient les plus proches de vos positions (Indiquez ceux dont il se souvient)

A6e. Définiriez-vous votre expérience d'utilisation de smartvote comme « utile et informative » ou plutôt « Comme ludique et distrayante »

Comme utile et informative

Comme ludique et distrayante

NSP/PR

A6f. Diriez-vous que smartvote vous a aidé à faire votre choix électoral ?

Oui

Plutôt oui

Plutôt non

Non

NSP/PR

A6g. Veuillez indiquer lesquelles de ces affirmations décrivent votre expérience d'utilisation de Smarvote. Veuillez simplement indiquer si oui ou non, ils se sont appliqués dans votre cas

	Oui	Non	NSP	PDR
Smartvote a contribué à mieux me faire connaître le programme des partis politiques				
Smartvote m'a permis de mieux connaître la position individuelle des candidats				
Smartvote m'a fait connaître de nouveaux candidats				
J'ai été surpris(e) par le profile que m'a indiqué smartvote (il m'a indiqué comme première préférence un candidat et/ou parti duquel je ne me sens pas proche)				
Il m'a encouragé/poussé à voter pour des candidats individuels (panachage) plutôt que voter pour une liste				
Il m'a encouragé/poussé à voter pour des candidats pour lesquels je ne comptais pas voter				
Il m'a encouragé/ poussé à voter pour un parti pour lequel je ne comptais pas voter				
Il m'a renforcé dans mon choix du parti politique pour lequel je comptais voter				
Il m'a renforcé dans mon choix pour les candidats pour lesquels je comptais voter				
Autres (veuillez reprendre les autres effets)				

A7. À quel moment avez-vous arrêté votre choix électoral ?

Le jour même des élections

Pendant la dernière semaine avant les élections

Environ un mois avant les élections

Environ deux mois avant les élections

En juillet 2013, au moment de la fin de la coalition CSV-LSAP

Je savais déjà pour qui voter avant juillet 2013

Ne sait pas

Sans réponse

A7a. A quel parti politique avez-vous donné le plus de voix (vote principal) aux élections législatives du 20 octobre 2013 ? Liste un seul choix

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

Parti communiste du Luxembourg- PCL
La Gauche
Les Verts
Parti ouvrier socialiste luxembourgeois- POSL
Parti démocratique- PD
Parti chrétien social-PCS
Parti réformateur démocrate-ADR
Parti pour une démocratie intégrale-PID
Parti pirate du Luxembourg-PPL
J'ai voté blanc / nul => ALLER EN A7h
Je n'ai pas voté aux élections législatives => ALLER en A7h
NSP=> ALLER EN A8a
PR=> ALLER en A8a

A7b. Avez-vous exprimé un vote exclusif pour le parti que vous venez de mentionner ?
Oui, J'ai émis un vote de liste
Oui, J'ai voté pour des candidats uniquement de cette liste (ALLER A7d)
Non, J'ai panaché mes voix sur des candidats de différentes listes (ALLER A7c)

A7c. [UNIQUEMENT POUR LES REPONDANTS AYANT CHOISI c) à LA QUESTION A7b]
Pour quels autres partis [autre que celui mentionné en A7a] avez-vous voté ?
QCM sur liste :

Parti communiste du Luxembourg- PCL
La Gauche
Les Verts
Parti ouvrier socialiste luxembourgeois- POSL
Parti démocratique- PD
Parti chrétien social-PCS
Parti réformateur démocrate-ADR
Parti pour une démocratie intégrale-PID
Parti pirate du Luxembourg-PPL

A7d. [UNIQUEMENT POUR CEUX QUI ONT REPONDU b) ou c) à A7b]
Parmi les votes que vous aviez à disposition combien en avez-vous distribués environ ?
Tous ou presque
Environ trois quart
Environ la moitié
Environ un quart
Moins d'un quart

A7e. [UNIQUEMENT POUR CEUX QUI ONT REPONDU b) ou c) à A7b] Parmi les candidats pour lesquels vous avez voté, quelle est la proportion dont vous connaissiez les positions politiques personnelles?

Tous ou presque
Environ trois quart
Environ la moitié
Environ un quart
Moins d'un quart

A7f. [UNIQUEMENT POUR LES REpondANTS AYANT CHOISI b) ou c) à LA QUESTION A7b]

Vous avez donc personnalisé votre vote le 20 octobre pour les élections législatives. Merci de me dire pour quel type de candidat vous avez voté parmi la liste suivante. Ici il faudra m'indiquer votre choix sur l'échelle suivante :

	Exclusivement	Principalement	En partie	Pas du tout	NSP	PR
Le(s) ou les (pour ceux qui ont répondu c) à A7b)) tête(s) de liste						
Les candidats que vous connaissez personnellement						
Des femmes candidates						
Des Jeunes						
Des députés sortants						
Des ministres sortants						
Des nouveaux candidats						
Les candidats dont Je partage les opinions politiques						
Les candidats du même syndicat que moi						

A7g. Nous aimerions savoir les raisons pour lesquelles vous avez choisi le parti auquel vous avez donné le plus de voix (rappel du parti choisi en A7a).

	OUI	NON	NSP	PR
Les principes de base de ce parti correspondent à vos convictions				
Les réalisations de ce parti sur les 5 dernières années vous semblent bien				
Vous avez confiance envers les hommes et les femmes politiques de ce parti				
Vous êtes vous-mêmes actifs dans ce parti				
Des personnes que vous connaissez bien sont actives dans ce parti				
Pour le programme électoral de ce parti				
Par protestation contre le parti pour lequel vous votez habituellement				
Par protestation contre l'actuel gouvernement				
Pour exprimer votre avis vis-à-vis d'un point spécifique				
Ils ont de bonnes têtes de listes				
Vous seriez content si ce parti entrait à la Chambre des Députés				
Vous seriez content si ce parti entrait au Gouvernement				
Leur tête de liste doit devenir chef de gouvernement				
Ce parti pourrait vous procurer des avantages personnels				
La campagne de ce parti était convaincante				
Pour dénoncer les pratiques clientélistes de certains partis				
Autres raisons, lesquelles...				

A8d. Parmi la liste que je vais vous citer, j'aimerais que vous m'indiquiez quelle est la personnalité politique que vous auriez aimé voir devenir Premier ministre après les élections d'octobre 2013 ? [ORDRE ALEATOIRE]

	Très souhaitable	Souhaitable	Peu souhaitable	Pas du tout souhaitable	NSP	PR
Jean-Claude Juncker						
Luc Frieden						
Vivianne Reding						
Etienne Schneider						
Jean Asselborn						
Claude Meisch						
Xavier Bettel						
Charles Goerens						
François Bausch						
Gast Gibéryen						
Autre						

Page | 707

A8e. A présent, j'aimerais connaître votre opinion sur des sujets d'actualité et notamment sur la formation du Gouvernement : ECHELLE

	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	NSP	PR
Le Gouvernement devrait être formé des deux premiers partis arrivés en tête aux élections						
Le Premier Ministre devrait être issu du parti arrivé en tête des élections						
Un Gouvernement avec trois partis est une bonne chose						
Le Gouvernement libéral, socialiste et écologiste est une bonne chose						
Un Gouvernement minoritaire (c'est-à-dire un gouvernement qui constitue des majorités parlementaires projet de loi par projet de loi) serait viable au Luxembourg						

TRANSITION : A présent nous aimerions vous poser certaines questions sur votre perception du travail de la Chambre des Députés

A9a. Vous intéressez vous au travail de la Chambre des Députés
 Oui ; Plutôt oui ; Plutôt non ; Non ; NSP/PR

A9b. Sur une échelle de 0 (très éloigné) à 10 (très proche) nous aimerions savoir dans quelle mesure vous considérez la Chambre des Députés comme une institution qui vous est proche.

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

A9c Pourriez-vous nous indiquer si vous avez (souvent, parfois ou jamais) exercé une de ces activités liées à la Chambre des Députés

	Souvent	Parfois	jamais	NSP	PR
Je suis les débats à la Chambre des Députés					
Je regarde la chaine Chamber tv					
J'ai assisté à une séance à la chambre					
J'ai signé une pétition destiné au parlement					
J'ai participé à un Hearing public					

A9d. J'aimerais avoir votre opinion sur la composition de la Chambre des Députés, il faudra me dire si vous êtes d'accord...ECHELLE, aux affirmations suivantes :

	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	NSP	PR
Le système électoral devrait être revu pour assurer une meilleure représentation parlementaire des petits partis						
Il faut réduire l'écart de traitement en termes de moyens administratifs et politiques entre groupes et les sensibilités parlementaires (groupes de moins de 5 députés)						
Le Président de la Chambre des Députés devrait être issu du parti arrivé en tête des élections						
Les partis de la majorité parlementaire devraient laisser la place de président du Parlement aux partis de l'opposition						

A9e. J'aimerais avoir votre opinion sur le travail de la Chambre des Députés, il faudra me dire si vous êtes d'accord...ECHELLE, aux affirmations suivantes :

	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	NSP	PR
Toute nouvelle modification de la Constitution devrait faire l'objet d'un référendum citoyen						
les députés doivent respecter en toute circonstance leurs engagements électoraux						
Les citoyens devraient pouvoir sous certaines conditions (par ex. si minimum 25 000 le demandent) soumettre des propositions de loi à la chambre des députés						
Les députés ne doivent avoir que deux mandats consécutifs non renouvelables						
« les parlements des jeunes devraient avoir un droit d'avis sur tous les sujets concernant la politique de la jeunesse (ex : éducation, formation professionnelle) »						

A9f. J'aimerais avoir votre opinion sur la communication de la Chambre des Députés, il faudra me dire si vous êtes d'accord...ECHELLE, aux affirmations suivantes :

	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	NSP	PR
Les projets de révision constitutionnelle devraient être communiqués systématiquement aux citoyens par tous les moyens possibles (y compris sms)						
Les détails des votes par député devraient être affichés clairement sur le site de la Chambre des députés						
La Chaîne parlementaire devrait consacrer des temps d'antennes aux activités d'autres institutions jouant un rôle dans le processus législatif (ex : chambres professionnelles, parlement européen, cour des comptes).						
Le site de la Chambre des Députés devrait rendre le travail législatif plus compréhensible						
Les débats en séance plénière devraient être systématiquement traduits dans les trois langues officielles du Luxembourg						

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

La Chambre des Députés devrait davantage consulter les citoyens (pour des propositions et projets de lois)

Il devrait être possible de déposer et de signer une pétition directement sur le site web de la Chambre des Députés

A11. Seriez-vous en faveur d'une circonscription nationale (au lieu des quatre circonscriptions actuelles) pour les élections législatives ? ECHELLE

Oui ; Plutôt oui ; Plutôt non ; Non ; NSP/PR

A14 Connaissant désormais le résultat des élections législatives et la formation d'un gouvernement de coalition à trois partis, pour quel parti donnerez-vous le plus de voix aux élections européennes de mai 2014 ?

Parti communiste du Luxembourg- PCL

La Gauche

Les Verts

Parti ouvrier socialiste luxembourgeois- POSL

Parti démocratique- PD

Parti chrétien social-PCS

Parti réformateur démocrate-ADR

Parti pour une démocratie intégrale-PID

Parti pirate du Luxembourg-PPL

NSP/PR

CONCLUSION/REMERCIEMENTS

Nous avons terminé le sondage avec cette dernière question. Je tiens à vous remercier vivement de votre participation qui nous est précieuse dans le cadre de cette étude relative aux prochaines élections législatives.

Avant de prendre congé, j'aimerais savoir si nous pourrions vous contacter pour l'étude qui sera menée APRES les élections du 20 octobre. En effet, il serait important et intéressant de recueillir votre avis AVANT et APRES les élections.

Si OUI : RCP à partir du 04 Novembre 2013

Si NON : je comprends et à nouveau, je tiens à vous remercier infiniment de votre participation aujourd'hui !

Bonne fin de journée/soirée.

QUESTIONNAIRE POSTÉLECTORAL- CORPS ÉLECTORAL VIRTUEL- DÉCEMBRE 2013

Introduction

Page | 711

Bonjour, je suis de la société LDL CONNECT à Capellen. Nous sommes un institut de sondages indépendant et dans le cadre des prochaines élections législatives du 20 octobre, nous avons été mandatés par la Chambre des Députés du Luxembourg et l'Université du Luxembourg pour mener à bien un sondage pré-électoral. Cette étude dure environ 20 minutes. Nous aimerions recueillir votre opinion sur divers sujets d'actualité politique.

QUESTIONS FILTRE

F1. J'aurais voulu savoir si vous acceptez de participer à cette étude ?

Si non : [Remercier et prendre congé]

Si oui mais pas tout de suite : RCP [REPRISE DE CONTACT PROGRAMMÉE] avant le 18 octobre

Si oui : Je vous remercie par avance de votre coopération. Je commencerais par vous demander...

F2. Dans quel pays êtes-vous né[e] ? LISTE Choix unique

Au Luxembourg =>ALLER EN F3

Autres, s'il vous plaît spécifiez =>ALLER EN F4b

NSP [NE SAIT PAS]/PR [PAS OU SANS RÉPONSE]

F3. Quelle est votre nationalité ? Liste à choix unique

F4b. En quelle année vous êtes-vous installé au Luxembourg ? [SI AUTRE QUE LUXEMBOURGEOISE] [ENTRER L'ANNEE] NSP/PR

F5. Êtes-vous détenteur d'une autre nationalité ?

Si oui laquelle ? Liste à choix unique ou si non, Aucune à choisir dans la liste

F6. Quelle est votre commune de résidence ? Liste un seul choix (→ QUOTA)

A recoder par commune et ensuite par circonscription

F7. L'interviewé est [A REMPLIR PAR L'ENQUÊTEUR] Liste un seul choix (→ QUOTA)

Un homme/Une femme

F8. En quelle année êtes-vous né[e] ? [ENTRER L'ANNEE] QO format numérique (→ QUOTA)

NSP/PR

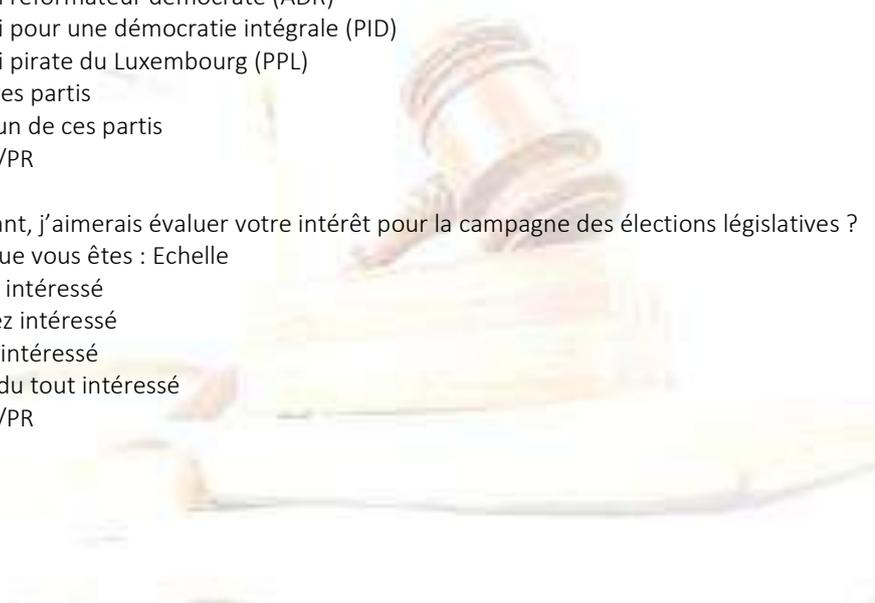
QUESTIONS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

A1a. Quels sont, selon vous, les problèmes les plus importants que le Luxembourg doit affronter ? En voyez-vous d'autres ? [QO L'ENQUÊTEUR NOTE TOUS LES PROBLÈMES MENTIONNÉS PAR L'INTERVIEWÉ. SI CELUI CI DÉVELOPPE, RÉSUMEZ EN UN OU DEUX MOTS]
NSP/PR

A1b. Si plus d'un problème mentionné : De tous ces problèmes, quel est celui que vous considérez comme le plus important ? QO
NSP/PR

A2. A votre avis quel parti parvient le mieux à solutionner ce problème
[MENTIONNER LA PRÉOCCUPATION LA PLUS IMPORTANTE DE LA QUESTION A1a.
ENQ : NE RIEN SUGGÉRER] Liste choix unique
Parti Communiste du Luxembourg (PCL)
La Gauche (Déi Lénk)
Les Verts (Déi Gréng)
Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (POSL)
Parti démocratique (PD)
Parti chrétien social (PCS)
Parti réformateur démocrate (ADR)
Parti pour une démocratie intégrale (PID)
Parti pirate du Luxembourg (PPL)
Autres partis
Aucun de ces partis
NSP/PR

A3. Maintenant, j'aimerais évaluer votre intérêt pour la campagne des élections législatives ?
Diriez-vous que vous êtes : Echelle
Très intéressé
Assez intéressé
Peu intéressé
Pas du tout intéressé
NSP/PR



A4a. Toujours au sujet des élections législatives, et parmi les propositions suivantes, j'aimerais savoir s'il vous est arrivé de le faire souvent, parfois, ou jamais au cours de ces dernières semaines ? NSP, PR. Grille

	Souvent	Parfois	Jamais	NSP	PR
Regarder une émission à la télévision					
Ecouter une émission à la radio					
Lire des articles dans les journaux et hebdomadaires					
Consulter un site internet concernant les élections législatives comme rtl.lu, wort.lu etc.					
Consulter le profil des candidats sur les réseaux sociaux type Facebook, twitter, LinkedIn, etc.					
Consulter un site internet renseignant sur votre proximité politique avec des partis ou des candidats comme smartvote.lu					
Parler des élections législatives avec des amis ou des membres de votre famille					
Assister à un meeting électoral organisé par un parti					
Assister à toute autre réunion publique concernant les élections (autre que par parti politique)					
Autre					

A4b. Parmi celles qu'on vient de mentionner quelle était votre source principale d'information sur les élections législatives durant la campagne ? Liste un seul choix

A4c. Avez-vous été contacté par un candidat ou un parti politique luxembourgeois au sujet des élections législatives ? Si oui, pouvez-me dire à quelle fréquence pour chacune des propositions suivantes ? Merci de me dire si c'est arrivé souvent, parfois, ou jamais ?

	Souvent	Parfois	Jamais	NSP	PR
Courriel (email)					
Newsletter (email)					
Téléphone					
Sms					
Facebook-twitter-LinkedIn et autres réseaux sociaux sur internet					
Prospectus toute-boîte					
Contacts personnels au cours d'une réunion, dans une association					
Contacts personnels sur un marché, dans la rue					
Contacts personnels en porte à porte					
Sur votre lieu de travail					
Autre : QO					

A5a. Si vous aviez la possibilité de voter, à quel parti politique donneriez-vous le plus de voix (vote principal) aux élections législatives du 20 octobre 2013 ? Liste un seul choix

- Parti communiste du Luxembourg- PCL
- La Gauche
- Les Verts
- Parti ouvrier socialiste luxembourgeois- POSL
- Parti démocratique- PD
- Parti chrétien social-PCS
- Parti réformateur démocrate-ADR
- Parti pour une démocratie intégrale-PID
- Parti pirate du Luxembourg-PPL

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

Je ne suis pas encore décidé

Je voterai blanc / nul => ALLER EN A7h

Je n'irai pas voté aux élections législatives => ALLER EN A7h

NSP=> ALLER EN A10/PR=> ALLER en A10

A5b. Exprimeriez-vous un vote exclusif pour le parti que vous venez de mentionner ?

Oui, J'émettrai un vote de liste

Oui, Je voterai pour des candidats uniquement de cette liste

Non, Je panacherai mes voix sur des candidats de différentes listes

[UNIQUEMENT POUR LES REpondANTS AYANT CHOISI « Non, Je panacherai mes voix sur des candidats de différentes listes » à LA QUESTION A5b]

A5c. Pour quels autres partis [autre que celui mentionné en A7a] voteriez-vous ?

QCM sur liste :

Parti communiste du Luxembourg- PCL

La Gauche

Les Verts

Parti ouvrier socialiste luxembourgeois- POSL

Parti démocratique- PD

Parti chrétien social-PCS

Parti réformateur démocrate-ADR

Parti pour une démocratie intégrale-PID

Parti pirate du Luxembourg-PPL

A5d. [UNIQUEMENT POUR LES REpondANTS AYANT CHOISI « Oui, Je voterai pour des candidats uniquement de cette liste » OU « Non, Je panacherai mes voix sur des candidats de différentes listes » à LA QUESTION A5b]

Vous auriez donc personnalisé votre vote à ces prochaines les élections législatives. Merci de me dire pour quel type de candidat vous auriez été susceptible de voter parmi la liste suivante. Ici il faudra m'indiquer votre choix sur l'échelle suivante :

	Exclusivement	Principalement	En partie	Pas du tout	NSP	PR
Le(s) ou les (pour ceux qui ont répondu c) à A7b)) tête(s) de liste						
Les candidats que vous connaissez personnellement						
Des femmes candidates						
Des Jeunes						
Des députés sortants						
Des ministres sortants						
Des nouveaux candidats						
Les candidats dont Je partage les opinions politiques						
Les candidats du même syndicat que moi						

A5e. Nous aimerions savoir les raisons pour lesquelles vous auriez choisi le parti auquel vous auriez donné le plus de voix (rappel du parti choisi en A7a). Voici une liste de raisons possibles, dites-nous pour chacun d'elle, s'il jouerait (d'accord) ou non (pas d'accord) un rôle pour vous [ORDRE ALEATOIRE]. Vous pouvez me répondre par oui ou non :

Page | 715

	OUI	NON
Les principes de base de ce parti correspondent à vos convictions		
Les réalisations de ce parti sur les 5 dernières années vous semblent bien		
Vous avez confiance envers les hommes et les femmes politiques de ce parti		
Vous êtes vous-mêmes actifs dans ce parti		
Des personnes que vous connaissez bien sont actives dans ce parti		
Pour le programme électoral de ce parti		
Par protestation contre le parti pour lequel vous votez habituellement		
Par protestation contre l'actuel gouvernement		
Pour exprimer votre avis vis-à-vis d'un point spécifique		
Ils ont de bonnes têtes de listes		
Vous seriez content si ce parti entrait à la Chambre des Députés		
Vous seriez content si ce parti entrait au Gouvernement		
Leur tête de liste doit devenir chef de gouvernement		
Ce parti pourrait vous procurer des avantages personnels		
La campagne de ce parti était convaincante		
Pour dénoncer les pratiques clientélistes de certains partis		
Autres raisons, lesquelles...		
Aucun de ces motifs		
NSP		
PR		

A5f. Lequel de ces motifs serait le plus important ? Parmi les OUI de la liste ci-dessus [question A5e] → Liste un seul choix

A5g. Pour quelles raisons n'iriez-vous pas voté aux élections législatives du 20 octobre ou voterez-vous blanc ou nul ? QCM
 [UNIQUEMENT POUR LES REPONDANTS AYANT CHOISI « Je voterai blanc / nul » OU « Je n'irai pas voter aux élections législatives » à QA7]

- Je ne comprends rien à la politique
- De manière générale, Je ne fais pas confiance aux hommes et femmes politiques
- Je ne sais pas comment voter
- La politique ne m'intéresse pas
- Mes voix ne servent à rien
- Je préfère voter aux Législatives dans mon pays d'origine
- Les législatives sont l'affaire des citoyens luxembourgeois
- Je ne suis pas inscrit sur les listes électorales
- Je suis contre le vote obligatoire
- Aucun des partis ne me convenait.
- Autres raisons
- NSP/PR

A6a. Approuvez- vous ou désapprouvez-vous le bilan du Gouvernement sortant ? ECHELLE
 Approuve/Désapprouve/NSP/PR

A6b. A présent, j'aimerais connaître votre opinion des sujets d'actualité et notamment sur les travaux de la Commission d'enquête parlementaire sur le service de renseignements de l'Etat. Pour cela je vais vous citer un certain nombre d'affirmations et il faudra me dire si : ECHELLE

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	NSP	PR
Le Parlement est dans son rôle lorsqu'il contrôle l'activité du Gouvernement et de l'Administration						
La Commission d'enquête parlementaire devrait être plus souvent instaurée pour contrôler l'activité du Gouvernement et de l'Administration						
La Commission d'enquête parlementaire sur le service de renseignement de l'Etat n'a pas été en mesure de travailler correctement						
L'opposition parlementaire a instrumentalisé la Commission d'enquête parlementaire à des fins politiques						
Le Parlement devrait plutôt se concentrer sur l'avenir économique du Luxembourg						



A6c. J'aimerais avoir votre opinion sur la portée des résultats de la Commission d'enquête parlementaire ? Ici aussi, il faudra me dire si vous êtes d'accord...ECHELLE, aux affirmations suivantes :

	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	NSP	PR
La Commission d'enquête parlementaire a montré les dysfonctionnements de l'Administration						
La Commission d'enquête parlementaire a montré les limites de l'Etat de droit au Luxembourg						
La Commission d'enquête parlementaire sur le service de renseignement de l'Etat a montré que le Premier ministre exerçait trop de compétences						
La Commission d'enquête parlementaire sur le service de renseignement de l'Etat a porté atteinte à l'image de respectabilité et à la stabilité du régime politique luxembourgeois						
Les conclusions de la Commission d'enquête parlementaire sur le service de renseignement de l'Etat n'ont pas d'influence sur le vote aux législatives						

A6d. Pour connaître votre opinion sur les conditions de la convocation d'élections anticipées, pouvez-vous également me dire si vous êtes d'accord...ECHELLE, aux affirmations suivantes :

	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	NSP	PR
Le POSL a eu raison de mettre fin à la coalition avec le PCS avant la fin de la législature						
Le Premier Ministre et le Gouvernement auraient dû démissionner immédiatement en juillet lors des propositions de votes de sanction						
Le Grand-Duc aurait dû chercher une solution alternative à des élections anticipées						
Le calendrier électoral aurait dû être respecté, c'est-à-dire des élections en mai 2014						

A7a. Pour chacune de ces coalitions gouvernementales veuillez m'indiquer dans un premier temps s'il est probable et dans un deuxième temps s'il est souhaitable que cette coalition gouvernementale se forme après les élections d'octobre 2013 ? (ECHELLE DE 1 (aucune chance/pas du tout souhaitable) A 10 (très probable/très souhaitable). POUR NE CITER LES COALITIONS QU'UNE SEULE FOIS, POSER LES DEUX QUESTIONS POUR CHAQUE, A LA SUITE)

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

	Probable (échelle de 1 à 10)	Souhaitable (échelle de 1 à 10)	NSP	PR
CSV-ADR				
CSV-DP				
CSV-LSAP				
CSV-Déi Gréng				
LSAP-DP-Déi Gréng				
Une autre coalition laquelle ?				

A7b. Parmi la liste que je vais vous citer, j'aimerais que vous m'indiquiez quelle est la personnalité politique que vous préféreriez/souhaiteriez voir devenir Premier ministre après les élections d'octobre 2013 ? [ORDRE ALEATOIRE]

	Très souhaitable	Souhaitable	Peu souhaitable	Pas du tout souhaitable	NSP	PR
Jean-Claude Juncker						
Luc Frieden						
Vivianne Reding						
Etienne Schneider						
Jean Asselborn						
Claude Meisch						
Xavier Bettel						
Charles Goerens						
François Bausch						
Gast Gibéryen						
Autre						

A8a. Etes-vous en faveur du maintien du système électoral actuel qui permet au choix le vote de liste, de voter pour des candidats uniquement sur une même liste ou pour des candidats sur plusieurs listes ? ECHELLE : Oui ; Plutôt oui ; Plutôt non ; Non ; NSP/PR

A8b. Etes-vous en faveur du vote obligatoire pour les élections législatives tel qu'il est prévu actuellement dans la loi électorale au Luxembourg (pour les personnes de moins de 75 ans)? ECHELLE : Oui ; Plutôt oui ; Plutôt non ; Non ; NSP/PR

A8c. Estimez-vous qu'une législation mettant en place des quotas féminins pour les listes électorales doit être adoptée ? ECHELLE : Oui ; Plutôt oui ; Plutôt non ; Non ; NSP/PR

A9. Quel est le pays dans lequel vous votez habituellement aux élections législatives ? Liste à choix unique

A10. Pourriez-vous me dire pour quel parti vous avez voté dans ce pays lors des dernières élections législatives auxquelles vous avez participé ?

Parti : Merci de préciser

N'a pas voté

NSP/PR

A11. Pourriez-vous me dire pour quel parti vous irez voter dans ce pays lors des prochaines élections législatives auxquelles vous participerez ?

Parti : Merci de préciser
 N'ira pas voter
 NSP/PR

Page | 719

A11a. Pouvez-vous m'indiquer les raisons pour lesquelles vous ne voulez pas dans votre pays d'origine ? [QO L'ENQUETEUR NOTE TOUS LES RAISONS MENTIONNES PAR L'INTERVIEWE. SI CELUI CI DEVELOPPE, RESUMEZ EN UN OU DEUX MOTS]
 NSP/PR

A12. De nombreux Etats réservent des sièges pour la représentation politique de leurs expatriés, dans leur parlement national. Diriez-vous que c'est, en sachant que sur une échelle de 1 à 10 (Echelle de pondération inversée)

1=Une très mauvaise initiative 2. 3... 4. 5... 6. 7... 8. 9... 10=Une excellente initiative ...
 NSP/PR

A13a. Dans le système politique national luxembourgeois, selon vous quels droits les étrangers devraient pouvoir exercer ? Vous pouvez me répondre par oui ou non :

	OUI	NON
Voter à toutes les élections au Luxembourg, y compris les législatives		
Initier et de pouvoir voter à tous les référendums (niveau local et national)		
Etre bourgmestre		
D'être membre de la Chambre des Députés		
D'être membre du Conseil d'Etat		
D'être membre du Gouvernement		
Autres droits		
NSP		
PR		

A13b. Lequel de ces droits vous semble le plus important à obtenir ? Liste à choix unique

A14. Estimez-vous que les étrangers doivent bénéficier du droit de vote pour les élections législatives ? Je vais vous citer plusieurs propositions et j'aimerais que vous puissiez me répondre : ECHELLE

	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	NSP	PR
Après cinq ans de résidence						
Après deux ans de résidence						
Sans conditions particulières						

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

A15. Quels sont pour vous les éventuelles entraves à une meilleure participation politique des étrangers au Luxembourg ? Je vais vous citer des propositions et je vous demanderais de me dire si vous êtes : ECHELLE

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	NSP	PR
De nombreux étrangers ne sont pas intéressés par la politique en général						
De nombreux étrangers ne connaissent pas les institutions politiques luxembourgeoises						
De nombreux étrangers s'intéressent avant tout à la politique de leur Etat d'origine						
De nombreux étrangers préfèrent être actifs dans le seul secteur économique						
De nombreux étrangers ne maîtrisent pas le Luxembourgais						
Les partis politiques luxembourgeois s'adressent avant tout aux Luxembourgeois						
Le calendrier politique n'est pas adapté à la vie des femmes qui exercent ou non une activité professionnelle						
Les conditions administratives pour s'inscrire aux élections communales ou européennes dissuadent les étrangers de participer à la politique au Luxembourg						
Autres : Merci de préciser						

QUESTIONS SUR LES VALEURS POLITIQUES PAR RAPPORT AU LUXEMBOURG

Page | 721

C1. Dans quelle mesure faites-vous confiance aux instances suivantes, en sachant que je vous demanderais d'utiliser l'échelle allant de 1 à 10 : 1 signifie « vous ne faites pas des tout confiances à l'instance en question » et 10 signifie que « vous faites pleinement confiance » ? Si vous ne connaissez pas suffisamment bien une de ces instances, dites-le moi et Je passerai à la suivante

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	NSP	PR
La Chambre des Députés du Luxembourg												
Le Gouvernement												
La Justice au Luxembourg												
La Tripartite (gouvernement, syndicats, associations des employeurs)												
Le Médiateur (ombudsman) du Luxembourg												

C2. Concernant le fonctionnement de la démocratie, diriez-vous que vous êtes... Dans l'ensemble, êtes-vous : ECHELLE

	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait du tout	NSP	PR
Luxembourg						
Dans votre pays d'origine ?						
Dans l'Union européenne						

C3. Nous allons vous soumettre une série de propositions concernant la place des étrangers dans la vie politique au Luxembourg et des Luxembourgeois dans votre pays d'origine. Ici aussi, je vous demanderais de me dire si : Lire ECHELLE (Nouvelle question en 2013)

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	NSP	PR
Au moins un membre de chaque exécutif de parti devrait être un étranger résidant légalement depuis 5 ans.						
Seuls les ressortissants de l'Union européenne devraient pouvoir voter et être élus à la Chambre des Députés						
Dans le cas du droit de vote aux législatives au Luxembourg, les étrangers devraient voter au choix seulement soit pour la Chambre des Députés, soit pour leur Parlement d'origine						
Les partis devraient constituer des listes à parité (50% de Luxembourgeois/50% d'étrangers) pour les futures élections européennes						
Les Luxembourgeois résidant dans un pays membre de						

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

l'Union européenne devraient pouvoir voter et être élus au Parlement national et/ou régional de votre pays d'origine

C5. Et maintenant, nous allons vous soumettre une série de propositions concernant la vie privée des hommes et des femmes en politique. Là aussi je vous demanderais de me dire si :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	NSP	PR
Trop de candidats et d'élus au Luxembourg sont issus de la même famille						

C6. Dans quelle mesure diriez-vous que vous vous intéressez à la politique ? ECHELLE
Très intéressé ; Assez intéressé ; Peu intéressé ; Pas du tout intéressé ; NSP/PR

C7. En politique, on parle souvent de « gauche » et de « droite » comment vous situez-vous sur une échelle allant de 1 à 10 ? Le 1 signifie « extrême gauche » et le 10 « extrême droite » :
QO format numéraire compris entre 1 et 10

C7b. En utilisant la même échelle que précédemment comment placeriez-vous les partis suivants ? GRILLE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	NSP	PR
PCL												
La Gauche												
Les Verts												
POSL												
PD												
PCS												
ADR-PRD												
PID												
PPL												

Nous souhaiterions vous consulter sur un certain nombre de sujets souvent discutés comme l'économie, l'environnement l'immigration et l'intégration européenne...

C8a. Concernant la situation économique actuelle, et en comparaison avec la situation économique du Luxembourg par rapport il y a un an, pensez-vous que la situation actuelle est :
ECHELLE : Meilleure ; Identique ; Un peu moins bonne ; Beaucoup moins bonne ; NSP/PR

C8b. Dans les 12 mois à venir, pensez-vous que la situation économique du Luxembourg sera ?
ECHELLE : Meilleure ; Identique ; Un peu moins bonne ; Beaucoup moins bonne ; NSP/PR

C9. Lorsque le nombre d'emplois diminue, pensez-vous que les employeurs devraient donner la priorité à l'engagement de nationaux plutôt qu'à d'autres ressortissants de l'Union européenne ? ECHELLE : Tout à fait d'accord ; D'accord ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord ; NSP/PR

C10. Estimez-vous que pour maintenir le financement des retraites à l'avenir, le Luxembourg doit : là, je vais vous faire plusieurs propositions et ici il faudra me dire si vous êtes : Lire ECHELLE

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	NSP	PR
Attirer davantage de nouveaux migrants						
Augmenter l'âge de départ à la retraite, de deux ans						
Diminuer le niveau des retraites						
Développer les systèmes de retraite par capitalisation						

C11. Voici un certain nombre d'opinions/affirmations que nous avons recueillies. Pour chacune d'elles, de la même manière, voulez-vous me dire si vous êtes : Lire ECHELLE. Si vous n'avez pas encore réfléchi à la question, dites-le-moi.

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Pas encore réfléchi
Les syndicats doivent poursuivre une politique beaucoup plus dure s'ils veulent protéger les intérêts des travailleurs					
Les travailleurs doivent continuer à lutter pour l'égalité sociale					
L'inégalité entre les classes sociales devrait être réduite					
Les écarts entre les revenus les plus bas et les revenus les plus hauts devraient continuer à s'accroître					
L'Etat doit intervenir pour réduire les écarts entre les revenus					
Les chômeurs devraient être obligés d'accepter tout emploi proposé par l'ADEM					

C12. En politique, il est parfois impossible d'atteindre un grand nombre d'objectifs en même temps. Pouvez-vous me dire parmi la liste suivante quels sont pour vous les plus importants en indiquant votre première priorité et votre deuxième priorité

Maintenir l'ordre dans le pays

Augmenter la participation des citoyens

Combattre la hausse des prix

Garantir la liberté d'expression

C13. Dans le domaine politique, il y a des opinions différentes en ce qui concerne l'organisation de l'économie. Certains estiment que les entreprises doivent être plus libres, alors que d'autres estiment que l'Etat doit avoir un certain contrôle sur les entreprises. Par rapport à vos convictions personnelles, où vous situez-vous sur une échelle de 1 à 10 ? QQ format numérique compris entre 1 et 10

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

Plus libres =1. 2. 3. 4. 5. .6. 7. .8. .9. 10 = Etat doit contrôler
NSP/PR

C14. En politique, il faut parfois choisir entre des alternatives. Je vais vous citer à chaque fois 2 alternatives et je vais vous demander de m'indiquer votre préférence. Où vous situeriez-vous une échelle de 1 à 10 ? QO format numéraire compris entre 1 et 10

a) Protection de l'environnement =1. 2. 3. 4... 5. .6. 7. .8. .9. 10 = croissance économique
NSP/PR

b) Protection de l'environnement =1. 2. 3. 4... 5. .6. 7. .8. .9. 10 = sécurité de l'emploi
NSP/PR

c) Qualité de vie = 1. 2. 3. 4... 5. .6. 7 .8. .9. 10 = croissance économique
NSP/PR

C15. Maintenant je vais vous citer certaines réformes institutionnelles proposées par différents partis ou associations politiques. J'aimerais connaître quelle est votre opinion en vous positionnant sur l'échelle suivante : Lire ECHELLE Si vous n'avez pas encore réfléchi à la question, dites-le-moi.

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Pas encore réfléchi
Le Grand-Duc devrait avoir seulement un rôle protocolaire					
Le mode de désignation des membres du Conseil d'Etat devrait être réformé					
Le Premier ministre devrait être élu sur une liste nationale directement par les citoyens					
Les députés et les ministres devraient n'exercer que deux mandats consécutifs					
Les députés ne devraient avoir qu'un seul mandat politique (pas de cumul avec responsabilités communales par exemple)					

C16. Voici certaines réformes économiques et sociales proposées par différents partis ou associations politiques, quelle est votre opinion, en utilisant toujours avec la même échelle ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Pas encore réfléchi
L'école doit s'adapter aux exigences de l'économie					
Le différentiel entre le salaire social minimum et les indemnités chômage doit être plus élevé qu'en ce moment.					
L'Etat doit inciter fiscalement la création d'emplois verts et durables					
Le budget de l'Etat devrait être toujours en équilibre					

La gestion des entreprises publiques devraient se faire à parité entre les syndicats et les représentants de l'Etat						
---	--	--	--	--	--	--

C.17 Veuillez indiquer pour chacune des propositions suivantes votre degré d'attachement ? Il faudrait que vous m'indiquiez si celui-ci est : lire ECHELLE

	Très élevé	Assez élevé	Peu élevé	Pas du tout élevé	NSP	PR
Commune						
Région d'origine						
Pays d'origine						
Luxembourg						
Grande Région						
Union européenne						

C18. En ce moment, et en ce qui concerne l'harmonie et la compréhension entre les différentes communautés culturelles et linguistiques au Luxembourg, diriez-vous que cela se passe : ECHELLE
 Bien => ALLER EN C20
 Plutôt bien => ALLER EN C20
 Plutôt mal
 Mal
 NSP/PR

C19. Pour ceux qui disent « Plutôt mal » ou « Mal » : Pouvez-vous indiquer les principales raisons qui vous amènent à ce constat ? QO

C20. Dans les cas que je vais vous citer, pourriez-vous m'indiquer quelles langues (parmi les 3 langues officielles) ils seraient souhaitables d'utiliser d'avantage ?

	Allemand	Français	Luxembourgeois	Non	NSP	PR
Les débats au Parlement						
Les débats au niveau du conseil communal						
Les textes de loi						
Les programmes et autre matériel de campagne publiés par les partis						
les meetings électoraux des partis						
Les débats à la télévision et à la radio						
La presse écrite (support papier ou en ligne)						

C22a. Selon vous, L'Etat devrait maintenir les conventions qui régissent ses relations avec les Cultes ?
 ECHELLE : Tout à fait d'accord ; D'accord ; Neutre ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord ; NSP/PR

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

C22b. Selon vous, L'Etat devrait signer des conventions avec d'autres religions comme l'Islam, le Bouddhisme ou mouvements philosophiques comme la libre pensée etc. ? ECHELLE

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Neutre	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	NSP	PR
Islam							
Bouddhisme							
Autres religions							
Mouvement philosophique comme la libre pensée							

C24 Pour terminer, nous allons vous poser un certain nombre de questions par rapport à votre connaissance du système Luxembourgeois (souligner que pas de honte ou de gêne à avoir si on en connaît pas la réponse)

C27a- Quel(s) parti(s) formai(en)t le gouvernement sortant ? QO

C27b- Pouvez-vous me citer 3 ministres luxembourgeois ? QO

C27c- Combien de membres compte la Chambre des Députés ? QO

C27e- Qui était le premier ministre juste avant Jean Claude Juncker ? QO

C27d- Qui est le président actuel de la Commission européenne ? QO



QUESTIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

D1. Etes-vous membre d'un syndicat ou quelqu'un de votre foyer est-il membre d'un syndicat ? ECHELLE

Oui, Je suis membre d'un syndicat

Oui, quelqu'un de mon foyer est membre d'un syndicat

Oui, 1 et 2

Non

NSP/PR

D1b. Si oui lequel ? QO

D1c. Etes-vous membre d'un parti ou d'une association à caractère politique ou quelqu'un de votre foyer est-il membre d'une association à caractère politique ?

Oui, Je suis membre d'une association de ce type

Oui, quelqu'un de mon foyer est membre d'une association de ce type

Oui, 1 et 2

Non

NSP/PR

D1d. Si oui laquelle ou lequel ? QO (à recouper avec réponse Q C26 ? Risque de nouveau de redondance)

D2. A quel âge avez-vous arrêté vos études à plein temps ? [Âge en années] QO format numéraire

NSP/PR

D3. Quel est votre niveau d'instruction ? ECHELLE

Primaire

Secondaire 1er cycle (CATP, 9ième...)

Secondaire 2e cycle (BAC)

BAC + 1 à BAC + 3

BAC +4 et +

NSP/PR

D4. Quelle est votre situation familiale actuelle ? LISTE un seul choix

Vie maritalement ou en concubinage

Marié

Pacsé

Divorcé, séparé

Veuf, veuve

NSP/PR

D5. Si vous avez des enfants pouvez-vous nous indiquer leur âge ? QO format numéraire, séparation ;

NSP/PR

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

D6. Quelle est votre connaissance des langues suivantes. Veuillez indiquer votre niveau sur une échelle allant de 1 à 10 où la 1 indique aucune connaissance et 10 une très bonne connaissance à la fois orale et écrite.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Luxembourgeois										
Français										
Allemand										
Anglais										
Italien										
Portugais										
Autres										

D7. Avez-vous déjà occupé un emploi rémunéré ?

Oui

Non => questions à partir de D13 concernent alors le chef de ménage

D8. Quelle est votre occupation actuellement ? [ENQ : LIRE] (→ QUOTA)

Vous êtes travailleur indépendant

Vous êtes salarié

Vous étudiez

Vous travaillez au foyer

Vous êtes retraité

Vous êtes sans emploi

Incapacité de travail partielle, totale ou temporaire [« PARTIELLE » OU « TOTALE » SIGNIFIENT PLUTOT « HANDICAP », « TEMPORAIRE » SIGNIFIE PLUTOT CONGE MALADIE-CONGE PARENTAL]...

Autre

NSP/PR

D9. Dans quel secteur d'activité travaillez-vous ou avez-vous travaillé ?

Privé=>ALLER EN D14

Public (Etat, commune, sécurité sociale, PTT, CFL...) =>ALLER EN D15

Organisations internationales (UE, BEI, NAMSA, etc.) =>ALLER EN D17

Associations, organisations non gouvernementales, économie solidaire =>ALLER EN D17

NSP/PR

D10. Si vous travaillez ou avez travaillé dans le secteur privé, quelle est ou était votre profession ? 3 LISTES à choix unique

Indépendant, c'est à dire :

Exploitant agricole, forestier, pêcheur

Commerçant, artisan

De profession libérale (avocat, médecin, comptable, architecte)

Chef d'entreprise

Autre (préciser)

NSP/PR

Employé, c'est à dire :

De profession libérale (avocat, médecin, comptable, architecte)

Cadre supérieur/dirigeant d'entreprise

Cadre moyen

Employé de bureau
Autre employé (vendeur, infirmier, etc.)
Autre (préciser)
NSP/PR

Ouvrier, c'est à dire :
Agent de maîtrise (chef d'équipe)
Ouvrier qualifié
Ouvrier non qualifié
Autre (préciser)
NSP/PR

D11. Si vous travaillez ou avez travaillé dans le secteur public quel est ou était votre statut ?
[POSSIBILITÉ DE RÉPONSES MULTIPLES] QCM
Membre de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'établissements publics
Fonctionnaire de l'Etat
Fonctionnaire communal
Enseignant
Forces armées, police, corps des sapeurs-pompiers, douanes
Autre (préciser)
NSP/PR

D12. Si vous travaillez vous avez travaillé quelle est ou était votre durée de travail ?
A temps partiel
Semaine des 40 heures
Plus de 40 heures
NSP/PR

D13. Si l'on vous demandait de choisir l'un de ces 5 noms de classe sociale, à laquelle déclareriez-vous appartenir ?
Classe ouvrière
Classe moyenne inférieure
Classe moyenne
Classe moyenne supérieure
Classe supérieure
Autres
Refuse d'être classé
NSP/PR

D14. Considérez-vous appartenir à une religion particulière ou à une sensibilité philosophique ?
Si oui laquelle ? Liste à choix unique après réponse spontanée
Religion catholique
Religion protestante
Religion orthodoxe
Religion juive
Religion musulmane
Religion bouddhiste
Religion hindouiste
Autre religion
Agnostique (il n'existe pas de preuve définitive en faveur de l'existence ou de l'inexistence d'un dieu)
Athée (ne conçoit pas l'existence ou affirme l'inexistence de quelque dieu)
NSP/PR

D14a. Avec quelle régularité fréquentez-vous un lieu de culte ? Liste à choix unique
(Au moins) Une fois par semaine
Pour les fêtes religieuses (type Noël, Pâques, Ramadan etc.)
Quelquefois par an à l'occasion de mariage, d'enterrement

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

Une fois par an ou moins

Jamais

NSP/PR

D14b. Pensez-vous que les cours d'instruction religieuse et morale devraient être supprimés ?

Tout à fait d'accord ECHELLE

D'accord

Pas d'accord =>ALLER EN D23

Pas du tout d'accord =>ALLER EN D23

NSP/ PR

D14c. Si « Tout à fait d'accord » OU « D'accord » à D22a : Si ce cours devait être supprimé, par quoi voudriez-vous qu'il soit remplacé ?

Un cours sur toutes les religions

Un cours sur les valeurs, religieuses ou non

Un cours d'éducation civique

Autres

NSP/PR

D15. Pour finir, nous avons besoin d'informations concernant le revenu net de votre foyer. Cette information servira uniquement à analyser les résultats de l'enquête selon les différents types de foyer. Si réticence : Je vous rassure, la réponse à cette question, comme toutes les précédentes, est traitée de manière confidentielle. Nous n'avons aucun moyen de remonter à vous ou à votre foyer...

Ok : Pouvez-vous SVP additionner l'ensemble des revenus et salaires mensuels de tous les membres de ce foyer, toutes les prestations sociales [allocations familiales, chômage, logement et autres] et les autres sources de revenus [ex. Loyers....] et m'indiquer SVP à combien environ s'élève le revenu mensuel NET de votre foyer ? QO format monétaire €.

CONCLUSION/REMERCIEMENTS

Nous avons terminé le sondage avec cette dernière question. Je tiens à vous remercier vivement de votre participation qui nous est précieuse dans le cadre de cette étude relative aux prochaines élections législatives.

Avant de prendre congé, j'aimerais savoir si nous pourrions vous contacter pour l'étude qui sera menée APRES les élections du 20 octobre. En effet, il serait important et intéressant de recueillir votre avis AVANT et APRES les élections.

Si OUI : RCP à partir du 04 Novembre 2013

Si NON : je comprends et à nouveau, je tiens à vous remercier infiniment de votre participation aujourd'hui !

Bonne fin de journée/soirée.

ENQUÊTE EUROPÉENNES- TNS-ILRES

QUESTIONNAIRE POSTÉLECTORAL-CORPS ÉLECTORAL EUROPÉEN- JUIN 2014

Introduction

Page | 731

Cette étude dure environ 20 minutes. Nous aimerions recueillir votre opinion sur divers sujets d'actualité politique.

QUESTIONS FILTRE

F1. Dans quel pays êtes-vous né[e] ? LISTE Choix unique
Au Luxembourg =>ALLER EN F3
Autres, s'il vous plaît spécifiez =>ALLER EN F4b
NSP [Ne Sait Pas]/PR [Pas ou Sans Réponse]

F2. Quelle est votre nationalité ? Liste à choix unique –

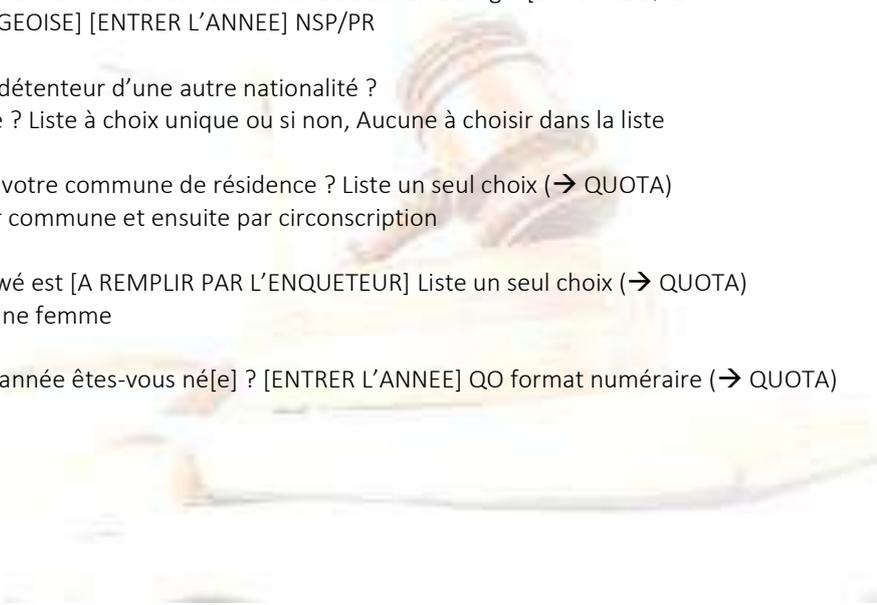
F2b. En quelle année vous êtes-vous installé au Luxembourg ? [SI AUTRE QUE LUXEMBOURGEOISE] [ENTRER L'ANNEE] NSP/PR

F3. Êtes-vous détenteur d'une autre nationalité ?
Si oui laquelle ? Liste à choix unique ou si non, Aucune à choisir dans la liste

F4. Quelle est votre commune de résidence ? Liste un seul choix (→ QUOTA)
A recoder par commune et ensuite par circonscription

F5. L'interviewé est [A REMPLIR PAR L'ENQUÊTEUR] Liste un seul choix (→ QUOTA)
Un homme/Une femme

F6. En quelle année êtes-vous né[e] ? [ENTRER L'ANNEE] QO format numérique (→ QUOTA)
NSP/PR



QUESTIONNES PAR RAPPORT AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE MAI 2014

A1a. Quels sont, selon vous, les problèmes les plus importants que l'Union européenne doit affronter ? En voyez-vous d'autres ? [QO L'ENQUETEUR NOTE TOUS LES PROBLEMES MENTIONNES PAR L'INTERVIEWE. SI CELUI CI DEVELOPPE, RESUMEZ EN UN OU DEUX MOTS] NSP/PR

A1b. Si plus d'un problème mentionné : De tous ces problèmes, quel est celui que vous considérez comme le plus important ? QO NSP/PR

A2. Nous allons à présent parler des élections européennes du 25 mai 2014. Avez-vous été intéressé par la campagne pour les élections européennes ? Diriez-vous que vous avez été très, assez, peu ou pas du tout intéressé ?

	Très intéressé	Intéressé	Peu intéressé	Pas du tout intéressé	Ne sait pas	Sans réponse
Au Luxembourg						
Dans les pays voisins						
Au niveau de l'Union européenne						

Au niveau du pays d'origine pour les étrangers / personnes d'origine non-lux

A3. Toujours en rapport avec les élections européennes, et parmi les propositions suivantes, j'aimerais savoir s'il vous est arrivé de le faire souvent, parfois, ou jamais au cours de ces dernières semaines ? NSP, PR. Grille

	Souvent	Parfois	Jamais	NSP	PR
Regarder une émission à la télévision					
Ecouter une émission à la radio					
Lire des articles dans les journaux et hebdomadaires					
Consulter un site internet concernant les élections européennes comme rtl.lu, wort.lu etc.					
Consulter le profil des candidats sur les réseaux sociaux type Facebook, twitter, LinkedIn, etc.					
Consulter EUANDI.eu (site internet renseignant sur votre proximité politique avec des partis)					
Parler des élections européennes avec des amis ou des membres de votre famille					
Lire le programme des partis					
Assister à un meeting électoral organisé par un parti					
Assister à toute autre réunion publique concernant les élections (autre que par parti politique)					
Autre					

A4. Pour quel parti politique avez-vous donné le plus de voix (vote principal) aux élections européennes du 25 mai ?

Je préconise un détail de la répartition des 6 voix par parti, cela fonctionne très bien (testé 3 fois au cours des derniers mois, cela répond en partie aux questions de suite en même temps et l'info est totale – en effet j'ai observé un % important de gens qui votent 2 x 3 fois ou 3 x 2 voix, donc une répartition équilibrée en 2 ou 3 partis

Page | 733

1. Parti Communiste du Luxembourg (PCL)
2. La Gauche (Déi Lénk)
3. Les Verts (Déi Gréng)
4. Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (POSL)
5. Parti démocratique (PD)
6. Parti chrétien social (PCS)
7. Parti réformateur démocrate (ADR)
8. Parti pour une démocratie intégrale (PID)
9. Parti pirate du Luxembourg (PPL)
10. J'ai voté blanc / nul => ALLER A5d.
11. Je n'ai pas voté aux élections européennes => ALLER EN A5d

Ne sait pas=> ALLER EN B5/ 99 sans réponse=> ALLER EN B5

A4b. Selon vous, à quel parti politique européen appartient ce parti politique pour lequel vous avez donné le plus de voix aux élections européennes du 25 mai ?

On peut inclure ici pour chaque parti voté la question correspondante ainsi

1. Parti de la gauche européenne
2. Parti des verts européens
3. Parti socialiste européen
4. Parti démocrate européen
5. Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
6. Alliance libre européenne
7. Parti populaire européen
8. Alliance des conservateurs et réformistes européens
9. Alliance européenne pour la liberté
10. Mouvement pour l'Europe des libertés et de la démocratie
11. Autres ; NSP/SR

A5. Avez-vous exprimé un vote exclusif pour le parti que vous venez de mentionner ?

Se pose uniquement si voté pour un seul parti

1. Oui, un vote de liste => ALLER A5a
2. Oui, pour des candidats uniquement de cette liste => ALLER EN A5c etc.
3. Non, j'ai panaché mes voix sur des candidats de différentes listes => ALLER EN A5b, puis A5c en etc. – cet item deviendrait sans objet : NSP/SR

A5a. Nous aimerions savoir pourquoi vous avez donné le plus de voix à ce parti (RAPPEL DU PARTI VOTE PRINCIPAL). Voici une liste de motifs possibles, dites-nous pour chacun d'entre eux s'il a joué oui ou non un rôle pour vous [ORDRE ALEATOIRE] – faudrait préciser pour les personnes qui ont donné le même nombre de voix à 2 ou 3 ou 6 partis ; p.ex. Parti qui est le plus proche, ou parti auquel on fait le plus confiance

1. les principes de base de ce parti correspondent à vos convictions
2. ce parti est membre de la fédération européenne de partis auquel mon parti national appartient
3. à cause des réalisations de ce parti sur les 5 dernières années
4. vous avez confiance envers les hommes et les femmes politiques de ce parti
5. vous êtes vous-mêmes actifs dans ce parti
6. parce que des personnes que vous connaissez bien sont actives dans ce parti
7. à cause du programme électoral de ce parti
8. par protestation contre le parti pour lequel je vote habituellement aux européennes
9. par protestation contre l'intégration européenne
10. pour exprimer mon avis vis-à-vis d'un point spécifique

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

11. parce qu'ils ont de bonnes têtes de listes
12. parce que je serais content si ce parti entrait au Parlement européen
13. parce que je serais content si ce parti avait un Commissaire européen
14. parce que son leader devrait devenir Président de la Commission européenne
15. aucun de ces motifs ; NSP/SR

A5c. UNIQUEMENT POUR CEUX QUI ONT REPONDU 2 ou 3 à A5. Vous avez donc personnalisé votre vote le 25 mai dernier pour les élections européennes. Avez-vous voté exclusivement, principalement, en partie ou pas du tout pour ce type de candidats ?

	exclusivement	principalement	en partie	pas du tout	Ne sait pas	Sans réponse
le (ou les, tête(s) de liste						
les candidats que je connais personnellement						
des femmes candidates						
des jeunes						
des députés européens sortants						
des ministres ou députés nationaux sortants						
des nouveaux candidats						

A5d. Puis-je vous demander pourquoi vous n'avez pas voté aux élections européennes du 25 mai ou vous avez voté blanc ou nul ?

1. je ne comprends rien à la politique européenne
 2. de manière générale, je ne fais pas confiance aux hommes et femmes politiques
 3. je ne sais pas comment voter
 4. la politique européenne ne m'intéresse pas
 5. mes voix ne servent à rien
 6. je suis opposé à l'intégration politique européenne
 7. je ne suis pas d'accord avec mon parti sur la politique européenne
 8. je ne connais pas les partis politiques européens
 9. j'étais à l'étranger
 10. je ne suis pas inscrit sur les listes électorales
 11. je suis dispensé du vote
 12. aucun des partis ne me convenait
 13. autre
- NSP/SR

A6. Pourriez-vous m'indiquer l'importance que vous accordez aux types d'élections suivants ?

	Très important	Important	Peu important	Pas du tout important	Ne sait pas	Sans réponse
Les communales						
Les législatives						
Les européennes						
Les sociales						

A7. Dans le cas où vous aviez voté pour un parti dans un autre Etat membre de l'Union européenne lors des élections du 7 juin 2009, indiquez lequel ?

1. Parti
NSP/SR

A8. Avez-vous voté lors du référendum sur le Traité constitutionnel européen en 2005 si oui : comment avez-vous voté ?

1. Par oui
 2. Par non
 3. blanc
 4. je n'étais pas présent
 5. je n'avais pas le droit de vote (pas 18 ans)
 6. je n'avais pas le droit de vote (pas la nationalité luxembourgeoise)
- NSP/SR

A9. Trouvez-vous que c'est une bonne chose que les élections législatives et européennes soient désormais distinctes au Luxembourg ?

Nous connaissons la réponse

Oui ; Plutôt oui ; Plutôt non ; Non ; NSP/SR

A10. Parmi la liste que je vais vous citer, j'aimerais que vous m'indiquiez quelle est la personnalité politique que vous auriez aimé voir un rôle important au niveau de l'Union européenne ? [ORDRE ALEATOIRE] – est-ce assez précis ? Le niveau de l'UE : commission, parlement ou autre poste ?

	Très souhaitable	Souhaitable	Peu souhaitable	Pas du tout souhaitable	NSP	PR
Xavier Bettel						
José Bové						
David Cameron						
Maddy Delvaux						
Gast Gibéryen						
Jean-Claude Juncker						
Charles Goerens						
Marine Le Pen						
Angela Merkl						
Matteo Renzi						
Viviane Reding						
Martin Schulz						
Alexis Tsipras						
Claude Turmes						
Guy Verhofstadt						
Autre						

QUESTIONS PAR RAPPORT AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES D'OCTOBRE
2013

B1 A quel parti politique avez-vous donné le plus de voix (vote principal) aux élections législatives du 20 octobre 2013 ? Liste un seul choix

Parti communiste du Luxembourg- PCL

La Gauche

Les Verts

Parti ouvrier socialiste luxembourgeois- POSL

Parti démocratique- PD

Parti chrétien social-PCS

Parti réformateur démocrate-ADR

Parti pour une démocratie intégrale-PID

Parti pirate du Luxembourg-PPL

J'ai voté blanc / nul => ALLER EN A7h

Je n'ai pas voté aux élections législatives => ALLER en A7h

NSP=> ALLER EN A8a/PR=> ALLER en A8a

B1a. Avez-vous exprimé un vote exclusif pour le parti que vous venez de mentionner ?

a) Oui, J'ai émis un vote de liste

b) Oui, J'ai voté pour des candidats uniquement de cette liste (

c) Non, J'ai panaché mes voix sur des candidats de différentes listes (ALLER B1b)

B1b. [UNIQUEMENT POUR LES REpondants AYANT CHOISI c) à LA QUESTION B1a]

Pour quels autres partis [autre que celui mentionné en B1] avez-vous voté ?

QCM sur liste :

Parti communiste du Luxembourg- PCL

La Gauche

Les Verts

Parti ouvrier socialiste luxembourgeois- POSL

Parti démocratique- PD

Parti chrétien social-PCS

Parti réformateur démocrate-ADR

Parti pour une démocratie intégrale-PID

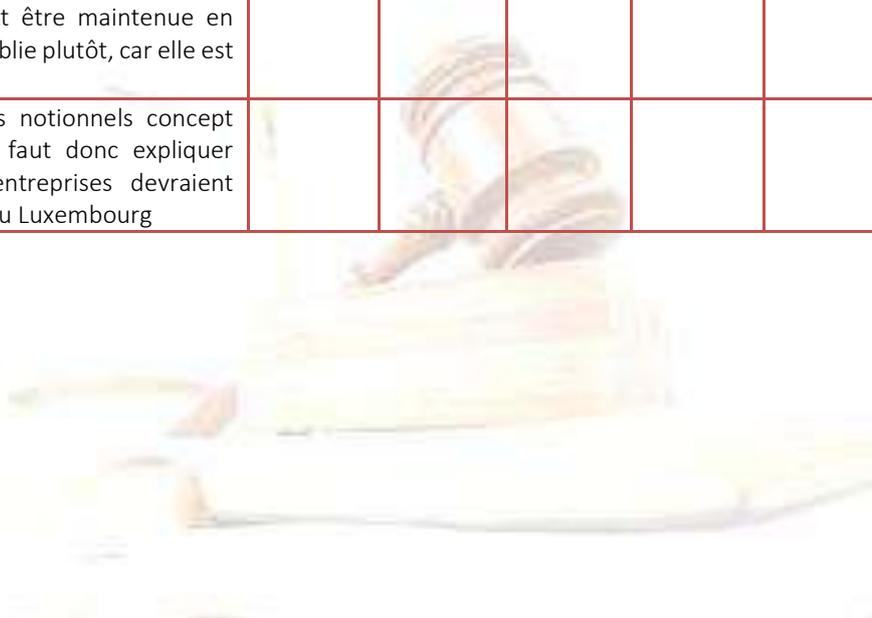
Parti pirate du Luxembourg-PPL

B2. Approuvez- vous ou désapprouvez-vous le bilan du Gouvernement actuel (DP-LSAP-Déi Gréng) ? En sachant que je vous demanderai d'utiliser l'échelle allant de 1 à 10 : 1 signifie « vous n'approuvez-pas» et 10 signifie que « vous approuvez totalement» ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 NSP PR

B3 Voici certaines réformes économiques et sociales proposées par différents partis ou associations politiques, quelle est votre opinion, en utilisant toujours avec la même échelle ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Pas encore réfléchi
Les parents devraient avoir toujours avoir le libre choix entre le cours d'instruction religieuse ou l'Education morale et sociale à l'école – les réponses ne sont pas les même pour l'enseignement fondamental que pour le secondaire					
Un revenu de base universel pour tous les citoyens du Luxembourg devrait être introduit					
10% des logements construits dans chaque commune devraient être considérés comme sociaux					
L'indexation automatique des salaires doit être maintenue en l'état – rétablie plutôt, car elle est modulée					
Les intérêts notionnels concept inconnu, il faut donc expliquer pour les entreprises devraient introduits au Luxembourg					



CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

B4. A présent, j'aimerais connaître votre opinion sur la politique du Gouvernement : ECHELLE

	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	NSP	PR
L'augmentation de la TVA au Luxembourg, à l'exception des produits alimentaires (produits taxés au taux de 3%), est une bonne chose						
Le Gouvernement devrait être maintenir les référendums sur la réforme des institutions en 2015, notamment sur le droit de vote des étrangers aux élections législatives, je serai plus explicite en ne parlant que de ce référendum sur le droit de vote						
L'échange automatique de renseignements sur demande en matière de fiscalité entre Etats membres de l'Union est une bonne chose						
La réforme budgétaire doit être menée avec l'aide et/ou des cabinets privés						
Le système d'aides financières aux étudiants devrait être organisé selon une logique de sélectivité sociale, de mobilité et d'autonomie						
Le mariage pour tous						



QUESTIONS SUR LES VALEURS POLITIQUES PAR RAPPORT À L'UNION EUROPÉENNE

Page | 739

C1. Dans quelle mesure faites-vous confiance aux instances suivantes, en sachant que je vous demanderai d'utiliser l'échelle allant de 1 à 10 : 1 signifie « vous ne faites pas des tout confiances à l'instance en question » et 10 signifie que « vous faites pleinement confiance » ? Si vous ne connaissez pas suffisamment bien une de ces instances, dites-le moi et Je passerai à la suivante

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	NSP	PR
La Commission européenne												
Le Conseil des ministres de l'Union européenne												
La Cour de Justice de l'Union européenne												
Le Médiateur (ombudsman) de l'Union européenne												
Le Parlement européen												
Les Partis politiques européens												

C2. En ce qui concerne le fonctionnement de la démocratie dans l'Union européenne ?

Très satisfait ; Assez satisfait ; Peu satisfait ; Pas satisfait du tout ; NSP/PR

C3. Veuillez indiquer pour chacune des propositions suivantes votre degré d'attachement ? Il faudrait que vous m'indiquiez si celui-ci est : lire ECHELLE

	Très élevé	Assez élevé	Peu élevé	Pas du tout élevé	NSP	PR
Commune						
Région d'origine (si cela s'applique)						
Pays d'origine (si cela s'applique)						
Luxembourg						
Grande Région						
Union européenne						

C4. Etes-vous certain que les décisions prises par l'Union européenne sont conformes aux intérêts du Luxembourg ?

Tout à fait certain ; Plutôt certain ; Pas certain ; Pas certain du tout ; NSP/SR

C5. Etes-vous certain que les décisions prises par l'Union européenne sont conformes à vos intérêts personnels ?

Tout à fait certain ; Plutôt certain ; Pas certain ; Pas certain du tout ; NSP/SR

C6. Selon vous, le modèle social luxembourgeois est menacé par l'intégration européenne ?
ECHELLE : Tout à fait d'accord ; D'accord ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord ; NSP/PR

C7. Selon vous, le modèle fiscal luxembourgeois est menacé par l'intégration européenne ?
ECHELLE : Tout à fait d'accord ; D'accord ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord ; NSP/PR

QUESTIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

D1. Etes-vous membre d'un syndicat ou quelqu'un de votre foyer est-il membre d'un syndicat ?

ECHELLE

Oui, Je suis membre d'un syndicat

Oui, quelqu'un de mon foyer est membre d'un syndicat

Oui, 1 et 2

Non

NSP/PR

D1b. Si oui lequel ? QO

D1c. Etes-vous membre d'un parti ou d'une association à caractère politique ou quelqu'un de votre foyer est-il membre d'une association à caractère politique ?

Oui, Je suis membre d'une association de ce type

Oui, quelqu'un de mon foyer est membre d'une association de ce type

Oui, 1 et 2

Non

NSP/PR

D1d. Si oui laquelle ou lequel ? QO

D1e. Etes-vous membre d'une association qui rassemble des ressortissants de votre pays d'origine ou qui maintient des liens avec votre pays d'origine sur un plan culturel, économique et sportif.

Oui, je suis membre d'une association de ce type. Si oui citer laquelle ou lesquelles

Oui, quelqu'un de mon foyer est membre d'une association de ce type Si oui citer laquelle ou lesquelles

Oui, 1 et 2

Non

NSP/PR

D1f. Si oui laquelle ou lequel ?

D2. Quel âge avez-vous arrêté vos études à plein temps ? [Âge en années] QO format numéraire

NSP/PR

D3. Quel est votre niveau d'instruction ? ECHELLE

Primaire

Secondaire 1er cycle (CATP, 9ième...)

Secondaire 2e cycle (BAC)

BAC + 1 à BAC + 3

BAC +4 et +

NSP/PR

D4. Quelle est votre situation familiale actuelle ? LISTE un seul choix

Vie maritalement ou en concubinage

Marié

Pacsé

Divorcé, séparé

Veuf, veuve

Vit seul(e)

NSP/PR

D11. Si vous avez des enfants pouvez-vous nous indiquer leur âge ?

NSP/PR

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

D5. Quelle est votre connaissance des langues suivantes. Veuillez indiquer votre niveau sur une échelle allant de 1 à 10 où la 1 indique aucune connaissance et 10 une très bonne connaissance à la fois orale et écrite.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Luxembourgeois										
Français										
Allemand										
Anglais										
Italien										
Portugais										
Autres										

D6. Avez-vous déjà occupé un emploi rémunéré ?

1. Oui- 2. Non => questions à partir de D13 concernent alors le chef de ménage

D7. Quelle est votre occupation actuellement ? [ENQ : LIRE]

Vous êtes travailleur indépendant

Vous êtes salarié

Vous étudiez

Vous travaillez au foyer

Vous êtes retraité

Vous êtes sans emploi

Incapacité de travail partielle, totale ou temporaire [« PARTIELLE » OU « TOTALE » SIGNIFIENT PLUTOT « HANDICAP », « TEMPORAIRE » SIGNIFIE PLUTOT CONGE MALADIE-CONGE PARENTAL]...

Autre/NSP/PR

D8. Dans quel secteur d'activité travaillez-vous ou avez-vous travaillé ?

Privé=>ALLER EN D14

Public (Etat, commune, sécurité sociale, PTT, CFL...) =>ALLER EN D15

Organisations internationales (UE, BEI, NAMSA, etc.) =>ALLER EN D17

Associations, organisations non gouvernementales, économie solidaire-terme non précis ni univoque, tout le Secteur de la santé et socio-éducatif tomberait dedans, mais les salariés se considèrent dans le travail dans le privé=>ALLER EN D17

NSP/PR

D9. Si vous travaillez ou avez travaillé dans le secteur privé, quelle est ou était votre profession ? 3 LISTES à choix unique

Indépendant, c'est à dire :

Exploitant agricole, forestier, pêcheur

Commerçant, artisan

De profession libérale (avocat, médecin, comptable, architecte)

Chef d'entreprise

Autre (préciser)

NSP/PR

Il n'y a plus que des salariés, donc les gens ne se définissent plus comme employés ou ouvriers

Employé, c'est à dire :

De profession libérale (avocat, médecin, comptable, architecte)

Cadre supérieur/dirigeant d'entreprise

Cadre moyen

Employé de bureau
Autre employé (vendeur, infirmier, etc.)
Autre (préciser)
NSP/PR

Ouvrier, c'est à dire :
Agent de maîtrise (chef d'équipe)
Ouvrier qualifié
Ouvrier non qualifié
Autre (préciser)
NSP/PR

D10. Si vous travaillez ou avez travaillé dans le secteur public quel est ou était votre statut ?
[POSSIBILITÉ DE RÉPONSES MULTIPLES] QCM
Membre de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'établissements publics – carrière supérieure
Enseignant
Fonctionnaire de l'Etat carrières moyenne et inférieure
Fonctionnaire communal carrières moyenne et inférieure
Forces armées, police, corps des sapeurs-pompiers, douanes
Autre (préciser)
NSP/PR

D11. Si vous travaillez vous avez travaillé quelle est ou était votre durée de travail ?
A temps partiel
Semaine des 40 heures
Plus de 40 heures
NSP/PR

D12. Si l'on vous demandait de choisir l'un de ces 5 noms de classe sociale, à laquelle déclareriez-vous appartenir ? Bonne Question, elle fonctionne et permet de faire la distinction des ouvriers

Classe ouvrière
Classe moyenne inférieure
Classe moyenne
Classe moyenne supérieure
Classe supérieure
Autres
Refuse d'être classé
NSP/PR

D13. Vous considérez-vous proche d'une religion particulière, d'une communauté de foi ou d'une sensibilité philosophique ? Si oui laquelle ? Liste à choix unique après réponse spontanée
Catholique
Protestante
Orthodoxe
Juive
Musulmane
Bouddhiste
Hindouiste
Autre, laquelle ?
Agnostique (il n'existe pas de preuve définitive en faveur de l'existence ou de l'inexistence d'un dieu)
Athée (ne conçoit pas l'existence ou affirme l'inexistence de quelque dieu)
Aucune religion sans me définir comme agnostique ou athée (plus de 20% sont dans cette catégorie !)
NSP/PR

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

D14. Pour finir, nous avons besoin d'informations concernant le revenu net de votre foyer. Cette information servira uniquement à analyser les résultats de l'enquête selon les différents types de foyer. Si réticence : Je vous rassure, la réponse à cette question, comme toutes les précédentes, est traitée de manière confidentielle. Nous n'avons aucun moyen de remonter à vous ou à votre foyer...Ok : Pouvez-vous SVP additionner l'ensemble des revenus et salaires mensuels de tous les membres de ce foyer, toutes les prestations sociales [allocations familiales, chômage, logement et autres] et les autres sources de revenus [ex. Loyers....] et m'indiquer SVP à combien environ s'élève le revenu mensuel NET de votre foyer ? QO format monétaire €. Nous avons une échelle que nous proposons aux enquêtés



FOCUS GROUPES- MAI 2014

Introduction

Commanditaire :

C'est un projet de recherche de la Chaire d'études parlementaires de la Chambre des Députés du Luxembourg (www.chaireparlementaire.eu), fruit d'une collaboration entre l'Université du Luxembourg et TNS-ILRES à l'occasion des élections européennes de 2014

Structuration :

Quatre focus groupes, composé chacun de 10 à 12 personnes et répartis comme suit :

1. groupe de jeunes résidents (16-24 ans) indépendamment de leurs citoyennetés ;
2. groupe de Luxembourgeois – fonction publique ;
3. groupe de Luxembourgeois – secteur privé ;
4. groupe d'Etrangers résidents – électeurs et non-électeurs.

Objectifs :

Les focus groupes ont pour objet de connaître l'opinion des citoyens sur la Politique européenne à travers l'analyse de leurs opinions ou attitudes sur différents sujets ou objets politiques. Ces derniers sont directement ou indirectement liés à la Politique européenne, comme la Gouvernance économique de la zone euro, la coopération interparlementaire entre la Chambre des Députés du Luxembourg et le Parlement européen, la cohésion sociale entre les Européens, les questions géostratégiques et l'élargissement de l'Union du type Ukraine et Turquie, la politique environnementale en Europe, etc. ;

Explication des règles du jeu :

Durée, caméra d'observation, rôle des différentes personnes présentes
Franchise, respect de l'autre, esprit de dialogue, de débat, pas de tabou, toutes les critiques et réflexions sont les bienvenues.
A remplir un questionnaire à la fin de l'exercice qui dure deux heures.

Tour de table de présentation :

Prénom, âge, activité, loisirs, situation familiale

THÈMES ET QUESTIONS À ABORDER

Situation personnelle 25 minutes	Comment jugez-vous spontanément votre situation personnelle pour le moment ? quelle est votre perception de la réalité qui vous entoure, dans laquelle où vous vivez : niveaux familial – professionnel – social Quelles sont les questions qui vous préoccupent, vos soucis majeurs ? Comment jugez-vous spontanément la situation du Luxembourg pour le moment ? Quels sont les problèmes les plus importants, qui demandent des solutions ? L'action du Gouvernement composé actuellement des Libéraux, des Socialistes et des Verts Comment jugez-vous spontanément la situation de l'Union européenne pour le moment ? Quelle est votre analyse de la situation ? Quels sont les chantiers les plus importants, qui demandent des solutions ? Est-ce un sujet de discussion actuellement pour vous – en famille, entre amis, entre collègues ?
-------------------------------------	--

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

<p>Thème Comportement électoral 20 minutes</p>	<p>Dans quelques jours, les Européens vont désigner leur Parlement au suffrage universel direct, Avez-vous été intéressé par la campagne pour les élections européennes ... au Luxembourg ? Dans les pays voisins ? Au niveau de l'Union européenne ? S'ils existent quels ont été pour vous les faits marquants de cette campagne ? Suggestions (uniquement si les personnes ne parlent pas spontanément) : La désignation de Jean-Claude Juncker par le Parti populaire européen comme candidat Président pour la présidence de la Commission européenne La négociation d'un Traité transatlantique entre l'Union européenne et les Etats-Unis visant à libéraliser les échanges Le chômage de masse et sa permanence dans les Etats du Sud de l'Europe (Grèce, Espagne, Portugal, etc.) Le discours du Pape François sur la pauvreté et la nécessaire solidarité en Europe face à la montée des extrêmes La crise en Ukraine et la position de l'Union européenne vis-à-vis de la Russie Le référendum suisse approuvant la limitation de l'immigration européenne transfrontalière Le discours sur l'Etat de la Nation du Premier Ministre Xavier Bettel La production de Co2 record en Allemagne</p>
--	---

<p>Thème Question sociale et économique 30 minutes</p>	<p>Ces dernières années, sous les effets de différents phénomènes dont la Mondialisation de l'économie, la crise de la zone euro, et le développement de nouvelles technologies, les relations, modes et conditions de travail ont été modifiés. Souvent on parle d'un modèle social proprement « luxembourgeois » qui serait caractérisé notamment par la concertation sociale entre Etats, syndicats et entreprises, un Etat providence généreux en termes de prestations sociales, des services de santé nombreux et qualité, etc. Diriez-vous que l'Union européenne telle qu'elle existe conforte ou déforce ce modèle social ? Ce modèle social est-il un atout ou au contraire pénalise aujourd'hui l'économie luxembourgeoise au sein de l'Union européenne et en dehors de l'Europe ? En 2014, plus de 64% des Luxembourgeois travaillent pour l'Etat ou les services parapublics. Que pensez-vous des affirmations suivantes : Les emplois de la Fonction publique devraient être ouverts à tous les ressortissants communautaires qui parlent au moins une des trois langues officielles de l'Etat, à savoir l'Allemand, le Luxembourgeois, le Français. La qualité des services publics au Luxembourg est un atout pour l'attractivité internationale de son économie. Autrement dit, des entreprises et des immigrants viennent s'installer au Luxembourg car son administration est plus efficiente que dans le reste de l'Union européenne. C'est important de garder cela Des Femmes et des Hommes politiques en Europe, de droite ou de gauche, ont accusé Le Luxembourg d'être un « paradis fiscal » ou une « économie virtuelle » ?</p>
--	--

<p>Thème Construction de l'Identité 30 minutes</p>	<p>Au Grand-Duché en 2014, les étrangers représentaient 44,9% de la population résidente totale et plus de 2/3 de l'emploi total était occupé par des étrangers résidents et des frontaliers. En comptant les citoyens ayant la double nationalité la parité entre Luxembourgeois et Etrangers serait presque atteinte.</p> <p>Après en avoir donné si possible une définition de ce qu'est pour vous l'identité, quelle importance accordez-vous à l'identité nationale dans ce contexte, pour vous-même, le Luxembourg et les autres Etats membres de l'Union européenne ?</p> <p>Une société plurilingue ne peut pas fonctionner sans une langue ou des langues de référence. Selon vous quelle est cette langue ou ces langues de référence que tous devraient connaître pour assurer la cohésion sociale au Luxembourg.</p> <p>Vous sentez-vous davantage citoyen européen ou au contraire vous considérez-vous davantage citoyen de votre Etat-nation d'origine, comme citoyen Luxembourgeois, comme citoyen de votre commune ?</p> <p>Quelles sont les valeurs individuelles et collectives que partageraient les Européens ?</p> <p>Les élections européennes de dimanche prochain pourraient être marquées par une progression importante de partis politiques qui prônent une immigration restrictive, un attachement fort à l'identité nationale et à la souveraineté de leur Etats. Quels sont vos sentiments vis-à-vis de leurs propositions et de leurs leaders (type Marine Le Pen)</p>
--	--

<p>5. Thème Union européenne 20 minutes</p>	<p>Quels sont selon vous les effets (positifs ou négatifs) des politiques publiques de l'Union européenne (directives, règlements communautaires) et des décisions de la Cour de Justice des Communautés européennes dans votre vie personnelle, pour votre travail, pour votre entreprise ou pour votre Etat ?</p> <p>Que vous inspirent les propositions suivantes ? Les traités sur la Gouvernance économique de l'Union européenne adoptés avec la crise de la zone euro ont été décidés démocratiquement et sont contrôlés efficacement par le Parlement européen et les Parlements nationaux ? Ces traités étaient une chance pour la Grèce, le Portugal, l'Irlande, etc. ? C'est quoi l'Union européenne dans dix ans ?</p> <p>Un Etat qui rivalise avec les Etats-Unis, la Russie, la Chine et l'Inde</p> <p>Une zone de libre-échange composée d'Etats souverains fiscalement et politiquement</p> <p>Une économie responsable socialement et modèle pour le développement durable dans le monde</p> <p>Autre chose décrivez brièvement ce qu'elle devrait être</p>
---	--

QUESTIONNAIRE PARTICIPANTS

Nom et prénom :

Q1. Pourriez-vous m'indiquer l'importance que vous accordez aux types d'élections suivants ?

	Très important	Important	Peu Important	Pas du tout Important	Ne sait pas	Sans réponse
Les communales	1	2	3	4	8	9
Les législatives	1	2	3	4	8	9
Les européennes	1	2	3	4	8	9
Les sociales	1	2	3	4	8	9

Q2. Par rapport aux élections européennes, et parmi les propositions suivantes, j'aimerais savoir s'il vous est arrivé de le faire souvent, parfois, ou jamais au cours de ces dernières semaines ?
NSP, PR. Grille

	Souvent	Parfois	Jamais	NSP	PR
Regarder une émission à la télévision	1	2	3	8	9
Ecouter une émission à la radio	1	2	3	8	9
Lire des articles dans les journaux et hebdomadaires	1	2	3	8	9
Consulter un site internet concernant les élections européennes comme rtl.lu...	1	2	3	8	9
Consulter le profil des candidats sur les réseaux sociaux type Facebook...	1	2	3	8	9
Consulter EUANDI.eu (site internet renseignant sur votre proximité politique avec des partis)	1	2	3	8	9
Parler des élections européennes avec des amis ou des membres de votre famille	1	2	3	8	9
Lire le programme des partis	1	2	3	8	9
Assister à un meeting électoral organisé par un parti	1	2	3	8	9
Assister à toute autre réunion publique concernant les élections (autre que par parti politique)	1	2	3	8	9
Autre, veuillez préciser					

Q3. Si vous avez la possibilité ou si vous aviez la possibilité pour quel parti politique luxembourgeois allez-vous ou iriez-vous éventuellement donner le plus de voix (vote principal) aux élections européennes du 25 mai ? Si vous allez donner le même nombre de voix à 2, 3 ou 6 partis, veuillez les cocher tous.

1. Parti Communiste du Luxembourg (PCL)
2. La Gauche (Déi Lénk)
3. Les Verts (Déi Gréng)
4. Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (POSL)
5. Parti démocratique (PD)
6. Parti chrétien social (PCS)
7. Parti réformateur démocrate (ADR)
8. Parti pour une démocratie intégrale (PID)
9. Parti pirate du Luxembourg (PPL)
10. Je voterai blanc / nul
11. Je ne voterai pas aux élections européennes =>ALLER EN A5d
12. NSP /SR

Q4. Nous aimerions vous demander votre avis sur certains aspects de l'ensemble du processus. Pourriez-vous s'il vous plaît indiquer indiquant pour chacun des énoncés combien vous êtes d'accord ou pas d'accord ?

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Ne sait pas
J'aurai aimé recevoir de l'information sur les sujets abordés avant la discussion	1	2	3	4	9
La manière dont s'est déroulée la discussion était trop complexe	1	2	3	4	9
Les règles qui structuraient les discussions étaient trop strictes	1	2	3	4	9
Durant les discussions tous les participants avaient les mêmes opportunités pour discuter	1	2	3	4	9
Le temps à disposition pour discuter était adéquat	1	2	3	4	9
Ma connaissance par rapport aux thématiques pour participer aux débats était suffisante	1	2	3	4	9
J'ai pu exprimer mes opinions et arguments convenablement	1	2	3	4	9
Certains participants ont dominé les débats	1	2	3	4	9
J'aurai aimé la présence de députés ou de candidats aux élections européennes	1	2	3	4	9
Les autres participants à la consultation m'ont écouté	1	2	3	4	9
La discussion va influencer le travail des décideurs politiques	1	2	3	4	9
J'estime être mieux informé suite à la participation à ce groupe de discussion	1	2	3	4	9

Q5. Nous aimerions désormais connaître votre expérience en tant que participants aux discussions de groupes. Pourriez-vous s'il vous plaît indiquer pour chacun des énoncés dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord ?

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Ne sait pas
On pouvait librement exprimer une opinion différente dans le groupe	1	2	3	4	9
J'ai hésité à exprimer des opinions qui différaient du point de vue général du groupe	1	2	3	4	9
J'ai introduit un ou plusieurs sujets de discussion	1	2	3	4	9
Tous les participants ont eu les mêmes opportunités pour contribuer au contenu de la présentation en plénière	1	2	3	4	9

CHAIRE DE RECHERCHE EN ETUDES PARLEMENTAIRES

La langue de discussion était un problème (uniquement pour les étrangers et les jeunes)	1	2	3	4	9
Il y a eu une véritable interaction : les participants répondaient aux contributions des autres participants	1	2	3	4	9
Le modérateur a réussi à donner à chacun la possibilité de parler	1	2	3	4	9
J'ai changé d'opinions à la suite des discussions que j'ai eues dans ce groupe	1	2	3	4	9

Q6. Si l'on vous demandait de choisir l'un de ces 5 noms de classe sociale, à laquelle déclareriez-vous appartenir ?

1. Classe ouvrière
2. Classe moyenne inférieure
3. Classe moyenne
4. Classe moyenne supérieure
5. Classe supérieure
6. Autres
7. Refuse d'être classé
8. NSP/SR

Q7. Vous considérez-vous proche d'une religion particulière, d'une communauté de foi ou d'une sensibilité philosophique ? Si oui laquelle ?

1. catholique
2. Protestante
3. Orthodoxe
4. Juive
5. Musulmane
6. Bouddhiste
7. Hindouiste
8. Autre, laquelle ?
9. Agnostique (il n'existe pas de preuve définitive en faveur de l'existence ou de l'inexistence d'un dieu)
10. Athée (ne conçoit pas l'existence ou affirme l'inexistence de quelque dieu)
11. sans appartenance religieuse et ni athée, ni agnostique
12. NSP/SR
- 13.

Q8. Quel est le revenu net approximatif de votre foyer. Veuillez faire la somme de tous les revenus : salaires, pensions, allocations, loyers...

1. jusqu'à 2.000.-€
2. 2.000.- à 3.000.-€
3. 3.000.- à 4.000.-€
4. 4.000.- à 5.000.-€
5. 5.000.- à 6.000.-€
6. 6.000.- à 7.000.-€
7. 7.000.- à 8.000.-€
8. plus de 8.000.-€

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION et BONNE SOIREE